

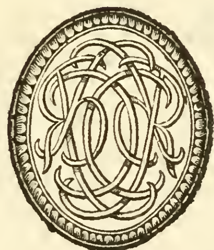


LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XL.

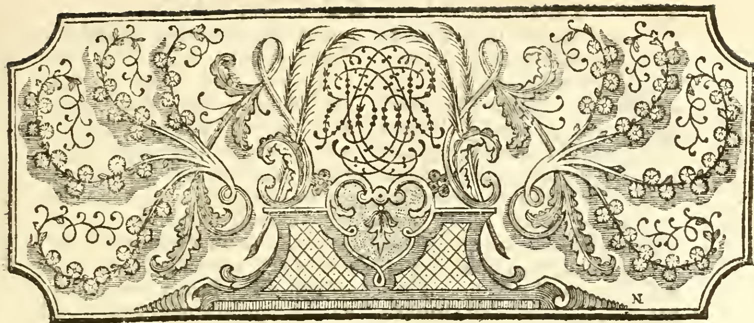
JANVIER.



A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XL.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.



JANVIER. M. DCC. XL.

*EXPLICATION DE DIVERS MONUMENS SINGULIERS qui ont rapport à la Religion des plus anciens Peuples ; avec l'examen de la derniere Edition des Ouvrages de S. Jerôme , & un Traité sur l'Astrologie Judiciaire. Ouvrage enrichi de figures en taille douce. Par le R.P. Dom *** , Religieux Bénédictin de la Congregation de S. Maur.* A Paris, rue S. Jacques , chez *Lambert* & *Durant* , Libraires , l'un à l'Enseigne de la Sagesse , & l'autre à celle de S. Landry. 1739. *in* - 4°. pp. 487. non compris la Préface.

LEs Monumens qui sont échappés à l'injure des tems , restes toûjours précieux aux Amateurs de l'Antiquité , ont quelquefois un mérite plus réel que celui d'être *antiques* & rares. Ils répan-

dent de la lumiere sur l'Histoire, les mœurs & la Religion des Peuples qui ont devancé notre âge. Ceux mêmes de ces Monumens qui sont des énigmes pour les gens de la plus fine érudition ne laissent pas que d'être utiles. On veut en pénétrer le sens; cela donne lieu à des conjectures ingénieuses qui, quoique peu satisfaisantes quelquefois par rapport à l'objet qu'on s'y propose, étendent néanmoins les bornes de l'érudition par les sçavantes Dissertations qu'elles font éclorre. La profondeur des recherches recompense alors en quelque sorte du peu de justesse de l'application. C'est un dédomagement dont on n'a pas besoin dans l'Ouvrage dont nous allons rendre compte, s'il répond à l'idée que l'Auteur en donne dans sa Préface. Dom Jacques Martin, connu par quelques Ouvrages ausquels l'érudition mise en œuvre par une imagination vive donne un caractere singulier, commence en ces termes la Préface de celui-ci.

» Voici un Recueil d'Antiques » & d'Antiques *nouvelles*. C'est sans » doute sous ce titre qu'auroit dû » paroître l'Ouvrage qu'on donne » aujourd'hui au public, mais on » a craint le contraste, & l'on n'a » osé rien hazarder. Cependant ces » Antiques sont nouvelles & nou- » velles à tous égards; car outre » qu'elles n'ont jamais été pu- » bliées, elles paroissent pour la » plûpart sous des noms & avec » des Symboles tout nouveaux, & » nous apprennent à la faveur de » cette nouveauté une infinité de » traits curieux de la Fable, de » l'Histoire, de la Théologie, de » la Politique, de la Morale, de » l'Astronomie, & de la Jurispru- » dence des Peuples les plus celé- » bres de l'Univers. Il y a plus; » elles corrigent quantité de faus- » ses idées & de préjugez qu'on » s'étoit formé sur tout cela, & » elles décident d'un bon nombre » d'autres Monumens, sur la na- » ture desquels on ne vouloit point » prononcer. Ainsi jamais Anti- » ques n'ont mieux rempli l'atten- » te des Antiquaires, ni mieux fait » connoître le prix de la décou- » verte de ces sortes de Monu- » mens.

Ne pourroit-on pas soupçonner Dom Martin d'être dans le cas des Commentateurs qui mettent l'Auteur qu'ils commentent au-dessus de tous les autres? C'est ce que l'Ouvrage même fera connoître: on jugera du portail par l'Edifice.

L'Ouvrage de Dom Martin est composé de 24 Dissertations dont voici les titres.

1. *Cérémonies observées dans les Funérailles des Romains, sur-tout la conclamation.*

2. *Bacchus Psilas.*

3. *Retablissement des Messeniens.*

4. *Histoire de Marsyas.*

5. *Des Sépulcres* sub Ascia.

6. *Druides des Gaules.*

7. *Culte rendu aux Dieux Infernaux.*

8. *Religion des Egyptiens.*

9. *Des differentes Années des Egyptiens.*

10. *Du Dieu Mithras.*

11. *Véritable forme du* Sagum *des Gaulois.*

12. *Tombeau Romain.*

13. *Vénus* Epitragia.

14. *Isis singuliere.*

15. *Du Dieu Pactole.*

16. *Rhodope.*

17. *Jupiter* Summanus.

18. *Mariages des Romains.*

19. *Misteres de Cérès.*

20. *Jeux institués en l'honneur d'Esculape.*

21. *Tigranes.*

22. *Thême Celéste d Auguste.*

23. *Observations sur la nouvelle Edition des Ouvrages de S. Jerôme faite à Vérone.*

24. *De l'Astrologie Judiciaire.*

Nous ne nous proposons point de rendre compte ici de tous ces differens morceaux, nous nous bornerons à deux que nous avons choisis, comme nous ayant paru les plus interessans. C'est le premier & le huitiéme. Le premier a pour titre : *Cérémonies observées dans les Funérailles des Romains, sur tout la Conclamation.* Il a pour objet d'expliquer un bas-relief qui est dans la Salle des Antiques du Louvre, & sur lequel M. Maffey a donné une Dissertation dans l'année 1736. La Dissertation de Dom Martin n'a rien de commun avec celle de M. Maffey que le sujet, d'ailleurs elles different en tout. Nous allons mettre ces deux Dissertations sous les yeux du lecteur, il jugera du mérite de l'une & de l'autre; mais, en rendant compte de celle de Dom Martin, nous croions devoir adoucir les traits de sa critique, & éviter de nous servir des termes peu ménagés, dans lesquels il s'emporte contre son adversaire. La naissance de M. Maffey & la reputation qu'il s'est acquise dans la Republique des Lettres demandoient plus d'égards, & la critique de Dom Martin n'eut rien perdu de sa force en perdant un peu de son amertume.

Voici la description que fait Dom Martin du bas-relief dont il s'agit.

» L'Antique represente une jeu- » ne femme dans la même posture » où elle étoit quand elle rendit » l'ame, elle est étenduë sur un lit » qui ressemble parfaitement aux » sofa de nos jours ; sa gorge est » découverte ; il paroit qu'en ex- » pirant, elle panchoit la tête sur » la main gauche. On voit à sa tête » un enfant qui fond en larmes, & » se tourne ou se retire vers une » autre femme assise sur une chai- » se à dossier à laquelle tient un » marche-pied. Cette femme pé- » nétrée d'une profonde douleur » est couverte d'un pan de sa robe » & appuye la tête sur sa main » droite. Derriere elle une jeune » personne qui vient de déchirer » ses habits, montre son sein, ses » bras & ses épaules ; elle porte » sa main droite à ses cheveux, » son bras gauche est orné d'un » bracelet. A côté une autre fem- » me porte sa main à sa gorge, & » au-devant d'elle un Génie éteint

» son flambeau. Au côté droit de » la femme assise sont deux hom- » mes ; l'un sonne de la Trompet- » te, l'autre remarquable par la » ceinture qui le serre, embouche » une espece de cor. Sur le milieu » du dossier du lit, en tirant vers » le chevet, s'appuye un enfant » qui fixe ses yeux attendris sur la » personne morte, comme pre- » nant grand interêt à sa perte. A » sa droite, & sur la même ligne, » un jeune homme couronné de » laurier & revêtu d'une toge, » tient d'une main le fond du dos- » sier du lit & de l'autre soûtient sur » l'estomac une boëte quarrée, » dont le couvercle quadrangulai- » re se termine en pointe. Deux » personnages semblables qui pa- » roissent ne faire autre chose que » relever leurs habits, sont aux » pieds de la morte. Un peu à l'é- » cart on distingue un foyer an- » tique, sur lequel est un pot d'où » s'élevent des bouillons & des » tourbillons de fumée qui déro- » bent presque la vûë du couver- » cle. Enfin on apperçoit sous le » lit un chien accroupi avec les » pantoufles de la défunte.

Telle est la description que Dom Martin fait du relief en question, où, selon lui, la principale figure est une Dame morte, au lieu que M. Maffey ne l'avoit supposé que mourante ; erreur dans laquelle il ne seroit pas tombé, si, suivant notre Auteur, il n'étoit échappé à son attention plusieurs traits importans. Ce qui justifie, ajoûte Dom Martin, ce que M. Maffey dit, qu'*un génie éminent découvrira dans le relief des choses qui ne seroient apperçûës de personnes.*

Deux circonstances prouvent que la Dame est morte ; la premiere, qu'elle n'a point de bague : or, suivant Dom Martin, c'étoit une pratique religieuse & constante d'oter les bagues aux morts. La seconde, le Génie qui éteint son flambeau, & que notre Auteur pretend être un symbole reconnu par tous les Sçavans pour désigner non les approches de la mort, mais la mort-même. *Je passe*, ajoûte-t-il, *plusieurs autres preuves également convaincantes que le marbre me fournit & que je remets à développer chacune dans leur place, pour observer qu'il n'y a aucun fondement de supposer que les anciens se soient avisés de representer sur leurs Tombeaux une personne mourante, tandis que l'experience & cette quantité prodigieuse de Sépulcres qui ont échappé aux injures du tems font foi qu'ils n'y representoient que des personnes mortes.* Au reste Dom Martin convient avec M. Maffey que la Dame en question est une femme de consideration, mais ce n'est pas, selon lui, une conséquence de la perfection du bas-relief, comme l'avoit pensé M. Maffey ; Dom Martin pretend qu'il nous reste un grand nombre de Monumens prétieux élevés à l'honneur d'un simple Soldat, d'un affranchi, enfin des gens de la plus basse condition ; sur quoi juge-t-il donc que la personne est une Dame de

qualité ? *Il en faut chercher la preuve*, dit-il, *dans le marche-pied qui tient à la chaise où une des Dames est assise, ou dans le bracelet de celle qui a le sein découvert. Le marche-pied étoit reservé aux personnes constituées en dignité, comme on le tire d'une infinité de Monumens, entre autres du Bouclier de Scipion, qui est dans le Cabinet du Roi, aussi observe-t-on qu'Homere le donnoit à tous ses Héros. Il en étoit de même du bracelet, principalement de celui que les Dames portoient à cette partie du bras qui tient à l'épaule, témoin ce qu'ont dit les Historiens de l'Empereur Maximin* (1), *qu'il avoit le pouce si gros que le bracelet de sa femme lui servoit de bague.*

M. Maffey passe, suivant notre Auteur, d'une erreur dans une autre ; après avoir supposé que la Dame n'est que mourante, quoiqu'elle soit morte, il prend mal à propos les trois personnages couronnés pour des Prêtres qui venoient l'assister à la mort & *marmoter*, dit-il, *des prieres à la Déesse Nénia, sous la protection de qui étoient, selon Arnobe, ceux qui étoient prêts d'expirer.* Il suppose que la couronne qu'ils portent étoit la marque du Sacerdoce, d'où il *saisit l'occasion de dire qu'il y avoit chez les gentils un Ordre de Prêtres ou Ministres sacrés qu'on appelloit simplement* COURONNEZ. Voici les raisons que Dom Martin oppose à la conjecture de M. Maffey. Il y a, dit-il, des marques essentielles pour reconnoître les Prêtres qui sont en fonction. 1°. Ils sont toûjours voilés, excepté ceux de Saturne, *sanè sciendum*, dit Servius, *sacrificantes divis omnibus caput velare consuetos, ob hoc, ne se inter Religionem vagis aliquid offerret obtutibus : excepto tantum Saturno, ne Numinis imitatio videretur, quia Saturnus, capite velato, ibi cernitur.* 2°. Lorsque les Prêtres adressoient leurs prieres aux Dieux superieurs, ils levoient les mains vers le Ciel, la pomme de la main tournée en haut, & s'ils prioient les Dieux inférieurs, ils tournoient la paume de la main contre terre. Or ces deux marques essentielles manquent ici ; *mais*, ajoûte notre Auteur, *posé que la Dame soit vraiment morte, que font ici ces Prêtres? ne leur est-il pas défendu d'entrer dans des maisons où il y a des morts? & afin qu'ils ne puissent pas contrevenir à la Loi-même sans le sçavoir, ne met on pas des branches de pin ou de ciprès devant ces maisons, afin qu'ils les évitent & s'en écartent ?* Dom Martin cite à ce sujet l'autorité de Servius. On trouve dans cet Auteur que les Prêtres ne pouvoient entrer dans une maison où quelqu'un étoit mort, qu'après le sixiéme jour qu'il en avoit été tiré, qu'il ne leur étoit pas permis de jetter les yeux sur cet objet funeste, qu'on portoit les morts au bûcher pendant la nuit, afin qu'on ne pût rencontrer sur le chemin ni Prêtres, ni Magistrats, & que

(1) Pollice ita vastò erat ut uxoris dextrocherio uteretur pro annullo. *Capitolin. in Maximin.*

le mot latin *Funus*, dont le François *Funérailles* a été formé, vient de *Funalia*, qui étoient des torches qui servoient à éclairer cet office funébre. C'est par cette raison, suivant notre Auteur, qu'Auguste voulant faire l'éloge funébre d'Agrippa, avant qu'on mît le feu au bûcher, fit tendre un voile qui lui déroboit la vûë du corps, *afin que la dignité de Grand Pontife, dont il étoit revêtu, ne fût pas* FUNESTE'E. Tibere en usa de même à l'égard de son fils. A l'égard des prieres que M. Maffey suppose que ces prétendus Prêtres adressoient à la Déesse Nénia, elles ne sont pas mieux fondées, suivant notre Auteur. *Cette Déesse*, dit-il, *n'étoit pas née dans le tems que notre relief est venu au monde; il n'y a pas un coup de ciseau qui ne le fasse remonter jusqu'au siécle d'Auguste, & la Déesse Nénia n'a été sur les rangs que trois siécles après.* La preuve que Dom Martin en rapporte, c'est que de tant d'Auteurs Chrétiens & Profanes qui ont fait l'énumération des Dieux du Paganisme, Arnobe Ecrivain du quatriéme siécle est le seul qui ait parlé de la Déesse Nénia. *D'ailleurs*, ajoûte-t-il, *Nénia est une Déesse de l'invention de ce qu'on appelle* PEUPLE; *ainsi quand elle dateroit de plus loin qu'elle ne fait, on ne pourroit pas dire qu'elle fût dans le Calendrier des gens de condition qui sont representés sur l'Antique.*

L'explication que M. Maffey donne ensuite des deux hommes qui sonnent l'un du cor, l'autre de la trompette ne paroit pas plus satisfaisante à Dom Martin que celle des trois personnages couronnés. M. Maffey, après avoir remarqué que les anciens employoient quelquefois la musique pour guerir certaines maladies, *se rabbat tout d'un coup*, dit notre Auteur, *sur l'airain & sur le cuivre dont les Trompettes & les Cors sont ornés ou composés.* M. Maffey prétend que le son de l'airain servoit à rompre les charmes, à faire fuir les malins esprits répandus dans les airs, à chasser les Lémures & à suspendre tous les effets de la magie, & il en conclut que les deux hommes qui sonnent, l'un de la Trompette, & l'autre du Cor, sont destinés à rompre les enchantemens pour donner plus de force aux prieres que les Prêtres adressent a Nénia en faveur de l'agonisante. M. Maffey appuye sa conjecture de l'autorité de Pline & de Tacite. Dom Martin commence par lui disputer l'un & l'autre. 1°. A l'égard de Pline il parle du son de la flute & non de celui de la trompette; & c'est une chimere, suivant Dom Martin, que de vouloir changer contre la foi des manuscrits & des imprimés le mot *Tibicinem* en celui de *Tubicinem*. D'ailleurs Pline, en disant qu'on accompagnoit du son de la flûte certaine formule de prieres que les premiers Magistrats, à l'exclusion des Prêtres, étoient obligés de faire en des actions publiques, ne dit point que ce fût pour conjurer les malins esprits, ou pour les enchantemens.

On

On n'avoit recours, dit notre Auteur, *au son de la flûte & à tant d'autres précautions qu'afin de fixer l'attention de tout le monde & qu'on n'entendît que la voix des Magistrats ausquels les assistans devoient se réunir & se conformer, obligation incompatible avec le son de la Trompette & qui détruit le changement que M. Maffey prétend qu'on doit faire de* TIBICINEM *en* TUBICINEM. Voici le passage de Pline (2). *Vidimusque certis precationibus obsecrasse Summos Magistratus, & ne quid verborum prætereatur, aut præposterum dicatur, de scripto præire aliquem, rursusque alium custodem dari qui attendat; alium verò præponi qui faveri linguis jubeat, Tibicinem canere, ne quid aliud exaudiatur.*

2°. A l'égard de Tacite, cet Historien, dit notre Auteur, ne marque en aucun endroit que les Romains crussent que leurs Prêtres rendoient par leurs prieres les enchantemens inutiles; tout ce qu'on trouve dans Tacite, c'est que les Romains tenoient qu'il y avoit des maléfices assez puissans pour faire mourir ceux dont on vouloit se défaire, & c'est à l'occasion de la mort de Germanicus qu'il expose le préjugé frivole de ses concitoyens. *On trouva* (3), écrit-il, *des cadavres exhumés ou tirés des masures, des imprécations, des sorts, le nom de Germanicus gravé sur des lames de plomb, des os à demi brûlés & ensanglantés, & autres maléfices qui passent pour dévoüer la vie des personnes aux Dieux Infernaux.*

Dom Martin, après avoir écarté l'autorité de Pline & de Tacite, soûtient que les Romains n'ont jamais donné dans l'extravagance de chasser les Lémures & les esprits mal-faisans au son du Cor & de la Trompette, M. Maffey, selon lui, applique mal à propos à un marbre Romain ce qui n'étoit en usage que chez les Grecs, *encore change-t-il de son autorité privée des chaudrons & des vases d'airain en des Cors & en des Trompettes. Instrumens que les Grecs n'ont jamais employés à l'usage où il lui plait de les faire servir. S'il eut jetté les yeux* (ajoûte notre Auteur) *sur le Scoliaste de Théocrite il y auroit trouvé que la raison pourquoi on frappoit sur des chaudrons & des vases d'airain, c'est que les morts en aiment le son, qu'à Athénes les Hyérophantes n'invoquoient Proserpine qu'en frappant un vase d'airain fait exprès & que les Lacédémoniens ne manquoient pas de frapper un chaudron toutes les fois qu'un de leurs Rois venoit à mourir, & pourquoi tout cela? c'est*, dit le même Auteur, *parce que le cuivre est pur de sa nature & qu'il a la vertu de chasser les spectres & les esprits impurs.*

Dom Martin nous permettra de remarquer qu'il ne s'est pas souvenu dans cet endroit que M. Maffey n'avoit attribué aux Trompettes & aux Cors le pouvoir de chasser les esprits malfaisans, qu'à

(2) Plin. Hist. Lib. 23. Ch. 2.

(3) Tacit. Annal. Lib. 2.

cause de l'airain & du cuivre dont ils étoient ornés ou composés, il n'ignoroit donc pas qu'on leur attribuoit cette vertu. Mais n'étoit-ce que chez les Grecs? C'est ce que Dom Martin soûtient indubitable, & les Romains avoient, selon lui, un moyen bien plus simple de chasser les ombres malfaisantes & toutes celles qui vouloient les inquieter. *Ils se contentoient* (4), dit-il, *de presser avec force le pouce & le doigt du milieu & de faire tomber celui ci sur la paume de la main, ce bruit étoit efficace, selon eux; & écartoit sur le champ les ames qui se presentoient. De même* (5) *les ombres qui avoient quelque chose à communiquer aux vivans avoient recours au même expedient & excitoient le même bruit. Il y avoit* (6) *une autre occasion où les Romains faisoient sonner leurs doigts de la même maniere; c'est lorsqu'ils prenoient ouvertement le parti de quelqu'un, & ce signe étoit passé en proverbe: au contraire* (7), *lui vouloient-ils du mal, ils tournoient le pouce.*

(4) Signa dabant digitis medio cum pollice juncto
Occurrat tacitò ne levis umbra sibi.
Ovid. Fast. 5.

(5) Spirantisque animos & vocem misit: at illi
Pollicibus fragiles increpuere manus.
Propert. Lib. 4. *Eleg.* 7.

(6) Pollice cum faveamus premere etiam proverbio jubemur. *Plin. Hist. Lib.* 28. *ch.* 2. *n.* 5.

(7) ——— Converso pollice vulgi
Quemlibet occidunt populariter. *Juven.*
Vide Erasm. Chiliad. 1. *Cent.* 8. *Adag.* 46.

L'explication que M. Maffey donne du pot d'où s'élevent des bouillons & de la fumée est une suite des conjectures dont on vient de voir la réfutation. Il devoit, selon lui servir ou à contenir quelque medecine ou à faire des fumigations par le moyen de certains simples; il rapporte à ce sujet un passage de Josephe, qui dit qu'une certaine herbe de la Judée appellée *Baaras* avoit la vertu de guerir ceux que les démons tourmentoient. Peut-être aussi, ajoûte-t-il, le Pot contient quelque chose qui regarde un Sacrifice que les Prêtres couronnés preparent. Cette explication suppose que la Dame n'étoit que mourante, que les personnages couronnés étoient des Prêtres, *&c.* & par conséquent Dom Martin l'a combattu d'avance.

Ce n'est pas avec plus de succès, suivant notre Auteur, que M. Maffey donne l'explication du jeune homme aîlé qui éteint son flambeau. *Ce jeune homme aîlé*, dit M. Maffey, *represente un génie qui marque par le flambeau renversé que l'agonisante étoit dans le bel âge & que le regne de l'amour s'attriste de la mort. Dans d'autres Antiques*, continue-t-il, *on voit deux figures semblables aux deux côtez qui representent le sommeil & la mort. Chez les Hébreux les Rabins font mention des Anges de mort.* Dom Martin pretend qu'en cet endroit M. Maffey est tombé dans plusieurs erreurs. 1°. Selon Dom Martin, le genie en question est un

génie qui naissoit & mouroit avec nous, suivant quelques-uns, ou qui, suivant d'autres, nous conduisoit au tombeau & de-là au Cocyte où il nous suivoit & nous tenoir compagnie. Il ajoûte que M. Maffey ne l'auroit pas pris pour l'*Himenée*, s'il avoit eu devant les yeux le passage de Censorin, que voici.

» Le Génie (dit cet Auteur) est » un Dieu sous la tutelle duquel » chacun vit comme il est né. Soit » donc qu'il contribue à notre » naissance, ou qu'il naisse avec » nous, soit enfin qu'il nous pren- » ne sous sa protection dès que » nous venons au monde, il prend » le nom de génie du mot latin qui » signifie *engendrer*. Il passe pour » avoir un grand pouvoir & même » un pouvoir entier & absolu sur » nous. Quelques - uns pensent » qu'il faut reconnoître & honorer » deux génies, mais seulement » dans les maisons des personnes » mariées. Euclide Disciple de So- » crate, soûtient au contraire que » nous avons tous deux génies, & » cette créance est bien établie dans » le Livre neuviéme des Satyres » de Lucilius....... Or le génie, à la » garde duquel nous avons été mis, » veille sur nous avec tant de soin, » qu'il ne s'éloigne jamais de nous » un seul instant: au contraire il » accompagne nos pas depuis le » moment que nous venons au » monde, jusqu'à celui que nous » rendons le dernier soupir.

2°. Dom Martin prétend que c'est une seconde erreur de M. Maffey de supposer que les deu génies que les anciens mettoien quelquefois aux deux côtez des Sépulcres soient le sommeil & la mort. *Au rapport de tous les bons Mythologues*, dit notre Auteur, *l'un est le génie du mari, l'autre est le génie de la femme qui est representé sur le tombeau, ou même ce sont les deux génies de la seule personne qui est dans le tombeau sur lequel on les voit.*

Dom Martin ajoûte que le sommeil & la mort n'ont jamais été representés sous la figure de génies, & il rapporte la description que Pausanias fait de l'un & de l'autre. » Dans une Ville de la Gréce (dit » cet Auteur) on voit une statuë » de femme qui tient de la main » droite un enfant blanc qui dort » & de la main gauche un enfant » qui semble dormir aussi & qui a » les pieds tortus: l'inscription qui » est au pied d'estal marque ce » qu'on sçait d'ailleurs que la fem- » me est la nuit, & les deux enfans » l'un le sommeil & l'autre la mort » dont la nuit est la mere.

Enfin une derniere erreur de M. Maffey, c'est de confondre, suivant Dom Martin, les Juifs avec les Mahométans. *Je ne trouve*, dit-il, *qu'un seul Ange de mort dans la Synagogue des Juifs de Buxtorf.*

A l'égard des Mahométans, on sçait qu'ils en admettent deux; Dom Martin rapporte à ce sujet un passage tiré du Traité des funérailles de Guichard que nous croïons devoir omettre pour ne point trop allonger cet Extrait.

Après avoir rendu compte des conjectures de M. Maffey & de la refutation qu'en fait Dom Martin, nous allons passer à l'explication qu'il donne lui-même du bas-relief dont il s'agit. Dans une matiere si conjecturale il est sans doute plus aisé d'attaquer que d'etablir, ce sera au public à juger si Dom Martin a raison de se croire aussi heureux dans l'un que dans l'autre.

Selon lui, il ne mouroit jamais personne chez les Romains qu'on ne le *conclamat*, c'est-à-dire qu'on ne sonnât aussi-tôt du cor & de la trompette ou de tous les deux à la fois, & cela sans aucun égard au cuivre ou à l'airain, mais pour satisfaire à un Réglement de Police, dont l'origine étoit fort ancienne, dit notre Auteur, si l'on en croit Hygin, & qui l'etoit moins, si on s'en rapporte à Pline.

» Tyrrhenus fils d'Hercule [dit » Hygin (8)] vint habiter l'Etru» rie & y fut l'Inventeur de la » trompette ; ce qui contribua à » mettre cet Instrument en vogue, » c'est l'usage pieux où il l'employa » pour faire revenir les peuples » d'alentour que la cruauté de ses » compagnons avoit éloignés & » dispersés : car comme ces der» niers s'étoient portés à manger » de la chair humaine, les origi» naires du Pays ne vouloient avoir » aucun commerce avec eux. Tyr» rhenus donc ayant perdu un des » siens & voulant guerir ses voisins » de la prévention où ils étoient, » qu'au lieu de l'enterrer, lui & ses » compagnons, en feroient un fe» stin, sonna de la trompette, les » assembla & les pria d'être té» moins eux-mêmes, que bien loin » de manger leurs morts, ils leur » rendoient les honneurs de la » sépulture. Depuis ce tems-là » (continue le Mythologue) on a » donné à la trompette le nom de » Mélodie Tyrrhenienne, & les » Romains, à l'exemple de Tyr» rhenus, ont observé toûjours la » pratique de sonner de la trom» pette quand il leur meurt quel» qu'un & d'assembler leurs amis, » afin qu'ils rendent témoignage » que le mort n'a été ni tué, ni em» poisonné.

Pline, dit notre Auteur, ne va pas chercher si loin l'origine de la conclamation, & il dit, selon Servius (9), que » la véritable raison » pourquoi on lave les morts avec » de l'eau chaude & qu'on les con» clame de tems en tems & par in» tervalles, c'est qu'il est ordinaire » qu'on se trompe sur le jugement » qu'on porte touchant le dernier » soupir que rendent les mourans. » On croit souvent qu'ils l'ont » rendu, bien que cela ne soit pas: » sur quoi il raconte qu'on a vû un » homme placé sur le bûcher don» ner des marques de vie quand » il sentit le feu, mais qu'il fut » étouffé avant qu'on pût le sau» ver : d'où on a pris occasion de » garder les morts pendant huit » jours & de ne les brûler qu'a» près qu'on auroit fait la derniere

(8) Hygin. Fab. 74.

(9) Servius in IV. Æneid. vers. 118.

» conclamation.

Nous avons cru devoir rapporter ces deux passages tout du long, parce que c'est sur eux principalement qu'est fondé le Système de Dom Martin. *Voilà*, s'écrie-t-il, *la conclamation clairement établie.* On la reprenoit plusieurs fois pendant huit jours & singulierement le huitiéme, ensuite on brûloit le corps & l'on remettoit ordinairement au lendemain à enterrer ses cendres.

Il faut bien se garder de croire, suivant notre Auteur, que la conclamation dont il s'agit soit celle par où l'on terminoit les cérémonies des funérailles & qui consistoit dans ces paroles que tous les assistans proferoient à haute voix : (10) *Adieu, adieu, adieu, nous te suivrons tout tant que nous sommes dans l'ordre réglé par la nature.* La conclamation dont je parle, dit Dom Martin, se faisoit incontinent *après que le mort avoit expiré & immédiatement avant qu'on lui fermât les yeux, ou après qu'on les lui avoit fermés & qu'on l'avoit changé de place, je trouve même dans (11) Properce & dans (12) Ovide qu'on pratiquoit quelquefois cette cérémonie pendant qu'on lui fermoit les yeux.*

(10) Servius in III. Æneid. p. 378.

(11) Ast mihi non oculos quisquam inclamavit euntes
Unum impetrassem te revocante diem.
Propert. Lib. 4.

(12) Nec mandata dabo : nec cum clamore supremo
Labentes oculos claudet amica manus.
Ovid. Trist. Lib. 1. Eleg. 2.

Dom Martin se fait faire ici une objection par M. Maffey, qu'il n'a pas de peine à résoudre. Toutes ces autoritez, dira peut-être M. Maffey, (c'est Dom Martin qui le fait parler) établissent assez bien la conclamation & prouvent qu'on y employoit la trompette, mais cela ne décide rien pour le marbre où l'on voit non seulement une trompette, mais un cor.

Notre Auteur répond que les anciens employoient indifferemment le cor ou la trompette aux mêmes usages, ensemble ou séparément ; *d'ailleurs*, ajoûte-t-il, *l'experience nous apprend que ces deux instrumens en particulier produisent le même effet.* Dom Martin prétend même qu'au tems de Pétrone les cors étoient plus en usage que les trompettes pour executer les conclamations d'apparat. Il rapporte, pour le prouver, un passage de cet Auteur. » Trimalcion [dit Pétrone » (13)] voulant regaler les con- » vives d'une musique toute nou- » velle, donna ordre qu'on fît en- » trer dans la salle du festin ceux » qui font métier de sonner du » cor, & s'étendant sur plusieurs » oreillers, qu'il avoit fait mettre » sur l'extrémité du lit ; faites, » dit-il, comme si j'étois mort, » chantez quelque chose de beau à » ma loüange. Aussi-tôt ces gens » sonnerent des airs lugubres, sur- » tout le valet du Libitinaire, qui » étoit le plus apparent de la trou- » pe, se mit à sonner si fort, que » tout le voisinage en fut émû.

(13) Petron. Satyr. Ch. 78

» Ainsi la garde du quartier, » croïant que le feu étoit au logis » de Trimalcion, rompit inconti- » nent les portes, & apportant de » l'eau & des haches, elle usa du » droit qu'elle a de mettre le trou- » ble par-tout.

Ce passage, suivant Dom Martin, tranche toutes les difficultez. Ne pourroit-on pas néanmoins lui demander, pourquoi si c'étoit l'usage de sonner du cor, quand quelqu'un venoit d'expirer, la Garde a cru que le feu étoit à la maison de Trimalcion. Il étoit plus naturel, ce semble, de croire qu'il étoit mort.

Quoiqu'il en soit, c'est, suivant notre Auteur, une *conclamation* que le bas-relief represente, & il conclut du passage de Pétrone qu'on vient de voir, que les deux hommes qui sonnent, l'un de la trompette & l'autre du cor, sont des valets de Libitinaires; ce qui décide encore, selon lui, que les trois personnages couronnés sont les Libitinaires eux-mêmes : *mais avant que de venir à eux, il est à propos*, dit-il, *de faire quelques réfléxions que notre Monument & les Auteurs que j'ai cités offrent naturellement & qui ne sont peut-être nulle part.*

» La premiere est que ceux qui » conclamoient les morts se po- » stoient de maniere que le son de » la trompette & du cor portât sur » leur tête, entrât tout entier dans » leurs oreilles & pénétrât toutes » les sinuositez du corps, où l'ame, » selon les anciens, auroit pû se » cacher.

» La seconde, qu'on découvroit » le sein ou la gorge des person- » nes qu'on vouloit conclamer, » afin que le son des instrumens » fit plus d'impression sur eux & » remuât plus aisément les fibres » où l'ame auroit pû s'attacher.

» La troisiéme, qu'il y avoit » quelquefois un intervalle entre » le moment auquel le mort ren- » doit le dernier soupir & celui où » on le conclamoit, comme il pa- » roît par ces vers de Lucain, qui » décrit exactement tout ce qui se » pratiquoit dans ces momens.

(14) » —— *Sic funere primò*
» *Attonitæ tacuere domus, cum cor-*
» *pora nondum*
» *Conclamata jacent, nec mater cri-*
» *ne soluto*
» *Exigit ad sævos famulorum bra-*
» *chia planctus :*
» *Sed cum membra premit fugiente*
» *rigentia vitâ*
» *Vultusque exanimes, oculosque in*
» *morte jacentes ;*
» *Nec dum est ille dolor, sed jam*
» *metus incubat amens,*
» *Miraturque malum.*

» La quatriéme (15), qu'on les » conclamoit pour la premiere fois » dans la situation même où ils se » trouvoient en expirant & pour

(14) Lucan. Lib. 2. v. 21. & seq.

(15) Ecce jam ad ultimum defletus atque conclamatus processerat mortuus, rituque patrio unus de optimatibus pompâ funebris publici ductabatur per forum. Apul. Metam. Lib. 2.

» la derniere fois au moment même qu'on alloit faire ce qu'on » appelloit alors & ce qu'on ap- » pelle encore aujourd'hui *la levée* » *du corps* pour le porter en terre » ou au bûcher.

» La cinquiéme (16), que les » parens de ceux qui mouroient à » la guerre ou dans des pays étran- » gers ou éloignés ne manquoient » pas de les faire conclamer dans » leur maison, comme s'ils étoient » presens ou qu'ils y fussent morts.

» La sixiéme enfin, que le lit » sur lequel est representée notre » morte, est le lit même sur le- » quel elle devoit demeurer ainsi » le premier jour : les sept jours » suivans, elle devoit être exposée » sur un lit de parade, à l'entrée » de sa maison avec des habits con- » venables à sa dignité, le visage » découvert, & ayant les pieds » (17) sur le seüil de sa porte.

Notre Auteur ajoûte encore que la nuit du huitiéme jour on se rendoit à la place publique où on plaçoit la personne morte vis-à-vis de la tribune aux harangues, & qu'un de ses parens faisoit son oraison funébre, on la portoit ensuite au bûcher & on l'y plaçoit avec le lit de parade où elle avoit été exposée pendant sept jours. Ceux qui lui avoient fermé les yeux, venoient les lui ouvrir & mettoient le feu au bûcher, les assistans alors se partageoient en differentes troupes & célébroient des jeux & formoient des courses & des danses lugubres autour du bûcher. Quand le feu étoit presque éteint on achevoit de l'éteindre en y versant du vin & du lait, on ramassoit les os & les cendres qu'on lavoit pareillement avec du vin, du lait, & on les renfermoit ensuite dans une urne qu'on portoit au sépulcre. Il y avoit une femme qui présidoit aux honneurs des funérailles, & qu'on appelloit pour cette raison *Funera* ou *Funerea.* C'étoit elle qui prenoit l'urne la colloit sur son sein & la portoit ainsi au sépulcre, & tant en ramassant les os & les cendres, qu'en les portant au tombeau elle étoit sans ceinture & sans souliers. Dom Martin pretend que c'est elle que represente la Dame qu'on voit sur le bas-relief assise au chevet du lit de la défunte.

Dom Martin vient ensuite aux trois personnages couronnés, & qu'il pretend être des Libitinaires. *Quatre choses*, dit-il, *sont ici décisives. Les bouillons & la fumée qui sortent du pot, lequel est, pour ainsi dire, à leurs pieds ; la coûtume de laver les morts incontinent après qu'ils étoient expirés ; la boëte que soûtient un de ces personnages, & enfin les deux hommes qui jouent de la trompette & du cor.*

Les Libitinaires étoient chargés de laver les morts, de les parfumer & embaumer, de les porter au bû-

(16) Clamor gratulantium per urbem victores suos pervasit, & ex mœstis domibus quæ conclamaverant suos procurritur in vias. Liv. Hist. Lib. 5.

(17) Ritu naturæ capite hominem gigni mos est, pedibus efferri. Plin. Hist. Lib. VII. Ch. 8.

cher & de là au tombeau, & de fournir généralement toutes les choses necessaires aux funérailles. Ils se tenoient dans le Temple de la Déesse Libitina & ils y tenoient aussi leurs drogues & tout ce qui concernoit leur profession. Ils avoient des valets ou des esclaves sur lesquels ils se déchargeoient d'une partie du travail dont ils étoient quelquefois accablés. Ce qui fait voir qu'ils étoient de condition libre ; mais leur condition n'empêchoit pas qu'ils ne fussent dans le dernier mépris.

Or, suivant Dom Martin, les trois hommes couronnés & qui sont revêtus de toges, preuve de la liberté de leur condition, attendent que la conclamation soit faite pour laver la défunte : *cependant l'eau destinée à la laver chauffe sur un trépied. La fumée & les boüillons qui s'élevent au-dessus du pot marquent qu'on n'employoit à cet usage que de l'eau boüillante, & c'étoit afin que si le son aigu & perçant du cor & de la trompette, ne pouvoit faire revenir le mort ou le mourant de sa létargie, la chaleur de l'eau produisît au moins cet effet.* Ce que l'Auteur assure, qu'il n'avance que d'après Servius. Il observe ensuite que d'abord la fonction de laver les morts avoit appartenu aux femmes, qu'on leur substitua ensuite des hommes qu'on appella (18) *Pollincteurs*, parce qu'ils avoient soin de passer sur le visage du mort de la farine détrempée avec de l'eau pour en ôter la difformité. Nous ne le suivrons pas dans cette digression, mais nous passerons à la raison qu'il rend des couronnes qu'on voit sur la tête des trois personnes qu'il donne pour des Libitinaires. Suivant lui, la couronne de laurier n'étoit pas originairement la marque propre des vainqueurs, comme on se l'est, dit-il, faussement imaginé. Ils ne la prenoient eux-mêmes, au rapport d'un ancien Auteur cité par (19) Pline, que comme un antidote contre le sang qu'ils avoient répandu, & pour se purifier des souillures qu'ils avoient contractées à la guerre : Festus (20) tient le même langage. Les Soldats, dit-il, qui suivoient le char du vainqueur, portoient une couronne de laurier, afin de n'entrer point dans Rome sans être purifiés du sang qu'ils avoient versé, aussi ne se faisoit-il aucune expiation sans laurier.

Dom Martin ajoûte qu'Ovide, Juvenal & mille autres Auteurs assurent que les Payens emploïoient un rameau de laurier pour purifier non seulement les personnes, mais encore toutes les choses qui pouvoient

(18) Romana consuetudo fuit ut mortui lavarentur : ideoque hos qui hoc officium implebant Pollinctores appellatos dicunt qui mortuis os polline oblinebant ne livor appareret extincti. Serv. in Æneid. 9. vers. 488.

(19) Quia suffimentum fit cædis hostium & purgatio ... eadem purificationibus adhibetur. Plin. Hist. Lib. XV. Ch. 30. N. 40.

(20) Laureati milites sequebantur currum triomphantis, ut quasi purgati à cæde humanâ intrarent urbem. Itaque eamdem laurum omnibus suffitionibus adhiberi solitum erat. Festus in Laureat.

voient servir à l'usage de la vie. Théophraste, St Clément d'Alexandrie, Suidas & Hésychius nous apprennent que les anciens regardoient le laurier comme un préservatif général contre toutes sortes d'accidens, c'est pourquoi les uns en mâchoient, d'autres en portoient une branche en guise de bâton, & d'autres enfin en mettoient devant les portes de leurs maisons. Célius-Rhodiginus dit que le laurier passoit pour être un reméde efficace contre les venins (21), l'épilepsie & les démons, & qu'il contribuoit fort à conserver la santé, d'où on avoit pris occasion de faire au commencement de l'année un present de figues & de feuilles de laurier aux Magistrats qui entroient en charge.

Dom Martin conclut de toutes ces autoritez que les Libitinaires portoient des couronnes de laurier, 1°. pour ne pas *funester* les maisons où on les appelloit, 2°. pour n'être pas *funestés* eux-mêmes par le cadavre de ceux ausquels ils venoient rendre leurs services, 3°. pour chasser les mauvais génies, 4°. enfin pour avoir sur eux un préservatif qui les garentît de plusieurs maladies que le laurier avoit, dit-on, la vertu de prévenir.

(21) Credebatur item Laurus efficax adversus venena ..... creditur & Laurus sanitatem conciliare quo argumento lauri folia ineuntibus magistratum calendis Januarii à populo dabantur cum Ischadibus de quîs suo loco. Neque enim obturbat sacer morbus aut Dæmon ubi fuerit laurus. Antiquit. Lect. Lib. V. Cap. 8. pag. 170.

Notre Auteur passe ensuite à l'explication du génie qui éteint son flambeau; on a vû qu'il prétend que c'est un génie qui, selon les anciens, naissoit & mouroit avec nous, nous ne répéterons rien à cet égard. Nous n'entrerons pas non plus dans une digression qu'il fait au sujet d'un Monument que M. Maffey a fait entrer dans sa *Dissertation*. Notre Auteur termine la sienne par quelques remarques sur le chien & les pantoufles de la défunte. Nous renvoyons à l'Ouvrage ceux qui seront curieux de s'en instruire.

Cet Extrait n'est déja que trop long, & nous sommes obligés de remettre au premier Journal le compte que nous nous sommes proposés de rendre de la huitiéme Dissertation, qui a pour titre: *Religion des Egyptiens.*

COURS ABREGE' DE PHYSIQUE, SUIVANT LES dernieres Observations des Académies Royales de Paris & de Londres, avec des additions & corrections considerables. Par G. L le Sage. A Genéve, chez *Barillot*, & fils. 1739. *in*-12. pp. 265. sans un Avertissement qui sert de Préface, & une Addition mise à la fin de 44 pages.

L'OUVRAGE dont nous allons rendre compte est intitulé *Cours abrégé de Physique*. Effectivement, on n'a peut-être jamais traité une matiere si vaste & si étenduë en si peu de paroles. Il se-

ra facile d'en juger par l'exposition même des Questions dont voici l'énumération.

» De la Physique en général. Du » Corps & de ses proprietez. Du » mouvement & du repos. De la » forme des Corps. De la Lumiere. » Des Couleurs. Des Sons. De la » Musique. Des Odeurs & des Sa- » veurs. Du Chaud. Du Froid. Des » Fluides. De la Pesanteur. De la » porosité, transparence, rigidité, » & de la force élastique des corps. » De l'attraction mutuelle des » Corps. De l'Univers & de la » disposition de ses parties. De la » figure de la Terre. Du Soleil. » Des Planétes. De leurs distances » au Soleil. De leur nature. Des » Cométes. Des Etoiles fixes. De » leurs influences. De la matiere » céleste. De la cause du mouve- » ment des Planétes, de l'air & » des météores. Du Barométre. » Des autres qualitez de l'air. Des » vents & de la pluye. De la rosée. » Des Nuées & des Brouillards. » De la Neige & de la Grêle. Des » Exhalaisons. Des Eclairs. Du » Tonnerre. De la Foudre. Des » Corps Terrestres. De la Terre. » Des Corps combustibles. Des » Métaux. Des Sels. Des pierres. » De l'Aiman. De la vertu électri- » que. De l'Eau, du flux & reflux » de la mer. Des Plantes & des » Animaux. Des Insectes. Des » Poissons. Des Oiseaux. De » l'Homme. Du sens commun & » de la mémoire. Du Sommeil & » des Songes. Du Goût, de l'Odo- » rat & de l'Oüie. De l'Organe de » la voix. De la vûë. De l'Imagi- » nation. Des Passions. Des Incli- » nations naturelles. De la fin de » l'étude de la Physique, sçavoir » de la connoissance de Dieu.

Tout cela néanmoins se trouve exposé en 265 pages imprimées *in-12*. On peut partager tous ces articles en suivant l'idée de l'Auteur en cinq principaux.

1°. Du Corps en général & de ses proprietez.

2°. De la disposition de l'Univers & de ses parties.

3°. De l'Air & des Météores.

4°. Des Corps terrestres.

5°. Des Plantes & des Animaux.

Comme nous avons parlé dans les derniers Journaux de plusieurs de ces Questions en donnant l'Extrait de M. Musschenbroek, le public & l'Auteur nous permettront d'en choisir seulement quelques endroits pour faire connoître le goût avec lequel l'Ouvrage a été fait, l'ordre qui y regne & ce qui pourra le caracteriser.

Notre Physicien a reduit tout son Cours en especes de maximes, dont plusieurs sont tirées des Mémoires de l'Académie des Sciences quelques-unes de celle de Londres, & de quelques Journaux Litteraires. Les unes sont des experiences, d'autres des Observations d'Astronomie, rangées sous les classes ausquelles les unes & les autres peuvent appartenir.

L'Auteur ne veut point tirer des conséquences, ni établir des Systêmes; disant lui-même qu'on s'est trop hâté de faire des Hypo-

théses, qu'on doit attendre pour faire des Syftêmes de Phyfique que l'on ait une Hiftoire naturelle complette. M. le Sage condamne par ce jugement les Phyficiens qui ont cru pouvoir travailler à l'arrangement général de l'Univers, foupçonnans que s'ils attendoient la découverte infinie de tous les phénoménes, ils ne fçauroient jamais à quel degré ils doivent s'arrêter, & que par conféquent ils refteroient toûjours plongés dans l'obfcurité des caufes. Il eft vrai que de quelque façon qu'on agiffe, nous retirerons, comme le penfe l'Auteur, un grand avantage de l'étude de la Phyfique, en nous faifant voir la fauffeté de ces premieres idées de l'enfance augmentées par une mauvaife éducation, & aufquelles les fens fe portent volontiers. On pourroit encore ajoûter que l'efprit & le cœur fe réuniffent quelquefois pour trouver du merveilleux dans un effet dont un Phyficien nous feroit voir ou la fimplicité ou l'analogie avec ce qu'on reconnoît pour le plus naturel.

Voici quelques-unes des maximes de notre Auteur. » L'étendue eft » une fubftance divifée, multiple, » ayant des parties diftinctes, fo-li» des, impénétrables, dures, capa» bles de figure & de mouvement.« Il ajoûte à la fuite que l'on n'a aucune certitude que ce foit toutes les proprietez des corps, & que la pefanteur, la cohéfion, la fermentation, le mouvement & le reffort ne foient pas des principes également effentiels.

Nous avons déja averti que l'Auteur avoit négligé les preuves, & s'étoit attaché à rapporter les fentimens de quelques Philofophes. Ainfi nous ne pouvons demander fur quoi ceci fe trouve appuyé.

Dans le premier des articles de notre énumération, l'attraction eft la queftion fur laquelle M. le Sage a ramaffé le plus de maximes. Ceux qui feront curieux de cette matiere confulteront le Chapitre.

Quant au fecond de nos articles qui regarde la difpofition de l'Univers & l'arrangement de fes parties : l'Auteur rapporte les propofitions qui prouvent la figure de la Terre à peu-près fphérique : les fuppofitions qu'on a été obligé de faire pour expliquer les apogées & périgées des Planétes : pourquoi il a fallu abandonner le Syftême de l'immobilité de la Terre & les fuppofitions qu'on a faites pour expliquer les differentes faifons des divers peuples. M. le Sage parle encore du Syftême Cartéfien & Newtonien, il fait une courte analyfe de quelques plantes, de quelques animaux, comme les poiffons. Son Ouvrage finit par une defcription Anatomique de l'homme, à la fuite de laquelle il donne les définitions des diverfes paffions que la nature a imprimées dans tous les hommes. Le terme de paffion fe prend affez volontiers en mauvaife part. Chez des Philofophes il a tout un autre fens. C'eft à la Philofophie à diriger nos paffions

& à nous faire connoître leur vrai objet. Ce mot donc qui par lui-même a quelque chose de revoltant, mérite d'être expliqué, & l'Auteur le définit ainsi : » Les passions ne sont autre chose qu'un » mouvement, quelquefois involontaire de l'ame, causé par ce » que certains objets paroissent » avoir de conforme ou de contraire a notre nature, lequel » mouvement est entretenu & fortifié par le cours des esprits & du » sang.

M. le Sage termine tout ce Volume par une petite digression sur l'utilité de l'étude.

PANEGYRIQUES DES SS. PAR LE PERE DE LA RUE, de la Compagnie de Jesus; avec quelques autre Sermons du même Auteur sur divers sujets. A Paris, chez Pierre *Gissey*, ruë de la Vieille Boucterie, à l'Arbre de Jessé. Et chez Marc *Bordelet*, ruë S. Jacques, à S. Ignace, 1740. *Avec Approbation & Privilége* 2. vol. *in*-12. Tom. second, pp. 394. sans une Table des Matieres.

NOUS avons donné dans le Journal précedent l'Extrait des Pieces qui forment le premier Volume de cet Ouvrage, il s'agit ici du second : il contient trois Panégyriques de Saints, trois Sermons sur les Mysteres de *la Vierge*, trois autres Sermons sur des Cérémonies Religieuses, & un dernier Sermon pour l'ouverture d'un Synode.

Le Panégyrique de *S. Pierre*, c'est le premier des trois, expose l'exemple de ce Saint comme une leçon pour les Justes & pour les pécheurs. Les Justes, pour ne point présumer d'eux-mêmes trop aisément, n'ont qu'a considerer dans *S. Pierre* un Juste qui, malgré la sainteté de son état, tombe dans l'apostasie. Les pécheurs, pour ne point desesperer de leur retour à Dieu & de leur salut, peuvent voir *S. Pierre*, non seulement reconcilié avec Dieu, malgré l'énormité de son crime, mais élevé à la plus sublime dignité de l'Eglise. De ces deux exemples que le Pere de la Ruë presente avec force & avec onction; il resulte deux importantes véritez : point de Juste qui ne doive appréhender de déchoir d'un état si heureux : point de pécheur qui ne doive esperer, en retournant sincerement à Dieu, la suprême Béatitude.

Dans *S. André*, dont le Panégyrique vient ensuite, on voit le premier Disciple, & le premie Apôtre. Le premier Disciple, parce qu'il fut le premier à connoître JESUS-CHRIST. Son premier Apôtre, parce qu'il fut le premier à le faire connoître. Dans l'état de Disciple, sa conduite nous éclaire sur la nôtre, par rapport à nous-mêmes. *S. André*, instruit d'abord dans l'école de *S. Jean*, y puise si bien la connoissance & l'amour de la vérité qu'il se rend le Disciple

de *J. C.* ſans y être déterminé par aucun miracle, ſans y être attiré par aucun exemple, ſans y être engagé par aucun interêt humain: modéle que l'Orateur propoſe, ſelon la remarque de *S. Gregoire*, comme un motif de confuſion pour la plûpart des Chrétiens. Nés dans le ſein de la Religion, inſtruits par des préceptes, environnés d'exemples; ils ſe contentent d'être Chrétiens en ſpéculation, & ils rougiſſent de l'être en pratique.

Dans l'état d'Apôtre, *S. André* donne l'exemple d'un zéle utile au prochain. Après avoir fait connoître *J. C.* à ceux qui devinrent ſes Apôtres, il le fait connoître encore aux Nations étrangeres. Ces Nations ſont diviſées entr'elles, la Foi vient les éclaiter; La paix ne tarde guéres à les unir; quel préjugé en faveur d'une Loi nouvelle, ou plûtôt quelle marque de ſainteté! Enfin, *S. André* meurt pour cette Foi qu'il avoit répanduë: exemples que nous pouvons ſuivre dans tous les tems & dans toutes les conditions. Nous naiſſons inſtruits, pour ainſi dire; quel ſecours pour être Fidéles! Sans aller aux extrémitez de la Terre, nous pouvons concourir à l'établiſſement, à l'affermiſſement de la Foi; il ne faut qu'édifier, par la pratique des vertus, les hommes qui nous environnent. Enfin, nous pouvons ſuppléer aux avantages du martyre par notre reſignation, par notre patience au ſujet des maux de la vie.

Le troiſiéme Panégyrique, & le dernier de ceux que contient ce Recueil, eſt celui de *S. Jean l'Evangeliſte.* L'Orateur conſidere d'abord dans le Saint *le Diſciple*, enſuite l'*Apôtre*, & en troiſiéme lieu l'*Evangeliſte.* » *Jean*, entre les Diſ» ciples, fut le plus ſenſiblement » aimé par JESUS-CHRIST. « Quel fut l'avantage le plus grand que *Jean* recueillit de cette prédilection? Il aima. Mais comment avoit-il mérité d'aimer! Ici l'Orateur approfondit la difference entre le choix que les Princes font de leurs Favoris & le choix que Dieu fait des ſiens. » La faveur des » hommes, fuſſent-ils les maîtres » du monde, eſt aveugle (dit le » P. de la Ruë) ſouvent injuſte; » toûjours du moins, foible & » impuiſſante: Aveugle, qui ne » s'attache qu'aux dehors, ſans » pénétrer dans le fond du ſujet, » qu'elle ne peut appercevoir: In» juſte, ou par l'illuſion qui la » trompe, ou par le caprice de » l'inclination qui la conduit; » Foible & impuiſſante.... puiſ» qu'elle eſt incapable de rien » changer dans la perſonne, ni de » l'enrichir d'une ſeule vertu qui » la diſtingue.... De maniere que » de dire de tel homme qu'il a l'o» reille, qu'il poſſede le cœur du » Prince; ce n'eſt précisément fai» re l'éloge ni du favori ni du maî» tre, « juſqu'à tems que les motifs de cette faveur ſoient connus: » mais il n'en eſt pas de même à » l'égard de Dieu; être aimé de » Dieu, c'eſt dès lors, avec le ſe» cours de Dieu, autant qu'il con-

» vient à la foiblesse de l'homme, » être digne de cet amour. « De-là l'Orateur établit d'une maniere convainquante, que le seul vrai bien est d'être aimé de Dieu : que pour obtenir ce bien, il ne faut que le vouloir, mais le vouloir véritablement.

Jean, consideré comme Apôtre, » est le plus constamment fidéle. » Comme Evangeliste, c'est le plus » éclairé, & celui qui nous donne » les plus hautes idées de Jesus-» Christ.

Il est aisé de reconnoître, par l'onction répanduë dans ces deux dernieres Parties, ainsi que dans la premiere, que l'Orateur est animé du zéle & éclairé par les lumieres qui caracterisent l'Evangeliste dont il fait le Panégyrique.

Des trois Sermons sur les Mysteres de la *Vierge*, le premier est sur l'*Annonciation*, le second sur la *Purification*, le troisiéme sur la *Visitation*. Les deux premiers sont remplis de Préceptes qui regardent particulierement la conduite des Grands. L'exemple de la Vierge dans l'*Annonciation* leur apprend premierement à ne point recevoir les honneurs, les dignitez avec une confiance présomptueuse : secondement, à ne les point posseder avec un orgueil fastueux : & troisiémement, à n'en point remplir avec négligence les devoirs. » Nous nous trouvons toûjours » assez de mérite (dit l'Orateur) » pour les places mêmes qui de-» mandent le plus de dispositions, » de génie. On se console du dé-» faut de capacité ; supposé qu'on » en convienne avec soi-même, » sur la pénétration de l'esprit : Du » défaut de pénétration, sur l'ap-» plication au travail « : & ainsi d'un enchaînement de fausses ressources que notre amour propre étend à l'infini.... » A la premie-» re lueur d'une prospérité naissan-» te ; nous nous laissons infatuer » d'une vaine estime de nous-mê-» mes « : Nous nous enyvrons de l'idée d'une superiorité qui se marque dans notre maintien, dans notre langage, & même jusques dans les égards que nous marquons aux autres, & qui souvent nous en fait perdre tout le fruit : nous attendons, pour devenir modestes, » qu'un revers nous ait » fait descendre & disparoître, « & que nous sert alors ce changement de conduite ? » Etre humble » dans l'humiliation est un médio-» cre mérite, mais ne l'être pas » seroit une extrême folie. Une » troisiéme erreur, c'est de regar-» der les dignitez comme de purs » honneurs, & non comme des » Charges : c'est de ne se proposer » que l'éclat dans les hauts rangs, » & de se dispenser des obliga-» tions «. Indulgens sur leur relâchement dans leurs devoirs particuliers, & sur-tout dans ceux qu'ils ont en commun avec les autres hommes ; les Grands sont sévéres sur l'observation de ces mêmes devoirs à l'égard des gens qui leur sont subordonnés, ils mettent leur vertu à exercer celle des autres ; ils se parent des préceptes, &

chargent autrui des exemples.

Les trois Sermons qu'on trouve ensuite ont pour objet *des Cérémonies Religieuses* ; une *Vêture*, une *Profession*. Il y a deux Sermons sur cette derniere Cérémonie, & l'on reconnoît à l'étendue qu'ils ont l'un & l'autre, sans se ressembler par aucuns détails, combien un sujet Chrétien devient abondant en maximes, en preuves, quand il est employé par un Orateur qui joint aux ressources de l'art les sentimens d'un véritable zéle. Ce même esprit se retrouve encore dans le Sermon suivant sur *la vie exemplaire des Prêtres*. C'est tout ce que contient cette derniere Partie du Recueil.

TRAITE' DES MALADIES VE'NE'RIENNES, TRADUIT du Latin de M. Astruc, Medecin-Consultant du Roi, &c. A Paris, chez Guillaume *Cavelier*, ruë St Jacques, près la Fontaine St Severin, au Lys d'or, 1740. 3. Vol. *in*-12. *Avec Approbation & Privilége.*

CETTE Traduction, quoiqu'elle doive attirer l'attention du Public, n'étoit pas necessaire pour rendre célébre le Traité dont il s'agit : le sçavoir éminent, dès long-tems reconnu dans l'Auteur, & justifié encore par l'Ouvrage même, avoit suffi pour le faire connoître aux Sçavans de l'Europe (*a*). Cependant pour mettre un plus grand nombre de gens à portée de le lire, on a jugé à propos d'en donner la Traduction : d'autant plus que les personnes mêmes ausquelles les matieres de medecine sont indifferentes, trouveront dans les Recherches Historiques que ce Livre renferme de quoi faire naître & remplir leur curiosité. Au surplus nous ne devons pas négliger d'avertir, ainsi que nous en sommes instruits, que cette Traduction, avant d'être mise au jour, a été communiquée à M. Astruc, & qu'il l'a trouvée fidelle ; elle est de M. Jault, Docteur en Medecine.

Ce Traité, tel que M. Astruc l'a composé, est divisé en six Livres. Le premier contient l'Histoire de la naissance, du progrès & du déclin de la maladie vénérienne. L'Auteur observe d'abord que les *Grecs* & les *Romains*, plus heureux que nous, ne l'ont point connuë. Il appuye ce sentiment sur le silence gardé à cet égard par tous les Medecins de l'antiquité, sur celui de tous les Historiens, lors même qu'ils parlent des débauches dont ce fleau auroit dû être la suite : & enfin sur la surprise & l'embarras des Medecins, lorsque ce triste phénoméne parut pour la premiere fois en Europe. Ce fut, selon M. A. un des premiers fruits que nous retirâmes de la découverte du nouveau Monde ; inconvénient qui balance considerablement les avantages de cette découverte. M.

[*a*] Il a été traduit en Anglois & imprimé à Londres en 1738.

A. rappelle à ce ſujet, dans ſa Préface, ce que les Romains diſoient de l'Aſie, en parlant des vices qu'ils en avoient rapportés. *Qu'elle avoit corrompu ſes propres conquérans* (*b*).

De ces differentes Obſervations, M. A. conclud encore, contre l'opinion d'un grand nombre d'Ecrivains : Que la *Lépre* décrite par *Moïſe* n'étoit point le mal dont il s'agit. Il penſe de même au ſujet des infirmitez dont *Job* (*c*) & *David* furent affligés : la lépre des Juifs, décrite par *Moïſe*, étoit, ſelon l'aveu des Docteurs (*d*), la même que celle des *Arabes*, & entierement differente, ſuivant l'opinion de M. A. de la maladie dont il eſt queſtion dans ſon Traité.

Mais quel eſt le tems où cette maladie s'eſt fait connoître en Europe ? M. A. place cette époque ſous le regne de *Charles VIII.* Roi de France, lorſqu'il s'empara du Royaume de Naples depuis 1494. juſqu'en 1496. Notre Auteur, en premier lieu, cite pour autorité ce qui a été écrit à ce ſujet par pluſieurs Auteurs contemporains. En ſecond lieu, il examine les paſſages qui paroiſſent contraires à cette même époque, & qu'on tire des Ouvrages de quelques Medecins & de quelques Chirurgiens qui ont écrit avant l'année 1494.

Dans l'examen que M. A. fait de ces mêmes Ecrits, il rapporte certains Statuts dignes de curioſité à bien des égards. C'eſt un Réglement fait en 1347. & par conſéquent avant la découverte du nouveau Monde par *Jeanne I. Reine de Naples & Comteſſe de Provence*, touchant la diſcipline qui devoit être obſervée à *Avignon*, dans ces *lieux* qu'il eſt plus facile & plus convenable de détruire que de diſcipliner (*e*). Il commence ainſi : » L'an mil trois cens quarante-» ſept, & le huitiéme du mois » d'Aouſt, notre bonne Reine » *Jeanne* a permis un lieu, *&c*.... & » ordonne à toutes les femmes dé-» bauchées de porter, pour être » connuës, une Eguillette rouge » ſur l'épaule gauche «. La ruë & l'étenduë du terrain que doit occuper ce lieu privilégié ſont enſuite déſignées, avec cette circonſtance très-ſinguliere : » Que la porte en » ſera fermée à clef, afin qu'aucun » jeune homme n'y puiſſe aller » ſans la permiſſion de l'Abbeſſe » ou Baillive, qui tous les ans ſera » élûë par les Conſuls «. La Reine défend enſuite très-expreſſément aux habitantes de cet azile, » d'a-

[*b*] Florus, Liv. III. Chap. 12.

(*c*) M. Aſtruc cite François Vatable, Cyprien de Citeaux, Dom Calmet & autres, qui, dans un Commentaire ſur Job, ont, ſans fondement, adopté l'opinion contraire.

[*d*] Thomas Bartholin, dans ſon Traité *De Morbis Biblicis*.

Et Jean le Clerc, dans une Diſſertation ſur la Lépre des Juifs, Tom. III. de ſon Commentaire ſur la Bible.

[*e*] Il eſt intitulé : STATUTS DU LIEU PUBLIC DE DE'BAUCHE D'AVIGNON. Il eſt écrit en Provençal & rapporté par M. A. avec la Traduction.

Paſquier, dans ſes Recherches, fait mention de pareils Statuts pour la Ville de Toulouſe. Liv. VIII. Chap. 35.

» voir

» voir aucune dispute ni jalou- » sie entre elles. . . . Elle ordonne » au contraire qu'elles vivent en- » semble comme sœurs.

La Reine ordonne encore, & cet article est le plus remarquable par rapport à la question dont il s'agit, » que tous les samedis *la Baillive* » & un *Chirurgien* proposé par les » Consuls, visiteront chaque Cour- » tisanne; & s'il s'en trouve quel- » qu'une qui ait contracté du mal... » qu'elle soit séparée des autres..... » afin qu'on évite les maux que la » jeunesse pourroit prendre.

M. A. refute ainsi la conséquence qu'on tire de cet article pour soûtenir l'ancienneté du mal en question. Pour se prévaloir, dit-il, de cette Anecdote, il faudroit commencer par prouver qu'il n'y avoit point anciennement d'autres maux causés par la prostitution, que ceux du genre vénérien. Il fait ensuite une énumération d'autres maladies ausquelles les femmes qui s'abandonnent à plusieurs hommes sont sujettes. D'où il conclud que l'Ordonnance de *Jeanne de Naples* peut n'avoir eu d'autre objet que les maladies de cette espece & non celles dont la source, selon lui, est venuë du nouveau Monde.

A l'égard de l'esprit du Réglement en général, M. A. remarque que de pareilles Régles de bienséance établies, ou seulement maintenuës par une jeune Reine, car celle-ci n'avoit alors que 23 ans, ont pû, & peut-être avec justice, donner lieu à ce que les Historiens ont écrit d'elle. A les en croire, il ne manqua à *Jeanne de Naples* qu'une éguillette sur l'épaule, qu'elle négligea de porter.

Dans le reste de ce premier Livre, M. A. approfondit l'origine de la maladie dont il fait l'Histoire. C'est, selon lui, de l'Isle Espagnole, aujourd'hui S[t] *Domingue*, qu'elle a été transmise en *Espagne*, d'*Espagne* à *Naples* : de ces deux Pays *en France* : & c'est de tous les trois qu'elle s'est répanduë dans le reste de l'*Europe*, dans l'*Asie* & dans l'*Affrique*. Il ajoûte qu'il y a cependant sous la Zone torride d'autres Pays où cette même contagion semble avoir été naturelle. Il examine ensuite les périodes qu'elle a eus jusqu'à present en Europe : Ceux que l'on peut conjecturer qu'elle aura encore : d'où il tire cette conséquence consolante : Qu'ayant diminué sensiblement jusqu'ici, quoique d'une maniere bien lente, il y a lieu de croire qu'elle continuera de décliner, & qu'enfin elle disparoîtra un jour. Il termine ce premier Livre en rapportant d'anciens Réglemens faits sur cette maladie, concernant l'exil prononcé contre ceux qui en étoient affectés : les aumônes & les autres secours que le gouvernement leur faisoit donner ou que leur procuroient des exhortations faites par des Prélats. Eclaircissemens très-curieux, en ce qu'ils font connoître quel étoit anciennement l'état malheureux de ces sortes de malades, & la pitié qu'on avoit d'eux, fondée parti-

culierement ſur la nouveauté de leur maladie.

Dans le ſecond Livre M. Aſtruc explique la nature, le caractere, la propagation, du *virus vénérien.* Il fait l'énumération circonſtanciée des differentes méthodes employées pour le traitement de ce mal : il marque les tems où ces méthodes ont regné & les noms de ceux qui les ont pratiquées : il rend compte des diſputes élevées ſur l'excellence de chacun de ces remedes ; & fait connoître la juſte préference donnée enfin aux *frictions mercurielles.* Ce Livre & le précédent éclairciſſent donc les difficultez *hiſtoriques*, *phyſiologiques*, & *pathologiques.* Ce qui forme le premier des trois Volumes de cette Traduction. Ce même Tome contient encore la Traduction de la Préface de M. A. Un avis du Traducteur, & une Liſte Chronologique des Auteurs qui ont écrit ſur la maladie dont il s'agit, depuis ſa naiſſance en 1494. juſqu'en 1737.

Le troiſiéme Livre comprend ce qui concerne proprement la Medecine, M. A. ne regardant les queſtions qu'il a ſi bien diſcutées dans les deux Livres précédens, que comme un Ouvrage préliminaire. Il traite dans celui-ci de toutes les maladies vénériennes qu'il appelle *locales*, c'eſt-à-dire, de celles qui ſont comme les avant-coureurs de la maladie principale qu'il nomme *univerſelle* ou *confirmée*, & qu'il n'examine que dans le Livre ſuivant. Il expoſe donc ici les ſignes diagnoſtics & prognoſtics de chaque maladie *locale* : Il donne enſuite, d'une maniere très-étendue & tres-inſtructive, la méthode ſpécifique de guerir chaque genre & chaque degré de ces mêmes maladies : ce qui fait la matiere du ſecond Tome de cette Traduction.

Le quatriéme Livre comprend, comme nous venons de le dire, les cauſes, les ſignes & le traitement de la maladie vénérienne appellée par l'Auteur : *univerſelle* ou *confirmée*, c'eſt-à-dire, répanduë dans la maſſe du ſang. C'eſt ce qui forme le troiſiéme Tome de cette Traduction. Dans les onze premiers Chapitres, outre l'expoſition des cauſes, des ſymptomes & de la curation de ce Mal par l'uſage des frictions ; on trouve des Obſervations très-importantes ſur des maladies qui reſtent quelquefois après ces mêmes frictions : l'Auteur diſtingue celles qui ſont guériſſables & celles qui ſont preſque incurables. Dans les 17 derniers Chapitres M. Aſtruc propoſe quelques remédes particuliers qui ſont excellens, ou du moins crus tels, pour les maladies *locales* & pour l'*univerſelle*.

Il faut obſerver que le Traducteur s'arrête à la fin de ce quatriéme Livre : on lit dans une note jointe à la Préface, qu'il n'a pas cru les deux derniers Livres de ce Traité neceſſaires aux perſonnes pour l'utilité deſquelles il a traduit les quatre premiers. Nous allons rendre compte ici ſommairement de ce que contiennent le 5[me] & le ſixiéme Livre : outre qu'ils ren-

dent ce Traité plus complet, ils ne méritent pas moins par eux-mêmes, ainſi que les précedens, l'attention des Lecteurs éclairés.

Ces deux Livres forment non-ſeulement une Bibliothéque Chronologique des Auteurs qui ont écrit ſur le ſujet ici traité, mais on y trouve encore en extrait tout ce qu'il y a de remarquable dans leurOuvrage. Eclairciſſemens d'autant plus utiles qu'ils peuvent ſervir à démaſquer certaines pratiques, prétenduës nouvelles, que propoſent les Charlatans, & qui ne ſont la plûpart que des remedes abandonnés dès long-tems comme inutiles ou même comme dangereux. Ces extraits ſont rangés dans un ordre Chronologique. Le cinquiéme Livre traite des Auteurs qui ont écrit depuis la naiſſance de ces maladies juſques en 1600. Le ſixiéme Livre continue cette énumération & ces remarques juſqu'au tems où M. Aſtruc donne ſon Traité.

De tout ce qui eſt rapporté dans ce ſixiéme Livre, il reſulte quelques obſervations ou maximes très-importantes que M. A. employe dans ſa Préface, & qu'il regarde comme évidentes. Nous allons en expoſer ici quelqu'une avec brieveté; c'eſt ainſi que nous terminerons cet Extrait.

» Que le mal dont il s'agit ne » peut jamais s'engendrer de lui-» même, & qu'il n'eſt qu'un le-» vain étranger qui ſe renoûvelle » toûjours.

» Que ce levain, caché quelque-» fois pluſieurs années dans le ſang » ſans action & par conſéquent » ſans donner aucun ſigne d'exi-» ſtence, peut ſe développer ſubi-» tement & même avec une extrê-» me violence.

» Que le *Mercure* & les *prépara-» tions mercurielles* ſont l'unique » remede & dont l'effet eſt toû-» jours ſûr, pourvû qu'ils ſoient » employés avec précaution.

Nous aurions lieu d'ajoûter à cet Extrait de juſtes obſervations ſur l'étenduë, l'ordre & la clarté que M. Aſtruc a données à ce Traité. Mais ſes Ouvrages précédens & le témoignage de tant d'auditeurs qui vont journellement au Collége Royal recueillir ſes leçons de Medecine, ne nous laiſſent rien à dire de nouveau ſur ſa maniere d'obſerver, de penſer & d'écrire.



HISTOIRE MILITAIRE DE CHARLES XII. ROI DE SUEDE, depuis l'an 1700. *jusqu'à la Bataille de Pultowa en* 1709. *écrite par ordre exprès de Sa Majesté : par M. Gustave Adlerfeld, Chambellan du Roi. On y a joint une Relation exacte de la Bataille de Pultowa, avec un Journal de la retraite du Roi à Bender.* A Amsterdam, chez J. *Wetstein* & G. *Smith. in*-12. Tom. I. pag. 434. sans l'Epître Dédicatoire adressée au Duc de *Scheleswig-Holstein*, & sans la Préface. Tom. II. pp. 527. Tom. III. pp. 547. & Tom. IV. pp. 240.

QUOIQUE l'on ait déja plusieurs Histoires des Campagnes de Charles XII. le Livre dont nous allons donner l'Extrait n'en mérite pas moins d'être lû par les Militaires & même par tous ceux qui veulent être instruits avec exactitude de ce qui s'est passé de plus mémorable dans leur siécle. Un Ecrivain, qui a vêcu dans les Camps du Héros dont il raconte les exploits, doit en faire des recits plus fidéles que les Auteurs qui n'ont composé leurs Histoires que sur les Mémoires d'autrui, & qui ont parlé de guerre sans l'avoir jamais vû faire. Il est comme impossible que ces derniers donnent à connoître ce qu'il y a eu de singulier ou de merveilleux dans une action, aussi-bien que celui qui s'y est trouvé. C'est au Pilote, dit Virgile, à nous entretenir des vents, c'est au Laboureur à discourir sur l'Agriculture.

Notre Auteur, fils de Charles Adlerfeld, Trésorier ou Maître des comptes à la Cour de Suede, naquit en 1671. Son grand-pere avoit été Stadhalter de Rével en Livonie. Gustave Adlerfeld, après avoir fait ses études à Upsal, parcourut une partie de l'Europe; comme ont coûtume de le faire les jeunes gens de son Pays, & après quelque séjour en France, il retourna dans sa patrie, attaquée pour lors par les Rois de Pologne & de Dannemark & par le Czar de Moscovie, ligués en 1700. contre elle. Il y fut presenté par le Duc de Holstein-Steswig au Roi Charles XII. qui dès lors le mit au nombre des Gentilshommes attachés particulierement à son service. Mais le jeune Adlerfeld, retenu par ses affaires domestiques, ne fut pas en état de suivre le Roi, lorsque ce Prince, après avoir fait la paix avec le Roi de Dannemark, s'embarqua pour passer dans la Livonie qu'il alloit défendre contre Auguste Roi de Pologne, qui, à la tête d'une puissante armée, attaquoit cette Province de la Couronne de Suede. Ce ne fut donc qu'en l'année mil sept cens un que notre Auteur se rendit à l'Armée Suedoise qui faisoit la guerre en Livonie. Le Roi informé que M. Adlerfeld, avoit entrepris d'écrire un Journal des Campagnes des Suedois, depuis la guerre commencée en mil sept cens, & après

avoir vû le commencement de cet Ouvrage, eut la bonté d'honorer de son approbation l'Auteur & de l'exhorter à le continuer. Charles XII. fit encore plus. Il donna ordre à son Conseil de fournir à M. Adlerfeld les Mémoires necessaires, & il chargea ses Généraux & les principaux Officiers de son armée, de lui communiquer les relations de toutes les actions de guerre, tant sur terre que sur mer. C'est avec ce secours que l'Auteur a continué son Journal jusqu'à la bataille de Pultowa en 1709. où il fut tué d'un coup de canon à côté du brancar sur lequel le Roi, qui étoit blessé, se faisoit porter.

Jamais Ouvrage n'a couru plus de risque de se perdre que celui dont nous parlons. Il n'a été conservé que par une espece de miracle, & voici comment. Le Prince Maximilien Emanuel de Wirtemberg s'étant attaché au Roi de Suede, le Roi mit notre Auteur auprès de son nouvel ami, qui étoit encore dans la premiere jeunesse, comme un homme de confiance dont il pouvoit suivre les conseils. M. Adlerfeld étoit encore auprès du Prince de Wirtemberg en cette qualité, lorsque la fameuse bataille de Pultowa fut donnée. Le Télémaque, si j'ose m'exprimer ainsi, y fut fait prisonnier & le Mentor y fut tué. Leur bagage y fut pris par l'ennemi, & c'étoit dans un des coffres de ce Bagage que se trouvoit l'Ouvrage dont nous rendons compte aujourd'hui. Heureusement le Czar mit le Prince de Wirtemberg en liberté, & même il ordonna qu'on lui rendît son bagage parmi lequel celui de M. Adlerfeld se trouvoit confondu. Ainsi le manuscrit de ce dernier fut recouvré. Le Prince de Wirtemberg étant mort quelques mois après la bataille de Pultowa, le manuscrit dont nous venons de parler fut envoyé à Stutgard, où il fut remis dans la suite à un des freres de l'Auteur, Charles Adlerfeld. Celui-ci étant mort en 1722. l'Ouvrage passa entre les mains de Charles Maximilien - Emmanuel Adlerfel, fils unique de l'Auteur. C'est ce fils qui a fait la Traduction Françoise du Journal de son pere, laquelle on vient de publier. Notre Langue est à present d'un usage si commun dans le Nord, qu'on ne doit point être surpris qu'un étranger la sçache assez bien pour l'écrire.

La destinée de M. Gustave Adlerfeld étoit de trouver des Traducteurs dans sa propre famille. Dès l'année mil sept cens sept une partie de son Journal fut traduite en Langue Allemande par . . . . . de Steben qu'il avoit épousée en mil sept cens quatre, & qui étoit fille de M. de Steben, un des Membres de la Régence des Duchez de Bremen & Werde, établie à Staden, & cette traduction fut même imprimée alors à Wirman. Il est rare qu'une femme rende de pareils services à son mari.

» Comme l'illustre famille de » notre Auteur (c'est l'Editeur qui » parle) s'est distinguée d'une ma-

» niere éclatante ſous le régne de » Charles XII., & qu'elle occupe » encore aujourd'hui des emplois » honorables, nous croyons que » le public verra ici avec plaiſir » quelques circonſtances qui con- » cernent les freres de Guſtave Ad- » lerfeld. « Les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de tranſcrire ici ce que dit cet Editeur du mérite & de la fortune des trois freres de notre Auteur. Nous rapporterons ſeulement ce qu'il nous apprend concernant Charles-Maximilien-Emmanuel Adlerfeld, qui, comme Traducteur du Livre de ſon pere, ſemble avoir droit d'occuper ici quelques lignes.

» Charles naquit à Wiſmar en » 1706. Il fut envoyé aux deux » Ponts quand le Roi Staniſlas y » faiſoit ſa réſidence. Son oncle » Charles Adlerfeld l'y fit élever » avec beaucoup de ſoin, & le » prit avec lui dans un voyage » qu'il fit à Paris en 1717. Après » la mort de ſon oncle arrivée en » 1722. il entra au ſervice du Hol- » ſtein. En 1725. il ſe rendit à » Vienne pour y faire les fonctions » de Secretaire d'Ambaſſade. De- » puis huit ans, il eſt attaché à la » perſonne du Prince héréditaire, » à preſent Duc de Holſtein, en » qualité de Gentilhomme de ſa » Chambre.

Le Livre dont nous donnons l'Extrait contient, outre le Journal de M. Adlerfeld, une Relation de la bataille de Pultowa, & de la retraite du Roi de Suede à Bender, après cette malheureuſe journée. Ces deux morceaux d'Hiſtoire ſont de la main de perſonnes qui ont été les témoins oculaires des évenemens qu'ils racontent. Le dernier avoit été déja imprimé à Hambourg, mais interpolé & défiguré par les additions que le Libraire y avoit fait faire par des vûes intereſſées & qu'il eſt facile de deviner. On le donne aujourd'hui tel qu'il a été revû & corrigé par M. le Baron de Neugebaver, qui fut l'un de ceux qui accompagnerent le Roi de Suede dans ſa retraite en Turquie, & qui eſt à preſent Chancelier de Sa Majeſté Suedoiſe pour la Poméranie. S'il eſt des Livres à qui le monde ne ſçauroit rendre la juſtice qu'ils méritent, ſans en connoître les Auteurs, ce ſont les Livres qui contiennent l'Hiſtoire des grands évenemens arrivés de nos jours. Il en eſt de ces Auteurs comme des témoins. Leur caractere perſonnel donne toûjours ou plus ou moins de poids à leurs dépoſitions. Nous nous contenterons de rapporter ici quelques endroits du Livre dont il s'agit. Les évenemens qui en ſont la matiere ſont ſi recens, ils ſont ſi mémorables que perſonne ne les peut avoir oubliés.

Le premier Volume contient ce qui s'eſt paſſé depuis la guerre que le Roi Auguſte, le Czar & le Roi de Dannemark commencerent la derniere année du dix-ſeptiéme ſiécle contre la Suede & ſes alliés, juſqu'au mois de Juillet de l'année 1703. incluſivement. Deux des

principaux évenemens qui arriverent la premiere année de cette guerre, furent le paſſage de la Duna par l'armée Suedoiſe & la levée du ſiége de Nerva attaquée par les Moſcovites qui furent forcés dans leurs lignes par Charles XII. Il nous a paru que M. Adlerfeld rapportoit pluſieurs particularitez de ces deux actions de guerre qui ne ſont point ailleurs. On trouve encore dans ſon Livre deux Cartes Topographiques des lieux où les armées combattirent, & qui, ſuivant le proverbe Italien; Que le crayon fait tout comprendre, donnent une idée claire de ce qui ſe paſſa ſur ce terrain. Elles ont été communiquées par M. Wolf, un des Gentilshommes de M. le Duc de Holſtein & fils de M. Wolf, Major Général & Commandant de Tonningue.

Le ſecond Volume du Journal de M. Adlerfeld commence au mois de Juillet de l'année mil ſept cens trois, & ne finit qu'au mois d'Août de l'année 1706. Ainſi c'eſt dans ce Volume qu'on lit le recit de trois grandes actions de guerre, de la dépoſition du Roi Auguſte, de l'élection du Roi Staniſlas, de l'invaſion que le Roi de Suede fit en Saxe.

On voit dans le troiſiéme Volume l'établiſſement des quartiers des Suedois dans la Saxe, la prudence avec laquelle ils y réglérent les contributions, le bon ordre qu'ils y maintinrent & l'execution rigoureuſe des témeraires qui oſerent enfraindre les ordonnances que fit Charles XII. pour maintenir la tranquillité publique dans un Pays ennemi & qu'on pouvoit même regarder comme un Pays conquis à force ouverte & ſans capitulation. Quoique M. Adlerfeld ne nous diſe point nettement que le Comte Piper, principal confident de ce Prince, ſe fût laiſſé gagner par Mylord Marlebourough, comme le crut toute l'Europe, cependant le ſoin avec lequel il rapporte le tems & le nombre des conferences particulieres du Général Anglois & du Miniſtre Suedois fait penſer qu'il y ſoupçonnoit du miſtere. Perſonne n'a oublié que l'expedition dont nous venons de parler ſe termina par le célébre Traité ſigné entre le Roi de Suede & le Roi Auguſte dans Alt-Ranſtad au mois de Décembre (en 1706.), & par lequel ce dernier renonçoit à ſes droits ſur la Couronne de Pologne comme à l'alliance du Czar de Moſcovie avec lequel il avoit été juſques là ligué contre la Suede.

Le reſte du troiſiéme Volume contient ce qui ſe paſſe juſqu'à la bataille de Pultowa où l'Auteur fut tué.

Nous avons déja dit que le quatriéme Volume de l'Ouvrage dont nous donnons l'Extrait contenoit une relation très-détaillée de cette journée célébre ſi funeſte aux interêts de la Suede, quoique très-glorieuſe pour ſon Roi dont elle mit les vertus dans tout leur jour. Voici le précis de ce morceau d'Hiſtoire.

Tandis que ce Prince étoit encore en Saxe, il souhaita de faire aussi la paix avec le Czar, mais il s'y trouva une difficulté insurmontable. D'un côté le Roi de Suede ne vouloit point que ce Prince conservât aucune place qui lui donnât entrée dans la mer Baltique, & de l'autre côté le Czar ne pouvoit pas se resoudre à l'abandonnement de la Ville de Petersboug qu'il avoit bâtie sur un fleuve qui se rend dans cette mer & au milieu d'un Pays qu'il avoit conquis depuis la rupture.

Le Roi de Suede crut donc qu'il ne pouvoit forcer le Czar à subir la condition qu'il lui vouloit imposer, qu'en pénétrant dans la Moscovie, & même en se rendant maître de la Capitale de l'Empire des Russes. Charles pouvoit tenir plusieurs routes pour y arriver, & l'Auteur explique quelles étoient les difficultez qui se rencontroient dans chacune de ces routes. Enfin le Roi fut déterminé par les circonstances à prendre celle qu'il suivit. Mazeppa qui commandoit les Cosaques Sujets du Czar dont il étoit mécontent, offroit de l'abandonner comme de fournir des vivres à l'armée Suedoise, si elle prenoit la route de l'Ukraine, & de la joindre même avec un gros corps de Cavalerie. D'ailleurs on sçavoit le dessein du Czar qui étoit de se retirer devant les Suedois à mesure qu'ils avanceroient, de désoler son propre Pays pour ôter la subsistance, principalement à la Cavalerie de l'ennemi. Or le terrain de l'Ukraine, où habitent les Cosaques, est si fertile & l'herbe y croît si promptement que quelques dégats qu'on y ait faits, les chevaux y trouvent toûjours assez de nourriture. Le Roi de Suede & le Roi Stanislas firent donc un Traité avec Mazeppa qui s'obligea de mettre l'Ukraine sous la Souveraineté de la Pologne, à condition qu'elle lui seroit inféodée & qu'il la tiendroit sous la mouvance de cette Couronne, ainsi & de la même maniere que le Duc de Courlande tient son fief, & qu'il aideroit de tout son pouvoir le Roi de Suede.

Voici quel étoit le projet de campagne de ce Prince, lorsqu'en mil sept cens huit il partit de la Pologne où il étoit revenu après le Traité d'Alt-ranstald, pour entrer sur le territoire du Czar. Outre la grande armée qu'il commandoit en personne, il laissa un gros corps de Troupes au Général Lewenhaupt, avec ordre de ramasser le plus de vivres qu'il lui seroit possible, & de se joindre au rendez-vous qu'il lui donna en Ukraine. Le Major Général Crassau qui commandoit un autre corps, devoit rester en Pologne auprès du Roi Stanislas, pour aider le nouveau Monarque à pacifier la Pologne qui étoit encore troublée par les amis du Roi Auguste. Dès que la Pologne auroit été calmée, & l'on pouvoit se flatter qu'elle le seroit bien-tôt, le Roi Stanislas & le Major-Général Crassau devoient à la tête du corps des Suedois que

commandoit le dernier & à la tête de l'armée de la Couronne & de celle de Lithuanie, faire une irruption dans les Etats du Czar, ce qui auroit operé une grande diversion de ses forces. Le Roi de Suede en avoit encore ménagé une autre. Le Major-Général Lybecker qui commandoit en Ingrie, avoit ordre d'attaquer le Czar de ce côté-là. Ainsi le Roi de Suede pouvoit esperer qu'il n'auroit à combattre sur sa route que le tiers des forces de son ennemi. Ce projet, le plus judicieux peut-être que Charles XII. eut formé, ne réussit en aucune maniere. La Pologne ne put être pacifiée. L'armée d'Ingrie ne fit rien de ce qu'on attendoit d'elle & Lewenhaulpt joignit tard la principale armée, & encore ne la joignit-il qu'après avoir perdu une partie de ses Troupes & toutes ses munitions. C'est ce qu'explique très-distinctement l'Auteur de notre Relation. Le froid excessif de 1709. & la disette maltraiterent encore la grande armée qui se trouva reduite à moins de vingt mille combattans lorsqu'au mois de Juillet de cette même année, le Czar vint l'attaquer avec quatre-vingt mille. Ce Prince, à la faveur des évenemens qui arrivent, empêche les diversions projettées par le Roi de Suede, d'avoir leurs effets, il avoit réuni presque toutes ses forces avant que d'en venir à l'action décisive de Pultowa. On sçait les suites de la bataille qu'il gagna auprès de cette Place, & dont on voit un plan figuratif qui aide beaucoup à la clarté de la narration.

On trouve à la tête du Livre dont nous venons de donner l'Extrait, un portrait du Héros dont il contient l'Histoire, & qui a été gravé sur celui que le S[r] Kraft peignit en mil sept cens dix-sept. On voit aussi à la fin du troisiéme & du quatriéme Volumes plusieurs vers faits à la loüange de ce Prince aussi admiré des étrangers, qu'il étoit respecté de ses Sujets.

* Cette Histoire Militaire de Charles XII. s'imprime à Paris chez Giffey, Libraire-Imprimeur, ruë de la vieille Bouclerie.

TRANSACTIONS PHILOSOPHIQUES DE LA SOCIETE' Royale de Londres, années 1733. *&* 1734. *traduites par M. de Bremond.* A Paris, chez *Piget*, Quai des Augustins, à l'Image S. Jacques, 1740. *in*-4°. pag. 280. & 338. planch. détach. XI. *sans y comprendre une Carte des lieux où les differentes longueurs du Pendule à secondes ont été observées, comprenant toutes les Observations qui en ont été faites par divers Astronomes de l'Académie Royale des Sciences, de la Societé Royale de Londres*, &c. *depuis* 1670. *jusques & compris celles qui ont été faites en* 1735. 1736. *&* 1737. *à Paris, en Amérique & en Laponie, par ordre du Roi & de l'Académie Royale des Sciences, pour déterminer la figure de la Terre, avec les Tables calculées d'après ces obser-*

vations par Messieurs Newton, Bradley & de Maupertuis, dressée par Philippe Buache de l'Académie des Sciences, gendre de feu M. Delisle, premier Géographe du Roi & de la même Académie, 1740.

CE nouveau Volume, qui est une preuve de la fidelité de M. de Bremond à remplir ses engagemens, en est en même tems un gage pour l'avenir, & les notes excellentes qu'on y trouve font voir que cet Auteur, qui est Membre de l'Acad. Royale des Sciences, a un mérite bien superieur a celui d'un Traducteur ordinaire. Nous ne craignons pas de dire qu'elles rendent son Ouvrage utile à ceux-mêmes qui entendant l'Anglois, seroient en état de se passer d'une Traduction.

Les quatre Trimestres de l'année 1733. contiennent 36 Mémoires dont voici les titres rangés par ordre de matieres, en supprimant, pour abreger, les qualitez des Auteurs, ainsi que nous l'avons déja fait & que nous avons annoncé, que nous le ferions dans la suite.

HISTOIRE.

1. *Projet pour éclaircir l'Histoire de Russie, en publiant de tems en tems les Pieces séparées qui doivent former le Recueil de tous les Mémoires qui regardent cette Nation :* par M. Ger. Frederic *Müller*, & traduit de l'Allemand par M. *Zolman*.

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

1. *Description d'un Barométre, dans lequel on peut augmenter, suivant qu'on le juge à propos, l'Echelle de variation :* par M. Jean *Rowning*.

2. *Mémoire sur l'air humide de la mine de charbon de M. le Chevalier Jacques Lowther, éloignée de la mer de 20 lignes :* par M. Jacques *Lowther*.

3. *Lettre de M. Richard Lewis d'Annapolis en Maryland à M. Collinson sur un tremblement de terre & sur une explosion dans l'air.*

4. *Observations Magnétiques faites aux mois de May, Juin & Juillet* 1732. *dans l'Ocean Occidental & Description d'une Trombe d'eau:* par M. Joseph *Harris*, communiquée par M. Georges *Graham*.

5. *Histoire d'un Tremblement de terre qui a désolé en* 1731. *la Pouille & presque tout le Royaume de Naples :* par M. Nicolas *Cyrilli*.

6. *Histoire Physique de l'air & de la terre à Naples en* 1732. par le même.

7. *Extrait des Journaux Météréologiques, communiqués à la Societé Royale, avec des Remarques :* par M. Guillaume *Derham*.

8. *Observations Météréologiques & Magnétiques faites dans un voyage à la Baye d'Hudson en* 1731. par le Capitaine Christophe *Middleton*.

9. *Registres Mortuaires de la Ville de Dresde pendant* 100 *ans, c'est à-dire depuis* 1617. *jusqu'en* 1717. *contenant le nombre des mariages, des naissances, des morts,*

communiqués par M. Conrad *Sprengell.*

10. *Registres mortuaires de la Ville Imperiale d'Ausbourg, depuis l'année* 1501. *jusqu'en* 1720. *inclusivement, contenant le nombre des mariages, des naissances, des morts:* communiqués par le même.

11. *Remarques sur les Registres mortuaires des Villes de Dresde & d'Ausbourg* : par Guillaume *Maitland.*

12. *Extrait d'un Livre intitulé:* Christiani Ludovici *Gersten* tentamina Systematis novi ad mutationes Barometri ex naturâ Elateris aërei demonstrandas : cui adjecta sub finem Dissertatio Roris decidui errorem antiquum & vulgarem per observationes & experimenta nova excutiens.

ANATOMIE.

1. *Eclaircissement de l'Essay sur l'usage de la bile dans l'économie animale :* par M. Alexandre *Stuard.*

2. *Lettre de M. Evan Davies sur le succès de l'inoculation de la petite vérole faite à quelques enfans à Haverford-west dans le Comté de Pembrock.*

3. *Description des simptomes qui surviennent après avoir mangé des fruits de jusquiame ou hannebanne, avec leur guerison & quelques remarques* : par M. *Hans* Sloane.

4. *Extrait d'un Ouvrage intitulé:* Ostéographie *ou* Anatomie des os, *par M. Guil. Cheselden :* par M. Jean *Belchier.*

CHIMIE.

1. *Experiences sur le Mercure* : par M. Herman *Boerhaave.*

2. *Experiences faites en presence de la Societé Royale le* 13 *Novembre* 1731. par M. Sigismond Auguste Frobenius, *avec son Esprit de vin étheré & son Phosphore d'urine.*

3. *Experiences sur le Phosphore d'urine qui peuvent servir à expliquer celles de M. Frobenius & differentes Observations pour développer la nature de cette surprenante production chimique :* par M. Ambroise-Godefroy *Hanckewitz.*

BOTANIQUE.

1. *Catalogue des* 50 *Plantes du Jardin de Chelsea, presentées à la Societé Royale pour l'année* 1731. *par la Compagnie des Apoticaires* : par M. Isaac *Rand.*

HISTOIRE NATURELLE.

1. *Anatomie d'un Castor femelle ; & description du* Castoreum *qu'il portoit :* par M. *Cromwel-Mortimer.*

2. *Memoire sur l'Ecureuil volant, connu sous le nom de Rat de Pont, ou de Tartarie de Gesner & sur la Chauve-Souris admirable de Bontius, par M. Jacques-Théodore Klein* : communiqué par M. *Hans-*Sloane.

3. *Lettre de M. Richard Lewis d'Annapolis en Maryland à M. Collinson sur la génération singuliere*

de certains Insectes.

4. *Extrait d'un Livre intitulé:* Joh. Philippi *Breynii*, M. D. &c. Dissertatio Physica de Polytàlamiis novà Testaceorum classe : par M. *Richard Midleton* Massey.

MECHANIQUE.

1. *Experience sur les forces des corps en mouvement, faite par M. G. J. s'Gravesande & repetée devant la Societé Royale :* par M. *Desaguliers.*

ASTRONOMIE.

1. *Observations sur les apparences célestes nommées Etoiles nébuleuses qu'on observe parmi les Etoiles fixes:* par M. Guillaume *Derham.*

2. *Observation de l'Eclipse du Soleil du 2 May 1733. après midi, faite dans Fleet-Street à Londres, avec un Télescope de 10 pieds de long, garni d'un Micrometre* : par M. George *Graham.*

3. *Lettre de M. Etienne Grai à M. Cromwel Mortimer, contenant l'Observation de la derniere Eclipse de Soleil, faite à Northon-Court, & celle de M. Granwill-Wheler, faite à Otterden-Place, dans le Kent.*

4. *Observation de la même Eclipse par M. J. Milner à Yeovil dans le Comté de Sommerset*, communiquée au Docteur Jean *Allen.*

5. *Observation de l'Eclipse totale de Soleil avec demeure, faite à Gothelbourg en Suede à 57° 40' 54" le 2 May 1733. (vieux stile)* : par M. *Birger Vassenius.*

6. *Observation de l'Eclipse de Lune du 1er Décemb. 1732. faite à Rome par MM. de Revillas, Bottari & Manfredi.*

7. *Observation de l'Eclipse de Lune du 20 Noveml.* 1732. faite à Londres dans Fleet-Street par M. *Graham.*

8. *Observation de quelques Eclipses des Satellites de Jupiter*, faite à Bologne par M. *Manfredi.*

9. *Catalogue des Eclipses des Satellites de Jupiter pendant l'année* 1734. par M. Jacques *Hodgson.*

10. *Description d'un niveau fait avec l'esprit de vin & fixé à un quart de cercle pour prendre en mer la hauteur méridionale, quand l'horison n'est point visible* : par M. Jean *Hadley.*

Les bornes d'un Extrait ne nous permettant pas de faire connoître en particulier tous ces differens Mémoires, nous suivrons la même méthode que dans notre Journal du mois de Septembre dernier, & nous nous contenterons de rendre compte du cinquiéme & douziéme de la Physique générale, du second & troisiéme de l'Anatomie, du troisiéme de la Chimie, & enfin du second de l'Histoire naturelle.

1. Le cinquiéme Mémoire de la Physique générale contient l'Histoire *d'un Tremblement de terre qui a désolé en* 1731. *la Poüille & presque tout le Royaume de Naples.* M. Cyrilli, premier Professeur de Médecine en l'Université de Naples, est l'Auteur de cette Rela-

tion qu'il a composée sur les Observations qui lui ont été envoyées de differens endroits, & sur les siennes propres.

Ce tremblement de terre commença le 9 Mars 1731. (vieux stile) à 4 heures du matin par un *tremoussement*, qui fut suivi d'une *pulsation* ou *secousse*, & ensuite d'un *balancement* ou d'un mouvement semblable à celui d'un vaisseau. Tous ces differens mouvemens se succederent les uns aux autres pendant l'espace de trois minutes & quelques secondes. Les balancemens & les oscillations de la terre se firent suivant des cercles paralléles à l'équateur; c'est ce que M. Cyrilli assure avoir observé avec une grande attention, comme pouvant servir beaucoup à prouver le mouvement diurne de la Terre, d'autres que lui l'ont observé de même, non-seulement dans le tremblement de terre dont il donne la Relation; mais dans plusieurs autres encore, & c'est, dit-il, un phénoméne qui paroît constant par les Observations des Philosophes modernes. Les circonstances qui précéderent ce tremblement de terre furent autour du Mont Gargan une espece d'embrasement comme un prompt éclair qui se dissipa en fumée & du côté de *Foggia* des vents de Nord-Est violens, ils furent encore les avant-coureurs ou du moins le plus souvent des tremblemens de terre qui succederent au premier dans les mois d'Avril, d'Octobre & de Novembre de la même année. Lorsque le tremblement de terre se fit sentir le ciel étoit chargé de nuages épais, bas, & immobiles qui furent dissipés ensuite par un petit vent du Nord. Le jour suivant qu'on éprouva un nouveau tremblement mais plus court & moins violent, le Soleil parut pâle & languissant, comme s'il eut été caché par des nuages très-légers, cependant le ciel étoit assez serein & l'on ne voyoit point de nuages, ce qui fut encore observé les jours qu'il y eut de nouveaux tremblemens. Lorsque celui-ci commença, quoique l'air fût calme, la mer devint tout à coup agitée, elle s'enfla subitement, & les Pêcheurs de Siponto & de Barletta essuyerent une tempête qui s'éleva du côté du Nord & les mit en danger de périr.

La Ville de *Foggia* parut être le centre des differens tremblemens de terre qui se firent sentir pendant cette année; on y sentit les secousses les plus violentes, & il y arriva le plus d'accidens, les effets en furent moins marqués dans les autres endroits à proportion de leur éloignement de cette Ville. M. Cyrilli dit que deux Physiciens voulurent s'assurer par experience que la propagation de ces tremblemens diminuoit en raison doublée des distances. Ils firent pour cet effet des Observations sur les oscillations du Pendule dans des lieux situés à des distances inégales de *Foggia*. Des Pendules d'une palme de long appliqués à un demi cercle gradué & mis en mouve-

ment à Ascoli & à Giovenazzo pendant les secousses des tremblemens s'écarterent plus ou moins de leur centre d'oscillation à proportion de la distance où ces Villes sont de *Foggia* : à Ascoli qui en est plus près, le Pendule s'écarta davantage, à Giovenazzo il s'écarta moins, & ces differens écartemens furent entr'eux *presque* en raison doublée de la distance d'*Ascoli* & de *Giovenazzo* au centre du tremblement de terre. Le moindre mouvement de la terre à *Foggia* faisoit remuer un peu le Pendule à Ascoli, tandis qu'à Giovenazzo il étoit immobile.

On a remarqué en pleine campagne que toutes les secousses ont été précédées d'un mouvement dans l'air & de bruits effraians, mais ce qu'il y a de plus singulier c'est que ce mouvement & ces bruits avoient une direction entierement opposée à celle des secousses & qu'au lieu de se porter du centre à la circonference, ils se réunissoient de la circonférence au centre. Peut-être, dit M. Cyrilli, pourroit-on soupçonner avec quelques Physiciens que les tremblemens de terre légers qui succedent a des vents d'Est violens, viennent de ce que le mouvement diurne de la terre est retardé, du moins dans l'endroit où ces vents soufflent.

Le tremblement de terre fit paroître dans la *Pouille* une source abondante d'eau trouble & chaude auprès d'une maison des Chartreux nommée Tre-santi, dont le bâtiment avoit été renversé, elle se tarit peu a peu, & au bout d'un mois on ne la vit plus, le sable sec conserva seulement encore pendant quelque tems l'odeur de souffre, on fit differentes experiences sur l'eau de cette source : & voici ce qui en resulta.

1°. Qu'elle pesoit plus que l'eau de pluye, & même que l'eau de fontaine du lieu, quoiqu'elle soit un peu salée.

2°. Qu'une livre de cette eau distillée jusqu'à siccité laissoit au fond du vaisseau une demi-dragme d'une matiere approchante du *Crocus* ou *Safran de Mars* mêlée avec un scrupule de terre blanche insipide. Quand cette matiere fut seche & reduite en poudre, l'aiman en attira quelques particules rougeâtres. Pendant la distillation les spectateurs sentirent une odeur de souffre assez pénétrante. Ce sont-là, dit M. Cyrilli, des Observations qui tendent de même que les experiences célébres de feu M. Lemery à prouver que les volcans & les feux souterrains sont formés par un mélange de souffre & de fer, & que l'inflammation successive de ces feux cachés produit les tremblemens de terre.

3°. Qu'ayant mis infuser dans deux livres d'eau de cette nouvelle source trois dragmes de Galles du Levant reduites en poudre très-fine, l'eau prit une couleur bleue légére & il se précipita une poudre.

Outre cette nouvelle source qui sortit lors du premier tremblement, il arriva encore que l'eau

des puits les moins profonds surpassa ses bords, sur quoi M. Cyrilli remarque très-bien qu'il ne faut pas croire que les secousses ayent été capables de soulever l'eau & de vuider ces puits, puisqu'alors elles eussent entierement détruit le Royaume de Naples, mais qu'il se peut que par le tremblement les sources des puits soient devenuës plus abondantes, ou qu'il s'en soit formé de nouvelles.

2. Le 12me Mémoire de Physique générale est l'extrait d'un Ouvrage de M. Gersten, à la fin duquel il examine la nature de la rosée, sa formation & ses differentes especes. Cet Auteur observe d'abord trois conditions necessaires pour qu'il y ait dans un endroit une grande quantité de rosée. Il faut, 1°. que durant le jour le lieu ait été exposé aux rayons du Soleil pendant un tems considerable, y ayant peu ou point de rosée dans les lieux couverts. 2°. qu'il y ait une difference remarquable entre la chaleur du jour & la fraîcheur de la nuit. 3°. Enfin qu'il y ait une humidité suffisante dans la terre. Il fait voir ensuite que la rosée est de deux especes, l'une qui s'exhale de la séve des plantes & qui transpire par les feuilles, l'autre qui s'éleve de la terre. A l'égard de la premiere il observe que lorsqu'on examine certaines plantes avec attention, on remarque sur la surface & aux extrémitez de leurs feuilles de petites goûtes de rosée arrangées d'une maniere très-réguliere & non point jettées au hazard. M. Gersten s'est assuré par des experiences que cet arrangement des particules de la rosée ne doit point être attribué à l'air froid & condensé sur la plante, mais qu'il est un effet de la sécretion de la séve par les pores de la plante même. Il a couvert plusieurs plantes avec des vaisseaux de verre ou de terre & le lendemain il a trouvé une grande quantité de rosée arrangée sous sa forme réguliere. M. de Brémond remarque dans une note que cette Observation de M. Gersten a été parfaitement confirmée par les experiences de M. Musschenbroek en Hollande. Ce Physicien a, dit-il, examiné avec soin la rosée qu'on trouve le matin dans les prairies, sur les plantes & sur l'herbe & il s'est convaincu qu'elle ne tomboit point de l'air, que ce n'étoit point une pluye ou un broüillard condensé, mais que c'est une humeur sortie des vaisseaux excrétoires des plantes. Il a remarqué que les goûtes de cette rosée different entr'elles en grandeur, en quantité & en situation. Tantôt elles sont rassemblées proche du pédicule des feuilles, quelquefois elles sont plus réunies vers le centre, d'autrefois elles sont élevées vers le sommet ou la pointe. Tout cet arrangement des goûtelettes de rosée dépend de la position des tuyaux excrétoires des feuilles. Dans les serres les mieux fermées on voit les plantes chargées de rosée, sous les cloches on observe qu'elles sont couvertes d'une rosée

plus abondante que ſi elles avoient eté expoſées a l'air. Lorſqu'il fait du broüillard la partie inférieure & la partie ſuperieure des feuilles ſe trouvent entierement recouvertes d'humidité, elles ſont également moüillées; quand au contraire il n'y a eu que de la roſée, on trouve une diſpoſition, un arrangement tout different. C'eſt, ajoûte M. de Brémond, à l'obſervation de la roſée ſur les feuilles que nous devons en partie la connoiſſance de la véritable origine de la roſée; car ſur cette ſimple obſervation on avoit ſoûtenu dans l'Académie Royale des Sciences en 1687. que la roſée s'éleve de la terre & ne tombe pas du ciel.

Les experiences que M. Gerſten a faites ſur la ſeconde eſpece de roſée ou ſur la roſée ordinaire, prouvent qu'on a eu raiſon de ſoûtenir ce ſentiment. Pendant les mois de Juin & de Juillet 1728. il a mis par terre toutes les nuits pluſieurs plaques de cuivre très-unies & dans aucune de ces experiences il n'a pu appercevoir la moindre trace de roſée ſur la ſurface ſupérieure de ces plaques, tandis que la ſurface inferieure en étoit toûjours couverte, il a répété les mêmes experiences dans une autre année, & toûjours avec le même ſuccès, excepté dans un ſeul cas où une plaque de cuivre trop proche d'un pied de lavande s'eſt trouvé un peu humectée dans la partie de ſa ſurface ſuperieure voiſine de la plante. M. Gerſten a auſſi ſuſpendu horizontalement avec des fils ces plaques de cuivre, & il a trouvé que la roſée s'étoit attachée également a la ſurface ſuperieure & a l'inférieure, les plaques étoient ſuſpendues à la hauteur de trois, de quatre & de cinq pieds. A la diſtance d'un pied & demi la ſurface inférieure étoit plus chargée de roſée, mais a un pouce, deux pouces & trois pouces la ſurface inférieure en étoit toute couverte & la ſuperieure n'en avoit pas une goûte. M. Gerſten a fait encore pluſieurs autres experiences qui prouvent la même choſe, ainſi que celles de Meſſieurs Muſſchenbroek & du Fay, dont M. de Bremond rend compte dans une note. Le premier ayant coupé des morceaux de flanelle blanche de la méme piece & de la même grandeur, & les ayant étendus ſur des chaſſis les ſuſpendit de niveau a differentes hauteurs de la terre. Le morceau qui en étoit le plus proche s'humecta d'abord & les autres ſucceſſivement a raiſon de leur éloignement, celui qui étoit à la moindre hauteur ſe trouva par la même raiſon plus chargé de roſée & plus peſant que les autres. Les plus élevés, quoique ſuſpendus à la hauteur de 120 pieds, n'en furent pas entierement exempts, marque certaine & démonſtrative, dit M. de Bremond, que la roſée s'éleve.

A l'égard de M. du Fay, il poſa au milieu d'un Jardin dans le mois d'Octobre & dans de beaux jours une grande échelle double, haute de plus de 32 pieds & y mit ſur des

planches

planches à la hauteur d'un pouce, de 6 pieds, de 12, de 18, de 25, de 31 des carreaux de vitre disposés de façon qu'ils ne s'ombrageassent point les uns les autres, & qu'ils fussent exposés à la rosée avec un avantage égal. Le carreau du pied de l'échelle fut humecté le premier & ne le fut d'abord qu'en dessous, ensuite & un peu plus tard il le fut en dessus, mais moins, & la rosée continua toûjours à monter ainsi d'une marche réguliere jusqu'au haut de l'échelle.

M. de Bremond observe que comme toutes les parties de la rosée qui s'élevent ne sont point également mobiles, ni poussées avec une égale force, la rosée ne doit pas toûjours monter à la même hauteur, de-là, ajoûte-t-il, M. de Musschenbroek conclut que quand la rosée est parvenuë à une certaine élevation, elle flotte lentement dans l'air où elle est emportée par le vent, qu'elle environne tous les corps qu'elle trouve à sa rencontre, que tantôt elle monte, tantôt elle descend, que du lieu dont elle s'est élevée elle est portée dans des lieux éloignés, *&c.* Le même M. Musschenbroek s'est assuré par des experiences non seulement que la rosée monte, mais encore qu'elle monte d'un mouvement continu pendant toute la nuit. M. de Bremond, à la fin de sa note, donne une notion de la rosée qui nous paroît extrêmement claire. C'est, dit-il, une vapeur extrêmement fine & rare qui s'éleve de la terre de la même maniere que s'élevent toutes les vapeurs; & quand elle vient à se condenser, ses particules se réunissent & forment des goûtes sensibles, pour lors elle s'attache aux corps qu'elle touche, ou bien elle retombe. Ainsi la chûte de la rosée est une suite necessaire de son élevation. Les vapeurs qui forment les pluïes s'élevent de même & retombent de même. La matiere de la rosée est plus déliée, elle s'éleve par une moindre chaleur, elle s'éleve moins haut. La matiere de la pluïe au contraire est plus grossiere, plus abondante; il faut une plus grande chaleur pour l'élever & elle monte plus haut. Enfin la rosée & la pluye ne different que par la nature des vapeurs dont elles sont formées, par le tems dans lequel elles s'élevent, & par la forme sous laquelle elles retombent.

Nous ne devons pas dissimuler que parmi les experiences qu'a faites M. Gersten il s'en trouve une qui ne paroît pas s'accorder avec les autres. C'est que toutes les fois qu'il s'est servi de corps convexes, ronds ou cilindriques, il a trouvé la surface superieure couverte de rosée, & cela soit qu'il les ait mis sur la terre ou qu'il les ait suspendus à une hauteur quelconque. M. Gersten ne rend pas raison de cette singularité, mais il se propose de l'expliquer dans un autre Essai sur la même matiere.

Nous finirons cet article par une note de M. de Bremond, où il

rapporte un fait curieux dont la premiere découverte est dûë à M. Musschenbroek. C'est que differens corps exposés à la même rosée s'en chargent très-differemment, les uns plus, les autres moins, quelques-uns presque point. Les verres & les crystaux sont, pour ainsi dire, préferes à tous les autres; mais la rosée ne touche presque point aux métaux. Que l'on mette un vase de crystal sur un plat d'argent qui le déborde, le vase sera humecté de rosée & les bords du plat parfaitement secs. Il s'attache aussi beaucoup de rosée sur toutes sortes d'étoffes de soye, sur toutes sortes d'étoffes de laine, sur les cuirs, sur le parchemin, sur le papier: à peine en tombe-t-il sur les pierres de taille polies. M. Musschenbroek a fait à ce sujet un grand nombre d'experiences. Feu M. du Fay qui les a répétées avec la plus grande exactitude, avoit imaginé un rapport entre les Phénoménes de la rosée & ceux des corps électriques & des corps qui donnent du phosphore. Tous les corps qui peuvent être frottés deviennent électriques, horsmi les métaux; tous les corps, excepté les métaux, peuvent devenir phosphores, & tous les corps, horsmi les métaux, s'humectent à la rosée. M. de Bremond pense qu'on peut rendre aisément raison de ce dernier fait, en adoptant une idée bien simple de M. de Réaumur. Cet habile Physicien, dit-il, pense qu'un corps admet la rosée, parce qu'il est froid & qu'il la repousse, parce qu'il est chaud ou qu'il conserve encore de la chaleur. De tous les corps ceux qui se refroidissent le plûtôt sont les verres, les crystaux, les porcelaines, & ce sont aussi ceux qui s'échauffent le plus facilement. Les métaux au contraire se refroidissent le plus lentement, parce qu'ils ont beaucoup de peine a s'échauffer. Donc lorsque le verre se charge de rosée, le métal pénetré & environné encore de chaleur doit la repousser. Cette conjecture est fondée sur l'experience. Mettez une tasse de porcelaine sur une pierre posée sur du fumier, placez à une distance assez considerable au-dessus du fumier une autre tasse, la derniere se chargera de rosée, la premiere n'en aura pas une goûte. Il s'ensuit de-là que quand le métal sera parfaitement refroidi il se chargera de rosée; aussi s'en charge-t-il. M. Gersten a vû de la rosée sur des lames de cuivre & M. Musschenbroek rapporte un grand nombre d'experiences faites à Roterdam en 1734. par M. Van-Aken, qui prouvent qu'il tombe de la rosée sur les métaux.

Nous passons à l'Anatomie. Des deux morceaux dont nous nous sommes proposé de rendre compte le premier, est une Lettre de M. Evan-Davies à M. Jean Eames sur le succès de l'inoculation de la petite vérole faite à quelques enfans à Haverford-West dans le Comté de Pembrok. Elle est datée du 25 Octobre 1732. vieux stile.

Vers Noël, 1731. il y eut à

Haverford-West beaucoup de petite-vérole, & ſur-tout de la confluente. Elle fut même accompagnée de pourpre & d'autres ſimptomes facheux, dont pluſieurs malades moururent. Au Printems la rougeole devint plus épidémique, & la petite-vérole moins dangereuſe. Quelques-uns de ceux qui avoient eu celle-ci, quoique purgés dans leur convaleſcence, furent attaqués d'une rougeole, à laquelle ſe joignit une toux violente qui les fit perir. Ce fut dans ces circonſtances que M. Meyler inocula ſon propre fils, âgé de trois ans, d'après un enfant de même âge dont la petite-vérole étoit diſtincte. Il fit une légére inciſion aux deux jambes de ſon fils, mais l'inoculation ne prit que ſur une. Au bout de quatre jours il parut un bouton ſur la playe, il n'y eut point une grande inflammation & le progrès n'en fut pas fort conſiderable; le ſeptiéme jour il y eut de la fievre, le 8 ou le 9, au lieu de la petite-vérole inoculée, il parut ſur tout le corps de l'enfant des marques de rougeole, laquelle fut accompagnée de toux; pour lors la violence de la fievre diminua juſqu'au 11me ou 12me jour. La fievre reprit enſuite, & vers le 14me jour on vit paroître une petite-vérole diſtincte, menue & très-diſcrete. Quand l'éruption fut totalement finie, l'enfant ſe porta bien, & depuis ce tems-là il eſt en très-bonne ſanté.

M. Meyler fit enſuite l'inoculation à quelques autres enfans, mais elle ne prit point, & il eſt à remarquer que ces enfans n'ont été attaqués ni de la petite-vérole, ni de la rougeole, quoique l'une & l'autre continuât de regner dans la Ville & que tous les enfans de leur voiſinage en euſſent été malades.

Dans le mois de Mars ſuivant M. Richard-Wrigth inocula une fille âgée de trois à quatre ans d'après un enfant du même âge qui avoit une petite-vérole diſcrete. Cette inoculation eut le même ſuccès qu'avoit eu celle de M. Meyler ſur ſon fils. Le 7me jour la rougeole parut accompagnée d'une toux violente, & elle fut ſuivie d'une petite-vérole diſcrete & très-loüable qui ſe montra le 14, l'éruption s'en fit bien, l'enfant fut purgé à la fin & parut parfaitement gueri. Il lui vint néanmoins quelque tems après vers la partie inférieure de l'omoplate du côté du bras où l'inoculation avoit été faite, un clou que l'on conduiſit à ſupuration & qui guerit à l'ordinaire.

La même experience réuſſit encore de même ſur trois enfans d'un Gentilhomme, dont le plus jeune avoit trois ans & le plus âgé environ huit.

La circonſtance de la rougeole qu'ont eue d'abord tous les enfans qui ont été inoculés nous a paru ſinguliere, & c'eſt particulierement ce qui nous a déterminé à rendre compte de cette Lettre.

L'autre morceau d'Anatomie, dont nous entretiendrons nos lec-

teurs, n'est pas moins interessant. Il y est question d'une plante qui a plusieurs fois causé des méprises dangereuses, c'est la *Jusquiame* ou *Hannebanne*. Le fruit en ressemble assez à une noisette encore revêtuë de sa robbe; quatre enfans trompés par cette apparence, en ayant mangé, furent peu de tems après attaqués d'un mal dont les simptomes étoient une grande soif, des vertiges, des éblouïssemens, le délire & un sommeil si profond que l'un d'eux dormit deux jours & deux nuits sans interruption. M. Sloane, Auteur de cette Relation, les fit d'abord saigner & ventouzer en differens endroits, ensuite il leur fit prendre une medecine composée avec l'*Electuaire lénitif, l'huile d'amandes douces, les fleurs de souffre & le sirop de fleurs de pêcher.* Cette medecine opera par haut & par bas & les enfans furent parfaitement guéris. M. de Bremond remarque dans les notes que les racines de la Jusquiame ne sont pas moins dangereuses que ses graines: on lit dans l'Histoire de la Ciguë aquatique du célébre Wepfer que tous les Bénédictins d'un Couvent penserent perir pour avoir mangé des racines cuites de cette plante; l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences de 1709. nous apprend que les Religieux de Joyenval eurent des maux de tête & des rétentions d'urine pour avoir mangé un peu de feuilles de Jusquiame dans une salade le Mercredi-Saint au soir. Le lendemain ils étoient comme des gens ivres, ne pouvant lire ni presque parler, & il leur fut absolument impossible de faire l'Office du Jeudi-Saint. Enfin, continue M. de Bremond, le Mercredi 27 Fevrier 1737. M. Geoffroy lut à l'Académie Royale des Sciences une Observation de M. Patouillat, Medecin de Toucy, près S. Fargeau, sur les effets terribles de la Jusquiame, mise par mégarde dans le potage a la place de Panets.

Mais pour revenir aux fruits de cette plante, le délire qu'ils causent differe du délire ordinaire & approche beaucoup de celui que produisent le *Dutroa*, espece de *Stramonium*, & le Bangue des Indes Orientales qui est une espece de chanvre. M. Sloane à cette occasion parle d'un délire different de ceux-ci, & que l'on se procure en se frottant avec un onguent employé par les Sorciers. L'effet de cet onguent, à ce que rapporte *Lacuna* dans sa Traduction & ses Commentaires sur Dioscoride, est de jetter dans un profond sommeil & de faire rêver que l'on est transporté en l'air dans des lieux fort éloignés, & que l'on y rencontre d'autres personnes initiées dans les mysteres de Sorcellerie. Ces rêves, continue M. Sloane, font une telle impression sur le cerveau de ces prétendus Sorciers, que quand ils se reveillent ils soûtiennent & ils sont très-persuadés qu'ils ont fait toutes les extravagances qui leur ont passé par la tête. M. de Bremond dit dans une note que cet onguent est composé

de plantes narcotiques & assoupissantes, de Jusquiame, de Ciguë, de Solanum, de Mandragore, &c. il ajoûte qu'on a decouvert en Languedoc, il y a quelques années, que l'onguent de *Stramonium* produisoit précisément les mêmes effets que ceux qui sont rapportés par le sçavant Lacuna.

Au reste les graines de la Jusquiame parmi beaucoup de mauvaises qualitez, ont une proprieté singuliere. Elles appaisent dans l'instant les douleurs de dent les plus vives, il ne faut que les faire brûler & conduire la fumée par une petite canule dans le creux de la dent. M. Sloane en a vû l'experience. M. de Bremond observe que le même fait est rapporté dans Simon Paulli, dans l'abrégé de l'Histoire des Plantes usuelles de M. Chomel & dans l'Histoire des Plantes de M. Ray. M. Sloane finit sa Relation par le recit de la fourberie d'un Charlatan, qui se servant des graines de Jusquiame pour guérir le mal de dents, faisoit mettre un bassin d'eau sous la bouche du malade où il jettoit adroitement un ver qui paroissoit tomber de la dent, non sans une grande admiration des Spectateurs peu éclairés. *C'est par ces moyens ingénieux*, dit M. Sloane, *que les Empiriques se font tous les jours une reputation pour un remede dont on parleroit à peine, s'il étoit ordonné par un Medecin honnête homme.*

Le morceau de Chimie que nous allons faire succeder à la Relation de M. Sloane, contient des experiences faites sur le phosphore d'urine, avec quelques Observations qui tendent à expliquer la nature de cette production chimique. M. Ambroise-Godefroy *Hanckwitz*, Chimiste & Membre de la Societé Royale, en est l'Auteur. Nous ne nous arrêterons pas sur son Mémoire, quoique très-digne de la curiosité des Sçavans, nous nous bornerons à rapporter une note étenduë & extrêmement interessante de M. de Bremond, où l'on trouve l'histoire de la découverte du phosphore & tout le procedé de son operation dont les Anglois & M. *Hanckwitz* lui-même ont toûjours fait le plus grand mystere.

» La premiere découverte du » phosphore se fit en 1677. Brandt » Bourgeois de la Ville de Hambourg, trouva par hazard dans » l'urine ce que, sans doute, il » n'y cherchoit point, cette lumiere, ce feu concentré qui » étonna tous les Chimistes & tous » les Physiciens de l'Europe.

» Kunchel vit ce phosphore, » mais il ne put faire l'acquisition » du secret, il sçut seulement qu'il » étoit tiré de l'urine : retourné » chez lui, il travailla avec tant » d'obstination sur cette liqueur, » qu'il eut le phosphore & même » plus parfait que celui de Brandt. » Il fit valoir si bien sa découverte » que dans l'Allemagne on oublia » presque le nom du premier Inventeur.

» En 1679. Kraft, autre Chimiste Allemand, qui débitoit le phos-

» phore de Brandt, en porta un » morceau à Londres pour faire » des experiences devant la Cour » d'Anglererre. Boyle examina ce » phosphore, & sçut qu'il étoit ti- » ré d'une liqueur humaine : il s'i- » magina que ce devoit être de » l'urine : il travailla & découvrit » le secret des deux premiers In- » venteurs. Il est même demeuré, » pour ainsi dire, le seul possesseur » du secret, puisque M. Godefroy » Hanckwitz, éleve de ce célébre » Physicien, a été jusqu'à present » le seul Chimiste connu qui ait » pû faire assez de phosphore pour » en fournir à tous les curieux de » l'Europe.

» Balduinus, ou Baudoüin, avoit » fait, quelques mois avant Brandt, » la découverte d'une autre espece » de phosphore; dans le phospho- » re de Brandt ou de Boile l'acide » du sel marin est uni avec la ma- » tiere grasse & inflammable; dans » les phosphores en poudre, l'aci- » de vitriolique de l'alun se con- » centre dans cette matiere; & le » phosphore de Balduinus qui, » sans être inflammable, est lumi- » neux, n'est que la concentration » de l'acide du nitre dans une terre » de la nature de la craye.

» Pour preparer l'urine qui doit » donner le phosphore, il faut » évaporer 4 à 5 muids de cette » liqueur fermentée, & la reduire » en une matiere dure, noire & à » peu-près semblable à la suye de » cheminée. Cette quantité n'en » fournit que 38 livres ou environ, » c'est-à-dire à peu-près ce qu'il en » faut pour trois operations dans » des cornuës de la capacité de 4 à » 5 pintes. Il faut calciner cette » matiere noire pour en chasser le » sel volatil inutile à l'operation & » une partie de l'huile fétide. L'é- » vaporation & la calcination doi- » vent être faites en grand air, » sans quoi l'odeur désagréable » qui s'en exhale pourroit interes- » ser la santé. La calcination re- » duit ordinairement cette matiere » aux deux tiers de son poids; on » l'arrête quand il n'y a plus de » fumée & que l'on sent une odeur » de fleurs de pêcher.

» On dessale ensuite cette matie- » re calcinée, en versant dessus » assez d'eau chaude pour enlever » une telle quantité du sel qui y » est resté fixé, que le residu des- » séché ne pese que la moitié de ce » qu'il pesoit avant que d'être les- » sivé.

» On prend 3 liv. ou 3 liv. & demie » de ce residu desseché, on le mêle » avec la moitié de son poids, de » gros sable jaunâtre qui ne soit » pas sable de riviere & avec 4 ou 5 » onces de charbon de hêtre; on » met le mélange dans la cornuë » & on ne connoît jusqu'à present » que les cornuës de Hesse-Cassel » qui puissent resister à la violence » extrême du feu qu'il faut em- » ployer pour la distillation du » phosphore. On place cette cor- » nuë dans le fourneau qui en un » espace assez petit doit donner au- » tant ou plus de chaleur qu'un » four de verrerie, & on y adapte » le balon. Il doit y avoir dans la

» partie la plus enflée du balon ou » récipient un petit trou, & ce » vaisseau doit être placé de telle » maniere que le petit trou se trou- » ve à 4 ou 5 pouces au-dessus de » l'eau dont on a rempli le tiers du » vaisseau..

» L'operation dure 24 heures, » sçavoir six heures à chaleur dou- » ce, six heures à un feu qui puis- » se rougir obscurément le feu de » la cornuë, six heures à un feu » augmenté qui rende cette cornuë » d'un rouge de cuivre, & enfin » six heures à un feu extrême, » pendant lequel le dedans du » fourneau & la cornuë doivent » paroître blancs, sans qu'on puis- » se les distinguer l'un de l'autre. » Pendant les six ou sept dernieres » heures on doit consumer dans » un foyer de dix pouces en quar- » ré & de dix-huit pouces de haut, » plus de deux voyes de charbon » mesure de Paris.

» Dans ces 24 heures il sort de » la cornue de differentes matie- » res, d'abord un excedent d'hui- » le fétide, ensuite un sel volatil » qui ne peut être chassé que par » un grand feu, puis un sel am- » moniacal encore moins volatil, » après ce sel des vapeurs blan- » ches, précurseurs du phosphore, » & qui, comme lui, ont une » odeur d'ail : enfin le phosphore » lui-même d'abord volatil & » cherchant à sortir par le petit » trou du balon, où l'on voit un » jet de lumiere bleuâtre qui dure » jusqu'à la fin de l'operation & » puis distillant comme de la cire » fonduë.

» La plûpart de ces matieres » sortent avec une telle violence » que la conduite du feu demande » sans cesse la presence d'un Arti- » tiste expérimenté, sans quoi les » vaisseaux se briseroient en mille » pieces, & ce n'est que par le » moyen du petit trou du balon » qu'on peut conduire le feu, par- » ce que c'est lui qui indique le » plus ou le moins de raréfaction » de l'air renfermé dans les vais- » seaux.

» L'operation du phosphore a été » executée en France avec succès » pour la premiere fois le 22 Août » 1737. Elle a été repetée depuis & » elle a réussi de même. « On la doit à l'habileté & au zéle de M. Hellot, Chimiste de l'Académie Royale des Sciences. C'est d'un Mémoire qu'il a lû à la rentrée publique de cette Académie après la S. Martin en 1737. que M. de Bremond avertit qu'il a tiré tout le détail curieux que nous venons de rapporter.

Il ne nous reste plus, pour terminer cet Extrait, que de rendre compte du morceau d'*Histoire Naturelle*, dont nous avons annoncé que nous entretiendrions nos Lecteurs. C'est un Mémoire sur l'*Ecureuil volant* dont M. Klein, Secretaire de la Ville de Dantzick & Membre de la Societé Royale, est l'Auteur. C'est un fait prouvé par l'experience qu'il y a quelques especes de quadrupedes qui volent: outre les Chauves-Souris qui nous sont communes avec les habitans de l'une & de l'autre Inde, il y a

dans l'Isle de Java un genre particulier de Serpens qui vole, & qu'on nomme Serpent aîlé ou Dragon volant; *Belon*, dans ses Observations singulieres, ne le represente qu'avec deux pieds, mais c'est une erreur dont il a été repris par *Pison* dans *Bontius* & par plusieurs autres; notre Auteur dit qu'il a deux de ces Serpens dans sa Collection d'animaux étrangers, l'un mâle & l'autre femelle, & que tous deux ont quatre pieds & sont aîlés. C'est avec raison qu'on met ces Quadrupédes au rang des volatiles, puisqu'en effet ils s'élevent dans l'air & s'y promenent librement, mais il n'en est pas de même de quelques especes de Quadrupédes qui passent la plus grande partie de leur vie sur des arbres, qui sautent de l'un a l'autre & paroissent voler lorsqu'ils ne font que s'élancer.

L'*Ecureuil volant* est de ce dernier genre: on l'appelle ainsi, parce qu'il a une espece de voile pour voler ou plûtôt pour s'élancer que les Ecureuils ordinaires n'ont pas. M. Klein cite plusieurs Auteurs où il est parlé de cette espece d'Ecureuil, & il passe ensuite à la description d'un qui lui a été envoyé vivant & qui a été pris dans les forêts de la Capitainerie de Kriczovie du district de Mohilovie sur les confins de la Russie.

Les habitans assurent qu'il se tient pendant tout le jour dans le creux des chênes, qu'il y dort envéloppé dans de la mousse de bouleau & qu'il n'en sort que le soir pour se promener & chercher sa nourriture.

L'Ecureuil volant est plus petit que l'Ecureuil ordinaire, sa peau est fort douce, garnie de poils blancs & noirs-cendrés, dont le mélange fait un effet agréable.

Ses yeux sont grands, saillans, noirs & très-beaux; ses oreilles petites, ses dents fort aiguës, & dont il mord bien fort, car il est ordinairement méchant.

Lorsque ces animaux sont en repos, ils couchent leur queuë sur leur dos de fort bonne grace, mais lorsqu'ils volent ils l'abaissent & l'agitent de côté & d'autre. Ils se nourrissent de pain sans sel, ils sont friands des sommitez fraîches du bouleau; ils ne se soucie ni ni de noix ni d'amandes, ils se font un lit de mousse de bouleau qu'ils disposent avec adresse & le tirant avec les pieds, ils s'en envelopent entierement. Pendant le jour ils ne sortent point de leur étui a moins qu'on ne les y oblige ou qu'ils ne soient pressés par la soif.

L'organe qui sert à ces Ecureuils pour voler est une peau située de chaque côté de leur corps, qui peut s'étendre de la grandeur de la main, comme une espece de voile; ce voile est attaché aux genoux des pieds de derriere & aux jambes de devant par une articulation osseuse; à l'extrémité de cette articulation la peau est comme garnie de plumes.

Quand l'animal est tranquille ou qu'il marche doucement, l'os de l'articulation

l'articulation eſt paralléle avec les pieds & on ne l'apperçoit point, mais lorſqu'il veut ſauter, l'articulation eſt en mouvement, l'os fait un angle droit avec la jambe de devant & la peau s'étend : d'ailleurs un pannicule charnu, aſſez épais, qui traverſe toute cette peau, aide beaucoup au ſaut de l'Ecureuil.

M. Klein conclut de-là que cet animal ne vole point, à proprement parler, mais qu'il s'élance mieux & plus loin que les autres animaux de ſon eſpece, parce qu'à l'aide de ſes voiles il peut ſe ſoûtenir plus long-tems en l'air.

M. Klein compare enſuite l'Ecureuil volant avec la *Chauve-Souris admirable* de *Bontius* que l'on voit dans l'Hiſtoire Naturelle & Médicale des Indes Orientales par *Piſon*, Chap. 16. pag. 68. Cet animal eſt de la groſſeur d'un chat, il a la poitrine & le ventre épais & charnu, il s'étend depuis le ſommet de ſa tête juſqu'à l'extrémité de ſes ongles une grande membrane en forme de voile déployé. Ce voile par deſſous eſt membraneux, garni de duvet, de veines & de fibres & par deſſus il eſt toûjours couvert de beaux poils blancs & gris-cendrés, doux comme ceux des Lapins. Ces Chauve-Souris n'ont point, comme les Chauve-Souris ordinaires, de plis à leurs aîles pour les reſſerrer ou les relâcher à volonté : elles ont près de trois pieds de long & autant de large.

M. Klein, ſur cette deſcription, dit qu'il a bien de la peine à s'imaginer que ces Chauve-Souris volent par troupes comme des Canards ſauvages, ainſi que le rapporte *Bontius*. Je crois plûtôt, dit-il, que ces animaux approchent beaucoup de nos Ecureuils volans, qu'ils ſe ſervent de leurs voiles comme ces derniers, & qu'ils les employent au même uſage.

M. Klein termine ſon Mémoire par un fait fort ſingulier rapporté dans *Geſner* ſur la foi de *Vincent de Beauvais* & d'*Olaus Magnus*. Cet Auteur dit que quand les Ecureuils ordinaires veulent paſſer l'eau, ils mettent à flot un morceau de bois très-leger, qu'ils ſe placent deſſus & que faiſant voile avec leur queuë, ils vont à l'autre bord. M. Klein aſſure qu'une perſonne digne de foi lui a confirmé ce fait, ayant été témoin de cette manœuvre des Ecureuils ſur les bords de l'Iſle de Gotland. Elle a néanmoins remarqué que les Ecureuils, dans leur traverſée, n'ont point la queuë droite comme Geſner l'avance, mais dans un mouvement continuel, & qu'ils ne ſe mettent en chemin que pendant le calme.

M. de Bremond obſerve dans une de ſes notes qu'on trouve à Paulo-Condor des *Ecureuils volans*, & que le Pere Etien. Souciet de la Compagnie de Jeſus en a fait graver dans la planche 8me fig. 3me *des Obſervations Aſtronomiques & Phyſiques faites à la Chine*, & imprimées à Paris en 1729. la figure ſur un deſſein qui lui avoit été en-

voyé par le Pere *Jacques*. Mais ces Ecureuils, suivant M. de Bremond, paroissent d'une espece totalement differente de ceux qui sont décrits dans le Mémoire de M. Klein.

Nous rendrons compte dans un autre Journal des Mémoires de l'année 1734.

LA SCIENCE DES MEDAILLES, AVEC DES REMARQUES Historiques & Critiques. Nouvelle Edition. A Paris, chez *de Bure* l'aîné, Quai des Augustins, 1739. *in*-12. 2 vol. Tom. I. pp. 464. & 44. pour la Préface, Tom. II. pp. 446. non compris la Table des matieres.

MONSIEUR le Baron de la Bastie, à qui le public est redevable de cette nouvelle édition, montre dans une Préface assez étenduë, & qui mérite bien d'être lûe, quels sont les differens degrés par lesquels la Science des Médailles antiques a passé, avant d'arriver au point où nous la voyons aujourd'hui. Il place ses premiers commencemens à la renaissance des Lettres. Pétrarque qui en fut un des premiers restaurateurs, fut aussi un des premiers qui s'appliqua à la recherche de ces anciennes monnoyes. Dans le siécle suivant, Alphonse Roi d'Arragon & de Naples, Prince encore plus célébre par son amour pour les Lettres, que par ses victoires, acquit une suite de Médailles assez considérable. Il les gardoit dans une cassette d'yvoire qui le suivoit par-tout. L'Auteur de sa vie nous aprend, qu'on lui a souvent entendu dire, que la vûe de ces monumens étoit pour lui un puissant aiguillon, qui l'excitoit à imiter les vertus de ceux dont ils representoient l'image.

A l'exemple d'Alphonse, plusieurs grands personnages en Italie, s'apliquerent à la recherche des Médailles. Mais aucun n'en posseda un plus grand nombre que le célébre Côme de Médicis.

L'Allemagne avoit commencé à connoître les Médailles avant le seiziéme siécle. Il paroît par un des Manuscrits de la Bibliotheque de Mathias Corvin, Roi de Hongrie, que ce Prince n'avoit rien négligé pour l'enrichir de Médailles.

L'Empereur Maximilien I. qui avoit aussi établi une Bibliotheque à Vienne y joignit un cabinet de Médailles, & dès-lors les Allemands prirent du goût pour ces précieux restes de l'antiquité.

Mais en France le célébre Budé est le premier qu'on connoisse, qui se soit appliqué à ramasser des Médailles. Jean Grollier, qui fut trésorier des Armées de France en Italie pendant une partie du 15me siécle, & Guillaume du Choul grand Bailly des montagnes du Dauphiné, qui dans ses *Discours sur la Religion des Anciens Romains*, imprimés à Lyon en 1556. nous a montré qu'il avoit une grande connoissance des Médailles, marcherent

ſur les traces de Budé ; & depuis ce temps, les progrès, dit M. de la Baſtie, que la Science des Médailles a faits en France ſont trop connus, même des étrangers, pour qu'il ſoit néceſſaire de s'étendre ſur ce ſujet.

Quoiqu'il paroiſſe par quelques paſſages d'Eraſme, qu'on commençoit dès le ſeiziéme ſiécle à connoître en Flandres les Médailles antiques, on peut dire cependant que cette Science ne commença à y jetter de profondes racines, que vers le temps que Goltzius vint s'y établir.

A l'égard de l'Eſpagne, on n'y voit perſonne qui ſe ſoit occupé de l'étude ou de la recherche des Médailles, avant Antoine Auguſtin, mort Archevêque de Tarragone en 1586 ; & quoique les Rois d'Eſpagne en ayent un Recueil très-nombreux, il eſt vrai de dire, (c'eſt l'expreſſion de l'Editeur) que tandis qu'on pourroit trouver cent ouvrages ſur les Médailles, compoſez par les Antiquaires des autres Nations de l'Europe, l'Eſpagne nous en fournit à peine trois ou quatre qu'on puiſſe citer.

Cette Science étoit déja ſi fort répandue dès le milieu du ſeiziéme ſiécle, que Goltzius comptoit pour lors près de 200 cabinets de Médailles dans les Pays-Bas, 175. en Allemagne plus de 380. en Italie, environ deux cent en France. Il paroît même par cette liſte qu'il n'y avoit alors ni Prince ni grand Seigneur, qui ne ſe piquât d'avoir des Médailles, quoiqu'il y en eût encore pluſieurs qui ne ſçavoient pas même lire.

Mais ſelon M. de la Baſtie, ce ne fut proprement que bien avant dans le ſeiziéme ſiécle, que les Sçavans commencerent à compoſer des Ouvrages, qu'on peut appeller proprement *Numiſmatiques.* Il nous en donne la liſte, & montre que malgré le grand nombre de ceux qui furent publiés depuis ce temps, Charles Patin doit être regardé comme le premier qui dans ſon *Hiſtoire des Médailles, ou introduction à cette Science*, imprimée pour la premiere fois en *1667.* nous en ait donné les notions générales, & qui ſoit réellement entré dans le fonds de ſon ſujet. Il indique encore quelques livres de ce genre, & ne craint point d'avancer qu'il n'en a point paru juſqu'à préſent de plus propre à rendre l'étude des Médailles antiques, aiſée, utile, & agréable, que l'Ouvrage du P. Jobert, de la Compagnie de Jeſus, intitulé : *La Science des Médailles.* Il fut imprimé pour la premiere fois à Paris en *1692.*

» Si les applaudiſſemens que re-
» çoit un Ouvrage, les differentes
» traductions qu'on en fait, & le
» prompt débit des éditions, ſont
» une marque infaillible de ſon
» mérite, perſonne ne peut diſcon-
» venir que le livre du P. Jobert
» ne doive être mis au nombre des
» plus excellens; mais de plus l'Au-
» teur y a raſſemblé toutes les con-
» noiſſances que lui avoient acqui-
» ſes une longue habitude de voir

» & d'examiner des Médailles, la » lecture des Ouvrages composez » sur ce sujet, & la conversation » des plus fameux Antiquaires, » avec lesquels il avoit été en liai» son toute sa vie.

Le succès de la premiere édition engagea l'Auteur à en donner en 1715. une seconde, augmentée de plusieurs observations nouvelles. Mais on a trouvé depuis qu'il manquoit encore plusieurs choses à cet Ouvrage pour le porter au degré de perfection dont il étoit susceptible.

1°. Le style en étoit si négligé, & quelquefois si obscur, qu'il étoit souvent difficile de démêler la pensée de l'Auteur. On a donc cru qu'on ne pouvoit se dispenser de réformer son style, & on s'est proposé de le rendre plus agréable & plus clair, mais seulement dans les endroits où ces changemens ont paru d'une nécessité absolue.

2°. Il étoit échappé à l'Auteur differentes observations essentielles pour tout homme qui veut approfondir la Science des Médailles; & en quelques endroits, soit faute d'attention, soit même qu'il n'eût aucune connoissance de quantité de Médailles singulieres, qui ont été découvertes depuis le tems qu'il écrivoit, il avoit donné comme sûres des regles ou entierement fausses, ou sujettes à plus d'une exception.

Dans les remarques qu'on trouvera à la suite de chaque instruction, on a suppléé à ce qui manquoit à certaines observations du P. Jobert: On a corrigé ce qu'il y avoit de faux dans les unes, d'équivoque dans les autres, & toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, on n'a pas manqué de faire connoître differentes médailles curieuses, qui n'avoient pas été publiées jusqu'à présent.

3°. Le P. Jobert avoit adopté avec trop de confiance les explications singulieres, qu'un des plus sçavans de ses confreres avoit données à un grand nombre de Médailles. Il les avoit même annoncées sous le nom de découvertes, dont la certitude ne pouvoit être révoquée en doute. Il a fallu donc précautionner les commençans contre les surprises où ces prétendues découvertes auroient pû les jetter, leur donner une idée juste de la difficulté, & quelquefois même, pour renverser les Paradoxes Historiques & Litteraires du Pere Hardouin, employer autant d'érudition que ce célébre critique en avoit inutilement prodigué pour les soûtenir.

Au reste malgré la réputation que M. de la Bastie s'est déja acquise parmi les Antiquaires, si on en croyoit sa modestie, la plupart des remarques qu'on trouvera dans cette troisiéme édition, seroient moins le fruit de ses seules recherches, que les reflexions de plusieurs sçavans distingués, qui ont bien voulu joindre leurs observations aux siennes. On verra en plusieurs endroits, dit-il, combien il a été aidé par le cabinet de M. l'Abbé de Rothelin, & s'il avoit, continue-t-il, marqué tous les secours

qu'il a tirés de ses lumieres, le nom de cet illustre Abbé, se seroit trouvé à toutes les pages. Il reconnoît encore qu'il a obligation à Messieurs de Surbeck, de Boze, & de Cleves, de plusieurs remarques importantes.

Comme on a déja rendu compte dans nos Journaux des deux premieres éditions de l'Ouvrage du Pere Jobert, nous nous bornerons dans cet Extrait à donner quelque idée des remarques qui accompagnent cette nouvelle édition. Ces remarques en augmentent d'autant plus le prix, que jointes avec le Livre du Pere Jobert, elles font un corps complet de tout ce qui a rapport à la Science Numismatique.

Sur la premiere Instruction de l'Auteur qui a pour titre : *De l'âge des Médailles & du temps qui en augmente le prix*, l'Editeur remarque que de tous les monumens historiques, il n'y a que les inscriptions, qui puissent le disputer aux Médailles, & peut-être même l'emporter sur elles par rapport à leur antiquité, il le prouve par un grand nombre de témoignages des anciens, & par celui même des modernes. On a découvert des Inscriptions, qui doivent aller de pair avec ce que les Médailles ont de plus ancien ; par exemple l'Inscription d'un Athléte vainqueur aux jeux Néméens, qui vient de paroître avec une Dissertation Latine, que notre Editeur y a ajoutée pour l'expliquer, est, selon lui, à peu près du même temps que les Médailles de Gélon. De cet exemple & de plusieurs autres que nous passons sous silence, il conclut qu'il n'est pas aisé de se déterminer à donner la préference aux Médailles sur les Inscriptions du côté de l'antiquité. Mais sans disputer sur cette préférence, comme ont fait assez inutilement, quelques sçavans, il avertit ceux qui veulent s'appliquer à l'étude de l'antiquité, qu'il est absolument nécessaire de joindre l'étude des Inscriptions à celles des Médailles. Sans cela ils se flatteroient vainement de faire de grands progrès dans la connoissance de l'Histoire, de la Géographie ancienne, & même de la Géographie moderne.

Dans la quatriéme Instruction, qui traite *des têtes differentes qui se rencontrent sur les Médailles*. Le P. Jobert prétend qu'on trouve quelques-uns de nos anciens Rois » de France, à qui les Empereurs » d'Orient permettoient de battre » des monnoyes à leur coin & à » leur nom, ou par reconnoissan- » ce ils mettoient la tête de l'Em- » pereur dans l'alliance ou dans » l'adoption de qui ils étoient en- » trez. Tout cet article, selon la remarque de l'Editeur, est peu exact, & mérite d'être rectifié. 1o. On n'a jamais dit que les Rois d'aucune nation ayent eu besoin de la permission des Empereurs pour faire en général battre monnoye à leur coin ; on ne l'a prétendu qu'à l'égard des monnoyes d'or seulement. 2o. Il montre en détail que quand nos Rois commencerent à faire frapper de la monnoye d'or, ils

n'y firent point mettre la tête d'aucun Empereur. Le passage de Procope qu'on apporte pour soutenir cette erreur, prouve seulement que Justinien accorda à nos Rois, que la monnoye d'or frappée à leur coin, auroit cours par-tout l'Empire, de même que celle, ou sa propre image étoit emprainte. Et comme ce privilége ne fut point accordé aux autres Rois, & que leur monnoye d'or ne pouvoit être reçue que comme matiere dans les Etats de l'Empereur, leurs sujets y auroient trafiqué à des conditions trop inégales. Ainsi loin de trouver quelque avantage à faire mettre l'or en monnoye, les Rois soit voisins, soit hôtes de l'Empire, auroient perdu les frais de la fabrication. Et telle est, à son avis, la vraye raison de ce qu'on ne voit point de Médailles d'or de tous les Rois, qui ont régné depuis le tems d'Auguste jusqu'à celui de Justinien.

Dans la sixiéme Instruction, où il s'agit *de la Legende des Médailles*, le P. Jobert s'étoit proposé d'instruire les personnes qui commencent à étudier les Médailles, de tout ce qui regarde celles qu'on appelle *Médailles restituées*, mais ce qu'il en dit est si fort abregé que l'Editeur n'a pû se dispenser d'en parler un peu plus au long. Il explique d'abord très-nettement quelles sont les Médailles à qui ce nom convient proprement, & montre ensuite contre le P. Jobert, qui, trompé par des Médailles fausses & de coin moderne, les avoit fait commencer sous les regnes de Claude & de Neron, qu'elles n'ont commencé à paroître que sous Titus; & après avoir refuté avec force & avec étendue le sentiment du Pere Hardouin, qui prétendoit, que ce mot *restituit* sur les Médailles frappées par les ordres de Titus, de Domitien, de Nerva & de Trajan, signifie, que ces Princes ont redonné au monde l'exemple des vertus qui avoient brillé dans leurs prédécesseurs, & dans les célébres personnages dont le nom se lit sur ces sortes de Médailles, M. de la Bastie se déclare pour le sentiment de M. Vaillant, & croit avec lui qu'il est bien probable, que Trajan n'en usa ainsi, que dans le dessein de se concilier les esprits du Senat & du peuple, en donnant des marques de sa vénération pour la mémoire de ses prédécesseurs, & de sa bienveillance envers les premieres maisons de la République. Or il ne pouvoit le mieux faire qu'en restituant les monnoyes des Empereurs, qui avoient régné avant lui & celles sur lesquelles étoient gravés les noms des familles Romaines; quoiqu'on n'en connoisse que trente de ces dernieres, l'Editeur croit que Trajan avoit restitué toutes les Médailles consulaires, & les preuves qu'il en apporte, ne permettent pas d'en douter.

Ce que le P. Jobert avoit dit dans sa huitiéme Instruction *sur les Médailles contre-marquées* n'ayant pas paru juste, ni suffisant à M. de la Bastie, d'ailleurs peu content de ce que les autres Antiquaires

avoient écrit sur les Médailles qui ont cette singularité, & sur tout des raisons qui, à leur avis, ont porté les Romains & les Grecs à contre-marquer ainsi quelques-unes de leurs monnoyes, il a cru ne pouvoir mieux faire que de consulter sur ce point M. de Boze, l'homme du monde, dit-il, le plus propre à expliquer les Enigmes Numismatiques. Il n'a pas été trompé dans son attente, & le système de ce sçavant, lui a paru si ingénieux, & si capable de résoudre toutes les difficultés qu'on peut former sur les contre-marques, tant des Médailles Grecques, que Latines, qu'il n'a pas douté, qu'on ne vit ici avec plaisir, la réponse qu'il a bien voulu faire à ses questions.

Des principes que M. de Boze établit dans sa lettre, & qui sont fondés sur des faits connus, & sur des notions acquises par une longue expérience, il lui paroît qu'il résulte évidemment contre l'opinion la plus généralement adoptée par les Antiquaires, & notamment par le P. Jobert, que les contre-marques, du moins parmi les Romains, étant faites grossierement, & ne se trouvant jamais que sur les Médailles de bronze, n'ont point été introduites pour indiquer une augmentation de monnoye dans le commerce & dans l'usage public, mais qu'elles ne leur en donnoient que dans des occasions particulieres, & uniquement en faveur des personnes à qui on délivroit les piéces contre-marquées. Elles leur servoient comme de gage, par exemple dans le cas des travaux publics pour le salaire des Ouvriers, ou dans des villes assiegées pour la paye des soldats.

Mais à l'égard des contre-marques qu'on trouve sur les Médailles des villes Grecques, comme elles sont frappées avec beaucoup de soin, & mises indifferemment sur toutes les especes courantes, M. de Boze pense qu'elles peuvent avoir servi à marquer une augmentation de valeur dans le commerce.

Il faut voir Tome second, la remarque sur un endroit de la dixiéme Instruction, où le P. Jobert suppose qu'il y avoit des Monetaires particuliers préposés à la fabrication de la monnoye de Bronze, qui étoit à la disposition du Senat, tandis qu'il y en avoit d'autres nommés par l'Empereur, pour la fabrication des especes d'or & d'argent, qu'ils s'étoient réservée. Cette remarque, comme plusieurs autres de celles qu'on trouve dans cette nouvelle édition, peut être regardée comme une dissertation très-approfondie, dans laquelle on trouvera une infinité de choses curieuses & nouvelles, sur le nom & les emplois des differens Officiers, qui du temps de la République, & sous les Empereurs, étoient chargés de travailler, ou même de veiller à la fabrique des monnoyes.

La remarque sur ce qu'on appelloit parmi les Romains *Jus Latii & Jus Italicum*, mérite non-seulement le nom de Dissertation

par son étendue, mais encore, par le travail & l'exactitude avec laquelle l'Editeur a traité cette matiere, difficile par elle-même, & sur laquelle les sçavans ont eu jusqu'ici beaucoup de peine à s'accorder. Tout ce que dit à ce sujet le Pere Jobert est copié de l'*Antirrhétique* du Pere Hardouin, & selon M. de la Bastie rien n'est moins correct. Il montre donc. 1°. Qu'on ne peut dire avec vraisemblance que le droit du pays Latin *Jus Latii* fut la même chose que le droit Italique, *Jus Italicum.* 2°. Que c'est une erreur de supposer que le droit du pays Latin consistoit précisément à ne payer aucun tribut & à pouvoir servir dans les légions Romaines. 3°. Qu'on se trompe encore en disant que ceux qui jouissoient du droit Italique, n'étoient pas Citoyens Romains, & qu'ils ne pouvoient pas prétendre aux grandes charges de l'Etat. 4°. Qu'il n'est pas possible de distinguer par les Médailles seules, les villes qui avoient obtenu le droit de Citoyens Romains, de celles qui n'avoient que le droit du pays Latin.

Il convient que M. Spanheim a déja traité cette question avec assez d'étendue en réfutant le Systême du P. Hardouin sur le droit du pays Latin, & le droit Italique. Mais comme M. de la Bastie nous assure avoir pris, pour parvenir au même but, un chemin tout different de celui de M. Spanheim, il lui est dit-il, arrivé si rarement de se rencontrer avec cet Illustre Antiquaire, qu'il ne doit pas craindre qu'on l'accuse de l'avoir copié.

Nous passons maintenant à l'article des nouvelles découvertes, qui suivent les douze Instructions du P. Jobert. L'Editeur approuve & confirme par de nouvelles Médailles la vérité de quelques-unes de ces découvertes, mais il fait voir que pour la plupart les unes ne sont fondées que sur des Paradoxes Historiques, que les sçavans ont rejettés unanimement, que la fausseté de plusieurs autres est manifeste, & que celles même qui paroisse plus plausibles, ne sont ordinairement appuyées que sur des preuves qui peuvent bien les faire regarder comme des conjectures ingénieuses, mais qui n'ont pas assez de force pour leur attirer le titre de découvertes. Il va plus loin, & il montre même que parmi les explications que le P. Hardouin a données à certaines Médailles, qui avoient été l'écueil de la plupart des Antiquaires, s'il s'en trouve quelques-unes qui méritent à juste titre le nom de découvertes, la gloire doit en être partagée entre differens Antiquaires qui les avoient imaginées les premiers.

M. de la Bastie donne ensuite une addition aux nouvelles découvertes du P. Jobert; ce morceau qui est tout neuf, doit piquer extrêmement la curiosité de tous ceux qui aiment l'Antiquité. Dans la nombreuse suite de Médailles de Rois, de villes Grecques, que M. de Boze avoit formée, & qui a passé du cabinet de feu M. le Maréchal d'Etrées dans celui du Roi, on

on trouve un grand nombre de Médailles qui n'ont jamais été publiées ; il y en a plusieurs qui méritent une attention particuliere. L'Editeur non content de les avoir fait graver, & de les décrire avec exactitude, s'attache à les expliquer ; tout ce qu'il en dit nous a paru appuyé sur le fondement d'une critique également solide & instructive. Il avertit cependant que si les nouvelles Médailles dont il parle peuvent être nommées des découvertes, il est bien éloigné de penser qu'on doive regarder comme telles, les explications qu'il donne à ces Médailles, avant que l'approbation des connoisseurs ait pour ainsi dire, fixé leur état.

Enfin, pour ne rien omettre de tout ce qui peut servir à l'instruction de ceux qui commencent à former des cabinets de Médailles, M. de la Bastie a cru devoir ajouter à cette nouvelle édition, un catalogue exact des Empereurs, des Princesses, des Césars, & des Tyrans depuis le grand Pompée jusqu'à la prise de Constantinople. Il a eu soin de marquer celles de leurs Médailles qui sont rares, & même le degré de rareté de chaque tête dans tous les métaux, & souvent dans les differentes grandeurs de bronze.

Cette idée n'est pas nouvelle. Savot & M. Baudelot avoient déja donné un Catalogue à peu près semblable, mais il sera aisé de voir que celui-ci est beaucoup plus ample & plus exact. Comme on s'est borné à donner une suite des Médailles Impériales, on a joint seulement au Catalogue des Empereurs celui des Colonies, des *Municipes* & villes Latines, où l'on a frappé des Médailles au coin de ces Princes, & un autre des Villes Grecques, qui ont fait frapper des Médailles Impériales.

C'est ainsi, que M. de la Bastie conformément au but qu'il s'est proposé en se chargeant de cette nouvelle édition, n'a rien oublié de tout ce qu'il a jugé de plus propre pour entretenir, & même pour ranimer les grands progrès que la Science des Médailles avoit faits dans le siécle passé. On trouvera qu'il lui est quelquefois arrivé de se jetter dans des discussions aussi profondes qu'épineuses, & de passer ainsi les bornes dans lesquelles il sembleroit que de simples remarques devroient être renfermées. Mais il répond judicieusement à ceux qui lui en feroient une espece de reproche, que si l'on se contentoit de contredire des hommes d'un certain nom & d'un certain mérite, sans en apporter les raisons, l'autorité qu'ils se sont justement acquise dans les lettres, pourroit suffire pour déterminer ceux qui n'ont point le temps ou la volonté de discuter les choses par eux-mêmes, à persister dans de fausses opinions, & à regarder comme un téméraire, tout homme qui entreprendroit de les en détromper.

NOUVELLES LITTERAIRES.

PRUSSE.

DE DANTZIG.

ON a réimprimé ici un Livre de Botanique de M. Jacques *Breyn* avec des Remarques & des Eclairciſſemens ; en voici le titre : *Prodromi Faſciculi rariorum Plantarum primus & ſecundus quondam ſeparatim, nunc novâ hâc editione conjunctim, editi notulis quibuſdam, & illuſtrationibus aucti.* M. le Doct. *Breyn*, qui eſt fils de l'Auteur, a pris ſoin de donner au Public cette nouvelle Edition, à laquelle il a ajoûté la Vie & le portrait de M. ſon pere. *in*-4°.

ALLEMAGNE.

DE LEIPSICK.

Il paroît ici depuis peu un Ouvrage intitulé : *Jo. Georgii Crameri J. V. D. Commentarii de Juribus & prærogativis Nobilitatis avitæ*, &c. c'eſt-à-dire : *Traité des Droits & des prérogatives de l'ancienne Nobleſſe, & de ſes preuves, ſuivant les uſages tant anciens que modernes des Allemands.* Par M. *Cramer.* Tom. I. 1739. *in*-4°.

On débite preſentement le *Lactance* de M. *Bunemann.*

On trouve encore ici un *Abrégé de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique*, par feu M. l'Abbé *Schmidt*, célébre Théologien de Helmſtaedt, avec le *Supplément* de M. *Joecher.*

DE BRESLEAU.

Virium quæ terreis remediis gratis hactenus adſcriptæ ſunt examen rigoroſius; quo ſimul multarum traditionum practicarum mythologia & vanitas dilucidè declaratur, atque ad rationalem magis Pharmacorum electionem, variorumque morborum ſanationem, præeuntibus recentiſſimis Artis principiis via oſtenditur. Auctore Balth. Lud. Tralles Med. Vratiſlavienſis. Vratiſlaviæ. 1740. *in*-4°. c'eſt-à-dire : *Examen plus rigoureux des vertus qu'on avoit ci-devant attribuées gratuitement à certains remedes, par lequel on fait voir en même tems avec évidence la fauſſeté & la vanité d'un grand nombre de traditions pratiques, & on montre la route qui conduit à faire un choix plus raiſonnable des drogues, & à procurer la gueriſon de diverſes maladies, en ſuivant les nouveaux principes de l'Art.* Par M. *Tralles.* 1740. *in*-4°. Cet Ouvrage ſe trouve auſſi à Leipſick.

DE FRANCFORT.

On trouve ici depuis quelque tems un Ouvrage de M. J. Goth. *de Berger*, premier Profeſſeur de

Medecine dans l'Université de Wittemberg, intitulé : *Physiologia Medica*, &c. c'est-à-dire : *Traité de la Physiologie appartenant à la Medecine*, ou *de la nature humaine.* M. Fred. Chrest. *Cregut*, à qui le Public est redevable de l'Edition de cet Ouvrage, a mis au commencement, pour y servir d'Introduction, une Dissertation sur l'Anthropologie, & sur les principaux Auteurs tant anciens que modernes, qui en ont écrit. *in*-4°.

ECOSSE.

Gavin-Hamilton, Libraire, débite un Ouvrage important pour l'Histoire de ce Royaume, il est intitulé: *SelectusDiplomatum & Numismatum Scotiæ Thesaurus in duas partes distributus*, &c. c'est-à-dire: *Thrésor choisi des Diplomes & des Médailles ou des Monnoyes d Ecosse, divisé en deux parties.* La premiere contient un Recueil des anciens Diplomes, ou anciennes Chartres des Rois & des Seigneurs d'Ecosse avec leurs Sceaux depuis le Roi Duncan II. jusqu'à JacquesI. c'est-à-dire depuis l'an 1194. jusqu'à 1412. On y a ajoûté les Sceaux des autres Rois d'Ecosse & de la Grande Bretagne depuis le même Jacques I. jusqu'à l'union des deux Royaumes en 1707. avec les caracteres & les abréviations qui sont employées dans les anciens Manuscrits & Instrumens publics.

La seconde Partie contient une suite non interrompuë des Médailles ou Monnoyes d'or & d'argent de tous les Rois d'Ecosse depuis Alexandre I. jusqu'à l'union des deux Royaumes. A quoi l'on a joint toutes les Médailles symboliques des mêmes Princes qu'on a pû recouvrer. Le tout parfaitement bien gravé d'après les originaux. On y a ajoûté aussi d'autres planches, qui representent chaque Diplome en caracteres modernes. M. Jacques Anderson, Greffier Royal, a rassemblé & arrangé, par l'ordre du Parlement d'Ecosse, les Pieces qui forment ce grand Recueil. M. Thomas Ruddiman y a ajoûté, outre plusieurs Pieces qui y manquoient, une Préface, l'explication des planches, & quelques Appendices, qui servent à expliquer ce qui regarde les Diplomes, les Médailles, & les Généalogies des Familles d'Ecosse. Cet Ouvrage, qui contient plus de 180 planches, a été publié aux frais de l'illustre M. Thomas *Paterson* Ecuyer. A Edimbourg, chez Th. & Gault. *Ruddiman* 1739. *fol.*

Ce même Ouvrage se vend aussi à Londres, chez M. Th. *Paterson* Ecuyer, & chez André *Millar*, à l'Enseigne de Buchanan, vis-à-vis l'Eglise de S. Clément.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

On trouve chez *Mechell*, Libraire, un *Traité* dans lequel on examine en critique, on explique, on défend, & on concilie les deux Généalogies de Notre-Sei-

gneur & Sauveur J. C. rapportées l'une par S. Mathieu & l'autre par S. Luc. Cet Ecrit est intitulé : *The Genealogies of our Lord and Saviour Jesus Christ*, &c. Par M. Edouard *Yadley*. in-8°.

On a imprimé en 3 vol. *in-fol.* *Les Œuvres de M. Locke* ; & pour rendre complette cette nouvelle Edition, on y a joint les Pieces détachées de l'Auteur que M. *des Maizeaux* publia il y a quelques années.

Rivington, Libraire, débite une Brochure dont voici le titre : *An Essay on the usefulness of Oriental Learning*, &c. c'est-à-dire, *Essai sur l'utilité de la Litterature Orientale* Le but de cette Piece est de reveiller le goût pour l'étude des Langues Orientales, de tirer par ce moyen de la poussiere des Bibliothéques des Manuscrits considerables ; & de faire voir combien la connoissance de l'Hébreu, de l'Arabe, de l'Arménien, du Syriaque, *&c.* est utile même pour l'intelligence des Auteurs Profanes.

A. *Millar* débite le *Traité de la Peinture ancienne : A Treatise of ancient Painting*, &c. Cet Ouvrage contient des Remarques sur l'origine, le progrès & la décadence de cet Art chez les Grecs & les Romains, sur la haute idée que les Grands Hommes de l'Antiquité s'en faisoient, sur la liaison qu'il a avec la Poësie & la Philosophie, & sur l'usage qu'on en peut faire pour l'éducation de la jeunesse. On y a joint des Observations sur le génie, le caractere & les talens de Raphaël, de Michel-Ange, de Nic. Poussin, & de quelques autres fameux Peintres modernes, & sur le bon usage qu'ils ont fait des restes précieux de l'Antiquité, soit en peinture, soit en sculpture. Le tout enrichi de 50 tailles-douces qui representent des morceaux de peinture ancienne trouvés en differens tems parmi les ruines de l'ancienne Rome, & qui ont été parfaitement bien gravées d'après les desseins originaux de Camille-Paderni, Peintre Romain. Par George *Turnbull*.

Il paroît une nouvelle Edition du *Discours Historique & Politique sur les Loix & le Gouvernement d'Angleterre, de M. Jean Selden, recueilli des notes manuscrites de l'Auteur, par M Nathanaël Bacon.* C'est un Gentilhomme du Temple qui a pris soin de revoir & de corriger cette Edition, & qui l'a accompagnée de Remarques. *in-fol.* 1739.

On travaille à une troisiéme Edition du *Dictionnaire Universel des Arts & des Sciences de M. Chambers, avec des additions.* in-folio, deux Volumes.

HOLLANDE.

DE LA HAYE.

On débite ici depuis quelque tems *in-12.* & *in-4°.* l'*Histoire des Revolutions de Hongrie, où l'on donne une idée juste de son Gouvernement.* On y a joint les *Mémoires du*

Prince François Rakoczy sur la guerre de Hongrie depuis 1703. *jusqu'à sa fin, & ceux du Comte Betlem Niklos sur les affaires de Transilvanie.* Chez Jean *Néaulme*, 1739.

Dehondt a imprimé un Ouvrage intitulé : *Le Gouvernement admirable*, ou *la Republique des Abeilles*, avec les moyens d'en tirer une grande utilité : avec fig. *in*-12. 1740.

SUISSE.

DE GENEVE.

On a donné ici depuis peu une nouvelle Edition des *Œuvres Théologiques, Philosophiques & Philologiques de M. Werenfelsius :* Werenfelsii Opuscula Theologica, Philosophica & Philologica. 1739. *in*-4°. deux Volumes.

FRANCE.

DE COLMAR.

Recueil d'Ordonnances du Roi & Réglemens du Conseil Souverain d'Alsace depuis sa création jusqu'à present, imprimé par ordre de M. le premier Président. Chez Jean-Henri *Decker*, Imprimeur ordinaire du Roi & de Nosseigneurs du Conseil Souverain d'Alsace : avec une Addition contenant quelques Pieces qui étoient échappées, une Table des matieres & une Table générale des Edits & Déclarations du Roi, registrés au Conseil Souverain d'Alsace, par ordre de date. *in-fol.* 2 vol.

La Loi ne sçauroit être trop connuë, & on ne peut être trop à portée de la consulter; c'est pourquoi ces sortes de compilations, qui rassemblent en un Corps ce qu'on ne trouvoit qu'épars, & quelquefois avec bien de la peine, sont toûjours infiniment utiles. Celle-ci en particulier étoit necessaire. La plûpart des Ordonnances & des Réglemens qu'elle renferme ne subsistoient plus dans les Jurisdictions inférieures qui sont dans le ressort du Conseil superieur d'Alsace ; la guerre dont cette Province a souvent été le Théatre, les avoit dispersés, & les Juges manquoient quelquefois à s'y conformer, faute de les connoître. C'est ce qui a engagé M. *de Corberon*, premier Président du Conseil Superieur d'Alsace à faire imprimer ce Recueil. Il est composé de deux Parties : la premiere commence à l'année 1657. qui est l'époque de l'Edit de création du Conseil superieur d'Alsace, & finit à l'année 1707. inclusivement. La seconde Partie commence à l'année 1708. & finit à l'année 1737. qui y est comprise.

DE PARIS.

François *de Bure*, Libraire, Quai des Augustins, à l'Image S. Germain, débite la *Généalogie Diplomatique de l'Auguste Maison de Holsbourg.* Par le R. P. *Marquard-Herrgott*, Religieux Bénédictin de l'Abbaye de S. Blaise. Le prix de

l'Ouvrage, qui est en 3 vol. *in-fol.* bien imprimé en grand & beau papier, est de 90 liv. en blanc. On en rendra compte incessamment dans le Journal.

Le Marié sans le sçavoir, Comédie representée pour la premiere fois sur le Théatre de la Comédie Françoise au mois de Décemb. 1739. A Paris, chez *Prault* le fils, Quai de Conti, vis-à-vis la descente du Pont-Neuf, à la Charité. *in*-12. Cette petite Comédie ne contient qu'un Acte écrit en prose. Elle est d'un Auteur accoûtumé à réussir : *la Pupile*, & quelques autres Pieces qu'il a données au Théatre François, sont au rang de celles que le Public revoit avec plaisir. Dans celle-ci, dont l'intrigue est agréable, & dont il ne resulte qu'une bonne morale, on retrouve encore ce qui caracterise cet Auteur ; c'est l'art de se renfermer dans son sujet, de n'emploïer dans le Dialogue de chaque Scéne que des choses qui ont rapport à l'action. Elle est de M. *Fagan*.

Il paroit une quatriéme Edition de la *Géographie des Enfans*, ou *de la Méthode abrégée de la Géographie, divisée par Leçons, avec la Liste des principales Cartes nécessaires aux jeunes gens, augmentée d'un plan de l'ancienne Géographie & des Systêmes du Monde, avec plusieurs Cartes & figures.* Par M. l'Abbé *Langlet du Frenoy.* Chez *Rollin* fils, à S. Athanase, & chez *de Bure* l'aîné, à S. Paul, Quai des Augustins : *in*-12. 1740. On rendra compte de cet Ouvrage dans le premier Journal.

Briasson, Libraire, ruë S. Jacq. à la Science, débite presentement l'Ouvrage du R. P. *Castel*, de la Compagnie de Jesus, intitulé : *L'Optique des Couleurs, fondée sur les simples observations, tournée surtout à la pratique de la peinture, de la teinture & des autres arts coloristes*, 1740.

On trouve chez le même Libraire ; chez *le Clerc*, ruë de la vieille Bouclerie ; chez *le Gras*, Grand'-Salle du Palais ; chez la Veuve *Pissot*, Quai de Conty, une *Méthode pour apprendre la Langue & l'Ortographe Françoise : premiere Partie, contenant les Régles de l'Ortographe.* Par M. *Jacquier.* 1740. *in*-8°.

Régles pour former un Avocat, tirées des plus fameux Auteurs, tant anciens que modernes, avec un Index des Livres de Jurisprudence les plus necessaires à un Avocat. Nouvelle Edition, dédiée à Messieurs les Avocats au Parlement. Chez *Mesnier*, Imprimeur-Libraire, ruë S. Severin, au Soleil d'or, ou en sa Boutique, Grand'Salle du Palais, même Enseigne : *in*-12. 1740. Cet Ouvrage, dont la premiere Edition a paru en 1711. commence par un Discours Oratoire sur l'Eloquence en général, à la fin duquel on rapporte differens traits, qui font voir la noblesse de la Profession d'Avocat. Les régles pour former ceux qui s'y destinent suivent après, & sont rangées par maximes. L'Auteur les a divisées en 4 parties, qui sont *la Science de l'A-*

vocat, de la composition, de la prononciation, des qualitez de l'Avocat. On trouve à la fin un Index des Livres de Jurisprudence les plus necessaires à un Avocat, tant sur le Droit Civil Romain & François que sur le Droit Coûtumier, la Pratique & sur le Droit Canonique Romain & sur les matieres Ecclesiastiques & Bénéficiales. On assure dans la Préface de cette seconde Edition, qu'on y trouvera plusieurs augmentations instructives & utiles.

La Veuve *Valleyre*, Imprimeur-Libraire, ruë de la Huchette, à la Ville de Riom, a imprimé depuis peu & débite une Brochure contenant deux *Plaidoïers en faveur de la Poësie & de la Peinture devant le public*, avec une Préface: *in*-12. 1740.

Lambert & *Durand*, Libraires, ruë S. Jacques, à la Sagesse, mettront en vente dans le courant du mois d'Avril deux Volumes *in*-4°. imprimés à l'Imprimerie Royale, dans la même forme que les *Mémoires de l'Académie des Sciences*; le premier contient les *Elémens de l'Astronomie*, & le deuxiéme les *Tables Astronomiques des Etoiles fixes, des Planétes & des Satellites de Jupiter & de Saturne.* Par M. *Cassini*, Maître des Comptes de l'Académie Royale des Sciences. Comme on n'avoit point encore d'*Elémens d'Astronomie* imprimés en François, on a cru devoir les donner en cette Langue; on a eu soin d'y faire usage des nouvelles découvertes qui ont été faites en Astronomie, & de rapporter les Observations principales qui ont servi de fondement tant aux Tables qu'à ces Elémens, que l'on a tâché de mettre, autant qu'il est possible, à la portée de tout le monde.

Le huitiéme Volume de l'*Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclesiastiques*, &c. *Par le R. P. Dom Remy Ceillier*, paroît depuis quelque tems, *in*-4°. 1740.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DE JANVIER, 1740.

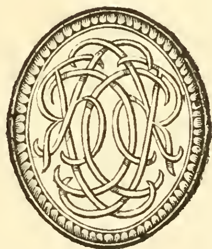
Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XL.

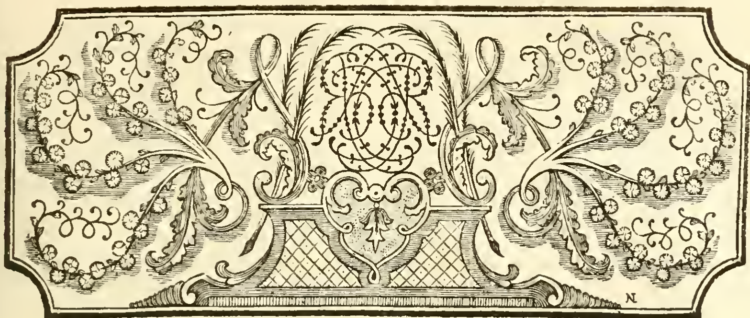
FEVRIER.



A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XL.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.



FEVRIER. M. DCC. XL.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE, OU HISTOIRE DE LA Litterature Françoise. Par M. l'Abbé Goujet, *Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital.* 1740. A Paris, chez Pierre-Jean *Mariette*, & Louis-Hyppolite *Guerin*, rue Saint Jacques : *in*-12. deux Vol. Tom. I. pag. 397. *Non compris un Discours Préliminaire qui contient* 53 *pages.*

LE but de M. l'Abbé Goujet, dans cet Ouvrage, est de montrer l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance des Belles-Lettres, de l'Histoire, des Sciences & des Arts. Il regarde comme un point décidé que la Langue Françoise est capable de traiter toutes sortes de sujets selon la dignité, l'excellence, le carac-

tere qui conviennent à chacun ; mais on pourroit demander si nous avons réellement assez d'Ouvrages en François, pour introduire dans toutes les Sciences & dans tous les Arts un homme qui ignoreroit le Grec & le Latin, ou qui n'auroit qu'une légére teinture de ces deux Langues.

Il n'y a, selon lui, qu'un seul moyen pour resoudre cette question, c'est d'exposer aux yeux nos Trésors Litteraires, & de montrer les differens usages que chacun peut en faire selon la portée de son goût & de son génie.

Le titre qu'il donne à son Ouvrage en fait connoître tout le plan. Il y réunit deux objets, une *Bibliothéque Françoise*, & une *Histoire de notre Litterature* moderne.

» C'est (dit-il) une Bibliothé-» que Françoise, parce que je ne » parle que d'Ouvrages écrits en » François, que j'en rapporte les » titres, que je marque le lieu & » le tems de l'impression de cha-» cun autant qu'il m'a été possible » de le découvrir, & que je les » range tous selon l'ordre des ma-» tieres. Je donne en même tems, » & principalement une Histoire » de notre Litterature Françoise, » 1°. parce qu'en suivant, autant » que je l'ai pû, l'ordre chronolo-» gique des Ouvrages écrits en cha-» que genre dans notre Langue, » je montre les progrès que l'on a » faits dans les Arts & dans les » Sciences : 2°. parce que bien » loin de ne donner qu'un Catalo-» gue de Livres sec & décharné, » qui n'apprendroit rien que des » titres que l'on peut trouver ail-» leurs, je m'arrête sur chaque » Ouvrage, lorsqu'il mérite quel-» que considération, je le discute, » j'examine ce qu'il y a de bon & » d'utile. J'indique les défauts au » moins principaux que les meil-» leurs Critiques y ont repris.

Il convient que l'idée de son Ouvrage n'est pas entierement neuve; Charles Sorel nous a déja donné une légére ébauche d'un projet à peu-près semblable. Mais M. l'Abbé Goujet espere, & avec raison, que la maniere dont il l'a exécuté & que l'étendue qu'il lui a donnée, mettront une difference très-avantageuse, pour lui & pour ses Lecteurs, entre sa Bibliothéque & celle de Sorel.

La seule exposition du plan de son Ouvrage suffit aussi pour faire voir qu'il n'a rien de commun avec les Bibliothéques Françoises des Sieurs de la Croix du Maine & du Verdier, ni avec l'Histoire Litteraire de la France, dont quelques Sçavans Bénédictins ont déja donné quatre Volumes.

Le principal motif qui l'a engagé à ce travail est de se rendre utile à deux sortes de personnes, 1°. à ceux qui n'ayant qu'une teinture trop légére des Langues Gréque & Latine, pour se servir utilement des originaux, sont reduits à chercher les idées des Sciences & des Arts dans les Ouvrages composés en Langue vulgaire : 2°. à ceux qui ignorant absolument les Langues sçavantes, ont néanmoins

du goût pour l'étude, assez de courage pour s'y appliquer, & assez de capacité pour y réussir. De ce nombre sont les Dames qui font, dit notre Auteur, une si grande partie du genre humain, & peut-être celle qui n'est pas la moins favorisée du côté des talens de l'esprit.... au lieu de ces frivoles Romans, de ces insipides Historiettes, Livres dont les moins dangereux sont ceux qui ne peuvent que gâter leur goût & leur faire prendre une infinité d'idées fausses, qui pour l'ordinaire n'influent que trop sur le caractere & dans la conduite de celles qui s'occupent trop de semblables lectures : n'est-il pas utile, continue-t-il, de leur faire sentir qu' » elles » peuvent sans beaucoup de peine » apprendre ce qu'il y a au moins » d'essentiel en chaque Science, & » se procurer à cet égard quelque » égalité avec les hommes à qui » souvent elles sont si superieures » par la délicatesse de l'esprit, & » par la finesse du goût.

Un second motif qu'il a encore eu en vûë en composant l'Ouvrage dont il s'agit, est de faire honneur à notre Nation, en montrant qu'il n'y a aucune partie de la Litterature, des Sciences, de l'Histoire, & des Arts qui n'ait été non-seulement cultivée en France avec soin, mais aussi traitée en notre Langue.

Un grand nombre même de Sçavans ont soûtenu que nous pourrions, absolument parlant, nous passer des Langues étrangeres. Mais M. Goujet ne voudroit pas cependant que l'idée avantageuse qu'il nous donne de notre Nation, nous flattât au point qu'elle pût préjudicier à l'estime que méritent les grands Ecrivains de l'Antiquité. On ne doit jamais oublier que les Grecs & après eux les Romains, ont été nos premiers maîtres, & qu'ils doivent être encore nos guides sur plusieurs points. Servons-nous-en, ajoûte-t-il, je ne dis pas seulement pour marcher avec plus de sureté, je dis aussi pour faire plus de chemin que ceux qui nous ont précédés. Les régles qu'il établit à ce sujet sont très-sages & très-mesurées ; il faut les lire dans le Discours-même.

Pour remplir son plan dans toute son étenduë & avec exactitude, il ne s'est pas borné à ne parler que de nos meilleurs Livres François, il a cru devoir s'arrêter encore sur beaucoup d'autres d'un mérite inférieur, & qui ne sont peut-être guéres connus que des habiles bibliographes. Mais il remarque en même tems qu'il n'y a guéres de Livre qui ne puisse être utile, quand on y sçait bien chercher ce qu'il y a de bon, & même dont la lecture ne soit en quelque façon necessaire à tous ceux qui par goût ou par obligation veulent approfondir une matiere. On aime d'ailleurs à voir la naissance & le progrès des Sciences & des Arts, ce que l'on ne connoîtroit point, si on ne s'arrêtoit qu'aux Ouvrages où ils ont été portés à leur perfection.

Il finit ce Discours en montrant

que les avantages que peuvent retirer de son Ouvrage ceux qui ne se sont point appliqués aux Langues Latine & Gréque, ou qui s'y étant appliqués n'ont pû y réüssir, ne détermineront jamais les parens, comme quelques-uns l'ont appréhendé, a se contenter de faire faire a leurs enfans des études Françoises, & par conséquent qu'on ne doit pas craindre que les moiens qu'il offre pour apprendre les Sciences & les Arts avec le secours de nos seuls Livres François puissent préjudicier, ni a l'étude des Langues sçavantes en général, ni aux études particulieres qu'on fait dans les Colléges.

Venons maintenant au corps de l'Ouvrage, l'Auteur l'adresse à un homme qui n'a point de Lettres, mais qui est né avec beaucoup de goût pour la lecture, & qui voudroit au moins sçavoir jusqu'où peuvent aller les connoissances qu'on peut acquerir en se familiarisant avec les Auteurs qui ont écrit en notre Langue.

Pour mettre quelque ordre dans une matiere si étendue, il la divise d'abord en deux parties dans les deux Volumes qu'il donne aujourd'hui, & qui seront suivis de plusieurs autres : dans la premiere Partie, où il s'agit de la Langue Françoise, il répond par autant de Chapitres aux questions qui lui ont été faites par la personne qui l'a pris pour son guide, & à qui il s'est chargé d'ouvrir tous les trésors de la Litterature Françoise.

Ces questions se reduisent 1°. à sçavoir, » si on a écrit sur l'origi- » ne & la superiorité de la Langue » Françoise ? 2°. Qui sont ceux qui » en ont composé des Grammai- » res ? 3°. Si on s'est appliqué à en » dévoiler les étymologies, & à » fixer notre Ortographe ? 4°. » Quand on a commencé à nous » donner des observations criti- » ques sur notre Langue ? 5°. Quel » est le premier Dictionnaire Fran- » çois, & qui sont ceux qui ont » suivi ce premier Ouvrage.

Dans le premier Chapitre, M. l'Abbé Goujet fait sentir à son éleve que c'est avec raison qu'on lui a conseillé de commencer par l'étude de la Langue Françoise. Il en fait voir l'excellence & les avantages, » La Langue Alleman- » de (dit-il) est énergique, mais » elle est dure, l'Angloise est » abondante, mais elle n'est pas » assez châtiée. L'Espagnole est » grave & pompeuse, mais elle » est trop enflée ; l'Italienne est » délicate, mais elle est molle & » souvent languissante. La Langue » Françoise a tous les avantages » de ces Langues, sans avoir pres- » qu'aucun de leurs défauts. Elle » est tout ensemble ; simple & » majestueuse, molle & délicate. » Elle est propre à toutes sortes de » matieres, pour la prose & pour » la poesie, pour l'Histoire & » pour le Roman, pour le sérieux » & pour le comique. Elle a été » choisie préferablement à toutes » les autres Langues de l'Europe » pour être celle de la politique » générale de cette partie du mon-

» de, & par conséquent elle est la » seule qui ait triomphé de la La- » tine.

Ce sujet le conduit naturellement à parler des Auteurs qui ont entrepris de prouver cette superiorité de notre Langue. Henri Etienne est le premier qui l'ait fait dans un Livre intitulé : *de la précellence du Langage François*, qui parut en 1579. L'Auteur, suivant qu'il s'y est engagé, fait non-seulement connoître les differens Ouvrages de ceux qui ont écrit sur la même matiere, mais encore ce qu'on doit penser de ces Ouvrages, & rapporte une infinité de faits & d'Anecdotes curieuses qui souvent y ont donné lieu, ou qui sont arrivés à leur occasion. On en verra des exemples au sujet de la contestation qui s'éleva à l'occasion du dessein qu'on prit de construire un Arc de triomphe à l'honneur de Louis XIV. il s'agissoit de sçavoir si les Inscriptions qu'on y mettroit y seroient en Latin ou en François. Cette dispute, dans laquelle ce qu'il y avoit alors de gens d'esprit & de goût entrerent, produisit differens Ouvrages, où tout ce qui regarde l'excellence de la Langue Françoise fut traité à fond ; mais il n'en parut point, selon M. G. de plus fort, de plus solide, ni de plus sçavant que celui que M. Charpentier publia en 1683. en deux Volumes *in*-12. & qui est intitulé : *de l'excellence de la Langue Françoise.* Il y fait voir en particulier par beaucoup de raisons ce que notre Auteur entreprend de prouver par les faits dans cet Ouvrage, que toutes les Sciences pouvoient être aussi bien enseignées en François qu'en Latin.

Des Auteurs qui ont traité de l'excellence & de la superiorité de notre Langue, il passe dans le même Chapitre à ceux qui ont écrit sur son origine. Il rapporte d'abord ce qu'on en sçait de plus certain, & prétend que nous n'avons rien de mieux sur ce sujet, que ce qu'on en trouve dans le huitiéme Livre *des Recherches de la France* par Etienne Paquier, & que tous ceux qui depuis ont écrit sur l'origine de notre Langue, n'ont presque rien ajoûté à ce qu'il en dit.

Dans le Chapitre second où M. l'Abbé Goujet traite des Grammaires Françoises, il explique d'abord ce qu'on doit entendre par ce mot de *Grammaire*, quel est la nature & l'objet de cette Science, & passe ensuite en revûë presque tous ceux qui ont écrit sur la Grammaire Françoise depuis les plus anciens jusqu'aux plus modernes. Ils sont en si grand nombre qu'on ne peut, dit-il, assez admirer le zéle & la patience de tant d'Auteurs qui ont travaillé sur un sujet si sec par lui-même, & si ingrat. Il sembleroit à plus forte raison que le détail que M. l'Abbé Goujet donne de ces sortes d'Ouvrages devroit participer aux mêmes inconvéniens. Cependant il a trouvé l'art de le rendre interessant, en y semant, quoique sans affectation, tantôt des faits singu-

liers, tantôt des remarques critiques, & quelquefois même des particularitez de la vie des Auteurs dont il rapporte les Ecrits. D'ailleurs ses transitions sont si naturelles qu'on ne sent nulle part ce qu'il a dû lui coûter de travail pour lier ensemble tant de morceaux détachés, & pour éviter la monotonie ou la ressemblance qu'ils ont entr'eux auroit pû aisément le faire tomber. Comme c'étoit-là une des plus grandes difficultez d'un semblable Ouvrage, les connoisseurs sentiront, sans doute, ce qu'il a fallu de soin pour les surmonter, & pour remplir un des buts principaux qu'on s'y est proposé, celui de se faire lire par une infinité de gens du monde pour lesquels un Ouvrage ne devient réellement utile, qu'autant qu'il leur paroît agréable, disons même, amusant.

On trouvera de nouvelles preuves de ce que nous venons de dire dans le Chapitre troisiéme, dont le sujet paroît encore plus aride que celui du Chapitre précédent, il roule sur l'ortographe Françoise, matiere aussi épineuse qu'importante par rapport à la connoissance de notre Langue, & sur laquelle on peut dire avec notre Auteur, » qu'il y a eu constamment depuis » environ deux siécles un Schisme » Grammatical en France. « Presque tous conviennent qu'il faut écrire d'une maniere qui represente par écrit ce qu'on exprime par la parole, mais peu s'accordent dans la pratique, à cause des différentes manieres d'exprimer un son, & parce qu'il y a quantité de mots où les mêmes lettres se prononcent d'une maniere très-differente, & beaucoup d'autres où tantôt elles se prononcent, & tantôt ne se prononcent pas.

Pour remédier autant qu'il étoit possible à ces inconvéniens, divers Auteurs entreprirent dès le commencement du seiziéme siécle une reforme générale de notre ortographe; il leur parut d'un côté que notre Langue n'avoit pas assez de caracteres, & de l'autre qu'elle en avoit d'inutiles : ils entreprirent donc d'ajoûter les lettres dont ils croyoient qu'elle manquoit & d'en retrancher celles qui leur paroissoient superflues. Parmi ceux qui porterent cette hardiesse aux plus grands excès, M. l'Abbé Goujet compte Jacques du Bois, dit *Silvius*, Professeur en Medecine, dont l'Ouvrage parut en 1531, Louis Meygret de Lyon, Jacques Pelletier du Mans, Honorat Rambaud, Maître d'Ecole de Marseille. Ce dernier encherit sur toutes les Nouveautez que les Auteurs, qu'on vient de nommer, avoient essayé d'introduire dans notre ortographe, & soûtint qu'il étoit impossible qu'on pût bien prononcer notre Langue sans avoir environ 52 lettres, sçavoir huit femelles ou voyelles, 41 mâles ou consones, & trois lettres neutres. Une ortographe si bizarre & si singuliere qui auroit rendu la lecture des Livres François aussi difficile que celle d'un Livre écrit en caracteres Hébreux,

Hébreux, & qui reduisoit le Lecteur à la necessité de se remettre, pour ainsi dire, à apprendre à lire, revolta tout le monde & n'eut aucun succès. Cependant le Systême de ces Auteurs n'a pas entierement peri avec eux. On l'a au moins renouvellé en partie, dit notre Auteur, depuis le commencement de ce siécle, & plusieurs de ses Apologistes sont fort connus, mais il ne juge à propos que de parler des plus célébres, tels que le P. Vaudelin Augustin reformé, feu M. l'Abbé de Dangeau, M. l'Abbé de S. Pierre & M. du Mas. Il expose leur Systême avec netteté, en marque les avantages & les inconvéniens. Mais presque par-tout où il est question de décider du prix de ces Ouvrages, il suit, comme il en avertit dans sa Préface, la méthode de M. Baillet, il rapporte plûtôt les jugemens des Sçavans que les siens.

Après avoir épuisé ce qui regarde les Auteurs qui ont écrit sur l'ortographe & la prononciation des mots François, il vient (Chap. 4.) à ceux qui ont composé des Observations & des Remarques-Critiques sur notre Langue, & se contentant d'indiquer quelques Ecrits de ce genre qui sont oubliés depuis long-tems, il s'arrête principalement sur ceux de Vaugelas, de Thomas Corneille, du Pere Bouhours, de Gilles Ménage & de quelques autres qui ont rendu de grands services à notre Langue, quoique leurs Ouvrages ne soient pas tous d'un égal mérite. A l'égard de Vaugelas, si notre Auteur souscrit volontiers à la plus grande partie des éloges qu'on lui a donnés, il pense néanmoins qu'on pourroit mettre en question, » si » c'est le service qu'il peut rendre » encore, qui fait maintenant son » prix, ou seulement celui qu'il a » déja rendu. « Il ne parle pas de même du Pere Bouhours, il convient que notre Langue lui a beaucoup d'obligation, & dit, malgré les differentes critiques qu'on en a faites, & sur lesquelles il s'étend, » qu'il y a peu de ses Ouvrages où » le discernement & l'agrément ne » soient réunis avec cette pureté de » langage, qui eut été peut-être » moins censurée, ajoûte-t-il, si » elle eut paru moins affectée, & » si l'Auteur eut critiqué lui-même » les autres avec plus de modera- » tion.

Il faut voir dans l'Ouvrage même ce que M. l'Abbé Goujet y dit de plusieurs Auteurs beaucoup plus récens, comme Messieurs les Abbez Girard, d'Olivet, Giot des Fontaines qui ont donné divers Ecrits qu'on peut ranger parmi ceux où l'on trouve des observations & des Remarques-Critiques sur notre Langue.

Il est question, dans le Chapitre cinquiéme, des Traitez sur la maniere de traduire. » Il est d'autant » plus utile de les connoître que » les régles qu'ils contiennent s'é- » tendent à toutes les Langues, & » qu'il y a d'ailleurs dans ces sortes » d'Ouvrages de fort bonnes ob- » servations sur notre Langue.

Le meilleur Livre que nous ayons sur cette matiere, au jugement de M. l'Abbé Goujet, est intitulé : *Traité de la Traduction*, ou *Régles pour apprendre à traduire la Langue Latine en la Langue Françoise, tirées de quelques-unes des meilleures Traductions du tems.* C'est un *in-8°.* imprimé à Paris en 1660. chez Jean le Mire, & dédié à Mme la Marquise de Sablé. L'Auteur y prend le nom de Sieur de l'Estang. C'étoit un laïc de Mane en Provence, qui mourut en 1697. Son vrai nom est Gaspard de Tende. Il a demeuré long-tems en Pologne, dont il a donné en 1688. une Relation curieuse, où il a mis le nom de Hautteville.

Nous avons rapporté ce morceau tout au long pour montrer avec quelle attention notre Auteur ne laisse rien échapper de tout ce qui peut enrichir l'Histoire Litteraire. C'est ce qu'on remarquera sur-tout dans le Chapitre 6me, où il parle des Dictionnaires pour notre Langue, & où il a recueilli avec beaucoup de soin tout ce qui fut écrit de part & d'autre dans le fameux procès que l'Académie intenta au Sr de Furetiere qu'elle avoit accusé d'avoir pillé son Dictionnaire, auquel il avoit travaillé en qualité d'un des Membres de cet illustre corps ; ce que notre Auteur y dit de tout ce qui précéda & suivit la publication du Dictionnaire de l'Académie, Ouvrage qui s'etoit fait attendre avec impatience pendant plus de 50 ans, le jugement qu'il en porte aussi bien que des differentes Critiques qui tomberent en foule sur ce célèbre Ouvrage, n'est ni moins curieux, ni moins instructif, mais les bornes qui nous sont prescrites nous obligent de finir cet Extrait avec le dernier Chapitre de cette premiere Partie ; l'Auteur la termine par les Ecrits sur les Proverbes François & les Etymologies.

Comme dans toutes les Langues les Proverbes, ainsi que M. l'Abbé Goujet le remarque d'après un Critique moderne, contiennent la morale vulgaire du Pays, c'est une raison pour les conserver & pour en donner l'intelligence. Il y en a une autre, c'est qu'ils peuvent être placés quelquefois de maniere qu'ils aient du sel & de la grace, soit dans le discours familier, soit dans les Ouvrages qui en approchent, & quand il parle, dit-il, des Proverbes, il met au même rang les façons de parler proverbiales & populaires. Il avertit en même tems de l'abus qu'on en peut faire, soit en les employant mal à propos ou trop fréquemment, & n'oublie pas d'indiquer les Livres qui ont été faits pour prévenir ou pour reprimer cet abus qui étoit devenu très-commun parmi nos prétendus beaux esprits du 17me siecle. Il prétend qu'un Dictionnaire uniquement destiné à rapporter l'origine de nos Proverbes, ou de nos façons de parler singulieres, pourroit devenir un Ouvrage de Litterature utile & agréable à tout le monde.

Parmi les Auteurs qui ont écrit

ou recueilli les Proverbes de notre Langue, il donne la preference à celui qui parut en 1665. pour la seconde ou troisiéme Edition à Paris, sous ce titre: *les illustres Proverbes nouveaux & historiques, expliqués par diverses questions curieuses & morales en forme de Dialogue.*

Enfin quoiqu'il trouve la science des Etymologies d'une utilité moins grande que ne seroit celle de nos Proverbes bien expliqués, & dont on feroit connoître l'origine, il est persuadé cependant que cette science n'est pas à négliger, & il en rapporte les raisons qui sont sensibles, & marque en même tems les excès ou trop d'ardeur & de subtilité peut jetter les amateurs de cette sorte d'érudition. Il en donne des exemples tirés de plusieurs sçavans Ecrivains qui, sur cette matiere, ont abusé de leur sçavoir pour en faire un étalage, souvent aussi téméraire que frivole. C'est ce qui est arrivé, entr'autres, à Henri Etienne dans son *Traité de la conformité du Langage François avec le Grec.* Il s'y est trop obstiné à vouloir trouver les origines de notre Langue dans celle des Grecs comme dans leur premiere source: il dit la même chose d'Etienne Guichard, Professeur des Langues étrangeres, & de Philosophie, qui, dans son *Harmonie Etymologique des Langues*, crut faire beaucoup d'honneur à la nôtre en montrant qu'elle étoit dérivée de la Langue Hébraïque. Mais il annonce avec raison le Livre de Ménage, intitulé: *Dictionnaire Etymologique*, ou *Origines de notre Langue*, comme ce que nous avons de plus parfait en ce genre; il convient cependant que Ménage donne trop aux conjectures, & même à des conjectures foibles, hazardées, & en quelques endroits visiblement fausses, ce qui n'empêche pas que son Dictionnaire ne soit le meilleur Ouvrage & le plus complet que l'on ait jusqu'à present sur cette matiere.

Nous acheverons dans le Journal suivant l'Extrait d'un Ouvrage si interessant, & qui, selon toutes les apparences, doit faire autant d'honneur à son Auteur qu'à notre Nation.

PROSE E POESIE DEL SIGNOR ABBATE ANTONIO CONTI, Patrizio Veneto. Tomo primo, Parte prima. In Venezia presso, Giam-Baptista Pasquali, 1739.

C'est-à-dire: *Les Ouvrages en prose & en vers de M. l'Abbé Conti, Noble Vénitien. Tom. I. Part. I.* A Venise, chez Jean-Baptiste Pasquali, 1739. Vol. *in*-4°. pag. 362. sans la Préface & l'Epître Dédicatoire, en beau papier & en beau caractere. *II. Extrait.*

LE Traité du Beau de M. l'Abbé Conti sera suivi d'un grand nombre d'autres Ouvrages dont il nous expose l'ordre & les principes.

Théories Poëtiques.

Tous les beaux Arts conviennent dans l'imitation comme dans une idée commune, laquelle ne perd jamais ni sa nature ni ses proprietez, quelque difference qu'il y ait dans le sujet, dans les instrumens & dans la maniere dont ils operent. Aristote, dans sa Poetique & S. Augustin dans son Traité de la Musique, ont fait un grand usage de cette idée, mais s'étant bornés aux especes qu'ils examinoient, ils n'ont point remonté en Philosophes à l'idée generale de laquelle toutes les especes dépendent. Cependant rien n'abrége plus les questions que de remonter d'abord aux idées générales. Comme un arbre est contenu tout entier dans sa semence, un art est contenu dans son idée, & l'on y découvre clairement les raisons précises des régles & les principes fondamentaux propres à resoudre les questions qui peuvent naître sur l'application de ces mémes régles dans les differens cas. M.L.C. se plaint que tous ceux qui ont écrit de la Poëtique avant lui ne se sont pas assez appliqués à fixer & a développer l'idée de l'imitation en général.

M. L. C. remontant à la source détermine d'abord en quoi different la ressemblance & l'imitation; recherchant ensuite si l'imitation peut avoir lieu par rapport à tous les sens, il se borne aux seules imitations qui se rapportent à l'oüie & à la vûë, ou, ce qui est la méme chose, au sentiment de de la beauté & de l'harmonie. Il traite des especes qui conviennent a l'un & a l autre sentiment, & a mesure qu'il approfondit son sujet il rend ces especes plus composées jusqu'a ce qu'il arrive a leur plus grande composition; il la découvre dans le Théatre ancien, où l'Architecture, la Sculpture, la Peinture, la Danse; toutes especes qui se rapportent à la vûe se trouvent combinées avec la Musique & la Poesie qui se rapportent a l'oüie. Ce Théatre admettoit la Musique instrumentale & la Musique vocale, on s'y servoit des Instrumens a vent & des Instrumens à corde. Une espece de Musique vocale regnoit dans le Dialogue, & une autre dans le Chœur: la Poësie Dramatique avoit lieu dans le Dialogue, l'Epique dans les recits & la Lyrique dans les Chœurs.

Après avoir examiné les especes d'imitation simples & composées, M. L. C. doit traiter de leurs prestiges, ou ce qui est la même chose, de l'impression que faisoient toutes ces especes d'imitation, sur les sens, sur l'imagination, & sur les puissances *appetitives* de l'ame; ensuite combinant la nature de toutes ces differentes imitations avec leurs effets, M. L. C. en déduit les régles qu'on doit suivre pour bien imiter; il s'arrête à la Poesie comme à la plus utile & à la plus importante de toutes les imitations. Il examine à fond quelle est la nature &

l'usage de l'imitation poëtique, il applique les conséquences de ses principes à toutes les especes de Poësie, qu'il considere & par rapport à leurs idées, & par rapport a leurs expressions.

Suivant M. L. C. les Poëtes anciens se sont servis de l'allégorie pour instruire sans orgueil, pour loüer sans affectation, pour accuser sans péril, & pour rendre les choses grandes & admirables, sans les exposer à l'irreverence & au mépris. Soit qu'ils enseignassent des Dogmes, ou qu'ils révélassent des Mysteres, soit en blamant, soit en loüant, ils ont cherché avec sagacité à administrer à l'esprit ces Syllogismes innatendus, dans lesquels notre amour propre se plaît tant : lorsque nous tirons nous-même, & sans le secours d'autrui, le précepte de l'exemple, le Panégyrique & la Satyre des faits, & la vérité de la fiction.

Mais l'allégorie, cette partie si importante de la Poësie ancienne, est aujourd'hui fort obscure, parce que nous ignorons les vûës particulieres du Poëte, & les circonstances, & les faits qui pourroient nous en instruire. Ces réfléxions & plusieurs autres ont engagé M. l'Abbé C. à composer un Traité de l'Allégorie, & parce qu'elle est ou facile ou difficile à deviner, il la divise en allégorie claire & en allégorie obscure ; l'allégorie claire servoit aux aux anciens à enseigner la morale aux enfans, aux femmes, & aux peuples ; & ils emploïoient l'obscure pour voiler les secrets de la Politique ou de la Religion.

Il détermine l'origine & la nature des Apologues, des Paraboles, des Proverbes & des Emblêmes, des Devises & des plus simples Ieroglyphes, il ne néglige pas même l'Enigme, il observe que l'on trouve dans les allégories des Poëtes Grecs l'obscur & le clair mêlés l'un avec l'autre. Par exemple, dit-il, on voit clairement les vûës de politique d'Homére, dans l'Iliade, & les vûës de morale dans l'Odyssée. Mais qui pourroit bien entendre la nature des Divinitez d'Homére, considerées même comme des Symboles allégoriques ? On a beau distinguer dans ces Divinitez ce qui appartient aux opinions populaires & ce qui peut être susceptible d'une interprétation philosophique, il y reste tant de contradictions à sauver que la Divinité y paroîtra toûjours dégradée : il en est de même de la Théogonie d'Hésiode : il en est de même aussi des allégories contenuës dans les autres Poëtes, soit Lyriques, soit Dramatiques, on en entend une partie, l'autre est fort difficile, pour ne pas dire impossible à découvrir, on ne pourroit y parvenir que par des Hypothéses, mais qui seront toûjours fort incertaines. M. L. C. ajoûte qu'il a examiné avec beaucoup de soins si la Thébaïde de Stace étoit un Panégyrique indirect des actions de Domicien comme l'Enéide en est un des actions d'Auguste.

De toutes les observations que

notre sçavant Auteur a faites sur les allégories des Poëtes anciens, il a formé un petit Systême qu'il finit en exposant l'allégorie du Poëme du Dante, du Songe de Polyphile, & du *Quadriregno* du Frezzi.

L'imitation & l'allégorie appartiennent à l'Histoire & à la Philosophie aussi-bien qu'à la Poësie. La Cyropédie de Xénophon, quand bien même ce seroit une Histoire, ne laisse pas d'être un emblême ou une peinture allégorique des vertus requises en un Général d'armées. La République de Platon, par le moyen de l'imitation exprimée dans le Dialogue, renferme plusieurs allégories de la vie civile & politique. Mais ce qui est propre à la Poësie & qui n'appartient qu'à elle seule, c'est l'entousiasme & l'harmonie réguliere des mots. M. L. C. a traité de l'une & de l'autre. Il distingue deux sortes d'entousiasme, l'un tranquille & l'autre mêlé de trouble, & il éclaircit ce qu'il en dit par des exemples tirés des Poëtes Grecs & Latins.

Dans le Traité de l'Harmonie il examine avec S. Augustin le Rythme, le Métre & le Vers; il cherche ces différentes parties de l'harmonie dans la Poësie Italienne. Ce qui lui donne lieu de proposer deux questions importantes, la premiere si dans la Poësie Italienne on peut, comme dans la Grecque & la Latine, exprimer les choses par le son, & la seconde si la rime diminue autant la majesté Epique qu'elle affoiblit le trouble Dramatique.

M. l'Abbé C. conclut de tous ces differens Traitez que la Poësie n'est rien autre chose qu'un concert d'imaginations extrêmement agréables, representatives des choses divines & humaines, quelquefois avec l'allégorie, mais toûjours avec l'entousiasme & l'harmonie, le tout dirigé par la morale pour enseigner la vérité & la vertu.

M. L. C. développe toutes les parties de cette définition dans son Traité des Imaginations poëtiques, dans lequel il recherche leur origine, leur caractere, & leurs suites, soit simples, soit composées.

Quelques-uns divisant les Sciences humaines par rapport à nos trois puissances intellectuelles, ont ramené l'Histoire à la mémoire, la Philosophie à la raison, & la Poësie à l'imagination. M. l'Ab. C. n'approuve point cette division: il prétend qu'elle n'est point adéquate, & que les membres n'en sont point opposés, à cause des secours reciproques que ces diverses facultez se prêtent necessairement dans leurs operations: d'ailleurs restraindre la Poesie à l'imagination toute nuë, sans en spécifier les qualitez, c'est s'exprimer d'une maniere trop vague & trop générale. M. L. C. explique ce qui fait l'essence de l'imagination poetique; il la trouve dans l'énergie, la vivacité, la legéreté, l'abondance, & l'ordre sensible des *images* systématiques & souverainement agréables.

Il recherche les differences essen-

tielles des images en général, & il les détermine relativement à la convenance qu'elles ont avec les objets representés. Il en distingue de trois sortes, les unes conviennent absolument aux objets qu'elles representent: d'autres conviennent avec leurs objets, sous certaines conditions, qui peuvent avoir lieu dans l'ordre ordinaire des choses: d'autres enfin conviennent avec leurs objets, sous certaines conditions, qui ne peuvent jamais avoir lieu dans l'ordre naturel & ordinaire des choses.

Il éclaircit cette doctrine par des exemples tirés de l'Arioste. Il est certain par l'Histoire que les Sarazins d'Espagne ont combattu contre les François. Ce fait indépendant du lieu, du tems, des personnes & autres circonstances, fournissent à l'Arioste les images du premier genre. Ce Poëte dit ensuite que les Sarazins assiegerent Paris du tems de Charlemagne, & qu'ils l'escaladerent, que beaucoup d'entr'eux se sauverent à la nage étant tombés dans la riviere. Il raconte mille avantures amoureuses des braves des deux partis: tous ces évenemens ont pû arriver, mais nous sçavons certainement qu'ils ne sont point arrivés, parce que jamais les Sarazins n'assiegerent Paris, ni n'eurent guerre avec Charlemagne: tous ces recits contiennent les images de la seconde espece. Astolfe est transformé en arbre, il revient dans sa premiere figure, il monte l'Ippogrife, il vole dans la Lune, il a une longue conversation avec Saint Jean.

Ce recit & les autres semblables sont composés d'images de la troisiéme espece qui sont seulement impossibles relativement au cours ordinaire & naturel des choses, mais qui ne renferment en elles-mêmes aucune contradiction absolue, à la difference des images chimériques qui se détruisent d'elles-mêmes. Telles sont toutes les Divinitez Payennes que l'Arioste introduit dans un Poëme qui suppose le Christianisme. Les images symboliques sont encore d'une autre espece, ce sont celles qui cachent des véritez morales, telles sont dans l'Arioste le Château de Logistille, *&c.*

M. L. C. établit la matiere de la Poësie dans toutes ces especes d'images, mais ce n'est que la matiere éloignée, parce qu'elle lui est commune avec la Philosophie & l'Eloquence. Ce que la Poësie a de propre, c'est d'employer le vrai, le vraisemblable & le possible, toûjours dans la vûë de plaire, & elle se propose de plaire à l'esprit, aux sens, & au cœur. Plusieurs ont voulu restraindre la Poësie aux seules imaginations ou vraisemblables ou possibles. M. L. C. fera voir par l'exemple des anciens, & par des raisons tirées de la nature de la chose, que la Poësie embrasse également le vrai, le vraisemblable, & le possible.

Un Traité de Psycologie empyrique, c'est-à-dire un Traité de l'ame fondé sur l'experience, doit servir d'introduction à tous les au-

tres Traitez : Patrizio, Castelvetro, Mazoni, & Gravina lui-même tombent d'accord que l'on ne peut bien discourir de la Poëtique sans bien connoître l'ame : ils ont donc avancé beaucoup de propositions appartenantes à la Psycologie, mais parce qu'ils n'ont pas procedé sur cette matiere dans l'ordre convenable, il se trouve que bien souvent il ne traite les choses que fort superficiellement, & qu'il regne dans leurs Ecrits beaucoup d'obscurité.

M. L. C. pour ne pas tomber dans les mêmes inconveniens, doit donner des idées précises des facultez connoissantes & voulantes de notre ame, il doit fixer avec la derniere exactitude la signification des noms qu'on leur a donnés, & pour plus grand éclaircissement il exposera dans une Table la nature & les especes des passions & des vertus. Des passages des Poëtes Grecs, Latins & Italiens rendront tout ce qu'il dira sensible par des exemples. Tous les Traitez sur la Poëtique, formeront le second Volume du Recueil des Ouvrages de M. L. C.

Dans le troisiéme Tome de son Recueil M. L. C. confirmera les Théories du précedent par l'Historique, c'est-à-dire qu'il prouvera la vérité de la spéculation par ce qui a été pratiqué dans tous les tems. Dans cette vûë il a entrepris une Histoire Critique de la Poesie Sacrée, de la Poesie Egyptienne, & de la Poesie Grecque, Latine & Italienne.

La Poesie Sacrée est contenuë dans les Livres de Job, dans les Cantiques, dans les Pseaumes, dans les Lamentations de Jeremie & dans toutes les Propheties, y comprenant l'Apocalypse. L'objet de cette Poësie sont les perfections qui constituent l'Etre Divin, ou les ouvrages de la nature, qui sont ses productions, ou bien les Loix & les Préceptes que Dieu a donnés à l'homme, ou les châtimens, & les recompenses qu'il nous prepare, soit en cette vie, soit en l'autre. Où pourroit-on trouver un objet plus important & plus sublime? puisqu'il est le même que la Religion nous oblige de croire, d'aimer & d'esperer pour notre félicité. Dans les autres Poësies les imaginations alterent ou diminuent les perfections de la Divinité : la Poesie Sacrée au contraire les peint & les rend avec une telle force, que l'ame se transporte & parcourt à son aise l'éternité, l'immensité, l'infinité de Dieu, sans craindre qu'une image bornée l'arrête & l'offusque : elle prend de justes idées de la bonté, de la sagesse, de la providence de Dieu, sans courir risque de le diviser ou de le limiter comme faisoient les Idolatres. Quand elle parle du Ciel des Etoiles, des Elémens, *&c* ce n'est pas seulement pour instruire, mais encore pour nous animer à loüer Dieu & à l'aimer : elle ne sépare jamais la priere de la doctrine, ni le culte de l'admiration ; il est clair que l'admiration est l'origine de toutes

toutes nos passions. La Poësie Sacrée porte l'admiration à son dernier période, non pas pour produire en nous le vain plaisir de nous passionner, mais pour nous faire sentir les véritables joyes, les véritables tristesses, les véritables esperances & les véritables craintes; affections dans lesquelles consistent l'exercice de la vertu qui nous unit à Dieu & nous sépare des choses frivoles & périssables.

La Poësie Sacrée ne se borne point encore à ces avantages; si l'ame ressent beaucoup de plaisir lorsqu'elle fait un grand usage de sa raison, quelle autre Poesie peut exercer la raison mieux que la Poesie Sacrée? chez elle non-seulement les mots signifient des choses, mais les choses en signifient d'autres: en même tems qu'elle raconte tout ce qui s'est passé dans l'ancienne Eglise, elle retrace les Mysteres de la nouvelle Eglise, & donne tout à la fois des instructions pour cette vie & des esperances pour la vie future: par toutes ces considerations M. L. C. propose la Poesie Sacrée comme une Poësie parfaite en elle-même, & qui doit servir de modéle à toutes les autres. Il examine plusieurs endroits de Job, des Cantiques & de l'Apocalypse; ensuite il traite des Poesies Sacrées des Poëtes modernes, & resout à leur occasion plusieurs questions de Poetique fort interessantes.

La Poesie Sacrée n'a que le vrai pour objet, la Poesie Egyptienne tout au contraire s'est ornée d'images chimériques, l'Histoire de cette Poesie est tres-composée, & resulte de ce qui nous est connu des Iéroglyphes des Egyptiens, de leur culte & des cérémonies de leur Religion, & des Dogmes de leur politique & de leur Philosophie. M. L. C. supposant tout ce que les anciens Auteurs en ont écrit, en examine les conséquences, les combine, & par cette combinaison découvre la nature de la Poesie Egyptienne, objet de sa recherche. Il prétend que de cette Poesie comme d'une source abondante sont découlées la Poesie des Grecs & la Poesie des Latins. Il fait plus, rassemblant tout ce qui se trouve épars dans les anciens Auteurs touchant les Annales Egyptiennes, il prouve d'une maniere très-vraisemblable que ces Annales n'étoient que des Poëmes ou des Romans moraux ou politiques, tels que sont les Livres Sacrés des Chinois. Il promet encore d'accompagner ses recherches sur la Poesie Egyptienne, d'une Dissertation sur les Systêmes des trois Philosophes qui ont été en Egypte, sçavoir, Thalès, Pythagore & Platon, & d'y prouver que ces trois Philosophes n'ont eu qu'un même Systême de Philosophie.

Ce furent les Egyptiens qui porterent la Poësie dans la Gréce, ainsi que tous les autres Arts, M. L. C. tire les preuves de cette assertion de ce qu'il y a de plus certain ou de plus vraisemblable dans l'Histoire des Grecs. Il fixe le premier période de la perfection de la

Poësie Grecque à Homére & à Hésiode. La Table Systématique que M. Pope a jointe a sa Traduction d'Homére en Anglois, a fait faire a M. L. C. beaucoup de réfléxions & de combinaisons, & dans laThéogonie d'Hésiode, il a trouvé de quoi déterminer le Systême Géographique du Monde connu pour lors. Il cherche le second période de la Poesie Gréque dans les Ouvrages des Lyriques & des Tragiques qui nous restent. Dans le troisiéme période il trouve cette Poësie épurée par Platon, systématisée par Aristote, & réduite à l'usage civil par Menandre.

Les Poetes Latins ne furent d'abord que les Traducteurs des Grecs, Catulle & Lucrece commencerent à sentir & à exprimer les finesses de la Poesie Gréque, mais Virgile & Horace à la vivacité des images joignirent l'enthousiasme & l'allégorie. M. L. C. découvre l'allégorie de plusieurs Odes d'Horace & de tout le tissu de l'Enéide; il trouve dans les Métamorphoses d'Ovide les transformations Pytagoriques, & fait de ce Poeme un Poeme Philosophique; il prétend que la Thébaide de Stace n'est que le Panégyrique de Domicien. Il compare les trois genres de Poesie, l'Egyptienne, la Gréque & la Latine à l'architecture de ces trois Nations, on voit dans la premiere des imaginations démesurées qui, dans leur genre, répondent aux Pyramides, aux Labirinthes, aux Colosses. La Poesie Gréque conserve l'esprit & l'élégance de l'ordre Dorique, Ionique & Corinthien. Pour la Poesie Romaine elle est grossiere, mais solide comme l'ordre Toscan, & chargée d'ornemens comme l'ordre composite.

M. l'Abbé C. prétend encore que la Poësie Italienne a réuni en differens tems les caracteres de ces trois sortes de Poesies; il parcourt les principales époques de la Poësie Italienne, & dit un mot en passant de tous les Poetes qui dans cette Langue ont eu quelque reputation, & porte un jugement abrégé de leurs principaux Ouvrages.

Ici M. L. C. se trouve en Pays de connoissance & se plaît à nous étaler les richesses de sa Patrie, il loüe avec beaucoup de goût & d'intelligence les Poetes ses compatriotes, & sçait très-bien les faire valoir par leurs beaux côtez. Nous ne suivrons cependant pas M. L. C. dans cette partie de sa Préface, nous attendrons qu'il nous ait donné cette Histoire Critique, alors nous nous ferons un plaisir de rendre compte d'un Ouvrage qui vrai-semblablement pourra nous servir de guide à nous autres étrangers pour connoître & pour étudier ce qu'il y a eu de meilleurs Poetes Italiens.

M. L. C. doit employer un autre Volume à traiter de la Tragédie & du Poëme Philosophique, en faisant marcher de compagnie les préceptes & les exemples. Il définit la Tragédie un exemple croyable d'un accident arrivé à des per-

ſonnes illuſtres, diſpoſées pour inſtruire par la voye de la compaſſion & de la terreur, les hommes de ce ſiécle, à ne point ſe fier aux biens de la fortune, mais à profiter du malheur des autres pour éviter le leur propre. Tout le Traité de la Tragédie de M. L. C. ne conſiſte qu'à développer & à expliquer avec ordre & clarté toutes les choſes contenues dans cette définition. Ce Traité eſt partagé en cinq Livres.

Dans le premier Livre M. L. C. doit montrer que toute action humaine renferme neceſſairement une action & une paſſion : que l'action régle la Tragédie, & qu'elle prend ordinairement ſon nom de la paſſion : que toute action a une direction, un objet & une fin : que de la tendance de l'action vers cette fin naît le nœud de l'action par l'oppoſition des conſeils, des déterminations & des évenemens; que par degré l'action parvient à l'équilibre, d'où naît la cataſtrophe ou le dénoüement. Il recherche ce que c'eſt, dans la Tragédie, que l'Antagoniſte, le Protogoniſte, & s'il eſt poſſible qu'il y ait plus d'un Antagoniſte; il examine pourquoi la paſſion croît à meſure que l'action décroît, & en quoi conſiſte l'unité & la gradation, & comme l'un & l'autre ſe conſervent dans la cataſtrophe ſimple & dans la cataſtrophe double. Après avoir, dans le premier Livre, traité de la Tragédie en elle-même, M. L. C. la conſidere dans le ſecond Livre, par rapport aux Spectateurs, c'eſt-à-dire, par rapport à la ſurpriſe & aux autres paſſions qu'elle excite & qui ſont l'origine du plaiſir qu'elle cauſe. De ces réfléxions qu'il fait ſur les cauſes du plaiſir du Spectateur, M. L. C. déduit dans ſon troiſiéme Livre les régles de la Tragédie, dans le quatriéme Livre il traite des mœurs, de la proportion, & de la gradation qu'ont entre elles les mœurs exceſſives, médiocres & infinies & de ce qui peut les rendre propres à exciter la compaſſion & la terreur.

Le cinquiéme Livre doit rouler ſur l'expreſſion des mœurs, ou, ce qui eſt la même choſe, ſur le langage. M. L. C. y détermine les qualitez du Vers Tragique, ſoit dans le Dialogue, ſoit dans le Chœur, & il y parle de tout ce qui regarde l'appareil de la Tragédie & de la Scéne.

Dans le ſixiéme Livre M. L. C. doit donner l'analyſe de pluſieurs Tragédies d'Euripide, de Sophocle, & d'Æſchyle, & d'un grand nombre de Tragédies modernes, Italiennes, Françoiſes & Angloiſes, & il cherche à quelle fin la Tragédie s'eſt introduite dans les differens Pays & dans les differens ſiécles. Il ſoûtient qu'un Poëte Tragique, judicieux, ira plûtôt prendre ſes ſujets dans l'Hiſtoire que dans la Fable, & dans l'Hiſtoire Romaine plûtôt que dans toute autre Hiſtoire : il en donne beaucoup de raiſons, dont une des principales eſt que ſi la Tragédie eſt bien faite & bien repreſen-

tée, elle instruira mieux de l'Histoire, des mœurs, des usages, & de tout ce qui peut concerner les anciens Romains, que les Dissertations les plus longues & les plus détaillées: au reste cette opinion de M. L. C. n'est pas chez lui une pure spéculation, il a composé quatre Tragédies dont les sujets sont pris de l'Histoire Romaine, & ils sont choisis dans la vûe de representer ses principales époques. Ces quatre Tragédies sont Junius-Brutus; Cæsar, ou l'extinction de la République; Marcus-Brutus, ou la mort de Cæsar; Drusus fils de Tibere.

M. L. C. n'a pû s'empêcher de faire ses réfléxions sur les Poemes Dramatiques contenus dans la Bible, qui sont le Livre de Job & le Cantique des Cantiques. Il passe naturellement de cet examen à celui des Tragédies modernes dont les sujets sont sacrés, & c'est parlà qu'il finit son Traité de la Tragédie.

Après avoir traité à fond de la Tragédie, M. L. C. passe à l'examen du Poëme Philosophique, il parle des Poëmes de ce genre composés par les anciens Grecs, & que nous ne connoissons que par des citations; tels sont les Poemes d'Empédocles, d'Héraclite, de Parménide, & des autres Disciples de Pythagore; il fait ensuite mention du Poeme d'Hésiode, intitulé *les Jours & les Œuvres*, & de celui d'Aratus intitulé *les Phænoménes*, dont il paroît que Manilius a pris la meilleure partie de son Ouvrage: il parle des Georgiques de Virgile & de son Eglogue intitulée *Siléne*, & de-là il vient aux Poetes modernes Latins qui ont aussi traité des sujets Philosophiques, tels que sont Fracastor dans sa Siphilis, Palingene dans le Zodiaque de la vie humaine, & Jordanus-Brunus, dont quelques-uns ont cru que Descartes avoit emprunté l'idée de ses Tourbillons. Il porte de tous ces Poemes des jugemens fort abrégés, mais qui paroissent judicieux.

Les Anglois ont eu aussi leurs Poetes Philosophes. M. L. C. paroît estimer beaucoup le Poëme intitulé *Salomon*, ou *de la vanité du monde*, composé par M. Prior, il regrette qu'il ne soit pas traduit en quelque Langue plus commune que l'Angloise, & en effet sur l'extrait qu'il nous en donne en peu de mots, il est aisé de juger que l'Auteur a pû y répandre beaucoup de Philosophie. Ce Poeme est partagé en trois Chants. Dans le premier, Salomon cherchant la félicité dans la Sagesse rassemble les plus sçavans personnages de son Roïaume & le fait expliquer par eux les effets de la nature, selon les differens Systêmes des Philosophes; il les interroge sur les végétaux, sur les animaux, sur l'origine de la Terre que nous habitons, sur Dieu même: enfin il leur propose les questions les plus curieuses & les plus importantes, & voyant qu'ils ne font qu'hésiter & qu'ils ne répondent rien qui puisse satisfaire un esprit raisonnable, il blâme sa

propre curiosité, & conclut que toute la science des hommes n'est que vanité.

Dans le second Livre, Salomon cherchant toûjours à se rendre heureux, essaye de trouver sa félicité dans la grandeur & dans l'opulence, il bâtit de somptueux Palais, il se fait faire des Jardins enchantés, il passe tout son tems dans les plaisirs, mais au milieu de l'ivresse des voluptez, la raison se reveille en lui, & il reconnoît qu'il n'y a que vanité & qu'inquiétude dans les plaisirs des sens.

Dans le troisiéme Livre il passe en revûë toutes les conditions du monde, & après beaucoup de réfléxions, il conclud encore que l'homme n'est que misere & que vanité, qu'il ne sçait rien & que toute sa sagesse consiste à soûmettre son esprit & son cœur aux ordres de son Dieu.

Il donne encore l'Extrait du Poëme de Pope, intitulé, *Essai sur l'Homme*, mais nous n'en dirons rien, il est trop connu en France par les belles traductions qui en ont paru.

M. L. C. a composé lui-même un Poëme Philosophique qu'il intitule *le Bouclier de Pallas*, Poëme, dit l'Auteur, dont la Scéne est le Monde créé & tous les Mondes possibles, dont l'action est la Théorie & la pratique de la sagesse, & dont le but est de justifier la divine Providence dans le gouvernement des hommes. Nous ne suivrons point M.L.C. dans l'analyse qu'il nous donne de cet Ouvrage, nous attendrons que le Poëme même paroisse pour en rendre un compte exact au public.

Tous les Ouvrages de M. l'Ab. C. dont nous venons de parler, comprendront cinq Volumes *in*-4°. Le sixiéme Volume contiendra tous ses Ouvrages Philosophiques.

M. L. C. nous avertit qu'il a fait son étude capitale pendant toute sa vie de la Philosophie & des Mathématiques, & de la Théologie naturelle & révélée, & que ce n'est que par occasion & pour se distraire de ses chagrins ou pour s'amuser pendant ses maladies qu'il s'est appliqué à la Poësie.

Outre les Traitez Philosophiques dont nous avons parlé ci-devant, il a composé un Traité des sens exterieurs pour répondre à la question proposée par le Docteur Berkley, à present Evêque en Irlande, sçavoir si la vûë n'a point d'autre objet que les couleurs, & si la connoissance de la grandeur, de la figure, du mouvement n'est pas plûtôt fondée sur des jugemens naturels, que nous avons portés dès notre enfance & qui se sont changés en habitude pour toute notre vie : il a fait un second Traité sur ce que c'est qu'un Systême en général. Il examine les caracteres propres des principes, de la combinaison desquels il resulte un Systême. Il en établit les régles générales, & il en fait l'application aux Systêmes les plus fameux qui ayent été faits dans les Sciences & dans les Arts, & parmi plusieurs questions importantes qu'il traite,

il examine quelles sont les Nations qui ont le plus d'inclination à faire des Systêmes, & de quel principe peut partir ce goût particulier.

Le dernier Ouvrage que M. L. C. ait ébauché sont ses Dialogues Philosophiques. Lucien & M. de Fontenelle ont fait les *Dialogues des Morts dans les Champs Elisées*. M. L. C. transporte les ombres des Philosophes dans le Globe de Vénus, & il les introduit s'entretenant de leurs découvertes. Pour rendre ces Dialogues plus interessans, il met aux prises les Philosophes qui ont été opposés de sentimens, tels que Galilée & Descartes, Descartes & Malebranche, Malebranche & Leibnitz, Leibnitz & Newton.

Voila à peu-près tout le précis de la Préface de M. L. C. dont nous rendrons compte des differens Ouvrages qui composent son premier Tome.

GEOGRAPHIE DES ENFANS, OU METHODE ABREGE'E de la Géographie divisée par Leçons, avec la Liste des principales Cartes nécessaires aux jeunes Gens; quatriéme Edition augmentée du plan de l'ancienne Géographie, & des Systêmes du Monde; avec plusieurs Cartes & figures. Par M. l'Abbé Langlet du Fresnoy. A Paris, chez *Rollin* fils, à S. Athanase, & chez *de Bure* l'aîné, à S. Paul, sur le Quai des Augustins, 1740. *Avec Approbation & Privilége*, in-12. pag. 189. sans l'Avertissement.

NOus donnons l'Extrait de cet Abregé, parce que l'édition que voici contient des augmations considérables, & qui rendent l'Ouvrage plus utile.

Cet Abregé, ainsi que l'Auteur le remarque dans l'Avertissement, n'est proprement que l'Extrait de la Méthode pour étudier la Géographie; Ouvrage qu'il fit paroître en 1716. qu'il a publié de nouveau en 1736. & qu'il va donner pour la troisiéme fois, avec des observations considérables.

L'objet de cet Abregé est de mettre la Géographie à la portée des enfans. La premiere partie concerne le monde, divisé ensuite en ses quatre parties; le tout distribué en quarante huit leçons par demandes & par réponses. La seconde partie, contient des principes généraux sur l'ancienne Géographie avec une Carte de l'ancien monde. La troisiéme partie, comprend un abregé de l'Astronomie ou des Systêmes du monde, c'est-à dire, une courte exposition du Systême de *Ptolomée*: Du Systême de *Copernic*: Du Systême de *Tycho Brahé*: Du Systême composé de celui de *Ptolomee* & de celui de *Tycho B.* & enfin du Systême de *Descartes*.

L'Auteur expose dans l'Avertissement les raisons qui l'ont déterminé à se servir de la Méthode des demandes & des réponses: voici

quels sont ces motifs. 1°. La remarque qu'il a faite, que la mémoire des jeunes gens déterminée par une demande claire & succinte, leur fait souvent entre-voir la réponse. 2°. Il a dirigé dans ses leçons, la demande & la réponse » de maniere » que l'une fait naître la lumiere » par sa simplicité, par sa brieveté » & que l'autre n'a rien que de précis, de clair, & d'essentiel; ce qui lui donne lieu de croire qu'un enfant, quelque peu de mémoire qu'il ait, peut apprendre chaque leçon en une demi heure environ.

Quant à l'usage de cet abregé, l'Auteur avertit qu'il est nécessaire de mettre sous les yeux de l'enfant qui repete une leçon, la Carte où se trouve le sujet de cette même leçon : Dans cette vûe il ajoute à l'Avertissement une Liste des Cartes convenables aux jeunes gens pour bien entendre cette petite Géographie, tant ancienne que moderne.

Comme rien n'est plus important que le choix des Méthodes pour rendre les études plus ou moins faciles, nous finirons cet Extrait par une courte observation sur la forme que l'Auteur de cet abregé donne par préférence à ses leçons.

Le Dialogue, c'est-à-dire, cette distribution par demande & par réponse, est-elle la meilleure maniere de présenter aux enfans, & sur-tout à ceux qui ont une mémoire ingrate, ce qu'on veut qu'ils retiennent? Si la réponse est complette, elle renferme nécessairement ce qui est contenu dans la demande, qu'elle rend par consequent superflue. Ainsi cette demande n'est qu'un surcroît de travail qu'on impose sans nécessité à leur mémoire. Un autre inconvenient encore, c'est que quand on fait parler les enfans de quelque chose qu'ils ont appris par demandes & par réponses; il arrive presque toujours que cette forme se présente malgré eux à leur esprit, & les jette dans l'embarras sur la maniere de s'énoncer autrement. Le Pere *Buffier* dans sa *Pratique de la Mémoire Artificielle* (*) ne préfere pas par son propre choix, la Méthode des demandes & des réponses; il l'employe, dit-il, » pour servir l'inclination des autres plutôt » que la sienne.

Au surplus, nous laisserons aux Lecteurs éclairés à décider entre l'opinion de l'Auteur & la remarque que nous venons de faire, nous dirons seulement, que cette remarque, quand même elle seroit entierement fondée, n'ôteroit rien au mérite reconnu de cet abregé, à le considerer par les materiaux qu'il renferme, & par la maniere dont ils sont employés.

(*) C'est dans le Discours pour expliquer l'usage de ce Livre, pag. 5.



ARCHITECTURE HYDRAULIQUE, ou *L'ART DE CONDUIRE, d'élever & de ménager les eaux pour les differens besoins de la vie. Premiere Partie, Tome II. Par M. Belidor, Commissaire Provincial d'Artillerie, Professeur Royal des Mathématiques aux Ecoles du même Corps, & Membre des Académies Royales des Sciences d'Angleterre & de Prusse, Correspondant de celle de Paris.* A Paris, chez Ch. Antoine *Jombert*, rue S. Jacques. 1737. pag. 422. sans compter l'Avant-propos & la Table des matieres, orné de 55 planches. vol. *in*-4.

Livre II du second Tome.

CHAPITRE I.

NOus avons partagé l'Extrait de ce second Volume en deux Parties : dans le dernier Journal nous avons donné la premiere; c'est de la seconde qu'il s'agit. Les matieres dont parle notre Auteur, ne sont ni moins belles, ni moins interessantes que les précedentes, le premier Chapitre de cette seconde Partie, nous instruit de la maniere dont il faut se comporter pour élever les eaux par une chûte naturelle ou préparée. Pour avoir une idée claire de ce que l'on veut dire, il faut se rappeller que c'est par le moyen de quelques courans capables de faire impression sur les machines qui leur sont exposées, que l'eau peut-être élevée à une certaine hauteur; mais s'il se rencontroit quelques endroits supérieurs à la cuvette de la premiere décharge, & néanmoins qu'on souhaitât y faire conduire de l'eau; on apperçoit aisement l'impossibilité de ce dessein, puisque l'eau se met toujours de niveau. Il arrive cependant par des cas particuliers qu'on ne peut assez exhausser ce premier reservoir pour fournir de l'eau aux endroits qui en sont privés ; tel est à Paris le terrain de l'Estrapade plus haut de 24. pieds que le fond des cuvettes du reservoir des Pompes du Pont notre Dame. Les loix Hydrauliques n'avoient rien trouvé qui pût suppléer à cette égalité de niveau si nécessaire ; il sembloit même qu'elles devoient s'opposer à toute autre loi qui y paroîtroit contraire. Mais si la mécanique (comme il est vrai) tient de la Physique, il est bien des côtés dont on peut envisager les objets sans blesser le principe, les vérités se cachent sous differens voiles. Les machines que nous rapporte M. B. sont de ce genre, & si l'artifice en a d'abord été inconnu, il n'a causé que plus d'admiration par l'harmonie qui s'est trouvée entre les loix de la mécanique & le secret de la machine. Supposons donc comme il arrive souvent une maison de campagne située sur une éminence au bas de laquelle se rencontre une source plus élevée de dix ou douze pieds que le niveau du terrain par lequel elle se décharge, on pourra avec les machines

qui sont ici indiqués faire monter continuellement une partie des eaux de cette source au haut de la montagne, c'est au poids même de l'eau qu'on doit son élevation ; l'on n'employe point de force étrangere, & ce qui dans toute autre occasion deviendroit un obstacle à vaincre devient ici le moteur, & un agent continuel. L'on á vû à Paris cette nouvelle invention exécutée, & qui a réussi avec succès en présence de Messieurs les Commissaires de l'Ac. des Sc. Elle est dûë à Messieurs Denisard & de la Dueille. M. B. nous en indique une autre dont il est l'inventeur. Il en donne la construction, le calcul, & les développemens avec toutes les dimensions ; l'intelligence des figures ausquelles il faut avoir recours oblige de renvoyer au livre même. On peut selon l'Auteur faire usage de cette machine pour mener l'eau tout d'une traite de la riviere de Seine à l'Estrapade, dont le niveau est de 105. pieds supérieur à celui de la riviere.

Chapitre II.

De l'action de l'Eau dans les Tuyaux de conduite.

Quand on veut conduire l'eau par des tuyaux, il y a plusieurs choses auxquelles il faut avoir égard. La premiere, la quantité que l'on en souhaite, la seconde, la superficie du cercle du tuyau, & la troisiéme, la vîtesse de l'eau : or il est aisé d'appercevoir que la superficie du cercle multipliée par le chemin que fera l'eau pendant un certain tems, sera égale à la dépense de l'eau dans le même tems, d'où l'on peut déduire une méthode pour trouver la dépense d'un tuyau dont on sçait le diamettre, & la vîtesse de l'eau ; ou si l'on connoît le diametre & la dépense, on assignera la vîtesse ; & enfin donnant la vîtesse & la dépense, on peut trouver le diametre, puisque ces termes formeront toujours une équation dont l'inconnue peut-être facilement dégagée.

Ces principes ne suffisent pas, il faut encore déterminer le rapport qu'il doit y avoir entre les branches de chasse & de fuite relativement à la dépense du tuyau. Ces deux premiers termes ne doivent avoir qu'une certaine hauteur pour que le tuyau de conduite fournisse le plus d'eau qu'il est possible, c'est-à-dire, que cette question méne à un *Maximum* qui apprend que la branche de fuite doit être les $\frac{4}{9}$ de celle de chasse pour qu'il se fasse la plus grande dépense d'eau. Cette détermination est appuyée sur la régle que les charges des tuyaux ne sont pas proportionnées à la racine quarrée de la difference des hauteurs, mais à la difference des racines quarrées de ces mêmes hauteurs, telle que M. B. l'a voulu établir. Au reste ceci ne change que le résultat du calcul sans en changer la méthode qui après avoir enseigné la hauteur de la branche de fuite, fait connoître que la plus grande dépense de l'eau

sera le tiers de celle de la source.

Les exemples particuliers rendent tout ceci d'une maniere fort sensible, mais comme cette matiere est d'une pratique journaliere, & ignorée de la plupart de ceux qui sont chargés des eaux, M. B. leur propose les differens cas, en faisant une combinaison du rapport de tous ces termes. Il est cependant à propos de remarquer qu'il ne faut pas compter sur les calculs avec trop de rigueur, car il arrivera presque toujours que les dépenses des eaux trouvées par le calcul, surpasseront de beaucoup celles que donnera l'expérience à cause des frottemens de l'eau contre les parois du tuyau de conduite qui doivent nécessairement en diminuer la vîtesse. Ces tuyaux ont des parties saillantes dont les surfaces sont opposées à la direction de l'eau, & font rejaillir celles qui viennent les rencontrer. Voilà donc une opposition au courant, & par consequent la vîtesse modifiée, mais les parties de l'eau qui sont plus voisines des parois du tuyau doivent être plus retardées que celles qui approchent de son axe, d'où il résulte une vîtesse moyenne. Un petit tuyau de même longueur qu'un plus gros a plus de surface à proportion du volume d'eau qu'il contient, les déchets suivront donc ce rapport. Ce sont autant d'attentions qu'il faut avoir, & autant de rapports qu'il faut examiner : l'Algebre qui par sa généralité embrasse toutes les suppositions, fait trouver un tuyau de conduite qui seroit tel par sa longueur que le frottement altereroit la vîtesse de l'eau jusqu'à la rendre nulle.

Le reste de ce Chapitre est employé par M. B. à examiner les observations que M. Couplet a faites sur les eaux de Versailles, & les consequences qu'il en a tirées. Ces deux Auteurs ne conviennent pas des mêmes principes, nous en avons assigné la principale raison.

Chapitre III.

Jusqu'au commencement de ce siécle, on n'avoit employé que l'air & l'eau pour servir de puissance motrice dans les machines. Les anciens en avoient même longtems ignoré la manœuvre, il restoit encore un élement qu'il falloit soumettre, c'est le feu. M. Amontons en avoit apperçu la possibilité, c'est déja la marque d'un génie supérieur, & la Physique étoit assez avancée pour s'en convaincre : ce sont les premieres démarches qui coutent le plus à l'esprit. De la possibilité, on chercha le moyen de passer à l'acte. M. Amontons l'entreprit, le succès fut assez heureux pour un inventeur ; mais la mort arrêta ses travaux.

Il faut convenir que M. Savery en Angleterre & M. Papin en Allemagne, sont les premiers qui ont donné la perfection à ces machines dont l'action du feu, ou plutôt les vapeurs de l'eau bouillante, sont le principe du mouvement. Nous ne donnerons point la construction de ces machines, qui par la

beauté de leur mécanisme doit exciter les amateurs des Arts à les examiner dans le livre même ; aucune machine dit M. B. n'a plus de rapport avec celle des animaux ; » la chaleur est le principe de son » mouvement, il se fait dans les » differens tuyaux une circulation » comme celle du sang dans les » veines, ayant des valvules qui » s'ouvrent & se ferment à propos, » elle se nourrit, s'évacue d'elle-» même dans des temps reglés, » & tire de son travail tout ce qu'il » lui faut pour subsister. Il y a une » de ces machines établie à Frêne, » près Condé, dont le fourneau » consume en 24. heures deux » muids de charbon de terre, cha-» cun contenant environ 14. pieds » cubes ou deux cordes de bois, » deux hommes suffisent pour veil-» ler tour à tour au gouvernement, » elle épuise environ 155. muids » d'eau par heure.

M. B. attentif jusqu'aux machines les moins relevées, mais qui ne sont pas moins utiles, nous fait la description de plusieurs qui peuvent servir à tirer l'eau des puits qui se trouvent dans des maisons particulieres ou dans des Châteaux qu'on est quelquefois obligé d'abandonner par la difficulté d'y conduire une chose aussi nécessaire que l'eau, le choix que l'Auteur a fait de ces machines simples peut devenir fort commode suivant les occasions.

Chapitre IV.

Ce Chapitre commence par l'origine des fontaines, les differens sentimens que les Physiciens ont eu sur cette matiere peuvent se reduire à trois, quelques-uns ont cru que les fontaines devoient leur source aux vapeurs qui s'élevoient du centre de la terre, & rencontroient vers la surface de grandes cavités en forme de voutes, où les vapeurs s'attachant, elles tomboient, & par leur abondance formoient une fontaine. D'autres ont imaginé que l'eau de la mer passoit au travers des terres, qu'elle se filtroit, & arrivant dans des lieux capables de retenir les eaux, elles s'amassoient par une filtration continuelle, & se déposoient sur un espece de tuf, d'où couloit la source ; un feu conçu dans les entrailles de la terre, pouvoit être la cause selon ces Philosophes de l'élevation de ces eaux, qui condensées par le froid retomboient. Enfin les plus nouveaux attribuent la cause de ces mêmes sources aux eaux de pluye & à la fonte des neiges ; c'est avec d'autant plus de vraisemblance qu'après plusieurs expériences, M. Mariotte a trouvé par le calcul que les pluyes qui tomboient pendant un an aux environs de la Seine, & des autres rivieres qu'elle reçoit depuis sa source jusqu'à Paris, étoient plus que suffisantes pour la quantité d'eau qui passe sous le pont royal. Mais un calcul simple que M. B. rapporte en est une preuve convaincante. On sçait par l'observation de plusieurs années, que quatre toises quarrées de couverture mesurée de niveau

reçoivent communément une toise cube d'eau pendant le cours d'une année. Ainsi supposant la lieue ordinaire de 2400 toises : la lieue quarrée aura 5760000 toises quarrées qu'il faut diviser par 4, puisque quatre toises quarrées ne donnent qu'une toise cube, & l'on aura 1440000 toises cubes d'eau pour la quantité que les pluyes répandent sur une lieue quarrée, or si l'on suppose que les deux tiers de cette quantité se réduisent en vapeurs, l'autre tiers de 480000 toises cubes sera assez considérable pour entretenir les fontaines qui se rencontreront dans l'étendue de cette lieue.

Ceci n'est qu'un préliminaire que fait M. B. avant que d'expliquer comment se fait la recherche des eaux souterraines, & la maniere de découvrir leurs sources. Les matieres de Physique sont sujettes à faire naître du merveilleux, & c'est l'effet d'une intelligence peu commune d'en sçavoir distraire le faux pour se tourner du côté qui peut en offrir les causes. La recherche des eaux a été plus que toute autre dans ce cas. Quelques hommes se sont présentés, & ont assuré avoir une faculté divinatrice comme un présent de la nature qui leur étoit attaché. D'autres ont cru mieux réussir en ne s'attribuant qu'une partie de cette vertu ; & ils la partageoient avec une baguette nommée ordinairement la *Baguette divinatoire.*

Voici quelques observations que rapporte M. B. avec lesquelles on pourra reconnoître les sources ignorées, » elles sont principalement le long du pied des mon» tagnes qui regardent le Septen» trion ; on en trouve aussi le long » de celles qui sont exposées à » l'Ouest ou aux vents humides, » il faut remarquer que les mon» tagnes les plus escarpées fournis» sent moins d'eau que les autres, » & qu'au contraire celles qui ont » une pente douce, & qui sont » couvertes de verdure, renferment » d'ordinaire quantité de rameaux » dont les eaux sont abondantes, » froides & saines, parce que les » pluyes & les neiges s'y amassent, » & qu'elles s'y conservent.

» Les régles qu'on peut donner » pour découvrir ces sources, sont » de promener la vûe autant qu'el» le peut s'étendre sur l'horizon, » & avant le Soleil levé de regar» der étant couché sur le ventre, » si l'on n'apperçoit pas quelques » colonnes de vapeurs s'élever en » ondoyant dans un endroit où il » n'y aura point d'humidité causée » par des eaux sauvages, & ce si» gne annoncera qu'en fouillant on » y trouvera de l'eau, ce sera encore » un autre indice, si l'on apperçoit » des tourbillons ou nuées de pe» tits moucherons voler près de la » terre à la même place.

M. B. indique quelques autres moyens qu'on peut mettre en usage pour trouver des sources. » Il faut creuser un petit puits de » 3. pieds de diametre sur 5. ou 6. » de profondeur, poser au fond un » chaudron renversé dont l'inte-

» rieur soit frotté d'huile, ensuite » fermer l'entrée de ce puits de » quelques planches couvertes de » terre, si le lendemain on trou- » ve des goûttes d'eau attachées au » dedans du chaudron, il est cer- » tain que ce lieu contiendra des » vaines d'eau, on peut sous le chau- » dron mettre quelques poignées » de laine, afin de voir si en la » pressant il en sort beaucoup d'eau » On employe quelquefois avec » succès une éguille de bois com- » posée de deux pieces, dont l'une » doit être poreuse, & facile à » s'imbiber comme l'aulne; on la » place le matin en équilibre sur » un pivot au-dessus de l'endroit » où l'on conjecture qu'il y a quel- » que source, & s'il s'en trouve » effectivement les vapeurs péné- » treront le bout de l'éguille & la » feront incliner vers la terre; ce » qui n'étoit que conjecture de- » viendra une preuve.

» Enfin les signes les plus sim- » ples qui indiquent les vaines » d'eau, sont les joncs, les rozeaux, » le baume sauvage, l'argentine, » le lierre terrestre, & les autres » herbes aquatiques qui croissent » dans certains endroits, sans que » les eaux sauvages les nourrissent. Ce sont là les secrets des vrais Phy- siciens, toujours amateurs du vrai. Mais l'esprit assez souvent préoccu- pé se prête aux prodiges, & soup- çonne que la vérité ne peut se trouver qu'avec le merveilleux; si l'on est curieux cependant de sça- voir les misteres de la baguette pour la recherche des eaux, voici les régles ou plutôt les cérémonies que les joueurs de baguette obser- vent. » Il faut choisir une fourche » de coudrier franc & rouge, le » couper d'un seul coup de tran- » chant environ le 22 Juin, lorsque » le soleil entre dans le signe du » cancer, & s'il se peut, choisir le » temps de la pleine lune, & un » mercredi à cause de la Planete de » Mercure. Il faut que les deux » branches de la fourche ayent 3 » ou 4 lignes de diametre réduites » à 18. ou 20. pouces de longueur, » & que la tige en ait 22. à 23. en- » sorte que les trois parties de la » baguette composent un Y. lors- » qu'on voudra en faire usage, il » faut empoigner les deux branches » de maniere que le dedans des » mains regarde le ciel & les élever » à la hauteur des épaules, obser- » vant de maintenir la tige paralle- » le à l'horizon, il arrivera (com- » me dit notre Auteur) à ceux qui » prétendent être en possession de » cette vertu, ainsi qu'à tous les » autres, qu'ils sentiront un effort » que la baguette fera pour s'incli- » ner, & qu'on est obligé d'employer » une force assez considérable pour » la maintenir horizontale, car aus- » si-tôt qu'elle quittera cette situa- » tion, elle se déterminera, soit » vers le ciel, soit vers la terre. Ajoutons à ceci, que ces déposi- taires de secrets n'employent leur baguette qu'après avoir mis en œu vre tous les signes naturels; ainsi la baguette entre leurs mains sera toujours disposée à s'incliner, eut- elle été coupée dans un quartier de

la lune le 22 Decembre le Soleil étant dans le Capricorne, & un mardi à cause de la planete de Mars. L'air de confiance avec lequel l'acteur s'annonce, une espece de crédulité dont les spectateurs sont déja prévenus, les excitent à l'aider de leurs connoissances, même sans qu'ils s'en apperçoivent, ils s'imaginent tenir de lui ce qu'ils auroient dû reconnoître chez eux.

On apprend dans ce chapitre la méthode qu'il faut suivre pour rassembler les sources par des tranchées. Lorsqu'on veut avoir beaucoup d'eau on creusera dans les endroits qu'on a reconnus de petits puits éloignés les uns des autres de 25. ou 30. pas, il faut les joindre par des tranchées qui reçoivent les transpirations de l'eau,& la conduisent vers le lieu où l'on veut qu'elle se rende. Il faut être attentif en approfondissant à ne point percer les lits de tuf ou de glaises qui retiennent l'eau, & après qu'on aura donné aux terres un talud convenable, on étendra sur le fond un lit de terre glaise bien battue, ensuite l'on construira une pierrée, les eaux peuvent être conduites avec des tuyaux de fer, de plomb, de grès, & de bois de differentes especes. Leurs diametres, leurs longueurs, les incommodités des uns & les avantages des autres avec leurs prix se trouvent marquées ici. Notre Auteur n'a point oublié les précautions dont il faut user dans les conduites, comme de pratiquer des regards, & des ventouses à cause de l'air qui s'insinue dans les vaisseaux, ni les moyens de remédier aux racines & aux pétrifications qui se forment dans les tuyaux.

Nous trouvons dans le même Traité (car ces chapitres peuvent être ainsi nommés) la pente qu'il faut donner aux aqueducs pour faire couler l'eau qui y est contenue. Vitruve vouloit six pouces sur 100. pieds de longueur, ce qui est trop considérable; plusieurs expériences ayant fait connoître que 2. pieds sur 1200 toises suffisent, lorsque la rigole ne fait point de coudes, & que les retours sont tellement adoucis qu'ils ne peuvent causer un retardement sensible à la vîtesse de l'eau. On sçait que le Canal de l'étang de Trappes, dont l'eau fut conduite à Versailles par les soins de M. Picard, n'avoit que 9. pouces de pente par 1000 toises, & qu'elle mit 4. heures à parcourir 4000. toises étant chassée par une charge de 3. pieds. L'aqueduc de Roquancourt n'a que 3. pieds de pente pour une longueur de 17000. toises. Ainsi quand le fond sur lequel l'eau coule n'est point raboteux, l'on peut ne donner que 2. pouces de pente par 100. toises.

Nous avons eu occasion dans les analyses que nous avons faites de parler plusieurs fois du pouce d'eau. Nous terminerons ce chapitre par un éclaircissement dont M. B. nous fournit la matiere, il est aussi interessant pour les Géometres mécaniciens que pour les Fontainiers. Jusqu'à présent ces derniers se sont peu mis en peine d'examiner cette question importante pour eux &

pour le public. La seule méthode qu'ils pratiquent pour connoître la dépense d'une source, est de percer dans un ais le long d'une ligne horizontale plusieurs trous de differentes grandeurs comme de 12. lignes, 11. l. & demi, 10. l. & demi, 10. l. &c Les termes intermédiaires étant distans d'une demi ligne; puis entretenant la cuvette à gueule bée de ces orifices, ils jugent que la quantité d'eau qui s'écoule par celle de 12. est de 144. lignes d'eau, celle de 11. l. & demi de 32. &c. suivant le rapport des quarrées de ces ouvertures. Mais ils ne font point d'attention à la hauteur où l'eau se trouve au-dessus de ces orifices. De plus ces orifices étant circulaires, & placés sur une même ligne de niveau, ils ont un double inconvenient. Premierement il est visible que l'eau de la cuvette peut être entretenue à la même hauteur du fond, qu'elle ne sera pas également élevée au-dessus du centre des ouvertures. Secondement, il arrivera que les unes seront presque à gueule bée dans le temps que les autres ne fourniront presque point d'eau. De plus n'ayant point de mesure commune à laquelle on rapporte toutes ces dépenses, on ne sçait ce qu'en ont les concessionnaires. Enfin par cette distribution ordinaire l'on n'a point d'égard aux frottemens qui se font au passage de l'eau, & en retardent la vîtesse. Dès-là certains concessionnaires auront de l'eau lorsque les autres n'en auront point.

C'est, sans doute, la plûpart de ces désavantages apperçus par M. Mariotte, qui le déterminerent à regler le pouce d'eau à 14. pintes écoulées pendant une minute, l'eau du reservoir étant à 7. lignes au-dessus du centre de l'orifice. Cette mesure arbitraire dans son origine remedieroit à quelques inconveniens, si les Fontainiers avoient soin d'entretenir l'eau des cuvettes à cette hauteur, mais on ne suppléeroit pas à tous les défauts : car faisant les ouvertures circulaires, & à la même hauteur, l'élevation de l'eau ne sera pas la même pour toutes, & les divers frottemens resteront toujours.

M B. pense avec raison qu'il faut faire les orifices rectangulaires, leur donner à tous la même hauteur, & les rendre differens quant à la baze, suivant le rapport des lignes d'eau qu'on voudra distribuer aux concessionnaires, & entretenir la cuvette à 7. lignes du centre de leurs orifices. Par cette construction le calcul en sera aisé, leur rapport & la même mesure commune sera déterminée : il ne reste plus que les frottemens sur leurs surfaces pour lesquels il est facile de faire quelques expériences en élargissant les jauges par degrés jusqu'à ce qu'on soit parvenu à les rendre capables de ce qu'elles doivent fournir sans toucher à leur hauteur, & avoir soin que les petites jauges soient éloignées des plus grandes, parce qu'en étant plus proches, ces dernieres absorbent ou plutôt attirent l'eau qui devroit couler par l'autre.

En Physique le mot d'attraction est quelquefois commode.

CHAPITRE V.

Il s'agit ici de la maniere de distribuer & de diriger les eaux jaillissantes pour la décoration des jardins. M. B. après nous avoir entretenu de l'utile, a tourné ses vûes du côté de l'agréable. Quoique la conduite des eaux pour l'embelissement des jardins, ne soit pas absolument nécessaire, elle renferme des principes d'hydraulique dont notre Auteur ne pouvoit s'empêcher de parler, & c'est ce qu'on trouve dans ce chapitre. Après avoir proposé les desseins des plus beaux modéles, pour le meilleur emplacement des cascades, des jets d'eaux, des eaux plattes, & des piramides d'eau, il pose les differentes régles qu'il faut observer sur les ajutages, sur leurs grandeurs par rapport aux branches de communication. On apperçoit aisément pourquoi les jets d'eaux ne remontent pas jusqu'à la hauteur de leur reservoir; cette difference est connue, en sorte qu'ayant deux reservoirs dont les hauteurs & le jet de l'un, sont donnés, on assignera la difference de l'autre. Et pour plus de facilité l'Auteur en a composé des tables. On sçait encore trouver la dépense de l'eau, lorsqu'on sçait la hauteur du reservoir & le diametre de l'ajutage, ou la dépense de l'eau, & le diametre de l'ajutage étant connue, la hauteur du reservoir le sera. Ce sont autant de questions sur lesquelles M. B. a formé un espece de tarif, c'est-à-dire, des tables qu'il a placées dans cette derniere partie de son Ouvrage, & qui le terminent. Si beaucoup de calculs & des méthodes difficiles y sont mises en usage; c'est une nouvelle preuve que la plus sublime Géometrie n'est pas inutile. Il faut convenir que l'Auteur n'a point épargné ses peines pour instruire ses Lecteurs sur une matiere assez peu connue : les bons Ouvrages tels que celui-ci peuvent en produire d'autres qui ne seront pas si sçavans, & qui auront une grande utilité. M. B. promet au public une suite, nous sommes persuadés qu'elle sera aussi-bien reçue que les livres précedens.

LES DEHORS TROMPEURS, OU L'HOMME DU JOUR, Comédie de M. de Boissy, en cinq Actes & en vers, représentée pour la premiere fois sur le Théatre de la Comédie Françoise le 18. *Fevrier* 1740. A Paris, chez *Prault* le pere, Libraire-Imprimeur, Quay de Gêvres, au Paradis, 1740. *Avec Approbation & Privilége*, in-12.

COmme l'Extrait des Piéces de Théatre, & particulierement de celles du genre comique, ne fait jamais connoître que très-imparfaitement tout le mérite qui les a fait applaudir dans les représentions; nous n'exposerons, de cette Comédie-ci, malgré le succès

mérité

mérité qu'elle vient d'avoir, que les endroits dont on peut dans un simple Extrait, donner la véritable idée : Premierement la partie essentielle d'une piece, c'est-à-dire le genre de morale qui résulte de l'action ; & du détail des Scenes : En second lieu, ce que la piece a de nouveau ou de plus remarquable par rapport à l'intrigue : Et en troisiéme lieu les morceaux qui caractérisent le Style dans lequel elle est écrite.

M. de Boissy par rapport à l'objet moral, attaque ici avec force, & démasque d'une maniere très-agréable, l'erreur de certains hommes du monde aimables lorqu'ils s'étudient à le paroître, insuportables dès qu'ils se laissent voir tels qu'ils sont: Qui d'abord empressés, complaisans dans la vûe de réussir auprès de vous, deviennent dès qu'ils y sont parvenus négligens & sévéres : De ces gens qui ne veulent avoir qui n'employent pour tout mérite dans la societé, que ces dehors agréables & frivoles, capables à la vérité de plaire ; mais qui par la suite n'inspirent ni l'estime ni l'amitié. Qui se font une affaire sérieuse de commencer, d'entretenir des liaisons de pur amusement, & qui négligent sans scrupule celles que la raison, la bienséance, la reconnoissance même voudroient qu'ils cultivassent : Ils commencent par séduire : Ils plaisent moins dès qu'on vient à les connoître, ils finissent par être abandonnés : c'est ainsi que cette piéce les représente.

Pour bien dévéloper les faux principes par lesquels les gens de cette espece se conduisent, l'Auteur met son heros, qu'il appelle l'*Homme du Jour* dans le cas de définir la raison : voici la sorte de raison que cet homme croit préferable.

Celle du premier ordre à qui la Bourgeoisie
Donne vulgairement le tiltre de folie,
Qui met sa grande étude à badiner de tout,
Est mere de la joye & source du bon goût ;
Au milieu du grand monde établit sa puissance,
Et de plaire à ses yeux enseigne la science.

Pour dévéloper encore mieux les erreurs de ce même homme, dans une autre Scene où il s'agit de la conduite qu'on doit garder dans le monde, M. de B. le fait parler ainsi.

(Le monde) est notre maître & nous devons le suivre,
Nous sommes par état tous deux forcés d'y vivre :
Pour y plaire, y briller, pour avoir ses faveurs,
Il faut prendre Marquis jusqu'à ses erreurs :
Dès qu'ils sont établis préferer ses usages,
Quelques choquans qu'ils soient aux raisons les plus sages ;
Quoiqu'il en coûte, on doit se mettre à l'unisson,
Et tout sacrifier pour avoir le bon ton ;
Si-tôt qu'il le condamne, il faut fuir tout scrupule,
Et même les vertus qui rendent ridicule.

M. de B. dans la suite ne manque pas de faire connoître quels fruits doit produire un pareil Systême de raison. L'homme dont il s'agit a un rival qu'il ne connoît pas pour tel : ce rival le regardant comme son ami, penche, par un principe de probité, à renoncer à ses vûes ; notre homme le rassure, ignorant comme nous venons de le dire, l'interêt qu'il a à la chose, il le presse de continuer ses soins auprès de la personne qu'il aime, le rival lui répond.

Le moyen ! à present, Monsieur, que je la voie
Promise à mon ami dont son pere a fait choix,
Mon cœur doit renoncer plûtôt à ma maitresse,
L'honneur & le devoir y forcent ma tendresse.

A cela *l'Homme du Jour* replique:

Il n'est pas question de devoir ni d'honneur,
Il ne s'agit ici que de votre bonheur :
. . . .
Oüi, Marquis, sur ce point je serois sans pitié,
Le scrupule est sotise en pareille matiere,
. . . .
. . . .
J'ai plus d'experience & dois vous éclairer :
La droiture est un frein que l'on doit révérer,
Du monde ce sont là les maximes constantes.
Dans tout ce que l'on nomme affaires importantes,
Devoirs essentiels de la Societé,
Dont ils sont les liens & comme le traité,
. . . .
. . . .
Mais elle est sans pouvoir pour tout ce qu'on appelle
Du nom de badinage ou bien de bagatelle,
Pour tout ce qu'on regarde universellement
Sur le pied de plaisir ou de délassement.

Ce conseil produit la récompense que mérite celui qui le donne, il lui fait perdre sa maîtresse.

M. de Boissy ne se contente pas de mettre au jour tout ce qu'ont de frivole les opinions qui servent de régles à quelques gens du monde, il combat encore ces préjugés en leur opposant les sages principes qui les détruisent : pour moi ; dit un personage qui contraste avec l'*Homme du Jour*.

Pour moi je reconnois une saine raison,
Loin d'etre un préjugé, Madame, elle s'occupe
A détruire l'erreur dont le monde est la dupe,
Nous aide à démêler le vrai d'avec le faux,
Epure les vertus, corrige les défauts,
Est de tous les états comme de tous les âges,
Et nous rend à la fois sociables & sages.

Quand à l'intrigue le principal incident de celle-ci, est extrêmement ingénieux : la jeune personne qui est promise au Baron, c'est l'*Homme du Jour*, en aime un au-

tre ; rebutée d'ailleurs par l'esprit de hauteur & de sévérité, avec lequel le Baron la traite, elle a imaginé pour le dégoûter de l'épouser, d'affecter une stupidité extrême. Le Baron qui n'a d'esprit, c'est-à-dire, qui ne fait usage du sien que lorsqu'il veut plaire, ne s'est pas avisé de démêler celui que la jeune personne cherche à cacher : cette erreur produit des Scénes d'un genre très-agréable, non-seulement le langage qu'elle garde avec le Baron, & qu'il trouve sot paroît spirituel au spectateur ; mais l'Auteur tire bien un autre parti de cette équivoque; il met la jeune personne en Scéne avec ses deux amans, tout ce qu'elle dit alors est en même temps plein d'esprit pour l'amant qu'elle aime, & paroît plat jusqu'à la sotise pour celui à qui elle veut déplaire. Il est aisé de concevoir de quel prix est ce double effet dans la représentation.

Il nous reste à rapporter ici quelques morceaux détachés pour faire connoître le style de la piece ; voici comment l'Auteur expose le caractere qu'affecte la jeune personne, c'est le Baron qui parle trompé par l'aparence.

Cet objet si charmant dont mon ame est éprise,
Sous un dehors flateur cache un fond de bêtise :
Je ne sçai de quel nom je le dois appeller.
C'est un être qui sçait à peine articuler:
Triste sans sentiment, rêveuse sans idée,
C'est par le seul instinct qu'elle paroît guidée.
Dans le tems qu'elle lance un coup d'œil enchanteur,
Un silence stupide en dément la douceur.
D'aucune impression son ame n'est émuë,
Et je vais épouser une belle Statuë.

. . . .

. . . .

Pour cet objet fatal je passe tour à tour
Du desir au dégoût, du mépris à l'amour,
Je la trouve imbécile, & je la vois charmante ;
Son esprit me rebute & sa beauté m'enchante......

Dans une autre Scéne, l'Auteur veut faire sentir combien tout ce qui n'est qu'amusement, devient pour certaines gens une affaire importante. Il s'agit d'entendre un Musicien célébre qu'un homme de fortune compte d'avoir chez lui ; le Musicien manque de parole, on voit dépeint dans les vers suivans l'embarras de l'homme de fortune comme si on étoit présent à l'avanture.

L'opulent Financier, qui tout fier l'attendoit,
Et chez qui, sans mentir, toute la France étoit,
Comme un arrêt mortel apprend cette nouvelle.
Le concert est rompu, l'avanture est cruelle ;
C'est un coup dont il est si fort humilié
Qu'il en paroît moins fat, mais plus sot de moitié !

Les détails de cette piece nous offriroient encore bien d'autres choix à faire, mais nous sommes obligés de nous renfermer dans

les bornes étroites qui nous sont prescrites ; nous observerons, pour terminer notre Extrait, que le succès marqué de cette Comédie n'a été interrompu que par la clôture du Théatre.

TRANSACTIONS PHILOSOPHIQUES DE LA SOCIETE' Royale de Londres, années 1733. *&* 1734. *traduites par M. de Bremond.* A Paris, chez *Piget*, Quai des Augustins, à l'Image S. Jacques, 1740. *in*-4°. pag. 280. & 338. planch. détach. XI. *sans y comprendre une Carte des lieux où les differentes longueurs du Pendule à secondes ont été observées, comprenant toutes les Observations qui en ont été faites par divers Astronomes de l'Académie Royale des Sciences, de la Societé Royale de Londres*, &c. *depuis* 1670. *jusques & compris celles qui ont été faites en* 1735. 1736. *&* 1737. *à Paris, en Amérique & en Laponie, par ordre du Roi & de l'Académie Royale des Sciences, pour déterminer la figure de la Terre, avec les Tables calculées d'après ces observations par Messieurs Newton, Bradley & de Maupertuis, dressée par Philippe Buache de l'Académie des Sciences, gendre de feu M. Delisle, premier Géographe du Roi & de la même Académie*, 1740.

NOUS avons rendu compte dans le Journal précédent des Mémoires contenus dans les Transactions Philosophiques de l'année 1733. Nous rendrons compte dans celui-ci de ceux de l'année 1734. Ils sont au nombre de 30, dont voici les titres rangés par ordre de matieres.

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

1. *Lettre de M.* DU FAY *à M. le Duc de* RICHMOND *& de* LENOX *touchant l'Electricité.*

2. *Observations faites à Londres par M.* GRAHAM, *& à* BLACK-RIVER *dans la* JAMAÏQUE, *par M.* CAMPBELL, *sur les vibrations du Pendule, pour déterminer dans ces deux endroits la difference de la longueur des Pendules Isochrones & communiquées par M.* BRADLEY.

3. *Description des Aurores Boréales qui ont été observées à Wittemberg en* 1732. *par M.* WEIDLER.

4. *Extrait d'une Lettre de M.* MUSSCHENBROECK *au Docteur* DESAGULIERS, *touchant des experiences faites sur le sable magnétique des Indes.*

5. *Extrait des Journaux Météréologiques envoyés à la Societé Royale, avec des Remarques, par M* DERHAM : *cinquiéme Partie.*

6. *Extrait d'un Ouvrage intitulé :* Traité Physique & Historique de l'Aurore Boréale, *par M. de* MAIRAN, *suite des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences. Année* 1731. *par M.* EAMES.

ANATOMIE.

1. *Passage extrait de l'Histoire de l'inoculation de la petite-vérole, com-*

posée par M. Timoni, *communiquée par M.* Horseman.

2. *Observation d'un homme empoisonné pour avoir mangé de l'Aconit ou Napel, par M.* Bacon.

3. *Relation de l'état où se sont trouvés les corps d'un homme & d'une femme enterrés depuis 40 ans dans les marais du Comté de* Derby : *tirée d'une Lettre du Docteur* Balgui *à M. Cromwel* Mortimer.

CHIMIE.

1. *De l'Ambre gris : par M.* Neumann : *I. Partie.*

2. *De l'Ambre gris : par le même : II. Partie.*

3. *De l'Ambre gris : par le même : III. Partie.*

4. *Exposition des experiences faites sur l'Ambre gris, par MM.* Browne & Hanckewits, *avec la Défense de M.* Neumann.

5. *Du Camphre de Thim : par M.* Neumann.

BOTANIQUE.

1. *Experiences & Observations sur les Bulbes, sur les Plantes & sur les semences qui croissent dans l'eau : par M.* Curteis.

2. *Catalogue des 50 Plantes du Jardin de* Chelsea, *presentées à la Societé Royale par la Compagnie des Apoticaires, pour l'année* 1732. *par M.* Rand.

3. *Description d'un nouveau genre de Plante appellé en Malais* Mangoustan : *par M.* Garcin, *traduite du François en Anglois par M.* Zollman.

HISTOIRE NATURELLE.

1. *Conjectures touchant le pouvoir de charmer ou de fasciner, attribué au Serpent à sonnette, fondées sur des Relations dignes de foi, sur des experiences & sur des observations : par M.* Sloane.

2. *Partie d'une Lettre du Docteur* Richardson *à M.* Sloane. *sur la Squille d'eau douce.*

3. *Mémoire sur la mort des Chenilles & des Sauterelles qui ont désolé depuis quelques années les Campagnes des environs de* Wittemberg, *par M.* Weidler.

4. *Suite de l'Extrait sur l'Histoire Naturelle de la* Caroline & *des Isles* Bahama : *par M.* Catesby : *sixiéme Partie ; par le Docteur* Mortimer.

5. *Extrait d'un Livre intitulé :* Locupletissimi Rerum Naturalium Thesauri accurata Descriptio, &c. *Vol.* 1. *Amstel.* 1734. *in fol.* c'est-à-dire : *Description exacte des principales Curiositez de la Nature, renfermées dans le Cabinet de M. Albert* Seba : *par le Docteur Midleton* Massey.

MECHANIQUE.

1. *Description d'une nouvelle Machine pour élever l'eau, dans laquelle les chevaux ou les autres animaux tirent sans perdre de force, (ce qui n'avoit pas encore été pratiqué) dans laquelle les coups de piston sont assez étendus pour empêcher l'eau de se perdre par l'ouverture*

trop fréquente des soupapes, dans laquelle enfin se trouvent beaucoup d'autres avantages également nouveaux : par M. Churchman.

ASTRONOMIE.

1. *Figure de l'Eclipse de Soleil observée un peu avant le coucher de cet Astre à* Wittemberg en Saxe *le deuxiéme Mai V. S.* 1733. *par M.* Weidler.

2. *Table des Eclipses des Satellites de Jupiter en* 1735. *par M* Hodgson.

3. *Description & usage d'un Instrument pour prendre la latitude d'un lieu à toute heure du jour : par M.* Graham.

4. *Mémoire sur la maniere dont M.* Godfrey *a perfectionné le Quartier Anglois de* Davis *& sur l'application de ses corrections à l'Arbalestrille : par M* Logan.

Nous nous bornerons dans cet Extrait à entretenir nos Lecteurs du second morceau de Physique générale, ou plûtôt d'une note que M. de Bremond a faite à son sujet, du premier, du second & du troisiéme de Chimie, du premier & du quatriéme d'Histoire Naturelle.

1. Le second morceau de Physique générale a pour objet des *Observations faites à Londres par M. Graham & à Black-River dans la Jamaïque, par M. Campbell, touchant le mouvement d'une Horloge à Pendule pour déterminer la longueur des Pendules Isochrones, dans ces deux endroits.* Communiquées par M. Bradley.

La variation de la longueur du Pendule à secondes sous differens degrez de latitude est une observation que la grande connéxité avec la question de la figure de la Terre a rendu infiniment interessante pour tous les Physiciens. C'est en 1672. que M. Richer de l'Académie Royale des Sciences, découvrit en l'Isle Cayenne que les Pendules alloient plus lentement près de l'Equateur, que dans des Païs Septentrionaux. Cette premiere découverte eut le sort de presque toutes les choses nouvelles; ceux dont elle favorisoit les idées l'adopterent, les autres la combattirent. On eut recours aux experiences & elles ont été portées par la sagacité des Observateurs à un point de précision auquel il ne paroissoit pas aisé de parvenir. Quelques-unes des premieres parurent contredire l'Observation de M. Richer, mais une foule d'autres qui les suivirent & qui ont été répétées avec l'attention la plus scrupuleuse, ne permettent plus de la revoquer en doute. Telles sont en particulier les Observations de MM. Graham & Campbell, communiquées par M. Bradley. M. de Bremond a réuni dans une note étenduë toutes les experiences qui ont été faites à ce sujet sous differentes latitudes. Nous voudrions que les bornes d'un Extrait nous permissent de la rapporter en entier, mais nous rendrons du moins compte de ce qu'elle renferme de plus nouveau. Ce sont les experiences faites en dernier lieu sur le

Pendule au Pôle & à l'Equateur par ces célébres Académiciens, qui secondés d'un Ministre à qui la facilité de son génie rend toutes les Sciences familieres, sont allés les uns sous un ciel brûlant, les autres sous un climat glacé, non pour amasser de vains trésors, mais pour enrichir leur pays de nouvelles connoissances. Leur principal objet étoit, comme l'on sçait, de mesurer les degrez au pôle & à l'Equateur, mais ils se proposerent en même tems de faire des experiences sur le Pendule. Il falloit commencer par déterminer dans la plus grande précision la longueur du Pendule dans un lieu quelconque, par exemple à Paris. Les experiences à Paris paroissoient, dit M. de Bremond, d'autant plus necessaires que tous ceux qui y avoient mesuré jusqu'alors la longueur du Pendule ne s'étoient point accordés. Les differences qu'ils mettroient dans leurs observations étoient à la vérité extrêmement petites; dans toute autre matiere on auroit même été surpris d'un pareil rapport; mais pour le cas present un cinquiéme, un dixiéme de ligne & beaucoup moins peuvent influer considerablement sur les conséquences que l'on veut en tirer & sur les dimensions de la figure de la Terre. Un cinquiéme de ligne, selon la Table de M. Newton, est tout ce qu'il faudroit ajoûter de plus qu'à Paris à la latitude d'Uranibourg pour la difference de la longueur du Pendule.

L'Académie invita M. de Mairan capable, comme tout le monde sçait, dit M. de Bremond, de la plus grande exactitude, a se charger de déterminer la mesure précise du Pendule a Paris. Après bien des experiences & des calculs dont on trouve le détail dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de 1735, cet illustre Académicien a enfin constaté que la longueur du Pendule à Paris étoit de 3 pieds 8 lignes & $\frac{5}{9}$, ou plus exactement encore 8 lignes $\frac{17}{30}$ longueur la même, dit M. de Bremond, que celle de MM. Deshayes & Varin adoptée par M. Newton dans la proposition 20me du 3me Livre de ses Principes Mathématiques & approchant davantage de la mesure de M. Richer que de celle de M. Picard dont les experiences avoient paru contredire la découverte du premier.

La longueur du Pendule à Paris bien déterminée, MM. Godin, Bouguer & la Condamine sont partis pour aller mesurer un degré du Méridien sous l'Equateur, & ils ont fait chacun en particulier des experiences sur la longueur du Pendule au petit Goave, à Portobello, à Panama, à Riojama, & il resulte de leurs experiences que la longueur du Pendule diminue à mesure que l'on approche de l'Equateur. Il faut voir le détail de ces experiences dans l'excellente note de M. de Bremond, & on ne pourra s'empêcher d'être surpris, comme il le dit lui-même, de l'accord singulier qui se trouve entre

des obſervations faites ſuivant differentes méthodes par differens Obſervateurs & repetées un grand nombre de fois : par exemple, au petit Goave la difference qui ſe trouve entre la détermination de chacun des trois Obſervateurs ne va pas à un vingtiéme de ligne, preuve de l'extrême attention qu'ils y ont apportée.

D'un autre côté Mrs de Maupertuis, Clairaut, Camus & le Monnier partirent en 1736. pour meſurer dans le Nord le degré le plus Septentrional qu'il fût poſſible. Après avoir travaillé à toutes les operations & à toutes les obſervations neceſſaires pour la meſure du degré, ils firent des experiences ſur la peſanteur à Pello, dont la latitude eſt de 66° 48′, & dont la poſition étoit d'autant plus avantageuſe qu'elle étoit plus près du Pôle.

» pour connoître la difference » de peſanteur entre Pello & Paris » ces Obſervateurs ſe ſervirent » d'une Pendule de M. Graham, » deſtinée à ces ſortes d'experien» ces. Le Pendule décrivit toûjours » des arcs de 4°. 10. On régla le » feu dans la chambre où devoient » ſe faire les experiences par le » moyen de deux Thermométres » de Mercure, on y conſerva toû» jours la même temperature & » par les obſervations depuis le 6 » Avril 1737. juſqu'au 10, on trou» va que le Pendule avoit acceleré » ſur Régulus de 3′ 34″, ce qui » donne pour ſon acceleration ſur » chaque revolution des fixes 53″ » 5‴.

» Les mêmes Aſtronomes & » Géométres, de retour à Paris, » y entretinrent jour & nuit la » même temperature qu'ils avoient » eue à Pello, par le moyen des » deux mêmes Thermometres, les » oſcillations du Pendule furent de » 2° 10′ de chaque côté. On obſer» va Sirius & on trouva que pen» dant 13 revolutions des fixes le » Pendule avoit retardé ſur leur » mouvement de 1′ 1′ 5‴. Donc de » Paris à Pello, pendant une re» volution des fixes, la Pendule » accelere de 59″ 1ᵛ. On ſçait par » là que le Pendule qui bat les ſe» condes à Pello eſt de 441, 17 li» gnes, tandis qu'à Paris il n'eſt » que de 440, 57, c'eſt-à-dire qu'il » eſt plus long à Pello qu'à Paris » de 940 parties de ligne.

M. de Bremond ne ſe borne pas à rendre compte dans ſa note de toutes les experiences qui ont été faites ſur la longueur du Pendule ſous differentes latitudes, il y joint les conſéquences qui en ont été tirées.

Mrs Mariotte & Huguens, dit-il, profiterent habilement de l'experience de M. Richer, & conclurent auſſi-tôt que les corps tomboient plus lentement vers l'Equateur que vers les pôles. Ils imaginerent que la force centrifuge étoit plus grande vers l'Equateur & que la matiere ſubtile faiſant par conſéquent un plus grand effort pour s'éloigner du centre s'oppoſoit avec plus de force à la chûte des corps, les ſoûtenoit, en diminuoit la peſanteur. M. Huguens

guens dès lors sentit que la circonference de la Terre n'est pas circulaire de l'Equateur aux Pôles, il pensa que l'inégalité du Pendule étant une fois bien déterminée, on auroit la courbe de la surface de la Terre dans le sens d'un méridien; il trouva par cette analogie que la Terre doit être applatie par les Pôles, & que la pesanteur croît de l'Equateur aux Pôles comme le quarré des sinus de latitude. Une ligne & un quart de différence trouvée au Pendule à Cayenne lui donna lieu, comme le dit M. de Fontenelle, de changer la figure de la Terre.

M. Newton se servit aussi des observations du raccourcissement du Pendule vers l'Equateur pour estimer le rapport de la pesanteur des corps sous le Pôle & sous l'Equateur, pour déterminer la figure de la Terre & pour calculer les longueurs du Pendule depuis l'Equateur jusqu'au pôle; M. Newton fit voir clairement, ajoûte M. de Bremond, que la chaleur du Soleil la plus ardente ne peut pas produire sur la verge du Pendule l'excès de la longueur qu'on trouve près de l'Equateur, comme l'avoit prétendu M. de la Hire. Il prit un terme moyen sur le petit nombre d'observations du Pendule qu'il jugea exactes, & il calcula une Table des longueurs du Pendule depuis l'Equateur jusqu'au Pôle.

Cette Table donne la terre un peu moins applatie par les Pôles que ne l'a trouvé par ses observations M. de Maupertuis & l'acceleration de la Pendule de Paris à Pello est plus grande de plusieurs secondes que celle qui resulte du calcul de Newton. La Table de M. Bradley donne l'acceleration de Paris à Pello plus grande qu'on ne l'a observée dans le voyage au Cercle polaire de 4' 5'''.

M. de Maupertuis a donné dans son Ouvrage de la mesure de la Terre une Table des accelerations de la Pendule & des allongemens du Pendule depuis l'Equateur jusqu'au Pôle. Cette Table est, dit M. de Bremond, d'autant plus exacte qu'elle a été faite sur un plus grand nombre de points connus & éloignés les uns des autres.

C'est par-là que M. de Bremond termine sa note qu'on peut regarder comme un fort bon Mémoire. Elle est accompagnée d'une Carte des lieux où les differentes longueurs du Pendule ont été observées, comprenant toutes les experiences qui ont été faites à ce sujet avec les Tables qui ont été calculées en conséquence par M[rs] Newton, Bradley & Maupertuis. Elle a été exécutée par M. Buache.

On peut juger par cette Carte combien M. de Bremond apporte de soins pour perfectionner son Ouvrage, & la note dont nous avons rendu compte fait voir qu'il ne lui manque rien du côté des connoissances. Une Traduction telle que la sienne devient un Livre original.

2. Le premier, le second & le troisiéme morceau de Chimie sont

trois parties d'un Mémoire sur l'Ambre gris dont M. Neuman est l'Auteur.

Il y a eu un grand nombre de sentimens differens sur la nature de l'Ambre gris & sur sa formation. Les uns l'ont mis au rang des gommes, d'autres au rang des resines; ceux-ci ont dit que c'étoit une fiente d'oiseau, ceux-là que c'étoit un gateau d'Abeilles, d'autres enfin ont prétendu que c'étoit un excrément de poisson ou de Baleine. M. Neuman rapporte toutes ces opinions & plusieurs autres encore, & après les avoir combattuës il s'attache a faire voir que l'Ambre gris est un minéral bitumineux qui passe de la terre dans la mer, mais dans une consistance plus épaisse que le Naphte. Lorsqu'il coule dans la mer, il est encore fléxible, tenace & visqueux. Parmi beaucoup de choses curieuses qui sont répanduës dans les trois parties de son Mémoire, nous en rapporterons une seule qui nous a paru la plus nouvelle. C'est la dissolution parfaite de l'Ambre gris par l'esprit de vin rectifié, dissolution que, suivant M. de Neuman, on avoit regardée jusqu'alors non seulement comme très-difficile, mais même comme presque impossible. M. Neuman en donne le procedé qui est très-simple. *Prenez* (ce sont ses paroles) *de bon esprit de vin très-rectifié, passé sur le tartre (quoique, absolument parlant, l'esprit de vin simple bien rectifié fasse le même effet), mettez-y un douziéme d'Ambre gris naturel & rompu en petits morceaux, ne laissez pas ce mélange à une digestion lente, exposez-le tout d'abord à un feu gradué jusqu'à ce que l'esprit de vin commence à boüillir. Voilà tout le mistere, & vous verrez que l'Ambre gris se dissoudra entierement. Si l'on se sert d'un esprit inflammable-huileux (soit que cet esprit ait passé sur un végétal huileux, soit que ce soit un esprit de vin très-rectifié & chargé pendant la distillation d'une huile essentielle) la dissolution de l'Ambre gris se fera beaucoup plus promptement, mais l'esprit de vin simple très-rectifié l'emportera toûjours sur les autres esprits, sur l'esprit de rose, &c. à moins que ces esprits ne soient très chargés de particules huileuses.*

Nous renvoyons au Mémoire ceux qui voudront s'instruire plus particulierement de cette operation chimique. Elle donne lieu à plusieurs observations de M. *Neuman* qui nous ont paru mériter attention.

3. Le premier morceau d'Histoire Naturelle dont nous nous sommes proposés de rendre compte est de M. Sloane, & a pour titre *Conjectures sur le pouvoir de charmer ou de fasciner attribué au Serpent à sonnette, fondées sur des Relations dignes de foi, sur des experiences & sur des observations.*

Le peu de lumieres de la plûpart de ceux qui voyagent, l'espece d'honneur qu'ils se font d'avoir des choses singulieres à rapporter, la pente que nous avons à les croire ont rempli l'Histoire naturelle

de fables. On trouve en les approfondissant que tout leur prétendu merveilleux n'est fondé que sur des faits inventés ou mal vûs. C'est ainsi qu'il faut juger de ce qu'on trouve dans presque toutes les Relations au sujet du Serpent à sonnete. On y lit que le Serpent à sonnete tient ses yeux fixés sur un petit animal, Comme un Ecureuil, un Oiseau, *&c.* & que par le charme de ce regard, l'animal, quoique perché sur un arbre fort élevé, tombe mort dans la gueule du Serpent.

Ce fait est tellement attesté par tous les Voyageurs qu'on ne peut pas le mettre au nombre de ceux qui ont été inventés, mais au nombre de ceux qui ont été mal vûs. En effet, un peu d'attention eut fait évanoüir le prétendu charme pour faire place à quelque chose de fort naturel. Selon M. *Sloane*, quand le Serpent à sonnete surprend des animaux qui peuvent devenir sa proye, principalement de petits Quadrupedes, des Oiseaux, *&c.* il se jette dessus & les mord. Le venin, quoique subtil, ne produit pas son effet sur le champ: l'animal mordu, sur-tout si c'est un oiseau, a le tems de s'enfuir sur un arbre voisin, & le Serpent ne le perd point de vûë jusqu'à ce qu'il soit tombé ou qu'il soit parfaitement mort, & pour lors il l'avale, après l'avoir léché & humecté de sa salive. Cette explication est confirmée par une experience que son Auteur fit il y a quelques années. On lui avoit envoyé de Virginie un Serpent à sonnete en vie dans une boëte avec du gravier. Le Serpent en ayant été tiré avec de grandes précautions, on fit avancer un chien contre lui, le Serpent le mordit & aussi-tôt le chien se mit à hurler d'une façon plaintive, & s'écarta du Serpent à la distance de quelques verges. Dans une minute il devint paralitique des jambes de derriere, de la même maniere que les chiens ausquels on a lié l'aorte descendante, & il mourut en moins de trois minutes. Le Colonel *Beverley*, dans son *Histoire de Virginie*, rapporte un fait dont il a été témoin & qui s'accorde entierement avec l'experience & l'explication de M. *Sloane*.

» A la fin de Mai 1715. (dit-il) » étant à la promenade avec deux » de mes amis, nous nous arrêtâmes près d'un verger sur le bord » d'un chemin qui conduisoit à » quelques cérisiers, & là nous » vîmes toute la cérémonie d'un » charme entre un Serpent à sonnete & un Lievre. Ce Lievre » étoit assez fort. Voici comme le » charme se fit.

» Une personne de la compagnie » allant choisir les meilleures cérises » apperçut le Lievre assis, & quoique le Lievre fût au milieu du » chemin il ne remua point; il » fallut, pour qu'il changât de » place, que cette personne, qui » ignoroit la cause de sa tranquillité, lui donnât un coup de foüet; » pour lors il alla environ 10 pieds » plus loin & s'assit de nouveau:

» la personne n'ayant pas trouvé » les cérises mûres, revint aussi-» tôt par le même chemin, & près » l'endroit où elle avoit frappé le » Lievre, elle vit un Serpent à » sonnete. Comme elle ne se doutoit » point du charme, elle alla dans » une haye, 20 verges plus bas, » pour chercher un bâton afin de » tuer le Serpent, mais à son re-» tour elle trouva que le Serpent » s'étoit retiré & qu'il s'étoit placé » dans le même endroit d'où le » Lievre étoit d'abord parti. Cela » donna envie à cette personne de » voir où étoit le Lievre & elle » l'apperçut à environ 10 pieds du » Serpent dans le même endroit où » il s'étoit arrêté après qu'il eût » reçu le coup de foüet. Il étoit » pour lors couché, au bout de » quelque tems il se leva sur ses » pieds de devant, il fit des efforts, » & il se débattit comme pour dé-» fendre sa vie ou pour s'enfuir, » mais il ne put point enlever de » terre la partie posterieure de » son corps, tous ses tentatives » étoient inutiles, il retomboit sur » le côté & halétoit fortement. Le » Lievre & le Serpent étoient dans » cette situation lorsque la person-» ne qui les observoit m'appella, » & quoique nous ne fussions » tous les trois qu'à 15 pieds de » distances du Serpent pour voir ce » qui se passoit, le Serpent ne prit » pas garde à nous, & il ne jetta » pas sur nous le moindre coup » d'œil. Ces animaux resterent au » moins une demie heure dans la » même disposition, le Serpent ne » faisoit pas le moindre mouve-» ment, mais le Lievre faisoit de » fréquens efforts & retomboit » ensuite sur le côté. A la fin le » Lievre parut comme mort, le » Serpent pour lors quitta l'en-» droit où il étoit & s'avança tout » doucement vers le Lievre, dans » ce moment ses couleurs devin-» rent dix fois plus belles & plus » brillantes qu'auparavant. Pen-» dant que le Serpent s'approchoit » le Lievre fit un nouvel effort, le » Serpent aussi-tôt s'arrêta, il de-» meura étendu tout de son long » & attendit que le Lievre se fût » recouché & qu'il eût été tran-» quille pendant quelque tems. » Alors il s'avança de nouveau jus-» qu'à ce qu'il fût parvenu aux » parties posterieures du corps du » Lievre, qui dans toute cette » operation avoit été en face du » Serpent. Il enveloppa le Lievre » par une circonvolution de son » corps, il se redressa ensuite en » partie & fondant sur le Lievre il » le tua. Il attaqua d'abord la tête » & le museau de l'animal, & de-» là il passa aux oreilles, il les prit » l'une après l'autre & les prepara » chacune séparément dans sa » gueule, comme un homme qui » voudroit humecter une gaufre, » il revint encore au museau, il » prit la face dans sa gueule, & » pour l'avaler plus facilement, il » la fit passer tantôt d'un côté de » sa mâchoire & tantôt de l'autre. » Les épaules du Lievre embar-» rasserent long-tems le Serpent, » il retira à plusieurs reprises de sa

» gueule le Lievre, il l'étendit de » toute sa longueur, il le mit dans » sa gueule quelquefois à droite & » d'autre fois à gauche, enfin il » parvint à en faire passer tout le » corps dans son gosier, *&c.*

Cette Relation est conforme à ce que dit le Pere *Labat* dans son *nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique* (Tom. IV. pag. 96. & 106. Edit. de Paris, 1722. *in*-12) *que quand les Serpens à sonnete ont mordu leur proye, ils s'éloignent pour éviter d'en recevoir du mal; & quand l'animal est mort, ils le couvrent de leur écume, ils en étendent la queuë & les pieds le long du corps, si ce sont des Quadrupedes, & ensuite ils les avalent.*

Les Serpens à sonnete conduisent & répandent leur venin par deux dents placées l'une auprès de l'autre dans la mâchoire superieure sur le devant de la gueule; ces dents sont creuses & crochuës comme les ergots d'un coq, elles sont lâches & vacillantes, elles ne sont point assujetties dans le haut de la mâchoire comme les dents ordinaires. Chaque dent est percée un peu au-dessus de sa pointe par une ouverture qui communique dans l'interieur. Ces deux dents sont ordinairement couchées dans le long de la mâchoire, elles sont repliées comme un couteau à ressort fermé & elles peuvent se resserrer de même que les griffes d'un chat ou d'une Panthére. Ces dents sont recouvertes d'une membrane mobile & mince, ou d'une peau couleur de chair qui remonte & se releve. Cette peau ne se rompt point dans le tems que la dent se leve, elle se conserve dans tout son entier jusqu'à ce que la morsure soit faite, & pour lors elle est percée par la dent qui verse le poison. Il est extrêmement violent. En voici un effet qui nous a paru singulier & qui est rapporté par le même M. Beverley d'après le Colonel Jacques Tailor. On avoit coupé la tête d'un Serpent à sonnete à trois doigts du corps, M. T. *irrita cette tête avec une baguette verte, longue d'un pied & demi & nouvellement écorcée, & il continua à l'irriter jusqu'à ce qu'elle eût mordu à plusieurs reprises cette baguette. Aussi tôt après il vit de petites rayes vertes s'élever le long de la baguette jusqu'à sa main, il jetta la baguette par terre, & dans un quart d'heure elle se fendit d'elle-même en plusieurs endroits & se rompit d'un bout à l'autre.*

4. Nous finirons cet Extrait par le 4me morceau d'Histoire Naturelle. C'est la 6me partie de l'*Extrait de l'Essai sur l'Histoire Naturelle de la Caroline & des Isles de Bahama, par M. Catesby.*

Cette 6me partie, qui est de M. *Mortimer*, ainsi que les précedentes, *est uniquement destinée pour la description & les figures des poissons.*

Ceux qui nous ont paru les plus singuliers sont 1°. le Rocher (*Perca marina venenosa, punctata*), ce poisson qui passe pour le plus dangereux de ceux qui sont autour des Isles de *Bahama* est venimeux dans un endroit & ne l'est pas dans un

autre, ainsi que la plûpart de ceux de cette espece. 2°. Le Tang (*Turdus rhomboidalis*), ce Poisson a de chaque côté de la queuë une arrête très-pointuë qu'il peut dresser pour se défendre. 3°. L'Alose (*Turdus Cinereus Peltatus*), ce Poisson porte sur le nez une corne ovale qui ressemble à un petit bouclier. 4°. Enfin la Licorne de Bahama (*Unicornis Piscis Bahamensis*): ce Poisson a deux ou trois pieds de long, & porte entre les deux yeux une corne mobile, longue d'environ neuf pouces. Il empoisonne quand on en mange.

ORAISONS FUNE'BRES, PRONONCE'ES PAR LE PERE de la Ruë, de la Compagnie de Jesus. A Paris, chez Pierre *Gissey*, ruë de la Vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé. Et chez Marc *Bordelet*, ruë S. Jacques, à S. Ignace, 1740. *Avec Approbation & Privilége* vol. *in*-12. pag. 358. sans un Avertissement.

CE Recueil contient sept Oraisons Funébres, la premiere est la seule qui n'ait point encore été imprimée. C'est l'Editeur qui en fait l'observation dans un Avertissement. Ce n'est pas qu'elle n'ait bien mérité de l'être ainsi que les autres, & particulierement par le sujet qu'elle embrasse: l'Oraison Funebre *de Henri de Bourbon Prince de Condé* ne pouvoit qu'exciter la curiosité des lecteurs. Ajoûtez encore que la juste opinion qu'on a de l'Orateur ne laissoit point de doute sur le mérite de l'Ouvrage.

Le Pere de la Rue prononça ce Discours dans l'Eglise de la maison Professe des Jesuites à Paris. (1) *Le Président Perault* qui avoit eu l'honneur d'être attaché à *Henri de Bourbon*, y avoit fondé pour ce Prince à perpétuité, un service annuel ainsi qu'un éloge funebre: témoignage de zéle qui prouve autant les vertus du Prince que l'attachement & le respect du serviteur: il est rare que les Princes inspirent une reconnoissance qui se manifeste encore quand ils ne sont plus.

Pour donner d'abord une idée des vertus qui fondent l'éloge de *Henri de Bourbon*, le P. de la R. annonce qu'il ramene toutes ces mêmes vertus à celle qui caracterise dans ce Prince, le défenseur de la Religion. Nous allons rapporter ses termes: » comparable en quelque maniere dans le commencement & dans la fin de sa vie, » à cet ange mistérieux que saint » Jean nous dépeint un pied sur » la mer & l'autre sur la terre, le » *Prince de Condé* d'un côté dans » l'agitation & de l'autre dans le » repos, a vû l'orgueil de l'heresie; il en a vû l'abaissement. L'er» reur, la politique, c'est-à-dire, » les considérations humaines, & » le libertinage, attaquoient la Re» gion, *Henri de Bourbon* opposa à » ces trois dangereux ennemis la » fermeté de sa foi: l'ardeur de son

(1) Le 2 de Septembre, 1685.

» zéle & l'éclat de sa pieté. » C'est dans ces trois points de vûe que l'Orateur le considére.

» *Henri* naissoit dans les bras » de l'heresie, destiné cependant » à devenir le véritable appui de la » Religion .... *Le Duc de Guise* » mouroit dans le sein de la Reli- » gion dont il avoit voulu être l'ap- » pui, mais par des moyens que la » Religion même condamne. Le 1[er] » usage que *Henri* fit de sa raison » fut de reconnoître l'Eglise.... » devenu d'abord Catholique par » un enchaînement de conjonctu- » res favorables, il le fut par choix » dès qu'il fut capable d'en faire.... » l'heresie en frémit .... mais bien- » tôt une mort funeste ayant enlevé » *Henri le Grand* qui s'étoit réuni » à l'Eglise .... du trouble & du » desespoir public : l'heresie sentit » renaître son espérance.... Que » ne mit-elle point en œuvre pour » regagner le *Prince de Condé*.... elle » le tenta par ses passions & même » par ses vertus : par cet amour du » bien public dont il faisoit dès » ces premiers tems, profession » ouverte .... Par l'exemple de « son *ayeul* expirant dans les plai- » nes de *Jarnac*. Par celui de son » *pere* enlevé par une triste mort » après la victoire de *Coutras*; tous » deux perdant la vie pour le parti » que *Henri* abandonnoit.... Rien » ne pût lui faire illusion....Il con- » nut parfaitement que la Religion » de son *pere* & de son *ayeul* n'étoit » pas celle de ses *Ancêtres*..... Il ne » crut pas devoir condamner dans » les uns onze siécles de vertus, » pour justifier dans les autres tren- » te ou quarante ans d'une gloire » qu'ils auroient pû se reprocher.«

Que d'avantages pouvoient engager *le Prince de Condé* a proteger les Protestans! ç'eût été exercer des droits absolus sur la moitié du Royaume; mais pour une grande ame, c'est-à-dire, pour une ame vraiment Chrétienne, une autorité injuste n'est pas un objet d'ambition. » Envain on fit envisager à » *Henri* qu'il n'y avoit plus à la » tête du parti ni des *Rois de Na-* » *varre*, ni des *Collignis*, qui par- » tageassent avec les *Condés* la gloi- » re des entreprises ni la puissance » du gouvernement. En vain dans » les villes qui lui servoient de » rampart, l'heresie reçu *Henri* » avec pompe « Piéges tendus inutilement. Dans le tumulte des passions qui égarent si souvent les Princes du moins pendant leurs premieres années, » au milieu mê- » me des sujets de mécontentement » que lui donnoit *Louis le Juste*, » tels en effet que le Monarque en » reconnut l'injustice, *le Prince de* » *Condé* tint toujours à son devoir, » à sa patrie, par ce qu'il tenoit » à sa Religion.

Le P. de la R. passe ici de la foi inébranlable de *Henri* à l'ardeur de son zele opposé à la lâcheté des politiques » La France n'avoit de- » puis long-tems d'autres ennemis » que ses enfans aveuglés par l'he- » resie : arbitres selon eux de » la parole de Dieu pouvoit-on » s'étonner qu'ils s'érigeassent en » censeurs de la parole & de la vo-

» lonté des Princes. Enfin l'assemblée de la *Rochelle* ayant mis le comble à l'iniquité, il fallut attaquer par les armes ce principal rampart des Hérétiques » deux sortes de » personnes s'opposoient à cet en» treprise, les uns par crainte & » les autres par une sorte de pitié... » Aux uns, la puissance du parti » sembloit trop formidable. . . . c'é» toient des furieux qu'il falloit » ménager : Aux autres, les Héré» tiques paroissoient à plaindre.... » On leur imposoit un joug de » Religion... Il valoit mieux disoit » on les tolerer. *Henri* par ses exemples détruisit la fausse crainte, & établit la juste compassion ; » on le vit » intrépide & même inéxorable à » l'égard de l'heresie rebelle; tendre » & compatissant à l'égard de l'he» resie humiliée & soumise « deux genres de conduite qui servirent également à rétablir l obeissance & la paix.

La sensibilité du Prince de *Condé* pour les miseres de l'heresie ne consista pas seulement à laisser désarmer sa valeur, il ne négligea aucun des moyens de gagner les cœurs afin de ramener les esprits. Son exterieur & son langage inspiroient avec le respect qu'on porte si naturellement aux personnes de son rang un secret penchant à l'aimer; Tribut qui doit les flatter davantage, & qu'il ne tient qu'à eux de s'atirer. A ce don de disposer les esprits en sa faveur, il joignoit les lumieres qui servent à les convaincre. Quel usage salutaire n'en fit-il pas dans les conseils, dans les disputes. Quelles ressources son zéle n'employa-t-il pas pour la Religion ! Il l'avoit défenduë par les armes, il la soûtint encore par ses Ecrits.

Dans la 3me Partie, la pieté de *Henri* opposée aux scandales du libertinage, donne lieu à l'Orateur de démasquer les faux principes qui égarent les libertins. » Ils re» gardent (dit-il) les petits de» voirs de la Religion comme au» dessous du caractere de leur es» prit, & les grands comme au» dessus de leur force, d'où il ar» rive qu'ils n'en pratiquent au» cun. « *Henri* dans le sein de la splendeur, au milieu des plus grandes occupations, environné de gloire, orné de cet esprit juste qui mérite seul le nom d'esprit fort; *Henri* remplit toutes les obligations de la pieté la plus exacte: l'éclat de son rang ne peut écarter de lui les gens les plus inférieurs qui ont besoin de ses largesses: toûjours prêt à soûmettre sa raison : » Il s'estime honoré de servir » un Dieu assez grand pour se ré» server des secrets où tout l'effort » de l'esprit humain ne peut at» teindre. Occupé des plus petits » devoirs d'un Chrétien, il se féli» cite de servir un Dieu assez bon » pour tenir compte des moindres » services. « Il meurt enfin, & sa mort est digne de sa vie; l'une & l'autre laissent à la posterité l'exemple de cette véritable grandeur, dont la source, selon le Texte de cet Eloge (2), est dans l'obéissan-

(2) Dedit ipsi Dominus fortitudi-

ce

ce renduë à Dieu.

Les autres Eloges qui forment ce Recueil sont celui de *François-Henri de Montmorancy*, *Duc de Luxembourg* : *de Jacques-Bénigne Bossuet*, *Evêque de Meaux* : *De Anne Jules*, *Duc de Noailles*, *Pair & Maréchal de France* : De *Monseigneur Louis Dauphin* : De *Louis François*, *Duc de Boufflers*, *Pair & Maréchal de France* : De *Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine* : Et la Traduction en Espagnol de l'Oraison Funébre *de Monseigneur le Dauphin fils de Louis XIV. & pere du Roi d'Espagne* : par le *Pere Bermundes* de la Compagnie de Jesus, Prédicateur de Sa Majesté Catholique, & Qualificateur du Saint Office.

Comme ces Discours ont paru imprimés dès le tems qu'ils ont été prononcés, nous n'en donnerons point l'Extrait, nous nous contenterons de rapporter quelque morceau de chacun, non que ce soin nous paroisse necessaire à l'egard des personnes qui aiment les Ouvrages des bons Orateurs, aucun de ceux du P. de la R. ne peut leur avoir échappé, mais afin d'en donner une idée aux gens qui moins occupés des Ecrits de ce genre pourroient ne pas connoître ceux-ci.

Dans l'Eloge de M. *de Luxembourg* (3), on le voit d'abord orné de toutes les vertus qui répandent un certain éclat ; c'est-à-dire de celles dans la pratique desquelles nous sommes soûtenus, par la haute opinion qu'elles donnent de nous : par le tribut de loüanges qu'elles nous attirent. Cette peinture ne fait que la moindre partie du portrait, du moins aux yeux de ceux qui connoissent la véritable grandeur. L'Orateur expose ensuite M. *de Luxembourg* rempli de ces qualitez rares qui tiennent uniquement à la solide raison : de celles qu'on est d'autant plus loüable d'employer qu'elles sont à peine remarquées des autres hommes, & que toute notre recompense est dans notre vertu même. C'est ainsi que le P. de la Ruë s'exprime. » *La Sagesse*, dit-il, *descendit avec* » *lui dans la prison & ne l'abandon*-» *na point dans la solitude* (4). » Avec quel courage supporta-t-il » l'adversité. Nul ressentiment, un » oubli même entier des injures. » On le voyoit d'un air tranquille » recevoir ceux-même de ses infe-» rieurs dont il venoit d'apprendre » l'ingratitude : il les trouvoit plus » dignes de pitié que de son indi-» gnation. Facile à pardonner le » mépris qu'on avoit fait de son » amitié, il rendoit aussi aisément

...nem, & usque in senectutem permansit illi virtus, ut viderent omnes Filii Israël, quia bonum est obsequi sancto Deo.

(3) Personne n'ignore un trait principal de cet Eloge, c'est l'endroit où le P. de la R. applique si heureusement à M. de Luxembourg, au sujet de quatre Victoires par lui remportées, ces paroles du Prophete Elisée, adressées à un Prince qui avoit à soûtenir tous les efforts de la Syrie. SI PERCUSSISSES QUINQUIES PERCUSSISSES SYRIAM USQUE AD CONSUMPTIONEM.

(4) Sap. 10.

» ſes offices à ceux qui l'avoient » offenſé. Qui jamais eut plus » d'ennemis, plus de ſujets apparens de repouſſer l'outrage par » l'outrage, plus d'occaſions & de » moyens de ſe venger ? Sur qui » s'eſt-il vengé ?

Dans l'Eloge de M. l'*Evêque de Meaux*, ce que l'étenduë d'eſprit & les vûës de cet illuſtre Prelat eurent de plus reſpectable eſt expoſé ainſi par l'Orateur : » Il médita » les Livres Divins plus en eſprit » de priere que d'étude : Il regar- » da comme un abus & comme » une prophanation d'oſer foüiller » dans ces Tréſors Sacrés pour » enrichir ſon eſprit plûtôt que » pour cultiver ſon ame : Pour ſe » mettre en état d'enſeigner la » Religion plûtôt que pour la pra- » tiquer : « Eh quel fut le fruit de cette étude dans le cours de ſa vie! Si ſon eſprit établit les préceptes, ſa conduite offrit les exemples.

Voici dans l'Eloge du Maréchal de Noailles le portrait des vertus les plus deſirables & malheureuſement les plus rares dans les hommes élevés en dignitez & honorés de la faveur de leur Prince. » Il » étoit la voix de ceux qui n'o- » ſoient parler de leurs beſoins, ou » que leur malheur écartoit trop » loin du Trône pour pouvoir s'y » faire écouter : Il ſçavoit le mo- » ment d'y porter avec ſuccès » leurs gémiſſemens & leurs prie- » res ; toûjours prêt d'appuïer » l'innocence & la vérité, de rap- » peller le ſouvenir des ſervices paſ- » ſés. Quel plus digne uſage de la » faveur, il s'étudioit à la rendre » utile & ſecourable à tout le » monde. « Cette vertu l'accompagna toujours : Eh comment ſe ſeroit-elle dementie ? Elle avoit pour baſe l'ame de toutes les vertus, la ſolide pieté.

Le portrait de *Monſeigneur Louis Dauphin* offre un exemple de vertu que ne peuvent trop imiter les enfans des Rois & les Princes de leur Sang. Doüé de ce courage qui fait les Conquerans, Monſeigneur le Dauphin n'eut aucune ambition qui ſe rapportât uniquement à lui-même. La gloire du Roi & par conſéquent le bonheur de la Patrie, ce furent là ſes ſeuls objets.

Les vertus qui caractériſerent principalement le Maréchal de Boufflers ſont bien dignes d'être ſans ceſſe retracées. On ne peut trop ſouvent remettre ſous les yeux du public l'exemple de ceux dont la plus ardente ambition fut de ſe montrer bons citoyens.

» Etre parvenu aux honneurs, » *dit l'Orateur*, & s'en faire auſſi- » tôt un azile d'oiſiveté contre la » peine & le travail, d'indifferen- » ce aux évenemens, aux beſoins » & aux périls du public, c'eſt le- » ver le maſque de l'interêt, le » voile de l'ambition, c'eſt mon- » trer que ſous les dehors de la » pure valeur & du zéle pour l'E- » tat, nous n'avons travaillé & » combattu que pour nous : Que » nous avons été l'Idole même à » qui nous avons ſacrifié nos tra- » vaux & notre Sang ; & le public » la dupe des loüanges qu'il croïoit :

» devoir à nos services, & qu'il » ne prodiguoit en effet qu'à de » vaines & fausses vertus.

» Le Maréchal de Boufflers s'é» toit fait bien d'autres régles de » sagesse & de vertu : Les nou» veaux honneurs étoient pour lui » de nouveaux liens qui l'atta» choient au service : & sans croire » se dégrader, quand du haut de » sa fortune il se rabaissoit aux de» voirs qui avoient autrefois com» mencé son élevation ; il étoit » convaincu qu'à l'égard du Prince » & de l'Etat, rien qui puisse tou» cher leur interêt capital ne doit » être au-dessous d'un sujet vrai» ment fidéle.

Au commencement de l'Oraison Funébre de Monseigneur le *Dauphin* & de *Madame la Dauphine* le P. de la R. expose ainsi les fausses impressions que les Princes reçoivent communément dans leur enfance sur la véritable grandeur ; écueil dont le *Duc de Bourgone* sçût se sauver par une superiorité de raison qui devança en lui l'âge & l'experience.

» Le premier objet de leurs re» gards est la foule de Courtisans » empressés à les servir, presque à » les adorer. Avant que d'être in» struits qu'ils ne sont qu'une partie » du genre humain destinée à soû» tenir l'autre, ils sont prévenus de » l'idée que le monde entier n'est » que pour eux : Ils sentent qu'ils » sont les maîtres de ceux qui sont » commis à les élever, & la rai» son n'est pas plûtôt éclose dans » leur esprit qu'aussi-tôt elle trou» ve dans leur cœur des ennemis » puissans à combattre.

Plus loin l'Orateur commence ainsi le portrait de Mme la *Duchesse de Bourgogne :* » Après les ennuis » d'une longue guerre elle vint à » la Cour comme le gage de la » paix : Elle en étoit même en » quelque façon l'image : Elle » avoit les mêmes traits, la séréni» té sur le front, la joye & la » douceur dans les yeux. Les gra» ces étoient répanduës autour » d'elle & attachées à ses pas.

Dans un autre endroit les qualitez de l'esprit & un certain charme dans le caractere d'*Adelaide* sont dépeints par l'Orateur : C'est dans une application qu'il fait au *Dauphin* des sentimens que Salomon avoit eus pour la Sagesse (5). » Je » me suis proposé de vivre avec » elle dans une douce societé, per» suadé qu'elle m'aideroit de ses » conseils, & que dans ses entre» tiens je trouverois le calme à mes » ennuis & à l'agitation de mes » pensées : J'étois même persuadé » que ses lumieres me seroient » d'un grand secours pour le gou» vernement des peuples & pour » la gloire de mon nom.

Nous terminerons ici nos Remarques, quelque penchant que nous ayons à les multiplier. Dans le peu d'étendue que nous sommes obligés de leur donner, elles ne peuvent que diminuer l'idée qu'on prend de l'Ouvrage dans l'Ouvrage même. Telle est la difference

(5) Sciens quoniam mecum communicaret de bonis. Sap. Cap. 8. ℣. 2.

des Ecrits d'un genre superieur d'avec ceux qui tombent dans la médiocrité : l'extrait qui reduit les uns n'en est, pour ainsi dire, que l'annonce & retranche toûjours de leur mérite : au contraire l'exposition sommaire des autres est pour eux un jour favorable, on les embellit souvent à proportion de ce qu'on les abrege.

*HISTOIRE DE PHILIPPE DE MACEDOINE, PERE d'*Alexandre, *pour servir de suite aux Hommes Illustres de Plutarque.* A Paris, chez *Briasson*, ruë S. Jacques, à la Science, 1740. *in*-12. pp. 403. sans compter la Préface & la Table. *Avec Approbation & Privilége du Roi.*

CETTE Histoire est divisée en trois Livres. Le premier fait connoître d'abord l'état foible de la *Macédoine* sous *Amintas*, pere de *Philippe* On voit *Amintas* souvent opprimé par ses voisins, reduit enfin à donner l'un de ses fils en otage aux *Illyriens*. *Philippe* qui leur est livré, est, selon notre Auteur, envoyé par eux à *Thébes*, où, sous la conduite d'*Epaminondas*, il est instruit dans les Sciences, dans les Belles-Lettres & dans l'Art de la guerre. L'Auteur n'explique pas quelle est en cela la politique des *Thébains* & des *Illyriens*. L'objet de ces Peuples, dit-il, est de tenir le Royaume de *Macédoine* dans l'abaissement, & ils mettent *Philippe* à portée de prendre toutes les connoissances qui peuvent lui servir un jour à le relever.

La mort d'*Amintas* ramène une premiere fois *Philippe* en *Macédoine*, *Alexandre* fils aîné d'*Amintas* lui succede : des oppositions qu'il trouve à ses justes prétentions sont terminées, continue notre Auteur, par l'entremise de *Pélopidas*, à qui *Philippe* est donné en otage, & avec lequel il retourne à *Thébes* (1).

Le second séjour de *Philippe* à *Thébes* est rempli par des avantures galantes, peu importantes par elles-mêmes, mais qui servent à faire conoître le caractere de *Philippe* à cet égard ; caractere qui n'a rien que d'assez ordinaire aux jeunes gens, & sur-tout à ceux qui sont nés dans l'élevation : moins amoureux qu'occupé de la gloire de plaire ; jaloux uniquement par vanité & capable alors de mauvais procedez. Voila quelle fut sa conduite avec ses maîtresses.

Ses avantures sont interrompuës par deux guerres des *Thébains*, l'une en *Thessalie* & l'autre à *Rhodes* ; il suit *Epaminondas* dans la premiere, *Pélopidas* dans la seconde, & s'instruit sous les yeux & par les exemples de l'un & de l'autre.

Cette seconde guerre achevée, *Philippe* reprend des engagemens du genre de ceux qu'il avoit laissés à *Thébes*. Il est introduit à *Chio*,

(1) Philippe, selon l'Auteur, avoit alors près de 19 ans.

dans le Temple d'*Isis*, où toutes les filles étoient rassemblées; il en voit un grand nombre de belles, mais par une coûtume particuliere à cette Nation, elles sont toutes vertueuses de mere en fille, depuis plus de mille ans: ce spectacle ne l'arrête pas long-tems, il retourne à *Rhodes*, où il trouve des beautez également fidelles à des usages qu'elles suivent vraisemblablement aussi de mere en fille, mais ces usages sont d'un genre tout-à-fait different de ceux des filles de *Chio*. Et cela le fixe au point qu'après s'être absenté quelque tems pour suivre *Epaminondas* à une nouvelle guerre où ce Général périt, il revient à *Thébes*, il y reste, quoique des raisons qui devroient le déterminer l'appellent dans sa patrie: de tels commencemens n'annoncent pas cette haute ambition que *Philippe* montra dans le cours de sa vie; il fallut la mort de *Perdiccas* son frere & l'esperance de lui succeder pour engager *Philippe* à retourner en *Macédoine*.

Nous avons ici une observation à faire. L'Auteur avertit dans sa Préface qu'il a tiré beaucoup de secours d'un petit Ouvrage du siécle passé intitulé l'*Education de Philippe*; il y a lieu de croire que c'est dans ce Traité qu'il a pris les avantures amoureuses de *Philippe*, d'autant plus qu'il avertit encore que dans ce même Ecrit, » l'Histoire est souvent noyée dans le » Roman.

Reprenons le fil de notre extrait.

Philippe se rend en *Macédoine* dans le dessein de recueillir les débris de la Monarchie de son pere, & d'en former un puissant Empire: Voyons, en rapportant ici le portrait que l'Auteur fait de *Philippe*, quelles sont les qualitez que ce Prince va employer pour parvenir à ses vûës: » Rempli de dé- » fauts essentiels, il les cachoit à » son gré sous les dehors des plus » grandes vertus.... presque toû- » jours vicieux lorsqu'il put l'être » impunément, toûjours vertueux » en apparence lorsqu'il eut besoin » de le paroître: courageux jus- » qu'à la témerité, dissimulé, foi- » ble jusqu'à rougir des blessures » qui l'honoroient (2). Ennemi » toûjours impénétrable, allié sou- » vent dangereux, avide du men- » songe & de l'adulation, plus ami » du vrai & de la sincerité: protec- » teur des talens, jaloux de ceux » qui possedoient les siens: grand » Capitaine, plus grand politique; » sçavant dans l'art de connoître » & de former de bons Officiers; » plus profond dans celui de dé- » masquer & d'employer utile- » ment des génies fourbes & arti- » ficieux; il se servit également des » vertus & des vices des hommes » pour son élevation.

Nous laissons aux Lecteurs éclairés à concilier les qualitez opposées qui forment ce portrait avec

(2) L'Auteur, vraisemblablement, a ici en vûë la honte que Philippe témoigna d'être défiguré par la blessure qu'il reçut au siége de Methone. Il ne permettoit pas qu'on prononçât le mot de CYCLOPE devant lui.

les differens genres de conduite que *Philippe* embrasse dans le cours de cette Histoire ; nous remarquerons seulement que dans la peinture des vices ainsi que dans celles des vertus, l'Auteur a particulierement en vûë de n'établir que d'excellens principes de morale.

Ce fut donc, suivant ce même portrait, par des qualitez incompatibles avec la véritable grandeur & qui forment cependant une sorte d'Héroïsme que *Philippe* parvint au Trône malgré les droits d'un légitime héritier (3) : Ce n'est proprement qu'ici, comme le remarque l'Auteur, que commence l'Histoire de *Philippe*.

Devenu Roi, il établit la discipline militaire, & forma ces troupes qui furent si célébres sous son regne & sous celui d'*Alexandre* : après avoir défait deux concurrens qui lui avoient disputé le Trône, il châtie ceux de ses voisins qui avoient si long-tems désolé la *Macédoine* ; il devient possesseur de mines abondantes en or ; il divise le Royaume d'Epire & trouve ainsi le moyen de l'affoiblir ; c'étoit dans cette vûë, dit l'Historien, que *Philippe* avoit épousé *Olimpias* fille de *Néoptoléme*, le plus jeune des enfans d'*Alcétas*, Roi d'*Epire*. Tous ces évenemens exposés dans un grand détail sont très-dignes de l'attention des Lecteurs.

Tant de prosperitez, remarque notre Historien, furent suspectes à *Philippe* : envisageant par préjugé plûtôt que par prudence, l'instabilité du sort, il en craignit quelques grands revers & crut les prévenir en lui demandant des disgraces : il en obtint : ce fut d'apprendre les déportemens d'*Olimpias* sa femme. Il y a lieu de croire que ce n'étoit pas-là les sortes de disgraces ausquelles il s'étoit preparé, elles lui parurent insuportables.

Le succès des armes de *Philippe* devint un objet d'allarmes pour *Démosthéne* : Cet Orateur ne cessa d'annoncer aux *Athéniens* l'avenir que l'ambition de *Philippe* leur preparoit. Ses craintes persuaderent peu & ne furent cependant que trop bien justifiées : *Philippe* prit l'Isle d'*Eubée*, vainquit les *Athéniens* dans un combat. Il attaque ensuite & soûmet la *Thessalie*, ainsi que la *Thrace*. Dans le recit que l'Historien fait de ces guerres il peint l'habileté de *Philippe* à soûtenir le courage de ses Soldats lorsqu'ils éprouvent des désavantages: Sa sévérité à punir les peuples qu'il a subjugués, quand ils cherchent à sortir de la dépendance : son art à donner pour prétexte à ses entreprises, la defense de la Religion ; les fausses vertus qu'il étale pour gagner ceux qu'il a soûmis ; & sur-tout ses intelligences & ses largesses pour se faire des partisans chez ses ennemis : » Il sçavoit » (dit l'Historien) interesser dans » son ambition tous les cœurs ca- » pables d'être corrompus.

Dans le second Livre, l'Auteur expose les divisions qui regnoient

(3) AMINTAS fils de PERDICAS.

entre les Nations *Gréques* & qui donnerent lieu à *Philippe* d'avancer le projet qu'il avoit formé de les subjuguer. *Philippe*, à titre de vengeur d'*Apollon*, rassemble sous ses drapeaux des troupes d'*Athénes*, de *Thébes* & de quelques autres peuples qui lui avoient demandé du secours; il ne sert que ses vûës en paroissant épouser leurs querelles, il s'empare des *Thermopyles* : nouvelles allarmes de la *Gréce* inspirées par *Démosthéne*, mais qui sont presque sans effet. *Philippe* avance dans ses desseins; il se fait nommer membre de ce Tribunal Souverain (4), qui se tenoit alternativement aux *Thermopyles* & à *Delphes* & devient par là arbitre des plus grandes affaires de la *Gréce*.

Retourné ensuite en *Macédoine*, il répudie *Olimpias*; le songe qu'elle avoit fait & qui annonçoit, disoit-on, la grandeur future de son fils *Alexandre*, ne put la sauver de cet affront. *Cléopatre* (5) fut mise sur le Trône à sa place : *Philippe* eut la dureté d'exiger qu'*Alexandre* assistât au couronnement de celle qui détrônoit sa mere; *Philippe* ne connoissoit pour régles & pour bienséances que ses volontez.

L'Historien fait ici mention de ce peuple de flatteurs dont *Philippe* aimoit à se voir environné : il peint avec des couleurs convenables les excès où *Philippe* & *Alexandre*, à son exemple, s'abandonnerent à la fête de ce mariage.

On voit ensuite *Philippe* devenu médiateur entre les *Athéniens* & leurs ennemis, il feint d'épouser la querelle des uns & se déclare pour les autres. Les *Athéniens* se vengent de cette infidélité, ils font des incursions considerables dans la *Macédoine* : *Philippe* cependant, malgré ses désavantages, malgré la haine que *Démosthéne* imprime contre lui dans les esprits, trouve le moyen de partager *Athénes* en deux factions, dont l'une est entierement livrée à ses vûës. C'est dans cette situation qu'il laisse paroître le grand projet de soûmettre la *Gréce*; ses Soldats sont aguerris; il a confié la garde de sa personne aux fils de ses principaux sujets, & les a accoûtumés à la discipline la plus sévére : il a amassé des trésors immenses. Il tourne d'abord ses vûës sur l'Isle d'*Eubée* où il regnoit déja par ses brigues secretes; il l'attaque : nouvelles instances de *Démosthéne* : *Phocion* est envoyé à la tête d'une armée pour s'opposer au progrès des armes de *Philippe*. L'Historien fait ainsi le portrait de *Phocion*. » C'étoit un homme d'une vie dure & » retirée, d'un commerce doux & » aimable, d'une sévérité inexorable pour la discipline : maître des » *Athéniens* pendant la guerre & » leur sujet le plus soûmis durant » la paix; il étoit incapable de rien » accorder à leur hauteur ou à » leurs caprices, par aucun motif » de crainte ou d'esperance, il

(4) Le Tribunal des Amphictions.
(5) Sœur d'Attalus.

» connoissoit à fond le génie de sa » Nation, humble dans les périls, » devant les Généraux qui méri- » toient sa confiance, arrogante » & orgueilleuse lorsque le danger » étoit passé.

Ici l'Auteur, après avoir exposé les avantages que *Phocion* remporta sur *Philippe* dans cette guerre, & l'ingratitude des *Athéniens* envers *Phocion*, fait ainsi le portrait des Républiques. » L'esprit d'éga- » lité qui est regardé (dit-il) com- » me l'ame de leur gouvernement, » se revolte même contre la supe- » riorité que donnent infaillible- » ment les vertus; s'y distinguer, » c'est cesser d'être innocent aux » yeux des ambitieux qu'on efface.

Ce second Livre est terminé par le recit d'une nouvelle guerre en *Eubée*, où les peuples rebutés du joug trop pesant que leur imposoient les *Athéniens*, se soulevent & se soûmettent aux armes de *Philippe* : l'entreprise de *Philippe* sur *Perinthe* secouruë par les *Perses* : le siége de *Bisance*, où, après des succès, *Philippe* succombe encore : l'incursion qu'il fait chez les *Scythes* : la peinture des mœurs & de la puissance de cette Nation. Le combat contre les *Triballes*, dans lequel *Philippe* est blessé, & enfin les premiers éclats d'un courage superieur qu'*Alexandre* fit paroître dans cette même bataille, tous ces faits méritent d'être lûs dans toute leur étenduë.

Nous en sommes au Livre 3me. *Philippe* repare par sa politique les disgraces arrivées à ses armes. Les *Thébains*, depuis qu'il les avoit secourus, étoient restés dans une étroite liaison avec lui : il avoit à *Athénes* trois personnages célébreu (6), opposés en sa faveur aux démarches de *Démosthéne*; ses largesses, secretement répanduës, lui faisoient chaque jour de nouveaux partisans; il avoit gagné jusqu'aux *Oracles*. Ainsi dans les déliberations, son parti l'emportoit toûjours.

L'Historien place ici l'odieuse avanture d'*Alexandre* frere d'*Olimpias*, qui acheta au prix le plus honteux le secours de *Philippe* pour usurper le Royaume d'*Epire:* notre Auteur marque que c'est avec peine qu'il met au jour une tache si grande dans la vie de *Philippe :* il avoit cependant déja cité la protection que *Philippe* avoit accordée au crime détestable d'*Attalus* malgré les plaintes réiterées de *Pausanias :* Tolérance presque aussi condamnable dans un Souverain que l'abandon au crime même.

Philippe, continue l'Historien, attendoit une occasion de déclarer la guerre aux *Athéniens*; il leur demande justice des infractions qu'il les accuse d'avoir faites à la paix; & malgré tout l'art de *Démosthéne*, les *Athéniens* envoyent des Ambassadeurs en *Macédoine*, afin de régler les differens à l'amiable. *Philippe*, entre autres conditions, demande que de certains Orateurs mal intentionnés soient bannis d'*Athénes*,

(6) Eschine & Deinade, tous deux Orateurs, & Neoptoléme, fameux Comédien.

d'*Athénes*, désignant ainsi *Démosthéne* dont il ne croyoit pas devoir exiger l'exil plus ouvertement. Il n'obtient que des refus, & c'est ce qu'il avoit desiré. Tandis que les *Athéniens* se font des alliés, *Philippe* se forme une marine & exerce lui-même des pirateries dans les mers. Bien-tôt les *Athéniens* apprennent que *Philippe* a pénétré jusques dans la *Phocide*, ils s'allarment & penchent à recommancer la guerre. *Phocion*, qui connoissoit l'affoiblissement de sa Nation, conseille la paix, & n'est point écouté. Les *Athéniens* portent plus loin l'imprudence; ils choisissent de mauvais Généraux, & malgré le secours des *Thébains*, qui s'étoient réunis avec eux, ils sont vaincus à *Cheronnée*.

Nous renvoyons ici les Lecteurs au recit que fait l'Historien des détails de cette journée, & de la joïe indécente que *Philippe* témoigna de sa victoire. Nous remarquerons seulement qu'il souffrit, pour la premiere fois, qu'on ne le flattât point sur ses foiblesses: Il chargea même une personne du soin de les lui remontrer publiquement chaque jour, modestie fastueuse qu'on pouvoit regarder dans *Philippe* plûtôt comme un trait de politique que comme un desir d'être vertueux. *Philippe* du moins usa d'une grande générosité envers les prisonniers qu'il avoit faits: il se comporta si bien qu'il se fit pardonner pour quelque tems, sa victoire: mais les *Athéniens* de retour dans leur patrie sentent leurs pertes; ils en accusent leurs Généraux: *Lycurgue*, célébre Orateur, parle & les fait condamner. Il possedoit au plus haut degré, dit l'Historien, » l'art d'exposer les » griefs qu'il imputoit à ceux qu'il » vouloit perdre: « espece d'éloquence qui ne s'est que trop perpetuée. Enfin cette guerre finit par un traité qu'*Alexandre* fait au nom de *Philippe* entre *Athénes* & la *Macédoine*: & pour assurer sa superiorité sur la *Gréce*, *Philippe* impose aux *Thébains* qui l'avoient abandonné, une punition digne de sa politique: il leur donne pour les gouverner ceux de leurs Citoyens qui en étoient le moins dignes.

La *Gréce* ainsi humiliée, *Philippe* qui, selon l'Auteur, ne découvroit ses desseins que lorsqu'il étoit tems de les exécuter; laissa paroître ceux qu'il avoit sur la *Perse*. Tous les ressorts qu'il employa dans la vûë de subjuguer cet Empire, remplissent le reste de ce 3me Livre jusqu'au moment où *Philippe* fut poignardé par ce même *Pausanias* à qui il avoit refusé justice contre *Attalus*. L'Auteur ajoûte à la fin de cette Histoire un paralléle de *Philippe* avec *Alexandre*, & ensuite avec *César*, & il annonce avoir tiré ces paralléles de la Préface Historique du 11me Volume des Œuvres de M. Toureil. Il donne ensuite une description de la Phalange Macédonienne extraite de l'Histoire Ancienne de M. *Rollin*, & qu'il a rapportée ici, pour ne point charger de Remar-

ques & de Dissertations le cours de son Histoire.

Il nous reste à prévenir les lecteurs sur le nombre considerable de fautes d'impression qui se trouvent dans cet Ouvrage : presque tous les noms propres sont alterés ; & le sens des phrases l'est si fréquemment, qu'on est réduit à consulter souvent l'*Errata* pendant le cours de la lecture. l'Auteur avertit dans sa Préface qu'il étoit malade, lorsqu'on a imprimé son Livre.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE VENISE.

IL a paru ici dans le courant de l'année derniere 1739. un petit Volume *in-fol* dont voici le titre : *Jani Planei Ariminensis de Conchis*, &c. c'est-à-dire : *Traité de Jean Planeus de Rimini sur les Coquillages les moins connus :* avec un Essai touchant le flux & reflux du Golfe de Venise, sur le rivage & dans le port de Rimini, avec quelques planches contenant plusieurs figures de Coquillages.

DE MILAN.

On a achevé d'imprimer & on débite presentement le 18[me] Volume du *Corpus omnium veterum Poëtarum Latinorum, cum eorumdem Italica versione.* Ce Volume, qui a été imprimé dans la même forme que les Volumes précedens, contient les Satyres de D. Jun. Juvenal, avec la Traduction Italienne de M. Co. Camill. Silvestri, laquelle accompagne par-tout le Texte Latin. 1739. *in* 4°.

D'URBIN.

On trouve ici depuis quelque tems un Volume *in-8°.* sur la Passion de Notre-Seigneur. Il est intitulé : *Lezioni sopra la Passione del Signore*, &c. L'Auteur de cet Ouvrage est le sçavant M. *Averani*, Professeur ès Loix dans l'Université de Pise, qui a mis au jour plusieurs Ouvrages qui ont été reçus avec applaudissement des amateurs des bonnes Lettres. Celui que nous annonçons paroît digne de la reputation de son Auteur, soit par l'érudition choisie Sacrée & Profane, dont il est rempli, soit par les soins que l'Académie même de Pesaro, a pris de le recueillir & de le donner au Public. Il roule sur les principales circonstances de la Passion ; & celle que l'Auteur semble avoir traitée avec le plus d'étenduë, est la fameuse Eclipse de Soleil, qui arriva au tems de la mort du Sauveur, que M. Averani soûtient avoir été & générale & contre le cours de la nature. 1739.

DE VERONE.

On a donné au public depuis

peu un abrégé de Théologie polémique, contenant un grand nombre d'assertions choisies dans lesquelles l'Auteur refute les erreurs de divers Hérétiques. Cet Ouvrage est intitulé : *Selectæ Assertiones Theologicæ in Compendium redactæ, in quibus variorum Hæreticorum errores refelluntur.* 1739. *in*-4°.

On trouve aussi le *Breviarium Antiquitatum Romanarum* de M. Christ. *Cellarius*. 1739. *in*-8°.

Il paroît encore une nouvelle Edition de l'Ouvrage de Grotius, *De Veritate Religionis Christianæ.*

SUISSE.

De Geneve.

On publie ici depuis quelques jours le Tome 14me, ou la Partie 8me du *Magnum Bullarium Romanum*, in-folio.

M. Jean *Jallabert*, Professeur de Philosophie & de Mathématiques, *&c.* prononça sur la fin de l'année derniere une Harangue *inaugurale* dont le sujet est : *De Philosophiæ experimentalis utilitate, illiusque & Matheseos concordia Oratio inauguralis.* M. Jallabert a dédié son Discours à M. de Mairan. Nous rapporterons les propres paroles de la dédicace : *Viro celeberrimo Joh. d'Ortous de Mairan illustrissimo Parisiensis Regiæ Scientiarum Academiæ Syderi splendidissimo, celeberrimarum Societatum, quæ florent Londini, Petropoli, Bononiæ Socio meritissimo hanc Orationem inauguralem in publicum observantiæ, & grati animi signum offerebat Johannes Jallabert.* Genevæ, Typis Barillot & filii. 1740. *in*-4°.

ANGLETERRE.

de Londres.

Il paroît ici depuis quelque tems un Ouvrage dont voici le titre : *The necessity of revelation; or an inquiry in to extend of human powers With respect to matters of Religion, especially those two fundamental articles : the Being of God, and the immortality of the soul*, &c. c'est-à-dire : *La necessité de la révélation*, ou *Examen de l'étenduë des facultez de l'homme par rapport aux matieres de Religion, & particulierement par rapport à ces deux articles fondamentaux : l'Existence de Dieu & l'immortalité de l'Ame*, &c. Par M. *Archibald* Champbell, Docteur en Théologie & Professeur Royal de Théologie & d'Histoire Ecclesiastique dans l'Université de S. André. Londres, 1739. *in*-8°. Le prix de ce Livre en feuilles est de 4 chelins & demi.

Jacques *Buckland*, Libraire, débite un Livre intitulé : *A treatise of Dissolvents of the Stone, and on curing the Stone, and Gout by aliment*, &c. c'est-à-dire : *Traité des dissolvans propres contre la pierre, & sur la maniere de guerir la pierre & la goûte par le moyen des alimens.* On fait voir dans ce Traité par la raison & par l'experience qu'il est très-possible de dissoudre

la pierre, soit dans les reins, soit dans la vessie, & de prévenir le retour de la goûte par une nourriture convenable, & en suivant une diette particuliere. Cet Ouvrage est entremélé d'Observations, qui ont pour but d'apprendre aux personnes de constitutions ou de complexions differentes, comment elles doivent se conduire dans le choix & dans l'usage des alimens pour se conserver la santé. On y a joint des régles particulieres sur le même sujet pour ceux qui sont attaqués de rhume, de fievre, de toux, d'asthme, de coliques, de douleurs d'estomach, de maladies des nerfs, d'hydropisies, de tumeurs, ou de scorbut. Publié à l'usage des familles. Par Théophile *Lobb*, Docteur en Medecine, & Membre de la Societé Royale, *in*-8°.

On débite ici depuis très-peu de tems un Ouvrage composé par un Gentilhomme Anglois, intitulé: *Thegreat Duties of life*, &c. c'est-à-dire: *les grands devoirs de la vie par rapport à l'Etre Suprême, aux Loix de la Morale & à la Loi de Jesus-Christ contre les Déistes*, &c. On répond dans ce Traité aux objections qu'ils font contre l'origine du mal, contre la Providence, contre les peines & les recompenses à venir, contre l'immortalité de l'ame & la Divinité du Christianisme, *&c.* chez les *Innys*, *Manby*, & autres, *in*-8°.

T. *Astley*, Libraire & Imprimeur, près S. Paul, a imprimé aussi depuis peu un Ouvrage intitulé: *Improvements in Navigation and Philosophy*, &c. c'est-à-dire: *Nouvelles découvertes dans la Navigation & dans la Philosophie*, contenant une méthode aisée de trouver la longitude en mer à 10 ou 15 minutes près tout au plus; comme aussi une méthode plus aisée de trouver la latitude, que celle dont on s'est servi jusqu'ici, & cela par le moyen du même Instrument, à la faveur duquel on peut trouver la longitude avec la même précision, sans qu'il soit necessaire que le Soleil luise, & qu'on ait égard à sa déclinaison ou à quelque calcul que ce soit. Mais si le ciel est serein les Mariniers peuvent voir, par le moyen du même Instrument, le véritable nombre des degrez & des minutes de longitude & de latitude du lieu où ils sont. On y a joint aussi un Essay pour perfectionner certaines choses dans les explications modernes du Systême & des principaux Phénoménes du monde visible. Par M. Guillaume *Comine*, Mtre ès Arts, *&c.* in-8°.

FRANCE.

DE POITIERS.

Jacques *Faulcon*, Imprimeur, débite une *Epître sur la pureté des mœurs Ecclesiastiques*. Les préceptes que cet Ouvrage renferme, sont presentés d'une maniere d'autant plus persuasive, que l'Auteur fait connoître, qu'il les a puisés dans des exemples que M. l'Evê-

que de Poitiers donne à ses Diocésains. Le mérite de la Poësie aide encore à rendre la lecture de ce petit Poëme plus satisfaisante ; il est en vers Alexandrins : M. l'Abbé Nadal de l'Académie Royale des Belles-Lettres en est l'Auteur ; on sçait que dans ses principaux Ouvrages il s'est appliqué à ne traiter que des sujets sacrés, les Tragédies qu'il a données au Théatre, au nombre de cinq, étant toutes prises dans la Ste Ecriture.

DE PARIS.

Il paroît une nouvelle Méthode d'apprendre l'Ecriture Sainte, qui a pour titre : *L'Histoire Sacrée de la Providence & de la conduite de Dieu sur les hommes, depuis le commencement du Monde jusqu'aux tems prédits dans l'Apocalypse, representée en cinq cens Tableaux gravés d'après Raphaël & autres Maîtres, & expliquée en Latin & en François par les paroles mêmes de l'Ecriture Sainte, suivant le Texte de l'Ancien & du Nouveau Testament ; dédiée à la Reine. Par le Sr. de Marne, Architecte & Graveur ordinaire de Sa Majesté.* Cet Ouvrage, qui est en 3 Vol. *in-fol.* & qui parut dès l'année 1728. est corrigé & augmenté de plusieurs Tableaux, Vignettes & Sommaires Historiques pour l'intelligence de chaque Livre de l'Ancien & du Nouveau Testament. L'Auteur demeure à Paris, ruë du Foin, au Heaume, Quartier de Sorbonne. 1740.

M. *Le Fort de la Moriniere* vient de donner son troisiéme Tome du *Choix de Poësies Morales & Chrétiennes, dédié à M. le Duc d'Orléans.* Chez *Briasson*, ruë S. Jacques, à la Science, 1740. *in-8°.* Parmi les Pieces qui composent ce nouveau Volume, on y trouve les Odes Sacrées de M. Rousseau, les Extraits du Poëme de M. Racine sur la Religion, & d'autres morceaux d'élite qui n'avoient pas encore paru. On parlera plus en détail de ce Volume dans le Journal suivant.

G. Lamesle, Imprimeur des Fermes du Roi au Bureau général des Aydes, a imprimé un nouveau Traité de Chirurgie intitulé: *Splanchnologie, suivie de l'Angiologie, & de la Nevrologie. Par M***, Chirurgien Juré à Paris.* 1739. *in-12.* L'Auteur, après une Introduction à l'Anatomie, dans laquelle il donne la définition & la division des differentes parties qui entrent dans la composition du corps humain, passe à son sujet principal, sçavoir le *Traité des Visceres*, qu'il divise en quatre Parties ; dans la premiere il parle de la division du corps humain & des tégumens ; dans la seconde, des visceres contenus dans le bas-ventre ; dans la troisiéme, de ceux de la poitrine ; dans la quatriéme, de ceux de la tête & du col. Il vient ensuite à l'Angiologie : il n'entreprend pas de traiter cette matiere dans toute son étenduë, il la restraint aux arteres & aux veines ; & il finit son Ouvrage par le *Traité des Nerfs* &

par une Table qui marque l'ordre qu'il suit dans ses Démonstrations.

Recherches sur la nature & l'étenduë d'un ancien Ouvrage des Romains appellé communément Briquetage de Marsal, *avec un abregé de l'Histoire de cette Ville & une Description de quelques Antiquitez qui se trouvent à Tarquimpole Par M. d'Artezé de la Sauvagere, Officier au Régiment de Champagne & Ingénieur ordinaire du Roi.* Chez C. Ant. *Jombert*, Libraire, rue Saint Jacques, à l'Image Notre-Dame. 1740. *in*-8°. Le dessein de M. *de la Sauvagere* n'étoit d'abord que de faire voir ce que c'est que le Briquetage de Marsal, sa figure, sa position, son épaisseur, le terrein qu'il occupe, & comment il se trouve entre deux marais l'un sur l'autre dont il fait la séparation; mais ces recherches ont conduit l'Auteur plus loin; il donne l'Histoire abrégée de Marsal. Il a ajoûté une Carte Géographique des plans & des figures exactes & correctes, qui donnent encore un nouveau jour à ses recherches. On instruira le Public plus à fond dans le Journal de l'Ouvrage de M. *de Sauvagere.*

Il paroît ici depuis très-peu de tems une nouvelle Edition *in*-4°. des *Mémoires de M. du Guay-Trouin, Lieutenant Général des Armées Navales de France, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis.* 1740. On a mis au commencement de ces Mémoires un Avertissement dans lequel l'Auteur montre entre autres choses l'extrême différence de l'Edition de ces Memoires qui parut il y a quelques années, avec celle que nous annonçons aujourd'hui, & les Pieces qui la composent; on trouve ensuite une Table alphabétique, qui contient l'explication de quelques termes de marine employés dans ces Mémoires; & tout l'Ouvrage finit par un état des Officiers, Majors, & équipage des Vaisseaux du Roi, commandés par M. du Guay-Trouin, depuis 1702. jusqu'en 1709. & une Liste des Officiers de Marine embarqués sur les Vaisseaux & Fregates de Sa Majesté, commandes par M. du Guay-Trouin pour l'expedition de Rio-Janeiro en 1711. Au reste, cette Edition des Mémoires de M. du Guay-Trouin, soit pour le papier & pour les caracteres, soit pour la composition Typographique, soit pour la beauté & l'élégance des planches & des vignettes, dont elle est enrichie, est un chef-d'œuvre en ce genre.

Nouveau Théatre François, ou Recueil des plus nouvelles Pieces representées au Théatre depuis quelques années. A Paris, chez *Prault* fils, Quai de Conty, à la Charité, *in*-8°. 3. vol.

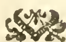


TABLE
DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DE FEVRIER, 1740.

Fin de la Table.

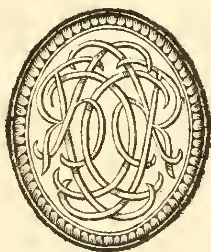
LE

JOURNAL
DES
SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XL.

MARS.

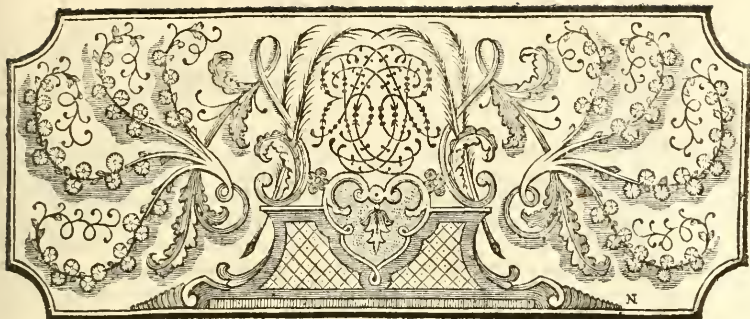


A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XL.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

MARS. M. DCC. XL.

GENEALOGIA DIPLOMATICA AUGUSTÆ GENTIS Habſburgicæ, quâ continentur vera Gentis hujus exordia, Antiquitates, propagationes, poſſeſſiones & prærogativæ, Chartis ac Diplomatibus, n° CMLIV. maximâ parte hactenus ineditis, aſſerta; adjectis ſigillis, aliiſque Monumentis æri inciſis, Mappâ item Geographicâ, & Indicibus locupletiſſimis. Hæc verò res non modò Habſburgicas universè corroborant, ſed aliis etiam pluribus illuſtriſſimis Germaniæ noſtræ Familiis, & patriæ medii ævi Hiſtoriæ lucem fœnerantur. Operâ & ſtudio R. P. Marquardi Herrgott, Ordinis S^{ti} Benedicti, Congregationis S^{ti} Blaſii in Nigrâ Sylvâ Capitularis & Magni Cellerarii, nec-non Sacræ Cæſareæ Regiæque Ca-

tholicæ Majeſtatis Conſiliarii, & Hiſtoriographi, Ordinumque anterioris Auſtriæ per Briſgoviam apud Aulam Cæſaream Deputati. Tom. I. *in fol* Viennæ Auſtriæ, ex Typographiâ Leopoldi Joannis Kaliwoda. M. DCC. XXXVII.

C'eſt-à-dire : *Généalogie Diplomatique de la Maiſon d'Habſbourg, par le R. P. Marquard Herrgott, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Blaiſe dans la Forêt Noire, Conſeiller & Hiſtoriographe de l'Empereur.* A Vienne en Autriche, chez Léopold-Jean Kaliwoda. 1737. *in-fol.* 2. Tom. en 3. Vol. Tom. I. en un vol. pag. 337. outre l'Epître Dédicatoire, l'Avis au Lecteur, les Prolégomènes, les Cartes, les Planches & les Tables. Tom. II. en 2. Vol. pag. 811, ſans les Tables.

Le Livre ſe trouve chez François de Bure, Libraire, ſur le Quai des Auguſtins, à l'Image S. Germain.

QUOIQUE la *Généalogie Diplomatique* de la Maiſon d'Habſbourg, ait été publiée à Vienne en 1737. & qu'on la trouve citée dans deux Livres imprimés à Paris, l'un en 1738. (*a*), l'autre en 1739. (*b*); ce n'eſt que depuis peu, qu'un Libraire de cette Ville en a reçu d'Allemagne quelques exemplaires.

L'Ouvrage eſt diviſé en deux Parties, qui forment trois Volumes *in-fol.* La premiere, en un Volume, comprend l'Epître Dédicatoire, l'Avis au Lecteur ou la Préface, les Prolégomènes, & le tiſſu Généalogique. La ſeconde contient, en deux Volumes, les preuves de ce qui eſt avancé dans la premiere.

L'Epître Dédicatoire, adreſſée à l'Empereur, n'eſt pas tant un hommage rendu par un ſujet à ſon Souverain, qu'un tribut de reconnoiſſance offert par un Sçavant au protecteur de ſes travaux. On y voit ce Prince mériter tour à tour le ſurnom d'*Auguſte*, par la faveur qu'il accorde aux Lettres; & le titre, peut-être encore moins commun, de *Monarque très lettré* (*c*), par le goût qu'il montre pour l'érudition la plus recherchée. Dans les entretiens familiers, où il admet avec bonté le P. Herrgott, on le voit ſe faire un amuſement, de parcourir en curieux & d'examiner en Antiquaire, les Monumens Hiſtoriques, qui étoient deſtinés pour l'Ouvrage même, dont nous rendons compte : il ſe plaît, tantôt à démêler dans une ancienne Charte, les traits fugitifs d'une écriture preſque effacée (*d*), tantôt à découvrir le ſens d'un Texte que la barbarie de l'expreſſion ſembloit rendre inintelligible. L'Auteur, qui a été ſouvent témoin de ce ſpectacle, a dû y trouver la ré-

(*a*) Généalog. Hiſt. To. IV. p. 235.

(*b*) Antiquit. de la Maiſ. de France, p. 374.

(*c*) Princeps Literatiſſime.

(*d*) Fugientes Literas.

compenſe la plus flatteuſe de ſes veilles.

L'Avis au Lecteur roule ſur deux chefs ; la difficulté de l'entrepriſe, & l'énumération des moyens qui en ont facilité l'exécution.

Si l'on tomboit d'accord qu'un ſujet devient plus aiſé à traiter, à proportion du nombre des Ecrits qui ont été composés pour l'éclaircir, l'Auteur ne ſeroit pas en droit d'inſiſter ſur le premier point. On compte vingt opinions différentes touchant l'origine de la Maiſon d'Habſbourg; & peut-être auroit-on peine à compter les Volumes, qui ont été mis au jour, ou pour les établir, ou pour les défendre. Mais, comme une ſi grande diverſité de ſentimens ne ſçauroit avoir pour principe, que l'obſcurité de la queſtion qui les a fait naître ; on eſt obligé de convenir que la multiplicité des Ouvrages ne peut guéres ſervir, qu'à prouver combien il eſt difficile d'en faire un bon.

Cependant, ſelon la penſée du P. Herrgott, ce n'eſt pas préciſément à la difficulté de l'entrepriſe, qu'il faut imputer le peu de ſuccès des Ecrivains qui l'ont tentée : on doit bien plûtôt les en accuſer eux-mêmes. Les uns, dit-il, n'étoient point aſſez verſés dans la connoiſſance des Antiquitez de leur patrie ; les autres ont deshonoré l'Hiſtoire qu'ils faiſoient profeſſion d'écrire, en la mêlant de fables ridicules ; pluſieurs, en eſſayant d'aller au-delà de certaines bornes qu'une critique éclairée les eût empêchés de franchir, ont abouti à d'épaiſſes ténébres, & s'y ſont perdus ; preſque tous ont négligé d'avoir recours aux Diplomes & aux Chartes ; enfin, parmi ceux qui ont connu l'utilité des Chartes, il n'y en a point qui ait ſenti que ce ſont les ſeuls fondemens ſolides, ſur leſquels on puiſſe élever un édifice généalogique.

Telle eſt l'idée ſommaire qu'il nous donne de ceux qui l'ont précédé dans la carriére, où il s'engage. Il ſe contente de les déſigner par des traits vagues, dont il ne fait aucune application directe; & ne cite par leur nom que François Guillimann & Jean-Georges Eccard, à qui il rend, à peu-près, ce témoignage; que, s'ils n'ont pas atteint le but, ils ont eu la gloire de s'en écarter moins que les autres.

Qu'il nous ſoit permis d'obſerver, pour l'honneur de notre Nation, que ſans faire tort à la ſienne, le P. Herrgott eût pû nommer, à côté de ces deux Ecrivains, le P. Jerôme Vignier de l'Oratoire, dont le Syſtême adopté autrefois par Chifflet, a été long-tems celui de toute l'Allemagne ſçavante, & peut encore être regardé comme la baſe du ſentiment, qui a prévalu dans la ſuite. Au reſte, ce n'eſt pas la premiere fois que le P. Vignier a éprouvé cette eſpéce d'injuſtice, ou du moins cet oubli: Jean-Louis Schonleben, qui publia en 1680. dans une longue *Diſſertation Polémique*, l'examen des

vingt opinions, dont nous avons parlé, n'a fait aucune mention de lui.

Revenons à la Préface. L'Auteur n'aura point a craindre, que l'on tourne contre lui le reproche qu'il fait à Guillimann & à Eccard, de n'avoir pas assez consulté les Diplomes & les Chartes. La difficulté de pénétrer dans les lieux, où l'on garde ces Trésors, & qui auroit pû être, pour tout autre que lui, un obstacle insurmontable, a été levée en sa faveur. Des ordres précis de S. M. I. lui ont ouvert l'entrée des Chartriers des Monastères & des Chapitres, des Archives des Villes & des Châteaux, en un mot, de tous les dépôts qui pouvoient lui fournir de quoi enrichir son Ouvrage. Si les affaires dont il est chargé à la Cour de Vienne, par sa fonction de *Député des Etats du Brisgaw*, ne lui ont laissé ni la liberté, ni le tems de faire toutes les recherches qui devoient préparer l'éxécution de son projet; deux de ses confreres, aussi habiles que zélés, l'ont heureusement remplacé a cet égard. Tandis qu'il tiroit de la Bibliothéque de l'Empereur, ou des Cabinets de quelques curieux, tout ce qui appartenoit à son dessein; & que celui qui est préposé à la garde du Trésor Archiducal d'Inspruck, lui en communiquoit les richesses; les PP. *Stanislas Vulberts* & *Laurent Gumpp* formoient, dans les Provinces éloignées, un ample Recueil de Piéces, qui fait la portion la plus considérable des deux Volumes de *Preuves*. L'exactitude de ceux qui ont transcrit les originaux qu'il n'a point vûs par lui-même, nous répond de la fidélité des copies; comme l'attention qu'ils ont eue d'y joindre des modelles des anciens caractéres & l'empreinte d'un grand nombre de Sceaux, nous en garantit l'authenticité.

Il ne lui restoit plus qu'à mettre en œuvre des matériaux amassés avec tant de soin. Si nous en croyons sa modestie ou sa reconnoissance, il a eu l'avantage de trouver encore, pour cette derniére partie de son travail, de nouveaux secours, dans les avis de plusieurs personnes illustres, qu'il cite avec éloge, à la fin de sa Préface.

Les Prolégoménes, qui suivent l'Avis au Lecteur, sont composés de huit Chapitres, ou plûtôt de huit Dissertations, sur autant de points de critique, qui concernent, soit la matiére généalogique en général, soit en particulier la Généalogie de la Maison d'Habsbourg.

Dans le premier Chap. l'Auteur traite principalement de la nature des preuves dont un Généalogiste doit se servir: il le reduit à ne pouvoir employer que les anciennes Chartes & les témoignages des Ecrivains contemporains. Mais, qui doit l'emporter, ou de ces Ecrivains, ou des Chartes, lorsque les uns se trouvent en contradiction avec les autres? Il touche incidemment cette question, que les Maîtres de la Science Diplomatique ont déja discutée avec tant de profondeur:

&, comme eux, il conclut pour les Chartes ; en adoptant à la fois & les raisons qui les ont déterminés, & les régles qu'ils ont prescrites, sur l'art de discerner, en ce genre, le vrai d'avec le faux. Nous ne le suivrons point dans ce détail, dont il avoue que le fond est emprunté des grands Hommes, qui ont épuisé la matiére. Nous remarquerons seulement qu'aux régles de critique, proposées par le P. Mabillon, par Fontanini, Leibnitz & les autres, il ajoûte deux nouvelles observations qui appartiennent plus immédiatement à l'Histoire d'Allemagne.

La première, *que les Diplomes*, c'est-à-dire, dans le sens étroit, les Lettres-Patentes des Princes, ont commencé, du tems de Rodolphe I. à être écrits en Langue Allemande ; non pas en 1286. comme on l'a pensé jusqu'à present, mais au moins cinq ans plûtôt ; puisque le P. Herrgott en rapporte un exemple de 1281. Il faut se souvenir qu'il n'entend parler que des Diplomes, ainsi qu'il s'en explique : pour les Chartes des personnes privées (*e*), que Marculfe oppose dans ses *Formules* aux Chartes Royales (*f*) ; la date du changement doit être plus ancienne : il en a vû d'écrites en Allemand, des années 1260. & 1264.

La seconde, que Maximilien I. supprima dans les Diplomes l'usage du Monogramme, & y substitua en 1486. celui de la souscription à la main.

De-là résultent deux principes diplomatiques : il s'ensuit d'une part, qu'un Diplome rédigé en Allemand avant l'époque de Rodolphe, ne peut être pris, tout au plus, que pour une copie, faite d'après l'original Latin; de l'autre, qu'un Diplome, signé avant le tems de Maximilien, sera justement suspect.

L'article des Chartes le conduit à parler des Sceaux : & parce que ceux-ci n'ont pas été plus respectés que ceux-là, par les faussaires; il indique pareillement quelques moyens généraux d'en reconnoître la supposition. Un Sceau, par exemple, qui se trouveroit chargé d'armoiries avant le XI[me] siécle, porteroit, dit-il, un caractére évident de fausseté ; parce que c'est en ce siécle, selon lui, qu'on vit naître l'institution des Armoiries.

Dans le reste du Chapitre, il parcourt les divers usages, qu'un Généalogiste peut faire des Chartes. Ce qu'elles ont de plus essentiel, c'est qu'elles l'éclairent sur le nom des Maisons nobles ; sur les dénominations accessoires des branches qui partent d'une même tige ; sur les appellations propres de chacun de ceux qui en sont issus; sur les dignitez & sur les titres, qui font ordinairement toute la distinction de ces derniers ; enfin, sur les degrez de parenté & d'affinité. Cependant il ne doit pas se flatter que les lumiéres qu'elles lui offrent, soient toûjours également sûres.

(*e*) Chartæ Pagenses.
(*f*) Chartæ Regales.

Les noms tantôt défigurés par les méprises des Copistes, tantôt altérés par l'injure des tems, quelquefois faciles à confondre avec d'autres, desquels ils ne différent que par le changement de quelque lettre, d'une valeur à peu-près égale, l'induiront sans cesse en erreur; si une attention continuelle ne le préserve pas de la surprise.

Les surnoms seront pour lui un nouvel écueil, s'il les regarde, sans exception, comme étant nécessairement le titre d'une Maison noble, & comme l'attribut incommuniquable de ceux qui en descendoient. Il doit se rappeller que les surnoms ne désignent souvent que la patrie ou le domicile de ceux qui les ont portés; qu'assez communément, les principaux Officiers (*g*) d'un Comte, d'un Seigneur, pour exprimer leur attachement à son service, joignoient à leur propre nom celui de sa Seigneurie; & qu'ils usoient de ce privilége jusques dans leurs Sceaux, en retenant néanmoins quelque symbole de leur office. L'*Arnoldus de Haversburc*, du Nécrologe de Muri, étoit un Officier Domestique des Comtes, ainsi qu'on l'apprend d'ailleurs: *Quidam verò vir de familiâ Habsburg nomine Arnold:* & l'on a de lui un Sceau chargé d'une espéce de marmite à anse, avec cette légende autour, *S Arnoldi Dabifferis* (*h*) *d. Hatsburch.* Que le mot *Dabifferis* manquât dans la légende, soit qu'il n'y eût pas été inséré, soit qu'il y fût effacé; l'écueil dont nous parlons seroit presque inévitable. (*C.* 1. *des Prolég.* & *C.* 17. *du L.* 1.)

Il en est de même des degrez de parenté ou d'affinité, que l'on croit voir énoncés clairement dans les Chartes: parce que les termes qui semblent avoir été consacrés par l'usage, pour les marquer, *Parens*, *Avunculus*, *Frater*, *Consanguineus*, sont équivoques dans le style des Monumens. (*C.* 1. *des Prol.* *C.* 1. *du L.* 1. & *C.* 1. *du L.* 6.)

Il n'y a peut-être qu'un seul cas, dans lequel une induction généalogique appuyée sur les Chartes, soit hors de toute atteinte: c'est celui, où le Texte de la Charte & le Sceau qui y pend, en les supposant tous deux exempts de soupçon, concourent à établir le même fait. Qu'à la tête d'un Diplome, je lise ces mots, *Rudolphus Comes de Habspurc*; & que sur le Sceau j'apperçoive le Lion, affecté à l'Ecu de la Maison d'Habsbourg; je ne puis, sans tomber dans le Pyrrhonisme, me dispenser de compter Rodolphe entre les Seigneurs de cette Maison. (*C.* 1.)

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce Chapitre, où tous les points que nous venons d'effleurer, sont traités avec autant de précision que de sçavoir: & nous renvoyons à l'Ouvrage même, ceux qui, dans un siécle peu ami de l'érudition, conservent quelque goût pour les Antiquitez du

(*g*) Ministeriales.
(*h*) Dapiferi.

du moyen âge.

Dans les Chapitres ſecond & troiſiéme que la reſſemblance des matiéres nous invite à ne pas ſéparer, l'Auteur examine deux anciens Monumens, qui ſont devenus célébres par l'uſage qu'en ont fait pluſieurs Ecrivains, dans leurs recherches ſur l'origine de la Maiſon d'Habſbourg; les Actes du Martyre de Saint Trutpert & ceux de la fondation de l'Abbaye de Muri ou Mure, en Suiſſe, *Acta Trutpertina*, *Acta Murenſia*. Il montre que ces deux Piéces, quoique véritablement précieuſes pour l'Hiſtoire d'Allemagne, ne méritoient pas d'avoir toute l'autorité qu'on a jugé à propos de leur attribuer: la premiére, parce qu'elle n'a été connuë avant lui, que par des copies interpolées, qui ont trompé, entre les autres, les PP. D. Gabriel Bucelin & D. Bernard Pez; la ſeconde, parce qu'elle eſt beaucoup moins ancienne qu'on ne l'a ſuppoſé.

De l'aveu de D. Bernard Pez, le Mſ. des Actes de S. Trutpert, ſur lequel on a travaillé juſqu'ici, eſt du XIIIme ſiécle. Mais le P. Herrgott en a recouvré un du IXme, qui lui a été communiqué par ſes confreres de S. Gal: & dans la comparaiſon qu'il a faite de celui-ci avec le premier, il a reconnu, à des ſignes certains, que l'un des deux étoit interpolé. Or le ſoupçon d'interpolation tombe naturellement ſur le plus recent, qui ſe trouve d'ailleurs le moins exact & le moins complet. Afin que les Lecteurs ſoient en état de prononcer avec connoiſſance, tant ſur l'âge, que ſur la différence des deux Mſs; il met d'abord ſous leurs yeux une copie figurée des caractéres de l'un & de l'autre: enſuite, il donne à la fin du Volume les deux Textes ſur deux colonnes; & par ſurcroît, il y joint, ſur une troiſiéme colonne, le texte d'un troiſiéme Mſ. conſervé à Bâle, dont la parfaite reſſemblance avec celui de S. Gal y ajoûte un nouveau degré d'authenticité.

Les Actes de S. Trutpert, ainſi purgés de ce qui pouvoit en affoiblir le témoignage, deviennent une ſource pure, où les Généalogiſtes pourront déſormais puiſer, avec une pleine ſécurité. Il ne faut pas porter le même jugement d'une Epitaphe en proſe, tirée du Monaſtère du même S. Trutpert, & qui eſt conforme à une autre Inſcription en vers, qu'on lit au Frontiſpice d'un quatriéme Mſ. des Actes de ce Saint (*h*), où trois des premiers Auteurs de la Maiſon d'Habſbourg, *Otpert*, *Rampert*, *Luitfrid*, ſont qualifiés *Comtes d'Halſbourg*, *Landgraves d'Alſace*, long-tems avant que le Château de ce nom fût conſtruit, ou que les Landgraviats de cette Province fuſſent érigés.

Quant aux Actes de l'Abbaye de Muri, *Acta Murenſia*, ſur leſquels Eccard, ſans parler des autres, a fondé ſon Syſtême Généalogique, & qu'on a pretendu avoir été rédigés dans le XIme ſiécle ou dans le XIIme

(*h*) Bolland. 26. d'Avril.

au plus tard ; il fait voir qu'ils sont au plûtôt de la fin du XIII[me]. Le papier ( ), sur lequel ils sont écrits, ne commença, dit-il, d'être en usage, à la place du parchemin, qu'à la fin de ce siécle: la forme des lettres, l'*i*, sur-tout, marqué d'un accent aigu, annonce le même tems : &, ce qui est décisif, quelques endroits du Texte, qu'il discute, excluent nettement toute autre date plus ancienne : il ajoûte que la Chronologie en est souvent vicieuse ; enfin, qu'ils sont quelquefois trop formellement contredits par les Chartes, pour que l'on puisse leur donner une entiére confiance.. La Généalogie qui est à la tête, continue-t-il, quoique vraisemblablement dressée par le même Ecrivain, ou transcrite par le même Copiste, ne remonte que jusqu'au commencement du XI[me] siécle : elle est, par conséquent, insuffisante pour éclaircir les Antiquitez de la Maison d'Habsbourg.

Malgré ces défauts, il convient que le secours des Actes de Muri n'en est pas moins nécessaire à quiconque veut approfondir l'Histoire de cette Maison. C'est à la critique à en régler l'usage. On les trouvera, dans le premier Volume, à la suite des *Actes de S. Trutpert*, imprimés sur une copie collationnée à l'original, & infiniment plus correcte que celle qui servit en 1618. à l'Edition de M. de Peiresc (*k*), assez rare aujourd'hui, dans laquelle l'Auteur avertit qu'il a corrigé plus de 700 fautes.

Les Chapitres quatriéme & cinquiéme contiennent une réfutation abrégée de l'opinion de Guillimann, qui faisoit descendre la Maison d'Habsbourg, des Comtes de *Vindisch* (*Vindonissa*), nommés selon lui, après la destruction de Vindisch, Comtes d'*Altembourg* ; & pareux, des anciens Romains, qui ont été Gouverneurs de la Suisse. Le Pere Herrgott objecte a Guillimann, que cette idée porte à faux; parce qu'on n'a aucune preuve, ni que le prétendu Comte de Vindisch ait jamais éxisté, ni que les ancêtres des Comtes d'Habsbourg ayent jamais pris la qualité de Comtes, soit de Vindisch, soit d'Altembourg. A la vérité, dit-il, ces deux places paroissent avoir été renfermées dans l'étendue de leur domaine patrimonial ; comme on l'infére d'une Charte de l'an 1027 donnée par l'un d'eux, Vernier Evêque de Strasbourg : mais, bien loin qu'elles fussent décorées du titre de Comté, elles étoient, probablement, suivant cette Charte, comprises sous le nom de celui de *Rore*, en *Ergaw*, ou *Vernier* possedoit des domaines considerables: *In patrimonio meo .... in pago Argojâ, in Comitatu Rore.* Ce sont les termes de l'Evêque de Strasbourg; qui, en fixant la situation de son patrimoine dans le Comté de *Rore*, ne se dit pas lui-même Comte de ce district. Aussi, voit-on par une Charte de l'an 1036. que c'étoit alors un Ulric, qui y commandoit.

(*i*) Charta papyracea

(*k*) Origines Murensis Monasterii.

en qualité de Comte.

Cette obſervation, qui a un rapport plus prochain que les précédentes avec le ſujet principal, demandoit à être développée : les Chapitres 6me & 7me l'expoſent dans tout ſon jour.

Selon la Charte de Vernier, dit l'Auteur, & ſelon pluſieurs autres Monumens, c'eſt dans l'ancienne Allemagne, c'eſt dans la Bourgogne Transjurane, au Canton de la Suiſſe nommé *Argoja* (l'Ergaw), que ſe trouvent les domaines, en titre de Comté, qui appartenoient à la Maiſon d'Habſbourg, avant qu'elle eût pris ce nom : c'eſt donc auſſi parmi les Comtes des deux mêmes Provinces, qu'il faut chercher ſes Auteurs, pour les tems, où elle ne le portoit point encore. Car, puiſqu'elle n'a commencé à être connuë ſous la dénomination d'Habſbourg, que dans le XIIme ſiécle, où les Seigneurs commencérent à s'approprier celle de leurs Seigneuries ; on ne peut découvrir ſon origine, qu'en remontant juſqu'à ceux qui ont ou gouverné en qualité de Comtes, avant que les Comtez fuſſent héréditaires, ou poſſedé depuis en toute propriété, les Cantons (*Pagi*), que nous voyons paſſer entre ſes mains, dès que ces mêmes Comtez deviennent patrimoniaux ; & lui donner ſon nom, auſſi-tôt que s'introduit la coûtume de diſtinguer les Nobles par leurs poſſeſſions.

Une ſi importante découverte ne ſçauroit ſe faire qu'à la faveur des Chartes. Mais, avec ce ſecours même, doit-on eſpérer d'y parvenir ? Le P. Herrgott léve ſur ce point tous nos doutes : & nous lui rendrons cette juſtice, que les principes qu'il a ſuivis dans ſa recherche, paroiſſent les ſeuls, qui puſſent en aſſurer le ſuccès. Nous rapporterons celui de tous qui nous a ſemblé le plus fécond & le plus nouveau : le ſçavant Auteur du *Prodromus Chronici Gottwicenſis*, à qui il n'a point échappé, ne lui avoit pas donné toute l'extenſion dont il eſt ſuſceptible : le voici.

Il étoit de ſtyle autrefois, particulierement en matiere de donations, d'échanges & de ventes, de nommer dans les Chartes le Comte du Pays, où ſe trouvoient ſituées les terres dont il s'agiſſoit : *Regnante Ludovico, ſub Comite Berengario.* Or, quoique cette formule exprime ſimplement le nom du Comte, ſans déſigner le Comté ; ce dernier ſe préſume, par la ſituation du fonds qui eſt l'objet de l'acte : parce qu'il n'eſt pas vraiſemblable que le Comte, qui y étoit rappellé, comme l'autoriſant par ſa préſence, ne fût pas celui de la Contrée, qui renfermoit le terrain qu'on alienoit. Quel autre que lui pouvoit prendre interêt à l'aliénation ? quel autre eût été en droit de la ratifier ? Et, ce qui démontre la certitude du principe ; c'eſt que pluſieurs Monumens du même tems, rédigés par des Notaires plus exacts, contiennent formellement l'énontiation, que

l'Auteur conjecture devoir être sous-entendue dans ceux où elle manque. Parmi les exemples qu'il cite, nous choisissons la Charte de 1130. à la fin de laquelle on lit, *in præsentia Oldarici Comitis, in cujus Comitatu idem locus situs est.*

Le P. Herrgott, en dépoüillant, avec attention, les Pieces qu'il a recueillies, est venu à bout de dresser une *Table générale*, qui représente la suite des Ducs & des Comtes, tant de l'Allémagne, que de la Bourgogne, depuis le VIIIme siécle jusqu'au milieu du XIII^m^; & qui peut être considérée comme le berceau de la Maison d'Habsbourg: c'est en effet, dans cette Table, qu'il doit en trouver les premiers Auteurs. Si elle ne lui donne que des noms, sans l'instruire sur la filiation de ceux qui les ont portés; il y suppléera par tous les secours que peuvent fournir, soit les Textes des Historiens contemporains, soit les inductions qui se tirent de la possession non interrompuë des mêmes dignitez & des mêmes Domaines. La continuité d'une possession suppose communément des rapports très-prochains, entre ceux qui se la transmettent: & l'ordre successif, au défaut de preuves littérales, atteste le droit héréditaire. Ce seroit nous défier de l'intelligence des Lecteurs, que de leur faire sentir l'usage & l'application de cette méthode.

Avant que de passer au dernier Chapitre, nous avertirons que le 6me & le 7me sont remplis d'observations curieuses sur les Cantons, appellés *Pagi*, dans l'Histoire du moyen âge; sur les Comtez de l'ancienne Allemagne, & principalement sur les Comtes de la Bourgogne Transjurane, dont l'Auteur a soin, pour les raisons que l'on verra dans la suite, de relever les prérogatives. Telle est, entre les autres, la distinction dont ils joüissoient, d'être égalés, par leur titre même, aux Ducs des autres Provinces. Un Ecrivain du XIme siécle témoigne qu'*en Bourgogne, de son tems, on n'appelloit Comte, que celui qui avoit les honneurs* [ou qui exerçoit l'autorité] *de Duc*; (*l*)] c'est-à-dire, apparemment, que contre l'esprit de l'ancienne institution des Duchez & des Comtez, qui avoit été de subordonner ceux-ci à ceux-là; les Comtes de la Bourgogne Transjurane ne reconnoissoient point de grade superieur au leur. [Mais ne serions-nous pas fondés à soupçonner, que ce prétendu privilége avoit lieu, & hors de la Bourgogne, où l'Auteur la restraint, & avant le XIme siécle, auquel il en rapporte le commencement; puisque Frédégaire, sous le regne de Dagobert I. parle de plusieurs Comtes en France, *qui n'ayant point de Ducs au dessus d'eux* (*m*), doivent être réputés en avoir eu

(*l*) Ut nullus, in his partibus, vocaretur Comes, nisi is qui Ducis honorem possideret. Chron. Ditmari.

(*m*) Exceptis Comitibus plurimis, qui Ducem super se non habebant. Chron. Fredeg. n. 78.

le rang & la jurisdiction ?] Quoiqu'il en soit, les Comtes de la Bourgogne Transjurane étoient, par excellence, qualifiés *Princes.* On sçait, & M. de Valbonnays l'a observé dans son Histoire du Dauphiné, que la même marque d'honneur devint commune à tous les Evêques de l'ancien Royaume de Bourgogne, comme vassaux immédiats de l'Empire (*n*).

Le 8[me] Chapitre contient une Liste de plusieurs Ouvrages, encore manuscrits, sur la Généalogie de la Maison d'Autriche, qui sont conservés en diverses Bibliothéques d'Allemagne ; & dont le Pere Herrgott déclare que la communication ne lui a été d'aucune utilité, pour son travail. S'il a négligé de donner un pareil Catalogue de ceux que l'impression a rendus publics ; c'est parce qu'il n'eût pû que copier Schonleben & l'Auteur du *Germania Princeps*, qui ne lui ont rien laissé à faire sur cet article.

Nous terminerons ici notre Extrait : &, pour ne pas fatiguer l'attention des Lecteurs, en les entretenant trop long-tems d'un même Ouvrage ; nous partagerons ce qui nous reste à dire de celui-ci, en plusieurs articles, que l'on trouvera de suite, dans les premiers Journaux.

(*n*) Valbonnays, Hist. du Dauph. Tom. II. pag. 56.

*EXPLICATION DE DIVERS MONUMENS SINGULIERS qui ont rapport à la Religion des plus anciens Peuples ; avec l'examen de la derniere Edition des Ouvrages de S. Jerôme, & un Traité sur l'Astrologie Judiciaire. Ouvrage enrichi de figures en taille-douce. Par le R. P. Dom ***, Religieux Bénédictin de la Congregation de S. Maur.* A Paris, ruë S. Jacques, chez *Lambert* & *Durant*, Libraires, l'un à l'Enseigne de la Sagesse, & l'autre à celle de S. Landry. 1739. *in*-4°. pp. 487. non compris la Préface.

PARMI un grand nombre de Dissertations contenuës dans ce Volume, nous avons choisi, pour en rendre compte au Public, les deux qui ont pour titre, l'une : *Cérémonies observées dans les Funérailles des Romains*, &c. l'autre : *Religion des Egyptiens.* Nous avons fait connoître la premiere dans notre Extrait du Journal de Janvier dernier, dans celui-ci nous entretiendrons nos Lecteurs de la seconde.

Un vase d'airain, qui est dans le Cabinet de M. le Duc de Sulli, en a fourni le sujet. *Ce morceau unique*, dit notre Auteur, *ressemble à une poire & est divisé en cinq faces : la premiere est chargée d'hyérogliphes : les trois autres representent les misteres les plus profonds de la Religion des Egyptiens, enfin la derniere est couverte de feuilles de Persea* (1) *qui sortent avec le vase d'un*

(1) Le Persea est un arbre qui croît aux environs du grand Caire. ses feuilles

bouton de cet arbre, & le vase n'a d'autre base que ce bouton.

Les Egyptiens, suivant notre Auteur, avoient trois sortes de lettres, les Epistolaires, les Sacerdotales, les Hyérogliphiques. Les premieres répondoient aux lettres de nos Alphabets, & on les traçoit de droite à gauche; les secondes étoient propres aux Prêtres & à ceux qui traitoient des matieres de la Religion, les dernieres étoient symboliques & énigmatiques, & revenoient à ce que nous appellons emblêmes.

Ces emblêmes étoient aussi de trois sortes. Les simples, les figurés & les énigmatiques. Les simples marquoient une chose par une autre à laquelle elle ressembloit, par exemple, pour exprimer le Soleil on traçoit un cercle, pour representer la Lune on décrivoit un croissant; pour marquer l'instabilité des choses du monde, un globe ou une roüe en mouvement.

Les emblêmes figurés étoient fondés sur de simples rapports que certaines choses avoient avec d'autres & ils servoient à consacrer les actions des Princes & des Héros.

La derniere sorte d'emblêmes consistoit, dit notre Auteur, en des énigmes tout purs. Ainsi, par exemple, un Serpent marquoit le cours oblique des Astres & un Escarbot le Soleil, parce que cet Insecte ne paroît que pendant six mois de l'année, passant les six autres caché en terre, & qu'au surplus (ajoûte Dom Martin d'après Plutarque), pour perpetuer son espece, il forme de la fiente de bœuf une boule, la roule & jette dessus sa semence, d'où il ne vient que des Escarbots mâles.

Voilà à peu-près, dit notre Auteur, en quoi consistoient les Hyérogliphes célébres des Egyptiens, c'est dans ces sortes de figures que cette Nation misterieuse renfermoit sa morale & sa Religion. Sa morale étoit composée de préceptes fort courts, semblables à ceux que Pythagore a laissés en ces termes: *ne mangez pas sur le char! ne vous asseiez pas sur le boisseau! ne plantez pas le palmier; n'attisez pas le feu avec le glaive.*

A l'égard de la Religion, elle rouloit presque entierement sur Isis & sur Osiris. Voici l'Histoire abrégée que donne notre Auteur de ces deux Divinitez des Egyptiens.

Le Soleil ayant découvert que Rhée avoit accordé ses faveurs à Saturne, fit contre elle une imprécation dont l'effet étoit qu'elle ne pourroit accoucher dans aucun jour de l'année. Mercure épris d'amour pour Rhée, trouva un moïen de rendre l'imprécation inutile, dont cette Déesse le recompensa d'avance. Il joüa une partie d'échecs avec la Lune, & l'ayant gagnée, il obtint la soixante & dixiéme partie de chaque jour dont il

ressemblent à celles du Laurier, excepté qu'elles sont plus grandes. Son fruit, qui a la figure d'une poire, renferme une espece d'amande ou noyau qui a le goût d'une chataigne.

forma cinq jours nouveaux, qu'il ajoûta aux 360 qui composoient l'année auparavant, & ce fut pendant ces cinq jours que Rhée accoucha. Le premier jour elle mit au monde Osiris, le second Aruéris, le troisiéme Typhon, le quatriéme Isis, & le cinquiéme Nephthys. Le Soleil étoit pere d'Osiris & d'Aruéris, Mercure l'étoit d'Isis, & Saturne de Typhon & de Nephthys. Isis & Osiris se marierent ensemble & eurent Orus, qui est l'Apollon des Grecs. Osiris gouverna l'Egypte, où il fit regner l'abondance, les Sciences & les Arts. Il parcourut ensuite toute la terre & la soûmit moins par ses armes que par ses bienfaits & par les excellentes loix qu'il y établit. La 29me année de son regne il revint en Egypte, mais ayant donné dans les embuches que Typhon lui avoit dressées il fut jetté dans la mer avec un coffre où son frere avoit trouvé moien de l'enfermer. Isis informée de ce malheur s'occupa uniquement du soin de recouvrer le corps de son mari. Elle découvrit, pendant cette recherche, qu'il avoit eu commerce, sans le sçavoir, avec Nephthys, & que Nephthys, craignant l'indignation de Typhon, avoit caché le fruit qui en étoit provenu. Isis, loin d'en être jalouse, chercha cet enfant, & l'ayant trouvé, par le secours des chiens qu'elle y employa, elle lui donna le nom d'*Anubis*, & il passa dans la suite pour être le gardien des Dieux. Isis continua ensuite à chercher le corps d'Osiris, & elle apprit enfin que la mer avoit jetté le coffre, où il étoit renfermé, sur les rivages des environs de la Ville de Biblos, qu'un pied de bruyere l'ayant reçû comme dans son sein, avoit crû si promptement & poussé tant de branches qu'il le déroboit à tout le monde, & que le Roi du Pays l'avoit mis à couvert sous un toît, porté sur une colomne. Isis alors se transporta à Biblos, & pour s'introduire chez la Reine, elle s'assit auprès d'une fontaine, où les filles, qui servoient la Princesse, venoient puiser de l'eau. Là Isis s'occupoit, en versant des larmes, à accommoder la coeffure des filles de la Reine, & à répandre sur elles une odeur d'ambroisie, en gardant un profond silence. Le Roi & la Reine la firent alors venir dans leur Palais & la donnerent pour nourrice à un fils qu'ils avoient. Isis, au lieu de mammelle, lui mettoit le doit dans la bouche, & par ce moyen & par d'autres qu'elle mettoit en œuvre, (notre Auteur ne dit pas quels ils étoient) elle consumoit tout ce qu'il y avoit de mortel dans cet enfant. Cependant elle se transformoit chaque nuit en hyrondelle & alloit se percher sur la colonne que le Roi avoit fait élever & elle s'y répandoit en gémissemens. Enfin ayant été reconnuë, elle demanda au Roi la colonne, & l'ayant obtenuë, elle la fit abbatre, après cela elle arracha le pied de bruyere, & l'ayant parfumé & enveloppé dans de la toile, elle le don-

na au Roi & à la Reine, qui le placerent dans un Temple, où il fut exposé à la vénération du peuple jusqu'au tems de Plutarque. Ensuite Isis prit le coffre, le mit sur un bateau & l'emporta, mais étant entrée dans la Ville de Butis pour voir Orus son fils qu'on y elevoit, Typhon qui l'observoit, vint de nuit enlever le coffre, en tira le corps d'Osiris, le mit en 14 pieces & les dispersa. Isis aïant été aussi-tôt à leur recherche dans une barque de Papyrus, elle les trouva toutes, à l'exception d'une qui ayant été jettée dans le Nil, avoit été devorée par certains poissons. Cette partie, à laquelle Isis suppléa, dit notre Auteur, par un Phalle semblable qu'elle fit faire, fut consacrée comme les autres. Bien-tôt après Osiris apparut à Orus, & le chargea de vanger sa mort. Ce jeune Prince leva des troupes, livra la bataille à Typhon, le défit, le prit & le mit entre les mains d'Isis. Cette Princesse lui fit grace, ce qui irrita Orus à un tel point qu'il la maltraita & lui arracha son diadême, que Mercure remplaça par le crâne d'un bœuf, qu'elle porta toûjours depuis.

C'est-là, suivant notre Auteur, le précis & le fond de la Religion des Egyptiens & la source de tant de Misteres & de Fêtes que ce peuple célébroit. Dom Martin prétend que ces Misteres sont representés en partie sur le vase de M. de Sulli; mais ce vase, ajoûte-t-il, est un Mistere lui-même, qu'il est important de developper avant que d'aller plus loin. C'est l'original ou plûtôt la copie de celui dans lequel Isis rassembla les membres d'Osiris que Typhon avoit dispersés; c'est un van véritable & le van faisoit partie des Misteres d'Isis; mais il n'y avoit que ceux qui y étoient initiés qui eussent droit de le porter, parce qu'il passoit pour sacré & qu'il supposoit une grande pureté dans ceux qui avoient cet honneur, ce que marquoit aussi l'habit blanc dont ils étoient revêtus, & la tête qu'ils avoient si rase qu'elle en étoit toute blanche.

Notre Auteur passe ensuite à une explication détaillée des differentes figures hyérogliphiques representées sur le vase. La premiere face est chargée de figures gravées, à la difference des autres bandes qui ne contiennent que des figures relevées en bosse. Au reste, malgré la facilité de Dom Martin à expliquer les choses les plus obscures, il convient qu'il y en a beaucoup sur ce vase qu'on ne sçauroit déchifrer, & il ne s'attache, dit-il, qu'à éclaircir les figures sur lesquelles les anciens nous ont laissé toutes les lumieres que nous pouvions souhaiter.

La premiere qui se presente est un Sistre, c'est-à-dire, l'Instrument de Musique qui étoit le plus en usage chez les Egyptiens & qui caracterise la plûpart des Monumens qui en viennent. » Cet Instrument » étoit communément d'airain & » avoit la forme d'une raquette, » excepté la partie où étoit attaché

» le

» le manche qui étoit quarré & » non pas ovale. Le Siſtre, au lieu » de maille, avoit tantôt trois, » tantôt quatre petites verges de » bronze qui le traverſoient, & » formoient tout le ſon qu'on en » pouvoit tirer en remuant la main » qui le tenoit. Le haut du Siſtre » étoit quelquefois orné d'un chat » accroupi, & le bas d'une tête » d'Iſis, vis-à-vis de celle de Neph- » thys ſa ſœur.

» Cet Inſtrument, dit Plutar- » que, ſignifie que toute la nature » doit être dans un perpétuel mou- » vement, & qu'il y faut mettre » les choſes qui tendent au repos » & à leur fin. Ainſi quand les » Egyptiens enſeignent que le Si- » ſtre a la vertu de donner la chaſ- » ſe à Typhon, ils veulent dire » que la génération figurée par le » mouvement remet en action les » êtres que Typhon, c'eſt-à-dire, » la mort, tenoit liés & ſans ope- » ration. De même la rondeur de » la partie ſuperieure du Siſtre » marque les quatre élémens qui » ſont toûjours en mouvement, » parce que tout ce qui eſt ſujet à » la corruption & à la génération » eſt contenu dans le globe de la » Lune dont cette rondeur eſt la » figure, & que c'eſt dans la ré- » gion de la Lune que la terre, » l'air, l'eau & le feu ſe meuvent » & s'alterent. Le chat, ajoûte » Plutarque, repreſente la Lune, » tant à cauſe de la diverſité de ſes » couleurs & de l'inſtinct qu'il a » d'agir pendant la nuit qu'à rai- » ſon de ſa fécondité; car les 28 » petits que la femelle met bas » pendant ſa vie marquent les 28 » jours que la Lune employe à » parcourir le Zodiaque. Quant » aux têtes d'Iſis & de Nephthys, » elles figurent cet état de viciſſi- » tude où ſont toutes choſes de » commencer & de finir alternati- » vement.

Le Siſtre eſt ſuivi d'un Ibis. Il y en avoit de deux ſortes, de noirs & de blancs, & qui étoient également honorés par les Egyptiens. Les noirs, dit notre Auteur, parce qu'ils détruiſoient les Serpens aîlés, qui, de l'Arabie, venoient fondre en Egypte au Printems, les blancs, parce que le noir de leur tête, de leur col, de l'extrémité de leurs aîles & de leur queuë exprimoit les taches & les cavitez de la Lune, & que par cette varieté ils étoient auſſi le ſymbole du Zodiaque; enfin les uns & les autres en commun, ajoûte Dom Martin, parce qu'ils avoient des proprietez & des qualitez qui paſſoient pour admirables dans l'eſprit des Egyptiens, comme de ſe ſeringuer eux-mêmes, & d'avoir ainſi appris aux hommes l'uſage des Medecines, de ne porter jamais aux hommes de coups de bec dont il leur revînt quelque mal, de ne jetter aucune odeur après leur mort, & d'exprimer par leur corps, qui a la figure d'un cœur, la plus noble partie de l'homme. Dom Martin cite, pour ſes garans, Hérodote, Plutarque & pluſieurs autres Ecrivains Grecs & Latins de l'Antiquité. Les bornes d'un

Extrait ne nous permettent pas de ſuivre notre Auteur & de parcourir avec lui toutes les differentes figures qui ſont repreſentées ſur le vaſe, mais nous choiſiſſons dans ſa Diſſertation un ou deux endroits encore qui nous paroiſſent les plus intereſſans. Tel eſt celui qui regarde le pouvoir & les fonctions du Grand Prêtre, & auquel donne lieu la repreſentation d'un Prêtre ſur le vaſe dont il s'agit.

Le Grand Prêtre en Egypte ne reconnoiſſoit que le Roi au-deſſus de lui; encore, dit notre Auteur, le Roi lui étoit-il ſoûmis en quelque ſorte, puiſqu'il avoit droit d'aller tous les matins lui montrer ſon devoir en preſence de toute ſa Cour, ſous couleur de prier pour lui. En effet, ajoûte-t-il, après avoir demandé en général aux Dieux, pour le Roi, la ſanté & tous les biens qui avoient pour objet la juſtice que le Prince doit à ſes ſujets, il faiſoit l'énumeration des vertus qui lui étoient les plus neceſſaires, inſiſtant particulierement ſur la pieté envers les Dieux & ſur l'affection pour tous les hommes. Il finiſſoit ſa priere par des imprécations contre les fautes d'ignorance à quoi les Princes ſont ſujets, qu'il rejettoit pourtant ſur ſes miniſtres & ſur les Courtiſans qui lui donnoient de mauvais conſeils. C'eſt par ce tour ingénieux que le Grand Prêtre tâchoit d'inſpirer au Roi la crainte des Dieux & l'amour de la vertu. Quand le Grand Prêtre avoit fait ſa priere, un autre Prêtre liſoit *au Roi, dans les Livres Sacrés, quelques maximes & certains traits d'Hiſtoire, dont le Prince pouvoit tirer de grands avantages pour ſe bien conduire en général & en particulier; car ces lectures ne regardoient pas ſeulement le gouvernement & l'adminiſtration de la juſtice mais encore les viandes dont il devoit uſer & la quantité de vin qu'il devoit boire & le tems qu'il devoit donner à la promenade, au bain, à ſa femme & à ſes autres exercices.*

De trois parties égales en leſquelles l'Egypte étoit partagée, la premiere appartenoit aux Prêtres en entier, ils étoient à la tête du Conſeil du Roi, ils avoient droit de le priver de la ſépulture, s'il n'avoit pas bien gouverné l'Etat. Non ſeulement tout ce qui regardoit la Religion les concernoit, mais ils étoient encore chargés de la garde des Regiſtres publics, du maintien de l'ordre, de l'éducation de la jeuneſſe, c'étoient eux enfin qui écrivoient les Annales du Royaume.

A la vérité, dit notre Auteur, *ils ne pouvoient avoir qu'une femme, tandis que le commun des Egyptiens en avoient autant qu'ils vouloient, ils ne mangeoient jamais de poiſſon, ni de porc, ni d'oignon. Ils avoient les féves en ſi grande horreur qu'ils ne jettoient jamais les yeux ſur cette eſpece de légume. Ils étoient circoncis comme tous ceux de leur Nation, ils lavoient leur corps deux fois le jour & autant la nuit. Ils buvoient du vin & ſe nourriſſoient de viandes ſacrées, conſiſtant*

en bœuf & en oye. Notre Auteur remarque dans un autre endroit que ces mêmes viandes étoient prescrites au Roi ; *mais c'est un problême*, ajoûte-t-il, *s'ils ne s'en faisoient pas servir d'autres.*

Les Prêtres n'offroient jamais des vaches en sacrifice, mais seulement des bœufs, encore, dit notre Auteur, tous ne méritoient-ils pas de tomber sous le glaive sacré. *Pour avoir cet honneur*, ils devoient être sans tache, sans aucun poil noir ni blanc & avoir certaines marques. Un Prêtre étoit chargé de les examiner, & lorsqu'il en avoit trouvé qui eussent les conditions requises, il attachoit à leurs cornes du Biblos (2), & y apposoit un sceau sur lequel étoit gravé un homme à genoux qui avoit les mains liées derriere le dos & un glaive prêt à le frapper ; c'étoit, suivant Dom Martin, pour marquer qu'il y alloit de la vie d'immoler aucun bœuf qui n'auroit pas subi cet examen ou qui n'auroit pas eu le Cachet Sacerdotal.

Lorsqu'on faisoit un sacrifice, on conduisoit un de ces bœufs à l'autel, on allumoit le feu qui devoit le consumer, on répandoit du vin dessus en faisant des prieres aux Dieux, le visage tourné vers le Temple, on égorgeoit ensuite la victime, on lui coupoit la tête, & on écorchoit le reste du corps. Si le sacrifice se faisoit un jour de marché, on portoit cette tête à la place publique & on la vendoit aux Grecs, si-non les Prêtres la jettoient dans la riviere, en prononçant cette imprécation : *S'il doit arriver quelque malheur aux Prêtres ou à l'Egypte, qu'il tombe sur cette tête.*

(2) C'étoit le Papyrus.

Quoiqu'en differens nomes on ne sacrifiât pas les mêmes animaux & que dans un endroit on adorât ceux qu'on immoloit dans un autre, on observoit néanmoins partout l'uniformité touchant la cérémonie de la libation du vin & celle de l'imprécation contre la tête de la victime.

On observoit la même uniformité dans le culte qu'on rendoit à Isis. C'étoit, dit notre Auteur, la Divinité favorite de la Nation. Les Prêtres passoient en jeûnes & en prieres la veille du jour qu'ils devoient lui offrir un Sacrifice. L'heure du Sacrifice venue, ils immoloient un bœuf, l'écorchoient, lui coupoient le col, les épaules, les cuisses & l'extrémité des reins, & après en avoir ôté la panse, sans toucher à la graisse & aux entrailles, ils le remplissoient de pains de farine pure, de miel, de raisins secs, de figues, d'encens, de myrrhe & d'autres parfums. Alors ils faisoient brûler la victime, & tandis que le feu la consumoit ils se déchiroient à coups de foüets & versoient de l'huile sur l'autel. Quand le Sacrifice étoit achevé, ils alloient rompre le jeûne qu'ils gardoient depuis la veille & mangeoient les parties du bœuf qu'ils avoient reservées.

Les Prêtres célébroient encore plusieurs grandes Fêtes pendant

l'année en differentes Villes où les Egyptiens se rendoient de toutes parts. On en célébroit a Bubastis en l'honneur de Diane, à Busiris en l'honneur d'Isis, a Saïs en l'honneur de Minerve, à Hélyopolis en l'honneur du Soleil, à Butis en l'honneur de Latone, à Paprémis enfin en l'honneur de Mars. La Fête de Minerve s'appelloit *la Fête des Lampes*, parce qu'on la célébroit la nuit & qu'on allumoit quantité de lampes pleines d'huile & de sel autour des Maisons. Ceux qui ne pouvoient pas se transporter à Saïs, allumoient des lampes par-tout où ils se trouvoient. C'étoit ainsi une illumination générale dans toute l'Egypte.

Hérodote met l'institution de cette Fête au nombre des Misteres qu'il n'osoit révéler, ce qui quadre parfaitement bien, dit notre Auteur, avec l'Inscription de la Minerve de Saïs, qui étoit conçûë en ces termes : *Je suis tout ce qui a été, tout ce qui est, & tout ce qui sera, & nul mortel n'a encore relevé mon Péple.*

Au reste, suivant les differentes marques qui se rencontroient sur un bœuf, les Egyptiens en faisoient une victime ou un Dieu. Il y avoit deux bœufs adorés dans toute l'Egypte sous les noms d'*Apis* & de *Mnévis*. Notre Auteur, qui croit les reconnoître sur une des faces du vase dont il s'agit, entre dans une explication de ce qui les regarde, qui nous a paru curieuse.

Les honneurs qu'on rendoit à Apis l'emportoient sur ceux qui étoient rendus à Mnévis, parce que, dit notre Auteur, ce dernier ne representoit simplement qu'Osiris, au lieu qu'Apis étoit en particulier le Sanctuaire de l'ame d'Osiris & son image vivante, ainsi que d'Isis.

Celui-ci faisoit son séjour à Memphis, dans l'enceinte d'un Temple qui portoit son nom. Tout l'ordre des Prêtres étoit destiné à le servir. Lorsqu'ils vouloient lui faire prendre l'air ou le montrer aux étrangers, ils le faisoient passer dans une cour qui étoit au-devant de deux loges qu'on lui avoit ménagées & où ils le ramenoient quand il avoit fait quelques tours & bondi certains tems. *L'Histoire ne dit pas*, remarque notre Auteur, *si sa mere, qu'on nourrissoit dans un reduit de cette cour, avoit alors permission de lui rendre visite, on sçait seulement que cette heureuse mere ne l'avoit pas eu par la voye ordinaire, mais qu'elle l'avoit conçû d'un éclair lumineux qui l'avoit pénétrée entierement; je dis d'un éclair*, ajoûte Dom Martin, *& non pas de la foudre, comme l'ont dit quelques Antiquaires, pour n'avoir ni bien entendu Hérodote ni consulté Plutarque, qui ôte toute équivoque.*

Tous les ans sept jours étoient consacrés à célébrer la naissance d'Apis, pendant lesquels on se rendoit en un endroit du Nil, qui étoit à Memphis, appellé *Phiole*, à cause de sa figure, & l'on y plongeoit deux vases, l'un d'or, l'autre d'argent. *Cette immersion*,

concourant avec la Fête, produisoit, dit notre Auteur, *un miracle : car il n'arrivoit jamais, pendant tout ce tems, que les Crocodiles fissent mal à personne, & ce n'étoit que le huitieme jour, après midi, qu'ils reprenoient leur férocité naturelle.*

Le bœuf Apis avoit deux loges toûjours ouvertes, en sorte qu'il étoit maître d'entrer dans l'une ou dans l'autre, mais il n'entroit jamais dans l'une qu'on n'en augurât quelque chose de funeste. On le consultoit, en lui presentant à manger avec la main, & l'on formoit des prédictions sur la maniere dont il recevoit la nourriture. On remarqua, dit notre Auteur, qu'il se détourna quand Germanicus avança sa main pour lui offrir quelques herbes, & il arriva, ce que tout le monde sçait, que ce Prince fut empoisonné après.

On menoit le Bœuf Apis en procession certain jour de l'année, & on lui faisoit porter le joug cette fois seulement, afin de rappeller aux hommes le souvenir des besoins & des necessitez de la vie. Un Prêtre d'Isis le conduisoit ainsi dans la Ville d'Abidos. Certain autre jour de l'année on lui presentoit, au rapport de Pline, une vache qui avoit de certaines taches, & il passoit pour constant qu'elle ne paroissoit que ce jour là, & qu'elle mouroit au retour de la visite qu'elle avoit renduë à ce Bœuf déifié.

Après tant d'honneurs qu'on rendoit à Apis, croiroit-on, dit notre Auteur, qu'il ne lui étoit pas permis de vivre au-delà des années fixées par le Pontifical de ses propres adorateurs. Le jour de sa mort étoit marqué aussi-bien que le genre, & ses Prêtres le précipitoient dans la fontaine qui étoit destinée à leur usage, ou, selon Papinius, dans le Nil.

Cette mort jettoit l'Egypte dans une consternation générale. Tout le monde prenoit le deuil & se rasoit la tête jusqu'à ce qu'on eût trouvé un Bœuf semblable au premier. Elien porte jusqu'à vingt-neuf les marques particulieres qu'il devoit avoir ; Porphire, cité par Eusébe de Césarée, se contente de dire qu'il réunissoit sur son corps les symboles du Soleil & de la Lune ; Les symboles du Soleil, en ce qu'il étoit noir, & qu'il avoit sous sa langue la forme d'un Escarbot ; les symboles de la Lune, parce que ses cornes representoient cet Astre quand il étoit parvenu à son second quartier, comme son ventre exprimoit la rondeur de son globe.

Lorsqu'on avoit trouvé un pareil Bœuf, le deuil faisoit place à la joye, & après une Fête superbe, on conduisoit ce nouvel Apis à Nilopolis, où il demeuroit 40 jours. Les femmes, à qui il n'étoit permis de le voir que dans cette Ville, & une fois en leur vie, s'y rendoient de toutes parts, & se découvroient devant lui. Les quarante jours expirés, on embarquoit Apis dans une Galiotte fort ornée, il y étoit servi dans une chambre dorée qu'on lui avoit

preparée exprès, & on le transportoit ainsi à Memphis. Dès qu'il y étoit arrivé, on le conduisoit dans la cour où étoient les deux loges dont nous avons parlé, & dont tout le contour étoit un Péristyle que le Roi Psammitichus avoit fait faire. Ce Péristyle étoit si exhaussé que les Colosses, qui y tenoient lieu de colonnes, avoient 12 coudées de haut.

A l'égard de Mnévis, il n'étoit, comme nous l'avons dit, honoré qu'en second. Il faisoit sa résidence à Héliopolis, où il avoit un Temple, & surpassoit en grosseur tous ceux de son espece.

On ne peut voir, sans étonnement, le peuple le plus sage de la terre, & qui a été, pour ainsi dire, le Précepteur du reste du monde, dégrader sa raison au point d'adorer un bœuf. On a beau chercher des allégories dans cette foule de Superstitions ausquelles les Egyptiens étoient en proye: ces allégories sont, pour la plûpart, si absurdes qu'elles servent elles-mêmes à prouver combien nos lumieres naturelles sont foibles & impuissantes, quand elles servent seules à nous guider.

Nous finirons cet Extrait en remarquant qu'on trouve, dans l'Ouvrage de Dom Martin, des Observations sur la nouvelle Edition de S. Jerôme faite à Vérone, qui sont pleines d'une critique dure & amére, pour ne rien dire de plus fort. Plus de modération, dans une cause où l'on peut soupçonner Dom Martin de n'être pas tout-à-fait impartial, eut, sans doute, mieux convenu à ce qu'il se devoit à lui-même & aux deux Sçavans illustres qu'il attaque. A l'égard du fond des Critiques, nous renvoyons aux *Observations* mêmes ceux qui voudront s'en instruire. Les discussions de Textes ausquelles donnent lieu les differentes leçons des manuscrits, ne nous paroissant guéres susceptibles d'un Extrait.

PANEGYRIQUE DE SAINT VINCENT DE PAUL. PAR Messire Edme Mongin, Evêque de Basas Imprimé à Bordeaux, chez Jean-Baptiste *la Cornée,* rue S. James. 1739. *in*-12. pp. 93.

IL est des Ecrits dont le nom de l'Auteur prévient les Lecteurs plus favorablement que nous ne sçaurions faire; celui-ci, comme on le voit, est de ce genre. Il ne nous reste qu'à le presenter dans son véritable jour, mais il est bien difficile qu'un Ouvrage d'Eloquence resserré dans les bornes d'un Extrait ne perde pas de ses beautez principales.

Dans la division du sujet, l'idée générale des vertus qui caracterisent *S. Vincent de Paul* est comprise dans la comparaison que l'Orateur fait de ce Saint avec Jean-Baptiste le Précurseur. Suivant ce paralléle, » *Vincent de Paul* fut » véritablement une lumiere toû- » jours éclatante par l'activité de

» son zéle à instruire, & une lam-
» pe ardente par le feu de sa cha-
» rité pour les pauvres.

Né dans cet état d'obscurité qui condamne le commun des hommes à vivre ignorés, parce qu'ils ne sont dans la socieré que d'un secours que peuvent y apporter tous les autres hommes; c'est de cet abaissement, c'est de la condition de Pastre qu'on voit *Vincent de Paul* passer aux plus importantes occupations, & celà par des degrez qui semblent ne se multiplier que pour développer en lui un plus grand nombre de vertus. Son zéle éclate d'abord en Affrique où des circonstances imprévûës le jettent dans l'esclavage. Il y apprend à souffrir, il y affermit sa foi, il fait plus, il la communique à ceux-mêmes qui cherchoient à l'ébranler. Mais il n'est pas seulement destiné à éclairer des Nations infidéles, son zéle ne devient que trop necessaire à un peuple né dans le sein de la Catholicité. La Providence conduit *Vincent de P.* à Paris, » sur ce grand Théatre, » *dit l'Orateur*, où il se fait tant » de bien & tant de mal, où l'on » voit tant de bonnes œuvres & » tant de scandales, tant de ri- » ches & tant de pauvres, tant » de luxe & tant de misére; tant » de Prédicateurs de l'Evangile & » tant de partisans du vice & du » libertinage. « Ce qui afflige davantage l'homme de Dieu est de voir le desordre des Parroisses voisines de cette Capitale. Triste reste, ajoûte M. de Bazas, des guerres que l'hérésie & la rebellion avoient récemment causées. *Vincent de P.* va dans les campagnes réveiller le zéle des Pasteurs endormis. Les préceptes sont souvent trop lents à persuader. Il n'employe que des exemples. Il prêche, il fait naître la crainte, le repentir suit avec la confiance, & bien-tôt les fruits de cette mission volontaire donnent lieu à l'institution de plusieurs autres; premiere origine de cette Congrégation qu'il établit enfin pour l'instruction des peuples & l'édification de l'Eglise.

En Bresse, où il est envoyé, si l'opiniatreté des Calvinistes & les mœurs corrompuës des Catholiques offrent à son zéle une carriere épineuse, les travaux qu'il embrasse ensuite à Marseille (1) sont peut-être encore plus difficiles. Ses devoirs sont de consoler, de convertir ce peuple de coupables tenus à la chaîne, & qui la plûpart ne sont dignes encore de la vie que parce qu'elle sert de punition à leurs crimes & d'exemple à la Societé. » Ils se voyent, *dit* » *l'Orateur*, le rebut de la terre & » la honte de leur famille, ils sça- » vent qu'ils ne sont là que parce » qu'ils ont abandonné Dieu, & » ils croïent aisément que Dieu les » aura aussi abandonnés: les voilà » donc plongés dans l'abîme du » desespoir; aussi la vie qu'ils me- » nent est-elle une véritable image » de l'enfer, où les tourmens sont

(1) Vincent de Paul devint Aumonier des Galéres.

» ſans fin & les pechez ſans repentir.... *Vincent* ne leur parle pas » d'abord du déplorable état de » leur ame, il ne déplore que leurs » miſeres, il baiſe leurs chaînes, il » les arroſe de ſes larmes. Il a gagné leurs cœurs, ils ſeront bientôt convertis. « Marſeille ne profite pas ſeule des effets de ſa charité, il parcourt les Diocéſes. Les Evêques le conſultent. S. François de Sales, cette grande lumiere de l'Egliſe, l'aſſocie à ſes travaux (2). Les Têtes Couronnées (3) ne veulent plus ſe conduire que par ſes conſeils, parce qu'ils ſont dictés par l'amour de la Religion & par celui du bien public. Tous ces détails que nous deſirerions pouvoir rapporter ici ſont expoſés dans le plus beau jour.

A quel uſage *Vincent de P* employe-t-il tant de conſideration & de crédit? à la ſeule gloire de la Religion : c'eſt alors qu'il établit ſa Congrégation; qu'il fonde ces Ecoles du Sacerdoce (4), » d'où l'on » a vû ſortir tant d'Ouvriers Evan» géliques, tant de bons Paſteurs, » tant de grands Evêques.

Dans la ſeconde Partie, *Vincent de Paul*, » conſideré par le feu de » ſa charité & de ſon amour pour » les pauvres : « Etablit entre pluſieurs Hôpitaux ſi neceſſaires (5), celui qui conſerve à l'Etat ces enfans que le libertinage fait naître & que le crime avoit ſouvent détruits (6). Ne diroit-on pas, c'eſt l'Orateur qui parle, » que tant de » merveilles ne pouvoient être que » l'ouvrage de la magnificence » d'un Roi ? On le diroit, ſans » doute, & on ne diroit pas aſſez. » Les Rois reconnoiſſent des bor» nes à leur Empire, la charité » n'en connoît point; celle de *Vin*» *cent* a paſſé & a franchi les limi» tes de ce vaſte Royaume. Mais » que dira-t-on, quand on verra » que tout cela s'eſt fait comme de » rien, par un homme qui n'avoit » rien, & qui ſans rien avoir don» noit toûjours, établiſſoit toûjours » ſans jamais épuiſer les ſources » d'où il tiroit ces ſecours....... » Quelle eſt donc cette main invi» ſible qui fait de ſi grandes choſes » & qui les maintient dans l'ordre » qu'elle les a faites ? Ce n'eſt pas » la main de l'ambition qui, pour » s'élever, commence par tout » détruire. Ce n'eſt pas la main de » la vanité, dont les productions » ſtériles ne font que paſſer, de» viennent à rien. C'eſt donc la » vôtre, fille du Ciel, divine Cha» rité, *&c !*

En effet, combien *Vincent* con-

(2) Vincent eſt établi, par S. François de Sales & par Madame de Chantal, Superieur des Religieuſes de la Viſitation de Sainte Marie.

(3) Louis XIII. voulut mourir entre les bras de S. Vincent, la Reine, devenuë Régente, le retient dans ſes Conſeils & ſe détermine ſur ſes lumieres pour la diſtribution des dignitez de l'Egliſe.

(4) Les Seminaires. Il établit auſſi les Conferences Spirituelles pour les Eccleſiaſtiques, & les Retraites Spirituelles pour toute ſorte de perſonnes.

(5) L'Hôpital des pauvres Vieillards, qui a donné occaſion à l'Hôpital Général.

(6) Les Enfans trouvés.

çoit de ressources, combien il en établit pour soulager la misere qui se manifeste, & celle que la honte augmente en l'engageant à se cacher. » Les Pasteurs les plus zélés n'y pouvoient suffire; il n'y » avoit point encore dans leurs » Parroisses de fonds réglés pour » subvenir a tant de necessitez, & » quand il y en auroit eu, la charité n'avoit point encore assez » de mains pour les distribuer partout : & voilà l'origine subite & » comme miraculeuse de ces assemblées si édifiantes & si necessaires des Dames & des Filles de » Charité.

On voit ces moyens, si féconds & si favorables, tantôt s'étendre jusqu'à nos frontieres (7), tantôt offrir dans la retraite du Saint (8), à Paris, un azile à une nombreuse Noblesse qui fuyoit son Pays désolé par la famine (9).

M. *de Basas*, après avoir fait admirer le glorieux Saint, dans ses Œuvres, considere ces mêmes Œuvres dans le point de vûe qui peut les faire servir d'instruction; il expose avec cette heureuse éloquence qu'il employe à son gré, la difference des établissemens que la charité seule a faits d'avec ceux qui ne sont que l'ouvrage de la vanité; il exprime d'une maniere aussi persuasive qu'interessante, & la necessité & les effets admirables de l'aumône. C'est ainsi qu'est terminé l'excellent Panégyrique d'un Saint dont les vertus sont d'autant plus dignes d'être toûjours presentées pour modéles, qu'elles produisirent de grands biens dans la Societé.

(7) La Picardie, la Champagne épuisées par les guerres, ainsi que le Duché de Bar, & autres lieux de la Lorraine.

(8) Saint Lazare.

(9) La Lorraine.

EXAMEN DESINTERESSE' DES DIFFERENS OUVRAGES qui ont été faits pour déterminer la figure de la Terre, avec l'Examen des trois Dissertations de M. Desaguliers. A Oldenbourg, 1740.

AVANT le siécle dernier, on s'étoit peu occupé de la figure de la Terre, on la regardoit comme sphérique; mais une observation faite par M. Richer, envoyé par le Roi à Cayenne, fit naître l'idée de déterminer cette figure. Tout le monde sçait qu'il trouva qu'il falloit raccourcir le Pendule pour battre les secondes sous l'Equateur. De cette observation M. Huygens déduisit par la loi des forces centrifuges un sphéroïde applati. M. Newton, par la même loi & par des méthodes qui lui étoient propres, la reconnut pareillement applatie; les mesures actuelles, c'est-à-dire la mesure de plusieurs degrez d'un méridien faite en France, obligerent de donner à la Terre la figure d'un sphéroïde allongé. Un Géométre (*) distingué fit voir la possibilité de

(*) M. de Mairan.

concilier ces deux choses dans la supposition que toutes les deux fussent vrayes. La question en étoit à ce point lorsqu'il survint de nouveaux doutes, qui ont fait faire de nouvelles observations, c'est ce que l'Auteur de la Dissertation, dont nous allons rendre compte, entreprend de mettre sous les yeux du public.

Le plan des matieres a obligé son Auteur de la partager en deux Sections principales, l'une regarde les mesures actuelles des deux parties qui sont en different, l'autre consiste dans un examen des differentes théories que plusieurs Philosophes ont employées pour déterminer la figure de la Terre : il y a ajoûté une Réponse à diverses Objections de M. Desaguliers contre Mrs Cassini & de Mairan. Nous parlerons de ces trois Parties, dont la troisiéme n'est pas de lui, selon l'Avertissement du Libraire. Il a divisé la premiere en quatorze Chapitres. Dans le premier, on trouve l'exposition de son Ouvrage, mais dans le second l'on entre dans l'état de la question, & l'Auteur explique d'une maniere fort sensible comment on peut prouver que la Terre est allongée, *si les degrez vont en diminuant vers les pôles, & pourquoi il s'ensuivra qu'elle est applatie par l'augmentation des degrez.*

Le 3me Chapitre est un recit des operations du Nord, dont voici la substance : on a mesuré une distance de 5523 to. & demi, depuis Tornéao jusqu'à Kittis, à laquelle répondoit un arc celeste de 57' 25", d'où l'on a conclu le degre du méridien a cette latitude de 57497 to. Cette valeur comparée au 49e degré de 57060 to. qu'avoit mesuré M. Picard donne la Terre applatie. Les précautions, dit l'Auteur, que Mrs du Nord ont apportées a leurs operations, tant à la base qui a servi de mesure commune à une petite suite de triangles, qu'à la vérification de celle qu'on a mesurée, ne laissent rien à desirer. L'exactitude de l'Instrument, la maniere avec laquelle l'Arc Céleste a été connu, la parfaite direction de la méridienne. Toutes ces raisons font dire à l'Auteur que cet Ouvrage a beaucoup de poids, & que s'il n'y avoit que ce degré & celui de M. Picard de mesuré, on ne pourroit raisonnablement douter que la Terre ne fût applatie. Mais les observations qui appuient le sentiment contraire ne méritent pas moins d'attention : c'est ce que l'Auteur entreprend d'expliquer dans les Ch. suivans; il rapporte les operations de M. Cassini, qu'il reduit à cinq. Premierement celle de 1701. où M. Cassini & M. Cassini son pere acheverent de mesurer l'arc du méridien entre Paris & Collioure & trouverent le degré au midi de Paris plus grand que celui de M. Picard. Donc la Terre doit être allongée : 2°. en 1718. M. Cassini prolongea la méridienne de Paris jusqu'à Dunkerque, il fit la comparaison de ces nouveaux degrez avec les anciens, & la Terre se trouva allongée : 3°. en 1733

& 1734. M. Caſſini meſura la perpendiculaire, tant à l'Oueſt qu'à l'Eſt, d'où l'on déduiſit l'arc du paralléle entre S. Malo & Paris, & cette détermination donne toûjours la Terre allongée.

Les réfléxions de l'Auteur ſur ces operations ſe reduiſent à celles-ci, qu'il n'eſt guéres poſſible qu'un Ouvrage conduit par des mains ſi habiles, & ſi accoûtumées à l'obſervation ſoient ſuſceptibles d'erreur, & que le hazard ne peut avoir dirigé toutes ces erreurs à la même concluſion, & que ce n'eſt point par la comparaiſon de deux degrez voiſins dont la difference peut échapper, mais par des ſommes de pluſieurs degrez comparés avec pluſieurs autres que M. Caſſini a conclu l'allongement de la Terre.

L'Auteur eſtime les erreurs qu'on peut avoir commiſes, & quelque grandes qu'on puiſſe les ſuppoſer, eu égard à l'adreſſe des obſervateurs, elles ne peuvent donner la Terre applatie. C'eſt-la en général l'expoſition des faits dont il s'agit. Mais l'Autenr entre dans les preuves de chacunes des operations de M. Caſſini, elles tendent toutes à faire connoître que ces meſures ont été priſes & vétifiées exactement, que les obſervations des étoiles ont été bien faites. L'Auteur convient que les ſentimens des Sçavans qui exiſtent aujourd'hui ſe trouvent partagés ſur cette matiere, & c'eſt par ce détail qu'il finit cette premiere Partie, en faiſant ſentir en même tems l'avantage que l'Aſtronomie la Navigation & la Géographie doivent retirer de tous ces travaux.

Seconde Partie.

Nous en ſommes aux raiſons phyſiques qu'ont apporté pluſieurs Auteurs pour prouver l'allongement, ou l'applatiſſement. La Diſſertation met au nombre des premiers, c'eſt-à-dire, de ceux qui pretendent que l'allongement de la Terre eſt incompatible avec les loix de la ſtatique: Mrs Huighens, Newton, Gregori, Herman, & au nombre des ſeconds, c'eſt-à-dire, ceux qui ſoûtiennent le contraire : Mrs Childrey, Brunet, Eiſenſchmid & de Mairan. Quoique, ſelon l'Auteur même, ce dernier n'ait rien affirmé que conditionnellement & relativement à la validité des obſervations & des meſures actuelles ſur l'une ou ſur l'autre figure. Chaque Chapitre de cette ſeconde Partie contient le ſentiment de chacun de ces Phyſiciens. Nous allons ſuivre notre Diſſertation.

Le retardement du Pendule annoncé aux Sçavans par M. Richer fit conclure a M. Huighens que la Terre ne pouvoit être ſphérique, il calcula quelle devoit être ſa figure, & il trouva que le diamétre de l'Equateur devoit être plus grand que celui de l'axe de la Terre d'un $\frac{1}{578}$. Il ſe ſervit d'un principe que M. Newton avoit admis, c'eſt la ſuppoſition de l'équilibre dans les colomnes qui compoſent

la Terre : ainsi considerant la Terre comme fluide, & la supposant traversée d'un siphon en équerre, dont l'angle est au centre, il vit que les deux colomnes du fluide ne pouvoient demeurer en équilibre, si la matiere contenue dans la branche qui répondoit à l'Equateur n'étoit plus élevée, puisqu'elle seroit moins pesante à cause de la force centrifuge, donc il falloit qu'elle contînt plus de matiere, & par consequent l'axe de l'Equateur plus grand, donc la Terre devoit être applatie.

Quand M. Newton a voulu déterminer la figure de la Terre, il a supposé une force dans la matiere qui fait que chacune de ses parties attire tout en raison renversée du quarré de la distance au centre. L'homogéneité de la matiere qui compose la Terre, la diminution de la pesanteur vers l'Equateur, enfin la fluidité primitive. Avec ces suppositions que l'Auteur appelle *suppositions toutes gratuites*, M. Newton a déterminé le diamétre de l'Equateur plus grand que l'axe d'un deux cens trentiéme.

La solution de M. Gregori est pareillement fondée sur l'équilibre des colomnes, comme principe ; & il détermine la figure de la Terre par le rapport exact des differentes pesanteurs sous differentes latitudes ce qu'il suppose connu par le Pendule, puis décrivant l'ellipse dont les raïons tirés du centre aux points de la circonference qui répondent à ces latitudes soient en raison inverse des pesanteurs observées. Cette ellipse representera les rayons de la Terre dont le grand axe sera le diamétre de l'Equateur, & le petit axe sera l'axe de la Terre qui se surpasseront d'une partie proportionnelle à celle dont la pesanteur aux póles surpassera la pesanteur à l'Equateur.

M. Herman recherche cette figure de la Terre dans l'Hypothése que toutes ses parties pesent vers le centre en raison directe de leurs distances avant que la force centrifuge y eut rien changé ; par cette supposition & par le principe de M. Huighens, il détermine encore la Terre applatie.

Ce sont là les sentimens & les principes de ceux qui ont conclu l'applatissement. Voyons ceux qui sont pour l'allongement.

Le premier, selon l'Auteur, qui ait attribué cette figure a la Terre, c'est Childrey, dans son Histoire Naturelle de l'Angleterre, qui considerant la quantité de neige qui tombe chaque hiver vers les pôles dont il ne se fond qu'une partie, prétend que la Terre doit s'être allongée par l'amas qui se sera formé depuis le commencement du monde.

M. Brunet considere la Terre comme un globe d'eau qui tourne autour de son axe, il fait voir que les parties de ce globe étant plus agitées sous l'Equateur & aux environs où elles décrivent de plus grands cercles que vers les pôles où elles décrivent les plus petits, elles doivent donc chercher à se ré-

pandre vers les lieux où elles trouvent moins de resistance, c'est-à-dire, vers les póles. Par conséquent la Terre a dû devenir un sphéroïde allongé.

M. Eisenchmid, sur quelques mesures de dégrez dont la grandeur alloit en diminuant vers les póles, avoit conclu en 1691. que la Terre étoit allongée : il remarque dans son Ouvrage que si au lieu des lignes concourantes au centre de la Terre que M. Newton prend pour les lignes de direction des corps graves, on prend les vrayes lignes de direction, c'est-à-dire, les perpendiculaires à la surface de la Terre, tout ce qu'a dit M. Newton pour la figure applatie se pourra dire de la figure allongée.

Nous sommes arrivés au sentiment de M. de Mairan sur la figure de la Terre. » Si j'avois pû me »flatter, dit l'Auteur, de rendre, »avec toute sa force, le Mémoire »de M. de Mairan, qu'on trouve »parmi ceux de l'Académie des »Sciences de l'année 1720. je me »serois exempté de rapporter les »autres, mais comme ce Mémoire »est rempli de Géométrie, je tâche»rai d'en tirer seulement les princi»paux articles.«Cet illustre Académicien ne pretend pas prouver que les loix de la statique fassent la Terre allongée vers les póles, mais il fait voir que ces loix sont aussi compatibles avec l'allongement de la Terre qu'avec l'applatissement, & que c'est aux seules mesures actuelles à décider. Dans le Mémoire cité dans cette Dissertation, M. de Mairan démontre que toutes les experiences du Pendule que Mrs Huighens, Newton & Gregori ont regardé comme décisives pour l'applatissement, s'accordent aussi-bien, & même mieux, avec l'allongement ; il s'ensuit même des principes de ce Physicien que ceux qui pretendent que la diminution de la pesanteur vers l'Equateur prouve l'applatissement, doivent admettre cette diminution de pesanteur, plus grande à la même latitude sur une Terre allongée que sur une Terre applatie, il accorde néanmoins que si la Terre, avant son mouvement de revolution autour de son axe, avoit été d'abord une masse fluide-sphérique, elle auroit dû prendre une figure applatie en acquerant le mouvement journalier, ce qui ne s'ensuivroit pas si elle eut été primitivement d'une figure allongée.

C'est à cette seconde Partie que notre Auteur finit sa Dissertation : entrons dans l'examen de M. Desaguliers sur la figure de la Terre ; il s'agit de trois Pieces inserées dans les Transactions Philosophiques, sous les n°. 386. 387. 388. dans lesquels M. Desaguliers attaque M. Cassini sur la détermination de la figure de la Terre. Les principales objections ne sont que les répétitions du raisonnement de M. Huighens, que la figure de la Terre ne peut être allongée, parce que la ligne à plomb feroit à la latitude de 51° 46', un angle de

5′, avec la perpendiculaire à la ſurface de la Terre, ce qui ne prouve qu'autant que la peſanteur eſt uniforme & tend par-tout vers le même point. Hypothéſe ſeulement poſſible entre une infinité d'autres qu'on peut admettre, un reproche que M. Deſaguliers fait à M. Caſſini, c'eſt de s'être ſervi dans ces obſervations d'une lunette de trois pieds, ajuſtée à un Inſtrument qui en avoit dix de rayon, prétendant que la Lunette doit être auſſi longue que le Secteur: reproche inutile, car la Lunette pour lors ſurpaſſeroit en exactitude ce qu'on pourroit obſerver ſur le limbe de l'Inſtrument. Une troiſiéme objection, c'eſt que M. Caſſini a conclu la figure de la Terre par la comparaiſon de deux degrez voiſins. Ce que M. Caſſini n'a point fait. Ce raiſonnement de M. Deſaguliers porte encore à faux lorſqu'il conſidere les diſtances meſurées, comme des aſſemblages de baſe de montagnes déterminées par leur hauteur, & par les angles que forment, avec l'horizon, les rayons viſuels tirés de l'extrémité de ces baſes au ſommet des montagnes.

Ce n'eſt point ainſi qu'a operé M. Caſſini, c'eſt par des triangles horizontaux ſur leſquels la réfraction ne produit pas d'effet ſenſible. On releve dans le même endroit M. Deſaguliers qui s'étoit perſuadé que M. Caſſini admettoit l'allongement de la Terre, parce que dans cette hypothéſe la plus grande difference entre deux degrez conſécutifs tombent vers le 45e degré de latitude, & il ne fait pas attention que ſi le méridien de la Terre eſt une ellipſe, le point ou la variation de la courbe eſt la plus grande, reſtera toûjours au même point, ſoit que cette ellipſe ſoit allongée ou applatie vers les pôles & que dans la Table de M. Newton la plus grande difference ſe trouve vers le 45e degré.

La ſeconde Piece de M. Deſaguliers eſt une répétition des mêmes objections, & par conſéquent ce ſont les mêmes réponſes.

La troiſiéme conſiſte en quelques Remarques que fait M. Deſaguliers ſur le Mémoire de M. de Mairan, dont nous avons parlé ci-deſſus; l'Auteur de la Diſſertation ne fait point difficulté d'avancer que M. Deſaguliers paroît n'avoir point entendu ce Mémoire, ce que nous pouvons aſſurer avec lui, c'eſt que tout ce qui part de cette main méritera toûjours l'attention & l'eſtime des vrais Phyſiciens.



AVIS SALUTAIRES D'UN PHILOSOPHE CHRETIEN, distribués pour chaque jour du mois, & traduits d'un Manuscrit Latin, qui a pour titre : CHRISTIANÆ PHILOSOPHIÆ MEDULLA OPUS ASCETICUM, *Autore Théophilo Rauraco.* A Paris, chez *Prault* pere, Quai de Gêvres, au Paradis, 1740. *in*-12. pag. 344. ſans la Préface & la Table. *Avec Approbation & Privilége.*

NOUS nous ſervirons, pour donner une premiere idée de cet Ouvrage, des termes employés à ce ſujet dans la Préface qui le précede (*), » le Livre de l'Imitation de JESUS-CHRIST eſt le modéle ſur lequel il eſt compoſé. « A quel degré l'Auteur s'eſt-il approché de cet admirable modéle ? C'eſt ce que nous laiſſerons à décider aux Lecteurs éclairés.

Dans cette Traduction on a diſtribué la matiere de l'Ouvrage en 30 Parties ou Journées, ainſi que le titre l'annonce ; & cela, » afin » que les perſonnes qui aiment à » trouver un certain ordre tout » marqué pour leurs lectures, « en euſſent une à faire tous les jours du mois.

Entre ces trente Chapitres nous allons en choiſir trois, que nous expoſerons ſommairement ; l'un preſente les avantages de la ſolitude, l'autre les erreurs & les préjugez du monde, & le troiſiéme l'emploi du tems : objets qui ſuffiroient ſeuls pour diriger toute notre vie.

De la Solitude interieure.

PREMIER JOUR.

» Je me ſuis autrefois imaginé » (c'eſt le Philoſophe qui parle à » ſon Diſciple) que la Solitude in» terieure ne ſe trouvoit que dans » les deſerts. Je croïois qu'on n'en » goûtoit bien les douceurs qu'en » fixant ſon ſéjour dans les forêts » & dans les montagnes : il eſt » vrai que j'aime encore aujour» d'hui ces ſombres retraites, mais » en même tems je ſuis perſuadé » qu'elles ne ſont pas les ſeuls en» droits où l'on jouiſſe du repos, » auquel je vous conſeille d'aſ» pirer.

» Il eſt une ſolitude encore plus » profonde & plus paiſible que cel» le que je concevois. C'eſt la ſo» litude du cœur. Dieu la fait trou» ver quelquefois au milieu des » plus grandes Villes. Il y con» ſtruit, quand il lui plaît, une » maiſon de refuge pour ceux qui » l'aiment ; maiſon d'autant plus » ſolide qu'elle porte ſur le fonde» ment de ſa ſageſſe éternelle ; azi» le d'autant plus aſſuré, qu'il eſt » inviſible, & qu'on y peut être » environné d'une foule de créatu» res ſans que le commerce qu'on » y entretient avec le Créateur en » ſoit troublé. . . . Pour être So» litaire, il n'eſt donc pas beſoin » que d'un lieu vous vous tranſ» portiez dans un autre ; il eſt ſeu-

(*) Elle eſt écrite par une perſonne de pieté, qui a examiné cet Ouvrage.

» lement necessaire que vous ren- » triez & que vous vous recueil- » liez en vous-même.

Le Disciple, à qui ces réfléxions sont adressées, en paroît pénétré, il exprime d'une maniere très-vive les sentimens qu'elles excitent en lui; ainsi l'on trouve l'exemple à la suite du précepte, moyen plus efficace de faire sentir l'importance de l'un & de l'autre. Ce Chapitre finit par une élevation de l'ame d'autant plus digne d'être rapportée qu'on y reconnoît l'esprit de Ste Thérése: »Passions terrestres, » vûës mondaines, sensibilité de » la nature, délicatesse de l'amour » propre, retirez-vous, éloignez- » vous & je meurs. Passions sur- » naturelles, feux célestes, soupirs » enflammés, transports sublimes » venez me pénétrer de vos plus » vives ardeurs & je ressuscite.

Des erreurs & des préjugez du monde. 23me & 24me Jours.

Après avoir, entre autres erreurs, fait connoître combien le siécle s'éloigne de l'esprit de simplicité, & combien les fausses vertus lui plaisent: » Il est (dit » notre Auteur) mille moïens » pour pallier nos défauts, il n'en » est qu'un pour en arracher la » racine: la politique du monde » sert a couvrir nos folies, la seu- » le prudence Chrétienne nous » rend vraiment sages.

» J'ai vû des hommes (c'est no- » tre Auteur qui parle encore) » occuper les premiers rangs dans » le monde; tout y sembloit fait » pour eux: mille créatures atten- » tives & soûmises étoient en ac- » tion au moindre signe de leur vo- » lonté: la nature & l'art concou- » roient à l'envi pour augmenter » leurs plaisirs: rien ne leur man- » quoit en apparence, & tout leur » manquoit en effet...... privés » du sentiment delicieux de la vé- » rité, leur cœur ne trouvoit point » de repos; ils s'efforçoient, mais » en vain, de remplir le vuide » qu'y laissoit son absence. Oh la » déplorable condition que celle » des hommes qui ne cherchent » leur consolation que dans les » créatures, & qui s'imaginent » qu'en contentant leurs passions » ils combleront l'abîme de leurs » desirs!

De l'emploi du tems, de la pensée de la mort, & du mépris des vanitez du monde.

L'Auteur peint d'abord » l'écou- » lement rapide du tems qui nous » emporte, nous & nos œuvres » dans le vaste abime de l'éternité,« comment le saisir dans cette course si rapide, » occupons-nous in- » cessamment de quelque chose » qui puisse contribuer, soit à no- » tre propre utilité, soit à celle de » nos freres..... Le tems alors, » comme un fleuve pacifique, nous » portera & il ne nous emportera » plus comme un torrent furieux.

La pensée de la mort est encore un moyen que l'Auteur propose pour songer a faire un bon usage de

de la vie, & cet usage salutaire il l'oppose à tant d'occupations inutiles ou funestes au salut & qui remplissent les jours de la plûpart des hommes. Après avoir peint les agitations des Courtisans, la sujetion des personnes livrées aux affaires; les veilles, la contention d'esprit, les contradictions, les dégoûts inséparables de la condition des gens de Lettres & des Sçavans. » Avoir pour objet (continue-t-il) dans tout ce qu'on » entreprend, son interêt, son » élevation, sa reputation, son » plaisir : Tout oser, tout souffrir, » tout digerer, jusqu'aux peines » les plus dures & les plus rebutantes, c'est en apparence être » fort occupé; mais c'est en effet » pour plusieurs un état pire que » l'inaction .... Sans l'intention, » sans le desir de plaire à Dieu toutes nos occupations sont vaines.

Plus loin, pour faire connoître que nous devons mettre toute notre confiance, toute notre esperance en celui qui ne nous manquera pas lorsque nous serons dans un abandon universel. L'Auteur s'exprime ainsi : » Mon fils, tous les » enfans d'*Adam* sont nés foibles, » pauvres, & qui pis est, portés » au mal; que peuvent-ils donc » faire en faveur les uns des autres? hélas! moins que rien, si » ce n'est que vous comptiez pour » quelque chose l'art qu'ils ont de » se flatter, de se tromper, de se » tourner en ridicules, de se choquer, & de s'entredétruire. Que » les petits n'attendent rien des » Grands que des airs de hauteur » ou des caresses frivoles, accompagnées souvent de promesses » plus infructueuses que ces herbes que les flots de la mer poussent sur son rivage, *&c.*

Ce morceau, par lequel nous terminerons notre Extrait, nous donne lieu d'ajoûter une remarque touchant l'esprit dans lequel l'Auteur a écrit cet Ouvrage. Ce Philosophe semble quelquefois un peu plus aigri contre les erreurs des hommes que porté a les en plaindre. Au surplus, cette observation ne diminue en rien le prix d'un Ouvrage très-digne de louange par le choix des matieres, les pensées & la diction.

NOUVEAU THEATRE FRANÇOIS, ou *RECUEIL de plusieurs nouvelles Pieces representées au Théatre François depuis quelques années.* A Paris, chez *Prault* fils, Quai de Conty, à la Charité, 1739. *in*-12. 3. vol. *Avec Approbation & Privilége.*

CE Recueil contient dix-huit Pieces, celles qui forment le premier Tome sont:

Sabinus & Eponine, Tragédie (1), précedée d'une Préface, où l'Auteur expose quelques principes qu'il a suivis dans la maniere de traiter son sujet, & répond à plusieurs critiques qui lui ont été faites. Elle est de M. Richer.

(1) Mise au Théatre en Décembre, 1734.

Abensaïde, Empereur des Mogols, Tragédie : cette Piece est du genre de celles qui honorent en même tems l'Auteur & le Théatre; on y trouve beaucoup d'interêt, & cet interêt est causé par des exemples de vertus. L'Auteur, dans une Préface, parle avec une extrême modestie du succes qu'elle a obtenu, il l'attribue au choix heureux du sujet. » C'est une erreur (ajoûte-» t-il) de croire que tous les sujets » qui sont propres au Théatre nous » ont été enlevés. « Il indique ensuite comme une source abondante l'Histoire Orientale, où il a puisé le sien. Elle est de M. l'Abbé le Blanc.

Les Amans déguisés, Comédie en trois Actes, par M. L. C. D. o. v. e. Cette Piece avoit été faite d'abord pour être joüée dans une Societé particuliere : Transportée ensuite au Théatre public. On y a trouvé beaucoup de Comique. Elle y a même été reprise il n'y a pas long-tems.

Pharamond, Tragédie, par M. C. (M. de Cahusac), c'est le premier Ouvrage que l'Auteur ait donné au Théatre : plusieurs endroits ont attiré de grands applaudissemens, & particulierement une Scéne du troisiéme Acte, ou la Vertu des François, sur lesquels Pharamond établit son Empire, est peinte en opposition avec celle des Romains sous Honorius.

Le Retour de Mars, Comedie en vers, en un Acte, avec un Divertissement, representée au Théatre de la Comédie Italienne (2), la versification en a été extrêmement applaudie, elle est de M. de la Noüe, Auteur de la Tragédie de Mahomet II. dont il va être parlé.

Le second Tome contient la Tragédie intitulée *Téglis* (3), M. Morand en est l'Auteur. Il a joint à cette Piece, outre une Préface, un Prologue en vers qu'il a fait à l'occasion d'une representation de cette même Tragédie que Madame la Duchesse du Maine honora de sa presence, sur un Théatre dressé dans une Salle de son Hôtel à l'Arsenal.

Childeric, Tragédie (4) : cette Piece est de M. Morand, elle est suivie d'une Lettre ou Dissertation Apologétique, sans nom d'Auteur.

Les Caracteres de Thalie, Comédie en trois Actes, avec un Prologue. M. *Fagan* en est l'Auteur. Ces Caracteres annoncés par le titre sont ainsi exposés dans le Prologue : » Une Piece d'Intrigue: » Une Piece de caractere & une Piece » à Scénes Episodiques. « La Piece d'Intrigue est intitulée l'*Etourderie.* Elle est regardée comme une des jolies Pieces de ce genre. La Piece de caractere a pour titre l'*Inquiet*, & ce caractere y est fort bien exposé. La Piece à Scénes Episodiques est intitulée *les Originaux*. Il s'agit d'un jeune homme né avec de l'esprit, & qu'une mere raisonnable veut corriger de certaines erreurs ausquelles le manque d'experience l'entraîne. Elle craint que

(2) En 1736.

(3) En Septemb. 1735.

(4) En Décemb. 1736.

les préceptes ne le revoltent au lieu de le persuader. Elle imagine de le faire vivre avec des personnes qui ont d'une maniere choquante les défauts qu'elle cherche à lui faire connoître pour tels. Ce genre de Leçons produit l'effet qu'elle en atend, le jeune homme reconnoît que ce qu'il avoit regardé comme des qualitez desirables n'est effectivement que des travers, & il se le persuade d'autant mieux qu'il croit n'avoir obligation de cette découverte qu'à sa propre raison.

Lysimachus, Tragédie mise au Théatre en Décemb. 1737. C'est un Ouvrage posthume de M. de Caux de Montlebret.

Le Fat puni, Comédie en un acte, avec un Divertissement. Cette Piece, dont l'Auteur ne s'est pas déclaré, est restée au Théatre. Elle a réuni à la fois, le suffrage des gens du monde & celui des personnes d'un ordre inferieur. Les uns y ont reconnu leur langage & la conduite indiscrete de quelques uns de ces personnages que Moliere appelle *les gens du bel air.* Les autres ont senti le mérite d'un genre de comique beaucoup plus noble que celui des petites Pieces qui les amusent ordinairement. Bien des personnes de goût ont cru reconnoitre dans cet Ouvrage le caractere d'esprit & le style de l'Auteur du Complaisant (5).

Tome troisiéme, Médus, Tragédie (6), précedée d'une Préface: l'Auteur est anonyme.

Le Somnambule (7), petite Piece d'un genre singulier, sans nom d'Auteur.

Mahomet II. Tragédie, par M. de la Noüe, Piece qui a réussi & qui est précedée d'une Préface très-modeste.

Bajazet I. Tragédie (8), par M. le Chevalier de P. avec une Préface.

Le Marié sans le sçavoir, Comédie en un Acte, par M. Fagan. Nous l'avons annoncée dans le Journal de Janvier.

Nous terminerons cet Extrait par une observation sur ce qu'en parlant de chacune des Pieces contenues dans ce Recueil. Nous n'avons touché que les côtez favorables. La critique doit sans doute entrer dans le jugement qu'on porte d'une Piece de Théatre lorsqu'on l'examine en entier; mais quand on n'en donne, comme nous venons de faire, qu'une idée superficielle, choisir par préference ce qui mériteroit d'être repris, plûtôt que ce qui est digne d'éloge. Ce seroit décrier les Ouvrages, sans instruire les Lecteurs. La critique, comme on le sçait, produit presque toûjours son effet d'une maniere plus étendue que ne fait la loüange; recevons-nous une impression désavantageuse à une partie d'un Ouvrage, elle influe ordinairement sur le reste, la loüange agit bien differemment sur nous, on n'a pas à craindre

(5) Comédie en cinq Actes en prose, mise au Théatre en 1733.

(6) Mise au Théatre en 1739.

(7) Representée en 1739.

(8) Idem, en 1739

qu'elle mene trop loin les Lecteurs qu'elle cherche à prevenir, elle ne les empêchera pas de découvrir les défauts. On peut s'en rapporter sur cela à leur pénétration & même à leur zéle.

PROSE E POESIE DEL SIGNOR ABBATE ANTONIO CONTI, Patrizio Veneto. Tomo primo, Parteprima. In Venezia presso, Giam-Baptista Pasquali, 1739.

C'est-à-dire : *Les Ouvrages en prose & en vers de M. l'Abbé Conti, Noble Vénitien. Tom. I. Part. I.* A Venise, chez Jean-Baptiste Pasquali, 1739. Vol. *in*-4°. pag. 362. sans la Préface & l'Epître Dédicatoire, en beau papier & en beau caractere. *III. Extrait.*

APRE'S avoir donné une idée générale de la Préface de M. L. C. & des Ouvrages qu'il nous promet, il nous reste maintenant à rendre compte en particulier des differentes Pieces de prose & de vers qui composent son premier Volume.

On trouve d'abord un Poëme intitulé : *Le Globe de Vénus, Songe.* Il est intulé *le Globe de Vénus*, parce que l'action se passe dans cette Planéte, & le *Songe*, parce que le Poete suppose qu'il a vû en songe tout ce qu'il raconte. Le Songe de Scipion & le Songe de Pétrarque peuvent servir de justification à l'Auteur contre ceux qui prétendroient qu'on ne fait point de rêves aussi suivis & aussi sçavans. Il est vrai que de tels rêves sont fort rares, mais ils ne sont pas impossibles, & cette possibilité suffit, selon M. L. C. pour leur donner la vraisemblance poetique.

Nous n'appréhendons pas de nous tromper, en exposant le sujet, le but, & tout l'artifice de cet Ouvrage : puisque l'Auteur ne nous a rien laissé à desirer sur tous ces points, dans un Discours en prose, qu'il a mis à la tête de son Poëme : il y développe toutes ses vûës avec beaucoup de clarté, & dans un très-grand détail, & c'est d'après ce que nous en apprend M. L. C. lui-même, que nous allons parler.

La mort de Dona-Antonia-Anguissola en a été l'occasion : M. Paul Carrara son mari, a eu un tel regret de sa perte, que non content de lui avoir procuré les honneurs d'une magnifique Epitaphe, & d'une Oraison Funebre, il a invité les Poetes de toutes les Villes d'Italie à la célébrer. M. Carrara est un excellent Poete lui-même, tous les autres Poetes ses confreres se sont fait un devoir de seconder ses pieuses intentions, on lui a envoïé des vers de toute part, & ces vers ont formé un Recueil considerable qui a été imprimé à Faënce, en 1733.

M. L. C. pour encherir sur tous les autres Poetes, & mettre le comble aux loüanges que l'on a données à cette illustre morte, s'est proposé d'en faire l'Apothéo-

se; & c'est dans cette vûë qu'il a composé sa Fable. Transporté en songe dans un Globe inconnu, il y rencontre un grand nombre de Dames en habits de fête, qui s'avançoient en cérémonie, & au son des Instrumens, vers un Temple superbe. Il interroge une de ces Dames qui se nomme Eubulie: elle lui apprend qu'il est dans le Globe de Vénus: que toutes les personnes qui forment cette marche pompeuse, sont les femmes les plus aimables qui ayent vêcu, & que Vénus a transportées dans son Globe après leur mort: que ce qui les rassemble en ce jour, c'est l'apothéose de Dona Antonia-Anguissola, cette femme si chérie de son mari, & qui depuis peu est venue prendre sa place parmi celles qui habitent ce Globe. Eubulie instruit tout de suite le Poëte de toutes les merveilles de ce beau séjour, & de tous les plaisirs que l'on y goûte. Elle s'étend sur les belles qualitez de Dona Antonia, à qui Vénus a fait rendre les mêmes honneurs qu'à Béatrix & à Laure; le Poëte entre dans le Temple, y voit les peintures & les sculptures qui representent les principales actions & toute la vie de Dona Antonia, il assiste à l'apothéose de cette Dame qui se fait avec beaucoup de pompe, & à laquelle préside Vénus elle-même, assistée de Béatrix & de Laure.

Telle est l'action générale qui embrasse toutes les parties de ce Poeme, qui les réunit sous le même point de vûë, & qui en peut être considerée comme le corps. La doctrine de Platon, ses idées poëtiques, & ses allégories sont employées fort heureusement par l'Auteur, pour donner une ame à son Poëme, pour le rendre moral & pour se procurer des personnages symboliques, qui y puissent agir & parler. Pour embellir le lieu de la Scéne, M. L. C. s'est servi de tout ce que l'Astronomie, & la physique, pouvoient lui fournir d'idées nouvelles & agréables; il a fait sur-tout un grand usage de cette partie du Systême de Newton, qui regarde les Planétes; partie étenduë & perfectionnée d'abord par Wiston, & en dernier lieu par M. de Maupertuis. M. L. C. a trouvé l'art d'exprimer ces differentes spéculations Métaphysiques, Astronomiques & Physiques, de maniere que bien loin d'être déplacées dans son Poëme, elles y font un effet tres-agréable. Il prétend au reste n'avoir fait que suivre l'exemple des anciens Poëtes; Emules des Philosophes, ils ne s'attachoient pas moins à instruire qu'à plaire, les doctrines les plus sublimes ne leur étoient point étrangeres, & ils s'appliquoient à les faire goûter aux personnes les moins studieuses, par les idées riantes, par les fictions ingénieuses, & par tous les charmes de l'expression dont ils les accompagnoient: ce qui fait que l'admiration que l'on a pour leurs poësies s'augmente à mesure qu'on les approfondit, au lieu que la plûpart de nos Poëtes modernes ont

trop négligé l'instruction, & que leurs Ouvrages trop frivoles sont indignes d'occuper le loisir des personnes graves & sérieuses.

Nous allons parcourir ce Poëme de M. L. C. & nous arrêter sur quelques endroits qui nous paroîtront les plus propres à entrer dans un Extrait. Voici le début.

Amour céleste ? Divinité plus ancienne que le Tems & que le Cahos ; Toi qui enseigne à ta fille (*) *chérie à dispenser les recompenses éternelles, réservées à la beauté & à la vertu, dans cette brillante Sphére que la providence des Parques lui a confiée. Qu'il te plaise, ô Amour, de raconter par ma bouche les secrets du Ciel & des Etoilles que tu m'as révélés dans un songe misterieux; afin que je puisse chanter sur le ton lugubre, avec les cignes d'Italie, une tendre épouse, une mere pieuse, une femme sage & forte. Et toi nouvel Orphée, dont les tristes regrets se sont fait entendre aux montagnes & aux mers qui environnent l'Italie, écoute favorablement mes vers & reçois quelque consolation*, &c.

O del tempo & del cahos Nume più antico
Celeste Amor, tu che nel Sole assiso
Ordini e reggi il Pianetario mondo,
E l'orni e accresci, e a la diletta figlia
Insegni a dispensare i primi eterni
A la beltade, a la virtu serbati
Trà l'armonie de la splendente Sfera,
Che le provide Parche a lei fidaro,
Piacciati di narrar per mia lingua
I secreti del cielo & de le stelle
Che nel m[illegible] sogno a me svelasti;
Perchio potessi co gli etruschi cigni
Fleb lmente cantar di sposa amante
Di madre pia, di sagia Donna e forte
I pregi; e tu dolente sposo e vate
Che de' dolci lamenti impiesti i regni
Del lazio e Italia insino l'alpi, e a mari,
Accogli il canto, e l'alma egra conforta.

(*) C'est Vénus. M. L. C. la fait fille de l'Amour.

Après cet exorde le Poëte entre en matiere, il raconte comment il arriva dans le Globe de Vénus, ce qu'il y vit, les questions qu'il fit à Eubulie, & les réponses qu'il reçut de cette Sibyle; car (selon M. L. C.) Eubulie, dépositaire des secrets de la Vénus céleste, a été sur la Terre, tantôt la Sibyle de Cumes, tantôt la Sibyle Erithrée, c'est la même que Virgile appelle *Carmenta*, & l'Arioste Logistille, l'ennemie d'Alcine. Eubulie donc lui apprend l'origine physique de la Sphére où il se trouve, & comment elle est échûë en partage à Vénus la céleste. Elle lui explique ce que c'est que cette Divinité: comment elle naquit d'Uranie & de l'amour, & quelles prérogatives elle a reçuës des Dieux, & enfin elle satisfait la curiosité du Poëte au sujet des mysteres que l'on va célébrer, c'est-à-dire, au sujet de l'apothéose de Dona Antonia, & elle lui parle à peu-près en ces termes.

Quand une belle femme doit naître, je descends sur la terre, j'y ramasse les parties les plus déliées des élémens & de la lumiere, je les pre-

sente à la Déesse, elle les arrose de Nectar & d'Ambrosie; & leur inspire la chaleur & la vie en les paitrissant de sa main divine; bien tôt on voit éclorre un corps charmant, elle donne au visage les plus riantes couleurs de l'aurore, sous la sérénité & la douceur des paupieres, elle fait briller dans les yeux les feux de son étoille. Elle introduit dans cette habitation enchantée l'ame toute remplie des idées de la beauté & de l'harmonie, dont elle a reçu l'impression dans le sein de Jupiter même. . . . . Cependant cet ouvrage de la Déesse parvient à son troisiéme lustre: ainsi que la lumiere éclate à travers un pur cristal; la beauté brille de toute part sur ce chef-d'œuvre de la nature. Alors j'en fais l'amie vertueuse ou l'épouse fidelle d'un Poëte choisi.

Quando manifestar dessi a mortali
Un raggio di belta tra mille eletto,
Al cenno de la Dea descendo in terra
E vo' de gli elementi, & de la fusa
Luce cogliendo le più fine parti
Ed a la Dea le pergo. Ella le asperge
Di nettare e d'ambrosia e col calore
De la divina man le stempra e stringe,
Le allunga, le dirama, assoda, torce
E forza e simmetria dando a l'ordite
Membra il diletto simolacro avvolge
Entro morbido vel; gli tinge il volto
Del piu dolce color che abbia l'aurora,
E del seren de la tranquille Ciglia
Fa folgorar de la sua stella il lume;
Benigna poi nel preparato albergo
Infonde l'alme dolcemente assorte
Ne l'idée de l'armonico e del bello
Che portar seco ne luscir da Giove.

. . . .
. . . .

Et quando anno compiuto il terzo lustro
In cui nel volto, e ne la membra il bello
Come raggio di sol traluce in vetro,
Jo le presento o quali caste amiche
O quali fide spose ascelti vati.

Eubulie décrit ensuite les effets que produit la beauté dans l'ame d'un Poëte, elle peint fort bien les transports & les saintes fureurs qu'inspire l'amour de concert avec le Dieu des vers, elle parle des recompenses qui attendent après leur mort les femmes d'un rare mérite & les Poëtes excellens, mais elle observe que la recompense de la Dame surpassera de beaucoup celles de son Poëte, parce que ce dernier ne fait rien de bien qu'à l'aide de l'ardeur qu'elle lui inspire. Le Poëte place ici l'éloge de feue Mme la Comtesse de Quelus: nous nous faisons un devoir de le rapporter en entier, c'est une loüange donnée au mérite qu'il est bon de publier, c'est un témoignage du sincere attachement que M. L. C. conserve pour une illustre amie qui n'est plus, il nous sçauroit mauvais gré de l'avoir supprimé.

Eubulie dit que la nature féconde en mérites differens, n'a été la marâtre d'aucune nation, & que l'on voit dans le Globe de Vénus des femmes de tous les pays du monde, qui joüissent des honneurs de l'apothéose & qui ont eu chacune les qualitez qui convenoient à leur siécle & à leur Pays. *Alors le Poëte s'écrie, ne me dites point*

où regnent les beautez de l'Affrique ou de l'Asie, ni même des autres Contrées de l'Europe que je puisse seulement sçavoir l'heureux séjour qu'habitent les Dames Françoises, que je puisse rendre mes hommages à celle pour qui je conserverai une reconnoissance éternelle, à celle qui voulut bien pendant plusieurs années me recevoir au nombre de ses amis & me permettre de goûter les douceurs inexprimables de la plus aimable des societez. Depuis sa mort, ô France! quelque florissante que tu sois, je ne vois plus rien chez toi qui me puisse plaire? En même tems il se mit à verser un torrent de larmes. Eubulie le prit par la main & avec un visage où étoit peinte la compassion elle lui dit; en vain tu espères de flechir la destinée par tes pleurs, la Déesse elle-même ne peut rien pour toi que de te faire arriver au Temple que Quelus habite avec les Muses & les graces; Béatrix & Laure sont encore ses amies, elle se plût pendant sa vie à lire les vers qu'un chaste amour fit composer en leur honneur à deux célébres amans; elle fait encore ses délices de leurs tendres poësies.

——————— Io non agogno
Di saper, dissi, ov'han delizia e impero
De l'Asia o de l'America le belle,
Né tutte l'Altre de l'Europa, io solo
Cerco il regno de Franchi, e per ingegno
E per lingua si colti; ah lo m'insegna,
Egir mi lascia a venerar colei
Che con dolci accoglienze, oneste, e pie
Tant'anni mi onorò, per me destaro
Dopo là morte sua le Gallie mute
Con le loro bell'arti, e in così dire
Dirotto pianto mi cadea dagli occhi.
La man mi strinse e con pietoso volto
Mi rignardó la donna, e in vano, disse
Speri piangendo di placare il fato
Concederti non puote altro la Dea
Che di farti cader vicino ai Tempio
Ove soggiorna con le Muse chelo
E con le grazie. Beatrice e laura
Le sono amiche, e delor vati i carmi
Chelo ama ancor come gli amò vivendo;
&c.

M. L. C. a craint qu'on ne l'entendît point assez en Italie, il a expliqué tout cet endroit dans son Discours préliminaire. Voici en quels termes il y parle de Madame la Comtesse de Quelus. Cette Dame, niece de la celébre M^ue de Maintenon, fut élevée à la Cour de France, dans le tems que cette Cour étoit dans son plus grand éclat sous le regne de Louis XIV. dans sa jeunesse elle fit beaucoup de bruit par sa beauté, dans un âge plus avancé, qui est le tems où je l'ai connuë, elle avoit autant d'admirateurs qu'il y avoit à Paris & à Versailles de gens distingués par leurs places & par leurs talens; chez elle se rassembloit tous les jours la plus grande & la meilleure compagnie du Royaume, elle entendoit & parloit l'Espagnol, elle avoit appris l'Italien avec une facilité prodigieuse, elle entreprit de traduire le Livre de Gravina intitulé: *La Ragion Poëtica:* on sçait que cet Ouvrage demande, pour être entendu, bien d'autres connoissances que celle de la Langue Italienne.

Mme

Mme de Quélus ne se contenta pas d'en donner une traduction fidelle, souvent elle donna de l'ordre & de la clarté aux endroits qui en manquoient dans l'original. Le fameux Racine l'avoit initiée dans les mysteres de la Poësie, sur-tout de la Poësie Dramatique, aussi personne ne connoissoit mieux qu'elle, toutes les beautez & tous les défauts des Pieces de Théatre. Elle possedoit à fond l'Histoire de France, elle sçavoit assez bien l'Histoire Gréque & Romaine, il n'y avoit aucun Auteur ancien duquel nous ayons une traduction Françoise dont elle ne fût en état de rendre compte, mais sans affecter l'érudition en aucune maniere, elle parloit à merveille, elle écrivoit comme elle parloit. Je garde plus de cent de ses Lettres, *&c.*

Le recit de la mort de Dona Antonia est encore un beau morceau & fort touchant, mais il perdroit trop à être traduit.

Ce que nous venons dire ne fera connoître ce Poëme que bien imparfaitement, il faut le lire pour prendre une idée juste de toutes les fictions dont il est rempli, elles sont toutes fondées sur la Métaphysique, la Physique, la Morale, & sont comme des emblêmes qui voilent les plus secrets mysteres de ces differentes sciences; ce qui étonnera sans doute les connoisseurs, c'est le tour vraiment poëtique avec lequel l'Auteur sçait exprimer les choses les plus abstraites, & qui paroissoient moins susceptibles d'agrémens.

Le Globe de Vénus au reste, tel que M. L. C. se plaît à nous le décrire, est un vrai Pays de merveilles. Les montagnes y sont du plus beau & du plus pur cristal, & on voit à travers les objets les plus éloignés. Quelques-unes de ces montagnes en ayant d'autres obscures qui leur sont adossées, deviennent de grands miroirs qui réfléchissent tout ce qui les environne, ainsi les montagnes dans ce charmant pays au lieu de borner la vûë presentent toutes les plus beaux païsages & les plus beaux lointains du monde. L'or & l'argent y sont liquides & coulent dans les prairies comme l'eau sur la terre, leurs bords sont embellis d'arbres & de plantes de toutes sortes d'espece qui semblent être aussi d'or & d'argent, & dont les fruits & les fleurs ont les couleurs & l'éclat des diamans & des differentes pierres précieuses: ces fruits cependant n'en sont pour cela ni moins tendres ni moins savoureux ni moins agréables au goût. Les exhalaisons de ces métaux liquides produisent des nuages qui ont le poli de nos glaces & qui representent tout ce qui leur est opposé en sorte que lors qu'on leve les yeux en haut où l'on voit un ciel pur & serein, ou bien on voit une nouvelle terre, des campagnes, des Villes, des bois, des prairies qui flottent au-dessus des heureux habitans de cette Sphére. Pour donner quelque vraisemblance à cette fiction, M. L. C. rapporte une Lettre datée de Regio le 22 Aoust

1643. & écrite au Pere Kircker par le Pere Angeluci, au sujet d'un Phénoméne fort extraordinaire, dont ce dernier avoit été témoin, & qui a en effet quelque rapport avec ce que M. L. C. racont des nuées du Globe de Vénus. Nous avons cru faire plaisir a nos Lecteurs de traduire cette Lettre & de l'insérer ici.

Lettre du Pere Ignace Angeluci au Pere Kircker, conservée par le Pere Scot dans son Livre de la Magie.

Le matin de l'Assomption de la Ste Vierge, étant seul a ma fenêtre, je vis des choses si extraordinaires & si nouvelles que je ne peus me lasser de les repasser dans ma mémoire : il semble que la Ste Vierge ait voulu donner sur cette Côte un échantillon des beautez du Paradis le jour qu'elle y a fait son entrée, & si l'œil a encore là-haut, ainsi que l'intellect un miroir à volonté où il voit tout ce qu'il lui plaît, je peux appeller ce que j'ai vû le miroir de ce miroir.

La mer qui baigne la Sicile se gonfla & devint par l'espace d'environ dix mille pas en largeur comme une longue chaîne de montagnes noires, la mer de Calabre s'applanit & parut en un moment un cristal clair & transparent comme un grand miroir dont la partie superieure s'appuyoit sur la montagne noire, & la partie inférieure posoit sur le rivage de Calabre. Je vis tout d'un coup dans ce miroir une suite de plus de dix mille colonnes en clair obscur, toutes d'un égal diametre & d'une même hauteur, toutes à égale distance l'une de l'autre : les enfoncemens qui partageoient toutes ces colomnes avoient le même éclat & les mêmes ombres. En un moment ces mêmes colomnes devinrent d'une grandeur démesurée & se vouterent dans la forme des aqueducs de Rome, ou des arcades de Salomon. Le reste de l'eau demeura un simple miroir jusqu'à l'eau ammoncelée vers le rivage de la Sicile. Mais ce ne fut que pour un peu de tems, car bien-tôt sur cette arcade se forma une grande corniche, & sur cette corniche je vis s'élever des Palais superbes en grand nombre, tous d'une même forme & d'un même travail. En peu de tems les Tours se changerent en une colomnade, & bien-tôt cette colomnade s'étendit & forma une double suite de colomnes ; un peu après cette suite de colomnes devint une longue façade de fenêtres en dix files. Cette façade se métamorphosa encore en forêts de Pins, de Cyprès, & d'autres arbres. Alors tout disparut & un souffle de vent rendit à cette mer son état naturel. C'est-là cette Fée Morgane dont on parle tant, & dont j'ai revoqué en doute l'existence pendant plus de vingt ans, mais que je viens de voir plus belle qu'on ne me l'avoit dépeinte. A present je crois ce que l'on en raconte, je suis convaincu qu'elle paroît assez souvent &

avec des couleurs plus belles & plus vives que l'art & même la nature dans son état ordinaire n'a coûtume d'en produire. Car je n'ai vû de ma vie un pareil clair obscur. Je prie votre Reverence qui vit parmi les véritables magnificences de Rome & qui contemple sans cesse les grandeurs divines encore plus véritables, de me dire par quel art & avec quelle matiere, quel Architecte ou quel Ouvrier a pû, dans un moment, nous faire voir toutes ces magnificences. Je suis, *&c.*

De Reggio, le 22 Aoust 1643.

Le Pere Kircker entreprit d'expliquer ce Phénoméne, il observe que la Côte de Sicile opposée à la Calabre & tout le fond de cette mer est composé d'une poussiere ou d'un sable mêlé de selenite, d'antimoine, de verre & d'autres matieres brillantes qui roulent des montagnes voisines : ces sables étant enlevés en l'air avec les vapeurs de la mer par l'ardeur du Soleil, forment plusieurs superficies, lesquelles étant ombragées par les vapeurs grossieres qui leur sont mêlées & par les montagnes qu'elles ont derriere elles, deviennent une espece de grand miroir à facette, dans ce grand miroir se peignent les images des differens objets qui lui sont opposés. Une seule colomne qui sera sur le rivage produira une suite d'une infinité de colomnes par la multiplicité & la varieté des réfléxions, & comme on voit le même objet entre deux glaces opposées se reproduire en une multitude d'autres objets tous semblables au premier. Un seul homme réfléchi à l'infini sur la superficie de ces nuages fera voir une armée; il en sera de même dés animaux, des arbres, *&c.* L'œil étant successivement dans differentes positions avec cette superficie mobile : il est necessaire, suivant les régles de l'incidence & de la réfléxion des rayons que les objets nous paroissent differens à mesure que cette superficie se presentera à l'œil sous differens points de vûë differens. L'on ne doit point être surpris que ces sables & cette matiere brillante une fois échauffée soit enlevée en l'air : les Physiciens conviennent que le Soleil, en attirant les vapeurs, attire en même tems beaucoup d'autres corps étrangers, ce qui se voit évidemment dans la grêle où l'on trouve souvent des poils, de petites pailles & d'autres semblables matieres.

M.L.C. ajoûte à ce Phénoméne, une autre merveille à peu-près pareille, que le P. Déchales rapporte à la fin de sa Dioptrique. De son tems, à Veselai en Bourgogne, on vit dans les nuës un grand homme armé, qui tenoit une épée nuë, & qui effraya beaucoup toute la Ville; mais des gens de bon sens ayant examiné la chose avec attention, s'apperçurent que ce spectre n'étoit rien autre chose qu'une figure de S. Michel, posée sur le haut de l'Eglise qui étoit

réfléchie par un nuage.

Quoiqu'il en soit de la vérité de ces Phénoménes & de l'explication du Pere Kircker, elles sont plus que suffisantes pour autoriser les fictions d'un Poëte. Les merveilles du Globe de Vénus, ne doivent rien avoir à démêler avec l'examen sévére & l'exactitude scrupuleuse d'un Physicien éclairé.

L'aurore boréale étoit un autre Phénoméne trop frappant pour n'en pas décorer le Globe de Vénus. Les descriptions qu'en a fait dans son Poëme M. L. C. l'ont engagé à examiner cet effet de la nature, & des réfléxions qu'il a faites sur cette matiere, il a composé une Dissertation assez étenduë qu'il a divisée en deux parties, dans la premiere il expose toutes les circonstances des aurores boréales polaires & les compare avec les autres aurores boréales que nous connoissons. Dans la seconde partie, il donne les principes généraux sur lesquels il fonde l'explication de ces Phénoménes, après avoir remarqué les diverses analogies qui se trouvent entre les autres météores ignés & les aurores boréales : il essaye de déterminer les qualitez, & les combinaisons de leurs matieres, leurs causes, la région où ces Phénoménes se produisent, & où ils se font voir avec tant d'éclât.

Nous rendrons compte dans un dernier Extrait des autres Pieces qui composent le 1er Vol. du Recueil de M. L. C.

SANCTI PAULINI PATRIARCHÆ AQUILEIENSIS OPERA EX Editis ineditisque primum collegit, notis & Dissertationibus illustravit, addita duplici Actorum veterum appendice Joannes Franciscus Madrisius Utinensis, *&c.*

C'est-à-dire : *Les Œuvres de Saint Paulin, Patriarche d'Aquilée, imprimés pour la premiere fois dans un seul corps, tant sur les anciennes Editions que sur les manuscrits, enrichies de Notes & de Dissertations avec deux Appendices d'Actes anciens. Par Jean François Madrisius d'Udine, Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire.* A venise, 1737. *in fol.* pag. 303.

LA plûpart des Ouvrages que le P. Madrisius a rassemblés dans cette Edition, si on en excepte quelques Pieces peu considérables par elles-mêmes, & dont il n'est pas même sur que ce Saint soit l'Auteur, avoient déja paru imprimés dans differentes Collections des Auteurs Ecclesiastiques, mais quelques-uns y étoient sous un autre nom, sans ordre de tems, ni de matiere, & défigurés, soit par le peu d'exactitude des Manuscrits, soit même par la négligence de ceux qui les avoient publiés.

On les trouvera ici réunis dans un seul Volume, placés selon l'ordre chronologique, & corrigés

autant qu'il a été poſſible, ſur les anciennes Editions, & même ſur les Manuſcrits, lorſqu'il a été poſſible d'en découvrir, en quoi, malgré toutes les recherches qu'il a faites en Italie & dans les Pays étrangers; le Pere Madriſius convient qu'il n'a pas été heureux.

Comme on deſire naturellement de connoître ceux dont on lit les Ecrits, il a mis la Vie de S. Paulin à la tête de ſes Ouvrages. C'eſt un travail qui lui a beaucoup coûté. On ne trouve preſque rien de ce Saint dans les anciens. C'eſt donc des Ecrits même de S. Paulin qu'il tire la plus grande partie de qu'il nous en apprend. Quoiqu'il ſe ſoit propoſé de ne rien avancer que ſur des témoignages, & des pieces authentiques, il avertit cependant qu'il n'a pas cru devoir ſupprimer des faits qui ne ſont autoriſés que par une tradition commune, mais ſans les garantir, il en abandonne le jugement aux lumieres de ſes Lecteurs.

Cette Vie eſt diviſée en dix-ſept Chapitres, pour la plûpart aſſez longs, & plus remplis de raiſonnemens que de faits, ſi elle lui en eut fourni de plus certains & en plus grand nombre, il y a grande apparence qu'elle eût été beaucoup plus courte. Mais comme les principales époques de la Vie de S. Paulin ſont aſſez incertaines, l'Auteur, pour les fixer autant qu'il étoit poſſible, s'eſt cru dans la néceſſité de ſe jetter dans de grands détails de Chronologie & de Critique, de ſe livrer aux conjectures, & de ſuppléer à la ſterilité de ſon ſujet par tout ce que de longues recherches & une vaſte érudition ont pû lui fournir de curieux & d'inſtructif.

En rendant compte des Ouvrages contenus dans cette nouvelle Edition, nous aurons occaſion de faire connoître ce qu'on ſçait de plus certain au ſujet de S. Paulin. Ainſi nous ne nous étendrons point ſur les particularitez de ſa Vie, il nous ſuffira ſeulement d'obſerver, que l'Editeur y fait l'apologie du ſtile de ce Saint Patriarche contre M. du Pin, qui emporté, dit-il, par la vivacité Françoiſe, *œſtro Francico raptus*, décide hardiment que ſon ſtile eſt fort ſimple & n'a rien d'élevé. Le P. Madriſius eſt forcé d'avoüer que S. Paulin n'a ni le tour ni l'éloquence des Auteurs Eccleſiaſtiques qui ont écrit dans des ſiécles plus heureux. Mais pour en juger équitablement, il demande qu'on le compare avec les autres Ecrivains de ſon tems, & il ne craint point d'aſſurer qu'on n'en trouvera point qui lui ſoit préferable. C'eſt encore par le même principe qu'il ſoûtient qu'Eraſme a eu tort d'accuſer S. Paulin de n'avoir point de lettres. Pour le prouver, notre Editeur, qui ne ſe pique pas d'être laconique, fait un long portrait de la prodigieuſe ignorance qui regnoit au 8me & au 9me ſiécle, & de la corruption que les differentes Nations barbares, qui avoient ſubjugué l'Italie, avoient

répandu dans la Langue Latine. Il ſoûtient que, toute défigurée qu'elle étoit pour lors, S. Paulin étoit obligé de s'en ſervir pour ſe rendre intelligible, & qu'il y auroit de l'injuſtice à exiger que dans un ſiécle de fer, il ſe fût ſervi de paroles d'or; ſi d'ailleurs on fait attention aux connoiſſances en tout genre que S. Paulin avoit acquiſes au milieu de la Barbarie dont il étoit enveloppé, aux liaiſons qu'il avoit avec les plus habiles gens de ſon tems, & entre autres avec Alcuin, à la confiance que Charlemagne avoit en ſes lumieres, à l'autorité qu'il s'étoit acquiſe dans toutes les Egliſes des Gaules & de la Germanie; on ne pourra, continue-t-il, lui refuſer la gloire de s'être élevé par la force de ſon génie au-deſſus des ténébres qui regnoient de ſon tems, & on verra que c'eſt avec juſtice qu'il fut choiſi par les Peres du Concile de Francfort tenu en 794. pour expoſer la doctrine de l'Egliſe contre les erreurs de Félix d'Urgel.

Il la renferma dans un Ecrit intitulé, *Libellus Sacroſyllabus*, que Charlemagne de concert avec ces Prélats, adreſſa aux Evêques d'Eſpagne. Comme c'eſt le premier Ouvrage de S. Paulin, ſelon notre Editeur; auſſi l'a-t-il placé le premier dans ſa nouvelle Edition. Il y a joint les notes de Georges Barthius; mais perſuadé que ce fameux Critique y montroit quelquefois plus d'érudition que de diſcernement, & jugeant d'ailleurs qu'il n'avoit pas tout expliqué, ou du moins qu'il ne l'avoit pas fait avec aſſez d'étenduë, le P. Madriſius a cru devoir y ajoûter ſes remarques dans leſquelles on ne l'accuſera point d'être tombé dans ces deux derniers défauts.

La plûpart de ces remarques ſont Grammaticales ou Philologiques, mais on ne laiſſe pas d'y en trouver pluſieurs qui ſervent à éclaircir differens points qui regardent le dogme & la diſcipline de l'Egliſe. Nous en citerons quelques-unes, afin de donner une idée du goût & du travail du P. M.

Voici celle qu'il fait ſur ces mots: *in nomine Patris & Filii*, &c. *au nom du Pere, du Fils & du S. Eſprit*, par leſquels Saint Paulin commence l'Ecrit dont il eſt queſtion. Il dit donc que ce début eſt fort naturel, que les Païens même avoient coûtume de commencer leurs diſcours par l'invocation de la Divinité. Ce qu'il prouve par un vers de Virgile, & par le Commentaire de Servius ſur ce vers. Il montre par un paſſage de Caſſien, par quatre vers de Saint Ambroiſe, & par un texte même de S. Paulin, que les Chrétiens ſe faiſoient un point de Religion de ne rien faire, pas même les choſes les plus communes, qu'après avoir préablement invoqué le nom de Dieu, & que, ſelon le témoignage de S. Baſile, de Tertullien, de Prudence & de pluſieurs autres Ecrivains Eccleſiaſtiques, les Fidéles commençoient auſſi toutes leurs actions par le Signe de la Croix, d'où il conclut, comme

il avoit entrepris de le prouver, qu'il est très-vraisemblable que S. Paulin, en lisant son Ecrit contre Félix, avoit ajoûté le Signe de la Croix à l'invocation de la Sainte Trinité.

L'Ecrit contre Félix d'Urgel est suivi d'un autre beaucoup plus court. Il a été long-tems attribué à differens Auteurs, & même inseré dans le corps du Droit Canon sous le nom du Pape Etienne V. mais tous les Critiques modernes reconnoissent qu'il est incontestablement de S. Paulin; il est adressé à un nommé Heistulphe, qui avoit tué sa femme accusée, par un seul homme, d'avoir commis un adultere. S. Paulin represente à Heistulphe l'horreur de ce crime, & lui dit que pour l'expier, il n'a que deux partis à prendre, ou d'embrasser l'état Monastique, ou s'il veut rester dans le monde, ce qui lui sera, ajoûte-t-il, plus dur, & moins salutaire, d'y passer toute sa vie dans une pénitence continuelle, d'y vivre dans une entiere abstinence de vin, de toutes liqueurs agréables, & de viande, excepté les jours de Pâques & de Noel, de se contenter de pain, de sel, & en certains tems de légumes, de ne jamais porter les armes, de ne monter point à cheval, de ne soûtenir aucun procès, de ne point se marier, de ne se trouver à aucuns festins, de ne point user du bain, de se tenir à la porte de l'Eglise en dehors, en se recommandant aux prieres des Fidéles, & de s'abstenir de la communion tout le reste de sa vie, lui accordant cependant, mais par grace *venialiter*, & si on l'en trouve digne, de recevoir le Viatique à l'article de la mort; on pourroit, dit-il, vous imposer encore des conditions plus rudes, mais j'espere de la misericorde divine que si vous vous soûmettez fidellement à toutes ces pratiques, votre pardon vous sera accordé.

L'importance des points de l'ancienne discipline de l'Eglise sur la pénitence qui sont exposés dans cette Lettre, engage le P. Madrisius à demander la permission de donner aux notes dont il l'accompagne un peu plus d'étendue, & on trouvera peut-être qu'il use un peu trop de la permission qu'il attend sur ce point de ses Lecteurs.

Il donne ensuite le Traité de Saint Paulin intitulé : *Exhortation à Henri Duc de Frioul*. Il avoit été long-tems attribué à S. Augustin, & même imprimé dans ses Œuvres sous le titre *de Documentis salutaribus*. Mais les Bénédictins, dans l'Edition qu'ils ont donnée des Œuvres de ce Pere, ont solidement prouvé par plusieurs raisons, & sur-tout par l'autorité des Manuscrits que S. Paulin est réellement l'Auteur de ce Traité. Le P. Madrisius s'étonne donc que le Pere Garnier qui a reconnu en donnant les Œuvres de S. Basile, que l'Ouvrage connu sous le titre d'*Avertissement à son fils spirituel*, étoit faussement attribué à ce saint Docteur, n'ait pas été en même tems averti par quelques-uns de ses confreres, que cet Ecrit a été

tiré pour la plus grande partie de celui de S. Paulin à Henri Duc de Frioul, & que, ſelon toutes les apparences, quelque Moine en aura accommodé les Inſtructions à l'uſage de ceux qui s'étoient conſacrés à la vie aſcetique.

Les conſeils que S. Paulin donne au Duc de Frioul dans ce Traité roulent ſur la maniere dont un homme conſtitué en dignité, & livré aux affaires du ſiécle doit ſe conduire pour allier le ſoin de ſon ſalut avec les devoirs inſéparables de l'état de Magiſtrat & de pere de famille. Du reſte il n'y a aucun ordre, & le ſtile en eſt ſi ſimple & ſi négligé qu'il a donné lieu, comme nous l'avons remarqué, à Eraſme d'accuſer S. Paulin de n'avoir point de Lettres. Mais notre Editeur croit qu'il y a de l'art dans cette négligence-là même, & que le Saint Patriarche d'Aquilée n'a évité de donner trop d'arrangement à ſes penſées que pour ne pas tomber dans cette ennuyeuſe uniformité de ſtile que l'ordre produit quelquefois. Il excuſe, à peu-près de même, les défauts qu'on trouve dans le ſtile de ce Traité. Il veut croire que Saint Paulin l'a proportionné au caractere de la perſonne pour laquelle il travailloit, & à la nature du ſujet qu'il avoit à traiter.

Le Pere Madriſius, dans la vûë de ſe rendre utile aux Prédicateurs, & particulierement à ceux de ſa Congrégation qui ſe deſtinent à cet emploi, ne s'eſt pas contenté d'accompagner ce Traité de notes purement critiques, il a cru devoir s'étendre encore ſur les traits de morale dont il eſt rempli, & rapporter les differens endroits des Peres, & même des Auteurs Profanes qui ont traité les mêmes matieres.

Après l'exhortation à Henri Duc de Frioul, vient dans cette Edition le Diſcours que S. Paulin prononça dans le Concile d'Aquilée tenu en 796 il y déclare d'abord qu'il profite de la tranquillité dont l'Egliſe & l'Etat jouiſſoient ſous l'autorité & la protection de l'Empereur Charlemagne & du Roi Pepin, pour reprendre conformément aux ſaints Canons l'uſage de tenir chaque année le Concile de ſa Province, uſage que le tumulte des guerres avoit interrompu depuis long-tems. Il paſſe de-là aux avantages de la Foi, expoſe en particulier celle de l'Egliſe ſur la proceſſion du S. Eſprit, & ſur l'Incarnation, deux dogmes qui étoient principalement attaqués par les Hérétiques de ce ſiécle, & finit, en propoſant quatorze Canons, qui tous ont pour but de ſoûtenir la vigueur de la diſcipline Eccleſiaſtique. Ces Canons ne contiennent rien de bien particulier, ils ne ſont, comme le Saint Patriarche le dit lui-même, *que les anciennes Régles de l'Egliſe miſes dans un ſtile plus nouveau.* Notre Editeur ne laiſſe pas cependant de déployer à ſon ordinaire beaucoup d'érudition dans les Remarques, qu'il fait ſur ces Canons.

Il a mis immédiatement après ce

ce Discours, l'Ouvrage contre Félix d'Urgel, qu'il croit avoir été composé l'année même du Concile d'Aquilée : c'est le plus long & le plus considerable de tous les Ecrits de S. Paulin ; il est divisé en trois Livres, que le P. Madrisius a partagés en Chapitres pour la commodité des Lecteurs. S. Paulin l'adresse à Charlemagne, de la maniere qui suit : *In triumphalibus largiente Domino gloriosius insignito coronis, Domino Carolo orthodoxæ strenuissimo fidei Cultori, Regiique altitudine sublimato, Paulinus licet indignus, servorum Domini servus, Catholicæ, sanctæque Aquilegiensis Valuicula sedis, rubicunda meracioris preciosi in sanguinis aspersione salutem.*

Le reste de l'Ouvrage est écrit dans le même goût, hérissé d'allusions, de métaphores & d'allégories, & tellement rempli de mots durs & barbares, comme ceux de *fellivomus, toxifluus, vanifluus*, & semblables, que de l'aveu même de notre Editeur, la lecture en devient extrêmement désagréable & si obscure, qu'on est obligé de revenir souvent plusieurs fois sur le même endroit pour l'entendre. Mais il donne deux moyens pour prévenir le désagrément que doit naturellement donner un stile si sauvage & si forcé ; le premier est de s'imaginer qu'on est contemporain du Saint Patriarche d'Aquilée, ou que c'est même à present l'usage parmi les Ecrivains de notre siécle de se servir d'expressions & de tours semblables à ceux, qu'on employoit dans le sien. Ces deux expediens n'ont rien, dit-il, de chimérique; pour en convenir, il ne faut que se rappeller qu'il n'y a pas encore long-tems qu'en Toscane même, les Auteurs, pour se faire lire, les Orateurs pour se faire écouter, étoient obligés d'enfler & de bigarrer leurs Ecrits & leurs discours, d'un amas d'expressions outrées & de pensées plus brillantes que solides. Ce stile judicieux & naturel qui plaît tant aujourd'hui déplaisoit pour lors généralement à tout le monde. La même chose, continue-t-il, étoit arrivée du tems de S. Paulin, & malgré ses propres lumieres, il étoit contraint de se laisser entraîner comme les autres au torrent du mauvais goût.

Un Ouvrage si obscur offre, comme on peut le croire, un vaste champ à la pénétration & à l'habileté du Pere Madrisius : voici de quelle maniere il la met en usage, lorsqu'il s'agit d'expliquer cet endroit du Liv. 2. C. 1. où S. Paulin dit que pour donner plus de force & d'autorité à ce qu'il va dire contre Félix d'Urgel, il s'appuyera sur le commencement des Epîtres de Saint Paul, & c'est ainsi qu'il s'exprime : *Quatenus verborum stamina disputationis radio Pauli edoctus Magisterii, fultusque valeam discriminare præsidio, filaque admodum effluentia, typico inserta liciatorio, sinceræ fidei suscepto pectine, celestibusque inspectis texere indiciis non torpescam.*

Le P. Madrisius montre premie-

rement par quatre vers tirés des Métamorphoses d'Ovide & par un autre de Lucréce que le *radius* étoit un des instrumens à l'usage des Tisserands. Il explique ensuite ce que c'est que cet instrument, & prouve enfin par differens endroits des anciens Auteurs Sacrés & Profanes, & même par celui des Poëtes Italiens modernes, que de tout tems les Ecrivains de toute espece se sont servis, comme S. Paulin, de differentes métaphores tirées de l'art des Tisserands. Il n'oublie pas à ce propos la réponse qu'on attribue à l'Eunuque Narsés, & qui n'est ignorée de personne; mais il ajoûte en même tems que Baronius soûtient qu'elle porte à faux, en ce qu'il paroît certain que dans le tems qu'on suppose que l'Impératrice Sophie écrivoit à Narsés pour le rappeller d'Italie, ce célébre Général étoit pour lors à CP. comblé de biens & d'honneurs. Notre Editeur renvoye au P. Pagi ceux qui voudront plus d'éclaircissemens sur ce point d'Histoire. Mais, pour revenir aux Ouvrages de S. Paulin, le P. Madrisius a joint aux trois Livres contre Félix d'Urgel un petit Poëme de 150 vers, où S. Paulin, persuadé qu'à la faveur de la Poësie, le peuple goûte mieux la vérité, & qu'elle se grave plus aisément dans son esprit, a reduit comme en abrégé toute la Doctrine Catholique. Le Saint Auteur avoüe, & avec raison, qu'on trouvera dans cette petite Piece beaucoup de fautes contre les régles de la Grammaire & de la prosodie; il prie même ceux qui en seroient blessés de les corriger; mais il les avertit en même tems de se souvenir, que son but a été d'instruire ses Lecteurs, & non pas de les amuser.

L'Editeur a rangé tout de suite les autres Poesies de S. Paulin. Ce sont sept Hymnes qu'on chante encore dans quelques Eglises de l'Etat de Venise, sur-tout dans les campagnes, où les peuples sont, dit-il, moins amis de la nouveauté. Il essaye de prouver que Fabritius & son Continuateur ont eu tort, en parlant des Ouvrages de S. Paulin, de ne point faire mention de ces Hymnes, & que Cave s'est trompé en croyant qu'ils avoient été perdus, aussi-bien que quelques Critiques, qui ont avancé que l'Hymne, qui est le second dans cette nouvelle Edition, étoit d'Elpis femme de Boéce. L'Hymne qui se trouve ici le cinquiéme n'avoit point encore été imprimé. L'Editeur apporte differentes conjectures pour montrer qu'il est véritablement de S. Paulin, & prétend que si les Critiques en eussent eu connoissance, ils ne se seroient pas si fort déchaînés contre les Ecrivains qui assurent que S. Marc est venu dans l'Etat de Venise.

Quelques fragmens de differentes Lettres de S. Paulin, avec une Epître Synodale qui semble être écrite non seulement en son nom, mais en celui des Evêques de sa Métropole assemblés en Concile à Altinum en 803. sont les dernieres Pieces par lesquelles le P. Madri-

sius termine le Recueil des Ouvrages de S. Paulin.

On croiroit, sans doute, après les notes & les observations dont il les a chargés, qu'il n'y resteroit plus rien qui demandât des éclaircissemens; notre Editeur ne l'a pas jugé ainsi, il a cru devoir encore faire imprimer ici six grandes Dissertations, dans lesquelles il se propose d'expliquer quelques difficultez qui résultent de la Vie & des Ecrits de S. Paulin.

La premiere regarde le Livre d'*Exhortation à Henri Duc de Frioul*, & contient des conjectures sur le tems auquel ce Traité a été écrit & sur la personne à laquelle il est adressé.

Il examine dans la seconde quels furent l'année & le lieu, où se tint un Concile de Frioul, où S. Paulin présida, quels étoient les Evêques qui s'y trouverent, & le nom de leurs Siéges. Mais il nous fait plûtôt sentir les difficultez qu'on peut former sur tous ces points, qu'il ne les resout.

La troisiéme est appellée dogmatique, parce que l'Auteur y recherche à laquelle des anciennes hérésies celle de Félix d'Urgel devoit son origine, & il montre que c'étoit au Nestorianisme.

La quatriéme est Historique & Chronologique. On y rapporte, selon l'ordre des tems, la naissance, le progrès, la condamnation, & la fin de l'Hérésie de Félix d'Urgel; on y donne l'Histoire de ses principaux partisans, & on y fait l'apologie de la Foi de quelques Evêques Espagnols que le Concile de Francfort, trompé par certains Imposteurs qui avoient falsifié leurs Ouvrages, avoit accusé de donner dans les erreurs de Félix & d'Elipand, erreur de fait, dit l'Editeur d'après le Cardinal d'Aguirre (Préface du 3me Tome des Conciles d'Espagne), dans laquelle les Conciles Généraux & les Souverains Pontifes peuvent tomber, comme tous les Théologiens en conviennent avec les Cardinaux Bellarmin & Baronius.

Cette Dissertation est suivie d'un Ecrit critique, par lequel le Pere Madrisius refute avec autant de force que de vivacité, Jacques Basnage qui avoit avancé dans ses observations sur l'hérésie de Félix d'Urgel, qu'il étoit bien surprenant qu'on eût publié tant d'Ecrits & de censures à l'occasion de quelques légéres inadvertences échappées à certains Théologiens de ce tems sur le jour de la célébration de la Pâques, & sur le terme de fils adoptif, tandis qu'on épargnoit des erreurs bien plus dangereuses sur la prédestination & le libre-arbitre, & qu'on toleroit une infinité d'abus & de scandales qui deshonoroient alors l'Eglise.

Il s'agit dans la cinquiéme Dissertation du Symbole, consideré d'abord par rapport à S. Paulin, qui a été, selon quelques-uns, le premier qui y a ajoûté en Italie ces mots *filioque*, & ensuite par rapport à l'Eglise d'Aquilée qui s'est long-tems servie d'un Symbole qui lui étoit particulier.

La derniere Dissertation a pour objet de rechercher ce qu'on peut dire de plus vraisemblable sur le Concile d'Altinum, dont il est parlé dans une Lettre de S. Paulin à Charlemagne. Quelle étoit cette Ville, comment un Concile a-t-il pû s'y assembler, puisqu'ayant été ruinée par Attila, son Siege Episcopal avoit été transporté à Torcellum dès l'an 608. Quelle a été l'occasion de ce Concile, en quelle année s'est-il tenu? Ce sont là autant de difficultez qu'il est d'autant plus impossible de resoudre, que faute de Manuscrits l'Editeur a été obligé de nous donner la Lettre de S. Paulin dans un état si imparfait qu'on n'en peut rien conclure de précis ni de certain.

Enfin le P. Madrisius, pour obéir à la coûtume du siécle qui oblige les Auteurs à rapporter les Pieces justificatives de tout ce qu'ils avancent, donne ici un double Appendice de Pieces & d'Actes anciens qui ont rapport à la Vie, aux notes & aux Dissertations dont il a accompagné les Ouvrages du Saint Patriarche d'Aquilée. Toutes les Pieces contenues dans le premier Appendice ont déja été imprimées, mais dans des Livres si rares, pour la plûpart, que l'Editeur a cru faire plaisir au Lecteur de lui en épargner la recherche. Le plus grand nombre de ces Pieces sont des Lettres & des Poesies d'Alcuin adressées à S. Paulin, ou dans lesquelles il est parlé de lui, ou de l'hérésie de Félix d'Urgel, & en général des affaires ausquelles S. Paulin a eu part, soit directement, soit indirectement. Il y a aussi fait entrer des Lettres d'Alcuin, écrites a un Evêque demeurant au-delà des Alpes, *ad Transalpinum Episcopum*. Le P. Madrisius croit que cet Evêque ne peut être que S. Paulin; mais le P. Mabillon qui le premier a donné ces Lettres, dans ses Analectes, avoüe qu'il n'y a rien trouvé qui put lui découvrir, quel étoit l'Evêque dont il y est question.

Dans le second Appendice sont renfermés quelques Actes qui n'ont point encore été publiés; quand je les appelle ainsi, dit l'Editeur, je ne pretends pas que tous ces Actes n'ayent jamais vû le jour, mais seulement que quelques-uns d'entr'eux n'ont pas encore été imprimés, & que tous ceux qui l'ont été, reparoissent ici exactement corrigés sur les Manuscrits originaux. Ce sont differens Diplomes des Empereurs & autres Souverains en faveur de l'Eglise d'Aquilée, des Chartres de fondation d'Eglises, de Monasteres, d'affranchissement d'Esclaves, des Actes de serment de fidélité prêtés à divers Patriarches d'Aquilée par leurs suffragans, differentes Ordonnances de ces mêmes Patriarches, concernant les droits & la discipline de leur Eglise, & semblables Pieces.

L'Ouvrage finit par une Table des matieres très-ample, & qui mettra le Lecteur en état de profiter de tout ce que le P. Madrisius a renfermé de curieux & d'instructif dans cette nouvelle Edition.

TRAITÉ DES MONITOIRES, DANS LEQUEL ON rapporte leur origine, leurs effets, les formalitez qui doivent y être observées & les cas dans lesquels on est obligé ou exempt de venir à révélation. Par M. Rouault, Curé de Saint Pair. A Paris, chez *Gissey*, ruë de la Vieille Bouclerie; *Bordelet & Ganeau*, ruë S. Jacques. 1740. *in-12.* pag. 384. sans la Préface.

CET Ouvrage *est une Compilation des points les plus interessans & les plus d'usage touchant les Monitoires.* L'Auteur ne s'est pas contenté de rapporter ce qu'en ont écrit les Canonistes & même plusieurs Souverains Pontifes, il y a joint avec raison les régles prescrites par les Ordonnances de nos Rois & les Arrêts des Parlemens. » Outre que les Canons (c'est lui » qui parle) disent fort peu de » chose des Monitoires qui n'ont » commencé à être connus que » vers le milieu du 12[me] siécle, c'est » qu'il arriveroit que l'on se trom» peroit souvent si on se confor» moit entierement aux régles » qu'ils prescrivent dont plusieurs » n'ont pas de cours en France. Il a » donc été necessaire d'y apporter » les exceptions & correctifs mar» qués par la Jurisprudence du » Royaume qui a toûjours été re» gardée comme le maintien & la » conservatrice de la vraye disci» pline, en laissant à la Jurisdic» tion Ecclesiastique tous les droits » qui lui appartiennent, & en la » retenant dans ses justes bornes.

Les Monitoires sont, suivant la définition de l'Auteur, *des Avertissemens & Commandemens réiterés que l'Eglise fait aux Fidéles de révéler ce qu'ils sçavent sur les faits y mentionnés, sous peine d'encourir l'excommunication, s'ils refusent d'obéir dans le tems marqué.*

La fulmination en doit être précédée de trois monitions, entre chacune desquelles il y ait un intervalle raisonnable, autrement il y auroit abus, ainsi qu'il a été jugé par plusieurs Arrêts. Il faut néanmoins excepter les cas où il s'agiroit non de connoître les auteurs d'un crime commis, mais de prévenir ceux qui voudroient le commettre. Il n'est pas permis de nommer les personnes contre qui le Monitoire est obtenu, mais on peut nommer le lieu même particulier où le crime a été commis, pourvû qu'il soit à la connoissance du Public.

L'usage des Monitoires, tels que nous les avons aujourd'hui, ne s'est introduit que vers le milieu du 12[me] siécle sous le Pontificat d'Alexandre III. On séparoit bien auparavant de la communion des Fidéles ceux qui tomboient dans certains crimes & qui y perseveroient après avoir été plusieurs fois avertis. J. C. dit qu'il faut avertir son frere de son peché & l'en reprendre en particulier, & s'il refuse de s'en corriger, lui re-

montrer sa faute devant un ou deux témoins, & enfin s'il méprise leur avis charitable, le dénoncer à l'Eglise, à laquelle s'il ne veut obéir, il ordonne de le regarder comme un Payen & un Publicain. S. Paul avertit plusieurs fois les Corinthiens & il les menace de les punir s'ils ne retranchent au plûtôt de leur communion un incestueux qui scandalisoit leur Eglise, & qu'il avoit livré à Satan. Mais jusqu'au Pontificat d'Alexandre III. on ne trouve aucun exemple qu'on ait obligé ceux qui avoient connoissance de quelque fait à venir le révéler sous peine d'excommunication. Il est le premier qui ait introduit cet usage dans la cause de l'Evêque de Preneste d'une part & de l'Abbé de Sablac de l'autre. Certains Clercs que l'on présumoit avoir connoissance des faits necessaires pour terminer le procès refusoient de les révéler. Le Pape les avertit que s'ils persistoient à garder le secret & ne se presentoient pas devant lui pour rendre témoignage de ce qu'ils sçavoient, il les déclaroit interdits, suspens, & excommuniés.

Innocent III. qui fut élevé à la Chaire de S. Pierre environ 18 ans après la mort d'Alexandre, étant consulté par l'Evêque de Strigonie, de quelle maniere il devoit se conduire pour avoir des preuves contre des Laïques qui avoient proferé des injures atroces contre un Prêtre, répond qu'il faut tenter de faire venir les témoins par les voyes ordinaires, & s'ils refusent d'obéir, les contraindre par censures Ecclesiastiques. La premiere formule des Monitoires, tels que nous les avons aujourd'hui, se trouve dans les Extravagantes de Jean XXII. promu au Pontificat en 1316. » Il arriva (dit notre Auteur) que Clément V. prédécesseur immédiat de Jean, ayant » fait emporter les trésors de l'Eglise de Pérouse à Luques, ils » furent pillés & volés en la meilleure partie. Jean voulant recouvrer ces trésors, publia une excommunication, tant contre les » auteurs, défenseurs, que contre » tous ceux qui en auroient connoissance, à moins que les premiers ne fissent une entiere restitution dans quatre mois & qu'à » ce défaut les autres ne vinssent à » révélation dans le même terme. » Le même Pape ordonna à tous » les Evêques & Curez des lieux » où il appartenoit, de publier les » mêmes excommunications aux » jours de Fêtes & de Dimanches » pendant le même tems de quatre » mois à son de cloches & éteinte » de cierges & de déclarer excommuniés les auteurs, receleurs & » ayans connoissance s'ils refusoient d'obéir dans le tems marqué, & afin que personne n'en » pût pretendre cause d'ignorance, » les Lettres Monitoriales furent » affichées aux portes de l'Eglise » d'Avignon & autres lieux apparens.

L'usage des Monitoires devint depuis extrêmement familier, on

s'en servit dans presque tous les cas. La plûpart des obligations portoient non seulement la contrainte par corps, mais encore par excommunication. L'abus fut porté au point de contraindre les Fidéles par censure au payement de leurs dettes. L'Auteur en rapporte un exemple remarquable. » Odouart, Clerc de la Métropole » de Rheims, s'étoit obligé de » payer à un autre Clerc & à un » Laïque certaine somme, mais le » mauvais état de ses affaires » l'aïant empêché de remplir sa » promesse dans le tems marqué, » il fut cité devant l'Official pour » en être excommunié faute de » payement. Il avoüe la dette & » dit qu'il est pour le present dans » l'impossibilité de la payer, & » que tout ce qu'il pouvoit faire » étoit d'abandonner tous ses biens » à ses créanciers, mais non contens d'une offre si juste, ils sol» liciterent l'Official de suspendre » *à divinis* & d'excommunier O» douart jusqu'à ce qu'il eût entie» rement payé. Ce Juge impitoya» ble (continue l'Auteur) sans » avoir égard aux justes raisons de » l'intimé, fulmine l'excommuni» cation contre lui. Odouart se » voyant ainsi opprimé porte ses » plaintes au Pape à qui il expose » la cruauté de ses créanciers & la » dureté de son Juge. Sa Sainteté, » après avoir fait examiner l'affai» re, donna ordre à l'Official de » révoquer les censures comme » étant portées même contre le » droit naturel.

L'abus des censures en diminua l'impression & en détruisit la force; la plûpart de ceux qui étoient excommuniés pour dettes se mettoient peu en peine de s'en faire relever. C'est pourquoi, dit notre Auteur, les Evêques de France supplierent S. Louis de permettre que ses Officiers obligeassent les excommuniés par saisie de leurs biens, de se faire absoudre dans l'an, mais ce grand Roi qui joignoit beaucoup de lumieres à beaucoup de sainteté, répondit qu'il le vouloit bien, pourvû que ses juges entrassent en connoissance de cause, leur faisant entendre par là, dit l'Auteur, qu'ils abusoient du pouvoir que Dieu leur avoit donné. Le P. Sirmond rapporte que dès le 13me siécle on étoit si peu effrayé des excommunications pour dettes que la Noblesse qui en étoit souvent frappée ne trouvoit pas mauvais qu'on en fit mention dans les Actes publics. Il en rapporte un exemple d'un Seigneur de Vitré, qui fut choisi pour arbitre dans un differend avec Hamelin Evêque de Rennes. La sentence d'arbitrage porte en tête: *Præsentibus nobis Hamelino Episcopo & Roberto Vitreiensi tunc temporis excommunicato.*

Les excommunications pour dettes continuerent néanmoins à avoir lieu jusqu'en 1560, que Charles IX. par l'Art. 8. de l'Ordonnance d'Orléans défendit de donner des Monitoires sinon pour crime & scandale public, & le Parlement de Paris en vérifiant cet article dé-

clara expressément qu'on ne pourroit être excommunié pour argent dû, sauf aux créanciers à proceder par voye d'exécution sur les biens-meubles & immeubles de leurs débiteurs.

L'Eglise n'a pas toûjours observé les mêmes formalitez dans la fulmination des excommunications. On se contentoit du tems des Apôtres de s'assembler lorsqu'il s'agissoit d'excommunier quelqu'un & de le déclarer séparé de la communion des Fidéles.

Quelque tems apres celui des Apôtres, lorsqu'il étoit question d'excommunier quelqu'un, l'Evêque assembloit son Clergé & examinoit avec lui la cause de l'accusé; s'il étoit convaincu on le déclaroit excommunié & on écrivoit une Lettre circulaire aux Evêques voisins qui leur donnoit avis de ce qui s'étoit passé, en les priant de refuser leur communion à ceux qui avoient été frappés d'anathême, dont on affichoit & publioit les noms avec la cause de leur excommunication.

Le Pape Zacharie, qui gouvernoit l'Eglise un peu avant le milieu du huitiéme siécle, ajoûta une nouvelle formule d'excommunication à toutes celles qu'on avoit pratiquées avant lui. Voici comme il parle dans sa Lettre au Martyr Boniface inserée dans le Decret C. 11. Q. 3. Lorsqu'on sera obligé dans la suite de fulminer une sentence d'excommunication, nous voulons que l'Evêque, assisté de 12 Prêtres tous revêtus des habits Sacerdotaux, tenans chacun à la main un cierge allumé, prononce publiquement la sentence d'excommunication, & ensuite que tous jettent leurs cierges contre terre & les foulent aux pieds, & defendent de s'en servir a quelque usage que ce puisse être, afin que le peuple intimidé par ces cérémonies effrayantes, sçache que le flambeau de la grace est éteint dans ceux qui sont frappés d'anathêmes, qu'ils sont retranches du corps mistique de J. C. méprisés comme sel insipide qu'on jette a la porte pour être foulé aux pieds des passans, & enfin qu'ils sont dans une telle exécration qu'il n'est permis à personne de communiquer avec eux sans encourir l'indignation de toute l'Eglise.

On trouve dans d'autres Pontificaux des formules qui comprennent non seulement les peines spirituelles, mais encore les punitions corporelles les plus effrayantes & les malédictions les plus exécrables, tel qu'est celui d'Angleterre. Nous chargeons, dit-il, ceux que nous excommunions d'une malédiction éternelle, & nous les frappons d'un anathême qui ne finira jamais s'ils refusent de faire pénitence. Nous prions le Souverain Juge de leur faire ressentir tout le poids de sa colére & de les priver du partage des Elûs & de ne leur laisser sur la terre aucune communion avec les Fidéles, ni dans le Ciel avec les Saints, mais de les releguer dans les enfers pour y souffrir avec le démon & ses Anges

tout

tout ce que les supplices ont de plus cruel; nous souhaitons qu'ils soient maudits dans leurs maisons & dans leurs campagnes; que la nourriture qu'ils prennent se change en malédiction, & que tout ce qu'ils possedent devienne l'exécration du Ciel & de la terre; que leur portion soit avec Coré, Dathan & Abiron qui furent engloutis tous vivans dans les enfers, avec Ananie & Saphira qui furent frappés de mort subite pour avoir menti aux Apôtres du Seigneur, avec Pilate & Judas qui livrerent J. C. à la mort, & qu'ils n'ayent point d'autre sépulture que celle des bêtes & que leurs lampes s'éteignent au milieu des ténébres. Ainsi soit-il.

Le Concile de Rheims assemblé en 900. au sujet du massacre de Foulque Archevêque de cette Ville, fulmina un Monitoire conçû à peu-près dans les mêmes termes contre les assassins de ce Prélat. *Cette sentence*, dit notre Auteur, *fut d'autant plus terrible que Vimar, principal Auteur de ce crime, fut aussi tôt frappé d'un ulcere si effroyable que ses chairs étant toutes pourries & rongées de vers, elles répandoient une telle infection qu'elles empestoient tous les lieux d'alentour*, ce *qui empêchoit même ses meilleurs amis d'approcher de lui*: *de sorte que ses membres tombant par morceaux, il finit miserablement sa vie comme le malheureux Antiochus.*

Il y avoit des Eglises où on ajoûtoit aux formules que nous avons rapportées *des cérémonies peu convenables*, dit notre Auteur, *au respect dû au pouvoir des Clefs de l'Eglise*: » Le Vicaire Général & » Official d'Ambrun ayant donné » des Aggraves & Réaggraves sur » un Monitoire, & voyant que » personne ne venoit à révélation, » proceda à la fulmination, & afin » d'intimider davantage, il fit apporter dans l'Eglise un cercueil » couvert du drap mortuaire, & » il alluma autour des cierges, & » là, accompagné du Clergé en habits Sacerdotaux, chacun tenant » à la main des cierges aussi allumés, il prononça, après plusieurs cérémonies peu régulieres, » la sentence d'excommunication, » & aussi-tôt tous les cierges furent éteints, jettés avec indignation par terre & foulés aux pieds » avec défense de s'en servir, » comme d'une chose exécrable, » ensuite le cercueil fut porté hors » l'Eglise au son des cloches & » précedé de la Croix, de la Banniere & du Clergé, chantant » d'un ton lugubre le Pseaume 108 » & étant arrivé au lieu destiné, » chacun prit des pierres qu'il jetta contre le cercueil auquel on » mit le feu, & les cloches sonnerent jusqu'à ce qu'il fût reduit en » cendres. Ce qui étant fait, le Vicaire attacha la sentence d'excommunication avec le Monitoire & l'envoya au Curé voisin » pour la publier aux Prônes des » grandes Messes.

En d'autres lieux après la fulmination des Monitoires, on jettoit la Croix & le Rituel à terre, ensui-

re les Prêtres en habits de cérémonie alloient à la maison de ceux que l'on soupçonnoit être excommuniés, & jettoient chacun trois pierres contre la porte ou sur le toît, ensuite tout le monde se retiroit en grande tristesse.

A proportion que le Clergé est devenu plus éclairé, dit notre Auteur, ces sortes de cérémonies ajoûtées à l'ancienne pratique de l'Eglise sont tombées peu à peu & les Parlemens toûjours attentifs à empêcher le progrès des abus qui pouvoient s'introduire dans la Discipline, ont défendu ces usages qui ne devoient leur invention qu'à l'ignorance des Prêtres & à la superstition des peuples. Voila ce qui nous a paru de plus curieux dans l'Ouvrage dont nous rendons compte au Public. Nous renvoïons au Livre-même ceux qui voudront plus particulierement s'instruire de la matiere.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE PADOUE.

Exercitationes Vitruvianæ. Patavii. 1739. *in* - 4°. Cet Ouvrage, qui est de M. le Marquis *Poléni*, contient deux Parties : dans la premiere l'Auteur donne une connoissance exacte de toutes les Editions de Vitruve depuis le commencement de l'Imprimerie jusqu'à present ; de toutes les Traductions qui ont été faites de cet Auteur, en quelque Langue que ce soit, de tous les Editeurs, & de ceux qui l'ont enrichi par leurs Commentaires ou par leurs Observations. Dans la seconde Partie, on trouve premierement une sçavante Lettre de M. *Morgagni* Professeur à Padoüe, sur un passage de Vitruve, ensuite la Vie de Vitruve même écrite par Bernardin Baldi, que M. *Poléni* éclaircit par un grand nombre d'excellentes remarques ; enfin un Traité abrégé d'Architecture d'un ancien Auteur, qui peut servir d'Introduction à la connoissance de cet Art.

On donna aussi l'année derniere une nouvelle Edition des Poesies de Fracastor, *&c.* en voici le titre: *Hieronymi Fracastorii, Adami Fumani, & Nicolai Archii Carmina. Edit. 2. Patavii.* 1739. *in*-4°. 2 vol. Cette nouvelle Collection, qui est beaucoup plus ample, & qui paroît avoir été faite encore avec plus de soin, que celle qui parut en 1718. contient d'abord les Œuvres de Fracastor, soit en Latin, soit en Italien, soit en vers, soit en prose, ensuite la Logique d'Adam Fumani en vers Latins, avec plusieurs autres Ouvrages du même Auteur en Grec & en Latin, l'Editeur y a fait entrer les élégantes Poesies Latines du Comte Nicolas d'Arco, & il a terminé sa Collection par une Traduction en vers Italiens *della Sifilide* de Fran-

castor. Ce dernier Ouvrage est de M. Vincent *Benini* Medecin distingué dans sa profession & célébre par ses talens pour la Poësie.

Cette derniere piece de Fracastor *della Sifilide* a été traduite en Italien par plusieurs sçavans Auteurs presqu'en même tems. En effet elle parut à Naples *in*-8°. en 1731. traduite par M. Pierre *Belli*; à Padoüe *in*-4°. en 1737. par M. Vincent *Benini*; à Boulogne en 1738. en même forme, par M. Sebastien d'*Antoni*; & à Vérone en 1739. *in*-4°. par M. Antoine *Tirabosco*.

GRANDE-RUSSIE.

DE PETERSBOURG.

M. *Bayer*, Professeur à Pétersbourg, Membre de l'Académie des Sciences de cette Ville & de la Societé Royale de Berlin, a donné depuis quelques tems une Histoire du Royaume Grec des Bactriens, *&c.* Cet Ouvrage est intitulé : *Historia Regni Græcorum Bactriani, in quâ simul Græcorum in Indiâ Coloniarum vetus memoria excolitur. Auctore Theophilo Sigebrido Bayero Academico Petropolitano*, &c. On a ajoûté à la fin de cette Histoire une espece de Calendrier Indien, dans lequel on trouve rapportées avec beaucoup d'exactitude les differentes divisions du tems qui sont en usage parmi ces peuples, depuis les minutes jusqu'aux plus grands cycles : par M. Christ. Théodor. *Walther*, Missionnaire Danois à Tranquebar. Ce Volume est terminé par une Piece de M. Léonard *Euler* sur l'année Solaire Astronomique des Indiens. *in*-4°.

On imprime ici presentement un *Traité Philosophique sur la Musique, tant ancienne que moderne.* Par le même M. *Euler*.

On acheve d'imprimer des *Mémoires pour servir à l'Histoire & au progrès de l'Astronomie, de la Géographie & de la Physique.* Ce dernier Ouvrage est en François. M. de l'*Isle* en est l'Auteur.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE.

On vient de donner ici au public un *Recueil de Sermons*, qui ont été prononcés en Allemand devant Sa Majesté Impériale, par le P. François-Xavier *Brean*, de la Compagnie de Jesus, qui passe pour un des meilleurs Prédicateurs de l'Allemagne. Cet Ouvrage forme un vol. *in*-4°.

D'AUSBOURG.

On trouve ici deux Brochures, que M. *Brucker* a fait imprimer depuis peu; la premiere est sur la Vie & les Ouvrages du sçavant & célébre *David Hoeschelius* : & la seconde sur la Vie de M. *Jerôme Wolfius*, si connu parmi les Sçavans.

Il paroît encore ici un Volume *in*-4°. contenant un Commentaire & une Paraphrase sur les Epîtres de S. Paul. Cet Ouvrage porte pour titre : *Paulus elucidatus.* Le P. Antoine *Remy*, de la Compagnie de Jesus, qui en est l'Auteur, a tiré sa Paraphrase principalement des Peres de l'Eglise.

DE BERLIN.

On a imprimé ici un Recueil de *Sermons sur divers Textes de l'Ecri-*

ture Sainte, qui ont été prêchés par M. *Formey*, ci-devant Pasteur à Berlin, ensuite Professeur d'Eloquence, & nommé depuis quelque tems par le Roi pour être Professeur de Philosophie en cette Ville. Cet Ouvrage contient plusieurs points de morale très-bien traités. Berlin. 1739. *in* 4°.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

An inquiry of the Newtonian Argument fort the emptiness of Space, and of the resistance of subtile fluids. London. Printed for T. Cooper at the Globe in Pater noster Row. 1740. C'est-à-dire : *Examen de la preuve de M. Newton pour le vuide & de la resistance des fluides subtils* Ce petit Ecrit est de M. le Docteur George *Martin*, habile Physicien Ecossois, connu par d'excellentes Dissertations imprimées dans les *Transactions Philosophiques* & dans les *Observations de Medecine d'Edimbourg*, & nommé depuis peu premier Medecin des Flottes Britanniques, envoyées en Amérique contre les Espagnols. M. *Martin* prétend dans cet Ecrit que les preuves que M. Newton a apportées dans ses Principes de Mathématique contre le plein, ne sont ni justes, ni suffisantes. L'on sçait que cette Dissertation ayant été lûë dans la nouvelle Académie d'Edimbourg parut très-bien faite, & que le célébre M. *Mac Saurin*, Professeur de Mathématiques à Edinbourg & ami de l'Auteur, se preparoit à y répondre.

Nuevo Dictionario. Español y Ingles, y Ingles y Español, &c. C'est le titre d'un *nouveau Dictionnaire* qu'on vient de publier ici en deux vol. *in fol.* l'un *Espagnol & Anglois*, & l'autre *Anglois & Espagnol.* On y donne l'étymologie & la signification propre & métaphorique des mots, les termes des Arts & des Sciences, les noms de familles des Royaumes & des Villes, qui sont dans les Etats du Roi d'Espagne ; on y trouve aussi ceux des principales plantes qui croissent en Espagne & dans les Indes Occidentales, les mots Arabes ou Moresques communément reçus dans la Langue Espagnole, l'explication des mots difficiles, des proverbes & des phrases, qui se trouvent dans Dom Quixotte & dans les plus célébres Auteurs Espagnols. Ce Dictionnaire est plus ample de beaucoup que tous les Ouvrages qui ont paru dans ce genre. M. *Pineda*, qui enseigne ici la Langue Espagnole, & qui donna, il y a quelque tems, une Grammaire pour apprendre l'Espagnol, est Auteur de ce nouveau Dictionnaire.

On a donné au public depuis peu une troisiéme Edition des *Œuvres du Duc de Buckingham.* Elle est en deux vol. *in*-8°.

Il paroît ici une Brochure curieuse, quoique peu considerable en apparence, elle est intitulée : *Letters concerning Poëtical Translations, and Virgil's and Milton's Arts of verse*, &c. C'est-à-dire : *Lettres sur les Traductions en vers, & sur les beautez qui regnent dans*

es vers de Virgile & de Milton, &c. Cette Brochure, qui n'eſt que de 80 pag. *in*-8°. contient beaucoup d'Obſervations curieuſes & nouvelles ſur la verſification de Virgile & de Milton & de quelques autres Poëtes. L'Auteur met les vers du P. *Vaniere* beaucoup au-deſſus de ceux d'Ovide & de Lucain; & il dit qu'il y en a dans ſon *Prædium ruſticum*, qui ſont dignes de Virgile.

HOLLANDE.

DE LA HAYE.

On imprime ici en grand & petit papier le *Rumphii Herbarium Amboinenſe*. Curâ Sigeberti Haverkampi. Il y aura 6 vol. *in-fol.* avec de très-belles figures.

On imprime auſſi le *Dom Quixotte* en Eſpagnol, & on ſe ſert de l'Edition de Londres de 1738. Cette Edition contiendra, comme celle de Londres, 4 vol. *in*-4°. avec des figures.

D'AMSTERDAM.

Danielis Gerdeſii Exercitationum Academicarum Libri 3. *quibus*, &c. C'eſt-à-dire: *Diſſertations Académiques, diviſées en 3 Livres*, où l'on éclaircit pluſieurs choſes qui regardent ou l'Hiſtoire des Patriarches, ou les Antiquitez Judaïques ou l'Hiſtoire de J. C. des Apôtres & de l'Egliſe, & l'on explique divers paſſages hiſtoriques, prophétiques & dogmatiques de l'Ecriture Sainte, & des morceaux entiers de quelques endroits de la Bible. On trouve à la fin de ce Recueil de Diſſertations deux Harangues, l'une ſur une docte ignorance en matiere de Théologie, l'autre ſur l'onction qui enſeigne toutes choſes aux fidéles. 1738. *in*-4°.

Mémoires de la Comteſſe d'Horneville, ou *Réfléxions ſur l'inconſtance des choſes humaines*. Par M. *Simon*. 1739. *in*-12. 2 vol. & ſe trouve à Paris chez Sebaſtien *Jorry*.

Libanii Sophiſtæ Epiſtolæ, &c. C'eſt-à-dire: *Les Lettres de Libanius le Sophiſte*, dont la plus grande partie paroiſſent pour la premiere fois publiées ſur les Manuſcrits, traduites en Latin, & accompagnées de Remarques par M. Jean-Chriſtophe *Wolfius*. On a mis à la fin du Volume l'ancienne Traduction Latine de François *Zambicari*, imprimées pour la 1re fois à Cracovie, mais augmentées ici ſur un Mſ. de près d'une centaine de Lettres du même Libanius. 1738. *in fol.*

DE BRUSSELLES.

M. J. Fr. *Foppens*, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine & primatiale de Malines, a donné ici la Bibliothéque Belgique, ou le Catalogue des Ecrivains célébres des Pays-Bas; avec la Nomenclature de leurs Ouvrages; il a raſſemblé avec ſoin tous les Auteurs dont Valére André, Aubert le Mire, François Swert & d'autres avoient donné des Catalogues, auſquels il a ajoûté ſes corrections & les Supplémens qu'il a cru neceſſaires. Cette Bibliothéque va juſqu'en 1680. Voici le titre de l'Ouvrage: *Bibliotheca Belgica, ſive Virorum in Belgio vita Scriptiſque Illuſtrium Catalogus, Librorumque Nomen-*

claura, continens Scriptores à Clarissimis Viris Valerio Andræa, Auberto Miræo, Francisco Swertio, aliisque recensitos usque ad annum 1680. Curâ & studio Jo. Fr. Foppens Bruxellensis S. T. L. Metropolitanæ & Primatialis Ecclesiæ Mechliniensis Canonici graduati ac Pœnitentiarii, &c. *Bruxellis*. 1739. *in*-4°. 2. vol.

FRANCE.

DE LYON.

Duplain & fils, Libraires, & Imprimeurs de cette Ville, mettront en vente incessamment un *Essai sur l'Histoire des Sciences, Arts & Belles-Lettres*. Par M. de *Juvenel*, connu dans la République des Lettres par des *Principes sur l'Histoire*, imprimés à Paris chez *Alix* en 1733. L'Ouvrage que nous annonçons a été approuvé par M. de Fontenelle.

DE PARIS.

Quillau, Libraire, ruë Galande, près la Place Maubert, à l'Annonciation, & *Saugrain* Libraire, Grand'Salle du Palais, à la Providence, vendent deux Tables, dont la premiere a pour titre : *L'Arithmétique démonstrative, ou la Science des nombres, renduë sensible* : & la seconde : *L'Algébre, ou Arithmétique Litterale démontrée & renduë sensible*. M. *Gallimard*, qui en est l'Auteur, a rangé dans la premiere sous differentes colomnes d'une façon abrégée, & cependant fort claire, les Principes des quatre Régles d'Arithmétique, & de celle de trois, avec des exemples. On apprend dans la seconde à faire les mêmes operations sur des grandeurs Algébriques ; & on y trouve aussi la resolution des Equations du premier degré, & la solution de quelques problêmes qui en dépendent. Les exemplaires sont paraphés par l'Auteur.

M. *Fabregou*, M^tre ès Arts en l'Université de Paris, Botaniste & Démonstrateur, & exerçant la Medecine à Paris depuis 30 années, vient de donner les deux derniers Volumes de son Ouvrage, intitulé: *Description des Plantes qui naissent ou se renouvellent aux environs de Paris, avec leurs usages dans la Medecine & dans les Arts*, &c. Chez *Giffey*, Imprimeur-Libraire, ruë de la vieille Bouclerie, 6 vol. *in*-12. 1740. L'Auteur a mis au commencement du 1er Vol. un carton par lequel il donne avis, 1°. que ses premiers Tomes ont été contrefaits, & que pour prémunir le public contre le danger de l'erreur, il déclare que le premier Volume de cet Ouvrage, qui ne sera pas paraphé de sa main, ne doit point être regardé comme émané de lui. 2°. Qu'il fera des démonstrations publiques de ce que son Livre contient dans son Jardin de Botanique proche la porte de Gaillon, pendant l'été, & dans son appartement, ruë Bourg-l'Abbé, pendant l'hyver. A l'égard du 5me & 6me Vol. que nous annonçons, nous observerons seulement que l'Auteur dit, pag. 5me du 5me Vol. qu'il y a plusieurs especes de *Julienne*, & que M. l'Emery ne parle que de la *Julienne* des Jar-

dins ; & pag. 8me il ajoûte que M. l'Emery pere, dans son Ouvrage de la derniere édition, revûë par M. Ant. *Jussieu*, premier Démonstrateur du Jardin du Roi, ne parle que d'une espece d'*Hieracium*, sans désigner laquelle espece il décrit ; & qu'en marquant la proprieté de cette plante, il étoit indispensable d'en marquer aussi les especes, parce qu'il y en a plusieurs qui portent le nom d'*Hieracium*, & qui ont differentes vertus. L'Auteur fait les mêmes observations à l'égard de l'*Hypericon* ; & il termine son Ouvrage par une Histoire abrégée du commencement & du progrès de la Botanique, & des Auteurs dont il parle dans son Livre. Au reste ces deux Volumes, que M. *Fabregou* donne presentement au public, sont remplis de choses nouvelles, utiles & curieuses, & si les 4 1ers Vol. ont été reçus avec applaudissement, on peut esperer avec raison que le 5me & le 6me auront un aussi bon succès.

Le Reverend P. *Avrillon*, Religieux Minime, connu par plusieurs Ouvrages de pieté qu'on a donnés ci-devant au public, en a laissé encore un qu'on vient d'imprimer, qui a pour titre : *Traité de l'Amour de Dieu à l'égard des Hommes & de l'Amour du Prochain.* Chez D. A. *Pierres*, Libraire, ruë S. Jacq. à S. Ambroise. 1740. *in*-12.

Il paroît depuis peu chez André *de la Guette*, Libraire, ruë S. Jacq. à S. Antoine, un Livre intitulé : *De l'Education des Filles, Ouvrage distribué en plusieurs Instructions sur les sujets les plus importans de la Morale. Avec cette Sentence de S. Paul au frontispice : Que tout ce qui est véritable & sincere, tout ce qui est chaste, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint.... soit l'entretien de vos pensées.* Aux Phil. ch. 4. v. 8. 1740. *in*-12. On rendra compte au public de cet Ouvrage dans un des Journaux suivans.

Astronomie Physique, ou *Principes généraux de la nature, appliqués au Méchanisme Astronomique, & comparés aux principes de la Philosophie de M. Newton.* Par M. *de Gamaches*, Chanoine Régulier de Ste Croix de la Bretonnerie, de l'Académie Royale des Sciences. Chez Ch. Ant. *Jombert*, Libraire, ruë S. Jacq. à l'Image Notre-Dame. 1740. *in*-4°. On parlera incessamment de cet Ouvrage dans le Journal.

Voici encore un Ouvrage dont le public a vû paroître avec plaisir la nouvelle Edition que l'Auteur vient de donner, avec des augmentations considerables, il est intitulé : *La Religion prouvée par les faits. Par M. l'Abbé d'*Houteville, *de l'Académie Françoise.* Dédié à Monseigneur le Duc d'Orléans. Nouvelle Edition. Chez Greg. *du Puis*, à la Couronne d'or, près la Fontaine S. Severin. *in*-4°. 3. vol. dont le prix en blanc est de 24 liv. Les soins que l'Auteur s'est donnés pour le conduire au point de perfection où nous le voyons, sont trop importans pour ne pas mériter une place distinguée dans le Journal. C'est à quoi on ne man-

quera pas de satisfaire au plûtôt. 1740.

Fautes à corriger dans le present mois de Mars.

PAg. 136. col. 1. l. 17. incommuniquable, *l.* incommunicable.
P. 138. col. 2. l. 11. & pareux, *l.* & par eux.
P. 139. col. 2. l. dern. l'énontiation, *l.* l'énonciation.
P. 140. col. 2. l. 29. *la restraint*, l. *le.*

TABLE

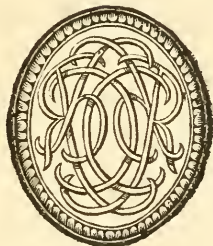
DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DE FEVRIER, 1740.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR L'ANNÉE M. DCC. XL.

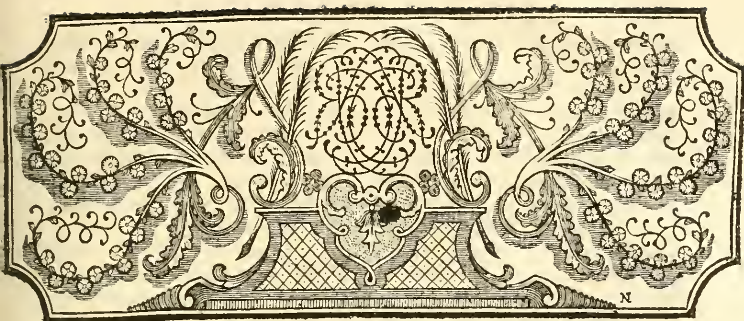
AVRIL.



A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XL.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

AVRIL. M. DCC. XL.

L'OPTIQUE DES COULEURS, FONDE'E SUR LES SIMPLES Observations & tournées sur tout à la pratique de la Peinture & des autres Arts Coloristes. Par le R. P. Castel, Jesuite. 1740. A Paris, chez *Briasson*, ruë S. Jacques, à la Science. vol. *in*-12. pp. 487.

CET Ouvrage a deux parties, dont la premiere consiste en 21 Observations sur les couleurs, & la seconde en quelques Mémoires pour l'Optique-Physique des couleurs, avec des Lettres adressées au Pere Castel & des Réponses à ces mêmes Lettres. Il y a joint des Principes Physico-Mathématiques pour expliquer la réfraction de la lumiere. Nous choisirons ce qui caractérise l'Ouvrage

en employant les idées de l'Auteur.

Le noir & le blanc ont été le premier sujet des méditations du P. Castel, & sans s'arrêter trop long-tems à ce que les Philosophes ont pensé, il conclut que le noir est l'assemblage des couleurs sombres, & le blanc l'assemblage des couleurs vives ; le noir n'étant produit que par le noir, & le blanc n'etant autre chose que la lumiere vive. S'il y avoit, dit-il, un noir parfait un vrai noir, ce seroit les ténébres pures, ainsi nos noirs ne sont que des gris plus ou moins, le blanc même absorbe les parties qui renvoyent la lumiere. Si l'on veut suivre l'analogie des sons dans les couleurs, l'Auteur comparera également le noir & le blanc d'un côté, au silence des sons de l'autre côté, & si l'on est surpris qu'*n montant au blanc on aboutisse à un silence des unes & des autres*, *on cessera de l'être lorsqu'on verra que le trop de vivacité produit le silence des sons comme le trop de lenteur.* Une lumiere trop vive éblouit, ainsi que des sons trop vifs peuvent rendre sourd. Dans une seconde Observation le P. C. s'attache à mettre une distinction précise du coloris & du clair obscur. Ici il est défini par un mélange d'ombre & de lumiere, de noir & de blanc, mais le coloris est toute autre chose, une couleur peut differer d'une autre en coloris & être la même par le clair obscur, ou être differente en clair obscur & la même par le coloris. Par exemple mélant du blanc avec du bleu de prusse on fera des bleux de plus en plus clairs, differens en clair obscur, mais toûjours bleux, & les mêmes pour le coloris ; cette science jusqu'a present sujette aux erreurs de nom a obligé l'Auteur de parler avec beaucoup de précaution, & de donner des noms généraux aux couleurs générales. Ainsi il appellera *fauve* ce qu'on appelle aurore, *nacarat* ce qu'on appelle *orangé*, & bleuatre ce qui est céladon, l'équivoque étant venue, parce qu'il y a des degrez de coloris qui n'ont point de nom propre & que les noms particuliers consacrent trop à un certain degré de clair obscur.

Les Philosophes ont été assez partagés sur la nature générale & l'origine des couleurs. Notre Auteur les dérive du noir, & voici ses raisons : qu'on mette, dit-il, un fer au feu, d'une espece de noir qui y paroît d'abord, il devient bleu, violet, rouge, jaune, & enfin blanc, qui est son dernier degré, apres lequel il n'y a plus de nouvelles couleurs, a moins que le feu venant a se ralentir il ne retombe du blanc au jaune, du jaune au rouge, au violet, au bleu, au noir. Parmi les differentes nuances, il faut en distinguer trois, bleu, rouge & jaune, entre les deux extrêmes noir & blanc.

On commence ici à faire sentir qu'il faut reconnoître deux sortes de noirs, le noir noir, qui est produit par le mélange de la noix de galle & par la couperose, & le

noir couleur qui est un noir illuminé de diverses couleurs dont la base paroît être un bleu noirâtre. Le P. Castel admet le bleu pour la couleur mere & primitive & la base de toutes les couleurs, il fait remarquer que le bleu est de toutes les couleurs la plus noire soit à l'huile, soit à la détrempe, soit en peinture, car le rouge brun est clair auprès du bleu de Prusse; de même on ne peut faire passer le violet pour plus brun que le bleu. Si l'on objectoit que le violet sert de base au bleu, dans le le prisme, & qu'il est plus foncé, plus réfrangible, on répondroit que quelque foncé que puisse être un violet on peut faire un bleu plus foncé, au lieu que le bleu le plus foncé n'a point de violet plus foncé possible au-dessous de lui, non plus que de rouge ni de jaune; il faut appliquer ce même raisonnement aux autres couleurs, le verd étant composé de bleu & de jaune ne peut être plus foncé que le bleu, puisque tout son foncé lui vient du bleu & que le jaune l'éclaircit.

L'Auteur, dans la cinquiéme Observation, propose ses idées sur la génération harmonique des couleurs. Tout le monde connoît les *huit* sons qui composent la gamme de la Musique, il y en a trois que les Musiciens qualifient de sons essentiels. Le premier est *ut*, appellé basse, parce qu'il donne le ton aux autres; le second est *mi*, appellé tierce ou médiante, parce qu'il est au milieu des deux autres; *ut* & *sol*, qu'on nomme la quinte ou dominante, parce qu'elle a quelque chose de retantissant.

De ces trois sons dérivent les autres, dont *ut* est la base, puisque la corde qui sonne *ut* renferme la tierce, & la quinte, ou plûtôt la dix-septiéme, ou double octave du premier *mi*, & la douziéme, ou l'octave de la quinte, l'harmonie part donc du grave & du bas, & va en montant a l'aigu, comme dans le fer chaud le coloris sort du noir en s'élevant toûjours au clair. Le bleu foncé est la corde *ut* qui fait retentir la dominante *sol*, qui sera le rouge, couleur dominante dans la nature, le jaune étant de sa nature d'un degré encore plus clair que le rouge sera la médiante *mi*; c'est ici le fondement de ces trois couleurs primitives que le P. Castel établit comme un principe fondé dans la nature.

Il n'est pas si aisé de voir comment tous les sons dérivent des trois, *ut mi*, *sol*. mais il est fort aisé de dériver toutes les couleurs des trois, bleu, jaune, & rouge, il suffira de les mêler, & il n'y aura pas de couleur qu'on ne fasse résulter de ces mélanges. Le bleu avec le jaune fera les verds, le jaune avec le rouge fera les orangés, le rouge avec le bleu fera tous les violets. Toutes les couleurs peuvent se rapporter à celles-là comme les principales & les plus ou moins rouges, les plus ou moins jaunes, *&c.* seront des demi-teintes & des quarts de tein-

te, comme des demi-tons & des quarts de ton; il n'y a de belles & de vrayes couleurs que les simples ou celles qui résultent du mélange de deux simples; dès qu'on y mêle une troisiéme couleur elle détruit absolument le coloris des deux autres. Ce mélange des trois premieres couleurs, bleu, jaune, rouge, forme le blanc. Mais ce n'est rien faire, dit le P. Castel, d'avoir ramené toutes les couleurs à trois noms. Comment fera-t-on une couleur de vermillon sans un vrai vermillon, & avec quel jaune fera-t-on la propre couleur de l'orpin si ce n'est avec l'orpin. De plus il y a divers bleux, divers rouges, ils ne sont pas du même ton ou du même degré de coloris; il faut donc une couleur ou un ton fixe, or le beau bleu du ciel est le vrai bleu auquel nous rapportons tous nos jugemens à cet égard. La nature ne nous donnant rien de parfait, tous nos bleux seront des à peu-près; pareillement le feu donnera le vrai ton au rouge, c'est pourquoi les Peintres traitent de rouge la couleur du feu & le stile de grain ou l'ocre paroît le vrai jaune lorsqu'il est bien fait.

Si l'on veut suivre les mélanges divers qu'on peut faire de ces trois couleurs on verra qu'en prenant du bleu & du jaune, moitié de chacun, & les mêlant il resultera un verd, vrai verd, prenant du bleu & du verd par moitié, leur mélange donnera un bleu verdâtre qu'on nomme celadon dans le clair, & verd canard dans le foncé, prenant moitié verd & moitié jaune, leur mélange donnera un jaune verdâtre qu'on peut appeller olive; l'aurore est composée a peu-près de deux parties, de jaune sur une de rouge, & l'orangé de deux, de rouge sur une de jaune. Voila donc huit nuances formées de trois couleurs, sçavoir, le bleu, le céladon, le verd, l'olive, le jaune, l'aurore, l'orangé, & le rouge.

Mais il y a plusieurs autres nuances, ou degrez de coloris; car entre le rouge & le bleu on peut interposer plusieurs nuances intermédiaires, de même entre les autres ce qui résultera du plus au moindre mélange des parties de l'un avec l'autre, & l'on trouvera, en passant par des nuances insensibles, bleu, céladon, verd, olive, jaune, fauve, nacarat, rouge, cramoisi, violet, agathe, bleu-violant & bleu. Il y a deux manieres de mêler les couleurs premieres, en doses égales ou en doses inégales; ce mélange en dose égale est unique, & ne peut former qu'une nuance, si les doses sont inégales il se formera une fausse couleur qui ne peut trouver place parmi les douze couleurs précedentes, elles sont nommées couleurs sales, ce sont les plus ordinaires dans la nature.

On voit ici que ces couleurs sont tellement usuelles que les Peintres n'employent guéres que des couleurs mêlées de presque toutes sortes de couleurs, car la plûpart des

couleurs ſimples ſont mal aſſurées & ſujettes à tourner. Une couleur bien aſſurée, aſſure celle avec laquelle elle eſt mêlée, on peut appliquer la même idée aux fleurs qui ſont dans la nature, aux cordes, dont on aſſure le ton, qu'on rend plus harmonieuſes par l'accompagnement de quelques autres cordes.

Dans l'onziéme Obſervation le P. Caſtel établit l'analogie des couleurs avec les tons de la Muſique, il appelle cercle des ſons la gamme ordinaire, laquelle contient douze ſons poſſibles, car quoiqu'on monte ces octaves plus haut ou plus bas on roule toûjours dans le même cercle ou dans la même révolution des douze demi-tons. On a vû pareillement qu'y ayant trois couleurs eſſentielles comme trois ſons eſſentiels, il réſulte de ces trois couleurs primitives douze couleurs ou douze degrez de coloris, formant le cercle des couleurs. *La circularité des couleurs eſt fort ſenſible & l'ordre des nuances n'eſt pas arbitraire plus que celui des ſons.* Comme l'*ut* ne peut mener qu'à *re* en deſſus, ou à *ſi* en deſſous. Le bleu ne peut mener qu'au verd en deſſus ou au violet en deſſous; chaque couleur mene à celle dont elle eſt le germe, quoiqu'on puiſſe renverſer l'ordre, comme de ſauter du violet à l'orangé, de l'orangé au verd, du verd au cramoiſi, ainſi qu'on paſſe de l'*ut* à *ſol*, de *ſol* à *mi*, de *mi* à *la*, & comme on peut commencer dans la Muſique par quel ton l'on voudra, ſoit *re*, ſoit *ut*, &c. on achevera le cercle des ſons en finiſſant par *re*, *mi*, &c. de même de quelque couleur qu'on parte on peut y revenir comme ſi l'on vouloit nuancer du rouge, on mettra rouge, cramoiſi, violet, agathe, violant-bleu, céladon verd, olive jaune aurore, orangé & rouge.

Si l'on veut pouſſer au-delà des demi teintes ou demi nuances, la régle ſe tirera des mêmes principes; qu'on mêle du bleu avec du céladon l'on aura le quart de nuances entre ces deux couleurs, on pouſſeroit la choſe juſqu'au demi quart de teinte, en mêlant le bleu avec le demi céladon, le céladon avec le demi verd, & le demi verd avec le verd. L'Auteur, ſur cette régle, a compoſé un ruban de ſept à huit pieds de longueur, qui étoit un cercle de couleurs, nuancé non ſeulement par les demis & les quarts de teintes, mais par les centiémes de teintes, les deux bouts étoient violets, l'entre deux de toutes couleurs. On y en avoit fait entrer mille, l'on auroit pouſſé cette diviſion beaucoup plus loin; quand on voyoit ce ruban rouler ſur une carte on s'imaginoit voir toûjours la même couleur, cependant après pluſieurs tours l'œil étoit tranſpoſé ſur des nuances bien differentes; l'Auteur enſeigne la méthode qu'il a ſuivie pour y arriver, & donne une Table en conſéquence pour cette compoſition. Le P. C. tourne ſes obſervations ſpéculatives à la pratique. Il en fait une application à

la teinture avec des vûes qu'il propose pour la perfectionner.

Selon l'aveu de l'Auteur, il ne lui a pas été aussi aisé de constituer les degrez du clair obscur que de constituer ceux du coloris; les couleurs, quoique par leur mélange elles se rapprochent, ont néanmoins un caractere distinctif. Mais le clair-obscur n'est bien décidé que dans ses extrémitez noir & blanc, ou tout au plus dans son milieu qui est le gris résultant d'ombre & de lumiere, le noir est la base du clair obscur, de ce noir sort le blanc par voye de développement; enfin du noir & du blanc réunis sort le gris par voye de mélange: ce sont-là les trois degrez les plus marqués du clair obscur, tout ce qui sera au-dessous de ce gris moïen est gris noir, tout ce qui est au-dessus est gris-blanc, ce qui constitue cinq degrez de clair obscur, noir, gris-noir, gris, gris-blanc, blanc, & si l'on combine toutes ces especes, cela en donne quatre nouvelles, ce qui fait neuf en tout: toutes ces especes sont sensibles, mais l'œil ne peut les distinguer si l'on va plus loin, néanmoins par l'analogie du coloris & par celle du son l'Auteur détermine cette subdivision jusqu'à douze: en voici la liste.

Noir, noir noir gris, noir noir gris-noir, gris-noir, gris noir, gris-gris, gris-noir, gris-gris gris blanc-gris, gris-gris blanc, gris blanc, gris-blanc, blanc blanc gris blanc-blanc, & blanc pur.

Comme l'on a employé le coloris aux arts, on peut pareillement faire une application de la théorie du clair obscur à la peinture, à la teinture, & aux Manufactures, c'est-à-dire, qu'on peut nuancer en differens degrez de clair-obscur dont la diminution échappe aux yeux les plus fins. Le P. C. marche pour ceci par les mêmes voyes qu'il a déja indiquées & dont il fait un grand détail; il conjecture même que des étoffes comme des rideaux, des canapés, des habits mêmes feroient un coup d'œil charmant.

On voit donc par tout ceci qu'on peut réunir le coloris & le clair-obscur; le coloris a été fixé d'après la nature à douze degrez, le clair-obscur a douze ou treize degrez: mais il n'y a pas de degré de coloris qu'on ne puisse faire monter ou descendre à un tel degré de clair-obscur, ni de degré de clair-obscur qu'on ne puisse affecter de tel degré de coloris. L'Auteur a donc cherché le clair-obscur de chaque couleur, du bleu, du céladon, du verd, *&c.* ce qui l'a mené insensiblement à resoudre un problême qu'il avoüe avoir picqué sa curiosité plus que toutes les solutions des autres questions Physico-Mathématiques & Géométriques, c'est de déterminer le nombre possible des couleurs que la nature a produit, & il a trouvé que toutes ces couleurs qui different par le coloris & par le clair-obscur ne sont qu'au nombre de cent quarante-cinq ou cent quarante-six tout au plus. La démonstration

ſtration eſt courte ; douze fois douze ſont 144 , or il y a douze degrez de coloris comme douze degrez de clair-obſcur , le nombre des couleurs n'eſt donc pas innombrable , quoique cela paroiſſe au commun des perſonnes. On peut confirmer cette reſolution par le moyen de l'orgue (car l'analogie des ſons & des couleurs doit toûjours marcher côte à côte & s'entr'aider) , l'orgue peut monter juſqu'à douze octaves , ce qui donne le nombre de ſons poſſibles depuis le plus grave juſqu'au plus aigu , il comprend 144 tuyaux & autant de ſons & même 145 , en comptant le dernier qui commenceroit la treiziéme octave.

Après une telle analogie du nombre des ſons avec celui des couleurs poſſibles , l'Auteur a voulu former le plan d'un cabinet univerſel de coloris & de clair-obſcur, & voici comme il s'y prend. Il faut former douze bandes en clair-obſcur de tous les degrez de coloris de bleu , de céladon, de verd , *&c.* on met toutes ces cartes de ſuite par ordre de coloris & de clair-obſcur de la maniere ſuivante : on prend la carte du bleu le plus foncé , on la détache de ſa bande pour la coller ſur la grande bande, où l'on veut les tranſporter toutes; il faut prendre enſuite le céladon le plus foncé , & le détacher de ſa bande pour le coller ſur la grande à côté du bleu , on colle de même le verd le plus foncé à côté du céladon , l'olive foncé à côté du verd , le jaune foncé à côté de l'olive , & tout de ſuite le fauve , le nacarat , le rouge , le cramoiſi, le violet , l'agathe , le violant le plus foncé , & l'on aura un premier degré de coloris , ce qu'il faut recommencer pour les ſecondes cartes, & cela donnera une ſeconde octave , ainſi dans le même ordre pour le reſte , comme l'Auteur l'explique fort au long : par ce moyen on obtient cette ſuite de degrez de coloris & de clair-obſcur , il ne s'agira plus que d'accorder le clavecin par octaves, par quintes , par tierces , par tons , & demi-tons , les principes de l'accord & de temperamment ſeront les mêmes que dans le clavecin muſical , ce que l'Auteur ajoûte devoir former quelque choſe de ſçavant & de fort agréable à l'eſprit. Le P. C. avertit » qu'après avoir » ſatisfait ſon amour naturel pour » le vrai il ne pourra ſe diſpenſer de » donner à cette chromatique une » ſeconde partie philoſophique où » il ſe livrera à la conjecture & à » l'hypothéſe ſur les pas de Deſ- » cartes & de Newton.

Nous n'entretiendrons point nos Lecteurs de la ſeconde partie , ce ſont differentes pieces tirées des Mémoires de Trevoux , où le P. Caſtel attaque les experiences d'optique du célébre M. Newton, nous dirons ſeulement que M. Newton ayant trouvé ſept raïons primitifs qui ſortent réfractés du priſme , le P. Caſtel n'en compte que quatre , il faut lire ces experiences & ce détail dans l'Auteur même.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE, OU HISTOIRE DE LA Litterature Françoise. Par M. l'Abbé Goujet, *Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital.* 1740. A Paris, chez Pierre-Jean *Mariette*, & Louis-Hyppolite *Guerin*, ruë S. Jacques: *in*-12. Tom. II. pag. 539.

L'Accueil favorable que le public a fait à cet Ouvrage, semble justifier l'idée avantageuse que nous nous en étions formée, & nous presse d'en achever l'Extrait. Ainsi après avoir parlé dans celui du mois de Fevrier dernier de la premiere partie de cette Bibliothéque, où il est question des *Traitez sur la Langue Françoise.* Nous allons rendre compte de la 2me & 3me Partie, dans lesquelles on s'attache à faire connoître les Livres qui traitent *de la Rhétorique*, ou *de l'Art de l'Eloquence.*

Comme il ne suffit pas de sçavoir parler correctement, exactement & avec pureté, & qu'il faut être encore en état de donner au discours de la force & de l'ornement, ce qu'on appelle éloquence, l'ordre naturel demandoit que M. l'Abbé Goujet passât des Livres qui nous donnent les préceptes de notre Langue à ceux dans lesquels on peut puiser l'art de l'éloquence. Il fait sentir la beauté & l'utilité de cet art, qu'on ne peut, selon lui, bien apprendre qu'à force de lire & de méditer les Ouvrages qu'Aristote, Ciceron, & Quintilien nous ont laissés sur cette matiere; il convient qu'on perd beaucoup à ne pas les lire dans leur Langue originale, mais il fait voir en même tems, qu'il reste à ceux qui ne sont pas en état de le faire, la ressource que leur offrent les Traductions Françoises qu'on a faites des Ecrits des anciens sur la Rhétorique.

Il commence donc par les differentes Traductions qu'on a publiées de la Rhétorique d'Aristote, des Traitez de Ciceron qui se rapportent au même sujet & de celui de Quintilien qui est intitulé: *de l'institution de l'Orateur.* Non seulement Monsieur l'Abbé Goujet apprécie le mérite de chacune de ces Traductions, mais il nous donne encore une courte analyse des Ouvrages mêmes, & rapporte les differens jugemens que les meilleurs Critiques en ont portés.

Il observe qu'on auroit obligé ceux qui, sans posseder les Langues sçavantes, ont néanmoins du goût pour l'éloquence, si on eut traduit avec le même soin ce qui nous reste de Denis d'Halicarnasse sur ce sujet. » Ces Ecrits n'ayant » point, *dit-il*, été mis en notre » Langue, on peut recourir aux » Analyses que M. Gibert en a » données. Elles suffisent, *conti-* » *nue-t-il*, pour nous donner une » idée de la doctrine & des senti- » mens de Denis, qui y paroît un » Critique exact, mais trop auste- » re, donnant à l'éloquence des » loix si pleines de sévérité, met-

» tant cet art tellement à l'étroit, » qu'il ſemble en ôter preſque tou» te la réalité, & le reduire à la » ſimple idée ſans eſperance d'être » pratiqué.

Comme on n'a point auſſi traduit en François ce qui nous reſte d'Hermogéne, d'Ariſtide, d'Apthone, d'Ulpien & de pluſieurs autres anciens Rhéteurs, dont notre Auteur eſtime qu'il eſt bon de connoître la doctrine, il renvoye encore ceux qui deſireront s'en inſtruire au premier Tome des Jugemens des Sçavans par M. Gibert.

Il n'y a rien ou preſque rien à négliger, ſelon notre Auteur, dans les Ecrits qu'il a indiqués dans ce Chapitre, mais il avoüe qu'il n'en eſt pas de même de ceux dont il parle dans le Chapitre 2me, où il s'agit *des Rhétoriques faites par les Modernes*. Il avertit que s'il n'eſt pas inutile de les connoître pour être au fait de leurs travaux en ce genre, il ne ſeroit pas convenable de les lire tous, mais qu'il faut ſeulement s'attacher aux meilleurs. Cependant pour ſuivre ſon plan, il nous donne la notice des uns & des autres, & met en tête le Traité de Pierre Fabri, ou le Fevre natif de Roüen, Curé de Méray, imprimé en 1521. ſous le titre de *grand & vrai Art de pleine Rhétorique*. Ouvrage qui, quoiqu'il ait été réimprimé à Paris en 1539. eſt, ſelon Monſieur l'Abbé Goujet, fort mal écrit & ſouvent auſſi bizarre dans ſes principes, que peu juſte dans ſes définitions. C'eſt peut-être par cette raiſon, ajoûte-t-il, que M. Gibert a négligé d'en parler dans ſes *Jugemens des Sçavans ſur les Rhéteurs*. Mais il remarque en même tems, & il en donne dans la ſuite plus d'une preuve, qu'il eſt arrivé quelquefois à M. Gibert de faire mention de certains Ouvrages qui avoient eu peu de reputation lors même qu'ils avoient paru, tandis qu'il en a omis pluſieurs autres, qui méritent à juſte titre de paſſer à la poſterité.

Il n'oublie pas la Rhétorique que cet ancien Profeſſeur donna en 1730.

Les Régles & les principes qu'il y établit, il les avoit déja défendus dans pluſieurs Ecrits contre le P. Lamy Bénédictin, & contre M. Pourchot. M. l'Abbé Goujet ſe contente d'indiquer ces differens Ecrits, parce qu'il trouve avec raiſon qu'ils peuvent amuſer quelques momens, mais ſans beaucoup inſtruire.

Des Rhétoriques faites par les modernes, M. l'Abbé Goujet vient dans le 3me Chapitre aux *Ecrits François ſur l'Eloquence en général*. Il reconnoit que même depuis le renouvellement des Belles-Lettres l'éloquence a été long-tems dans un état déplorable, ſoit parmi les Orateurs de la Chaire, ſoit parmi ceux du Barreau, quoique les premiers, ſelon le célébre M. du Vair, Garde des Sceaux de France, ayent de plus grands avantages pour devenir éloquens que les ſeconds. C'eſt ce qu'il ſoûtient dans ſon *Traité de l'Elo-*

quence Françoise, & des raisons pourquoi elle est demeurée si basse. Ce Traité qui a été imprimé en 1624. est le premier dont notre Auteur fasse ici mention. Il sert comme de Préface à la Traduction que M. du Vair a donnée des deux fameuses Harangues d'Eschines & de Démosthénes, ausquelles il a joint celle de Ciceron pour Milon. On y trouve des Régles & des Préceptes dignes de la grande reputation de ce sçavant Magistrat. M. l'Abbé Goujet parle aussi avec éloge du Livre intitulé : *considerations sur l'Eloquence Françoise*, publiées en 1648. par M. la Motthe le Vayer. Cet Auteur y prétend que les Orateurs de son tems, quoique fort inférieurs aux anciens pour la force & pour la beauté du stile, les avoient égalé pour le nombre & l'harmonie des périodes.

Il faut voir dans l'Ouvrage même les jugemens, que M. l'Abbé Goujet fondé sans doute sur la maxime, qui veut, que *chacun en soit cru dans son Art*, porte presque toûjours d'après M. Gibert sur le Livre du P. Rapin qui a pour titre, *Réfléxions sur l'usage de l'Eloquence de ce tems en général*, sur celui *de la maniere de bien penser dans les Ouvrages d'esprit*, par le P. Bouhours, sur les Ecrits qui ont été composés à l'occasion de cet Ouvrage ; sur celui des *agrémens du langage reduits à leurs principes*, par M. de Gamaches Chanoine de Ste Croix de la Bretonnerie, & enfin sur *les Dialogues de l'Eloquence*, Ouvrage posthume de M. de Fenelon Archevêque de Cambray.

M. l'Abbé Goujet ne trouve à la vérité rien de neuf dans ce que M. Rollin a écrit sur l'éloquence dans le second Tome de *la maniere d'enseigner & d'etudier les Belles-Lettres*. Mais il reconnoît que tout y est exprimé avec une élégance, une netteté, & pour l'ordinaire une précision qui charment le lecteur. Il ne veut pas cependant qu'on se croye toûjours obligé à suivre ses préceptes. On doit se souvenir que les Maîtres mêmes, qui comme M. Rollin, méritent ce nom à si juste titre, ne sont point infaillibles, & que les erreurs des Grands Hommes n'en sont pas moins des erreurs. Or si l'on en croit M. Gibert, autre Rhéteur, dit-il, dont l'habileté n'est ignorée de personne, ces erreurs ne sont pas en petit nombre, dans ce que M. Rollin a écrit sur l'éloquence ; c'est ce que le seul amour de la vérité plus fort que toute autre considération humaine, ainsi que M. Gibert l'assure lui-même, l'a obligé de montrer dans des observations qu'il a adressées à M. Rollin même, & qu'il a cru devoir rendre publiques en 1727.

Cependant M. l'Abbé Goujet pense, qu'en les lisant avec attention, on trouvera peut-être que ces deux Auteurs ne sont pas aussi éloignés de sentimens, qu'on pourroit le croire d'abord. Il touche même plusieurs points sur lesquels il lui semble qu'il seroit facile de les concilier. Il juge cependant que M. Gibert a raison de repro-

cher à M. Rollin de conseiller comme de bons Ouvrages, les Dialogues sur l'éloquence attribués à feu M. de Fenelon, les réfléxions du P. Rapin sur le même sujet, & la maniere de bien penser du P. Bouhours, sans avertir des erreurs & des faux raisonnemens qui sont échappés à ces Auteurs, de citer aussi trop fréquemment Senéque, qui n'est point assurément, dit M. Gibert, un modéle à suivre. Nous laissons au Lecteur à juger si M. Rollin a ignoré cette vérité & s'il l'a laissé ignorer aux autres.

Quoiqu'il y eut un grand nombre de bonnes observations dans cette critique, M. Rollin, continue notre Auteur, qui crut n'y voir presque que des raisonnemens peu solides, ou des Critiques qui n'avoient pour objet que quelques méprises sur des sujets même peu interessans pour le public, d'ailleurs occupé à des travaux, qu'il jugeoit plus importans, & dont les fruits nous sont en effet si utiles, se contenta de répondre au Volume de M. Gibert, qui contenoit 476 pages par une Lettre qui n'en a que vingt. Mais c'est en vain que M. Gibert y a repliqué, M. Rollin, persuadé qu'il devoit laisser au public le soin de faire l'apologie d'un Ouvrage qu'il avoit si bien reçu, est demeuré dans le silence, & par-là du moins a trouvé le moyen d'y reduire son adversaire.

Il s'agit dans le Chapitre quatriéme *des Ecrits faits sur l'Eloquence du Barreau.* Peu d'Auteurs ont traité ce sujet en particulier, mais M. l'Abbé Goujet assure, que dans ce peu d'Auteurs, on ne laisse pas de trouver de bons préceptes qu'on ne doit point négliger. Il met dans ce nombre Gabriel Gueret, célébre Avocat au Parlement de Paris. Nous observerons en passant que dans son Livre qui est intitulé : *Réfléxions sur l'Eloquence de la Chaire & du Barreau*, Gueret soûtient fortement que l'Avocat ne doit point employer le pathétique, qu'il prétend être le distinctif des Sophistes, & il entreprend de prouver que selon Aristote, l'art d'exciter les passions doit être banni des plaidoyers, que de s'en servir, c'est chercher à corrompre le Juge, & fausser, pour ainsi dire, la régle, enfin que l'Aréopage l'avoit proscrit. Notre Auteur prend le parti du pathétique, & montre qu'il n'en faut condamner que le mauvais usage.

Les Ecrits sur l'Eloquence de la Chaire, qui remplissent le 15me Chapitre, sont en bien plus grand nombre, & par l'analyse exacte qu'en fait M. l'Abbé Gouget sont très-propres, joints ensemble, à former ceux qui se destinent aux travaux de la Chaire ; ce Chapitre peut même être regardé comme un corps complet de tout ce qu'on a dit de mieux jusqu'ici sur ce genre d'éloquence.

Il y faudra joindre ce qu'il ajoûte dans le Chapitre 6me *des Ecrits qui ont été faits sur l'action de l'Orateur, c'est-à-dire, la pronon-*

ciation & le geste.

M. l'Abbé Goujet ayant épuisé dans cette seconde Partie ce qui regarde les Auteurs anciens & modernes qui ont donné des préceptes d'éloquence, traite dans la 3me & derniere de ceux qui ont mis ces préceptes en pratique, ou autrement des Orateurs. Dans le premier Chapitre qui roule sur *les Traductions Françoises des Ecrits des anciens Orateurs*, il commence par celles que nous avons d'Isocrate, dont Quintilien disoit, qu'il étoit plus propre à former un jeune Athléte, qu'à combattre lui-même. De vingt & un Discours, qui nous restent de cet Orateur, on n'en a traduit que quelques-uns, encore au jugement de notre Auteur, l'ont-ils été assez mal, si l'on en excepte le Discours à Démonique, dont la Traduction est dûë aux soins de M. l'Abbé Régnier Desmarais. On s'est, dit-il, plus attaché à nous faire connoître Démosthéne, & avec d'autant plus de raison qu'il est le Prince des Orateurs Grecs. Parmi les differentes Traductions qu'on en connoît, il insiste particulierement sur celles de M. de Toureil & de M. l'Abbé d'Olivet, & s'étend sur ce qu'on a dit pour & contre ces deux célébres Traducteurs. Avant eux, comme nous l'avons insinué, Démosthéne en avoit eu un aussi distingué par sa science que par la dignité de la place qu'il occupoit. C'étoit M. du Vair qui a publié la Harangue sur la Couronne, avec celle d'Eschines sur le même sujet. J'admire, dit M. de Toureil, qu'un Magistrat de ce rang ait pû & voulu l'entreprendre. Mais il n'est pas possible de dissimuler, qu'assez souvent, pour ne rien dire de pis, elle se ressent du peu de loisir que lui laissoient ses importantes occupations.

Selon M. l'Abbé Goujet, Ciceron n'a pas été aussi heureux en Traducteurs que Démosthénes, au moins, dit-il, pour le plus grand nombre de ses Harangues; il ne laisse pas cependant de rendre justice aux Traductions que M. l'Abbé d'Olivet a données des Catilinaires, & il les préfere avec raison à toutes celles qui ont paru jusqu'à present. Nous suprimons, pour abréger, ce qu'il dit des Traductions qu'on a faites des controverses de Senéque, du Panégyrique de Trajan par Pline & de quelques Harangues tirées de l'Histoire de Tite-Live, & nous passons au Chapitre second où notre Auteur se propose de nous faire connoître les Orateurs de la Chaire anciens & modernes. Comme la plûpart des Homélies des SS. PP. sont extrêmement connuës par les differentes Traductions qu'on en a données, il ne croit pas devoir s'y arrêter, mais il demande seulement qu'il lui soit permis de remarquer en passant, que quoique les Orateurs Profanes soient en possession d'être regardés comme les modéles de l'éloquence, ce ne seroit pas rendre justice aux Peres tels que S. Chrisostome, S. Basile, & S. Gregoire de Naziance, de

ne les regarder comme de grands Hommes, que parce qu'ils étoient de grands Saints.

Il ne peut s'empêcher néanmoins de rendre compte des Traductions de certains Ouvrages des Peres, où l'éloquence du stile se fait autant admirer que la solidité des choses. Et ce qu'il en dit mérite d'être lû. Il en est de même de la peinture qu'il nous fait du mauvais goût qui regnoit parmi les Prédicateurs qui, dans le 15me & 16me siécle ont paru en France. Ces mêmes pieces qui étoient pour lors entenduës avec admiration, & ce qu'il y a de plus étonnant avec édification, nous paroissent aujourd'hui réellement, & sont aussi méprisables que ridicules. Dans les Discours de Menot, d'Olivier Maillard, de Meyssier, & semblables, on ne voit rien de l'Orateur & sur-tout de l'Orateur Chrétien.

Mais sans remonter si haut, il prétend qu'on ne trouve guéres plus de goût, de choix dans les expressions, de méthode & de solidité dans la plûpart des Prédicateurs qui ont fleuri dans le commencement du 17me siécle. Il met de ce nombre André Valladier, Abbé de S. Arnoul de Metz, M. le Camus Evêque du Bellay, & plusieurs autres, dont l'énumération, dit-il, seroit d'autant plus inutile, qu'on ne les lit plus, & que l'on a raison de ne point les lire. Il en excepte cependant Saint François de Sales, & il convient qu'il a commencé à s'élever au-dessus des défauts de son siécle, & à traiter les véritez de la Religion avec la dignité & la gravité qui leur convenoient.

Cependant la Chaire ne fut entierement purgée de tout ce qui la déshonoroit souvent autant qu'il la prophanoit, que par les exemples que donnerent le Pere de Lingendes Jesuite, le Pere Senaut qui depuis fut Général de l'Oratoire, & le Pere d'Audifret Général de la Congregation de la Doctrine Chrétienne. Ils apprirent aux Prédicateurs à donner un ordre régulier à leurs discours, & à substituer la doctrine de l'Evangile & des Peres à des traits d'érudition prophane, presque toûjours aussi ennuyeux que mal placés. En un mot on leur est redevable du bon goût qu'on a vû regner depuis dans les Sermons des PP. Giroust, Cheminais, de la Ruë, & Bourdaloüe, des Peres Hubert, de la Roche & Massillon de l'Oratoire, & des Abbez Fléchier, Bossuet, Anselme & quelques autres que notre Auteur nomme encore, sans pretendre néanmoins qu'il n'y ait point d'autres modéles de l'éloquence de la Chaire, que ceux dont il a fait mention; mais son dessein n'est point, dit-il, de faire le dénombrement de tous ceux dont on a imprimé les Sermons, ni moins encore de juger de ceux que nous entendons aujourd'hui avec satisfaction. Il n'oublie pas ici les principaux de ceux qui se sont distingués par leur talent à composer des Panégyriques ou des Oraisons Funébres, & il fait sentir en quoi

consistoit principalement le genre d'éloquence qui dominoit dans chacun de ces Orateurs.

L'éloquence du Barreau a eu le même sort que l'éloquence de la Chaire, comme notre Auteur le montre dans le 3me Chapitre. Guillaume du Vair, dans son Traité de l'Eloquence Françoise, demandoit quelles étoient les causes qui avoient retardé jusqu'alors les progrès de notre éloquence; & cette demande, dit M. l'Abbé Goujet, étoit alors raisonnable. Il montre par quels degrez elle s'est insensiblement élevée à ce point de perfection, où nous la voyons aujourd'hui. Ce ne fut guéres cependant que depuis le milieu du dernier siécle, que la Magistrature & le Barreau produisirent de célébres Orateurs. Malheureusement peu d'entr'eux ont donné leurs Discours au public. » Si nous avions, *dit notre* » *Auteur*, ceux que les premiers » Magistrats, & les Gens du Roi » prononcent chaque année à la » rentrée des Cours, nous aurions » de parfaits modéles d'une élo- » quence noble, grave, judicieu- » se, capable de maintenir le bon » goût, & de servir de rempart » contre cette éloquence éblouis- » sante, fardée, pleine de pointes » & de jeux d'esprit, que quelques » Ecrivains tâchent d'introduire » parmi nous, & qui n'a déja trouvé que trop d'imitateurs.

Pour ce qui regarde les Avocats, il regrette encore que nous n'ayons presque rien de Pucelle, de Fourcroy, de Nivelle & de plusieurs autres qui se sont fait un nom très-célébre dans cette profession. Ainsi il se trouve presque obligé de se borner aux Discours d'Antoine Arnauld, d'Antoine le Maître, d'Olivier Patru, de Gautier, de Gillet, & de Mathieu Terrasson. Il montre particulierement en quoi chacun de ces Orateurs ont excellé, & conseille aux jeunes gens qui veulent se former à l'éloquence du Barreau d'écouter avec attention les plaidoyers des illustres Avocats qui font aujourd'hui tant d'honneur à la Nation, les Chevalier, les Cochin, les le Normant, les Quillet de Blaru, avec quelques autres, & de lire avec soin celles de leurs pieces imprimées qui ont un objet interessant.

Enfin M. l'Abbé Goujet dans le 13me Chapitre de cette derniere partie a cru devoir parler *des Ouvrages Académiques par rapport à l'Eloquence*; quoiqu'ils soient éloignés du stile ordinaire de la Chaire & du Barreau, il est persuadé qu'ils peuvent être d'un grand secours à l'Orateur, reveiller en lui le goût des bonnes choses, & lui rendre l'esprit plus fécond & plus orné. Cette matiere l'engage naturellement à parler de l'origine des diverses Académies qui ont été établies à Paris, & dans quelques Villes du Royaume pour perfectionner l'éloquence; il entre là-dessus dans un détail curieux, qui est suivi à l'ordinaire d'un jugement critique sur les differentes pieces d'éloquence, qui sont sorties de ces sçavantes assemblées.

Pour

Pour ne rien laisser à desirer au Lecteur de tout ce qui peut le mettre au fait de la Litterature Françoise. M. l'Abbé Goujet a placé à la fin de ce second Tome un Catalogue des Livres François qui ont été composés sur la Langue & sur l'Eloquence Françoise, & il les a rangés suivant l'ordre des matieres qu'il a traitées dans ces deux Volumes. Nous ne doutons pas que le public n'apprenne avec plaisir qu'on imprime actuellement la suite de cet Ouvrage, où l'Auteur traite *des Ecrits Didactiques sur la Poësie, des Traductions Françoises des anciens Poëtes, & de nos Poëtes François.*

GENEALOGIA DIPLOMATICA AUGUSTÆ GENTIS Habsburgicæ, quâ continentur vera Gentis hujus exordia, Antiquitates, propagationes, possessiones & prærogativæ, Chartis ac Diplomatibus, nº CMLIV. maximâ parte hactenus ineditis, asserta; adjectis sigillis, aliisque Monumentis æri incisis, Mappâ item Geographicâ, & Indicibus locupletissimis. Hæc verò res non modò Habsburgicas universè corroborant, sed aliis etiam pluribus illustrissimis Germaniæ nostræ Familiis, & patriæ medii ævi Historiæ lucem fœnerantur. Operâ & studio R. P. Marquardi Herrgott, Ordinis S^{ti} Benedicti, Congregationis S^{ti} Blasii in Nigrâ Sylvâ Capitularis & Magni Cellerarii, nec-non Sacræ Cæsareæ Regiæque Catholicæ Majestatis Consiliarii, & Historiographi, Ordinumque anterioris Austriæ per Brisgoviam apud Aulam Cæsaream Deputati. Tom. I. *in fol* Viennæ Austriæ, ex Typographiâ Leopoldi Joannis Kaliwoda. M. DCC. XXXVII.

C'est-à-dire: *Généalogie Diplomatique de la Maison d'Habsbourg, par le R. P. Marquard Herrgott, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Blaise dans la Forêt-Noire, Conseiller & Historiographe de l'Empereur.* A Vienne en Autriche, chez Léopold - Jean Kaliwoda. 1737. *in-fol.* 2. Tom. en 3. vol. Tom.I. en un vol. pag. 337. outre l'Epître Dédicatoire, l'Avis au Lecteur, les Prolégomènes, les Cartes, les Planches & les Tables. Tom. II. en 2. vol. pp. 811. sans les Tables. *Le Livre se trouve chez François de Bure, Libraire, sur le Quai des Augustins, à l'Image S. Germain.*

SECOND EXTRAIT. (*a*)

LA *Genéalogie Diplomatique de la Maison d'Habsbourg*, est divisée en six Livres. Le premier, à la tête duquel on trouve un Recueil de Cartes, de Plans, & de Sceaux, peut être regardé comme une suite des *Prolégomènes*; parce que les dix-huit Chapitres, dont il est composé, sont

(*a*) Le premier est dans le Journal du mois de Mars.

autant de Dissertations, qui préparent le développement du Systême Généalogique. Dans les unes, l'Auteur fixe la véritable origine des Comtes d'Habsbourg, en déterminant le Siége de leurs établissemens primitifs : il montre dans les autres que cette même origine, également illustre & ancienne, réunit tous les traits qui caractérisent les Maisons du premier ordre. Nous rapporterons notre Extrait à ces deux chefs : l'impossibilité où nous sommes d'y comprendre tout ce qui pourroit intéresser la curiosité des Lecteurs, nous réduit à décomposer l'Ouvrage, pour tâcher d'en saisir l'esprit, & de le faire connoître, sinon par un détail exact de ses parties, au moins par ses principes.

On a dû remarquer que le Pere Herrgott plaçoit indistinctement dans l'ancienne Allemagne & dans la Bourgogne Trans-jurane, l'origine de la Maison d'Habsbourg. Il s'explique ici avec plus de précision ; & prétend qu'on découvre, par le moyen des Chartes, qu'elle eut des établissemens dans la première de ces deux Provinces, avant qu'elle paroisse en avoir eu dans la 2me ; mais que depuis la réunion qui se fit peu après de l'Alsace, où les uns étoient situés en partie, avec la Bourgogne Trans-jurane, où étoient les autres, on a pû s'accoûtumer à ne les pas distinguer. De-là il conclut qu'à parler proprement, l'origine de la Maison d'Habsbourg est *mixte* ; c'est-à-dire, pour me servir de son expression, Bourguignonne-Allemande, *Burgundico - Alemanica.* (*Cc.* [illegible])

Il la trouve donc dans l'ancienne Allemagne, en Souabe, soit parmi les premiers Comtes du Brisgaw ; s'il est vrai qu'il faille la confondre, dans sa source, avec celle de Zaringen (*b*), souche des *Birtilons* ou *Bertoldes*, à qui ce Comté fut soûmis dès le VIIIme siécle ; soit parmi les Seigneurs, qui au IXme y possédèrent des Domaines *Allodiaux - héréditaires.* En effet, Albert d'Habsbourg vidima & ratifia en 1186. une Charte de Luitfrid, *l'un de ses Ayeux* (*c*), qui avoit confirmé en 903. la donation faite *par ses Auteurs* (*d*), au Monastère de S. Trutpert, de plusieurs fonds dépendans de leur patrimoine, situés dans le Brisgaw. (*L.* 1. *C.* 2. *&* *L.* 11. *Cc.* 10. 11. 12.)

Il la trouve parmi les Ducs & parmi les Comtes de l'Alsace, pour les tems où cette Province fut partagée en Duchez & en Comtez ; & depuis l'érection des Landgraviats qui succédèrent aux titres précédens (*e*), parmi les Landgraves de l'Alsace supérieure.

(*b*) L'Auteur renvoye à un autre Livre l'examen de cette question. On peut voir ce qu'il en dit, pag. 145. 146. 153. & 271.

(*c*) *Progenitor noster.*

(*d*) *Antecessores mei.* L'Auteur fixe la vraye signification de ce mot, Liv. II pag. 173.

(*e*) Il seroit peut-être à desirer que l'Auteur fût entré dans un plus grand détail, sur ce changement d'administration ; & qu'il eût déterminé plus nette-

Il ajoûte, qu'indépendamment des *Comtez d'Office*, elle avoit dans cette Province, comme dans le Brisgaw, des possessions patrimoniales, dont l'étenduë se peut encore estimer par les donations de Luitfrid, en faveur de S. Trutpert: *Ex aliâ meâ hæreditate ... in Alsatiâ quoque ... hæc ego donavi de parte meâ*, dit expressément le Donateur dans la Charte de 903. La qualité de *Comte d'une partie de l'Alsace, Luitfridus Comes*, suppléeroit même à ce témoignage, s'il nous manquoit : parce que, suivant une observation importante que nous empruntons du Livre II. il étoit d'usage autrefois d'accorder, par préférence, *les Comtez d'Office*, ou les gouvernemens des Cantons particuliers, à ceux qui avoient déja la propriété d'une portion considérable des mêmes Cantons : en sorte que, quiconque se trouve dans les Chartes qualifié *Comte* d'un tel district, est naturellement présumé avoir possédé dans ce territoire des Seigneuries allodiales. (*L.* 11. *C.* 9. *p.* 150.). A l'égard de la dénomination de Landgrave ; Adelbert ou Albert III. qui la prend dans une Charte de 1186. & dans un Sceau attaché à une autre Charte de 1199. est le premier qui l'ait portée (*f*) : & l'on ne peut guères douter qu'elle n'ait commencé d'être héréditaire en sa personne ; puisque dans une transaction de 1217. Rodolphe fils d'Albert, est nommé par les habitans du pays,

ment l'époque de l'érection des Landgraviats : ces deux points, dont il a senti l'importance (pag. 19.) n'étoient pas étrangers à son sujet. Ceux qui voudront connoître l'état de la question, peuvent lire le Ch. XII. du *Prodromus Rerum Alsaticarum*, de M. Obrecht.

(*f*) Guillimann, après Geoffroi de Ramminge, selon la remarque du Pere Herrgott, (& M. Obrecht après Guillimann) ont observé la même chose. Néanmoins, l'Auteur *des Généalogies Historiques* (Tom. IV. pag. 230.) avance que le titre de Landgrave d'Alsace n'a point été connu avant l'an 1210. & il s'appuye de l'autorité du même M. Obrecht, à qui il dit que celle de Ramminge étoit suspecte. Mais cet Ecrivain, dont le travail mérite d'ailleurs beaucoup d'éloges, aura sans doute été trompé par sa mémoire : voici ce qu'on lit dans le *Prodromus Rerum Alsaticarum*, pag. 255. & 256.

» *Itaque ante Albertum, quem Rudolphi Imp. Proavum indigitavimus, Familiæ Habsburgensi titulum Landgraviatûs Alsatiæ hactenùs nullo idoneo testimonio assertum vidi. De hoc verò, tradit Guillimannus adfirmasse Gotfridum à Ramminge... vidisse... instrumentum datum... anno... 1186. Cum sigillo Adelberti, cujus circumscriptio erat : S. Adelberti Comitis de Habesburch & Landgravii Alsatiæ.* « M. Obrecht adopte sans restriction, sur la foi de Guillimann, le témoignage de Ramminge : & nous ne voyons rien qui justifie le soupçon qu'on lui impute.

Le même Ecrivain ne nous paroît pas plus exact dans ce qu'il ajoûte : » *Ce qui prouve que Ramminge n'a jamais vû ce titre* (de Landgrave) *sur un sceau d'Albert le Riche ; c'est que dans un titre de l'an* 1259. *Rodolphe qui fut depuis Empereur, y nomme cet Albert, son Bisayeul ; sans lui donner cette qualité de Landgrave, qu'il prend lui-même, & qu'il donne à son pere & à son ayeul.* « Ce titre de 1259. qui est cité d'après *Stumff*, Auteur d'une Chronique Allemande que nous n'avons pas consultée, doit être la Charte

hæreditarius Tutor & Præfectus (g). Auſſi, continue l'Auteur, voyons-nous qu'elle ſe perpétue dans les Actes de ſes Deſcendans, juſqu'à l'Empereur Rodolphe, dont la Femme Gertrude ſe qualifioit, l'année même de l'élection de ſon mari, *Alſatiæ Landgravia*. (*Cc.* 3. 17. & *L.* 11. *C.* 3.)

Enfin, il la trouve parmi les Comtes de la Bourgogne Transjurane, au Canton de la Suiſſe dit l'*Ergaw*, *Argoja*. Le Comté *de Rore*, qu'elle y poſſédoit, comme nous avons eu occaſion de le marquer (*h*), diſparoît, à la vérité, dans les Chartes, preſque au même temps qu'on l'y a vû naître : mais il ſe reproduit auſſitôt, ſous une autre appellation. Pendant que le nom de *Rore*, qu'on ne rencontre plus, ſe perdoit, vraiſemblablement, dans celui d'*Araw*, petite Ville ſur la riviére d'Aar; le titre de Comté paſſoit au Château d'Habſbourg, que Vernier fit bâtir, au plus tard, en 1027, & qu'il nomma ainſi, ſelon la conjecture du P. Hanſizius Jeſuite, adoptée par l'Auteur, *quaſi Caſtrum Allodiale* (*i*)

La date de 1027. ne ſoufre aucune difficulté; dès que l'on ſait que la conſtruction d'Habſbourg eſt rappellée dans l'Acte de la fondation de Muri, qui eſt de cette année (*k*). Pourquoi donc s'écoule-t-il près d'un ſiecle, avant que ce Chateau, devenu le Chef-lieu d'un Comté célébre, communique ſon nom à ceux que l'on prétend en avoir été les Seigneurs? Car Adalbert ou Albert II. eſt le premier qui en ait formé le ſien : *Adalbert de Haverſborch*; c'eſt la ſouſcription qu'on lit au bas d'un Diplome de l'an 1114. (*l*). Le P. Herrgott ſe fait cette objection; & il y répond que, ſuivant la pra-

du 17. Octob. de la même année, que le P. Herrgott rapporte au premier Vol. des *Preuves*, pag. 351. Rodolphe y nomme de ſuite ſon pere, ſon ayeul, & ſon biſayeul, ſans donner aux deux premiers, comme on le ſuppoſe, la qualité de *Landgrave* : » *Progenitores noſtri, Comites videlicet Albertus mihi Landgravio Pater*, ... *Rudolphus Avus, Albertus Proavus.* « Il eſt inutile d'obſerver que, [d]ans la ſuppoſition même de l'Auteur, [l']argument négatif prouveroit peu de [ch]oſe.

(*g*) La Tranſaction eſt en Allemand; nous citons la traduction de l'Auteur.

(*h*) Premier Extrait, Journ. de Mars, pag. 409.

(*i*) *Hab, habes, haben, dominium denotat... Burg verò... Caſtrum ſignificat.* Pag. 34.

(*k*) V. au T. II. p. 107. la Charte de Vernier Evêque de Strasbourg.

(*l*) Cependant, comme l'Auteur lui-même le remarque, (L. 11. pag. 142. 143.) Vernier mort en 1096. eſt qualifié *Comte d'Habsbourg*, dans un Diplome de l'an 1114. dans le Nécrologe de Muri, & dans un privilége accordé en 1099 au même Monaſtère de Muri par le Sacré Collége, le S. Siége étant vacant.) Il eſt aiſé d'expliquer le Diplome & le Nécrologe : l'un, de même date que le Sceau d'Albert, l'autre, rédigé poſtérieurement, ont pû parler par anticipation. Mais il ne paroît pas auſſi facile de ſauver le privilége, qui ſe trouve antérieur de 15 ans à la date du Sceau. Un ſimple Anachroniſme de cette nature ſuffit quelquefois pour rendre ſuſpecte l'authenticité d'un titre.

tique du temps, les Seigneurs d'Habsbourg qui ont vécu entre Vernier & Albert, aussi-bien que ceux qui ont précédé Vernier, empruntèrent leurs dénominations des Comtez d'office qu'ils gouvernoient: que, par exemple, Rateboton frere de Vernier est appellé dans les Chartes, *Comte de Cleggow*, Otton fils de Rateboton, *Comte de Sunttgaw*; & qu'ils n'ont pû prendre celle de *Comte d'Habsbourg*, qu'après l'introduction de l'usage de se distinguer par les domaines patrimoniaux. L'Auteur avoit déja placé cette observation, dans les Prolégomènes : il en fait ici un emploi différent. (*Cc*. 4. 5. 6. 17. 18. & *L*. 11. *p*. 144.)

C'est ainsi que, par la liaison des deux objets qu'il s'étoit proposés, en remplissant le premier, il entame nécessairement le second : il ne pouvoit constater les établissemens primitifs de la Maison d'Habsbourg, sans faire voir en même temps que l'origine de cette Maison touche aux siècles les plus reculés ; & que dès le commencement ceux à qui il la rapporte, étoient décorés du titre de Comte. Il va plus loin. On convient assez que ce titre suppose une noblesse éminente, dans ceux qui en furent revêtus : mais, comme les Capitulaires nous enseignent qu'il y avoit, sous le règne de Charlemagne, trois ordres de Comtes, *Comites Majores*, ou *Fortiores*, *Comites Mediocres*, *Comites Minores*; il reste à savoir auquel des trois ordres appartenoient les ancêtres des Comtes d'Habsbourg. Le P. Herrgott décide encore cette question par les Chartes : & telle est, à peu-près, sa méthode.

Il pose d'abord pour principe, que les Comtes de la premiére classe, suivant la valeur du mot *Fortiores*, étoient ceux qui, relativement aux autres, commandoient dans un plus grand pays : ensuite, pour nous mettre à portée de juger, sur cette régle, les Seigneurs dont il s'agit ; il donne une description historique des Cantons, des Comtez, des Villes & des Châteaux, qui ont été sous leur obéissance, en tout ou en partie : puis, il nous montre, dans une Carte générale, les limites de ces différens pays, & la position respective de toutes les places : enfin, dans une Table Chorographique, qui est le dépouillement de la Carte, il marque à côté du nom de chaque lieu particulier, la date du monument où le lieu même se trouve énoncé, comme ayant été soûmis à la Jurisdiction des anciens Comtes, de qui il fait descendre ceux d'Habsbourg.

On sent, à la fois, & que la Table est la preuve de la Carte, & que cette façon de prouver est aussi solide, qu'elle a dû coûter de travail à son auteur. Plusieurs Chapitres du même Livre servent d'ailleurs de Commentaire à l'une & à l'autre ; par une infinité de détails, qui regardent soit l'étenduë & les dépendances de certains Cantons, soit les changemens arrivés aux noms des lieux & les di-

verſes mutations de Seigneurs. C'eſt ſur ce plan que le Chapitre ſecond traite du Briſgaw ; le 3me de l'Alſace ; les 4me, 5me, & 6me de l'Ergaw, du Comté d'Habſbourg en général, & en particulier du Château, dont les différentes vûës ſont repréſentées dans autant de planches ; les ſeptiéme & huitiéme des deux Comtez de Lenzburg & de Baden, démembrés originairement de celui de *Rore*, quand il s'éteignit, & réunis, quelque temps après, à celui d'Habſbourg. Pour abréger nous ne dirons rien des autres.

Si la briéveté de notre Extrait laiſſe quelque choſe à deſirer, ſur la queſtion qu'il importoit d'éclaircir ; que l'on ſe ſouvienne des prérogatives ſinguliéres dont jouiſſoient, en vertu de leur titre ſeul, les Comtes de la Bourgogne Trans-jurane, au moins, dit le P. Herrgott, depuis le partage de la Monarchie de Charlemagne : nous les avons touchées, en parlant des *Prolégomènes*. Il y revient une ſeconde fois au Ch. 18 : & ſes nouvelles obſervations tendent à établir que, pour aſſurer aux ancêtres desSeigneurs d'Habſbourg une place entre les Comtes *Majeurs*, il ſuffiſoit de les montrer parmi ceux de cette Province.

Mais il eſt ſuperflu, ajoûte-t-il au même endroit, de recourir aux inductions éloignées, où les preuves directes s'offrent en abondance. Luitfrid, l'un des premiers ayeux de Rodolphe, eſt appellé dans un Diplome Impérial de l'an 850. *Comes illuſtris* : &, à remonter plus haut, les peres de Luitfrid, Adelbert & Adelric ou Ethic, que l'on verra commencer la Généalogie, ſe qualifioient *Ducs de l'ancienne Allemagne*. Si les neveux de ceux-ci ont pris plus ordinairement la qualité de *Comte* ; ſi quelques-uns d'entre eux ont été ſimplement déſignés par celles de *Nobilis, Homo nobilis, Ex nobilibus perſonis*; on ne doit pas conclure de la différence de ces formules, qu'il y en ait jamais eu dans leur dignité. Le titre de *Noble* annonçoit la ſplendeur de la naiſſance ; le titre de *Comte*, l'importance de l'office ; & le dernier ſe confondit, au IXme ſiécle, avec celui de *Duc* : ce n'eſt pas dire aſſez ; avec celui de *Prince* : ainſi que les Princes, les Comtes étoient traités, par tous les ordres de l'Empire, de *Nobiliſſimes*, de *Vénérables* ; & de *Freres*, par les Souverains. (*C.* 18. & *L.* 11. *C.* 13. *pp.* 180-81-82.)

Quelle que fût l'excellence du rang qu'ils tenoient dans l'Etat ; nous doutons qu'on doive, avec l'Auteur, inférer du XXme Canon du Concile de Châlons, tenu ſous Charlemagne en 813. que la dignité de Comte étoit alors la ſeconde de l'Empire, inférieure uniquement à celle d'Empereur : *Dignatio Comitum ab Imperiali ſecunda habita eſt* (*p.* 114. Il ne déſaprouvera pas que nous comparions ſa citation avec le texte même du Concile. Voici le Canon, tel qu'il ſe lit dans l'Edition du P. Sirmond, T. II. p. 312. » *Si inter omnes fide-*

les pax & concordia habenda est... multò magis inter Episcopos & Comites esse debet, qui post Imperialis apicis dignitatem, populum Dei regunt. « Le P. Herrgott, pour appuyer sa pensée, choisit dans ce passage les mots qui la favorisent; & sans nous prévenir sur les retranchemens qu'il a cru pouvoir y faire, il le réduit en maxime : *Quod Comites, post Imperialis apicis dignitatem populum Dei regunt.* Où l'on voit, qu'en restraignant aux seuls Comtes ce qui est dit, & d'eux & des Evêques indistinctement, il nous fait perdre de vûë le vrai sens du Canon, qui est, que *les Evêques & les Comtes sont destinés à gouverner les peuples, sous l'autorité du Souverain:* en sorte qu'ici la préposition, *post*, ne détermine point, comme il le suppose, une infériorité immédiate; mais indique simplement une dépendance générale, une subordination quelconque : autrement, il faudroit dire que *la dignité d'Evêque* étoit aussi *la seconde de l'Empire.* Heureusement, il n'avoit pas besoin de cette preuve : on peut la lui enlever, sans faire tort à son opinion. Nous ne dissimulerons pas néanmoins qu'il ne fixe point assez nettement, pour le commun des Lecteurs, la signification primordiale des noms de *Duc* & de *Comte* ; dont la principale différence, consistoit d'abord en ce que le premier commandoit dans une Province, le second dans une Ville; & que celui-ci étoit subordonné à celui-là (*m*).

Nous rapprocherons de cet endroit, comme un supplément à ce qui précède, quelques-unes de ses observations sur les Sceaux des Comtes d'Habsbourg; sans entrer dans l'examen, ni du temps où l'usage des Sceaux a commencé, ni de la diversité de leurs formes. (*C.* 17.)

Le plus ancien qu'il produise est celui d'Albert II. duquel nous avons déja parlé, & qu'il rapporte avec beaucoup de vraisemblance, au commencement du XIIme siècle, entre 1114. & 1125. Albert est à cheval, sans selle, sans étriers, sans éperons (ce sont autant de caractères d'ancienneté); tenant de la main droite, dans une attitude menaçante, une épée nuë; & portant de la gauche un Bouclier triangulaire, chargé, au milieu, de l'image d'un Lion. La figure équestre d'un personnage laïc désigne toûjours, dit l'Auteur, la plus haute noblesse; & l'épée nuë, la Jurisdiction territoriale. C'est par la *tradition* de l'épée, que les Comtes recevoient l'Investiture de leur dignité : devenus dans la suite propriétaires de leurs Com-

(*m*) Sur cette différence, & sur les changemens que la suite des tems y apporta, on peut consulter le Traité de Hauteserre *de Ducibus & Comitibus Provincialibus*, sur-tout le quatriéme Ch. en y joignant les pag. 260. 261. du *Prodromus Rer. Alsat.* où M. Obrecht explique, par rapport à l'Allemagne, une partie de la Doctrine de Hauteserre sur les Duchez & sur les Comtez en général. Ce que l'Auteur a dit sur cette matière, au Chap. 6. des Proleg. ne nous paroît pas suffisant pour l'éclaircir.

tez, ils la prirent pour la marque de leur Seigneurie.

Les Sceaux poſtérieurs, juſqu'à l'an 1259. ne diffèrent de celui-ci que par de légers changemens dans leur forme ou dans les harnois des chevaux : du reſte, & c'eſt la ſeule circonſtance importante, ils ſe reſſemblent tous, quant à la figure équeſtre & à l'épée : tous s'accordent à fonder la même induction en faveur des Comtes d'Habſbourg. Celui d'Albert III. qui eſt attaché à une Charte de l'an 1213. la confirme encore d'une maniére plus poſitive. Albert y porte ſur la tête, au lieu de caſque, une eſpèce de toque ou de bonnet, *Birretum*, qui eſt appellée ailleurs, *Couronne de Comte* ; parce qu'elle étoit propre à cette dignité, ſuivant la formule de l'inſtitution d'un Comte, citée par Chifflet : *cum poteſtate . . . utendi Birreto . . . vel Coronâ Comitis* (*n*).

Rodolphe I. fit en 1259. des changemens plus conſiderables. Il ſubſtitua la lance à l'épée ; il mit au-deſſus de ſon caſque, le Lion d'Habſbourg, orné de plumes de Paon ; &, ce qui mérite encore plus d'attention de notre part, il garnit de cinq fleurs de Lis, trois en haut, deux en bas, le champ de ſon Sceau. Cette ſingularité donne lieu à deux conjectures. (*pp*. 104. 105.)

Rodolphe vouloit-il par-là, comme l'ont ſoupçonné quelques Ecrivains, déclarer qu'il reconnoiſſoit les Rois de France, de l'une des deux premieres Races, pour les auteurs de ſon origine ? Mais les fleurs de Lis, que les Rois de la troiſiéme ne paroiſſent pas avoir employées dans leurs Sceaux, avant Philippe Auguſte [ſelon le P. Mabillon (*o*), ou avant Louis VII. ſelon le Pere Ménétrier (*p*)], n'ont rien de commun avec les Princes Mérovingiens & Carlovingiens, ſur qui ſeuls il eût pû vouloir enter ſa Maiſon.

Prétendoit-il, ſuivant la penſée du P. Herrgott, en s'appropriant les Armoiries des Rois Capétiens, égaler ſa Maiſon à la leur ; & donner à entendre, quatorze ans avant ſon couronnement, que dès lors ne voyant point de degré d'élevation, où il ne ſe crût en droit d'aſpirer, il pouvoit auſſi affecter, par anticipation, les ſymboles les plus auguſtes ? *Additamentum illud Liliorum, imitationi, dicam, an æmulationi, fortè tribuendum erit.* Et plus bas : *Rudolpho Habſburgenſi . . . . poteſtate animoque Regibus haud impari, lilietum quoque à Galliæ Regibus adſciſcere forſitan placuerit* (*p*: 105.). [Mais, outre que la ſuppoſition eſt purement gratuite, Rodolphe devoit ſçavoir que la reſſemblance des Armoiries n'étoit point un préjugé d'égalité entre les Maiſons ; & que dans le même temps pluſieurs familles nobles d'Allemagne, d'Italie, de Savoye, de France, avoient pris les

(*n*) Anaſtaſ. Childer. p. 135.

(*o*) Diplom. p. 151.

(*p*) Uſage des Armoir. T. 1. p. 308.

les fleurs de Lis, ſans en tirer cet avantage. Eudes Alleman, ſelon le P. Ménétrier (*q*), portoit en 1265. une bande cottoyée de ſix fleurs de Lis : &, pour trancher en un mot la difficulté ; parmi les Sceaux des Comteſſes du XII[me] & du XIII[me] ſiècles, où ſe trouve la fleur de Lis, au rapport du P. Mabillon (*r*), il y en a un de 1151. plus ancien de 29 années que celui de Philippe Auguſte, le premier, dit l'Auteur, qui ait commencé en 1180. à la mettre dans le ſien ; & qu'on ne peut conſéquemment attribuer, ſelon lui-même, ni à *imitation*, ni à *émulation*. » Le P. Herrgott a entrevû le fond de cette réponſe, que nous avons ſeulement fortifiée de quelques exemples : mais il ne paroît pas s'être apperçû qu'elle combat ce qu'il propoſe.

S'il nous étoit permis de hazarder une nouvelle ſolution ; nous dirions que Rodolphe a pû n'introduire les Lis dans ſon Sceau, que comme des ornemens arbitraires, uniquement deſtinés à en remplir les vuides. On les voit, en effet, rangés avec une ſorte de ſymmétrie, dans le champ ſphérique du Sceau, où ils ſont ſéparés de l'écu triangulaire qui tient au bras gauche du Chevalier : car, ſuivant la remarque du P. Herrgott, ils n'ont jamais été admis dans l'Ecu Armorial ; & celui-ci a toûjours continué de repreſenter le Lion, ſans aucun mélange d'autres pieces. Dans cette opinion, que l'on jugera peut-être auſſi plauſible qu'elle eſt ſimple, nous pouvons nous diſpenſer de prendre pour des Lis empruntés de l'Ecu des Rois de France, ceux du Sceau de Rodolphe. Ce ſeront des fleurons, tels qu'on en trouve au ſommet des Sceptres, aux cercles des Couronnes, & quelquefois aux friſes de certains Edifices des ſiècles antérieurs : ornemens connus long-temps avant l'inſtitution des Armoiries ; qui furent familiers aux Empereurs de C. P. & à d'autres Souverains (*ſ*) ; que l'on a improprement appellés du nom de *Fleurs de Lis* ; & dont les Antiquaires ont ſouvent abuſé, dans leurs recherches ſur l'époque du Lis ſymbolique ou armorial de nos Rois.

Quoiqu'il en ſoit de ces trois conjectures ; Rodolphe conſerva juſqu'à l'année 1273. qui fut celle de ſon élection, les cinq fleurs de Lis dans ſon Sceau ; & il en reſte un de ſa femme Gertrude, au bas d'une Charte de la même année, ſur lequel on en compte treize. Ce champ, ſemé de Lis, ajoûte l'Auteur, plaiſoit extrêmement à Gertrude : *Quod ipſum etiam* (Lilietum) *uxori ejus Gertrudi ſummis in deliciis erat : ſi quidem illa tredecim Lilia Gallica in areâ quoque ſcuti ſui diſſeminavit*. On ſeroit preſque tenté de ſoupçonner qu'il rentre ici dans notre ſentiment : cette ex-

(*q*) De l'orig. des Armoir. p. 88.
(*r*) Diplom. L. II. C. 18. §. 9.

(*ſ*) D. Bern. de Montfaucon, Monum. de la Monar. Franç. T. 1.

preſſion, *Gertrudi lilietum ſummis in deliciis erat*, donne bien moins l'idée d'une prétention politique, que d'un choix de pure fantaiſie. Continuons.

Le P. Herrgott a montré juſqu'ici que les deux premiers caractères de grandeur qui élèvent certaines Maiſons au-deſſus des autres, l'ancienneté de l'origine, l'ancienneté de l'illuſtration, ſe trouvent réunis dans celle d'Habſbourg. On compte ordinairement pour le troiſiéme, la poſſeſſion des grands Fiefs : & celui-ci n'eſt pas le moins eſſentiel ; parce que, ſi l'étenduë de la Juriſdiction fait l'importance de l'office, celle de la mouvance fait la nobleſſe de la Seigneurie. Pour ſe perſuader que les Comtes d'Habſbourg ont les mêmes avantages de ce côté-là; il ſuffit de parcourir le XVIme Chapitre, qui contient un dénombrement de leurs Vaſſaux ; & qui eſt terminé par une Table Alphabétique des Fiefs mouvans de leurs Comtez, juſtifiée par les Chartes, comme celle des noms des lieux. (*C.* 16.) Une pareille Table des Officiers (*Miniſteriales*) qui étoient attachés à leur ſervice, nous peint le plus avantageuſement l'état de leur Maiſon, & la figure qu'ils faiſoient en Allemagne. Nous nous contenterons d'obſerver que depuis l'an 1207. juſqu'à la fin du XIVme ſiècle, on leur voit des Echanſons, *Pincernæ* ; des Sénéchaux, pris apparemment dans le ſens de Maîtres d'Hôtel, *Dapiferi* ; des Chambriers ou Chambellans, *Camerarii* ; des Conſeillers & des Sécrétaires, *Conſiliarii*, *Notarii* ; & qu'il y a des noms fort nobles dans la Liſte de ceux qui remplirent ces diverſes fonctions. (*C.* 16.)

Au Tableau que forme l'aſſemblage de ces differens traits, que pouvoient donc oppoſer les Ecrivains, qui, bien loin d'accorder aux Comtes d'Habſbourg des commencemens ſi brillans, ont avancé que Rodolphe, élû Roi des Romains en 1273, avoit tenu juſques-là un rang peu conſiderable entre les Comtes ? C'étoit l'opinion de Blondel : il s'appuyoit ſur le témoignage d'un ancien Annaliſte, *Bartholomæus Lucenſis*, qu'il cite, par une mépriſe commune à pluſieurs Savans, ſous le nom de *Ptolomæus* (*t*) ; & dans lequel on lit, à l'année 1273. *Eodem anno, Comes Rodulphus de Habſbourg in Imperatorem eligitur, qui quidem fuit parvi Dominii & Comitatûs* : & ailleurs, *Hic, quamvis fuerit parvus Comes.* [Quoique Barthelemi de Luca fût comtemporain, puiſqu'il prenoit à Rome les leçons de S. Thomas en 1271. (*u*) ;] le P. Herrgott détruit ſans peine l'argument qu'on a voulu tirer de ces deux paſſages. Quel fond, dit-il, peut-on faire, par rapport à l'Hiſtoire d'Allemagne, ſur un Chroniqueur qui écrivoit en Italie, où il étoit né ; qui, après

(*t*) Voyez le Pere Echard, Script. Ord. Prædicar. T. 1. p. 541. (le Pere Herrgott ne corrige point Blondel.)

(*u*) Script. Ord. Præd. ut ſuprà.

avoir traité Rodolphe de *Parvus Comes*, suppose au même endroit, par une contradiction manifeste, que son Comté s'étendoit depuis Bale jusqu'à la Savoye ; enfin, qui est démenti par les textes formels des Diplomes & des Chartes ? (*C.* 1.)

Nous avons détaché cette réponse, du Chapitre premier où elle est placée ; pour en faire la conclusion de cette partie de notre Extrait.

DISSERTATION SUR CETTE QUESTION, SI L'AIR DE LA respiration passe dans le sang. A Bordeaux, 1739. vol. *in*-12.

NOUS sommes portés naturellement à penser, qu'il nous seroit avantageux que l'air de la respiration ne passât point dans le sang. En effet si l'air que nous respirons s'introduit dans le torrent de la circulation, quelle sera la ressource de ceux que le devoir de leur état, ou le malheur des circonstances forceront à vivre dans des lieux infectés, soit par des maladies contagieuses, soit par des exhalaisons putrides de quelque part qu'elles viennent. Il ne leur restera que de braver courageusement un péril presque inévitable. Car enfin la vie dépend de la respiration, & ce même air, le principal agent de la vie, ou plûtôt son unique soûtien, sera le véhicule du levain mortel qui ira l'éteindre jusques dans ses sources. Si au contraire l'air de la respiration ne s'introduit pas dans le sang, il est clair que la contagion ne peut pénétrer jusqu'à nous que par la voye de l'attouchement immédiat, ou par la déglutition de cette partie d'air qui est contenuë dans nos alimens ou dans notre salive : & dans ces cas la prudence ordinaire sécondée des conseils de la Medecine suffira toûjours pour nous dérober aux atteintes que la contagion pourroit faire craindre.

Ces conséquences si differentes en elles-mêmes, & si interessantes pour notre conservation, ont engagé dans tous les tems les Medecins & les Physiciens aux recherches les plus pénibles pour pouvoir enfin décider si l'air de la respiration passe ou ne passe point dans le sang. Mais comme ces recherches n'ont produit qu'un conflit d'opinions qui nous a presque laissés dans la même incertitude ; l'Académie de Bordeaux a crû devoir proposer la même question pour le sujet de son prix : & l'Ouvrage qu'elle a honoré de ses suffrages est celui dont nous allons donner le précis. L'Auteur se détermine pour le passage de l'air dans le sang ; si ce n'est pas sur de nouvelles experiences qu'il s'appuye, c'est sur de nouvelles conséquences qu'il sçait tirer d'une partie de celles qui sont connues. Sa Dissertation est composée de quatre propositions, suivies de plusieurs Corollaires importans.

Le paſſage de l'air dans le ſang, & la cauſe qui l'y pouſſe, la ſortie de ce même air chaſſé hors des vaiſſeaux ſanguins & la cauſe qui l'en chaſſe ; voila la matiere des quatre Propoſitions : les Corollaires qui ſont à la ſuite contiennent l'explication des Phénoménes les plus importans de l'œconomie animale par le ſeul paſſage de l'air dans le ſang.

PREMIERE PROPOSITION.

Une partie de l'air de chaque inſpiration paſſe en globules dans les vaiſſeaux ſanguins & ſe mêle avec le ſang.

L'Auteur pour prouver ſa Propoſition, fait d'abord uſage d'une double obſervation qu'il appuye du témoignage d'un des plus habiles Anatomiſtes de nos jours. On obſerve, dit-il, *primò* que ſi l'on ſouffle dans le poumon par la trachée-artére, les veſſicules bronchiques s'enflent d'abord & enſuite celles du tiſſu interlobulaire. 2°. Que ſi l'on ſoufle, dans les veſſicules du tiſſu interlobulaire, celles-ci s'enflent & les bronchiques s'affaiſſent. On ne peut reconnoître la vérité de ces deux obſervations ſans reconnoître auſſi, 1°. que l'air paſſe des veſſicules bronchiques dans les interlobulaires : 2°. que le retour de ces dernieres veſſicules dans les premieres lui eſt abſolument interdit. Sur ce fondement l'Auteur ſe croit en droit de conclure de la maniere ſuivante pour le paſſage de l'air de la reſpiration dans le ſang.

Dans les inſpirations naturelles, du moins dans celles dont la force égale celle du ſouffle, l'air doit paſſer dans les veſſicules interlobulaires & s'y diſtribuer en une infinité de petits globules (1), mais que devient cet air introduit à chaque inſpiration ; il ne reſte point, pourſuit notre Auteur, l'ouverture des cadavres le juſtifie ; il ne peut retourner par les mêmes voyes par leſquelles il eſt entré : & cela eſt démontré par la ſeconde obſervation, il faut donc qu'il paſſe neceſſairement dans les vaiſſeaux qui s'ouvrent dans ces petites cavitez interlobulaires. C'eſt-à-dire, dans les vaiſſeaux ſanguins à l'excluſion des nerfs qui au ſentiment de l'Auteur ne ſont que des cordons ſolides, & même à l'excluſion des vaiſſeaux limphatiques qui paroiſſent en trop petit nombre, & de plus trop pleins de limphe pour pouvoir admettre les globules de l'air.

Cette conſéquence générale *que l'air doit entrer dans les vaiſſeaux qui s'ouvrent dans les veſſicules interlobulaires*, ſemble inconteſtable, dès qu'on ſuppoſe la vérité des deux obſervations précédentes. Mais ne ſe trouvera-t-il pas des Anatomiſtes qui conteſteront la premiere, & qui ſoûtiendront que l'air ne paſſe point des veſſicules bronchiques dans les interlobulaires, à moins que la violence du

(1) Cela eſt prouvé par la premiere Obſervation.

ſouffle ne lui ouvre un paſſage que la nature lui a refuſé.

Quoiqu'il en puiſſe être, l'Auteur n'aura point à regretter cette premiere preuve ſi celles qu'il appelle au ſecours ſont juſtes : il les prend ces preuves, 1°. de la prompte communication des maladies contagieuſes, ou ce qui revient au même de la prompte infection du ſang par le ſeul air de la reſpiration. 2°. Du beſoin que nous ſentons de faire une forte inſpiration après une forte expiration. 3°. De cette prodigieuſe quantité d'air qui ſort du lait & du ſang dans certaines experiences, & qui paroît ſurpaſſer de beaucoup celui que contiennent les alimens dont ces liqueurs ſont formées. 4°. De la maniere dont on peut, à ſon gré, ſoit par le ſeul ſouffle dans la trachée-artére, ſoit au moyen d'un peu d'eau injectée par les vaiſſeaux ſanguins, reſſuſciter le mouvement du cœur d'un animal mort, lors même qu'on a coupé le nerf qui aboutiſſoit à ce viſcere, & qu'on a épuiſé l'animal de ſang. Le premier de ces phénoménes favoriſe évidemment le paſſage de l'air dans les poumons. Le ſecond ne peut être expliqué à moins qu'on ne diſe que ce beſoin d'une inſpiration plus forte après une longue expiration vient de la neceſſité de refournir d'un nouvel air les veſſicules interlobulaires qui pendant la longue inſpiration ont été épuiſées par les vaiſſeaux ſanguins de tout celui qu'elles contenoient. Dans le troiſiéme cette grande quantité d'air qui ſe remarque dans le lait & le ſang & qui paroît n'avoir pû être fournie par les alimens, où auroit-elle ſa ſource ? ſi ce n'eſt dans l'air de la reſpiration. Dans le quatriéme il eſt clair par les circonſtances mêmes du phénoméne que ſi l'eau injectée par les vaiſſeaux ſanguins reproduit le mouvement du cœur ; ce n'eſt que parce qu'elle s'introduit juſqu'à ce viſcere. Donc puiſque dans ces mêmes circonſtances l'air du ſouffle pouſſé par la trachée-artére produit le même effet ; il faut auſſi que cet air pénétre juſqu'au cœur.

Enfin l'Auteur met à profit pour ſon opinion les differens phénoménes qui prouvent la connexion qu'il y a entre la reſpiration & la circulation : cette connexion lui paroît telle qu'il faut eſſentiellement qu'il y ait une liaiſon *de cauſe à effet*, entre ces deux choſes. Supoſant cela démontré par la ſeule dépendance mutuelle & conſtante qu'on remarque entre ces deux fonctions, l'Auteur ſoûtient d'abord que la reſpiration eſt la cauſe de la circulation, & il le prouve, 1°. par la reproduction du mouvement du cœur au moyen du ſouffle, c'eſt l'experience dont on vient déja de parler, 2°. Par ce qu'on obſerve dans le fœtus chez qui la reſpiration vient remplacer auſſi-tôt ce qui cauſoit la circulation de ſon ſang dans le ſein de la mere, c'eſt-à-dire, au ſentiment de l'Auteur, l'action & le commerce du ſang de cette même mere. 3°. Par quelques réfléxions

fondées sur la sagesse & sur l'œconomie de la nature qui semble interessée a produire plutôt la circulation par la respiration, que la respiration par la circulation. Mais comment l'Auteur conclut-il de ce que la respiration est la cause de la circulation, que l'air doit necessairement passer dans le sang: c'est qu'il est constant d'autre part que si la respiration produit la circulation : elle ne la produit pas immédiatement, puisqu'ainsi que l'experience le justifie, le mouvement du cœur subsiste apres la cessation de la respiration ; d'où il s'ensuit qu'il faudra trouver une cause qui vienne de la respiration & qui soit dans les vaisseaux sanguins pour pousser le sang lors même que la respiration a cessé. Or le seul air de la respiration introduit dans le sang réunit ces deux conditions.

SECONDE PROPOSITION.

La cause qui pousse l'air exterieur dans le poumon & dans les vaisseaux sanguins, est l'élasticité de cet air plus grande que celle de l'air mêlé avec le sang dans la veine pulmonaire le cœur & les arteres, attendu que les deux ventricules du cœur ont pompé ces vaisseaux pendant l'expiration, & rendu l'air contenu dedans moins dense & moins élastique que l'exterieur.

Telle est, dit notre Auteur, la construction du cœur, qu'en se dilatant il ne peut manquer d'exercer l'office de pompe aspirante, non seulement a l'egard des veines qui lui rapportent le sang, mais encore a l'égard des vaisseaux arteriels qui répondent a ces veines. Le cœur pompe donc necessairement le sang, comme un soufflet dont on écarte les parois pompe l'air, ou tout autre liquide qui l'environne : mais si jamais cette action du cœur s'exerce avec violence, c'est, poursuit l'Auteur, dans cet instant de repos qui se trouve entre l'inspiration & l'expiration, c'est-a-dire, dans ce moment où l'affaissement des poumons suspend ou interrompt le cours du sang & empêche ainsi que ce liquide ne suive d'un fil continu l'action du piston qui l'attire. C'est ainsi qu'après le dernier soupir, lors de l'affaissement entier des poumons, l'action du cœur qu'on sçait survivre de quelques momens à la respiration éteinte suffit encore, toute mourante qu'elle est, pour épuiser les arteres de sang & l'attirer tout entier dans les veines : mais si le cœur pompe le sang, il pompera donc aussi l'air contenu dans ce liquide, & le pompera sur-tout dans l'instant de repos qui se trouve entre l'inspiration & l'expiration : donc dans ce même moment l'air exterieur dont necessairement l'élasticité sera devenue respectivement plus forte, pénétrera aussi necessairement dans les vaisseaux par les voyes qui lui sont ouvertes, & il y pénétrera de la même ma-

niere & par la même raison qu'il entre dans la machine pneumatique après un coup de piston, c'est-a-dire, à raison de sa plus grande élasticité. L'étouffement que nous sentons dans un air auquel la dilatation a enlevé son ressort & l'aisance que nous éprouvons à respirer ce même air, lorsque la condensation lui a rendu sa premiere élasticité paroissent à l'Auteur une confirmation très-forte de cette proposition.

TROISIEME PROPOSITION.

Une partie de l'air qui sort des poumons dans l'expiration, vient des vaisseaux sanguins, & s'est séparée du sang avec lequel il étoit mêlé.

L'Auteur prouve cette proposition par une suite de phénoménes qu'il croit ne pouvoir être expliqués que par cette partie de l'air interieur qui des vaisseaux sanguins jaillit dans l'air exterieur. C'est à cet air que celui que nous expirons doit sa chaleur & son humidité : 1°. parce que cet air interieur est extrêmement chaud lui-même ; 2°. parce que par cette raison même, il se change facilement en vapeur. C'est ce même air qui retenu au dedans par quelque cause que ce puisse être, cause l'enflure de la timpanité, & le ralement, où ce bruit d'un air bouillonnant qu'on entend dans les mourans. C'est encore ce même air qui, en temperant celui que l'inspiration introduit, défend nos poumons des atteintes du froid, lorsqu'en e que nous respirons sous les zones glacées. Au fonds pourquoi cet air interieur ne jailliroit-il pas au dehors? les voies lui sont ouvertes ; cela est prouvé par ces hemorragies mortelles où l'on crache tout son sang, quoiqu'il n'y ait ni lésion, ni déchirure dans les vaisseaux du poumon. Il faut sans doute que le sang sorte alors par les ouvertures naturelles qui se trouvent dans les vaisseaux sanguins : mais ces ouvertures qui ne sont point faites pour le sang, qui ne laissent passer ce liquide que lorsque sa violence les force ; pour quel usage ont-elles été préparées par la nature ? ce ne peut-être que pour le passage de l'air interieur dans l'air exterieur.

Enfin comment expliquer cette diminution de volume que le sang souffre dans son passage dans le poumon, & cet accroissement de densité & d'élasticité qu'il y prend & qu'on remarque si bien dans ce liquide lorsqu'on ouvre la veine pulmonaire ? Si nous en croyons notre Auteur, on ne peut rendre raison de ces phénoménes, à moins qu'on ne dise que dans l'artere pulmonaire le sang se dépouille d'un air raréfié, ce qui fait la diminution de son volume, & qu'au contraire dans la veine pulmonaire il se refournit d'un nouvel air qui necessairement plus dense & plus élastique, ne fût-ce que parce que son expansion est plus contenue par les parois plus fortes de ce vaisseau, rend aussi

plus dense & plus élastique le sang qui roule avec lui. Cette explication, comme on le voit, ne prouveroit pas moins pour la premiere proposition que pour la troisiéme. Nous ne suivrons point l'Auteur dans la réfutation qu'il fait des explications differentes qu'on donne ordinairement aux phénoménes dont on vient de parler : nous remarquerons seulement que celles qu'il substituë devront toûjours leur plus grand poids à la vérité de la premiere proposition ; si l'air entre par l'inspiration dans le sang, il est naturel qu'il en sorte par l'expiration.

QUATRIEME PROPOSITION.

1°. *La cause qui fait sortir l'air mêlé dans le sang dans l'expiration, est l'élasticité de cet air plus grande que celle de l'air exterieur : 2°. & celle qui pousse l'air qui est dans les poumons hors des poumons, est l'affaissement des poumons ; c'est-à-dire, le poids & l'élasticité de leurs vessicules.*

On voit par l'énoncé de cette derniere proposition & par celui de la précedente, qu'au sentiment de l'Auteur, l'expiration complette est composée de deux airs. 1°. De cette partie de l'air inspiré qui n'a point passé dans les vaisseaux sanguins, & c'est cette partie qui est chassée par le poids & par l'élasticité des vessicules pulmonaires ; ce qu'il prouve par le simple exemple de ce qui arrive dans les cadavres dont les poumons, quand on les enfle par le souffle, s'affaissent aussi-tôt par la seule force du poids & du ressort de leurs vessicules. 2°. De cette partie d'air interieur qui sort de l'artere pulmonaire & qui se mêle au premier ; c'est cette partie d'air qu'il va prouver devoir être chassée au dehors par la force de son élasticité superieure à celle de l'air exterieur.

Notre Auteur avance d'abord comme un principe certain que l'élasticité de deux airs est en raison composée de leur densité & de leur chaleur : c'est ce qu'il explique assez au long, & de ce principe il conclut que l'élasticité de l'air interieur doit surpasser de beaucoup celle de l'air exterieur (2), tandis que d'autre part la densité de ce même air ne sçauroit diminuer proportionnellement à l'accroissement de sa chaleur, sa dilatation étant necessairement reprimée ou contenuë par la resistance des vaisseaux dans lesquels il est renfermé.

Cette superiorité d'élasticité étant reconnuë dans l'air interieur, rien ne l'empêchera de jaillir dans l'air exterieur, de la même maniere que rejaillit l'air dans un Thermométre, lorsqu'on l'a échauffé, ou bien, poursuit notre Auteur, de la même maniere & par la même raison que le sang est poussé hors

(2) Parce que la chaleur de l'air interieur doit être beaucoup plus grande que celle de l'air exterieur.

hors des vaisseaux dans les cas d'hémorragies dont on a parlé.

COROLLAIRES

DES PROPOSITIONS PRE'CE'DENTES.

Si la nature a préparé des voyes pour le passage de l'air dans le sang, c'est sans doute pour quelque but. Quelle est donc l'utilité de cet air qui vient se mêler dans nos humeurs? toutes les fonctions de l'œconomie animale en dépendent, selon notre Auteur, puisque cet air est le principal ou plûtôt l'unique agent par qui ces fonctions s'exécutent.

D'abord si l'air se précipite dans les poumons pour passer dans le sang, il dilatera les vessicules pulmonaires qu'il trouve dans son passage, & par cela même, il dilatera aussi la cavité du Thorax: & comme toutes ces parties retomberont ensuite & s'affaisseront necessairement par leur propre poids & par leur ressort; il s'ensuit que tout le jeu de la respiration s'executera ou par l'action de cet air, ou par les suites de cette action, sans que cet appareil des muscles qu'on remarque dans la poitrine y contribue en rien, du moins dans l'inspiration volontaire, toutes les fonctions de ces muscles se bornant aux respirations volontaires. Et si on s'obstine à soûtenir que l'usage de ces muscles est le même dans les inspirations involontaires, c'est-à-dire que c'est leur action qui en dilatant la poitrine force l'air à entrer dans les poumons & à les dilater; l'Auteur refute cette prétention par cette seule experience: la respiration ne cesse point quoiqu'on ouvre la poitrine, ce qui néanmoins, poursuit-il, arriveroit necessairement si la dilatation des poumons dépendoit de celle de la poitrine.

L'air mêlé dans le sang sera encore une des causes de sa chaleur; telle est, au sentiment de l'Auteur, la suite necessaire de l'inégale pesanteur des parties differentes qui composeront la masse totale de ce liquide: celles de l'air plus légéres seront forcées à remonter, tandis que les autres descendront par l'excès de leur pesanteur; ainsi toutes ces parties se frotteront ensemble & ne pourront manquer de s'échauffer mutuellement par ce frottement.

Un autre effet de l'air de la respiration introduit dans le sang, c'est la circulation du sang lui-même. L'air de la respiration, qui par les dilatations alternatives du poumon presse par intervalles les vaisseaux du tronc, contribue sans doute à la circulation; c'est ce qu'on avoüera dans tout Systême, mais ce n'est là qu'un secours exterieur. Selon notre Auteur, la véritable force, la force interieure de la circulation dépend encore de l'air que nous respirons, non de cet air qui gonfle les vésicules pulmonaires, mais de celui qui passe dans le sang. C'est cet air qui introduit dans nos vaisseaux s'y

échauffe de plus en plus chaque instant & s'y dilate de même, ce qu'il ne peut faire sans avancer dans les arteres par toute la force de sa dilatation, & par conséquent aussi sans entraîner avec lui le sang avec lequel il est mêlé, puisque les soupapes ne lui permettent ni de s'étendre, ni de pousser le sang dans un sens contraire.

Mais un des plus grands bienfaits, dont nous soyons redevables à l'air interieur, c'est le mouvement du cœur & le mouvement musculaire; parce qu'ils dépendent l'un & l'autre de la circulation, qui, comme on vient de le voir, dépend elle-même de cet air interieur. Pour expliquer ses idées sur ce dernier point, notre Auteur observe d'abord que le cœur, lorsqu'il est contracté, ou ce qui revient au même lorsque sa pointe est rapprochée de sa base, est dans son état naturel, parce qu'alors les fibres de ce viscere sont dans leur extension naturelle, soit en longueur, soit en largeur, au lieu que dans la dilatation il est dans un état violent, parce que dans cette situation, où sa pointe se trouve éloignée de sa base, ses fibres sont portées beaucoup au-delà de leur extension naturelle: d'où il s'ensuit que dès que la force qui fait la dilatation, se relâchera, il suffira de la seule élasticité des fibres du cœur pour le ramener à son état de contraction, de sorte qu'il ne faut chercher la cause qui contracte le cœur que dans ce viscere lui-même. Il reste donc maintenant à déterminer la cause qui fait sa dilatation: l'Auteur la trouve, 1°. dans le sang de la veine-cave & de la veine-pulmonaire qui se précipitant dans les ventricules du cœur les dilatent necessairement. 2°. Dans le sang des arteres coronaires qui pénétrant jusqu'aux fibres charnuës & les remplissant ne peut manquer de les tendre & de les allonger par toute la force de la circulation.

Ainsi donc, selon notre Auteur, le sang cause doublement la dilatation; mais ce n'est point assez: on ne peut connoître l'entier systême du mouvement du cœur, à moins qu'on ne connoisse encore pourquoi le sang qui se précipite dans les ventricules du cœur & celui qui coule dans les arteres coronaires, ne l'emportent pas constamment & sans interruption sur la force de la contraction, ou ce qui revient au même, pourquoi ce même sang ne tient pas constamment le cœur dans l'état de la dilatation. Le sang des gros vaisseaux, répond notre Auteur, ne doit pas tenir toûjours le cœur dilaté, parce que ce sang, par une suite necessaire de la construction du cœur ne peut manquer de se refouler sur lui-même en remontant de la pointe à la base, c'est ainsi qu'interrompant lui-même son cours, il donnera occasion à la force de contraction de se déployer, de sorte qu'elle l'emportera à son tour, mais ce ne sera que pour être vaincuë de nouveau:

parce que cette force de contraction, qui n'est autre chose que l'élasticité, est une force constante, incapable de tout accroissement, & qu'au contraire celle de la dilatation où de la circulation est une force qui de moment en moment s'accroît, & qui par conséquent doit reprendre necessairement le dessus. Par une raison semblable, le sang des arteres coronaires n'inondera pas toûjours les fibres du cœur. Les nerfs qui comme autant de cordons solides embrassent & serrent les vaisseaux sanguins, peuvent bien arrêter le cours du sang des arteres coronaires par la force de leur tension : mais cette tension, comme nous l'avons dit de l'élasticité des fibres, est une force constante qui ne peut s'accroître, lorsqu'au contraire celle du sang augmente de moment en moment. Donc quelque considerable qu'on suppose la force de cette tension, elle sera contrainte de ceder à son tour à la force de la circulation : l'abord d'un nouveau sang, qui plus foible au commencement sera vaincu, mais qui devenu plus fort vaincra dans l'instant suivant, fera recommencer le jeu & ce jeu se répétera toûjours de même. Telles sont les causes de cette succession alternative de dilatation & de contraction dont l'usage est de régler & de retarder le mouvement de la circulation : usage important, puisqu'il prévient les grands inconvéniens que la précipitation du sang pourroit faire craindre. (Quant aux muscles tout s'y passera de la même maniere. Les muscles sont dans leur état naturel lorsqu'ils sont contractés, & ils sont ramenés à cet état par la seule élasticité; dans leur allongement au contraire ou dans leur dilatation en longueur, les muscles sont dans un état violent, parce qu'alors ils sont portés beaucoup au-delà de leur extension naturelle: & cet effet est dû à la seule force de la circulation, qui forçant les obstacles opposés par les nerfs, fait pénétrer le sang jusqu'aux fibres charnuës & les allonge en y affluant : les nerfs, comme on le voit encore ici, ont les mêmes fonctions que dans le cœur, à l'exception toute fois que dans les muscles leur force est naturellement moindre que celle de la circulation : d'où suit qu'elle ne pourra jamais l'emporter sur l'effort du sang, à moins qu'elle ne soit augmentée ou par l'action des corps exterieurs qui par leurs qualitez sensibles font impression sur les nerfs, ou par le sang du cerveau qui agit sur les mêmes nerfs, comme pourroit agir la lumiere, le son, *&c.*

De toute cette doctrine l'Auteur conclut enfin qu'il n'y a point d'esprits animaux; & il faut convenir que si toutes les fonctions de l'œconomie animale s'executent, ou par la seule action de l'air ou par la suite de cette action qui met en jeu le ressort des parties, la conclusion ne sçauroit être plus juste : cependant l'Auteur combat

encore l'existence de ces esprits animaux, 1°. par la réfutation des differens Systêmes qu'on a imaginés pour en expliquer l'action, mais dont le peu de solidité prouveroit encore mieux notre témérité, & notre ignorance que la non existence de ces agens invisibles. 2°. Par des preuves métaphysiques sur lesquelles sans doute l'Auteur fait peu de fond, du moins pour la conviction des Philosophes qui dans les matieres physiques ne reconnoissent d'autres preuves que l'experience ou les conséquences qui en naissent. Du reste nous ne préviendrons pas le jugement du Lecteur sur le plus ou le moins de mérite de cet Ouvrage quant à la solidité : mais de quelque maniere qu'on puisse décider sur ce point, nous croyons qu'on ne disputera pas à l'Auteur l'éloge d'avoir sçu mettre à profit de la maniere la plus ingénieuse des phénoménes déja connus : l'esprit d'ordre se fait sentir par-tout dans cette Dissertation; d'ailleurs le stile en est clair & l'Auteur qui ne dit rien qui ne tende à son but s'énonce avec une précision si grande, qu'il est difficile qu'un extrait quelqu'exact qu'il soit ne fasse perdre quelque chose à l'Ouvrage.

MEMOIRES DE M. DU GUAY-TROUIN, LIEUTENANT Général des Armées Navales de France & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis. in-4°. 1740. *Ce Livre se débite à Paris, chez* Prault *le fils, Quai de Conti, vis à-vis le Pont-Neuf.*

LA Vie d'un Homme illustre, quelque interessante qu'elle soit par les faits, le devient encore davantage quand c'est par lui qu'elle est écrite. On aime à voir comment un homme qui a fait de grandes choses les raconte lui-même. On reconnoîtra ici que M. du Guay-Trouin est aussi estimable par l'esprit dans lequel il rend compte des actions qui l'ont fait connoître, que par le nombre & le genre de ces mêmes actions : » Je » crois (disoit-il à ses amis) que » les Mémoires d'un homme qui » n'a percé les ténébres que par » une suite assez longue d'entre» prises hazardeuses, pourront » être quelque jour une puissante » exhortation à bien servir le Roi » & l'Etat. La jeunesse destinée à » suivre le parti des armes appren» dra de bonne heure en les li» sant, qu'une véritable ardeur à » s'acquiter de ses devoirs mene » souvent plus loin qu'on n'auroit » osé le prétendre ; que l'honneur » redouble le courage dans les » dangers pressans ; qu'il inspire » l'adresse & la force de les sur» monter ; que le plus sûr moyen » de conserver la vie & l'honneur, » est de compter pour rien la vie » quand l'honneur parle ; & » qu'enfin la Cour plus attentive » que bien des gens ne le croient » à démêler la conduite des parti» culiers, sçait les recompenser

» quand leur zéle est aussi grand » qu'il doit être fidéle & desinte- » ressé.

Voilà les motifs loüables qui ont engagé M. du G. T. à écrire les évenemens de sa vie pour n'être mis au jour qu'après sa mort. Ce sont ici ses Mémoires dans la forme où il les a laissés à un neveu (1) d'autant plus digne de la confiance & de l'amitié d'un tel oncle, qu'il marche, comme on le sçait, sur ses traces. L'avertissement dont ces Mémoires sont précédés instruit de plusieurs circonstances qu'il est necessaire de lire. On y trouve entre autres éclaircissemens dignes de curiosité, des actes qui exposent dans son vrai jour un des plus glorieux combats que M. du G. T. ait rendus (2). On a joint encore à ces Mémoires quelques Lettres des Ministres & d'autres personnes respectables écrites à M. du G. T. Elles servent à faire connoître l'importance & l'éclat de plusieurs de ses entreprises ; & sa gloire paroît si bien acquise qu'on voit avec plaisir tout ce qui a pû contribuer à l'en faire jouir. Exposons en substance ce que contiennent ses Mémoires.

M. du G. T. né en 1673. à Saint Mâlo, étoit d'une de ces familles recommandables, moins par les grandes richesses que plusieurs d'entr'elles possédent, que par les moyens honorables qui les leur font acquerir. L'intelligence pour le commerce, l'habileté dans l'art de la navigation & le courage dans les combats de mer. Voilà les sources de leur fortune. Il n'avoit que quinze ans lorsqu'il commença une carriere dans laquelle son pere s'étoit fait une grande reputation. Embarqué en qualité de volontaire sur un Navire qui alloit en course contre les ennemis de l'état, la conduite qu'il garda dans cette campagne & dans celle qu'il fit l'année suivante déterminerent sa famille à lui donner le commandement d'une Frégate. De grandes qualitez s'étoient dévelopées en lui d'une maniere éclatante. Toutes, excepté le courage, se perfectionnerent : celle-ci, dès la premiere campagne n'avoit plus de progrès à faire.

Ce fut en 1691. que M. du G. T. eut ce premier commandement ; deux ans étoient à peine expirés qu'il avoit déja mérité un honneur marqué que le feu Roi daigna lui faire, c'étoit le present d'une épée. Cette distinction donne sans doute une grande idée des actions qui l'en avoient rendu digne ; cependant les lecteurs ne pourront voir sans étonnement le nombre & le genre de ces mêmes actions. Ils reconnoîtront dans M. du G. T. des lumieres & des vertus qui partagées à differens hommes, en auroient fait autant d'hommes distingués.

Les campagnes suivantes, c'est-

(1) M. *de la Garde Jazier.* Nous avons rendu compte dans le Journal du mois de Juin dernier de l'expedition de Moka, dans laquelle il a donné de grandes marques de courage & de prudence.

(2) La prise célébre des Vaisseaux Anglois le Cumberlan, le Chester & le Rubi.

à-dire, depuis 1694. jusques en 1697. les succès de M. du G. T. se multiplierent sans cesse : il ressentit alors (& il auroit dû l'éprouver plûtôt) l'inconvénient attaché à la superiorité du mérite. On chercha à diminuer l'idée que la Cour & la marine avoient conçûë du sien. Il n'opposa à la malignité de l'envie que la conduite par laquelle il l'avoit excitée. Il accumula ses victoires : & il reçut de Louis XIV. à qui il eut l'honneur d'être presenté, le prix qui pouvoit flatter davantage une ame comme la sienne. Sa Majesté l'assura elle-même qu'elle étoit contente de ses services. Bien-tôt de nouvelles entreprises toûjours heureuses & plus éclatantes les unes que les autres ayant donné lieu à une nouvelle recompense, le Roi prit M. du G. T. dans sa marine en qualité de Capitaine de Frégate.

C'est donc ici que M. du G. T. commence une nouvelle carriere, si l'on peut appeller commencement l'état d'un homme qui avoit déja rendu sur mer un grand nombre de combats tous à son avantage, pris plusieurs Vaisseaux de guerre, enlevé aux ennemis & conduit dans nos ports une quantité étonnante de Navires chargés de marchandises. C'est du moins en 1697. que M. du G.T. reçoit un titre qu'il regarde avec justice comme la recompense de toutes les actions dont nous venons de faire l'énumération, & qui va le mener aux grades les plus éminens. Tout ce qu'il entreprend afin d'y parvenir ajoûte toûjours, comme on le verra, à la haute idée qu'on s'est faite de sa capacité & de sa valeur. Les faits sont en trop grand nombre & remplis de trop de circonstances remarquables pour pouvoir les renfermer dans les bornes prescrites à nos Extraits. C'est dans ses Mémoires mêmes qu'il faut voir M. du G. T. au milieu d'une Flotte Angloise trouver dans son audace & dans l'habileté de ses manœuvres des ressources pour sauver le Navire qu'il monte, sans que les armes ni le pavillon du Roi ayent un moment de désavantage. Un simple Extrait ne feroit pas assez connoître toute la gloire qu'il acquiert dans un combat qu'il rend à l'entrée de la Manche contre cinq gros Vaisseaux Anglois, ni le merite de la prise de *Riojaneiro* : ni celui de plusieurs autres actions aussi honorables, quoique moins importantes.

Il est vrai qu'on ne peut voir qu'avec étonnement l'énumeration des avantages remportés par M. du G. T. depuis sa premiere course en 1689. jusques en 1709. le détail en est rappellé dans ses Lettres d'ennoblissement qu'on a jointes à ses Mémoires. Jamais peut-être n'est-on parvenu à la noblesse par des titres plus dignes de l'honorer. Suivant ces mêmes preuves M. du G. T. en 1709. avoit pris plus de 300 Navires marchands & 20 Vaisseaux de guerre ou Corsaires ennemis, & c'est depuis cette même année qu'il a achevé l'importante entreprise sur *Riojaneiro*,

& une grande quantité d'autres qui remplissent le reste de ces Mémoires.

Le cours de tant de succès (& cette singularité est très-remarquable) n'a été interrompu qu'une fois. Conclure de-là que M. du Guay-Trouin étoit heureux, ce seroit mal connoître ce que peuvent les hommes superieurs. Leurs succès sont presque toûjours l'ouvrage de leur génie. Pour sentir la vérité de cette proposition il ne faut qu'examiner un des principes par lesquels M. du G. T. se conduit dans ses combats. La maniere d'attaquer la plus périlleuse lui paroît toûjours préférable, parce qu'elle est toûjours moins prévûë par l'ennemi : & l'évenement a prouvé la justesse de ce principe. Il faut convenir que des victoires ausquelles l'élevation du courage concoure si manifestement ne laissent guéres de part à ce qu'on appelle la fortune.

Les seuls revers sensibles que M. du G. T. eut à éprouver furent la perte de deux de ses freres qui avoient mérité son estime & qui furent tués en combattant sous ses ordres.

Ces Mémoires sont terminés par une peinture très-interessante de la personne & du caractere de M. du G. T. C'est un de ces portraits marqués à un coin de force & de vérité qui frappe & qui imprime une idée de leur ressemblance dans l'imagination de ceux mêmes qui n'ont point connu la personne qui est representée. Nous renvoyerons les Lecteurs au portrait même, parce que pour en sentir toute la fidélité il faut être instruit de plusieurs circonstances que nous n'avons pû rapporter.

Nous ne devons pas finir notre Extrait sans rendre aussi justice à ce Livre par rapport à l'impression: il est regardé comme un Chef-d'œuvre de l'art. Tout ce qui peut contribuer à former une Edition digne d'être recherchée se trouvant dans celle-ci. Cet objet d'émulation pour les autres Imprimeurs a été recompensé dans celui qui a imprimé ces Mémoires (3), le Gouvernement l'ayant honoré du present d'une Médaille d'or.

(3) Simon le fils.

TRAITÉ DES FINANCES ET DE LA FAUSSE MONNOYE des Romains, auquel on a joint une Dissertation sur la maniere de discerner les Médailles antiques d'avec les contrefaites. A Paris, chez *Briasson*, ruë S. Jacques, à la Science. *in*-12. pp. 345. sans une Préface Historique. 1740.

L'ADMINISTRATION des Finances est, sans doute, l'objet le plus important qu'un homme d'Etat puisse avoir en vûë. C'est par la circulation continuelle qui doit se faire des sujets au Prince & du Prince aux sujets que s'entretient la force des Etats. Il en est de

cette circulation, par rapport au corps politique, comme de la circulation du sang par rapport au corps animal. Il ne peut subsister qu'autant qu'elle n'y est point interrompuë. M. Colbert, un des plus grands Ministres que la France ait eu, & qui sçavoit que c'étoit en multiplier les richesses que de les faire circuler, s'est, comme on sçait, particulierement appliqué à perfectionner cette partie du Ministere qui lui étoit confiée. Occupé de ce grand objet, il cherchoit sans cesse à se procurer de nouvelles lumieres. L'Auteur de la Preface Historique, qui est à la tête de ce Volume, nous apprend qu'il avoit chargé *une personne habile de lui dresser un Mémoire sur les Finances des Romains. C'est ce Mémoire*, ajoûte-t-il, *qu'on publie aujourd'hui.* Nous allons essayer d'en donner une légére idée.

Romulus distribua le territoire de Rome en trois parties. Il partagea la premiere par portions égales aux trente curies, il destina la seconde à l'entretien des Temples, & la troisiéme aux besoins de l'Etat. Depuis, les Romains ne firent point de conquêtes qui ne servissent à étendre leur domaine & à grossir leur trésor. Les peuples vaincus étoient obligés de ceder une partie de leurs terres, & le vainqueur enrichi des dépoüilles qu'il leur avoit enlevées, les obligeoit souvent encore à payer des sommes considerables. *Quiconque*, dit notre Auteur, *suivra les progrès des armes des Romains, remarquera les progrès du Domaine & de l'épargne, soit sous le gouvernement des Rois, soit sous l'autorité des Consuls & du Sénat, soit sous le gouvernement populaire, soit enfin sous la domination des Empereurs.* C'est ce que l'Editeur de cet Ouvrage a développé dans une Préface Historique qu'il a mise à la tête, & dans laquelle il suit ces differens progres que l'Auteur du Traité ne fait guéres qu'indiquer.

Le Domaine Imperial n'étoit pas sacré & inalienable comme celui de nos Rois qui ne peut être engagé qu'à faculté de rachat perpétuelle, & qui, s'il est constitué en appanage, est reversible au défaut de mâle. Le Domaine Impérial se vendoit à perpétuité, & lorsqu'il se donnoit, moyennant une redevance annuelle, il ne pouvoit être retiré du preneur ni de ses successeurs, pourvû qu'ils payassent la rente. Les deniers provenans du Domaine étoient mis dans une épargne particuliere qu'on appelloit le fisc & les autres à l'épargne ordinaire nommée simplement *Œrarium.* Les confiscations, les droits de désherence, d'aubaine & de bâtardise faisoient partie du fisc. L'Auteur dit que les confiscations étoient une source de finance très-considerable, *vû l'étenduë de l'Empire, le nombre des condamnés, la défense rigoureuse de demander les confiscations des criminels de Leze Majesté & la disposition par laquelle il étoit dérogé pour les autres criminels aux dons que les Empereurs en pouvoient faire*, à moins

moins qu'ils ne les fissent de leur propre mouvement. Heureux sont les Etats où une pareille source est la moins féconde.

Les biens caducs appartenoient encore au fisc. Auguste déclara tels par la Loi Poppæa 1°. tout ce qui étoit laissé par testament à titre d'hérédité, *fidei commis*, donation à cause de mort, ou à quelqu'autre titre que ce fût à personnes vivantes & capables lors de la confection du testament, mais qui venoient à déceder pendant la vie du Testateur, ou même après sa mort, mais avant l'ouverture du Testament.

2°. Tout ce qui étoit légué sous quelque condition qui venoit à manquer, & les legs ou héritages abandonnés par ceux qui devoient les recueillir.

3°. Tout ce qui étoit laissé par Testament à quelque titre que ce fût à ceux qui vivoient dans le célibat, à moins qu'ils ne se mariassent dans les cent jours après la mort du Testateur. Ce droit qu'on appelloit la peine du célibat avoit été introduit, dit l'Auteur, *premierement pour avoir de l'argent, en second lieu pour obliger les hommes à se marier afin de repeupler la République épuisée par les guerres civiles de Marius & de Silla, de Pompée & de César, du Triumvirat d'Antoine, d'Auguste & Lépide.*

Ceux qui étoient mariés, mais qui n'avoient point d'enfans perdoient la moitié de ce qui leur étoit laissé par testament, l'autre moitié étoit dévoluë au fisc. Tout ce qui étoit laissé à des personnes indignes lui appartenoit encore.

La plûpart de ces droits, qui avoient pris naissance dans les guerres civiles, ont depuis été abolis dans des tems plus heureux.

La taille réelle & la taille personnelle avoient lieu chez les Romains, mais la premiere se levoit sur tous les sujets de l'Empire qui possedoient des fonds, & la seconde n'étoit imposée que sur les Pays conquis. Nulles terres n'étoient exemptes de la taille réelle, pas mêmes celles qui appartenoient à l'Empereur ou à l'Eglise.

Cette taille étoit imposée par des Officiers appellés *Censitores*, *Peræquatores*, *Inspectores*. Ils inscrivoient dans le Censier ou papier terrier le nom du proprietaire & du fermier du territoire ou finage, les tenans & aboutissans, le nombre des arpens, la qualité. Ces impositions se faisoient tous les ans & s'appelloient *Indictiones*, mais Théodose le Grand, au rapport de Cédrénus, ou Constantin, selon Onuphre, ordonna qu'elles ne se feroient que tous les 15 ans.

Cette taille ne se levoit que sur les fonds, & les personnes n'y étoient obligées que jusqu'à concurrence des héritages qu'elles possédoient. Lorsque quelqu'un ne païoit pas, on procedoit à la vente du fonds, le fisc étoit colloqué avant les autres créanciers sur les deniers qui en provenoient.

Il étoit défendu d'exiger plus qu'il ne falloit sur peine de restitu-

tion du double & du dernier suplice en cas de recidive : avant cette Ordonnance d'Arcadius & d'Honorius, Constantin & Julien avoient condamné les Exacteurs au quadruple.

Outre l'imposition de la taille, les possesseurs du fonds étoient obligés de fournir tous les ans une certaine quantité de bled pour les Magasins, les gens de guerre & les étapes. Ce droit se nommoit *Annona militaris.* On faisoit aussi des impositions de lard, de mouton, de vinaigre & de vin pour les Soldats. On leur donnoit pendant deux jours consécutifs du biscuit appellé *Panis-Buccellatus*, & le 3me jour du pain ordinaire, un jour du vin & l'autre jour du vinaigre, un jour du lard & deux jours de suite du mouton. Cette distribution fut ainsi reglée par l'Empereur Constance. Tous les fonds étoient sujets à cette charge, & ceux-même de l'Empereur n'en étoient pas exempts.

Les sujets des Provinces fournissoient outre cela des habits aux Soldats & des logemens aux gens de guerre.

La taille personnelle étoit imposée sur les pays conquis, mais elle n'étoit pas uniforme.

Josephe parlant de l'Egypte, dit que chaque personne y payoit la capitation, & qu'il paroissoit par le Rôle de cette taille, qu'il y avoit 750 mille habitans, sans y comprendre ceux d'Alexandrie, qui pouvoient bien monter à 100 mille.

Strabon remarque que l'Egypte seule payoit sept millions cinq cens mille au pere de Cléopatre & environ deux fois autant à Auguste.

Notre Auteur dit que Juste-Lipse estime que la taille personnelle produisoit 150 millions par an.

Les habitans des Villes furent affranchis de ce tribut par Constantin le Grand, pourvû néanmoins qu'ils fussent Citoyens Romains.

Les Provinces de l'Empire étoient, outre cela, obligées de fournir plusieurs choses, telles que des chevaux, des armes, du bled, *&c.* L'Egypte, la Sicile & l'Afrique, entr'autres, fournissoient une grande quantité de bleds. Ces bleds s'appelloient *Annona Civilis*, parce qu'ils étoient destinés à la subsistance des Citoyens. Aurelius Victor dit qu'Auguste tiroit d'Egypte plus de 80 mille muids de bled. Et Egésippe rapporte que ce Pays seul nourrissoit tout le peuple de Rome un tiers de l'année. Les autres Provinces de l'Afrique contribuoient le double de l'Egypte. Josephe fait dire à Agrippa que l'Afrique nourrissoit le peuple Romain neuf mois de l'année. Il y avoit des compagnies de Mariniers pour voiturer ces grains. Ils étoient punis de mort quand ils ne suivoient pas la route ordinaire, les Juges des lieux qui ne tenoient pas la main à les faire partir en tems & lieu étoient punis par la confiscation de leurs biens, & les maîtres des vaisseaux par le banissement.

Quand ces bleds étoient dans les magasins de Rome on en distribuoit gratuitement une partie aux Citoyens les plus pauvres, & on donnoit l'autre à un prix modique. Asconius Pedianus dit que Clodius étant Tribun pour s'acquerir la faveur du peuple contre Ciceron, ordonna que la quantité de grains qui étoit ainsi abonnée fut livrée gratuitement.

Les Empereurs ne se contentoient pas de tirer des secours considerables des Provinces de l'Empire, ils les surchargeoient d'impôts & fermoient souvent les yeux aux exactions horribles qui s'exerçoient sur elles.

Licinius affranchi de Jules-César & son Procureur dans les Gaules, fit l'année de 14 mois, parce que les Gaulois payoient aux Romains un certain tribut tous les mois. Ce même Licinius ayant été accusé de concussion, representa à Auguste que s'il avoit pillé les Gaules, ce n'avoit été que pour lui fournir plus d'argent & ôter en même tems aux Gaulois les moyens de se révolter. L'Empereur, loin de le punir, regarda son exaction comme un service important qu'il avoit rendu à l'Etat.

Xiphilin écrit que Tibere ayant fait venir Baton Roi de Dalmatie, lui demanda pourquoi cette Province s'étoit soulevée; & qu'il lui répondit : *Pourquoi envoyez-vous pour garder vos troupeaux des loups & des animaux ravissans, au lieu de Pasteurs & de chiens.* Tacite, dans la Vie d'Agricola son beau-pere, attribue la révolte des Anglois aux charges excessives dont ils étoient accablés par les Romains. *Ce qu'ils appellent gouverner*, disoient-ils, *est de piller, d'égorger les peuples, & lorsque d'un pays fort peuplé ils en ont fait une affreuse solitude, ils se vantent de l'avoir pacifié.*

Nous ne rendrons point compte des impositions qu'on mettoit sur les denrées, non plus que de ce qu'on tiroit des mines, salines & rivieres. Nous renvoyons à l'Ouvrage même ceux qui voudront s'en instruire. L'Auteur y fait aussi mention de plusieurs impôts extraordinaires que la necessité des guerres civiles & la tirannie de quelques Empereurs donnerent lieu d'établir. Voici à cet égard ce qui nous a paru de plus singulier.

Néron, dit notre Auteur, *exigeoit la quarantiéme partie de la valeur du bien ou de la somme pour laquelle on plaidoit, & il y avoit peine contre ceux qui étoient convaincus de s'être accommodés ou même d'avoir remis leurs droits. De plus ce monstre de cruauté eut la malice de ne point faire afficher ses Edits, afin qu'il y eut plus de contraventions, & par conséquent de confiscations, & quand le peuple le pressa de les publier, il les fit graver en caracteres si menus qu'il étoit impossible de les lire.*

L'Auteur, après avoir expliqué les differentes sources où les Empereurs puisoient leurs finances, rend compte des Officiers qui étoient préposés pour les admini-

ſtrer, ou pour les percevoir. C'eſt par-là qu'il termine ſon Traité.

Il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur eût donné à ſa matiere plus d'ordre, de netteté & d'étenduë, & qu'il eût diſtingué les tems, en ſorte qu'on pût voir les progrès de la finance & ſes variations ſous les differens gouvernemens auſquels Rome a été ſoûmiſe. Ce Traité ne peut être regardé que comme extrêmement imparfait à bien des égards, la matiere en eſt néanmoins curieuſe & intereſſante.

On trouve, dans le même Volume, deux autres petits Traitez. Le premier a pour objet le crime de fauſſe monnoye. L'Auteur y expoſe les Loix qui ont été portées chez les Romains en differens tems contre les faux Monnoyeurs & leurs complices. Le ſecond a pour titre : *La maniere de diſcerner les Médailles antiques de celles qui ſont contrefaites.* L'Auteur de ce Traité, qui ne paroît pas être le même que celui des deux Mémoires, y dévoile les differens tours d'adreſſe qui ont été mis en uſage pour donner un air antique ou précieux à des Médailles contrefaites ou communes, & il enſeigne les marques auſquelles on peut les reconnoître.

LA RELIGION CHRETIENNE, PROUVE'E PAR LES FAITS. Par M. l'Abbé Houtteville de l'Académie Françoiſe. Nouvelle Edition. A Paris, chez Gregoire *Dupuis*, ruë S. Jacques, 1740. 3. vol. *in*-4°. Tom. I. pag. 590. dont 55 pour la Préface, & 248 pour le Diſcours Hiſtorique & Critique. Tom. II. pag. 577. Tom. III. pag. 379. dont 48 pour la Table des matieres.

CETTE nouvelle Edition eſt dédiée à M. le Duc d'Orléans, Prince, dont l'auguſte nom étoit d'autant plus digne de paroître à la tête d'un pareil Ouvrage, que toute ſa vie eſt une preuve continuelle de la grandeur & de la vérité de la Religion ? Auſſi c'eſt la principale raiſon qui a déterminé M. l'Abbé Houtteville à lui rendre cet hommage. Il ſçavoit, & il le remarque même dans ſon Epître Dédicatoire, » qu'un Apo» logiſte de la Foi doit être délicat » ſur le choix des éloges ; qu'il ne » doit ſortir de ſa bouche que ceux » dont l'objet eſt ſaint, ceux que » l'Evangile avoüe, & que la Re» ligion a conſacrés.

Il eſt triſte pour un Auteur qui entreprend d'écrire pour la défenſe de la Foi, d'être obligé de commencer par faire lui-même ſon apologie ſur l'exécution d'un ſemblable deſſein. Tel eſt cependant le ſort de M. l'Ab. H. Deux ſortes de faux ſages, ainſi qu'il les appelle dans ſa Préface, ſe perſuadent, les uns, qu'il eſt déſormais inutile d'écrire en faveur de la Religion ; & les autres, qu'il eſt peut-être même dangereux de le faire. Les premiers croyent, qu'eſſayer d'en applanir les difficultez, c'eſt les

faire naître; le silence est, si on les en croit, le seul hommage qui convienne aux veritez de la Religion, & pourvû que les peuples la respectent, il importe peu qu'ils la croyent. Les seconds vont même jusqu'à dire, que tous les Ecrits qu'on fait sur une pareille matiere, troublent ou scandalisent les foibles, & que loin de servir à ramener les impies, ils en prennent occasion de faire de nouveaux outrages à la Vérité.

Mais M. l'Ab. H. demande » à » ces politiques superficiels, à ces » zélés sans science, où en seroit » la Religion, si dans son commen- » cement nos premiers Apologi- » stes, contens de croire, n'avoient pas eu le courage de défendre leur foi contre les attaques de l'Idolâtre, du Juif & du Novateur? Aujourd'hui que les ennemis de l'Evangile ne sont ni moins nombreux, ni moins superbes qu'autrefois, » s'engager à le défendre, » n'est donc pas, dit-il, un soin » superflu, moins encore un projet » condamnable; ce n'est point re- » nouveller avec danger des que- » relles assoupies, c'est travailler » à terminer, s'il se peut, celles » que l'impieté ne cesse de nous » faire. . . . . . Ce n'est pas enfin » troubler la paix des simples, ni » leur preparer des piéges, c'est » éclairer, consoler, fortifier leur » foi.

M. l'Ab. H. montre même, qu'il n'a jamais été plus nécessaire d'écrire pour la défense de la Religion. Il prétend que ses ennemis, pour être plus cachés, n'en sont que plus dangereux. Les ménagemens que la crainte des Loix les oblige de garder, les empêchant de se déclarer ouvertement, sont cause en même tems qu'on n'est ni effrayé de leur obstination, ni touché de leur aveuglement. On va même jusqu'à s'accoûtumer insensiblement à ne faire plus d'attention à la croyance des personnes avec qui l'on est lié, & à n'éxiger d'elles qu'une probité mondaine, des vertus philosophiques & des mœurs sociables. » On n'a pas » adopté formellement le mon- » strueux dogme de la *Tolérance*, » mais sans y penser, on est arrivé » enfin à n'en plus avoir d'horreur » & à le suivre dans la pratique..... » On se permet aujourd'hui pour » l'impieté même des complaisan- » ces, que nos Peres se seroient » défenduës pour les plus foibles » écarts de la doctrine.

Notre Auteur déclare néanmoins, qu'en s'élevant contre cet excès d'indifference pour les incrédules, son dessein n'est pas de troubler la paix exterieure dont ils joüissent parmi nous. Loin de songer à inspirer contre eux rien de violent, il voudroit, que pour les ramener, on joignît aux moyens de persuasion, tout ce que la charité Chétienne a de plus puissant & de plus tendre : parce qu'il n'y a, dit-il, de soûmission, ni par conséquent de Religion véritable que celle qui est volontaire, & que nulle puissance humaine ne peut forcer le retranchement im-

pénétrable de la liberté.

Mais tandis que, pour me servir de ses termes, il condamne ce zéle amer, qui seroit tenté de dire comme autrefois ces Disciples véhémens, *voulez-vous que nous disions au feu de descendre des Cieux, pour consumer ces rebelles*, il voudroit qu'on gémît de l'excès opposé, & de cette prodigieuse indifference, où l'on vit sur les progrès, que l'impieté fait dans le monde? contens de penser, qu'il n'y a point à craindre qu'elle trouble la tranquillité de l'Etat, ni la nôtre; on voit, sans se le reprocher, périr ceux qu'on auroit peut-être sauvés en leur prêtant une main secourable.

M. l'Ab. H. sensible aux interêts de la Religion, & touché d'une indifference si peu chrétienne, entreprit par ces raisons, il y a quelques années, l'Ouvrage dont nous annonçons aujourd'hui une nouvelle Edition.

Il arriva à ce Livre, ce qui est ordinaire à tous ceux qui sont écrits de génie, & dont les Auteurs donnent du neuf, ou du moins un air de nouveauté à tous les sujets qu'ils traitent. Il eut un grand succès: mais les grands succès, pour ne rien dire de plus, attirent l'attention des Critiques. Aussi M. l'Ab. H. n'en manqua-t-il pas. Cependant, loin d'en être blessé, il nous assure qu'il se félicita de recevoir un secours de la part de ceux qui ne lui en devoient aucun; & il se fit un devoir d'écouter tout avec docilité, & même de recevoir sans aucune peine de cœur les avis déguisés quelquefois sous la forme des reproches les plus amers. Ainsi il ne craint point d'exposer naïvement les fautes de quelque importance, dont on l'a repris; & voici l'usage qu'il a fait dans cette nouvelle Edition des diverses critiques qu'on a formées contre son Ouvrage.

1°. Quelques-uns se sont recriés sur ce qu'il avoit dit (Liv. I. ch. 5.) pour réfuter l'opinion de Spinosa contre la possibilité de tout miracle en général. M. l'Ab. H. proteste d'abord, que si comme ils le prétendent, il avoit par sa réponse donné atteinte à la notion correcte du prodige & fourni des armes à l'impie même, il ne rougiroit point d'une rétractation, qui effaceroit sa faute, s'il en étoit coupable; je sçai, dit-il, qu'il reste encore une ressource même glorieuse à qui s'est trompé, le courage d'en convenir.

Dès qu'on eut intenté contre lui cette accusation, comme il vit qu'on n'avoit pas bien pris sa pensée, il déclara dans une Lettre qu'on retrouvera à la fin de cette Préface, » qu'en supposant les » miracles liés a l'action des Loix » générales inconnues à tout es» prit borné, il ne prétendoit par » cette hypothése qu'opposer Spi» nosa à lui-même & emprunter » pour un moment ses principes, » afin de le refuter par ses princi» pes-mêmes. Il montre que pour supposer le contraire, il faudroit lui imputer d'être tombé dans la plus absurde des contradictions, &

d'avoir placé à côté l'une de l'autre les deux propositions les plus incompatibles. Il avoit dit que » les » Miracles sont des interruptions » à l'harmonie des loix générales, » & l'on voudroit, qu'oubliant » tout aussi-tôt des paroles si précises, & renversant sa premiere » supposition; il eût dit, les Miracles sont compris dans l'action » des loix naturelles qui nous sont » connuës: « ainsi son pretendu Systême, continue-t-il, loin d'être insinué avec adresse, n'auroit pas même été un piege. Quand on veut tromper, on ne met pas ainsi les contradictions ensemble.

Mais il va plus loin, & ne craint pas de dire que quand même il auroit osé n'être pas de l'opinion commune, qu'il n'auroit offert que sa seconde explication, & qu'il l'auroit constamment soûtenuë dans tout son Livre, il n'auroit fait en cela que suivre un sentiment qui n'interesse en rien la saine doctrine; sentiment pour lequel S. Augustin s'est déclaré, & qui a trouvé de nos jours des défenseurs dans les Ecoles Catholiques, & sous nos yeux dans une des plus respectables, & des plus précautionnées contre l'erreur.

Après même le grand éclat qui se fit à cette occasion contre son Livre, il nous apprend que divers Théologiens habiles, qu'il consulta, le presserent de se borner à sa seconde explication sur la nature du Miracle, & l'assurerent qu'ils la protegeroient ouvertement. Mais malgré cet appuy, il est demeuré ferme dans sa premiere explication, & a jugé très-sensément, que dans un Ecrit sur la matiere la plus capitale, rien n'est moins convenable, que d'établir le fonds de ses preuves sur une opinion contestable, à la prendre en général, & qui n'est démonstrative que dans le cas précis, où il en avoit fait usage.

Il avoüera cependant, s'il le faut, c'est l'Auteur même qui parle, qu'il regnoit dans cet article, qu'on lui a tant & trop reproché, quelque defaut de précaution, mais il a confiance que les correctifs qu'il a pris soin de mettre à ce premier objet de la censure, n'y laisseront plus de prise, pourvû néanmoins, ajoûte-t-il, qu'on le lise avec un esprit entierement libre de tout préjugé.

2°. Une autre querelle qu'on lui a faite, roule non sur les articles qu'il a traités, mais sur ceux qu'il a omis. Comme il est question dans tout son Livre de prouver la vérité des faits rapportés dans l'Evangile, il falloit, lui a-t-on dit, prouver avant tout, que les Evangiles sont incontestablement l'Ouvrage de ceux dont ils portent le nom.

Quoique M. l'Ab. H. ait touché cet article, il convient cependant avec candeur, qu'il l'avoit trop peu approfondi, & qu'il y indiquoit plûtôt ce qu'il falloit prouver, qu'il ne le prouvoit en effet. Il remercie donc & sincerement, dit-il, les Critiques qui ont si judicieusement relevé sa faute; s'il l'a bien reparée, comme il a tâché

de le faire, c'eſt un mérite qu'il reconnoît leur devoir.

Par la même raiſon que la preuve de l'authenticité des Evangiles étoit un préalable neceſſaire dans la ſeconde partie de ſon Livre, il importoit d'inſiſter dans la ſeconde ſur la nature & ſur la poſſibilité d'une inſpiration divine, de montrer que les Prophétes Hébreux étoient inſpirés dans tout ce qu'ils ont écrit, & de faire voir que leurs prédictions ont paſſé juſqu'à nous dans leur intégrité. M. l'Ab. H. s'eſt donc fait un devoir d'employer cinq Chapitres nouveaux à l'éclairciſſement de tous ces points; & il ſe flatte que ceux qu'il donne diſſipent tous les doutes; j'enteus, ajoûte-t-il, ceux qui ſeroient fondés ſur quelque motif raiſonnable.

On a demandé encore à notre Auteur, pourquoi il s'étoit ſi peu étendu ſur l'explication de la Prophétie de Jacob? pourquoi il ne parloit point de celle d'Iſaye ſur l'enfantement d'une Vierge, pourquoi enfin parmi ſes autres preuves, il n'avoit point employé celle que nous fournit la diſperſion des Juifs, & celle qui ſe tire de la deſcente du S. Eſprit ſur les Apôtres, ſelon la promeſſe que J. C. leur en avoit faite?

Sans s'arrêter à répondre que les preuves de la Religion Chrétienne ſont inépuiſables, qu'un Auteur n'eſt comptable que des articles qu'il diſcute, & qu'on ne doit exiger de lui que ce qu'il promet à ſes Lecteurs, M. l'Ab. H. n'a pas héſité à entrer dans les vûës qu'on lui ouvroit, quoiqu'elles demandaſſent de pénibles recherches. Et pour l'y engager, il lui a ſuffi de croire qu'elles ſeroient utiles à la cauſe de l'Evangile.

Auſſi ne s'eſt-il pas renfermé ſeulement dans ce qu'on a paru ſouhaiter de lui; il a été beaucoup au-delà. Pour n'avoir plus dans la ſuite à revenir ſur ce premier Ouvrage, & afin de reſerver tout ſon loiſir à ceux qu'il prepare, il a augmenté ſon diſcours d'Analyſes de pluſieurs Auteurs, dont il n'avoit point parlé d'abord; il a étendu divers Chapitres dont le fonds avoit beſoin d'être mieux développé; il a refondu ceux où ſes dernieres idées lui ont paru preferables aux anciennes; il a diſcuté differens points de critique qui ne l'avoient point été encore, ou qui ne l'avoient été qu'imparfaitement; il a appuyé par de nouvelles raiſons ce qui pouvoit laiſſer un reſte d'inquiétude dans l'eſprit; il a enfin terminé le troiſiéme Volume par une Diſſertation ſur les faux principes des Déïſtes, dont il combat les divers Syſtêmes. Acceſſoire qui lui a paru eſſentiel au ſujet qu'il traite, mais ſur-tout à la troiſiéme partie de ſon Ouvrage où il détruit les objections qu'on oppoſe à ſes preuves de fait.

Il ne diſſimule pas que c'eſt préciſément cette derniere partie qui lui a attiré le plus de contradictions. A quel propos ont dit ſes adverſaires, raſſembler ſous le même point de vûë tant d'objets propres

pres seulement à effrayer les foibles ou à les scandaliser. M. l'Ab. H. avoüe, qu'il ne peut assez s'étonner, qu'on lui ait fait une pareille question. Il demande à son tour, si c'eut été bien défendre la Foi Chrétienne, & lui faire honneur, que de cacher avec adresse les raisons de ceux qui se vantent de la détruire.» Si j'ai dit (car nous » empruntons ses paroles) qu'à » ces difficultez déja faites, j'en » ajoûtois, qu'on ne lit point ail- » leurs, & les plus fortes que j'ai » pû me faire en méditant sur la » Religion, cela même est inno- » cent, & marque non seulement » que je ne déguise rien, mais que » je me tiens si fort de mes preu- » ves, que je cours au-devant de » ce qui sembleroit devoir les » ébranler. « Loin donc qu'il se croye inexcusable pour avoir placé sous les yeux du Lecteur tant d'objections contre la Foi, il pretend qu'il n'a rempli que le devoir essentiel à tout controversiste équitable; & c'est pour cela qu'il n'a pas craint d'en produire de nouvelles, qu'on l'a prié de resoudre.

Mais pourquoi, du moins, lui a-t-on dit encore, avoit mis ces objections dans leur plus grand jour? Pourquoi les avoir ornées avec complaisance des tours les plus imposans, & des plus vives couleurs? C'est-là, reprend M. l'Ab. H. une accusation où je n'ai pû encore découvrir que de la malignité sans ombre de vraisemblance, même en voulant me juger dans la plus grande rigueur. Quoi! parce qu'on affoiblit, quand on veut, les plus fortes raisons, en les dépoüillant d'un accessoire qui aide a les faire mieux sentir, mes adversaires auroient-ils voulu que j'eusse employé ce lâche artifice en rapportant les difficultez des incrédules? Les anciens Apologistes de notre Foi en ont-ils usé ainsi? ont-ils exténué, ont-ils supprimé ce que le Payen, ce que le Juif avoient de plus apparent à nous opposer? Ils ont été plus loin, continue M. l'Ab. H. souvent pour mieux triompher de nos ennemis, ils leur ont ouvert des moyens de nous combattre que ceux-ci n'employoient ou ne connoissoient pas. Tertullien, Arnobe & Lactance ont montré mille fois dans la dispute, & cette candeur, & cette noble fierté. Une conduite qui étoit loüable dans ces grands hommes, seroit-elle blamable dans notre Auteur?

Nous convenons, lui ont répondu quelques-uns de ses critiques, qu'un Controversiste ne peut se dispenser de rapporter religieusement toutes les difficultez que ses adversaires opposent, & même peuvent opposer à la cause qu'il soûtient, mais aussi on ne peut disconvenir qu'il est obligé de mettre du moins autant de force dans ses réponses que dans leurs objections, & cependant, lui ont-ils dit, vos *Réponses* laissent à votre adversaire tous ses avantages. Ils l'ont dit, je le sçai, répond M. l'Ab. H. mais l'ont-ils prouvé. D'autres Critiques, & il

le tairoit, si l'extrême necessité ne le contraignoit a le dire, d'autres Critiques & en plus grand nombre, qui assurérent, ainsi qu'il s'en explique, ne l'epargnerent pas sur differens articles, n'ont-ils pas confessé qu'il etoit inattaquable sur celui-la. Il nous apprend même que des étrangers célebres par leur sçavoir, d'illustres Métaphysiciens d'une communion différente de la nôtre, ont applaudi à ces mêmes *Réponses*, si dédaigneusement rejettées ici par quelques Critiques.

Mais pour vuider, dit-il, cette querelle en peu de mots, il reduit à trois especes les differentes personnes qui trouvent ses *Réponses* foibles & insuffisantes; ou ce sont des Théologiens, ou des incrédules, ou enfin ces Lecteurs superficiels qui ne lisent que pour dire, qu'ils ont vû ce qui fait quelque bruit dans le monde. Il a conjuré les premiers dans la lettre que nous avons déja citée, il leur en a fait même le défi, de lui marquer ce qu'il eut fallu dire dans ses *Réponses*, qu'il n'eut pas dit. Cependant, qu'ont-ils répondu ? rien de positif. Rien qui ne fut pas déja dans ces mêmes *Réponses*, ou dans les principes qu'il avoit établis auparavant. En parlant ainsi, il déclare qu'il ne veut pas dire néanmoins qu'on ne puisse employer pour la défense du Christianisme, d'autres raisons que celles dont il se sert. Ce qu'il a pretendu & ce qu'il ose pretendre encore, c'est que dans l'ordre où il se renferme, dans le plan qu'il s'est tracé, il a produit ce qu'il y a de plus décisif contre les difficultez qu'il refute.

A l'égard des Déistes qui voudroient échapper à ses preuves par de vagues déclamations, il n'a qu'un mot à leur dire. Ils conviennent qu'il a proposé leurs objections dans toute leur force, & se retranchent à dire, qu'elles ne sont pas détruites. Mais s'il est vrai qu'elles ne le soient pas, il est donc aisé d'attaquer ses *Réponses* & de les renverser. L'ont-ils fait, l'ont-ils même tenté ? M. l'Ab. H. en appelle au public.

S'ils répondent qu'il a tort de se prévaloir de leur silence, parce que la crainte du ministere public les force à le garder.

Notre Auteur demande s'il doit se croire solidement refuté par des argumens misterieux dont la connoissance n'est jamais venuë jusqu'à lui. Il pretend d'ailleurs que ce défaut de liberté qui les empêche de produire ces raisons prétenduës victorieuses, n'est pas vrai, & que ce n'est qu'un prétexte dont ils se servent pour en imposer aux simples, pour décrier un Ouvrage qui convainc plus qu'on ne voudroit, & par-là cacher son impuissance à le refuter.

Pour ce grand nombre d'hommes qui ne lisent qu'à la hate & sans attention, il n'est pas surpris que ses *Rép.* ne leur paroissent pas démonstratives. Comment pourroient-ils en ressentir la force? Elle consiste principalement dans la liaison des principes, dans l'enchaine-

ment des conséquences, dans la combinaison des differentes parties du tout, & assurément ce n'est pas une vûe distraite, qui embrasse tant d'objets & de rapports. D'ailleurs quelque simple, que soit une objection, ce n'est souvent qu'à l'aide d'un grand nombre de raisonnemens, & en quelque sorte par des Dissertations qu'on arrive à la détruire ; il faut donc presque toûjours pour sentir la justesse d'une réponse, beaucoup plus d'attention, que pour sentir la force d'une objection. Or le commun des Lecteurs est-il capable de cette attention ?

Il reste encore un dernier reproche qu'on a fait à M. l'Ab. H. mais ce n'est qu'avec peine qu'il a pû se resoudre à en parler, car il voudroit bien, dit-il, passer sur ce qui regarde sa personne, & sur ce qui ne concerne que les talens. On veut donc, après avoir tout épuisé contre le fonds de son Ouvrage, y reprendre encore jusqu'au stile, soûtenir qu'il est mal assorti à des questions de controverse, l'accuser tantôt d'être trop étudié, tantôt de pécher grossierement, & presque par-tout contre les régles, car sur ce point mes critiques ne sont pas, dit-il, trop unanimes. » Mais quoi donc (répond-il) est-» ce des mots dont il s'agit dans » un sujet de cette nature, & n'est-» ce plus des choses ? convient-il » dans une dispute si digne du » plus profond sérieux, dans l'af-» faire la plus & la seule grave » qui puisse occuper la raison, » d'incidenter par ces puériles & » frivoles contestations de Rhé-» teur ? Qu'importe par où vien-» ne la lumiere, il n'est question » que de la source, non du canal » qui la transmet. .... des armes » pour n'être ni polies ni brillantes » en sont-elles moins capables de » porter des coups certains ? Pour-» vû que mes preuves soient clai-» res & convainquantes, qu'im-» porte que mon langage soit dé-» fectueux ? je ne défends que les » uns & j'abandonne l'autre sans » peine. « *Cessez* donc, dit-il à ses Critiques, en se servant des paroles de S. Augustin, *cessez tous ces vains discours, il s'agit de la cause de l'Eglise, non de la mienne, & l'Eglise instruite à ne point mettre son esperance dans les talens humains, ne reçoit aucun préjudice par les défauts de ceux qui combattent pour elle.*

Enfin quoiqu'il se flatte de n'avoir rien omis dans cette nouvelle Edition de tout ce qui pouvoit rendre son Ouvrage plus solide, & d'y avoir même porté les preuves de la Religion Chrétienne jusqu'à la derniere évidence, il avertit cependant que la foi véritable, celle qui caracterise le Chrétien, doit, en soûmettant l'esprit, assujettir le cœur, & que cette foi n'est point le fruit des efforts humains. Ainsi tout ce qu'on peut attendre de ses Apologistes » est d'en établir les » véritez préliminaires, de préparer » les esprits à les recevoir, & de les » convaincre, que si l'on ne voit » pas évidemment ce qu'on croit,

» on voit clairement qu'il seroit dé-» raisonnable de ne le pas croire. « Mais il ne suffit pas d'avoir éclairé l'esprit, malheureusement c'est, dit-il, le cœur seul qui nous décide, & il n'y a que celui qui a formé l'homme qui puisse efficacement agir sur le cœur de l'homme, en domptant toutes ses resistances.

Cette Préface, qui étoit un préliminaire necessaire à cette nouvelle Edition, & qui par cette raison ne paroîtra point trop longue, quoiqu'elle soit fort étenduë, est suivie d'un *Discours Historique & Critique sur la méthode des principaux Auteurs, qui ont écrit pour & contre le Christianisme depuis son origine.* Comme on en a rendu compte dans le Journal du mois de Fevrier 1722. & que nous n'avons remarqué dans les deux premieres parties de ce Discours, que quelques changemens peu considerables, & même en petit nombre, qui ne tombent guéres que sur le stile, nous ne nous arrêterons qu'à la 3me partie, qui comprend les Auteurs qui ont écrit depuis le 15me siécle, & dans laquelle M. l'Ab. H. a cru devoir ajoûter Gastrell, Jacquelot, Bodin, & Orobio à ceux dont il avoit parlé dans sa premiere Edition.

Le premier a composé en Anglois deux Traitez, dont l'un est intitulé : *De la nécessité de la Religion en général*, & l'autre : *De la certitude de la révélation Chrétienne.* Tous deux, selon M. l'Abbé Houteville, sont écrits avec force, il y regne une métaphysique sage, soigneuse d'éviter toute affectation de sentimens propres & singuliers. Ce qui les distingue sur-tout, c'est l'ordre & la méthode. On a souvent, continue-t-il, accusé la Nation Angloise de les négliger, si elle avoit besoin de se défendre de ce reproche, il lui suffiroit de citer M. Gastrell » & la » France, où l'on se flatte de sça-» voir mieux qu'ailleurs, mettre » un bel ordre dans les Ouvrages, » n'en a peut-être point eu (dit-il) » où cette sorte de beauté brille davantage que dans celui-là.

Mais les quatre Discours de M. Jacquelot sur l'existence de Dieu, sont, au jugement de M. l'Ab. H. ce qui a jamais été fait de plus solide sur cette matiere. La méthode que suit cet Auteur dans la discussion d'un sujet déja manié tant de fois, lui a paru si neuve & si heureuse, qu'il a cru ne pouvoir omettre d'en exposer le plan. L'analyse, qu'il donne de la premiere Dissertation de M. Jacquelot, sur laquelle il paroît s'être étendu avec plaisir, montre, comme il le dit, qu'il y a eu peu d'Auteurs dans le dernier siécle, qui ayent réuni plus de sçavoir & de raisonnement, peu qui ayent mieux fondu ensemble la Philosophie & la Critique.

Il nous fait encore connoître deux autres Dissertations de M. Jacquelot, où cet Auteur entreprend de prouver que J. C. est le Messie : quoiqu'en général il y ait en vûë de confirmer la foi des Chrétiens, il paroît cependant à notre Auteur, que les Juifs y ont

été son principal objet.

Il s'en faut bien qu'il porte un jugement aussi avantageux de Jean Bodin, Jurisconsulte célébre, & du Juif Orobio, les deux Auteurs qui dans le dernier siécle se sont élévés le plus fortement contre nous. » L'un & l'autre avoient » (dit-il) du sçavoir, il ne veut » pas leur en contester le mérite, » mais aussi l'un & l'autre avoient » très-peu de justesse dans l'esprit, » & il ne paroît pas que l'art de » raisonner fût leur principal ni » même un de leurs talens. M. » l'Ab. H. supplie le Lecteur de » croire qu'en jugeant ainsi, il par- » le sans prévention de Contro- » versiste; c'est une justice (dit-il) » qu'il n'auroit pas besoin de de- » mander, si les Ouvrages de ces » Auteurs étoient publics, & si » chacun, comme lui, pouvoit » en décider, après les avoir lûs » dans les copies manuscrites, que » quelques Cabinets ont conser- » vées.

L'Ecrit de Bodin est partagé en six Dialogues, dans lesquels il essaye de renverser tous les Misteres du Christianisme. M. l'Ab. H. nous avertit que dans son Ouvrage il a pris soin d'exposer & de refuter les plus fortes objections de ce Jurisconsulte, non qu'elles soient importantes, mais seulement pour ne pas laisser soupçonner qu'elles le soient; car comme des 6 Dialogues de Bodin, on n'a imprimé que le premier qui est le moins scandaleux, on a fait plusieurs fois à notre Auteur ce faux raisonnement. *Le Livre de Bodin n'a jamais paru, donc c'est à dessein qu'on l'a tenu caché si soigneusement, & pour conserver à la Religion l'autorité qu'il lui feroit perdre.*

M. Limborck, dans sa *Conference amiable avec un Juif*, est le seul qui nous ait exposé les principales objections d'Orobio; quoiqu'en général il y serre son adversaire de si près, qu'il le reduit à ne pouvoir plus faire un pas sans trouver un précipice devant lui, cependant comme M. l'Ab. H. pense qu'il pouvoit être encore plus pressant, il nous assure que quand l'occasion s'en est offerte, il n'a pas oublié de suppléer à ce que M. Limborck n'a pas dit, toûjours bien persuadé, ajoûte-t-il, que ces mêmes additions auroient eu dans les mains de cet Auteur incomparablement plus de force que dans les siennes.

Celles que M. l'Ab. H. a faites, dans cette nouvelle Edition, au corps de son Ouvrage, n'étant pas moins considerables par l'importance de la matiere que par l'étendue qu'il leur a donnée, nous ne manquerons pas d'en parler dans le Journal suivant.

Nous venons d'apprendre que cet Ouvrage se vend aussi chez P. G. le Mercier, *Imprimeur-Libraire, ruë S. Jacques, au Livre d'or.*



LES ŒUVRES SPIRITUELLES DU PERE FRANÇOIS Arias de la Compagnie de Jesus, traduites de l'Espagnol. A Lyon, chez la Veuve *de la Roche*, & fils, rue Merciere, a l'Occasion : 2. vol. *in*-12. Tom. I. pp. 362. Tom. II. pp. 368. sans la Préface.

LE Pere *Arias*, suivant la Préface qu'on trouve à la tête de cette Edition, vivoit en Espagne dans le seiziéme siécle, il y est mort vers le commencement du dix-septiéme, après avoir donné à sa patrie, par ses exemples & par ses Ecrits, une grande idée de ses vertus & de ses lumieres. Le Pere *Belon* (*), à qui le Public est redevable de cette Traduction, expose d'abord dans cette même Préface combien il est important que les Ouvrages propres à faire naître ou à nourir la Piété Chrétienne, se répandent & soient opposés aux Ecrits où la Philosophie Payenne, » enrichie des beautez » du Langage, donne insensiblement du goût pour ses opinions » & pour ses maximes ; « moïen, ajoûte le P. *B* » de nuire à la Religion, sous prétexte de servir la » raison..... & de reduire toute la » perfection d'un Chrétien au mérite & à la qualité d'honnête » homme.

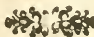
Les Œuvres que le P. *Belon* met au jour en notre Langue comme un antidote contre les maux que nous venons de citer ont pour objet la perfection du Chrétien & consistent dans quatre Traitez.

Dans le premier, l'Auteur expose la nécessité d'aller de vertu en vertu, & les routes qui peuvent conduire à cet état de perfection. Dans le second examinant le cœur de l'homme, il fait connoître sa misere, sa bassesse, sa dépravation. Il peint le danger de compter sur notre raison, sur notre volonté, sur nos penchans & sur les créatures. Il fait voir comment cette défiance nous méne à la félicité.

Dans le troisieme, il trace à l'homme juste les moyens de se maintenir dans la voye de la justice. Dans le quatriéme, il peint un état plus heureux encore, c'est cette joye inéfable dont se remplissent ceux qui se font un perpétuel objet de la presence de Dieu.

Au reste, le Traducteur occupé à faire sentir » ce que l'Auteur a eu » dessein de graver dans l'esprit & » dans le cœur de ses Lecteurs, « ne s'est point borné a faire une Traduction servile : telle est la difference d'un Traducteur qui pense, à celui dont tout le merite consiste dans la science des mots. Le premier compose un Ouvrage, le second ne donne qu'une version.

(*) De la Compagnie de Jesus.



PROSE E POESIE DEL SIGNOR ABATE ANTONIO CONTI, Patrizio Veneto. Tomo primo, Parte prima. In Venezia presso, Giam-Baptista Pasquali, 1739.

C'est-à-dire : *Les Ouvrages en prose & en vers de M. l'Abbé Conti, Noble Vénitien. Tom. I. Part. I.* A Venise, chez Jean-Baptiste Pasquali, 1739. vol. *in*-4°. pag. 362. sans la Préface & l'Epître Dédicatoire, en beau papier & en beau caractere. *IV. Extrait.*

PROTE'E,

IDYLLE.

HORACE, dans une de ses Odes, introduit Nérée, qui prédit à Pâris la ruine de Troye & les victoires des Grecs. M. l'Abbé Conti, à son exemple, voulant representer poëtiquement les évenemens les plus considerables de l'Histoire de Venise, introduit un Dieu Prophete qui annonce tout ce qui doit arriver à cette puissante République, il a choisi Protée à cause des prodiges que Virgile raconte de ce Dieu, & qui peuvent fournir un merveilleux que M. l'Ab. C. a jugé propre à embellir son Ouvrage.

Le Poëte fixe l'époque de la fondation de Venise à la descente d'Attila en Italie, & croit que les habitans d'un grand nombre de Villes détruites en Lombardie, comme Padoüe, Aquilée, *&c.* vinrent se réfugier au haut du Golfe Adriatique, dans de petites Isles qui, dans la suite, ayant été jointes par des ponts, ont formé la Ville de Venise ; il décrit les guerres que les Vénitiens ont eu à soûtenir contre les François, les Sarazins, les Lombards, les Normands, les Allemands, & celles qu'ils ont faites & en faveur de Rome & de la Gréce, ou contre l'une & l'autre. Guerres qui les ont rendus enfin les Maîtres de *la Mer Adriatique.* Il passe ensuite à la conquête de la Terre Sainte, à laquelle la République a eu tant de part. Il décrit la prise de Constantinople, la division de l'Empire Grec, ensuite les guerres contre les Génois, l'acquisition de la terre ferme, la Ligue de Cambrai, la conquête & la perte de la Morée, le Siége de Corfou, & enfin les dernieres guerres que se sont faites en Italie, les unes aux autres, plusieurs Nations étrangeres. Parmi les Hommes illustres par leurs victoires, il en choisit trois, sçavoir, Victor-Pisani qui délivra Venise des armes des Génois; le Doge Henry Dandolo qui dirigea l'entreprise de Constantinople ; & le Doge François Morosini, qui, pendant la Ligue faite avec l'Allemagne & la Pologne, enleva la Morée aux Turcs. Il parle avec complaisance des progrès que les beaux arts ont faits à Venise, & il donne au Cardinal Bembo les loüanges qu'il mérite pour avoir

rétabli l'étude des trois Langues. M. l'Ab. C. a tiré tout son sujet de de l'Histoire, mais de même que Virgile abandonne l'ordre chronologique en racontant la descente d'Ænée en Italie, M. l'Ab. C. a çru, à plus forte raison, avoir le même droit de transporter les évenemens; parce qu'il a dû suivre, dans cet Idylle, l'Enthousiasme Lyrique, & soûtenir le stile prophétique qui demande de plus grands mouvemens, & par conséquent moins d'ordre; il a eu cependant soin de faire appercevoir la suite des faits à travers le tumulte des imaginations du Dieu Prophéte. Cet Ouvrage est considerable, & contient 72 pages d'impression.

Nous aurions fort souhaité de faire un peu mieux connoître ce Poëme, nous en aurions même donné ici quelques morceaux que nous avons traduits & qui auroient sans doute fait plaisir à nos Lecteurs, mais le peu d'espace qui nous reste dans ce Journal ne nous permet pas de nous étendre autant que nous le voudrions, & nous sommes obligés de nous borner à indiquer simplement le reste des Pieces qui composent ce Volume.

CANTATES.

Les Cantates sont au nombre de trois. Draide, célébre Poëte Anglois, introduit dans une Ode Timothée qui, en presence d'Alexandre, chantant tour à tour des guerres, des victoires, des fêtes galantes, des amours, des morts, des spectres, &c. reveille dans l'ame de ce Héros les différentes passions qui ont rapport à ces differens objets. Cette imagination a plû à M. l'Ab. C. & il a traduit cette Piece Angloise en vers Italiens, mais au lieu d'une Ode il a composé un Drame qu'il a fait mettre en musique par le S[r] Benedetto-Marcello. Et c'est-là la premiere Cantate.

Le même S[r] Benedetto-Marcello, extrêmement satisfait de cette premiere Piece, souhaita que M. l'Ab. C. en composât une autre, dans laquelle, par le moyen d'une Histoire ou d'une Fable, une voix seule peut exécuter tous les differens caracteres de Musique exprimés dans la Cantate de Timothée. M. l'Ab. C. se souvint qu'Euripide & ensuite Lycophron introduisent Cassandre, qui prédit les malheurs qui doivent arriver aux Grecs & aux Troyens. Il resolut d'imiter l'un & l'autre Poëte, & pour donner un air de magnificence à ces imaginations poëtiques, il a mis dans la bouche de Cassandre, en forme de prophéties, les principaux recits de l'Iliade: & c'est la seconde Canrate.

La troisiéme Cantate est intitulée *Orphée*, le sujet est la descente d'Orphée aux enfers pour redemander Euridice, qu'il obtient & qu'il perd aussi-tôt après, par son imprudence.

LES SONNETS.

Après les Cantates on trouve les

les Sonnets, au nombre de quarante-deux.

Six Théologiques, qui roulent tous sur des matieres de Religion, ainsi que leur titre l'annonce.

Huit Philosophiques, qui de même ont tous rapport à quelque idée de Philosophie, & vingt-quatre Héroïques dont chacun est l'éloge de quelque personne illustre.

POESIES DIVERSES.

Ces Pieces sont au nombre de dix, ce sont differens petits Ouvrages qui sont échappés à l'Auteur par occasion, l'un est un Epithalame, l'autre une Ode, quelques-uns sont des Descriptions, d'autres des Lettres, d'autres enfin des vers où l'Auteur déplore quelques accidens fâcheux. Il y en a une fort belle de cette derniere espece sur la mort de Madame la Comtesse de Quélus.

Au reste, il est bon d'avertir nos Lecteurs que M. l'Ab. C. est lui-même son propre Scoliaste, & qu'il fait toûjours marcher de compagnie la Piece de vers & le Commentaire, de sorte que jamais on est en peine de sçavoir quelles ont été les vûës de l'Auteur.

LES TRADUCTIONS.

Les Traductions occupent la fin du Volume, la premiere & la plus considerable des Traductions de M. l'Ab. C. est celle qu'il a faite en vers Italiens de l'Athalie de M. Racine, elle est précedée d'une Dissertation dans laquelle l'Auteur développe avec beaucoup de capacité, l'artifice admirable qui regne dans ce chef-d'œuvre de notre Théatre.

Les Traductions de quelques Pieces Gréques viennent ensuite, on trouve d'abord une Traduction complette de toutes les Odes d'Anacréon, une Traduction de l'Ode de Sapho à Vénus, celle d'un fragment d'une Ode de Simonine intitulée, *Persée.* La Traduction de l'Hymne de Callimaque sur les bains de Pallas.

Les Traductions de quelques Poësies Latines anciennes terminent tout le Volume. Ces Pieces traduites sont la seconde du 2me Livre des Odes d'Horace, & la douziéme du premier Livre; la sixiéme Eclogue de Virgile. Le Poeme de Catulle sur la Chevélure de Bérénice. Toutes ces Traductions sont en vers Italiens & sont accompagnées de beaucoup de notes historiques & critiques que M. l'Ab. C. a, pour la plûpart, judicieusement recueillies des Critiques & des Commentateurs les plus estimés.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

DE LEIPSICK.

Il paroît ici depuis peu deux Traitez de Droit : l'un *des Lettres d'Investiture*, par le Docteur Jean *Gottlieb-Siegel*, Professeur en Droit Féodal : l'autre, *du droit de battre Monnoye, possedé & exercé par les Evêques d'Allemagne, & de la Mitre à deux pointes qui ma-*

que ce droit sur quelques Monnoyes: de regali Monetâ, in specie de Mitrâ bicorni in Episcopis Germaniæ hujus regalis criterio, ex rariori quodam nummo bracteato, ac variis Diplomatibus illustrata: par M. *Bocrisius*, Docteur & Professeur en Droit, *&c.* Ces deux Ouvrages sont *in*-4°.

Herrn Heinrichs von Bunau Genave und umstandliche Teutsche Kayser, und Reichs Historie: c'est-à-dire: *Histoire exacte & circonstanciée des Empereurs & de l'Empire d'Allemagne; tirée des meilleurs Historiens & des Monumens anciens.* Par M. Henry *de Bunau.* Tome troisiéme. Chez Gaspar *Fritsch.* 1739. *in*-4°. Ce Volume contient les regnes de Louis le Débonnaire, de Lothaire, de Louis II. & de Louis le Germanique, c'est-à-dire, le tems qui s'est écoulé depuis 813. jusqu'à l'année 876. Le quatriéme Volume est sous la Presse. Le premier parut en 1728. Le second en 1732. Cet Ouvrage est toûjours fort estimé, & il est à souhaiter que quelqu'un en donne une Traduction Françoise.

DE BERLIN.

Chronologie de l'Histoire Sainte & des Histoires étrangeres qui la concernent, depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la Captivité de Babylone. Par Alphonse *Des-Vignoles.* Chez Ambroise *Hande* 1738. *in*-4°. 2. vol. M. *Des Vignoles* a divisé son Livre en deux Parties; la premiere regarde uniquement la Chronologie de l'Histoire Sainte; la seconde a pour objet les Histoires étrangeres qui ont du rapport avec l'Ecriture Sainte. L'Auteur commence à la sortie des Israelites de la terre d'Egypte, il finit a la Captivité de Babylone, & il ajoûte à la fin une sçavante Dissertation touchant la forme de l'année ancienne. Tel est en général le plan de l'Ouvrage de M. *Des-Vignoles*; on en parlera plus amplement dans un des Journaux suivans.

DE BRESLEAU.

Il vient de paroître ici une Brochure en Latin sur la Vie & les Œuvres du sçavant & célébre M. *Wolfius:* elle porte pour titre: *Vita, Fata, & Scripta Christiani Wolfii Philosophi.*

DE LUXEMBOURG.

André *Chevalier*, Imprimeur de Sa Majesté Impériale & Catholique, & Marchand Libraire, a imprimé sur la fin de l'année derniere un Ouvrage contenant une question de Droit Canon assez importante, mais qui n'est pas nouvelle: il s'y agit de sçavoir si un Abbé Régulier, lorsqu'il est élevé à l'Ordre & à la dignité de l'Episcopat, cesse d'être Religieux, & s'il perd sa Jurisdiction sur ceux de son Abbaye & sur ses dépendances. Voici le titre de l'Ouvrage: *L'Abbé Régulier Sacré Evêque* in partibus Infidelium, ou *Traité dans lequel on examine l'état d'un*

l'Abbé Régulier après sa consécration Episcopale. Par le R. P. Albert *Marion*, Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré, Prieur de Senzey, au Diocése de Toul. *in*-4°.

SUISSE.

DE GENEVE.

La Traduction Françoise de l'Histoire Civile du Royaume de Naples: par *Giannone*, avec des augmentations considerables & des Remarques, est sous la Presse depuis quelque tems; elle contiendra 4 vol. *in*-4°.

On a imprimé depuis peu un *Recueil de Fables choisies d'Esope* en pur Grec, & un autre *Recueil des Fables de Phédre*, en Latin, a l'usage de la Jeunesse. Ces deux Recueils sont imprimés très-correctement; c'est ce qui nous a engagés à les annoncer ici l'un & l'autre.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

L'Ouvrage que M. *Algaroti* fit imprimer à Naples en 1737. sous ce titre : *Il Newtonianismo per le Dame, overo Dialoghi sopra la luce e i colori*, vient d'être traduit en Anglois. Cette Traduction, qui est intitulée : *Sir Isaac Newton's Philosophy explained for the use of the Ladies.* En 2. vol. *in*-8°. est de Melle *Carter*, fort connuë par ses talens pour la Poësie, par les connoissances qu'elle a des Langues anciennes & modernes, & par la délicatesse & la justesse de son esprit.

M. *Richardson*, Chanoine de l'Eglise de Lincoln, se propose de publier par Souscription une nouvelle Edition de l'*Histoire des Evêques d'Angleterre de* Godwin : *Fr. Godwini Episcopi de Præsulibus Angliæ Commentarius . . . . quem ad fidem Monumentorum in Archivis Regiis & Lambethanis recognovit, plurimis in locis ad veritatem reduxit, & perpetuâ demum serie ad præsens usque sæculum continuavit Guillelmus Richardson* Cette nouvelle Edition sera *in fol.* elle contiendra plus de 2000 pag. avec près de 60 planches. Le prix est de deux guinées : on en payera une d'avance, & l'autre en recevant l'Ouvrage imprimé. Le prix des exemplaires en grand papier est de trois guinées : on en payera deux d'avance, & la troisieme en recevant l'Ouvrage.

Voici encore un autre Ouvrage, qui n'est pas moins important pour l'Histoire, & qu'on se prepare à imprimer aussi par Souscription; c'est un *Recueil de Papiers d'Etat* de Jean *Thurloe*, premierement Sécrétaire du Conseil d'Etat, & ensuite des deux Protecteurs *Olivier & Richard-Cromwel*, contenant des Mémoires authentiques des affaires d'Angleterre, depuis l'an 1638. jusqu'au rétablissement de Charles II. il est intitulé : *A Collection of the state papers of John Thurloe Esqr. Secretary first to the Concil of State, and afterwards to*

the two Protectors Oliver and Richard-Cromwel. Tous les Mémoires qui composeront ce Recueil, seront publiés sur les originaux & mis dans l'ordre chronologique. On trouvera à la tête la Vie de M. *Thurloe* avec son estampe gravée d'après un portrait original, & à la fin une ample Table des matieres. Par M. Thomas *Birch*, Membre de la Societé Royale. On compte que ce Recueil contiendra environ 900 feuilles & fera 5 vol. *fol.* Le prix de la Souscription sera de cinq guinées: on en payera trois en souscrivant, & les deux autres en recevant les 5 vol. en feuilles. Les exemplaires en grand papier seront de 8 guinées, dont on en payera 5 en souscrivant, & les 3 autres en recevant un exemplaire complet. Tout l'Ouvrage paroîtra au mois de Mars 1741.

Un Gentilhomme du Temple a donné depuis peu un Volume contenant, *A Short critical review of the political life of Oliver Cromwel* &c. c'est-à-dire: *Une courte revûë critique de la Vie politique d'Olivier Cromwel Lord, Protecteur de la Republique d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande.* in-8°.

Académiques de Ciceron, avec le Texte Latin de l'Edition de Cambridge & des Remarques, outre les conjectures de Davies & de Bentley, & le Commentaire Philosophique de Pierre Valentia, Jurisconsulte Espagnol, dédiées à la Societé Royale. Par M. *Durand*, de la même Societé. 1740. *in*-8°. Cette Edition est correcte, sur de beau papier & en beaux caracteres. M. *Durand* a joint à cet Ouvrage un Projet de Souscription d'une Edition complette de toutes les Œuvres Philosophiques de Ciceron. Comme on parlera dans le Journal suivant de la Traduction des Académiques & de ce projet: nous nous contenterons de rapporter ici les conditions de la Souscription. L'Edition sera *in*-4°. belle, exacte & en beau papier: elle contiendra 120 feuilles environ; le prix sera de 25 Shellings, dont on payera une guinée d'avance; & en souscrivant on recevra un exemplaire des Académiques avec le Latin & le Commentaire de Valentia en reconnoissance de la Souscription. Ceux qui souscriront pour 6 exemplaires, en auront un septiéme gratis, y compris les Académiques. On en tirera 50 exemplaires en grand papier, dont le prix sera de deux guinées; auquel cas, on payera une guinée & demie d'avance; les Académiques qu'on donnera serviront de reçu. Les Souscriptions seront reçûes chez M. *Vaillant*, Libraire dans le Strand, & chez l'Editeur en Threadneedle-Hatton-Court.

Lysiæ Orationes & Fragmenta, Gr. Lat. &c. c'est-à-dire: *Discours & Fragmens de Lysias, en Grec & en Latin.* M. Jean *Taylor*, qui a pris soin de donner au Public cette nouvelle Edition, a revû le Texte sur les Manuscrits, il l'a enrichi de Notes-Critiques & d'une nouvelle Interprétation. On a ajoûté les conjectures de M. Cl. Jer.

Markland : la Vie de Lyſias tirée de Plutarque, avec des Remarques : une autre Vie du même Lyſias avec un Jugement touchant le génie de l'Orateur & le caractere de ſes Harangues, tirés de Denys d'Halicarnaſſe. *Ex Officina Guillelmi Rowger, in Ædibus olim Carmeliticis.* 1739. *in*-4°. On ne manquera pas de parler de cette Edition de Lyſias dans un des Journaux ſuivans.

An Eſſay towards demonſting the immateriality and free-agency of the Soul, &c. c'eſt-à-dire : *Eſſai tendant à démontrer l'immatérialité & la liberté de l'Ame*, pour ſervir de réponſe à deux Ecrits, dont l'un eſt intitulé : *A Philoſophical Enquiry in to the Phyſical ſpring of human actions*, &c. c'eſt-à-dire : *Recherches Philoſophiques ſur la cauſe phyſique de l'action humaine*, &c. attribué à M. Samuel *Strutt* : & l'autre a pour titre : *A Philoſophical Enquiry concerning human liberty*, &c. ou *Recherches Philoſophiques ſur la liberté de l'homme*, &c. attribué à M. Antoine *Collins*, Ecuyer. Lond. chez S. *Shuckburgh*, dans le Fleet-Street. *in*-8°. 1740.

An Hiſtorical account of the life and reign of David King of Iſraël, interſperſed With Various conjectures, digreſſions, and diſquiſitions, in Which (among other things) M. Bayle's criticiſms upon the conduct and character of that Prince are fully conſidered, by the Authour of revelation examined With candour. C'eſt-à-dire : *Recit Hiſtorique de la Vie & du Regne de David Roi d'Iſraël*, entremêlé de diverſes conjectures, de digreſſions, & de recherches, où l'on examine, entre autres choſes, la critique que M. *Bayle* a faite de la conduite & du caractere de ce Prince. Par l'Auteur de l'Examen déſintereſſé de la Révélation. Chez *Innys* & *Mamby*, proche S. Paul. *in*-8°. 1740.

HOLLANDE.

D'UTRECHT.

On trouve chez Herman *Beſſeling*, Imprimeur & Libraire, un Ouvrage intitulé : *Jani Verrii examen Juris Canonici & praxis fori Eccleſiaſtici Proteſtantum in causâ raptûs & affinibus*, &c. C'eſt-à-dire : *Examen du Droit Canon & de la Pratique du Droit Eccleſiaſtique des Proteſtans*, au ſujet du rapt & des cauſes qui y ont du rapport. Par *Janus Verrius*. in-8°.

On trouve encore chez le même Libraire un autre Ouvrage dont voici le titre : *Joh. Eberhardi Rau Theologiæ Profeſſoris Monumenta Vetuſtatis Germanicæ, ut puta de Arâ Ubiorum, &c. tùm de Tumulo Honorario Caii & Lucii Cæſarum*, &c. C'eſt-à-dire : *Monumens des Antiquitez d'Allemagne*, &c. Par M. *Rau*, Profeſſeur en Théologie à Utrecht, *in*-8°.

Le même Libraire a auſſi imprimé & débite une nouvelle Edition, corrigée du ſçavant Ouvrage de M. *Van-der-Meulen*, ſur l'origine & la fin de l'Empire Romain : *De ortu & interitu Imperii Romani*,

avec une Dissertation *de Sanctitate Summi Imperii Civilis.*

DE LA HAYE.

On imprime ici actuellement la grande *Histoire de M. de Thou*, THUANI HISTORIA, *in*-8°. On se sert pour cela de l'Edition de Londres, & on se flatte que la commodité de la forme & la beauté du papier & des caracteres feront rechercher cette Edition & la rendront précieuse.

L'Ouvrage de M. *Pefffinger* intitulé : *Fortification nouvelle*, ou *Recueil de differentes manieres de fortifier en Europe*, paroît depuis quelque tems. C'est un *in*-8°. avec des figures. 1740.

DE LEYDE.

Voici le titre de quelques Livres nouveaux, qui ont été imprimés & qui paroissent ici depuis peu.

1°. Un Ouvrage posthume de M. Jean-Marie *Lancisius* touchant le mouvement du cœur & les anévrismes, &c. *Jo. Mariæ Lancisii de motu cordis & anevrismatibus*, *opus posthumum in duas partes divisum*, in-4°. 1740.

2°. *Excursus secundus & tertius ad Editionem primam & secundam Dissertationis Historicæ de Linguâ primævâ*, &c. *Auctore Alberto* Schultens, *in*-4°. 1739.

3°. Un Ouvrage de M. *J. Nicolaï*, qui n'avoit point encore paru, touchant les cérémonies qui regardent la sépulture des Chrétiens, &c. *Jo. Nicolai Libellus de Luctu Christianorum*, seu *de Ritibus ad sepulturam pertinentibus*, *nunc-primum editus ex Bibliothecâ Sigeberti* Havercampi, *in*-8°. 1739.

4°. Une nouvelle Edition des Commentaires de Jul. César, de *Hirtius*, &c. de la Guerre civile, d'Alexandrie, d'Afrique & d'Espagne. Par M. Fr. Oudendorpius. *C. Jul. Cæsaris*, *Hirtii & aliorum de Civili*, *Alexandrino*, *Africano*, *& Hispaniensi bello ad vetustissimarum membranarum fidem denuò castigati à Francisco Oudendorpio.* in-8°. 1740.

FRANCE.

DE PARIS.

Piget, Libraire, sur le Quai des Augustins, à l'Image S. Jacq. a mis en vente un Ouvrage intitulé : *Recueil d'Experiences & de Recherches Physiques sur la Pierre*, & en particulier sur les effets du remede de M[elle] *Stephens*, pour dissoudre la Pierre. Par M[rs] *Morand & de Bremond* de l'Académie Royale des Sciences. Il y a presentement sous la Presse un autre Volume d'*Experiences* & d'*Observations* sur la même matiere.

Le Plan de la Ville & des Faubourgs de Paris, dessiné & gravé en perspective sous les ordres de M. *Turgot*, Prevôt des Marchands, & de M[rs] les Echevins de Paris, paroît depuis peu de tems. Nous avions déja plusieurs Plans de cette Ville, & même de fort exacts, en

particulier de celui qui fut publié en 1728. dressé sur la Méridienne de l'Observatoire & levé géométriquement par M. l'Abbé *de la Grive* ; mais il n'en avoit point encore paru qui representât Paris même au naturel, & qui transporté en quelqu'endroit de la terre que ce soit, pût y faire voir & l'étendue & les principales beautez de cette Ville. Tel est le plan que nous annonçons ; on y fait voir d'un seul coup d'œil tous les Edifices & toutes les ruës que cette Ville renferme ; & si on a été contraint de négliger quelques-unes des régles de la Géométrie & de la Perspective, ce n'a été que parce que sans cette licence, on auroit perdu une partie des objets les plus interessans, qui se seroient trouvé cachés par d'autres, ou entierement défigurés. On n'a pû même faire entrer dans ce Plan quelques-uns des Faubourgs qu'en partie, parce qu'il seroit devenu trop étendu, si on les y avoit fait voir en entier ; & quoiqu'on ait cherché à donner par cet Ouvrage une juste idée de la Ville de Paris, il faut cependant convenir qu'on a été obligé d'omettre encore beaucoup de choses ; il n'étoit pas possible de rendre parfaitement à la fois & l'immensité de cette Ville, & la magnificence de toutes les parties qui la composent.

Ce Plan en perspective a été gravé en 20 planches, qui rassemblées forment une grande Carte de dix pieds de cours sur 7 pieds & demi de haut. Mais ces 20 planches peuvent être réliées en un vol. comme elles l'ont été effectivement ; & pour en faciliter l'usage & suppléer la grande Carte, on a fait graver une 21me planche, dans laquelle le plan est reduit en petit, suivant le même trait de la perspective qu'on a observée dans le grand. Ce Plan reduit est divisé par des lignes, qui forment vingt carrez égaux, dont chacun renferme l'espace juste & les differentes parties de la planche à laquelle il a rapport. Le chiffre qui se trouve dans un des coins de chaque carré du Plan reduit, indique la planche qu'il represente, où l'on trouvera le même chiffre. Ce nouveau plan en perspective a été levé & dessiné par M. *Bretez*, gravé par M. *Lucas*, & écrit par M. *Aubin*.

Grammatica nueva Española, &c. c'est-à-dire : *Grammaire Espagnole & Françoise*, par le Sr François *Sobrino* ; corrigée & augmentée considerablement. Cinquiéme Edition. Chez Pierre *Witte*, Libraire, ruë S. Jacq. à l'Ange-Gardien, *in* 12. 1740. Cette nouvelle Edition, qui est imprimée correctement, a été faite sur l'Edition la plus ample & la plus correcte que l'Auteur ait publiée lui-même. On y trouve le petit Dictionnaire de mots Espagnols, qu'on a accoûtumé de joindre à cette Grammaire, & on a mis à la fin un petit Catalogue des Livres Espagnols qui se vendent chez le même Libraire.

Montalant, Libraire, Quai des Augustins, à la Ville de Montpel-

lier, débite un *Plan du Syſtême Solaire, avec les Orbites des Planétes & des Cométes connuës*, dreſſé ſur la Carte Angloiſe de M. *Wiſton*, & ſur les Tables des Cométes de M. *Halley*, ſuivant les principes de M. *Newton*. Cette Carte repreſente le Syſtême général des Planétes & des Cométes; chaque Orbite conſerve ici la même proportion qu'elle a dans la nature. Les diſtances de la Terre au Soleil, & des autres Planétes a cet Aſtre y ſont marquées, ainſi que le rapport de leurs denſitez à celle de la Terre. On y trouve encore une explication générale du Syſtême de l'Univers, ſuivant les principes de M. *Newton*. Le prix eſt d'une livre ſeize ſols.

TABLE

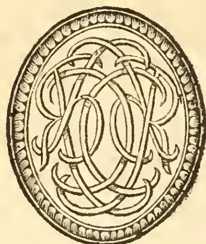
DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL D'AVRIL, 1740.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR L'ANNÉE M. DCC. XL.

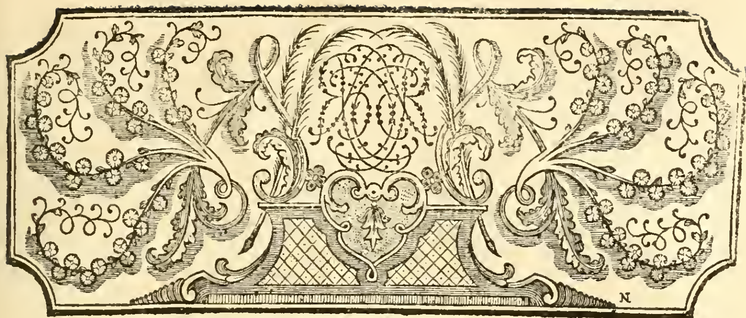
MAY.



A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XL.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS



MAY. M. DCC. XL.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE, POUR SERVIR DE Continuation à celle de M. l'Abbé Fleury. Tom. XXXV. depuis l'an 1570. jusqu'à l'an 1584. A Paris, chez Pierre-Jean *Mariette*, ruë S. Jacq. 1737. *in*-4°. pp. 668. non compris la Table des Matieres.

COMME dans les Journaux précédens on a donné l'Extrait de la *Continuation de l'Histoire Ecclesiastique de M. Fleury*, & notamment celui du 34me Volume dans le Journal du mois de Fevrier 1735. Nous allons reprendre la suite de cet Ouvrage, & nous parlerons aujourd'hui du 35me vol. Il comprend un espace de 14 ans, que l'Auteur a divisé, à son ordinaire, en 5 Livres. Ils roulent

principalement sur les troubles que les Protestans de France, d'Angleterre, & des autres Pays continuerent d'y causer, & sur les mesures que les Puissances temporelles & spirituelles prirent pour en arrêter le progrès.

Le Pape, apres avoir essayé inutilement toutes les voyes de douceur & de charité pour faire rentrer la Reine Elizabeth dans le sein de l'Eglise, lança enfin contre elle une sentence d'excommunication, & déclara tous ses sujets absous du serment de fidelité. Mais la sévérité des Loix que cette Princesse fit publier contre les Catholiques arrêta les suites de cette sentence: Charles IX. & Henri III. ne furent guéres plus heureux dans tout ce qu'ils entreprirent contre les Calvinistes de France.

Comme la célébre négociation qui mit la Couronne de Pologne sur la tête du Duc d'Anjou, fut traversée par les Protestans de ce Royaume qui vouloient avoir un Prince de leur Religion, l'Auteur persuadé sans doute que cet évenement tenoit, du moins par cet endroit, à l'Histoire Ecclesiastique, le raconte dans un assez grand détail. Ce n'est pas la seule occasion où il semble quelquefois perdre son titre de vûë, & grossir un peu son Ouvrage de differens évenemens qui n'y ont pas un rapport bien direct.

Il n'en est pas ainsi de tout ce qu'il a rassemblé dans ce Volume, au sujet de plusieurs censures faites par la Faculté de Théologie de Paris. Une des plus célébres fut celle qu'elle porta contre la Traduction Françoise de la Bible par René Benoît Curé de S. Eustache. Quoique cet Ouvrage eut été approuvé par Pierre de Gondy Evêque de Paris, & par plusieurs Docteurs de Sorbonne. Cependant le plus grand nombre d'entre eux le proscrivit, comme favorable aux nouvelles Hérésies, & cette censure fut approuvée par un Bref que le Pape écrivit à la Faculté, où il marquoit qu'il y avoit en effet, tant dans le Texte de cette Traduction que dans les Notes dont elle étoit accompagnée, plusieurs hérésies & blasphémes, & en conséquence faisoit défense de la lire sous peine d'excommunication.

Il s'éleva encore une autre affaire qui ne causa pas moins de division parmi les Théologiens de ce tems. Ce fut à l'occasion d'un Traité sur l'Incarnation que le Jésuite Maldonat, le plus célebre Professeur de Théologie qu'il y eut pour lors, avoit dicté à ses Ecoliers, & dans lequel il parloit de l'immaculée Conception de la Ste Vierge, comme d'une opinion problématique. Il fut cité plusieurs fois par l'Université, mais ayant refusé de comparoître, l'affaire fut renvoyée à l'Evêque de Paris. L'Université, dans la dénonciation qu'elle fit du Traité de Maldonat, & qui fut dressée dans une assemblée des quatre Facultez, representa à ce Prélat, que quoiqu'il fût notoire, que l'Eglise de Fran-

ce, principalement depuis le Decret du Concile de Bâle, avoit toûjours cru & tenu que Marie avoit été exempte de la tache du peché originel, cependant Maldonat, sans égard aux raisons de prudence, aux motifs de pieté & aux loix de la charité, enseignoit le contraire, & ouvroit par cette doctrine la porte au Schisme, & inspiroit du mépris pour les Statuts de l'Université.

Mais Pierre de Gondy, déja mécontent de la Faculté, parce qu'elle s'étoit élevée contre la Traduction de René Benoît qu'il avoit approuvée, prit la défense de Maldonat, & après avoir examiné ses Ecrits, l'avoir interrogé lui-même, & recueilli les suffrages de huit ou neuf Docteurs, rendit une sentence par laquelle il déclara que ce Jésuite n'avoit rien avancé de contraire à la foi & qui contînt la moindre erreur. En effet, dit le Continuateur, » Maldonat n'avoit point » combattu le sentiment de l'im- » maculée Conception qui est si » autorisé dans l'Eglise, & qui est » le sentiment de presque toutes » les Eglises Catholiques, il s'é- » toit contenté d'avancer que ce » n'étoit pas un dogme de foi.

L'Université appella de cette Sentence au Parlement, Maldonat de son côté presenta une Requête à l'Evêque de Paris pour se plaindre de ce que par ce procedé, l'Université blessoit la dignité Episcopale en ce qu'elle s'ingeroit de porter son jugement sur la doctrine, & de condamner des Ecrits & des Livres : ce Prélat faisant droit sur cette Requête, menaça le Recteur & les Docteurs en Théologie de les excommunier, s'ils continuoient leurs procédures contre Maldonat. Ceux-ci n'ayant eu aucun égard à cette défense, il les déclara en effet excommuniés. Ils en appellerent comme d'abus au Parlement. L'affaire y fut plaidée, les portes fermées. L'Université y fut maintenue dans ses priviléges, & la Sentence de l'Evêque de Paris fut déclarée abusive, comme contraire aux priviléges de l'Université. Depuis cet Arrêt Maldonat s'abstint d'enseigner à Paris, & se retira à Bourges, où il s'occupa à travailler sur l'Ecriture Sainte, & à mettre en ordre une partie des Ouvrages que nous avons de lui.

Les contestations qu'exciterent dans les Pays-Bas les sentimens de Michel Baïus sur le Libre-arbitre & sur la Grace, eurent des suites plus considerables, aussi reparoissent-elles souvent dans ce Volume. On y voit l'Acte de soûmission que Baïus donna à la Bulle de Gregoire XIII. qui confirmoit celle que Pie V. avoit déja publiée contre ce Docteur, qui étoit pour lors Chancelier de l'Université de Douay, il y déclare que plusieurs des propositions condamnées par le Pape sont contenues dans quelques Livres qu'il avoit composés, qu'elles y sont dans le même sens auquel elles ont été proscrites, & qu'il acquiesce pleinement à leur condamnation. Mais Baïus oublia

bien-tôt ſes engagemens, & dans une diſpute publique touchant le mérite des œuvres, il avança » que » l'homme avoit été créé pour fai- » re de bonnes œuvres, comme » l'oiſeau pour voler; mais que de » même que l'oiſeau ne peut voler, » s'il a les aîles rompuës, ainſi » l'homme ne peut faire le bien, » parce que depuis ſa chûte ſes for- » ces ſont briſées, « cette Propoſition renouvella les anciennes diſputes, & donna encore lieu à de nouvelles cenſures.

Le Continuateur donne, à ſon ordinaire, une idée de la Vie des Hommes Iluſtres, des Cardinaux & des Sçavans, ſoit Catholiques, ſoit Proteſtans, qui ſont morts dans l'année dont il écrit l'Hiſtoire. Parmi ceux dont il parle ſous l'année 1581. il y en a peu qui ſe ſoit rendu plus célébre, ni qui ait peut-être plus abuſé de l'eſprit & de la Science que Guillaume Poſtel. Mais, ſelon notre Auteur, Poſtel étoit plus fou que méchant & plus extravagant qu'impie; après n'être ſorti des priſons de l'Inquiſition de Veniſe que parce qu'il y fut regardé réellement comme un inſenſé, après avoir de-là été obligé de ſortir de Paris, où ſes viſions ſur la Mere Jeanne lui avoient ſuſcité de nouvelles affaires, & s'être retiré en Allemagne à la Cour de l'Empereur Ferdinand; il abjura ou fit ſemblant d'abjurer ſes erreurs, & revint en France. Il y fut retabli dans la Chaire de Profeſſeur Royal en Mathématiques & en Langues Orientales, qu'il avoit déja remplie. Mais pluſieurs années avant ſa mort, il la quitta ſans qu'on en ſçache bien la raiſon, & ſe retira au Monaſtere de S. Martin des Champs de Paris; car il y a d'autant moins lieu de croire, comme quelques-uns l'ont écrit, qu'il y eut été renfermé par autorité, qu'il étoit dans cette Maiſon, lorſque Catherine de Médicis lui offrit la place de Précepteur d'un de ſes enfans, il ne l'accepta pas, & mourut dans ſa rétraite à l'âge de 71 ans.

Le Continuateur juſtifie Poſtel de l'accuſation d'athéiſme & d'héréſie que pluſieurs Théologiens avoient intentée contre lui, & rapporte les erreurs dans leſquelles il lui paroît que ce Sçavant étoit véritablement tombé. La principale & la ſource de toutes les autres, étoit qu'il prétendoit démontrer par la raiſon & par la Philoſophie tous les Dogmes de la Religion Chrétienne, les Myſtéres mêmes de la Trinité & de l'Incarnation. Entre autres folies, il ſe figuroit qu'on pouvoit lire dans les Cieux tout ce qui eſt dans la nature, & que les merveilles qu'elle renferme, étoient écrites en caractéres hébreux, formés par l'arrangement des étoiles.

Il finit ce qui regarde cet homme extraordinaire en donnant une courte analyſe des Livres qu'il a faits ſur *La réunion de toute la terre*, Poſtel s'y propoſe de ramener tous les Peuples de l'Univers à la Religion Chrétienne, & y tourne principalement ſes armes contre

les Payens, les Mahométans & les Juifs.

L'Histoire de la réformation du Calendrier n'est pas un des articles les moins curieux de ce Livre; on y voit les mesures que Gregoire XIII prit pour le purger des erreurs qui s'y étoient glissées, & pour le faire recevoir dans les differens Etats de la Chrétienté.

Comme le Pape avoit demandé à la Faculté de Théologie de Paris son sentiment sur la réformation du Calendrier, il parut sous le nom de cette Faculté une réponse au Pape dans laquelle on combat son projet; mais le stile en est si mauvais & les raisons si frivoles, qu'on ne croit pas, dit le Continuateur, qu'elle soit de ce corps. Il paroît sûr au moins, ajoûte-t-il, qu'elle fût publiée sans son aveu: on prétend même que la Faculté ne délibera point sur cette matiere & l'on n'en trouve rien dans les Actes de ses Assemblées.

C'en est assez pour faire connoître ce Volume, nous parlerons du suivant dans le Journal prochain.

LEÇONS DE PHYSIQUE, CONTENANT LES ELEMENS de la Physique déterminés par les seules loix des Méchaniques, expliquées au Collége Royal de France. Par Joseph Privat de Molieres, Professeur Royal en Philosophie, de l'Académie des Sciences & Membre de la Société Royale de Londres. 1739. A Paris, chez la Veuve *Brocas*, ruë S. Jacq. au Chef S. Jean: chez *Musier*, à l'entrée du Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à l'Olivier: & chez Joseph *Bullot*, Imprimeur-Libraire, ruë des Prêtres, près S. Severin, à l'Image Saint Joseph. Tome IVme. vol. *in*-12. pag. 594.

CE Volume est la suite des trois autres dont nous avons parlé dans les Journaux précedens, six Leçons principales en font le sujet. 1°. L'Astronomie-Physique, ou l'explication méchanique des mouvemens des Astres.

2°. Les Phénoménes des corps à ressort, déduits de la loi générale du choc.

3°. Le détail des loix générales du choc, soit direct, soit oblique.

4°. L'explication méchanique de la propagation, direction, réfléxion, inflexion & réfraction de la lumiere.

5°. La cause méchanique des couleurs, tant de celles qu'on obtient par le prisme que de celles des corps sensibles.

6°. Une nouvelle démonstration de l'existence de Dieu.

Plus on est instruit, plus on est frappé de cette régularité qu'on remarque dans les Astres, qui part necessairement de quelques loix; ce sont ces mêmes loix que les Philosophes ont cherchées & cherchent encore avec tant de soin. On convient assez aujourd'hui de la distance des Planétes, du tems de leur révolution, de leur inclinai-

ſon ſur le plan des orbites qu'elles parcourent, de leur rotation ſur elles-mêmes : mais ce ne ſont-là que des faits ou des phénoménes qui ont certaines cauſes. M. de Molieres entreprend d'expliquer dans ſa premiere Leçon le mouvement des Aſtres par le ſeul principe des méchaniques. L'Auteur qui a ſenti que le Syſtême de Deſcartes ne pouvoit, à cet égard, ſubſiſter tel que ce grand homme l'avoit imaginé, a ſongé à le rectifier, & il eſt perſuadé, avec ce changement, que c'eſt le ſeul qu'il faille admettre.

L'Auteur veut donc faire voir ici comment les Planétes ont dû etre avant leur formation des étoiles fixes. Il paroît aſſez difficile d'expliquer pourquoi & comment les Planétes ſe ſont arrêtées à une certaine diſtance du centre du tourbillon dans lequel elles ſont placées ; il n'eſt pas plus aiſé de ſçavoir pourquoi ces mêmes Planétes déclinent du plan de l'Equateur du tourbillon. Mais M. de Molieres cherche à faire connoître qu'une Planéte entraînée par le tourbillon ſolaire a dû s'arrêter à une certaine diſtance, telle que les obſervations nous l'indiquent, & qu'une Planéte, en quelque endroit du tourbillon qu'elle ſe trouve, ſera pouſſée vers l'Equateur de la couche de ce tourbillon, & qu'elle y circulera continuellement, s'il ne ſurvient de nouvelles cauſes. Pour ſatisfaire à toutes ces explications l'Auteur rejette les tourbillons cilindriques & ſphériques, & conclut que pour le mouvement des Planétes il ſuffit que le tourbillon ſoit un peu moins comprimé d'un certain côté que d'un autre, ce qui obligera ces mêmes Planétes à décrire des Ellipſes dont le Soleil ſera un des foyers, & dont les plans paſſeront tous par le centre de cet Aſtre. Voilà le précis de ces loix aſtronomiques que notre Phyſicien donne dans un grand détail.

La Leçon 16me eſt une ſuite du même ſujet, il s'agit de rendre raiſon pourquoi l'axe d'une Planéte peut être inclinée ſur l'orbite qu'elle décrit autour du Soleil, car l'on n'ignore pas que l'axe de la Terre fait un angle de 23° & demi environ, avec l'axe de l'Ecliptique, celui de Saturne de 30° 30′, celui de Jupiter de 2°. La Terre ayant deux mouvemens particuliers, l'un autour de ſon centre qu'on appelle le mouvement journalier, l'autre un mouvement annuel contre l'ordre des Signes, il a fallu en déduire les cauſes de la forme de ces tourbillons. Les étoiles fixes ne ſont pas exemptes d'un mouvement particulier, quoique fort lent, elles nous paroiſſent ſe mouvoir ſelon l'ordre des Signes, & décrivent des cercles paralléles à l'Ecliptique. Tous ces mouvemens ſont connus & conſtatés, mais les explications ſouffrent beaucoup d'embarras. Notre Auteur les tire toutes du fonds du même Syſtême. Il ne reconnoît point d'autre loi qui ſoit méchanique que celle qui part de ſes prinpes. Les régles de Kepler, qui, ſelon

ſelon les Newtoniens, ne peuvent ſubſiſter dans l'hypothéſe du plein & des tourbillons, ſont, ſelon M. de Molieres, une nouvelle démonſtration de la ſolidité du Syſtême Carteſien rectifié par cet Auteur.

Le mouvement de la Lune, dont l'irrégularité eſt aſſez connuë, a coûté un tems conſiderable aux Aſtronomes, il a d'abord fallu s'aſſurer d'une exacte obſervation. Mais la certitude n'en a pas facilité l'explication phyſique; les mouvemens » d'oſcillation d'occident en orient d'environ deux degrez & demi de part & d'autre, ainſi que celui du Septentrion qui ſuit le mouvement des nœuds & qui eſt d'environ 18° de part & d'autre, « ont exercé les plus grands Phyſiciens. D'où peut provenir la cauſe générale de ces mouvemens? quel peut en être le principe, ainſi que du flux & reflux de la mer, ce ſont autant de queſtions auſquelles M. de M. prétend ſatisfaire par ſes propres hypothéſes & remporter la victoire ſur les Newtoniens qui paroiſſoient ici les plus invincibles.

» Il n'y a, *dit-il*, dans le mou- » vement irrégulier de la Lune au- » cune circonſtance tant ſoit peu » remarquable dont on ne puiſſe » découvrir la cauſe méchanique » dans le Syſtême du tourbillon » rectifié, ſans l'aide d'aucune » nouvelle ſuppoſition, ni phyſi- » que ni méchanique.

La 17me Leçon eſt partagée en 14 propoſitions. Le ſujet eſt le choc des corps; on en diſtingue de trois ſortes, les corps mous, les corps durs, & les corps à reſſort. Quoiqu'on conſidere ces corps comme parfaitement durs ou parfaitement mous, on ſçait néanmoins qu'il n'en exiſte point de tels, & ce n'eſt que pour une plus grande facilité qu'on les examine dans cette ſuppoſition. Une queſtion de Phyſique qu'on peut regarder comme peu connuë, eſt la cauſe qui occaſionne le reſſort des corps. M. de M. ſoupçonne que les petits tourbillons dont les corps ſenſibles ſont formés, pourroient être le principe de cette roideur, qui augmente à meſure qu'ils ſont comprimés, & de cet effort que les mobiles font pour reprendre leur figure. Il attribue le reſſort imparfait à la ſéparation de leurs parties inſenſibles qui font ceſſer l'action du milieu comprimant.

Lorſqu'on entre dans le détail de ces loix du choc, il ſe preſente une difficulté conſiderable. Que l'on imagine deux boules homogénes de jaſpe ou d'ivoire ſe mouvoir dans la ligne droite qui paſſe par leurs centres, dont l'un A. avec 1 de maſſe & 11 de vîteſſe choque l'autre B. en repos avec 10 de maſſe, on trouve par l'operation que le corps A. réjaillira avec 9 de vîteſſe, & le corps B avec deux degrez de vîteſſe, ce qui en tout fait une quantité de mouvement, 29.

(A. 1 *m* 11	(B. 10 *m* 0
+ 1 *m* 1	+ 10 *m* 1
— 1 *m* 10	+ 10 *m* 1
— 1 *m* 9	+ 10 *m* 2

Il s'agit de concevoir comment le corps choquant A. qui n'avoit que 11 degrez de force avant le choc & qui n'en a pû perdre que 10 durant le bandement du ressort, a produit deux effets égaux, dont chacun demande une force de 10 degrez double de celle que le corps choquant perd, d'où peut provenir cette augmentation de mouvement qui paroît d'abord ne pas s'accorder avec la conservation perpétuelle d'une même quantité de force dans l'Univers.

M. Leibnitz avoit été si frappé de cette difficulté qu'il avoit distingué deux sortes de forces, l'une qu'il appelloit force morte dont la mesure est la masse multipliée par la vîtesse, & qu'il laissoit à la statique; il avoit nommé l'autre force vive qui est le produit de la masse par le quarré de la vîtesse. Dans cette hypothése il arrive que la quantité de mouvement, après le choc, est toûjours la même qu'auparavant, tel qu'on peut voir dans l'exemple proposé ou quarrant 11, qui est la vîtesse du corps choquant A. on aura 121, & quarrant pareillement 9 & 2, qui sont les vîtesses résultantes du choc qu'on multipliera par les masses, on aura aussi 121, qui est la totalité du mouvement qui existoit avant le choc. Mais n'est-ce pas plûtôt une conséquence a déduire qu'un principe à admettre, quand un illustre Académicien (*), si accoûtumé à traiter les questions épineuses de la Physique, n'en auroit pas démontré la fausseté, il est visible que cet effet réel procéde de la cause du ressort, & par conséquent la force vive n'est pas le fondement de la cause du ressort: de plus, dans le cas du choc des corps durs il n'y a ni augmentation ni diminution de vîtesse, il se fait dans toute la masse des mobiles une distribution égale de la vîtesse que le corps choquant a avant le choc. Cette augmentation de vîtesse ne vient donc qu'après le choc, cette multiplication de force n'existoit donc pas auparavant, la force vive n'est donc pas une explication de la cause du ressort.

Pour expliquer avec soin cette matiere, il a fallu poser des lemmes ou propositions préparatoires, nous y arriverons en abrégeant les idées de notre Auteur. On voit clairement que dans le choc des corps durs le mouvement doit se faire dès le premier instant du choc sans aucune succession de tems ni de lieu, puisque les corps durs ne peuvent changer de figure par le choc, & que l'intervalle qui est entre leurs centres doit demeurer le même; ainsi le corps choquant perdra, dès le premier instant, toute sa force, & le corps choqué l'acquerera sans aucune

(*) M. de Mairan.

succeſſion, la choſe ne ſe paſſe pas ainſi dans les corps mous, les parties peuvent s'approcher les unes des autres, & doivent s'applatir; mais cette approche mutuelle des parties de ce corps ne peut augmenter ni diminuer leurs forces dans le choc: d'où l'on voit que la compreſſion ne contribue en rien à l'augmentation de leur mouvement : voyons l'application que nous ferons de ces idées pour les corps à reſſorts, ils participent de tous les deux en quelque choſe, & s'éloignent en quelques autres; ici la communication ne peut ſe faire que peu à peu & en s'applatiſſant, elle eſt la ſuite infinie de petits chocs : le corps choquant parcourant un petit eſpace le corps choqué en parcourera un autre pendant un tems égal.

Pour mieux concevoir la difficulté qui ſurvient dans l'effet d'un corps à reſſort, qu'on imagine une boule d'ivoire tomber ſur un plan avec 10 degrez de vîteſſe qu'elle aura acquiſe par ſa chûte; l'experience apprend qu'elle remontera, à peu de choſe près, juſqu'au point d'où on la fait tomber, or ce corps ne peut bander le reſſort qu'il ne perde de ſa vîteſſe, d'un autre côté, il ne peut le comprimer qu'en paſſant par tous les degrez de cette vîteſſe, comme 1, 2, 3, *&c.* juſqu'au point où le reſſort ſe trouvera tendu avec une force égale à celle que le corps aura perduë, c'eſt-à-dire ici avec 5 degrez : ce ſera le terme où la réaction ſera égale à l'action, & alors comment arrive-t-il que le mobile rejaillit auſſi haut que le point d'où il eſt deſcendu, car nous concevons le corps comme inébranlable, il faudroit que le reſſort eût été comprimé avec 10 degrez, c'eſt-à-dire avec une vîteſſe égale à celle du corps choquant, ce qu'on ne conçoit pas facilement.

M. Huguens qui avoit ſenti la neceſſité que la compreſſion fût égale à la ſomme des forces avoit adopté ce principe qu'il prouvoit par l'exemple de deux corps à reſſort qui ſe choquent en ſens contraires avec des maſſes réciproques aux vîteſſes. Mais avec cette ſuppoſition la difficulté reſte toûjours, & cette extrême facilité à rendre raiſon du Phénoméne dans ce cas n'a rendu à notre Auteur l'explication que plus ſuſpecte, ne pouvant s'appliquer aux autres cas du choc, comme d'un corps en mouvement qui en choque un autre en repos, où l'on ne peut dire que le reſſort ſoit tendu avec la ſomme des forces, mais au contraire le reſſort ne s'eſt bandé qu'avec la ſeule force d'un des mobiles. Comment faire pour découvrir quel eſt le miſtere? il faut ſe repreſenter le reſſort comme un fil d'acier trempé, qui, à meſure qu'on le comprime, acquiert une roideur capable de ſoûtenir tout l'effort du corps choquant, alors à meſure que le fil ſe roidira, le mobile choquant perdra peu à peu de ſa vîteſſe, & la reſiſtance du reſſort peut être telle qu'elle ſoit égale à chaque inſtant au degré de

force que le corps choquant perdra.

Pendant que ces tensions s'exercent il s'écoule un certain tems, si l'on considere ce qui arrive dans cet instant qu'il faut regarder comme divisible en une infinité de petits tems égaux, on verra que dans chacun de ces petits chocs le corps choquant perdra des quantitez de forces égales, & que le ressort s'y bande avec les mêmes quantitez infiniment petites de forces perdues, ce qui lui fait acquerir cette roideur toûjours égale au degré de force infiniment petit que le choquant perd. Ce que nous faisons appercevoir pour le premier tems, il faut l'appliquer au second, au troisiéme, *&c.* jusqu'a la fin du choc, & la proposition fondamentale qu'établit M. l'Abbé de Molieres sera donc prouvée, sçavoir que malgré la diminution dans les vîtesses absolues & dans les compressions du ressort, quoique moindres de plus en plus, elles ont dû produire chacune le même effet sur le ressort, & les dernieres ont dû être aussi fortes que les premieres ; car quoique le corps choquant n'ait plus au commencement du second instant la même vîtesse qu'il avoit au commencement du premier, il suffit qu'il parcoure pendant ce second tems un moindre espace, pour que le ressort se trouve tendu avec une quantité de force égale à la premiere, puisqu'il n'est pas contraire aux loix méchaniques que la resistance de ce ressort soit telle que le corps choquant ne parcoure dans le second instant qu'un espace moindre que le premier, & il procurera à cette lame le même degré de roideur que dans le premier tems. Le ressort aura donc augmenté & se sera bandé a la fin du dernier tems, avec la même quantité de force que le mobile aura perdue, d'où il faut conclure que le ressort se débandera lorsque le corps choquant aura employé toute sa force, c'est ainsi que cette compression toûjours égale fait acquerir au ressort une certaine roideur d'où naît l'augmentation du mouvement que nous cherchions.

Tout ceci tire sa démonstration des principes du mouvement accéléré. On sçait qu'une force capable d'imprimer à un corps une certaine vîtesse peut agir uniformément, ou poursuivre le corps en lui donnant toûjours plus de vîtesse. De cette seconde maniere, elle ne lui fait parcourir dans le même tems que la moitié de l'espace dont elle seroit capable si elle étoit uniforme. Or dans le choc du corps à ressort, le corps choquant poursuivra l'autre en l'applatissant, il comprime le ressort : mais si la vîtesse qu'il doit lui imprimer est d'un pied par seconde, il suffira qu'il le poursuive pendant une seconde, de maniere qu'il ne parcoure par un mouvement uniformement retardé qu'un demi-pied moitié de l'espace qu'il auroit parcouru uniformément avant le choc, il lui restera par conséquent

la moitié pour comprimer le ressort. La vîtesse du choquant est donc toûjours décroissante, mais sa vîtesse respective demeurera la même, pourvû que celle du choqué croisse d'autant moins dans chaque instant que l'autre décroît, d'où naîtra une force constante, semblable à celle du mouvement accéléré, la moitié de cette force donnera ici par degrez une vîtesse que les corps durs prennent en un instant, & l'autre est employée à la compression du ressort. C'est ainsi que le Phénoméne du ressort s'explique par les méthodes de M. l'Abbé de Molieres.

Ce sera donc une suite necessaire que dans tous les cas du choc des corps a ressort parfait, le corps choquant perd, pendant la compression, la force qu'il doit perdre selon la loi générale, le ressort se bande avec une force égale à celle que le corps choquant perd, le corps choqué acquere dans ce tems la force qu'il doit acquerir selon la même loi générale, enfin le ressort en se débandant donne en atriere au corps choquant la même force qu'il a perduë en avant, & au corps choqué une force paralléle à celle-ci.

Pour resoudre la difficulté que l'Auteur se propose d'éclaircir sur la déstruction ou l'augmentation du mouvement général : nous ajoûterons que notre Auteur l'attribue à la force centrifuge dont la destinée est de se détruire à mesure qu'elle s'engendre, mais la matiere fait d'un autre côté un gain perpétuel de force, parce qu'il peut arriver que cette force centrifuge augmente la force de la circulation, & que l'une acquiere ce qu'elle fait perdre à l'autre, en sorte que l'Univers demeure sans cesse dans le même état.

Nous ne parlerons point des leçons 18 & 19 qui ne sont qu'une application des principes que nous venons d'exposer, elles consistent en plusieurs exemples numériques, sur les chocs des corps avec des formules algébriques qui embrassent tous les differens cas. L'Auteur ne differe point des autres qui ont traité cette matiere quant au resultat des operations dont l'experience confirme la certitude. On y trouve encore la résolution des chocs obliques.

On rendra compte des dernieres Leçons dans les Journaux suivans.



LA MYTHOLOGIE, OU *LES FABLES EXPLIQUE'ES PAR l'Histoire : par M. l'Abbé Banier, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. Tome II.* A Paris, chez *Briasson*, Libraire, ruë Saint Jacq. à la Science : vol. *in*-4°.

LORSQUE le premier Volume de cet Ouvrage parut en 1738. nous en donnâmes l'Extrait dans nos Journaux des mois de Mai & de Novembre de la même année. Depuis ce tems-là M. l'Ab. Banier a donné au Public un second & un troisiéme Volume dont nous nous proposons aujourd'hui de rendre compte. Comme cet Ouvrage embrasse une matiere immense, & que pour le suivre dans tous ses détails il faudroit qu'il occupât trop de place dans nos Journaux, nous nous bornâmes à deux Extraits pour le premier Volume, & nous tâchâmes d'y exposer dans une étenduë raisonnable ce que ce Volume contenoit de plus essentiel, en donnant une idée générale du reste. Nous suivrons aujourd'hui la même méthode : nous donnerons dans ce Journal & dans les suivans deux Extraits de chacun des deux derniers Volumes, observant toûjours de nous arrêter un peu davantage sur ce qui fait l'objet principal de l'Auteur, & de passer plus légérement sur ce qu'il n'a traité que par occasion.

M. l'Ab. B. avoit parlé dans son premier Volume de la Religion des Peuples de l'Asie, chez qui l'Idolatrie prit naissance, dans le second Volume il suit les faux Dieux dans l'Europe & traite de la Religion des occidentaux. Ce Volume, ainsi que le premier, est divisé en sept Livres, dans les cinq premiers Livres l'Auteur parle des Divinitez adorées par les Grecs & par les Romains, dans le sixiéme & dans le septiéme Livre il fait l'Histoire des Dieux des autres Peuples de l'Occident.

Avant que d'entrer en matiere, M. l'Ab. B. fait quelques Remarques générales que nous avons cruës dignes d'attention. Selon ce sçavant Auteur, pour avoir une connoissance un peu exacte de la Religion des Grecs Payens, il faut l'envisager par differens côtez. 1°. Il faut la considerer telle qu'elle étoit du tems de ses premiers habitans, ou du moins du tems que les Pélasges vinrent s'établir dans la Gréce. 2°. Par rapport aux changemens qu'y firent les Colonies d'Egypte & de Phœnicie. 3°. Eu égard à ceux qu'y purent faire Homére & Hésiode. 4°. Enfin à ceux qui y furent réellement faits depuis le tems de Pythagore & des Philosophes Platoniciens jusqu'à l'entier établissement du Christianisme.

1°. Dit M. l'Ab. B. une partie de l'Asie Mineure, les Isles de l'Archipel & la Gréce ont été peuplées d'abord par les descendans de Japhet, connu sous le nom d'*Iapet* ;

mais en quel tems y arriverent-ils? Quelle fut la Religion qu'ils y établirent ? Ce ſont des queſtions qu'on ne ſçauroit décider aujourd'hui ; il nous reſte de ces anciens Peuples de la Gréce des idées trop vagues & trop confuſes. Nous ſçavons ſeulement par Diodore de Sicile, que les premiers Grecs étoient très-groſſiers, qu'ils vivoient ſans loix, ſans police, & preſque ſans Religion, errans & vagabonds ils n'avoient pour demeure que les antres & les forêts, & pour nourriture que le glan, ou pour parler plus juſte, que quelques herbes ou quelques fruits que la terre produiſoit ſans culture. Il n'eſt pas étonnant qu'un Peuple ſi groſſier & ſi barbare ne nous ait laiſſé aucun monument de ſa Religion, & que nous ne ſoyons bien inſtruits du culte qu'il a rendu aux Dieux que par rapport à des tems bien poſterieurs, & lorſqu'il ſe fut poli par le commerce des autres Nations & par les Arts & par les Sciences qu'il cultiva avec tant d'éclat.

Hérodote eſt le ſeul Auteur qui nous donne quelque éclairciſſement ſur la Religion de la Gréce, lorque les Pélaſges y arriverent & s'y établirent. » Les Pélaſ» ges, *dit il*, honoroient leurs » Dieux ſans les connoître, & ſans » leur avoir donné de noms, ils » les appelloient du nom général » de Dieux, parce qu'ils croïoient » qu'ils gouvernoient toute choſe. » Mais ils ne ſçurent que fort tard » les noms de ces Dieux qui leur » furent apportés de l'Egypte. Ils » allerent conſulter l'Oracle de » Dodone qu'on croit être le plus » ancien de ceux de la Gréce, & » lui demanderent s'ils recevroient » les noms des Dieux qui ve» noient des Barbares, il leur fut » répondu qu'ils les reçuſſent & » qu'ils s'en ſerviſſent ; ainſi ils » ſacrifierent depuis ce tems là en » invoquant les Dieux par leurs » noms ; & les Grecs prirent en» ſuite ces mêmes noms des Pélaſ» ges ; mais de ſçavoir l'origine de » ces Dieux & quelle eſt leur for» me, c'eſt une choſe qu'on a » ignorée juſqu'ici.

Le même Auteur avoit dit un peu auparavant que les mêmes pélaſges, avant que de venir dans la Gréce, où ils ſe mêlerent avec les Athéniens, avoient demeuré dans l'Iſle de Samothrace, & avoient appris à ces Inſulaires à honorer les Cabires, & dans un autre endroit du même Livre, il aſſure que preſque tous les noms des Dieux ſont venus d'Egypte dans la Gréce, » en effet, *ajoûte» t-il*, j'ai trouvé que la choſe » étoit ainſi après m'en être infor» mé ſur ce que j'avois oui dire, » qu'on les tenoit des Barbares. » Pour-moi je crois qu'ils ſont ve» nus véritablement d'Egypte : » mais ſi l'on n'y trouve point les » noms ni de Neptune, ni de Ca» ſtor, ni de Veſta, ni de Thémis, » ni des Graces, ni des Néréïdes, je » répondrai ce que répondent les » Egyptiens, qu'ils n'ont jamais » oui parler d'eux.

Voila donc les anciens Pélasges instruits par les Barbares des noms qu'ils devoient donner aux Dieux ; ces mêmes Pélasges en instruisent les Grecs, alors très ignorans, & leur apprennent les mysteres des Cabires qu'ils avoient auparavant enseignés aux Samothraces. C'est-là tout ce que l'on sçait de la Religion de la Gréce au tems de l'arrivée des Pelasges & de leur établissement à Athénes.

2°. Les Colonies qui changerent la Religion de la Gréce n'y arriverent pas dans le même tems, & par conséquent les changemens qu'elles causerent furent successifs. Nous avons déja dit que, selon Hérodote, tous les Dieux, hors ceux qu'il a exceptés, étoient venus d'Egypte en Gréce. Cet Auteur entre ensuite dans quelque détail par rapport à Bacchus ; » ce fut, *dit-il*, » Mélampus, fils d'Amythaon, qui » a fait connoître aux Grecs le » nom de Bacchus, & qui leur a » enseigné les cérémonies des sa- » crifices qu'on lui offre, & à fai- » re la répresentation de ce Dieu : » véritablement il ne leur a pas » enseigné tout le reste de ces My- » steres. Mais les sages qui sont ve- » nus après lui en ont donné plus » de connoissance. Ce Mélampus, » *ajoûte t il*, étoit un homme sça- » vant, qui s'étoit instruit dans » l'Art de la Divination. Il ensei- » gna aux Grecs plusieurs choses » qu'il avoit apprises des Egyp- » tiens, & sur-tout le culte de » Bacchus, en y apportant toute- » fois quelque changement.

On sçait par d'autres Auteurs que Cécrops avoit porté à Athénes, où il s'établit, le culte de Minerve, honorée dans la Ville de Saïs d'où il étoit parti. Le même Prince, si nous en croyons Pausanias, régla le culte des Dieux & les cérémonies de la Religion avec beaucoup de sagesse, il fut le premier qui appella Jupiter *le Très-Haut*, il défendit que l'on sacrifiât aux Dieux rien qui fût animé, & régla les cérémonies du mariage. Il ne faut pas douter non plus qu'Inachus, Danaüs & les autres Chefs de Colonies n'ayent apporté bien des nouveautez dans la Gréce.

Platon nous apprend qu'anciennement les Grecs, à l'exemple des autres Nations, honoroient les Astres & les Planétes, ce culte étoit entierement aboli du tems de Platon, & il y avoit plusieurs siécles que l'on n'adoroit plus que les Divnitez d'Hésiode & d'Homére. Voici, selon M. l'Ab. B. de quelle maniere s'étoit faite cette grande innovation. De toute antiquité les Egyptiens adoroient les Astres, mais ayant publié de quelques-uns de leurs Rois, qu'après leur mort leurs ames étoient allées habiter le Ciel, ou pour parler plus juste quelqu'une des Planétes, dès lors ils adresserent également leur culte à la Planéte & au Héros qui l'habitoit, bien-tôt après oubliant le Dieu Physique & naturel qui étoit la Planéte, ils n'adresserent plus leurs vœux qu'au Dieu animé, c'est-à-dire au Roi ou au Héros

qu'il

qu'il supposoit habiter la Planéte. Il en fut de même chez les Grecs, ils placerent dans les Astres les ames des Grands Hommes dont ils révéroient la mémoire, ils confondirent ensuite l'Astre & le Héros, & enfin ils ne connurent plus que le Héros qu'ils avoient déifié. Une autre observation qu'il faut faire encore, c'est qu'en recevant les Dieux étrangers les Grecs leur donnoient d'autres noms, c'est de quoi nous ont averti les Auteurs anciens, & sans cela nous ne pourrions connoître aujourdh'ui l'origine de ces Dieux. Suivant Hérodote, l'Apollon des Grecs étoit l'*Orus* des Egyptiens, Bacchus ou Dionysius leur Osiris, Hermès ou Mercure, leur Taut ou Thot, Pan leur Mendès, Diane leur Bubaste, Démeter leur Isis, Zéus ou Jupiter leur Ammon, Vénus ou Aphrodite leur Astarté, *&c.* Mais non seulement les Grecs changeoient les noms des Dieux étrangers en recevant leur culte, ils changeoient encore leurs rangs, leurs emplois, leurs généalogies. Vulcain tenoit le premier rang parmi les Dieux d'Egypte; les Grecs en firent un fils de Jupiter & de Junon, qui précipité du Ciel à cause de sa difformité se cassa la jambe en tombant & fut obligé, pour gagner sa vie, d'exercer dans l'Isle de Lemnos le métier de Forgeron: en Egypte, il étoit le mari de Minerve, en Gréce on lui donna Vénus pour femme.

3°. Quoique M. l'Ab. B. soit persuadé que Hésiode & Homére, n'ont point inventé toutes les Fables qu'ils racontent des Dieux, & qu'il croye qu'ils n'ont fait que suivre la Religion établie de leurs tems; il est convaincu néanmoins que les Ouvrages de ces deux grands Poëtes, sur-tout ceux d'Homére, firent connoître ces Dieux plus généralement qu'ils ne l'étoient, & contribuerent à augmenter la vénération que l'on avoit déja pour eux & à étendre leur culte.

Les Poëtes posterieurs à Hésiode & à Homére, inventerent de nouvelles Fables, changerent à leur gré les anciennes, & par le trop grand penchant qu'on eut à les croire, le Systême de la Religion se trouva chargé d'une infinité d'articles nouveaux. C'est ce que M. l'Ab. B. justifie dans la suite de son Livre par une foule d'exemples.

4°. Les Philosophes Pythagoriciens & Platoniciens pour rendre supportable la Théologie Gréque l'interpréterent par des allégories ingénieuses qui en diminuoient le ridicule: or ces allégories firent en differens siécles de grands changemens dans la Religion. Elles eurent cours sur-tout vers les commencemens du Christianisme. Les premiers Chrétiens réussissoient aisément à faire sentir l'absurdité des faux Dieux: pour échapper à leurs raisonnemens & à leurs railleries, il fallut allégoriser toutes les Fables, & essayer par toutes sortes d'imaginations de leur donner quelque apparence de vérité: or

en voulant les rectifier on les défigura entierement, & tous ces adoucissemens & ces interprétations ne produisirent d'autres effets que de hâter la chûte d'opinions qui ne pouvoient soûtenir le moindre examen.

Après ces observations générales & préliminaires M. l'Ab. B. entre en matiere. Voici quel est l'ordre & la suite des cinq premiers Livres, qui composent la premiere partie & qui feront l'objet de ce troisiéme Extrait, il traite,

Dans le premier Livre, *des Dieux du Ciel.*

Dans le second, *des Dieux de la Mer, des Fleuves & des Fontaines.*

Dans le troisiéme, *des Dieux de la Terre.*

Dans le quatriéme, *des Dieux des Enfers.*

Enfin dans le cinquiéme, *de quelques autres Dieux adorés par les Grecs & par les Romains.*

Cette matiere immense d'elle-même se trouve traitée dans le Livre de M. l'Ab. B. avec beaucoup de solidité, il est aussi extrêmement agréable par le grand nombre de recherches curieuses dont il est rempli. Mais, comme nous l'avons déja dit, les bornes d'un Extrait, ne nous permettant pas de faire connoître cet Ouvrage, dans un aussi grand détail qu'il le mériteroit & que nous le souhaiterions; nous allons, suivant le plan que nous nous sommes fait, toucher quelques articles principaux, renvoyant au Livre même ceux qui desireront s'instruire plus à fond.

Le premier des Dieux du Ciel, & le pere de tous les autres est Jupiter; les Payens qui vouloient qu'il fût le maître absolu des hommes & des Dieux, qui le representoient comme une Divinité toute-puissante, qui du seul mouvement d'un de ses sourcils faisoit trembler l'Olympe, le dégradoient ensuite en lui attribuant les actions les plus indignes & les crimes les plus énormes: c'étoit, selon eux, un adultere, un incestueux, un fils ingrat, un mari infidéle, emporté, vindicatif. Où des hommes raisonnables pouvoient-ils avoir puisé toutes ces contradictions?

M. l'Ab. B. après avoir exposé les Fables qu'on a débitées au sujet de Jupiter, remonte autant qu'on peut le faire en une matiere si obscure à la source de toutes ces extravagances. Après avoir distingué un grand nombre de Jupiters, qui ont vécu en differens tems & en differens Pays, il fait voir qu'on a attribué à un seul les actions d'une infinité d'autres. Il rapporte les évenemens naturels qui ont donné lieu à toutes ces fictions dont les Poëtes & les Mythologues sont remplis; il fait l'Histoire véritable de Jupiter, suivant le recit des plus graves Auteurs de l'antiquité; celui qui lui paroît mériter le plus de croyance est Diodore de Sicile, qui a puisé lui-même dans Evemere, & qui represente Jupiter comme le maître d'un grand Empire. Suivant cette idée, confirmée par plusieurs autoritez, & entre autres par celle

de Sanchoniaton, & mise dans un très-beau jour par le Pere Pezron, les Scythes descendans de Magog II, fils de Japhet, s'établirent d'abord dans les Provinces Septentrionales de la haute Asie : partagés dans la suite en differentes branches, il y en eut qui habiterent la Margiane, la Bactriane, & la partie la plus orientale de la Sogdiane, pendant que d'autres firent leur séjour dans l'Iberie & dans l'Albanie, entre la mer Caspienne & le Pont Euxin. Chargés d'une multitude d'habitans plus grande que le Pays qu'ils habitoient n'en pouvoit contenir, ils se mirent en devoir de chercher de nouvelles demeures. L'Arménie, selon Strabon, fut la premiere Province sur laquelle ils se jetterent, ils s'avancerent ensuite vers la Capadoce, & tirant toûjours du côté de l'occident, ils s'établirent dans les Contrées arrosées par le Thermodon & l'Iris, où, selon Stephanus, ils bâtirent la Ville d'Acmonia, du nom d'Acmon qui étoit leur Chef; l'humeur inquiéte d'Acmon le porta à entrer dans la Phrygie où il batit aussi une Ville a laquelle il donna encore le nom d'Acmonie, & après s'être rendu maître de la Phénicie & de la Syrie, il mourut & fut mis au rang des Dieux sous le nom de *Très Haut*, c'est l'Upsistos de Sanchoniaton.

Urane fils & successeur d'Acmon épousa Titée ou la Terre & en eut plusieurs enfans, qui prirent de leur mere le nom de Titans, nom si célébre dans toutes les anciennes Histoires, qui les appellent fils de Saturne, comme ces Princes étoient plus grands & plus robustes que les autres hommes de leur tems, ou peut-être parce qu'ils ménoient une vie plus déréglée, ils furent aussi appellés Géans, & depuis ce tems-la les noms de Titans ou de Géans ont souvent été confondus.

Urane surpassa tellement ce que son pere avoit fait de remarquable qu'il semble avoir presque effacé dans le souvenir de la posterité, les noms de ceux dont il descendoit. Ce Prince passa le Bosphore, porta les armes dans la Thrace & conquit plusieurs Isles, entre autres celle de Créte, dont il donna le gouvernement à un de ses freres, qui eut des enfans mâles qu'on nomma Curetes, il passa en Espagne, s'en rendit maître, passa le détroit, se soûmit toute la côte d'Afrique, puis revenant sur ses pas il alla s'assujettir tout le nord de l'Europe.

Ce Prince eut plusieurs enfans, Titan, Oceanus, Hyperion, Japet, Kronos ou Saturne, qui devenus grands cabalerent contre leur pere ; Urane informé de leurs menées, les fit tous arrêter, à l'exception d'Océanus qui lui fut toûjours soûmis, Saturne ou trop jeune pour avoir été mis en prison avec ses freres, ou délivré par sa mere, rendit la liberté à ses freres, qui s'étant saisis à leur tour de la personne de leur pere, déférerent par reconnoissance l'Empire à

leur liberateur, tout reconnut Saturne pour Souverain. Urane reduit à la condition de particulier, mourut de chagrin, ou, ſelon Sanchoniaton, de la ſuite d'une operation violente qui le mettoit hors d'état d'avoir des enfans.

Saturne devenu le maître d'un vaſte Empire, épouſa ſa ſœur Rhéa : on lui avoit annoncé que ſes enfans le traiteroient comme il avoit lui-même traité ſon pere; pour aller au-devant de cette prédiction, il les fit tous enfermer, mais Rhéa eut l'adreſſe de ſauver Jupiter, & de l'envoyer de l'Arcadie où elle étoit alors dans l'Iſle de Créte, où les curetes ſes oncles l'éleverent dans les antres du mont Ida. Cependant les autres Titans, qui ne voyoient qu'avec chagrin la grandeur de Saturne ſe reveillerent contre lui, & s'étant ſaiſis de ſa perſonne, l'enfermerent dans une étroite priſon. Jupiter jeune alors & plein de courage, ayant appris cette nouvelle, ſortit de l'Iſle de Créte, défit les Titans, délivra ſon pere & le rétablit ſur le Thrône; mais dans la ſuite Saturne en ayant mal agi avec Jupiter, celui-ci lui fit la guerre, le vainquit & l'obligea d'aller chercher un aſile en Italie, où il fut reçû par Janus; ces démêlez du pere & du fils engagerent les Titans à une ſeconde révolte, mais ayant été défaits, ils allerent ſe cacher dans le fond de l'Eſpagne, où Saturne les ſuivit. Jupiter alla les chercher dans le lieu de leur retraite, les batit aux environs du Tarteſe, & ce fut par cette bataille qu'il termina cette guerre qui avoit duré dix ans. Saturne ne ſe croyant point en ſureté dans un Pays, dont ſon fils étoit le maître, paſſa en Sicile, où il mourut de chagrin, ou bien de la même operation qu'il avoit fait faire à ſon pere.

Comme il étoit difficile de gouverner ſeul des Etats d'une ſi vaſte étenduë, Jupiter les diſtribua en differens gouvernemens. Atlas fils de Japet, & par conſéquent couſin germain de Jupiter gouverna toute la Côte d'Afrique. Pluton fut établi gouverneur des parties occitales de l'Empire des Titans, c'eſt-à-dire des Gaules & de l'Eſpagne. après la mort de Pluton ſon gouvernement fut donné à Mercure, qui s'y rendit très-célébre, & devint la grande Divinité des Celtes. Jupiter ſe reſerva tout l'Orient, c'eſt-à-dire la Gréce, les Iſles & cette partie de l'Aſie, d'où venoient ſes ancêtres. Il fut non ſeulement un grand conquerant, mais encore un Légiſlateur célébre, & maintint la juſtice avec beaucoup de ſévérité; il extermina les brigands qui s'étoient cantonnés dans les montagnes de la Theſſalie; ſon grand foible fut l'amour des femmes. Jupiter mourut accablé de vieilleſſe dans l'Iſle de Créte; après ſa mort ſon Empire fut partagé en un grand nombre de petites Monarchies. Son fils Crès regna en Créte, Deucalion fils de Promethée, de la Race des Titans, s'établit dans la Theſſalie.

A la faveur de ce recit, dont j'ai beaucoup abrégé les circonstances, M. l'Ab. B. donne l'explication de toutes les Fables, dont les peuples & ensuite les Poëtes ont composé leur Histoire religieuse de Jupiter, & de tous les autres Dieux de la même famille.

On peut juger par ce seul article de la méthode de M. l'Ab. B. d'abord il rapporte avec une exactitude infinie, toutes les Fables que l'on trouve au sujet de chaque Divinité ; il rapproche ensuite tout ce qu'il a pû rencontrer d'historique, qui a quelque rapport à cette Divinité & à ces Fables ; & de la combinaison de l'un & de l'autre, il forme un Systême d'explication souvent très-vraisemblable, mais toûjours très-ingénieux & très-instructif. Les Fables y sont détaillées comme s'il n'avoit à instruire que des Poëtes, des Peintres, des Sculpteurs & des Antiquaires ; & l'Historique y est approfondi de maniere que son Ouvrage peut être regardé comme une excellente compilation de tout ce qui s'est dit de probable sur les premiers âges du monde ; il est d'ailleurs varié par le mélange agréable d'une infinité de questions incidentes, qui y sont traitées avec beaucoup d'érudition.

Outre les Dieux du Ciel, de la Mer, de la Terre & des Enfers, les Grecs & les Romains reconnoissoient un grand nombre d'autres Divinitez; voici ce que dit Ciceron à ce sujet : outre les Dieux naturels, comme le Ciel, la Terre, les Astres, *&c.* » il y en a bien » d'autres qui ont été divinisés par » les Sages de la Gréce, & par nos » ancêtres dans la persuasion que » tout ce qui procure une grande » utilité aux hommes, leur vient » d'une bonté divine.... On a fait » aussi un Dieu d'une chose qui a » quelque vertu singuliere, par » exemple la Foi, l'Intelligence, » *&c.*... Parlerai-je des Temples » dédiés au secours, au salut, à » la liberté, à la concorde, à la » victoire, qui sont des choses que » l'on a déifiées, parce que ces » Etres ne sçauroient être que » les effets d'une puissance divine.

Cette espece de Dieux surnuméraires, s'il m'est permis de me servir de ce terme, peuvent, selon M. l'Ab. B. se diviser en six classes differentes, 1°. les Vertus, 2°. les Vices, 3°. les affections de l'ame, comme la peur, l'horreur, *&c.* 4°. Les actions ordinaires de la vie, comme le boire, le manger, le sommeil, *&c.* 5°. La bonne & la mauvaise santé, 6°. La bonne & la mauvaise fortune. Et en effet il n'y a guéres de ces sortes de Dieux qu'on ne puisse rappeller à quelqu'un de ces six chefs.

M. l'Ab. B. les parcourt tous avec beaucoup d'exactitude, il remonte à l'origine de leur culte, & entre dans de grands détails sur les honneurs qu'on leur rendoit ; en un mot il ne traite pas moins sçavamment cette partie du Paganisme, qu'il a fait les précédentes; nous allons parler d'après lui de quelques-uns de ces êtres imaginaires.

Suivant M. l'Ab. B. la Vertu, en général fut regardée a Rome comme une Divinité particuliere. Scipion l'Africain fut le premier qui lui consacra un Temple. Marcellus voulant en faire batir un, des dépouilles des Siciliens, à la même Déesse, & à l'Honneur; les Pontifes l'en empêcherent, sous prétexte qu'un même Temple ne pouvoit contenir deux Divinitez, ainsi il en fit construire deux proches l'un de l'autre, de maniere, qu'on passoit par le Temple de la Vertu, pour aller à celui de l'Honneur. La Vertu étoit ordinairement representée sous la figure d'une Dame vénérable, appuyée contre un Cippe ou une colonne; on la trouve cependant sur quelques Médailles de Gordien & de Numérien sous la figure d'un homme barbu. Ne seroit-ce pas que la Vertu chez les Romains n'étoit autre chose que la valeur guerriere?

Les Romains ont fait trois Déesses differentes de la concorde, de la paix & de la tranquillité. La premiere avoit plusieurs Temples à Rome, un au Capitole, que le Dictateur M. Furius-Camillus avoit fait bâtir, & où les Sénateurs, au rapport de Pline, s'assembloient souvent pour déliberer des affaires de la République. Le même Auteur nous apprend que Flavius avoit fait élever une Chapelle d'airain en l'honneur de cette même Deesse, de l'argent provenu d'une taxe sur les gens d'affaires. On invoquoit la Concorde pour obtenir l'union dans les familles; entre les époux, & entre les Citoyens.

Comme le pouvoir de la Concorde étoit, pour ainsi dire, renfermé dans la Ville & dans les maisons, celui de la paix s'étendoit dans tout l'Empire, aussi avoit-elle des Temples magnifiques, & celui qu'elle avoit a Rome, que Vespasien fit achever, ne le cedoit en magnificence à aucun autre. Il l'enrichit des dépouilles de celui de Jerusalem, c'étoit dans ce Temple que s'assembloient ceux qui professoient les beaux Arts pour en disputer. La Paix avoit aussi à Rome un autel fort fréquenté. Les Monumens nous representent cette Déesse sous la figure d'une femme couronnée de laurier, d'olivier, ou de bouquets de roses, tenant d'une main un caducée & de l'autre des épics, symbole de l'abondance qu'elle procure.

La Tranquillité, *Quies*, avoit son Temple vers la porte coline; on donnoit à Orcus, Dieu des morts, l'épithéte de *Quietalis*, à cause de la tranquillité qui regne parmi les ombres, & de sçavans Auteurs prétendent que le culte de la Déesse Tranquillité n'étoit pas different de celui des morts.

M. l'Ab. B. parle d'un grand nombre d'autres Vertus érigées en Divinitez, telles que la Fidélité, la Pudicite, la Justice & l'Equité, la Persuasion ou la Consolation, la Clémence, la Misericorde, le Silence ou l'art de se taire. Cette

derniere vertu étoit connuë des Romains sous le nom d'*Ageronia* ou *Angeronia*. La fête qu'on avoit instituée en son honneur étoit célébrée tous les ans le 21 Décembre dans le Temple de la Déesse *Volupia* ou de la Volupté. M. l'Ab. B. fait quelques remarques sur ce que les anciens avoient réuni ces deux Divinitez dans un même Temple.

Nous sçavons encore que les Grecs avoient érigé des autels à l'Impudence, à la Calomnie, à la Violence; au rapport de S. Augustin, il y avoit à Rome un Temple de la Déesse *Murcia*, qui est la Paresse.

Dans un combat que donna Tullus-Hostilius, les Albains qui s'étoient déclarés pour lui tournerent le dos, & passerent du côté de ses ennemis; d'abord la frayeur s'empara du cœur des Soldats, & tout étoit perdu, lorsque ce Prince voüa un Temple à la Crainte & à la Paleur : ce vœu eut son effet, le Soldat reprit courage & Tullus remporta une victoire complette.

La Rénommée, la Fortune, la Tempête ont été autant de Divinitez qui ont eu leurs Temples & leurs autels.

Il y avoit encore une infinité de Dieux & de Déesses qui présidoient à la bonne & à la mauvaise santé des hommes: Esculape étoit un des principaux. M. l'Ab. B. en a fait un article fort étendu, & qui ne laisse rien à desirer : enfin, où l'Antiquité Payenne n'a-t-elle pas imaginé des Dieux ? puisqu'elle en faisoit intervenir aux moindres actions des hommes, & à celles même qu'ils ont cru devoir se cacher les uns aux autres.

DE L'EDUCATION CHRETIENNE DES FILLES, distribuée en plusieurs Instructions sur les sujets les plus importans de la Morale. Chez André *de la Guette*, ruë S. Jacques, au-dessous de la ruë des Noyers, au bon Pasteur, & à S. Antoine. 1740. *in*-12. pag. 550. sans une Préface & la Table. *Avec Approbation & Privilége.*

ENTRE un grand nombre d'Ecrits sur l'éducation des Filles, il y en a bien peu qui puissent remplir leur objet. La plûpart ne sont que des répétitions de quelques principes de morale que personne n'ignore, & qui, n'étant point accompagnés d'une méthode pour les employer, ne sont presque d'aucune utilité. Parmi ceux qu'on recherche avec justice (1), il en est un dont on ne peut trop faire usage. C'est à la fois l'Ouvrage de la Philosophie & de la pieté. Il fait connoître la nature de l'ame & les moyens de la rendre vertueuse;

(1) Parmi les Ouvrages de ce genre, personne n'ignore le mérite de celui de M. Rollin, on estime aussi le Traité dont Milord Halifax est l'Auteur, & celui de l'illustre Madame de Lambert intitulé : AVIS D'UNE MERE A SA FILLE, il y en a quelques autres encore qui peuvent être employés par les personnes chargées de l'éducation des Filles.

on voit que nous parlons du Traité fait par M. *de Fénelon* (2).

Celui dont nous allons rendre compte est appuyé sur des principes puisés dans les meilleures sources, & qui donnent lieu de croire, par le zéle avec lequel l'Auteur les expose, qu'il en est pénétré lui-même. Si le plan qu'il trace n'embrasse pas tout ce qui doit entrer dans l'éducation, du moins les vûës qu'il se propose sont-elles, ainsi que son titre l'annonce, vraiment chrétiennes. On voit qu'il a pour objet un état de perfection bien desirable, mais qui peut-être ne sçauroit être embrassé de la maniere dont il le demande que par les personnes qui prennent le parti de la retraite, soit en renonçant absolument au monde, soit en vivant dans le monde comme si elles en étoient séparées. On ne peut mieux leur tracer qu'il fait les maximes dont elles doivent se pénétrer pour se livrer entierement à la vie austere qu'il leur prescrit.

Après avoir exposé d'abord d'une maniere générale combien il est du devoir des parens d'affermir dans l'ame des filles ce caractere de pureté & d'innocence, ordinaire partage de la premiere jeunesse, il passe aux écueils qui lui paroissent le plus à craindre pour elles, lorsqu'elles commencent à vivre dans le monde. Il employe plusieurs Chapitres à peindre ces écueils dans toute l'horreur où il les envisage. Il distingue entre autres, les spectacles, qui, selon ses principes, ne peuvent jamais être un amusement innocent. Sentiment que n'avoit pas M. *de Fenelon* : on voit qu'il ne desesperoit pas que le Théatre pût parvenir à un état de perfection, tel que la Religion n'en seroit point allarmée, parce qu'il n'inspireroit que l'amour des vertus & l'horreur des crimes (3).

Notre Auteur condamne encore absolument comme une lecture pernicieuse celle des Romans. Mais il ne parle que de ceux dont la morale est licencieuse. C'est ainsi qu'il les caracterise. Il n'a point, sans doute, en vûë ceux dont deux sçavans & respectables Prélats ont enrichi la Litterature (4), Ouvrages propres à former l'esprit & le cœur par les exemples de vertu qu'ils presentent, de maniere à faire impression sur l'imagination.

Notre Auteur donne ensuite des instructions très-judicieuses sur l'abus des modes, plus loin il s'explique sur les dangers du com-

(2) Se vend ruë S. Jacq. chez Mariette, aux Colonnes d'Hercule, & chez Pierre Martin, Quai des Augustins, à l'Ecu de France.

(3) Dans son Traité intitulé : REFLEXIONS SUR LA GRAMMAIRE, LA RHETORIQUE, LA POETIQUE, &c pag. 93.

(4) Le faux Yncas, par M. Huet, Evéque d'Avranche ; Télémaque & plusieurs Contes & Fables, composées par M. l'Archevéque de Cambray, pour l'éducation de M. le Dauphin. On peut mettre encore au rang des Romans, qui renferment une morale épurée, Séthos par M. l'Ab. Terrasson ; les Contes des Fées, qui sont à la fin des Essays sur la necessité de plaire, & quelques autres de differens Auteurs.

être

merce du monde, sur les divertissemens & sur le choix d'un état. Ces deux dernieres instructions rentrent dans le plan d'éducation convenable, particulierement, comme nous l'avons remarqué, aux personnes qui sont à portée de mener une vie extrêmement retirée. A l'égard des dangers ausquels le commerce du monde expose, la peinture effrayante qu'il en fait & qui est vraye, étant prise dans l'idée générale, ne pourroit-elle pas être adoucie, s'il envisageoit la societé par de certains côtez. Le monde, selon lui, n'offre que des écueils & des précipices: & la fuite, est le seul moyen qu'il propose pour nous en garentir. L'éducation ne sçauroit-elle nous preparer d'autres ressources? Ces impressions de vertu qui ne s'effacent presque jamais, quand elles ont été gravées bien vivement en nous dès notre enfance; l'exemple des gens vertueux (car malgré la corruption on en trouve dans la societé, quand on s'applique à les connoître), ces secours & tant d'autres que M. *de Cambray* enseigne ne peuvent-ils pas nous rendre bons & sages, meme dans le tumulte du monde?

Au surplus, les observations que nous venons de faire n'ôtent rien au mérite d'un Ouvrage qui donne une haute opinion de la vertu de l'Auteur, lors même qu'on ne se rend pas à toute la sévérité de quelques-unes des régles qu'il propose.

ACADE'MIQUES DE CICERON, AVEC LE TEXTE LATIN de l'Edition de Cambrige, & des Remarques nouvelles, outre les conjectures de Davies, & de Bentley, & le Commentaire Philosophique de Pierre Valentia, Jurisconsulte Espagnol. Par un des Membres de la S. R. A Londres, chez Paul *Vaillant*, dans le Strand, vis-à-vis de Southampton-Street, vol. *in*-12. pag. 475. sans une Préface, 1740.

CICERON étoit persuadé qu'on ne pouvoit devenir bon Orateur sans joindre l'étude de la Philosophie à celle de la Rhétorique, & il assure que s'il a fait quelque progrès dans l'Eloquence, il en est beaucoup moins redevable aux leçons des Rheteurs, qu'aux secours de la Philosophie Académicienne. Le fameux Periclés avoit été disciple d'Anaxagore, & c'est dans les leçons de Platon que Démosthéne avoit puisé cette sublime Eloquence qui le rendit redoutable à Philippe au point d'être appellé par ce Prince *l'unique rempart de la Gréce.* Il semble en effet, dit notre Auteur dans une Préface qu'on trouve à la tête de sa traduction des Académiques, *qu'il est naturel d'apprendre à penser avant que d'apprendre à bien dire.* Cette même Philosophie dont l'étude avoit fortifié & nourri pour ainsi dire les talens admirables que Ciceron avoit reçus de

la nature, lui servit de consolation dans les malheurs de sa Patrie. Eloigné des affaires & inutile à la République qu'il avoit si bien servie, la Philosophie fut son azile. Elle n'étoit guere alors cultivée que par les Grecs, c'étoit chez eux que Ciceron l'avoit puisée, mais pendant son loisir, il entreprit d'en rendre la connoissance familiere à ses Concitoyens, en faisant passer ses trésors dans leur langue. » Il » destina, dit notre Auteur, deux » Dialogues à ce coup d'essai, l'un » qu'il intitula *Catulus* du princi- » pal interlocuteur homme illustre » & son ami, mais grand Acadé- » micien, & l'autre *Lucullus*, per- » sonage encore plus célébre que » le précédent, mais d'un senti- » ment tout contraire, du reste dé- » ja morts l'un & l'autre, & choi- » sis tels comme il le dit lui-même » pour n'exciter la jalousie d'aucun » de ses amis vivans. Ces deux vo- » lumes qui formoient ensemble » un Traité assez complet sur la » matiere, il les indique quelque- » fois sous le titre general de ses » Académiques, ou du sujet même » qui est tout à l'honneur de la » secte, ou s'il en faut croire le na- » turaliste, du lieu où ils avoient « été médités & composés : sçavoir » dans la campagne de Cumes, » Retraite où il avoit ménagé & « embelli une espece de Portique » qu'il nommoit encore pour pla- » toniser son Académie. Il avoit » pris ce goût à Athenes où il avoit » étudié dans sa jeunesse, & il » avoue à Atticus, ou pour le flatter » sur le surnom qu'il avoit pris, » ou pour se faire honneur de cet- » te nouvelle conformité, qu'il ai- » moit à la passion tout ce qui » pouvoit lui rappeller le séjour dé- » licieux & philosophique de cette » sçavante Ville. »

Ciceron ne publia pas d'abord ces deux entretiens, il se dégoûta même de ce premier essai, soit dit notre Auteur, que les interlocuteurs qu'on avoit trop bien connus pour les croire dignes d'approfondir de tels sujets ne fussent pas approuvés, soit qu'on lui eut fait de nouvelles objections ou qu'il eut imaginé de meilleures réponses. » Un génie du premier Ordre se » satisfait difficilement, & quoi- » que Ciceron fût assez porté de lui- » même à se rendre justice; cepen- » dant comme il avoit autant de » pénétration que de sincerité, il » convint de bonne foi de la foi- » blesse de ses premiers essais en » Philosophie, comme il étoit dé- » ja convenu de l'imperfection de » ses premiers Ouvrages de Rhé- » torique. »

Ciceron entreprit alors un nouvel Ouvrage sur la même matiere, & au lieu de deux entretiens, il en fit quatre qu'il dédia à Varron. Ce second Ouvrage eut toute son affection, mais le public n'en porta pas le même jugement & les premieres Académiques dont il s'étoit répandu un grand nombre de copies obtinrent la préférence sur les dernieres. Le goût du public reveilla la tendresse de Ciceron pour une production qu'il avoit prof-

crite, il la retoucha & la publia avec quelques legers changemens. On eut donc les grandes & les petites Académiques, les grandes dédiées à Varron en quatre Livres, les petites en deux Dialogues, dont Catulus & Lucullus étoient les principaux interlocuteurs.

Il ne nous reste que des fragmens de ces deux Ouvrages; la la barbarie des tems en a détruit la plus grande partie. Ce qui est échappé des grandes Académiques se réduit aux 12. ou 13. premiers chapitres du Livre premier, ce qui ne fait pas en tout la seiziéme partie de l'Ouvrage. Les petites Académiques ont éprouvé un sort moins cruel; le Catulus a peri, mais nous avons le Lucullus en entier. » Un » Lecteur éclairé comprendra sans » peine, dit notre Auteur, que » n'ayant plus aujourd'hui que ces » deux fragmens & sur un sujet si » épineux, il doit y avoir pour » nous & dans l'un & dans l'autre » bien des choses obscures, qui » ne le seroient pas ou le seroient » infiniment moins, si nous avions » encore l'un ou l'autre Ouvrage » en entier. Ajoutés par rapport à » ce qui nous reste la négligence » ou l'ignorance même des copistes » sans parler ici de leur audace & » de leurs interpolations perpetuel» les; car il y en a d'incontestables » dans ces fragmens. Envain les » Mss. de Rome, de Florence, de » Milan, de Paris & d'Angleterre » sont appellés au secours, il pa» roît par les Variantes de Victo» rius, de Cameratius, de Lambin, » de Gruter & enfin de Davisius » que le mal est trop ancien & » trop inveteré pour se flatter de » beaucoup de succès avec un pa» reil remede. Quelques petits a» doucissemens par ci, par là, c'est » tout ce qu'on en peut tirer. Res» te la ressource des conjectures » qui véritablement ne sont pas à » mépriser lorsqu'à l'aide de quel» ques lettres, de quelques sillabes » de plus ou de moins ou de quel» ques témoignages étrangers, on » peut arriver à un sens raisonna» ble digne du sujet, du lieu & de » l'Auteur, & à cet égard nous » en avons ce me semble, de » Victorius qui sont heureuses, de » Lambin qui sont excellentes, de » Guyet qui sont subtiles, de Da» visius & de M. Walker qui sont » ingénieuses; & enfin de l'illustre » M. Bentley le Prince à mon avis » des Critiques de ce siécle, qui » sont surprenantes. »

L'Auteur a fait usage dans sa traduction de celles de ces notes qui lui ont paru les meilleures, & il y en a joint plusieurs de sa façon. Et dans le Texte Latin, qui est à la suite de sa traduction, il a indiqué fidelement au bas des pages toutes celles qui avoient été faites, *mais en peu de mots renvoyant pour les détails à l'Edition de Cambridge si belle, si correcte, si complette, si instructive pour les notes; & d'ailleurs si bien reçue du Public qu'il a fallu la réiterer immédiatement après la mort de l'Auteur.* Toutes ces differentes notes ont été d'un grand secours à notre Auteur pour l'é-

claircissement du Texte, mais selon lui la plus grande obscurité n'est pas dans les termes, elle est dans les choses. Elle est *dans les principes des anciens Philosophes qui ne sont pas toûjours fort évidens, dans les correctifs de Zenon, tantôt bizarres, tantôt sublimes, dans les dogmes d'Epicure toujours si mal entendus ou si infidelement déguisés, dans les idées de Platon souvent inconcevables. Dans celles de l'Académie qui reconnoît en général des vérités par milliers, mais qui n'est assurée d'aucune. Joignés à cela*, continue notre Auteur, *que chaque Philosophe pris à part dans cette nouvelle secte, ayant voulu se distinguer par quelque idée singuliére, cette idée se trouve quelquefois si subtile qu'elle nous échappe.*

L'Auteur avoue qu'à cet égard il a trouvé la plûpart des éclaircissemens dont il avoit besoin dans un Ouvrage excellent qui a pour titre : PETRI VALENTII ACADEMICA, *Académiques de Pierre de Valentia.* Cet Ecrivain est un Jurisconsulte Espagnol natif de Zafra, à l'extrêmité de l'Andalousie : en donnant ses Académiques, il avoit promis un Traité sur la morale des Stoïciens, c'est dommage, dit notre Auteur, qu'on n'en ait point oui parler depuis, au moins que nous sçachions ; car avec sa profondeur & sa netteté, il nous eut développé bien des choses tout autrement utiles que la contestation des deux Académies : sur-tout pour les entretiens *de finibus* encore aujourd'hui si obscurs. Mais quoiqu'il en soit ce que nous en avons est excellent en lui-même, nécessaire pour bien comprendre Ciceron, & particulierement ces deux fragmens. Notre Auteur en reconnoissance des secours qu'il en a tirés & *pour obliger les curieux*, a fait réimprimer les Académiques de Pierre de Valentia qui étoient devenues fort rares, à la suite de celles de Ciceron, se souvenant toujours, dit-il, du précepte de Pline, qu'il n'y a rien de plus beau ni de plus digne de la modestie d'un honnête homme que d'avouer ingénument à qui on est redevable de ses progrès, quoiqu'il y ait, ajoute-t'il, bien des Auteurs qui en agissent differemment.

Notre Auteur avoit dessein d'opposer à l'Ouvrage de Ciceron une *Anti-Académique* où ses plus spécieuses objections seroient refutées, mais il renvoye cette réponse aussi bien qu'une traduction qu'il à faite du Dialogue *de Fato* à une édition complette des Oeuvres Philosophiques de Ciceron dont il donne l'ordre & le projet.

On placeroit à la tête de cette édition la vie de Ciceron écrite par Plutarque & traduite par M. Dacier. On pourroit seulement y ajouter dans les notes quelques éclaircissemens tirés des Ouvrages mêmes de Ciceron ; & sur-tout de ses Lettres à Atticus pour qui il n'avoit rien de secret.

» Après cela suivoit une Préfa-
» ce générale sur l'ancienne Philo-
» sophie, sur celle de Ciceron en
» particulier & sur tous les Trai-
» tés qui nous en restent ou que

» nous n'avons plus ; car dans ceux » là il parle souvent de ceux-ci.

» Ensuite viendroient les Académiques premier fruit de sa retraite, précedées d'un petit Extrait » du Livre de Valentia & suivies » des petits fragmens. »

» Les cinq Livres *de finibus* ou » *des vrais biens & des vrais maux* » de la traduction de M. l'Abbé » Regnier. On pourroit y ajouter » quelques correctifs dans les notes par rapport à certaines manieres de lire dans l'original dont » cet illustre Auteur n'a pû avoir » connoissance. «

» Les cinq *Tusculanes* de la traduction de deux Académiciens » célebres, avec un examen des » conjectures du sieur Bentley qui » peuvent éclaircir le Texte. C'est » ici encore où le Traité de Valentia de la morale de Zenon seroit » venu fort à propos : On y pourroit suppléer par un Ouvrage » du Président du Vair ou par un » Extrait de Stanley. «

» Les trois Livres *de la Nature des Dieux* de la traduction de M. » l'Abbé d'Olivet, précedée de sa » Dissertation sur la Théologie des » anciens Philosophes, & suivie » de quelques remarques sur certains endroits difficiles ; sans les » fragmens «

» Les deux Livres *de la Divination*, qui n'en sont qu'une suite » de la traduction de M. l'Abbé » Regnier. «

» Le Livre ou le fragment *de Fato* du *Destin*, qui avec les précedens acheve selon Ciceron d'éclaircir tout ce qui regarde la » nature des Dieux avec les supplémens de l'éditeur. «

» Les trois Livres *de Legibus* ou » des loix de la traduction de M. » Morabin avec les fragmens, & » sur-tout des remarques sur la » grande opposition qui paroît entre les idées de ce Livre & les » doutes répandus dans tous ceux » qui le précedent.

» Les trois Livres des Offices ou » des Devoirs de la vie, dédiés à » son fils de la traduction de M. » Dubois, avec des remarques » Critiques sur les endroits où » l'Auteur s'éloigne d'Aristote l'un » de ses heros.

» Caton *le Majeur* ou *de la Vieillesse*, dédié à Atticus de la traduction de M. Dubois avec des » remarques.

» Le Traité de l'Amitié par le » même, avec les supplémens de » M. le Clerc.

» Les Paradoxes des Stoïciens de » la traduction du même avec des » remarques sur certains endroits, » par l'illustre M. Bentley, & d'autres par un Traducteur plus moderne.

» Une Lettre de *Quintus Ciceron* à son frere, *sur la demande du Consulat* de la traduction de » M.

» Le Songe de Scipion ou fragment du sixiéme Livre de sa République de la traduction de M. » l'Abbé d'Olivet, comparée avec » une autre, & suivie de quelques » fragmens moins considérables.

» Tous ces Traités ne feroient

» gueres qu'un *in*-4°. assez médiocre, qui pourroit être suivi d'un autre pour le Latin, à moins qu'on ne préferât de mettre l'original *è regione* dans un même volume, mais en caracteres differens comme on l'a exécuté dans *les Lettres à Atticus*, & à la fin une Table des matieres qui fut exacte.

Tel est le projet de notre Auteur *qu'un plus habile*, dit-il, *pourra reformer & exécuter même s'il le juge à propos.*

USAGE DE L'ANALYSE DE DESCARTES, POUR découvrir sans le secours du Calcul differentiel les proprietés ou affections principales des lignes Géométriques de tous les Ordres, par M. l'Abbé de Gua de Malves, Trésorier du Chapitre de Menigoute, Académicien de l'Académie Royale de Bordeaux. A Paris, chez *de Bure* l'aîné, Quai des August. à S. Paul; & chez *Piget*, Quai des Augustins, à l'Image saint Jacques, pages 497. volume *in*-12.

LEs bons Livres sont aussi rares en matiere de Science qu'en tout autre genre, mais les Ouvrages véritablement nouveaux le sont encore davantage. Dans la Géométrie en particulier, il seroit facile de compter combien il a paru depuis Descartes de ces Livres originaux qu'on peut regarder comme la source & le modéle de tous les autres. Ce n'est pas que cette Science ne s'enrichisse tous les jours de nouvelles découvertes; mais la plûpart applicables seulement à un objet particulier, ne tiennent d'ailleurs à rien : elles sont pour ainsi dire isolées; & quelque estimables qu'elles puissent être en elles-mêmes, elles sont sans doute bien inferieures à un Ouvrage de génie, ou d'un principe simple mais fécond, on voit naître en foule une infinité de méthodes qui conduisent plus aisément que les anciennes à des vérités déja connuës, & qui s'appliquent outre cela à plusieurs recherches ausquelles les anciennes ne pourroient servir, enfin cet Ouvrage deviendra utile au progrès des Mathematiques, en même tems qu'il sera si honorable à son Auteur & à la nation.

Tel est, le caractere de l'excellent Livre dont nous allons rendre compte. M. l'Abbé de Gua se propose de démontrer dans cet Ouvrage, que l'Analyse de Descartes peut-être employée avec plus de succès que le Calcul differentiel à la plupart des recherches que l'on peut faire sur les courbes géométriques : il reserve ce Calcul pour la solution des Problêmes de Calcul integral, & de ceux qui concernent les courbes méchaniques. Ce sont en effet les seuls pour lesquels il paroît impossible de s'en passer, & ce sont même les seuls que M. Newton ait résolus par cette voye.

Tout le monde connoît la méthode des Indéterminées de Des-

cartes, l'une des plus précieuses découvertes qu'ait faites en Géometrie ce génie du premier Ordre né pour apprendre aux hommes à penser, & pour être en quelque façon législateur dans les Sciences. Le Livre de M. l'Abbé de Gua ne contient presque autre chose que cette méthode, mais beaucoup plus étendue, & portée à un point de perfection dont on ne l'auroit peut-être pas cru susceptible. L'Auteur se sert des Indéterminées pour transformer de differentes manieres nouvelles les équations des Courbes. Afin d'abreger le Calcul de ces transformations, il fait un usage très-ingénieux d'une belle proposition de Messieurs Saurin & Bernoulli, que ces deux illustres Géometres n'avoient démontrée que pour des cas particuliers, & dont on trouve dans une addition qui est à la fin de l'Ouvrage, une démonstration générale très-belle & très exacte, quoique peut-être un peu trop serrée : Par le moyen de cette proposition qui contient les rapports les plus secrets de l'Analyse ordinaire & du Calcul de l'Infini, M. l'Abbé de Gua prouve que la somme des differentielles d'une équation, si l'on y néglige les differences secondes, troisiémes, &c. & si on divise ses differentes parties par les produits, 1, 1, 2. 1, 2, 3. 1, 2, 3, 4. représente la transformée qu'on auroit en ajoutant une indéterminée à chacune des coordonnées; & qu'enfin, si on regarde dans la differentiation une des coordonnées comme constante, par exemple, l'abscisse, la somme des differentielles représente alors la transformée qu'on auroit en ajoutant une indéterminée à l'ordonnée seule. Les expressions differentielles qui se trouvent dans ces transformées, n'y désignent donc que des indéterminées finies que l'Auteur auroit pû aisément leur substituer, s'il n'avoit craint d'être trop long; & il ne s'écarte point par conséquent en cela du but qu'il s'étoit proposé, de ne point se servir dans son Ouvrage des méthodes du Calcul differentiel.

Pour faire usage de ces transformations, l'Auteur examine d'abord quels simptômes pour ainsi dire il doit paroître dans l'équation d'une courbe, lorsque les differens points singuliers ou remarquables que peut avoir cette courbe, ou ses differentes branches infinies y sont considerées de la façon la plus simple; & il n'est dans l'équation aucun *terme*, aucune partie de *terme*, aucun *rang*, aucune partie de *rang*, dont le manquement ou réel ou supposé, ne lui serve à découvrir quelque proprieté particuliere; il suppose ensuite que les simptômes qu'il a indiqués, ayent lieu dans les transformées qu'il a trouvées, & qui conviennent toujours à la courbe, mais considerée dans un état moins simple & plus général; de ces differentes suppositions résultent autant d'équations qui déterminent le point ou la branche qu'il cherche, & les conditions de son existence.

Voilà le plan de tout l'Ouvrage.

La premiere section offre un essai de la Méthode dont nous venons de parler. L'Auteur s'y propose de trouver les centres généraux des lignes Géométriques de tous les ordres. Il appelle centre général d'une ligne courbe, un point de son plan dans lequel toutes les droites qui y pourront passer seront coupées de maniere que leurs parties comprises entre ce point & les differentes branches de courbe qu'elles rencontreront d'un côté, soient égales aux parties comprises entre ce même point & les differentes branches qu'elles rencontreront de l'autre ; d'où il suit d'abord sans aucune démonstration, que l'origine étant placée dans ce centre, & supposant l'abscisse nulle, l'ordonnée doit être telle que dans une situation quelconque chacune de ses valeurs positives en ait une négative qui lui soit égale. Il faut donc pour trouver ce centre. 1°. Transporter l'origine dans un lieu quelconque en ajoutant une indéterminée à l'abscisse & une autre à l'ordonnée. 2°. Changer ensuite la direction de l'ordonnée, ensorte que sa situation devienne quelconque. 3°. Faire dans l'équation de la courbe transformée par ce changement, l'abscisse égale à zero, ce qui produira une équation où il ne se trouvera plus que l'ordonnée seule. 4°. On supposera égaux à zero toutes les parties des Coefficiens des termes pairs de cette équation ; on aura par-là & la valeur des deux indéterminées qui portent au centre général, & les conditions particulieres auxquelles son existence est attachée. M. l'Abbé de Gua abregeant le Calcul à sa maniere ; c'est-à-dire, par le moyen des differentiations résout le problême très-simplement & très-élegamment ; les exemples auxquelles il l'applique, lui donnent occasion d'observer dans une remarque, qu'il se trouve quelque difference entre sa définition des centres généraux, & celle que M. Newton en a donnée. M. Newton a pourtant assigné les mêmes conditions que lui pour les lignes du troisiéme ordre qui ont un centre général ; & il paroît résulter de-là, que ce grand Géométre a eu en vûe la définition de notre Auteur, & non la sienne propre, quand il a déterminé ces centres. Au reste, quoique le Problême dont il s'agit & la Méthode que l'Auteur employe pour le résoudre, ayent le mérite de la nouveauté, ce Problême néanmoins n'a d'autre liaison avec le reste de l'Ouvrage, que de renfermer à la fois le plus grand nombre des principes sur lesquels toutes les autres méthodes sont fondées : c'est aussi la seule raison pour laquelle M. l'Abbé de Gua l'a mis à la tête de son Livre.

La seconde section qui n'est que l'application des principes dont nous venons de parler, contient quatre Lemmes ou propositions principales. Le premier de ces Lemmes donne le moyen de connoître par la seule inspection des termes d'une

d'une équation, si les ordonnées de la courbe qui en est le lieu, sont paralléles à la derniere diréction de quelques branches infinies, en quel nombre, & de quelle espece ces branches peuvent être, &c. par exemple, une équation du 3e degré étant ordonnée par rapport à l'une de ses indéterminées, si on suppose que le premier terme manque, la partie toute connue du coëfficient du second terme divisée par le coëfficient de l'autre partie du même terme, donne la distance de l'origine à l'Asymptote; d'où il suit. 1°. Que l'origine est dans l'Asymptote même, si cette partie toute connue, manque seule dans le coëfficient. 2°. Que si cette partie toute connue se trouve au contraire seule dans le coëfficient, la distance de l'origine à l'Asymptote devient alors infinie, & la courbe a par consequent des branches paraboliques qui auront pour asymptote courbe, ou la parabole conique, ou l'une des deux paraboles cubiques, suivant la forme de l'équation.

Dans une remarque qui suit ce Lemme, l'Auteur démontre d'une maniere fort simple. 1°. Que les branches infinies hyperboliques & paraboliques ne peuvent se trouver que deux à deux dans les courbes. 2°. Que les branches conjuguées hyperboliques ne peuvent dans les courbes être situées l'une par rapport à l'autre que de trois façons differentes; sçavoir qu'elles doivent être, ou divergentes, & de differens côtés de leur asymptote commune, comme celles de l'hyperbole conique; ou divergentes & de même côté de leur asymptote commune comme on en voit dans l'hyperbole cubique, ou convergentes & de differents côtés de l'asymptote commune, comme on en voit encore dans l'hyperbole cubique. 3°. Il démontre de même que deux branches paraboliques d'une courbe ne peuvent être situées l'une par rapport à l'autre, que comme les deux branches de la parabole conique, ou comme celles de l'une des deux paraboles cubiques. Cette énumeration qui est nouvelle, est d'autant plus remarquable, qu'on va voir bientôt une semblable analogie dans la maniere dont peuvent s'unir les differentes parties d'une même branche de courbe.

Dans le second Lemme il s'agit de trouve les sommets d'une courbe; c'est-à-dire les points où elle rencontre la ligne de l'une de ses coordonnées, par exemple de ses abscisses. On y prouve qu'en faisant égal à zero le dernier terme de l'équation qui ne contient que les puissances de l'abscisse avec un terme constant, les racines de cette équation donneront les distances de l'origine aux sommets. Si quelques-unes de ces racines sont égales, plusieurs sommets se réuniront en un même point. Si quelques-unes sont outre cela racines du pénultieme terme qui contient les puissances de l'abscisse multipliées par l'ordonnée lineaire, on a dans un même point plusieurs

valeurs de l'abſciſſe & de l'ordonnée égales à la fois à zero. Et le ſommet ne peut alors manquer d'être un point double. De cette propoſition naît une démonſtration fort ſimple d'une proprieté des lignes du troiſiéme ordre, énoncée par M. Newton; ſçavoir, que ſi deux droites qui rencontrent chacune en 3. points une ligne du troiſiéme ordre, ſe coupent en un point quelconque, le parallelepipede des trois parties de l'une, priſe entre ce point & la rencontre de la courbe, eſt en raiſon conſtante avec le parallelepipede des trois parties de l'autre priſes depuis ce même point. La démonſtration peut s'appliquer aiſément aux proprietés analogues des courbes d'un ordre plus élevé.

C'eſt ici que l'Auteur démontre la propoſition dont nous avons parlé plus haut ſur les differentes manieres dont peuvent s'unir les parties d'une même branche. Il prouve que ce ne peut-être que par des points ſemblables de figure ou aux points ordinaires, ou aux inflexions ou aux rebrouſſemens ordinaires; par conſequent les deux parties d'une même branche de courbe ne peuvent être unies, de façon que la convexité de l'une regarde la concavité de l'autre. Donc ce point ſingulier que M. le Marquis de l'Hôpital, a nommé *rebrouſſement de la ſeconde eſpece*, & qu'il a fait naître du développement d'une courbe à inflexion, ne peut avoir lieu dans les courbes. M. de Maupertuis, célébre Académicien de l'Académie Royale des Sciences, dans un mémoire de l'année 1729. a imaginé ce point comme formé par la réunion d'une inflexion avec un rebrouſſement ordinaire, formation très-ingénieuſe, & qui lui conviendroit en effet, ajoute l'auteur, ſi un rebrouſſement & une inflexion, pouvoient ſe réunir dans un même point & une même branche de courbe. M. l'Abbé de Gua démontre d'une maniere directe l'impoſſibilité de la formation de M. de Maupertuis & de celle de M. de l'Hôpital, & il réſulte de toutes ſes preuves que le prétendu rebrouſſement de la ſeconde eſpece, n'eſt autre choſe qu'une *demi-oſculation* de deux branches ſituées de façon que la concavité de l'une regarde la convexité de l'autre.

Le troiſiéme lemme enſeigne à trouver dans une ſituation quelconque la valeur de l'ordonnée primitive; c'eſt-à-dire de celle qui répond à une abſciſſe nulle. L'Auteur en vient à bout en changeant la ſituation de l'ordonnée, & en effaçant dans la transformée qui en provient tous les termes où ſe trouve l'abſciſſe. On a par-là une équation qui ne contient plus d'inconnue que l'ordonnée nouvelle, & dont les racines ſont connoître la valeur de l'ordonnée à l'origine. Or ſi l'origine eſt par exemple un point triple, il y aura donc trois valeurs de l'ordonnée égales à zero dans cette équation, par conſéquent ſes trois derniers termes devront manquer, & l'Equation

s'abaiſſera de 3. degrés. Le terme devenu le dernier ne contient plus alors que des conſtantes avec les deux indéterminées dont le rapport exprime la ſituation de l'ordonnée nouvelle. Or ſi en égalant ce dernier terme à zero, on cherche la valeur de ce rapport, on aura, par ce moyen, les tangentes des differentes branches du point multiple. Si ce rapport a quelques valeurs égales, pluſieurs branches auront la même direction ; s'il a des valeurs imaginaires, quelques branches s'évanoüiront & ſe réduiront à un ou pluſieurs points conjugués ; ſi toutes ſes valeurs ſont inégales, que l'une d'elles ſubſtituée dans le pénultiéme terme le rende égal à zero, la branche dont la tangente ſera donnée par cette valeur, ſubira inflexion dans l'origine. Si cette valeur annulle encore l'ante-pénultiéme terme, il y aura ſerpentement infiniment petit ; & ſi les valeurs communes à pluſieurs termes ſont imaginaires, on pourra concevoir à l'origine des branches pour ainſi dire *imaginaires*, chargées d'inflexions & de ſerpentemens infiniment petits *imaginaires*, *&c.* A l'aide de ce ſeul principe, & de la regle de M. Nevvton connue ſous le nom de Regle du Parallelograme que l'Auteur applique ici & dans pluſieurs autres endroits avec beaucoup d'adreſſe, il détermine dans un long corollaire toutes les eſpeces de points qui peuvent ſe trouver dans les lignes du cinquiéme incluſivement. On ſçavoit déja qu'il n'y en avoit que d'une eſpece dans les ſections coniques, & de cinq dans les lignes du 3e. ordre. Il retrouve tout cela par ſes principes, & en compte de plus 14. pour les lignes du 4e. ordre, & 40. pour celles du 5e.

De même qu'on vient de voir que les manquemens des derniers termes d'une équation, & les differentes hypotheſes qu'on peut faire ſur les autres, donnent les differens points multiples & l'eſpece de ces points, de même auſſi avons nous déja remarqué que le manquement des premiers termes d'une équation indiquoit, que la courbe qui en étoit le lieu, avoit des branches hyperboliques, ou paraboliques. De cela ſeul l'Auteur conclut une analogie ſinguliere entre les differens points multiples, & les differentes branches infinies peuvent ſe trouver dans les courbes. Nous ne le ſuivons point dans le détail qu'il en donne, non plus que dans l'énumeration qu'il fait enſuite de toutes les formes que peuvent recevoir dans les cinq premiers ordres des lignes, leurs branches infinies hyperboliques ou paraboliques qui auroient une même derniere, & dont le nombre paſſe de beaucoup celui des points. Cette énumeration outre qu'elle eſt neuve, nous a paru très-exacte, & à dû couter bien de la peine à l'Auteur.

L'analogie qu'il avoit obſervée ci-deſſus entre les points & les branches, il l'a démontrée *à priori* par la théorie des ombres. Pour cela il

expose une courbe quelconque à un point lumineux situé de façon que la ligne droite menée par ce point & par l'origine de la courbe, soit parallele au plan qui doit recevoir l'ombre. Cela posé, il fait voir. 1°. Que la courbe formée par la projection, est du même degré que celle qui forme l'ombre. 2°. Que l'équation de la premiere forme ses differens termes, des *rangs* differens de la proposée; c'est-à-dire, de la somme des *monomes*, où la dimention des inconnues est la même. 3°. Il prouve sans calcul & par les principes les plus simples que les points dont il a parlé, placés ou dans l'origine ou dans une ligne menée par l'origine parallelement à la commune section des deux plans, ont toujours pour ombre dans l'infini les differentes branches qui leur ont été démontrées analogues; d'où l'Auteur conclut que cette analogie est absolument nécessaire pour que le Calcul réponde, ainsi qu'il le doit faire, à ce que demande la nature de la projection. En consequence de cette théorie, on peut démontrer sur les branches des proprietés analogues à toutes celles que l'on connoît sur les points; & réciproquement sur les points, des proprietés analogues à toutes celles que l'on connoît sur les branches. M. l'Abbé de Gua en donne un exemple, en déduisant de la proposition de M. Nevvton sur le nombre de diametres que peuvent avoir les ordonnées paralleles aux branches infinies hyperboliques des lignes du 3e ordre, une autre proprieté très-singuliere des points d'inflexion de ces mêmes lignes, proprieté jusqu'ici inconnue, & qui paroît l'avoir été à M. Nevvton même.

Nous passons quelques remarques, quoiqu'assés interessantes qui suivent ce lemme pour arriver au lemme quatriéme. Jusqu'ici tout s'est passé de la façon la plus simple: les points multiples ont été supposés dans l'origine, les asymptotes des branches hyperboliques étoient aussi dans l'origine, & paralleles à l'une des coordonnées. Or en premier lieu pour trouver les points multiples, lorsqu'ils sont situés par-tout ailleurs, il ne faut que transporter l'origine dans un lieu quelconque, en ajoutant au moyen des differentiations une indéterminée à l'abscisse, & une une autre à l'ordonnée, & supposer ensuite que le point multiple passe par cette nouvelle origine. On tirera de ces suppositions & des principes établis ci-dessus, la valeur des deux indéterminées propres à porter au point cherché, & les conditions de son existence. L'Auteur attaque à cette occasion la méthode de M. l'Abbé de Bragelongne pour les points multiples, il en fait voir l'insuffisance; & nous observerons à ce sujet, que si d'un côté il est difficile de ne pas souscrire aux observations qu'il fait dans tout le cours de son Livre contre l'illustre Académicien, & dans lesquelles au reste il ne s'est écarté nulle part des re-

gles de la politesse & de la moderation, on ne peut s'empêcher aussi de remarquer qu'il paroît une espece d'affectation à attaquer cet habile Géometre aussi souvent qu'il le fait.

L'Auteur donne ici ses Méthodes pour les *maxima* & *minima*, pour les points d'inflexion & de rebroussement; points singuliers qui sont les seuls dont l'Analyse des infiniment petits ait parlé. Il en donne outre cela pour les serpentemens infiniment petits, pour les osculations, *&c.* Ces méthodes sont si simples, que non-seulement elles paroissent les meilleures qu'on puisse imaginer pour trouver ces points, mais qu'elles peuvent aussi s'appliquer comme d'elles-mêmes à toutes les especes des points singuliers ou multiples. Il est vrai que sa méthode pour les *maxima* & *minima*, ne peut s'appliquer aux *maxima* donnés par un rebroussement, mais il répond à cela qu'au point de rebroussement il n'y a point à proprement parler de *maximum* ni de *minimum*, puisque ce n'est pas une même ordonnée qui de réelle croissante y devient réelle décroissante, ou au contraire. Il seroit à souhaiter que l'Auteur eut donné plus d'étendue à cette remarque qui paroît neuve & exacte.

M. l'Abbé de Gua fait ensuite le parallele de ses méthodes avec celles que fournit le Calcul differentiel. La regle prescrite par M. le Marquis de l'Hôpital pour les points d'inflexion & de rebroussement est de faire la difference seconde de l'ordonnée égale à zero ou à l'infini. Sur cela notre Auteur observe. 1°. Que la démonstration que M. de l'Hôpital donne de cette regle, ne s'appliqueroit qu'avec beaucoup de peine au cas où le point d'inflexion est parallele à l'axe. 2°. Que la regle ne détermine ni quand il faut faire la difference seconde égale à zero plûtôt qu'à l'infini ou plûtôt à l'infini qu'à zero, ni si cette supposition donne un point de rebroussement ou un point d'inflexion. Que cette regle convient non-seulement aux inflexions & aux rebroussemens de tous les ordres, mais même à tous les serpentemens infiniment petits de tous les ordres, & à toutes les especes de points multiples à directions coincidentes. L'Auteur essaye néanmoins de corriger cette méthode & de lui donner plus d'étendue. Il l'applique par exemple aux *serpentemens* & aux *lemnisceros infiniment petits*, & il fait voir en conséquence que pour avoir ces points, il faut faire à la fois la difference seconde & la difference troisiéme de l'ordonnée égales à zero ou à l'infini, quoique M. de Maupertuis, le seul qui jusqu'à présent ait parlé de ces points, ait cru suffisant de faire la difference troisiéme égales à zero ou à l'infini.

Pour transporter l'origine à un point multiple, nous avons ajouté une quantité constante & indéterminée à chacune des inconnues. Pour la transporter dans l'asymptote, il ne faut qu'en ajouter à l'u-

ne des deux ; & si l'asymptote ne devoit pas être parallele aux ordonnées, on en changeroit la situation de façon qu'elle le devint. Cela se peut faire aisément par les principes de l'Auteur qui démontre analytiquement par le moyen de ces deux méthodes, & la proprieté des lignes du troisiéme ordre jusqu'ici inconnue dont nous avons déja parlé, & les conditions que M. Nevvton a assignées pour que les ordonnées paralleles aux branches infinies des hyperboles redundantes du troisiéme ordre puissent avoir un diametre. Nous ne pouvons ici passer sous silence la remarque que fait M. l'Ab. de Gua à l'occasion de sa méthode pour changer à la fois les directions des deux coordonuées & transporter l'originé à un point quelconque, c'est que les Auteurs qui ont écrit sur les lieux Géometriques, n'ayant construit les équations des sections coniques qu'en changeant la direction de l'une des deux coordonnées, ils n'ont pû réduire aux asymptotes de l'hyperbole, l'équation qui contient le quarré des deux inconnues, parce qu'en effet il auroit fallu pour cela changer la direction de chacune des coordonnées. Aussi ont-ils donné pour l'équation la plus composée des asymptotes, celle où il n'y a que le quarré de l'une des inconnues.

A juger de la troisiéme section par son titre, on s'attendoit à n'y trouver que la solution de quelques problêmes par les méthodes de l'Auteur ; mais elle contient outre cela des observations très-interessantes qui naissent pour la plûpart de ces solutions. La solution du premier problême, par exemple donne occasion à une remarque sur l'énumération des lignes du troisiéme ordre. M. Nevvton a fixé le nombre de ces lignes à 72 especes. M. l'Ab. de Gua montre qu'en prenant le mot d'espece dans un sens plus étendu que M. Nevvton, ce que rien n'empêche de faire, plusieurs des especes de M. Nevvton pourroient encore se subdiviser, & en restant même dans les principes de ce grand Géometre il en ajoute encore deux autres aux quatre que M. Stirling y avoit déja ajoutées. Dans le second problême il donne les proprietés de la Cassinoïde & ses differens états, & il prouve que dans l'un de ces états, sans avoir ni inflexion ni serpentemens infiniment petits, cette courbe qui est du quatriéme degré ne peut cependant être coupée qu'en deux points par une ligne droite. Nous passons sous silence une proprieté fort singuliere des Cassinoides lemniscates, quelques méthodes pour trouver de quel côté se tourne la concavité ou la convexité des branches d'un point multiple, de quel côté des asymptotes doivent être placées les differentes branches infinies auxquelles ces asymptotes appartiennent, & nous venons au dernier problême. L'Auteur y fait par ses méthodes les divisions générales des lignes du deuxiéme ordre, il remarque en passant qu'il pour-

roît résulter de-là un traité entierement neuf des sections coniques. Il donne aussi par ses principes non-seulement la démonstration des quatre cas généraux auxquels M. Nevvton a rappellé toutes les lignes du troisiéme ordre, mais encore la maniere de trouver auquel de ces 4 cas, & ausquelles de leurs divisions ou subdivisions générales, se doit rapporter une courbe du troisiéme ordre dont l'équation est donnée telle qu'on voudra. Ses méthodes pour tout cela sont si simples, & si élegantes, qu'il y a toute apparence que M. Nevvton en a suivi d'à peu-près semblables. Enfin dans une remarque qui termine l'Ouvrage, l'Auteur fait entrevoir un usage qu'on pourroit quelquefois tirer de ses transformations pour le calcul integral.

Voilà, quel est en gros le Livre de M. l'Abbé de Gua, il est si plein & si neuf que cet Extrait tout long qu'il est, ne peut en donner qu'une idée très-legere. Mais après avoir rendu à l'Ouvrage & aux talens de l'Auteur toute la justice qu'ils méritent; il ne trouvera pas mauvais sans doute que nous finissions par quelques legeres remarques. Nous observerons donc. 1o. Que dans sa méthode des centres, & dans sa recherche de l'ordonnée primitive pour une situation quelconque, il prescrit de faire l'abscisse égale à zero avant que de transformer la proposée, ce qui reviendroit au même que d'éffacer dans la transformée tous les termes où l'abscisse se trouveroit. Cet abregé, ce me semble, n'a point lieu quand l'ordonnée est infinie à l'origine, & ainsi l'énoncé de la regle paroît un peu trop général. 2o. Il seroit à souhaiter que l'Auteur eut donné plus d'étendue à sa remarque sur la définition des centres généraux donnée par M. Nevvton. On y trouve quelques propositions qu'il est difficile de se démontrer. 3o. L'Auteur regarde dans tout son Ouvrage, le rebroussement comme un point double; il paroît cependant le mettre au nombre des points qui peuvent unir les parties d'une même branche. 4o. Après avoir donné une seule figure pour trois especes de point double d'intersection, il en donne deux pour une seule espece de point triple, & il n'en explique la raison que longtemps après, lorsqu'il donne la maniere de trouver la disposition des differentes branches d'un point multiple. 5o. Plusieurs personnes se plaignent, & ce reproche n'est peut-être que trop fondé, que dans la crainte sans doute de grossir son Livre, il a laissé sans éclaircissement plusieurs endroits qui pouvoient en avoir besoin. On ne voit point par exemple bien clairement la raison des deux excellentes méthodes qu'il donne aux pag. 60. 119. pour connoître les conditions qui donneroient un Diviseur commun à deux ou plusieurs équations qui ont la même inconnue. 6o. Enfin, on pourroit se plaindre encore, mais il y auroit

de la petitesse & de l'injustice à faire tomber ces plaintes sur l'Auteur, de quelques fautes d'impression qui se trouvent répandues dans son Ouvrage, capables quelquefois d'arrêter d'autres personnes que des commençans. Par exemple pag. 21. lig. 1. & 6. au lieu de $c = e$, il faut $c = e\sqrt{a}$. ibid. lign. 3. au lieu de 38me. *espece*, lisés 38me. *figure du Traité de M. Newton.* pag. 197. lign. 4. *la lign. des* x *ou l'y*, lisés *l'y ou la ligne. des* x. pag. 395. lign. 9. au lieu de 4*bb*. il faut 8*bb*. Nous esperons que l'Auteur prendra en bonne part ces legeres remarques qui touchent moins au fonds qu'à la forme de son Ouvrage; & nous finirons par l'exhorter à enrichir la Géometrie le plûtôt qu'il lui sera possible, du Traité de Calcul integral qu'il nous annonce, & qui ne manquera pas sans doute de contenir des choses aussi neuves que celui-ci.

LA RELIGION CHRETIENNE, PROUVÉE PAR LES FAITS. Par M. l'Abbé Houtteville de l'Académie Françoise. Nouvelle Edition. A Paris, ruë S. Jacques, chez Gregoire *Dupuis*, & P. G. *le Mercier*, Imprimeur de la Ville, au Livre d'or : 1740. 3. vol. *in*-4°. Tom. I. pag. 590. dont 55 pour la Préface, & 248 pour le Discours Historique & Critique. Tom. II. pag. 577. Tom. III. pag. 379. dont 48. pour la Table des matieres.

APRÉS avoir rendu compte dans notre Journal du mois d'Avril dernier de la Préface de cet important Ouvrage, & des differentes additions que l'Auteur a faites au Discours Historique & Critique qui le précede, il nous reste à parler aujourd'hui de celles qu'il a jugé à propos d'inserer dans le corps de l'Ouvrage même.

Ses propres Réfléxions jointes aux avis de quelques Critiques, l'ayant convaincu qu'il n'y avoit pas donné assez d'étenduë à quelques articles, & entre autres à celui où il est question de montrer que les Evangiles sont incontestablement l'Ouvrage de ceux dont ils portent les noms, & cette vérité étant comme la baze sur laquelle portent toutes ses preuves, il n'a rien oublié dans la premiere partie de cette nouv. Ed. pour dissiper, ou même pour prévenir les doutes que l'incrédulité peut former sur un point si essentiel.

Ainsi non content d'avoir prouvé que les faits de l'Evangile sont annoncés par des témoins oculaires ou contemporains, il approfondit toutes les difficultez qu'on peut opposer contre cette vérité, & il les expose, à son ordinaire, avec une force qui étonne d'abord, mais dont on cesse d'être surpris, lorsqu'on voit la solidité de ses réponses.

Pour en donner une idée, nous rapporterons une des principales difficultez que les incrédules forment

ment contre l'authenticité des Evangiles : nous voulons bien croire, disent-ils, que l'ancienne Eglise avoit les véritables Evangiles écrits par les Apôtres, mais nous trouvons dans les Auteurs de ce tems differens Textes extraits, selon eux, des Evangiles, qui cependant ne sont point dans vos Livres, donc ils ne sont pas venus jusqu'à vous dans toute leur pureté. Si vous répondez, que les passages que nous n'y lisons plus, ont été retranchés par les Hérétiques, ou simplement omis par l'inadvertance, ou les préjugez des Copistes, vous ébranlerez par-là toute la vérité de vos Ecritures. Si au contraire vous repliquez que vos Peres ont extrait des Livres Apocriphes les Textes qui vous manquent, les Peres auront donc confondu les vrais & les faux actes; ils auront donc puisé indistinctement & sans choix dans les uns & les autres. Par-là vous ruinerez évidemment toute l'autorité de la Tradition. Donc la conséquence qui sort naturellement de ces varietez, est que nous n'avons plus les Evangiles de l'ancienne Eglise.

M. l'Abbé Houteville répond, 1°. que ces Textes qu'on peut voir dans ses notes, ne sont ni des régles essentielles aux mœurs, ni des dogmes fondamentaux, & qui importent au fond de la Religion, & que la plûpart de ces passages sont réellement tirés du Texte même des Evangiles, mais simplement avec quelques légers changemens de mots, parce que les Peres les ont cités de mémoire. 2°. Qu'ils ne sont presque jamais que de simples allusions à quelque trait de l'Evangile auquel les Peres ont joint leurs propres expressions, pour les faire quadrer au sujet qu'ils traitoient; innocente liberté, dit-il, qu'il est permis de prendre, & qu'encore aujourd'hui nous prenons nous-mêmes, lorsqu'il ne s'agit pas d'une dispute réglée, mais seulement d'une instruction morale. 3°. Ces Textes sont quelquefois des paroles de J. C. que la tradition orale avoit conservées. Il y auroit de l'extravagance à penser, que J. C. durant le cours de sa Mission, n'ait dit précisément que ce qui est rapporté par ses quatre Historiens. S. Jean soûtient formellement le contraire. Les Textes cités par quelques anciens Auteurs Ecclesiastiques, qui ne se trouvent plus aujourd'hui dans les Livres Sacrés, ne sont donc pas, comme on le prétend, une preuve qu'ils soient differens de ce qu'ils étoient dans leur origine.

Il faut voir dans le Ch. suivant (8me) les additions considerables que M. l'Ab. H. a faites dans l'endroit où il réfute l'opinion de Dodwel, qui seul a soûtenu contre tous les Auteurs, que les Evangiles demeurerent long-tems inconnus dans les lieux mêmes où ils avoient été composés, & qu'ils ne commencerent à se répandre dans l'Eglise qu'après la ruine des Juifs sous le regne de Trajan, ou même sous celui d'Adrien. Ce Sça-

vant, qui aimoit les opinions ſingulieres, n'avoit avancé celle-ci que pour rétablir l'autorité de la tradition contre les Preſbiteriens. Mais, ſelon notre Auteur, il employoit un remede auſſi dangereux que le mal même qu'il vouloit guerir, & d'ailleurs le ſentiment de Dodwel eſt faux & inſoûtenable dans les principes mêmes qu'il établit pour l'accréditer.

On ne trouvera pas moins d'érudition ni de critique dans tout ce qui eſt ajoûté (Chap. XI.) pour ſoûtenir contre Caſaubon, que Lampride a rapporté ſur des témoignages non ſuſpects qu'Adrien, dans le deſſein d'établir des Autels à J. C. & de le mettre au nombre de ſes Dieux, avoit fait bâtir des Temples dans toutes les Villes, ſans y placer aucune ſtatuë. Mais ce projet demeura ſans exécution, parce que les Oracles conſultés répondirent que s'il réuſſiſſoit, toute la terre deviendroit Chrétienne, & que les anciens Dieux ſeroient abandonnés.

Il en eſt de même des nouveaux éclairciſſemens que notre Auteur donne ſur le fameux miracle de la Légion fulminante, il répond à toutes les raiſons par leſquelles de célébres Critiques dont la Religion n'étoit nullement ſuſpecte, avoient eſſayé d'infirmer la vérité de ce prodige. Mais il s'étend ſurtout, dans cette nouvelle Edition, ſur ce qui regarde le célébre témoignage que Joſephe rend à J. C. dans ſes Antiquitez Judaïques. Comme il y a encore quelques Sçavans qui, avec Cappel, Blondel & le Févre, croyent qu'il y a été inſeré par une fraude pieuſe, il a cru devoir éclaircir ici le fonds de la difficulté. Cependant quoique ce morceau, qu'on peut regarder comme une Diſſertation dans les formes, ſoit rempli des diſcuſſions les plus profondes & les plus épineuſes, notre Auteur a trouvé l'art d'y répandre tant d'agrémens que, ſuivant toutes les apparences, le commun même des Lecteurs le lira avec plaiſir.

Nous paſſons ſous ſilence pluſieurs autres additions qui, quoique plus courtes, ne ſont ni moins remarquables, ni moins travaillées pour le fonds, & nous venons à celles dont il a enrichi la ſeconde partie de ſon Ouvrage: elles conſiſtent principalement en cinq Chapitres nouveaux, dans leſquels il inſiſte ſur la nature & la poſſibilité d'une inſpiration divine; il y montre que les Prophetes Hébreux étoient inſpirés dans tout ce qu'ils ont écrit, & que leurs prédictions ont paſſé juſqu'à nous dans leur intégrité originale.

Il définit la révélation ou l'inſpiration ſurnaturelle & proprement dite, » l'action de Dieu, par laquelle, en conſéquence d'une » volonté particuliere, il communique immédiatement à ſa créature les véritez qu'il lui plaît de » lui révéler, & qu'elle ne pourroit découvrir par les ſeules lumieres naturelles. « Or il montre que la révélation priſe même en ce ſens eſt poſſible,

qu'elle ne renferme rien d'absurde ni de contradictoire. L'Etre infini n'est pas moins le Dieu des esprits qu'il l'est des corps ; il regne également sur le monde spirituel & sur le monde visible.

Mais de quelle maniere l'esprit de Dieu agissoit-il dans les Prophetes pour diriger leurs paroles ou leurs Ecrits, & quelle est l'étenduë des forces de la raison sur une matiere si obscure ? M. l'Ab. H. conçoit, 1°. que les Ecrivains Sacrés ont dû recevoir immédiatement de Dieu les véritez transmises par leurs Ouvrages. 2°. Que l'inspiration de ces véritez étoit une impulsion puissante, qui, sans contraindre la liberté du Prophete au milieu des plus grands saisissemens & des extases mêmes, faisoit redire au Prophete ce qu'elle lui disoit elle-même interieurement. » Alors, *dit-il*, c'est » moins lui qui parle que l'esprit » saint, & s'il écrit, c'est qu'il se » prête docilement à l'impulsion » étrangere & surnaturelle qui le » meut.

Il suit évidemment de ce principe, que le premier effet de l'inspiration doit être d'éloigner l'Ecrivain Sacré de toute espece de mensonge, d'erreur & de mécompte ; en second lieu, que le choix & la mésure des véritez révélées dépend de Dieu, qui les inspire ; en troisiéme lieu, qu'il n'importe pas essentiellement à la Divinité de l'inspiration que ceux qu'elle guide, ayent toûjours besoin d'elle pour toutes les circonstances de ce qu'ils racontent. Mais si elle laisse à celui qu'elle dirige, ce que sa raison, ce que son experience, ce que son étude lui avoient appris déja, elle enrichit ce premier fonds, elle éclaire de plus de lumieres ces premieres connoissances & les préserve de tout mélange d'erreur.

Enfin, & c'est sa derniere observation, comme les idées dépendent souvent des termes qui les representent, & qui en sont une espece de traduction, il est necessaire que dans les choses importantes, l'inspiration préside encore sur ce point, car dans celles qui ne le sont pas jusqu'à un certain degré, il suffit que la vérité s'y trouve, sans qu'il soit besoin que les termes qui l'expriment, soient révélés. L'inspiration s'accommode alors au caractere particulier de l'Ecrivain.

Après avoir ainsi éclairci par ces remarques, qui sont développées avec étenduë, la nature & les caracteres de l'inspiration, notre Auteur en démontre la certitude ; il la fait voir en particulier à l'égard des Livres de Moïse, & ce qu'il en dit doit suffire, selon lui, pour établir sans replique la vérité de l'inspiration de tous les Prophétes, qui lui ont succedé.

Les Auteurs Prophanes conviennent avec les Juifs & les Chrétiens, que les Livres de Moïse sont les plus anciens de tous ceux qui existent ou qui ont existé. Quel témoignage plus sincere & plus certain de leur vérité que celui de

la Nation Juive, qui conserve pour eux un zéle & une foi qu'une si longue suite de siécles n'a pû encore détruire ou affoiblir ?

Ce respect, dira-t-on peut-être, n'est que la suite d'un premier préjugé. Le point unique & capital seroit de démontrer, que dans l'origine il y avoit certitude pour l'inspiration de Moïse.

Et c'est aussi ce que notre Auteur entreprend de prouver. Moïse s'est dit inspiré de Dieu, son Prophete, son Envoyé, il faut donc qu'il l'ait été, ou que s'il ne l'étoit pas, il ait avancé le mensonge le plus grossier & le plus impie. Or il est impossible, dit-il, à moins qu'on ne veuille éteindre toutes ses lumieres de soupçonner Moïse d'imposture & de fraude, par conséquent il a dit vrai dans tout ce qu'il rapporte de lui-même & de ses Ecrits. Or pour prouver le principe sur lequel il appuye cette conséquence, il employe trois moyens qu'il croit invincibles.

1°. Tout Livre est certainement inspiré, lorsque celui qui le donne sous ce titre, en assure la vérité par des miracles, & que ces miracles portent tous les caracteres qui rendent un fait incontestable. Or l'Auteur montre en détail que Moïse a fait des prodiges de cette nature. L'exposition que M. l'Ab. H. en fait mérite d'être lûë, il semble qu'il s'y soit proposé d'égaler la grandeur des faits par celle du stile & de l'expression. Une seconde preuve de l'inspiration de Moïse, ce sont les Propheties qu'ils contiennent & que l'évenement a vérifiées. Une troisiéme, c'est qu'aux raisons de croire que les Livres de Moïse sont dictés par l'esprit de Dieu, se joignent des témoignages posterieurs, qu'on ne peut attribuer qu'à Dieu seul, tel est entre autres celui de Josué, qui, après avoir fait un grand nombre de miracles, a parlé de ceux de Moïse comme de faits certains, de sa Loi comme d'une Loi divine, & qui sans cesse y a rappellé le Peuple Hébreu.

Pour qui raisonne, l'inspiration des Livres de Moïse, démontre, selon notre Auteur, celle de toutes les anciennes Ecritures, comme celle du reste des Ecritures, démontre la divinité des Livres de Moïse. Cependant comme cet article est le plus ferme appui de la Religion, on ne laisse pas d'entrer ici (Ch. 4.) dans quelque détail sur l'inspiration des principaux Prophetes d'entre les Hébreux, c'est-à-dire, Isaïe, Jeremie, Daniel, & Ezéchiel.

Mais, après avoir prouvé que les Ecritures qui composent le Canon des Juifs ne sont pas un Ouvrage humain, M. l'Ab. H. montre (Ch. 5.) que le corps des anciennes Ecritures, & en particulier celui des Prophéties, non seulement n'a point été alteré, mais même qu'il n'a pû l'être ; & répond aux objections qu'on pourroit alléguer pour détruire la force de ses preuves.

Dans le septiéme Chapitre, qui roule sur la Prophétie de Jacob,

où il est dit que *le Sceptre ne sera point ôté de Juda ju'qu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé*,&c. M. l'Ab. H. a cru devoir mettre au-dessus de toute contradiction l'explication qu'on donne communément à cette Prophétie. Il fait donc voir aux Juifs & aux incrédules qu'elle a eu véritablement son accomplissement en ce que Juda n'a cessé d'avoir des Capitaines & des Magistrats nés dans sa Tribu, qu'au tems de l'avénement du Messie.

Le neuviéme Chapitre est entiérement neuf. Notre Auteur montre que J. C. est né d'une Vierge, selon la célébre prédiction d'Isaïe, & que J. C. a rempli toutes les circonstances, toute l'étenduë, & tout le merveilleux de cette Prophétie. Il ne dissimule cependant pas, qu'il a ici à combattre, non seulement les Juifs, dont les difficultez sont spécieuses. » Mais même » même des Chrétiens habiles, à » qui cette prophétie n'a pas semblé décisive pour la cause de l'E» vangile. Il convient encore, car » à quoi bon le taire (dit-il) qu'il » avoit omis à dessein d'en parler » dans la premiere Edition de cet » Ouvrage, retenu par la crainte » de ne rien dire d'assez tranchant » sur une matiere de cette impor» tance. Mais aujourd'hui qu'il l'a » approfondie davantage, & qu'il » se flatte de la posseder mieux, il » ne feint point d'avancer que ni les » Juifs, ni les Sçavans Chrétiens » dont il rapporte les sentimens, » n'ont rien opposé, qui infirme » tant soit peu la force de la pro» phetie dont il est question.

Il prouve donc que loin qu'elle se puisse entendre à la lettre de l'épouse du Prophete Isaïe, cette prédiction ne regarde que J. C. seul, & que toute autre application se contredit, ou souffre des difficultez insurmontables. Sans vouloir, dit-il, plus qu'il ne lui convient, se faire honneur d'une érudition Rabinique sur la valeur des termes, il se croit dans la necessité de prouver fort au long par d'autres endroits de l'Ecriture, que le mot Hébreu *Alma*, quoiqu'en disent les Juifs, & même quelques Chrétiens, n'a presque jamais signifié dans la Langue originale qu'une *Vierge*, en prenant ce dernier mot dans toute la rigueur, & qu'il ne peut avoir d'autre sens dans le passage, dont il s'agit.

L'article de la mission du S. Esprit étoit encore un de ceux dont on avoit reproché l'omission à notre Auteur; il a profité de cet avis, & donné un Chap. entier (14.) à prouver que J. C. a envoyé le S. Esprit à ses Apôtres & à son Eglise, selon que les Prophetes & luimême l'avoient prédit. Il rapporte ces prophéties, il en fait voir l'accomplissement dans la maniere miraculeuse dont le S. Esprit descendit sur les Apôtres le jour de la Pentecôte, dans le prodigieux changement qui se fit en eux depuis ce moment, dans le don des langues, & de prophetie, dans le pouvoir de faire des miracles qu'ils

reçurent, & qui se répandirent sur les fidéles. Il fait voir par une foule de preuves qui se prêtent mutuellement une nouvelle évidence, qu'on ne peut soupçonner les Ecrivains Sacrés, ni de s'être trompés eux-mêmes, ni d'avoir voulu tromper les autres dans tout ce qu'il nous ont dit de ces dons surnaturels, si communs dans les jours Apostoliques.

Il va plus loin, il suppose que l'esprit de fanatisme se sera emparé des Apôtres, jusqu'à leur persuader qu'ils faisoient des miracles qu'ils ne faisoient pas. Mais ce même esprit aura-t-il donc aussi tellement abusé cette multitude de Chrétiens, à qui ils pretendoient par la seule imposition de leurs mains, communiquer cette même puissance ?

Peut-on croire enfin, poursuit Monsieur l'Abbé Houteville, que la Resurrection de Jesus-Christ & son Ascension eussent paru des faits démontrés, si ceux qui attestoient ces prodiges, & qui en persuadoient les peuples, n'en eussent donné pour preuves que la communication d'un pouvoir chimérique, qu'ils attachoient à l'imposition des mains après le Baptême ?

Il montre ensuite par surabondance de preuves dans un article séparé, que la grace des dons surnaturels a subsisté dans l'Eglise durant plus de trois siécles. Donc il n'y a plus à disputer sur la vérité de ce prodige dans les tems Apostoliques. Loin d'être embarrassé à prouver cette assertion, » il n'est en » peine, *dit-il* que d'obtenir l'atten- » tion du Lecteur pour une suite de » faits, où il aura souvent à lui redi- » re les mêmes choses & presque » dans les mêmes termes. Mais je ne » songe point, *continue t il*, & le » Lecteur ne doit pas songer lui- » même aux graces du discours. » Nous traitons un sujet bien au- » dessus de ces petits soins. Il doit » à la Vérité, qu'il cherche de ne » rien ometre pour la découvrir, » & je dois à ma Religion d'exposer » tout ce qui sert a la confirmer, » ou à la défendre au péril de quel- » que secheresse inévitable, dans » un long détail ; les ornemens ne » sont pas faits pour de si hautes » matieres. « Cependant ils se presentent si naturellement à M. l'Ab. H. qu'il nous a paru que la lecture de ce Chapitre n'avoit rien d'ennuyeux ; il est, comme tout ce qui sort de sa plume, écrit de maniere à soûtenir l'attention & à la reveiller même dans les esprits les plus distraits.

Le Ch. 15 est encore un nouveau fruit du zéle qui a porté l'Auteur à rassembler dans cette nouvelle Edition tout ce qui peut servir à défendre la cause de la Religion ; il y montre que Jerusalem a été détruite, & qu'en punition de leur incrédulité les Juifs ont été dispersés par toute la terre, ainsi que les Prophetes l'avoient annoncé. Il observe d'abord que le monde a vû d'étonnantes révolutions se succeder les unes aux autres, des peuples paroître avec éclat, des Mo-

narchies puissantes s'accroître, s'affermir & disparoître ensuite, sans presque laisser de vestiges, & de même des Sectes, des Religions, des Divinitez sans nombre tomber dans l'oubli, après avoir long-tems surpris les respects & la crédulité des peuples.

» Mais ce qui n'avoit pas encore » paru, ce qui sembloit, *dit il*, ne » pouvoir jamais paroître, le Juif » l'a fait voir à la Terre, un peu- » ple aussi ancien qu'elle, & com- » me le pere de tous les autres, » favorisé de Dieu jusqu'à en être » appellé le fils, dépositaire uni- » que de ses préceptes, objet prin- » cipal de ses promesses, déchoir » néanmoins de tant de priviléges, » mais sans les perdre tout-à-fait; » périr, mais sans cesser d'être; gar- » der religieusement ses Livres, mais » sans les comprendre, sa Loi, » mais sans la pouvoir observer, » ses esperances, mais sans sça- » voir quand elles s'accompli- » roient; se multiplier, mais sans » s'étendre; se conserver, mais » sans faire corps; dispersé par- » tout, & par-tout méprisé, pros- » crit, détesté; portant un nom » jadis sa gloire, aujourd'hui son » opprobre; miserable, & ce qui » est le comble de l'infortune, re- » gardé de toutes parts, & traité » comme digne de l'être autant chez » les Nations les plus ennemies, » que dans les Religions les plus » opposées & les plus irréconci- » liables.

Quelle peut être la cause de ce prodige toûjours subsistant depuis une si longue suite de siécles? M. l'Ab. H. nous en fait voir le principe & les suites dans ce que l'Ecriture nous apprend des Juifs. Il remarque trois Prophéties évidentes qui regardent ce peuple. L'une apprend que le Temple sera détruit pour ne se relever jamais, & que les Juifs chassés de leur patrie seront relégués dans toutes les parties de l'Univers, l'autre qu'ils seront toûjours conservés malgré leur dispersion, la derniere que la fin de leur incrédulité sera le terme de leurs disgraces; il expose dans un grand jour chacun de ces articles, & en conclut que les Juifs dispersés, les Juifs conservés, les Juifs rappellés sont une preuve toûjours subsistante de la vérité & de l'harmonie qui regnent dans l'Ancien & le Nouveau Testament.

Nous finirons dans le Journal suivant l'Extrait de cet Ouvrage, sur lequel nous nous sommes étendus avec d'autant plus de plaisir, que nous avons crû qu'il étoit de l'interêt de la Religion de le faire connoître.

Le prix est de 24 liv. relié, & 20 liv. en blanc : on s'étoit mépris en fixant le prix de cet Ouvrage à 24 liv. en blanc.



ŒUVRES SPIRITUELLES DE FEU M. FRANCOIS DE Salignac de la Mothe Fenelon, Précepteur de Messeigneurs les Enfans de France, & depuis Archevêque & Duc de Cambray, Prince du S. Empire, &c. *Nouvelle Edition, revûë & considerablement enrichie.* Se vend à Paris, chez Jean-Baptiste *Coignard*, ruë S. Jacq. *in-12.* 4. vol. 1740.

CE nouveau Recueil des Ouvrages de Spiritualité d'un Prélat qui a laissé, en differens genres d'Ecrits, tant de preuves de la pureté de son ame, des lumieres & des graces de son esprit, est copié exactement sur l'Edition *in-folio* qui a paru récemment: on y a seulement ajoûté un Avis de l'Imprimeur, qui mérite une attention particuliere; il sert à prévenir les Lecteurs sur l'esprit avec lequel ils doivent juger de certains endroits, & sur-tout dans la premiere Partie de ces mêmes Œuvres, où de certaines expressions semblent » se rapprocher des » sentimens condamnés dans le » Livre *des Maximes des Saints.* » On doît se souvenir, ainsi qu'il » est marqué dans ce même Avis, » que cette premiere partie de » tout l'Ouvrage a été écrite avant » que l'Auteur eut condamné lui-» même avec l'Eglise ces termes & » ces expressions: & que quelques » purs qu'ayent toûjours été ses » sentimens, comme il le proteste » dans ses Lettres, il est pourtant » convenu qu'il ne les avoit pas » exprimés avec assez d'exactitude. » Ainsi, pour connoître les véri-» tables pensées de l'Auteur. . . . . » on doit peu s'arrêter aux termes » qui sont trop forts & dignes de » censure; mais on doit les pren-» dre dans les Lettres qu'il a écri-» tes sur la fin de sa vie, & dans » lesquelles il s'explique sur cette » matiere. Comme son vrai senti-» ment est clairement développé » dans l'Avertissement mis à la tê-» te de l'Edition qui a servi de mo-» déle à celle-ci: « On a rappellé dans ce même Avis les termes employés dans l'Avertissement, en y joignant des Réfléxions qui servent encore à justifier la véritable pensée de M. *Fenelon.*

S'il étoit necessaire d'ajoûter à des Remarques qui font clairement connoître la pureté des intentions d'un Prélat si digne de servir de modéle, les Lecteurs n'auroient qu'à considerer la sincérité, on peut même dire le zéle avec lequel M. l'Ev. de Cambray annonça lui-même publiquement sa condamnation dès qu'elle eut été prononcée. Sorte d'héroïsme dont on peut dire que la Religion seule nous rend capables à un degré si éminent. Est-il question de matieres qui n'interessent que l'esprit, il arrive souvent qu'on se trouve convaincu sans avoir le courage de le paroître; on dispute encore, même après qu'on est persuadé.

L'Avertissement

L'Avertissement qui vient ensuite renferme donc, comme nous venons de le dire, une explication de la doctrine de M. de Fenelon : on y trouve aussi quelques observations sur le tems & la forme des Editions de ses Ouvrages, soit par rapport à des alterations que quelques-unes de ses Pieces avoient souffertes, & qu'on a corrigées, soit à l'egard de quelques autres Traitez qu'on a mieux aimé supprimer que de les employer, deffigurés au point qu'ils ont paru l'être (1). On y lit encore des anecdotes de sa vie, des remarques sur les principes qu'il se forma pour l'éducation des Princes : des éclaircissemens sur les tribulations que lui firent éprouver la liaison que la pieté & l'amitié avoient formée entre Mme Guion & lui, & enfin sur les troubles excités à l'occasion de son Livre *des Maximes des Saints* ; moyens preparés par la Providence, comme le remarque l'Auteur de l'Avertissement, pour faire connoître qu'un des fruits le plus heureux qu'un Prélat distingué par l'élevation de son génie & par l'étendue de ses lumieres puisse retirer de tant d'avantages, c'est l'esprit de docilité & d'obéissance. L'Auteur expose à ce sujet les dispositions dans lesquelles M. L. de C. attendit la décision de Rome (2), & la soûmission avec laquelle il la reçût : le caractere de douceur & de modération qu'il garda dans toute la suite de la dispute avec M. Bossuet Evêque de Meaux. Tous ces détails méritent d'être lûs dans l'Avertissement même, dont la fin est employée à des éclaircissemens qui concernent Mme Guion. Nous nous contenterons de citer au sujet de ce dernier article ce que M. l'Ev. de Meaux avoit écrit lui-même de cette Dame, » Que quelque chose qu'on reprît dans ses » Ecrits, il ne pouvoit s'empêcher » d'estimer l'intégrité des mœurs, » & la sainteté de vie de leur Auteur.

Nous en sommes aux Traitez contenus dans le premier Tome ; ils sont au nombre de 29, & renferment divers sentimens & divers avis sur des matieres importantes pour la pieté, les mœurs & la vie interieure. Ne pouvant, sans passer de beaucoup les bornes d'un Extrait, nous étendre autant que nous le desirerions sur des sujets si interessans par eux-mêmes & par l'onction avec laquelle ils sont presentés, nous allons parcourir les principaux chapitres, & nous en rapporterons quelques fragmens.

Dans les deux premiers Traitez M. de Fenelon expose d'abord : Que Dieu n'est pas assez connu ; il établit ensuite la necessité de le connoître & de l'aimer : il propose ces deux principes d'une manie-

(1) Ces Pieces supprimées se trouvent dans l'Edition de 1718.

(2) Le Mandement par lequel M. de Fenelon publia sa condamnation est une Piece très-interessante, elle est rapportée dans l'Avertissement.

re également propre à saisir l'esprit & a toucher le cœur. Ces deux moyens de persuader concourent presque toûjours, comme on le sçait, dans tout ce qu'il écrit. La necessité de cet amour, établie comme un devoir indispensable, conduit notre illustre Auteur à examiner comment les ames qui tendent à l'état de perfection doivent aimer plus parfaitement que les autres, & afin de démêler d'une maniere sensible l'élevation de sentiment de ces mêmes ames, il propose pour exemple l'idée sublime que *Socrate*, *Platon*, *Ciceron* & quelques autres hommes célébres de l'Antiquité se sont faite de l'amitié, quoiqu'ils fussent privés de cette lumiere dont nous sommes éclaírés, & sans laquelle » l'amitié n'est qu'un amour propre » subtilement déguisé : « Selon Ciceron, dont il rapporte le passage, » il faut rechercher l'amitié, non » par l'esperance des avantages » qu'on en retire, mais parce que » tout le fruit de l'amitié est dans » l'amitié même. Ciceron avoit » puisé cette idée de l'amité pure » dans la doctrine de Socrate, ex» pliquée dans les Livres de Pla» ton. Ces deux grands Philoso» phes.... veulent qu'on s'attache » à ce qu'ils appellent *le beau & le* » *bon*, c'est-à-dire, *le parfait par le* » *seul amour du beau*, *du bon*, *du* » *parfait* en lui-même.... Image, » continue M. *de Fénelon*, de cette » amitié pure qui sçait aimer sans » retour sur soi; « de cette vertu désinteressée à laquelle l'amour propre même rend hommage par les subtilitez qu'il employe pour en prendre les apparences.... aux yeux de tous les Payens, continue l'illustre Auteur, *ce qu'il y a de plus divin dans l'homme est de s'oublier pour ce qu'on aime.*

Il est vrai que cet oubli de soi-même, comme le remarque encore M. de Fenelon (3), est rarement aussi désinteressé qu'il semble l'être.... » On voit, *dit-il*, une » personne qui paroît toute aux » autres;.... Qui fait les délices » des honnêtes gens; qui se mode» re; qui semble s'oublier; mais » cette moderation, & ce déta» chement de soi.... n'est quel» quefois que l'aliment le plus » subtil & le plus imperceptible » d'un orgueil qui méprise tous les » moyens ordinaires de s'élever, » & qui veut fouler aux pieds tous » les sujets de vanité grossiers qui » élevent le reste des hommes....

Entre les illusions que nous fait notre amour propre, M. de Fenelon démêle avec le plus d'attention & de délicatesse celles qui sont compatibles avec l'attachement à nos devoirs. » On est, *dit il*, pour » sa sagesse & pour sa vertu, com» me une jeune femme mondaine » est pour sa beauté; on s'y com» plaît; on se sçait bon gré d'être » sage, moderé, préservé de l'y» vresse des autres.... On renon» ce, il est vrai, à la jouissance de » tout ce que le monde a de plus » flateur, mais on veut joüir de

(3) C'est dans le Traité sur le renoncement à soi-même.

» sa modération même.

La devotion affectée, quoique sincere, paroît encore à M. de Fenelon un des pieges que nous tend notre amour propre. Une personne qu'il connoît susceptible de cette affectation, le consulte sur la maniere dont elle vivra a la Cour, voici ce qu'il lui répond : » Vous » ferez tout ce que font les autres, » excepté le peché.

Dans un autre Chapitre M. de Fenelon parle des dégoûts de la tristesse, de l'humeur fâcheuse dont quelques personnes vertueuses sont souvent susceptibles : il fait voir que presque toûjours certains reproches secrets que nous avons à nous faire & que notre orgueil n'apperçoit qu'avec dépit sont l'unique cause de ce mécontentement de nous-mêmes qui se tourne en sévérité & en aigreur contre les autres hommes, foiblesse plus étrange encore que la premiere, nos fautes sont notre propre ouvrage & nous associons le prochain à la pénitence.

Il est tems de terminer nos Remarques ; si nous nous arrêtions sur-tout ce qui mérite attention & loüange, l'Extrait seroit presque aussi étendu que l'Ouvrage.

Nous rendrons compte des trois autres Volumes dans le Journal suivant.

CHOIX DE POESIES MORALES ET CHRETIENNES DES Poëtes de nos jours. Dédié à Monseigneur le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang. Tom. III. A Paris, chez *Briasson*, ruë S. Jacq. à la Science. 1740. *in*-12. pag. 329. sans un Avertissement & la Table. *Avec Approbation & Privilége du Roi.*

DANS le Journal du mois de Fevrier dernier, & dans celui de Juillet de l'année derniere, nous avons parlé des premieres Parties de ce Recueil, ainsi que des motifs qui rendent l'Auteur excusable de n'avoir pas observé toûjours l'ordre des tems dans la distribution des Pieces qu'il employe : celles que ce 3me Tome rassemble ne peuvent que justifier encore l'accueil favorable que le Public a fait aux deux Tomes qui l'ont précedé : dans ce dernier, qui est composé de cinq Livres, la moitié environ est remplie par des Ouvrages de nos plus célébres Poëtes. Le premier Livre entierement & une grande partie du second sont composés des Poesies Sacrées ou Morales de M. Rousseau. On trouve ensuite quelques Pieces d'un Auteur aussi estimé par sa vertu que par ses grands talens, c'est le *Pere Porée*. Le reste de ce Livre contient des Poesies de M. *de Caux* & d'un Auteur qui n'est pas nommé. Le 3me Livre, à deux morceaux près, qui sont de M. *de S. Didier*, est formé par un grand nombre de Pieces de M. *Racine le fils*, dont la plûpart, telles que plusieurs fragmens de son Poeme sur la Religion, n'avoient point

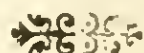
encore été imprimées. Les Auteurs dont on trouve des Œuvres dans le 4[me] Livre sont le *Pere Brumoi Jesuite*, M. *Fuselier*, M. *le Brun*, M. l'*Abbé Nadal*, le *Pere Mogras de la Doctrine Chrétienne*, M. l'*Abbé Asselm*, & deux Auteurs qui ne sont point nommés. M. *de Voltaire* occupe une grande partie du 5[me] Livre ; les autres Auteurs sont M. *de Bologne*, M. *le Franc*, M. *Piron*, M. l'*Abbé Isnard*, M. l'*Abbé Poncy de Neuville*, M. l'*Abbé dé Ponbrian*, M. *R. de l'Oratoire*, M. *Gresset*, & M[elle] *Bernard*. Ce 3[me] Tome finit le Recueil.

Quelques soins que se soit donnés l'Auteur de ce Recueil, il n'est pas étonnant que plusieurs Pieces qui l'auroient orné ayent échappé à ses recherches, nous venons d'en recueillir une de ce genre que nous allons ajoûter à cet Extrait. C'est le Prologue en vers d'une Comédie intitulée : *Les Vocations forcées*, ou l'*Ecole des Peres* (*). On voit par ce Prologue que le dessein du Pere Poiée, dans cette Piece, est de faire sentir qu'il est d'une extrême conséquence de laisser aux jeunes gens la liberté de choisir le genre de vie auquel la Providence les appelle, soit par un certain attrait, soit par le secours de la raison, ou enfin par l'ün & par l'autre. Voici cette Piece de Poësie, nous n'en ferons point l'éloge, il suffit d'avoir nommé l'Auteur.

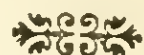
(*) Cette Piece a été representée, pour la premiere fois, au Collége des Jesuites au mois de Fevrier 1730.

PROLOGUE.

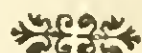
Le Ciel, en nous donnant la vie,
Nous asservit aux mêmes loix,
Mais, pour le bien de la Patrie,
Il nous forme à divers emplois.



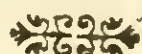
L'un doit, à couvert des allarmes,
Dicter les arrêts de Thémis,
L'autre, par la force des armes,
Repousser nos fiers ennemis.



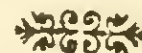
Celui-ci, pour donner exemple,
Revêtu d'un honneur sacré,
Doit faire révérer le Temple,
Où lui-même il est révéré.



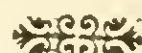
Celui-là, dans la solitude,
Où l'amour de Dieu l'a conduit,
Doit mettre toute son étude
A fuir le monde qui le fuit.



En marquant ces routes diverses,
Le Ciel nous y veut faire entrer,
Mais que nos volontez perverses,
Font d'efforts pour nous égarer !

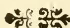


Nous entrons souvent par caprice,
Dans le chemin le plus battu,
Et nous commençons par le vice
Pour arriver à la vertu.

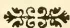


Souvent une force étrangere
Captive notre liberté,
Et l'on est, par le choix d'un Pere,

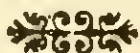
Ce qu'on n'auroit jamais été.



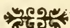
Encor si ce choix étoit sage,
Mais hélas, que consulte-t on!
Le hazard, l'interêt, l'usage,
Et presque jamais la raison.



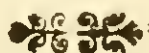
En vain le Ciel & la nature
Condamnent cet aveugle choix,
En vain notre cœur en murmure,
On n'en écoute point la voix.



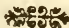
Ainsi voit on l'enfant timide,
Qui sur les lys devoit s'assoir,
Forcé par un ordre homicide,
Porter la main à l'encensoir.



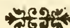
Ainsi l'on voit croupir sans gloire
Dans le crime ou dans le repos,
Le Magistrat que la victoire
Eut compté parmi ses Héros.



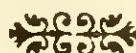
Ici j'apperçois l'innocence
Qu'on arrache aux sacrés autels,
Et qu'une injuste violence
Immole à des Dieux criminels.



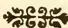
Là je vois marcher la victime
Qu'on sacrifie à l'interêt,
Une autorité légitime
Porte un illégitime arrêt.



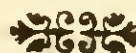
Peres cruels, parricides,
Suspendez un coupable effort,
Songez que vous êtes nos guides,
Non les maîtres de notre sort.



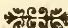
Vous pouvez nous montrer la route
Où nous devons porter nos pas,
La raison veut qu'on vous écoute,
Conduisez, mais ne forcez pas.



Un choix dont les périls extrêmes
Nous ménacent bien plus que vous,
Un choix qui se fait pour nous-mêmes
Ne doit pas se faire sans nous.



Tels sont les avis salutaires
Que nous allons donner ici,
Est-ce à nous d'instruire nos Peres?
Ils s'instruiront & nous aussi.





METHODE POUR APPRENDRE LA LANGUE & l'Ortographe Françoise ; premiere Partie contenant les Régles de l'Ortographe. Par M. Jacquier. A Paris, chez la Veuve *Pissot*, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf. 1740. *in* 8. pag. 96. *Avec Approbation & Privilége du Roi.*

BIEN des Auteurs ont essayé d'introduire des changemens dans l'Ortographe Françoise, les uns en donnant des Méthodes raisonnées, les autres en faisant réimprimer des Ouvrages estimés, dont ils changeoient l'ortographe, y substituant celle qu'ils avoient dessein d'établir. Toutes ces tentatives n'ont presque pas produit d'effets sensibles. Les changemens marqués qui sont arrivés depuis quelques années dans l'Ortographe Françoise se sont formés & accrédités, pour ainsi dire, par eux-mêmes. Ce n'est pas qu'on ne puisse donner quelques principes propres à perfectionner l'ortographe à bien des égards, mais la difficulté est de trouver des principes qui ne servent qu'à la rendre plus facile. Si la plûpart des Méthodes nouvelles rémédient à un certain nombre d'inconvéniens elles en entraînent d'autres en plus grand nombre. Elles apportent de nouvelles contradictions, de nouvelles incertitudes, de maniere que c'est changer seulement de labirinthe.

M. Jaquier a pour objet de rendre l'ortographe aisée. Dans cette vûe il propose deux principes qui contiennent tout son Systême : » il » faudroit (dit-il) qu'il y eût dans » chaque mot *conformité de son*, ou » du moins *conformité de principes.*

Voici ce qu'il entend par conformité de son : » Dans *mouton*, » (continue-t-il) l'ortographe est » conforme au son, car *m o u* fait » *mou*, comme *t o n* fait *ton* ; on » assemble ensuite & dit *mouton.* « Il n'explique point dans quel cas l'assemblage des lettres qui forment une syllabe ne produisent pas *conformité de son.* Cependant cette difference marquée pourroit rendre sa proposition plus claire.

Quant à ce qu'il entend par *conformité de principes*, il s'explique aussi par des exemples seulement. Rapportons ses termes. » Si je dis, » *nos moutons*, il y a là conformité » de sons & de principes : dans *no* » *mouton* sans *s* il y a conformité » de sons, & en y ajoûtant l'*s* il y » a conformité de sons & de prin- » cipes ; car l'*s* ne se met là que » pour marquer le plurier : de mê- » me dans la derniere sillabe du » mot *ortographe*, il y a conformi- » té de principes en parlant, parce » qu'on est convenu que le *p* de- » vant l'*h* se prononceroit comme » une *f* ; mais il n'y en a pas en » écrivant, c'est-à-dire, on ne sçait » pas par quelle régle il faut préfe- » rer le *ph* à l'*f*.

Ces deux définitions sont-elles

ſatisfaiſantes ? De plus, eſt-il vrai qu'on ne ſçache pas par quelle régle il faut, en écrivant, préferer le *ph* à l'*f* ? Nous nous en rapportons aux perſonnes qui ont réfléchi ſur les principes de l'ortographe Françoiſe.

La conformité de ſons & de principes expoſée par M. Jaquier comme les deux baſes de ſon Syſtême : il paſſe à differentes obſervations : il explique la diviſion des lettres ; le ſon ſimple ou compoſé qu'elles peuvent avoir : ce que c'eſt que ſyllabe, accent. Il examine les proprietez de chaque voyelle, le rapport de ſon que les voïelles ont avec de certaines conſonnes ; il remarque auſſi les proprietez de ces dernieres.

M. Jaquier fait enſuite des obſervations ſur l'origine & la formation des mots, & après avoir parlé de certaines formations douteuſes ; des lettres doubles, de celles qu'il faut ſupprimer, il propoſe un projet qui conſiſte en deux courtes remarques, pour ortographier conformément au ſon & aux principes, & il finit par des régles à portée de ceux qui ſçavent la Langue Latine. Comme toutes ces remarques & ces régles ſont extrêmement abrégées. C'eſt aux Lecteurs intelligens à décider s'il en réſulte cette facilité que l'Auteur deſire dans l'ortographe. En ce cas le peu d'étendue qu'il donne à ſes obſervations ſera un mérite de plus dans l'Ouvrage : cette Méthode, d'ailleurs, ſuppoſant dans celui qui la propoſe bien des connoiſſances & des vûës dignes d'eſtime.

MARMORA PISAURENSIA, NOTIS ILLUSTRATA.

Piſauri, 1738. è Typographiâ Nicolai Gavelli.

C'eſt-à-dire : *Les Marbres de Peſaro, avec des Eclairciſſemens & des Explications.* A Peſaro, 1738. de l'Imprimerie de Nicolas *Gavelli*, vol. *in-fol.* pag. 206.

PESARO, Ville d'Italie dans le Duché d'Urbin, ſituée ſur le bord de la Mer, dans une plaine qui eſt arroſée par la riviere de Foglia, eſt une ville très-ancienne, elle étoit colonie Romaine, & il en eſt beaucoup parlé dans les Auteurs Latins. On y voit encore aujourd'hui un grand nombre d'Inſcriptions antiques qui prouvent ce qu'elle a été autrefois. Une grande partie de ces monumens étoient comme abandonnés au premier venu, & expoſés à toutes les injures de l'air dans un marché de Peſaro, M. Olivier-Abati, grand amateur de tout ce qui a rapport à l'antiquité, n'a pû voir tranquillement, piller & dégrader ces précieux reſtes de l'ancienne grandeur de ſa patrie. Sur ſes remontrances le Senat de Peſaro, a nommé deux Magiſtrats, & leur a donné commiſſion de faire tranſporter toutes ces monumens dans un lieu ſûr, & où

on pût aisément les consulter; ils ont été placés dans la salle où l'on rend la justice. M. Abati a poussé son zéle encore plus loin, pour faire connoître aux nations étrangeres les richesses litteraires que possede Pesaro, il a transcrit fidélement toutes ces Inscriptions, il les a suppléées quand il a été nécessaire, & il les a accompagnées de notes sçavantes qui en éclaircissent toutes les obscurités, & en donnent une parfaite intelligence.

On avoit fait il y a déja longtemps des descriptions des monumens publics de Pesaro. M. Abati a profité de ces anciennes descriptions, qui sont d'autant plus précieuses, que par la négligence des Magistrats & par l'avidité des particuliers, plusieurs de ces anciens monumens ne se retrouvent plus. Il a outre cela parcouru toutes les maisons de Pesaro, y a copié toutes les Inscriptions qu'il a pû y rencontrer & les a ajoutées à son Recueil. Il a partagé toutes ces Inscriptions en deux classes. Les premieres sont les Inscriptions qui ont été trouvées à Pesaro même; les secondes sont celles qui sont à la verité à Pesaro, mais qui y ont été apportées d'ailleurs.

Les Senateurs de Pesaro persuadés avec raison, qu'un pareil Ouvrage ne pouvoit être que fort honorable à leur ville, ont fourni une partie des frais de l'impression. Ce bon exemple des Magistrats n'a pas fait impression sur tous les Citoyens. M. Abati se plaint de plusieurs qui ont refusé de lui communiquer des Manuscrits qu'ils possedent, & qui auroient rendu son Recueil beaucoup plus ample. Ces sortes de collections sont peu susceptibles d'extraits, ainsi nous nous contenterons d'indiquer les principales matieres sur lesquelles on peut trouver quelques éclaircissemens, soit dans les Inscriptions même, soit dans les notes qui les accompagnent: on y trouve donc des noms & des surnoms de Dieux & de Déesses, des titres d'honneur, des noms d'offices & de Magistratures, beaucoup de particularités concernant la guerre & les Arts. On y rencontre les noms de differens Colleges, de differens corps & ordres. Plusieurs détails sur la Géographie, sur l'Histoire & sur le Droit, particulierement sur l'Histoire & le Droit Romain, sur les honneurs funébres; car pour le dire en passant, la plus grande partie de ces Inscriptions sont des Epitaphes dont quelques-unes sont de Chrétiens. Il nous a paru que l'Auteur étoit un homme laborieux & sçavant, & qui avoit un grand zéle pour cette partie de la Litterature ancienne qu'il cultive.

NOUVELLES LITTERAIRES.

HOLLANDE.

DE LA HAYE.

HENRY *Scheurleer*, Libraire, imprime l'*Histoire universelle de M. de Thou*, avec la *Continuation* de M. Nic. *Rigault*, les *Mémoires* de la Vie de l'Auteur, un *Recueil de Traitez* qui regardent sa personne & ses Œuvres; les Notes & les principales variantes, les corrections & les restitutions qui se trouvent dans les Mss de la Bibliothéque du Roi de France, & de Mrs *Dupuy*, *Rigault*, & *de Sainte Marthe*. Le tout a été traduit en François sur la nouvelle Edition Latine de Londres, augmentée des observations historiques & critiques de Casaubon, de Duplessis-Mornay, de G. Laurent, de Ch. de l'Ecluse, de Guy-Patin, de P. Royal, de J. le Duchat, & d'autres. XI. vol. On fait esperer que cette nouvelle Edition sera entierement achevée dans le courant de l'année 1740.

De Hondt a achevé d'imprimer le 6me & dernier Volume *in-folio* des *Discours Historiques, Critiques, Théologiques & Moraux sur les Evénemens les plus mémorables du Vieux & du Nouveau Testament* Par Mrs *Saurin*, *Roques*, & *de Beausobre*, avec de belles figures.

Le même Libraire a réimprimé le même Ouvrage en XI vol. *in*-8°.

Le 3me Volume de l'*Etat politique de l'Europe*, paroît ici depuis peu *in*-8°. 1740. Le premier avoit été donné en 1738. Celui-ci contient d'abord une Préface, dans laquelle l'Auteur explique son dessein, & le plan entier de l'Ouvrage, puis une Introduction à son sujet, laquelle comprend une Histoire abrégée de l'Europe jusqu'à present. Le second Volume a paru en 1739.

DE BRUSSELLES.

Histoire de Jacques II Roi de la Grande-Bretagne, avec un Recueil contenant les sentimens de pieté & de Religion de ce Prince, & un autre Recueil de pensées détachées sur le même sujet & en particulier sur sa conduite personnelle. On trouve à la fin de ce Volume sept planches qui contiennent la Généalogie de la Maison Royale d'Angleterre, depuis Jacques I. c'est-à-dire, depuis 1566. jusqu'à present.

D'UTRECHT.

Etienne *Néaulme*, Libraire, vient d'achever d'imprimer un Ouvrage qui regarde l'*Histoire Ecclesiastique*, & qui contient principalement une Recherche Chronologique touchant la succession des Evêques de Rome depuis S.

Pierre jusqu'au Pape Victor. En voici le titre : *Disquisitio Chronologica de successione antiquissimâ Episcoporum Romanorum inde à Petro usque ad Victorem, ubi occasione datâ de pluribus aliis ad Historiam Ecclesiasticam pertinentibus agitur. Accedunt quatuor Dissertationes, duæ de annis Agrippæ Junioris Judæorum Regis.* Auctore Jo. Ph. *Baratteno.* in-4°. 1740.

SUISSE.

DE GENEVE.

Barillot & fils vont publier le second Volume, contenant le second Livre de l'Ouvrage intitulé : *Philosophiæ naturalis Principia Mathematica, Auctore Isaaco Newtono perpetuis Commentariis illustrata, communi studio PP. Thomæ le Seur & Francisci Jacquier ex Gallicanâ Minorum Familiâ Matheseos Professorum.* Ces Libraires assurent sur le témoignage de sçavans Mathématiciens, que si le premier Tome que nous annonçâmes l'année derniere, a mérité l'approbation de ces Sçavans ; le second, qui paroît, la méritera encore plus. Les mêmes Libraires mettront incessamment sous la Presse le 3me Volume, qui comprend le 3me Livre, dont le Commentaire satisfera les Lecteurs sur cette portion la plus épineuse des principes de M. Newton. Les Commentateurs ajoûtent à la fin de ce Volume divers éclaircissemens sur plusieurs choses qui méritoient d'être éclaircies, & qui ne pouvoient trouver leur place parmi les Notes.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

On a imprimé ici par voye de Souscription en deux Volumes *in-folio* les Œuvres Théologiques du célébre & sçavant Docteur Pocock, en son vivant, Professeur d'Hébreu & d'Arabe dans le Collége d'Oxford, & Chanoine de l'Eglise de Christ. Cette Collection contient entre autres choses le *Porta Mosis* du Doct. *Pocock*, son Commentaire Anglois sur les Prophetes Osée, Joël, Michée, & Malachie. On a mis au commencement l'Histoire de la Vie de l'Auteur & celle de ses Ecrits qui n'avoit point encore paru ; & on a ajoûté à la fin une Table générale des matieres pour les Commentaires. Cet Ouvrage est intitulé : *The Theological Works of the late Learned Dr. Pocock*, &c. Par M. Léonard *Twells*, Maître ès Arts, Recteur des Parroisses de S. Matthieu & de S. Pierre à Londres, & Prébendier de S. Paul. Chez *Gosling*, dans le Fleet-Street.

Il paroît une Brochure *in-8°.* contenant une Lettre de M. Edouard *Milward*, Docteur en Medecine. Elle porte pour titre : *A circular invitatory Letter to all Orders of Learned men, but more especially to the. Poofessors of Physick and Surgery*, &c. C'est-à-dire : *Lettre circulaire aux Sçavans de*

tout Ordre , & spécialement aux Professeurs en Medecine & en Chirurgie de la Grande Bretagne , &c. Cette Lettre contient un Projet très-vaste, mais utile, s'il étoit bien exécuté; il consiste à donner une Histoire de la Vie, des Ecrits, des opinions & du caractere des plus célébres Auteurs Anglois, qui ont traité de la Medecine & de la Chirurgie, à rapporter les progrès & les découvertes qu'on a faites dans l'une & dans l'autre, dans la Botanique, la Pharmacie & la Chimie, depuis les tems les plus reculés jusqu'à present. L'Auteur invite les Sçavans de tous les Pais à lui fournir des Mémoires relativement à ces differens objets. Cette Lettre se débite chez les *Innys & Mamby*.

On trouve chez S. *Austen*, Libraire, près le Cimetiere de Saint Paul, une Histoire en deux Volumes *in-folio*, dont voici le titre: *A new History of the Bible from the beginning of the World to the Establishement of Christianity*, &c. c'est-à-dire: *Nouvelle Histoire de la Bible, depuis le commencement du monde jusqu'à l'établissement du Christianisme*, &c. Par M. T. *Stackhouse*, Maître ès Arts, *&c.* Dans cet Ouvrage la narration dans laquelle on voit une liaison continuelle de l'Histoire Profane avec la Sacrée, est entremêlée de Dissertations sur les passages les plus remarquables, & de Réponses, que l'Auteur donne avec étendue aux questions controversées. Il y joint des Remarques pour expliquer les Textes difficiles, & pour lever les contradictions apparentes, & même pour corriger les Versions défectueuses. Cet Ouvrage est plein de sçavantes Recherches, & est bien imprimé.

Travels into the inland parts of Africa, &c. c'est-à-dire: *Voyages en divers lieux du Continent d'Afrique.* Cet Ouvaage, qu'Edouard *Cave* vient d'imprimer & qu'il débite presentement, contient une Description du Pays, des mœurs, du Langage, du commerce, de la Religion & du gouvernement des differens peuples qui habitent le long de la riviere de Gambia. Toute cette Relation est tirée du Journal de François *Moore*, qui a été pendant plusieurs années Facteur de la Compagnie Angloise d'Afrique; & qui y a joint le Voyage, que le Capitaine *Stibbs* fit en 1723. sur la Riviere de Gambia, une Carte exacte levée & dessinée sur les lieux, divers passages tirés des anciens Géographes, & des observations sur ce fleuve; un Vocabulaire Anglois & Mundingo qui est la Langue la plus usitée des Négres. On y a joint aussi un Appendice, qui contient, 1°. le Contrat de l'Auteur avec la Compagnie d'Afrique. 2°. Plusieurs Lettres, Mémoires & instructions touchant le commerce de cette Compagnie, & en particulier du trafic de la Gomme. 3°. Le voyage d'un Avanturier qui découvrit du sable & des morceaux de mine d'or le long de la riviere de Gambia. Ce Recueil forme en tout un Volume *in-8°.*

qui fait honneur à l'exactitude & à la fidélité de son Auteur.

FRANCE.

DE RENNES.

Journal des Audiences & Arrêts du Parlement de Bretagne, rendus sur les questions les plus importantes de Droit Civil, de Coûtume, de Matieres Criminelles, Bénéficiales, & de Droit Public. Tom. IIme contenant les Arrêts rendus depuis la Saint Martin 1735. jusqu'à Pâques 1738. & plusieurs Actes de Notorieté, avec une Table des matieres. A Rennes, chez Guillaume *Vatar*, Imprimeur ordinaire du Roi, du Parlement & du Droit, au coin du Palais, à la Palme d'or. *in*-4°. 1740. Le premier Volume de ce Recueil a paru en 1737. L'Auteur y assure dans une courte Préface, mise à la tête, qu'il a eu attention à ne rapporter aucun Arrêt, que sur des Mémoires, dont la fidélité ne pouvoit lui être suspecte. Ces Mémoires sont, dit-il, les Plaidoyers, les Ecritures des Procès, ou les Extraits de Messieurs les Rapporteurs. L'Auteur a eu soin de s'étendre sur les questions dont la discussion pouvoit faciliter l'intelligence de la Coûtume de Bretagne, ou des Maximes Canoniques du Royaume. Il s'est renfermé dans des bornes plus étroites, lorsqu'il ne s'est agi que de cas particuliers, où le fait a déterminé le droit; il n'a, dit-il, rapporté alors que les circonstances générales & essentielles, qui ont passé pour constantes, & qui ont déterminé les Arrêts.

D'ORLEANS.

François *Rouzeau*, Imprimeur-Libraire, a imprimé ici depuis peu une nouvelle Edition de la *Coûtume des Duché, Bailliage & Prévôté d'Orléans*, avec les notes de M. Henry *Fornier*, Conseiller au Présidial d'Orléans (qui étoient devenues très-rares), les notes de M. Charles *du Moulin* sur l'ancienne Coûtume d'Orléans, & des Observations nouvelles, où l'on a renfermé tout ce qui a paru necessaire pour faire connoître le sens & l'appliquation des articles; les maximes autorisées par l'usage du Palais & les derniers progrès de la Jurisprudence. On y a joint un Discours Préliminaire sur la Coûtume d'Orléans, un Traité des profits & droits Seigneuriaux, l'Eloge de M. *de la Lande* avec des Observations sur son Commentaire; le Procès verbal de cette Coûtume, la Conference des Coûtumes voisines & de quelques autres qui servent d'explication à celle-ci. Il n'avoit point encore paru d'Edition de cette Coûtume qui fût plus complette & plus correcte. On en rendra compte incessamment dans le Journal. 1740. *in*-12. deux Volumes.

DE PARIS.

L'Histoire de Philippe Roi de

Macédoine, composée par M. *Olivier* de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, & que nous avions annoncée dans nos Nouvelles du mois de Juin 1739. paroît depuis peu en deux Volumes *in*-12. Chez *de Bure* l'aîné, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, à S. Paul. Nous pouvons assurer que le public ne perdra rien pour avoir un peu attendu ce morceau de l'Histoire Ancienne. Il sera bien dédommagé par la bonté de l'Ouvrage, dont l'Auteur a trop peu vêcu pour le bien de l'Ouvrage même, & pour celui de la République des Lettres. C'est ce qu'on fera voir avec l'étenduë convenable dans un des Journaux suivans.

Voici le cinquiéme & dernier Volume du *Commentaire Litteral sur la Sainte Bible, contenant l'Ancien & le Nouveau Testament, inséré dans la Traduction Françoise*. Par le R. P. *de Carrieres*, Prêtre de l'Oratoire de JESUS. A Paris, chez Jean-François *Moreau*, ruë Galande, à la Toison d'or. 1740. *in*-8°. 5 vol. Ce cinquiéme & dernier Volume, qui contient le *Nouveau Testament*, est toûjours dans le même goût & le même esprit que les quatre Volumes précedens. L'Auteur a mis au commencement de celui-ci une courte Préface, dans laquelle il avertit, qu'*il donne ce Commentaire sur le Nouveau Testament dans la vûë d'entretenir les Fidéles dans l'amour de la Parole de Dieu, de leur en applanir les difficultez, de leur en rendre la lecture agréable & l'intelligence facile, & de leur faire trouver un goût toûjours nouveau dans cette céleste nourriture, en la leur presentant sous des formes nouvelles & proportionnées à la foiblesse du commun des Fidéles*. Ce Commentaire ne consiste qu'en de courtes explications, le plus souvent tirées de l'Ecriture Sainte, & insérées dans la version du Texte pour en expliquer le sens & marquer la liaison.

Œuvres de Mathématiques, où l'on trouvera les premiers Principes du Calcul numérique & Algébrique, la Géométrie Elémentaire des anciens & des modernes, avec les planches & les figures necessaires. Par M. *Blaise*. Chez Gabriel-François *Quillau*, ruë Gallande, près de la Place Maubert, à l'Annonciation. 1740. *in*-12.

Histoire des Empires & des Républiques, depuis le Déluge jusqu'à Jesus-Christ, où l'on voit dans celle d'Egypte & d'Asie la liaison de l'Histoire Sainte avec la Profane; & dans celle de la Gréce, le rapport de la Fable avec l'Histoire. Par M. l'Abbé *Guyon*. Tom. 5me & 6me. Le 5me pour l'Histoire des Macédoniens, & le 6me pour les Ptolémées. *in*-12. 1740. Chez Louis-Hippolyte *Guerin*, à S. Thomas d'Aquin; Jean *Villette*, à S. Bernard & à la Croix d'or; Jean-Baptiste *Delespine*, à la Victoire & au Palmier, ruë S. Jacques.

Il paroît depuis peu un *Abrégé des Elémens de Mathématique*. Par M. *Rivard*, Professeur de Philosophie en l'Université. Le même Auteur donna il y a quelques an-

nées des *Elémens de Géométrie*, précedés du Calcul numérique & litteral, avec la résolution des Problêmes du premier degré. Ces premiers Elémens ont eu du succes ; cependant l'Auteur, qui est dans l'usage d'enseigner, & par conséquent plus à portée de discerner les propositions qu'il faut choisir, a jugé à propos de ne mettre que celles qui sont les plus necessaires pour l'usage qu'on fait de la Géométrie dans la Physique. Cet Abrégé est composé sur la derniere Edition de son Ouvrage ; il se vend chez *Desaint & Saillant*, Libraires, ruë S. Jean de Beauvais. Il est à présumer qu'on se servira aussi volontiers de ces derniers Elémens que des premiers que le Public a reçûs avec plaisir à cause de la facilité que M. *Rivard* a sçu mettre dans des Sciences, qui demanderont toûjours de l'application de la part de ceux qui veulent les apprendre. L'Auteur nous promet un Traité de la Sphére & des Cadrans, avec un abrégé des Sections coniques.

L'Ouvrage Posthume de M. *Hecquet* intitulé : *la Médecine, la Chirurgie & la Pharmacie des Pauvres*, paroît en 3 vol. *in*-12. chez la veuve *Alix*, rue S. Jacques, au Griffon. 1740. On trouve a la fin du 3me Volume la Vie de l'Auteur, contenant principalement un Catalogue raisonné des Ouvrages imprimés & de quelques Manuscrits de M. *Hecquet*, une Table étenduë des termes de Médecine avec leur explication, & un détail clair & succint de tout ce qui est contenu dans les trois Volumes. Cet Ouvrage est dédié à Mrs les Doyen & Docteurs-Régens de la Faculté de Medecine.

Le P. *de la Sante* Jesuite, ancien & célébre Professeur de Rhétorique au Collége de Louis le Grand, prononça au mois de Mars dernier dans ce Collége une Harangue Latine, dont le sujet est l'Empire de l'Opinion, *de Opinionis Imperio Oratio* Chez *Barbou*. 1740. vol. *in*-4°.

Il paroît une seconde Edition de l'*Oraison Funébre de M. Louis-François de Beauveau, Archevêque & Primat de Narbonne, Président né des Etats de Languedoc, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, prononcée à Montpellier le 23 Janvier 1740. dans l'Eglise de Nôtre-Dame des Tables devant l'Assemblée des Etats géneraux de Languedoc.* Par M. l'Abbé *Guerguil*, Professeur Royal de Théologie dans l'Université de Toulouse, *&c.* Chez Jacques *Vincent*, rue S. Severin, à l'Ange, 1740. *in*-4°.

Histoire suivie des voyages de Jesus Christ, avec des Remarques pour en faciliter l'intelligence. Par M. *Picard de saint Adon*, Docteur de Sorbonne, Doyen Chanoine de l'Eglise Royale de Sainte-Croix d'Etampes. Chez J. J. *de la Roche* fils, Quai de Augustins, près la rue Gilt-le-Cœur à l'Espérance, *in*-12. pag. 188.

Le dessein de cet Ouvrage, ainsi qu'il est annoncé dans un Avertissement, est d'exposer, se-

son l'ordre des tems. » Tous les » divers endroits que le *Fils de* » *Dieu* a parcourus dans la Judée, » c'est-à-dire ceux dont les Evan- » gelistes font mention. On voit combien l'Auteur est rempli de son sujet par le sens étendu qu'il donne au mot de voyage, comprenant parmi les voyages de *Jesus-Christ*, non-seulement sa Mission & sa naissance sur la terre, mais encore ses differentes apparitions depuis sa mort; ce qui forme en tout deux cent voyages.

Cette division donne lieu à l'énumeration d'un grand nombre de circonstances de la vie de *Jesus-Christ*, telles que ses Prédications; ses Retraites dans le Desert : ses miracles : le choix de ses Disciples. L'élection de ses Apôtres ; les Mystéres de sa Passion : objets de foi présentés d'une maniere d'autant plus édifiante, qu'étant extrêmement abregés ils peuvent aisément se fixer dans la mémoire.

L'Auteur s'appuye toujours des citations de l'Ecriture, tant par rapport aux faits que par rapport aux observations dont il les accompagne : il fait aussi des Remarques Géographiques » concernant la situation des Villes, » bourgs & autres lieux de la *Ju-* » *dée* proprement dite, de la *Ga-* » *lilée*, de la *Samarie* & des Pro- » vinces ajacentes.

Quand à la Chronologie, il observe que suivant les Chronologistes qu'il regarde comme les meilleurs, » il suppose que l'Ere » vulgaire que l'on a suivie dans » l'Eglise Latine depuis *Denis le* » *Petit*, c'est-à-dire, depuis le » sixiéme siécle ; est de trois ans » plus tard que la vraie époque de » la naissance de notre Seigneur. » C'est pour éviter l'équivoque, continue-t-il, qu'en marquant les années, il donne toujours une double époque, sçavoir la vulgaire & la *véritable*, c'est le mot dont il se sert.

Catalogue des Livres de la Bibliothéque de M. le Maréchal *Duc d'Etrées, premier Maréchal & Vice-Amiral de France*, &c. *imprimé à Paris, chez Jacques* Guerin, *Libraire-Imprimeur, Quai des Augustins*, 1740. 8°. 2. *vol.*

» La vente de cette Bibliothé- » que commencera à l'Hôtel de » Louvois, ruë de Richelieu, le » Lundi 1er Août 1740. à deux » heures de relevée & se continue- » ra les jours suivans.

» Cette Bibliothéque est com- » posée de plus de quarante-cinq » mille Volumes de Livres en tout » genre, des plus rares & des » plus singuliers.

» On y exposera aussi en vente » une Collection considerable de » Cartes Géographiques & Mariti- » mes, dont plusieurs ont été des- » sinées à grands frais sur les lieux, » & sous les yeux de M. le Maré- » chal d'Etrées.

» Un très-beau Recueil d'E- » stampes également précieuses, & » par le choix & par la beauté des » épreuves. Une suite de Médailles » antiques Consulaires & Impé-

» riales d'argent, grand & moyen » bronze : une ſuite de Monnoyes » de France : deux Globes Sphéri- » ques de quatre à cinq pieds de » diamétre, avec une Sphére en » cuivre du Syſtême de Copernic, » & un grand nombre de Ta- » bleaux originaux des premiers » Maîtres.

» Le Catalogue de la Bibliothé- » que ſe diſtribue chez Mérigot, » Libraire, Quai des Auguſtins, » avec une Liſte des N^os des Livres » qui ſe vendront chaque Semaine.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DE MAY, 1740.

Fin de la Table.

LE

JOURNAL

DES

SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XL.

JUIN.

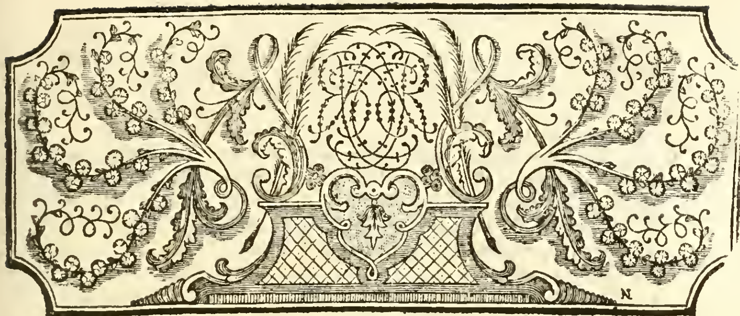


A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XL.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SCAVANS.



JUIN. M. DCC. XL.

GENEALOGIA DIPLOMATICA AUGUSTÆ GENTIS Habſburgicæ, quâ continentur vera Gentis hujus exordia, Antiquitates, propagationes, poſſeſſiones & prærogativæ, Chartis ac Diplomatibus, nº CMLIV. maximâ parte hactenus ineditis, aſſerta; adjectis ſigillis, aliiſque Monumentis æri inciſis, Mappâ item Geographicâ, & Indicibus locupletiſſimis. Hæc verò res non modò Habſburgicas universè corroborant, ſed aliis etiam pluribus illuſtriſſimis Germaniæ noſtræ Familiis, & patriæ medii ævi Hiſtoriæ lucem fœnerantur. Operâ & ſtudio R. P. Marquardi Herrgott, Ordinis Sti Benedicti, Congregationis Sti Blaſii in Nigrâ Sylvâ Capitularis & Magni Cellerarii, nec-non Sacræ Cæſareæ Regiæque Catholicæ

Majestatis Consiliarii, & Historiographi, Ordinumque anterioris Austriæ per Brisgoviam apud Aulam Cæsaream Deputati. Tom. I. *in-fol* Viennæ Austriæ, ex Typographia Leopoldi Joannis Kaliwoda. M. DCC. XXXVII.

C'est-à-dire : *Généalogie Diplomatique de la Maison d'Habsbourg, par le R. P. Marquard Herrgott, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Blaise dans la Forêt Noire, Conseiller & Historiographe de l'Empereur* A Vienne en Autriche, chez Léopold - Jean Kaliwoda. 1737. *in-fol.* 2. Tom. en 3. vol. Tom. I. en un vol. pag. 337. outre l'Epître Dédicatoire, l'Avis au Lecteur, les Prolégomenes, les Cartes, les Planches & les Tables. Tom. II. en 2. vol. pp. 811. sans les Tables. *Le Livre se trouve chez François de Bure, Libraire, sur le Quai des Augustins, à l'Image S. Germain.*

IIIme ET DERNIER EXTRAIT.

NOs deux premiers Extraits (*a*) ne sont proprement qu'une Introduction à celui-ci. Dans le IIme Livre, qui en sera l'objet, l'Auteur commence à élever l'Edifice, dont nous lui avons vû jetter les fondemens, dans ses Dissertations préliminaires. (*L.* II. *C.* I. *p.* 118.

» Suivant la pratique des Philosophes, dont la méthode est » de poser d'abord quelque principe évident qu'on ne puisse » leur disputer, & de passer de-là, successivement, *d'un terme connu à un autre qui l'est moins* » (*b*); « C'est-à-dire, de se servir des véritez qu'ils découvrent, comme d'autant de degrez qui les approchent de celles qu'ils ignorent; le Pere Herrgott prend pour l'époque de ses recherches généalogiques, l'Empereur Rodolphe I, en qui la qualité de *Comte d'Habsbourg* est aussi incontestable, que la suite de ses descendans est certaine : & remontant de proche en proche du fils au pere, il conduit, dans l'ordre rétrograde, la ligne ascendante de ce Prince, jusqu'au Duc d'Allemagne, *Adelric* ou *Ethic*, son XVIIIme ayeul; telle que la représente la Table qui suit. On y remarquera que nous joignons à chaque nom le titre dont il se trouve accompagné dans les Chartes & sur les Sceaux; afin que du même coup d'œil on puisse distinguer, entre les ancêtres de Rodolphe, ceux qui ont eu la dénomination d'*Habsbourg*, d'avec ceux qui sont ou désignés par d'autres Comtez, ou appellés *Comtes* absolument, ou enfin qualifiés, *Ducs*

RODOLPHE Empereur, Comte d'Habsbourg, fils d'

ALBERT IV, Comte d'Habsbourg, fils de

(*a*) Ils sont dans les Journaux de Mars & d'Avril.

(*b*) Liv. I. Ch. 18. pag. 116.

Rodolphe, Comte d'Habſbourg, fils d'

Albert III, Comte d'Habſbourg, fils de

Vernier III, Comte d'Habſbourg, fils d'

Otton II, Comte d'Habſbourg, fils de

Vernier II, Comte d'Habſbourg, fils de

Radeboton, Comte du Cleggow, fils de

Lancelin, Comte du Turgow, fils de

Gontran, Comte, ſurnommé *le Riche*, fils d'

Hunfrid ou Hunfroi, fils de

Luitfrid VI, Comte Illuſtre, fils de

Luitfrid V, Comte Illuſtre, fils d'

Hugues, Comte, fils de

Luitfrid IV, Comte, fils de

Luitfrid III, Duc d'Allemagne, fils de

Luitfrid II, Duc d'Allemagne, fils d'

Adalbert, Duc d'Allemagne, fils d'

Ethic ou Adelric, Duc d'Allemagne.

Que l'on ne s'étonne point ſi, dans la comparaiſon qu'on pourra faire de cette Table Généalogique avec celles qui réſultent des Ouvrages de quelques autres Ecrivains, on s'apperçoit que le Pere Herrgott ne porte pas auſſi loin que ceux-ci, l'origine des Comtes d'Habſbourg. Les Princes de cette Maiſon, *en qui la candeur*, ſelon l'expreſſion de Cuſpinien citée dans les Prolégomènes, *fut toûjours héréditaire*, ſouffriroient impatiemment que l'on tendît des pièges à leur bonne foi, en cherchant à les flatter: *Auſtriaci, quia ſunt candidi Principes, ſeduci nolunt (c)*: ſatisfaits des témoignages que la vérité eſt forcée de leur rendre; ſans doute, ils dédaignent ceux que l'adulation voudroit fonder ſur d'ingénieuſes probabilitez. Pour ſe conformer à des vûes ſi pures; l'Auteur s'eſt fait un devoir de ne rien avancer que ſur le témoignage des Monumens les plus authentiques, & de s'arrêter où ce ſecours lui manqueroit (d). Le détail dans lequel nous allons entrer, mettra les Lecteurs en état de juger par eux-mêmes de ſa fidélité à obſerver la loi qu'il s'impoſe.

Rodolphe d'Habsbourg élu Empereur en MCCLXXIII.

Que l'Empereur Rodolphe fût iſſu des anciens Comtes d'Habſbourg; c'eſt un point qui ne peut être mis en queſtion, que par ceux à qui l'Hiſtoire d'Allemagne ſeroit tout-à-fait étrangère. En leur faveur, il ſuffira de dire que Rodolphe, avant & après ſon couronnement, s'eſt toûjours qualifié *Comte d'Habſbourg*, dans les Actes publics & dans ſon Sceau; qu'aucun Empereur, de toute autre

(c) Proleg. Ch. I. à la fin.

(d) *Adminiculis Monumentorum...... quæ ubi nos deficient, oportebit in ædificio elevando ceſſare.* Liv. II. C. I. p. 120. & Proleg. C. I.

Maison, n'a pris le même titre; que l'Impératrice Gertrude sa femme le partageoit avec lui; enfin qu'il l'a transmis à ses descendans, qui, pour perpétuer la trace de leur origine, l'ont conservé sans interruption jusqu'à nos jours.

Rodolphe né au plus tard en 1218, désigné seul Landgrave héréditaire d'Alsace, par un partage de 1239, entre son pere & son oncle (e), qualifié *Vir nobilis* dans une Bulle de 1249, *Vir illustris* dans des Lettres de 1267, *Comte de Kibourg*, par une donation ou par la mort de son oncle *Hartmannus*, en 1265; prenoit, dès l'année 1253, la qualité de *Comte & de Landgrave par la grace de Dieu*; traitoit en 1268. de *Très-cher ami*, *Dilectissimi amici*, Meynard Comte du Tirol, & d'*oncle*, *Avunculi*, les plus grands Seigneurs de l'Empire. Dans le style des *Formules*, l'appellation *avunculus*, qui répond a l'Allemand *Ohem*, sert à marquer une sorte d'égalité entre ceux qui la donnent & ceux qui la reçoivent.

Rodolphe joüissoit de toutes ces distinctions, lorsqu'il fut élevé à l'Empire en 1273. Nous ne nous arrêterons point sur les circonstances de son Histoire personnelle, dont l'Auteur éclaircit les principaux événemens par les Chartes, & surtout par les Lettres manuscrites, connues sous le nom d'*Epistolæ Rudolfinæ* (f). Cependant nous placerons ici une observation qu'on lit dans l'article, où il examine si Rodolphe eut plusieurs femmes, & si celle qui se trouve nommée *Anne* dans quelques Monumens, n'est pas la même que *Gertrude*. Cette opinion, dit-il, ne peut avoir de vraisemblance, qu'autant qu'on adoptera un principe diplomatique avancé par Crusius (*Annal. Suev. L. 6 p. 2.*); savoir, que les Reines, à leur couronnement & à leur sacre, changeoient quelquefois de nom. Il est certain que cette maxime seroit d'un grand usage, si elle étoit bien prouvée: mais, selon la remarque du P. Herrgott, elle ne l'est point. Peut-être mériteroit-elle que les Savans se rendissent attentifs, dans leurs lectures, à ce qui peut ou la justifier ou la détruire. Ce n'est qu'afin de ne pas perdre l'occasion de la mettre sous leurs yeux, que nous avons cru

(e) Par ce partage, qui est rapporté au To. II. n. 311. le *Landgraviat* d'Alsace devoit appartenir par indivis aux deux freres Albert & Rodolphe, surnommé le *Taciturne*, celui-ci oncle, celui-là pere de l'Empereur Rodolphe, tant qu'ils vivroient tous deux; mais sans tirer à conséquence pour l'avenir. L'oncle étant mort, le neveu resta seul en possession du titre de *Landgrave*: & de-là vient que depuis ce temps, la Branche de Lauffembourg-Habsbourg, issuë de Rodolphe le Taciturne, a cessé de le porter.

(f) C'est un Recueil de Lettres mss. de l'Empereur Rodolphe, conservées dans la Bibliothéque de l'Empereur, & qui contiennent plusieurs particularitez de l'Histoire de ce temps-là. Le P. Herrgott nous apprend que le ms. est en état d'être imprimé, par le soin que M. *Gentilotti* a pris de revoir le texte & de mettre un argument à la tête de chaque Lettre.

pouvoir, pour un moment, nous écarter de notre objet. (*L.* 11. *C.*1.)

Rodolphe mourut en 1291. il étoit fils d'ALBERT IV, que les Chartes nomment indifféremment *Alalbert*, *Adelbert* & *Adilbert* Celle d'où l'on tire la descendance de Rodolphe, nous donne en même temps les trois degrez supérieurs: c'est un contrat de vente, fait en 1259., au profit du Monastère de Wettingen, par le Comte Rodolphe Landgrave d'Alsace, & les trois freres Rodolphe Chanoine de Bâle, Gotfroi, Eberhard, ses cousins germains; où ces quatre Seigneurs, parlant en commun, rappellent l'un son pere, les autres leur oncle, tous ensemble leur ayeul & leur bisayeul: *Bonæ recordationis progenitores nostri Comites, videlicet Albertus mihi Landgravio pater, nobis tribus fratribus patruus, Rudolphus avus, Albertus proavus.* (*g*).

Ce Monument n'avoit échappé ni à Guillimann, ni à Eccard: mais, par la précaution que le P. Herrgott a prise d'y joindre une copie figurée des caractères du manuscrit original & l'empreinte des Sceaux, il paroît ici pour la première fois accompagné de tout ce qui peut en assûrer l'authenticité.

Albert, qui est nommé *Comte d'Halsbourg & Avoüé de Muri*, dans un Acte de 1210; qui avoit en 1211. son Sceau particulier, c'est-à-dire, qui dès-lors étoit Chevalier (*h*); & qui se servoit en 1215. de la formule *par la grace de Dieu*: mourut en 1240. (*L.* 11. *C.* 1.)

Il étoit fils de RODOLPHE, ainsi que le prouvent le contrat de vente de 1259, un échange de 1210, où on lit *Rudolfus Comes & filius ejus Adelbertus de Habsburch*, & un autre Acte de 1265, où l'Empereur Rodolphe appelle celui-ci, *son ayeul*, *Rudolfi avi nostri*. Rodolphe est connu dans les Chartes, depuis 1199 jusqu'en 1232, sous la dénomination de *Comte d'Habsbourg*, suivie constamment de celle de *Landgrave d'Alsace*, & quelquefois du titre d'*Avoüé*, tantôt de *Murbach*, comme dans une donation de 1199 (*i*), tantôt de *Muri*, comme dans l'échange de 1210; il est traité de *Prince* dans le même échange; enfin il usoit en 1227, de la formule *par la grace de Dieu*. C'est de lui qu'est sortie, par son fils Rodolphe le Taciturne, la Branche de Lauffembourg-Habsbourg, ainsi nommée du territoire de Lauffembourg, qu'il avoit réuni à son Domaine, selon une Charte de 1207. Il mourut en 1232 (*k*). (*L.* 11. *C.* 2.)

(*g*) C'est la même Charte que nous avons citée dans le II. Extrait, Journ. d'Avril, p. 212.

(*h*) Les Nobles n'avoient droit de Sceau, *jus sigilli*, qu'après avoir atteint la majorité, ou l'âge de 21 ans accomplis, auquel ils pouvoient recevoir l'Ordre de Chevalerie: jusques-là ils se servoient du Sceau de leur pere, de leur frere, de leur Tuteur, *&c.* d'où est venue cette façon de parler, si commune dans les Chartes, *quia sigillum proprium non habeo.* Voyez la nouv. Edit. du Gloss. de du Cange, au mot *Sigillum*.

(*i*) *Castaldus Morbacensis.*

(*k*) L'Auteur avertit, pag. 135. qu'il

Il étoit fils d'Albert ou Adelbert, surnommé *le Riche* dans le Nécrologe de Muri, & le IIIme du nom, par Eccard. La *Généalogie* qui précede les *Actes de Muri*, & qui commence ici à être de quelque poids, parce que nous touchons au temps où vivoit l'Ecrivain qui l'a rédigée, est conforme au titre de 1259, sur ce degré, le dernier qui s'infère du Monument de Wettingen : *Albertus per Itam Cometissam de Pfullendorf ... genuit Ruodolphum* Albert est distingué dans le Nécrologe, par les deux dénominations *de Comte d'Habsbourg* & de *Landgrave d'Alsace*, qu'il prend aussi lui-même à la tête d'une Charte de 1186, comme dans le Sceau qui y pend (*l*) : enfin une autre Charte de 1168. le qualifie *Avoüé de Muri*, *petitione advocati* (Murensis) *Comitis Adelberti*. (L. 11. C. 3.)

Il est le premier, ainsi que nous l'avons observé dans le IIme Extrait (*m*) à qui les Chartes attribuent la qualité de *Landgrave d'Alsace* ; & suivant ce que nous avons dit au même endroit, c'est en sa personne qu'elle paroît être devenue héréditaire.

[A la preuve que nous en avons donnée d'après le P. Herrgott, & que l'on a pû ne pas trouver convaincante, oserions-nous en ajoûter une nouvelle, fondée sur les mêmes Monumens que nous venons de citer? Selon les Chartes, Albert IV, mort en 1240, & Rodolphe son pere, mort en 1232, ont pris concurremment le titre de *Landgrave*, le 1er dès 1215, le 2me en 1227 : & pour dire quelque chose de plus précis ; cette dernière année 1227, tous deux le prennent dans les Donations cottées 281, 282. Il étoit donc commun à l'un & à l'autre, de même que celui de *Comte d'Habsbourg* ; lequel, en effet, quoique devenu l'attribut distinctif de leur Maison, ne leur étoit pas plus invariablement affecté, que celui de *Landgrave*. Or, ce n'est gueres que d'un Domaine ou d'un Office, l'un & l'autre héréditaires de leur nature, que le pere & celui de ses fils qui est présumé son héritier, peuvent emprunter à la fois une dénomination commune. Le partage de 1239, que nous avons allégué plus haut, donne une nouvelle force à ce raisonnement : les deux freres, Albert & Rodolphe, y sont maintenus dans la possession où ils étoient, de porter ensemble la qualité de Landgrave; qui ne devoit, aux termes de l'Acte, demeurer attachée individuellement à la Branche aînée, qu'après la mort de Rodolphe. Jusques-là on l'avoit donc regardée comme une sorte de bien patrimonial, qui appartenoit par indivis à tous les cohéritiers.]

Nous

faut corriger le P. Vignier qui place, dit-il, la mort de Rodolphe en 1223. Il doit y avoir là une faute d'impression : le P. Vignier a écrit 1233.

(*l*) *Albertus Comes de Habesburch Landgravius Alsatiæ.... Signum Adelberti Comitis de Habesburch & Landgravii Alsatiæ.*

(*m*) Journ. d'Avril, p. 211.

Nous n'insistons pas sur la formule *par la grace de Dieu*, que le P. Herrgott, après Chifflet, croit avoir été reservée aux Souverains, comme l'expression de leur indépendance : *Neque veritus est ipse Rudolfus in instrumentis à se datis formulam adhibere regnantium* (n). Blondel a prouvé contre Chifflet, que ces façons de parler, *Dei gratia*, *Dei dono*, *per Dei gratiam*, qui ont été long-temps employées par des Seigneurs d'un certain ordre, quoique vassaux eux-mêmes d'autres Seigneurs, étoient dans l'origine des formules purement religieuses; & qu'elles renfermoient bien plûtôt un humble aveu de la dependance générale de toute créature, par rapport à l'Etre Souverain, qu'une profession fastueuse de Souveraineté (o).

Albert III mourut en 1199. Il étoit fils de VERNIER III : *Vernerus genuit Adelbertum* : ce sont les termes de la *Généalogie de Muri*, dont l'Auteur n'adopte le temoignage que parce qu'il s'accorde avec les autres Monumens. Plusieurs Chartes, données entre 1141 & 1165, font mention d'un Vernier Comte d'Habsbourg ; à la verité, sans parler de ses enfans : mais, comme le pere d'Albert a vécu necessairement durant cet intervalle ; si l'on ne reconnoissoit pas Vernier en cette qualité, il faudroit supposer, ou, contre toute vraisemblance, qu'au milieu du XIme siécle, il y avoit deux Maisons du nom d'Habsbourg ; ou, contre la foi de l'Histoire, que la même Maison étoit deja partagée en deux Branches.

Le P. Herrgott s'éloigne ici du P. Vignier & d'Eccard son guide ordinaire, qui ont admis deux Verniers, l'un IVme, l'autre IIIme du nom. Suivant le Pere Vignier, Vernier IV étoit fils de Vernier III & pere d'Albert : suivant Eccard, Albert & Vernier IV étoient freres, fils de Vernier III, mais de meres differentes. Des deux Verniers le P. Herrgott n'en fait qu'un seul, qu'il nomme aussi Vernier III.

[De ces divers sentimens celui du P. Vignier est peut-être encore le plus probable : il a pour garant la *Généalogie de Muri*, qu'on nomme *la premiere*, pour la distinguer d'une autre qui a été redigée long-temps depuis, & qu'on apelle *la seconde* ; au lieu que le Pere Herrgott est obligé de faire violence au même texte, pour le ramener à son opinion. Il n'y auroit point de difficulté ; si les Critiques étoient d'accord sur la *seconde Genealogie*, où les deux degrez d'Albert fils de Vernier IV, & de Vernier IV fils de Vernier III, sont énoncés très-clairement : *Vernerus Comes, Ottonis & Hillæ filius, genuit Vernerum... ex Itha Comitissa de Homberg... Vernerus ex Itha de Homberg genitus, genuit.... Adelbertum.* Mais ce qui peut nous mettre en defiance contre cette piéce,

(n) Liv. II. p. 132. & ailleurs.

(o) Blondel, *Geneal. Franc. plenior assertio*, pp. 344. 345. Voyez aussi le Gloss. de du Cange au mot *Dei gratia*.

malgré les efforts que Chifflet (*p*) a faits pour la soûtenir ; c'est que le P. Herrgott & avant lui Eccard n'ont pas daigné la citer ; que le Pere Herrgott, dans le Chapitre des Prolégomènes où il examine *la premiere Généalogie* avec beaucoup d'exactitude, ne nomme pas même *la seconde* ; & que Théodore Godefroi n'a publié celle-ci, qu'en avertissant qu'il la soupçonnoit d'être *corrompuë & falsifiée* (*q*). On ne peut, au moins, se dispenser de reconnoître, en la lisant, qu'elle n'est point ancienne : cependant, sa conformité avec l'autre, dont elle semble n'être qu'une paraphrase, ne lui donne-t-elle pas quelque autorité ; & toutes deux ensemble ne doivent-elles pas en avoir un peu plus, que les conjectures qu'on leur oppose ?]

Au reste, un Ecrivain de nos jours, qui paroît extrêmement versé dans la science Généalogique, & dont l'Ouvrage, plein de recherches curieuses, peut être aussi utile, que la matière en est intéressante (*r*), a remarqué que la difficulté d'éclaircir parfaitement le degré de Vernier III, avoit déterminé plusieurs Auteurs à commencer la Généalogie des Comtes d'Habsbourg par Adelbert ou Albert, depuis lequel, ajoûte-t-il, *la suite est incontestable, & au dessus duquel il n'y a point de certitude.*

(*p*) *Lumina Prarog.* p. 324.

(*q*) *De la vraye origine de la Maison d'Autriche*, p. 35.

(*r*) Généal. Histor. To. IV. pp. 240. 247.

Avant que de passer au Chapitre 5me, nous remarquerons que dans le 4me, dont nous rendons compte actuellement, l'Imprimeur a fait une faute considérable, qui rend inintelligible la pensée du Pere Herrgott : il a omis une ligne entiere du passage de *la Généalogie de Muri*, que l'Auteur cite comme le fondement de son opinion. Au lieu de ces mots de la pag. 137, *Ita de Thierstein sive Homberg genuit Adelbertum* ; il faut lire, conformément aux Actes de Muri, *Ita de Thierstein sive Homberg genuit [Vernherum & Ruodolfum de Habspurg. Idem Vernherus genuit] Adelbertum* La répétition de *genuit* aura causé la méprise. (*L.* 11. *C.* 1)

Vernier III mourut en 1163. Il étoit fils d'OTTON II, surnommé *le Savant. Comes Otto pater Vernheri Comitis de Habspurg*, dit une Charte de 1145 : *Otto genuit Vernherum*, dit la *Généalogie de Muri.* Quand on n'auroit pas des textes aussi formels pour établir ce degré ; il seroit encore facile de l'inférer de la possession constante où l'on voit Otton, 1°. d'être qualifié *Comte d'Habsbourg*, 2°. d'être connu pour le fils des Fondateurs de Muri, 3°. d'exercer l'*Avouerie* de ce Monastère. Ce qui se prouve, quant aux deux 1ers chefs, par deux Actes, l'un de 1168, l'autre de 1171, où on lit, *gloriosissimus*, [*illustris*] *Comes Otto de Habesburch, nobile Monasterium Mure olim à parentibus suis constructum* ; & quant au 3me, par les Actes de Muri où on lit, *Comes... Otto cum...*

advocatiam (*Murensis Monasterii*) *teneret.* (L. 11. C. 5.)

On a dû observer, dans les degrez précédens, que les Seigneurs d'Habsbourg joignoient au nom de leur Maison, la qualité d'*Avoüé de Muri.* Comme c'est ici la première fois que l'Auteur fait, de la possession de ce titre, une preuve de leur filiation; & que nous serons obligés de la rappeller souvent dans les degrez qui suivent, où elle deviendra plus nécessaire; il est à propos, pour la rendre sensible, de remonter jusqu'au principe d'où elle tire sa force.

Vernier Evêque de Strasbourg, celui-là même qui fit bâtir le Château d'Habsbourg, fonda vers l'an 1027, le Monastère de Muri en Suisse, sur son terrein *patrimonial*; & le dota de ses biens *héréditaires* (*s*). En accordant *aux Frères* qu'il établissoit sous la Règle de S. Benoît, la Faculté d'élire leur Abbé; il réserva pour l'aîné des mâles de sa Maison, qui posséderoient le Château d'Habsbourg, &, au défaut des mâles, pour les filles du même sang, à qui la même Seigneurie seroit échuë par voye d'hérédité, l'*Avouerie* du Monastère; c'est-à-dire, le droit de garde & de défense sur les biens des Moines, avec celui de justice, tant sur leurs vassaux, que sur les *hommes* sujets à leurs *plaîts* (*t*). Dans le cas où l'Avoüé, au lieu d'être le défenseur & le gardien de l'Abbaye, s'en rendroit le Tyran; l'Abbé pouvoit le déposer, après trois monitions: mais sous l'obligation indispensable de lui donner pour successeur un autre Seigneur d'Habsbourg, issu (*u*) de la même lignée. Tout ceci est tiré de la Charte de fondation. Les dispositions qu'elle contient furent exactement observées: & ce qui prouve sans replique, conformément à une remarque qui a déja été faite, que l'*Avouerie* étoit héréditaire; c'est que, dans une autre Charte, on trouve le *pere* & le *fils* désignés ensemble par l'appellation commune d'*Avoüé de Muri* (*x*). Si, de l'ordre établi par le Fondateur & de la pratique uniforme des générations suivantes, il s'ensuit que le titre d'*Avoüé* supposoit nécessairement ceux & de Seigneur d'Habsbourg & de neveu ou d'arrière-neveu de l'Evêque Vernier, auteur du nom ainsi que

(*s*) *Ego vernherus, Strasburgensis Episcopus, & Castri quod dicitur Habesbur, Fundator, Monasterium in patrimonio meo, in loco qui MURE dicitur, construxi; cui prædia quæ hæreditario jure mihi contigerant..... contradidi.* Char. Fundat. Tom. II. n. 163.

(*t*) *Ut ipse Abbas advocatum de meâ posteritate, quæ præfato Castro dominetur, qui major natu fuerit.. eligat.. hoc adjecto, ut si masculinus sexus in nostrâ generatione defecerit, mulier ejusdem generis, quæ eidem Castro Habesburch hæreditario jure præsideat, advocatiam suscipiat.* Ibid.

(*u*) *Ut eo abjecto, alius de eâdem progenie, qui in eodem sit Castro Habesburch... subrogetur.* Ibid.

(*x*) *Coram Petro Abbate Murensi publice tradente prædium...in manus Comitis Rudolfi & filii sui, suorum advocatorum.* Tom. II. n. 263.

Fondateur du Château, d'où le nom a été formé ; il s'ensuivra aussi que la possession constante de ce titre, doit être mise au rang des preuves les plus décisives de la filiation (*y*).

Otton mourut vers 1109. Il étoit fils des VERNIER II, surnommé *le Pieux* : *Vernherus genuit Ottonem*, dit la *Généalogie* de Muri : *Otto verò Comes, filius ejusdem Vernharii*, disent les *Actes*. On le trouve sous le nom de *Comte d'Habsbourg*, dans un privilège de 1199, avec l'épithète, *Egregius*, & dans un Diplome de 1114, où, de plus, Vernier Evêque de Strasbourg est appellé son *parent* ; *à Vernhario Strasburgensi Episcopo, parente scilicet Vernharii Comitis de Habsburg :* il est aisé de juger, dit l'Auteur, qu'ici *parens* ne signifie point *pere*, mais *oncle* ou *parent*, en général. Enfin, continue-t-il, Vernier fut *Avoüé* de Muri. Au commencement, Vernier abusa des droits qu'il croyoit attachés à ce titre ; & voulut convertir l'*Avouerie* en Domination absoluë : mais reconnoissant ensuite son injustice, il se renferma dans les bornes qui avoient été prescrites, par le Fondateur ; & convint, par une transaction qu'il passa avec les Moines, que son fils aîné lui succéderoit, aux mêmes conditions qu'il s'imposoit lui-même (*z*). (*L.* 11.*C.*6.)

Vernier II. étoit fils du Comte RADEBOTON, suivant les Actes de Muri, qui n'énoncent point le titre de son Comté : *mortuo Comite Radeboto.... corpus ejus translatum est huc ..... post cujus obitum filius ejus Otto & Albertus & Vernharius diviserunt sibi locum istum :* & plus bas ; *Vernharius Comes, filius Radebotonis.* Un Manuscrit, cité par Chifflet & par Guillimann, l'appelle *Comte de Vindonisse* ou *Vindisch :* mais le P. Herrgott a prouvé, dans les Prolégomènes (*aa*), que ce prétendu Comté n'exista jamais. Il soûtient donc que Radeboton étoit Comte dans le *Cleggow*, ainsi que le porte un Diplome de 1023, *in pago Cleggeuve, in Comitatu verò Radebotonis Comitis* : & il ne sauroit y avoir, selon lui, d'équivoque dans l'application ; parce que les Chartes de ce temps-là ne nous donnent, soit dans l'Ergaw, soit dans l'Alsace, qu'un seul Comte de ce nom, qui doit être, par conséquent, celui que les Actes de Muri font pere de Vernier. Cependant, comment parvient-il à lier *le Comte du Cleggow* avec les Seigneurs de qui ceux d'Habsbourg sont issus ; & à prouver que c'est dans Radeboton,

(*y*) Ceux qui voudront approfondir la matière des *Avoueries*, doivent consulter le Gloss. de du Cange au mot *Advocatus*, & l'*Usage des Fiefs* de M. Brussel ; en y joignant deux Ouvrages composés expressément sur ce sujet, intitulés, l'un *Advocatia armata*, l'autre *de Advocatis Imperialibus*, que l'on ne trouve cités, autant qu'il nous a paru, ni dans l'*Usage des Fiefs*, ni dans le *Glossaire*.

(*z*) *Recepit Advocatiam ... Constituitque .. ut qui senior sit in filiis suis advocatiam ab Abbate accipiat .. secundùm scita privilegii*, &c. Acta Murens. p. 38.

(*aa*) Journ. de Mars, p. 138.

qu'il faut chercher le fil de leurs ancêtres? La suite des Landgraves ne s'étend pas au-delà d'Albert III : le secours des Sceaux lui manque dans Albert II (*bb*) : la dénomination d'*Halsbourg* n'a pû le conduire que jusqu'à Vernier II. (*cc*). Il supplée à toutes ces preuves, 1°. par la qualité d'*Avoüé*, que les Actes de Muri donnent à Radeboton : *ipse advocatus Radeboto* : 2°. par une Chronique citée dans Eccard, suivant laquelle Radeboton étoit frere de l'Evêque Vernier, que l'on doit regarder, ainsi que nous l'avons insinué plusieurs fois, comme l'auteur du nom d'Habsbourg, puisqu'il avoit fait bâtir le Château d'où ce nom a été emprunté : (*Vernherus*) *fratri suo Radebotoni Comiti de Habechesburc*, *Curtes Episcopatûs sui in beneficia concessit* (*dd*). (L. 2. C. 7.)

[Nous ne dissimulerons pas que, pour donner à Radeboton & à Vernier une origine commune, le P. Herrgott abandonne *les Actes de Muri*, qui contredisent la Chronique ; & qui portent en termes formels que Radeboton épousa la sœur de Vernier, nommée *Ite* : *Radeboto accepit uxorem nomine Itam, sororem Theodorici Ducis ac Vernharii Argentinæ Civitatis Episcopi* (*ee*) : d'où il s'ensuit que Radeboton & Vernier ne pouvoient être que beaux-freres. Guillimann, en citant ce passage, ne s'est pas fait un scrupule de retrancher les mots essentiels, qui devoient, en effet, lui paroître embarrassans, *sororem Vernharii* (*ff*). L'Auteur, de meilleure foi que Guillimann, les a conservés ; & pour résoudre la difficulté qu'ils font naître, il prétend, après Eccard, que le mot *soror* doit s'interpréter par celui de *belle-sœur* : Ite, dit-il, en épousant Radeboton, devint belle-sœur de Vernier ; & de-là, par un abus très-ordinaire dans les siècles d'ignorance, on aura pû l'appeller improprement, *sa sœur*.

Mais nous sommes en droit de lui demander, pour quelles raisons il applique plûtôt cette interprétation au texte des *Actes de Muri*, qu'à la Chronique, qui en est pareillement susceptible : le mot *frater*, qu'on lit dans celle-ci, *Vernherus concessit fratri suo Radebotoni*, peut aussi bien être traduit par *beau frere*, que le mot *soror*, qui se lit dans ceux-là, par *belle-sœur*, *accepit uxorem sororem Vernharii*. Eccard nous laisse ignorer l'âge, & l'autorité de la Chronique. Si, renonçant à l'avantage que nous pourrions tirer

(*bb*) Cet Albert ou Adelbert dont nous avons cité le Sceau de l'année 1114. dans le Journal d'Avril, pag. 215, n'est point de la ligne directe : il étoit frere d'Otton II. & fils de Vernier II. Eccard l'a mal nommé *de Hasenbourg*.

(*cc*) Nous avons expliqué dans le Journal d'Avril, pag. 212. Comment le titre de *Comte d'Habsbourg*, que Vernier II. ne put prendre de son vivant, lui a été donné dans des monumens posterieurs à sa mort.

(*dd*) Eccard, p. 70.

(*ee*) *Acta Mur.* Tom. I. p. 300.

(*ff*) *Habsburg.* p. 175.

de ſon ſilence, nous voulons bien ſuppoſer les deux pièces écrites dans le même tems; il en faudra toûjours conclurre que nous devons une égale indulgence au ſtyle des deux Ecrivains. Allons plus loin. Quand deux témoignages, d'un poids à peu-près égal, ſe trouvent en contradiction; & que l'on ne peut les concilier qu'a la faveur d'une interprétation conjecturale, qui ramène l'un au ſens de l'autre; il eſt, ce ſemble, de la bonne critique, de choiſir pour l'objet de la conjecture que les circonſtances rendent neceſſaire, celui des deux où il y a moins de violence à faire au texte, & où le nouveau ſens que l'explication doit introduire, ſouffrira moins de difficulté. Or, ſi l'on veut y faire attention, rien n'eſt plus naturel que de rendre le *frater* de la Chronique, par *beau-frere*; & rien ne ſera plus ſimple que l'énoncé de la phraſe: *Vernier donna des terres en bénéfice à ſon beau frère Radeboton.* Rien, au contraire, de plus forcé, que d'expliquer le *ſoror* des Actes par *belle-ſœur*; car c'eſt ainſi qu'il faudra traduire: *Radeboton épouſa Ite, ſœur de Thierri, & belle-ſœur de Vernier.* Le mot *ſoror*, ſera donc pris, à la fois, pour *ſœur* & pour *belle ſœur*; pour *ſœur*, par rapport à Thierri; pour *belle-ſœur*, par rapport à Vernier; *ſororem Theodorici ac Vernharii.* N'eſt-on pas bleſſé, de voir cette double relation exprimée par un même terme? D'ailleurs, l'Ecrivain de Muri aura donc traité Ite, de belle-ſœur de Vernier, avant qu'elle eût épouſé celui par qui elle devoit l'être: *accepit uxorem nomine Itam, ſororem Vernharii.*

Sur ces réfléxions, que nous ſoûmettons néanmoins aux lumières des Lecteurs, nous ſerions d'autant plus portés à préférer l'autorité des Actes de Muri; que l'opinion qu'ils établiſſent ne cauſe aucun changement dans la ſuite des degrez généalogiques. Il eſt vrai que, ſuivant cette hypothèſe, la Seigneurie d'Habſbourg n'aura paſſé dans la Maiſon, qui depuis en a tiré ſon nom, que par un mariage: mais cette illuſtre Maiſon ne ceſſeroit pas pour cela d'être la véritable, ou plûtôt la ſeule Maiſon d'Habſbourg; parce qu'elle ſeroit toûjours & la premiere & la ſeule qui eût été connuë ſous ce nom. *Habſbourg* n'étoit originairement que la dénomination d'un Château, que la ſœur de Vernier, Donataire ou héritière de ſon frere, porta dans la maiſon de Radeboton, avec les Domaines qui en dépendoient: lorſque la Nobleſſe introduiſit l'uſage de ſe diſtinguer par le titre de ſes poſſeſſions, *Habſbourg* devint dénomination perſonnelle en Vernier II, & par lui, celle de tous ſes deſcendans. Les ancêtres maſculins de l'Evêque de Straſbourg ne ſeront plus ceux de Radeboton: mais Vernier II, fils de Radeboton & d'Ite, continuera d'être, par ſa mere, neveu de l'Evêque, conformément au Diplome de 1114, qui a fait une des preuves du degré de Vernier II;

& en cette qualité, il aura recueilli, du chef de sa mere, avec la propriété d'Habsbourg, l'*Avoüerie* de Muri qui y étoit attachée. Enfin, les peres de Radeboton seront toûjours, exclusivement à tous autres, les ayeux des Comtes d'Habsbourg ; puisque celui qui le premier a eu ce titre, & qui l'a transmis à sa posterité, étoit fils de Radeboton. Il nous a paru que les Actes de Muri pourroient encore fournir de quoi fortifier ce sentiment : mais nous passerions les bornes prescrites à un Journal, si nous donnions plus d'étenduë à cette discussion, que l'on trouvera peut-être déja trop longue.]

Radeboton mort en 1027, étoit fils du Comte LANCELIN ou KANZELIN, *Comte d'Altembourg*, selon les Actes de Muri : *Jussu Radebotonis filii ipsius Kanzelini* ; & dans un autre endroit, *Kanzelinum Comitem de Altemburg*. L'Auteur divise ce témoignage : il l'admet pour la filiation & le rejette pour le titre du Comté ; prétendant, comme nous l'avons dit dans l'Extrait des Prolégomènes (*gg*), que les Comtez de *Vindonisse* & d'*Altembourg* sont également chimériques. Mais il retrouve Lancelin, sous le nom de *Lantolde*, qu'il croit être une même chose, parmi les Comtes du *Turgow* : c'est au moins ce qu'il conclut de deux Actes, l'un de donation en 976, l'autre d'échange en 981, concernant des terres situées dans ce *Canton* ; & qui sont terminées par la formule, *Lantoldo Comite*. Nous avons exposé ailleurs (*hh*) le principe diplomatique sur lequel porte cette conséquence. (*L.* II. *C.* 8.)

Lancelin mourut en 990. Il étoit fils de GONTRAN, qui n'est désigné dans les Actes de Muri, que par le surnom de *Riche: Kanzelinum Comitem de Altemburg filium Guntranni Divitis*. C'est le même Gontran, dit le P. Herrgott, que l'on voit souvent rappellé dans les Chartes depuis 952. jusqu'en 973, & qu'un Diplome de l'an 959 qualifie *Comte* absolument, sans marquer son *District*. A l'égard du surnom de *Riche* ; probablement, il lui fut donné à cause des grands Domaines qu'il possédoit, non seulement dans le Turgow, mais encore dans le Brisgaw & dans l'Alsace ; Provinces, continue l'Auteur, où étoient situés les Comtez que les Seigneurs d'Habsbourg ont possédés depuis. De cette circonstance, suivant un autre principe diplomatique dont il a été parlé dans le premier Extrait (*ii*), naît une nouvelle induction, en faveur du sentiment qui fait descendre les Comtes d'Habsbourg, de Gontran *le Riche*. (L. II. C. 9.)

Les *Actes de Muri*, dont le P. Herrgott s'est si utilement servi jusqu'à present, malgré l'idée peu avantageuse qu'il avoit paru nous en donner dans ses Prolégomènes

(*gg*) Journ. de Mars, p. 138.

(*hh*) Journ. de Mars, p. 139.

(*ii*) Journ. de Mars, p. 140.

(*kk*), ne s'étendent pas au-delà de Gontran *le Riche*: & il n'a plus de Monument du même genre, qui reprenant le fil de la Généalogie, où finissent *les Actes*, puisse conduire aussi sûrement ses recherches. Tel est le caractère des Maisons du premier ordre, particulièrement de celles qui ont mérité de commander aux autres: leur origine se perd dans la nuit des temps. Mais cette obscurité même dépose de leur grandeur. Elles ont commencé d'être, avant qu'il y eût des Ecrivains capables de rendre témoignage à leur existence; ou du moins, avant que l'on eût prévû qu'il importeroit un jour à la postérité, de savoir l'Histoire de leurs commencemens: d'où il arrive que plus on pénètre dans l'Antiquité, pour tâcher d'y découvrir le principe d'où elles partent; plus on éprouve, que les ténèbres s'épaississent; que la lumière qui pouvoit les dissiper, s'éclipse; que le nombre des guides diminue.

Jusqu'au degré de Gontran, presque tous les Généalogistes, suivent de concert la même route. Là, ils se séparent, pour s'ouvrir des sentiers qui leur soient propres; on les voit marcher long-temps, écartés les uns des autres; se rencontrer quelquefois dans un point qui les réunit; se quitter de nouveau bien-tôt après; & parvenir enfin à des termes aussi différens, que le sont les chemins qu'ils avoient pris. Cependant on ne doit pas s'étonner de les trouver si peu d'accord entre eux; quoique la plûpart ayent puisé aux mêmes sources. De tous les monumens, qui peuvent suppléer au manque d'Historiens, ou à la sécheresse des Chroniqueurs, les plus précieux, sans contredit, sont les Diplomes & les Chartes. Mais comme il est rare, (nous l'avons dit ailleurs) (*ll*), que les Chartes, sur-tout les plus anciennes, renferment des énonciations précises qui fixent avec certitude un degré généalogique; ce que l'on en recueille communément, soit touchant la ressemblance des noms & le rapport des temps, soit touchant la continuité des possessions, ne sauroient guères servir qu'à fonder des probabilitez, plus ou moins heureuses: & l'entière liberté qu'elles laissent à l'esprit, de se livrer aux conjectures, produit nécessairement la diversité des opinions.

Nous devons cette justice au P. Herrgott; qu'il n'a rien omis de tout ce qui pouvoit contribuer à justifier la sienne & à la mettre dans le plus beau jour. C'étoit peu d'avoir formé une Collection immense de titres de toute espèce: il falloit encore apprécier ces titres, suivant les règles de la critique; en tirer des conséquences avec justesser, disposer avec méthode & déduire avec netteté les preuves qu'ils fournissent. Le P. Herrgott a rempli sur tous ces points, ce

(*kk*) Journ. de Mars, p. 137.

(*ll*) Journ. de Mars, p. 135. *& suiv.*

qu-

que sa réputation nous mettoit en droit d'attendre de lui. Mais aussi, plus il y a de recherches dans cette partie de son Ouvrage, & d'art dans la composition ; moins il nous est facile de la faire connoître par un simple Extrait. Chacune de ses inductions, (nous ne pouvons nommer autrement les preuves des derniers degrez) est, pour l'ordinaire, le résultat d'une combinaison, souvent très-vraisemblable, toûjours ingénieuse, de plusieurs passages de différentes Chartes, qui se soûtiennent mutuellement, & dont l'union fait toute la force : les diviser ce seroit les affoiblir. Plûtôt que de copier, presque en entier, les dix derniers Chapitres, comme le demanderoit peut-être l'instruction du Lecteur ; nous le renvoyons, pour abréger, à la *Table Généalogique*, qui représente toute la suite des degrez ; & à ce que nous avons dit, dans le Journal d'Avril (*mm*), de la Charte de *Luitfrid*, ratifiée en 1186, par Albert d'Habsbourg. Cet Acte est un des principaux fondemens de l'opinion du P. Herrgott : il en infère la liaison des Comtes d'Habsbourg avec les anciens Comtes d'Alsace.

Nous aurions essayé de remplacer le détail que nous supprimons, par un parallèle du nouveau Systême avec celui d'Eccard ; si nous n'eussions craint encore, que cette discussion ne nous menât trop loin. Cependant, pour ne pas frustrer entièrement l'attente du public ; nous choisirons, entre les différences essentielles des deux *Généalogies*, celles qui paroissent devoir le plus intéresser sa curiosité.

Nous remarquerons, 1°. que le P. Herrgott & Eccard, reconnoissant également Gontran *le Riche*, pour la tige de la Maison d'Habsbourg, varient sur la filiation de ce Gontran même, qui est né d'Hunfroi, selon le 1er ; d'Hugues Comte de Ferrette, selon le 2me ; & que rapportant tous deux l'origine de leur Gontran, au même Ethic Duc d'Allemagne ou d'Alsace, ils remontent néanmoins, jusqu'à ce terme qui leur est commun, par des degrez tout différens ; l'un par Hunfroi & les Luitfrids, l'autre par Hugues & les Eberhards.

Nous remarquerons, en second lieu, que s'accordant de même tous deux à donner une origine commune aux Maisons d'Habsbourg & de Lorraine, il s'en faut beaucoup qu'ils conviennent sur le degré, où l'on doit placer la séparation des deux Branches. Le P. Herrgott les sépare dès le premier degré des fils d'Ethic Duc d'Allemagne. D'Ethic, dit-il, naquirent Adalbert, fils aîné, de qui est issue la Maison d'Habsbourg ; & Ethic II, fils puîné, de qui est issue la Maison de Lorraine. Eccard, au contraire, & avant lui le P. Vignier, continuent la ligne des ayeux communs jusqu'à Hugues Comte de Ferrette, de qui sont nés, selon eux, Eberhard Comte d'Alsace fils aîné, tige de la Maison de Lorraine ; Hugues fils puîné Comte

(*mm*) Pag. 210.

d'Engisheim, ayeul du Pape Saint Léon IX; Gontran *le Riche* IIIme fils, tige de la Maiſon d'Habſbourg.

Nous remarquerons, en dernier lieu, que le Duc Ethic XVIIIme ayeul de l'Empereur Rodolphe, ſuivant le P. Herrgott, vivoit au milieu du VIIme ſiécle; pendant que Childeric II, dont on place la mort vers l'an 674, regnoit en France (*nn*). Quant à Eccard; il nous montre de plus, le pere, l'ayeul & le bis-ayeul d'Ethic; & il nomme celui-ci *Leuthaire* Duc d'Allemagne, mort en 554.

Des ſix Livres, dont l'Ouvrage du P. Herrgott eſt composé, le IIme a fixé toute notre attention. Nous nous contenterons d'indiquer, en peu de mots, la matière des Livres ſuivans.

Le IIIme continue la Généalogie, en deſcendant de l'Empereur Rodolphe à l'Empereur Maximilien I. La poſtérité de Rodolphe eſt ſi connuë, par la figure qu'elle a faite en Allemagne, & la part qu'elle eut toûjours aux affaires générales de l'Europe; que les degrez, qui rempliſſent cet intervalle, ne peuvent ſouffrir aucune difficulté. Nous dirons la même choſe des deux Branches de la Maiſon d'Habſbourg, iſſuë de Rodolphe le Taciturne, oncle de l'Empereur Rodolphe, & toutes deux éteintes; ſavoir Lauffembourg-Habſbourg, & Kibourg-Habſbourg, qui ſont l'objet des Livres IVme & Vme. Le VIme comprend quelques Recherches Généalogiques, peu étenduës, mais accompagnées de Tables, ſur l'origine de pluſieurs grandes Maiſons d'Allemagne, qui tiennent à celle d'Habſbourg, par le Sang ou par des alliances.

Les *Actes du Martyre de Saint Trutpert*, & les *Actes de Muri*, ſont imprimés, comme nous l'avons dit, à la fin du Volume: il eſt terminé par une Table générale des matières que nous ne pourrions, ſans injuſtice, paſſer ſous ſilence.

Les gens de Lettres, principalement ceux de qui les études exigent de fréquentes comparaiſons de textes, éprouvent tous les jours combien il leur ſeroit avantageux & commode, mais combien il eſt rare, de trouver des Tables faites avec ſoin, à la fin des Livres qu'ils ſont obligés de conſulter dans le cours de leur travail. Nous n'héſitons point à propoſer pour modelle, celle du P. Herrgott. Ce que le Volume, dont nous venons de rendre compte, renferme d'important ou de curieux, par rapport aux divers points de critique qui y ſont traités, ſoit expreſſément, ſoit par occaſion, y eſt rappellé avec une telle méthode; que, pour raſſembler d'excellens matériaux ſur chacun de ces points, il ſuffiroit preſque de ſuivre les chiffres de la Table, & de réunir les morceaux épars auſquels elle renvoïe. En un mot, elle nous paroît également

(*nn*) Une ancienne Vie de Sainte Odile, fille du Duc Ethic, fixe clairement le temps où il vivoit

propre à servir de récapitulation de l'Ouvrage, pour ceux qui l'auront lû; & pour les autres, d'indication sommaire de ce qu'ils doivent y chercher. Nous nous sommes apperçûs trop tard que, si nous l'avions parcourue en composant notre Extrait, elle nous eût infiniment aidés à rapprocher certains endroits qui s'éclaircissent ou se fortifient les uns les autres; & qui nous ont échappé, faute d'en avoir senti la liaison avec ceux dont nous avons parlé.

Le IIme Tome, divisé en deux Volumes, contient les Pièces qui servent de *preuves* à la Généalogie : Bulles de Papes, Diplomes d'Empereurs, Privilèges, Lettres, Fondations d'Eglises ou de Monastères, Donations, Confirmations, Echanges, Ventes, & autres Actes de cette nature, au nombre de 945 (*oo*), dont plusieurs n'avoient point encore été imprimés. Le 1er est de l'an 744, & le dernier de 1471.

Le fréquent usage que l'Auteur a fait de toutes ces Pièces, ainsi qu'on l'a vû dans nos Extraits, justifie pleinement le titre de *Généalogie Diplomatique*, qu'il donne à son Ouvrage. Nous ne craignons pas d'ajoûter, qu'indépendamment de leur application directe à la Généalogie de la Maison d'Habsbourg, le Recueil où elles se trouvent rassemblées, sera toûjours précieux pour quiconque se plaît à la recherche des Antiquitez du moyen âge, & en particulier pour les Savans qui veulent approfondir celles de notre Monarchie. Depuis l'élévation de Charlemagne à l'Empire, jusqu'à l'extinction de la Race masculine de ce Prince, l'Histoire d'Allemagne est tellement liée à celle de notre Pays; que les Monumens qui restent de l'une & de l'autre, sont des sources communes aux deux Nations. On trouvera donc dans la vaste Collection du P. Herrgott, (nous osons l'assûrer d'après notre expérience) de quoi déterminer tantôt la position d'un grand nombre de lieux, tantôt la date d'un grand nombre de faits, qui nous intéressent; de quoi apprendre à distinguer des personnes que la ressemblance des noms nous portoit à confondre; de quoi éclaircir plusieurs de nos anciens usages. Les *notes* qui sont jointes au texte des Pièces, roulent ordinairement sur ces différens chefs, & avertissent le Lecteur de ce qu'il doit y remarquer : elles indiquent de plus en quel dépôt chaque Pièce est conservée; elles en fixent la Chronologie; elles en établissent l'authenticité.

A la suite des Chartes, sont neuf *Extraits* de *Cartulaires*, de *Nécrologes*, & de *Calendriers*, qui, avec les 945 Pièces précédentes,

(*oo*) Quelques-unes de ces Pièces sont en Allemand. Ceux qui ne savent point la Langue Allemande, desireroient que l'Auteur les eût traduites en Latin : c'est ainsi qu'il en a usé à l'égard de quelques citations d'Ouvrages écrits en François.

font le total de 954, annoncé dans le frontispice.

Le dernier Volume est terminé par cinq Tables : la 1re, des *lieux*, la 2me & la 3me des *personnes*, soit *Ecclésiastiques*, soit *Laïques*, qui se trouvent nommées dans les Chartes. La 1re est alphabétique : les deux autres sont rédigées suivant l'ordre des conditions : en sorte que la 2me, qui commence par les Papes, finit par les Clercs ; & la 3me, qui commence par les Souverains, finit par les simples Particuliers. La 4me & la 5me contiennent les expressions *barbares*, soit Latines, soit Allemandes, qui se rencontrent dans les mêmes Chartes. Si le mérite de la nouvelle Edition du *Glossaire de du Cange* étoit moins universellement connu ; nous chercherions à la faire valoir, en observant, comme une preuve de sa perfection, que dans le prodigieux nombre de Monumens, qui a été recueilli par le Pere Herrgott, à peine il y a quatre mots qui ayent échappé aux savans & laborieux Editeurs. En faveur de ceux qui, n'ayant point *la Généalogie Diplomatique*, voudroient enrichir de ce peu de termes, leur exemplaire du *Glossaire*, nous les placerons ici, avec une courte explication.

SCHAFFINARIUS. *Officialis* ; c'est-à-dire, Officier Domestique d'un Seigneur. *Nullus Cellerarius Domini Episcopi, nullus prædictorum Comitum Schaffinarius, de faciendâ justitiâ intromittere debent.* (To. II. p. 248. & p. 249. not. 7.) *Schaffinarius*, qui manque dans le Glossaire, est apparemment la même chose que *Scafwardus*, qui s'y lit à son rang, & qui est expliqué, par *Œconomus*, *Procurator*.

VIERDENCELLA. *Quadrans* ; sorte de mesure. *Reditus unius Vierdencellæ Speltæ & trium Quartalium Avenæ... præfato Monasterio contulimus.* (Tom. III. p. 489, & not. 2.) *Spelta* ou *Zea*, est une espèce de grain que l'on nomme *Epeautre*.

VALLUM ou VAL. *Mortuarium, Jus Caduci* ; le droit du Seigneur sur le bien de ses *hommes*, après leur mort. *Omnes homines... ad me pertinentes qui... de hâc vitâ migraverint, cum jure quod dicitur Val, Abbati & Fratribus.... decrevi donare.* (T. II. p. 215.) & dans la Charte suivante, *Valla sua... seu mortuaria.* (Chart. 265. 266.)

YPODYAC. *Subdiaconus. Ego itaque Cozprebt immerens Ypodyac.* (Tom. II. p. 20.)

A ces quatre mots nous en joindrons un cinquiéme, qu'on lit, à la vérité, dans *du Cange*, mais avec une acception différente de celle que lui donne le Pere Herrgott. FRUSTUM, dans le Glossaire s'entend d'une sorte de monnoye, *quarta pars talenti* : c'est un sac de bled, *saccus frumenti*, dans le P. Herrgott. *Solventes... xxv. frusta.* (T. II. p. 300.) Il faut avoüer que la plûpart des exemples cités dans le Glossaire, sont assez susceptibles de cette dernière interprétation.

Nous ne faisons point entrer dans cette Liste quatre ou cinq

autres mots de la *Table Onomastique* de l'Auteur, qui ne paroissent manquer dans le Glossaire, que parce qu'ils y sont écrits un peu différemment (*pp*). Par exemple; ALMENDA; *Res ad publicum pertinens*, s'y retrouve dans *Amenda:* EMUNIDATUS; *immunitate donatus*, dans *Emunitatus:* MADIAS; *mensis Maius*, dans *Madius:* POSCHO; *Silva, nemus*, dans *Boscho*, &c. Nous profiterons, en passant, de cette occasion pour faire observer à ceux qui, dans le cours de leurs études, consultent quelquefois le *Glossaire*, que s'ils n'y trouvent pas d'abord le mot qu'ils y cherchent, ils ne doivent pas toûjours conclurre que ce mot soit omis; & que souvent c'est une très-légère différence dans la manière de l'écrire, qui les empêche de l'appercevoir. Avec un peu de réfléxion sur l'espèce d'*identité* de certaines lettres, que l'on peut nommer *équivalentes*; ils préviendront aisément l'embarras qui naît quelquefois de la liberté que les Copistes se sont donnée de les substituer réciproquement les unes aux autres.

Le dernier feuillet du IIIme Volume contient des *additions* & des *corrections*; dont quelques-unes sont assez importantes pour mériter que le Lecteur les rapporte à leur place. Les autres sont de courtes réponses aux observations d'un Auteur Allemand, qui paroît avoir attaqué le P. Herrgott.

Nous ne sçaurions nous dispenser, en finissant, de rendre à l'Imprimeur de Vienne le témoignage qui lui est dû. De sa part, l'éxécution répond parfaitement à l'importance de l'Ouvrage & à la dignité du sujet. Choix du papier, netteté des caractères, correction du texte, goût & variété dans les ornemens, vignettes, culs de lampe, lettres grises; tout ce qui contribue à la beauté d'une Edition, est réuni dans celle-ci, l'une des plus achevées qui soient sorties des Presses d'Allemagne.

(*pp*) Peut-être même, ceux que nous marquons, comme n'y étant pas, s'y rencontrent-ils en quelque endroit. Tout ce que nous prétendons dire, c'est qu'après les avoir cherchés sous différentes lettres, nous ne les avons pas trouvés.

RECUEIL D'EXPERIENCES ET D'OBSERVATIONS SUR LA Pierre, & en particulier sur les effets des Remedes de Mademoiselle Stephens, *pour dissoudre la Pierre. Exposition des preuves pour & contre les Remedes de Mademoiselle* Stephens, *pour dissoudre la Pierre contenant* 155. *cas sur cette matiere, avec quelques Expériences & Observations par David Hartley. Acte du Parlement d'Angleterre, pour assurer une recompense à Mademoiselle* Stephens; *afin qu'elle rende publique la préparation de ses Remedes. Recette des Remedes de Mademoiselle* Stephens, *pour guérir la Pierre & la gravelle. Lettres écrites de* France & d'Angleterre, *au sujet de ces Remedes.* A Paris, chez *Piget*, Quai des Augustins, à l'Image saint Jacques. *in*-12. pag. 382. 1740.

Il y a peu de perſonnes qui n'ayent entendu parler du Remede de Mademoiſelle *Stephens*, de la ſomme conſidérable qui lui a été aſſurée par un Acte du Parlement d'Angleterre, en cas que les Expériences confirmaſſent la bonté de ce Remede. Il paroît réſulter de celles qu'on a faites juſques ici, que s'il n'eſt pas toujours efficace, il n'eſt du moins preſque jamais dangereux, ce qui eſt beaucoup, il y a peu de remedes univerſels, & les meilleurs de tous ſont ceux qui produiſant ſouvent de bons effets, n'en ont que rarement de mauvais.

Ce volume eſt un Recueil d'Expériences & d'Obſervations faites ſur les effets de celui-ci. Il y en a actuellement un ſecond ſous preſſe, qui contiendra des Obſervations & des Expériences Phyſiques ſur la Pierre.

La partie la plus conſidérable de ce premier volume eſt la traduction d'un Ouvrage de M. Hartley écrit en Anglois, & qui a pour titre, en François, *Expoſition des preuves pour & contre les Remedes de Mademoiſelle* Stephens, *pour diſſoudre la Pierre contenant* 155. *cas ſur cette matiere avec quelques Expériences & Obſervations.*

Cet Ouvrage de M. H. contient, 1°. Un court préambule. 2°. 155. Obſervations ſur les Remedes. 3°. Des Expériences. 4°. Les conſequences générales qu'on peut tirer des unes & des autres. 5°. La propoſition de Mademoiſelle *Stephens* par Souſcription pour rendre ſes Remedes publics. 6°. Enfin la liſte des contributions fournies pour remplir la Souſcription.

M. Hartley dans ſon préambule réduit les recherhes qui ont rapport aux Remedes de Mademoiſelle *Stephens* à deux objets principaux, ſçavoir. 1°. *Si ces Remedes ſont en general utiles ou dangereux à ceux qui ſont affligés de la Pierre ou de la Gravelle.* 2°. *Si l'urine de ceux qui ont uſé du Remede, a vraiment le pouvoir de diſſoudre & entraîner la Pierre, & ſi au contraire elle n'auroit pas acquis la vertu d'engendrer la Pierre ou de l'augmenter plus vîte que l'urine naturelle de ceux qui ont la Pierre, & n'employent pas le Remede.*

Ce préambule eſt ſuivi de 155 Obſervations, au nombre deſquelles il y en a 91. qui ne nous paroiſſent offrir rien d'aſſés précis, pour qu'elles puiſſent ſervir à fonder un jugement.

Une roule ſur l'Expérience du Remede faite pour la goûte, dont le malade ne s'eſt ni bien ni mal trouvé. Obſerv. 121 On remarque pourtant dans une autre (65) qu'un malade qui prenoit le Remede pour la Pierre étoit moins ſujet à la goûte depuis qu'il prenoit les Remedes.

Une Obſervation fait l'Hiſtoire d'un homme qui avoit les urines mauvaiſes, & qui a été ſoulagé par le Remede. Obſerv. 110.

Trois Obſervations contiennent des remercimens à Mademoiſelle

Stephens, ſans aucun détail 153. 154. 155.

Vingt-ſix roulent ſur des malades ſimplement attaqués de la gravelle, & guéris ou ſoulagés par les Remedes. 5. 6. 7. 8. 14. 16. 26. 31. 47. 57. 64. 68. 69. 72. 73. 74. 83. 85. 92. 96. 102. 112. 114. 124. 129. 138.

Sept éclairciſſent rien, il s'agit d'un homme qui les a pris trop peu de tems, & ne les a pas pris regulierement 133. & de ſix qui ne s'en ſont trouvés ni bien ni mal 12. 40. 46. 61. 91. 135.

Cinquante-trois ne ſont pas achevées & les malades non guéris, continuoient de prendre les Remedes lors de l'impreſſion; ſçavoir, 13. qui ont la gravelle 33. 49. 54. 55. 56. 58. 62. 65. 84. 106. 120. 146. ſept qui ont des ſoupçons de Pierre dans les reins 17. 20. 89. 98. 99. 119. 141. vingt-cinq qui qui ont des ſoupçons de Pierre dans la veſſie, 4. 15. 19. 36. 37. 38. 70. 71. 79. 88. 93. 107. 109. 117. 127. 128. 136. 122. 130. 131. 132. 143. 145. 150. huit enfin dont la Pierre eſt conſtatée par la ſonde & dont la guériſon n'eſt point faite, ſoulagés cependant par le Remede.

Des ſoixante-quatre Obſervations qui reſtent, il y en a vingt-quatre qui ne ſont point favorables aux Remedes; vingt-huit en faveur, mais qui laiſſent quelque choſe à deſirer, les malades n'ayant point été ſondés.

Neuf dont la Pierre a été conſtatée par la ſonde, ſçavoir ſept qui ſont ſoulagés, mais n'ont pas été ſondés de nouveau & deux qui ſe trouvant ſoulagés, ont été ſondés de nouveau & ont encore la Pierre.

Enfin trois en qui la Pierre eſt bien conſtatée par la ſonde qui ayant uſé du Remede, & étant reſondés de nouveau n'ont plus la Pierre.

Telles ſont en général ces 64 Obſervations, nous allons eſſayer d'en donner une idée plus particuliere.

Obſervations non favorables aux Remedes.

Un malade a des ſoupçons de Pierre dans les reins, prend des poudres pendant une ſemaine, en eſt conſtipé d'une façon incommode, obligé de les quitter, eſt plus malade qu'il n'étoit. *Obſerv.* 19.

Un autre dans le même cas jette avec ſes urines des morceaux d'une ſubſtance charnue, il prend les Remedes, ſes douleurs augmentent, il eſt obligé de quitter les Remedes, & meurt dans un grand dépériſſement. *Obſerv.* 23.

Un malade ayant les ſimptomes de la Pierre, prend les Remedes cinq mois & en eſt ſoulagé; attaqué de nouveau, il les reprend & les continue trois mois. Son mal augmente & il meurt: à l'ouverture du cadavre, on lui trouve quatre Pierres groſſes chacune comme une petite chataigne, une petite pierre dans le rein droit & un ulcere dans le gauche. *Obſerv.* 24.

Un dans le même cas meurt dans les douleurs de la pierre & n'est point ouvert. *Observ.* 45.

Un homme ayant les simptomes de la Pierre prend les Remedes, ils l'incommodent, il est obligé de les quitter. *Observ* 90.

Un homme a les simptomes de la Pierre, il en a trois attaques vives, il prend les Remedes chaque fois, la troisiéme attaque est si violente, que Mademoiselle *Stephen* juge à propos d'ajouter le laudanum liquide à ses Remedes, un dévoyement le prend, meurt. *Observ.* 10·.

Un homme sujet à jetter des Pierres prend les Remedes, il ne jette plus de pierre & meurt de la pierre. *Observ.* 87.

Un autre dans le même cas prend les Remedes, ses douleurs augmentent, la fiévre le prend, il est obligé de quitter les Remedes après en avoir pris trois mois. *Observ.* 75.

Un homme ayant les simptomes de la Pierre prend les Remedes & ne s'en trouve pas bien. *Observ.* 152.

Quatre les quittent, parce qu'ils augmentent trop leurs douleurs. *Observ.* 48. 67. 134. & 140.

Un les quitte après 5. mois ne pouvant plus les supporter. *Observ.* 137.

Deux quoique soulagés trouvent le Remede désagréable, les doses si fortes & si réiterées qu'ils ne peuvent continuer. *Observat.* 115. 116.

Un homme ayant les simptomes de la Pierre a de la fiévre au bout de cinq jours de Remedes, ses douleurs augmentent, les Remedes lui paroissent trop diuretiques, il est obligé de les quitter. *Observ.* 113.

Un homme jettoit des écailles de pierre avant que de prendre les Remedes, il les commence le 5. Novembre 1737. & vers la fin du même mois une pierre engagée au col de la vessie le fait mourir. *Observ.* 104.

Un malade sondé par M. Cheselden a la Pierre, il prend les Remedes un an & ses jambes enflent, il quitte les Remedes, ses jambes désenflent & il se trouve comme il étoit, *Observ.* 17.

Un autre se trouve enflé dans l'usage des Remedes & les quitte. *Observ.* 52.

Un homme de 75. ans est sondé & a la Pierre: il commence les Remedes en Septembre 1737. ses douleurs augmentent, il a de la fiévre & meurt en Janvier 1738. Il y a néanmoins d'avantageux pour le Remede qu'à l'ouverture du corps on a trouvé une pierre dont l'écorce se rompoit aisément en morceaux pareils à ceux qu'il rendoit dans l'usage du Remede; en quelques endroits de sa surface elle étoit recouverte de morceaux détachés d'autres endroits. *Observ.* 28.

Un malade sondé a la Pierre, prend la poudre six mois & la quitte deux mois après, obligé d'être taillé. *Observ.* 53.

Un malade taillé par M. Cheselden est de nouveau attaqué de la pierre,

pierre, prend les Remedes quatre mois inclusivement & les quitte. *Observ.* 78.

Un autre en a pris sept mois, mais sans aucun soulagement. *Observ.* 86.

On voit par ces 24. Observations que les Remedes de Mademoiselle *Stephens* ne sont pas toujours efficaces, quelques-unes même pourroient faire croire qu'ils ne sont pas toujours sans danger.

Observations favorables aux Remedes.

Premiere classe dans laquelle les malades n'ont point été sondés.

Un homme de 66 ans a les simptomes de la Pierre, prend les Remedes pendant 15. mois, jette des morceaux de pierre qui s'écrasent entre les doigts & une entiere, se porte bien depuis trois ans. *Observ.* 3.

Observ. 9. Pierre soupçonnée dans un homme taillé autrefois. Prend des Remedes trois mois, jette deux pierres, ne souffroit plus depuis un an lors de l'impression l'ouvrage.

Observ. 10. Simptomes de pierre. Prend les Remedes depuis Avril 1737. jusqu'au milieu de l'Eté, jette des fragmens de pierre, quitte de ses douleurs.

Observ. 11. Dans le même cas commence en Février 1737. quitte de son mal en deux mois, continue les Remedes jusqu'en Août 1737. se soutient en santé en Fevrier 1738.

Observ. 18. Simptomes de pierre. Prend les Remedes huit mois, rend des morceaux de pierre convexes & concaves.

Observ. 21. Simptomes de pierre. Use du Remede, jette des pierres & n'avoit plus les simptomes en Octobre 1738.

Observ. 25. Simptomes de pierre. Prend les Remedes quatre mois, rend des pierres & ne sent plus de mal.

Observ. 30. Simptomes de pierre. Prend les Remedes deux mois, rend une pierre & ne souffre plus.

Observ. 35. Simptomes de pierre. Prend les Remedes trois mois, rend deux pierres usées, a une deuxiéme attaque, les reprend & se trouve soulagé.

Observ. 39. Simptomes de la pierre. Prend le Remede, rend des écailles & retient mieux ses urines.

Observ. 44. Simptomes de la pierre. Prend les Remedes huit mois, soulagé.

Observ. 51. Simptomes & enflure. Prend la poudre il y a sept ans jette des pierres & est guéri.

Observ. 59. & 60. Soupçons de pierre dans les reins, soulagés par les Remedes.

Observ. 63. Simptomes de pierre. Prend les Remedes 15. mois, soulagé, sa santé d'ailleurs mauvaise rétablie.

Observ. 66. Simptomes. Prend les Remedes, jette des sables, est soulagé.

Observ. 76. Simptomes. Prend les Remedes quatre mois, rend des fragmens de pierre & ne sent plus de mal.

Observ. 81. Soupçon de pierre. Prend le Remede, jette des écailles ensuite une pierre rongée à la surface, est guéri.

Observ. 97. Soupçon de pierre. Prend le Remede six mois, jette des écailles, quitte le Remede, meurt, on l'ouvre & on trouve une pierre dont l'écorce étoit détruite & creusée en dedans comme un os carié.

Obs. 100. Soupçon de pierre. Prend les Remedes deux à trois mois, rend la pierre par morceaux, guéri.

Observ. 101. Simptomes il y a onze ans, a pris les Remedes, jetté des écailles convexes & concaves & fragmens solides, n'a plus senti de mal pendant 8. ans qu'il a vécu depuis, est mort âgé de 84 ans.

Observ. 105. Soupçons. Prend les Remedes 4. mois, s'en est bien trouvé.

Observ. 142. Simptomes. Prend les Remedes deux ans, jette des morceaux & des écailles, est guéri.

Observ. 108. Simptomes. Prend les Remedes trois mois, jette des glaires, du sable & des morceaux, guéri.

Observ. 147. Soupçon, Prend les Remedes trois mois, jette des graviers & morceaux, guéri.

Observ. 149. Soupçons. Prend les Remedes 15 jours, rend des morceaux, guéri.

Observ. 151. Soupçon. Prend les Remedes pendant dix semaines il y a 5 ans, guéri.

Observ. 95. Soupçon de pierre. Prend le Remede près de deux ans, soulagé & se croit guéri.

Quoique dans les 28. Observations qu'on vient de rapporter les malades n'ayent pas été sondés, il y en a beaucoup néanmoins qui sont d'un grand poids, ce sont celles où les malades ayant les simptomes de la Pierre avant que de prendre les Remedes, ont jetté des pierres ou des fragmens en en faisant usage, & se sont trouvés guéris.

Dixiéme Classe, dans laquelle les malades ont été sondés avant que de prendre le remede, mais ne l'ont pas été depuis.

Un homme a des simptomes de pierre. On est même obligé de le sonder deux fois pour repousser la pierre. Il prend les Remedes sept mois, jette des écailles, & se dit guéri. *Observ.* 1. Un autre prend les Remedes dix mois, jette des graviers & des morceaux de pierre. Guéri en Janvier 1739. *Observ.* 2. Un autre prend les poudres un mois, est soulagé, meurt deux mois après de la fiévre, pas ouvert. *Observ.* 13.

Un autre sondé par M. Cheselden prend les Remedes dix mois, jette des écailles, plusieurs petites pierres & une que Mademoiselle *Stephens* appelle le noyau, guéri depuis Octobre 1738. *Observ.* 22.

Un prend le Remede neuf semaines, rend des morceaux de pierre & une entiere, guéri. *Observ.* 41.

Un a commencé en Janvier

1739. soulagé lors de l'impression. *Observ.* 125.

Un prend les Remedes six mois, jette du gravier, des écailles, des morceaux de pierre & se trouve bien. *Observ.* 144.

Troisiéme Classe où les malades ont été sondés avant & après.

Les deux premieres Observations ne sont pas concluantes.

Observ. 111. Sondé par Monsieur Cheselden & la pierre reconnuë, prend les Remedes pendant huit mois & demi, jette des morceaux de pierre, est resondé en Octobre 1738. on lui trouve encore la pierre, cependant se croit guéri en Fevrier 1739.

Observ. 32. Est dans le même cas après deux mois de Remedes.

Les trois Observations qui suivent sont d'un grand poids en faveur du Remede.

Observ 34. M. Holland sondé, on lui trouve la pierre. commence en Octobre 1737. rend des écailles, ensuite une grosse pierre. On le sonde trois fois differentes, on ne lui trouve plus de pierre. Meurt quelques tems après d'une fiévre éresipelateuse quitte de ses douleurs, on va pour l'ouvrir à la réquisition de Mademoiselle *Stephens*. Il étoit enterré.

Observ 42. Sondé souvent pour uriner, les Chirurgiens croyent qu'il a une grosse pierre. Prend les les Remedes pendant environ cinq semaines. Resondé, on ne lui trouve plus de pierre & se porte bien en Fevrier 1739. âgé de 73. ans.

Observ. 118. Taillé à 10. ans a de nouveau les simptomes de la pierre, sondé en Janvier 1738. on lui trouve une petite pierre. Prend le Remede, jette des écailles qui ont depuis 2. jusqu'à 6. couches, resondé en Mai, on ne lui trouve plus de pierre. Guérison confirmée du 17. Février 1739.

Des 64. personnes dont on vient de voir les Observations : trois ont trouvé les Remedes désagréables, douze ont eu de la peine à les supporter, trente-deux ont eu leurs douleurs plus violentes dans les commencemens, un les a senties diminuées : quatre se plaignent d'une constipation, un en a été purgé, deux s'en loüent pour le reste de la santé. A l'égard de ce que le remede leur a fait jetter, plusieurs ont jetté un sédiment blanc qui desseché devient une masse calculeuse. D'autres ont jetté des écailles, quelques-uns en ont rendu de convexes d'un côté & concaves de l'autre. On y compte depuis 2. jusqu'à 6. couches. Beaucoup ont jetté des graviers. Un remarque que durs en sortant, ils s'amolissoient dans son urine. Quatorze ont rendu des pierres entieres & deux noyaux de pierre. D'autres en ont jetté des morceaux, les uns solides, les autres qui s'écrasoient entre les doigts. Ils y en a un qui observe que pendant le Remede il a jetté des écailles, & que l'ayant cessé il n'en a plus rendu, mais du gravier.

Les Observations dont nous ve-

nons de rendre compte, sont suivies de plusieurs expériences que M. Hartley a faites, & pour lesquelles nous renvoïons à l'ouvrage même. Les consequences générales qu'il en tire aussi-bien que des Observations, & qu'il appuye de raisonnemens sont. 1°. *Que les Remedes de Mademoiselle* Stephens *doivent être en général incapables de nuire.* 2°. *Qu'ils ont fait grand bien dans la pierre & dans la gravelle.* 3°. *Qu'ils ne font point les écailles & les fragmens de pierre rendus par ceux qui en ont usé.* 4°. *Que ce qui est arrivé à ceux qui ont pris ces Remedes, ne peut-être expliqué par quelque accident ou effet du hazard.* 5°. *Enfin que l'urine de ceux qui ont pris ces Remedes a le pouvoir de dissoudre la pierre.*

La traduction de l'Ouvrage de M. Hartley est suivie de celle de l'Acte du Parlement d'Angleterre, en faveur de la Demoiselle *Stephens*, on trouve ensuite la recette du Remede, & plusieurs lettres sur la matiere écrites en France & en Angleterre. Il y a entr'autres l'extrait d'une lettre de M. Geoffroy, à M. Hartley, où cet illustre Chimiste de l'Académie Royale des Sciences lui rend un compte abregé de quelques-unes des Observations qu'il a faites sur les effets du Remede de Mademoiselle *Stephens*, de l'examen chimique qu'il en a donné à l'Académie, de plusieurs expériences qu'il a commencées sur la pierre de la vessie ; & enfin de la maniere dont il prépare le Remede.

Il paroît par les Observations de M. Geoffroy, qu'il pratique le Remede avec succès excepté sur les enfans, *ce qui joint*, dit-il, *aux Observations faites en Angleterre depuis la publication de la recette feroit soupçonner que le Remede, n'est salutaire qu'aux adultes.*

ORAISON FUNEBRE DE MONSEIGNEUR René-François de Beauvau, Archevêque & Primat de Narbonne, Président né des Etats de Languedoc, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit. Prononcée à Montpellier le 23. Janvier 1740. dans l'Eglise de Notre-Dame des Tables, devant l'Assemblée des Etats Généraux de Languedoc. Par M. l'Abbé Guerguil, Professeur Royal de Théologie dans l'Université de Toulouse, seconde édition. A Paris, chez Jacques *Vincent*, Imprimeur des Etats Généraux de la Province de Languedoc, rue saint Severin, à l'Ange, *in*-4°. pag. 27. 1740.

Les Archevêques de Narbonne sont Présidens nés des Etats de la Province de Languedoc. Cela donne lieu à M. l'Abbé Guerguil d'envisager l'illustre Prélat, dont il fait l'éloge sous ces deux faces differentes, & delà naît une division très-naturelle de son Discours en deux parties.

Dans la premiere, il présente M. de Beauvau, *remplissant avec sagesse & avec douceur les devoirs de l'Espiscopat.*

» Il sçavoit dit l'Orateur, que » pour exercer sur les hommes les » droits de J. C. il ne faut pas » oublier la douceur de J. C. ni » les loix de la prudence. Il sça- » voit qu'on ne doit préparer des » triomphes à la vérité que par les » moyens qu'elle avoue, & dont » la charité ne puisse rougir; & le » zéle amer lui paroissoit incom- » patible avec l'esprit de l'Eglise, » qui est de vaincre l'obstination » au mal en inspirant le goût du » bien, & de soumettre à ses loix » en faisant aimer & non craindre » la nécessité de la soumission.

M. de Beauvau a successivement occupé les siéges de Bayonne, de Tournay, de Toulouse & de Narbonne, & en passant des uns aux autres, il a toujours emporté les regrets des peuples.

Ses vertus recevoient un nouvel éclat de la grandeur de sa naissance. Le peu d'orgueil qu'elle lui inspiroit donne lieu à M. l'Abbé Guerguil de la relever mais en Orateur Chrétien.

» Je n'en parlerois pas, dit-il, » si je n'y voiois pour lui d'autre » gloire que celle d'un grand nom; » je rougirois d'étaler les titres » pompeux d'une grandeur hu- » maine devant l'Autel d'un Dieu » humilié, si M. de Beauvau s'étoit » énorgueilli de cet honorable a- » vantage. Je ne vous dirois pas » que le sang qui couloit dans ses » veines le faisoit remonter par » une longue suite de heros jus- » qu'aux anciens Comtes Souve- » rains d'Anjou. Je n'ouvrirois pas » l'Histoire ancienne pour vous y » montrer ses ayeux, tantôt ap- » pellés au Conseil de nos Rois » pour le bonheur des peuples, » tantôt portant la gloire de nos » armes avec Charles d'Anjou fie- » re du Roi saint Louis dans le » Royaume de Naples, où ils ont » possedé les plus éminentes digni- » tés; ici affrontant les plus grands » périls dans les guerres contre les » Infidéles, là se distinguant par » leur valeur dans les siéges & » dans les batailles en Italie, en » Allemagne & dans les Etats que » l'Ange qui veille sur cet Empi- » re vient de conquerir pour ainsi » dire, par la paix; je ne rappel- » lerois pas enfin que par le ma- » riage d'Isabeau de Beauvau avec » Jean de Bourbon Comte de » Vendôme (*), trisayeul du Roi » Henri IV. les ancêtres de M. de » Beauvau le sont aussi de notre » Auguste Monarque, & de pres- » que toutes les têtes couronnées » de l'Europe. Non, Messieurs, » quelque éclatante que soit une » telle extraction, je n'en aurois » rien dit, mais quand je vois » M. de Beauvau doux & affable, » humain & moderé dans une » condition où l'orgueil seroit lé- » gitime, s'il pouvoit jamais être » permis, il faut que je l'en loue » & que je vous propose l'exemple

(*) C'est pour cette raison que le Roi l'honoroit du traitement de cousin, comme il est exprimé dans le Brevet de Sa Majesté du 12 Mai 1739. Cette même qualité lui est donnée dans le privilége qui est à la fin de cette Oraison Funébre.

» de la modération.

M. l'Abbé Guerguil après avoir montré dans la premiere partie de son Discours, combien M. de Beauvau a été fidéle aux devoirs de l'Episcopat, fait voir dans la seconde qu'il a rempli également bien les devoirs de l'administration politique attachée à sa place. Il présente un Tableau des differentes qualités qui étoient nécessaires pour s'en bien acquitter. M. de Beauvau les réunissoit. On voit ce Prélat empressé à soulager les peuples, prévenant la disette, secourant la misere, arrêtant l'oppression, veillant à l'administration des Finances de la Province, animant le commerce, & ne connoissant jamais de plaisir plus sensible que celui de faire du bien. Monsieur l'Abbé Guerguil termine ce morceau qu'il traite en Orateur par cet apostrophe à l'assemblée : » mais vous sçavés mieux que moi » ce que la Province lui doit, vous, » Messieurs, qui assis à ses côtés en » déliberant sur les moyens de » servir l'Etat & de soulager les » peuples, avez toujours uni vos » cœurs & vos suffrages au sien, » & qui avez partagé avec lui la » gloire qu'il eut toujours d'être » l'homme du Roi sans cesser d'ê» tre l'homme des peuples.

DISSERTATION, DANS LAQUELLE ON EXAMINE LES preuves sur lesquelles le R. P. B. établit le Passage de l'Air de la respiration dans le Sang, & où l'on prouve que cet Air ne peut s'introduire par les Vaisseaux du Poûmon dans le torrent de la circulation.

TOUTE opinion qui est fausse en soi, & dont les consequences peuvent favoriser des préjugés vulgaires qu'il est important de déraciner, mérite d'être refutée autant de fois qu'elle reparoît. C'est ce seul motif qui m'a engagé à examiner l'Ouvrage qui a remporté le prix de cette année dans l'Académie de Bordeaux, & dans lequel l'ingénieux Physicien à qui nous le devons, tâche d'établir le Passage de l'Air de la respiration dans le sang.

Cette Dissertation sera divisée en deux parties. Dans la premiere je ferai voir que les preuves sur lesquelles le R. P. B. se fonde pour assurer l'introduction de l'Air de la respiration dans le sang ne sont point concluantes. Dans la seconde, je prouverai que si l'on consulte les expériences & les observations, l'on ne peut s'empêcher de prononcer contre l'introduction de l'Air de la respiration dans le sang. J'établirai de plus dans cette même partie par quelles voyes la contagion peut pénétrer jusqu'à nous, & je finirai par le détail de quelques précautions que les connoissances physiques suggerent pour se mettre à l'abri de l'infection.

PREMIERE PARTIE.

Dans laquelle on refute les preuves sur lesquelles le R. P. B. établit le Passage de l'Air de la respiration dans le sang.

Nous suivrons les preuves de l'Auteur dans le même ordre qu'il les a données, & si quelquefois nous nous épargnons la peine de les transcrire mot pour mot, ce sera sans leur faire rien perdre de leur force.

Premiere preuve de l'Auteur.

Si avec une force égale à celle de l'inspiration, l'on souffle dans le poûmon par la trachée artere, les vesicules bronchiques s'enflent d'abord; & en suite celles du tissu interlobulaire: & si l'on souffle dans les vesicules interlobulaires, celles-ci s'enflent, & les bronchiques s'affaissent. De cette double expérience: l'Auteur se croit en droit de former le raisonnement suivant. La premiere expérience prouve nous dit-il, que dans les respirations ordinaires l'Air passe jusques dans les vesicules interlobulaires; la seconde démontre que ce même air ne sçauroit repasser par les mêmes voyes par lesquelles il est entré; dautre part l'ouverture des cadavres justifie que cet air ne reste point. Il faut donc qu'une fois introduit dans les vesicules bronchiques, il sorte par les vaisseaux qui s'ouvrent dans leurs cavités, c'est-à-dire par les vaisseaux sanguins; car si nous en croyons l'Auteur, les nerfs ne sont que des cordons solides & les vaisseaux lymphatiques sont en trop petit nombre, & d'ailleurs trop pleins de lymphe pour pouvoir admettre l'air.

Nous n'examinerons point la justesse de cette consequence, il nous seroit aisé de démontrer que les vaisseaux lymphatiques offriroient au moins un passage aussi facile que les vaisseaux sanguins, mais cette discution seroit inutile; ce qu'il nous importe uniquement de sçavoir, c'est si l'air inspiré passe effectivement dans le sang quels que puissent être les vaisseaux qui lui livrent passage.

Arrêtons nous donc au fond du raisonnement de l'Auteur; on conviendra aisément avec lui que si dans les inspirations naturelles l'air passoit des vesicules bronchiques dans les interlobulaires, il faudroit nécessairement que cet air trouvât quelque issue par les vaisseaux qui s'ouvrent dans les cavités interlobulaires, puisqu'encore une fois il est constant qu'il ne reste pas, & que d'autre part il ne sçauroit s'en retourner par les mêmes voyes par lesquelles il seroit entré. Mais malheureusement ce raisonnement porte sur une expérience où l'on suppose faux. Il est si peu vrai que l'air entre naturellement des vesicules bronchiques dans les interlobulaires, que le contraire est précisément constaté par les observa-

tions des plus fameux Anatomistes : si l'on veut s'épargner la peine de consulter les Auteurs originaux, on peut lire leurs témoignages rassemblés dans un Ouvrage excellent que nous citerons plus bas. Il résulte de ces témoignages, que ni l'air, ni l'eau, ni toute autre liqueur qu'on souffle, ou qu'on injecte par la trachée artere ne pénétre jamais au-delà des vesicules bronchiques, à moins que la violence avec laquelle on pousse ces liquides, ne force, ne divise, ne déchire le tissu des vesicules bronchiques, & n'ouvre ainsi par leur passage des routes que la nature avoit refusées; mais certainement c'est ce qu'on ne dira point de l'air de la respiration donc, &c.

Nous verrons ailleurs combien il s'en faut que la seconde expérience considerée en elle-même, prouve en aucune maniere l'introduction de l'air dans le sang.

Seconde preuve de l'Auteur.

Si l'on respire l'air d'un malade attaqué de la peste, de la petite verole, &c. Cet air corrompt le sang aussi vîte qu'un poison pris dans le boire, ou le manger, ou qu'un venin inseré dans le sang par une morsure : & de ce phénoméne l'Auteur conclud que l'air de la respiration passe dans le sang, parce que comme ce venin ou ce poison ne nuisent qu'en se mêlant dans le sang, de même l'air contagieux ne peut nuire qu'en s'insinuant aussi dans le sang.

Bien des observateurs du premier Ordre contesteroient la vérité de ce phénoméne, mais en le supposant qu'en peut-on conclure ? Que l'air infecté infecte le sang, mais delà s'ensuit-il que l'infection passe par le poûmon ? la consequence est purement gratuite, nous verrons plus bas combien elle est démentie par l'expérience.

Troisiéme preuve de l'Auteur.

Lorsqu'on a suspendu long-tems sa respiration après une expiration, on fait ensuite une grande inspiration. Il entre donc conclud notre Auteur une plus grande quantité d'air, lorsqu'on a suspendu long-tems son inspiration que lorsqu'on a fait une expiration ordinaire ; mais s'il étoit vrai que les poûmons ne se vuidassent pas par les vaisseaux sanguins ; quelle raison y auroit-il pour qu'il entrât une plus grande quantité d'air quand on a arrêté long tems son inspiration ? L'Auteur n'en entrevoit aucune, & cependant il y en a une si palpable & si mécanique qu'il suffit de l'envisager pour l'admettre.

En effet il est clair, que pendant le tems d'une longue expiration, c'est à dire pendant que les poûmons ont été long tems affaissés, le sang poussé par le ventricule droit dans l'artere pulmonaire n'a pû passer jusques au cœur : il faut donc que ce viscere soit alors plus

gorgé

gorgé de sang; & par consequent il faut aussi une inspiration beaucoup plus forte pour que ce sang ainsi accumulé, exprimé, & chassé des rameaux de l'artere pulmonaire dans ceux de la veine du même nom, soit ainsi rendu au ventricule gauche; en un mot après une longue expiration, les poûmons sont plus chargés de sang, il faut donc une grande force pour exprimer ce sang. Voilà tout le mistere.

Quatriéme preuve de l'Auteur.

L'Auteur prend cette quatriéme preuve. 1°. Du plus grand mouvement, de la plus grande élasticité, & du moindre volume qu'on remarque dans le sang du ventricule gauche, dans celui des arteres, & de la veine pulmonaire, quand on le compare à celui du ventricule droit, des veines & de l'artere pulmonaire. 2°. Dans le soin que la nature a pris de donner aux premiers vaisseaux une moindre amplitude avec des parois plus forts.

Il paroît à l'Auteur qu'on ne peut raisonnablement attribuer ces phénoménes qu'à l'air de la respiration. C'est cet air qui mêlé avec le sang arteriel lui fait occuper un moindre espace, parce qu'il en occupe lui-même un moins grand dans les arteres où son expansion est plus contrainte que dans les veines, soit à cause de la moindre amplitude, soit à cause des parois plus forts des canaux arteriels: il suit encore de ces raisons selon notre Auteur, que l'air ainsi contraint, doit avoir plus d'élasticité dans ces derniers canaux que dans les autres, & parconsequent que le sang avec lequel il est mêlé doit être aussi plus jaillissant, plus élastique, & plus vif qu'il ne l'est dans les autres vaisseaux.

Ceux qui connoissent les vrayes causes, soit efficientes, soit auxiliaires de la circulation. Ceux qui sçavent d'ailleurs la diminution que nos liqueurs souffrent par la copieuse transpiration qui se fait par la voye du poûmon. Ceux enfin qui sont instruits du changement qui arrive au sang, lorsque déformé & écharpi par tout ce qu'il a souffert dans le cours de la circulation, il vient reprendre dans les filieres du poûmon sa premiere forme, sa premiere compaction, sa premiere solidité, sa premiere élasticité; ceux-là n'auront point recours à l'air pour expliquer pourquoi le sang du ventricule gauche du cœur, des arteres & de la veine pulmonaire a plus de vîtesse, plus d'élasticité & moins de volume que le sang des veines du ventricule droit, & de l'artere pulmonaire. Quant à la moindre capacité & aux parois plus forts qu'on remarque dans les arteres, comparés avec les veines; les fonctions differentes de ces deux genres de vaisseaux, fournissent une raison si palpable de cette differente construction, que nous croyons inutile d'insis-

ter sur ce dernier point.

Cinquiéme preuve de l'Auteur.

Si l'on met du lait sur le feu, on le voit s'enfler considerablement, & si l'on meut le sang d'un animal qu'on saigne il écume beaucoup, en un mot le sang & le lait paroissent plus aëriens que les alimens dont ils sont formés, donc il est probable, conclud notre Auteur, que ce surplus d'air qui se remarque dans le lait, & dans le sang vient de la respiration.

Mais pourquoi l'air étranger que la mastication mêle aux alimens? pourquoi celui qui est propre aux alimens même, qui s'introduit avec eux par la voye de la déglutition, & qui peut-être ne sort pas en même quantité qu'il est entré? pourquoi cet air ne suffit-il pas pour l'explication du phénoméne? Dailleurs quel est le Physicien qui ignore que l'air absorbé dans les liquides, ou fixé & consolidé pour ainsi dire dans les mixtes, ne peut donner aucun signe sensible de sa présence qu'autant que par la fermentation, la putréfaction, ou quelqu'autre mouvement équivalent, il s'échape des liens qui le retenoient: Que par cette raison le chile, & le lait qui sont le produit immédiat de la fermentation & de la putréfaction, & où par consequent l'air doit être entierement dégagé peuvent paroître ainsi que le sang, dont le chile fait la matiere prochaine, beaucoup plus aëriens que les substances dont ces liqueurs sont formées; quoique néanmoins dans la réalité ces mêmes liqueurs puissent contenir beaucoup moins d'air. Mais ce qui tranche net la difficulté, c'est qu'il s'en faut bien que le chile & le lait tout écumeux qu'ils paroissent, soient aussi aëriens que les alimens dont ils sont formés, & pour cela nous en appellons aux expériences connues de tous les Physitiens, en particulier à celles de M. Hales. On trouvera dans le chapitre troisiéme de son Livre l'immense disproportion qui se trouve entre l'air contenu dans le sang, & celui que rendent les substances vegetales, qui sont la nourriture ordinaire des animaux.

Sixiéme preuve de l'Auteur.

Si vous injectez de l'eau ou que vous souffliez par la trachée artere dans le poûmon d'un animal mort, mais encore chaud; le mouvement du cœur qui a cessé revient de nouveau: & de même si vous inserez de l'air ou de l'eau tiéde dans le cœur par la veine cave, le battement recommence. Mais continue notre Auteur, dans ce dernier phénoméne le mouvement du cœur n'est reproduit que parce que l'air & l'eau pénétrent jusqu'au cœur; car il faut remarquer que le mouvement ne recommence pas moins, quoiqu'on ait coupé les nerfs qui aboutissoient au cœur, & même qu'on ait vuidé le sang des gros vaisseaux

de l'animal, donc conclud enfin l'ingénieux Phyſicien, ſi dans les deux premieres expériences, c'eſt-à-dire, lorſqu'on injecte de l'eau dans la trachée artere ou qu'on y ſoufle de l'air, le mouvement du cœur eſt également reproduit, parce que l'air, & l'eau pénétrent de la trachée artere juſques au cœur, donc, &c.

On pourroit douter dans les derniers phénoménes, c'eſt-à-dire lorſqu'on pouſſe de l'air, ou de l'eau dans la veine cave, ſi c'eſt par leur introduction dans le cœur que ces liquides y reproduiſent le mouvement, ou ſi c'eſt ſimplement par la ſeule ſecouſſe que leur abord donne à ce viſcere, où le principe de la vie n'eſt pas encore entierement éteint.

En ſecond lieu, quand l'eau ou l'air pouſſés par la veine cave ne reſſuciteroient le mouvement du cœur que parce qu'ils s'introduiroient dans ce viſcere, l'Auteur ne ſeroit pas plus en droit d'en conclure que le ſouffle doit auſſi pénétrer juſques au cœur, pour y reproduire le même mouvement, parce qu'il eſt de toute évidence qu'il ſuffiroit que la force du ſoufle en gonflant les veſicules pulmonaires exprimât du poumon encore chaud, quelque portion de liquide qui pénétrât juſques au cœur, & qui produiſît le même effet que l'eau injectée par la veine cave; enfin & c'eſt ici notre reponſe déciſive. Quand il ſeroit vrai que l'air qu'on ſouffle dans la trachée artere devroit pénétrer juſques au fond du cœur, pour y réproduire le mouvement, cela ne concluroit rien pour l'introduction de l'air de la reſpiration dans le ſang: parce qu'ainſi que nous l'avons dit, il eſt clairement démontré, que ni l'air, ni l'eau ne peuvent pénétrer de la trachée artere juſques au cœur, qu'en forçant le tiſſu pulmonaire. Mais certainement l'air de la reſpiration ne le force pas, donc, &c.

Septiéme & derniere preuve de l'Auteur.

La reſpiration, ſoutient d'abord notre Auteur, eſt la cauſe de la circulation: mais comme d'autre part il eſt conſtant quelle n'agit pas immédiatement ſur le ſang, puiſque la circulation ſubſiſte quelque tems encore après la reſpiration éteinte, il faut donc pourſuit l'Auteur trouver une cauſe qui vienne de la reſpiration, & qui ſoit dans les vaiſſeaux ſanguins pour pouſſer le ſang lorſque la reſpiration a ceſſé; or il n'y a que l'air de la reſpiration qui ait cette condition, donc, &c.

On voit aiſément que la force de ce dernier raiſonnement dépend uniquement de ce point, ſçavoir: Que la reſpiration eſt la cauſe de la circulation, auſſi l'Auteur fait-il ſes efforts pour établir cette premiere propoſition: Il la prouve, 1°. Par la reproduction du mouvement du cœur au moyen de l'air ſouflé par la trachée artere, nous avons déja vû ce qu'on peut

conclure de ce phénoméne. 2°. De ce qui se passe dans le fœtus ou la respiration remplace ce qui causoit la circulation dans le sein de la mere; nous démontrerons dans un instant que l'expérience dément cette idée, & même que ce qui se passe dans le fœtus établit la proposition contraire à celle de l'Auteur. 3°. Enfin l'Auteur termine ses preuves par quelques refléxions fondées sur l'œconomie de la nature, qui met à profit jusqu'au moindre degré de mouvement & à qui néanmoins on pourroit reprocher d'avoir produit presqu'en vain celui de la respiration, si elle ne l'eût rendu cause de la circulation : remarquons en passant sur ce dernier point, que cette maniere de raisonner ne sçauroit être d'aucun poids en Physique d'où elle mériteroit d'ailleurs d'être à jamais rejettée, ne fut-ce que parce qu'elle supposeroit en nous comme il seroit aisé de le démontrer, une étendue de connoissances qui surpasse infiniment l'étroite capacité de notre esprit, & qui peut être ne sçauroit être le partage d'aucune substance créée. Mais pour enlever toute apparence de fondement aux refléxions dont on vient de parler, il suffit de faire la plus legere attention sur les utilités presque infinies de la respiration. Elle facilite & seconde les excrétions & les secretions, le diaphragme descendant dans l'inspiration & comprimant ainsi tous les visceres de l'abdomen (*), elle aide par cette compression l'expulsion des excremens, du fœtus, de l'ariere faix, &c. Les usages de la respiration sont sans nombre. Elle sert au mouvement péristaltique du ventricule des intestins, elle favorise l'entrée du chile dans les vaisseaux lactés, sans la respiration point d'odorat, point de succion, point de voix, point de chant, *&c.* Tous ces usages, dont nous n'avons décrit que la plus petite portion, ne sont cependant que des usages secondaires; le grand but, le but primitif de la nature lorsqu'elle nous assujettit à la nécessité de respirer, c'est la formation du sang qui seul fait le trésor de la vie; c'est la restauration de ce même liquide, lorsqu'ainsi que nous l'avons dit, alteré, déformé, il revient dans les filieres du poûmon pour y reprendre sa premiere forme, tel est le prix de ce liquide; & d'ailleurs il coute tant à former, que la nature ne sçauroit prendre trop de soin pour le conserver : en est-ce assez pour justifier sa sagesse, lors même que la respiration ne produira point la circulation mais qu'avons-nous besoin de ces refléxions quand nous avons d'ailleurs des preuves précises pour démontrer que la respiration n'est point la cause de la circulation.

(*) Voïez tous les Auteurs qui ont traité de l'œconomie animale, & en particulier Hoffman dans le Chap. septiéme de sa Medecine Raisonnée.

En premier lieu, puisque la fiévre n'est autre chose qu'une circulation accelerée, si la respiration produit d'elle-même la circulation; la respiration accelerée produira donc aussi la fiévre, mais qui jamais a pensé cela.

En second lieu, il est constant que le sang circule dans le fœtus, & le fœtus ne respire point, comment donc la respiration seroit-elle cause de la circulation; dira-t'on que la circulation du sang de la mere cause celle du sang du fœtus? & que par consequent cette derniere est dûe primitivement à l'air? mais malheureusement les observations Anatomiques enlevent ce dernier subterfuge; car il est constant que le sang de la mere ne passe point dans le fœtus, & qu'il n'y a qu'une espece de lait qui de la matrice s'insinue dans le placenta. C'est un point de fait constaté par des observations décisives, & qui par consequent ne laissent aucune ressource à ceux qui sur le fondement de la communication du sang de la mere avec le fœtus soutiendroient l'opinion contraire.

Enfin quelque harmonie qui régne entre le mouvement de la respiration & celui de la circulation, il est démontré par des expériences décisives que la respiration n'est essentiellement liée à la circulation que comme une condition peut l'être à un effet qui a d'ailleurs sa cause efficiente. Qu'on ouvre le thorax d'un animal, alors les vaisseaux du poûmon affaissés, & repliés sur eux-mêmes refusent le passage au sang, & la circulation étant ainsi interrompue, l'animal tombe en défaillance, & est suffoqué. Mais veut-on rendre la vie à cet animal, il ne faut qu'au moyen du souffle étendre ses vaisseaux au paravant repliez, & pour lors la circulation va son train. Nous ne parlons ici que d'après l'expérience. Si dans la trachée artere de l'animal qu'on vient de supposer, auquel on a ouvert la poitrine, & qui dans cet état est suffoqué, on adapte un soufflet, qui par un souffle non interrompu pousse continuellement l'air dans le poûmon; de sorte néanmoins qu'au moyen de quelques incisions faites sur la surface de ce viscere, l'air puisse toujours s'échapper sans que le poûmon s'affaisse, alors on voit la circulation renaître & suivre sa marche de la même maniere qu'elle la suivoit avant l'ouverture de la poitrine. Or il est clair que dans l'expérience qu'on vient de décrire le poûmon ne fait autre chose que prêter passage au sang. Il ne se dilate ni se contracte alternativement, il demeure dans un état purement passif par rapport au sang qui circule dans ses vaisseaux. Il est donc par rapport au sang, ce qu'est le lit d'une riviere par rapport à l'eau qui coule dans ce lit, c'est-à-dire qu'au moyen du dévélopement des vaisseaux qui s'étendent par le souffle, le passage est ouvert au sang qui circule d'ailleurs par une force indépendente de ses vaisseaux, comme la riviere fait son cours.

par une force indépendante de ſon lit. On vient de voir à quoi ſe réduiſent les preuves de l'Auteur : on peut aſſurer qu'à l'exception de la premiere qui comme nous l'avons dit porte ſur une fauſſe ſuppoſition, toutes les autres ne ſont qu'autant d'explications des differens phénoménes auxquels l'Auteur a ſçu ajuſter de la maniere la plus ingénieuſe ſon hypotheſe du paſſage de l'air dans le ſang. Mais quand il ſeroit moins certain que ces phénoménes dépendiſſent d'autres cauſes, ces explications ſuffiroient-elles pour autoriſer l'Auteur à aſſurer l'introduction de l'air que nous reſpirons dans le ſang ? nous ſommes aſſurés qu'il eſt trop ſage, & trop judicieux pour le penſer ; nous permettra-t-on à cette occaſion d'ajouter ici quelques refléxions qui n'intereſſent en rien la maniere de philoſopher de l'Auteur, mais qui nous ſont dictées par l'interêt qu'il nous ſied de prendre au progrès d'une Science qui eſt liée de ſi près à l'Art dont nous faiſons profeſſion.

Si à l'exemple de notre Auteur, après avoir établi l'exiſtence d'une cauſe par des expériences qu'on a eu raiſon de croire certaines, on emploïoit comme une confirmation raiſonnable des premieres preuves l'explication facile des phénoménes par cette cauſe, cela ſeroit à ſa place ; mais qu'il ſuffiſe d'imaginer une cauſe qui donne le dénouement de quelque phénoménes pour ſe croire en droit d'en aſſurer l'exiſtence, c'eſt le moyen d'introduire toutes les fictions en phyſique, c'eſt le moyen d'y mettre même à la place de la réalité tous les délires de l'imagination & de faire ainſi de la ſcience la plus ſolide ; de la ſcience qui devroit uniquement réſulter de la vérité des faits ; de la ſcience la plus intereſſante pour la conſervation de la vie, un vrai roman d'idées, un tiſſu de chiméres, & la ſource des erreurs les plus meurtrieres : ce devroit donc être une eſpece de religion du moins en médecine, de bannir toutes ces folles hypotheſes qu'on honore du nom de ſyſtême, & qui n'ont d'autre étay que la hardieſſe & la témérité de l'imagination.

Nous terminerons ici cette premiere partie, ſans paſſer à l'examen des autres propoſitions de l'Auteur qui ſuppoſent néceſſairement la premiere, & qui, par conſequent, tombent par cela ſeul qu'on leur enleve ce fondement. Quant aux Corollaires qu'on lit à la ſuite de ces propoſitions, & dans leſquels l'Auteur explique toutes les fonctions de l'œconomie animale par la ſeule action de l'air mélé avec le ſang, la maniere la plus ſolide de les réfuter ſeroit de développer ici le véritable méchaniſme par lequel ces mêmes fonctions s'éxécutent, mais que pourrions nous ajouter à ce que chacun peut lire dans l'excellent Traité que nous connoiſſons ſous le titre d'Anatomie d'Heiſter, avec des Eſſais de Phyſique, &c. C'eſt

à cet Ouvrage, où les connoissances les plus profondes de l'Anatomie sont éclairées par ce que la Physique, la Géometrie & la méchanique ont de plus brillant, qu'il nous suffit de renvoyer nos Lecteurs.

LE THEATRE DE M. QUINAULT, CONTENANT SES Tragédies, Comédies & Opéra : nouvelle édition; cinq volumes *in*-12. A Paris, chez *Prault* fils, & compagnie.

CETTE édition, à quelques fautes d'impression près, est faite sans aucun changement sur celle qui parut en 1715. Il auroit été à souhaiter qu'à l'exemple de l'Editeur, qui a donné la derniere édition de *Pierre* & de *Thomas Corneille*, on eut ajouté aux Piéces contenues dans ce Théatre ci, les Préfaces & les Epitres Dédicatoires que M. *Quinault* àvoit mises à la tête de chacune de ces mêmes Pieces. On découvre ordinairement dans ce qu'un Auteur Dramatique a dit de ses propres Ouvrages l'étendue de ses connoissances sur l'Art : on démêle sur-tout quel est son caractere en qualité d'Auteur, c'est-à-dire, son genre d'amour propre plus ou moins raisonnable. Toutes ces circonstances sont d'autant plus dignes de curiosité dans *M. Quinault*, qu'il n'avoit que dix-huit ans lorsqu'il donna sa premiere Piéce. On sçait que cet Ouvrage, & ceux qu'il composa presque aussitôt lui firent éprouver tous les genres de succès, l'aplaudissement du public & la haine des Auteurs, c'est-à-dire, de ceux qui lui étoient inferieurs ; car Pierre Corneille ne balança pas à rendre justice au mérite du jeune Auteur dont les Piéces concouroient alors avec les siennes.

Encore une augmentation dont il seroit à desirer que cette édition eut été enrichie, c'est une Poëtique du Poëme intitulé *Opera*. Il n'est pas étonnant que M. *Quinault* né aussi modeste que le peint M. *Pelisson* ne se soit pas permis de réduire en régles les vûes qu'il avoit employées pour la composition d'un genre d'Ouvrage dont il étoit créateur : mais comment parmi les Auteurs qui lui ont succédé sur la Scéne Lirique, aucun de ceux qui y ont eu des succès constans (1) n'a-t-il traité des régles d'un Théatre où il a acquis de la gloire. Indépendamment des differences sensibles qu'il y a d'un Poëme fait pour être mis en musique à un Poëme du genre de ceux de M. *Corneille* & de M. *Racine*, soit par le manque d'observation d'unité de lieu, ce qui fournit de la varieté au spectacle ; soit par le peu d'étendue que doit avoir ce Poëme, parce que la Musique en rend l'éxécution beaucoup plus lente que ne feroit la déclamation ;

(1) M. de la Mothe, M. Danchet.

on peut indiquer d'autres regles très-fines, très-ingénieuses & qui sont essentielles à la construction d'un Opéra. Presque toutes ces régles se trouvent observées dans les Opéra de M. Quinault, on en découvriroit encore d'autres dans des Opéra faits depuis, il ne faudroit que les y démêler, ce qui seroit facile aux Auteurs qui ont fait un si bon usage des unes & donné lieu autres. Ce seroit marquer au public une sorte de reconnoissance qui ajouteroit à leur gloire, que de lui découvrir l'art qu'on peut employer avec succès pour lui plaire. Nous les invitons donc à ce travail : l'objet de notre Journal étant principalement de rendre compte des bons Ouvrages, nous avons un interêt particulier à les voir se multiplier.

Au surplus, il auroit été aisé à ceux qui ont fait cette édition-ci, de retrouver les morceaux dont nous venons de parler, & qui l'auroit rendue plus complette. C'est particulierement dans les cabinets de quelques personnes du monde qu'on sait avoir une Collection très-curieuse des Pieces de Théatre (2), qu'on auroit pu recueillir ces Epitres, ces Préfaces dont quelques-unes sont mêlées de vers: mais c'est ordinairement le sort des Ouvrages accrédités, que d'être imprimés avec le plus de négligence; sur-tout quand ils appartiennent à une Compagnie de Libraires; comme le débit en est sûr on se dispense de donner à l'édition d'autre mérite que celui des Ouvrages mêmes. Il seroit très-desirable, qu'entre bien des personnes connues par le goût qu'elles ont pour les Arts, quelques-unes s'occupassent à perfectionner l'impression, en faisant faire de belles éditions des bons Auteurs, telles que l'édition du choix de Poësies Morales & Chrétiennes. (3) Les frais par l'événement ne resteroient point à leur charge, & ils auroient le plaisir de concourir à la gloire des Lettres, & d'acquerir le titre le plus flatteur pour tout homme qui pense bien, le titre de bon Citoyen.

(2) M. le Duc de la Valliere, M. de Bombarde. (3) Imprimé par Prault le pere.

HISTOIRE DE PHILIPPE, ROI DE MACEDOINE, & pere d'Aléxandre le Grand. Par Monsieur Olivier de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille. A Paris, chez *de Bure* l'aîné, Quai des Augustins, à S. Paul. 1740. 2 vol. *in*-12. le premier, pp. 280. sans l'Avertissement, l'Eloge de M. *Olivier*, qui est de 46 pag. un Discours préliminaire de 78 pag. & une Table des matieres pour les deux Volumes. Le 2me vol. pag. 447.

CETTE Histoire de Philippe est précedée de l'Eloge de M. Olivier, lû à une Assemblée publique de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, par M. Chalamont de la Visclede, Sécretaire perpétuel

perpétuel de la même Académie.

Voici en peu de mots le précis de cet Eloge : Claude Matthieu Olivier, Avocat au Parlement d'Aix, Ecrivain du Roi sur les Galéres, & l'un des Membres de l'Académie de Marseille, naquit à Marseille le 21 Septembre 1701. de Jean-Baptiste Olivier Négociant, & de Madelaine Granot. Après ses études d'humanitez & de Philosophie, il alla à Aix pour y faire son cours de Droit; la maladie contagieuse, qui ravagea la Province en 1720, interrompit ses études & le retint, malgré lui, à Aix sans rien faire pendant plus d'un an. Cependant il apprit que son pere, qui étoit à Marseille, étoit attaqué de la peste; ni les barrieres, qui séparoient les deux Villes, ni la peine de mort assurée pour ceux qui seroient surpris en passant de l'une à l'autre, ne purent l'arrêter, il surmonta tous les obstacles & arriva à Marseille, mais son pere venoit de mourir : la peste étant cessée, il retourna à Aix, il y prit ses degrez & revint à Marseille exercer la profession d'Avocat. M. Olivier étoit né avec beaucoup de génie, mais son génie l'emportoit, & il ne sçavoit pas le gouverner, il ne se livroit au travail que par accès, & pour ainsi dire, que par caprice; il avoit d'ailleurs beaucoup de goût pour le plaisir. Il n'est pas difficile de concevoir, qu'avec ces qualitez, il ne put réussir au Barreau : ce n'est pas qu'il n'ait plaidé quelquefois avec beaucoup d'applaudissemens, mais il arrivoit presque toûjours qu'il n'avoit pas assez étudié ses causes, que ses plaidoyers n'étoient point assez travaillés, & sa dissipation empêchoit ses parties de le voir & de le consulter comme ils auroient voulu.

Rebuté du Palais, il se livra entierement aux Lettres, il n'embrassa aucun genre exclusivement aux autres. Il étudia l'Histoire ancienne & moderne, Sacrée & Prophane, la Chronologie, la Critique, l'Eloquence & la Poesie, il sçavoit parfaitement le Latin, & assez bien le Grec, & peu de tems avant sa mort il avoit commencé à apprendre l'Hébreu; il n'avoit pas négligé les Sciences, il étoit très-versé dans la Physique, & sur-tout dans la Physique expérimentale, il étoit encore grand Métaphysicien, & Malbranchiste déclaré.

Sa passion pour l'étude le lia avec ce qu'il y avoit à Marseille de gens de Lettres, ils formerent d'abord une societé libre elle fut érigée ensuite en Académie; M. Olivier en fut un des premiers Membres, & un de ceux qui lui ont fait le plus d'honneur.

En lisant ses Ouvrages, on ne peut s'empêcher de regretter qu'il n'ait point habité la Capitale, où il eût trouvé des objets dignes de son émulation & des secours proportionnés à ses talens.

Il avoit hérité de son pere un bien assez honnête, le Systême lui en enleva une bonne partie, il acheva bien-tôt de dissiper le reste; son amour pour le plaisir, sa né-

gligence pour ſes affaires, une générosité peut-être mal entendue, le reduiſirent bien-tôt dans un état qui faiſoit peine a tout le monde, & qu'il ne ſentoit pas lui-même. Heureuſement M. d'Héricour fut nommé Intendant des Galéres à Marſeille, il n'y fut pas plûtôt arrivé qu'il connut M. Olivier; il ne put voir, ſans s'y intereſſer, un homme de Lettres dans une ſituation ſi triſte, il prit ſoin de l'en tirer, il le logea à l'Arſénal, & obtint pour lui un Brevet d'Ecrivain du Roi ſur les Galéres.

Cet emploi laiſſoit beaucoup de tems de reſte a M. Olivier & lui procura une tranquillité que le dérangement de ſes affaires ne lui avoit pas permis de goûter juſqu'alors. Il reſolut de profiter de ſon loiſir pour la compoſition de quelque Ouvrage qui pût mériter l'attention du public, après avoir formé & rejetté pluſieurs projets, il ſe fixa enfin à l'Hiſtoire de Philippe pere d'Alexandre le Grand, & il y a travaillé avec une application & une aſſiduité infinie juſqu'à ſa mort, qui arriva le 24 Octobre 1736.

Quoique la vie de M. Olivier ait été aſſez courte, il n'a pas laiſſé de compoſer un grand nombre d'Ouvrages. M. de la Viſclede en donne une Liſte exacte. Quelques-uns ont déja été imprimés, d'autres ſont dans les Regiſtres de l'Académie de Marſeille, mais un grand nombre ſont malheureuſement diſſipés. M. de la Viſclede invite ceux entre les mains de qui il s'en trouve quelque copie de vouloir bien les lui communiquer pour en faire part au public.

Quant a ſon Hiſtoire de Philippe, le Manuſcrit qu'il en a laiſſé n'étoit en aucune maniere en état d'être imprimé : ce fut d'abord une operation aſſez difficile de le déchiffrer ſeulement & de le faire tranſcrire; les noms d'hommes, de Villes & de Pays étoient ſurtout ſi défigurés que ce n'eſt point ſans peine qu'on eſt venu à bout de le donner au public dans l'état où l'on le lit aujourd'hui : M. Olivier reconnoiſſoit lui-même le beſoin qu'avoit cet Ouvrage d'être revû à l'égard de la diction : cependant tous les changemens qu'on s'eſt permis d'y faire ſe reduiſent à peu de choſes & ne portent guéres que ſur la liaiſon ou la clarté du diſcours; on a ſcrupuleuſement conſervé ſon ſtyle, qui, quoique négligé, ne manque ni de préciſion ni d'énergie, ni même d'une ſorte d'agrément, parce que l'homme d'eſprit s'y fait ſentir par-tout. Son Diſcours préliminaire prévient avantageuſement en ſa faveur. Voici comme il débute :

» L'Hiſtoire n'eſt ordinairement » qu'un tiſſu de faits dont on ne pénétre ni les cauſes ni la liaiſon, » & qui ſont enchaînés entre eux » par un ordre ſuperieur à toutes » les vûës de la prudence humaine. » Plus les évenemens ſont brillans, » plus les révolutions qu'ils occaſionnent ſont frappantes, moins » on apperçoit de proportion en-

» tre la cause & l'effet. Ciceron » regardoit ce qui s'étoit passé dans » le siécle où il vivoit, comme des » objections contre les principes » de l'art de gouverner.

» On pourroit conclurre de là » que l'étude de l'Histoire n'a pas » toute l'utilité qu'on s'y propose; » hé quel principe de conduite » peut-on tirer de ces succès bizar- » rement distribués, de ces revers » destinés aux plus forts & aux » plus sages ? Les hommes sont in- » égaux, la fortune est aveugle & » inconstante; que peut-il résulter » de la combinaison de leurs dif- » ferentes operations ? On ne de- » vient guéres plus habile au jeu, » en voyant celui d'un homme qui » ne joüe que par caprice.

» Il n'en n'est pas de même de » l'Histoire de Philippe, c'est l'Hi- » stoire d'un Prince habile & heu- » reux, qui n'est heureux que par- » ce qu'il est habile; il paroît en » quelque façon faire lui-même sa » destinée, ou plûtôt sa destinée » étoit de choisir & d'arranger ses » moyens d'une maniere qui le » menât sûrement à ses fins; ne » lui voyant jamais former que des » projets sages, on peut toûjours » trouver la raison de leur réussite.

» On distingue dans la Vie de » Philippe trois desseins differens » pendant vingt-cinq années de » regne; mais le premier étoit le » fondement du second, & le se- » cond n'étoit qu'un degré pour » arriver au troisiéme. Il paroît » avoir songé d'abord à s'affermir » dans ses Etats, ensuite à les » agrandir, & à les rendre consi- » derables dans la Gréce, & enfin » à déterminer cette même Gréce » à le nommer Général pour aller » attaquer l'Empire des Perses. » Quand il auroit conçû en même » tems ces trois projets, toutes ses » démarches n'auroient pas plus » de liaisons entre elles, & si l'on » n'ose pas lui attribuer de si gran- » des vûës, au moment qu'il » monta sur le Trône, c'est que » l'on pense qu'il auroit dû les » regarder alors comme une chi- » mére.

» En effet la possession tranquil- » le de la Macédoine, telle que » ses ancêrres l'avoient euë, a dû » lui paroître d'abord le fruit de la » prudence la plus consommée. » Quand il voulut ensuite donner à » son Royaume ce degré de consi- » deration & de gloire, qui le » fit reconnoître aux autres Grecs » pour une portion du corps de » leurs Etats, il ne lui fallut pas » moins de conduite & de dexte- » rité; les mêmes obstacles subsi- » stoient & se trouvoient infini- » ment plus forts, quand il fut que- » stion d'engager ces mêmes Grecs » si fiers de la gloire de leurs ancê- » tres, à marcher sous les ordres » des Macédoniens, qu'ils jugeoient » autrefois à peine dignes d'être » leurs esclaves.

M. Olivier essaye ensuite de ju- stifier Philippe de plusieurs repro- ches qu'on lui a faits. Le plus con- siderable est ce qu'on a dit de son peu de bonne foi : on veut qu'une de ses maximes favorites ait été

qu'il falloit an user les enfans avec des joüets, & les hommes avec des sermens. Outre que ce reproche n'est appuyé sur le témoignage d'aucun Auteur contemporain, M. Olivier fait voir qu'il ne s'accorde point avec les précautions que Philippe prenoit pour paroître toûjours fidel à ses engagemens. Ses Ambassadeurs ont défié plusieurs fois les Athéniens de citer une seule occasion où ce Prince eut manqué à la parole qu'il avoit donnée, & les Athéniens n'ont jamais pu alléguer que des esperances qu'ils avoient conçûes légérement & que l'évenement avoit démenties. Voici, ajoûte M. Olivier, le seul artifice qu'on puisse reprocher à Philippe, il faisoit diverses démarches utiles à quelques desseins cachés & avoit soin de leur faire donner par ses Emissaires des interprétations qui cachoient leur véritable but; là-dessus ses ennemis lui prêtoient les vûes que leur crédulité leur faisoit présumer, ils se recrioient après sur sa mauvaise foi, quand l'évenement n'avoit pas répondu à leurs présomptions. Sa mémoire doit-elle être en horreur, poursuit M. Oliv. parce qu'il ne désabusoit pas ses ennemis des fausses idées où ils étoient par rapport à lui. Il lui suffit, pour être entierement justifié, qu'il ait toûours observé religieusement ses promesses & qu'il ait même donné aux Athéniens, après les avoir vaincus & désarmés, non seulement tout ce qu'il leur avoit jamais offert, mais même ce que des gens sans aveu & sans mission leur avoient fait esperer de sa part.

M. O. après avoir nommé & apprécié les principaux Auteurs de l'Antiquité qui lui ont fourni ses matériaux, dit un mot des modernes, qui avant lui ont écrit sur le même sujet, il s'exprime de cette sorte à l'égard de M. Rollin.

» M. Rollin nous a donné ce » que nous avons de plus suivi sur » la Vie de Philippe, & je me se» rois bien gardé de l'entreprendre » après lui, s'il s'étoit proposé de » traiter la matiere a fond : mais » comme il n'a eu d'autre but que » d'en donner une idée à ceux qui » ne sont pas à portée d'étudier » l'Histoire dans ses sources, j'ai » taché de faire ce qu'il souhaite » dans sa Préface que quelqu'un » entreprenne, c'est-à-dire de ra» masser avec soin toutes les cir» constances répanduës de côté & » d'autre.

» Au reste, quoique M. Rollin » n'ait pas toûjours observé de » mettre une égale exactitude dans » les faits, cela ne doit pas empê» cher que la diction, les mœurs » & les maximes qui regnent dans » cette partie de son Histoire An» cienne, ne le rendent un Ou» vrage précieux. Si j'ai donc osé » en quelques endroits m'écarter » de la route qu'il a suivie, je ne » l'ai fait qu'après avoir murement » examiné si celle que je préferois » étoit la plus sûre. J'ai cru devoir » rendre compte à mes Lecteurs » de cette conduite, de peur que

» les méprises même d'un Ecrivain » célébre, ne devinssent des objec» tions contre moi.

» Quant aux omissions, M. Rol» lin en a fait de considerables, & » a négligé des morceaux qui au» roient gagné infiniment à passer » par ses mains, on pourra s'en » appercevoir en lisant cette vie de » Philippe, & il en resultera de » nouvelles raisons d'être fâché » que ces morceaux ayent échap» pé à M. Rollin.

Dans notre Journal du mois de Fevrier dernier, en rendant compte d'une autre Vie de Philippe, qui parut en l'année 1739, nous parcourûmes les principaux évenemens de la Vie de ce Prince, nous nous dispenserons aujourd'hui de répéter les mêmes faits. Nous nous contenterons de remarquer que la Vie de Philippe, composée par M. Olivier, est estimable par plusieurs endroits.

1°. Il paroît que M. O. ne s'est point borné à extraire les Auteurs modernes qui ont parlé de Philippe, mais qu'il a remonté aux sources : on trouve dans son Livre tout ce que les anciens ont rapporté de ce Prince ou au moins tout ce qu'ils en ont dit d'un peu important. On voit qu'il a consulté tous leurs Ouvrages, même ceux qui sembloient tout-à-fait étrangers à son sujet, & il a sçu y trouver une infinité de circonstances interessantes qui auroient infailliblement échappé à un homme moins attentif ou moins clair-voyant que lui.

2°. On voit aussi que M. Olivier s'étoit familiarisé de longue main avec l'antiquité, il n'avoit pas commencé à lire les Auteurs anciens lorsqu'il en avoit eu besoin pour la composition de son Ouvrage; quand il l'entreprit il avoit de grandes avances, il sçavoit la Carte de la Gréce, il étoit au fait de l'Histoire, du Gouvernement & des mœurs de ses differens peuples, & connoissoit toute leur Litterature.

3°. C'est ce qui l'a mis en état d'accompagner son Texte de notes marginales, qui jetrent ordinairement un grand jour sur sa narration, ou au moins qui amusent agréablement un Lecteur curieux; c'est souvent ou le portrait en raccourci ou un bon mot de quelque Homme illustre.

4°. M. O. a eu soin encore de dresser une Table Chronologique en trois colonnes, par le moyen de laquelle il détermine au juste la date des évenemens les plus considerables de la Vie de son Héros, & les rapporte à telle année de telle Olympiade, & à telle année avant J. C. Cette Table est suivie de l'Arbre Généalogique des Rois Macédoniens dont Philippe tiroit son origine.

5°. Son Ouvrage est terminé par une comparaison de Philippe avec Alexandre à peu-près dans le goût de Plutarque.

On ne juge ordinairement, dit M. Olivier, du mérite des Héros que par le nombre de leurs exploits, ou par l'étendue de leurs

conquêtes : Alexandre gagne à être vû de ce côté-là ; les Perses lui ont opposé des millions d'hommes. Il a poussé ses conquêtes jusqu'aux extrémitez de l'Univers. Philippe n'a jamais eu à combattre plus de trente mille hommes à la fois. Il ne s'est jamais écarté plus de deux cens lieues de ses Etats. Cependant Ciceron prefere le dernier ; il trouve que Philippe est un plus grand homme, & Alexandre un plus grand Conquerant. C'est que Ciceron remontoit jusqu'aux principes des actions & se déterminoit par le mérite de l'Acteur plûtôt que par l'éclat du Rôle. Il ne faut, ajoûte M. Olivier, pour être du sentiment de Ciceron, que comparer ces deux Princes, par rapport aux grandes qualitez qui leur sont communes. 1°. Pour la valeur, Philippe n'a point été inférieur à Alexandre : si ce que Monsieur Olivier a raconté de ce Prince ne suffisoit pas, il ne faut qu'écouter Démosthéne, qui represente par-tout Philippe comme le guerrier le plus hardi qu'il y ait jamais eu. Il est vrai que la valeur d'Alexandre a eu quelque chose de plus éclatant, mais celle de Philippe étoit plus éclairée ; selon notre Auteur, cette vertu sublime étoit presque tout le mérite militaire d'Alexandre, & excepté la bataille d'Issus, où il parut véritablement Général, par la maniere dont il disposa son armée, il ne connoissoit guéres d'autre méthode de faire la guerre que de charger à la tête de l'élite de ses troupes. Encore rougit-il d'avoir profité des défilez de la Cilicie, & alla-t-il ensuite offrir à Darius sa revanche dans les pleines d'Arbelles. Philippe au contraire poussa la science de la guerre plus loin qu'aucun autre Général de son siécle. Polyen & Frontin ont emprunté de lui la plûpart de leurs stratagêmes & tous les Tactiques anciens donnent pour modéle ses marches, ses campemens & ses dispositions. M. Olivier fait ensuite l'énumération de toutes les Nations vaillantes & agguerries, contre lesquelles Philippe eut à combattre, & qu'il vint à bout de soûmettre ; il les compare aux Asiatiques qu'Alexandre a subjugués, & après avoir remarqué que l'expedition contre les Perses avoit été conçûë & preparée par Philippe, il conclut qu'Alexandre ne fit qu'executer le plan que son pere avoit formé & que Philippe auroit pû executer lui-même par des operations peut-être moins rapides, mais plus sures ; & dont les avantages auroient été plus durables.

Pour ce qui est du mérite de l'esprit, M. Olivier veut encore que Philippe ait été superieur à Alexandre, il en rappelle les preuves qui se trouvent en foule dans la suite de son Histoire : l'esprit du fils étoit fougueux & inégal, celui du pere au contraire étoit souple & également propre à tout, toûjours bien réglé & ayant une marche assurée. Les hommes distingués, à qui, l'un & l'autre, ont fait du bien, font voir que Phi-

lippe connoiſſoit mieux qu'Alexandre le vrai mérite litteraire. Alexandre combla de ſes bienfaits un Chérilus, Poëte ridicule; un Anaxarque, Philoſophe de mauvaiſe foi, qui lui vendoient des loüanges mal aſſaiſonnées; un Caliſthêne, aſſez mauvais Hiſtorien; Platon, Xénocrate, Iſocrate, Ariſtote, Eſchine, eurent part à la faveur de Philippe, & il ne tint pas à lui que Démoſthène ne fût auſſi de ſes amis.

M. Olivier, après avoir encore comparé Philippe à Alexandre par rapport à d'autres qualitez, ſoit du cœur, ſoit de l'eſprit, & avoir toûjours donné la ſupériorité au premier, conclut de cette ſorte ſon paralléle.

» Enfin, & c'eſt ce qui décide » la ſuperiorité de Héros à Heros, » Philippe paroît avoir eu plus de » connoiſſance de la véritable gloi- » re qu'Alexandre, celui-ci met- » toit ſa gloire à déſoler des Pro- » vinces & à détrôner des Rois, » qui n'auroient jamais entendu » parler de lui s'il ſe fût renfermé » dans les bornes de la juſtice, & ſi » ſemblable à Eroſtrate, il n'eut » cherché à ſe faire un nom par » les ravages & les incendies. » Philippe au contraire n'eut d'au- » tre but que de rendre les Macé- » doniens arbitres de la Gréce & » redoutables à l'ennemi commun. » Il y a plus de grandeur à fonder » la ſuperiorité d'une Nation, qu'à » pouſſer cette ſuperiorité une » fois établie, juſqu'à la conquête » de l'Univers.



GENEALOGIES HISTORIQUES DES MAISONS Souveraines Tome III contenant la Maison Royale de France, exposée dans des Cartes Généalogiques & Chronologiques, tirées des meilleurs Auteurs, avec des explications historiques & les Armes differentes de chaque Branche. A Paris, chez *Briasson*, rue S. Jacques, à la Science; *Chaubert*; la Veuve *Pissot*, & autres Libraires : 1738. *in*-4°. pag. 545.

DIFFERENTES raisons, dont il importe peu au Public d'être instruit, ne nous ayant pas permis de parler de ce 3me Tome, aussi-tôt que nous l'aurions souhaité, nous croyons d'autant moins devoir nous en dispenser aujourd'hui, qu'il nous a paru beaucoup plus interessant & d'un usage plus ordinaire que les deux premiers Volumes dont on peut voir l'Extrait dans notre Journal du mois de Nov. 1736, & dans celui de Fevrier de l'année suivante.

Nous remarquerons cependant, à la gloire de l'Auteur, que son premier Volume a déja été traduit en Allemand, ce qui forme un préjugé avantageux pour ce Livre. On sçait que de tous les peuples, il y en a peu qui soient plus habiles dans les matieres de Généalogie que les Allemands; les preuves qu'on exige pour entrer dans la plûpart des Chapitres d'hommes & de femmes de leur pays, les mettent plus que tous les autres dans la necessité de faire une étude particuliere de cette Science.

Le 3me Volume, dont il est ici question, est écrit dans le même goût, & sur le même plan que les deux Volumes qui l'ont précédé : on peut dire qu'il est, par rapport à l'Histoire de France, ce qu'est le premier, par rapport à l'Histoire Ancienne, c'est-à-dire un abrégé très-utile à ceux qui ont déja puisé dans Mézerai & dans le P. Daniel quelque connoissance de notre Histoire, mais en quelque façon necessaire à ceux qui n'en ont aucune teinture. Les premiers verront d'un coup d'œil dans des Cartes très-méthodiques, & gravées avec beaucoup de netteté, les filiations, les alliances, & la proximité, ou l'éloignement des degrez: & les seconds trouveront dans les Discours Historiques, qui accompagnent ces Cartes, une Introduction à l'Histoire de France & à celle de toutes les branches issuës des trois Races Royales.

Ce ne seroit donc pas avoir une idée juste de l'Ouvrage de M. de C. que de ne le regarder que comme un exact, mais ennuyeux Recueil de noms, de dates & de filiations, il a senti qu'il ne pourroit se rendre véritablement utile a ses Lecteurs, qu'en s'efforçant de leur devenir agréable. Dans cette vûë, il a pris un soin extrême pour lier les Généalogies des Maisons Souveraineté,

veraines, avec l'Histoire des Etats sur lesquels ces Maisons ont regné, & avec les principales actions des Princes qui ont gouverné ces Etats.

Ce Volume est partagé en trois parties, qui répondent aux trois Races Royales de la Maison de France. La premiere partie est divisée en trois Livres, dont chacun est partagé en plusieurs Chapitres, à la tête desquels l'Auteur a placé une Table Généalogique de tous les Rois de France. Il rapporte, dans le premier Livre, ce qu'on a dit de plus certain sur l'origine des Francs & sur leurs Rois avant & depuis l'établissement de la Monarchie Françoise jusqu'à Childeric III. Il traite dans le second des Rois d'Austrasie, & dans le troisiéme des Rois & des Ducs d'Aquitaine.

Celui-ci est d'autant plus curieux, que profitant de la découverte, qui est dûë à la sagacité des sçavans Auteurs de l'Histoire de Languedoc. M. de C. nous donne la Généalogie, jusques alors inconnuë, des fameux Eudes & Vaïffre Ducs d'Aquitaine, & nous développe la politique de Pepin & de Charlemagne à l'égard de ces Princes infortunés. Ils avoient des droits incontestables à la Couronne, étant issus de Charibert Roi de Toulouse & second fils de Clotaire II. comme le prouve clairement une Chartre donnée l'an 845. par Charles le Chauve en faveur du Monastere d'Alazon Diocèse d'Urgel. Mais il fut d'autant plus facile à un Ministre ambitieux d'effacer ces droits dans l'esprit des peuples, qu'ils étoient accoûtumés, depuis long-tems, à ne reconnoître réellement d'autre autorité que celles des Maires du Palais, & que les derniers Rois de la Race Mérovingienne sembloient s'être déclarés eux-mêmes indignes de la Souveraine Puissance, & ne s'être reservé qu'une vaine ombre de Royauté.

De la posterité de Vaïffre sortirent trois Branches principales, dont la derniere, sur-tout, qui fut celle des Vicomtes de Bearn, fut en quelque façon dédommagée de l'injustice qu'elle avoit soufferte par l'usurpation de Pepin. Enéco-Arista, un des descendans de Vaïffre ayant été appellé au-delà des Pyrenées, y fonda un Royaume, qui réunit enfin sous sa domination tous les Etats Chrétiens d'Espagne. *Une partie de ces Etats, sçavoir le Portugal vint par alliance à une branche cadette de la Maison de nos Rois, qui le possède encore*, & l'autre partie après avoir été successivement gouvernée par les Maisons de Bourgogne-Comté, de Barcelonne & d'Autriche est tombée enfin dans une des Branches de la Race Capétienne, de sorte, dit M. de C. » que par une » révolution admirable d'évene» mens, la 3me Race Royale de » France se trouve aujourd'hui en » possession de tous les Etats au» delà des Pyrenées, qu'avoit eu » la premiere Race, dont elle » descend d'ailleurs par femmes.

Il a placé à la fin de ce Livre une Table fort instructive, qui fait voir comment les trois Races Royales se trouvoient réunies en la personne d'Henri IV. trisayeul de Philippe Vme, qui regne en Espagne.

La seconde partie de ce Volume traite de la Race Carlienne. On la trouvera ici augmentée d'une Branche, qui avoit jusqu'à present échappé aux recherches des Généalogistes ; c'est celle des Ducs d'Andechs & de Méranie. M. de C. en rapporte l'origine à Ratbod, fils naturel de l'Empereur Arnoul, & il reconnoît qu'il a emprunté d'une Dissertation de M. Coeler, Professeur en Histoire à Gottingue, tant ce qu'il dit sur l'origine & la suite des Ducs de Méranie, que sur la situation de ce Duché, dont les Auteurs ont parlé si diversement.

Les Ducs de Méranie ont pris ce nom d'une petite Ville appellée *Méran* qui est située dans le Comté de Frioul sur l'Adige, assez près de l'ancien Château de Tirol, qui dans la suite a donné son nom au Pays. Méran est mise aujourd'hui parmi les Villes les plus considerables de ce Comté. L'Auteur nous fait connoître d'après la Dissertation du sçavant Professeur, la véritable origine, la suite généalogique, & même les principales actions des Ducs de Méranie, autrefois si considerables, & par leurs alliances, & par leur puissance, tant dans l'Empire qu'en France, où ils ont possedé le Comté de Bourgogne.

La troisiéme Race de nos Rois remplit la troisiéme partie de ce Volume. Après avoir refuté l'imposture grossiere du Dante qui introduit dans son Purgatoire Hugues-Capet, convenant de bonne foi qu'il étoit fils d'un Boucher de Paris, & l'opinion non moins singuliere du P. Hardouin, adoptée cependant depuis par un autre Auteur dans un Ouvrage intitulé, *Révolutions de France*, M. de C. dans deux Cartes Généalogiques, & dans le second Discours Historique, qui, selon sa méthode, leur sert, pour ainsi dire, de Commentaire, expose les differens Systêmes des meilleurs Auteurs sur l'origine de cette Race, & se déclare pour celui qui ne donne point d'autre tige à la Maison de France que Robert le Fort, bisayeul de Hugues-Capet. » Cette » auguste Maison ne sera-t-elle pas » encore, *dit il*, la plus illustre » qui soit au monde ? elle regne » depuis près de huit siécles sur un » des plus florissans Etats de l'Europe, exemple unique dans l'Histoire, & pendant ce tems-là » elle a donné des Souverains au » Portugal, à Naples, à la Sicile, » à la Hongrie, à la Pologne, à la » Navarre, à l'Espagne, & des » Empereurs à C. P. Au-dessus de » ce terme, elle tient un des premiers rangs dans le Royaume » durant un siécle & demi, elle » s'y saisit par deux fois de la Couronne, & une de ses branches, » (si l'on adopte le sentiment de » Chifflet) fonde même le Royau-

» me de Bourgogne Transjurane.

Le surnom de *Fort* & de *Grand* que les Auteurs donnent a Robert sont son éloge. Sa valeur lui attira le premier, ses exploits lui mériterent le second, & justifierent le choix que Charles le Chauve fit de lui au Parlement tenu à Compiegne en 867, où, après lui avoir conferé le titre de Duc & de Marquis de France, il lui confia la défense du Pays situé entre la Seine & la Loire, contre les courses des Normans.

Il eut, comme on le sçait, pour fils Robert II, Duc de France, couronné Roi, & pere de Hugues le Grand, qui eut pour fils Hugues Capet, élevé sur le Trône l'an 987; de sa posterité sont sorties quinze Branches principales, qui sont ici mises sous les yeux dans une Table générale, & qui sont le sujet des quinze Livres dans lesquels cette troisiéme partie est divisée. Il a representé aussi dans des Cartes particulieres les Branches mêmes qui se sont divisées en plusieurs, comme celles de Bourbon, de Dreux & de Courtenay, dont sans cela il seroit difficile de reconnoître les differentes tiges.

On verra à la page 429 une Table Généalogique qui montre comment Louis XV. descend de Henri IV. par sept côtez differens. Nous ne nous étendrons pas davantage sur cet Ouvrage, nous ajoûterons simplement à ce que nous en avons dit jusqu'ici, que sur-tout dans la derniere partie qui regarde la Race Royale, & les diverses Branches qui en sont sorties, il nous a paru que notre Auteur s'est tenu également éloigné de la flatterie, & de la malignité, deux écueils contre lesquels les Généalogistes courent souvent risque d'échoüer.

Ce Volume se vend séparément, aussi-bien que le quatriéme, dont nous parlerons dans le Journal suivant.

DE MORBIS VENEREIS, AUCTORE JOANNE ASTRUC: Editio altera.

C'est-à-dire: *Traité des Maladies Veneriennes par M. Astruc, Médecin Consultant du Roi.* A Paris, chez Guillaume *Cavelier*, rue saint Jacques, près la Fontaine saint Severin, au Lys d'Or, 1740. nouvelle Edition. 2. vol. *in*-4°.

VOICI une seconde édition du fameux Traité de M. Astruc sur les Maladies Veneriennes; comme nous avons déja donné l'Extrait de cet Ouvrage (*), tel qu'il a paru dans sa premiere impression; nous ne rendrons compte ici que des additions, dont l'Auteur vient de l'enrichir dans cette édition nouvelle.

(*) Dans le Journal du mois de Janvier de cette année.

Ces additions regardent la partie Historique de l'Ouvrage, la Table

Chronologique des Auteurs, & enfin la partie médicale.

C'est comme on le sçait dans l'Histoire même de la maladie sur laquelle M. Astruc écrit qu'il puise ses preuves pour établir que cette espece de contagion est nouvelle dans l'Europe : Qu'elle nous a été apportée des Isles Antilles ; Qu'elle est entierement differente de la lépre ; qu'enfin ce fléau, après avoir eu divers périodes qui ont été tous remarquables par l'appation & la disparition des differens simptomes, paroît tendre aujourd'hui, mais lentement, vers sa fin. Ce que l'illustre Auteur ajoute à cette partie de son Ouvrage, fortifie les preuves qu'il avoit deja employées à ces differens égards, ainsi que les réponses qu'il avoit faites aux objections de ceux qui sont d'un avis opposé au sien sur l'origine nouvelle de la maladie : il employe en particulier tout un chapitre à l'explication de quelques endroits de l'Ecriture que les partisans de l'opinion contraire tournent en leur faveur, comme autant de preuves de l'ancienneté de la maladie dont il s'agit. On trouve ensuite plusieurs discussions critiques, historiques, quelques déterminations plus précises de certaines dattes interessantes, voilà sommairementt ce que contiennent les additions que l'Auteur a faites à cette premiere partie de son Traité.

Quant à la Table Chronologique des Auteurs, elle est très-considérablement augmentée dans cette nouvelle édition.

Le cinquiéme & le sixiéme Livre qui font les deux premiers du second volume, traitent des Auteurs qui ont écrit depuis l'invasion de la maladie jusques en l'année 1660. Les deux suivans concernent tous les Ouvrages publiés dans tout le cours du dernier siécle. Enfin on trouve dans le dernier Livre, les Auteurs dont les Ecrits ont paru depuis le commencement du siécle présent jusqu'aujourd'hui. On peut dire que c'est ici une Bibliotheque fort étendue des Ouvrages de ce genre. Mais combien de peines & de soins n'a-t'elle pas dû couter à M. Astruc ? Il ne lui a pas suffi de fouiller dans toutes les Bibliotheques de Paris, il a fallu qu'il ait eu recours aux Bibliotheques étrangeres ; à celles d'Italie, à celles d'Angleterre, de Hollande, &c. Il ne falloit pas moins que le zele & le courage qu'inspire l'amour du travail qui a pour objet le bien public, pour soutenir la lecture de tant d'Ouvrages, où presque tout n'est qu'inepţie, & dont le stile est grossier & rebutant.

On sent assez combien cette partie du Traité de M. Astruc mérite l'estime & la reconnoissance de tous ceux qui cherchent à s'instruire pleinement sur ces matieres : ils y verront comme d'un coup d'œil tout ce qu'on peut recueillir d'utile & de remarquable de la lecture de ces Ouvrages, & c'est ainsi que sans rien perdre du côté de l'instruction, ils s'épargneront non-

seulement les frais d'une Bibliotheque immense, mais encore le dégoût qu'il auroit fallu essuyer pour lire tant de mauvais Livres. Les Philosophes ne seront pas moins satisfaits de cette partie du Traité de M. Astruc, ils pourront y voir combien d'erreurs il a fallu écarter pour parvenir à la vérité; par quels progrès de connoissances, on a enfin réussi à la reconnoître, à la saisir, à la fixer. Les amateurs de l'Histoire Litteraire trouveront également de quoi s'occuper: le nom de chaque Auteur sa patrie, les lieux où il a étudié, où il a exercé sa profession: le tems où les Ecrits ont paru; tous ces détails sont très dignes de curiosité. M. Astruc ajoute à la fin de ce volume une Dissertation, dans laquelle il examine ce qui manqueroit encore pour avoir une connoissance parfaite de tous les Ecrits qui ont paru sur les maladies veneriennes. On y trouvera. 1°. Une liste de quelques Ouvrages indiqués par les Bibliographes, mais que l'Auteur a inutilement recherchés. 2°. Une autre liste de plusieurs Traités dont on ignore la premiere édition, ou plûtôt la date précise de leur premiere impression. Enfin une troisiéme liste de quelques Auteurs qui se sont déguisés sous un faux nom, ou qui n'ont designé leur nom véritable que par des lettres initiales: Quant aux anonimes, l'Auteur renvoye à la Table de son Livre, où on les trouvera tous rassemblés sous le mot anonime; & comme Monsieur Astruc ne néglige aucun moyen d'embrasser tout son objet, il invite les Sçavans qui peuvent avoir quelqu'un des Ouvrages qu'il a inutilement recherchés, ou quelqu'autre qui auroit pû lui échapper, à vouloir bien lui en faire part. Il les prie d'en faire l'analise, & de la lui envoyer, sans oublier ni l'histoire de l'Ouvrage ni celle de l'Auteur. Il demande avec la même instance à ceux qui auront quelque connoissance sur la premiere édition des Ouvrages qu'il a indiqués, & à ceux qui auront quelques lumieres sur le vrai nom des Auteurs, soit pseudonimes, soit anonimes de vouloir bien les lui communiquer; s'engageant à publier les sujets de la reconnoissance qu'il devra à chacun d'eux. Nous croyons devoir indiquer ici les moyens que M. Astruc propose aux Sçavans, pour lui faire tenir ce qu'ils voudront lui communiquer: ils pourrent choisir la voye des Banquiers; ou celle des jeunes Medecins, qui de toutes parts viennent à Paris, ou celle de Messieurs les Ambassadeurs, qui se prêtent volontiers à tout ce qui peut contribuer au progrès des lettres. On lui feroit cependant plaisir de préferer tout simplement la voye du Courier, à moins toutefois que le volume qu'on voudroit lui envoyer n'excedât celui d'un paquet ordinaire; en ce cas dès qu'on auroit la bonté de l'avertir, il auroit soin de chercher lui-même un moyen moins couteux, par lequel on lui pourroit faire tenir ces paquets.

Nous voici arrivés aux additions les plus importantes de cet Ouvrage, c'est-à dire à celles qui concernent la partie therapeutique, ou la cure de la maladie & de ses simptomes. Ces additions se bornent à trois. Nous ne rendrons ici compte que des deux premieres, réservant pour le Journal suivant l'Extrait de la troisiéme.

Sur l'Ophthalmie Venerienne.

La premiere des deux additions, dont nous allons donner le précis, a pour objet cette espece d'Ophtalmie Venerienne, qui est principalement caractérisée par l'écoulement d'une matiere semblable à celle de la gonorrée. M. Astruc décrit d'abord la maladie : il fait voir que la perte de l'œil en est presque la suite certaine, si on ne prévient ce danger par les remedes les plus prompts. Il pense que cette maladie n'est qu'un simptome de la gonorrée, soit dit-il, parce qu'il n'y a point d'observation certaine par laquelle on puisse prouver que cet accident ait jamais paru, si ce n'est à la suite d'une gonorrée supprimée, ou qui couloit trop peu; soit parce qu'on a toujours vû cette ophtalmie se dissiper aussi-tôt qu'on a rappellé le cours de la gonorrée, ou que la matiere virulente s'est jettée sur quelqu'autre partie. L'excellent Observateur entre dans un grand nombre d'autres détails que nous désirerions pouvoir rapporter, mais que les bornes d'un Extrait nous obligent de sacrifier pour passer au point encore plus important, c'est-à dire à la méthode que l'Auteur propose pour la cure de cette cruelle maladie, qu'un coup d'œil peut bien nous faire discerner, mais qui ne se guérit que fort difficilement, pour peu qu'on lui ait laissé faire des progrès.

Si l'Ophthalmie en question est naissante; si elle est legere; si après une attention exacte à la virulence de la gonorrée & à la cause qui l'a supprimée, on peut se flatter de rapeller le cours des matieres vers les parties inferieures, ou si enfin quelque autre maladie venerienne peut faire une diversion favorable; alors il faut s'en tenir, selon M. Astruc, aux remedes ordinaires, c'est-à-dire aux fréquentes & copieuses saignées secondées de l'usage des boissons, & des Topiques convenables;& à l'administration très-prompte, ou des préparations mercurielles, ou des frixions: Mais si l'usage de ces remedes dans ce premier degré de la maladie peut suffire, il n'en est pas de même, lorsque la maladie est ancienne, lorsqu'elle est confirmée, lorsqu'elle rassemble ou tous les simptomes que l'Auteur a décrits, ou même une partie de ces simptômes; alors ce seroit inutilement qu'on s'obstineroit à suivre la méthode qu'on vient de prescrire : ce seroit en vain même, qu'on employeroit & les scarifications & les frictions : l'expérience justifie que ces secours alors ne peuvent tout au plus que retarder la per-

re de l'œil, mais non pas l'empêcher : A quels moyens faudra t-il donc avoir recours ? Le seul qui reste, c'est l'amputation, c'est l'extirpation de toute la surface de la conjonctive enflammée, qu'on emportera avec la pointe des ciseaux, après avoir saisi & fixé la tumeur au moyen d'une aiguille, dont on l'aura horisontalement traversée : sans cette operation, poursuit notre Auteur, point d'espérance de sauver l'œil : au lieu que par ce moyen on est très-assuré de le sauver, sans qu'on ait à craindre aucune difformité, ni du côté de la conjonctive, qui reprend sa même blancheur, ni du côté des paupieres, si l'inflammation qui de la conjonctive peut s'étendre jusqu'à leur membrane interne exige qu'on fasse sur ces parties la même operation. Telle est la méthode que l'Auteur propose d'après la pratique de feu M. S. Yves à qui il fait honneur de l'operation que nous venons de décrire.

Sur la Méthode de la Fumigation.

On sçait que la méthode de la Fumigation vient de reparoître à Paris, comme une méthode nouvelle & salutaire, quoique aussi ancienne pour ainsi dire que le mal même : quoique décrite dans un grand nombre d'Ouvrages, quoique fletrie par le cri commun de tous les praticiens. C'est à cette occasion que M. Astruc s'éleve de nouveau contre les fumigations & que pour confirmer la condamnation qu'il en avoit déja prononcée, il rappelle d'abord le malheureux succès des nouvelles épreuves qu'on vient de tenter.

Parmis ces épreuves, dont notre Auteur rend un compte exact, il en est trois qui ont été faites dans l'Hôpital de Bissêtre, mais d'une maniere si autentique & si solemnelle, qu'il est impossible de former le moindre soupçon contre la fidélité des registres de l'Hôpital où se trouvent marqués l'état des malades, lorsqu'ils sont entrés dans les remedes, & les differens changemens qui sont survenus dans chacun d'eux, pendant le cours du traitement ; & enfin les differens événemens qu'ont eus les fumigations. C'est la vérité resultante de ces registres, ou plutôt ce sont ces registres mêmes, que M. Astruc nous présente, après les avoir redigés en autant de tables qu'il y a eu d'épreuves ; & après avoir ajouté l'Histoire exacte de trois particuliers qui hors des Hôpitaux ont été traités par les mêmes voyes. Il démontre calcul fait. 1°. Que de 38. ou 39. malades qui ont été soumis aux fumigations, il en est mort 4. c'est-à dire plus de la douziéme partie, quoique la maladie dont ils étoient attaqués, fut à peine confirmée ; qu'ils fussent dans la fleur de leur âge, & d'une constitution fort robuste. 2°. Que généralement dans tous les malades, le traitement a été aussi long, aussi laborieux, & peut être plus difficile qu'il ne l'eût été par les frictions 3°. Qu'il y en a eu plus de la moitié qui n'ont re-

çu aucun soulagement des fumigations. 4°. Que le nombre de ceux qu'on a cru guéris, monte à peine au tiers, encore est il certain que le mal a reparu avec tous ses simptômes dans quelques-uns, quoiqu'ils ayent protesté sous la religion du serment, que depuis le traitement ils ne se sont exposés en aucune maniere au péril de contracter de nouveau la maladie.

Après ce simple exposé, si l'on s'en tient du moins à l'autorité de l'expérience, il ne restera plus aucun doute, sur l'insuffisance, ni sur le danger de la méthode des fumigations.

Mais la théorie s'accorde-t-elle avec l'expérience, pour bannir la fumigation, & assurer la préference à la méthode des frictions? c'est ce que M. A soûtient; il appuye son sentiment sur des raisons très-approfondies, très-ingénieuses, & ausquelles, pour ne les point affoiblir, nous sommes contrains de renvoïer les lecteurs : nous dirons seulement qu'il résulte de ses Observations, que toutes les conditions qui pourroient concourir à rendre le mercure efficace, manquent nécessairement à celui que la fumigation introduit & le rendent dangereux. Nous remettrons au Journal suivant, à rendre compte d'une derniere partie qui forme un Traité à part extrêmement curieux, c'est l'Histoire & la description de cette même maladie, telle qu'elle existe chez les Chinois avec leur maniere de la traiter.

OUVRAGES DE BOURSAULT:

Le Marquis de Chavigny. A Paris, chez *Didot*, Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Bible d'or. 1739. *Avec Approbation & Privilége du Roi.* pag. 288. sans compter l'Epître Dédicatoire, adressée à M. *Pérault*, & l'Avis au Lecteur.

(*) *Le Prince de Condé.* Chez le même : pp. 198. sans compter l'Avis au Lecteur.

Ne pas croire ce qu'on voit, Histoire Espagnole : pp. 314. sans compter l'Epître Dédicatoire, qui est adressée à M. *Pidou* de S. Olon.

Artemise & Poliante Nouvelle. pp. 242. sans compter l'Epître Dédicatoire adressée à M. *Charlot de Bretigny.* Chez le même *Didot :* in-12.

CETTE Edition a été faite avec plus de soin que la précedente, & elle mérite d'être recherchée. Comme les Ouvrages qu'elle contient sont connus depuis long-tems, nous n'en donnerons point d'Extrait ; mais il est bon d'observer qu'on trouve au commencement du Roman intitulé, *Artemise & Poliante*, des endroits

(*) Ce Roman se trouve dans une Edition des Œuvres de Madame de Villedieu; mais on sçait que dans son original il a paru sous le nom de Boursault.

endroits qui peuvent ſervir à l'Hiſtoire Anecdote du Théatre François : ils font connoître quelle étoit la diſpoſition d'eſprit des Auteurs contemporains de Racine au ſujet des Ouvrages de ce grand Poete. Bourſault rend compte de ce qui ſe paſſa a la premiere repreſentation de *Britannicus* ſur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne. Il rappelle d'abord avec une complaiſance très-aiſée à appercevoir, tout ce que *de prétendus connoiſſeurs*, auprès de qui il ſe trouva, découvrirent de défauts eſſentiels, dans cette Piece : le détail où il entre à ce ſujet méritant plûtôt le nom de Parodie que celui de critique de la Piece. Après ce déchaînement il annonce qu'il rendit bien plus de juſtice à M. Racine, & tout de ſuite il expoſe le jugement qu'il avoit porté de cette Tragédie : & ce jugement eſt au moins auſſi aigre, auſſi injuſte, auſſi mépriſant que celui qu'il ſembloit avoir déſaprouvé le moment d'auparavant. Au mérite près de Verſificateur, qu'il reconnoît dans M. Racine, il ne lui accorde aucun talent pour le Théatre. La Piece d'ailleurs a été repreſentée à merveille, & cette circonſtance qui n'eſt pas rappellée pour obliger l'Auteur fournit du moins quelques détails, qui pourront paroître curieux aux amateurs du Théatre, c'eſt le nom des Acteurs qui rempliſſoient les Rôles. La *Déſœillers*, dit-il, joüoit Agrippine. Cette Actrice qui, ſelon lui, avoit accoûtumé de charmer le public, s'étoit ſurpaſſée ce jour-là : la *Dennebault*, qui repreſentoit *Junie*, avoit fait auſſi des miracles.

Enfin, Bourſault voit & décide en Auteur, c'eſt-à-dire, avec la jalouſie & la mauvaiſe foi que quelques Auteurs ſe permettent en pareil cas, & dont ils ſont punis par ce même public qu'ils veulent ſéduire. La Piece, quand elle eſt bonne, reſte & la critique tombe. On peut dire que Bourſault méritoit de penſer mieux qu'il ne faiſoit à cet égard. Pluſieurs de ſes Comédies qu'on reprend ſouvent encore au Théatre François, étant remplies d'une très-bonne morale & de beaucoup de traits d'eſprit.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

IL paroît que les Belles-Lettres accompagnent M. le Cardinal Quirini par-tout où il porte ſes pas, & qu'au milieu des ſoins les plus graves & les plus importans, elles le font joüir de toutes les douceurs de la retraite la plus tranquille. Il a ſçu mettre à profit tous les momens de loiſir que la tenuë & la longueur du Conclave lui donnent ; & un tems que d'autres regarderoient comme un délaſſe-

ment necessaire, ce respectable Cardinal en a fait usage pour enrichir la République des Lettres d'un Ouvrage utile, & digne de lui. Il ne pouvoit continuer les occupations Litteraires ausquelles il s'appliquoit avant la tenue de cette auguste Assemblée, parce qu'il ne pouvoit s'y procurer les secours dont il avoit besoin pour cela; mais il y en a substitué une autre encore plus convenable à la dignité & au caractere de cette Assemblée même. Il a donc entrepris de donner au public, & il a donné en effet la *Vie du Pape Paul II.* Ce choix convenoit d'autant mieux à M. le Card. *Quirini*, que ce Pape étoit Noble Vénitien comme lui, & qu'il étoit revêtu de presque toutes les mêmes dignitez Ecclesiastiques. Cette Vie avoit déja paru; M. *Muratori* l'avoit inserée dans la 2me partie du 3me Tome de sa *Collection des Historiens d'Italie*; mais elle étoit si défectueuse, qu'il étoit indispensable de la retoucher, & d'en donner une nouvelle Edition plus travaillée & plus correcte. M. le C. *Quirini* a mis à la tête de la Vie de *Paul II* une Préface, avec une Defense de ce Pape contre Platine, & contre quelques autres Ecrivains, qui n'ont pas épargné sa mémoire. Nous n'entrerons point dans le détail de cet Ouvrage, & nous nous contenterons d'en rapporter le titre, en attendant qu'on en rende compte au public dans un de nos Journaux: *Pauli II Veneti Pontificis Maximi Vita ex codice manuscripto Angelicæ Augustinensium Bibliothecæ desumpta. præmissis ipsius Sanctissimi Pontificis vindiciis adversus Platinam, aliosque obtrectatores. Romæ, Typis Antonii de Rubeis, apud Pantheon 1740. in-4°.*

Antiqua Numismata Maximi moduli aurea, argentea, ærea, ex Museo Alexandri S. R. Ecclesiæ Cardinalis Albani in Vaticanam Bibliothecam à Clemente XII Pont. Opt. Max translata, & à Rodulphino Venuto Cortonensi notis illustrata. Volumen I Romæ, impensis Calcographei Cameralis Typis Bernabò 1739. in fol. C'est-à-dire: *Medailles anciennes d'or, d'argent & de bronze, de la premiere grandeur, transportées du Cabinet du Cardinal Albani dans la Bibliothéque du Vatican par les soins du Pape Clement XII avec les Remarques de M. Rod. Venuti, &c.* On ne peut douter que ce Recueil de Médailles ne soit exquis, & que le present que M. le Card. *Albani* a fait à la Bibliothéque du Vatican, ne soit tres-précieux; on en doit juger par les soins que ce Cardinal s'est donnés, & les dépenses qu'il a faites pour le composer. Les connoissances de M. *Venuti*, dans les Antiquitez Gréques & Latines, sa pénétration, soit à faire le discernement des Médailles, soit à marquer les tems & les circonstances des évenemens qui y ont rapport, soit à choisir parmi les differentes opinions des Sçavans, celles qui sont le plus autorisées, répondent par avance de la bonte de son Commentaire sur ce

Recueil de Médailles. C'eſt auſſi ce que nous ferons voir avec l'étendue convenable dans un de nos Journaux ſuivans.

DE MILAN.

Voici enfin le ſecond Volume des *Antiquitez d'Italie du moyen âge, composé par M. Muratori*, qui paroît depuis peu. Ce Volume s'eſt fait attendre plus long-tems que l'Auteur n'avoit crû. Differentes raiſons, dans leſquelles nous n'entrerons point, en ont retardé l'impreſſion. Avant qu'on rende compte de ce 2me vol. dans le Journal, il nous ſuffit d'avertir qu'il n'eſt pas moins digne de ſon Auteur & de la curioſité du public, que le premier, qui renferme beaucoup de choſes importantes touchant notre Hiſtoire, & dont on parlera auſſi dans un des Journaux ſuivans.

Novus Theſaurus veterum Inſcriptionum in præcipuis earumdem Collectionibus hactenùs prætermiſſarum, Collectore L. Ant. Muratorio. Tome II. Mediolani. Ex Ædibus Palatinis 740. *in-fol.* C'eſt-à-dire: *Nouveau Tréſor des Inſcriptions ci-devant omiſes dans les principales Collections qui en ont été faites, recueillies par M. L. A. Muratori*, &c. En attendant que nous entretenions le public de ce qui eſt contenu dans ce Volume, nous nous contenterons d'avertir, que comme il s'étoit gliſſé un grand nombre de fautes dans les Diſſertations que M. *de la Baſtie* avoit envoyées a M. *Muratori* pour être inſerées dans le premier Volume des Inſcriptions, & dont il s'étoit plaint plus d'une fois à trop juſte titre, on a mis au commencement de celui-ci un Avertiſſement ſur ce ſujet, avec une courte Préface de M. *de la Baſtie* touchant ce qu'il veut qu'on ajoûte, qu'on change & qu'on corrige dans ſes Diſſertations, & avec une Table étendue des fautes, des omiſſions, & des corrections; c'eſt le ſeul moyen poſſible de reparer le mal, en attendant qu'on réimprime ce premier Volume.

ALLEMAGNE.

DE LEIPSICK.

Voici quelques Ouvrages qui ont été imprimés ſur la fin de l'année derniere & dans le courant de celle-ci, dont le débit ſe fait ici preſentement, & dont quelques-uns de nos Lecteurs ſeront peut-être bien aiſes d'avoir connoiſſance :

1°. *Biblia Hébraïca, cum notis Maſſorethicis & numeris diſtinctionum in Paraſchas, & Capita & verſus. Accurante Chriſtiano Reineccio. Lipſiæ* 1739. *in*-4°.

2°. Une nouvelle Edition, avec des augmentations conſiderables de l'Ouvrage de M. Samuël *Coccius* intitulé: *Samuëlis Coccéii Jus Civile controverſum, Editio altera*, &c. *Lipſiæ*, 1740 *in*-4°. 2 *vol.* Cette derniere Edition ſe trouve auſſi à Francfort.

3°. Le Volume des nouveaux Actes des Sçavans de Leipſick, contenant l'année 1739. *Nova Acta Eruditorum anni* 1739. *Lipſiæ*. 1740. *in*-4°.

4°. Un Ouvrage contenant ce

qu'on a pû recueillir de l'Histoire des Danois hors du Dannemarck. Ce Recueil est intitulé : *Gesta & vestigia Danorum extra Daniam, præcipuè in Oriente, Italia, Hispania, Galliâ, Scotiâ, Hiberniâ, Belgio, Germaniâ & Sclavoniâ. Lipsiæ* 1740. *in*-8°.

ANGLETERRE.

DE CAMBRIDGE.

M. *Taylor*, Membre du Collége de S. Jean, & Garde des Registres de l'Université, se propose de faire imprimer par Souscription une nouvelle Edition des *Harangues & des Epîtres de Démosthenes & d'Eschines*, avec tout ce qui nous reste de ces deux anciens Orateurs. Cette Edition sera exactement revûe sur les précedentes, & sur les meilleurs Mss. qui n'ont point encore été collationnés. On publiera le Texte d'apres l'Edition de Jerôme *Wolfius*, imprimée à Francfort en 1606, & immédiatement au-dessous on mettra la Version Latine du même Jer. *Wolfius*. On trouvera à la fin de chaque Harangue ou Epître les Scholies Gréques qui s'y rapportent. On donnera sur Démosthenes non-seulement les Scholies d'Ulpien, revûes & corrigées, mais aussi celles de Zozime Ascalonite, qui sont en Mss. dans la Bibliothéque du Vatican, & dans celle du Roi de France; & sur Eschines, celles d'Apollonius qui sont entre les mains de l'Editeur. Les notes que M. *Taylor* ajoûtera aux Scholies, seront tirées des meilleurs Commentateurs & Traducteurs de ces deux anciens Ecrivains, & serviront ou à défendre la véritable leçon du Texte, ou à expliquer quelque point particulier du Gouvernement d'Athènes. A la tête de tout l'Ouvrage on donnera la Vie de Démosthenes & d'Eschines, recueillie avec soin des meilleurs Auteurs, & des autres Monumens de l'Antiquité. Cet Ouvrage contiendra 4 vol. *in*-4°. On mettra a la fin du dernier, un Indice étendu des mots & des phrases Attiques qui se trouvent dans ces deux Auteurs. Le prix de la Souscription est de 3 guinées, dont on payera deux en souscrivant, & l'autre en recevant un exemplaire complet de l'Ouvrage. L'exemplaire en papier royal sera de cinq guinées; on en payera 3 en souscrivant, & les 2 autres en recevant l'exemplaire.

DE LONDRES.

The Works of Francis Bacon, Baron of Verulam, Viscount S. Alban, and Lord Chancellor of England, &c. C'est-à-dire : *Les Œuvres de François Bacon, Baron de Vérulam, Vicomte de S. Alban & grand Chancelier d'Angleterre, contenant plusieurs Pieces qui ne se trouvent dans aucune Edition précedente de ses Œuvres, avec une nouvelle Vie de l'Auteur*. Par M. *Mallet*. 1740 *in fol* 4. vol.

Les Pieces qu'on a ajoûtées à la nouvelle Edition des *Œuvres du Chancelier Bacon* se vendent séparément, ainsi que sa nouvelle Vie, qui a été aussi réimprimée *in*-8°.

Berashith : or the first book of Moses called Genesis translated from

the original, &c. C'est-à-dire : *Le premier Livre de Moïse appellé* la Genèse, *traduit sur l'original*, &c. Par *Jean Lookup Ecuyer.* Chez *Roberts*, Libraire, aux Armes d'Oxford, dans *Warwick-lane.* in-8°. L'Auteur de cette nouvelle Traduction, qui donna, il y a quelque tems, un Traité sur les fautes, qui se trouvent dans les Traductions de l'Ecriture Sainte en Langue vulgaire, » remarque que les » véritables Livres de l'Ancien Testament sont ceux que les Juifs » ont conservés dans leurs Synagogues, & tels qu'ils les ont » conservés, c'est-à-dire, sans » points & sans accens, & que » c'est à ceux-là seuls qu'on doit » avoir recours; il remarque aussi » que s'étant proposé d'exprimer » le véritable sens literal de l'Ecriture, il a été obligé de s'éloigner » en plusieurs endroits des Traductions vulgaires. Il traduit par » exemple le mot *Elohim* par les » *Dieux*, &c.« Cet Ouvrage est dédié à M. l'Archevêque de *Cantorbéry*, Primat d'Angleterre.

HOLLANDE.

DE LA HAYE.

*Histoire de la Vie & du Regne de Louis XIV Roi de France & de Navarre enrichie de Médailles, redigée sur les Mémoires de feu M. le Comte de ***, publiée par M Bruzen de la Martiniere, premier Géographe de Sa Majesté Catholique, Secretaire du Roi des deux Siciles, & du Conseil de Sa Majesté.* Chez Jean Van-Duren Avec Privilége 1740. *in-4°. premier vol.* Cet Ouvrage s'est fait attendre long-tems, mais l'Auteur se flatte que » le public » sera bien dédommagé de sa longue attente par la promptitude » avec laquelle il en donnera la » suite, & par les soins qu'il a pris » *pour que* la beauté de l'Edition » réponde à l'importance de l'Ouvrage, & à la dignité du sujet.« Nous pouvons aussi, de notre part, assurer le public que la beauté du caractere, du papier, & de l'impression du premier vol. acquite à cet égard dès à present la promesse de M. *Bruzen de la Martiniere.*

Le même Libraire a mis en vente un Ouvrage composé par M. *Bardet de Villeneuve*, Capitaine & Ingénieur au service du Roi des deux Siciles; en voici le titre : *Cours de la Science Militaire à l'usage de l'Infanterie, de la Cavalerie, de l'Artillerie, du Génie, & de la Marine, avec les plans & les figures necessaires.* 1740. 4 vol. *in-8°.*

FRANCE.

DE PARIS.

Fr. *de Bure* le jeune, Libraire, Quai des Augustins, à l'Image S. Germain, a fait venir depuis peu d'Allemagne un nombre considerable de Livres imprimés en differentes Villes, & en differentes années, & dont on n'a presque point entendu parler en France. Quoique parmi ces Livres il y en ait qui commencent à n'être plus d'une date d'impression assez récente pour être inserés dans nos Nouvelles, suivant notre usage; cependant nous en donnerons les titres dans ce Journal, & dans

quelques-uns des Journaux suivans, pour les faire connoître davantage, & porter à s'en pourvoir ceux dont le goût & les études se seroient tournés du côté du genre de connoissance que ces Ouvrages concernent; & pour faciliter, par ce moyen, au Sr *de Bure* le jeune le débit qu'il a entrepris d'en faire.

1°. Le *Recueil des Ouvrages de S. François d'Assise, Instituteur de l'Ordre des Freres Mineurs*, avec ceux de *S. Antoine de Pade*, du même Ordre. Ces deux Ouvrages avoient été imprimés à Lyon en 1653. Mais outre que cette derniere Edition est plus ample & plus correcte, le P. *de la Haye* Religieux du même Ordre, qui en est l'Editeur, l'a accompagnée d'annotations, avec des argumens & des observations pour défendre & pour éclaircir plusieurs sentimens de ces deux Saints contre quelques Ecrivains qui les avoient attaqués. Voici le titre: *Sancti Francisci Assisiatis Minorum Patriarchæ, necnon S. Antonii Paduani, ejusdem Ordinis, Opera omnia, postillis.... illustrata: operâ & labore R. P. Joannis de la Haye, FF. Minorum Procuratoris Generalis in Galliâ. Adjecta utrisque Vita & Elogia; cum Indicibus amplissimis, primò rerum memorabilium; altero Sacræ Scripturæ Augustæ Sumptibus Martini Veith Bibliopolæ.* 1739. *in-fol.* deux Tom. en un vol.

2°. Un Commentaire des Textes de l'Ecriture Sainte, tiré des Ouvrages de S. Gregoire Pape, de l'Edition des Bénédictins, & rangé selon l'ordre des Livres de la Bible, pour en expliquer le sens moral & mystique. Cet Ouvrage porte pour titre: *Biblia Gregoriana, seu Commentaria Textuum Scripturæ Sacræ Sancti Gregorii Papæ I. Cognomento Magni, collecta ex omnibus ejusdem operibus anno 1705. impressis. studio Monachorum Ordinis S. Benedicti è Congregatione S. Mauri; .... in quibus partim mystica, partim litteralis sacræ paginæ hujus sacri Doctoris continetur explanatio, cum copioso rerum & verborum Indice Labore Fr. Tobiæ à Nativitate B. V. Mariæ Augustiniani discalceati. Augustæ Vindelicorum, & Gracii* &c. *in-fol.*

3°. La *Vie de Jesus-Christ*, ou un *Commentaire sur les quatre Evangiles, distribués en quinze Livres*, dans lesquels l'Auteur, sans s'attacher à l'ordre des Evangiles, suit la vie & les actions de Jesus-Christ, selon l'ordre & le tems où chaque chose est arrivée: dans le premier Livre l'Auteur parle *de Misteriis verbi increati, & incarnati*; dans le second, *de virgine Matre atque ejus gestis*; dans le troisiéme, *de parentibus, de ortu & processu præcursoris*; dans le 4me & suivans, *de Vitâ, de Miraculis, de Sermonibus, de Passione, de Testamento dilectionis, de Morte, de Resurrectione, de Gloriâ J. C. & fine hominum*: l'Auteur a soin de rapporter à chaque sujet, suivant sa division, tout ce qu'il y a dans les quatre Evangiles qui le regarde: voici le titre de cet Ouvrage,

qui peut passer à juste titre pour une Concorde : *Beati Simonis Fidati de Cassiâ Ordinis Eremitarum S Augustini, Gesta Salvatoris Domini nostri Jesus-Christi ; seu Commentaria super quatuor Evangelia in quindecim Libros in duobus Tomis distributa*, &c. *Ratisbonæ. Typis Hieronymi Lenzii. in-folio.* 2. *Tom.* Cet Ouvrage, où il paroît de l'ordre, du jugement & de l'érudition, ne sçauroit manquer d'être utile à ceux qui s'appliquent particulierement à l'étude de l'Ecriture Sainte, & au ministere de la Chaire.

4°. Un abrégé de Théologie intitulé : *Scholasticum personæ Ecclesiasticæ pro foro Poli & Soli Breviarium exhibens universam Theologiam moralem controversiis fidei & juris Canonici permixtam*, &c. *Auctore Francisco Abbate Major-Augiense*, &c. *Augustæ Vindelicio rum* in-4°.

5°. Une explication de la Doctrine Chrétienne, ou un Catéchisme raisonné, & étendu, composé d'abord en Italien par le Pere Ardia Jesuite, & depuis traduit en Latin par le Pere Robert Lenga du Monastere de Waldsassen, de l'Ordre de Cîteaux. En voici le titre : *Tuba Catechetica, idest explicatio doctrinæ Christianæ A. R. P. Ardia Soc. J. Italicè primum edita, & in tres partes divisa, . . . à quodam Religioso Cisterciensi in Latinum sermonem versa. Augustæ Vindeliciorum, & Pedeponti*, &c. *fol.*

6°. *La parfaite Grammaire Royale Françoise & Allemande.* Par M. *des Pepliers.* Leipzic. 1737. *in*-8°.

7°. Une Méthode avec divers Sujets de Méditations tirés de l'Ecriture Sainte, & des Peres de l'Eglise, intitulée : *Viridarium Sacrarum Meditationum, in quo ex floribus Scripturæ Sacræ & Sanctorum Patrum decerptæ veritates proponuntur*, &c. *in lucem datum à P. Alphonso Wenzel almæ Congregationis Benedictino Bavaricæ. Augustæ Vindeliciorum & Pedeponti*, &c. *in*-8°.

8°. La Traduction Latine d'un des Ouvrages du P. *Bouhours* Jesuite, intitulée : *Methodus rectè cogitandi in Scriptis eruditis & ingeniosis è Gallico in Latinum translata. Per P. Franciscum Wagner Soc. J. Augustæ Vindeliciorum.* in-8°.

9°. Un abrégé de Théologie Scholastique suivant la méthode du Docteur Scot, disposé selon l'ordre alphabétique : *Compendium Alphabethico - Scotisticum Tractatuum Theologico-polemicorum de Sacramentis* &c. *Auctore M. V. P. Hackhoffer Ordinis FF. Minorum. Lincii.* 1739. *in* 8°.

13°. Une Collection de Pieces manuscrites, ou plusieurs Recueils de Diplomes *Diplomataria*, concernant l'Histoire d'Allemagne & de France, qui n'avoient point encore paru, il y en a XI Volumes imprimés en differentes années. Cet Ouvrage est intitulé : *Reliquiæ manuscriptorum omnis ævi Diplomatum, ac monumentorum ineditorum adhuc. Ex Museo Joannis-Petri Ludewig. Francofurti & Lipsiæ* in-8°.

Le quatriéme Volume de l'*Hiſtoire Romaine, compoſée par M. Rollin*, paroît depuis quelques jours; nous en parlerons inceſſamment dans le Journal.

Paralléle des Romains & des François, par rapport au gouvernement. Chez *Didot* Libraire, Quai des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à la Bible d'or, 1740. *in*-12. 2. vol.

La Méthode des Fluxions & des ſuites infinies. Par M. le Chevalier *Newton.* Chez *de Bure*, Libraire, Quai des Auguſtins, à Saint Paul. 1740. *in*-4°. Nous rendrons compte au public de ces deux Ouvrages dans un des Journaux ſuivans.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DE JUIN, 1740.

Fin de la Table.

LE

JOURNAL

DES

SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XL.

JUILLET.

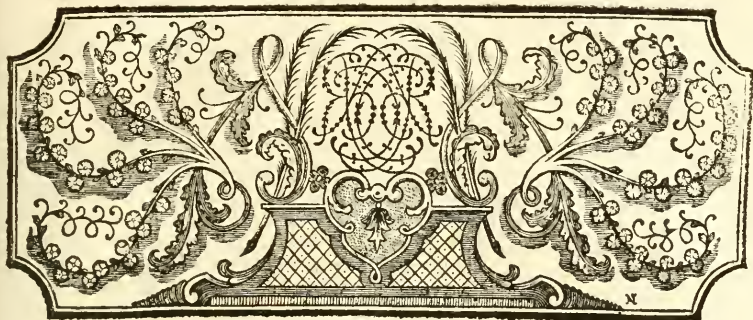


A PARIS;

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XL.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.



JUILLET. M. DCC. XL.

LEÇONS DE PHYSIQUE, CONTENANT LES ELEMENS de la Physique déterminés par les seules loix des Méchaniques. expliquées au Collége Royal de France. Par Joseph Privat de Molieres, Professeur Royal en Philosophie, de l'Académie des Sciences & Membre de la Société Royale de Londres. 1739. A Paris, chez la Veuve *Brocas*, ruë S. Jacq. au Chef S. Jean : chez *Musier*, à l'entrée du Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à l'Olivier : & chez Joseph *Bullot*, Imprimeur - Libraire, ruë des Prêtres, près S. Severin, à l'Image S. Joseph. Tome IVme. vol. *in*-12. pag. 594.

Lorsque nous rendîmes compte du quatriéme Volume de M. l'Abbé de Molieres, nous en restâmes à la vingtiéme Leçon, qui traite du Son, de la Lumiere, & des Couleurs.

L'Auteur a partagé ce dernier Discours en 12 Propositions, ce sont autant de Théorêmes desquels dérivent comme par corollaires ce qu'il veut établir. Le son & la lumiere ont plusieurs effets communs, la lumiere s'étend de toutes parts depuis le point lumineux jusqu'au fond de nos yeux, qui reçoivent par ce mouvement une impression qui occasionne le sentiment de lumiere. Le son est pareillement l'effet des frémissemens des parties du corps sonore, & dont l'action se fait entendre jusqu'à certaines distances. On sçait que les rayons de lumiere qui partent de divers points se croisent en tout sens sans recevoir aucune alteration sensible; il en est de même du son : plusieurs voix se font entendre, & la propagation n'en est pas interrompue. Les rayons de lumiere rencontrant quelqu'obstacle qu'ils ne peuvent pénétrer, se refléchissent en faisant les angles de refléxion égaux aux angles d'incidence; cela est encore commun au son. Mais voici d'autres proprietés qui sont particulieres à la lumiere. Si un rayon de lumiere tend à passer obliquement d'un milieu dans un autre plus ou moins dense, il se rompra à la superficie qui sépare ces deux milieux en s'approchant ou s'éloignant de la perpendiculaire, selon la densité ou la rareté du milieu qu'il a à pénétrer. On a remarqué que les rayons les plus refrangibles, sont aussi les plus refléxibles, c'est-à-dire, que ceux qui s'approchent plus de la perpendiculaire, se refléchissent sous une moindre obliquité. On sçait encore que la lumiere blanche telle qu'elle nous vient du Soleil est composée de differens rayons qui ont chacun leur couleur propre, c'est-à-dire, qu'étant séparés, ils excitent une couleur que nous appellons rouge, jaune, &c. Lorsqu'un rayon tombe sur un milieu qu'il a à pénétrer, son inclinaison & la densité du milieu, peuvent être telles que s'il sort d'un milieu plus dense pour entrer dans un plus rare, il y a une inclinaison qu'il est facile de connoître sous laquelle il se refléchira toujours, de là il s'ensuit qu'un rayon entre sous une plus grande obliquité en passant de l'eau dans l'air, que du verre dans l'air. La Géometrie détermine toutes ces positions avec facilité.

M. de M. voulant expliquer tous ces phénoménes dont la Géometrie éclaire les conséquences, & non les principes, il a fallu faire un systême général qui puisse produire toutes ces variations. Il croit que dans le systême du plein, la lumiere ne peut se communiquer par un transport de matiere, c'est-à-dire, se détacher de l'objet lumineux pour parvenir jusqu'à nous,

parce qu'il ne conçoit pas que toutes ses parties jointes à celles qui nous viennent des étoiles fixes puissent n'être pas détournées dans leurs directions. La maniere dont l'Auteur imagine que la lumiere se transmet dans la matiere éthérée est à peu près semblable à celle dont le son se transmet dans l'air, admettant plus volontiers que c'est la molécule qui est actuellement contre le fond de nos yeux, qui nous fait sentir son impression, que celle qui est voisine du Soleil qu'on a voulu supposer se transporter jusqu'à la retine.

Il falloit étendre l'idée de cette propagation, il y a tant de manieres de concevoir cette communication, & en même tems, tant de difficultés dans toutes celles qu'on propose que M. de M. n'a pû se dispenser d'expliquer sa pensée sur ce sujet. Selon lui la matiere ethérée est composée d'une infinité de petites boules égales, & toutes à ressort dont le diametre sera si petit qu'on voudra l'imaginer, suivant le besoin. Dès là leur force centrifuge sera prodigieuse, les particules de ce fluide infiniment élastique, étant frappées par le corps lumineux exciteront dans ce milieu des ondes semblables à celles d'une pierre jettée dans l'eau, ou à celles que les vibrations continuelles d'un corps frappé excite dans l'air, & selon les loix du choc, la premiere communiquera son mouvement sans qu'il soit réfléchi à cause de l'égalité de ces globules; ce même mouvement ne sera pas plus interrompu que celui des ondes sphériques, formées dans l'eau qui s'entre-mêlent, & se croisent les unes dans les autres, lorsqu'on y jette plusieurs pierres. Ces pressions de la lumiere seront isochrones, & cette propagation sera comme instanstanée à cause du prompt ressort des globules de l'éther, & les centres ne changeront point de place. C'est ainsi qu'on conçoit la communication du choc dans une suite de boules égales frappées, & dont la derniere reçoit le mouvement de la premiere.

Comme cette maniere d'expliquer la propagation de la lumiere n'est pas sans difficulté; notre Auteur ne veut pas que ces ondes de lumiere se forment précisément comme celles de l'eau qui procedent d'un mouvemnt local des filets perpendiculaires de l'eau qui haussent & baissent, & qui se forment par l'adherence mutuelle des particules d'eau, ce qui leur occasionne une séparation totale, quand elles rencontrent quelqu'obstacle; car alors elles se detachent, & font de nouvelles ondes qui n'ont plus pour centre le même lieu d'où elles étoient parties. On peut dire la même chose du son dont l'air est le vehicule, dont les parties changent continuellement de place. Mais dans les ondes de lumiere, il n'y a point de mouvement local, ce n'est point l'avancement des particules qui contribue à leur production, c'est uniquement le ressort des globules de la matiere

ètherée qui ne ſortent pas de leur place : elles ſont miſes en mouvement par le corps lumineux ; ſi les ondes de la lumiere ſe formoient préciſément comme celles de l'eau, elles ſeroient trop foibles , pour que l'action d'une ſeule de ſes parties puſſent faire impreſſion ſur nos ſens , il faut penſer que c'eſt un réſultat d'impreſſions d'un grand nombre de ces points , dont l'effet ſe réunit dans une tangente commune à la derniere ondulation ; la matiere ètherée n'étant pas ſuſceptible de cette grande compreſſion & dilatation , les particules ne peuvent ſe rompre , ſe replier , ſe couder & changer de place pour tranſmetre l'action du corps lumineux , l'on ne pourra par conſequent appercevoir ſon effet qu'en lignes droites.

Tout ceci nous conduit à l'explication de la refraction , voyons comment notre Auteur conçoit cet effet qui a été le ſujet des méditations des plus grands Phyſiciens. Juſqu'à préſent M. de M. n'a adopté le ſyſtême de Deſcartes qu'autant qu'il pouvoit convenir à ſes propres idées ; on ne ſera donc pas étonné de voir qu'il s'en éloigne encore ici , voici ſes ſuppoſitions.

Les pores des corps tranſparens ſont remplis de petits tourbillons de la matiere ètherée, plus denſes, lorſque la denſité de ces corps eſt plus grande : les ondes de lumiere ſe tranſmetront dans ces milieux plus lentement à cauſe de la denſité qui leur fera un obſtacle , il s'enſuivra donc que la vîteſſe d'un rayon de lumiere paſſant de l'air dans l'eau ſera rallentie. Avec ſes ſuppoſitions on auroit ſoupçonné qu'un rayon tombant ſous une inclinaiſon quelconque , & paſſant de l'air dans l'eau , l'angle de refraction auroit été plus grand que celui d'incidence , & voici ſur quel principe on ſe ſeroit fondé. Le rayon de lumiere qui tombe obliquement peut-être décompoſé : or la force paralléle reſtant la même , & la directe étant retardée, la diogonale qui marque la direction du rayon de lumiere s'éloignera de la perpendiculaire & cependant il faut qu'elle s'en approche. M. de Fermat qui pendant long-tems avoit combattu le ſyſtême Carthéſien, avoit cedé & s'étoit rendu lorſqu'il ſe retrancha ſur la proprieté , que tout rayon qui pénétre un autre milieu plus denſe doit aller par le plus court chemin , & avec cette proprieté on démontre qu'il doit s'approcher de la perpendiculaire ; mais il faut faire attention que pour diminuer le tems il faut racourcir le chemin dans un milieu qui ſera plus difficile , & l'allonger dans un milieu qui ſera plus aiſé , & alors on n'aura plus la direction que l'expérience indique pour la refraction (*). Ces raiſons n'ont point frappé M. de M. qui d'après M. Hughens a expliqué la refraction par le moyen des ondes en ſuppoſant qu'un corps va du côté , où il trouve le plus de ré-

(*) On peut conſulter les Lettres de Deſcartes , & le M. 1723. de M. de Mairan.

ſiſtance, ce qui n'eſt pas facile à admetre.

L'inflexion que les rayons de lumiere ſouffrent, ſoit à la rencontre des corps opaques, ſoit à l'entrée & à la ſortie des corps tranſparens eſt une connoiſſance dûe aux nouvelles obſervations. Cette proprieté a fait naître divers ſyſtêmes, & ſi l'attraction merite ce nom; elle ſemble la favoriſer. Rapportons les principaux faits, & nous les expliquerons en ſuivant M. de Molieres. Il faut ſuppoſer que tous les corps ſoient entourrés d'une petite amotſphére dont la denſité va en augmentant à meſure qu'on s'approche du corps; dès-lors le rayon qui ſe préſentera pour changer de milieu, doit changer de détermination avant d'arriver au ſecond milieu qu'il a à traverſer, il ſe formera une petite déviation qui ſera une petite courbe, & lorſque le rayon ſe préparera à ſortir du milieu qui lui avoit été préſenté, la courbe ſera tournée dans un ſens contraire à la premiere, puiſque l'amotſphére eſt plus rare en denſité, en s'éloignant du milieu qu'elle environne. Avec cette même hypotheſe, notre Auteur prétend trouver la ſolution d'une expérience dont on a tenté pluſieurs fois l'explication. On expoſe un priſme de verre ſous une certaine inclinaiſon, on y voit le rayon de lumiere, qui après avoir traverſé le priſme, & être entré dans l'air, interrompt ſa direction & retourne dans le priſme en faiſant l'angle de refléxion égal à l'angle d'incidence, après avoir décrit une petite courbe. Pourquoi la choſe arrive-t-elle ainſi, c'eſt dit l'Auteur parce que le rayon a perdu toute ſa vîteſſe perpendiculaire, il ne lui reſte plus que la vîteſſe parallèle, de maniere qu'il ne peut ſortir de la petite amotſphére, & la derniere couche élaſtique le renvoye, & l'oblige de rentrer dans le priſme.

On ne peut trouver à cela qu'un embarras, c'eſt d'imaginer que la vîteſſe du rayon ſoit retardée en s'approchant des dernieres couches qui s'affoibliſſent en denſité, puiſqu'ailleurs M. de M nous a appris que ces couches diminuant en denſité augmentoient la vîteſſe des rayons. De plus peut-être ne concevra-t-on pas encore aiſément que les dernieres couches ayent aſſez d'élaſticité pour renvoyer les rayons, car ſi les dernieres ſont aſſez élaſtiques pour cet effet, lors même qu'elles ſont plus rares, les plus voiſines du priſme doivent l'être davantage étant plus denſes; & par conſéquent le rayon ſembleroit devoir ne point ſortir du verre. On explique encore ici une autre obſervation de M. Newton, qui a reconnu qu'un rayon de lumiere tombant ſur la ſuperficie d'un cheveu ſe détournoit peu à peu, & décrivoit une courbe qui tourne ſa convexité au cheveu. Cela a fait imaginer à notre Auteur une atmoſphére autour de ce cheveu, mais d'une autre nature que celle dont nous venons de parler. Les molécules de celle-ci diminuent en denſité à meſure qu'elles

s'approchent du corps ; il falloit que notre Phiſicien la conçut ainſi ; parce que l'inflexion s'éloigne de la perpendiculaire. Mais avec cette dégradation de denſité, ne paroîtroit-il pas que la vîteſſe du rayon devroit augmenter ſuivant ſes principes, & par conſequent la courbe ſera concave au lieu d'être convexe, ce qui ne s'accorderoit pas avec l'expérience. Il faut qu'il ſoit bien difficile de concilier les hypotheſes que l'on fait en Phiſique ; car dans quelques endroits notre Auteur demande une atmoſphere répandue ſur les corps dont la denſité augmente à meſure qu'elle s'en approche, & dans d'autres, il en imagine dont les denſités vont en diminuant. C'eſt ce qui fait ſans doute dire à M. de M. que l'eſprit de l'homme eſt borné, & qu'on doit ſe reſſouvenir qu'on ne peut jamais répondre d'avoir tout vû & tout examiné dans les tentatives qu'on a formées pour donner un ſyſtême genéral.

Après tout ce que nous avons dit, l'ordre naturel demandoit qu'on traitât des couleurs, & c'eſt ce qu'a fait M. de Mol. elles appartiennent à la lumiere dont elles ſont une décompoſition : on connoît ſur cette matiere les expériences de M. Newton que nous ne rapporterons pas, elles ſont reçues de tous les Phiſiciens & de tous les obſervateurs, de ce côté nulle difficulté, il ne s'agit que des explications. On a recours ici aux ondulations dont il a été parlé dans la propagation de la lumiere, c'eſt une ſuite du même principe. l'heterogeneité de la lumiere s'attribuera à la force & à la vîteſſe des vibrations des particules du corps lumineux, ainſi les ſecouſſes plus fortes produiront des ondulations dans la matiere étherée qui exciteront le ſentiment de la couleur rouge. Les parties qui les compoſent étant plus fortes devront moins perdre de leur vîteſſe en traverſant le verre, mais comment accorder cette plus grande vîteſſe du rayon rouge avec ſa moindre refrangibilité, n'y auroit-il pas quelque contradiction dans les principes de M. de Molieres.

Quoique la découverte des differentes refrangibilités de la lumiere méritât beaucoup d'attention, il ne falloit pas en reſter-là, & ce n'étoit qu'une route ouverte pour chercher la cauſe des couleurs dans les divers corps ſenſibles. On reconnoît ici que ces mêmes corps contiennent dans leurs pores, & dans l'atmoſphere qui les environne de petites particules capables de recevoir certains ébranlemens occaſionnés les uns par les rouges, les autres par les jaunes, avec cette condition que les analogues ſeuls puiſſent agir les uns ſur les autres. comme les ondulations d'une corde d'un inſtrument n'ébranlent la corde d'un autre inſtrument que lorſqu'elle eſt à l'uniſſon, & lui procure la faculté de faire les mêmes vibrations, & par conſequent le même ſon ; de même on concevra que les particules renfermées dans les

les corps ou dans les liquides remués par les ondes analogues, seront mises en vibration pour procurer le sentiment de couleur ; le grand nombre fera la couleur dominante, & le mélange des particules fera les couleurs mêlées. Quant aux corps solides, ils peuvent contenir dans leurs pores des parties convenables à ces mêmes impressions, & de plus on aura recours à l'atmosphére qui suppléera à ce qui leur manqueroit de leur chef.

Voici ce qu'ajoute l'Auteur pour expliquer la transparence & l'opacité : » lorsqu'un corps rouge ne » contient que fort peu de parti- » cules capables d'être mises en « vibration par les rayons rouges, » & qu'il n'en contient aucunes ou » très-peu de celles que les rayons » jaunes, bleus, violets, &c. peu- » vent exciter, alors ce corps soit » dur, soit fluide sera rouge & » transparent, parce que la plus » grande partie de l'action directe » de la lumiere se transmettra à » l'ordinaire.

Quant à l'opacité des corps M. de M. dit. » Si ces particules ca- » pables d'être ébranlées par l'ac- » tion des rayons rouges de la lu- » miere sont en très-grand nom- » bre, alors la grande quantité des » vibrations pourra interrompre » l'action de la lumiere, & le corps » deviendra opaque.

On trouve à la suite de ceci l'explication de l'Iris ou l'Arc-en ciel. Nous n'en dirons rien, parce que M. de M. n'a sur cette matiere aucune idée particuliere, & la Géometrie sur ce point a tellement fait son devoir qu'elle a satisfait à tout ce qu'on pouvoit desirer, nous n'avons point parlé d'un petit traité des rapports des tons qui se trouve dans cette vingtiéme Leçon, & on ne peut qu'exhorter ceux qui aiment la Musique théorique à l'étudier, ils y trouveront en peu de mots l'explication du monochorde.

M. l'Abbé de M. n'a pas seulement pensé à prouver des vérités de Phisique, mais une vérité plus importante & supérieure à toutes celles que nous pouvons connoître ; il termine son ouvrage par une nouvelle démonstration de l'existence de Dieu. L'Auteur a senti avec tous les Philosophes éclairés, que s'il est permis aux hommes de s'appliquer aux connoissances naturelles, le terme & le but où elles doivent toute aboutir, c'est de reconnoître cett main puissante, qui a dirigé tou ces mouvemens dont la plus parfaite Philosophie ne nous donnera jamais que des idées très-superficielles, mais toujours utiles lorsqu'elles nous menent à admirer la souveraine sagesse & l'intelligence du vrai constructeur de la machine de l'Univers.



HISTOIRE ECCLESIASTIQUE, POUR SERVIR DE Continuation à celle de M l'Abbé Fleury. Tom XXXVI depuis l'an 1585. *jusqu'à l'an* 1595. A Paris, chez Pierre-Jean *Mariette*, rue S. Jacq. 1738. *in*-4° pp. 633. non compris la Table des Matieres.

CE 36me & dernier Volume s'étend depuis l'an 1585 jusqu'a l'an 1595, & renferme principalement la suite de l'Histoire de la Ligue. » Ce parti, *dit le Continuateur*, qui avoit commencé à » se former dès l'année 1576. s'étoit, ce semble, conduit jusques » ici avec assez de sagesse. Il paroît » qu'il n'avoit eu d'autre but que » de s'opposer au progrès de l'Hérésie en France, & de mettre la » Religion Catholique & ceux qui » la professoient à couvert des insultes des Hérétiques, mais des » motifs purement humains détruisirent dans la suite ce projet, » & la Ligue ne servit presque » plus, que de voile à l'ambition » des Guises, qui n'avoient d'autre » vûë que celle de regner souverainement en France.

C'est ce que l'Auteur s'est attaché à développer dans le 177me Livre, qui est le premier de ce Volume, où l'on trouvera aussi un détail très-circonstancié du jugement & de la mort de Marie Stuart, Reine d'Ecosse. Il rapporte que lorsque la nouvelle de cette sanglante tragédie fut portée à Rome, comme on s'y emportoit publiquement contre la Reine Elizabeth, qu'on y débitoit tous les jours des Satyres & des Libelles, qui la traitoient de barbare, de cruelle, de sacrilége, & que les Auteurs de ces Libelles s'attachoient principalement à la douleur feinte & hypocrite, que cette Princesse fit paroître pour un crime qu'elle avoit fait commettre, le Pape Sixte V. défendit, sous peine de galére, qu'on continuât à déchirer cette Princesse par des Ecrits outrageans; il disoit que quoiqu'elle fût hérétique, on devoit toûjours avoir du respect pour sa dignité, & de la consideration pour son mérite; ce qui étoit vrai, ajoûte le Continuateur.

Mais ces égards ne lui firent pas oublier ce qu'il croyoit devoir à la conservation de la Foi Catholique, que la Reine Elizabeth persécutoit cruellement en Angleterre. Ce Pape engagea sous main Philippe II. à prendre les armes contre cette Reine, & il offrit même de contribuer aux frais de la guerre. Ses sollicitations eurent leur effet, Philippe fit armer contre l'Angleterre une des plus formidables flottes qui eût encore paru sur l'Océan; il se flattoit de faire la conquête de ce Royaume, & s'étoit engagé à le tenir à foi & hommage du S. Siége. Mais le Ciel en disposa autrement. Cette flotte, ayant été battue par les Anglois & encore plus par les vents, fut entierement dissipée, & obligée de

reprendre honteusement la route d'Espagne.

L'Auteur donne aussi, & dans un grand détail, la suite des troubles, que les disputes sur les matieres de la Grace & de la prédestination continuerent de causer dans les Pays-bas. La soûmission à la Bulle de Pie V. & le corps de doctrine que l'Université de Louvain avoit signé en conséquence de cette Bulle, sembloient avoir établi une paix durable parmi les Théologiens Flamans, lorsque la Doctrine que Lessius & Hamélius Jesuites, & tous deux Professeurs en Théologie à Louvain, enseignerent, renouvella les anciennes disputes, & les rendit plus vives, qu'elles n'avoient été jusqu'alors.

» Rien (pour emprunter les » termes de notre Auteur) ne pa» roît en effet plus opposé aux er» reurs de Baïus que les principes » de Lessius, & comme la Faculté » de Louvain, malgré sa soûmis» sion à la Bulle, conservoit toû» jours beaucoup de penchant » pour les opinions du premier, » il n'est pas étonnant que la doc» trine du second l'ait revoltée, » sur-tout si on suppose, comme » il est vraisemblable, que Baïus » fut l'agent secret de toute cette » affaire.

On fit donc quelques extraits de la Doctrine de Lessius qu'on lui lut en presence de tous les Docteurs; il répondit par écrit, qu'il reconnoissoit en général, que la doctrine qu'ils contenoient avoit été tirée de ses Ecrits, que quelques propositions en étoient fidélement extraites, d'autres tronquées, & détachées de ce qui en fixoit le sens; dans le même tems il dressa un petit Ecrit dans lequel il exposa ses sentimens sur les les 34 articles qu'on lui avoit presentés, pria la Faculté de l'examiner, & de trouver bon que les propositions qu'on lui objectoit fussent discutées amiablement en presence d'arbitres agréés de part & d'autres.

» C'étoit (reprend ici le Conti» nuateur) un moyen naturel d'é» claircir la vérité, & de prévenir » les suites fâcheuses qui ne pou» voient manquer de naître d'une » pareille contestation, . . . Mais » toutes les instances des Jesuires » furent inutiles, la Faculté étoit » déterminée à porter une censu» re, & pour le faire avec plus » d'avantage, au lieu de censurer » les propositions que Lessius avoit » avoüées lui-même, & presentées » à la Faculté, elle conclut qu'on » s'en tiendroit à l'extrait que » quelques - uns de ses Docteurs » avoient fait des Ecrits de ce Pere » & de ceux d'Hamélius, & dans » lequel, comme nous l'avons dit, » ils prétendoient avoir reduit leur » doctrine à 34 propositions.

On les trouvera ici en entier avec les qualifications que les censeurs y attacherent. Ils y accusent en général Lessius & Hamélius de renouveller toutes les erreurs des Sémi-Pélagiens, & ils réfutent chacune de ces propositions par des autoritez tirées de l'Ecriture Sainte, de S. Augustin, de S. Prosper,

de S. Fulgence & d'autres.

Cette censure fut envoyée à tous les Evêques des Pays-bas & aux Universitez de Paris & de Douay, mais la premiere refusa positivement d'y souscrire, & on voit une apologie de Lessius dans laquelle il assure que les Docteurs de la Faculté de Théologie y enseignoient ses opinions. Celle de Douay adhéra aux sentimens de l'Université de Louvain, qu'elle regardoit comme sa mere. Le célébre Estius qui professoit pour lors la Théologie à Douay, composa la censure; elle est plus longue & plus raisonnée que celle de Louvain, & conçûe en termes beaucoup plus forts.

Les Jesuites prévoyant les suites fâcheuses que pouvoient avoir toutes ces contestations, les porterent au Tribunal de Sixte V. Ce Pape, qui étoit habile Théologien, aiant fait examiner dans une Congrégation de Cardinaux les propositions de Lessius & tout ce qui avoit été écrit de part & d'autre à cette occasion, approuva la Doctrine de ce Jesuite, & ordonna à Frangipani son Nonce à Cologne de se transporter à Louvain pour assoupir cette affaire.

Ce Prélat, après avoir écouté les deux partis & reçû tous les Ecrits qu'ils jugerent à propos de lui donner, les fit consentir à renvoyer cette affaire au Saint Siége, pour en attendre un jugement définitif, & rendit un Decret par lequel il défendoit, sous peine d'anathême, d'agiter, soit par écrit, soit même de vive voix, aucune des matieres controversées entre les deux partis, & ce Decret suspendit pour un tems toutes les disputes.

Michel Baïus, qui en avoit été le premier Auteur, ne survécut pas long-tems à la paix que la prudence du Légat Frangipani avoit établie dans les Universitez de Douay & de Louvain. Il mourut âgée de 77 ans le 16 Septembre de l'année 1589.

Sa mort avoit été précédée de celle de Jean-Etienne Duranti, premier Président au Parlement de Toulouze ; ce Magistrat voulant s'opposer à la fureur des Ligueurs de cette Ville, qui, conformément à la décision de quelques Docteurs de Sorbonne, confirmée par un Decret de l'Université de Toulouze, soûtenoient qu'Henri III. étoit dechû de la Couronne, & qui, à l'exemple du Parlement de Paris, vouloient que celui d'Aix déclarât que toute l'autorité residoit dans les chefs de la Ligue, fut assassiné à l'age de 6 ans par une troupe de Factieux qui le percerent de mille coups, traînerent son corps par les rues, & l'attacherent à une potence.

Il étoit très-sçavant & prétendoit sans preuves être parent de Guillaume Durand Evêque de Mendes, si connu par son Traité *des Divins Offices* ; quelques-uns, dit notre Auteur, ont avancé que pour mieux ressembler à ce Prelat, qu'il avoit pris pour modéle autant que la difference des occupations le

permettoit, il avoit composé le Traité Latin *des Rites Sacrés*, qui est entre les mains de tout le monde. Mais il y a lieu de croire, ajoûte-t-il, que cet Ouvrage est de Pierre Danés Evêque de Lavaur, & que Duranti n'en fut que le reviseur. Le stile & l'érudition qui regnent dans plusieurs Livres de Droit qu'il a composés, marquent assez qu'ils sont d'une autre main que le Livre *de Ritibus*. Cet illustre Magistrat qui périt par la main des Catholiques, fut toûjours néanmoins très-attaché à la Religion, & le protecteur déclaré de tous les Ordres Religieux ; il introduisit les Jesuites à Toulouze, y institua diverses Confréries, & y fit venir les Capucins d'Italie.

Duranti ne fut pas la seule victime de la fureur & de l'aveuglement des Ligueurs ; ce Volume n'est presque rempli que de leurs excès, & jamais Histoire ne montra mieux que de tous les instrumens dont la politique abuse si souvent, il n'y en a point dont l'abus soit plus dangereux, que celui de la Religion. Mais comme la plûpart de ces funestes scénes qu'il seroit à souhaiter qu'on pût effacer de nos Histoires, sont assez connues, nous nous contenterons de dire, qu'on les trouvera ici exposées avec sagesse, & peintes de toutes les couleurs qui en peuvent donner une juste horreur.

Il paroît sur-tout que le Continuateur a travaillé avec soin tout ce qui regarde la longue & difficile négociation qu'Henri IV. après son retour à la foi de ses peres, fut obligé d'essuyer, pour obtenir l'absolution du Pape. C'est par cet heureux évenement qui arriva le dix-septiéme Septembre, 1595, par le commencement des disputes qui s'éleverent à l'occasion du Livre de Molina, qui fut imprimé cette même année, que finit ce Volume, & c'est le dernier de cette Continuation de l'Histoire de M. l'Abbé Fleury.

COUTUMES DES DUCHE', BAILLIAGE, ET PREVOSTE' d'Orleans, avec les notes de Monsieur Henri Fornier, Conseiller au Présidial d'Orleans : Les notes de Dumoulin sur l'ancienne Coutume d'Orleans, & des Observations nouvelles, où l'on a renfermé tout ce qui a paru nécessaire pour faire connoître le sens & l'application des Articles, les Maximes autorisées par l'usage au Palais, & les derniers progrès de la Jurisprudence. On y a joint un Discours Préliminaire sur la Coutume d'Orleans, un Traité des Profits & Droits Seigneuriaux, l'Eloge de M. de la Lande & des Observations sur son Commentaire Tom. I. p. 4[illegible]*6. Tom. II. p.* 231. *sans un Discours Historique, une Table des matieres, une Table parallele des Articles de la Coutume de Paris, avec ceux de la Coutume d'Orleans, & une Table Alphabetique de toutes les Paroisses qui suivent cette derniere Coutume, & qui dépendent en entier ou en partie du Baillage & des differens Siéges qui le composent.* A Orleans, chez *Fran-*

çois Rouzeau, *Imprimeur du Roi, de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orleans & de la Ville.* in-12. 1740.

NOus ne pouvons mieux faire connoître cet Ouvrage qu'en rendant compte d'un Discours Historique qui se trouve à la tête du second volume, & dans lequel on *explique l'origine des Coutumes en général, l'Histoire de la Coutume d'Orleans en particulier, le Jugement qu'on doit porter sur les Auteurs qui l'ont commentée & le dessein de l'Ouvrage.*

Suivant l'Auteur de ce Discours Historique avant que les Romains eussent conquis les Gaules, elles suivoient des Coutumes si semblables aux nôtres, qu'on seroit tenté de rapporter à cette source l'origine de notre Jurisprudence, mais on ne s'arrêtera gueres à cette pensée, ajoute-t-il, si l'on fait refléxions que les Romains, ainsi que tous les monumens de l'Histoire nous l'apprennent, firent bien-tôt passer dans les Gaules leur langue, leurs mœurs, leur politesse, leur gouvernement & leurs loix. *Art illustre d'un peuple né pour être le maître des autres, d'assurer son Empire par les avantages qu'il procuroit aux nations vaincues, & de sçavoir les dédommager de leur défaite.*

Les Francs, les Gots, les Bourguignons en s'emparant des Gaules y détruisirent la domination des Romains, mais se soumirent à leur Droit qu'ils y trouverent établi. Il est vrai qu'ils publierent aussi leurs loix particulieres que nous avons encore sous les titres de loi Salique, Gombette, Ripuaire, &c. Mais outre que les anciens habitans du pays qu'on distinguoit alors des Barbares par le nom de Romains ne furent jamais assujettis à ces loix, elles étoient d'ailleurs si informes & si bornées que les peuples mêmes pour qui elles avoient été faites, étoient obligés d'avoir recours au Droit Romain sur ce qui concernoit les mariages, les Contrats, les Testamens, & même les Successions.

Sous la premiere & la seconde race de nos Rois le Droit Romain fut le droit commun de la France. Il ne cessa de l'être vers la troisiéme, que parce que dans les desordres du dixiéme siécle toutes les loix indistinctement s'éteignirent. » Au commencement de » la seconde race, dit notre Au- » teur, les habitans des villes & » campagnes à l'ombre des loix » jouissoient tranquillement en » France de leur liberté & de leurs » biens, ils avoient à la maniere » des Romains sous leur puissance » les esclaves qu'ils avoient acquis. » Sur la fin de la seconde race ou » tout au plus à la naissance de la » troisiéme, on voit avec surprise » toutes les personnes, à la réserve » des nobles, devenues comme es- » claves des Seigneurs, réduites mê- » me dans les grandes villes, à la » condition de mainmortes &

» soumises à la servitude de corps » ou d'heritage. Par une suite de » la même révolution, les terres » auparavant possedées librement » pour la plus grande partie se » trouvent toutes assujetties au » droit, ou de fief, ou de main- » morte.

» La foiblesse de l'autorité roya- » le presque anéantie, la tyrannie » des grands qui de gouverneurs » devinrent comme souverains de » leurs Provinces; les sermens de » fidélité qu'ils exigerent des villes » & de tous ceux qui dépendoient » de leur gouvernemens, l'effroya- » ble misere des peuples & l'abat- » tement qui en est une suite, les » guerres, la violence & les bri- » gandages continuels; cet esprit » de licence, de desordre & de » confusion, qui régnoit dans ces » tems affreux, furent apparem- » ment les degrés par lesquels les » Seigneurs parvinrent à cet asser- » vissement général des personnes » & des biens.

» De-là l'oubli des anciennes loix » qui devenoient également inuti- » les & pour les nobles & pour « les roturiers. Pour les nobles pos- » sesseurs des fiefs, parce que pleins » de cette licence feroce qui carac- » terisa les mœurs de ce siécle, ils » ne vouloient plus reconnoître « d'autres loix que le Droit des » Fiefs & les conditions établies » dans les investitures & les con- » cessions. Pour les roturiers, par- » ce qu'étant tous de condition » servile, ils n'avoient plus d'au- » tre loi que la volonté de leurs » seigneurs qui les jugeoient eux- » mêmes, ni d'autres régles que » les charges imposées par ceux ci » dans l'établissement des mains- » mortes, & dans l'abandon des » terres dont ils leur accordoient la » jouissance.

Les anciennes loix étant éteintes, de nouvelles loix prirent leur place, ou plûtôt differens usages s'introduisirent qui en tinrent lieu. Les Coutumes des Fiefs se formerent d'abord, ensuite ou à peu près dans le même tems, nos Rois établirent des communes dans plusieurs villes du Royaume, or comme les Chartes qui portoient concession de ces Droits de commune, contenoient par une suite nécessaire divers réglemens pour la Police, le Commerce & la sûreté des habitans qu'on réunissoit en communes, ces Chartes ont été regardées comme les premiers originaux de nos Coutumes.

Les Seigneurs ayant affranchi dans la suite la plûpart des gens de la campagne qui dépendoient d'eux en main-morte, les conditions de l'affranchissement donnerent lieu aux droits de cens, de Champart, de Corvée, de Bannalité, de Justice.

» On sçait aussi, dit notre Au- » teur, que les François & les an- » ciens Gaulois étoient dans l'usa- » ge de vivre avec leurs femmes, non » seulement dans cette societé de » vie qu'exige la nature de l'union » conjugale, mais encore dans une » espece de societé des biens acquis » par les travaux & les vœux com-

» muns, avantage par lequel ils les » dédommageoient de cette puis- » sance absolue que les mœurs de » ces nations, mais non pas l'ordre » de la nature leur avoit donnée sur » leurs femmes. Les traces qui s'é- » toient apparemment conservées » de cet ancien usage, ont été la » source de toutes les dispositions » des Coutumes sur la Commu- » nauté de bien entre le mari & la » femme, sur l'autorisation, sur le » douaire & le don mutuel.

» Enfin, continue notre Auteur, » les fiefs & les heritages mains- » mortables, attachés & consacrés » en quelque sorte par une espece » de substitution à la famille de » ceux auquels ils avoient été ac- » cordés sous ces charges, ont » donné lieu à l'introduction du » retrait lignager, à la distinction » des propres en paternels & ma- » ternels, à leur affectation à la » ligne d'où ils étoient sortis, aux » prérogatives des aînés.

Tels sont les dégrés par lesquels se sont insensiblement formées nos Coutumes : Fruits de l'ignorance & de la grossiereté, elles prirent les mêmes caracteres ; mais un événement heureux pour l'Europe contribua bien-tôt à les perfectionner. On en fut redevable à la connoissance du Droit Romain, tel qu'il avoit été recueilli par les ordres de l'Empereur Justinien. Cet Ouvrage étoit perdu. Un Allemand qui avoit étudié à Constantinople alors le seul asile des bonnes lettres le retrouva, en connut le prix, l'enseigna publiquement en Italie & mérita par là à jamais, dit notre Auteur, la reconnoissance du genre humain.

Après avoir donné un idée générale & abregée de l'origine de nos Coutumes, l'Auteur passe à ce qui regarde en particulier la Coutume d'Orleans.

Parmi un grand nombre de Coutumes assez semblables, dit-il, pour faire reconnoître qu'elles étoient nées dans le même Royaume, & assez differentes pour juger qu'elles ne s'étoient pas formées dans la même Province, celle d'Orleans se distingua avantageusement. Elle servit *en partie de modéle aux établissemens de S. Louis : Réglemens sur la justice que ce Prince également pieux & éclairé donna vers l'an* 1270. On ne peut donc gueres douter, suivant notre Auteur, que cette Coutume n'eut été déja rédigée par écrit par des Praticiens habiles qu'on appelloit alors *Coutumiers*. Elle le fut au moins, ajoute-t-il, & d'une maniere encore plus autentique sous le régne de Philippe le Bel, si nous nous en rapportons à la tradition constante de nos Peres, qui avancent ce fait comme indubitable dans l'opposition solemnelle qu'ils firent à la réduction de la Coutume de Montargis en 1531. ces rédactions ne subsistent plus.

Tout le monde sçait que Charles VII. ordonna par son Edit de Montis-les-Tours de l'an 1452. que les Coutumes de chaque Province seroient rédigées par écrit & arrêtées en l'assemblée des Etats de la Province

Province pour servir desormais aux habitans du pays de loi fixe & invariable. Ses vûes & celles de Louis XI. s'étendoient plus loin suivant que notre Auteur le remarque d'après Philippe de Comines & Dumoulin, ces deux Princes avoient dit-il, formé le dessein de donner aux François un corps uniforme de Jurisprudence puisé dans cet esprit commun qui régne dans toutes les Coutumes, & tiré de ce qu'il y avoit en chacunes d'elles de meilleur, de plus sage, de plus judicieux, de plus assorti au génie & aux mœurs générales de la nation. La rédaction particuliere des Coutumes ne fut donc ordonnée, que parce qu'elle étoit un moyen nécessaire pour parvenir à l'établissement d'une loi simple & universelle, mais malheureusement, continue l'Auteur, ce qui n'étoit qu'un moyen est devenu l'objet seul de l'éxécution & le but si naturel, & si desirable où tendoit ce moyen, seroit peut-être encore aujourd'hui regardé comme un projet plus brillant que pratiquable, destiné tout au plus à flatter les vœux & charmer le loisir d'un spéculatif outré, si M. le Chancelier sous les auspices d'un Prince né pour être l'arbitre de l'Europe & le pere de ses peuples, n'avoit donné les prémices de l'éxécution dans l'ordonnance des donations & celle des testamens.

L'Ordonnance de Charles VII. pour la rédaction des Coutumes ne s'exécuta que bien lentement, & la rédaction de la Coutume d'Orleans ne fut commencée qu'en 1494. On s'assembla à Lorris, parce qu'Orleans étoit alors tenu en appanage. L'Ouvrage fut discontinué, on le reprit en 1509. l'Assemblée des Etats de la Province se tint à Orleans, où les Commissaires du Roi se rendirent. Ce fut alors que Montargis & les Baillages qui en dépendoient se séparerent d'Orleans. D'une seule Coutume, dit notre Auteur, il s'en forma deux, mais si ressemblantes qu'on peut les regarder comme deux sœurs qui lasses de vivre en commun conservent toujours après leur séparation les heureuses marques d'une même origine & le caractere d'une étroite liaison.

Cette premiere rédaction de la Coutume d'Orleans se trouva si imparfaite, qu'à peine fût-elle achevée qu'on s'apperçut qu'il étoit nécessaire d'en faire une nouvelle. On n'y travailla néanmoins qu'en 1583. les Avocats du Baillage d'Orleans au nombre de 34. furent alors nommés pour dresser sous la diréction des gens du Roi, les cahiers de la nouvelle Coutume. Le célébre Achille de Harlay, Premier Présìdent du Parlement de Paris, Jacques Viole, & Nicolas Perrot qui en étoient Conseillers, & qui venoient de présider à la réformation de la Coutume de Paris, furent encore nommés pour présider à la réformation de celle d'Orleans. On y insera la plupart des articles qui avoient été ajoutés à celle de Paris, mais elle lui resta néanmoins beaucoup inférieure & pour la forme &

pour le fond, *comme si*, dit notre Auteur, *son insuffisance & son imperfection eussent été une espece de tribut que la Province eut payé a la capitale, & le respectueux aveu de sa superiorité.*

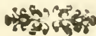
Notre Auteur entre ensuite dans le détail des défauts de la Coutume d'Orleans : à l'égard de la forme, il fait voir qu'il n'y a nul ordre dans l'arrangement des matieres, nulle précision dans la façon dont les articles sont conçus ; à l'égard du fond, il prétend que plusieurs de ses dispositions sont bizarres ou injustes, & il en rapporte differens exemples. Plus la Coutume d'Orleans est imparfaite & plus elle a besoin d'un bon Commentaire. Pyrrhus Englebermœus entreprit le premier d'en donner un. Il vivoit au commencement du 16me. siécle, & professoit le Droit Romain dans l'Université d'Orleans. Cet Auteur suivant le témoignage même de Dumoulin, avoit de l'esprit & du sçavoir, mais peu versé dans le Droit Coutumier, il ne connut point le véritable esprit de la Coutume d'Orleans ; & il se contenta d'appliquer superficiellement à chaque article differens textes de loix qui leur sont étrangers pour la plupart. Il étoit sans doute reservé, dit notre Auteur, à Dumoulin d'être le premier de ce siécle qui sçut réunir une connoissance égalment parfaite des deux Droits. Poussé par la force d'un génie à qui rien n'étoit difficile, il entreprit de former la Jurisprudence Françoise qui n'étoit alors qu'un espece de cahos informe & ténébreux & il l'exécuta ; il établit des principes, il tira des consequences, démêla le véritable esprit de nos Coutumes & dans ses sçavans écrits, il fit voir à la France étonnée qu'inventer l'art & le perfectionner, sont quelquefois la même chose pour les grands hommes. Le Barreau prit alors une nouvelle face & pendant que les Cujas, les Duaren, les Hotman travailloient si heureusement pour le Droit Romain, les Dargentré, les Lemaitre, les Mornac, les Coquille n'établissoient pas avec moins de succès les vrayes maximes de notre Droit François. Près d'un siécle néanmoins s'écoula depuis Englebermœus, sans qu'il parut de nouveau Commentaire de la Coutume d'Orleans. Leon Tripaut Avocat, en donna bien une nouvelle édition en 1570. mais seulement avec quelques notes marginales, si succintes & en si petit nombre qu'elles ne peuvent être d'une grande utilité. Enfin vers le commencement du siécle passé il se trouva, dit notre Auteur, dans le Présidial d'Orleans un homme laborieux, appliqué, paisible, ami de la retraite, uniquement partagé entre les fonctions de sa charge & l'étude assidue de la Jurisprudence ; c'étoit Henri Fornier, le second fils de Guillaume Fornier célebre par ses écrits, le rival de Cujas, si quelqu'un eut pû l'être, & l'un des plus grands ornemens de l'Université d'Orleans dont il étoit Professeur. Henri For-

nier laissant à son frere aîné le Droit Romain comme une espece de fief dans cette famille illustre par le sçavoir, s'attacha particulierement à approfondir la Coutume d'Oleans & à en pénétrer l'esprit. Il renferma tout son travail dans des notes courtes à la vérité, mais qui paroissent, dit notre Auteur, le fruit d'une méditation profonde & de l'intelligence la plus parfaite de la Coutume. *Ecrivain modeste, exact, judicieux, un seul mot lui suffit pour ouvrir un champ fécond en conséquences. Il semble qu'il ne soit avare des mots que pour enrichir la pensée, semblable à ces grains d'essence qui sous une petite masse renferment beaucoup de substance & de vertu.* Notre Auteur convient néanmoins que l'Ouvrage d'Henri Fornier laissoit desirer un Commentaire plus étendu & où les matieres fussent plus dévéloppées, cela le conduit à celui de M. Delalande. Voici comme il en parle. Dans ce Commentaire le bon sens, la solidité, l'érudition, la clarté, l'intelligence vive & lumineuse de l'esprit de notre Coutume & des principes de la Jurisprudence Françoise par-tout caractérisent l'Auteur ; une des plus grandes beautés de son Ouvrage, & par laquelle il est vraiment original, c'est le parallèle continuel qui y régne entre le Droit Romain & le Droit François, & l'art judicieux avec lequel il sçait appliquer les plus beaux textes des loix à l'éclaircissement & l'interprétation des dispositions de la Coutume. On diroit dans ses écrits que le Droit Romain n'auroit été fait que pour servir heureusement le nôtre, tant il lui prête de jour & de beautés. Son style négligé, le tour antique de son expression & son vieux langage presque digne du siécle d'Henri III. plaisent cependant toujours par l'énergie, la naïveté, la force & la netteté qui accompagnent son discours. En le lisant on seroit tenté de penser que nous avons affoibli notre langue en la polissant. Enfin le Commentaire de M. Delalande seroit parfait sans quelques fautes qui lui sont échappées sur les points qui dépendent particulierement de l'usage du palais & de ces maximes, qui se forment & s'épurent par l'agitation & la discussion tumultueuse du Barreau. Dans le temps que le Commentaire de M. Delalande parut, M. de Givés Avocat du Roi à Orleans travailloit à en faire un ; il en laissa le manuscrit à sa famille, elle en avoit fait présent, dit notre Auteur, à un Magistrat destiné à devenir un jour dans le Royaume le chef de la Justice ; dont malgré sa jeunesse il étoit déja l'oracle. M. Daguesseau toujours zelé pour l'avancement des Lettres confia l'Ouvrage à M. de Lauriere qui travailloit au grand projet d'un Coutumier Général, & dans les papiers duquel il n'a pas été possible de retrouver le manuscrit après sa mort.

En 1711. il parut une nouvelle édition de la Coutume d'Orleans. L'Auteur y apprend qu'il avoit eu communication de l'Ouvrage de

M. de Givés, & qu'il avoit enrichi ses notes de ce qu'il y avoit trouvé de plus beau & de plus interessant; il s'appropria encore les notes de Fornier qu'il refondit à sa maniere. De tout cela, dit notre Auteur, il composa un Ouvrage utile quoiqu'il eut un des plus grands défauts que puisse avoir un bon Livre, celui de n'être point entendu. Cette édition fut neanmoins si recherchée qu'au bout de 20 ans il ne s'en trouvoit presque plus d'exemplaires. *Sa forme commode & les notes où l'on apprenoit bien des choses essentielles qui avoient échappé aux recherches de M. Delalande la rendoient nécessaire au public. Il falloit donc réimprimer l'Ouvrage tel qu'il étoit ou le perfectionner sans diminuer la commodité du volume, il falloit joindre aux articles les notes de l'Auteur, ou en substituer de nouvelles plus pleines, s'il étoit possible, plus claires, plus exactes, plus utiles en un mot & dans lesquelles on put fondre ce qu'il y avoit de bon dans les anciennes, sans y faire entrer les défauts. C'est ce dernier parti qu'on a pris, comme plus avantageux au public, ou pour mieux dire, c'est le dessein qu'on a eu en vûe, mais dans lequel on n'ose se flatter d'avoir réussi.*

Les nouvelles notes au surplus, dit modestement notre Auteur, ne sont pas la partie la plus interessante de l'Ouvrage qu'on offre au public, on lui a fait un présent plus précieux en lui redonnant les notes de Fornier si estimées & si rares, & l'on espere mériter par-là son indulgence pour le reste; c'est donc proprement, ajoute-t-il, de l'Ouvrage du célébre Fornier, qu'il s'agit ici, le reste ne peut être regardé que comme l'accessoire, & si l'on y a ajouté de nouvelles Observations, ce n'est que pour développer l'Ouvrage du sçavant Magistrat, pour y joindre les découvertes & les maximes que le tems a fait naître ou a éclaircies. On trouve encore dans cet Ouvrage des Observations sur les fautes qui sont échappées à M. Delalande, les Remarques de Dumoulin sur quelques articles de l'ancienne Coutume, on a même eu soin de les citer en marge des articles de la nouvelle ausquels elles ont rapport. Enfin on y a inseré une table parallele de la Coutume de Paris & de celle d'Orleans, & une Conference de la Coutume d'Orleans avec les Coutumes voisines, & particulierement celle de Montargis. Cette table & cette Conference faisoient partie de l'édition de 1711.



ŒUVRES SPIRITUELLES DE FEU M. FRANÇOIS DE Salignac de la Mothe-Fenelon, Précepteur de Messeigneurs les Enfans de France, & depuis Archevêque & Duc de Cambray, Prince du S. Empire, &c. Nouvelle Edition, revûë & considerablement enrichie. Se vend à Paris, chez Jean-Baptiste *Coignard*, ruë S. Jacq. 1740. *in*-12. 4. vol. *Avec Approbation & Privilége du Roi.*

NOus avons rendu compte dans le Journal du mois de Mai dernier, du premier des quatre volumes qui composent ce Recueil, nous allons exposer en substance ce que renferment les trois autres.

Le second volume est divisé en quatre parties. La premiere est une suite des *Traités Spirituels* au nombre de vingt-deux. La seconde contient *des Entretiens affectifs* pour de saints tems de l'année. La troisiéme consiste *dans des Méditations sur differens sujets*, & la derniere dans *des Reflexions Saintes pour tous les jours du mois*; ce volume est terminé par des Prieres du matin & des prieres du soir.

Le troisiéme volume contient des Lettres sur differentes matieres de spiritualité. Quelques-unes adressées à feu Monseigneur le Duc de Bourgogne, d'autres concernant les moyens de remplir les devoirs de la Religion en vivant dans le monde, & un grand nombre d'autres sur la conduite de l'esprit, sur les peines, sur les consolations, sur les écueils de la vie interieure. De pareilles lettres dont quelques-unes sont en même tems dogmatiques, forment le quatriéme volume.

Comme ces Traités & ces Lettres sont en très-grand nombre, nous sommes obligés de nous restraindre à rendre compte seulement de quelques endroits que nous allons choisir.

Faisons connoître d'abord comment M. de Fenelon dévélope le fond de son ame, ainsi que la franchise & la candeur avec laquelle il expose ses foiblesses aux regards d'autrui : c'est dans une réponse à une personne qui a besoin de consolation. » Mon cœur » souffre, dit-il, dans ce moment » sur ce que vous m'avez mandé » & votre souffrance augmente la » mienne : il y a en moi ce me » semble un fond d'interêt propre » & une legereté dont je suis hon» teux : la moindre chose triste » pour moi, m'accable; la moindre » qui me flatte un peu, me releve » sans mesure : rien n'est si humi» liant que de se trouver si tendre » pour soi, si dur pour autrui, si » poltron à la vûe de l'ombre d'une » croix, & si léger pour secouer » tout à la premiere lueur flatteuse ».... Dieu nous ouvre un étran» ge Livre pour nous instruire, » quand il nous fait lire dans notre » propre cœur.

Et dans une autre Lettre. » Je

» viens de faire une Mission à » Tournai, tout cela s'est bien » passé & l'amour propre même y » pourroit avoir quelque petite » douceur : mais dans le fond le » bien que nous faisons est peu de » chose : si on n'étoit soutenu par » l'esprit de foi pour travailler » sans voir le fruit de son travail, » on se décourageroit ; car on ne » gagne presque rien, ni sur les » hommes pour les persuader, ni » sur soi-même pour se corriger. » O qu'il y a loin depuis le mépris & la lassitude de soi-même » jusques à la véritable correction. » Je suis à moi-même tout un » grand Diocèse plus accablant que » celui du dehors, & que je ne sçaurois réformer ; mais il faut se » supporter sans se flatter comme » on doit le faire pour son prochain.

C'est particulierement dans les portraits opposés que M. de Fenelon fait des amertumes & des consolations attachées à la vie interieure, qu'on découvre mieux le caractere de son ame, & la connoissance profonde qu'il a du cœur humain. » Il ne faut point demander ce » qu'on fait avec Dieu, quand on » l'aime, dit M. de Fenelon : on n'a » point de peine à s'entretenir avec » son ami. On a toujours à lui ouvrir son cœur ; on ne cherche » jamais ce qu'on lui dira, mais on » le dit sans refléxion. On ne peut » lui rien réserver : quand même » on n'auroit rien à lui dire on est » content d'être avec lui. O que l'amour est bien plus propre à soutenir que la crainte ! la crainte captive & contraint pendant qu'elle trouble, mais l'amour persuade, console, anime, possede » toute l'ame, & fait vouloir le » bien pour le bien même.

» Il y a des ames qui tombent » dans un état de dégout, de sécheresse & de langueur où tout » leur est à charge. Une ame en cet » état sent que Dieu & tous ses « dons se retirent d'elle ; c'est pour » elle un état d'agonie, une espece » de desespoir ; on ne peut se supporter soi-même.. On ne sçait plus où » on en est, le cœur est flétri & presque éteint, il ne sçauroit rien aimer : L'amertume d'avoir perdu » Dieu qu'on avoit senti si doux » dans sa ferveur est un absynthe » répandu sur-tout ce qu'on avoit » aimé parmi les Créatures. ... » Alors ne parlés point d'amitié, le » nom même en est affligeant, & » fait venir les larmes aux yeux : » tout vous surmonte, vous ne » sçavés ce que vous voulez ; vous » avez des amitiés & des peines » comme un enfant, dont vous ne » sçauriez dire de raison, & qui » s'évanouissent comme un songe. » Dans le moment que vous parlez, ce que vous dites de votre » disposition, vous paroît toujours un mensonge, parce qu'il » cesse d'être vrai dès que vous » commencés à le dire : rien ne » subsiste en vous. Mais attendez que » l'hyver soit passé, & que Dieu » ait fait mourir tout ce qui doit » mourir ; alors le printemps ranime tout ; Dieu rend l'amitié avec

» tous les autres dons jusqu'au » centuple, on sent renaître au dedans de soi ses anciennes inclinations pour les vrais amis ; on ne » les aime plus en soi & pour soi, » on les aime en Dieu & pour » Dieu, mais d'un amour vif & » tendre, accompagné de goût & » de sensibilité, car Dieu sçait rendre la sensibilité pure. Ce n'est » pas la sensibilité ; mais l'amour » propre qui corrompt nos amitiés.

Les Lettres à Monseigneur le Duc de Bourgogne sont remplies d'Instructions, qui peuvent être également utiles au Chrétien, au Prince & au Citoyen. Les conseils, les louanges mêmes ne tiennent jamais en rien à la flatterie, ni à la complaisance. C'est un ami tendre, éclairé, mais sévére qui ouvre son cœur à un Prince digne d'entendre la vérité, & par conséquent d'être aimé : » Enfant de S. » Louis (*) (c'est M. de Fenelon qui » parle) imitez votre pere, soyez » comme lui doux humain, accessible, compatissant & liberal. » Que votre grandeur ne vous empêche jamais de descendre avec » bonté jusqu'aux petits pour vous » mettre à leur place, & que cette bonté n'affoiblisse jamais, ni » votre autorité ni leur respect..... » Etudiés sans cesse les hommes, » apprenés à vous en servir sans » vous livrer à eux. Allés chercher » le vrai mérite jusqu'au bout du » monde, d'ordinaire il demeure » modeste & reculé. Ne vous laissez point obséder par des esprits » flatteurs & insinuans, faites sentir que vous n'aimez les louanges ni les bassesses. Ne montrez » de la confiance qu'à ceux qui ont » le courage de vous contredire » dans le besoin avec respect, & » qui aiment mieux votre réputation que votre faveur. Il faut » que les bons vous aiment, que » les méchans vous craignent, & que » tous vous estiment ...« Plus loin il lui trace ainsi le caractere de la pieté, qui est convenable aux Princes. » La pieté n'a rien de foible ni de triste ni de gêné.....Le » Royaume de Dieu ne consiste » point dans une scrupuleuse observation de petites formalités, il » consiste pour chacun dans les » vertus propres à son état. Un » grand Prince ne doit point servir » Dieu de la même façon qu'un » Solitaire ou qu'un simple particulier. « M. de Fenelon, dans un autre endroit, parle des fruits que les Princes peuvent retirer de l'adversité. » Les plus grands Princes, dit-il, ont besoin de contradiction pour apprendre à se moderer, comme les gens d'une médiocre condition ont besoin d'appui. « Considérant toujours les vertus d'un Prince par le rapport qu'elles ont avec le bonheur des peuples, M. de Fenelon fait connoitre de la maniere dont nous allons le rapporter comment les Princes doivent penser sur l'opinion que les autres hommes ont conçuë d'eux.

» Il faut avoir un grand égard à » l'improbation du public. Ceux

(*) Lettre 3. p. 14. 15. & 16. Tom. 3.

» qui doivent commander aux autres » ne ſçauroient le faire utilement » dès qu'ils ont perdu l'eſtime & » la confiance des peuples. Rien » ne ſeroit plus dur & plus inſup- » portable pour les peuples, rien » ne ſeroit plus dangereux & plus » deshonorant pour un Prince » qu'un gouvernement de pure au- » torité ſans l'adouciſſement de » l'eſtime, de la confiance & de l'af- » fection réciproque.

On voit que M. de Fenelon étoit ennemi de toute affectation & de toute ſingularité dans les exercices de pieté, il ne faut que lire les régles de conduite qu'il donne à une perſonne qui étant dans le monde vouloit ſe convertir à Dieu.

» Vous ne devez point dit-il, » donner au public une ſcene de » converſion qui faſſe diſcourir a- » vec malignité; la vraye pieté ne » demande point ces démonſtra- » tions, il ſuffit de faire deux cho- » ſes, l'une eſt de ne donner au- » cun mauvais exemple. L'autre » eſt de faire ſans affectation & ſans » éclat, tout ce que le ſincere » amour de Dieu demande.

» Les extrémités ſont de votre » goût: une entiere magnificence » peut ſeule contenter votre déli- » cateſſe & votre hauteur rafinée. » Une ſimplicité auſtere eſt un au- » tre rafinement d'amour propre, » alors on ne renonce à la gran- » deur que par une maniere écla- » tante d'y renoncer. Le milieu » eſt inſuportable à l'orgueil...un » exterieur moderé vous coutera » bien davantage au fond de votre » cœur. Toutes les extrémités mê- » me en bien, ont leur affecta- » tion rafinée.

C'eſt vraiſemblablement à la même perſonne que M. de Fenelon dévoile dans les termes que nous allons rapporter les foibleſſes que la plupart de ceux qui recherchent l'état de perfection, nourriſſent en eux ſans les y appercevoir. » Ma » chere fille ſouffrez que je vous » repréſente ce qu'il me ſemble » que Dieu veut que je vous met- » te devant les yeux. Le fond que » vous avez nourri dans votre » cœur depuis l'enfance, en vous » trompant vous-même, eſt un a- » mour propre effrené & déguiſé » ſous l'apparence d'une délica- » teſſe & d'une générofité héroï- » que: c'eſt un goût de Roman » dont perſonne ne vous a mon- » tré l'illuſion, vous l'aviés dans le » monde, & vous l'avez porté » juſques dans les choſes les plus ,, pieuſes. Je vous trouve toujours ,, un goût pour l'eſprit, pour les ,, choſes gracieuſes & pour la dé- ,, licateſſe profane, qui me fait ,, peur....Vous êtes d'un excellent ,, conſeil pour les autres, mais ,, pour vous-même les moindres ,, bagatelles vous ſurmontent: vous ,, n'êtes occupée que de la crainte ,, de faire des fautes ou du dépit ,, d'en avoir fait; vous vous les ,, groſſiſſés par un excès de viva- ,, cité d'imagination, & c'eſt tou- ,, jours quelque rien qui vous ré- ,, duit au deſeſpoir ....Vous Vou- ,, driez toujours vous oublier vous ,, même pour vous donner aux

» autres,

„ autres ; mais cet oubli tend à „ vous faire l'idole & de vous-„ même, & de tous ceux pour qui „ vous paroissez vous oublier. Voi-„ là le fonds d'idolatrie de vous-„ même que Dieu veut arracher.

„ Que vos lectures & vos orai-„ sons soient simples : que l'esprit „ cherche moins, & que le cœur „ se livre davantage. Tout ce qui „ paroît remplir votre esprit ne fait „ que l'enfler, vous croyez nourrir „ votre zéle & vous nourrissez „ votre hauteur....défiez-vous de „ votre esprit. Défiez - vous des „ grands raisonneurs, ils seront „ toujours un piege pour vous, „ & vous feront plus de mal que „ vous ne sçauriez leur faire de „ bien. Ils languissent autour des „ questions, & ne parviennent ja-„ mais à la science de la vérité.... „ Ils sont comme les Conquerans „ qui ravagent le monde sans le „ posseder.

Portrait de la Molesse.

„ La molesse est une langueur „ de l'ame qui l'engourdit, & qui „ lui ôte toute vie pour le bien. „ Une homme livré à la molesse „ n'est pas un homme, c'est une „ demi-femme....C'est le paresseux „ de l'Ecriture qui veut & ne veut „ pas ; qui veut de loin ce qu'il „ faut vouloir, mais à qui les „ mains tombent de langueur dès „ qu'il regarde le travail de près. „ Que faire d'un tel homme, il „ n'est bon à rien : les affaires l'en-„ nuient, la lecture sérieuse le fa-„ tigue ; le service d'armée trou-„ ble ses plaisirs, l'assiduité même „ à la cour le gêne. Il faudroit » lui faire passer sa vie sur un lit » de repos. Travaille-t-il ? Les mo-» mens lui paroissent des heures : » s'amuse-t il ? Les heures ne lui » sont plus que des momens ; tout » son tems lui échape, il ne sçait » ce qu'il en fait : il le laisse cou-» ler comme l'eau sous les ponts. » Demandés lui ce qu'il a fait de sa » matinée : il n'en sçait rien ; car il » a vécu sans songer s'il vivoit. Il » a dormi le plutard qu'il a pû, » s'est habillé fort lentement, a » parlé au premier venu & fait » plusieurs tours dans sa chambre : » le dîner est venu : l'après dînée » se passera comme le matin, & » toute la vie comme cette jour-» née....Il ne faudroit que de l'or-» gueil pour ne pouvoir se suppor-» ter soi-même dans un état si in-» digne d'un homme.

De la Simplicité.

» La simplicité est une droiture » de l'ame qui retranche tout re-» tour inutile sur elle-même & sur » ses actions. Elle est differente de » la sincerité. La sincerité est une » vertu au-dessous de la simplicité. » On voit beaucoup de gens qui » sont sinceres sans être simples.

» La simplicité consiste en un » juste milieu, où l'on n'est ni dis-» sipé ni trop composé, l'ame n'est » point entraînée par l'exterieur, » en sorte qu'elle ne puisse plus fai-» re les reflexions nécessaires, mais

» aussi elle retranche les retours sur » soi, qu'un amour propre inquiet » jaloux de sa propre excellence » multiplie à l'infini Cette liberté » d'ame qui voit immédiatement » devant elle, pendant qu'elle mar- » che, mais qui ne perd point » son tems à raisonner sur ses pas, » à les étudier, à regarder sans » cesse ceux qu'elle a déja faits, » est la véritable simplicité.

» Une personne pleine de défauts » qui n'en veut cacher aucun, qui » ne cherche jamais à éblouir, qui » n'affecte jamais, ni talens, ni ver- » tu, ni bonne grace, qui paroît ne » songer pas plus à elle même qu'à » autrui, qui semble avoir perdu le » moi dont on est si jaloux, & qui » est comme étrangere à l'égard de » soi-même, est une personne qui » plaît infiniment malgré ses dé- » fauts.

» La simplicité consiste à n'avoir » point de mauvaises hontes ni de » fausses modesties, non plus que » d'ostentations, de complaisances » vaines & d'attentions inquietes » sur soi-même. Quand la pensée » vient d'en parler par vanité, il » n'y a qu'à laisser tomber tout » court ce vain retour sur soi. » Quand au contraire on a la pen- » sée d'en parler pour quelque be- » soin; c'est alors qu'il ne faut » point trop raisonner, il n'y a qu'à » aller droit au but. Mais que pen- » sera-t on de moi! on croira que » je me vante sotement! mais je » me rendrai suspect en parlant li- » brement sur mon propre inte- » rêt. Toutes ces refléxions in- » quietes ne méritent pas de nous » occuper un seul moment. Par- » lons généreusement & simple- » ment de nous comme d'autrui.

» Mais communément le plus » simple & le plus sûr, est de ne » parler jamais de soi, ni en bien » ni en mal sans besoin. L'amour » propre aime mieux les injures » que l'oubli & le silence.

» Quand on ne peut s'empêcher » de mal parler de soi, on est bien » prêt de se raccommoder avec » soi-même: comme les amans in- » sensés qui sont prêts à recommen- » cer leurs folies lorsqu'ils paroiss- » sent dans le plus horrible deses- » poir contre la personne dont ils » sont passionnés.

Les Lettres que nous venons de parcourir nous meneroient bien loin encore, si nous ne consul- tions que le plaisir qu'on trouve à se les rappeller. Mais les bornes prescriptes à nos Extraits nous ar- rêtent Nous ajouterons seulement ici un portrait qui semble fait ex- près pour y être inseré. On y trou- ve dépeint, avec une extrême dé- licatesse, le caractere d'esprit ré- pandu dans les Ecrits de M. de Fenelon. Voici comment s'expri- me le célébre Académicien Au- teur de ce Portrait. (*)

» La vérité que M. de Fenelon » représente, il la rend aimable, » il persuade & contre l'ordinaire » on est ravi d'être convaincu: on

(*) M. l'Abbé Houtteville, dans son Discours Histor. & Criq. de sa derniere Edition de son Traité de la Religion prouvée par les faits.

» est charmé d'un tel guide, on » voudroit ne le quitter jamais. Il » n'employe ni les grands mouvemens ni les figures passionnées » & fortes, il fait bien mieux, il » suit la naïve & pure simplicité » de la nature. Ce n'est point un » maître qui nous parle avec un ton » d'autorité, quoiqu'il pût le prendre; c'est un moniteur qui menage notre délicatesse, & qui ne nous » fait obéir qu'à nous-mêmes, il » doute avec nous, il nous fait raisonner avec lui pour éclaircir » nos doutes. Ce que nous aurions peine à comprendre d'abord ou ce que nous comprendrions imparfaitement; il a » des secrets pour le faire passer » par tant d'images, que nous » voyons l'objet, & toutes les » faces de l'objet. Avec lui, on » ne sent presque plus ses propres » bornes; je ne sçai comment il » semble nous donner de son esprit pour étendre le nôtre : il » n'étale point ses connoissances, » il en fait part; il ne veut que » nous instruire, & s'il se peut s'effacer aussi-tôt de notre esprit.

DISSERTATION, DANS LAQUELLE ON EXAMINE LES preuves sur lesquelles le R. P. B. établit le Passage de l'Air de la respiration dans le Sang, & où l'on prouve que cet Air ne peut s'introduire par les Vaisseaux du Poûmon dans le torrent de la circulation.

SECONDE PARTIE,

Dans laquelle on démontre que l'air de la respiration ne passe point dans le sang.

QUAND, dans les matieres de Physique, & telle est la question du passage de l'air dans le sang, on ne peut avoir des experiences immédiates pour se déterminer, l'erreur paroît toûjours à craindre, parce qu'en effet la nature semble se plaire à démentir ce que la raison nous conduiroit à penser; il est néanmoins deux voyes qui au défaut des experiences immédiates peuvent nous assurer des véritez physiques : la premiere ressemble assez à l'analyse des Géométres, & l'on en fait usage, lorsqu'en supposant une cause qui nécessairement doit produire un tel effet, on trouve néanmoins, en consultant l'experience, que cet effet ne subsiste point; certainement alors on est en droit de conclurre la non-existence de la cause qu'on a supposée.

La seconde maniere de s'assurer des véritez physiques, quand les experiences immédiates nous manquent, est encore par voye de conséquence, & nous nous en servons, quand, des véritez révélées par l'experience même, nous concluons d'autres véritez qui en naissent necessairement : cette seconde maniere seroit aussi certaine que l'experience immédiate ellemême, si nous avions la sagesse de ne faire dire aux faits que ce qu'ils disent réellement; mais malheureusement il est ordinaire

que le contraire arrive ; chacun envisage les differens phénoménes du côté qu'ils semblent le plus favoriser la prévention : de sorte qu'il y voit ce qu'il a interêt d'y voir, mais non pas ce qui est en effet ; tâchons de nous éloigner de ces extremitez, & raisonnons ici, non sur ce que notre opinion pourroit nous faire présumer des faits, mais sur les conséquences qui en naissent necessairement. Premierement s'il y avoit dans les vaisseaux sanguins des ouvertures qui offrissent passage à l'air, que devroit-il arriver, lorsqu'on gonfle les vésicules interlobulaires? Certainement en les gonflant avec douceur, en introduisant une petite quantité d'air, les vésicules bronchiques ne devroient point s'affaisser, ou du moins rester affaissées ; cette conséquence paroît invincible, car l'air introduit dans les cavitez interlobulaires devroient alors se faire jour dans les vaisseaux sanguins: rien ne sçauroit l'empêcher, les passages sont ouverts par supposition: d'autre part la cause qui pourroit pousser l'air dans ces passages s'y trouve ; car enfin cet air introduit dans les vésicules interlobulaires est plus comprimé, & par la force du souffle, & par le poids & l'élasticité des vésicules mêmes ; donc il a plus d'élasticité, donc il devroit pénétrer, puisque encore une fois les passages sont ouverts, & cependant l'experience justifie le contraire ; cet air reste & tient toûjours dans le même gonflement les vésicules interlobulaires, sans qu'il s'en échappe la plus légére partie par les vaisseaux sanguins ; donc il faut qu'il n'y ait point de passage dans ces vaisseaux pour cet air.

En second lieu si l'on suppose que l'air de la respiration ne passe point dans les vaisseaux du sang, quel peut être l'effet de l'air poussé par la trachée-artére ? il est clair que si l'on souffle d'une maniere assez légére, assez douce pour ne point alterer le tissu du poumon, ces vésicules doivent simplement se remplir d'un air que leur affaissement chassera aussi-tôt : qu'au contraire si l'on souffle avec assez de violence pour forcer le tissu des vésicules bronchiques, l'air doit passer à l'instant dans la substance du poumon, & percer même d'une maniere sensible par les vaisseaux sanguins jusqu'au cœur, si toutefois la violence du souffle a été poussée jusqu'à rompre, jusqu'à déchirer tout ; or ces effets que nous croyons pouvoir regarder comme la suite necessaire de la supposition que nous avons faite, sont précisément ceux que l'experience soûmet aux yeux; réunissant cette derniere observation à la précedente, n'est-on pas autorisé à former ce raisonnement tout simple ? Ce qui arriveroit necessairement dans la supposition du passage de l'air de la respiration dans les vaisseaux sanguins, n'arrive point, & ce qui devroit necessairement arriver dans la supposition contraire, arrive très-certainement ; donc on ne peut s'empê-

cher de conclurre que l'air de la reſpiration ne paſſe point dans le ſang.

Mais défions-nous du raiſonnement & allons à des expériences ſi prochainement liées aux conſéquences que nous en tirerons, qu'il ſoit impoſſible de s'y refuſer. Gonflez le poumon & expoſez-le en cet état dans l'air exterieur, le poumon demeurera également gonflé, donc l'air n'en ſort point; dira-t-on que ce n'eſt pas faute de paſſage; mais ſeulement parce-qu'il n'y a point de cauſe qui le pouſſe? Nous avons démontré le contraire, puiſque nous avons déja fait voir que cet air neceſſairement plus comprimé que l'air exterieur eſt auſſi neceſſairement plus élaſtique; mais peut-être que cet excès d'élaſticité ne ſuffit pas? Et bien ſoit, veut-on une cauſe équivalente au pretendu pompement exercé par le cœur? Tranſportons le poumon ainſi gonflé dans la machine du vuide, qu'arrivera-t-il? C'eſt que l'air n'en ſortira point davantage que dans l'air exterieur; on a beau laiſſer le poumon gonflé en experience, le mercure que le coup de piſton a fait baiſſer ne remontera point de la moindre quantité ſenſible; donc il eſt clair que l'air ne ſçauroit paſſer par les vaiſſeaux ſanguins: ſi cette experience n'eſt pas déciſive, je ne ſçache rien de déciſif en Phyſique.

Mais d'autres preuves plus palpables, plus ſenſibles, ſoûmiſes aux yeux du vulgaire comme à ceux du Phyſicien, méritent ſur-tout de fixer notre attention, parce qu'elles ſont extrêmement intereſſantes pour nous. Si l'air de la reſpiration s'introduiſoit dans les vaiſſeaux ſanguins, aucun de ceux qui ſont obligés de vivre dans les lieux infectés par la contagion, n'échapperoit aux atteintes du Miaſme peſtilentiel; on a beau faire pour éluder cette conſéquence, il faut eſſentiellement qu'elle ſoit avoüée: il eſt auſſi neceſſaire dans cette ſuppoſition que la contagion paſſe dans le torrent de la circulation, qu'il eſt neceſſaire qu'on reſpire, & cependant l'experience juſtifie qu'il eſt une infinité de gens qui ont vécu au milieu des Hôpitaux les plus infectés, ſans que néanmoins le poiſon de la contagion ait eu tant ſoit peu de priſe ſur eux. Veut-on pouſſer l'examen plus loin, on ſent aſſez que ſi la contagion étoit jamais à craindre par la voye de la reſpiration, ce ſeroit ſur-tout lorſque par le malheur des circonſtances on ſe trouveroit dans l'occaſion, ou plûtôt dans la neceſſité de reſpirer dans le centre même de l'infection; car il eſt clair que les parties du miaſme, qui diviſées dans une grande maſſe d'air auroient été peut-être fort peu à craindre, raſſemblées pour lors dans la petite portion d'air qu'on reſpire devroient par leur collection porter leurs plus cruelles atteintes ſur le principe vital; cependant quel eſt l'effet qu'on a remarqué dans ce cas? c'eſt que les parties contagieuſes

ont fait uniquement sentir leur impression sur la surface du poumon qui a été enflammé, ou mis en convulsion de la même maniere & par la même raison que des matieres inflammantes ou capables d'exciter des mouvemens spasmodiques auroient enflammé ou mis en convulsion toute autre partie à laquelle elles auroient été appliquées : voilà donc tout ce que peut la malignité de l'air introduit dans le poumon ; ses impressions sont differentes à proportion que le miasme dont il est chargé est plus copieux, plus irritant, plus inflammant, plus caustique ; mais encore une fois la malignité de ses impressions se borne au poumon lui-même, sans que les parties infectés passent jusqu'au sang : c'est ainsi qu'Ambroise Paré, en découvrant un bubon pestilentiel déja ouvert pensa être suffoqué par l'exhalaison qui s'en éleva & qu'il respira. C'est ainsi qu'au rapport de Boerhaave, un autre Chirurgien fut attaqué d'une inflammation au poumon, pour avoir respiré de trop près l'air d'une vessie qu'il sondoit, ou plûtôt la vapeur infecte de l'urine qui s'y étoit entierement corrompue. Il est rare, sans doute, qu'on se trouve dans le cas des experiences dont nous venons de parler, mais ces faits n'en sont pas moins certains ; il en résultera toûjours que l'air infecté qu'on peut respirer ne passe point jusqu'au sang, puisqu'ainsi que nous l'avons dit tant de fois dans ces circonstances mêmes où sa malignité seroit la plus active, la plus pénétrante, ses effets ne se font sentir que sur la surface du poumon trop peu défendue contre de pareilles atteintes par la mucosité qui l'enduit, sans que néanmoins nous ayons à nous plaindre de la nature, qui comme la loi n'a pris de précautions que pour les cas qui arrivent ordinairement, & non pour les cas extraordinaires. Reprenons en deux mots les deux preuves que nous venons de déduire : si l'air de la respiration passoit dans le sang la contagion seroit universelle, ce qui n'est point : si l'air de la respiration passoit dans le sang, la contagion, lorsqu'on respire dans le centre de l'infection, porteroit ses coups les plus cruels au principe vital ; au lieu que l'experience demontre dans ce cas que l'impression du miasme se borne au poumon, donc il est démontré que l'air de la respiration ne passe point dans le sang.

Objectera-t-on qu'il arrive non seulement quelquefois, mais même souvent que l'air infecté infecte le sang, lors même qu'on respire dans les lieux où l'éloignement du principe de la contagion sembleroit devoir nous rassurer contre ses atteintes. Ce fait, à un peu d'exagération près, est très-vrai ; mais que s'ensuit-il de-là, c'est précisément que l'air de la contagion passe non par la voye de la respiration, mais par une voye qui est telle que quelquefois on peut échapper au feu de la contagion, & que d'autre fois on y doit succom-

ber dans les lieux mêmes où l'infection est beaucoup moins grande : quelle est donc cette voye, on va souvent chercher bien loin ce qui est bien près de soi, l'air infecté se mêle avec notre salive, avec nos alimens, & la salive & les alimens passent par les voyes connuës jusques au sang, voilà comme le venin s'introduit par la déglutition jusqu'aux sources de la vie : ce que nous avançons ici ne souffre point de contestation, rien n'y est supposé, tout y est constant; pourquoi donc aller imaginer d'autres voyes, lorsque malheureusement celle-ci n'est que trop ouverte.

Mais s'il est aisé de reconnoître la déglutition, comme la véritable, comme l'unique voye par laquelle la contagion puisse s'introduire, peut-on déterminer avec la même facilité pourquoi cette route étant également ouverte dans chacun de nous à l'entrée de la contagion; on voit néanmoins ceux-ci se dérober à la malignité de l'infection, tandis que d'autres y succombent, lors même qu'ils sembleroient moins exposés au péril de la contagion; pour cela interrogeons l'experience & examinons ce qui est arrivé dans les Hôpitaux les plus infectés de maladies contagieuses. Quels sont les ministres de santé qui dans ces lieux ont été les victimes de la contagion, est-ce ceux dont l'assiduité étoit plus grande auprès des malades ? Non, mais ceux qui avoient l'imprudence de charger leur estomac d'alimens avant que d'entrer dans les Hôpitaux : c'est ainsi que nous avons vû périr un jeune Géométre d'une grande esperance, qui dans moins de 15 heures de tems passa de l'état de la santé la plus brillante dans le tombeau, pour avoir voulu imprudemment satisfaire sa curiosité en visitant après un dîner assez ample, un Hôpital infecté de maladies extrêmement malignes. Mais pourquoi ceux qui commettent une pareille imprudence, c'est-à-dire qui fréquentent les lieux infectés après avoir mangé, pourquoi ceux-là n'échapent-ils point à la contagion; la raison en est simple; est on a jeun, on crache tout naturellement sa salive; a-t-on mangé, tout naturellement au contraire on avale cette même salive, & on l'avale en quantité pour détremper la masse des alimens, pour en avancer la maceration & pour achever ainsi l'ouvrage de la digestion; la consequence est facile à tirer, il faut nécessairement que ceux qui sont dans les derniers cas, c'est-à-dire, ceux qui a cause de la plénitude de leur estomach avalent ainsi leur salive soient attaqués de la contagion, lorsque ceux qui sont à jeun s'y dérobent, puisqu'il est clair que la salive doit être infectée de l'air contagieux, & que les premiers, comme nous l'avons dit, l'avalent en quantité, tandis que les autres ne l'avalent point : mais ce n'est pas par cette unique raison que ceux qui abordent dans les lieux contagieux avec un estomach chargé d'alimens risquent de payer au prix de leur vie une

pareille imprudence : quand on accable l'estomach d'alimens, de sorte que sa force ne puisse suffire à leur coction, quand sur tout ces alimens sont par eux-mêmes putrescens (tels sont les chairs des animaux & spécialement les chairs grasses, telles sont encore parmi les substances végetales celles qui ont peu de sel essentiel, ou dont le sel tend à l'alcalisation) alors il est naturel qu'une indigestion putride punisse presqu'aussi tôt cette intemperance : le péril seroit sans doute, par cela seul, assez grand, sans qu'il fut accru de celui de la contagion, mais qu'arrive-t-il malheureusement dans cette situation ? c'est que le miasme contagieux par la vertu concoctive qu'il a & par la grande affinité qu'il trouve dans les particules putrides, fruit de l'indigestion ; consomme la putréfaction de ces mêmes parties & les tourne en une substance d'une malignité parfaitement égale à la sienne, de sorte que nous ne sommes plus environnés simplement du petit exterieur de la contagion, mais que le foyer de l'infection même se trouve transporté dans notre sein ; comment pourrions nous ne point succomber ? telles sont donc les vraies raisons pour lesquelles ceux qui s'approchent des lieux infectés, sur tout s'ils ont porté l'intempérance jusqu'au point que nous l'avons dit, sont si fort exposés aux coups de la contagion, tandis que tant d'autres s'en sauvent, ils avalent en grande quantité la salive nécessairement infectée : & de plus le poison ainsi introduit possedant au souverain degré la force de se multiplier, se multiplie en effet avec une promptitude extrême par la disposition qu'il trouve dans les parties déja atteintes d'un mouvement de putrefaction ; c'est ainsi qu'un peu de levain, tourne en levain de même espece toute la masse de la pâte à laquelle on le mêle. Disons cependant que parmi ces intempérans, il en est un assés grand nombre qui non-seulement peuvent, mais même qui doivent échaper au sort des autres ; en effet il est impossible que dans plusieurs d'entr'eux l'indigestion ne se tourne en acide ; & alors mille fois plus heureux qu'ils ne méritent de l'être, ils trouvent dans le vice même de leur digestion le préservatif le plus puissant contre le venin de la contagion; car on sçait qu'il n'est point de frein si puissant pour contenir la maligne activité des parties putrides & pour arrêter leur propagation, que les substances ou l'acide domine. Ce que nous disons ici s'accorde avec la conduite qu'ont suivie pour leur propre sûreté les Médecins les plus éclairés. Diamer Broek n'entroit jamais dans les Hôpitaux infectés qu'après avoir pris la précaution d'avaler une cuillerée de bon vinaigre, on connoît d'ailleurs les heureux succès du vinaigre thériacal & du fameux vinaigre des trois voleurs.

Il nous reste à expliquer pourquoi le feu de la contagion s'étendant sur-tout un pays, l'infection néanmoins

néanmoins n'eſt pas univerſelle : car enfin il faut bien quoiqu'on faſſe avaler ſa ſalive & ſe nourrir d'alimens pénétrés par l'air qui eſt infecté: mais ceux qui concluroient de là pour l'univerſalité de l'infection, outre qu'ils iroient contre la vérité du fait, n'auroient pas aſſés reflechi ſur les differentes reſſources que la nature & l'art fourniſſent contre la contagion, dès qu'il eſt vrai qu'elle ne peut pénétrer juſqu'à nous que par la voye de la déglutition.

D'abord il eſt conſtant que ceux qui ſont nés avec un courage ferme peu ſuſceptible de ces terreurs qui abattent le principe vital, & qui répandent une langueur mortelle ſur toutes les fonctions : Que ceux encore que la nature a pourvûs d'un éſtomach fort & vigoureux, chez qui la coction des alimens ſe fait d'une maniere auſſi prompte que facile, ou chez qui du moins l'indigeſtion ne ſe tourne jamais qu'en acide; il eſt clair, dis-je, que ceux-là ſont plus à l'abri de la contagion par le ſeul bienfait de la nature; le principe vital qui ſe ſoutient dans toute ſa vigueur ſe défend contre les atteintes du miaſme contagieux, la digeſtion prompte & aiſée ne laiſſe pas au venin le tems de ſe mêler aux alimens en aſſez grande quantité pour les infecter; & ſi la digeſtion tourne en acide, il y trouve un correctif contre ſa malignité : Par les raiſons contraires, ceux qui ont l'ame foible & craintive, qui ont un eſtomach lent, foible, pareſſeux & tellement diſpoſé qu'une indigeſtion putride s'empare ordinairement de leurs alimens, ceux-là certainement ont plus à craindre de la contagion : c'eſt ce qu'on comprend aſſez par ce que nous avons dit, mais s'ils ſçavent ſagement tourner à leur profit, & leur timidité même, & leur foible complexion, ils trouveront dans les précautions que la Phyſique enſeigne, & que l'Art preſcrit des reſſources aſſurées pour vivre impunément au milieu même de la plus cruelle contagion.

En premier lieu, ils auront ſoin de ne manger jamais que dans des lieux purifiés par le feu d'un bois neuf, ou par les fumigations d'huile eſſentielles & aromatiques, ou de liqueurs acides. En ſecond lieu ils ne ſe nourriront que des alimens cuits à feu ouvert : la raiſon de cette précaution eſt aſſez connue des Phyſiciens qui ſçavent que la coction eſt ce qui s'oppoſe le plus à la putrefaction; & que ſi quelque choſe peut diſſiper les particules contagieuſes, c'eſt ſur-tout l'activité d'un feu ouvert. En troiſiéme lieu, ils choiſiront pour leur nourriture des alimens de la plus prompte digeſtion, & ſur-tout des alimens aceſcens, & ils trouveront dans cette précaution un double avantage; les alimens ſeront moins long-tems expoſés à la contagion du miaſme peſtilentiel, & ſa malignité ſera puiſſamment reprimée par la qualité des ſucs aceſcens, qui de toutes les ſubſtances ſont le plus antiputrides En quatriéme

lieu, ils seront sur-tout extrêmement sobres dans leurs repas, la raison de ce précepte est palpable par-tout ce que nous venons de dire. En cinquiéme lieu, ils useront, avec sagesse des liqueurs acides, mais non ardentes, parce que celles-ci sont fébrifigues, & favorisent par-là le feu de la contagion qu'elles repriment d'ailleurs par leur acidité. Enfin à ces précautions que les connoissancesPhysiques suggerent, ils ajouteront celles que les sages Médecins ont prescrites consequemment aux observations, & on peut assurer que s'ils sonr fidéles à ces maximes, ils auront peu à craindre, lors même qu'ils vivront dans les lieux les plus empestés : Une double raison suffiroit pour les rassurer : il seroit difficile qu'avec ces précautions, ils avalassent quelque particule du miasme contagieux : s'il leur arrivoit, malgré tout d'en avaler, ce poison trouveroit son correctif dans le caractere des alimens & des boissons, & des antidotes dont il useroient. Nous ne pousserons point ces refléxions plus loin ; notre but a été uniquement dans cette dissertation de rassurer contre les vaines terreurs de la contagion en exposant au vrai les voyes qui lui sont ouvertes, s'il est certain que l'air de la respiration ne passe point dans le sang, & que la contagion ne puisse parvenir jusqu'à nous que par la voye de la digestion, il suit nécessairement de tout ce que nous avons dit que ceux qui vivent dans les lieux infectés ont leur sort entre leurs mains : que par conséquent rien ne peut autoriser ces folles craintes qui refroidissent la charité, qui intimident le devoir, qui éloignent le secours des malades, qui portent le trouble dans toutes les fonctions de la société civile, enfin qui en abattent le principe vital, appellent le péril même qu'on veut éviter, ou causent des maux encore plus à craindre que la contagion même.

LA RELIGION CHRE'TIENNE, PROUVE'E PAR LES FAITS. Par M. l'Abbé Houtteville de l'Académie Françoise. Troisiéme & dernier Livre, où l'on détruit les difficultez générales que les Déistes opposent aux véritez de l'Evangile, avec une Dissertation sur les faux principes des incrédules. Nouvelle Edition. A Paris, ruë S. Jacq. chez G. *Dupuis*, & P. G. *le Mercier*, Imprimeur de la Ville, au Livre d'or : 1740. 3. vol. *in*-4°. Tom. I. pag. 590. dont 55 pour la Préface, & 248 pour le Discours Historique & Critique. Tom. II. pag. 577. Tom. III. pag. 379. dont 48. pour la Table des matieres.

MONSIEUR l'Abbé H. avant que de rapporter les difficultés, que les incrédules alleguent contre la Religion, demande une grace d'autant plus juste, que si on la lui avoit accordée, il n'auroit pas essuyé une partie des reproches, qu'on lui a faits sur la pre-

miere édition de cette derniere partie de son Ouvrage. » Il demande » donc, plus encore pour l'interêt » de la vérité que pour le sien, qu'on » ne décide sur ce qui va suivre, » qu'après avoir lû sérieusement » tout ce qui précede; nul Ouvrage » de raisonnement n'est solide dit-» il, qu'autant qu'il a cette unité, » qui le rend tout entier, simple » & indivisible .... C'est le tissu » qui fait le véritable esprit d'un » livre, & c'est cet esprit répan-» du par-tout, qui concilie, qui » éclaire, qui unit toutes les par-» ties pour en faire un tout regulier; » car il est impossible de dire toutes » choses en chaque endroit; par » cette méthode qui seroit moins » une méthode qu'une confusion » perpétuelle, un Ecrivain tombe-» roit dans des rédites qui par leur » nombre, l'accableroient bien-» tôt lui-même, & le lecteur tout » ensemble.

Comme dans cet Extrait aussibien que dans les deux que nous avons déja donnés, notre dessein n'est que de parler des additions considérables dont l'Auteur a enrichi cette nouvelle édition, nous remarquerons, qu'en répondant à à la premiere difficulté de l'incredulité fondée sur l'incertitude, que l'éloignement où nous sommes des tems de l'Evangile, répand sur les faits qui y sont contenus, il expose le systême de M. Craig, célébre Mathématicien Anglois, qui s'est imaginé de trouver par le calcul, en quelle quantité Géométrique décroît la certitude des faits à proportion, qu'ils s'éloignent de leur source. Or il résulte de ses supputations, que dans 1500 ans d'ici la certitude des faits de l'Evangile ne sera pas même égale à celle, qui résulte du témoignage d'un homme seul, c'est-à-dire, qu'elle sera presque égale à zero. D'où il conclut, qu'il n'y aura plus alors de foi sur la terre; & par consequent que selon la parole de J. C. la fin du monde arrivera, & qu'ainsi la durée du monde ne devoit plus être que de quinze siécles. Monsieur l'Abbé H. fait sentir l'abus que ce sçavant a fait des Mathématiques, en transportant les principes qui lui sont propres à des matieres qui lui sont étrangeres, & montre que l'Histoire & la Critique ont leurs preuves d'un autre genre, mais dont la certitude équivaut cependant à celle des Géometres.

Mais venons aux deux nouvelles difficultés, qui ont été proposées à l'Auteur, & qu'on l'a prié de résoudre. La premiere qui dans l'ouvrage est la quatriéme, est établie sur l'impossibilité qu'il y auroit eu, que les Juifs eussent méconnu J.C. supposé que les Miracles arrivés selon les Evangelistes au tems de sa naissance, & dans les premieres années de sa vie eussent été véritables. Comment, disent les incrédules, la naissance miraculeuse de S. Jean-Baptiste, l'apparition des Anges aux Pasteurs, celle d'une Etoile aux Mages, l'adoration de ces mêmes Mages, la Prophétie du saint Vieillard Simeon, les cruelles frayeurs d'Herode, &c. comment

tous ces prodiges de son enfance furent-ils oubliés au point, que lorsqu'âgé de 30 ans, il ouvre la carriere de sa Mission, les Juifs se demandoient, *si ce n'étoit pas ce Charpentier fils de Marie, & s'ils n'avoient pas vû parmi eux ses freres & ses sœurs ?* » Ces prodiges ne » sont donc apparemment qu'une » fiction des Apôtres, qui pour » donner quelque éclat à leur maî- » tre, l'ont fait pour ainsi dire, » jouer avec les Miracles dès son » enfance.

Il montre que quelque imposante, que paroisse cette objection, ce n'est cependant qu'un Paralogisme fondé sur un principe si faux, que nulle dialectique ne permet de l'employer. Ce principe est, qu'un fait prouvé d'ailleurs n'est pas vrai, parce qu'il n'a pas eu les suites, qu'il semble, que naturellement il devoit avoir. Il faut bien distinguer les suites de nécessité d'avec les suites de convenance, les premieres sont tellement liées avec un fait, que si elles manquent, elles entraînent nécessairement la fausseté de ce fait ; mais il n'en est pas de même des suites de convenance ; comme elles ne lui sont point essentielles, ce fait peut absolument subsister sans elles. Notre Auteur applique ensuite ce raisonnement à chacun des prodiges qui signalerent la naissance de J. C. Quoique très-constans il prouve qu'eu égard à la disposition, où les Juifs étoient alors, & sur-tout les principaux de la nation, ces prodiges n'ont pas dû nécessairement le faire reconnoître pour le Messie, lorsqu'il commença l'exercice de sa Mission ; d'où il suit que si la Religion doit avoir pour objet des choses *certaines*, il n'est pas nécessaire qu'elles soient toujours vraisemblables ; & que quoique nous devions être pleinement assurés des faits que nous croyons, il n'est pas nécessaire, que ces faits soient toujours liés aux circonstances que nous souhaiterions y trouver.

La deuxiéme difficulté que l'Auteur a ajoutée ici à celles, qu'il avoit déja résolues dans sa premiere édition, roule sur l'autorité divine du ministere public, & sur l'infaillibilité de la Synagogue au temps de J. C. On ne pouvoit, & on ne peut encore aujourd'hui dit l'incredule, contester la décision d'un Tribunal dont les Arrêts en fait de doctrine, étoient infaillibles & divins. Ceux de la Sinagogue jouissoient de ce privilege, donc il failloit y déferer en tout ; or la Sinagogue a condamné J. C. donc il donnoit en sa faveur une fausse interprétation aux Prophetes, donc il n'est pas le Christ promis, donc enfin la Religion Chrétienne porte dans ses principes mêmes celui de sa propre destruction.

M. H. convient, que cette difficulté est du nombre de celles, qui ne manquent presque jamais de faire impression, parce que le faux y est caché sous les dehors du vrai, ou ce qui est plus séduisant, parce que le faux y est confondu avec le vrai même. Il entreprend donc de les démêler & d'en rendre le discernement aisé aux yeux de

sa multitude. Et pour le faire avec méthode, il examine d'abord en quoi consistoit l'infaillibilité de la Sinagogue, & jusqu'où elle s'étendoit; il montre qu'on ne peut la mettre en parallele avec celle, qui est promise à l'Eglise; pour y supposer quelque égalité entre elles, il faudroit que dans nos principes la nécessité d'une Eglise visible fut établie, non sur ce que Dieu ne donne aux simples, que ce moyen pour s'assurer de la vérité, mais sur l'impossibilité de leur en fournir un autre, quel qu'il soit. Or il faut que le Deiste avoue, que Dieu n'est pas astraint à faire connoître ses volontés par telle voye plutôt que par telle autre; & quand même l'idée que nous avons de sa puissance ne le décideroit pas, on en trouveroit la preuve dans la maniere dont il a gouverné le monde sous la Loi de nature, sous la Loi de Moïse, & enfin sous la Loi de Grace. Comme dans ces trois états les Loix ont été differentes, aussi sous chacun d'eux le moyen de discerner ces Loix a été different. D'où il conclut, que vainement on nous oppose, que la Synagogue a décidé contre J.C. que l'objection seroit raisonnable, si la Synagogue avoit eu des promesses d'une éternelle indéfectibilité; si dans son déclin il n'y avoit pas eu pour les simples un autre moyen exterieur & sûr pour éclairer leurs doutes; s'il n'y avoit pas eu un autre guide visible, qui pût les préserver de l'erreur, s'il n'y avoit pas eu une autorité certaine, prédite, attenduë, & presente enfin à qui il falloit ceder, & qu'on ne pouvoit contredire sans resister à l'évidence, celle de J. C. c'est-à-dire, celle de la vérité même, qui s'étoit rendue sensible au milieu des hommes.

Il faut voir encore ce que notre Auteur a ajoûté, pour fortifier la réponse qu'il donne à la 13me difficulté, fondée sur ce que la vérité des faits produits en faveur de l'Evangile a moins d'évidence que n'en a la prétenduë absurdité des dogmes qu'il propose à notre foi. Nous avons encore remarqué dans cette 3me partie plusieurs autres augmentations en tout genre. Mais sur-tout sur des points de critique & d'érudition, tant sacrée que Prophane, dont la lecture ne peut être que très-instructive, & sur lesquels nous insisterions avec plaisir, si les bornes d'un extrait nous permettoient d'entrer dans un si long détail.

Nous nous pressons de venir à la Dissertation sur les faux principes des incrédules. Morceau entierement neuf, par lequel l'Auteur finit cette nouvelle Edition, & dans lequel il examine les divers Systêmes, que les incrédules opposent à la Religion Chrétienne.

» Jusqu'à present je m'étois, » *dit-il*, renfermé dans la seule » question de fait, car au fond » c'est toûjours à ce point, qu'il » en faut revenir, c'est-là qu'est » le vrai nœud de la controverse; » le reste n'est qu'allongement, » écart & superfluité. Je veux bien

» cependant ſortir une fois de la » méthode que je m'étois preſcri- » te, & par là m'accommoder à » un certain ordre d'eſprits, le plus » rebelle de tous, & le plus diffi- » cile à reduire ; ce ſont ces pré- » tendus Métaphyſiciens, cette » eſpece ſuperbe de méditatifs, » qui dédaignant toute critique, » toute ſcience de faits, toute au- » torité, ſe flattent de ne marcher » qu'à la lumiere des démonſtra- » tions. . . . « Il entreprend de leur montrer, » que de toutes les voïes » où ils s'engagent pour nous fuir, » il n'y en a pas une qui ne ſe ter- » mine à l'erreur la plus évidente, » & qui n'aboutiſſe enfin à la con- » tradiction la plus ſenſible.

Mais comme tous ces Syſtêmes n'ont entre eux aucune liaiſon, il eſpere que par cette raiſon, on n'e- xigera pas qu'il en mette beaucoup dans tout ce qu'il dit pour les combattre.

D'abord M. l'Ab. H. rappelle les incrédules à un principe dont on ne peut conteſter la vérité. Or ce principe eſt qu'on ne doit juger que ſur des idées claires, & lorſ- qu'il y a une évidente proportion entre la faculté qui juge en nous, & l'objet dont elle juge. Or cette proportion ſe trouve-t-elle entre les Myſteres de la Religion, & un eſprit eſſentiellement borné, tel qu'eſt celui de l'homme ? Sur quel fondement donc juge-t-il que nos myſteres ſont abſurdes, parce qu'ils ſont incompréhenſibles, & qu'il n'en peut ſonder toutes les profondeurs ? Ce qui paroît faux à l'homme, quand il juge de ce qui ne lui eſt pas clairement & di- ſtinctement connu, ne peut-il pas être vrai aux yeux de Dieu, qui connoît tout l'objet, & tous les rapports que renferment les pro- prietez de l'objet ? Donc le mepris que l'incrédule fait de nos myſte- res ne vient, que de ce qu'il oublie dans une occaſion ſi importante, un principe, dont il fait uſage en tou- te autre matiere, où il ne ſe permet de juger, que de ce qu'il voit. Non content de l'évidence des motifs, qui preſſent de ſe ſoû- mettre aux dogmes, qui eſt la ſeule qu'il doit demander, il voudroit encore voir avec l'évidence le fond des dogmes mêmes, & les comprendre diſtinctement, au lieu de le croire avec la ſoûmiſſion, qui eſt duë à l'autorité infaillible qui les atteſte.

Les hommes ſont foibles, mais en mêmes tems ils ſont raiſonna- bles. Comme foibles, ils ſont preſque tous incapables de diſcer- ner même les véritez, qui les in- tereſſent le plus. Mais auſſi com- me raiſonnables, ils ſentent que ſur-tout en matiere de Religion, il ſeroit inſenſé d'abandonner au hazard le choix de leurs ſentimens. » Or de toutes les Religions nulle » n'a eu d'égard à ces deux caracte- » res enſemble, quoique tous » deux réunis dans l'homme. Ou » elles ont voulu lui faire chercher » & trouver la vérité par de longs » examens, comme s'il n'eut pas » été foible, ou elles ont voulu le » conduire par une autorité deſti-

» tuée de preuves, comme s'il » n'eût pas été raiſonnable. La ſeule Religion Chrétienne s'eſt proportionnée tout enſemble à nos lumieres & à nos ténébres, à la dignité de notre être & à ſon infirmité. D'un côté ſi Dieu n'a pas ſoûmis ſes dogmes à nos recherches, de l'autre, il en a garanti la divinité par d'innombrables prodiges.

Mais, replique l'incrédule, les preuves de l'autorité divine de J.C. ne ſont pas évidentes. Pour juger ſi des faits naturels tels que la mort de Céſar ſont arrivés, on a des régles ſûres. En a-t-on de même pour les évenemens extraordinaires, tels que les miracles, comme par exemple celui de la Reſurrection de Lazare? Ainſi la Religion que l'évidence ne démontre pas, eſt donc encore à notre égard deſtituée des preuves mêmes de l'autorité.

M. l'Ab. H. montre que rien n'eſt plus frivole, que la diſtinction entre les miracles & les évenemens naturels, quant à la certitude du fait. La difference du principe dont ils partent ne détruit point ce qu'ils ont de commun; & ce qu'ils ont de commun, c'eſt que les preuves de leur certitude ou de leur fauſſeté, ſont ſoûmiſes à l'évidence, & aux loix ordinaires du raiſonnement. Les régles de critique dont je fais uſage pour m'aſſurer des conquêtes de Céſar ſont les mêmes, que j'employe pour me convaincre de la reſurrection de Lazare.

Mais, diſent certains Philoſophes, Dieu ne peut exiger de l'homme, que ce que l'homme peut lui donner; or malgré tous nos efforts les preuves de la Religion n'ont pû encore nous toucher; nous ſommes donc excuſables de ne pas les croire; c'eſt donc à tort, qu'on nous reproche notre incrédulité; dès qu'elle eſt involontaire elle eſt innocente, & les hommes ſont injuſtes de nous refuſer une indulgence, que Dieu lui-même accorde aux mépriſes d'une conſcience errante.

M. l'Ab. H. prétend avec raiſon, que cette impoſſibilité de croire eſt imaginaire. Elle ne pourroit être réelle, que lorſqu'il s'agiroit de croire ce qui eſt démontré faux; mais il n'en eſt pas ainſi de ce qui n'étant pas évident par ſoi-même, n'eſt qu'au-deſſus du ſens humain; la ſageſſe infinie peut exiger avec juſtice une pareille ſoûmiſſion, d'autant plus, qu'elle ne vous oblige de croire que ſur une autorité, qui elle-même vous fournit les preuves claires & conſtantes, qu'elle eſt infaillible.

Notre Auteur étend beaucoup ce raiſonnement; il y jette même du pathétique, ainſi que dans pluſieurs endroits de cette Diſſertation, qui par cette raiſon a beaucoup moins de ſechereſſe & d'air de Dialectique, que ce titre ne ſembloit le promettre, & conclut que ni la bonne foi qui ſe trompe, ni la conſcience qui égare, ne juſtifient point l'erreur, quand elle n'eſt pas la ſuite d'une ignorance invincible; en établiſſant une fois

le principe contraire, toute distinction entre la vérité & la fausseté seroit anéantie, & même entre les vices & les vertus. D'ailleurs pour qu'un homme fût en droit de dire, qu'il lui est impossible d'être persuadé des preuves de la Religion, il seroit necessaire qu'il pût dire, qu'il a approfondi toutes ces preuves. Mais » cet examen, » *dit-il*, qui l'a fait, & qui ne croit » pas, je défie qu'on le nomme, » ou qu'il se presente.

D'autres veulent reduire tout le Christianisme à la simple régle des mœurs. Qu'importe, disent-ils, de croire les Mystéres de l'Evangile, pourvû qu'on en suive la morale? C'est à quiconque aime Dieu, c'est à la charité que le Ciel est promis, c'est donc à cet unique point que la Religion se borne, le reste n'est qu'une matiere inutile de controverses & de raisonnemens interminables.

Mais la morale de l'Evangile, ainsi que ses dogmes a souvent ses profondeurs & ses obscuritez; qui est-ce qui les dévoilera, qui est-ce qui les expliquera, si chaque homme en particulier s'en arroge le droit? La régle des mœurs dépendra donc des caprices, des passions, & des interêts des hommes, & il n'y aura ni folies ni extravagances qu'on ne puisse justifier, par ce principe commode de bien vivre, comme si de bien croire n'en étoit pas l'unique fondement?

Les incrédules insistent encore, & disent qu'il suffit d'aimer Dieu, de s'unir à lui, que cette maxime comprend tout, & qu'elle est avoüée de tous. Mais, répond le sçavant Apologiste, qu'est-ce qu'aimer Dieu? n'est-ce pas l'aimer, tel qu'il a voulu se faire connoître à nous, & par ce qu'il nous a révélé de sa nature & de ses volontez? Qu'est-ce que s'unir à lui? n'est-ce pas se conformer aux régles qu'il nous a prescrites, & se soûmettre aux veritez qu'il nous a découvertes? Ne pas croire ce qu'il révéle, & toutefois pretendre l'aimer, est donc le comble de l'absurdité.

Il faut voir dans l'Auteur même la maniere dont il combat une autre espece d'incrédules, qui prétendent qu'au milieu de cette grande diversité de sentimens, qui regnent parmi une infinité de Sectaires, qui reconnoissant tous les mêmes Ecritures, sont cependant divisés sur les principaux articles de la Religion, il leur est impossible de se déterminer, & qu'ainsi il leur suffit de croire les Mysteres d'une maniere vague & implicite, & de reduire toute leur foi à la soumission générale au vrai sens des Ecritures, tel que Dieu le connoît, & qu'ils esperent de le connoître un jour.

Il ne fait pas moins bien voir l'illusion de ceux, qui soûtiennent que toutes les Religions, & en particulier la Religion Chrétienne, doivent leur origine à la politique des Souverains & des Législateurs.

» On compteroit, *dit-il*, l'infini plûtôt que les paradoxes, les » absurditez,

» absurditez, les ignorances mê-
» me dont ils appuyent cette opi-
» nion. Est-ce donc, *continue-t-il*, » que tout est permis en attaquant » la Religion, que dans ce genre » de controverse, il ne s'agit point » de raisonner, & qu'enfin l'on se » croit quitte de tout, pourvû » qu'on érige en fait positif la plus » frivole conjecture; s'il en est » ainsi, taisons-nous : jamais nous » n'épuiserons les folles pensées, » qui peuvent monter au cœur de » l'homme. Cependant, *ajoûte-t-il*, il faut vous répondre, puisque » nous avons commencé de vous » entendre.

Il soûtient donc 1°. qu'il seroit facile de faire voir que la racine, dont les fausses Religions mêmes sont toutes sorties est l'idée ineffaçable d'un être parfait, & la forte, autant que naturelle conviction de sa providence; mais pour se renfermer dans le Christianisme, il prouve fort au long, que de lui imputer d'être né de la politique, c'est ne sçavoir ni ce que c'est que Christianisme, ni ce que c'est que politique.

Quelques-uns, pour trancher par la racine toutes ces grandes difficultez, qui agitent les hommes sur le choix d'une Religion; veulent nous obliger à convenir, que tous les cultes, sans excepter le nôtre, n'ont d'autre source, que l'orgueil, & que pretendre, que Dieu exige de nous quelque Acte de Religion ou de foi, c'est connoître aussi peu la nature de notre propre être, que celle de l'Etre Suprême.

Pour répondre à cette objection, il s'agit d'examiner si indépendamment de l'infinie disproportion, qui est entre le Créateur & la créature, Dieu a daigné faire part aux hommes de sa volonté sur eux. Or la révélation est invinciblement prouvée par les miracles innombrables, que les Chrétiens rapportent en témoignage que Dieu leur a parlé, donc on ne doit & on ne peut plus écouter aucun argument contre l'existence actuelle de la Religion. De-là passant à la necessité du culte interieur & exterieur, il prouve, qu'elle est également fondée sur la nature de Dieu & sur celle même de l'homme; mais c'est un raisonnement qu'il faut voir dans l'Auteur même & dont un simple extrait ne pourroit faire sentir toute la force, ainsi que de la plûpart de ceux que l'Auteur employe dans cette Dissertation.

Cependant, repliquent les Déistes, si Dieu, comme vous l'assurez, avoit voulu manifester sa volonté aux hommes, il la leur auroit fait connoître à tous également. Il se seroit annoncé lui-même & le même dans tous les tems comme dans tous les lieux; or, sans entrer dans de plus grands détails, combien de siécles se sont écoulés avant que la Religion Chrétienne se soit établie, combien de peuples nombreux se sont éteints, qu'elle n'a point éclairés. » Pourquoi cette distinction entre » des êtres également sortis de sa

» main ? Est-ce qu'il auroit pour » les uns un amour qu'il refuseroit » aux autres ? Il faut donc en con- » clure, qu'il n'abaisse pas ses re- » gards jusqu'à nos frivoles senti- » mens, & que toutes les Reli- » gions n'ont leur source que » dans l'orgueil de l'homme, qui » ne craint pas de s'imposer de » pénibles devoirs, pourvû qu'il » en puisse conclurre, que Dieu » s'occupe assez de lui, pour les lui » prescrire.

M. l'Ab. H. répond, que cet argument peut être retorqué contre les Deistes. Un Athée pourroit dire, que s'il y avoit un Dieu, toutes ses créatures seroient également heureuses, & que le mal physique seroit inconnu, parce que la Souveraine puissance ne feroit pas ce que la souveraine bonté ne sçauroit permettre.

J'entens votre réponse, reprend notre Auteur, vous diriez à l'Athée, je ne connois pas tous les desseins de Dieu, & l'ignorance où je suis de ses voyes, ne me peut être une raison de les condamner. Il m'est évident qu'elles ne sçauroient être qu'infiniment sages, quoiqu'elles me soient incompréhensibles. Au surplus les biens, qu'il répand sur les uns avec profusion, ne lui sont pas une Loi rigoureuse, qu'il s'impose, pour en faire aux autres la même largesse; dès qu'il est bon à tous, il est libre de l'être à divers degrez ; en faisant à ceux-là plus de graces, il n'est point injuste pour ceux-ci; & pour ce qui regarde les maux physiques dont les hommes sont affligés, il sçait en tirer une plus grande abondance de biens pour eux, & de gloire pour lui.

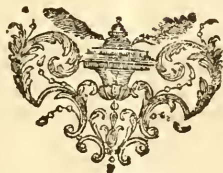
Ainsi le Déiste se trouve réfuté par ses propres principes ; notre Auteur ajoûte d'ailleurs, que s'il y a eu des Nations où la foi de l'Evangile n'ait pas été portée, elles n'ont point été abandonnées sans ressource ; que comme Dieu ne commande point l'impossible, aussi qu'il n'impute point aux hommes l'ignorance de ce qu'ils n'ont pû connoître ; qu'au défaut de la Loi révélée, les peuples à qui elle n'a point été annoncée, portent une Loi naturelle écrite dans leurs cœurs ; & que c'est par elle, que Dieu jugera sans grace & dans la rigueur de sa justice, ceux qui n'ont point connu d'autre Loi. » Il est » vrai, *dit-il*, qu'il auroit pû faire » d'avantage pour ce grand nom- » bre de peuples, & les éclairer » comme nous des lumieres de la » révélation ; il est vrai encore, » qu'il ne l'a point voulu, » mais il a voulu tout ce qu'il fal- » loit pour n'être point chargé de » leur perte. « Par conséquent dès qu'il y a d'autres Loix données à ceux qui ne connoissent point la révélation, de ce qu'elle n'est pas universelle, on ne peut en conclure que ceux qui l'ont reçûe, ne soient point dans l'indispensable obligation de la suivre.

Enfin si l'on demande à notre Auteur, d'où vient, malgré la multitude & la certitude des preuves, qui établissent la Religion

Chrétienne, qu'on fait tant de vains efforts, pour en contester, la vérité, il répond nettement que la source de ces oppositions est le défaut de sincerité des contradicteurs. Il les prie de lui pardonner ce reproche; mais la force de la vérité le lui arrache; on a pû voir jusqu'ici, dit-il, où j'ai porté les égards dans le cours de ma dispute avec eux, & je ne voudrois pas, quand je la finis, démentir ce caractére de modération; mais je trahirois, ajoûte-t-il, la cause que je soûtiens, je trahirois les incrédules mêmes.

Il prouve donc, que l'infidélité ne commence pas d'abord en eux par une évidente conviction de la fausseté du Christianisme, & que tous lui seroient fidéles, s'il ne prétendoit soûmettre que l'esprit, sans rien entreprendre sur la liberté du cœur, mais ce cœur qui se sent gêné dans tous ses penchans, entraîne insensiblement l'esprit dans sa révolte, & le ferme aux démonstrations les plus fortes & aux témoignages les plus authentiques.

Nous ne pouvons nous empêcher de dire, en finissant cet Extrait, que l'Auteur n'a rien oublié pour rassembler dans le cours de son Ouvrage tout ce qu'il y a de plus constant dans les témoignages & de plus fort dans les démonstrations qu'on peut apporter en faveur de la Religion, & qu'il y a lieu de croire que ceux qui le liront avec une volonté sincére d'en profiter, y trouveront la lumiere & cette heureuse tranquillité d'esprit, qui est toûjours la recompense de la droiture & de la simplicité du cœur.



PARALLÉLE DES ROMAINS ET DES FRANÇOIS, par rapport au Gouvernement. A Paris, chez *Didot*, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, a la Bible d'or. 1740. deux Volumes *in*-12. le premier pp. 346. le second pp. 369.

ON trouve à la tête de cet Ouvrage une Préface, dans laquelle l'Auteur expose en peu de mots son dessein. Après avoir fait quelques réfléxions, sur les grands avantages que chaque particulier retire de la Societé politique dans laquelle il vit; il observe judicieusement que si tous les hommes étoient raisonnables, chaque citoyen regarderoit le bien public comme le sien propre, qu'il préviendroit les Loix, & qu'il se serviroit à lui-même de Magistrats. Mais il s'en faut bien que ce soit par la raison que la plûpart des gens se conduisent, il a donc été necessaire, que ceux qui sont chargés de gouverner les autres, trouvassent l'art de faire servir au bien général, la folie même & les égaremens des particuliers. » L'Histoire, *dit notre Auteur*, seroit » d'un grand secours pour se perfectionner dans cet art, si elle » avoit été écrite par des Philosophes qui eussent développé les » ressorts qui font mouvoir la societé & qui y entretiennent la vie; » mais quel que soit d'ailleurs le » mérite des Historiens anciens & » modernes, faute de s'être élevés » au-dessus des préjugez de la » Nation dont ils parlent, ou » soit qu'ils ayent cru qu'ils devoient ne mettre sous les yeux, » qu'un tableau des siécles passés, » leurs Ouvrages égarent souvent » les Lecteurs au lieu de les instruire, ou du moins ne leur » offrent qu'un spectacle inutile. » On se charge de dates & de noms » propres, & l'on s'accoûtume à ne » regarder les évenemens qui ont » changé à tant de reprises la face » du monde, que comme des jeux » & des caprices de la fortune. » C'est à la Philosophie qu'il appartient d'éclairer l'Histoire, » mais elle ne peut agir avec trop » de circonspection, il faut qu'elle se défie de ses forces, & toûjours des prestiges de l'imagination: toûjours esclave de l'experience, elle ne doit que méditer les faits, & ce n'est qu'avec » leur secours qu'elle peut remonter jusques aux principes » fondamentaux de la Societé, & » aux véritez qui lui sont utiles.

» C'est avec ces vûës, *poursuit* » *notre Auteur*, que j'ai entrepris » l'examen de l'Histoire des Romains & des François. J'ai mis » ces deux peuples en paralléle. » J'ai cru que cette méthode rendroit mon Ouvrage plus interessant; j'ai cru même qu'il me » conduiroit plus surement à la vérité en me donnant occasion de » considerer la Societé dans des circonstances toutes differentes.

» J'examine les Romains & les » François au dedans & au dehors: » ce plan embrasse tout ce que les » Législateurs eux-mêmes se sont » proposés en donnant des Loix » à une Nation. Ainsi dans ma » premiere Partie je tâche de dé- » couvrir les maximes que je crois » les plus certaines pour la tran- » quillité & le bonheur du dedans » d'un Etat: & dans la seconde » Partie, je fais mes efforts pour » pénétrer les causes, qui le rendent » redoutable au dehors.

Tout l'Ouvrage est partagé en six Livres, trois pour la premiere Partie & trois pour la seconde. La méthode de l'Auteur consiste à suivre l'Histoire de siécle en siécle, & à rappeller les principaux évenemens de l'Histoire Romaine & de l'Histoire de France, à peu-près dans l'ordre dans lequel ils se sont passés. Il est vrai néanmoins qu'il ne s'est pas attaché si scrupuleusement à cette méthode qu'il ne s'en écarte quelquefois quand les questions qu'il examine le demandent. Il ne se borne pas non plus tellement à l'Histoire Romaine & à l'Histoire de France qu'il ne fasse quelques excursions dans l'Histoire des Peuples avec qui les Romains & les François ont eu affaire.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

Vers le commencement de son premier Livre l'Auteur examine quelle est la meilleure forme de gouvernement. Il ne veut pas qu'on décide absolument que tel gouvernement, en tous Pays, en tous tems, en toutes circonstances est le meilleur. Il soûtient que la bonté d'un gouvernement n'est jamais que relative, & que les differentes conjonctures dans lesquelles se trouve une Nation, rendent préférable pour cette Nation, quelquefois l'Etat Démocratique, quelquefois l'Aristocratique, quelquefois le Monarchique, & quelquefois le gouvernement mixte: car, par exemple, un Etat d'une grande étendue ne doit point avoir les mêmes principes de gouvernement, qu'un Etat qui se borne à une seule Ville & à son territoire: L'un & l'autre ont des besoins differens, dans tous les deux let hommes ont des vûës, des passions differentes. Cette maxime est d'un grand usage pour notre Auteur, c'est pour lui un principe sur lequel il fonde tout son Systême politique. Elle lui sert à déterminer le terme où les Romains & les François devoient arriver, pour avoir un Gouvernement également sage, quoiqu'établi sur des principes differens. Les Romains obéirent d'abord à des Rois: mais quoique le Gouvernement Monarchique ait par sa nature plusieurs avantages sur les autres especes de Gouvernement, il étoit vicieux par rapport à la situation des Romains; cette police n'est point faite pour un peuple pauvre & qui n'a qu'une Ville. Les François, en entrant dans les Gaules, obéis-

ſoient auſſi à des Rois, mais ces Rois n'étoient que les premiers Magiſtrats de la République, Gouvernement vicieux dans les principes de l'Auteur qui examine dans quelles circonſtances il eſt avantageux pour un peuple, de conſerver ſa liberté, ou de reconnoître un Suprême Légiſlateur; les Romains, ſelon lui, étoient dans le premier cas, & les François ſe trouvoient dans le cas oppoſé.

De ces réfléxions qui ſont accompagnées de beaucoup de raiſonnemens & de preuves, l'Auteur tire des conſéquences qui développent ſon Syſtême, il approuve tout ce qui conduit les Romains à la liberté, & tout ce qui établit chez les François un pouvoir abſolu. L'exil des Tarquins fait place à l'Ariſtocratie; ce Gouvernement qui étoit mépriſé des anciens, & qui, ſelon l'Auteur, ne fait que multiplier les abus de la Monarchie, ne pouvoit ſubſiſter avec les préjugez que Brutus avoit donnés aux Romains. Ce peuple à qui ſon premier Conſul avoit perſuadé, que le peuple étoit le maître des Loix, mais qui s'apperçut qu'il demeuroit ſous la puiſſance des Nobles, ſe ſouleva contre la Nobleſſe. La création des Tribuns changea la forme du Gouvernement, le peuple partagea avec le Sénat la ſuprême puiſſance.

Cette forme de Gouvernement étoit fort vicieuſe. Cette autorité ainſi partagée étoit contraire aux premiers principes de la politique qui ne veut qu'un ſeul premier mobile dans la Societé. Il en naquit des diviſions perpétuelles dans la République. Cette agitation de la Nobleſſe & du peuple qui pouvoit les perdre, grace à des circonſtances particulieres dont l'Auteur fait un grand détail, fut utile aux Romains, elle perfectionna leur Gouvernement. Le peuple, qui devenoit de jour en jour plus puiſſant, ſoûmit la Nobleſſe, ou plûtôt le peuple s'éleva aſſez, pour qu'il n'y eût plus de diſtinction entre la Nobleſſe & lui. Tout Citoyen entra au Sénat & parvint à la Magiſtrature. Le Gouvernement fut une Démocratie, mais temperée, comme le dit l'Auteur après Polybe, par l'Ariſtocratie & la Monarchie qui lui ôtoient tous ſes défauts.

Ce Gouvernement eſt toûjours, ſelon notre Auteur, ſans difficulté le plus ſage que puiſſe avoir un peuple, qui ſe trouve dans des circonſtances qui lui rendent la liberté utile, parce que raſſemblant tous les avantages des trois polices les plus connues, il n'a aucun de leurs défauts. Mais les circonſtances ne ſont pas toûjours également favorables a l'établiſſement du Gouvernement Mixte, dès que ce Gouvernement n'eſt pas le plus parfait, il eſt le plus vicieux, & ce ſont les circonſtances dans leſquelles une Nation ſe trouve qui en décident.

L'Auteur, après avoir fait voir les obſtacles qui s'oppoſoient au progrès du Gouvernement ſous les Rois Mérovingiens, vient à l'exa-

men du regne de Charlemagne. Ce Prince, par le retablissement du champs de Mars, sous le nom de Parlement, forma un Gouvernement *Aristo-Monarchique*. L'Auteur examine à ce sujet la nature du Gouvernement mixte, non-seulement il pretend faire voir que le mélange (*) des Gouvernemens n'étoit point établi en France sur les mêmes principes & avec les mêmes proportions qu'à Sparte & qu'à Rome, mais il veut prouver même qu'il est impossible de l'établir exactement le même dans un grand Etat, où la Police mixte doit necessairement faire naître autant d'inconvéniens qu'il peut rassembler d'avantages dans une Republique telle que Sparte ou que Rome naissante.

L'Auteur, pour prouver cette doctrine, rappelle les principaux évenemens de l'Histoire Romaine & de l'Histoire de France. Le Gouvernement mixte des Romains ne donna à tous les Citoyens qu'un même interêt, & leur inspira une émulation qui les rendit à la fin les maîtres du monde entier. Le Gouvernement mixte des François produisit au contraire parmi eux les plus cruelles divisions. Leur vaste Monarchie plus puissante que l'Empire d'Occident fut démembrée; le Prince tomba dans le dernier abaissement: enfin la Police mixte donna naissance au Gouvernement barbare des Fiefs, dont l'Auteur, à la fin de son premier Livre, recherche soigneusement les défauts.

(*) Pag. 91.

Au commencement du second Livre, l'Auteur nous peint Rome triomphante & maîtresse des Rois & la France déchûë de sa grandeur & dont la Capitale se soûtient à peine, contre les entreprises des Seigneurs des Places voisines. L'une cependant, dit l'Auteur, marche à sa ruine que hâtent ses victoires, & l'autre est prête à devenir la Societé la plus sage de l'Europe. Les Loix qui avoient servi à agrandir la République Romaine, deviennent incapables de la gouverner après son agrandissement. La liberté qui convenoit à un Etat borné ne peut plus subsister avec un Empire immense, & la puissance que possedoit le corps de la République, doit passer entre les mains d'un seul Citoyen, si les Romains veulent recouvrer quelque tranquillité.

Le Gouvernement des Fiefs menaçoit ruine de tous côtez, mais sa chûte devoit procurer autant de biens aux François que la décadence des Loix de la République devoit produire de maux aux Romains. La Supériorité que la Police des Fiefs accordoit au Prince, sembloit établir une véritable subordination, mais d'un autre côté l'indépendance dont les vassaux joüissoient par le droit des armes ruinoit entierement cette subordination apparente. Le Prince & ses vassaux n'étoient rapprochés les uns des autres par des Loix frivoles, que pour être mieux divisés. Avec un Gouvernement si vicieux,

il n'étoit pas possible que la paix pût subsister, il devoit regner en France, la même agitation, qui troubla si long-tems les Romains depuis la mort de Tarquin. Mais les suites en devoient être bien plus terribles : Il ne falloit pas s'attendre que les François pussent s'en tenir à de simples querelles: Ils devoient décider leurs differens les armes à la main : il falloit necessairement que les vassaux détruisissent la Royauté pour se rendre indépendans, ou que le Prince, en ruinant ses vassaux, acquît l'autorité qui lui est propre dans une sage Monarchie.

Après nous avoir fait un portrait des desordres dont la décadence des Loix fut suivie chez les Romains : l'Auteur nous parle de la ruine des Fiefs, laquelle doit être attribuée en partie à la politique peu éclairée des vassaux, qui n'affermirent point leur liberté sur les mêmes fondemens que les Princes d'Allemagne. Il examine la conduite de plusieurs de nos Rois, il condamne les premiers Capétiens, il donne de grands éloges à Philippe-Auguste, il désaprouve S. Louis & le Roi Jean, il entre enfin dans un examen très-détaillé du regne de Louis XI. Dès ce regne on découvre que les François vont faire des progrès rapides ; il forme en quelque sorte, dit l'Auteur, une époque dans notre Histoire, comme la dictature de Sylla en a été une pour les Romains, & il ne fut plus douteux que le Gouvernement des deux peuples alloit devenir purement Monarchique.

» La Dictature perpétuelle de » Sylla, *dit notre Auteur*, fut le » premier fondement de la Mo» narchie. Souvent ce qu'est capa» ble d'effrayer & d'arrêter le plus » grand courage, paroît facile à » des hommes d'un génie médio» cre, après que l'exemple les a en» hardis. Sylla donna une vaste » ambition à tous ceux qui le sui» virent. Louis XI. l'éteignit dans » les François ; l'un par son usur» pation découvrit toute la foi» blesse de la République, & l'au» tre en affermissant le Trône de » ses successeurs fit sentir toute la » force du nouveau Gouverne» ment.

» Tous les Romains voulurent » marcher sur les traces de Sylla. » En France l'indocilité de la No» blesse jetta un dernier éclat dans » la guerre du bien public. L'on » fut d'abord sage par necessité, & » la Noblesse enfin plus heureuse, » en suivant son devoir, se fit une » habitude de son bonheur. Char» les VIII. & Louis XII. furent » aussi puissans que Louis XI. & » François I. parvint à exiger de » nouveaux impôts sans assembler » les Etats. On ne joüit à Rome » de quelque apparence de liberté, » que parce que aucun Citoyen » n'étoit encore en état d'usurper » la Dictature. Il se forma chaque » jour de nouvelles conjurations, » & les consuls Q. Lutatius-Catu» lus, & M. Emilius-Lépidus après » la mort de Sylla, auroient replon-

gé

» gé la République, dans les mal-
» heurs dont elle croyoit fausse-
» ment être délivrée, si l'un ou
» l'autre eut eu quelqu'une des
» qualitez de Pompée & de César.

Les Guerres Civiles des Romains & des François remplissent la fin du second Livre. L'Auteur y fait voir, ce qu'elles ont eu de commun ou de different, chez ces deux peuples; Pourquoi elles ont eu aussi des succès differens. On y voit les causes de la ruine de la Ligue. Ce morceau nous offre les portraits des Guises, de l'Amiral de Coligny, de Cathérine de Médicis, d'Alexandre Farnèze & de Henri IV. qui en triomphant de la Ligue, rétablit la paix dans l'Etat. Ce grand Prince alloit affermir le Gouvernement, mais cet Ouvrage étoit reservé à son fils. Les guerres civiles des Romains leur ôtent leur liberté. L'Auteur considere la conduite du Sénat & de Ciceron après la mort de Cæsar, il en releve les fautes. Le Triumvirat ne subsiste pas long-tems, & la Bataille d'Actium établit la Monarchie chez les Romains.

L'Apologie des Rois Capetiens, par laquelle l'Auteur ouvre le 3me Livre est une refutation de plusieurs opinions de M. de Boulainvilliers. Après avoir rapporté en peu de mots ce que les anciens ont pensé de la Royauté, l'Auteur recherche quelle doit être la puissance du Prince. Les deux inconvéniens les plus redoutables dans les Societez, sont la désobéissance aux Loix par le défaut d'une autorité superieure qui les protege, & l'indifférence du Citoyen pour le bien de l'Etat. Ce dernier malheur est une suite du Despotisme, lorsque le Prince, au lieu de sujets, n'a que des esclaves; & l'autre inconvénient est une suite de l'Anarchie, qui regne dans tout Etat, où le Prince n'a pas une autorité qui lui soit propre, & indépendante des Loix.

Pour remédier à ces deux vices, la politique exige, selon notre Auteur, que la puissance du Prince s'étende jusqu'au point où elle commenceroit à être Despotique, & elle est parvenuë à ce degré quand le peuple jouit d'une liberté dont il ne peut abuser: ce milieu, poursuit toûjours notre Auteur, dont j'expose le sentiment dépoüillé des preuves & des raisonnemens qui l'accompagnent; ce milieu, dis-je, qui a été généralement ignoré dans les Monarchies anciennes, & dont il paroît d'abord si difficile de démontrer qu'un Prince, qu'on suppose tout-puissant, ne se puisse éloigner, n'est point une vaine Théorie qu'il soit impossible de reduire en pratique.

En effet l'Auteur, après avoir peint le caractere d'Auguste, & fait un paralléle des conjonctures où se trouvoit Auguste & Louis XIV. & de l'administration de ces deux Princes, fait voir qu'il ne pouvoit point s'établir dans le Gouvernement des Romains, une barriere contre le Despotisme, & que le Gouvernement François ne peut point dégénerer en Despotis-

me. Cet endroit est curieux & interessant pour des François, mais il faut le voir dans le Livre même, nous craindrions de le gâter en l'abrégeant, & il est trop long pour pouvoir être copié ici tout entier.

L'Auteur fait ensuite la peinture des premiers Successeurs d'Auguste ; il se demande pourquoi l'Empire Romain, ne souffre pas les mêmes malheurs, que la Monarchie Françoise, qui, après la mort de Charlemagne, se vit partagée en mille Souverainetez differentes, au lieu qu'une Démocratie militaire succeda au Despotisme des Empereurs : l'Auteur fait encore un parallele, de l'âge & du Gouvernement des premiers Romains, avec notre âge & le Gouvernement present de la Monarchie Françoise. Il ne balance point à décider, que le Gouvernement present des François, est plus parfait que celui des premiers Romains. Il fait voir que quand les Romains, auroient eu une police particuliere, aussi-bien assortie avec les principes fondamentaux de leur Gouvernement, que l'étoit la police des Spartiates avec leurs Loix, leur Gouvernement ne seroit point encore aussi sage que celui des François ; cet endroit est encore un de ceux que nous regretons de ne pouvoir presenter en entier à nos Lecteurs, c'est une suite de raisonnemens fort serrés dont il est impossible de faire un Extrait.

L'Auteur finit cette premiere partie par exposer, les changemens qui arriverent dans le Gouvernement de l'Empire. Pour n'être plus les esclaves des Légions, les Empereurs consentirent à se dépouiller d'une partie de leur autorité : l'usage des associations fut établi, & l'Empire eut deux Empereurs & deux Cæsars ; ce partage de la puissance devoit naturellement conduire les Empereurs à un partage de leurs Provinces. L'Auteur conjecture que ces circonstances, auroient été favorables à l'établissement d'une sage Monarchie, mais selon lui, les irruptions des peuples du nord empêcherent ce bon effet, & l'Empire fut accablé.

Après avoir exposé, avec le plus d'ordre qu'il nous a été possible, les principaux articles du Systéme politique de notre Auteur pour le dedans d'un Etat, nous allons donner quelques échantillons des portraits & des paralléles, dont il a enrichi cette premiere Partie.

Caractere d'Auguste.

» Octave, à qui les Romains » donnerent depuis par reconnois» sance le nom d'Auguste, étoit » encore dans sa premiere jeunesse, » quand il vint à Rome, pour y re» cueillir la succession de son pere » adoptif. Il avoit autant d'ambi» tion que Cæsar, mais ce qui pa» roîtra peut-être un paradoxe à » quelques personnes, il avoit en» core plus de talens pour gouver» ner. C'est un spectacle assez sur» prenant, que de voir conquerir » l'Univers à un homme, qui n'a » pas le courage de se trouver à

» une bataille, après avoir affronté » avec témerité, de plus grands » dangers au milieu de Rome. Cet- » te espece de contradiction dans » le caractere d'Auguste a pendant » long-tems embarrassé tous les » Ecrivains. Dire en effet qu'il fut » tour à tour brave & lache, ce se- » roit le connoître mal : Auguste » craignit toûjours constamment » les périls & la mort; sa prudence, » qui dans un jour de combat, le » laissoit exposé à l'épée & au dard » de l'ennemi, l'abandonnoit tout » entier à la crainte; mais dans les » autres especes de dangers, sa ti- » midité naturelle disparoissoit, de- » vant la foule infinie de ressources » & d'expediens, que lui prodiguoit » le génie le plus heureusement » formé, pour l'intrigue, la politi- » que & le commandement.

» Né avec une ambition, qui » occupoit toutes ses pensées, il » ne fut point partagé par d'au- » tres passions, du moins elles » obéissoient toutes à celle-là dont » elles sembloient naître. Il prit » sans effort & par l'effet naturel » d'une lumiere superieure, toutes » les formes qu'exigeoit l'état de ses » affaires. Il n'avoit aucune des » vertus qui font l'honnête hom- » me, il n'avoit aucun des vices » qui le dégradent. Toûjours prêt » a se revêtir de la vertu, ou du vi- » ce, que le tems & les circonstan- » ces, lui rendoient utiles, il est » tour à tour l'ami & l'ennemi » d'Antoine, de Ciceron, de Lé- » pidus & des Conjurés. Il est » cruel sans aimer le sang, s'il ces- » se de le répandre, ce n'est ni par » lassitude ni par remord, & il » pardonne, quand il lui est aussi » utile de pardonner, qu'il auroit » été auparavant dangereux pour » lui, de ne pas punir. Auguste, » qu'on me pardonne cette com- » paraison, fut en politique ce » que Socrate avoit été en morale; » Ni l'un ni l'autre ne peignit ja- » mais dans ses actions, ce qu'on » appelle, humeur ou temperam- » ment. Le premier n'étoit attaché » à aucune vertu en particulier; le » tems seul & les circonstances dé- » ciderent de la politique du se- » cond, comme ils avoient décidé » du choix des vertus dans Socra- » te : celui-ci prit toûjours le parti » le plus honnête & l'autre le plus » utile.

» Un homme d'un caractere » aussi odieux du côté du cœur, » mais dont le génie étendu, pé- » nétrant, fécond & juste for- » moit tous les desseins, avec d'au- » tant plus de précision & d'exac- » titude, que sa timidité, en le dé- » livrant de ces fougues souvent » trop familieres aux grands hom- » mes, l'entretenoit dans cette » espece de calme, & de modéra- » tion, si utiles aux ambitieux, pour » tracer & faire meurir les plus » grands projets; un homme, » dis-je, de ce caractere étoit » dans ce tems-là necessaire au » bonheur des Romains. Ce que » Sylla & Cæsar eurent de vertus, » fut précisément, ce qui fit renaî- » tre dans la République, tous les » maux que leurs vices & ceux du

» gouvernement y avoient déja » produits. Parce que le premier » ne fut pas aussi ambiteux que » vindicatif, il ouvrit une seconde » fois la barriere aux guerres civi- » les, en abdiquant la Dictature ; » l'humanité & le courage du se- » cond, ne lui permirent pas de » suivre les conseils terribles, mais » necessaires, d'Hirtius & de Pan- » sa; ou de descendre enfin dans les » détours politiques ausquels Au- » guste dut son salut, *&c.*

Parallèle de l'Amiral de Coligny, & de François de Lorraine Duc de Guise.

» Coligny étoit le plus grand » Capitaine de son tems ; aussi » courageux que le Duc de Guise, » mais moins hardi, parce qu'il » avoit toûjours été moins heu- » reux, il étoit plus propre à for- » mer de grands projets & plus » sage dans le détail de l'exécution. » Guise, par un courage plus » brillant, & qui étonnoit ses en- » nemis, ramenoit les conjonctu- » res à son génie, & s'en rendoit » pour ainsi dire le maître. Coli- » gny leur obéissoit, mais en Ca- » pitaine qui leur étoit superieur. » Dans les mêmes circonstances, » les hommes ordinaires, n'au- » roient remarqué dans la condui- » te de l'un, que du courage, & dans » celle de l'autre, que de la pru- » dence, quoiqu'ils eussent l'un & » l'autre ces deux qualitez, mais » diversement subordonnées.

» Guise plus heureux, eut moins » d'occasions de développer les » ressources de son génie. Son am- » bition adroite & fondée en ap- » parence comme celle de Pom- » pée, sur les interêts du Prince, » qu'elle ruinoit en feignant de le » servir, se vit appuyée de son » nom, jusqu'à ce qu'elle eût acquis » assez de force, pour se soûtenir » par elle même. Coligny moins » coupable, quoiqu'il le parut » davantage, fit comme Cæsar, » ouvertement la guerre à son » Prince & à toute la France. Gui- » se sçut vaincre & profiter de la » victoire. Coligny perdit quatre » batailles, & fut toûjours l'ef- » froi de ses vainqueurs, qu'il sem- » bloit avoir vaincus. On ignore ce » qu'auroit été le premier dans les » malheurs qui accablerent Coli- » gny, mais il est aisé de conjectu- » rer que celui-ci auroit paru en- » core plus grand, si la fortune lui » avoit été aussi favorable.

» On le vit partir dans une li- » tiere, & pour ainsi dire, entre » les bras de la mort, ordonner » & conduire les marches les plus » longues, traverser la France au » milieu de ses ennemis, rendre » par ses conseils le jeune courage » du Prince de Navarre plus re- » doutable, & le former à ces gran- » des qualitez, qui en devoient fai- » re un Roi bon, généreux, popu- » laire, & capable de gouverner » l'Europe entiere ; après en avoir » fait un Héros sçavant, terrible, » & clément dans les combats. » L'union qu'il maintint, entre les » François, & les Allemands de son

» armée, que l'interêt de la Religion seule ne lioit pas assez ; la » prudence avec laquelle il sçut » tirer des secours d'Angleterre, où » tout n'étoit pas tranquille ; son » art à ébranler la lenteur des » Princes d'Allemagne, qui n'aïant » pas tant de génie que lui, desesperoient plus aisément du salut » des Protestans de France, & differoient d'envoyer des secours, » dont l'espoir du butin ne hâtoit » plus la marche, dans un Pays ravagé, sont les chefs-d'œuvre de » sa politique.

» Coligny étoit honnête homme, Guise avoit le masque d'un » plus grand nombre de vertus, » mais toutes étoient empoisonnées par son ambition ; Il avoit » toutes les qualitez qui gagnent » le cœur de la multitude. Coligny » plus renfermé en soi-même, étoit » estimé de ses ennemis & respecté » par les siens. Il aimoit l'ordre & » sa patrie. L'ambition put bien le » soûtenir, mais elle ne le fit point » commencer à agir.

GENEALOGIES HISTORIQUES DES MAISONS Souveraines, contenant les Maisons qui ont possedé les differentes parties des Royaumes de Bourgogne, & d'Arles ; exposées dans des Cartes Généalogiques & Chronologiques, tirées des meilleurs Auteurs, avec des explications historiques & les Armes differentes de chaque Branche. Tome IV. A Paris, chez *Briasson*, ruë Saint Jacques, à la Science; *Chaubert* ; la Veuve *Pissot*, & autres Libraires : 1738. *in*-4°. pp. 557.

CE Volume est une suite necessaire de celui que nous avons annoncé dans notre Journal du mois de Juin dernier. Pour bien posseder notre Histoire, il ne suffit pas de sçavoir celle de la Maison Royale, il faut y joindre la connoissance de plusieurs autres Maisons, que les differens changemens arrivés dans la Monarchie Françoise ont rendu souveraines, & voir, pour ainsi dire, d'un coup d'œil, comment plusieurs grandes Provinces du Royaume en ont été détachées, & par quelles voyes elles y ont été enfin réunies.

C'est ce que M. de C. entreprend d'expliquer dans ce Volume, & ce que dans un tems où le mérite de son Livre n'est plus douteux, nous ne craignons pas de dire qu'il a exécuté fort heureusement. Il commence par le Royaume de Bourgogne sous lequel sont comprises toutes les Provinces renfermées entre le Rhone & les Alpes, depuis la source de la Seine jusqu'à la Méditerranée.

Pour ce qui regarde l'origine des Bourguignons, notre Auteur embrasse le sentiment de M. Dunod dans son Histoire des Séquanois. C'étoit, selon lui, des peuples de la Germanie, qui au commencement du 5me siécle, ayant passé le Rhin, s'établirent dans les Provinces des Gaules voisines de

ce Fleuve, d'où ils se répandirent insensiblement dans la Viennoise, la premiere Lyonnoise, & la 2me Narbonnoise. Le Royaume qu'ils y fonderent ne dura environ que 122 ans sous sept Rois, & fut conquis par les fils de Clovis, qui conserverent à cet Etat le titre de Royaume.

Mais il le perdit sous les Rois Carlovingiens, & fut confondu dans le reste de la Monarchie Françoise. Par le partage qu'en firent entr'eux les enfans de Louis le Debonnaire, tout le Pays situé entre la Saone, le Rhone jusqu'à la Méditerranée, & la riviere de Russ, tomba dans le partage de l'Empereur Lothaire, le reste de l'ancien Royaume de Bourgogne jusqu'à la Saone entra dans celui de Charles le Chauve, & fut annéxé à la Couronne de France, dont il fut ensuite détaché, & il devint une Souveraineté particuliere, comme l'Auteur le montre dans le second Livre.

Après nous y avoir donné l'Histoire & la suite des Ducs de Bourgogne, il passe à celle des Comtes de Dijon, de Sens, d'Autun, de Châlons, de Mâcon, de Nevers, d'Auxerre, & de Tonnerre, tous compris sous le Duché de Bourgogne, & qui par differens évenemens qui sont rapportés ici, furent par succession de tems réunis à la Couronne.

Le Comté de Sens y rentra le premier, & c'est dans ses anciens Comtes que M. de C. trouve le premier Auteur des Sires de Courtenay, dont Pierre de France, fils puîné de Louis le Gros, épousa l'heritiere.

Dans le Chapitre qui traite des Comtes de Chalons, on découvre les erreurs dans lesquelles Duchêne & le P. Chifflet lui-même, qui avoit voulu redresser le premier, sont tombés dans la Généalogie, qu'ils nous ont donnée des Comtes de Châlons, successeurs du Comte Lambert. On nous fait voir le droit qu'avoient à ce Comté Hervé de Donzi, & Sçavaric de Vergi, sortis l'un & l'autre de la Maison de Semur, mais que le dernier ayant épousé l'heritiere de Vergi en prit le nom, & le transmit à sa posterité, ce qui montre clairement qu'il y a eu deux Maisons de Vergi, que du Chêne a confonduës en une.

Le partage de l'Empereur Lothaire en Bourgogne fait la matiere du troisiéme Livre. La partie de cet Etat qui échut à Lothaire II. son fils fut nommée Bourgogne Transjurane, & celle qui tomba à Charles son cadet, fut appellée Bourgogne Cisjurane. Après la mort de ces deux Princes, qui aussi-bien que l'Empereur Louis II. leur aîné, ne laisserent point de posterité, leur succession fut partagée entre Louis le Germanique, & Charles le Chauve leurs oncles. Celui ci eut la Bourgogne Cisjurane, & l'autre la Bourgogne Transjurane. Le Comte Boson que Charles le Chauve avoit établi Gouverneur de Provence profita des troubles qui suivirent la mort de

ce Prince, & celle de Louis le Begue son fils, pour se rendre indépendant, & forma l'an 879. un nouveau Royaume, connu sous le nom de Royaume d'Arles.

Quelques années après la Bourgogne Transjurane éprouva un pareil changement. Cet exemple reveilla l'ambition de Rodolphe qui en étoit gouverneur, & qui selon notre Auteur étoit neveu de Robert le Fort, & fils de Conrad d'Altorf Comte de Paris; Rodolphe ayant usurpé sur les descendans de Charlemagne les Provinces renfermées dans la Bourgogne Transjurane, en forma le Royaume de Bourgogne, auquel fut peu après uni celui d'Arles.

Rodolphe III. surnommé le Fainéant, le dernier de la posterité masculine de Rodolphe I. étant mort sans enfans laissa la Bourgogne à l'Empereur Conrad le Salique; elle resta dans sa posterité, jusqu'à l'Empereur Henri V. qui mourut sans enfans mâles, & dans lui fut éteinte la Maison de Franconie, & la deuxiéme Race des Rois de Bourgogne.

Ses Etats hereditaires au nombre desquels étoit le Royaume de Bourgogne, appartenoient de plein droit à la Maison de Souabe, qui descendoit par femmes de celle de Franconie, mais Lothaire qui succeda à l'Empereur Henri V. s'en empara, prétendant qu'ils étoient unis à l'Empire, & ils ne rentrerent dans la Maison de Franconie, que par l'élevation de Frideric de Souabe à l'Empire.

„ Ce Prince jugeant qu'il lui seroit difficile, par les affaires, qui „ l'empêchoient de résider en Bourgogne, de réunir toutes les parties que les Comtes, & les gouverneurs avoient usurpées en rendant leurs gouvernemens hereditaires, crut, que pour en conserver les débris, il ne pouvoit mieux faire, que de laisser aux usurpateurs ce que chacun d'eux avoit pris, à condition de lui rendre hommage, & de lui prêter serment de fidélité. . . . . ce fut-là l'occasion de tant de Bulles d'or données par cet Empereur. L'une des plus solemnelles est celle, qu'il donna en faveur d'Heraclius de Montboissier, Archevêque de Lyon, & frere de Pierre le venerable....par cette Bulle il le créa *glorieux Exarque* du Royaume de Bourgogne, & le le chef suprème de son Conseil, en lui donnant pour lui & pour ses successeurs dans l'Archevêché de Lyon, l'investiture de tout le corps de la Communauté de cette ville, & tous les droits de Régale dans son Archevêché en deça de la Saone.

Il faut voir dans l'Auteur comment insensiblement les Empereurs d'Allemagne perdirent toute l'autorité qu'ils avoient en Bourgogne. Ce qui leur y porta le dernier coup, fut la Sentence d'excommunication, que le Pape Innocent IV. lança contre Frideric II. dans le Concile de Lyon; ce Prince y fut déclaré déchu de l'Empire & de tous ses Etats.

„ Quoique, pour me servir des „ termes de M. de C. le Concile „ & le Pape eussent outre-passé „ leurs pouvoirs, n'ayant aucun „ droit de disposer des Couronnes „ que les Souverains tiennent de „ Dieu seul, cependant les Arche- „ vêques, & les Evêques, sur-tout „ ceux du Royaume de Bourgo- „ gne, prirent occasion de ces ex- „ communications, aussi-bien que „ la plupart des Comtes, de ne plus „ reconnoître l'autorité de l'Em- „ pereur, pour se l'attribuer à eux- „ mêmes.

L'Auteur s'étend dans le quatriéme Livre sur les Comtés principales, qui sortirent des débris du Royaume de la Bourgogne Transjurane, & comprise dans le district de la petite Bourgogne ou Helvétie.

Nous nous contenterons de remarquer, qu'on y trouvera rassemblés en plusieurs Cartes les seize Systêmes differens auxquels on peut réduire cette étonnante diversité d'opinions, que l'ignorance ou l'adulation ont enfantées sur l'origine des Comtes d'Hapsbourg, dont la Maison d'Autriche est sortie; il expose & discute le sentiment du P. Marquard Herrgott dans sa Généalogie Diplomatique de la Maison d'Hapsbourg, Ouvrage dont nous avons rendu un compte très-détaillé dans nos Journaux des mois de Mars, Avril & Juin derniers. Monsieur de C. peu satisfait des preuves que ce Pere apporte pour faire remonter l'origine de cette Maison au Duc Ethicon ou Adelric, croit qu'on peut la rapporter à Gontram le Riche dont le P. Herrgott place la mort vers l'an 990. „ On lui donne communément trois fils dit notre „ Auteur, sçavoir, Landule, ou „ Lanzelin duquel sont descendus „ les Comtes d'Hapsbourg, Bezi- „ lon, ou Gebhard & Berchtilon, „ duquel on a cru jusqu'à présent, „ qu'étoient sortis les Ducs de „ Zeringhen & la Maison de Ba- „ de. Mais le P. Herrgott dans sa „ nouvelle Généalogie en retranche „ ces deux derniers, & prétend que „ la Maison de Zeringen, & celle „ de Bade qui en est sortie, n'ont „ rien de commun avec celle „ d'Hapsbourg; sçavoir, ajoute- „ t-il, si des raisons de politique „ n'ont pas quelque part dans ce „ nouveau changement. Parmi les differentes branches de la Maison d'Hapsbourg, il compte celle de l'Auffembourg, dont on prétend que sont descendus les Comtes de Denbigh & Desmond du surnom de Felding, qui subsistent encore en Angleterre, & dont il rapporte la Généalogie avec les preuves tirées de Dugdal, qu'on peut regarder selon lui, comme le Duchesne d'Angleterre.

On trouvera dans le cinquiéme Livre l'Histoire des Comtes de Bourgogne, des Maisons de Châlon, & d'Oiselet, ou Oiselay, qui en étoient issues; celle des Comtes de Ferrete, & de Montbeliard, des Comtes de Neuchatel, &c.

Le Comté de Neuchatel passa par alliance à differentes Maisons, & entr'autres à celles de Fribourg.

De

De cette derniere il entra dans la Maison de Bade Hochberg Rodolphe Marquis d'Hochberg qui succeda à son cousin Jean Comte de Fribourg, eut pour successeur son fils nommé Philippe, dont la fille unique épousa Louis d'Orleans Duc de Longueville, auquel elle apporta la Comté de Neuchatel. Elle avoit une tante nommée Barbe d'Hochberg, qui épousa Philippe Seigneur de Chatelus, de Baserne, de Coulanges, & Vicomte d'Avalon, petit fils de Claude de Beauvoir, Seigneur de Chatelus, Maréchal de France. Cette Barbe Hochberg est la quatriéme ayeule de Guillaume-Antoine Comte de Chatelus Vicomte d'Avalon. L'Auteur à cette occasion, nous apprend dans une note l'origine du privilége qu'ont les Seigneurs de Chatelus d'entrer dans l'Eglise Cathédrale d'Auxerre, d'y prendre séance, avec les Chanoines & d'assister aux assemblées du Chapitre l'épée au côté, revêtus d'un surplis, & l'Aumusse sur le bras.

Nous n'oublierons pas d'avertir ici que M. de C. a répandu dans son Ouvrage grand nombre de notes toujours fort instructives, & quelquefois extrêmement curieuses.

Il est parlé dans le sixiéme Livre des Seigneurs de la Bresse, qui étoit partagée entre les sires de Baugé, de Coligni, de Thoire-Villars & de Montluel, &c.

l'Auteur a renfermé dans le septiéme Livre ce qui concerne l'Histoire des Comtes d'Albon & de Viennois, dont Guigue IV. du nom prit celui de Dauphin, qui passa à sa posterité, sans que les Auteurs ayent pû nous rien dire de certain sur l'origine, ou la vraye signification de ce titre ou surnom. On y voit aussi la Généalogie d'Amedée fils naturel d'Humbert dernier Dauphin, dont la posterité subsiste encore en Dauphiné sous le nom de Viennois.

Enfin le huitiéme & dernier Livre roule sur les Maisons de Provence, qui tirent leur origine de celle de Bourgogne; il est divisé en 5 Chapitres. Dans le premier l'Auteur traite des Comtes d'Arles, dans le second des Marquis de Provence, & des Comtes Venaissins, dans le quatriéme du Comté de Forcalquier, qui passa par alliance dans la Maison de Sabran. A cette occasion l'Auteur donne la Généalogie de cette illustre Maison, & observe que non-seulement les deux sœurs Garsinde, & Beatrix de Sabran Forcalquier furent mariées, la cadette à André de Bourgogne Dauphin de Viennois: & l'aînée à Alphonse d'Arragon Comte de Provence; mais encore que celle ci fut ayeule de quatre Reines, sçavoir, de Marguerite femme de S. Louis Roi de France, d'Eleonore Reine d'Angleterre, de Sancie, mariée à Richard d'Angleterre Roi des Romains, & de Beatrix Comtesse de Provence, qui épousa Charles de France Comte d'Anjou & Roi de Naples.

Dans le quatriéme Chapitre sont les Vicomtes hereditaires de Marseille, & enfin dans le cinquiéme

les anciens Comtes & Princes d'Orange, avec la Généalogie de la Maison de Baux, à laquelle cette principauté passa par Alliance, aussi bien qu'à une branche de la Maison de Nassau; il nous en fait même connoître une autre qu'on avoit ignorée jusqu'à présent, & qu'il appelle Nassau Corrov; il lui donne pour tige Alexis bâtard de Nassau, & frere naturel de René de Nassau Prince d'Orange, tué d'un coup de canon au siége de S. Dizier l'an 1544.

C'est par cette découverte, que l'Auteur termine ce quatriéme volume, qui doit être encore suivi de deux autres. Nous ajoûterons à ce que nous avons déja dit de cet important Ouvrage, que la maniere avec laquelle la partie historique, s'y trouve continuellement liée avec la partie Généalogique, qui en est le principal objet, adoucit non seulement la sécheresse ordinairement inséparable de ces sortes de matieres, mais qu'elle ert encore à graver plus facilement dans l'esprit les Généalogies des Maisons, soit souveraines, soit particulieres, qu'on y verra représentées avec autant d'ordre, que de netteté, dans plus de cent quinze Tables.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE VENISE.

On a publié ici depuis peu le Catalogue des Manuscrits Grecs de la Bibliothéque de Saint Marc, sous ce titre: *Græca D. Marci Bibliotheca Codicum Manuscriptorum per titulos Digesta, Præside & Moderatore Laurentio Teupolo Equite ac D. Marci Procuratore; jussu Senatus. Apud Simonem Occhi, Bibliopolam.* 1740. *in-fol.* Il y a au commencement une Préface, composée par M. Ant. Mar. *Zanotti*, Garde de la Bibliothéque de S. Marc, & M. Ant. *Buon-giovanni*, dans laquelle on explique avec étendue de quelle maniere s'est formé ce précieux Recueil de Manuscrits, les differentes classes dans lesquelles il a été rangé, & les matieres contenuës dans chaque classe.

Jean-Baptiste *Pasquali*, Libraire, avoit répandu, il y a quelque tems, un projet de l'Edition qu'il avoit dessein de faire des divers Ouvrages qui se trouvent épars dans le Recueil des Actes des Sçavans de Lipsick, touchant les Arts & les Sciences; en conséquence il vient d'en publier le premier Volume sous ce titre: *Opuscula omnia Actis Eruditorum Lipsiensibus inserta, quæ ad universam Mathesim, Physicam, Medicinam, Anatomiam, Chirurgiam, & Philosophiam pertinent; nec-non Epitomæ si quæ materia vel criticis animadversionibus celebriores. Tom. I.*

ab anno 1682. *ad annum* 1687. *Venetiis* 1740. *in*-4°. Ce premier vol. est dédié à M. Bernardin *Zendrini*, Mathématicien, & Inspecteur Général des Eaux qui sont dans l'étendue de la domination de la Sérénissime République de Venise. Les Pieces, qui sont contenues dans ce premier Tome, regardent l'Analyse & l'Arithmétique, l'Anatomie, l'Astronomie, la Chirurgie, la Chimie, la Géographie, la Géométrie, l'Histoire naturelle, les Méchaniques, les differentes Machines, la Statique, la Medecine, la Métaphysique, les Météores, l'art de construire les Navires, l'Oprique, la Dioptrique, la Catoptrique, la Physique : cet Ouvrage, dont l'impression est très-belle, est aussi enrichie de figures bien dessinées & bien gravées.

DE PALERME.

Il paroît ici depuis quelque tems un Recueil d'*Opuscules Philosophiques*, intitulé : *Opuscoli Filosofici del Signor Tommaso Campailla Patrizo Modicano, Academico Arcade, de gli Assorditi di Urbini*, &c. *in Palermo*. 1738. *in*-4°. Ce Recueil contient premierement un Discours de l'Auteur sur les feux qui s'élevent du Mont Etna, *dell'incendio del Monte Etna; e come s'accende*. 2°. Un autre Discours du même adressé à M. Muratori, dont le sujet est : *come la mente umana e delusa a sentire discorrere, e giudicare pazzamente*. 3°. Deux Dialogues contenant des Réfléxions sur la Physique de M. *Newton* : en voici le titre : *Considerazioni sopra la Fisica de Signor Isaco Newton, nella sua opera de Principi di Filosofia Matemat. &c.* Dédiés au Sieur D. Nic. *di Martino*, Professeur de Mathématique à Naples. Ce Recueil est terminé par quatre Problêmes, dont nous avons cru devoir rapporter le titre & le sujet en entier : *Problemi Naturali Spiegati con nuovi pensieri secundo i principi della Filosofia corpusculare del Signor T. Campailla.*

1. *Problem. dè Giorni critici; come influiscono le Stelle.*

2. *Probl. de Morbi Epidemici.*

3. *Probl. come s'imprimono ne' Bambini le note delle Voglie Materne.*

4. *Probl. della transformazione de gli umori nelle glandole del corpo animale. Porche lo stesso cibo fa in diverse specie di animali carne di diversa specie. Perche lo stesso cibo nell'uomo nutrisce parti si differenti. Perche son piu vigorosi, e virili gli animali intieri, de Castrati.*

ALLEMAGNE.

DE LEIPSICK.

On a donné depuis peu une nouvelle Edition de la Bible Hébraique sur celle d'Everard *Hooght*, & revûe de nouveau sur de bons Manuscrits, avec la version Latine de Sebast. *Smith*; voici le titre: *Biblia Hebraïca secundum Editionem Belgicam Everardi van Hooght*,

collatis aliis bonæ notæ Codicibus, una cum versione Latinâ Sebast. Schmidii Lipsiæ. 1710 *in*-4°.

On a réimprimé ici en deux vol. *in*-8°. l'Ouvrage de M. *de Leibnitz*, qui porte pour titre: *Tentamina Theodicææ de bonitate Dei, libertate hominis, & origine mali.*

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

M. *Arthur-Collins* a donné depuis quelque tems deux Ouvrages: le premier contient, *The life and glorious actions of Edward Prince of Wales commonly call'd the black Prince, eldest son of King Edward the Thir*, &c. c'est-à-dire: *La Vie & les actions glorieuses d'Edouard Prince de Gales, surnommé le Prince* Noir *fils aîné d'Edouard III. Roi d'Angleterre*, &c. le second intitulé: *The History of John of Gaunt*, &c. c'est-à-dire: *l'Histoire de Jean de Gand, frere du Prince Edouard & Roi de Castille, & de Leon, Duc de Lancastre & frere de Henri IV. Roi d'Angleterre.* in-8°. deux vol.

Il paroît aussi depuis peu un autre Ouvrage, dont voici le titre: *A new Memoirs of the life and Poëtical Works of M. John Milton*, &c. c'est-à-dire: *nouveaux Mémoires de la Vie & des Ouvrages Poëtiques des M. Jean Milton*, » avec les Pieces suivantes: 1°. » Examen du style de Milton. 2°. » Remarques critiques sur divers » passages de Milton & de Kespeard » 3°. *Baptistes*, Poeme Dramati- » que Sacré de Buchanan, traduit » du Latin en Anglois par Milton. » 4°. Paralléle de l'Archevêque » Laud & du Cardinal Wolsey, » par Milton. 5°. Légende du Che- » valier Nic. Trockmorton, Poë- » me Historique écrit par le Che- » valier Thomas Trockmorton son » neveu, le tout accompagné de » notes & de Préfaces, « par M. *Peck*, in-4°.

Le même Auteur a encore publié depuis peu: *Memoirs of the life, and actions of Oliver Cromwel*, &c. c'est-à-dire: *Mémoires de la vie & des actions d'Olivier Cromwel, contenus dans trois Panégyriques de Cromwel*, écrits en Latin, (qu'on croit avoir été composés par Milton) avec une version Angloise, & une Préface Historique. L'Auteur a ajoûté un Recueil de plusieurs Pieces Historiques, qui contiennent des Anecdotes & des particularitez curieuses touchant Cromwel, & plusieurs autres personnes de marque: *in*-4°.

HOLLANDE.

DE LA HAYE.

Examen du Livre intitulé: *Réfléxions politiques sur les Finances & le Commerce.* Chez les Freres *Vaillant*, & Nic. *Prevôt.* 1740. *in*-12. 2. vol.

Le Procès entre la Grande Bretagne & l'Espagne, ou *Recueil des Traitez, Conventions, Mémoires*

& autres Pieces touchant les démêlez entre ces deux Couronnes. Par M. Rousset de l'Académie des Sciences de Petersbourg & de Berlin. Chez P. *Gosse*. 1740. 8°. Ce Volume est écrit dans le même goût que le 13me vol. du *Recueil Historique d'Actes & de Négociations*, &c. *& pourroit y servir de suite ou de Supplément.* L'Auteur avertit qu'il a observé la plus exacte impartialité, mais il ne répond pas qu'il n'y ait eu de la partialité dans les Auteurs des Pieces qu'il rapporte. Il ajoûte qu'il n'en rapporte que d'authentiques, dont il donne la Table au commencement. Il a mis à la fin les Traitez sur lesquels chaque parti fonde ses prétentions & ses plaintes, pour épargner aux Lecteurs la peine de les chercher ailleurs.

Le Gouvernement admirable, ou *la République des Abeilles*, *avec les moyens d'en tirer une grande utilité*, *imprimé en Hollande.* 1740. in-12. *On trouve cette Inscription au frontispice de ce Livre : Gens virtutis, belli, pacis, laborisque perita, nescia quietis.* L'Auteur de cet Ouvrage a négligé les agrémens du stile ; il s'est renfermé uniquement dans la description de la manœuvre des Abeilles, & de la maniere de tirer le meilleur parti d'une chose que la nature offre d'elle-même, qui ne coûte rien, & qui ne demande que de l'attention & de la vigilance.

Cet Ouvrage se débite à Paris, chez *Lambert & Durand*, Libraires, à la Sagesse & à S. Landry, rue S. Jacq.

SUISSE.

DE GENEVE.

Défense du Christianisme, ou *Préservatif* contre un Ouvrage intitulé : *Lettres sur la Religion essentielle à l'homme*, *par François de Roches Pasteur de l'Eglise de Genéve.* Chez Marc-Michel *Bousquet* & Compag. 1740. *in*-12. 2 vol.

Le même Ouvrage se trouve aussi à Lausanne.

FRANCE.

DE PARIS.

Pierre *Clément*, Libraire, Quai de Gêvres, du côté du Pont Notre-Dame, vend un Recueil intitulé : *Heures de récréation*, *contenant les Poësies amusantes, sérieuses & badines*, *Critiques & Morales de M.* *** *(Dreux Duradier).* Imprimé avec Approbation & Privilége. 1740. *in*-12. Ces Poësies qui forment 97 pag. sans comprendre une Epître Dédicatoire, sont divisées en trois parties : la premiere, qui a pour titre : *Heures amusantes*, renferme 32 Fables ; la seconde, que l'Auteur appelle *Heure sérieuse*, contient quelques Poësies Sacrées, & une traduction de la 5me Satyre de Perse ; la 3me partie intitulée: *Heure badine*, consiste en quelques Odes, Rondeaux & autres petits Ouvrages de Poësie. On trouve ensuite un Dialogue mêlé de prose & de vers entre

Lucréce & Dominique, ancien Arlequin de la Comedie Italienne, ce qui termine le Recueil.

Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes : par M. de Réaumur de l'Académie Royale des Sciences, de la Societé Royale de Londres & des Académies de Petersbourg, & de l'Institut de Boulogne, Commandeur & Intendant de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis. Tom. V. suite de l'Histoire des Mouches à deux aîles, & l'Histoire de plusieurs Mouches à quatre aîles, sçavoir des Mouches à scies, des Cigales & des Abeilles. De l'Imprimerie Royale. 1740. *in*-4°.

Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres depuis son établissement ; avec les Eloges des Académiciens morts depuis son renouvellement, & le Catalogue de leurs Ouvrages. On y a rassemblé aussi & disposé par ordre de matieres les titres & tous les articles litteraires contenus dans les 12 vol. que l'Académie a déja publiés. Ce Recueil est divisé en 3 Tom. *in*-12. & se vend a Paris chez Louis-Hyppolite *Guerin*, rue S. Jacq. a Saint Thomas d'Aquin. 1740. Le papier, le caractere, & la distribution en sont d'une beauté parfaite.

Degré du Méridien entre Paris & Amiens, déterminé par la mesure de M. Picard, & par les Observations de Messieurs de Maupertuis, Clairaut, Camus, le Monnier de l'Académie Royale des Sciences ; d'où l'on déduit la figure de la Terre, par la comparaison de ce degré avec celui qui a été mesuré au cercle polaire. Chez G. *Martin* J. B. *Coignard*, H. L. *Guerin*, Libraires. 1740. *in*-8°.

On trouve encore dans le méme Volume cette addition : *Mesure de la Terre, par M. l'Abbé Picard.* Et *Observations sur l'aberration des Etoiles fixes faites à Paris depuis 1738. jusqu'en 1740 par M. le Monnier.*

L'Histoire des Empires & des Republiques, depuis le Déluge jusqu'à Jesus Christ : composée par M. l'Abbé *Guyon*, dont nous avons annoncé le 5me & le 6me Tomes dans nos Nouvelles du mois de Mai dernier, est parvenue maintenant jusqu'au nombre de 8 vol. Nous avons cru que nous ferions plaisir à plusieurs de nos Lecteurs en leur en retraçant de nouveau la distribution : Les Egyptiens, Tom. I. les Assyriens, les Médes, & les Babyloniens, Tom. II. les Perses, Tom. III. Les Macédoniens, premiere Part. ou la Vie de Philippe & d'Alexandre, Tom. IV. les Macédoniens, 2me partie, ou les Successeurs d'Alexandre, Tom. V. Les Ptolomées Rois d'Egypte, To. VI. Lacédémone, 1re part. & Thébes & Athenes, 1re part. Tous ces Volumes reliés se vendent 50 sols piece. Il doit y en avoir 12 ; l'Auteur les a achevés & travaillés avec soin. Chez Hipolyte - Louis *Guerin*, a Saint Thomas d'Aquin, rue Saint Jacques ; Jean *Vilette*, vis-à-vis les Mathurins, à la Croix d'or & a S. Bernard ; & Charles-Jean-Baptiste *Delespine*, à la Victoire & au Palmier, Librai-

res, qui débitent presentement le 5me & le 6me vol. ils ont mis depuis peu sous la Presse les Séleucides Rois de Syrie, Tom. VIIme, les Thraces & les Parthes, T. VIIIme; & après ils mettront au jour les secondes parties des Lacedémoniens & des Athéniens.

Chaubert, *Osmont*, *Huart*, & *Clousier* ont mis depuis peu en vente le 5me vol. de l'*Histoire Litteraire de la France*, où l'on traite de l'origine & du progrès, de la décadence & du retablissement des Sciences parmi les Gaulois & parmi les François; du goût & du génie des uns & des autres pour les Lettres en chaque siécle, de leurs anciennes Ecoles, de l'établissement des Universitez en France, des principaux Colléges, des Académies des Sciences & des Belles-Lettres, des meilleurs Bibliothéques anciennes & modernes, des plus célébres Imprimeries, & de tout ce qui a un rapport particulier à la Litterature, avec les Eloges Historiques des Gaulois & des François qui s'y sont fait quelque reputation, le Catalogue & la Chronologie de leurs Ecrits, des Remarques Historiques & Critiques sur les principaux Ouvrages, le dénombrement des differentes Editions: le tout justifié par les citations des Auteurs originaux. Par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. Ce 5me vol. dont nous rendrons incessamment compte, comprend la suite du IXme siécle de l'Eglise jusqu'à la fin: le 6me vol. de cet important Ouvrage est actuellement sous la Presse.

Catalogue des Livres de feu M. Bellanger, Thrésorier Général du Sceau de France. Par G. *Martin.* Chez Gabriel & Claude *Martin*, rue S. Jacq. à l'Etoile: 1740. *in-8°.* On a mis à la tête une courte Préface, ou un Avis, où nous apprenons, que » ce Catalogue a été » imprimé tel que M. *Bellanger* » l'avoit fait faire pour son usage » particulier; il est extrêmement » détaillé, & même raisonné; il » contient un choix de Livres sur » toutes les matieres, bons par » eux-mêmes, & par leurs Edi» tions, très-bien conditionnés, » reliés pour la plûpart en maro» quin, ou en veau doré sur tran» che, de la relieure du célébre » *Boyer*, Relieur du Roi. On n'a » point changé l'ordre des Nos; on » a laissé celui dans lequel les Li» vres étoient rangés dans les Ta» blettes; c'est pour cette raison » qu'on prie ceux qui donneront » des commissions pour la vente, » de marquer exactement les Nos, » & d'indiquer aussi les pages du » Catalogue. On a ajoûté à la fin » le Catalogue des Estampes qui » font partie du Cabinet de M. » *Bellanger*. On y trouvera des » Œuvres de grands Maîtres, an» ciens & modernes, François & » étrangers; un grand nombre de » Pieces choisies en portraits & » autres sujets; l'ancien Cabinet » du Roi presque entier: le tout » de bonnes épreuves, & très» proprement recueilli, disposé &

» collé à chassis sur du grand papier, dans des Volumes reliés exprès. La vente sera indiquée par des affiches, & on distribuera chaque Semaine des Listes pour marquer l'ordre des articles qui seront exposés chaque jour.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DE JUILLET, 1740.

Fin de la Table.

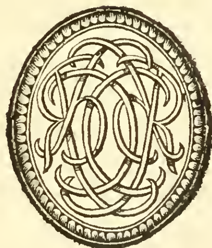
LE

JOURNAL
DES
SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XL.

AOUST.

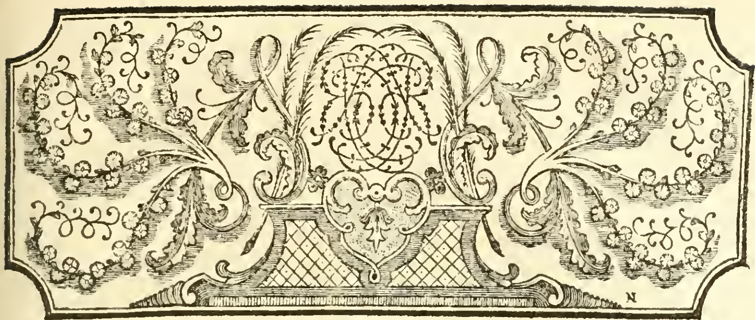


A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XL.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SCAVANS



AOUST. M. DCC. XL.

MEMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES INSECT. Par M. de Réaumur, de l'Académie R. des Sciences, de la Soc. R. de Londres & des Acad. de Petersbourg, & de l'Inst. de Bologne, Command. & Intendant de l'Ordre Royal & Militaire de S. Loüis. Tome V. Suite de l'Histoire des Mouches à deux aîles, & l'Histoire de plusieurs Mouches à quatre aîles, sçavoir des Mouches à scie, des Cigales, & des Abeilles. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1740. in-4°. pp. 728. sans une Préface, planch. dét. 38. *Et se vend chez Lambert, ruë S. Jacq. vis-à-vis la ruë de la Parcheminerie.*

VOICI le cinquiéme volume d'un Ouvrage dont l'objet infiniment curieux par lui-même, le devient encore davantage par la façon dont il est rempli. M. de Réaumur ne se contente pas de nous faire voir qu'il y a peu d'êtres dans la nature aussi admirables que les Insectes, en nous les faisant connoître il les fait agir, il leur prête des vûës, nous les suivons avec lui dans toutes leurs opérations, & ils en deviennent plus interessans pour nous. Nous sommes étonnés de voir des êtres ausquels la plupart des hommes n'accordent qu'une demie-vie, pour ainsi dire, pourvoir plus habilement que nous à tous leurs differens besoins, & employer à se loger, à se nourrir & à se perpétuer un art non-seulement supérieur à celui des hommes grossiers, mais que l'industrie des villes les plus policées ne sçauroit égaler. Cette industrie naît avec les Insectes, & la Providence en leur donnant un instinct propre à leur conservation, les fournit encore de tous les instrumens nécessaires pour le mettre en œuvre.

Au reste la sagacité avec laquelle M. de R. assujettit à ses Observations des opérations délicates qui semblent se dérober aux recherches les plus fines, offre un spectacle qui ne fait gueres moins de plaisir que les opérations mêmes. Non-seulement on s'instruit par ses observations, mais on apprend encore à observer soi-même, & le compte qu'il rend de ses procedés ingénieux suffit pour lui former des éleves de ceux que leur goût porteroit à cultiver les mêmes connoissances.

Le quatriéme volume dont nous avons donné l'Extrait dans les Journaux des mois d'Avril, de Juin & de Novembre dernier, finit par l'Histoire des Cousins; M. de R. observa alors que plusieurs Auteurs célebres avoient confondu avec ces Insectes les Mouches Tipules qui en effet leur ressemblent beaucoup à plusieurs égards, c'est par l'Histoire de ces Mouches Tipules que commence le nouveau volume dont nous allons donner l'Extrait. On trouve à la tête une Préface dans laquelle l'Auteur donne une idée générale des differens Mémoires qui composent ce volume. Le premier Mémoire a pour objet de nous faire connoître les Mouches Tipules, dans le second il est question des Mouches de S. Marc, on y trouve encore quelques supplémens au quatriéme & au douxiéme Mémoire du quatriéme volume. Ce second Mémoire termine l'Histoire des Mouches à deux aîles: M. de Réaumur commence dans le troisiéme, celle des Mouches à quatre aîles; celles qui s'offrent d'abord sont les Mouches à Scie ausquelles M. de R. a donné ce nom, parce que toutes les femelles de cette espece ont un instrument au derriere qui ressemble à une scie. Les Cigales viennent après les Mouches à Scie, elles font le sujet du quatriéme

Mémoire ; le cinquiéme & les suivans qui sont au nombre de huit contiennent l'Histoire des Abeilles.

Voilà en gros ce qui fait la matiere des 13. Mémoires dont ce nouveau volume est composé. Nous allons essayer d'en donner une idée moins générale. M. de R. dans le précedent volume à divisé les Mouches en deux classes générales. La premiere, de celles qui ont deux aîles; la seconde, de celles qui en ont quatre. Les Observations qu'il a faites sur les differens organes dont les Mouches se servent pour prendre leurs alimens, lui ont fourni une seconde division des Mouches en quatre classes, sçavoir, la premiere des Mouches qui ont une trompe, & qui n'ont point de dents, la seconde des Mouches qui ont une bouche sans avoir de dents du moins sensibles, la troisiéme des Mouches qui ont une bouche & des dents, la quatriéme enfin des Mouches qui ont une trompe & des dents.

Toutes les Mouches à deux aîles que l'Auteur a observées appartiennent aux deux premieres de ces classes, c'est-à-dire qu'elles ont une trompe ou une bouche, mais qu'elles n'ont point de dents. Ainsi les Cousins, par exemple, ont une trompe sans dents, mais munie de plusieurs aiguillons au lieu que les Mouches Tipules ont une bouche, & c'est ce qui fait la difference des Cousins, aux Tipules; d'ailleurs ces deux especes de Mouches ont une très-grande ressemblance. Elles ont l'une & l'autre le corps allongé, leurs jambes sont longues, elles les portent de même maniere, la figure de leurs aîles & la forme de leur corcelet sont les mêmes, c'est ce qui a induit en erreur d'illustres Observateurs qui ont confondu l'une avec l'autre. Les Tipules different donc des Cousins, en ce qu'elles n'ont pas une trompe, mais une bouche, & elles different des autres Mouches qui ont une bouche par la ressemblance qu'elles ont avec les Cousins, & parce que d'ailleurs leur bouche n'est pas conformée comme celle des autres. Au reste les Tipules n'ont pas la même origine que les Cousins. On a vû que ceux-ci étoient dans leur premier état des vers aquatiques, l'eau est pour ainsi dire leur berceau, mais autant elle est nécessaire à leur conservation lorsqu'ils sont sous la forme de vers, autant leur deviendroit-elle funeste lorsqu'ils prennent celle de Cousins, s'ils n'avoient l'adresse de quitter leur dépouille sans se mouiller. M. de R. a observé que c'étoit de leur part un tour d'équilibre & de force très-difficile. Les Tipules n'ont pas toutes été des vers aquatiques comme les Cousins, il y en a un grand nombre d'especes provenues de vers qui se sont nourris sous terre ou sur des plantes, elles ont toutes de commun d'avoir une bouche, un corps long & de grandes jambes. Quelques-unes, qu'on trouve sur-tout dans les prairies pendant l'Automne, surpassent beaucoup

les Cousins en grandeur, elles sont si haut montées qu'elles semblent l'être sur des échasses, aussi M. de R. dit-il que leur longues jambes leur servent à passer sur les herbes comme les Echasses servent aux habitans des pays inondés & marécageux, pour marcher dans l'eau & dans la fange.

La grande espece de Tipules n'a rien d'agréable dans les couleurs, leur corps est d'un gris blanchâtre, leur corcelet qui est ondé par dessus y est de la même couleur, il est en dessous d'une nuance plus claire.

Il s'éleve d'une maniere qui fait paroître l'Insecte bossu. La tête qui tient au corcelet par une espece de col très-court est petite & couverte en grande partie par deux grands yeux à reseau d'un verd changeant dans lequel on apperçoit du pourpre mêlé lorsqu'on les regarde en certain sens. M. de R. dit qu'il a inutilement cherché des yeux lisses sur cette tête, il a bien découvert avec une loupe une tubercule à l'origine de chaque antenne, mais ces tubercules n'ont pas le luisant ordinaire aux yeux lisses. Il ajoute qu'on seroit plus tenté de prendre pour deux yeux de cette espece deux petits grains arrondis d'un brun presque noir, mais très-brillans, que la loupe fait appercevoir à chaque côté de la partie anterieure du corcelet, ce seroit à la vérité des yeux placés bien singulierement, mais d'autres Insectes, les Faucheurs par exemple en ont qui nous doivent paroître aussi bizarrement placés. Les aîles des grandes Tipules quoique transparentes laissent appercevoir une teinte de brun plus forte sur les extrémités & sur les grosses nervures, elles sont étroites par rapport à la grandeur de l'Insecte, on n'y découvre point de ces écailles qui ornent le dessus des aîles des Cousins, & qui forment une jolie frange à leurs extrémités, il y a d'autres especes de Tipules qui ont des franges, mais il n'y en a point qui ayent d'écailles. La grande espece n'a ni frange ni écailles, mais seulement un duvet sur le corcelet & sur les anneaux qu'on ne découvre qu'à la loupe. Elle n'a pas non plus de ces coquilles ou aîlerons qu'on trouve à tant de Mouches à deux aîles, mais elle est pourvûe de deux balanciers ou maillets qu'on apperçoit fort aisément. Chacun d'eux est posé au-dessus d'un très-grand stigmate vers la partie posterieure du corcelet. Ces deux stigmates sont fort sensibles, les deux anterieurs le sont beaucoup moins, mais cependant on les trouve sans peine quand on sçait que chacun d'eux est placé au-dessus de l'origine d'une des jambes de la premiere paire, & qu'il s'étend jusqu'auprès de l'origine de la jambe suivante. Les Tipules portent deux antennes qui n'ont rien de remarquable que quatre à cinq grands poils placés à l'origine de chaque articulation, du reste les antennes des mâles ne sont pas plus brillantes que celles des femelles, si ce n'est dans quelques autres especes que la grande.

Toutes les especes de Tipules que l'Auteur connoît ont été des vers sans jambes & à tête constante, mais nous avons observé que les uns vivoient sous terre ou sur des plantes, & que les autres étoient aquatiques.

La grande espece de Tipules vient de vers à qui la terre sert de logement & de nourriture. Toute terre qui n'est pas sujette à être trop fréquemment remuée leur est bonne. On les trouve sur-tout dans celle des prairies basses & humides, ils ne sont pas quelquefois à un pouce ou deux de sa surface. M. de R. dit qu'il connoît dans le Poitou de grands cantons de marais desechés qui en certaines années n'ont pas fourni l'herbe nécessaire pour nourrir les bestiaux à cause du desordre que ces vers y avoient causé. Dans les mêmes cantons & dans les mêmes années ils ont fait beaucoup de tort à la recolte des bleds; ces vers ne se nourrissent néanmoins ni des plantes ni de leurs racines, la terre est leur unique aliment & la meilleure pour eux est celle qui n'est encore que du terreau. Quelle peut donc être la cause du dégât qu'ils font? M. de Réaumur en adopte une qui lui a été indiquée par M. Baron Médecin de Luçon; ces vers ne demeurent pas tranquiles, ils changent de place, il labourent la terre qui est auprès des racines, ils détachent celles ci, les soulevent & les exposent par-là à être déssechées lorsque le soleil devient ardent: Peut-être aussi, ajoute notre Auteur, qu'ils en coupent plusieurs pour se faire des chemins.

Quoiqu'il en soit, ces vers avant que de prendre la forme de mouches doivent passer par celle de nimphes, & c'est sous terre que se fait cette premiere transformation. Le corps du ver étoit lisse, mais celui de la nimphe est tout herissé de tuberosités & de piquans, tous ses anneaux en sont garnis, mais principalement les posterieurs, il y en a plus aussi du côté du dos que du côté du ventre. Ces piquans les uns simples, les autres fourchus sont inclinés vers le derriere. Ce n'est pas inutilement que la nimphe en a été revétue, elle est sans jambes & il faut néanmoins qu'elle perce, & qu'elle souleve la terre lorsque sa métamorphose en mouche est prête de se faire, c'est à quoi lui servent ses piquans, elle s'en sert pour s'élever peu à peu jusqu'à ce que son corcelet soit au dessus de la terre. Alors il se fend & la Tipule tire successivement toutes ses parties de son fourreau qu'elle laisse à moitié engagé dans la terre.

Le corps des Tipules femelles se termine par une pointe écailleuse. Elle leur sert pour déposer leurs œufs en terre. Lorqu'elles sont prêtes à pondre elles marchent en tenant leur corps droit, la pointe écailleuse qui est au bout leur sert comme un plantoir à un Jardinier, elles font plusieurs trous dans la terre où elles mettent leurs œufs. Chacun de ces œufs est un petit grain noir comme un grain de poudre

à canon ; mais bien plus luisant, il est un peu oblong, & un peu recourbé en forme de croissant.

M. de R. parle ensuite de differentes especes de Tipules plus petites que celles de la grande espece dont les vers vivent sur des plantes dont ils se nourrissent. Le plus singulier de tous est celui qui vit sur l'Agaric du chêne;ces vers n'ont point de jambes, ils rampent, mais ils ne rampent pas immédiatement sur l'Agaric, lorsqu'ils se fixent en un endroit, ils ont soin de se faire un lit & de se construire une tente & lorsqu'ils vont en avant, ils tapissent le chemin sur lequel ils vont ramper d'une matiere semblable à celle dont ils ont formé leur lit. Cette matiere est une liqueur gluante qui sort de la bouche de notre ver, & qui n'est pas comme dans les Limaces une humeur visqueuse qui s'attache sans dessein aux endroits par où il passe & les rendent luisans ; il ne faut que voir agir notre ver pour se convaincre qu'il n'agit pas sans dessein ; lorqu'il veut reposer en quelque endroit, il fait sortir de sa bouche la liqueur dont nous avons parlé, il l'applique contre un des points de l'endroit qu'il veut enduire, & retirant ensuite sa tête en arriere, il file cette liqueur gluante, non en un fil délié tel que celui des chenilles ou des Araignées, mais en une espece de ruban quelquefois aussi large que de la nompareille. Continuant ainsi de faire sortir à differentes reprises de la liqueur gluante & de l'étendre en lames minces, il parvient à se faire une espece de lit bien lisse, & assez grand pour qu'il s'y puisse aisément retourner. Quand il ne veut pas seulement se reposer dans un endroit, mais y fixer quelque tems sa demeure, il choisit un enfoncement & tirant des lames d'une figure irréguliere d'une élevation à l'autre, il se forme une tente de la même matiere qu'il a formé son lit. Il se trouve ainsi à couvert sous un toît qui, quoique mince &transparent, suffit néanmoins pour dérober son corps aux grandes impressions de l'air qui pourroit en le desséchant lui ôter une humidité nécessaire à sa conservation. Lorsqu'il veut se mettre en marche, il tapisse son chemin ainsi que nous l'avons dit, il porte sa tête en avant, forme en la retirant un ruban sur lequel il s'avance & continue ce manége jusqu'à ce qu'il juge à propos de s'arrêter. M. de R. n'a jamais trouvé plus de huit à 10. de ces vers sur les plus grands Agarics. Ces Agarics étoient sains, mais très-humides; de sorte qu'il y a grande apparence, suivant notre Auteur, que les vers se nourrissent de l'eau que l'Agaric leur fournit. Cette conjecture est appuyée de l'expérience. Ces vers ont peri sur l'Agaric que M. de Réaumur a laissé trop dessecher, ils ont vécu sur celui qu'il a eu soin de tenir humide.

Lorsque ces vers sont prêts à se transformer, ils se construisent une coque de la même liqueur dont ils tapissent leur chemin, mais cette

coque eſt moins luiſante. La Nimphe dans laquelle ils ſe métamorphoſent eſt blanche & ſi tendre que pour la prendre il faut la coler contre un doigt mouillé, on la contrefait autrement. M. de R. nous apprend dans ſa Préface qu'un autre ver qu'il ne connoiſſoit pas lors de l'impreſſion de ſon premier Mémoire pouſſe l'induſtrie encore plus loin que celui dont nous venons de parler. Ce ver ſe nourrit de trufles qui pourriſſent. M. le Marquis de Gouvernet qui penſe, ſuivant notre Auteur, que malgré une très-grande naiſſance, que quoique poſſeſſeur de terres très-conſidérables, on peut vivre ſans être dévoré par l'ambition, qu'on peut mener une vie douce & tranquille, celle d'un Philoſophe, admirer les productions de la nature, la forcer à étaler ſes plus rares beautés dans les jardins qu'on prend plaiſir à cultiver ſoi-même, M. le Marquis de Gouvernet, diſons-nous, ayant envoyé des trufles à M. de Réaumur dans le mauvais état, où il ſçait que notre Auteur aime à les voir, M. de Réaumur a découvert dans quelques-unes le ver dont il s'agit. Il ſe ſert comme le précedent d'une liqueur viſqueuſe pour ſe préparer un chemin, mais il s'en fait un tuyau dans lequel il marche envéloppé, prolongeant ce tuyau à meſure qu'il avance. La portion que le corps vient de quitter en allant en avant s'affaiſſe & devient une lame plate, ſi le ver juge à propos de reculer, cette lame reprend la forme cilyndrique, enfin ce tuyau ſe laiſſe élargir autant qu'il eſt néceſſaire quand le ver veut ſe retourner dedans. M. de Réaumur n'a pas vû la mouche dans laquelle ce ver ſe transforme, mais ſelon lui, l'analogie veut que nous la croyons une Tipule.

Nous ne parlerons point de pluſieurs eſpeces de Tipules qui proviennent de vers aquatiques, nous renvoyons au mémoire ceux qui voudront faire connoiſſance avec elles.

Le ſecond mémoire de ce volume contient l'Hiſtoire des Mouches de S. Marc, & quelques ſupplémens au neuviéme & douziéme Mémoires du quatriéme volume. Les Mouches de S. Marc ont été ainſi appellées en Poitou & en Touraine où on les a traitées, dit notre Auteur, avec une diſtinction dont elles ne ſont pas trop dignes. Elles n'ont rien de plus remarquables qu'un grand nombre d'autres eſpeces de mouches qu'on n'a pas honorées d'un nom particulier; mais elles paroiſſent des premieres au printems, d'ailleurs il eſt probable, ſuivant M. de R. qu'il y a eu quelque année ou vers la fête de la S. Marc, elles ont paru en prodigieuſe quantité & qu'elles ont cauſé quelque mal, ou qu'on leur en a attribué la cauſe. Les payſans qui ſe croyent les mieux inſtruits prétendent qu'elles étoient autrefois comme les Gueſpes armées d'un éguillon que S. Marc leur a fait perdre. Ce ſont des Mouches de grandeur médiocre qui ont une bouche ſans dents, mais avec la-

quelle néanmoins elles peuvent exprimer le suc des bourgeons & des fleurs qui ne sont pas épanouies, & peut-être y occasionner un dessechement qui les fait périr. Nous ne nous arrêterons pas à ces Mouches qui n'offrent rien de singulier non plus que quelques autres petites & communes dont notre Auteur n'a pas cru devoir laisser ignorer l'origine quoique peu merveilleuse. A l'égard des supplémens qui sont partie de ce Mémoire, nous n'entretiendrons nos lecteurs que d'un seul qui est le plus curieux.

On a vû dans le douxiéme Mémoire du précedent volume que plusieurs Mouches à deux aîles qui ont la forme de Bourdons déposent leurs œufs dans l'anus d'un cheval, que d'autres percent la chair de nos grandes bêtes à cornes & des cerfs entr'autres, & sement leurs œufs dans la chair de ces animaux, que de chaque œuf il sort un ver qui fait élever une tumeur dans laquelle il croit & du fond de laquelle il sçait se conserver une communication avec l'air exterieur. Ces tumeurs sont connuës des chasseurs, ils appellent Taons les vers dont ils les sçavent habitées, quelques-uns même pensent que la chute du bois du cerf est leur ouvrage : M. de Réaumur a découvert depuis un ver qui se loge encore plus singulierement que les premiers. Dans le fond de la bouche du Cerf à chaque côté du larinx, il y a deux bourses charnuës qui semblent n'avoir été faites que pour servir de berceau à ce Ver; c'est là du moins qu'il naît & qu'il croît. Les Cerfs n'ont pas de ces Vers dans toutes les saisons; le tems qui précede, & celui qui suit de près la chûte du bois, sont ceux où il lui est le plus ordinaire d'en avoir. En voilà plus qu'il ne faut pour faire imaginer encore que ces vers ont grande part à la chute du bois des Cerfs, d'autant plus qu'ils ont un avantage qui manque aux vers des tumeurs, ceux-ci ont des dents en crochets, mais M. de R. qui avoit déja fait voir que les premiers sont fort innocens de ce dont on les accuse, prouve que ces derniers n'en sont pas plus coupables. Leurs dents qui ne sont pas plus dures que la corne du cerf ne peuvent agir qu'en piochant; & il leur faudroit d'ailleurs un tems plus long peut-être que celui de la vie du cerf pour creuser jusqu'au centre une masse aussi grosse & aussi dure que son bois. Au reste ceux qui seroient fâchés que M. de R. détruise cette prétenduë merveille, peuvent s'en consoler par une autre qui n'est pas moins grande, & qui est réelle. Ces Vers doivent leur origine à une mouche qui sçait ou semble sçavoir, dit notre Auteur, que pour perpétuer son espece, elle doit entrer dans les narines du cerf, cheminer tout le long de son nés, se rendre auprès de son gosier, que là se trouvent deux cavités charnuës destinées à loger & à nourrir les Vers auxquels elle se prépare à donner naissance, que

ces Vers parvenus à une grosseur assez considérable sçauront qu'ils doivent abandonner leur cavité charnuë, & que pour sortir du gosier du cerf, ils sçauront trouver la même route que leur mere a suivie pour y arriver.

Nous voici parvenus au troisiéme Mémoire, l'Auteur commence l'Histoire des Mouches à quatre aîles. Celles qu'il offre les premieres à notre curiosité sont les Mouches à scies, M. de R. leur a donné ce nom, parce que les femelles de cette espece portent toutes au derriere un instrument semblable à nos scies, mais plus parfait & plus composé. Elles doivent leur origine à un ver que sa ressemblance avec les Chenilles a fait confondre avec ces Insectes par d'habiles observateurs, c'est pourquoi l'Auteur lui a donné le nom de fausse Chenille : Ce Ver a le corps oblong & couvert d'une peau de la consistance de celle des Chenilles, on voit sur plusieurs des couleurs differentes & differemment distribuées comme sur la peau des Chenilles rases, enfin leur corps est porté comme celui des Chenilles par des jambes de deux especes differentes, par des jambes écailleuses & par des jambes membraneuses. Malgré ces traits de ressemblance il y a une difference très-réelle entre les Chenilles & les fausses Chenilles, elle n'est pas même difficile à appercevoir lorsqu'on ne se contente pas d'un leger examen. Les fausses Chenilles ont bien plus de jambes membraneuses que les Chenilles. Les Chenilles qui en sont les mieux pourvûës n'en ont que dix, les fausses Chenilles en ont pour le moins 12. il y en a qui en ont 14. 16. je ne sçai pas, dit M. de R. si quelques-unes n'en ont pas dix-huit. D'ailleurs les jambes membraneuses des fausses Chenilles ne sont point armées de crochets, comme celles des Chenilles le sont, mais la tête de ces Insectes est ce qui les distingue le plus. Toutes les fausses Chenilles ont la tête courte & arrondie, les Chenilles l'ont allongée, les fausses Chenilles n'ont qu'un œil de chaque côté de la tête, & il est assez gros pour être distingué à la vûe simple, les Chenilles en ont cinq ou six arrangés sur une portion de cercle plus grande que la moitié, & on ne les apperçoit gueres, si on ne les cherche avec la loupe. Les fausses Chenilles d'une certaine espece sont sujettes à une variation de couleur très-remarquable, elles changent de peau comme les Chenilles & plusieurs fois, mais à chaque muë leur nouvelle peau est d'une nouvelle couleur, elles changent d'habit en changeant de peau, on diroit même que leur goût pour la parure se conforme à ce qui convient aux differens âges. Leurs premiers habillemens sont très-recherchés, ils le sont moins ensuite, ils finissent par être extrêmement simples : Il y a des fausses Chenilles que leur derniere muë rend méconnoissables. Telle qui jusques-là avoit été rayée ou tachetée de jaune ou de noir ou de quelque autre couleur est entierement blanchâtre, après

avoir quitté sa vieille peau. Quelques-unes qui avoient le corps couvert d'épines ou de tubercules chargés de poils prennent une derniere peau qui est absolument rase. Entre ces fausses Chenilles, il y en a plusieurs qui se font remarquer par leurs attitudes bizarres en apparence. Les unes ont le corps contourné en S & tiennent leur derriere en l'air & plus élevé que leur tête, d'autres se roulent en pain de bougie, d'autres se roulent simplement en cercle, une de celles-ci se tient sur le chevrefeuille & a de particulier que lorsqu'on la prend le matin, elle fait suinter de petites goûtelettes d'eau de toutes les parties de son corps. M. de R. conjecture que les trous nécessaires pour laisser des issuës à une partie de l'air que l'insecte respire, sont les mêmes qui laissent sortir l'eau dont les vaisseaux se trouvent trop remplis. Il a, d'ailleurs, fait voir à l'occasion des chenilles que leur peau étoit criblée de trous destinés à laisser échapper l'air des petites trachées. Les fausses chenilles se construisent une coque dans laquelle elles se métamorphosent en Nimphes. La coque d'une espece est double. L'interieure où l'Insecte est logé est d'un tissu serré, mais mince & fléxible, l'exterieure est à reseau, elle est formée de grosses fibres qui par rapport aux fils de la coque interieure sont ce que les cordes d'une Raquette sont par rapport aux fils d'une toile ordinaire. Cette coque leur est nécessaire pour les défendre d'une espece de fourmis qui est très-friande de la leur, c'est pourquoi ces fausses chenilles la font très-forte, l'interieure est d'un tissu plus délicat & plus doux, parce qu'elle est destinée à loger la Nimphe qui est extrêmement molle & tendre.

Les fausses Chenilles passent de l'état de Nimphes à celui de mouches sans sortir de leur coque. La mouche dans laquelle elles se transforment sont de celles qui n'ont point de trompe, mais qui ont une forte dent à chaque côté de la tête. C'est un instrument dont elle se sert pour fendre sa coque & sortir de prison, mais la femelle de cette mouche porte à son derriere une instrument beaucoup plus admirable. Ce sont deux scies appliquées l'une contre l'autre, & qui peuvent jouer alternativement. Ces scies dont les dents sont elles-mêmes dentelées ont l'avantage d'être des limes ou des rapes par le plat. Elles sont nécessaires aux femelles pour faire des entailles dans le bois de differens arbustes où elles doivent déposer leurs œufs. On voit que ces deux scies qui sont minces & destinées à déchirer des fibres ligneux, ont besoin d'être maintenuës pendant qu'elles agissent pour qu'elles ne puissent se courber ni s'écarter, la nature y a pourvû, le dos de chacune est logé tout du long dans une coulisse formée par deux pieces écailleuses, comme l'est souvent la coulisse des lames de couteaux à ressort. Ces mouches ne sont point farouches, & on peut aisément se donner le plaisir de les

voir travailler & pondre. Il n'y a gueres de jardins où il n'y ait quelque rosier, & il n'y a presque point de rosier dont les branches ne servent à loger bon nombre d'œufs de mouches à scies. M. de R. y en a vû pondre au printems vers la mi-Mai, en Eté dans tout le mois d'Août & les premiers jours de Septembre. Celle de ces mouches qu'il y a le plus & le mieux observée a la tête & le corcelet noir, le côté exterieur de chacune de ses aîles, est aussi bordé de noir dans presque toute sa longueur, son corps est d'un jaune qui tire sur l'orangé, ses jambes sont du même jaune, elles ont seulement deux jarretieres, ou points noirs. Les œufs des mouches à scies sont oblongs & enveloppés d'une forte membrane, comme ceux des autres Insectes, mais ils ont une proprieté bien singuliere : c'est de croître de jour en jour, & d'acquerir des dimensions en tout sens jusqu'à ce que le petit ver en sorte,

M. de Réaumur passe des mouches à scies aux Cigales : elles sont l'objet de son quatriéme Mémoire.

Les environs de Paris ne nourrissent point de Cigales, M. de R. ne s'est trouvé dans aucun pays où il ait été à portée d'en voir. Il nous apprend que les soins officieux & éclairés de M. le Marquis de Caumont y ont suppléé, & il ajoute qu'il ne croit pas qu'il eût été en état de donner plus d'observations sur les Cigales, quand il auroit été exposé plusieurs mois de differentes années à être fatigué de les entendre chanter. Aristote & ceux qui sont venus après lui ont réduit les Cigales à deux especes, l'une plus grande, l'autre plus petite, M. de R. en fait connoître une troisiéme qui tient le milieu entre les deux premieres. Il y a des gens qui prétendent que la Cigale ne vit que de rosée, mais la trompe dont elle est munie, prouve qu'elle a besoin d'un aliment plus solide. Cette trompe est composée de deux pieces dentelées, capables de pénétrer dans les corps les plus durs. Tout le monde a entendu parler du chant de la Cigale, il n'est pas agréable, mais l'organe en est placé très-singulierement. La Cigale chante du ventre au pied de la lettre, l'organe dont elle tire les sons est placé près de l'origine du ventre en dessous & sur les côtés. Cet organe n'a été accordé qu'aux mâles, les femelles sont muettes. Il est étonnant, dit M. de R. combien d'appareil a été employé par la nature pour mettre la Cigale mâle en état de former des sons qui peuvent nous déplaire, mais qui sont apparemment touchans pour sa femelle. Il y a à chaque côté du ventre dans l'interieur une espece de timbale faite d'une membrane plus roide que le parchemin le plus sec, dont toute la convexité est pleine de plis qui se touchent : L'air agité par ces timbales trouve en sortant de la cellule qui les contient une voûte plate, un volet écailleux qui le refléchit dans une grande cavité où il est modifié & rendu plus sonore. Cette cavité est divisée par

une espece de cloison en deux parties au fond de chacune desquelles est une membrane mince, si lisse, si tenduë, si transparente & si brillante qu'elle paroît un miroir, & qu'en effet le nom lui en a été donné par les enfans.

Cet organe ne se trouve point dans la femelle, mais elle a de son côté un instrument qui ne se trouve point au mâle. Elle porte à son derriere une tariere de cinq lignes de long. Cette tariere qui est cachée dans une coulisse où elle est conservée par un double étui ne ressemble pas à la nôtre. C'est un instrument composé de deux pieces qui peuvent jouer alternativement, mais toujours parallélement l'une à l'autre, parce qu'elles sont assemblées avec la plus grande précision à coulisse & à languette dans un support commun. Cette tariere sert à la Cigale femelle pour percer les trous dans lesquels les œufs doivent être déposés. Ils le doivent être dans l'interieur de très-menuës branches de bois sec & remplies de moëlle, la Cigale les y range par file, de façon qu'ils soient à l'abri de la pluye & des injures de l'air. La circonstance d'un bois plein de moëlle est essentielle; c'est la premiere nourriture de l'Insecte au sortir de l'œuf. Une femelle peut pondre quatre ou cinq cens œufs.

L'Histoire des Cigales est suivie de celle des Abeilles: nous remettons au Journal suivant ce qui regarde ces Insectes, que leur utilité & les merveilles fausses & vraies qu'on leur attribuë ne peuvent que rendre extrêmement interessant.

SPECIMEN VARIÆ LITTERATURÆ QUÆ IN URBE BRIXIA, ejusque ditione paulò post Typographiæ incunabula florebat, scilicet vergente ad finem sæculo decimo-quinto, usque ad medietatem sæculi decimi-sexti. Undè præter ingenii Brixiani gloriam, tam Annalium Typographicorum series, quàm Historia Litteraria temporis illius quo bonarum artium renata sunt studia, illustrantur. Pars prima. Poëtas Latinos Aureæ & Argenteæ ætatis quos Brixiani Scriptores illustrarunt, complectitur, *&c. in*-4°. pag. 172. Pars secunda, Grammatica, Oratoria, Poëtica, Philosophica complectitur, *in*-4°. pag. 348. *Brixiæ, excudebat Joannes-Maria* Rizzardi, *ann.* 1739. *cum Superiorum permissu.*

Etat des Belles-Lettres dans la Ville de Bresse & dans son territoire, à la fin du quinziéme siécle & au commencement du seiziéme, tems qui suivit immédiatement celui où l'Art de l'Imprimerie avoit été inventé. L'on trouvera, dans cet Ouvrage, outre le Catalogue des Livres sortis de la Presse de Bresse, l'Histoire Litteraire de l'âge où l'on vit renaître les Arts & les Sciences. Premiere Partie qui traite des Poëtes Latins de l'âge d'or & de l'âge d'argent, commentés par des Ecrivains Bressans: in-4°. pp. 172. *Seconde Partie qui traite des Grammairiens, des Orateurs,*

des Poëtes, & des Philosophes Bressans : in-4°. pp. 348. A Bresse, chez Jean-Marie *Rizzardi*, 1739. *Avec Permission des Superieurs.*

L'Editeur du Livre dont nous allons rendre compte, nous apprend que le motif qui a engagé l'Auteur à le composer, est le peu de justice qu'on a jusques ici renduë aux Ecrivains Bressans du quinziéme & du seiziéme siécle. Son intention est donc de les faire un peu mieux connoître qu'ils ne le sont par ce qu'en dit la Bibliothéque Bressane de Léonard Cozzandi. Dans ce dessein l'Auteur du Livre dont nous rendons compte a fait une infinité de recherches, & sur-tout il a eu soin de ramasser les Epîtres Dédicatoires, & tous les Avis au Lecteur mis à la tête des premieres Editions des Livres composés par les Ecrivains dont il veut faire revivre la mémoire, & qui avoient été supprimés dans les Editions posterieures. On trouve souvent dans ces Monumens Litteraires des particularitez curieuses de la vie & des Ouvrages des Sçavans, lesquelles ne se rencontrent point ailleurs. Comme il est impossible d'écrire l'Histoire d'une Province sans faire souvent mention de ce qui se passoit au tems dont on parle, dans les Provinces limitrophes ; notre Auteur se trouve quelquefois dans l'obligation de sortir du Bressan pour parcourir les Pays voisins, & d'entretenir son Lecteur de ce qui s'y passoit. C'est de quoi l'Editeur nous avertit. Il nous informe encore que le Catalogue des Livres imprimés, soit à Bresse, soit dans le Bressan, depuis l'invention de la Presse jusqu'au milieu du seiziéme siécle, & que l'on promet de donner dans la suite, sera beaucoup plus ample qu'on ne le croiroit. La plus grande partie de ces Livres ne se trouve plus communément en Italie. Mais les recherches que l'Auteur a fait faire dans les Bibliothéques du Bressan, lui ont fait déterrer plusieurs Livres sortis des Presses de la Ville de Bresse ou de celles qui étoient établies dans d'autres lieux de son territoire, & dont on n'avoit presque plus de connoissance. La Préface cite entr'autres Imprimeries celle de *Valle-tropia*, lieu du Bressan, & qui donna au public, en mil cinq cens trois, une Edition du Pontifical Romain, beaucoup plus conforme à celle du Pape Innocent VIII, que beaucoup des Editions posterieures.

L'Editeur n'a pas jugé à propos de nous dire le nom de l'Auteur dont il publioit l'Ouvrage. Mais il trouvera bon que nous informions ceux des lecteurs qui pourroient l'ignorer, que la voix publique le donne à Monsieur le Cardinal Quirini Evêque de Bresse. Ce qu'on lit à la fin de la Préface donne encore plus de crédit à ce bruit-là. *Autor cujus nomen lectori minimè proditur, is est cui semper arrisit Ciceronis sententia de studiis quæ nobis-*

cum pernoctant, peregrinantur, & rusticantur, quique addere de suo solet, & nobiscum episcopantur. C'est-à-dire : l'Auteur dont nous taisons ici le nom, est une personne qui a souvent à la bouche le passage de Ciceron où il loüe les Muses de la bonne Compagnie qu'elles tiennent dans les insomnies, dans les voyages, & durant les séjours à la campagne. Cette personne ajoûte encore au Texte de Ciceron, *dans une partie des fonctions Episcopales.* Elle pourroit y joindre encore aujourd'hui, *& pendant les Conclaves.* D'ailleurs, les curieux croyent voir dans la lettre grise de la Préface, les armes que porte aujourd'hui la Maison Quirini, l'une des premieres familles de Venise. Peut-être le nom de cet Auteur respectable, paroîtroit-il à la tête de son Livre qui n'est pas certainement indigne de le porter, si l'ordre public du lieu où il a été imprimé, n'avoit point exigé que ce Livre ne pût paroître que sur l'approbation des Nobles Vénitiens nommés par leur République, *Réformateurs des Etudes.*

Nous avons déja dit que la premiere partie de l'Ouvrage dont nous rendons compte, contenoit l'éloge des Bressans qui dans les tems dont on donne l'Histoire Litteraire, ont commenté les Poëtes Latins *du siécle d'or & du siécle d'argent.*

Le premier dont il soit fait mention est Plaute. Ce fut à Venise & en mil quatre cens soixante & douze que parut la premiere Edition de ses Ouvrages, donnée au public par George Mérula. Elle fut suivie de quelques autres. Pylade Buccardi Bressan, peu content de ces Editions & des critiques qui les avoient données, travailla à une nouvelle qu'il ne vit point paroître. Elle ne fut imprimée qu'après sa mort. Son ami Jean Britannico, Bressan, la fit imprimer dans sa patrie en mil cinq cens six. Mais tous ces détails qui cessent d'être interessans dès qu'ils sont abrégés, demandent d'être lûs dans le Livre même.

Les autres Poëtes Latins commentés par des Bressans sont Terence, Catulle, Horace, Ovide, Lucain, Perse, Stace, Juvenal, Martial. Nous ne rapportons point les noms de ces Editeurs & de ces Commentateurs, parce que ceux qui sont venus depuis, soit en Italie, soit ailleurs, ont fait presque oublier ces premiers Sçavans, dont la reputation interesse plus les Bressans en particulier, que la Republique des Lettres en général.

Le second Tome de notre Ouvrage est subdivisé en trois parties, la premiere traite des Grammairiens illustres, la seconde des Poëtes, & la troisiéme des Orateurs qui ont illustré le Bressan, où ils étoient nés : on compte jusqu'à douze Grammairiens célébres de leur tems, six Orateurs & vingt-sept Poëtes Latins, outre plusieurs Poëtes Italiens.

Le plus connu des Latins est Quintianus Stoa, qui fut couron-

né

-né Poëte par les mains de notre Roi Louis XII. Personne n'ignore qu'il a été long-tems en usage de couronner solemnellement ceux des Poëtes qui par des talens superieurs se distinguoient de tous les autres. C'est sur quoi l'on peut consulter la Dissertation de M. l'Abbé du Resnel concernant les Poëtes couronnés, & qui se trouve dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres (1). Pour revenir à Stoa, il s'étoit attaché à Louis XII, dans le tems que ce Prince se trouvoit le maître de Bresse. Tout le monde sçait qu'après la conclusion de la Ligue de Cambrai Louis XII passa en Italie, & qu'après y avoir gagné en personne la bataille d'Agnadel contre les Vénitiens (2), il s'étoit emparé de Bresse, qui devoit lui appartenir suivant le Traité de la Ligue.

L'Auteur rapporte les Lettres-Patentes que Louis XII donna à Quintianus-Stoa, quand il l'eut couronné. Comme nous ne sçavons point qu'elles se trouvent ailleurs, nous croyons rendre un service agréable au public en inserant ici le contenu de cet Acte, dont l'original se trouve être en Latin, apparemment parce qu'il fut expedié par la Chancellerie de Milan. D'ailleurs Stoa est peut-être le seul Poete qu'un Roi de France ait couronné avec solemnité.

(1) Tom. X. p. 507.

(2) Le 14. Mai, 1509.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DUC DE MILAN: A tous, presens & à venir: les hommes peuvent se rendre illustres & recommandables aussi-bien par les travaux de l'esprit que par ceux du corps, puisque nous sommes des êtres composés de l'une & de l'autre substance. Aussi la Providence a daigné permettre que dans notre Royaume, comme dans les autres Pays de notre obéissancce, il se rencontre, tant parmi nos sujets naturels que parmi les étrangers qui sont venus pour s'y instruire ou pour y chercher de l'Emploi, un grand nombre de personnes qui méritent, soit par leurs talens militaires, soit par leurs Ouvrages d'esprit, les distinctions les plus honorables.

LUDOVICUS, Dei Gratiâ, Francorum Rex & Mediolani Dux, &c. *Ad perpetuam rei memoriam: Quoniam sicut ex animâ & corpore constamus, sic duplex quærendæ gloriæ via fit patens, & aperta mortalibus; quarum altera mentis, corporis altera viribus præcipuè peragenda est: utriusque rei omnipotens in Regno nostro, & universali dominio gratiam constituit ab æterno, ex quo quidem innumerabiles tam ingenii dotibus quam bellicis artibus memorandos hoc idem Regnum nostrum, totumque dominium progenuit, alibi genitos erudivit, & illustravit. Inter multa nimirum, quæ animi viribus geruntur, & impræsentiarum corporis artibus tentamus, florentissimum, atque omni laude dignissimum in Dominio nostro Histo-*

On voit sur-tout fleurir dans nos Etats, l'étude de l'Histoire & celle de la Poësie, dont les productions sont également capables d'éterniser la réputation des Guerriers dignes de cette gloire immortelle que les nôtres & nous, nous tâchons de mériter. Sans le secours de l'Histoire & de la Poësie, les plus beaux faits d'armes tombent bien-tôt dans l'oubli. Voilà ce qui a donné lieu à l'usage introduit chez les peuples polis, de couronner de laurier les grands Poetes & les grands Historiens. En effet, n'est-il pas juste qu'ils ayent quelque part à la gloire des belles actions, dont ils empêchent la mémoire de s'éteindre. C'est ce que l'ancienne Rome nous a si bien enseigné, lorsqu'elle a décerné aux Poetes illustres pour la recompense de leurs travaux, une couronne de laurier, une couronne pareille à celle dont elle ceignoit le front de ses Généraux & de ses Empereurs, lorsqu'ils avoient terminé avec avantage quelque guerre importante. A ces causes & d'autant qu'il nous auroit apparu, par le bruit public & spécialement par le rapport, de très-sçavant & très-révérend personnage, notre très-cher Jacques Evrard Evêque d'Autun, ainsi que par la lecture de divers Ouvrages de Jean-François Quintianus-Stoa, & notamment par celle du Poëme qu'il a composé sur la guerre contre les Vénitiens, laquelle vient d'être heureusement terminée, que cet Auteur est l'un des plus

riarum, & maximè Poëtarum studium efflorescit: quorum industria & labor tam sibi ipsis, quam aliis præclaris viris, sublimibusque, & memoria dignis operibus, carminibus suis tribuunt immortalitatem. Et sanè sicut Poëtarum Historicorumve copia multis inclytam, & diuturnam, perpetuamque præbet memoriam: sic eorum defectu, labentibus annis, multis æternitate nominis non indignis fama oblivione involuta demitur ac eripitur. Hinc est quod propter gloriam, quam (ut diximus) sibi, & aliis olim quærebant, pro præmio quodam, & studiorum proprio ornamento laurea corona quondam donari cæpêre. Tanti enim honoris illos urbs olim censuit, ut unum atque idem lauri decus indicaret Cæsaribus, atque Poëtis, & quidem Cæsares, Ducesque victores post bellorum discrimina, Poëtas pariter post studiorum labores lauro insignibat. Ideò circumspicientes inter subditos nostros quam plures & dignos extare Poëtas, inter quos non solum fama, & nomine accepimus Joannem-Franciscum Quintianum Stoam egregium Poëtam excellere; verum etiam approbatione, relatione, certificatione reverendi, eruditissimique, ac bene dilecti nostri D. Jacobi Evraldi Episcopi; prætereaque rerum experientia ob plurima Poëmata multi vago stilo composita, quæ jam sub omnium litteratorum judicio edidisse, videre est, & maximè per novissimum Heroicum opus de bello Veneto per nos Deo favente confecto, aliaque innumerabilia ejus Poëmata certò demonstrant.

excellens Poëtes qui se trouvent aujourd'hui dans nos Etats, nous avons resolu à ce portés singulierement par l'affection que nous avons toûjours eue pour les amateurs des Lettres qui ne sçauroient être trop honorées, & qui ont toûjours fait notre délassement le plus agréable, comme par le desir de recompenser les talens du susdit Stoa, & son attachement à nos interêts, de déferer aux sollicitations de plusieurs grands & notables personnages, qui nous ont requis de le couronner. Nous lui avons, de notre main propre, mis sur la tête une couronne de laurier, dont nous voulons que la figure soit dessinée sur les presentes. En conséquence de quoi nous avons octroyé & octroyons au susdit Stoa tout pouvoir d'écrire, d'enseigner, & d'expliquer, ainsi qu'il le trouvera bon, tous les Ouvrages des anciens & des modernes en matiere d'Histoire & de Poesie, esperant que les Livres qu'il composera sur ces matieres mériteront de passer à la derniere posterité. Nous ordonnons encore qu'en vertu des presentes le susnommé pourra porter dans tous les lieux d'assemblée tel habillement qu'il jugera le plus propre & le plus convenable à un Poete couronné, & qu'il y paroîtra couronné de laurier, de lierre ou de myrthe, suivant que le cas lui paroîtra le demander. Nous approuvons au surplus tous les Ouvrages qu'il a publiés jusqu'ici, dignes productions d'un homme

Quum igitur semper litterarum cultores dilexerimus, virtutesque animum exilarent nostrum; animadvertentes insuper divinam litterarum eminentiam laurea corona, omniumque laude dignissimam, ac fidem erga nos, atque devotionem, nec non & benemerita prædicti Quintiani, & cum à nobis per eundem, aliosque nostri benedilectos reverenter petitum fuerit, Quintianum nostrum laurea coronari, verumque Poëtam constitui; nos igitur hujusmodi honestæ petitioni annuere volentes, Coronam lauream manibus nostris ejus capiti apposuimus, præsentibusque etiam imprimi jussimus: dantes eidem tam in dicta arte poëticâ atque Historiis, & in omnibus ad easdem spectantibus auctoritatem componendi, legendi, disputandi, auspicandi & interpretandi veterum & neotericorum volumina, ut libet, atque suos Libros omnibus sæculis, auxiliante Deo, mansuros, ac Poëmata componendi, liberam tenore præsentium potestatem, nec-non ubi, & quotiens sibi placuerit, possit huscemodi, atque alios actus poëticos quoscunque laureatus seu myrto, vel hedera, si id genus elegerit coronatus, & in actu atque habitu quolibet poëtico privatim, & publico solemniter exerceri. Adhuc scripta per eum hactenus, velut per virum in talibus expertum, ac verum Poëtam, illis in scriptis approbamus. Reliqua verò, quæ scripturus erit imposterum, atque etiam ab eodem jam promulgata & in lucem edita fuerunt, simili modo approbanda censemus, decernentes iisdem privilegiis, honoribus, im-

doüé du génie poëtique, & nous nous flattons que ceux qu'il publiera dans la suite mériteront une semblable approbation. Déclarons en outre, qu'en conséquence des motifs qui viennent d'être exposés, nous voulons que Jean Quintianus-Stoa jouisse de toutes les immunitez, marques d'honneur & priviléges dont jouissent les Professeurs des Arts Libéraux, & dont son rare mérite le rend très-digne de joüir. Nous entendons qu'il jouisse aussi du droit d'être applaudi lorsqu'il paroîtra dans quelqu'Assemblée publique, ainsi que de tous ceux dont jusqu'ici ont joüi les Poëtes couronnés. Si mandons à tous nos Officiers dans notre Royaume & autres Etats, tant en déça qu'au-delà des Monts, qu'ils ayent a faire joüir le susdit Stoa du droit à lui accordé de porter publiquement une couronne de laurier, ainsi que de tous les priviléges & honneurs à lui octroyés par les presentes. Donné dans notre Château de Milan le quatorziéme Juillet de l'an de grace mil cinq censneuf, & de notre regne le 12me.

munitatibus, & insignibus perfrui debere, & iis omnibus, quibus ubique terrarum uti possunt, aut posse soliti sunt liberalium, & honestarum artium professores, eoque magis, quia eminentiæ suæ raritas uberioribus eum favoribus, & ampliori benevolentia dignum facit. Insuper eundem Quintianum-Stoam propter ingenii sui dotes, ac propter indubitatam devotionem, qua nos statumque nostrum afficit, ut communis omnium fama, & actus, ejusque verba testantur publicis acclamationibus collaudari omnibus etiam privilegiis quibus Poëtæ laureati per antea usi sunt, & fuêre, uti, & gaudere jussimus; mandantes omnibus Judicibus & justiciariis, tam Regni nostri & Ducatûs Mediolani, cæterarumque terrarum & Dominiorum nostrorum tam citrà Montes quàm ultra, quatenùs præfatum Quintianum præfatis insigniis, lauro & privilegiis uti & gaudere faciant & permittant. Datum in Castro nostro Mediolanensi die decimâ-quartâ mensis Julii, anno Domini millesimo quingentesimo-nono, & regni nostri duodecimo.

On peut bien croire que Stoa ne demeura point à Bresse lorsque lès Vénitiens rentrerent en possession de cette Ville trois ou quatre ans après l'expedition des Lettres-Patentes dont on vient de lire le contenu. Il se retira en France, où l'on imprima ses principaux Ouvrages, qui sont des Poësies Saintes, ou des Eloges. Plusieurs personnes ont même cru qu'il y avoit été Recteur de l'Université de Paris, mais quelque recherche qu'on ait faite dans les Archives de ce Corps, on n'y a rien trouvé qui justifie cette croyance.

Les bornes d'un Extrait ne nous permettent point de nous étendre davantage sur le Livre dont nous parlons. Il est à souhaiter que la troisiéme partie de cet Ouvrage que les deux premieres donnent impatience de voir, ne se fasse point attendre long-tems.

DE MORBIS VENEREIS, AUCTORE JOANNE ASTRUC: Editio altera.

C'est-à-dire : *Traité des Maladies Veneriennes par M. Astruc, Médecin Consultant du Roi.* A Paris, chez Guillaume *Cavelier*, rue saint Jacques, près la Fontaine saint Severin, au Lys d'Or, 1740. Nouvelle Edition. 2. vol. *in*-4°.

IL nous reste à rendre compte de la Dissertation par laquelle M. Astruc termine son premier volume ; elle a principalement pour objet de faire connoître la maniere dont les Chinois traitent la maladie vénérienne qu'on sçait être repanduë chez eux, comme parmi les autres peuples. Cette nation que des intervalles immenses séparent de nous, a de tout temps cultivé les Lettres & la Médecine, elle n'a rien emprunté des autres peuples ; & comme elle est pour ainsi dire éclairée par un autre soleil, elle a de même sa doctrine, sa méthode, ses regles propres ; il étoit donc très-interessant pour la Médecine de découvrir, s'il étoit possible, ce que les Chinois pensoient sur la nature & le traitement du mal vénérien ; il n'y avoit qu'un seul moyen pour y réussir, & M. Astruc a sçu le saisir. Après avoir rédigé en un certain nombre de questions, ce qu'il souhaitoit sçavoir sur la dénomination, sur l'origine, sur les causes, sur la nature, sur les simptômes, & sur les differentes méthodes curatives de cette espece de contagion, il a envoyé ces questions au Révérend Pere Foureau Jesuite, Missionnaire à la Chine, & l'a prié instamment de vouloir bien consulter avec soin quelque habile Médecin Chinois sur chacun des points contenus dans ces questions ; le P. F. qui joint à beaucoup d'esprit & de lumieres, un caractere extrêmement officieux, s'est si bien acquitté de cette commission, que le succès a surpassé de beaucoup les espérances de M. Astruc ; d'abord le P. Foureau s'est adressé à un Médecin Chinois son ami, & fort sçavant, à qui il a proposé en langage Chinois tout ce qui étoit contenu dans les questions de M. Astruc : le Médecin ayant donné ses réponses les plus détaillées & les plus précises sur chaque article ; le Pere Foureau les a traduites en François avec une fidelité scrupuleuse, & après s'être assûré par des entretiens réïterés qu'il avoit rendu parfaitement la pensée de celui qu'il consultoit, il a envoyé à M. Astruc, & les réponses mêmes du Médecin en langage Chinois, & la traduction qu'il en avoit faite ; l'attention du sçavant Missionnaire ne s'est pas bornée-là, il avoit obtenu du Médecin Chinois les formules des differens remedes qu'on employe à la Chine pour la Cure de la maladie en question ; mais les especes qui entroient dans ces compositions,

étoient dénommées en Chinois, & les poids y étoient designés selon la maniere de peser, qui est en usage à la Chine; le Pere Foureau auroit bien pû réduire les poids Chinois aux poids usités dans l'Europe; mais peu familiarisé avec la matiere médicale & la Botanique, il avoit à craindre de se tromper, s'il avoit entrepris de rendre, ou en François ou en Latin, les dénominations Chinoises; il a donc pris le parti d'envoyer les formules telles qu'il les avoit reçuës, marquant d'un côté avec exactitude la proportion entre les poids Chinois & les poids dont nous nous servons, & joignant outre cela à chaque nom Chinois la meilleure interprétation qu'il a été possible d'en donner, c'est-à-dire, l'espece même enfermée dans un paquet à part, bien étiqueté avec le nom au-dessus; par ce moyen M. Astruc s'est vû en état de rendre les formules Chinoises dans le langage ordinaire de notre Médecine, & avec la designation des poids qui nous sont connus : ceux que ces matieres interessent par état pourront lire à la fin de cet Extrait la traduction dont nous parlons, & il dépendra d'eux de lire à côté les formules mêmes auxquelles cette traduction répond.

Venons au fonds de la Dissertation; M. Astruc après avoir détaillé les questions qu'il a faites & qu'il a envoyées au P. Foureau, expose les réponses qu'il en a reçuës suivies de l'interprétation des formules dont nous venons de parler, & il joint à cela differentes remarques, tant sur la théorie des Chinois, que sur leur pratique, qu'il compare avec la nôtre. Nous avons déja dit sur quoi rouloient les questions de M. Astruc, & de plus nous avons averti qu'on trouvoit à la fin de cet Extrait les formules Chinoises avec leur interprétation; il ne reste donc plus qu'à donner ici en substance & les réponses du Pere Foureau & les remarques de M. Astruc.

Réponses du Pere Foureau aux questions de M. Astruc sur la dénomination, l'origine, la nature, &c. des Maladies Vénériennes.

Le Pere Foureau suit dans ses réponses l'ordre des questions de M. Astruc, il lui marque d'abord que la maladie vénérienne est en effet aussi commune à la Chine qu'ailleurs, & qu'elle y est appellée de plusieurs noms qui tous sont dérivés de langue Chinoise; entre ces noms, que nous renvoyons à la fin de cet Extrait, on doit en remarquer trois, dont l'un signifie *ulcere du tems*, l'autre *ulcére de Canton*, & le troisiéme enfin *ulcere qui ressemble au fruit Yang-mei*; ce fruit, qui est égal en grosseur à une petite noix, & dont la couleur tire du blanc au rouge, ne croît, ou du moins meurit, que dans les Provinces Méridionales de la Chine.

En second lieu, qu'on pense communément à la Chine que le mal vénérien y a fait sentir ses ravages de tous les tems; que les livres Chinois, qui passent pour

fort anciens, en parlent comme d'une maladie très-ancienne elle-même, dans le tems qu'ils ont été écrits; que néanmoins ces livres n'en traitent qu'à part & hors de la classe des autres maladies, que par la dénomination d'*ulcère de Canton*, qu'on a donnée à celle-ci, on pourroit conjecturer (cette remarque est du Pere Foureau & non du Medecin Chinois) qu'elle s'est faite plûtôt sentir dans cette Ville, l'une des plus méridionales de la Chine, que dans les autres Contrées de cet Empire, qu'au reste on n'a aucune connoissance que cette maladie ait paru jamais s'adoucir, mais qu'on peut assurer, d'après les remarques du Pere Parenin (1) & du Frere Rousset (2), qui tous deux ont fait d'utiles observations sur les maladies de l'Europe & sur celles de la Chine, que ce mal est en général beaucoup plus cruel parmi les Européens que chez les Chinois.

3°. Quant aux sources du mal vénérien; que les Chinois en reconnoissent trois, premierement le commerce qu'on peut avoir avec les femmes débauchées, & cette source est la plus commune; secondement l'inspiration de l'air d'un malade infecté, sur-tout quand l'odeur empestée qui exhale de ce malade vient à frapper fortement l'organe de l'odorat; mais si la contagion pénétre aussi certainement par cette seconde voye que par la premiere, les effets cependant n'en sont point les mêmes; la contracte-t-on par la débauche avec les femmes? alors elle attaque les parties inférieures, & elle s'annonce, tant par des taches rouges qui paroissent sur la peau, que par de cruelles douleurs qu'on sent dans les os & dans les nerfs; se communique-t-elle par la voye de la respiration? pour lors ce sont au contraire les parties superieures qui sont frappées, sur-tout la tête & la face.

La troisiéme maniere dont les Chinois pensent qu'on peut contracter cette maladie. C'est le mauvais régime. L'excès du manger & du boire, par exemple, s'échauffer beaucoup après avoir trop bû, ou quand on est encore trempé de pluye, ou enfin quand le tems est tout à la fois chaud & pluvieux, tel qu'il est ordinairement, lorsque le vent de midi souffle; dans tous ces cas il peut bien arriver qu'on ne soit puni de son imprudence que par une légére incommodité; mais aussi il arrive souvent que la maladie vénérienne en est la suite, & les exemples en sont fréquens dans les parties méridionales de la Chine, où les terres sont beaucoup plus basses, & l'air beaucoup plus humide que dans les parties septentrionales. Au reste quand ces trois especes de maladie sont recentes & légéres, on les guerit assez aisément, & elles ne sont point accompagnées de symptomes bien graves, mais si on les laisse vieillir & faire des progrès, elles sont suivies d'acci-

(1) Sçavant Missionnaire Jesuite.
(2) Aussi Missionnaire Jesuite.

dens très-fâcheux.

Pour ce qui regarde les méthodes que suivent les Chinois, elles se reduisent a deux, ils employent la premiere quand ils veulent chasser le virus peu à peu par la voye des sueurs; & la seconde, quand ils veulent l'attaquer de vive force; les remedes par lesquels ils croient remplir la premiere intention, se reduisent à des *Tizannes sudorifiques*, dans lesquelles ils font entrer l'*Esquine*, *la sarse pareille*, *ou quelqu'autre plante congenere*, *le Sassafras*, *ou un autre bois de la même espece*, enfin les racines de quantité d'autres plantes, toutes de la classe des *vulneraires & des sudorifiques*; voyez les formules ci-après.

Mais pour remplir la seconde intention, les Chinois employent les *pilules mercurielles*, dans lesquelles ils font entrer, outre *le Mercure*, le *Cachou*, les *fleurs de Genest*, l'*écaille de Tortuë brûlée*, & *beaucoup de farine de froment*; ces pilules excitent souvent une forte salivation; mais quelle que soit leur vertu, la maladie, lorsqu'on l'a traitée par ce remede, est sujette à retours, & dans ce cas, non seulement les douleurs des os & des nerfs se font sentir de nouveau, mais le mal se porte encore d'une maniere très-vive vers les parties superieures, de sorte que quelquefois les narines & l'interieur de la bouche tombent en pourriture; alors les Chinois ne connoissent point de remede plus efficace pour exterminer le virus que l'usage d'*un vin preparé* qu'ils croyent rendre *alexipharmaque*, en y faisant cuire un *crapaut en vie*, voyez encore les formules.

Outre ces remedes, que les Chinois employent pour la cure universelle de la maladie, ils ont encore *des emplâtres mercuriels*, dont ils font usage, pour la cure particuliere des ulcéres vénériens, qui rongent la peau; ces emplâtres sont composés non seulement *de mercure* & *de matieres grasses* comme la graisse de cochon & la cire, mais encore d'*encens*, *de myrrhe*, *de sang dragon*, *de Camphre*, & *même d'orpiment*.

Par le détail de ces remedes, on voit que les Chinois employent contre la maladie vénérienne le mercure, de même que les Européens, mais ils ne le font entrer (poursuit le Pere Foureau) dans leurs compositions, que lorsqu'il est preparé, alors ils l'appellent (Kin-fen). L'art de cette préparation (ajoûte encore le Pere Foureau) n'est connu que d'une seule famille dans tout l'Empire de la Chine; ce qu'il y a de vrai, c'est que le mercure préparé des Chinois est un mercure très-beau & tres-blanc, fixé, à ce qu'on croit, par simple sublimation.

Si l'on veut sçavoir le procédé, que les Chinois suivent, pour la composition des remedes, dont nous avons parlé, les doses qu'ils prescrivent, la maniere enfin dont ils les employent, on pourra s'instruire de tout cela dans les formules, ausquelles nous avons déja renvoyé.

comme

Comme ce que nous avons dit suffit pour faire connoître ce qui donne lieu aux remarques que fait M. Astruc, nous allons presentement rendre compte des remarques mêmes.

Remarques de M. Astruc sur la Théorie & sur la Pratique des Chinois.

Notre Auteur observe d'abord sur la théorie des Chinois, que quoiqu'on croye généralement à la Chine que la maladie vénérienne s'y est fait sentir de tout tems, il est néanmoins très-probable que les Chinois se trompent sur cet article; en effet on vient de voir que le mal vénérien est appellé dans la Chine de plusieurs noms differens, ou ce qui revient au même, que ce mal n'y a pas un nom spécial, un nom déterminé; or une pareille indétermination de langage semble ne pouvoir subsister avec la supposition de l'ancienneté de la maladie; d'ailleurs parmi les noms differens par lesquels on désigne le mal vénérien, il en est un qui veut dire *ulcére* du tems, comme qui diroit, *ulcére* du tems present; cette dénomination ne paroît-elle pas prouver la nouveauté de la maladie? Qu'on se souvienne de plus que les Livres Chinois ne traitent de la maladie vénérienne que dans une classe à part, & hors du rang des autres maladies; on sentira que pour rendre raison de cette singularité, il est naturel de soupçonner que lors de l'invasion de la maladie, la collection, le corps de Medecine des Chinois étoit déja arrêté & comme fermé, de sorte que les Medecins qui ont vécu alors, & qui ont été les témoins des ravages de ce cruel mal, n'en ont pû traiter dans la classe où il auroit convenu de le faire, sans condamner, pour ainsi dire, en même tems les bornes, que leurs peres avoient mises à la Medecine; entreprise qui auroit été regardée parmi eux comme une espece de sacrilége, car on sçait jusqu'à quel excès de superstition, les Chinois poussent le respect pour tout ce qui vient de leurs peres. Enfin la préparation du mercure qu'on employe si heureusement, pour combattre la maladie, est renfermée dans l'enceinte d'une seule famille. Mais si le mal vénérien est aussi ancien que les Chinois le pretendent, peut-on penser que depuis si long-tems, ce secret n'eût point échappé? Peut-on penser que l'imprudence ne l'eût point trahi? Que l'interêt ou la curiosité ne l'eussent point arraché? Rien de tout cela ne paroît probable.

M. Astruc soûtient ensuite que le mal s'est répandu des Provinces méridionales, dans les septentrionales; c'est ce qui paroît évidemment prouvé par deux des dénominations qu'on lui donne, & que nous avons remarquées plus haut; on l'appelle *ulcére de Canton*, *ulcére qui ressemble au fruit Yang mei*, mais Canton est une des Villes des plus méridionales de la Chine, &

le fruit *Yang-mei* ne croît auſſi que dans les Provinces méridionales ; on ſent combien l'Auteur peut faire valoir ces obſervations en faveur de ſon opinion, il pouſſe ſes conjectures encore plus loin, il penſe pouvoir aſſurer non ſeulement que la maladie eſt nouvelle chez les Chinois, mais encore que cette maladie n'a été répanduë parmi eux que par voye de contagion ; elle leur a été apportée, ſelon lui, par les Portugais, qui ſont les premiers des Européens qui ayent pénétré juſqu'à la Chine, & qui aborderent au port de Canton vers l'année 1517. Nous ne ſuivrons pas l'Auteur dans les diſcuſſions hiſtoriques, ſur leſquelles il appuye ſon opinion ; nous remarquerons ſeulement avec lui qu'en ſuppoſant la vérité de ſes conjectures, il n'eſt pas ſurprenant qu'on ne ſe ſoit pas apperçû de l'invaſion d'un mal qui, apporté par une petite troupe de Pirates dans les extrémitez d'un grand Empire, n'a été d'abord communiqué qu'à quelques femmes de la lie du peuple, & ne s'eſt enſuite répandu plus loin, que par des progrès lents, ſourds, & cachés.

Les Chinois ne paroiſſent pas plus éclairés ſur la cauſe, que ſur l'origine de la maladie ; il eſt vrai ſans doute qu'à la Chine, comme par-tout ailleurs, cette cruelle maladie ſe contracte par le commerce avec les femmes débauchées; mais ſe peut-elle contracter auſſi par la ſeule voye de la reſpiration ? Nous n'en avons point vû d'exemple en Europe, & il paroît naturel de penſer que la maladie, que les Chinois diſent ſe communiquer par la ſeule reſpiration, n'eſt point le mal vénérien même, mais quelqu'autre mal, qu'ils n'ont pas aſſez bien diſtingué de la maladie vénérienne.

Quant à ce que diſent les Chinois ſur la troiſiéme maniere dont la maladie en queſtion peut être produite, c'eſt-à-dire par le vice, ou par le mauvais uſage des choſes non naturelles ; on peut aſſurer, ſelon notre Auteur, que cette opinion eſt fauſſe en toute ſuppoſition ; cela eſt d'abord évident, ſi cette maladie eſt tranſportée à la Chine, & cela n'eſt pas moins ſûr, ſelon notre Auteur, ſi elle s'y produit naturellement, car, pourſuit-il, dans les lieux mêmes, où cette maladie eſt endemique, elle n'eſt jamais la ſuite que du commerce impur avec ces femmes, proſtituées, chez qui la débauche porte le principe d'une corruption certaine.

Pour ce qui regarde les ſymptomes de la maladie vénérienne, M. Aſtruc fait obſerver que le Medecin Chinois garde un profond ſilence ſur pluſieurs de ceux qui ne ſont malheureuſement que trop connus en Europe, & particulierement ſur la gonorrée; d'où notre Auteur conclud qu'il faut que ce dernier ſymptome ne ſoit pas chez les Chinois, comme il l'eſt parmi nous, l'avaucoureur le plus ordinaire du mal vénérien ; ce qui confirme admirablement bien ce que

l'Auteur a déja dit dans son premier Livre des differentes vicissitudes que ce mal a essuyées dans l'Europe.

Les observations de M. Astruc sur la pratique des Chinois, ne sont ni moins judicieuses, ni moins interessantes, que celles qu'il vient de faire sur leur Théorie. Ce qui frappe d'abord notre Auteur, c'est la conformité singuliere qui se trouve entre la Medecine Chinoise & la nôtre; on sçait que les differentes méthodes qu'on a suivies en Europe pour la cure de la maladie vénérienne, peuvent se reduire à trois: 1°. *à la méthode rationnelle*, qui n'employoit que les purgatifs & les alterans; 2°. à la méthode bornée à l'usage de *certains sudorifiques*, sur-tout de l'*Esquine*, de la *sarse pareille*, du *sassafras*, & spécialement du *Gayac*; enfin à la méthode *mercurielle*, méthode de toutes la plus sure, la plus efficace; or les Chinois ont ces trois méthodes, ou du moins des méthodes parfaitement analogues. Il est vrai que dans les réponses envoyées de *Pequin*, on lit peu de chose sur la méthode rationnelle; le Medecin qui a répondu au Pere Foureau, ne fait aucune mention, ni des remedes purgatifs, ni des remedes alterans; peut-être cela vient-il de ce que ces remedes ne satisfont qu'aux indications générales, & non aux indications particulieres, ou bien de ce que l'inutilité de ces remedes a été aussi-bien reconnuë à la Chine, que parmi nous. Quoiqu'il en soit, ce vin *alexipharmaque*, c'est-à-dire ce vin, où l'on a fait cuire un crapaud en vie, ne peut avoir rapport qu'à la méthode rationnelle; c'est ainsi que nous employions autrefois nous-mêmes contre la maladie vénérienne, un vin dans lequel on auroit fait mourir & fait cuire plusieurs viperes.

Quant à la méthode qui attaque la maladie par la voye des sueurs, il est clair par la description que nous avons donnée des ptizanes sudorifiques des Chinois, que cette méthode est en usage parmi eux, comme elle l'a été autrefois parmi nous, & comme elle l'est encore en plusieurs endroits de l'Europe; il n'est pas moins constant qu'ils font entrer dans leurs décoctions les mêmes bois que nous faisons entrer dans les nôtres, à l'exception toutefois du Gayac, le plus puissant des bois sudorifiques, qui peut-être ne croît pas à la Chine, ou dont la vertu y est ignorée. Enfin les Chinois ont aussi leur méthode mercurielle, & s'ils ne connoissent point l'art d'administrer le mercure par les frictions, en quoi ils sont à plaindre, au moins ont-ils, comme nous, & leurs pilules mercurielles, & leurs emplâtres mercuriels, & même leurs fumigations mercurielles. Il est vrai que le Medecin Chinois, que le Pere Foureau a consulté, ne fait aucune mention de cette derniere maniere d'administrer le mercure, mais elle n'en est pas moins en usage dans la Chine; cela est démontré par une formule extraite

d'un fameux Ouvrage Chinois qui s'appelle (Pen-tsao-cang-mou) où la quantité du mercure & les autres especes, qui doivent entrer dans les matieres de la fumigation, sont décrites ; on trouvera a la fin de cet Extrait cette formule à la suite des autres.

Une si grande conformité de pratique, entre des peuples séparés par des intervalles immenses, qui ne paroissent avoir entr'eux aucun commerce, aucune societé de lumieres, a sans doute de quoi surprendre, sur-tout quand on réfléchit a l'usage du mercure, qui est également employé & chez les Chinois & dans notre Europe. Si cette conformité se bornoit à la méthode rationnelle, ou même à la méthode des sueurs, on auroit moins lieu d'en être surpris ; car enfin les mêmes besoins & la même analogie qui nous a conduits à employer les purgatifs, les alterans, les sudorifiques, a dû conduire aussi les Chinois à faire usage des mêmes remedes ; mais comment se peut-il que le mercure, dont rien, ce semble, ne pouvoit faire soupçonner la vertu antivénérienne, ait été également employé, & chez les Chinois & dans notre Europe ? Ce qu'il y a de certain, c'est que nous devons l'usage du mercure aux Arabes. Les Chinois leur en seroient-ils aussi redevables ? Où les Arabes l'auroient-ils reçû des Chinois ? C'est ce qu'il seroit difficile de décider.

Après toutes ces observations, M. Astruc passe au paralléle de la pratique des Chinois avec la nôtre, & comparant remede à remede, il conclut que les Chinois doivent se féliciter de ce que la maladie vénérienne est chez eux moins grave, moins difficile à déraciner, que parmi nous. En effet si ce mal avoit le même degré de malignité dans la Chine, qu'en Europe, comment les Chinois pourroient-ils venir à bout de le combattre efficacement, au moins dans tous les cas ? Ils ne connoissent point l'usage des frictions mercurielles, par lesquelles seules nous avons pû réussir à dompter cette maladie, quand elle est confirmée ; seroit-ce donc de leur vin *alexipharmaque*, de leurs boissons sudorifiques, de leurs pilules mercurielles, de leurs emplâtres mercuriels, de leurs fumigations mercurielles, qu'ils espereroient les mêmes effets ? Mais le mal vénérien a toûjours éludé chez nous la force de ces remedes, ou des remedes analogues, dont la force étoit même plus grande ; c'est ce que M. Astruc prouve par un détail qu'il faut lire dans l'Ouvrage même.

Les differens noms par lesquels les Chinois désignent la maladie vénérienne, sont les suivans.

1. Yang - mei - Tchouang :
2. Tien - Pao - Tchouang :
3. Mien - hoa - Tchouang :
4. Kouang - Tong - Tchouang :
5. Chi - Tchouang :

Le mot *Tchouang*, qui se trouve dans toutes ces dénominations, veut dire playe, ulcére; reste à sçavoir la signification des autres mots, qui avec celui-là entrent dans ces dénominations; *Tang-mei*, est cette espece de fruit dont on a déja parlé, & qui croît dans les Provinces méridionales de la Chine; *Tien pao*, signifie une grande ampoule, une ampoule dont la grandeur égale celle du Ciel; *Mien-hoa* signifie du coton; *Kouang-Tong* est le nom Chinois de la fameuse Ville que les Européens appellent *Canton*; *Chi* veut dire le tems; de sorte qu'on peut rendre ces dénominations Chinoises par les expressions suivantes :

1°. Ulcére qui ressemble au fruit *Tang-mei* :

2°. Ulcére où il y a de grandes ampoules, ou des pustules. Le Pere Parenin & M. Fourmon veulent qu'on rende autrement la seconde dénomination, voyez l'Ouvrage.

3°. Ulcére opiniâtre dont la ténacité égale celle des petits flamens de Cotton, lorsqu'ils s'attachent aux habits.

4°. Ulcére de Canton.

5°. Ulcére du tems.

Formules telles qu'elles ont été envoyées par le P. Foureau, où les especes sont dénommées en Chinois, & où les poids sont aussi désignés à la maniere des Chinois.	*Les mêmes Formules renduës par M. Astruc à la forme des nôtres, soit pour la dénomination des especes, soit pour les poids.*
FORMULA I.	FORMULA I.
Pilulæ quæ luem veneream curant, morbum vi exterminando.	Pilulæ quæ luem veneream persanare dicuntur.
℞. *Ex Kinfen*, Mas ij.	℞. Mercurii dulcis ʒ I. gr. LVII. $\frac{3}{5}$.
Hæc species in tenuissimum pulverem conterenda est, donec atomi nullæ conspicuæ sint, quæ micent.	Terræ Japoniæ ʒ II gr. L. $\frac{2}{5}$. Florum Genistæ torrefactorum Corticis ustulati Testudinis, Ana ℥ ß. gr. XXXVI.
Ex Eul Techa, *Mas iij.*	Conterantur seorsum species illæ in pulverem tenuissimum. Adde farinæ triticis ℥ III. ʒ III.
Genus est lapidis cujusdam mollioris, qui ad Sinas foris defertur, sed unde deferatur, nondum compertum habeo; species illa tenuissimè quoque & seorsum conterenda est.	Misceantur omnia accuratissimè & affusâ aquâ communi, pinsantur in pastam submollem, ex quâ fiant pilulæ magnitudinis pisi; dosis harumce pilularum ad ʒ II. gr. L. $\frac{2}{5}$.

Ex hoac-hoa-mi, *Mas V.*

Torretur illa species super batillo & in pulverem tenuissimum extenuatur.

Bis in die manè & serò, per dies 6 vel 7 imò, si morbus gravior sit, per dies 11 vel 12 illarum usu ptyalismus plerumque movetur, cum oris fœtore & dolore dentium.

Ex Kouei-Pan, *Mas V.*

Ea species est cortex inferior Testudinis vulgaris, seu Cortex quo venter obtegitur, lineam unam circiter crassus, qui prunis impositus leviter torretur, vinum vel acetum guttatim instillando, quod plumâ diffunditur in omnem superficiem, ut altiùs penetret, ubi primùm eâ ustulatione Testudo flavum colorem contraxit & fragilis evasit, in subtilem pulverem comminuitur.

Ex Farinâ Tritici Taëlos, ij.

Misceantur omnia accuratissimè guttatim affundendo aquæ communis Q. S. & massa versetur atque pinsatur, dùm in pastam coeat neque duram, neque mollem, seu ut Sinæ aiunt, neque humidam, neque siccam, ex quâ fiant pilulæ magnitudinis pisi.

Ægroto exhibentur harumce pilularum, Mas iij, bis in die manè & serò per dies continuos sex, septemve, si morbus levior sit; si verò gravior, seu, ut Sinæ loquuntur, ponderosior fuerit, per dies undecim vel duodecim, vetando per id temporis spatium calidiores cibos, maxime carnem vervecinam; ab usu harumce pilularum dentes plerumque dolent, & fluit ab ore saliva uber & valdè fœtens, quod celeris curationis signum est.

FORMULA II.	FORMULA II.
Vinum efficax ad curationem luis recidivæ & inveteratæ.	Vinum efficax ad curationem luis venereæ recidivæ & inveteratæ.
℞. Vini optimi libras Sinicas V.	℞. Vini optimi lib. V ℥ X.
Infunde in catinum, in quem immitte bufonem magnum, validumque, superimposito catino altero, commissuras argillâ cum sale marino diluta obduce, seu luta, ne quid exhalari possit. Coque balneo mariæ per horas duas cum mediâ, vel per horas tres, & deinde noctè totâ decoctum refrigescat.	Infunde in catinum, in quem immitte Bufonem vivum magnum validumque. Superimposito catino altero, & lutatis commissuris; coque balneo mariæ per horas ij vel iij.
Manè sequente ægro tantum vini illius medica-	Dosis vini illius est ad satietatem primâ die, sed tamen citra ebrietatem, die sequente duplo minor, & sic deinceps semper decrescendo ad dimidias.

ti leviter calidi, quantum bibere poterit citrà ebrietatem, ministrabitur in lecto jacenti, ut sudet, quâcumque anni tempestate, seu hyemali, seu æstiva remedium adhibeatur. Manè altero bibet æger ex eodem vino dosim minorem, & quæ sit hesternæ pars dimidia; sudabitque pariter, nisi hesterna sudatio uberrima fuerit. Sic deinceps die quovis dosis ex eodem vino, sed præcedente dimidio minor exhibetur, donec virus exhaustum sit, ægrum sedulò admonendo ut sibi caveat ab aëre per dies octo, cibos adhibeat leviores per dies quindecim, & à venere se abstineat per dies centum.

FORMULA III.	FORMULA III
Decoctum probatissimum & præsentis operæ:	Decoctum probatissimum quo morbus paulatim depelli creditur:
℞. Ex hoa-fen, *Mas ij*;	℞. Mechocannæ albæ ʒi. gr. LVII. 3/5.
Ex Fang-fong, *Mas j*;	Radicis Dauci vulgaris Aristolochiæ longæ;
Ex Fang-ki, *Mas j*;	Ligni Sassafras, vel certè laurini cujusdam;
Ex Tsao-kio-Tchin, *Mas j*;	Radicis Fraxinellæ;
Ex Pe-sien-pi, *Mas j*;	Capsularum seminum Adatodæ;
Ex Lien-kiao, *Mas j*;	Radicis Contrayervæ lusonis;
Ex Tchouen-hiong, *Mas j*;	Radicis plantæ cujusdam umbelli-feræ, de cujus specie non satis liquet;
Ex Tang-kouei, *Mas j*;	Sarsæ parilliæ, vel plantæ maximè affinis;
Ex Fong-Teng, *Mas j*;	Mali Cydonici;
Ex Mou-koua, *Mas j*;	Summitatum Caprifolii;
Ex Kin-yn-hoa, *Mas j*;	Exuviarum Cicadarum;
Ex Tchan-Toui, *Mas j*;	Seminum desquamatorum lacrimæ Jobi,
Ex Y-mi-gin, *Mas j*;	Ana, gr. LXIV 4/5.
Ex Kan-Tsao-fen V;	Radicis Glicyrrhisæ, gr. xxxij. 2/5.
Ex Tou-fou-lin, *Taelos ij*;	Radicis Chinæ ℥ ij. ʒij.
Si morbus partes corporis inferiores occupet, adjice	Si morbus partes corporis inferiores obsideat, adde
Ex Nieou-si, *Mas j*;	*Nieou-si*, de quâ nihil compertum habeo, gr. LXIV. 4/5.
Indantur omnia in ollam terream non vitreatam, & superaffusâ aquâ communi circiter ad libras jß, seu Taelos XXIV. f. decoctio ad consumptionem Taelorum jv.	Inde in ollam terream non vitreatam, & superaffusâ aquâ communi ad lib. j. ℥ xj. fiat decoctio ad consumptionem. ℥ IV ß.

Affunde tunc Cyathum unum vini optimi, & decoctum ægroto ministra jejuno quidem ventriculo, sed permissâ post duas horas comedendi licentiâ; quotidie iterando	Adde Cyathum unum vini optimi; exhibe decoctum totum, ægroto manè jejuno ventriculo, per dies x, si morbus levior; per dies xx, si gravior sit.

per dies 20, si morbus gravior sit; per dies tantum 10, si levior.

FORMULA IV.	FORMULA IV.
Decoctum aliud, quod facit ad venenum expellendum, sive recens, sive inveteratum sit:	Decoctum alterum, quod creditur facere contra venenum, sive recens, sive inveteratum:
℞. Ex Tou-fou-lin, *Taelos ij*;	℞. Radicis Chinæ ʒ1. ʒ11;
Ex Tang-kouei, *Mas j.* & fen v;	Radicis Plantæ cujusdam umbelliferæ;
Ex Pe-Tchi, *Mas* IB;	Radicis Imperatoriæ majoris;
Ex Tsoa-kio-Tchin *sive* Tsao-kio-Tse, nam utrumque nomen idem sonat, *Mas* IB.	Ligni Sassafras, *vel* Ligni cujusdam Laurini;
Ex Y-mi-'gin, *Mas j fen v*;	Seminis desquamari Lachrymæ Jobi, Ana ʒ I. gr. XXV. $\frac{1}{5}$.
Ex Mou-koua, *Mas j*;	Mali Cotonei;

Caveto opus est ne cultro, vel instrumento quovis ferreo species illa attingatur.

Ex Pe-sien-pi, *Mas j*;	Radicis Fraxinellæ;
Ex Mou-Tong, *Mas j*;	Radicis plantæ quæ videtur ex aquaticarum familiâ;
Ex Kin-yn-hoa, *Mas j*;	Summitatum Caprifolii Germanici, Ana gr. LXLV. $\frac{4}{5}$.
Ex Kan-Tsao, *fen v*;	Radicis Glycyrrhisæ gr. xxxij. $\frac{2}{5}$.
Coque in aquæ communis lib.ij. ad quartam partem, idest, ad libram dimidiam, quæ ægroto quotidie, manè jejuno ventriculo exhibenda est, dies continuos undecim vel duodecim.	Coque in aquæ communis lib.ij. ℥ IV. ad quartam partem, hoc est ad ℥ IX. quæ ægro manè jejuno ventriculo quotidiè exhibeantur per dies continuos 11. vel 12.

FORMULA V.	FORMULA V.
Emplastrum quod valet adversus ulcera venerea dysepulota, ex albo rubentia, sive medicina quædam alia, ut par est, priùs intus adhibita fuerit, sive non.	Emplastrum Mercuriale quod valet adversus ulcera venerea dysepulota.
℞. Ex Jou-hiang, *Mas j*;	℞. Thuris, ex quo Oleum expressum fuerit;
Exprimatur oleum ex Thure calefacto, & inter chartas duas crassiores fortiter compresso.	Myrrhæ;

Ex

Ex Mei-yo, *Mas j*;	Auripigmenti;
Ex Ziong-hoang, *Mas j*;	Sanguinis Draconis, Ana gr. LXIV. $\frac{4}{5}$.
Ex Zuce-kic, *Mas j*;	Camphoræ gr. XIX. $\frac{11}{25}$.
Ex Ping-pien, *fen iij*;	Mercurii dulcis ʒ III. gr. XLIII. $\frac{1}{5}$. vel ʒ IVB.
Ex Kin-fen, *Mas iv*;	Adipis fuillæ ʒ III. gr. XLIII. $\frac{1}{5}$. vel ʒ IVB.

Conterantur omnia feorfùm in pulverem fubtiliffimum. Adde

Ex Pe-la, *Mas iij*;
Ex Adipe Suillâ, *Mas iv.* vel *v*;

Liquatis fimul ceræ & adipi cæteras fpecies adde, & una mifce, fubigendo in Emplaftrum fatis firmum, quod fupra cartham craffiorem extenditur, vel fupra linteum & ulcerofæ parti admovetur.	Liquatis fimul ceræ & adipi cæteras fpecies commifce omnia accuratè permifce & fubige in emplaftrum fatis firmum, quod fupra cartham craffiorem, vel linteum, vel alutam extenditur, & ulcerofæ parti admovetur:

On a vû que, fi on en croit le Medecin Chinois, il n'eft qu'une feule famille dans toute la Chine qui fçache l'art de préparer le mercure: on croit, ajoûte le Medecin, que cette préparation fe fait de la maniere fuivante.

Mettez telle quantité de mercure qu'il vous plaira dans un vafe que vous couvrirez avec un couvercle bien ajufté, ayant foin d'ailleurs de luter exactement les jointures, de forte que rien n'en puiffe échapper, & que tout accès foit fermé à l'air exterieur. Mettez ce vafe ainfi préparé fur le feu, & vous verrez que le mercure qui s'élevera en vapeur par la force de la chaleur, s'attachera au couvercle en forme de neige; & c'eft-là la matiere qu'on appelle, *Kin-fen.* Voici cependant trois autres procedez extraits du fameux Ouvrage Chinois dont nous avons parlé.

PROCESSUS I.

℞. Mercurii crudi ℥ I.
Aluminis ℥ II.
Salis Marini ℥ I.

Conterantur hæc in pulverem, donec nullæ micæ fplendeant, & contrita indantur in vas ferreum, cui fuperimponatur vas alterum ferreum, quod cum priore conveniat. Obductis commiffuris luto ex cineribus & fale communi; ignis fupponatur per tres horas. Finitâ operatione, reperietur in parte fuperiore vafis, *Kin fen*, feu mercurius fublimatus dulcis, candidiffimus.

PROCESSUS II.

℞. Mercurii crudi, ℥ I.
Vitrioli viridis ʒ VII.
Salis Marini, ʒ V.

Contere, & deinde tegere, ut suprâ.

PROCESSUS III.

Vel ℞. Vitrioli viridis ℥ IV.
Salis Marini ʒ I.
Nitri purificati, ʒ V.

Quæ contrita in pulverem, & unà commixta exponantur igni, donec materies flavescat.

Ex hâc effinge pilulas, sive globos, & deindè:

℞. Mercurii crudi ℥ I.
Globulorum de quibus modò ℥ II.
Aluminis ʒ I.

Contere, misce & tegere ut suprà.

Preparation du Mercure pour les Fumigations, extraite du même Ouvrage.

℞. Mercurii ℈ IV.
Plumbi & Stanni Ana gr. L.

Zoangtan, quod lithargirii genus est.

Cinnabaris Anagr. XXIV.

Singula in pulverem contrita misceantur & dividantur in partes æquales duodecim, ex parte qualibet in tubi speciem conformata fiant, velut ellychnia, quæ oleo immersa accedantur: æger si fumum quem exhalant, in loco clauso exhauriat, convalescet provocatà salivatione.

EXAMEN DU LIVRE INTITULE' : REFLEXIONS Politiques sur les Finances & le Commerce. *A la Haye, chez les freres* Vaillant, *& Nicolas* Prévôt, 1740. *in*-12. 2. volumes. Tom. I. pag. 404. sans la Table. Tom. II. pag. 462.

NOus avons rendu compte de l'*Essai Politique sur le Commerce* dans le Journal du mois d'Août 1736. & des *Réflexions Politiques sur les Finances & le Commerce* dans le Journal du mois d'Août 1738; le Livre dont nous allons donner l'Extrait, a rapport à ces deux Ouvrages, & principalement au dernier. L'Auteur paroît persuadé que le sien rendra plus circonspects les Ecrivains dont la plume attaque la conduite & tend à flétrir la réputation des Ministres, & de ceux qui ont participé au maniement des affaires. Il développe, en effet, les plus grandes opérations de finances depuis l'année 1709. jusqu'en 1726. & les motifs qui les ont déterminées : motifs puisez dans la nécessité des conjonctures, & appuyez de raisonnemens solides & de monumens autentiques ainsi l'Ouvrage peut beaucoup servir à la postérité, ne fut ce que par la certitude des faits Historiques qu'il expose; & il ne sera pas moins utile à nos contemporains, en ce qu'il porte un grand jour sur des matiéres dont on est d'autant

plus avide, qu'on les ignore davantage.

Ce Livre roule sur plusieurs point importans, que nous indiquerons tous, en donnant seulement un peu plus d'étenduë à ceux que nous croirons les plus interessans.

Sur la maxime qu'il ne faut point toucher aux Monnoyes. Feu M. Melon avoit avancé que le prix des Monnoyes étoit indifférent, & que souvent il étoit avantageux de l'augmenter. Le but de M. Melon en posant ce principe étoit de justifier le systême de M. Law, *qui avoit eu pour base l'augmentation des Monnoyes & pour tout soûtien, leur variation continuelle.*

L'Auteur des Réflexions Politiques, quoiqu'Apologiste de ce Systême, avoit combattu le sentiment de M. Melon sur les Monnoyes, & soutenu que la saine politique ne permet pas que l'on touche à leur valeur numéraire, une fois bien établie. Dans l'*Examen* des Réflexions Politiques, on admet cette derniére proposition, dans toute la force que lui donne la maniére dont elle est conçuë. Mais on soutient que l'Auteur ne devoit pas en faire une maxime générale qui domine dans tout son Livre, ni la pousser jusqu'à proscrire toute mutation de Monnoye. On prétend qu'il a lui-même senti que ce principe étoit insoutenable dans un sens absolu qui n'admet aucune exception, qu'il a été obligé d'y mettre quelques restrictions, & de déclarer même que le moyen de procurer au Roi du secours par les mutations d'Espéces, ne doit jamais être tenté, qu'après avoir épuisé tous les autres. » Il est donc justifié, (telle est la conclusion de » l'Examen) par ces divers passages de l'Auteur, qu'après avoir » posé pour maxime qu'il ne faut » jamais toucher aux Monnoyes, » il adoucit sa proposition générale, & la réduit à un sens plus limité, qui est de ne jamais y toucher » sans un besoin si pressant, qu'il » n'y ait point d'autre expédient » praticable pour sauver le Royaume en péril. C'est pourquoi il ne » s'agit plus que d'examiner s'il étoit possible de trouver d'autres » ressources, lorsque l'on a eu recours aux mutations de Monnoye qu'il condamne avec tant » de force : car s'il n'y avoit pas » d'autre moyen pour soutenir les » dépenses qui sont de toute nécessité pour la conservation de l'Etat, il s'ensuit que ces opérations » forcées par la fatalité des conjonctures, doivent être plaintes » comme des malheurs attachez au » tems, & qu'il seroit injuste d'en » faire un reproche aux Ministres » qui les ont ordonnées. » C'est la régle dont l'Auteur de l'Examen se sert pour en juger.

Il établit cette maxime constante, que le droit de battre monnoye & d'en fixer le prix, est inséparable de la Couronne ; il prouve que tous nos Rois en ont joui depuis l'Origine de la Monarchie, & qu'ils y ont trouvé plus ou moins

de secours, suivant les occasions, que l'on payoit tous les trois ans une Taille aux premiers Rois de la dé la troisiéme Race, afin qu'ils ne changeassent ni n'affoiblissent les Monnoyes ; que par un droit si bien établi, ils engageoient souvent les Etats du Royaume à leur accorder des subsides, à condition que les Monnoyes seroient réduites, & que faute de continuation de subsides, les Rois se réservoient le droit de mettre aux Espéces tel prix qu'ils jugeroient à propos. Il cite ceux qui se sont trouvez le plus souvent dans la nécessité de changer les Monnoyes.» Tous ces Prin- » ces (continuë-t-il) étoient bien » persuadez que c'étoit un mal que » de toucher aux Monnoyes, mais » ils sçavoient aussi que c'en eût été » un plus grand encore de laisser pé- » rir le Royaume. Et une preuve de » la violence qu'ils se faisoient à » eux-mêmes dans les augmenta- » tions & altérations d'Espéces, » c'est qu'ils revenoient à la mon- » noye forte, dès que la tranquil- » lité de l'Etat le leur permettoit.

Il ajoute un peu plus bas, » que si l'on examine avec des » dispositions judicieuses, la con- » duite des Ministres de la Finance » depuis 1709. jusqu'en 1726. on » trouvera qu'excepté M. Law, dont » il ne parle point encore, ils ont » tous été dans une conjoncture si » fâcheuse, que tout autre expédient » étant épuisé, il ne leur restoit » que celui du bénéfice des Mon- » noyes.

Il est surpris que l'Auteur des Réflexions ait entrepris à la fois de justifier le Systême de M. Law, & de condamner sévérement les augmentations de Monnoyes. Il montre que ces deux idées sont contradictoires, que M. Melon en avoit usé avec plus de franchise, qu'ayant fait son Essai politique sur le commerce pour défendre le Systême, il n'en avoit pas déguisé le principe fondamental, qui étoit l'indifférence du prix des Monnoïes, qu'il avoit seulement fait tous ses efforts pour établir ce principe, & que s'il y avoit réussi, la plupart des opérations du Systême, qui en découlent naturellement, étoient justifiées. Passons à une autre matiére.

Sur la Censure de la Maxime établie par M. Melon : QUE TOUT LE RESTE E'GAL EN MATIERE D'ETAT, C'EST LE DE'BITEUR QUI DOIT ESTRE FAVORISE'. L'Auteur des Réflexions Politiques avoit condamné vivement cette maxime, & il avoit fait tous ses efforts pour en établir une contraire, *qu'il n'y a pas plus de raison à favoriser le Débiteur que le Créancier.* On lui observe qu'en combattant la maxime de M. Melon, qui fut un des moyens les plus séduisans pour autoriser le Systême & lui donner du relief, il semble qu'il prenne à tâche de détruire tout ce qui fait pour sa cause. Après cela, on compare les égards que mérite le Débiteur avec les droits du Créancier, & on conclut ainsi » Cette maxi- » me de favoriser le débiteur est » donc également conforme à la » politique & à l'humanité ; elle

» est usitée parmi nous de tems im-» mémorial, & M. Melon a eu » droit de l'admettre ; mais il n'a-» voit pas celui de l'étendre au de-» là de ses justes bornes. Autant elle » est excellente quand elle est mo-» difiée, autant elle est pernicieuse » quand elle est poussée trop loin. » Le Systême nous a montré l'a-» bus que l'on en peut faire, &c.

Sur l'augmentation & la refonte des Monnoyes en 1709. On reproche d'abord à l'Auteur des Réflexions son inattention à découvrir la suite, la liaison & le véritable sens du Mémoire Apologétique de M. Desmaretz, & son erreur dans le calcul qu'il fait du produit des revenus du feu Roi en 1709. ensuite on expose la triste situation, où la continuation d'une guerre malheureuse avoit mis les Finances, & combien la conjoncture devint encore plus difficile par l'extrême calamité où l'hyver de 1709. plongea le Royaume. Ce tableau est conduit jusqu'en 1721. & l'Auteur en conclud que la conduite de M. Desmarets est pleinement justifiée.

L'article qui suit regarde *les Diminutions de Monnoyes, qui furent faites en exécution de l'Arrêt du Conseil du* 30. *Septembre* 1713. *& de quelques autres Arrêts posterieurs*. On oppose à la Censure que l'Auteur fait de ces diminutions, les vûës que M. Desmaretz eut pour les ordonner, & on laisse au public à juger la question. On trouve ici la solution d'un problême de Finance sur les diminutions d'Espéces, & plusieurs particularités sur le change, sur le commerce & sur la conduite des Finances.

Un autre article digne d'attention, est celui qui a pour titre ces mots : *sur le fiel de l'Auteur* (des Réflexions Politiques) *contre ce qu'il appelle l'ancienne Finance, & sur les efforts qu'il fait pour la dégrader*. Cet Auteur avoit absolument condamné la maniére dont les Finances avoient été administrées depuis la guerre de 1688. jusqu'au tems du Systême de M. Law ; il avoit proscrit toutes les ressources ordinaires dont les Ministres avoient usé dans la nécessité de l'Etat, & il avoit indiqué pour expédient capable de fournir à tous les besoins, un établissement de crédit tel que celui des billets de Banque. On prouve dans cet article, que son opinion est illusoire, & que sa Critique du Gouvernement de Louis XIV. tomberoit également sur le Gouvernement de Louis XV. dont les Finances sont conduites par les mêmes principes.

Sur le Visa de 1715. On soutient contre le sentiment de l'Auteur des Réflexions, que cette opération n'avoit point été fausse ni mal faisante, comme il l'a prétendu, & qu'au contraire, elle a rempli tout son objet ; l'on rapporte à ce sujet des calculs tout opposez à ceux de l'Auteur.

Sur la Chambre de Justice de 1716. On distingue dans cette opération la forme & le fond : On convient que la forme fut trop rigoureuse, mais on observe que le motif en

étoit juste, puisqu'il s'agissoit de libérer l'Etat par le secours de ceux que l'Etat avoit enrichis. L'Auteur de l'Examen ajoute, qu'il est possible d'employer des voyes plus douces pour recouvrer dans les grands besoins, une partie de ce que les gens d'affaires auront pû gagner dans des conjonctures trop favorables pour eux : mais qu'il y faut apporter des tempéramens si mesurez que leur honneur n'y soit pas compromis, que la vexation ne s'y fasse pas seulement soupçonner, que le commerce & la circulation n'en soient pas troublez, qu'au lieu de causer leur ruine, on leur laisse pour prix de leurs travaux, une fortune qui y soit proportionée, & qu'enfin le recouvrement paroisse venir plutôt d'une contribution volontaire que d'une restitution forcée.

Sur l'augmentation & la remarque des Monnoyes, ordonnées par Edit du mois de Décembre 1715. L'Auteur de l'examen n'approuve pas les augmentations de Monnoyes; il croit seulement que l'on peut les admettre pour sauver l'Etat, lorsqu'il n'y a pas d'autre ressource dans les grands besoins. Il expose ceux de l'année 1716. & il en conclud qu'il ne restoit point d'autre expédient que la mutation de Monnoyes avec bénéfice pour S. M. il répond ensuite à toutes les objections de l'Auteur des Réflexions, & il trouve plusieurs contradictions dans ses principes comme dans ses raisonnemens, & des erreurs considérables dans les calculs sur lesquels sa Critique étoit fondée.

Sur le Systême de M. Law. L'examen de cette opération célébre, occupe près de la moitié du Livre dont nous rendons compte. On observe que le Systême est le véritable but des Réflexions Politiques, & que tous les efforts de l'Auteur de ces Réflexions, toutes les Critiques qu'il fait pour dégrader les opérations de Finance qui ont précédé & suivi celles de M. Lavv, ne tendent qu'à justifier le fameux Systême. On attribue à l'Apologiste d'en avoir coupé la narration, & d'avoir changé l'ordre des faits, pour ne pas donner à connoître que la chute du Systême émanoit de la foiblesse de ses fondemens ; & l'on promet non-seulement de rétablir l'ordre qu'il a renversé, mais encore de suppléer les faits qu'il a passez sous silence, & de réformer ceux qu'il a changez.

L'Auteur de l'examen relève d'abord les erreurs qu'il y a, selon lui, dans les principes généraux du crédit public, établis par l'Apologiste ; il fait sentir, par exemple, qu'un crédit fixé au montant des des Espéces du Royaume, seroit un crédit exorbitant, outré, chimérique & insoutenable, & il montre les inconvéniens d'un pareil crédit.

Ensuite, il développe toutes les opérations du Systême depuis son origine jusqu'à sa chûte entiére, & il les divise en trois parties suivant l'ordre des tems. Il analyse tout, il découvre la cause & le but, l'harmonie ou la dissonance, enfin l'avantage ou l'inconvénient de

chaque opération particuliére ; il en tire des conséquences naturelles, & par-là, il prétend porter jusqu'à l'évidence le vice radical du Systême. Il combat les raisons de l'Apologiste, il distingue le vrai de ce qui n'est, selon lui, que spécieux ; il trouve de l'illusion dans les calculs rapportez en preuve par son adversaire, & il en établit de contraires sur des titres plus certains. On ne s'attend par qu'astreints à des bornes étroites, nous puissions suivre l'Auteur de l'examen dans un si grand détail. Nous nous contenterons d'observer que l'on ne sçauroit bien connoître le systême, cette matiére qui est encore si intéressante, que l'on n'ait pris la peine de lire l'Ouvrage dont nous parlons ; & pour donner seulement une idée de la maniére dont elle y est traitée, nous en rapporterons un fragment.

L'Auteur de l'examen, après avoir conclu des faits qu'il a développez, que le Systême avoit préparé la ruine des anciens créanciers de l'Etat, & qu'il n'est pas étonnant qu'une opération aussi injuste ait trouvé des adversaires, pousse beaucoup plus loin son argument. » La force du raisonnement, *dit-il*, » nous entraîne à des conséquences » encore plus profondes, & nous » met en état de montrer que les » parties du Systême étoient mal » assorties, & que l'édifice entier de» voit s'écrouler de lui-même. N'est- » il pas vrai (poursuit l'Auteur) que » M. Lavv ne pouvoit donner de » la confiance aux Actions qu'en » les faisant monter? N'est-il pas vrai » que plus les Actions acquéroient » de valeur, & plus il se trouvoit » de dettes de l'Etat absorbées dans » une Action? Donc, le prix excessif où les actions furent portées, » étoit dans le plan de M. Lavv. » Toute sa conduite en fournit une » preuve sans replique. Après cela, » comparons avec le montant des » dettes de l'Etat le prix de 624 » mille Actions porté à 10 mille » livres, il en résulte que pour con» sommer 1500 millions d'ancien» nes dettes, il a donné cours à 6. » milliards, 240 millions de va» leurs fictives de la Compagnie » des Indes, sans compter celles » de la Banque. Donc, il n'y avoit » pas de mesure entre ces deux » objets ; donc, le plan de M. Lavv » étoit outré.

» De la haute élevation du prix » des Actions, naissoit encore un » inconvénient qui seul devoit en» traîner la chûte du Systême : C'est » le gain prodigieux des premiers » Actionnaires. Il étoit naturel » qu'ils songeassent à réaliser les » présens de la fortune, & c'est ce » qui est arrivé. Rien de plus facile » à prévoir, & M. Lavv ne l'a pas » prévû. En voici toute la grada» tion.

» Du desir de réaliser est venuë » la vente des Actions. De la vente » des Actions, la diminution de » leur prix, & la traite de l'or & de » l'argent des Caisses de la Banque. » De la diminution du prix des » Actions, la multiplication infi» nie des Billets de Banque pour

» soutenir l'Action. Du vuide de la » Banque, les Opérations forcées » que fit M. Lavv pour le réparer » & pour faire circuler sa Monnoye » de papier.

» Et de ces opérations forcées, » aussi-bien que de la multiplicité » des Actions & des Billets de Ban» que, le discrédit général des uns » & des autres.

» Donc, il suit que le Systême é» toit vicieux dans ses fondemens, » dans son application, dans son » but & dans ses effets. Donc, il » portoit en lui même les princi» pes de sa destruction.

Après que l'Auteur de l'examen a exposé tout le Systême, & qu'il en a discuté & éclairci tous les points, il rapproche les principaux objets par une courte récapitulation qu'il faut lire dans le Livre même, aussi bien que le tableau de la situation du Royaume au premier Janvier 1721.

Il montre enfin par des calculs positifs, que les dettes publiques, qui pouvoient être remboursées avec 1500 millions au commencement du Systême, & qui avoient été portées à plus de six milliards pendant le cours de cette opération, montoient encore, en y comprenant le prix de 125 mille, 24 Actions, à 3 milliards, 189 millions, 401 mille, 704 livres, lorsque M Lavv quitta le Royaume : d'où il suit qu'elles avoient été plus que doublées par ses opérations. Dans la supputation des arrérages qu'il fait ensuite, on trouve pareillement que les arrérages des dettes publiques après le Systême, en y employant le Dividende fixé pour les Actions, montoient à 99 millions, 588 mille, 375 livres, au lieu qu'auparavant il n'y en avoit que pour 60 millions, qu'il étoit même facile de réduire à 37 millions, 500 mille livres par la diminution du denier d'intérêt à 2 & demi pour cent. » Donc, » (telle est sa conclusion) le Systême » en doublant d'un côté les capi» taux, a de l'autre, augmenté des » deux tiers en sus, les arrérages, » nonobstant la réduction du denier » d'intérêt; donc, il est démontré » que cette opération n'a pas été » moins ruineuse dans ses effets, que » fausse dans ses principes. Achevons d'indiquer les autres matiéres qui font l'objet de l'examen des Réflexions Politiques.

Des suites du Systême, qui comprenent le Visa de 1721, avec la décharge, libération, & seconde fondation de la Compagnie des Indes. Le but de l'opération de ce Visa fut de réduire les dettes publiques proportionnellement aux forces du Royaume & aux régles de la Justice, en conservant les priviléges des créanciers légitimes, & en faisant tomber la réduction plus ou moins forte sur les autres, suivant les circonstances plus ou moins favorables dont il seroit justifié. L'Auteur, en développant la maniére dont le Visa fut exécuté, indique l'accomplissement de ce projet, tant à l'égard des particuliers, que de la masse entiére des effets publics, dont il ne resta ensuite,

conformément

conformément à ce qui avoit été réglé auparavant par le Conseil de Régence, que 55316 Actions, & que 1613 millions, 911 mille, 681 livres de dettes reconnuës par S. M. Sur quoi il observe, que dans la vûë de les diminuer encore, pour alléger un jour le poids des impositions, il en fut admis 400 millions en rentes viagéres, dont l'extinction doit être bien avancée.

Il s'ensuit encore selon lui, que la Compagnie des Indes doit au Visa l'appurement de toutes ses dettes, & la solidité de l'état heureux dont elle jouit, & que cette opération lui a procuré les moyens de retirer la grande quantité de ses effets & des billets de Banque qui étoient encore dans le public, & de faire rendre le compte de la Banque, faute de quoi cette Compagnie auroit succombé à la demande qui, tôt ou tard, lui en auroit été faite.

Réponse à la Critique amére que l'Auteur (des Réflexions Politiques) *fait du visa de* 1721. La Censure du visa est suivie & discutée sur chaque point, les reproches personnels aux Auteurs de cette opération y sont réfutez; on y expose les avantages qu'elle a procurez à l'Etat & aux particuliers, & cela par des calculs qui rectifient ceux que l'Apologiste du Systême avoit ajustez à sa maniére, pour dégrader le visa. On combat le sentiment de l'Apologiste qui préfére hautement au visa la réduction de la valeur des billets de Banque à la moitié, telle que l'Arrêt du 21 Mai 1720. l'avoit ordonnée; & l'on remarque à ce sujet. 1°. Que si cette réduction avoit eu lieu, les effets publics n'en auroient pas été moins décréditez. 2°. Que les anciens créanciers, tant de l'Etat que des particuliers, auroient été les principales victimes de cette réduction qui leur eut enlevé d'abord la moitié de leurs capitaux, & ne leur eut pas assuré la jouissance de l'autre moitié, qui n'en auroit pas acquis plus de solidité; au lieu que le visa en distinguant les possesseurs légitimes, a donnè la préférence aux anciens créanciers dans la répartition des effets conservez, & en a constaté la valeur. On rapporte sur cela deux exemples dignes d'attention. » L'ancien créancier (c'est le premier exemple) » qui a » conservé par le visa mille livres » de rente sur la ville, n'en auroit » eu que 500 livres, si la réduc» tion du 21 Mai avoit subsisté; » & sa perte de 500 livres de rente, » aussi-bien que de la moitié du » capital, auroit été la proye de » celui à qui l'Etat ne devoit rien » & que le Systême avoit enrichi. Le second exemple est tel : » L'an» cien créancier qui a rapporté dix » Actions au Visa, & qui en a re» tiré sept, n'auroit eu que 450 » livres de dividende pour ses dix » Actions, & il reçoit actuellement » 1050 liv. pour celui des 7 Ac» tions qui lui ont été conservées; parce que les Actions conservées ont profité du dividende de celles qui ont été retranchées, ce qui ne seroit pas arrivé sans les réductions

faites au visa dans le nombre des Actions. On observe que dans les classes au dessous de 5 Actions, le traitement fut encore plus avantageux pour les anciens créanciers, que celui qu'on vient de citer.

Enfin, la conclusion de l'*Examen* est que le visa a remédié autant que les conjonctures pouvoient le permettre, aux maux de l'Etat que le Systême seul avoit causez. Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette matiére : il est impossible de l'approfondir dans un Extrait.

Sur les diminutions d'Espéces de l'année 1724. On reproche au défenseur du Systême, non seulement d'avoir glissé sur les grandes & continuelles mutations de Monnoyes, qui furent les principaux ressorts de M. Lavv, mais encore d'avoir censuré vivement les diminutions que l'on fit pour remettre nos Espéces au prix qu'elles avoient avant que M. Lavv en porta si haut la valeur, & d'avoir supprimé les motifs de ces diminutions. On y supplée, pour mettre les gens éclairez en état de juger, s'il convenoit ou non, de les faire. On observe que l'on a suivi dans cette conduite, la maxime pratiquée dans tous les tems de la Monarchie, qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de faire baisser le prix exorbitant des denrées, des Marchandises & de la main d'œuvre, & que si le marc d'argent, qui est depuis l'année 1724, à 49 liv. 16 f. étoit demeuré à 75 liv. on payeroit 3 liv. 15 f. ce que l'on a pour 50 sols. Il faut voir dans le livre même l'exposition de tous ces motifs, & la maniére dont on attaque l'argument le plus spécieux de l'Auteur des Réflexions sur la perte de 34 millions 828 mille 81 liv. que ces diminutions causérent au Roi.

Le dernier article est, *sur la refonte générale des Monnoyes, ordonnée par l'Edit du mois de Janvier* 1726, *qui fut précedée de deux diminutions, accompagnée & suivie d'augmentations d'Espéces.*

Les premiers mois de l'année 1725, faisoient espérer que le Royaume joüiroit d'un état florissant. Le Tableau que l'on en donne fait voir que les affaires commençoient en effet à se rétablir. L'Auteur ajoute qu'il existoit néanmoins deux maux intérieurs ; 1°. La perte entiére de la confiance depuis l'époque des remboursemens forcez en billets de Banque ; mais la régularité du payement des dettes publiques & le rétablissement de la liberté des Constitutions au denier 20 devoient y remédier selon lui. 2°. La masse des dettes du Roi, dont les arrérages consommoient de grands fonds chaque année : ce qui obligeroit de lever sans cesse de fortes impositions sur les sujets, qui par conséquent se trouveroient épuisez avec le tems, sans que les dettes fussent diminuées, (c'est encore une observation de l'Auteur) Le Ministére crut qu'il devoit travailler efficacement à l'extinction des capitaux pendant un certain nombre d'années, afin que dans la suite les revenus de l'Etat se trouvant libres, il fût possible de soulager les peu-

ples, & que le Royaume pût se soutenir & se défendre même s'il étoit attaqué, sans le secours toujours onéreux des ressources extraordinaires.

L'intempérie des saisons déconcerta les projets du Gouvernement. La famine, ce fléau du Ciel, dérangea toutes ces dispositions, & replongea le Royaume dans la calamité. L'Auteur peint la disette de l'année 1725, causée par les pluies qui durérent sans interruption depuis le premier Avril jusqu'au 5. Septembre, & qui firent pér'r la récolte toute entiére, sans qu'il fût au pouvoir des hommes de la sauver. Il retrace la misére publique, les efforts extraordinaires que fit le Gouvernement pour la soulager, les soins qu'il eut de pourvoir à la subsistance de Paris & des Provinces, par des bleds tirez de tous les pays de l'Europe, & distribuez dans les marchez par ordre des Magistrats. » Malgré » tant de précautions (c'est l'Auteur qui parle) que jamais on » n'avoit prises dans aucun tems de » disette, combien de bruits injurieux au Ministére & à ceux qui » n'étoient occupez que du soin de » secourir le Royaume ! Combien » d'accusations odieuses dont les » Magistrats connoissoient toute » l'injustice, &c. Dans une aussi » funeste conjoncture, on n'avoit » pas épargné M. Desmaretz ni » Louis XIV même : il y auroit eu » du prodige si le Ministére de » 1725. avoit été ménagé.

Les malheurs de 1725. & 1726. font connoître le besoin que l'on avoit d'une ressource extraordinaire; c'est pourquoi le Gouvernement, nonobstant la résolution qu'il avoit prise de ne point toucher aux Monnoyes, & la Déclaration portée par l'Arrêt du 22. Septembre 1724. que le prix en seroit invariable, se trouva forcé de mettre en œuvre l'expédient d'une refonte & d'une mutation d'Espéces. Ensuite, l'Auteur fait voir qu'il n'y avoit pas d'autre réssource. Il répond après cela aux objections que le Censeur fait contre la refonte; il montre que la différence du prix des anciennes & des nouvelles Espéces n'a pas, à beaucoup près, causé tant de pertes à l'Etat qu'il le prétend; il conclud enfin que l'opération du Chevalier Bernard, chargé de remonter & de soutenir les Changes, à remédié efficacement au passage de l'argent du Royaume chez l'étranger, & sa conclusion est tirée des principes & des raisonnemens mêmes du Censeur.

Par l'Arrêt du 26. Mai 1726. les Monnoyes furent remontées d'un sixiéme & fixées au prix actuel de 49 liv. 16 s. le marc d'argent. L'Auteur de l'examen expose, pour justifier cette opération, la nécessité qu'il y avoit de remettre dans la circulation un plus grand nombre de valeurs numéraires, d'autant plus que la langueur du Commerce causée par la disette & la cherté des grains, fit sentir que le Royaume étoit encore privé de la plus grande partie des matiéres d'Or & d'Argent que le Systême lui

avoit enlevées. » Le surhaussement » & la fixation de notre argent à 49 » liv. 16 f. le marc (ajoute-t-il) é» toient si nécessaires & si bien me» surez que le Gouvernement actuel » à qui l'Auteur des Refléxions » donne de si justes loüanges pour » avoir laissé la valeur de nos mon» noyes invariable, n'y a rien chan» gé. On trouve à la suite de l'Ouvrage un Appendice où l'on relève l'Auteur des Réflexions Politiques sur quatre propositions.

1°. *Sur l'augmentation du prix des Fermes des terres, & des denrées.* On établit contre son sentiment, en détachant des Fermes des Terres les redevances en argent qui ne font plus un objet dans le revenu, que le progrès ou augmentation des valeurs numéraires & l'abondance ou multiplication des matiéres d'Or & d'Argent, ont produit le même progrès & la même augmentation dans les Fermes des Terres & dans toutes sortes de marchandises; qu'il y a entre ces valeurs un rapport si essentiel qu'elles ne peuvent jamais s'écarter l'une de l'autre pour longtems; & qu'après quelques petits mouvemens irréguliers, il faut toujours qu'elles se remettent d'ellesmême en équilibre.

2°. *Sur la comparaison des revenus de Louis XII avec ceux de Louis XV.* L'Auteur des Réflexions avoit posé differens principes & employé divers calculs, pour conclure que Louis XV, est moins riche que ne l'étoit Louis XII. On discute les preuves de cet Auteur, on les trouve presque toutes insuffisantes & peu solides, & l'on prétend élever sur les ruines de son Paradoxe, une proposition toute contraire à la sienne, & conforme à l'opinion commune.

3°. *Sur le Commerce.* On dispute à l'Auteur des Réflexions la vérité de ces deux maximes, qu'il faudroit donner au Commerce du Royaume toute protection & aide par préférence à la Finance, & même à son préjudice; & que l'on devroit aussi égaler par des prérogatives & des distinctions pareilles, le Corps des Négotians au Corps de la Noblesse. Sur la premiére maxime, on répond que le Commerce & la Finance doivent être si bien dirigez qu'ils puissent se prêter un secours mutuel; & que l'objet d'un gouvernement éclairé, est de maintenir l'équilibre & l'harmonie dans toutes les parties de l'Etat, sans sacrifier l'une à l'autre. Sur la seconde maxime, on remarque que les Armes & le Commerce sont l'utile occupation de deux Ordres qu'il faut bien se garder de confondre, si l'on veut en tirer le même concours de services qui rendent la Nation guerriére & opulente; qu'il est important de les laisser joüir l'un & l'autre de leurs priviléges, & que ce seroit rompre l'harmonie de l'Etat que de leur accorder les mêmes honneurs & immunités.

4°. *Sur le Change étranger.* On fait connoître ici qu'il ne faut pas s'en tenir au témoignage seul du change, comme le prétend l'Auteur des Réflexions Politiques,

pour conduire le Commerce à l'avantage de la Nation, & qu'il y faut joindre l'examen de la balance des quantités & des prix des marchandises & denrées qui entrent dans le Royaume & qui en sortent. La discussion de cet article est fort importante pour le Commerce, & elle mérite d'être lûë dans l'Ouvrage même.

HISTOIRE DE L'ACADE'MIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, *depuis son établissement, avec les Eloges des Académiciens morts depuis son renouvellement. 3 vol. in-12. Premier vol. pages 23 pour la Préface, 150 pour l'Histoire, & 251 pour les Eloges. Second vol. p. 471. Troisiéme vol. p. 468, y compris les Titres des Ouvrages contenus dans l'Histoire & les Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.* A Paris, chez Hipolyte-Louis Guerin, ruë saint Jacques, 1740.

LA plupart des morceaux qu'on a rassemblez dans ces trois volumes, si on en excepte les trois derniers Eloges, se trouvent déja, à peu de choses près, dans les Mémoires que l'Académie a publiez en différens temps. Mais ils y sont répandus parmi divers Ouvrages de littérature, & coupez selon les années auxquelles ces Ouvrages répondent.

La difficulté de se procurer un nombre considérable de volumes, dont les matiéres même ne sont sont pas toujours à la portée de tout le monde, la nécessité fatigante, où l'on étoit de passer incessamment d'un volume à l'autre pour y trouver la partie historique, faisoient desirer depuis long-temps de la voir réunie en un seul corps.

Mais la crainte de redonner en quelque façon deux fois la même chose, avoit jusqu'ici empêché M. de Boze de répondre sur ce point à l'empressement du public; enfin le desir de lui être utile, l'a emporté sur une crainte que la seule modestie de l'illustre Auteur pouvoit lui suggérer. Et nous ne doutons point que cette nouvelle édition, soit par le mérite & l'agrément des piéces qui y sont rassemblées, soit même par la beauté de l'impression, qu'on peut regarder comme un chef d'œuvre de l'Art, ne soit très-recherchée par tous ceux qui cultivent les Lettres, & qui s'intéressent à leur gloire.

Une Préface qui a déja paru à la tête du premier volume de l'Histoire & des Mémoires de l'Académie, est la premiére piéce qui se présente dans ce Recueil. On a cru, dit M. de Boze dans un court avertissement, devoir y rappeller cette Préface, parce qu'on y voit les divers genres d'occupations de l'Académie, & qu'on y rend compte du choix & de l'arrangement des piéces qu'elle fait imprimer, soit en entier, soit par Extraits.

L'Histoire proprement dite vient ensuite. C'est un tissu de ces diffé-

rens morceaux, qui, comme nous venons de le dire, se trouvoient détachez & épars dans tous les volumes. On n'y a ajouté, que ce qui étoit absolument nécessaire pour la liaison des faits ou du discours. Nous ne nous arrêterons point sur ces deux piéces; outre qu'elles sont déja fort connuës, on en trouvera l'Extrait dans nos Journaux; mais comme on s'est contenté d'y indiquer les Eloges, & qu'ils remplissent la plus grande partie des trois volumes dont il est ici question, nous essayerons d'en donner quelque idée.

Nous observerons d'abord, que quoique la qualité d'homme de Lettres, soit celle que l'Académie considére principalement dans les Eloges dont elle honore la mémoire des Membres qu'elle a le malheur de perdre; cependant comme ils sont tirez de tous les Ordres de l'Etat, & quelquefois de tout ce qu'il y a de plus grand dans ces Ordres, il ne faut pas croire que ces Eloges ne soient remplis que de faits & de discussions purement littéraires. Ils offrent au contraire de temps en temps, des exemples éclatans de vertu; & en tout genre, des actions brillantes, des traits dignes de l'Antiquité, & quelquefois même, qui tiennent de ce merveilleux que la vie d'un sçavant sembleroit ne devoir pas comporter. On en trouvera sur-tout de ces derniers dans les Eloges de MM. Vaillant Galland, du Cardinal Gualtério, de l'Abbé Couture, du Président de Valbonnays, de M. l'Evêque de Castres, &c.

Ce qu'il y a de plus grand dans la vie de ces Académiciens qui se sont fait un nom dans l'Eglise, dans l'épée, ou dans la robe, loin de paroître étranger dans l'Eloge qu'on en fait comme gens de Lettres, y entre naturellement. Les uns ont été redevables de leur élevation aux Lettres, ou du moins de la réputation qu'ils se sont acquise dans les différens emplois dont ils ont été revêtus, & les autres se sont distinguez par les établissemens qu'ils ont faits en faveur des Lettres, ou par la protection qu'ils leur ont accordée. Nous renvoyons pour cela aux Eloges du Président de Lamoignon, du P. de la Chaise, de M. de Sillery Evêque de Soissons, de MM. Foucault, Bignon, & le Peletier de Souzy, de M. le Duc de Coislin Evêque de Metz, du Maréchal d'Etrées, &c.

Le premier de tous ces Eloges, qui est celui de M. Charpentier, n'a point été prononcé. Il a été suppléé par M. de Boze sur les Mémoires du tems, & sur les Ouvrages mêmes de M. Charpentier. Il mourut peu de temps après le renouvellement de l'Académie, & dans un temps où l'on n'étoit point encore dans l'usage de faire l'éloge des Académiciens après leur mort.

Les cinq Eloges qui suivent celui que nous venons d'annoncer, ont été lûs dans les assemblées publiques de l'Académie, par M. l'Ab. Tallemant, qui y a rempli quelque tems les fonctions de Sécrétaire. » Ce » fut alors, dit M. de Boze, que

» sous le nom d'éloge on commença » à donner au public une idée de » la vie & de Ouvrages de chaque » Académicien, que la mort nous » enlevoit; & peut-être, « ajoute-t-il dans l'éloge qu'il en a fait, & qu'on trouvera dans le premier volume, » que la maniére ingé» nieuse, dont il décrivoit nos per» tes, a souvent fait souhaiter, » qu'elles fussent plus fréquentes. Mais comme M. l'Abbé Tallemant étoit déja avancé en âge, les fonctions du Sécrétariat, dont celle de faire ces sortes d'éloges, n'est pas assurément la plus aisée, lui ayant paru trop fatigantes, il s'en démit en 1706. & M. de Boze qui dès-lors s'étoit fait un grand Nom dans la République des Lettres, fut choisi pour lui succéder. Ainsi le reste des Eloges que renferme ce Recueil, est de cet illustre Académicien, assez heureux pour s'être immortalisé lui-même, tandis qu'il n'étoit occupé que du desir d'immortaliser ses Confreres.

Le premier qui lui fut redevable de cet avantage, presque le seul que les véritables sçavans se proposent, fut M. Vaillant célébre Antiquaire, dont, comme on le verra dans son Eloge, le talent se dévelopa tout d'un coup par un de ces heureux hazards qui n'arrivent qu'à des gens de génie, ou du moins dont eux seuls sçavent profiter. L'Histoire de sa Captivité à Alger, y paroîtra d'autant plus intéressante, qu'on ne s'attend pas à trouver de pareilles avantures dans l'Eloge d'un sçavant : la crainte d'en essuyer de nouvelles, ne l'empêcha pas cependant d'entreprendre encore différens voyages dans le Levant, & jusque dans la Perse. » Ces » voyages enrichirent tellement le » Cabinet du Roi, qu'à voir cet » amas prodigieux de Médailles, » on eût dit, que la Terre avoit » exprès restitué tous ses dépôts » en faveur d'un Prince, qui se plai» soit à consulter ces restes de l'An» tiquité sçavante.

La plupart des gens du monde qui ne connoissent guéres le P. de la Chaise, que par sa qualité de Confesseur du Roi, apprendront dans son Eloge, qu'une érudition fort variée, jointe à une grande connoissance de ce que la belle Antiquité a de plus curieux, lui avoit procuré une place d'Académicien honoraire. M. de Boze après nous l'avoir fait connoître comme homme de lettres, s'exprime ainsi.

» Le public attend peut-être en» core, que nous lui représentions » le P. de la Chaise remplissant les » délicates & sacrées fonctions de » son ministère. Les uns voudroient » qu'on leur dit tout ce que sa pié» té & son zéle pour la Religion » lui ont fait entreprendre : com» bien il a contribué à la destruc» tion de l'hérésie en France, & » ce que lui doivent les Missions » Apostoliques dans les Pays les » plus éloignez. D'autres souhaite» roient qu'on le leur peignît au» dessus du travail & des con» trarietés, toujours occupé sans » le paroître jamais, toujours » affable, & tranquille, juste-

» & exact dans la décision des af-
» faires qui lui étoient renvoyées, » persuasif, pressant, actif dans » celles qui dépendoient de la né- » gociation ou du mouvement, & » toujours incapable d'une fausse » démarche.

» Mais, continue-t-il, la societé » qui le forma dans son sein, ne » manque ni d'Historiens, ni d'O- » rateurs, pour transmettre à la » posterité un détail si intéressant. » Nous, dont les Eloges sont moins » des Histoires & des Panégyriques, » que de simples Mémoires sur la » vie des Académiciens, nous » croyons qu'il suffit presque d'y » rapporter ce qu'ils ont fait pour » les lettres, & ce que les lettres » ont fait pour eux.

Nous avons copié ce morceau, bien moins par ce qu'il peint parfaitement le caractére du P. de la Chaise, que parce qu'on y trouve le caractére qui régne dans ces sortes d'Eloges, & ce que, sans trop s'arrêter à ce nom même, on doit particuliérement y chercher.

L'endroit que nous allons rapporter fera voir avec quel art M. de Boze sçait développer les replis les plus secrets du cœur humain; ce morceau est tiré de l'Eloge de Thomas Corneille; il roule sur l'extrême douleur qu'il ressentit à la perte de Pierre Corneille son frere aîné, & sur la parfaite intelligence qui régnoit entr'eux.

» La mort d'un frere, quand elle n'est pas prématurée, ne tou- » che, dit M. de Boze, la plupart » des hommes que par un triste re- » tour sur eux-mêmes. Ils mesurent » l'intervalle, ils supputent les » momens qu'ils croyent leur » rester; ce calcul les effraye; & » la nature qui suit toujours ses » foiblesses, mais qui est souvent » habile à les couvrir, met sur le » compte de la tendresse une dou- » leur causée par l'amour propre. » Il n'en étoit pas ainsi de ceux » dont nous parlons. Outre que » Pierre Corneille étoit de 20 ans » plus âgé que son frere, il y avoit » entr'eux la plus parfaite union » que l'on puisse imaginer.

» Nous en rapporterons un » exemple qui paroîtra peut-être » singulier. Ils avoient épousé les » deux sœurs, en qui se trouvoit » la même différence d'âge qui » étoit entr'eux; il y avoit des » enfans de part & d'autre, & en » pareil nombre. Ce n'étoit qu'une » même maison, un même domes- » tique. Enfin, après plus de vingt- » cinq ans de mariage, les deux » freres n'avoient pas encore songé » à faire le partage des biens de leurs » femmes; biens situez en Nor- » mandie, dont elles étoient ori- » ginaires comme eux; & ce par- » tage ne fut fait, que par une né- » cessité indispensable à la mort de » Pierre Corneille.

L'Eloge de M. Despréaux a cela de particulier, que M. de Boze, y montre toujours dans cet illustre satyrique » l'homme de bien in- » séparable de l'homme d'esprit, » & le sage toujours uni avec le » Poëte.

Ceux qui regardent la connoissan-

ce de l'antiquité comme une étude plus curieuse qu'utile, apprendront dans l'Eloge de M. Oudinet, combien cette connoissance est quelquefois nécessaire pour éclairer les esprits sur plusieurs restes de l'Histoire & de la Religion Payennes, que la simplicité de nos Peres nous a transmis comme de très-anciens monumens de notre Religion.

On conservoit sous ce titre, depuis plus de sept cens ans dans une Eglise célébre, deux Agathes.

» La premiére, qui représente Jupiter & Minerve aux deux côtés » d'un Olivier avec une Chouette, » un Serpent & quelques autres » animaux, passoit avant que M. » Oudinet eût ouvert les yeux de » ceux qui la gardoient depuis si » long-tems, pour une description » du Paradis Terrestre, & l'Histoire » du péché d'Adam .... une pieuse » ignorance avoit achevé de consacrer ce monument, en écrivant » sur le bizeau de la pierre ces mots » tirez de la Genèse, *la femme considera que le fruit de cet Arbre étoit bon à manger, qu'il étoit beau & agréable à la vûe.*

L'autre Agathe qui, suivant l'opinion commune, représentoit S. Jean l'Evangéliste enlevé par un Aigle, & couronné par un Ange, est comme M. Oudinet l'a prouvé, un monument de l'Apothéose de Germanicus que couronne la victoire; il tient de la main droite le Bâton Augural, que le peuple prenoit pour une Crosse; & de la gauche, il soutient une corne d'abondance, que l'on disoit être un symbole de l'Evangile prêt à se répandre sur toute la terre. Ces deux Agathes ont passé dans le Cabinet du Roi.

Quoique nous ayons déja donné un échantillon de la force & de la vérité qui regnent dans les portraits de M. de Boze, nous croyons devoir encore rapporter celui qu'il fait de M. de Toureil. » Il pensoit, » dit-il, & aimoit à s'exprimer d'une façon non commune; il osoit » heureusement en ce genre; il amenoit si finement une pensée, il » sauvoit si adroitement une expression, qu'il venoit enfin à bout de » faire passer avec grace les idées » les plus singuliéres, & les plus » hardies Métaphores. Les saillies, » la promptitude & la force de ses » reparties ne lui donnoient pas » seulement quelque supériorité, » elles alloient jusqu'à le rendre redoutable dans la conversation.

» Zélé partisan de la vérité, il la » cherchoit, avec obstination, jusque » dans les choses les plus indifférentes. Il vouloit blâmer impitoyablement ce qui lui paroissoit » blâmable, & louer, même en public & malgré les plus séveres » défenses, ceux qui méritoient ses » Eloges, &c. Ce portrait comme tous ceux qui sont sortis de la même main, n'est pas flatté, mais quiconque peindra parfaitement les hommes, ne les peindra jamais parfaits.

Donnons maintenant un exemple de l'élégante simplicité, qui caractérise les narrations de l'illustre Auteur. C'est ainsi qu'il raconte comment M. Galland dans un troi-

siéme voyage au Levant, qu'il avoit entrepris par ordre de M. de Louvois, pour y continuer ses recherches sur les Médailles & les autres monumens de l'Antiquité, pensa périr à Smyrne par un prodigieux tremblement de terre. » La grande & premiere secousse, dit M. » de Boze, vint sur le midi, » tems où il y a communément du » feu dans toutes les maisons, & » cette circonstance joignit au bou- » leversement général un incendie » épouvantable. Plus de quinze » mille habitans furent ensevelis « sous les ruines, ou dévorez par » les flammes. Monsieur Galland » fut préservé du feu par un privi- » lége assez ordinaire aux cuisines » des Philosophes, & les décom- » bres d'un toît léger l'enterrérent » de maniére, que par des espéces » de petits canaux interrompus, il » jouissoit encore de quelque respi- » ration; c'est ce qui le sauva, » car il n'en fut retiré que le len- » demain.

C'est ce même M. Galland, qui a fait l'immense traduction de ces Contes Arabes, si connus sous le nom de *Mille & une Nuits.*

L'Eloge de M. Cuper Académicien honoraire étranger, suffiroit sans parler de plusieurs autres, pour desabuser le commun des hommes du préjugé où ils sont, que les sçavans ne sont bons qu'à être renfermez dans leur cabinet, & que la société civile & politique n'en peut tirer aucune utilité. M. de Boze, après s'être étendu sur les différens écrits de M. Cuper, ajoute » qu'au récit de tant d'Ouvrages, » & d'Ouvrages remplis de la plus » profonde érudition, il seroit na- » turel de se représenter M. Cuper » comme un sçavant toujours en- » foncé dans son cabinet, toujours » collé sur les livres; & le portrait » ne seroit point du tout ressem- » blant : c'étoit un Républicain, » affable, poli, répandu dans le » monde, sage, occupé de sa fa- » mille.

» Il avoit été élevé aux premié- » res Magistratures de sa ville (De- » venter) ; il avoit été ensuite Dé- » puté de la Province d'Ovverissel » aux Etats Généraux, puis Dépu- » té de ces mêmes Etats à la gran- » de armée des Pays-Bas; chargé » enfin dans les derniéres années » de sa vie, de diverses commis- » sions importantes. Mais, au mi- » lieu de tous ces emplois, il étoit » demeuré fidéle aux lettres, & si » fidéle, que le Roi Guillaume III. » disoit ordinairement de lui, » qu'il avoit fait leur fortune, & » que par reconnoissance elles le » soulageoient dans l'expédition » des affaires.

Nous souhaiterions pouvoir nous étendre sur la maniére dont M. de Boze rend compte de tout ce qui regarde les travaux littéraires des Académiciens, sur la netteté qui regne dans les courtes analyses qu'il donne de leurs Ouvrages, & sur la précision avec laquelle il expose les matiéres qui y sont traitées. On sent à l'élegance & à la clarté qu'il répand sur ce qu'il y a de plus profond & de plus obscur dans l'Antiquité,

qu'il n'est pas moins versé dans tout ce que les Belles-Lettres ont de plus délicat & de plus poli. Aussi, quoique la vie de plusieurs Académiciens, comme celle de presque tous les sçavans de profession, paroisse d'abord n'avoir rien que d'uniforme; les Eloges qu'il en fait n'ont entr'eux aucune uniformité. Tous sont remplis d'une varieté d'autant plus agréable, qu'elle est naturelle, ce qu'il y a même de sec en apparence dans certains détails, où M. de Boze ne pouvoit se dispenser d'entrer, est adouci par des refléxions fines, par des vûes philosophiques, & par des tours heureux, qui sans avoir la moindre teinture d'affectation, offrent tous les charmes de la nouveauté. Pour s'en convaincre, il ne faut que lire les Eloges de Messieurs Custer, Renaudot, Galland, Boivin freres, &c.

Les deux derniers Eloges renfermez dans ce Recueil, sont ceux du Maréchal d'Etrées, & de Monsieur de la Barre mort en 1738. M. de Boze observe dans l'éloge du premier » que ceux dont il » a été le moins connu, s'imagine» ront bien qu'une personne de sa » naissance, de son caractére, & dont » la Maison avoit toujours respiré » le goût des Lettres, & l'amour » des Arts, n'a pû leur être indif» ferent, mais il y auroit, ajoute-t-il, » plus que de l'injustice à penser, » que c'en eût été assez pour orner » de son nom la liste de trois célé» bres Académies; il leur a apparte» nu en propre comme à l'Heroïsme » même. C'est ce qu'il montre en détail, & sur-tout par rapport aux connoissances sur lesquelles l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres s'exerce principalement.

On trouve ensuite, dans une addition aux Eloges qui ont été prononcez dans l'Académie, ceux de Messieurs Morin & Moreau de Mautour, qui en étoient tous deux Pensionnaires. M. de Boze avertit, qu'il n'a pas cru que les raisons particuliéres, qui empêchérent de leur donner dans le temps cette marque publique d'une estime, & d'une attention qu'ils méritoient, dûssent le dispenser de la leur donner ici plus sommairement, & d'y joindre à l'ordinaire une liste de leurs Ouvrages. C'est ainsi qu'il en a mis à la suite de l'Eloge de chaque Académicien. Elles renferment un détail très-exact des différentes éditions de leurs Ouvrages, & font connoître, ceux même qu'ils ont laissez en manuscrit, & qui ne sont point encore imprimez.

Enfin, pour ne rien laisser à desirer de tout ce qui pouvoit rendre ce Recueil plus utile au public, M. de Boze y a rassemblé à la fin, & disposé par ordre de matiéres le titre de tous les articles littéraires contenus dans les douze volumes, que l'Académie a déja publiez. Il est aisé de voir tout l'avantage que l'on peut retirer de ce travail, & combien il pourra servir à ceux qui voudront écrire, ou simplement même s'instruire sur les différentes matiéres qui ont fait l'objet des recherches de l'Académie depuis son établissement.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

JOSEPH *Colin*, Imprimeur-Libraire, publiera incessamment une nouvelle Edition d'une Dissertation touchant les anciens *Hymnographes* de l'Eglise Gréque, considerablement augmentée par M. le Card. *Querini*. Cet Ouvrage est intitulé : *De priscis Hymnographis Græcæ Ecclesiæ diatriba post Romanam Editionem anni* 1722. *nuperrimè aucta; adjectoque ad calcem Græcorum Enchiridio, Beneventanis Typis ann.* 1727. *primùm edito; nunc verò secundis curis recognito. Romæ.* 1740. *in*-4°.

On continue de débiter ici avec succès le 3me vol. de l'*Histoire de M. Vincent Lucchesini*, intitulé : *Joannis Vincentii Luchesini Patricii Luccensis Pontif. Maxim. à Brevibus ad Principes Historiarum sui temporis. Tom.* 3. *Romæ.* in-4°. *&c.* Cette Histoire, qui est fort estimée par beaucoup d'endroits, & principalement par le caractere de vérité & d'impartialité qui regne dans la narration, commence à l'année 1678. après la paix de Nimégue, & le 3me vol. va jusqu'au commencement de ce siécle. L'Auteur espere qu'il la continuera, autant néanmoins que ses autres occupations le lui permettront.

Sur la fin de l'année derniere M. l'Abbé *Gaëtan-Cenni* donna un Recueil de *Canons de l'Eglise d'Espagne*, sous ce titre : *Codex veterum Canonum Ecclesiæ Hispanæ, & de Antiquitate Ecclesiæ, præsertim Occidentalis. Romæ.* 1739. *in*-4°.

Il a paru aussi à peu-près dans le même tems une sçavante Dissertation sur deux anciennes Pierres gravées ; elle porte pour titre : *Dissertatio Glyptographica ; sive Gemmæ duæ Græco artificis nomine insignitæ, quæ extant Romæ in Museo Victorio, explicatæ & illustratæ. Romæ.* 1739 *in* 4°. Cet Ouvrage est sans nom d'Auteur, mais on l'attribue à M. le Chevalier François *Vittori*, qui donna ici en 1737. un autre Ouvrage également estimé sous ce titre : *Nummus æreus veterum Christianorum. Rom.* in-4°.

DE BOULOGNE.

Voici deux Ouvrages de pieté, imprimés tout récemment à Boulogne ; l'un & l'autre de M. le Card. *Prosper-Lambertini*, Archevêque de Boulogne, élevé depuis quelques jours sur la Chaire de S. Pierre. Le premier est intitulé : *Annotazioni sopra le Feste di nostro Signore, della B. Virgine.* In Bologna, 1740.

Le second : *Annotazioni sopra gli Atti d'alcuni santi di Bologna ; e sopra il Sacrifizio della Missa.* In Bologna, 1740.

Le quatriéme vol. du Recueil, *delle Notificazioni, Editti, e Instruzioni dal Signor Cardinale Lambertini Arcivescovo di Bologna*, avoit été publié quelque tems auparavant. Ces 4 vol. composent un Trésor de connoissances Ecclesiastiques excellentes, & d'avertissemens très-utiles pour la conduite de tous les Diocèses de la Chrétienté.

On a publié aussi dans le même tems le 4me vol. du grand Ouvrage du même Auteur, *de Servorum Dei Beatificatione, & Beatorum Canonizatione Liber* 4. in-fol.

DE FLORENCE.

Pierre *Gaëtan - Viviani*, Imprimeur - Libraire, a publié depuis peu un vol. contenant les Actes du Chapitre général des FF. Mineurs, tenu cette année à Florence dans le Couvent de S. Joseph; le premier qui ait été tenu dans cette Ville, & le 51me depuis la fondation de l'Ordre par S. François de Paule : *Capitulum generale* LI. *Ordinis Minorum, Florentiæ primò celebratum in Conventu S. Josephi anno Domini* 1740. *à die* 29 *Maii ad diem* 6 *Junii.* 1740. in-4°.

Il paroît ici depuis peu une traduction en Italien du Livre des Caracteres de la Charité (que tout le monde sçait être de M. l'Abbé *du Guet*) intitulé : *Spiegazione delle qualita, o de i caratteri, che S. Paolo attribuisce alla Carita, in Firenze. Ant. Mar. Albizini*, 1740. Cette Traduction est dédiée à M. Franç. Mar. *Ginori*, Evêque de Fiesoli, Assistant du Thrône Pontifical & Comte de Turicchi. Le Traducteur ne s'est point nommé, & il a mis sous le nom de l'Imprimeur la Préface qui est à la tête de sa Traduction. Au reste, cette Traduction passe pour être fidéle & élégante.

DE VENISE.

Jean-Baptiste *Pasquali*, Imprimeur - Libraire, a publié depuis peu l'*Histoire d'Aquilée*, composée par *le R. P. Bernard de Rubeis, Dominicain.* Cette Histoire a été reçûë du public avec applaudissement.

Il a encore paru ici depuis peu un autre Ouvrage : *Sotto il nome d'Academico intronato*, intitulé : *Trattato de gli Studii delle Donne in due parti diviso.* In Venezia. 1740.

La Relazione di una nuova Isola Scoperta nel nuovo Mondo sopra le Coste dell'Isole Caribdi in America, tradotta dallo Spanolo in Venezia, 1739. Cette Relation est de D. Louis *Campo-Bello*, Capitaine du Vaisseau *la Stella.*

ALLEMAGNE.

DE GOTTINGUE.

Hermanni Boërhaave Prælectiones Academicæ in proprias Institutiones rei Medicæ. Edidit & notas addidit D. Albertus Halles. Gottingæ. 1740. *in* 8°. 2 vol. C'est-à-dire : *Dictées Académiques de M. Herm. Boerhaa-*

ve sur ses Institutions de Medecine, &c. M. Albert *Halles*, Docteur & Professeur en Medecine, qui a entendu & reçu ces Dictées, a pris soin de les donner au public, il y a ajoûté ses remarques, & les citations exactes des Auteurs, qui n'avoient été qu'indiquées par M. Boërhaave.

On a encore donné ici depuis peu un Recueil de divers morceaux de Litterature ancienne, sous ce titre : *Mulierum Græcarum, quæ oratione prosa usæ sunt, fragmenta & elogia, græcè & latinè. Curante Jo. Christ. Wolfio.* Gottingæ 1740. *in*-4°.

DE LEIPSICK.

Joh. Georg. Wachteri Archæologia Nummaria, continens præcognita nobilissimæ Artis, quæ Nummos antiquos interpretatur. Lipsiæ. 1740. *in*-4°.

Sacramentorum in veteris Romæ Judiciis solemnium Antiquitates. Auctore Joanne-Friderico Schreiter. Lipsiæ : 1740. *in*-4°.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

Guillaume *Parker* a réimprimé depuis peu les *Sermons du Docteur Shorp, Archevêque d'York*, en 7 vol. *in* 8°.

Whiston, Imprimeur-Libraire, a imprimé aussi depuis peu par voye de Souscription, *A colection of State papers relating to the affairs in the Reign of King Henry VIII. Edvard VI.* &c. C'est-à-dire : *Une Collection de Mémoires d'Etat, qui ont rapport aux affaires arrivées sous le regne de Henri VIII, d'Edouard VI, de la Reine Marie, & de la Reine Elizabeth, depuis l'année* 1542. *jusqu'à l'année* 1570 *tirés des Manuscrits originaux laissés par Guillaume Cecil Lord Burghley, qui n'ont jamais été publiés, & que l'on conserve dans la Bibliothéque du present Comte de Salisbury*, &c. Par M. Samuel *Haynes*, Ministre de Hatefield, 1740. *in folio.*

Supplément aux Essais de Montagne, contenant la Vie de Montagne, par le Président Bouhier, avec le caractere & la comparaison d'Epictére & de Montagne, par Pascal, & plusieurs autres Pieces. Londres, 1740. *in*-4°.

Histoire de la Pairie de France & du Parlement de Paris, où l'on traite aussi des Electeurs de l'Empire, & du Cardinalat. Par M. *D. B.* On y a joint des Traitez touchant les Pairies d'Anglererre, & les Pairies femelles d'Angleterre : par M.G.& touchant l'origine des Grands d'Espagne, aussi par M.G. Londres, chez Samuel *Harding*, 1740. *in*-12. L'Auteur de cet Ouvrage a non seulement écrit l'Histoire de la Pairie de France, mais il a encore discuré avec beaucoup d'étendue & d'érudition les privileges, les prérogatives, les droits & les marques d'honneur & de distinction qui appartiennent, selon lui, aux Pairs de France & les fonctions attachées à leur dignité.

The Negotiations of Sir Thomas Roe in his Embassy to the Ottoman Porte from the year 1621. *to* 1628. &c. C'est-à-dire : *Les Négociations du Chevalier Thomas Roe pendant son Ambassade à la Porte, depuis l'an* 1621. *jusqu'à l'année* 1628. *inclusivement*, » lesquelles contiennent un grand nombre de faits » curieux & importans, qui ont » rapport non seulement aux affai» res de l'Empire Ottoman, mais » encore à celles des Etats de » l'Europe pendant cet espace de » tems, sa correspondance avec » les personnes les plus illustres, » comme la Reine de Boheme, » Bethlem Gabor, Prince de Tran» sylvanie, & plusieurs autres. « Le tout entremêlé de particularitez instructives touchant le Commerce, & de divers sujets de Litterature, comme d'anciens Mss, de Médailles, d'Inscriptions, & autres Antiquitez, *in-fol* Cet Ouvrage se trouve chez Straban, Revington, Vaillant, Brindley, *&c.*

A Musical Dictionary ; being a Collection of terms and Characters, &c. C'est-à-dire : *Dictionnaire de Musique*, ou *Recueil de termes & de caracteres, tant anciens que modernes, comprenant les parties Historique, Théorétique & Pratique de la Musique, avec l'explication de quelques parties de la Doctrine des anciens, & des remarques sur leur méthode & leur pratique, & des observations curieuses sur les Phénoménes du son consideré mathématiquement en tant que ses Relations & proportions constituent les intervalles, & ceux-ci les accords & les desaccords.* Le tout tiré des meilleurs Auteurs Grecs, Latins, Italiens, François, Anglois, *&c.*

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Histoire de Thamas Kouli-kan Sophi de Perse. Amsterdam. 1740. *in*-12. Cette Histoire, qui contient deux parties, commence par une Description Géographique du Royaume de Perse, & un Abrégé Chronologique de la plûpart des Rois qui y ont regné. L'Auteur rapporte ensuite les principales Révolutions, qui sont arrivées dans ce Royaume, & principalement celle qui a placé Thamas Kouli-kan sur le Thrône des Sophis : ce n'est proprement qu'après ce long préambule que l'Auteur entre en matiere ; il termine la premiere partie de cette Histoire par le caractere de son Guerrier ; & il promet qu'aussitôt qu'il aura des Mémoires, sur lesquels il puisse compter, il passera à la seconde partie qui regardera la guerre que Thamas Koulikan a déclarée au grand Mogol.

Cet Ouvrage se trouve aussi à Leipsick, *in*-12.

Mémoires, ou *Essai pour servir à l'Histoire de M. le Tellier, Marquis de Louvois, Ministre & Secretaire d'Etat de la Guerre sous le regne de Louis XIV.* Amsterdam, 1740. *in*-8°.

DE LA HAYE.

Outre *le Cours de la Science Militaire*, &c. par M. *Bardet de Villeneuve*, que nous annonçâmes dans nos *Nouvelles* du mois de Juin dernier ; voici encore une suite d'Ouvrages sortis de la même plume touchant la même matiere, c'est-à-dire, l'Art de la Guerre, imprimés ici chez *Van-Duren*, tous avec figures.

1°. *La Tactique*, ou *l'Art de ranger des Bataillons*, *& de faire faire à une Armée en campagne, tous les mouvemens, qui conviennent suivant les differentes occasions*, 1740. *in*-8°.

2°. *Fonctions & devoirs des Officiers, tant d'Infanterie que de Cavalerie* : 1740. *in*-8°.

3°. *Géométrie-pratique à l'usage des Officiers, qui enseigne toutes les operations les plus necessaires, tant sur le papier que sur le terrein* : 1740. *in*-8°.

4°. *Traité de l'Architecture Civile, à l'usage des Officiers* : 1740. *in*-8°.

La Veuve *Levier*, Imprimeur-Libraire, a achevé d'imprimer l'*Histoire de l'origine & des premiers progres de l'Imprimerie* : composée par M. *Prosper* Marchand : 1740. *in*-4°.

On trouve ici la *Physique Sacrée*, ou l'*Histoire Naturelle des Plantes & des animaux, connus dans les Saintes Ecritures*, avec plus de 700 figures, *in fol.* 8 vol.

On trouve aussi les 11me, 12me, & 13me vol. de l'*Histoire d'Angleterre de Thoiras* : in-4°.

FRANCE.

DE BORDEAUX.

Programme de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts.

L'Académie propose à tous les Sçavans un prix fondé à perpétuité par feu M. le Duc *de la Force*. C'est une Médaille d'or de la valeur de trois cens livres.

Cette Compagnie a déja averti que le sujet du prix de l'année suivante 1741. sera la cause physique *de la couleur des Négres, de la qualité de leurs cheveux, & de la dégénération de l'un & de l'autre.*

Elle annonce aujourd'hui, qu'elle destine le prix de l'année 1742. à celui qui donnera l'*Explication la plus probable de la cause & des effets de l'Electricité des corps.*

Les Dissertations sur *la couleur des Négres*, ne seront reçûes pour le concours, que jusqu'au premier du mois de Mai de l'année 1741. & les Dissertations sur l'*Electricité*, ne seront reçûes que jusqu'au premier de Mai de l'année 1742. Elles peuvent être en François ou en Latin : on demande qu'elles soient écrites en caracteres bien lisibles.

Au bas des Dissertations il y aura une Sentence, & l'Auteur mettra dans un billet séparé & cacheté, la même Sentence, avec son nom, son adresse & ses qualitez, d'une façon qui ne puisse pas former

mer d'équivoque.

Les paquets seront affranchis de port, & adressés à M. le Président *Barbot*, Secretaire de l'Académie, sur les Fossez du Chapeau rouge; ou au Sieur *le Brun*, Imprimeur & Aggrégé de l'Académie, ruë S. Jâmes.

Les deux prix de cette année, l'un sur l'*origine des Fontaines & des Rivieres*; l'autre, sur *la cause de la fertilité des Terres*, ont été remportés : le premier, par M. *Cuhn*, Docteur en Droit & Professeur de Mathématiques à Dantzick; le second, par M. *Kulbel*, Medecin du Roi de Pologne, à la Forteresse de Konigstein.

On trouve chez le Sieur *le Brun*, Imprimeur, le *Recueil de toutes les Dissertations de ceux qui ont remporté ce prix depuis l'établissement de l'Académie*, en 6 vol. *in*-12.

DE PARIS.

Description Géographique & Historique de la Haute Normandie, divisée en deux parties, dont la premiere comprend le Pays de Caux, & la seconde le Vexin. On y a joint un Dictionnaire complet, & les Cartes Géographiques de ces deux Provinces. Chez *Nyon* pere, Place de Conty, à Sainte Monique; *Didot*, Quai des Augustins, à la Bible d'or; *Giffart*, ruë Saint Jacques, à Sainte Thérése; *Nyon* fils, Quai des Augustins, a l'Occasion: 1740. 2 vol. *in*-4°.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres vient de donner son *douziéme Volume contenant l'Histoire de cette Compagnie, avec les Mémoires de Litterature, tirés de ses Registres, depuis l'année* 1734. *jusques & compris* 1737. De l'Imprimerie Royale 1740. *in*-4°. & le Volume 13me contenant les *Mémoires de Litterature, tirés des Registres de la même Académie, depuis l'année* 1734. *jusques & compris* 1737. de l'Imprimerie Royale. 1740. *in*-4°.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres a voulu ajoûter à l'Histoire & aux Pieces de Litterature, dont elle a enrichi jusques à present le public, une Table ample, exacte & détaillée de toutes les matieres qui ont été traitées dans les dix premiers Volumes, & dont la plûpart ne sont point annoncées par le titre des Ouvrages. Cette Table est alphabétique; & elle forme un Volume semblable à ceux des Mémoires mêmes, aussi de l'Imprimerie Royale, 1740. La même Académie se propose d'en user ainsi dans la suite de dix en dix Volumes.

Panégyriques, Sermons, Harangues & autres Pieces d'Eloquence. Par feu M. *de la Parisiere*, Evêque de Nîmes. A Paris, chez *Gissey*, ruë de la vieille Boucletie, *Bordelet, Lambert*, & *Durand*, ruë S. Jacq. 1740. *in*-12. 2 vol.

Ce sont ici les Œuvres posthumes d'un Auteur dont les talens Litteraires sont connus des Sçavans. M. de la Parisiere, Evêque de Nîmes, avoit cultivé les Belles-Lettres dès sa plus tendre jeu-

nesse, & on sçait qu'il a continué toute sa vie à en faire, dans ses momens de loisir, le délassement de ses travaux : il seroit à souhaiter qu'il eût été moins indifferent à conserver les productions de ce genre que la beauté de son génie faisoit éclore de tems en tems ; la République des Lettres y auroit gâgné, sans qu'il en eût rien coûté à l'Episcopat.

Les deux Volumes que nous annonçons contiennent un Recueil de Panégyriques, d'Oraisons Funébres & de beaucoup de Pieces d'Eloquence : nous ne doutons point que le Public ne voye & ne reçoive avec plaisir des Ouvrages qui respirent le goût des bonnes Lettres, les saintes maximes de la Religion, & dans lesquels on voit revivre l'esprit & les talens de l'illustre M. Fléchier, prédécesseur de M. de la Parisiere.

On trouve au commencement du premier Volume un Avertissement ou une Préface sur le caractere de M. de la Parisiere, sur son style & sur le goût qui regne dans tous ses Ouvrages, de quelque nature qu'ils soient : on a mis à la fin de cet Avertissement l'Eloge du même Prélat, composé par M. Ménard, Conseiller au Presidial de Nîmes, & Associé à l'Académie des Belles - Lettres de Marseille, qui se trouve à la fin de l'Histoire des Evêques de Nîmes qu'il vient de donner.

Ces deux premiers Volumes nous ont paru imprimés correctement & avec soin. L'Editeur promet qu'il donnera encore au Public plusieurs autres Ouvrages du même Auteur.

Observations sur l'Art de faire la guerre, suivant les maximes des plus grands Généraux, en trois parties, par le Sieur Vautier, Lieutenant d'Artillerie. Chez la Veuve *de Laulne*, ruë S. Jacques, à l'Empereur. 1740. *in-12.* La premiere partie, dont cet Ouvrage, est composé, a pour objet les operations de campagne, c'est-à-dire, les campemens, & les marches ; la seconde, l'art de défendre une Place ; & la troisiéme, dans laquelle l'Auteur a reduit ses observations à un exemple, contient un état des munitions de bouche & de guerre necessaires pendant trois mois de siége, pour la défense d'une Place, où il y a huit mille hommes de garnison. Ce n'est point ici une tactique générale, mais un Recueil d'Observations d'autant plus utiles, dans ce qu'elles renferment, qu'elles sont toutes puisées par un homme de l'Art, dans la conduite de M. le Maréchal *de Luxembourg*, & dans la fidélité des calculs, & des supputations.

Causes Célébres, Tomes XV. & XVI. Chez *Nully*, dans la Grand'-Salle du Palais, du côté de la Cour des Aydes, à l'Ecu de France, & à la Palme. A la tête du Tome 15me est une *Lettre de l'Auteur, servant de défense aux Causes célébres & de réponse à deux Ecrivains periodiques.* Voici les titres des differens morceaux qui y sont contenus.

1°. *Filiation vainement reclamée,*

malgré la preuve admise par le premier Juge.

2°. *Histoire d'une Coquete de l'Opera.*

3°. *Mariage de la belle Tourneuse.*

4°. *L'Histoire d'une Comédienne célébre, qui se pourvoit contre son mariage.*

5°. *Copie d'un Testament Militaire confirmé.*

6°. *Si après trente ans la mort civile est prescrite, & l'accusé quelle a proscrit, est censé revivre civilement, & les effets qu'elle a éteints peuvent renaître.*

7°. *Des Peines parmi les Romains.*

Les morceaux contenus dans le 16me Tom. ont pour titre :

1°. *Histoire du differend de Furetiere avec l'Académie Françoise.*

2°. *Avocats & Medecins de Lyon attaqués pour avoir pris le titre de Nobles.*

3°. *Histoire d'un Parricide commis par deux enfans, où leur mere a participé.*

4°. *Charles I. Roi de la Grande-Bretagne, condamné à mort par ses Sujets.*

Voici la suite des Livres que *de Bure* le jeune, Libraire, Quai des Augustins, a l'Image S. Germain, a fait venir d'Allemagne, & dont nous annonçames une partie dans nos *Nouvelles* du mois de Juin dernier.

1°. *Gyges-Gallus sive Petri Firmiani ingeniosa in mores suæ gentis Quæstio & animadversio, Opus politicis, Comicis, Sacris & Profanis Oratoribus utilissimum, omnibus eruditis jucundissimum, quod in hâc nova Editione summariis, notis sicubi visum & Indice copioso illustravit P. Gabriel Liebheit..... in Liceo frisingensi Rhetorices Professor.* Ratisbonæ : *in* 8°. L'Auteur de cet Ouvrage est un Capucin de Lizieux appellé le Pere *Zacharie*, qui a caché son nom sous celui de *Petrus Firmianus.* Ce Livre a été imprimé *in*-4°. à Paris en 1658. chez Denys *Thierry*, & en 1659. *in*-12. chez le même, & en Allemagne en 1663. *in* 12. Le nouvel Editeur, dans une courte Préface qu'il a mise au commencement de cet Ouvrage, & dans laquelle il en porte son jugement en peu de mots, le regarde comme un chef-d'œuvre de bon sens, de jugement & de Latinité, & il dit que l'Auteur a mérité par cet Ouvrage l'honneur & la gloire des bons Ecrivains de l'Antiquité. Il s'est contenté d'ajoûter quelques notes succintes, non pas, dit-il, pour les Sçavans, mais pour ceux qui veulent le devenir : *Pontes non avibus, sed viatoribus sterni.* Ce sont ses paroles.

2°. Un Recueil de Chartes de fondations d'Eglises Collégiales & d'Abbayes, de Statuts & de Constitutions d'Ordres & d'autres Pieces, dont plusieurs n'avoient point encore été imprimées. En voici le titre : *Raimundi Duellii Regul. S. Aug. Canon. & Bibliothecarii Sand-Hippolytensis Miscellaneorum, quæ ex Codibus MSS collegit, Lib. I. Augustæ Vindeliciorum & Gracii :* in-4°.

3°. Une seconde Edition d'un

Ouvrage estimé par les sentimens de pieté, qu'il respire, par l'élégance du Latin, par la justesse des allégories, & des pensées des SS. PP. que l'Auteur a recueillies avec goût, & dont il fait une heureuse application à la Vierge; ce Livre est intitulé: *Mater amoris & doloris quam Christus in Cruce moriens omnibus ac singulis suis fidelibus in Matrem legavit: ecce Mater tua, nunc explicata per Sacra emblemata, figuras Scripturæ Sacræ & quam plurimas Sanctorum Patrum Sententias*, &c. *Auctore A R. D. Antonio Ginther.* Augustæ Vindelicorum: *in*-4°.

4°. Un Corps entier de Théologie morale, ou un Recueil de materiaux tiré de l'Ecriture Sainte, des Peres de l'Eglise, & des meilleurs Auteurs Ecclesiastiques, & mis en ordre en faveur de ceux qui s'appliquent au ministere de la Chaire, & qui n'ont pas de fonds suffisans pour se procurer une nombreuse Bibliothéque, imprimé pour la 4me fois d'abord en Italien, & ensuite traduit en Latin. Cet Ouvrage est intitulé: *Locupletissima Bibliotheca moralis prædicabilis; hoc est discursus varii exquisiti, in quibus per tractatus ordine digestos ad Verbum Dei prædicandum de virtutibus & vitiis materiæ copiosissimæ morales subministrantur: . . . Opera & studio P. Josephi Mansi Congregationis Oratorii Romani*, &c. Augustæ & Græcii: *in fol* Edit. 4e.

5°. *R. P. Justi Ecdir Ord. Min. Reformati Provinciæ Tyrolis. . . . . . Opus canonico politicum de Electione & electionis principe . . . . ex principiis Juris canonico civilis, Regularis, publici, statuarii & consuetudinarii compositum.* Augustæ Vindeliciorum: *in-fol* 3 vol.

6°. *Monita ad continendos Sacerdotum mores ex Sacris Conciliis, & Ecclesiæ Patribus*, &c. Augustæ, 1738. *in*-8°. Cet Ouvrage, qui est tout composé des paroles des Conciles & des Peres, mérite d'être recherché, si on en juge par les Editions qui en ont été faites sans nombre en Italie, en Allemagne & en Suisse.

7°. *Ludi Epigrammatici festivis salibus è rupe Parnassi decidui ad jocum aspersi . . . & in gratiam studiosæ potissimum juventutis luce publica donati*, &c. Augustæ: 1738. *in*-8°.

8°. Un Recueil de Pieces, principalement touchant la Vie de S. Otton Evêque de Bamberg, Apôtre de la Pomeranie, mort au commencement du 12me siécle, dont une bonne partie n'avoit point encore paru. En voici le titre: *Mundi Miraculum, seu Sanctus Otto Episcopus Bambergensis, Pomeraniæ Apostolus, & Monasterii Ensdorffensis præcipuus Dotator, cum ejusdem Monasterii Fundatorum Ottonis Com. Palat. de Wittelpach ac Helvicæ Conjugum, eorumque filiorum Historia, cum Abbatum serie & Actis, Pontificum Bullis, Imperatorum Regum . . . Diplomatibus*, &c. Collectore Fr. Anselmo *Meiller*, Abbate, &c Pedeponti: 1739. *in*-4°. L'Editeur a joint à ce Recueil d'Actes les Estampes &

les Epitaphes dessinées & gravées d'Otton, Evêque de Bamberg, & du Comte Otton & d'Helcia.

9°. *Jurisprudentia Practico-consiliaria; Opus materiis diversis difficillimis & intricatis repletum ..... Canonum legumque auctoritate munitum. Auctore P. Francisco Schmier.* Augustæ Vindeliciorum: 1737. *in-fol.* L'Auteur de cet Ouvrage, publié après sa mort, étoit Professeur Emérite & Recteur de l'Université de Salzbourg, Conseiller de l'Archevêque de Salzbourg, & de l'Evêque de Frisingue.

10°. *Resolutiones Morales de Matrimonio, hujus impedimentis, & istorum dispensatione, à R. P. Antonio Heisli ger, Soc. J. Doctore & in Universitate Ingolstadiana, & Friburgensi Brisgoia Professore Emerito* Augustæ Vindeliciorum. 1739. *in-4°.*

11°. Un Traité de Controverse intitulé: *Tuba magna Ecclesiæ Romano-Catholicæ antiquissima ad Heterodoxos clangens sonum: seu universa Theologia Scholastica Dogmatica in 18 Libros distributa, auctoritate Scripturæ, Sanctorum Patrum & Conciliorum ex quinque primis Seculis petita contra omnes Hæreses defensa & vindicata per R. P. Amid Mariam Markl*, &c. Augustæ Vindeliciorum: 1739. *in-4°.* 2 vol. L'Auteur de cet Ouvrage entreprend de prouver deux choses: premierement, que les Hérésies des derniers tems ne sont pas nouvelles, qu'elles ne sont que les fruits honteux des anciennes; secondement, que la Doctrine de la Foi & des mœurs étant aujourd'hui dans l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine la même, qu'elle étoit dans la même Eglise pendant les cinq premiers siécles, qui sont, suivant nos freres séparés, les siécles d'or, les beaux jours de l'Eglise, les tems, où la Foi étoit pure & sans tache, les preuves qu'on tire des Conciles, des Ecrits des Saints Peres & des autres Monumens des cinq premiers siécles, pour la défense de l'Eglise, sont également victorieuses & contre les Hérétiques de ces anciens tems, & contre ceux de nos jours.

12°. *Libri quatuor de Imitatione Christi Joannis Gersenii de Canabaio Abbatis Vercellensis, in versus distributi, unà cum novis concordantiis. Studio R P. Thomæ Ag, Erhard*, &c. Augustæ Vindeliciorum: *in-8°.* Cette Edition contient d'abord le Texte de l'Imitation; ensuite une concordance de toutes les expressions qui se trouvent dans les quatre Livres, & enfin le Texte même mis en vers Latins hexamétres & pentamétres.

13°. *Annus politicus, per 12 Discursus, tùm Critico-politicos, tùm Politico-Historicos evolutus, quibus explicantur principia Principi Regnum auspicaturo necessaria*, &c. *Autore Ignatio Franc. Xav. Wilhelm, Ser. Electoris Bavariæ Consiliario intimo & actuali*, &c. *Monachii*, in-fol. Cet Ouvrage, qui a été fait pour l'usage du Prince Electoral Maximilien-Joseph, Duc de Baviere, consiste en douze

Discours Historiques & Politiques, chacun de deux ou de trois parties, pris de la Vie & des principales actions d'un pareil nombre de douze Empereurs, ou Rois, dont M. Wilhelm veut faire connoître l'Histoire, & proposer l'exemple au Prince de Baviere. Chaque Discours est accompagné d'une estampe, representant un Empereur ou un Roi, & ornée de tous les attributs, qui marquent les vertus & les actions, qui font le plus d'honneur à leur mémoire, & dont l'Auteur veut pareillement inspirer le goût à celui qu'il a entrepris d'instruire. Au reste, cet Ouvrage est bien imprimé, en beau papier & beaux caracteres, & les estampes en sont très-bien gravées.

14°. *Modus utiliter concionandi*, &c. *à R. P. Fr. Gelasio Hochenleutner.* Augustæ Vindelicorum : *in*-8°. C'est une Rhétorique de la Chaire; on trouve à la fin, *Explicatio proprietatum Linguæ Hebraïcæ & Græcæ, quæ sæpiùs in Scripturis occurrunt desumpta ex Tom. I Comment. Tirini in Vetus & Novum Testam.*

15°. Une autre Rhétorique sous ce titre : *Favus mellis, Composita Verba ; idest Rhetorica major & minor*, &c. *Operâ R. P. Petri Gischl* August. Vindel. 1740. *in*-8°. Cet Ouvrage est divisé en deux Parties, que l'Auteur appelle la petite & la grande Rhétorique ; la petite, est la Rhétorique ordinaire ; & la grande est, selon lui, la même, mais enrichie d'exemples tirés de l'Ecriture & des Peres de l'Eglise.

16°. Un Recueil de Sujets de Méditations, intitulé : *Verba Vitæ æternæ ex quatuor Evangelistis deprompta, atque in argumenta quotidianæ meditationis digesta à R. P. Jacobo Illsung Soc. J* Pedeponti : 1738. *in*-8°. Il y a eu plusieurs Editions de ce Livre.

17°. *De humanis affectibus ciendis & coercendis ad hominem de eorumdem servitute manumittendum.... Opus tribus Tomis Digestum .... Auctore R. P. D. Cajetano felice Verani*, &c. Monachii : 1738. *in fol.* 3 vol. L'Auteur n'a pas traité son sujet seulement en Philosophe, mais principalement en Théologien, qui a en vûe de former en même tems l'honnête homme & le Chrétien.

18°. Le Recueil des *Œuvres du Card. Casini*, de l'Ordre des Capucins, intitulé : *Francisci-Mariæ de Aretio Ord. Capucinorum Em. S. R. E. tituli S Priscæ Cardinalis Opera omnia, à Petro Paulo Capello Sacræ Theologiæ Doctore*, &c. *ex Italico in Latinum sermonem translata. Tomi tres, quorum primus orationes sacras adventuales omnes ; alter quadragesimales quinquaginta unam ; tertius quadragesimales reliquas, Panegyres, & opus asceticum complectitur* &c. *Augustæ Vindeliciorum & Gracii* in-fol. 3. vol.

19°. *Candidatus Jurisprudentiæ Sacræ, seu Juris Can. secundum Gregorii IX Papæ Decretalium titulos explanati Liber I. exhibens brevi, clarâ & solidâ methodo copiosam Sanctorum Canonum doctrinam Candidatis. ... perspicuam*, &c. *Aucto-*

re P. Vito Pichler, Soc. Jesu, Doctore, & in Universitate Ingolstadiensi Professore ordinario. Editio quinta, in-8°.

20°. *Thesaurus Parochorum, seu Vitæ ac Monumenta Parochorum, qui Sanctitate, Martyrio. . . . Scriptis . . . . Catholicam illustrarunt Ecclesiam: Tomus I. in quo agitur de origine, dignitate, nobilitate ac variis titulis Parochorum. SS. D. N. Benedetto Papæ XIII. à Joanne Marangoni Presbytero Anagniæ Canonico dicatus.* Coloniæ Munatianæ, *in*-4°. On ne sçait pas si cet Ouvrage est continué.

21°. Une nouvelle Edit. considerablement augmentée du Droit Ecclesiastique des Protestans, selon l'usage present, par M. *Boëhmer*, intitulée: *Justi Henning Boehmeri Jus Ecclesiasticum Protestantium, usum hodiernum Juris Canonici juxta seriem Libri tertii Decretalium, quo Jura Capitulorum traduntur, ostendens, & argumentis illustrans.* Halæ Magdeburgicæ. *in*-4°. 12. vol.

22°. Une Trad. Latine de l'Ouvrage Anglois de M. Joseph *Bingham*, Membre du Collége d'Oxford, & Pasteur de l'Eglise Anglicane, touchant la Discipline & les Coûtumes anciennes de l'Eglise, intitulée: *Origines, sive Antiquitates Ecclesiæ. Ex Linguâ Anglicanâ in Latinum vertit Joannes Henricus Grischovius Halberstadensis.* Halæ: *in*-4°. 10 vol. M. *Bingham* en avoit donné de son vivant plusieurs Editions Angloises, & il les augmentoit toûjours considerablement à mesure qu'il les donnoit. La derniere qu'il a publiée, aussi en Anglois, & beaucoup augmentée, parut en 1722. en 10 vol. *in*-8°. C'est sur cette derniere que la Traduction a été faite; si elle est fidelle, & qu'elle réponde à la bonté de l'original, elle mérite d'être recherchée. L'Ouvrage de M. *Bingham* a toûjours été beaucoup estimé; & cet Auteur a mérité cet éloge parmi un grand nombre de ceux de sa Communion, qu'en lisant son Traité, on eût dit qu'il auroit vécu & qu'il auroit écrit du tems de S. Cyprien, ou même de S. Ignace Martyr.

23°. Divers autres Ouvrages, soit de Théologie, soit de Philosophie, qui méritent qu'on les estime, si on en juge par le nombre des Editions qu'on en a faites, ou par le nom de ceux qui en sont les Auteurs.



TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL D'AOUST, 1740.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR L'ANNÉE M. DCC. XL.

SEPTEMBRE.

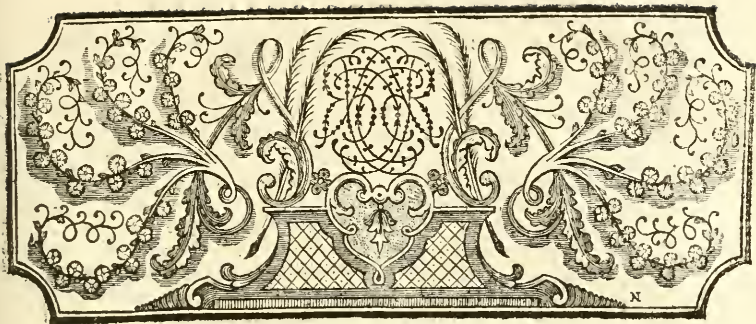


A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XL.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

SEPTEMB. M. DCC. XL.

HISTOIRE ROMAINE, DEPUIS LA FONDATION de Rome jusqu'à la Bataille d'Actium, c'est à-dire, jusqu'à la fin de la République. Par Monsieur Rollin, ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au Collége Royal, & Associé à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Tom. IV. A Paris, chez la Veuve *Etienne*, Libraire, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë du Plâtre, à la vertu, 1740. *in*-12. pag. 552. sans deux Avertissemens & une Table des matieres.

ON trouve, à la tête de ce nouveau volume, deux Avertissemens de l'Auteur. Dans le premier, M. Rollin expose la crainte modeste où il est qu'on ne s'apperçoive. Que Tite-Live a cessé de le

guider dans la fin de ſon dernier volume & dans le commencement de celui-ci. La ſeconde Decade de cet Hiſtorien eſt perduë, cela laiſſe un vuide conſiderable qui a donné lieu aux ſupplémens de Freinshémius. M. Rollin donne au travail & au diſcernement de cet Auteur les éloges qu'ils méritent, mais il ajoute que ce n'eſt point Tite-Live. Rien n'eſt au-deſſus, dit-il, du mérite de cet illuſtre Hiſtorien. Il a égalé, par la beauté & par la nobleſſe de ſon ſtyle, la grandeur & la gloire du peuple dont il a écrit l'Hiſtoire. Il eſt par-tout clair, intelligible, agréable ; mais quand il entre dans des matieres importantes, il s'éleve en quelque maniere au-deſſus de lui-même pour les traiter avec un ſoin particulier & avec une eſpece de complaiſance. Il rend preſente l'action qu'il décrit, il la met ſous les yeux, il ne la raconte pas, il la montre ; il peint d'après nature le génie & le caractere des perſonnages qu'il fait paroître ſur la ſcene & leur met dans la bouche des paroles toujours conformes à leurs ſentimens & à leurs differentes ſituations. Sur-tout il a l'art merveilleux de tenir tellement les lecteurs en ſuſpens par la varieté des événemens, & d'intereſſer ſi vivement leur curioſité, qu'ils ne peuvent quitter le récit d'une Hiſtoire avant qu'elle ſoit entierement terminée.

De l'Eloge de Tite Live, M. Rollin paſſe à celui de la traduction de cet Auteur & des ſupplémens de Freinshémius dont M. Guerin ; ancien Profeſſeur de Rhétorique au College de Beauvais, a déja donné pluſieurs volumes au public : Il ne me convient pas, dit-il, d'en faire ici un grand éloge qui pourroit être ſuſpect, parce qu'il part de la main d'un de mes diſciples ; je me contente de dire, ce qui fait la loüange parfaite d'une traduction, que celle-ci n'en a point l'air ; on y trouvera peut-être quelques négligences qu'une ſeconde édition fera aiſément diſparoître. Il n'eſt pas étonnant qu'il s'en gliſſe dans un Ouvrage d'auſſi longue haleine que celui-ci. Au reſte, dit M. Rollin à la fin de ce premier avertiſſement, je dois me féliciter moi-même d'avoir formé des diſciples qui ſont devenus mes maîtres ; ou du moins, pour ne pas bleſſer leur modeſtie, qui me ſont d'un grand ſecours dans la compoſition de mon Ouvrage : l'un (M. Crever), par ſa nouvelle édition de Tite-Live, accompagnée de notes qui m'éclairent & me guident ; l'autre (M. Guerin,) par la traduction du même Auteur à laquelle il travaille encore actuellement.

Cet Avertiſſement eſt ſuivi d'un ſecond au ſujet d'un Livre imprimé en Hollande, & qui a pour titre : *Eſſais de Critique I. ſur les Ecrits de M. Rollin. II. ſur les traductions d'Herodote. III. ſur le Dictionnaire Géographique & Critique de M. Bruzen de la Martiniere.* M. Rollin n'a eu connoiſſance de cette Critique que lorſque ſon nouveau volume prêt à paroître étoit déja entre les mains des Relieurs,

on ne la lui a laissé que pendant 24. heures, & il n'en a lû que la Préface & la premiere lettre. Elle est intitulée : *Lettre sur un passage de Tite-Live, où l'on réfute une interprétation de deux Ecrivains modernes.* Ces deux Ecrivains sont M. Rollin & M. Crever : voici le passage de Tite-Live qui donne lieu à la contestation. *Consules in sedem processere suam, missique lictores ad sumendum supplicium nudatos virgis cædunt, securique feriunt : cùm inter omne tempus pater vultusque & os ejus spectaculo essent* : eminente animo patrio *inter publicæ pœnæ ministerium.* M. Rollin dans son Traité des Etudes, a marqué qu'on donnoit deux sens opposés à ces mots *animo patrio*, les uns entendans l'amour de la Patrie, les autres l'amour paternel. M. Rollin est du dernier sentiment, & en consequence il a ainsi rapporté le fait dans le premier volume de son Histoire Romaine. *Les Consuls parurent alors sur leur Tribunal, & pendant qu'on exécutoit les deux criminels, toute la multitude ne détourna point la vûe de dessus le pere, examinant ses mouvemens, son maintien, sa contenance, qui malgré sa fermeté laissoit entrevoir les sentimens de la nature qu'il sacrifioit à la nécessité de son ministere, mais qu'il ne pouvoit étouffer.* L'interprétation de M. Rollin qui est plus conforme que l'autre à la nature en général, ne paroît pas bonne à l'Auteur de la Critique, il ne s'est pas contenté de s'efforcer de faire voir qu'elle étoit contraire au caractere particulier que tous les Historiens & Tite-Live lui même donnent à Brutus, il a cherché à la tourner en ridicule en supposant en plusieurs endroits que M. Rollin & M. Crevier faisoient dire à Tite-Live, que Brutus avoit versé des larmes ; *ils le font*, dit-il ; *pleurer comme un imbecille.* Monsieur Rollin qui n'a pas été touché des raisons de l'Auteur de la Critique, dit qu'il persiste dans son sentiment, sans condamner ceux qui pensent autrement ; mais il ajoute que M. Crevier ni lui n'ont jamais parlé de larmes, qu'ils n'ont jamais fait dire à Tite-Live que Brutus en ait versé, M. Rollin en un mot ne trouve pas mauvais que l'Auteur de la Critique soit d'un autre sentiment que le sien, mais il se plaint que pour le tourner en ridicule il ait eu recours à une fausse supposition.

Cette premiere Lettre Critique est suivie d'une seconde dont Monsieur Rollin n'a lû que le titre. Elle est intitulée : *Seconde Lettre sur quelques méprises de M. Rollin dans son Histoire ancienne.* Ces méprises roulent sur plusieurs passages Grecs dont on accuse M. R. d'avoir mal rendu le sens ; M. Rollin dit que l'Auteur de la Critique laisse même entrevoir dans sa Préface qu'il le soupçonne d'une ignorance grossiere dans la Langue Gréque : j'avoue franchement (c'est M. Rollin qui parle) qu'après une étude suivie que j'ai faite de cette langue depuis ma premiere jeunesse jusqu'à présent dont je pourrois citer bien des témoins, je ne m'attendois pas à ce

reproche. J'ajoute moins pour ma propre réputation que pour celle des compagnies dont j'ai l'honneur d'être membre, qu'un pareil soupçon ne trouvera guéres de crédit auprès de ceux qui me connoissent particulierement, & que mon Critique lui-même auroit pû reconnoître combien ce soupçon est mal fondé par un assez grand nombre de fautes des traductions d'Auteurs Grecs, soit Latines, soit Françoises que j'ai souvent corrigées dans mon Ouvrage sans en faire la remarque.

Je ne nie pas néanmoins, dit encore M. R. avec sa modestie ordinaire, qu'il ne me soit échappé peut-être un assez grand nombre de méprises sur le sens des Auteurs Grecs dont j'ai fait usage, je n'ai pas eu le tems d'examiner, ni même de lire les Observations de mon Censeur, & je n'ai point de peine à me persuader qu'elles soient solides. Je souhaiterois seulement qu'elles ne fussent pas accompagnées d'une vivacité & d'une aigreur qui semblent montrer un dessein formé de décrier l'Auteur qu'il critique. Monsieur Rollin n'a rien à craindre à cet égard, quand il seroit vrai que dans le cours d'un long Ouvrage il lui fût échappé quelques légeres méprises, c'est un tribut qu'il auroit payé à l'humanité, & il n'en mériteroit pas moins les éloges d'homme sçavant, d'Ecrivain élegant & de Citoyen vertueux, qui le caracterisent dans son Histoire ancienne. Au reste toute critique devroit être accompagnée de politesse, d'égard & de modestie: faut-il que le flambeau de la vérité devienne les armes de la malignité & de l'envie. Entre Auteurs qui forment tous ensemble une espece de societé & de République commune, il conviendroit, dit M. Rollin que l'on s'aidât, & que l'on se soutînt mutuellement; & sur-tout que ceux qui se croyent plus habiles que les autres eussent pour eux plus d'indulgence. Il y auroit dans cette maniere d'agir une modération & une noblesse qui marqueroient un mérite supérieur, & qui certainement attireroient aux gens de Lettres & aux lettres mêmes une estime générale. Quoique l'Auteur de la Critique n'ait pas eu pour M. Rollin tous les ménagemens qu'il lui devoit & qu'il se devoit peut-être à lui-même. M. Rollin finit néanmoins cet avertissement par lui faire des remercimens. Je lui en dois, dit-il, de la peine qu'il s'est donnée de relever mes fautes par où il m'a mis en état de rendre mon Ouvrage moins défectueux. Je lui suis encore plus obligé, ajoute M. Rollin, du service considérable qu'il me rend par sa Critique, bien capable de mortifier l'amour propre & de servir de contre-poids contre les louanges & les applaudissemens, bien plus à craindre pour moi, & bien plus dangereux que ne le seroient les Critiques les plus vives. Nous croyons néanmoins que le prétendu amour propre de M. Rollin n'avoit pas besoin de cette mortification, si c'en est une; quelques

grands qu'ayent été ses succès, il ne paroît pas qu'ils l'ayent enivré, & qu'il ait rien perdu de cette modestie qui rend le mérite si aimable.

Après avoir rendu compte des Avertissemens, nous venons à l'Ouvrage. La premiere guerre punique & les commencemens de la seconde font la principale matiere de ce nouveau volume, c'est pourquoi M. Rollin a jugé utile de mettre à la tête un *Avant-propos* dans lequel il donne une idée du gouvernement, du caractere, des mœurs des Carthaginois. Il y rapporte aussi les differens Traités passés entr'eux & les Romains avant les guerres puniques.

Carthage étoit une colonie de Tir, la Ville du monde la plus renommée pour le commerce. Les Auteurs varient sur l'époque de l'établissement de cette colonie en Afrique. M. Rollin dit qu'on la peut fixer treize ans avant que Rome fût bâtie. La fondation de Carthage est attribuée à Elissa, Princesse Tirienne, plus connue sous le nom de Didon; Pigmalion son frere étoit Roi de Tir. L'avarice de ce Prince lui fit tremper les mains dans le sang de son beau-frere, il fit périr Sicharbas ou Sichée mari de Didon, pour s'emparer des grands biens qu'il avoit; Didon trouva le moien de se sauver, elle emporta tous les trésors de Sichée & ne laissa à Pigmalion que le remors d'un crime infructueux. Après plusieurs courses elle aborda sur les côtes d'Afrique près d'Utique, qui étoit une colonie de Tir, & ayant acheté un terrain des habitans du pays, elle s'y établit avec une petite troupe qui s'étoit attachée à son sort. Quelque temps après elle y bâtit Carthage, *Carthada* nom qui dans la langue Phénicienne & dans la langue Hébraïque, qui sont fort semblables, signifie la ville neuve.

Carthage s'accrut d'abord peu à peu dans le pays même, mais sa domination ne demeura pas longtemps resserréé dans les bornes de l'Afrique; elle porta ses Conquêtes au dehors, envahit la Sardaigne, s'empara d'une grande partie de la Sicile, se soumit presque toute l'Espagne & envoya de tous côtés de puissantes colonies. Reine de la mer & maîtresse de tous les trésors que le commerce apporte, elle se fit un état qui pouvoit le disputer aux plus grands Empires. Elle étoit au plus haut point de sa grandeur, lorsque les Romains lui déclarerent la guerre.

Le gouvernement de Carthage étoit fondé, dit M. Rollin sur des principes d'une profonde sagesse. Aristote, quoiqu'il pense, comme on verra, que son gouvernement pêchoit par deux endroits considérables, met néanmoins cette République au nombre de celles qui étoient le plus estimées dans l'antiquité, & qui pouvoient servir de modéle aux autres. Il remarque que jusqu'à son tems, c'est-à-dire, pendant plus de 500 ans, elle n'étoit tombée dans aucun des inconveniens des Gouvernemens mixtes, tel qu'étoit celui de Carthage. Il

n'y avoit eu aucune sédition considérable qui en eût troublé le repos, ni aucun tyran qui en eût opprimé la liberté.

Le gouvernement de Carthage réunissoit, comme celui de Sparte & de Rome, trois autorités differentes qui se balançoient l'une l'autre, & se prêtoient un mutuel secours: celle de deux Magistrats suprêmes appellés Suffetes, celle du Senat & celle du peuple, on y ajouta ensuite le tribunal des Cent qui eut beaucoup de crédit dans la République.

Le pouvoir des Suffetes étoit annuel comme celui des Consuls à Rome, auquel il ressembloit beaucoup. Ils présidoient aux Jugemens, ils avoient le droit de proposer & de porter de nouvelles loix, ils faisoient rendre compte à ceux qui étoient chargés du recouvrement des deniers publics.

Le Senat formoit le Conseil de l'Etat, & étoit comme l'ame de toutes les délibérations publiques. Quand les sentimens étoient uniformes, & que les suffrages se réunissoient, il décidoit souverainement, lorsqu'il y avoit partage les affaires étoient portées devant le peuple à qui le droit de décider appartenoit alors.

Le Tribunal des Cent étoit une Compagnie de cent quatre personnes. Elle tenoit lieu à Carthage de ce qu'étoient les Ephores à Sparte, c'est-à-dire, qu'elle servoit à balancer le pouvoir des Grands. Leur magistrature fut long-tems perpétuelle; Annibal la rendit annuelle environ 200 ans après sa création. Les Généraux dont l'autorité étoit absolue lorsqu'ils se trouvoient à la tête des armées, étoient obligés, quand la campagne étoit finie, de rendre compte au Tribunal des Cent de leur conduite & de leur administration.

Telles étoient les differentes parties qui formoient le corps politique de la République de Carthage. Aristote qui en loue le gouvernement, pense néanmoins qu'il y avoit deux grands defauts. Le premier consiste en ce qu'on mettoit sur la tête d'un même homme plusieurs Charges, ce qui étoit regardé à Carthage comme la preuve d'un mérite non commun. Cette coutume étoit au sentiment d'Aristote très préjudiciable au bien public; en effet selon lui, lorsqu'un homme n'est chargé que d'un seul emploi il est beaucoup plus en état de s'en bien acquitter, les affaires pour lors étant examinées avec plus de soin & expédiées avec plus de promptitude. On ne voit pas, ajoute-t-il, que ni dans les troupes, ni dans la Marine, on en use de la sorte. Un même Officier ne commande pas deux corps differens, un même Pilote ne conduit pas deux vaisseaux. D'ailleurs le bien de l'Etat demande que pour exciter de l'émulation parmi les gens de mérite, les Charges & les faveurs soient partagées, au lieu que lorsqu'on les accumule sur un même sujet, souvent elles produisent en lui une sorte d'éblouissement par une distinction si marquée, & excitent dans les autres la jalousie, les mécontentemens, les murmures.

Voilà

Voilà les raisons dont Aristote se sert pour prouver que le bien d'un Etat ne veut pas qu'un même homme soit chargé de plusieurs emplois, mais ce sont des considérations qui, quoique généralement vrayes, doivent peut-être néanmoins ceder souvent à des considérations particulieres. En fait de gouvernement, il y a peu de maximes générales qui ne reçoive de continuelles restrictions.

Le second défaut qu'Aristote releve dans le gouvernement de Carthage, c'est que le mérite & la naissance ne suffisoient pas pour parvenir aux premiers postes, il falloit que la richesse y fût jointe. La pauvreté étoit un titre d'exclusion, ce qu'Aristote regarde comme un très-grand mal dans un Etat; car alors, dit-il, la vertu n'étant comptée pour rien & l'argent tenant lieu de tout, parce qu'il conduit à tout, l'admiration & la soif des richesses saisit toute une ville & la corrompt.

M. R. observe à ce sujet que si Aristote prétendoit, comme il semble l'insinuer, qu'on dût mettre également dans les premeres dignités les riches & les pauvres, son sentiment seroit réfuté par la pratique générale des Républiques les plus sages, qui, sans avilir ni deshonorer la pauvreté, ont cru devoir, sur ce point, donner la préférence aux richesses, parce qu'on a lieu de présumer que ceux qui ont du bien ont reçu une meilleure éducation, pensent plus noblement, sont moins exposés à se laisser corrompre & à faire des bassesses, & que la situation même de leurs affaires les rend plus affectionnés à l'Etat, plus disposés à y maintenir la paix & le bon ordre, plus interessés à en écarter toute sédition & toute révolte.

Carthage doit être considerée comme une République marchande tout ensemble & guerriere. Elle étoit marchande par inclination & par état, elle devint guerriere d'abord par la nécessité de se défendre contre les peuples voisins, & ensuite par le desir d'étendre son commerce & d'agrandir son Empire.

Le Commerce de Carthage étoit pour elle une source inépuisable de richesses. Située au centre de la Méditerrannée, & prêtant une main à l'Orient & l'autre à l'Occident, elle embrassoit, par l'étendue de son Commerce, toutes les régions connues. Les Carthaginois en se rendant les facteurs & les négocians de tous les peuples étoient devenus les Princes de la Mer, le lien de l'Orient, de l'Occident & du Midi, & le Canal nécessaire de leur communication.

Outre les trésors que le Commerce apportoit continuellement à Carthage, elle en trouva une nouvelle source dans les mines d'or & d'argent d'Espagne : les naturels du pays en avoient long-tems ignoré ou méprisé l'usage. Les Phéniciens furent les premiers qui les fouillerent, les Carthaginois & en suite les Romains entirerent un profit immense. Polibe cité par Strabon, dit

que de son tems il y avoit quarante mille hommes occupés aux mines qui étoient dans le voisinage de Carthagene, & qu'ils fournissoient chaque jour au peuple Romain vingt-cinq mille dragmes, c'est-à-dire, 12500 liv.

La richesse de Carthage faisoit toute sa force. Il y n'y avoit qu'un très-petit nombre de ses Citoyens qui portassent les armes. Ses armées étoient composées de troupes mercenaires qu'elle achetoit dans les Etats voisins, ayant soin de choisir celles qui avoient le plus de mérite & de réputation. Elle tiroit de la Numidie une Cavalerie, legere, hardie, impétueuse, infatigable, qui faisoit la principale force de ses armées, des Isles Baléares les plus habiles frondeurs de l'univers; de l'Espagne & de l'Afrique une Infanterie ferme & invincible; des côtes de Genes & des Gaules des troupes d'une valeur reconnue & de la Grece même des soldats également bons pour toutes les opérations de la guerre, propres à servir en campagne ou dans les villes, à faire des siéges ou à les soutenir.

Ainsi les Carthaginois mettoient sur pied des armées composées de l'élite des differens peuples. Elle ne dépeuploit ni ses villes, ni ses campagnes, elle n'interrompoit point son commerce, les Arts ne cessoient pas d'y fleurir, sa marine n'étoit point affoiblie, & si elle recevoit quelque échec ses pertes étoient promptement réparées par les sommes que lui fournissoit son commerce. Ces avantages étoient balancés par des inconvéniens au moins aussi grands. Toutes ces parties (dit M. R. en parlant des differentes troupes qui composoient les armées Carthaginoises, ne tenoient ensemble par aucun lien naturel intime & nécessaire. Comme nul interêt commun & réciproque ne les unissoit pour en former un corps solide & inalterable, aucune ne s'affectionnoit sincerement au succès des affaires & à la prospérité de l'Etat. On n'agissoit pas avec le même zéle, & on ne s'exposoit pas au danger avec le même courage pour une République qu'on regardoit comme étrangere & par là comme indifferente, que l'on auroit fait pour sa propre patrie dont le bonheur fait celui des Citoyens qui la composent. Il y a plus, ces troupes mercenaires qui rendoient Carthage redoutable aux autres nations lui devenoient quelquefois redoutables à elle-même, & elle a plus d'une fois manqué d'en être la proye. Carthage avoit néanmoins un corps de troupes composé de ses propres Citoyens, mais peu nombreux. C'étoit l'école où la principale noblesse & ceux qui se sentoient le plus d'élevation, de talens & d'ambition pour aspirer aux premieres dignités, se formoient à la guerre. On tiroit de ce corps tous les Officiers Généraux.

La grandeur de Carthage n'étoit donc fondée que sur des appuis exterieurs souvent dangereux, toujours foibles; s'ils venoient à lui manquer, & que son commerce fût interrompu par la perte de quelque

bataille navale, sa ruine lui paroissoit inévitable, & elle se livroit au découragement & au desespoir.

M. Rollin fait voir qu'il n'en étoit pas ainsi de la République Romaine : comme elle étoit sans commerce & sans argent, elle ne pouvoit acheter des secours capables de l'aider à pousser ses conquêtes aussi rapidement que Carthage, mais aussi comme elle tiroit tout d'elle-même, & que toutes les parties de l'état étoient intimément unies ensemble, elle avoit des ressources plus sûres dans ses grands malheurs que n'en avoit Carthage dans les siens, & de là vient qu'elle ne songea point du tout à demander la paix après la bataille de Cannes, comme celle-ci l'avoit demandée après la victoire navale remportée par Lutatius dans une conjoncture où le danger étoit beaucoup moins pressant.

A l'égard des mœurs Ciceron dans le dénombrement des differentes qualités qui distinguent les differentes nations, donne aux Carthaginois pour caractere dominant la finesse, l'habileté, l'adresse, l'industrie; la ruse, (Calliditas). La ruse & la finesse, dit M. Rollin, conduisent naturellement au mensonge, à la duplicité, à la mauvaise foi & en accoutumant insensiblement l'esprit à devenir moins délicat sur le choix des moyens pour parvenir à ses fins, elles le préparent à la fourberie & à la perfidie. C'étoit aussi un des caracteres des Carthaginois, & il étoit si connu qu'il avoit passé en proverbe. Le desir extrême des richesses produisoit en eux un amour desordonné du gain qui étoit une source fréquente d'injustice & de mauvais procedés. M. R. en cite un exemple bien frappant. Pendant une tréve que Scipion avoit accordée à leurs instantes prieres, des vaisseaux Romains battus par la tempête étant arrivés à la vûe de Carthage, furent arrêtés & saisis par ordre du Senat & du peuple, qui ne purent laisser échapper une si belle proye.

Le Caractere des Carthaginois étoit feroce, hautain, impérieux. Le peuple timide & rampant dans la crainte, fier & cruel dans ses emportemens, en même tems qu'il trembloit sous ses Magistrats, faisoit trembler à son tour tous ceux qui étoient dans sa dépendance. Un mauvais succès étoit puni à Carthage comme un crime d'Etat. Lorsque Terentius Varo rentra dans Rome après la perte de la bataille de Cannes, tous les ordres de la République allerent au-devant de lui & le remercierent de ce qu'il n'avoit pas desesperé du salut de l'Etat; à Carthage on l'auroit puni du dernier supplice.

Les Carthaginois portoient leur caractere de ferocité jusques dans le culte des Dieux qui sembleroit, dit notre Auteur, devoir adoucir les mœurs les plus sauvages & inspirer des sentimens de bonté & d'humanité. Diodore en rapporte un exemple qu'on ne peut lire sans horreur : dans le tems qu'Agathocles étoit prêt de mettre le siege de-

vant Carthage, les habitans de cette ville se voyant réduits à la derniere extrémité, imputerent leur malheur à la colere de Saturne contre eux, parce qu'au lieu des enfans de la premiere qualité qu'on avoit coutume de lui sacrifier, on avoit mis frauduleusement à leur place des enfans d'esclaves & d'étrangers. Pour réparer cette prétendue faute, ils immolerent à Saturne 200 enfans des meilleures maisons de Carthage, & outre cela plus de trois cent Citoyens qui se sentoient coupables de ce crime, s'offrirent volontairement en sacrifice.

Ces sacrifices impies qui n'ont été que trop communs parmi presque toutes les nations idolatres font voir combien Dieu les avoit abandonnées à leur sens reprouvé. Jesus-Christ n'avoit pas détruit l'Empire du démon, & c'étoit à lui sous le nom de leurs differentes divinités que les Payens offroient les malheureuses victimes d'un culte détestable.

Avant la premiere guerre Punique, les Carthaginois & les Romains avoient faits plusieurs Traités ensemble. Il paroît par le dernier conclu du tems de Pirrhus & par le silence des Historiens sur la Marine des Romains avant les guerres Puniques, que jusques là les Romains n'avoient guéres tourné leurs soins du côté de la mer, quoiqu'ils ne l'eussent pas entierement négligé.

Nous venons à l'Histoire.

Le Livre onziéme qui est le premier de ce nouveau volume, contient l'Histoire de la premiere guerre Punique. Elle a duré depuis l'an de Rome 488. jusqu'à l'année 509. ce Livre renferme par conséquent un espace de 24 ans. Cette premiere guerre est principalement célébre par les rapides progrès que les Romains firent dans la Marine, & par la constance de Régulus. Elle fut terminée par un Traité dans lequel entr'autres avantages les Romains enleverent la Sicile aux Carthaginois.

Le Livre douziéme remplit l'intervalle qui s'est écoulé entre la fin de la premiere guerre Punique & le commencement de la seconde. Cela forme un espace de 23 ans. Les principaux événemens sont le Traité par lequel les Romains forcerent les Carthaginois de leur abandonner la Sardaigne, ce qui fut par la suite une des causes de la seconde guerre Punique, l'irruption des Gaulois en Italie, qui après avoir gagné une premiere bataille, furent ensuite successivement & entierement défaits dans plusieurs autres. L'occasion de cette guerre fut le partage que les Romains sept ou huit ans auparavant avoient fait à l'instigation de Caïus-Flaminius Tribun du peuple, des terres du Picenum dont ils avoient chassé les Senonois : Plusieurs peuples de la nation Gauloise entrerent dans la querelle des Senonois, les Boyens sur-tout qui étoient limitrophes aux Romains & les Insubriens. Ils envoyerent même au-delà des Alpes solliciter les peuples Gaulois,

qui habitoient le long du Rône.

Tous ces préparatifs allarmerent extrêmément les Romains qui avoient deja éprouvé le courage des Gaulois. La superstition augmentoit encore leur frayeur. On avoit trouvé dans les Livres Sibillins un prétendu oracle qui portoit que les Grecs & les Gaulois prendroient possession de Rome ; *Romam occupaturos*. Pour en détourner l'effet les Pontifes imaginerent un moyen aussi cruel que pueril. Ce fut d'enfouir tout vivans en terre deux Grecs & deux Gaulois hommes & femmes, ce qu'on renouvella au commencement de la seconde guerre Punique. Les Gaulois furent vaincus & l'Italie entiere fut soumise aux Romains depuis l'Occident jusqu'à l'Orient, c'est-à-dire, depuis les Alpes jusqu'à la Mer Jonienne. Ils soumirent encore l'Istrie & l'Illyrie à leur domination.

Le Livre XIII, qui est le dernier de ce volume, comprend le commencement de la seconde guerre Punique jusqu'à la bataille de Trasimene inclusivement. La prise de Sagonte, le passage d'Annibal en Italie, le combat du Tesin, les batailles de la Trebie & du Lac Trasimene en sont les principaux faits aussi connus qu'interessans. On trouve dans ce volume plusieurs digressions curieuses sur les Gladiateurs, sur les Tribus, sur les Saturnales, sur les vœux, sur les Publicains, sur les habits des Romains. Les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de les faire toutes connoître, nous nous bornerons à donner une idée très-abregée de ce qui regarde les Gladiateurs & les Saturnales

L'usage des Gladiateurs fut introduit à Rome l'an 488. les deux freres M. & D. Brutus s'en servirent pour célebrer les funerailles de leur pere. Tite Live remarque qu'ils étoient déja en usage chez d'autres peuples d'Italie. On ne les employa d'abord à Rome que dans les funerailles des hommes illustres; dans la suite l'usage en devint si commun que les particuliers marquoient par leur testament combien ils vouloient qu'il y eût de couples de Gladiateurs à leurs funerailles, on les appelloit *Bustuarii*, parce qu'ils combattoient autour du bucher. Le nombre n'en fut pas d'abord excessif, mais il alla toujours en augmentant. L'an 578. de Rome 74 Gladiateurs combattirent à des funérailles.

Ce spectacle, qui dans son origine étoit une cérémonie de deüil, devint par la suite un des divertissemens les plus agréables aux peuples Romains. La profession de Gladiateur fut un Art enseigné par des Maîtres qu'on appelloit *Lanistæ*. Il n'étoit point permis aux Gladiateurs de donner en combattant la moindre marque de foiblesse ou de crainte, c'étoit un crime pour eux que de faire entendre la moindre plainte quand ils étoient blessés ou de demander quartier quand ils étoient vaincus. Leurs maîtres leur faisoit jurer qu'ils combattroient jusqu'à la mort. Ils étoient differemment armés & étoient en

conſequence differemment nommés, ceux qu'on appelloit *Retiarii* avoient pour arme un Trident avec un Rets ou filet qu'ils jettoient ſur la tête de leur antagoniſte pour l'embarraſſer dans ce filet & le mettre hors d'état de ſe défendre.

On appelloit *Thraces* ceux qui avoient une armure ſemblable à celle des Thraces, c'eſt-à-dire une eſpece de dague avec une rondache & ainſi des autres.

Les Athéniens dont le caractere étoit la douceur & l'humanité n'admirent jamais dans leur ville ces ſpectacles plus dignes de réjouir des bêtes feroces, que des hommes qui devroient ſe regarder tous comme freres. Comme on leur propoſoit d'y établir un combat de Gladiateurs pour ne pas ceder en ce point à ceux de Corinthe: Renverſés donc auparavant, s'écria un Athénien du milieu de l'aſſemblée, renverſés l'Autel que nos peres, il y a plus de mille ans, ont erigé à la miſericorde.

Il fallut bien des efforts pour déraciner à Rome cette coutume barbare. Quelques Empereurs Payens y apporterent des temperamens, Marc-Aurele ne permit de combattre qu'avec des épées émouſſées; il étoit réſervé au Chriſtianiſme d'abolir ces ſpectacles ſanglans. Conſtantin le Grand défendit les combats de Gladiateurs; ſa défenſe n'eut pas apparamment un grand effet, puiſqu'Honorius fut obligé de la renouveller dans l'occaſion que nous allons rapporter. Un ſaint Solitaire d'Orient, nommé Telemaque, vint à Rome, où la fureur des ſpectacles regnoit encore, il ſe rend à l'Amphithéatre comme les autres, mais dans une intention bien differente. Quand le combat fut commencé il deſcendit dans l'Arene & fit ſon poſſible pour empêcher les Gladiateurs de s'entretuer. Ce fut un ſpectacle auquel on ne s'attendoit point, & qui au lieu de toucher les ſpectateurs les révolta; ils ſe jetterent ſur le ſaint Solitaire & le tuerent à coup de pierre. Honorius ayant ſçu cette horrible action, défendit abſolument le combat des Gladiateurs & le ſang du martyr, dit M. Rollin, obtint de Dieu ce que les loix de Conſtantin n'avoient pû faire. Il ne fut plus parlé depuis à Rome de combats de Gladiateurs.

Les Saturnales étoient une fête inſtituée en l'honneur de Saturne. Elle avoit pour objet de repreſenter cette égalité que les hommes apportent en naiſſant, & qu'on ſuppóſoit avoir ſubſiſté pendant le régne de Saturne.

Cette fête ſe célebroit dans le mois de Decembre, les Romains quittoient la Toge & paroiſſoient en public en habit de table. Ils s'envoyoient des préſens comme aux étrennes qui s'appelloient *Apophoreta.* Les jeux de hazard défendus en un autre tems étoient alors permis. Le Senat vaquoit, les affaires du Bureau ceſſoient. Les Ecoles étoient fermées.

Les enfans annonçoient cette fête en courant dans les rues dès la veille & criant *Io Saturnalia.* On voit encore des Médailles ſur

lesquelles ces mots sont gravés. C'est le fondement de la raillerie piquante que le fameux Narcisse affranchi de Claude essuya, lorsque cet Empereur l'envoya dans les Gaules pour appaiser une sédition qui s'étoit élevée parmi les troupes. Etant monté sur le Tribunal pour haranguer l'armée à la place du Général, les soldats se mirent à crier *Io Saturnalia* voulant dire que c'étoit la fête des Saturnales, où les esclaves faisoient les maîtres. C'étoit en effet ce qui s'y pratiquoit de plus remarquable. Les maîtres changeoient d'état & d'habit avec leurs esclaves, ils leur donnoient autorité sur toute la maison qui leur devenoit soumise comme une petite République. Ils vouloient qu'on leur rendît les mêmes respects & les mêmes devoirs qu'à eux. Non seulement ils les admettoient à leur table, mais selon Athenée ils les y servoient; enfin ils leur donnoient la liberté de dire & de faire tout ce qu'il leur plaisoit. M. Rollin remarque que cette coutume avoit été sagement établie pour faire souvenir les maîtres que les esclaves étoient hommes comme eux, & devoient être par conséquent traités avec humanité & regardés par eux comme des especes de commençaux & d'amis d'un ordre inférieur. C'est par la même raison, ajoute-t'il, qu'à Rome dans la cérémonie la plus capable d'inspirer des sentimens de complaisance & d'orgueil, c'est-à-dire dans le triomphe où le vainqueur du haut d'un Char pompeux étoit donné en spectacle à tout un peuple, on avoit soin de placer derriere lui un esclave qui l'avertissoit de se souvenir qu'il étoit homme.

ASTRONOMIE PHYSIQUE, OU PRINCIPES GENERAUX de la Nature, appliqués au Méchanisme Astronomique, & comparés aux principes de la Philosophie de M. Newton. Par M. de Gamaches, Chanoine Régulier de Sainte Croix de la Bretonnerie, de l'Académie Royale des Sciences. A Paris, chez Charles-Antoine *Jombert*, ruë S. Jacques, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, à l'Image Nôtre-Dame: 1740. vol. *in*-4°. pag. 410. & 22 planches.

AVANT l'illustre Descartes, on pensoit peu au méchanisme des Cieux. Il falloit un génie tel que ce grand Philosophe pour embrasser d'une vûë générale l'arrangement de l'Univers; il faut néanmoins convenir qu'il est tombé en défaut. Mais à travers ses erreurs on apperçoit un génie vaste & fécond, tel qu'il le falloit pour découvrir les véritez qu'il nous a transmises. Depuis ce Philosophe, la Physique s'est fort enrichie, les experiences, les observations, la Géométrie même que ce grand Homme avoit conduite si loin, s'est fort augmentée. Il semble cependant que les con-

noiſſances n'ont fait qu'accroître les doutes. Les Philoſophes toûjours embarraſſés à allier differentes obſervations ont eu recours à diverſes hypothéſes ; il ſeroit heureux de rencontrer un Syſtéme qui pût les concilier & ſe trouver indépendant de nouvelles ſuppoſitions qu'on fait preſque toûjours ſuivant l'exigence des cas que la nature peut nous preſenter. C'eſt ſans doute une telle conſideration, & peut-être l'honneur de la Nation qui a engagé M. de Gamaches a compoſer l'excellent Ouvrage dont nous allons rendre compte. Newton, ce célébre Géométre, eſt devenu redoutable ; on ne pénétre qu'avec peine dans les ſecrets de la Géométrie, dont il a eu ſoin d'orner ſa Phyſique. Quelques illuſtres modernes ont oſé attaquer pluſieurs de ces principes. Mais ces principes tiennent à une eſpece de Métaphyſique toûjours ſuſceptible de détours & de fauxfuyans. Il falloit plus que de la hardieſſe pour examiner Newton dans ſes calculs& le ſuivre dans les conſéquences qu'on déduit de cette fine Géométrie. Une erreur dans la Géométrie commiſe par Newton pouvoit devenir une vérité, ou du moins en impoſer à bien des Géométres. Rien n'a arrêté M. de Gamaches en reconnoiſſant la ſuperiorité de Newton, il a ſçu profiter de ſes propres armes pour le combattre.

L'Ouvrage dont nous allons parler eſt partagé en neuf Diſſertations, auſquelles on a joint quelques éclairciſſemens. Elles ſont précédées d'un Diſcours préliminaire. M. de Gamaches, à l'imitation de pluſieurs célébres Auteurs, a voulu mettre ici les phénoménes généraux de la Nature, tels que les inclinaiſons des orbites des Planétes rapportées à l'Ecliptique. Car les orbites des Planétes ſont differemment inclinées les unes ſur les autres, & leurs nœuds, c'eſt-à-dire, l'interſection de ces plans répond à differens points du Ciel ; ce n'eſt plus qu'une queſtion de Trigonométrie ſphérique d'avoir les poſitions reſpectives ſur toute autre orbite à laquelle on veut les rapporter, lorſqu'on a la poſition des Planétes par rapport à l'Ecliptique : c'eſt par ce moyen qu'on ſçait l'inclinaiſon des Planétes par rapport à l'Equateur du Soleil. Mais ces nœuds, ſoit les aſcendans, ſoit les deſcendans, ne peuvent être marqués que pour un certain tems limité, puiſqu'ils ſont variables à cauſe de leur propre mouvement, & celui de l'axe de la Terre autour des pôles de l'Ecliptique, c'eſt de la difference de ces deux mouvemens, d'où naît le direct & le rétrograde dont l'on a donné ici la Table.

Il y a quelque choſe de plus difficile à déterminer, c'eſt l'apparence que chaque orbite a avec ſon plan particulier, relativement à celui avec lequel elle change régulierement de ſituation ; & ce changement de poſition influe ſur les mouvemens des apſides : on trouve ici une Table des mouvemens

mens annuels des apsides rapportées au point équinoxial du printems, & au ciel des étoiles fixes avec le lieu des aphelies rapportées à l'Ecliptique.

Dans un Ouvrage si important il étoit nécessaire, pour déduire d'exactes conséquences, d'évaluer les plus grandes, les moïennes, & les plus petites distances de la Terre à ces Planétes, ainsi que leurs excentricitez. Quiconque connoît la liaison & les loix immuables qui sont établies entre les distances & les tems des révolutions, sentira qu'on ne pouvoit se dispenser de mettre ces tems marqués ici suivant les Tables de M. de la Hire. Les densitez des Planétes, leurs rotations autour de leur propre centre, le rapport de leurs diamétres entre dans le Systême Astronomique, elles y sont même d'un grand poids, ainsi que les differentes inclinaisons de la Lune, le mouvement de ses apsides, les inégalitez de ses mouvemens y devoient être exposées, puisque ce sont ces phénoménes dont notre Auteur entreprend de rendre raison.

La premiere Dissertation traite du mouvement, nous n'en parlerons point. Nous avons un si grand nombre de choses sur lesquelles nous souhaitons entretenir le Lecteur qu'il nous permettra de le renvoyer à l'Ouvrage même, d'autant plus qu'on peut regarder cette partie comme étrangere aux questions qui font le sujet de celles que M. de Gamaches a entrepris d'éclaircir.

Seconde Dissertation.

Les loix du mouvement sont le fondement de toute la méchanique. Cette question, qui bien connuë, quant au résultat des operations, tient à une question purement métaphysique. On a disputé longtems s'il y a un espace, c'est-à-dire quelque chose vuide de toute matiere, ou si la matiere elle-même occupant son propre lieu remplit exactement celui que l'Auteur de la nature lui a destiné. Cette question a fait demander nécessairement si le mouvement est relatif ou absolu. En conservant les anciennes manieres de raisonner, il est assez difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer, s'il y a du vuide dans la nature ou un plein universel, il falloit donc se tourner d'un autre côté & remonter à des principes dont tout le monde convint, tels que la sagesse de Dieu. Or M. de Gamaches fait sentir que l'Auteur de la nature qui suit toûjours les voyes les plus simples, a dû nécessairement établir la communication des loix telles qu'elles existent pour que nous ne fussions pas abandonnés à une illusion perpétuelle dans laquelle nous serions tombés s'il avoit établi toutes autres loix que celles qu'exigeoit la nature du mouvement relatif. Car dans ce cas les apparences ne seroient jamais les mêmes, elles seroient variables pour deux spectateurs. Au

contraire dans le mouvement relatif les apparences seront toûjours fixes, ce qui convient infiniment à la Sagesse du Créateur.

Entrons dans la troisiéme Dissertation :

C'est le principe de l'attraction qu'on trouve ici expliqué & plein de toute la Géométrie que peut demander cette matiere. M. Newton fait servir ce principe, comme l'on sçait, de fondement au fameux Ouvrage qu'il nous a laissé sur le Systême du Monde. Voici comme s'exprime M. de Gamaches : » Ce nouveau Philosophe, » déja illustré par les rares connois» sances qu'il avoit puisées dans la » Géométrie, souffroit impatiem» ment qu'une Nation étrangére pût » se prévaloir de la possession où elle » étoit d'enseigner les autres, excité » par une noble émulation, & gui» dé par la supériorité de son génie, » il ne songea plus qu'à affranchir » sa patrie de la nécessité où elle » croyoit être d'emprunter de nous » l'art d'éclairer les démarches de la » Nature & de la suivre dans ses » operations. Ce ne fut point enco» re assez pour lui, ennemi de tou» te contrainte, & sentant que la » Physique le gêneroit sans cesse, » il la bannit de sa Philosophie, & » de peur d'être forcé de reclamer » quelquefois son secours, il eut » soin d'ériger en loix primordiales » les causes intimes de chaque Phé» noméne particulier. Par-là toute » difficulté fut applanie, son travail » ne roula plus que sur des sujets » traitables qu'il sçut assujettir à ses » calculs. Un phénoméne analysé » géométriquement devint pour lui » un phénoméne expliqué. Ainsi cet » illustre rival de M. Descartes eut » bien-tôt la satisfaction singuliere » de se trouver grand Philosophe, » par cela seul qu'il étoit grand » Géométre.

Les Régles de Kepler sont les loix de l'Astronomie. Voyons-les exactement. Car cet Ouvrage ne tire toute sa force que de sa parfaite conformité avec l'harmonie de ces loix, & ne renverse le Systême Cartésien que par un accord pepétuel avec ces mêmes loix que la nature a renduës invariables. Avant que d'entrer en matiere nous placerons quelques définitions dont nous avons besoin pour rendre notre Extrait plus utile à ceux qui voudront s'en servir pour comprendre un Ouvrage qui mérite toute l'attention du lecteur.

Lorsqu'une Planéte décrit une orbite telle qu'une ellipse, on distingue quatre mouvemens.

Le mouvement absolu de la Planéte,

Le mouvement translatif de la Planéte,

Le mouvement de la matiere éthérée, & le mouvement angulaire de l'une & de l'autre.

Par le mouvement absolu on entend le mouvement suivant la tangente qui est le petit élément de la courbe.

Le mouvement translatif est celui dont la direction est perpendiculaire au rayon vecteur.

Le mouvement de la matiere est

pris suivant la même direction perpendiculaire au rayon, mais quelquefois il se trouve plus grand, & quelquefois plus petit que celui du mouvement translatif des Planétes.

Le mouvement angulaire est l'arc par lequel on juge du mouvement d'une Planéte.

Dans les cercles les vîtesses absoluës, les translatives & les angulaires seront les mêmes, elles sont toûjours en raison inverse des racines quarrées des distances, & les tems des révolutions sont comme les racines des cubes des distances ou rayons vecteurs. Mais si les Planétes décrivent des ellipses, leurs vîtesses absoluës seront comme les racines des paramétres des sections qu'elles décrivent divisées par les perpendiculaires ménées du foyer sur les tangentes aux differens points par où passent successivement ces Planétes. Aux moyennes distances arithmétiques ou à l'extrémité du petit axe de l'orbite que décrit une Planéte, leurs vîtesses absoluës sont égales a celles de la matiere, & par conséquent en raison inverse des racines de leurs distances. Les tems des révolutions des Planétes sont comme ceux de la matiere prise aux moyennes distances, d'où il suit que les quarrés des tems sont comme les cubes des distances moyennes. Par ceci on peut toûjours comparer la vîtesse de deux Planétes ensemble, en les imaginant circuler dans des cercles qui auroient pour rayon la ligne tirée du foyer à l'extrémité du petit axe, car elles employent autant de tems à parcourir leur vraie orbite que celui qu'elles mettroient à parcourir ce cercle dont nous avons assigné le rayon.

Imaginons presentement avec M. de Gamaches (qui, dans cette troisiéme Dissertation, parle le langage des Astronomes & des Newtoniens) un corps en mouvement, continuellement détourné de son chemin par une force, soit uniforme, soit variable vers un certain point fixe, il décrira une courbe; donc les aires seront toûjours proportionnelles aux tems. La converse de cette proposition est également vraye. Dès-là on peut assigner les vîtesses absoluës des Planétes, & on trouve que dans une orbite quelconque elles sont en raison renversée des perpendiculaires abbaissées du foyer sur les tangentes, mais les mouvemens translatifs des couches sphériques qu'on voudroit supposer pousser ou agir sur la Planéte, seront en raison renversée des racines des distances, alors il est démontré que si les mouvemens translatifs des Planétes suivoient cette proportion, les tems seroient comme les quarrés des distances, ce qui troubleroit la loi de Kepler; on ne peut donc recevoir cette action de matiere sur la Planéte, sans tomber en contradiction avec soi-même, puisque si, d'une part, l'on veut que les vîtesses translatives de la matiere soient en raison renversée des distances, on aura

les aires proportionnelles aux quarrés des tems. Mais les tems ne ſuivront plus la proportion des racines quarrées des cubes des diſtances, ſi de l'autre, on prend ces vîteſſes en raiſon inverſe des racines quarrées des diſtances on aura les quarrés des tems proportionnels aux cubes des diſtances, mais les aires ne ſuivront plus la proportion des tems.

M. Newton explique toutes ces loix avec facilité, il ſupprime la matiere, donc il n'y aura point d'altération dans le mouvement circulaire de la Planéte, & pour qu'elle puiſſe être perpétuellement détournée de ſa premiere détermination, il ſuppoſe les Planétes attirées par le Soleil. Voilà comme; dit M. de Gamaches, la difficulté levée, & le phénoméne expliqué: un autre principe qu'a adopté M. Newton, & qui devient très-probable en admettant les idées de l'attraction, c'eſt que les chûtes initiales ſont en raiſon directe des maſſes, en même tems qu'elles ſont en raiſon renverſée des quarrés des diſtances, puiſque plus il y a de maſſe attirante, plus le corps doit être attiré. Ainſi l'attraction ne peut pas s'admettre ſans une mutualité. Car toute action eſt jointe à une réaction. C'eſt pourquoi la Lune & la Terre doivent néceſſairement tendre a s'approcher avec des vîteſſes qui ſoient en raiſon renverſée de leurs maſſes. Ce ſont-là les principes du célébre Newton. Dès cette Diſſertation notre Auteur donne à penſer combien ce Syſtême eſt ſujet à l'arbitraire. Pourquoi, par exemple, les Planétes circulent-elles toutes dans le même ſens? Pourquoi tournent-elles ſur leurs centres dans le même ſens qu'elles tournent autour du Soleil? Pourquoi le centre commun de gravité du Soleil & des Planétes reſte-t-il immobile? Pourquoi les corps céleſtes ne ſe réduiſent-ils pas en un ſeul point s'il arrive quelque déplacement, comme on ne peut en douter? Puiſqu'alors ils ne doivent ceſſer de s'approcher à cauſe de l'augmentation des forces attractives qui ſont toûjours en raiſon renverſée des quarrés des diſtances. Pourquoi enfin la difference de la force qu'a la Terre pour attirer la Lune, étant à celle qu'a le Soleil pour les ſéparer dans le cas des Sizigies, comme 178 à 1, à peu-près? Pourquoi, dis-je, la Lune ne tournera-t-elle pas contre l'ordre des Signes dans le tems que ſon centre de gravité décrira ſon orbite autour du Soleil; car, ſuivant la loi de Kepler, les deux Planétes ayant commencé à ſe mouvoir avec des vîteſſes reciproquement proportionnelles aux racines de leurs diſtances au Soleil, les forces qu'elles auront eu pour s'attirer, l'auront emporté ſur celle qu'avoit le Soleil pour les ſéparer. Il eſt clair qu'en les regardant alors comme attachées aux extrémitez des bras d'un levier, l'excès de la vîteſſe de la Planéte inférieure, ſur celle de la Planéte ſuperieure auroit du déterminer

l'une & l'autre masse à circuler autour de leur centre commun de gravité, suivant une direction contraire à celle de la circulation de ce centre commun autour du Soleil.

Quatriéme Dissertation.

Une partie des plus beaux Théorêmes de M. Newton se trouve dans cette Section. M. de Gamaches a choisi ceux qui pouvoient lui être utiles, & que le sçavant Anglois a employés pour déterminer les differentes especes d'attractions ; on y trouve, par exemple, comment deux corps égaux, placés à une certaine distance, sont toûjours attirés par deux autres dans la raison renversée des quarrés des distances. On y cherche dans quel rapport s'attireront ceux dont les distances seroient proportionnelles aux rayons de deux globes attirans, on y découvre comment un corpuscule placé dans une sphére vuide sera attiré également, & que l'attraction de celui qui est placé dans une sphére pleine suit le rapport des rayons. On peut appliquer ces raisonnemens à tous les corps qui sont semblables. Mais Newton n'en est pas resté à ces seules considerations, il lui falloit trouver la somme de ces attractions, & notre Auteur n'a pas manqué de le suivre. Il cherche, avec le secours de la même Géométrie qu'a employé Newton, la somme des attractions d'un corps qui en attire un autre; or, si l'on y fait attention, on voit que les lignes qui expriment le rapport de ces attractions doivent être dans la raison renversée des quarrés des distances, & par conséquent inégales, donc elles doivent terminer une courbe dont l'intégrale sera l'aire de la courbe ou la somme des attractions. On est mené par-là insensiblement à la comparaison d'un corpuscule attiré par une sphére & par un cylindre : les Géométres sentiront bien le but de cette comparaison. On veut connoître le rapport de l'attraction d'un corps au sphéroïde applati & à la sphére, d'où, par quelques conclusions que M. Newton a adoptés lui-même, on arrive à prouver que la pesanteur absoluë au pôle est à la pesanteur sur l'Equateur, comme 501 à 500.

Une suite de l'attraction est la facilité avec laquelle on compare la masse du Soleil avec celle de la Terre, Jupiter, Saturne, c'est-à-dire, les Planétes qui ont des Satellites ; ces rapports sont susceptibles de differentes expressions qu'on trouvera dans la suite, le premier que notre Auteur enseigne est qu'une masse centrale est égale à la chûte initiale d'un de ses Satellites, multipliée par le quarré de sa distance à ce même Satellite ; or cette masse, divisée par son volume, donnera la densité du Soleil, de Jupiter, de Saturne, *&c.* M. de Gamaches recherche encore quel rapport il y a entre le tems de la révolution d'un Satellite & sa distance au centre commun.

de gravité des deux masses, & ce tems est toûjours proportionnel à la racine de cette distance au centre commun de gravité des deux masses : on fera dans la suite un grand usage de ce théorême pour rendre l'attraction plus que suspecte.

L'Auteur finit cette Dissertation par examiner la tendance respective d'un Satellite vers la Planéte à laquelle il est associé, & de la Planéte vers le Satellite. Un calcul fort aisé démontre que la pesanteur d'un Satellite augmente dans ses quadratures, & diminue du double de son augmentation dans le tems des Sizigies. Il est vrai que ces problêmes appartiennent à Newton, mais les démonstrations appartiennent à M. de Gamaches, & elles sont presentées avec tant de clarté & de méthode, que c'est un nouveau mérite d'avoir sçu expliquer ces véritez abstraites qu'on n'entend qu'avec peine chez celui de qui notre Auteur les a tirées.

La cinquiéme Dissertation traite du mouvement des corps dans les fluides. Ceux qui connoissent le fameux Ouvrage de M. Newton n'ignorent pas qu'il a employé dans cette partie la plus subtile Géométrie. M. de Gamaches, toûjours attentif à placer les théorêmes dont M. Newton s'est servi, ne le perd point de vûë. Il nous donne par analyse les propositions nécessaires pour calculer les differentes resistances qu'éprouve un corps en traversant divers milieux. Mais avant que de les rapporter, notre Auteur annonce une proposition qui devient importante, & qui se trouve le fondement de presque tout son Systême.

Lorsqu'un corps solide reçoit du mouvement, toutes ces parties entrent en partage, & le mouvement se communique a toutes celles qui le composent. Mais un fluide est une masse composée de parties infiniment déliées, & détachées les unes des autres, il peut donc recevoir plusieurs impressions, & celles qui ne sont pas immédiatement appliquées au corps frappant, s'écartent & se dérobent à l'impression du choc. Il suit de-là qu'un corps placé dans un fluide comprimé, déplace les parties par une circulation perpétuelle, c'est-à-dire, que les couches de ce fluide conçues infiniment minces s'échapperont lateralement avec une grande facilité, & cela parce qu'il est démontré que dans un fluide les mouvemens lateraux occasionnés par un mobile, ne prennent rien sur le mouvement direct du mobile, la vitesse du corps diminuera à peine d'une infinitiéme de sa force, puisque son action ne consiste pas a pousser chacune des surfaces qui lui est presentée, mais à deranger seulement les parties de la couche infiniment mince qui lui cede & s'échappe par les côtez avec une telle vîtesse qu'elle peut même augmenter à l'infini, si l'on imagine ce fluide entre deux plans paralléles, dont l'un iroit à la rencontre de l'autre.

Les resistances qu'éprouvent les

corps dans les fluides sont proportionnelles, non seulement aux couches qu'ils font circuler par leur mouvement, mais à la densité des milieux. Elles sont encore relatives à la densité de ces corps, & à leurs vîtesses ainsi qu'à leurs figures. On trouve donc le rapport de ces résistances par le rapport composé de tous ces rapports particuliers.

On peut, avec la Géométrie, déterminer les vîtesses résidues d'un corps qui se meut dans un fluide. A chaque instant il trouve de nouvelles resistances, mais on connoît sa masse, sa vîtesse, & la quantité de parties de ce fluide qu'il déplace; il est donc facile d'assigner les pertes. Ces suites de vîtesses residuës forment une progression harmonique. Or si l'on imagine une hyperbole équilatere dont la puissance égalera le quarré de la force primitive, & que ses abscisses soient partagées en parties égales, les ordonnées élevées à ces points seront en progression, & chaque ordonnée sera proportionnelle à la vîtesse residuë dont l'abscisse correspondante signifie le tems écoulé, & les espaces mixtilignes exprimeront l'espace total parcouru, par conséquent la somme de ces vîtesses residuës. On s'apperçoit bien des differentes hypothéses qu'on pourroit faire sur les résistances, mais on a supposé ici qu'elles décroissent comme les quarrés des vîtesses, d'autant plus qu'elles suivent ce rapport dans un milieu infiniment fluide.

Il faut encore voir quelles sont les differentes faces ou côtés par lesquels un corps est mû dans un fluide, ce qui fait examiner à M. de Gamaches quel est le rapport de l'impression que feroit un fluide sur la superficie d'un solide engendré par une courbe quelconque à celui qu'il éprouveroit sur sa base. Mais il est à remarquer que les parties de ce fluide se dérangeant par le mouvement qui lui sera imprimé, les particules voisines de l'espace que le corps mû vient de quitter sont remplacées avec une vîtesse proportionnelle à la racine de la hauteur du fluide. Les vuides qu'il plairoit d'imaginer deviendroient un obstacle au mouvement, puisque dans cette supposition il faudroit que les particules se ramassassent pour être poussées, & pour lors elles ne s'échapperoient plus latéralement, le corps supporteroit toute la colomne qui lui seroit exposée, & dès-là tout mouvement s'anéantiroit. La perpétuité du mouvement n'est donc admissible que dans l'hypothése de la plénitude universelle.

Lorsqu'un corps est poussé vers les parties d'un fluide, on peut attribuer cette même vîtesse aux particules du fluide, & laisser le corps mû en repos; la colonne alors qui s'appuye sur la face qui lui est presentée est réagie par celle de derriere, que nous appellons la *posterieure*; mais si, par la pensée, on supprime cette posterieure, il est évident que l'anterieure s'appuyera sur le côté qu'on lui

a exposé, & qu'il la supportera toute entiere. Remettons presentement cette colonne que nous avions supprimée, l'équilibre renaîtra & le corps n'éprouvera plus aucune résistance, il ne portera aucun poids. La communication entre les parties supérieures & inférieures se retablira. Le mouvement qui fait l'essence du fluide remet l'équilibre. Si l'on transporte maintenant le mouvement au corps, il n'aura que les particules à déplacer, qui, comme nous l'avons dit, s'échapperont, & celles de derriere venant à succeder, l'équilibre ne sera point troublé, & le cops mû n'aura point de poids à supporter. Cela posé, qu'on conçoive que ce même corps mis en mouvement soit exposé au courant d'un fleuve. Il recevra pour lors deux impressions, la premiere qui lui viendra des particules qu'il obligera de s'écarter, & la seconde du poids d'une colonne d'eau qui aura pour hauteur celle de sa chûte, & qu'il est obligé de soûtenir; car pour lors chaque couche du fluide est conçûë couler le long d'un plan incliné, & avoir acquis une vîtesse égale à la racine quarrée de sa hauteur. C'est ainsi qu'un poisson, en nageant dans une eau tranquille, n'éprouve qu'une seule impression, mais que s'il remonte un courant il éprouvera deux resistances, l'une de la part des parties à déplacer, & la seconde de la part d'une colonne d'eau égale au poids de cette masse multipliée par la racine quarrée de la chûte du courant.

C'est, suivant notre Auteur, pour n'avoir pas fait cette distinction que M. Newton avoit démontré l'impossibilité du plein en démontrant qu'une sphére d'une densité égale a celle du fluide dans lequel on la feroit mouvoir, perdoit la moitié de sa vîtesse en moins de tems qu'elle n'en employeroit à parcourir d'un mouvement uniforme un espace égal à trois fois son diamétre. M. de Gamaches rapporte la démonstration de Newton telle qu'elle se trouve chez cet illustre Géométre, il le suit dans tout son calcul, & il fait voir que son parallogisme vient de n'avoir pas fait attention à ces deux resistances, puisque l'Ether n'est pas un fluide tombant. Voilà donc le plein retabli dans l'Univers. On a prouvé la non resistance de l'Ether, & son inaction sur les corps célestes, ils se meuveront donc comme s'ils étoient dans le vuide. Les régles de Kepler se trouveront observées, une premiere direction & le mouvement de pesanteur les fera circuler autour d'un centre commun; restera seulement à faire connoître d'où vient ce dernier phénoméne, & pourquoi il suit toûjours le rapport renversé des quarrés des distances, c'est ce que M. de Gamaches explique dans sa sixiéme Dissertation.

Sixiéme Dissertation.

Ceci est un morceau qui appartient en entier à M. de Gamaches. Après quelques définitions nécessaires

res de la force centrifuge & de ses augmentations, comme de ses pertes, on vient à un Théorême essentiel.

Lorsqu'un tourbillon se meut, chaque corpuscule a nécessairement deux tendances, l'une vers le centre du cercle qu'il décrit, & l'autre vers le centre de la masse totale; on démontre que le rapport de ces deux forces centrifuges, ou de ces deux efforts qu'il fait pour s'échapper est en raison renversée des rayons qui se terminent au point où est placé le corpuscule. Mais en supposant que ce même corpuscule pût pénétrer la matiere qui lui fait obstacle, il décriroit un grand cercle qui auroit une tangente commune avec ce petit cercle, puisque le mouvement réfléchi est toûjours dans le plan où se trouve la perpendiculaire tirée au point de contact qui est ici le rayon de la sphére; il n'est donc retenu dans son plan que par la résistance que lui fait la couche sphérique.

Toutes les couches sphériques dont la sphére est formée ont nécessairement des forces centrifuges égales, puisqu'elles sont en équilibre. Si l'une l'emportoit sur l'autre, elles se dissiperoient ou se comprimeroient de maniere à réduire le tout en une masse impénétrable. De l'égalité de ces forces centrifuges on tire donc la figure du tourbillon, qui ne peut être que sphérique, puisque c'est la seule figure qui puisse donner une pression & une réaction égale dans la matiere environnante. Avec tout ceci qu'on ne peut refuser on déduit aisément par de simples analogies que tous les points d'une même couche ont des vîtesses égales; mais que les vîtesses de deux points quelconques pris dans des couches differentes sont dans la raison renversée des racines des rayons. On concluera encore que les forces centrifuges de deux points pris dans les couches differentes d'une même masse fluide sont en raison renversée des quarrez des rayons, nonobstant l'égalité des forces centrifuges de deux couches prises en total. Enfin on déduira des mêmes proportions que les tems des révolutions de deux points pris dans des plans concentriques sont comme les racines quarrées des cubes des distances.

Voilà donc les régles de Kepler déduites dans le tourbillon, mais il est important de faire attention qu'il implique contradiction que les Planétes qui parcourent des ellipses soient emportées par la matiere qui circule autour du Soleil; car si d'un côté il suit, du principe de l'équilibre des tourbillons que les vîtesses translatives de la matiere sont par-tout en raison inverse des racines des distances, & que les tems soient proportionnels aux cubes des distances, on démontre de l'autre que les aires étant proportionnelles aux tems employés à les décrire; il faut que les mouvemens translatifs de la Planéte, pris suivant la direction de ceux de la matiere, soient en raison inverse des distances. Il est

vrai qu'aux moyennes distances des Planétes, leurs vîtesses absolues sont égales à celles de la matiere, comme nous l'avons dit au commencement de notre Extrait. Mais à cause de la direction oblique du mouvement des Planétes à cette distance, leur mouvement translatif est plus petit que celui de la matiere. Ces mouvemens translatifs ne deviennent égaux à ceux de la matiere qu'aux extrémitez des rayons moyens proportionnels géométriques entre la moitié du petit & du grand axe. Mais alors la vîtesse absolue de la Planéte l'emporte sur celle de la matiere.

Il est encore à propos de sçavoir (pour comprendre ce que l'Auteur dit dans son Ouvrage) que nous ne pouvons juger du mouvement d'une Planéte que par l'arc qu'elle nous paroît décrire : ce qu'on appelle son mouvement angulaire : or ces mouvemens angulaires vont toûjours en augmentant depuis l'aphelie jusqu'au périhelie, ce qui est de necessité, puisqu'il est de fait que les aires sont proportionnelles aux tems, & que la Planéte décrit une ellipse. Or la somme de tous ces arcs sont égaux à deux droits, si donc on partage l'aire totale depuis l'aphélie jusqu'au périhelie en 180 parties on aura le mouvement angulaire moyen égal à la 180me partie du cercle. On peut imaginer un cercle tel que ces arcs soient égaux à ces mouvemens moyens, & ce sera celui qui aura pour rayon vecteur une ligne moyenne, proportionnelle entre la moitié du petit & du grand axe, & c'est de ce point dont nous avons parlé, & auquel nous avons dit que les mouvemens translatifs de la Planéte & ceux de la matiere étoient égaux. Ceci est le principe dont l'Astronomie tire l'équation du tems vrai au tems moyen.

Le sujet des forces centrifuges traité ici avec grand soin nous fera ajoûter ce qui se tire naturellement des principes qu'on y explique. On prend quelquefois les forces centrifuges égales aux forces centripétes; cela mérite distinction; cela est vrai dans le mouvement circulaire, mais dans le mouvement elliptique on apperçoit qu'à l'aphélie la force centrifuge de la matiere est plus grande que la force centrifuge de la Planéte, & la force centrifuge de la matiere étant égale à la force centripéte de la Planéte, il s'ensuit que la force centripéte de la Planéte est plus grande que sa force centrifuge, ce qui doit être, puisqu'elle doit s'approcher du centre des tendances. Ce sera le contraire pour le périhelie.

L'Hypothése des tourbillons tient nécessairement à celle de la plénitude universelle, car dans cette hypothése il implique contradiction que le centre commun de gravité de tous les corps se dérange, puisqu'il est démontré qu'il ne pourroit se déranger sans continuer de se mouvoir en ligne droite d'un mouvement uniforme, donc on est forcé de reconnoître

qu'à tout mouvement imprimé dans la matiere, doit répondre un mouvement égal, mais contraire. Aussi, les tourbillons supposés, la somme de tous les mouvemens de la nature, pris de même part, sont égaux. Ce n'est peut-être pas toutes ces considerations qui les ont suggerés a son inventeur, mais il a vû les Planétes tourner toutes du même sens autour du Soleil, & avoir un mouvement autour de leur propre centre, & cela lui a suffi.

Au reste, il est possible qu'à travers ces grands courans de matiere il s'en forme de subalternes; ce qui pourra arriver lorsqu'un courant, au lieu de suivre la masse totale, avancera par son mouvement particulier dans un sens contraire. Alors les couches inférieures ayant plus de vîtesse que les supérieures, la matiere propre du courant éprouvera plus de resistance vers l'endroit le plus voisin du centre total, elle sera donc contrainte de se détourner. Il faut encore, pour leur formation, qu'ils puissent parcourir des tangentes assez grandes, & pendant un assez long-tems, ce qui ne peut se rencontrer que vers les cercles des couches, proche de l'Equateur, à une petite latitude, ou vers les couches fort élevées, si la latitude est fort grande. Ce premier cas peut expliquer l'inclinaison des orbites à l'Ecliptique, & le dernier celles de quelques Cométes. Nous avons déja vû qu'il étoit necessaire, pour l'équilibre total, que chaque couche du tourbillon fût en équilibre les unes avec les autres. Ce n'est donc pas une nouvelle supposition que de vouloir que les grands, & les petits tourbillons tendent pareillement à se mettre en équilibre les uns avec les autres, & l'on tire delà que leurs dernieres couches sphériques ont des vîtesses égales. C'est le principe dont M. de Gamaches déduit qu'un tourbillon est continuellement obligé de rentrer dans ses bornes à cause de la réaction de la matiere qui s'oppose à sa dilatation, & parce que cette réaction est égale à la force avec laquelle il tend à se dilater, ce qui fait dire à notre Auteur, » qu'il » est aisé de prouver que c'est un » fluide qui pése alternativement » du centre à la circonférence, & » de la circonférence au centre. » C'est par ces deux mouvemens » d'oscillation que les couches d'u» ne part se dilatent, & s'applatissent, & de l'autre qu'elles re» prennent leur premiere sphérici» té. « Mais cette matiere éthérée ne refluera pas vers l'axe, ce sera vers le centre de la masse, puisque la compression des ressorts ne se fait que suivant des perpendiculaires aux surfaces, dont les actions doivent suivre le même rapport que ces surfaces, & par conséquent la raison renversée des quarrez de leurs distances au centre.

Ce flux & reflux de matiere a fait penser à notre Auteur que pesant du centre à la circonférence, cette matiere » devoit bien éprou-

» ver une réaction égale à son action, mais qu'en pesant de la circonférence au centre, elle n'a nul besoin d'être appuyée, elle se soûtient par l'efficace de sa force centrifuge, « d'où il suit que les tourbillons particuliers des Planétes portent alors tout le poids des colonnes supérieures ausquelles ils servent de base. Par cette nouvelle idée M. de Gamaches explique la pesanteur d'un corps qui est obligé de ceder à cette réaction & de tomber par les mêmes loix qu'un morceau de liége est contraint de s'élever sur l'eau, les colonnes ne peuvent lui servir d'appui. C'est ainsi que l'impulsion est le principe d'un phénoméne qui a arrêté tous les Physiciens, ce qui avoit engagé les Disciples de Newton à le regarder comme un effet de l'attraction.

On trouve encore dans cette sixiéme Dissertation plusieurs remarques importantes, & qu'on peut appeller des corollaires. Car ce ne sont plus de nouvelles suppositions ou de nouveaux principes. M. de Gamaches explique cette multitude de phénoménes embarrassans avec simplicité, appanage assez ordinaire de la vérité. Cela est d'un grand avantage dans le Systême général du Monde. Une difficulté que nous ne devons pas passer sous silence & qui tomboit sur le méchanisme des tourbillons est celle que M. Newton avoit tirée des vitesses angulaires plus promptes dans les couches inférieures que celles des couches supérieures. Mais l'ordre des circulations ne pouvoit être conservé, à moins que le mouvement qu'acqueroit chacune de ces couches par le frottement de sa surface concave, elle ne le perdit par celui de sa surface convéxe, afin que le tout restat comme s'il n'y avoit point de frottement, mais de cette supposition M. Newton tiroit par le calcul que les tems des circulations n'étoient plus comme les racines quarrées des cubes des distances; il auroit fallu en convenir si les frottemens de ces deux surfaces étoient entr'eux comme les surfaces multipliées par les vîtesses angulaires-relatives. Si au contraire les frottemens sont (tels que nous l'apprennent les experiences) comme les poids multipliés par les vîtesses angulaires, alors l'ordre des circulations ne suivra plus le rapport renversé des quarrez des rayons, comme le démontroit M. Newton. Ainsi, bien loin que les loix de Kepler soient troublées, M. de Gamache les confirme & son calcul le conduit à rétablir les anciennes véritez.

Avant que de finir ce premier Extrait, que nous avons souhaité composer de maniere qu'il pût expliquer les principales difficultez à ceux qui voudront étudier cet Ouvrage avec utilité. Nous croyons faire plaisir d'étendre un peu la demonstration de M. de Gamaches, qui a écrit pour des Géométres & des Physiciens consommés en Géométrie. On fait

allusion à la démonstration qui se trouve, page 186.

Les frottemens des couches doivent être par-tout égaux. Cherchons quelle doit être l'impression de ces frottemens. Qu'on nomme (f) cette impression générale. Il est clair que dans tout frottement qui se fait en tourbillon; on doit faire attention à cinq choses;

sçavoir :

A la masse,

A la pesanteur de cette masse,

A la longueur du lévier à laquelle on conçoit cette masse attachée,

A la vîtesse respective, ou, ce qui est la même chose, à la difference des vîtesses & à la quantité des engrenemens des surfaces; puisqu'on suppose les masses agir l'une contre l'autre. Donc l'impression générale des frottemens doit être en raison composée de ces cinq choses; ainsi, si l'on nomme, dans le tourbillon, le rayon, r,

La masse sera, r^3,

Puisque les Sphéres sont comme les cubes des rayons,

La pesanteur égale à p,

La quantité des engrenemens, κ,

Que la difference des vîtesses des couches inférieures à la vîtesse d'une des couches superieures, soit nommée, v;

On aura l'impression ($f = vpr^3 \times r\kappa$), mais qu'on se rappelle que (p), où la pesanteur est proportionnelle à la chûte initiale, c'est-à-dire, à ($\frac{vv}{r}$), en nommant (v) la vîtesse absolue, puisque la pesanteur est toûjours égale au quarré de la vîtesse divisée par le rayon. De plus, la masse est la quantité de matiere contenuë sous un certain volume, & le poids est la masse multipliée par la chûte initiale. Si dans la formule ($f = vpr^3 \times r\kappa$) on substitue à la place de (p) sa valeur ($\frac{vv}{r}$), on aura ($\frac{v\text{vv}r^3 \times r\kappa}{r} = v\text{vv}r^3\kappa$), & ($\kappa$) qui exprime la quantité des engrenemens, est en raison directe de la pesanteur, & en raison inverse de la vîtesse respective, car plus un corps est pesant plus il s'engraine de fois, & plus il a de vîtesse, moins il se fait d'engrenemens; donc (κ) égalera ($\frac{p}{v}$) qui exprime la raison directe de la pesanteur, & la raison inverse de la vîtesse respective. Cette valeur substituée dans la formule ($v\text{vv}r^3\kappa$), l'on aura ($v\text{vv}r^3 \times \frac{p}{v}$), & au lieu de ($p$) qu'on mette ($\frac{vv}{r}$), la formule se changera en ($v\text{vv}r^3 \times \frac{vv}{rv}$), qui étant reduite, vous aurez ($\text{v}^4 r^2 = f$) pour l'expression du frottement qu'on cherchoit, ou ($\text{v}^4 r^2 = 1$), puisque c'est une grandeur constante. Donc ($\text{v}^4 = \frac{1}{rr}$), & tirant la racine ($\text{v} = \frac{1}{\sqrt{r}}$), c'est-à-dire, que les vîtesses des couches sont entre elles en raison renversée des racines des distances, ce que

demande la loi de Kepler.

Cette formule eſt d'autant plus remarquable qu'on en tire la régle établie par M. Amontons & confirmée par l'experience que les frottemens ſont toûjours proportionnels aux poids, & non aux ſurfaces. Car ſur la terre les poids ſont proportionnels aux maſſes, puiſque les peſanteurs ſont égales aux mêmes diſtances du centre des tendances, la longueur du lévier eſt la même, les viteſſes reſpectives multiplient les autres quantitez de la formule, & diviſent en même tems, ainſi ($vpr^3\kappa$) ou ($\frac{vpr^3 \times r \times p}{v}$) ſe reduira à (r^3), qui eſt la maſſe, puiſqu'il en faut faire évanouir (p, r), qui ſont des grandeurs conſtantes, & que (v) ſe détruit. Cette nouvelle certitude qu'acquere la démonſtration de M. de Gamaches, en ſe rencontrant avec M. Amontons, fait ſentir en même tems que cet illuſtre Académicien a été heureux d'avoir trouvé une vérité, qui par-tout ailleurs auroit été démentie, ſi l'on n'avoit fait les mêmes attentions que notre Auteur.

Nous allons encore tâcher de ſimplifier la démonſtration de Newton, rapportée par M. de Gamaches, pag. 180, par laquelle cet illuſtre Géométre, voulant déterminer l'impreſſion des frottemens dans le tourbillon, raiſonne ainſi: on nomme toute vîteſſe reſpective ($= v$).

Le rayon indéterminé de chaque couche ou de chaque ſurface ($= x$). La denſité des parties, ſi l'on y fait attention, ſera nommée ($= \kappa$), l'impreſſion (f) des frottemens ou la raiſon composée égalera donc ($vxx\kappa$), en admettant que les frottemens ſuivent le rapport des ſurfaces, ou celui des quarrez des rayons. Il faut preſentement chercher la valeur de cette vîteſſe reſpective (v), on fera donc ($v = \frac{f}{xx\kappa} = \frac{1}{xx\kappa}$), & ſi l'on ſuppoſe les denſitez, les mêmes, ce ſera ($v = \frac{1}{xx}$). Mais, pour convertir cette vîteſſe reſpective en mouvement angulaire, on ſçaura qu'il faut, pour cela, la diviſer par le rayon: ainſi les deux membres diviſés par (x) donnent ($\frac{v}{x} = \frac{1}{x^3}$), & par conſéquent ($\frac{1}{x^3}$) ou (x^{-3}) ſera proportionnel à ce mouvement angulaire: que l'on imagine, que les ordonnées d'une courbe repreſentent ces differences angulaires des differentes couches, la ſomme de ces ordonnées, ou de ces differences ſera égale à l'aire de la courbe. Il faut donc differentier, pour en avoir le petit élément; ainſi (x^{-3}), exprimant une ordonnée quelconque, ſon élément differentiel ſera ($x^{-3} \times dx$), & ſon intégrale eſt ($\frac{x^{-2}}{-}$ ou $- \frac{x^{-2}}{2}$); ce qui avertit que cette intégrale, étant accompagnée du ſigne moins, n'eſt pas complette, ou que l'on n'eſt pas à l'origine. On ajoûtera

donc la constante (a), & on aura ($-\frac{x^{-2}}{2}+a$), égale à l'aire de la courbe : mais en faisant (x), qui est indéterminée, égale au rayon (r) de la premiere couche; cette formule n'exprimera plus qu'un élément infiniment petit, donc alors on pourra faire ($-\frac{r^{-2}}{2}+a=o$) ou ($a=\frac{r^{-2}}{2}$). En remettant cette valeur de (a) dans la premiere équation, on aura ($-\frac{x^{-2}}{2}+\frac{r^{-2}}{2}$) ou ($-x^{-2}+r^{-2}$) ou ($\frac{1}{r^2}-\frac{1}{x^2}$), pour une portion quelconque de l'aire de la courbe, où la somme des mouvemens angulaires a un point indéterminé. Mais il faut faire (x) infinie pour avoir toute l'aire, & la formule se reduira à ($\frac{1}{r^2}$), égal à tout le mouvement angulaire de la couche qui aura (r) pour rayon, égal à la somme de toutes les différences angulaires, prises depuis l'extrémité de ce rayon (r) jusqu'à l'extrémité du tourbillon, qu'on suppose infiniment étendu, c'est ainsi que les mouvemens angulaires sont en raison renversée des quarrez des rayons, & puisque les tems des circulations sont en raison inverse des vîtesses angulaires on aura ($T=r^2$), ce qui détruit la loi de Kepler. C'est ainsi que M. Newton raisonnoit; car, suivant cette loi, on a vû que les tems doivent être comme les racines quarrées des cubes des distances, c'est-à-dire ($T=r^{\frac{3}{2}}$.) Nous ajoûterons que pour retrouver la loi de Kepler dans la formule de M. Newton, il faudroit que les densitez exprimées ici par (K), fussent en raison renversée des racines quarrées des distances, c'est-à-dire ($K=\sqrt{\frac{1}{r}}$) ou ($r^{\frac{-1}{2}}$), alors le mouvement angulaire deviendroit, en faisant entrer (K) dans la formule ($\frac{1}{r^{2-\frac{1}{2}}}$) ou ($\frac{1}{r^{\frac{3}{2}}}$); pour lors les tems qui sont, comme nous avons dit, en raison renversée de ces vîtesses, donneront ($T=r^{\frac{3}{2}}$), c'est-à-dire, les tems comme les racines quarrées des cubes des distances; mais l'on sent bien qu'une telle supposition est forcée, puisqu'il est visible que les masses les plus solides doivent s'éloigner du centre à cause de leur force centrifuge.

Que l'on compare ce qu'a démontré notre Auteur avec ce qu'a avancé M. Newton, il sera aisé de s'appercevoir que ce grand Homme n'avoit pas pris les vrais élemens pour trouver l'impression du frottement. Nous donnerons le second Extrait dans les Journaux suivans.



MEMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES INSECTES. Par M. de Réaumur, de l'Académie R. des Sciences, de la Soc. R. de Londres & des Acad. de Petersbourg, & de l'Instit. de Bologne, Commandeur & Intendant de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Loüis. Tome V. Suite de l'Histoire des Mouches à deux aîles, & l'Histoire de plusieurs Mouches à quatre aîles, sçavoir des Mouches à scie, des Cigales, & des Abeilles. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1740. *in*-4°. pp. 728. sans une Préface, planch. dét. 38. *Et se vend chez Lambert, ruë S. Jacq. vis-à-vis la ruë de la Parcheminerie.*

SECOND EXTRAIT.

LA plupart des Insectes ont une industrie, qui pour être merveilleuse, ne nous en est que plus nuisible, ils l'exercent à nos dépens, & nous serions doublement obligés à ceux qui nous apprennent à l'admirer, s'ils nous apprenoient en même tems à nous en garantir. Il n'en est pas de même des Abeilles, ce sont d'excellentes ouvrieres qui, sans être à nos frais, travaillent incessamment pour nous, quoique ce ne soit apparemment pas leur intention. Nous ne sommes pas plus l'objet des peines qu'elles se donnent que d'autres Insectes le sont de celles de nos laboureurs & de nos vignerons, à qui ces Insectes enlevent néanmoins quelquefois tout le fruit de leurs travaux. Ce n'est pas pour nous que les Abeilles font leur cire & leur miel, mais c'est nous qui en profitons. Quoique le miel soit aujourd'hui moins estimé que quand le sucre étoit moins commun, on l'employe néanmoins à des usages auquel le sucre ne pourroit convenir : à l'égard de la cire, c'est un objet très-considerable, la consommation qu'on en fait augmente tous les jours, & on ne peut par consequent trop multiplier les seuls Artistes à qui la nature en a montré la composition. On peut dire que les Abeilles sont dignes à la fois de l'attention d'un Philosophe & de celle d'un politique, l'un les envisagera par ce qu'elles ont d'admirable, l'autre par ce qu'elles ont d'utile. L'Auteur qui a réuni ces deux objets commence l'Histoire des Abeilles dans le cinquiéme Mémoire de son nouveau volume, c'est à ce cinquiéme Mémoire que nous en sommes demeurés dans notre premier Extrait. Une infinité d'Auteurs ont parlé des Abeilles, mais ils ont mêlé beaucoup de fables aux faits véritables qu'ils en ont raconté ; suivant M. de Réaumur, ils ne nous ont pas donné plus de preuves de la réalité de ce qu'ils en débitent que les Auteurs des Romans ne nous en donnent de la verité des évémens par lesquels ils prétendent nous interesser ; Virgile, en qualité de Poëte, n'a pas dû être exact, aussi ne l'a t'il pas été, mais son quatriéme livre des Georgiques n'en est

eſt pas moins un morceau admirable & infiniment précieux pour tous ceux qui ne ſont pas inſenſibles aux charmes de la belle Poëſie.

Le tems qui nous a laiſſé beaucoup de mauvais ouvrages ſur les Abeilles, nous en a fait perdre deux qui doivent être regretés; l'un, du Philoſophe Ariſtomachus, qui, au rapport de Ciceron & de Pline, n'avoit fait autre choſe, pendant 58 ans, que d'étudier les Abeilles; & l'autre, du Philoſophe Hyliſcus, qui, ſuivant Pline & Elien, fut épris d'une ſi forte paſſion pour ces Inſectes qu'il ſe retira dans les deſerts pour les obſerver plus à ſon aiſe.

Ce qu'en avoient écrit ces deux Philoſophes eſt perdu. On n'a d'obſervations, ſur leſquelles on puiſſe compter, que des obſervations très-modernes. Telles ſont celles qui ont été imprimées dans les Mémoires de l'Académie de 1712. dont M. Maraldi eſt l'Auteur. Pluſieurs années auparavant M. Svvammerdam, qui a toute ſa vie étudié les Inſectes, avoit compoſé une Hiſtoire de Abeilles en Hollandois, mais il s'eſt paſſé un tems conſiderable avant qu'elle ait été imprimée, elle ne l'étoit pas lorſqu'il mourut. M. Svvammerdam legua ſes manuſcrits à M. Thevenot, qui mourut auſſi ſans les avoir fait imprimer, par la négligence des heritiers de M. Svvammerdam qui ne les lui remirent pas aſſez tôt. Les heritiers des Sçavans ſont quelquefois des gens très-barbares, ceux de M. Thevenot ne connurent pas le prix des Manuſcrits de Svvammerdam, ils alloient leur faire eſſuyer le ſort des Ecrits les plus mépriſables, ſi M. du Verney ne les y eut dérobés pour une ſomme modique. L'intention de M. du Verney étoit de les publier, il eſt néamoins mort ſans le faire. On doit être indulgent, dit M. de R. pour quelqu'un qui ne fait pas paroître au jour les découvertes d'autrui lorſqu'il néglige de publier les ſiennes propres. L'ardeur des recherches nouvelles ne laiſſoit pas le tems à M. du Verney de faire part au public du fruit de ſes précedentes recherches. Enfin l'illuſtre M. Boerhaave (c'eſt M. de R. qui parle) dont nous ne ſerions pas réduits à pleurer la perte, ſi la durée de la vie de chaque homme étoit proportionnée à l'utilité dont elle eſt au public; M. Boerhaave, que pluſieurs des plus grands Médecins de l'Europe ſe font gloire de reconnoître pour leur maître, qui a donné tant d'excellens ouvrages de Médecine & de Phiſique, M. Boerhaave, dit M. de R. crut rendre un grand ſervice à tous ceux qui aiment l'Hiſtoire Naturelle, s'il pouvoit parvenir à leur procurer les Obſervations de Svvammerdam. Il les acquit de du Verney & engagea M. Gobius, ſçavant Profeſſeur à Leyde, de ſe charger de les traduire en Latin, & de les faire imprimer en Hollandois & en Latin; ce qu'il a exécuté. Cela forme deux volumes in-fol. dont le ſecond n'a paru que depuis un an. C'eſt celui

qui contient l'Histoire des Abeilles.

Malgré le grand cas que je fais, dit M. de R. de cette Histoire, & quoique celle que M. Maraldi a publiée me paroisse estimable par bien des endroits, j'ai cru cependant que je devois laisser voir le jour à celle pour laquelle j'avois rassemblé des materiaux pendant une longue suite d'années. Nous avons plusieurs Histoires des Peuples dont les exploits ont mérité de passer à la posterité, tels que les Romains, par exemple ; or suivant notre Auteur les Abeilles sont au moins parmi les Insectes, ce qu'ont été les Romains par rapport aux peuples qui ont donné les plus grands spectacles à l'Univers.

Svvammerdam & M. Maraldi ont observé bien des particularités dans l'Histoire des Abeilles qui avoient échappé aux anciens ; des circonstances favorables, dit M. de R. m'en ont montrées aussi & même d'essentielles que Svvammerdam & M. Maraldy ne se sont pas trouvés à portée de voir. Je suis pourtant persuadé, ajoute-t-il, que ces Mouches admirables ne m'ont pas tout montré à beaucoup près, qu'elles se sont encore réservé des mystéres qu'elles pourront découvrir à quelqu'un qui les observera dans de nouvelles circonstances & avec une nouvelle assiduité.

Il n'est pas aisé de bien voir ce qui se passe dans les ruches des Abeilles ; pour y parvenir il faut avoir recours à des expédiens particuliers, & sçavoir profiter des circonstances heureuses qui sont rares, autrement on est aussi peu en état de reconnoître à quoi tendent les actions des Abeilles d'une ruche qu'on est de démêler les motifs decelles des hommes distribués par pelotons dans une place qu'ils remplissent presque, & où on ne les voit que du haut d'une Tour.

Pour admirer les Abeilles, il ne faut néanmoins que se trouver dans un jardin auprès des ruches qui y ont été placées. » L'on ne s'accoutume » point, dit M. de R. à regarder sans » surprise ces habitations remplies » par un petit peuple si actif, si » laborieux, remplies par un nom» bre d'habitans qui surpasse le nom» bre de ceux d'une grande Ville. » Si dans les belles heures du jour » on fixe ses regards sur les dehors » d'une de ces ruches, on voit au » tour des ouvertures qui donnent » entrée dans son interieur à un con» cours de mouches plus grand que » celui des hommes que nous pou» vons voir dans les lieux les plus » frequentés. On voit les unes arri» ver de la campagne chargées » de matériaux & de provisions » pendant que d'autres prennent » l'essor pour aller faire des recol» tes semblables à celles que les » premieres rapportent. On en voit » de celles-ci qui n'attendent pas » qu'elles soient rentrées dans la » ruche pour faire part à d'autres » mouches du miel qu'elles ont » recueilli ou de la matiere pro» pre à devenir cire qu'elles y ont » amassée. Dans tel instant on n'en » verra plus sortir aucune ; celles

» qui sont dehors arrivent en foule, » les portes ne suffisent pas pour » laisser rentrer toutes celles qui » s'y présentent. Qu'on regarde en » l'air & on sera bien-tôt au fait » de la cause qui les détermine à » revenir chez elles. On verra quel- » que nuée noire de celles qui dès » qu'elles sont arrivées sur nos tê- » tes y laissent tomber de la pluye. » Soit que les Abeilles jugent com- » me nous de ces nuées par leurs » yeux, soit qu'elles soient ins- » truites de leur approche par quel- » que autre sens dont nous n'avons » aucune idée, elles sçavent ordi- » nairement se mettre à l'abri, il » n'y a que les foibles & celles qui » ont été très-au loin qui se laissent » surprendre par une grande pluye.

Aristote & Pline ont cru que les Abeilles sçavoient se mettre en état de n'être point trop emportées par les vents impétueux, & qu'à cet effet elles se lestoient, pour ainsi dire, d'une petite pierre qu'elles tenoient entre leurs jambes. C'est une erreur dont Svvammerdam a deviné le principe: Il y a des mouches du genre des Abeilles qui bâtissent avec de gros gravier, on les a confondues avec les Abeilles ordinaires, & on a imaginé que les petites pierres dont elles se chargeoient étoient destinées à leur donner plus de poids dans l'air.

Les dehors d'une ruche offrent encore d'autres faits à la curiosité. On voit quelquefois des Abeilles qui emploient toutes leurs forces pour entraîner une Abeille morte hors de la ruche & l'emporter fort loin: la plupart des Auteurs qui ont orné les Abeilles de toutes les vertus morales présentent ce fait comme une action de charité, mais lorsqu'on les voit entraîner hors de la ruche & avec autant de peine des ordures de differentes especes, on voit bien que tout ce qu'on doit conclure, c'est qu'elles veulent que leurs ruches soient nettes. On prétend que les mouches jeunes & vigoureuses tuent celles qui sont vieilles & usées par le travail, seroit-ce aussi par charité & par un motif semblable à celui qui détermine certains peuples sauvages à ôter aux vieillards un reste de vie qu'ils ne pourroient passer que dans les souffrances.

Au reste, on peut faire ces observations générales & exterieures sans aucun danger; qu'on demeure tranquille auprès des ruches, & l'on ne sera point piqué: il ne faudroit néanmoins en approcher suivant cerains Auteurs, qu'après avoir fait son examen de conscience, il prétendent que les Abeilles ne peuvent souffrir les hommes impurs, les adulteres, qu'elles font une guerre mortelle aux voleurs; Aristote a cru qu'elles attaquoient ceux qui avoient des odeurs, d'autres on dit qu'il y avoit un tems où les dames devoient s'en éloigner, ce sont des fables qui n'ont d'autre fondement que l'imagination de ceux qui les ont inventées.

Il n'est pas aussi aisé d'observer ce qui se passe dans l'interieur d'une ruche, que de voir ce qui se passe au dehors. M. de R. a été obligé

de donner differentes formes aux ruches suivant les differentes observations qu'il vouloit faire. Il en donne la description dans ce cinquiéme Mémoire, il faut la voir dans l'Auteur même.

Pendant la plus grande partie de l'année, on ne voit dans les ruches que des Mouches parfaitement semblables entre elles à quelques légeres differences près de grandeur & de couleur. Mais depuis le commencement, ou le milieu de Mai, jusques vers la fin de Juillet, on y découvre d'autres Abeilles sensiblement plus grandes que les premieres, & dont la tête est plus grosse & plus ronde proportionnément à leur grandeur. Ce sont les mâles que les anciens appelloient *fuci*, en François *Bourdons*, mais l'Auteur leur donne le nom de *faux Bourdons*, afin de ne les pas confondre avec les *Bourdons* qui sont une espece de mouche à miel differente des Abeilles. Lorsque les mâles commencent à paroître, on n'en voit d'abord que fort peu, le nombre en augmente chaque jour, & il n'y en a jamais tant que lorsqu'il doit incessamment n'y en plus avoir. Leur nombre est néanmoins toujours fort inferieur à celui des Abeilles ordinaires, elles sont au moins sept ou huit contre un. Aussi n'est-ce point pour elles que ces mâles sont destinés. Les Abeilles ordinaires que notre Auteur appelle ouvrieres n'ont point de sexe; uniquement occupées du travail, la multiplication de leur espece ne les regarde point. Mais il y a dans chaque ruche une mouche unique à laquelle les anciens ont mal-à-propos donné le nom de roi des Abeilles; on sçait par des observations faites depuis plus de cent ans que cette mouche est une femelle, c'est en elle seule qu'est renfermée toute la posterité des Abeilles de son empire. Il y a des souverains qui ont de nombreux serrails de femmes, la reine des Abeilles a un serrail au moins aussi nombreux des mâles de son espece. Ils sont tous destinés à son usage, & il n'y a point de ruche où il n'y en ait plusieurs centaines, leur nombre va quelquefois jusqu'à mille, la mere Abeille succomberoit bien-tôt aux soins qu'elle prendroit de sa posterité, si l'empressement des mâles répondoit à leur nombre, mais on verra qu'ils sont peu ardents, & que par un renversement de l'ordre ordinaire c'est la mere Abeille qui est obligée de faire les avances. La mere Abeille est plus longue mais moins grosse que les mâles, ses aîles sont très-courtes proportionnément à sa longueur, elles finissent vers le troisiéme anneau au lieu que chez les mâles elles ont toute la longueur de leur corps. Il n'est pas aisé d'appercevoir une mere Abeille, sur-tout dans les ruches ordinaires parce qu'elle se tient ordinairement au centre, il faut voir dans l'Auteur comment il est parvenu à la bien voir.

Toutes les autres Abeilles non-seulement ont un respect extraordinaire pour la mere Abeille, mais

elles cherchent continuellement à lui être utiles, sans cesse elles lui offrent du miel, elles la lechent, elles la brossent, par-tout où elle va quelques-unes lui font cortege; enfin elles ne comptent pour rien la vie de toutes leurs compagnes auprès de la sienne. L'Auteur en rapporte un trait remarquable. On sçait que souvent des mouches paroissent noyées sans être mortes, & que si on les retire de l'eau, qu'on les essuye, qu'on les réchauffe, elles reprennent le mouvement qu'elles avoient perdu. M. de R. retira de l'eau une mere Abeille qui ne donnoit plus le moindre signe de vie, & qui avoit même une jambe estropiée. Il la mit dans un poudrier de verre & avec elle sept ou huit Abeilles ouvrieres qui paroissoient mortes aussi. Il faut observer que ces Abeilles n'étoient point des sujettes de la mere Abeille, n'ayant point été prises dans sa ruche. M. de R. approcha le poudrier du feu. La mere Abeille resta quelque tems morte en apparence, quelques-unes des autres mouches qui se ranimerent avant elle vinrent aussi-tôt se ranger autour d'elle & lui rendre tous les secours dont elles étoient capables. Elles ne cessoient de la lecher avec leur trompe, & cela successivement en differens endroits de son corps, de son corcelet & de sa tête. Tandis qu'elles prenoient tous ces soins pour une mere Abeille qui leur étoit étrangere, elles ne tenoient aucun compte de leurs anciennes compagnes qui étoient tout auprès mortes ou mourantes. Au bout d'un quart d'heure, ou un peu plus, la mere Abeille fit un léger mouvement, un second le suivit bientôt, aussi-tôt on entendit un bourdonnement dans le poudrier ou jusqu'alors on n'avoit pas entendu le moindre bruit; plusieurs personnes qui étoient avec l'Auteur furent frappées comme lui de ce bourdonnement qui sembloit plus aigu qu'à l'ordinaire & toutes, dit-il, lui donnerent le nom de chant de rejouissance, les Abeilles eurent lieu de le continuer; la mere Abeille reprit ses forces peu à peu & malgré sa jambe estropiée elle devint en état de marcher, & marcha; la nature a mis dans les Abeilles ouvrieres, un amour dominant de leur posterité; quoiqu'elles ne contribuent en rien, à la faire naître, c'est pour elle seule qu'elles travaillent; ces mêmes Abeilles si laborieuses lorsqu'elles ont dans leur ruche une mere Abeille tombent dans l'inaction s'il arrive qu'elle leur soit enlevée, les travaux languissent, elles languissent elles-mêmes & se laissent périr par la faim; si on leur rend une mere Abeille elles reprennent l'ouvrage, tout se ranime: ce qu'il y a de plus singulier c'est que non-seulement elles ne sont laborieuses que quand elles ont une mere, mais qu'elles ne le sont que proportionnellement à sa fécondité. C'est ce dont M. de R. s'est assuré par des expériences reïterées: il a entr'autres partagé un essain en deux ruches; la mere Abeille s'est trouvée dans la

plus petite : auſſi-tôt que les Abeilles ouvrieres y ont été arrangées, elles ſe ſont occupées de leurs travaux ordinaires, au lieu que celles de l'autre ruche qui étoient en plus grand nombre ſont demeurées dans une inaction totale & ſont toutes peries. Au reſte la fécondité d'une mere Abeille eſt prodigieuſe, elle peut dans un an mettre au jour 30 à quarante mille mouches, les ouvrieres, les mâles & les femelles toutes lui doivent leur naiſſance.

Sixiéme Mémoire.

Dans le ſixiéme Mémoire l'Auteur donne la deſcription des parties exterieures des Abeilles,& rend compte de la maniere dont elles vont faire dans les campagnes leur récolte de cire & de miel.

Les Abeilles ſont de la ſeconde claſſe des Mouches à quatre aîles, c'eſt-à-dire qu'elles ont une trompe & des dents. Elles ont des yeux à reſeau, placés ſur le côté de la tête & remplis de poils comme tout le reſte de leur corps.

M. de R. a obſervé que les Papillons & beaucoup d'autres Inſectes ont des yeux à réſeau pareillement chargés de poils qui peuvent nous paroître mal placés. M. Valiſnieri a penſé que ce n'étoit point des yeux, parce qu'ils ſeroient inutiles, les poils empêchant, ſelon lui, l'action de la lumiere. Il eſt vrai, dit M. de R. qu'au moyen des poils il n'y a que les rayons qui viennent dans certaines directions qui puiſſent parvenir ſur chaque facette, mais il ne convenoit pas apparemment que les rayons de lumiere puſſent agir à la fois ſur tous les petits yeux de certains Inſectes. Quoiqu'il en ſoit on ne ſauroit douter que ce réſeau ne ſoit un prodigieux amas de petits yeux; indépendamment de leur ſtructure qui ne permet guéres d'en douter, Hook rapporte dans ſa Micographie des expériences qui le prouvent. Il a coupé ou percé à des mouches les parties que M. Valiſnieri prétend n'être pas des yeux, & les mouches ſe ſont conduites en aveugles. Svvammerdam a eu recours, dit notre Auteur, à un moyen plus doux & moins équivoque, il a enduit de noir détrempé à l'huile les yeux de certaines mouches, mais des yeux qui ne ſont pas vélus. Il a obſervé que les mouches ſur les yeux deſquels il avoit mis un pareil bandeau, voloient à l'avanture, qu'elles étoient comme imbecilles, que lorſque elles étoient poſtées quelque part, elles ne fuyoient point la main qui vouloit les prendre. M. de R. a repeté ces expériences ſur les mouches bleues de la viande avec le même ſuccès; il en a fait d'autres ſur les Abeilles mêmes qui nous paroiſſent plus déciſives encore. Il a couvert d'un vernis rouge ſans tranſparence, les yeux à réſeau de pluſieurs Abeilles toutes priſes dans la même ruche, il les a renfermées dans un poudrier avec d'autres Abeilles de la ruche aux yeux deſquelles il n'avoit pas touché; il a enſuite levé le couvercle du poudrier; les Abeilles

qui n'avoient point eu de vernis prirent sur le champ l'essor & se rendirent à leur habitation, les autres n'avoient aucun empressement à sortir du poudrier, elles avoient peine à se déterminer à voler, & la plupart dirigeoient leur vol indifferemment & n'alloient pas loin. Quelques-unes qu'il a jettées en l'air s'y sont élevées presque verticalement à perte de vûe, & il n'a sçu ce qu'elles sont devenues. On a imaginé, dit M. de R. une espece de chasse aux Corneilles assez plaisante, on leur met de l'appât dans un Cornet de papier rempli en partie ou du moins enduit de glu ; la Corneille, attirée par l'appât, en voulant le prendre, se fait une coëffe du cornet qui lui couvre les yeux, elle s'éleve alors en l'air à perte de vûë, & on assure qu'elle s'éleve jusqu'à ce qu'elle tombe sans force & presque morte ; mes Abeilles dont les yeux étoient vernis me présentoient une image de cette chasse aux Corneilles. Nous renvoyons au Mémoire même ceux qui voudront connoître toutes les parties extérieures des Abeilles, & sur-tout la construction de leur trompe qui exige une longue description avec des figures. M. de R. fait voir que cette trompe n'agit point à la maniere des pompes comme Svvammerdam l'avoit cru, mais que c'est une espece de langue vélue & très-longue qui, en léchant, se charge d'une liqueur qu'elle conduit dans la bouche de l'Insecte : cette bouche est, comme nous l'avons dit, munie de dents, ce sont les outils dont les Abeilles se servent pour façonner la cire.

Les Abeilles recueillent la matiere dont elles forment la cire sur les fleurs des plantes. Il n'est pas nécessaire d'avoir étudié la structure des fleurs pour sçavoir qu'elles contiennent des filets differemment colorés, & chargés d'une poudre de même couleur que celle des filets. Tout le monde sçait que dans un Lys, par exemple, il y a des filets jaunes, dans une Tulippe des filets bruns, &c. Et que quand on les touche ils laissent sur les doigts une poudre jaune ou brune. Ces filets en langage de Botaniste s'appellent des étamines, & leurs poudres les poussieres des étamines. M. de Tournefort ne regardoit ces poussieres que comme des excrémens qui devoient être tirés de la fleur par une espece de secretion : le sentiment qui a prévalu veut qu'on les regarde comme destinées par la nature, à féconder les plantes. M. Geoffroy a fait voir dans un mémoire publié parmi ceux de l'Académie de l'année 1711. que chaque grain de ces poussieres avoit une figure constante & differente dans les differentes plantes. Quoiqu'il en soit ces poussieres sont la matiere dont les Abeilles composent leur cire ; ces Insectes ont le corps couvert de poils propres à se charger de ces poussieres ; la pénultiéme partie de chacune de leurs jambes est faite en brosse, cette brosse leur sert pour ramasser les poussieres dont leurs poils se sont chargés, & ils les serrent dans

deux eſpeces de corbeilles que la nature a placées ſur chacune de leurs jambes de la derniere paire. Ce ſont deux petites cavités bordées de poils qui en ferment l'ouverture. Les Abeilles vont ainſi de fleur en fleur juſqu'à ce qu'elles ayent formé de leurs pouſſieres, deux petits grains à peu près égaux à un grain de poivre un peu applati. Pluſieurs Plantes ont chacune de leurs étamines terminée par un petit corps ſouvent oblong que les Botaniſtes ont appellé le ſommet de l'étamine, ce ſommet eſt une capſule dans lequel les pouſſieres ſont renfermées, & d'où elles ne ſortent que quand la capſule s'entrouvre. Les Abeilles tâtent avec leurs dents ces capſules & forcent celles qui ſont mures de s'ouvrir, & de leur livrer les pouſſieres qui y ſont cachées.

La plupart des Abeilles ſe broſſent avant que de rentrer, mais quelques-unes auſſi rentrent ſans s'être broſſées. Cela les fait paroître jaunes, vertes, rouges, brunes ſuivant la differente couleur des pouſſieres dont elles ſe ſont chargées. Un Gentilhomme d'un Canton de Poitou, où les Abeilles rencontrent à la fin du Printems beaucoup de fleurs dont les étamines ſont bien fournies de pouſſieres, croïoit avoir en ce temslà des ruches remplies en partie d'Abeilles jaunes, on en parla à M. de R. comme d'une ſingularité, on lui promit de lui en faire avoir; le fait obſervé avec ſoin par M. de Villars, Docteur en Médecine, il s'eſt trouvé comme M. de R. l'avoit penſé que c'étoit des Abeilles qui ne s'étoient pas broſſées.

A l'égard du miel les Abeilles vont le puiſer dans une eſpece de réſervoir que les Plantes ont, & que ces Inſectes ont ſçu découvrir avant nous. M. Lineus, dit notre Auteur, a mieux obſervé qu'on ne l'avoit fait avant lui, que les fleurs ont des eſpeces de veſcies ou plutôt des glandes qui ſont des réſervoirs pleins d'une liqueur miellée qu'il a nommé en Latin *Nectaria*, il leur a trouvé des figures & des poſitions ſi differentes dans les fleurs des differentes Plantes, qu'il a cru qu'on devoit faire entrer ces *Nectaria* dans les caracteres des genres des Plantes. Les Abeilles auroient pû nous inſtruire il y a long-tems de la poſition de ces réſervoirs, car elles ſçavent très-bien où il faut les aller chercher. C'eſt dans ces glandes qu'elles vont prendre le miel ou la liqueur propre à le devenir. Elles le font ſur le champ paſſer dans leur corps où elles le conſervent juſqu'à ce qu'elles puiſſent le dépoſer dans les endroits deſtinés à le recevoir.

Septiéme Mémoire.

Dans le ſeptiéme Mémoire l'Auteur entretient ſes lecteurs de l'aiguillon des Abeilles, de leurs combats & des differences remarquables entre les parties exterieures des Abeilles ordinaires & les parties extérieures des mâles & des meres.

La trompe des Abeilles n'est point une arme comme celle des Cousins & de beaucoup d'Insectes, mais elles portent au derriere un aiguillon plus redoutable que la trompe des Cousins, ce n'est cependant par rapport à nous qu'une arme défensive, les Cousins cherchent à nous piquer, au lieu que nous n'avons rien à craindre des Abeilles, si nous ne cherchons pas nous mêmes à les attaquer ou du moins à troubler leurs travaux. Ce qu'on appelle vulgairement l'aiguillon des Abeilles est une pointe écailleuse extrêmement fine, & qui n'est cependant que l'étui de deux dards beaucoup plus fins. Ces deux dards sont dentelés sur leur côté extérieur & près de la pointe, la blessure qu'ils font seroit néanmoins peu considerable, s'il n'y couloit pas en même tems une liqueur empoisonnée. Dans l'interieur des Abeilles près de la base de leur aiguillon, il y a une vessie pleine d'une liqueur transparente & caustique, cette liqueur est portée par un canal dans l'étui des dards au bout desquels on en voit paroître des gouttes successivement toutes les fois qu'on serre une Abeille entre ses doigts. La moindre goutte de cette liqueur mise sur la langue y fait naître de la chaleur. M. de R. s'est assuré par plusiurs expériences, que c'est cette liqueur qui rend la piqueure des Abeilles douloureuse, il s'est piqué avec un épingle, & ayant introduit de la liqueur dans la playe, il a senti une douleur semblable à celle qu'on éprouve quand on a été piqué par une Abeille.

Un Académicien qui doutoit de l'expérience ou du moins du dégré de son effet ayant voulu s'en assurer par lui-même, M. de Réaumur, pour le mieux convaincre, ne lui épargna pas la liqueur; l'Académicien se repentit bien-tôt de son doute, & la douleur qu'il éprouva lui en fit faire une pénitence qu'il trouva très-rude. Une autre expérience qui prouve que la liqueur fait tout le mal de la playe, c'est que si on se fait piquer par une Abeille après lui avoir fait épuiser cette liqueur par plusieurs piqueures successives, cette derniere piqueure n'est presque pas sensible.

L'aiguillon des Abeilles est une arme qui leur est nécessaire pour défendre le fruit de leurs travaux & pour se défendre elles mêmes. Il y a des Insectes avides & paresseux qui laissant aux Abeilles le soin de la récolte ne se chargent que de la leur enlever, il y en a d'autres qui peu friandes de miel le sont des Abeilles mêmes & en font de très-bon repas quand ils peuvent. Que les Abeilles se servent de leur aiguillon pour mettre à couvert leur miel ou leur vie, cela paroît très-naturel, mais elles en font d'ailleurs un usage qu'on ne peut regarder que comme très-barbare. Après un certain tems, lorsque la mere a été fecondée les mâles deviennent des bouches inutiles, qui sans plus contribuer au bien de la Societé, profitent néanmoins de ses avantages. Alors les Abeilles ouvrieres qui jusques-là

les avoient élevés & nourris, font un carnage épouvantable de ces pauvres mâles, ils n'ont point d'aiguillons pour se défendre tous sont massacrés, & il n'en reste pas un seul dans la ruche. Nous ignorons les raisons que les Abeilles ouvrieres pourroient alleguer pour justifier une si cruelle exécution, & surquoi elles fondent leur droit de vie & de mort sur les mâles; M. de R. dit qu'il leur a été accordé par la nature qui les a mises en état de l'exercer.

Il s'éleve assez souvent des querelles entre les Abeilles ouvrieres elles-mêmes qui se vuident par des combats particuliers. Il n'est pas rare de voir de ces especes de duels; semblables aux anciens guerriers qui étoient tous couverts de fer, elles ont leur corps cuirassé & couvert d'écailles, tous leurs efforts tendent réciproquement à faire passer leur aiguillon entre deux écailles, la blessure en est mortelle, celle qui est piquée expire, mais la victoire est quelquefois fatale à celle qui la remporte, son aiguillon reste dans la playe & sa mort est alors inévitable. Souvent trois ou quatre Abeilles en attaquent une seule, mais elles n'en veulent point alors à sa vie, elles la forcent à dégorger du miel & la laissent ensuite tranquille.

Outre les combats particuliers il y a des actions générales. Comme autrefois de nombreux peuples, mettant un chef à leur tête, sortoient du Nord & venoient chercher un établissement dans d'autres pays; de même les Abeilles d'une ruche devenuës trop nombreuses en font sortir des essains qui ayant chacun une reine à leur tête vont former un nouvel établissement. Si ces essains s'avisent d'entrer dans une ruche déja habitée, il se livre un cruel combat entre celles qui défendent leurs foyers & les nouvelles qui veulent s'en rendre maîtresses. M. de R. a été témoin d'un combat de cette nature, nous croyons qu'on ne sera pas fâché d'en voir le détail. » La ruche (c'est » M. de R. qui parle) n'étoit pas » construite de maniere à me laisser voir ce qui se passoit dans » l'interieur, mais les dehors m'offroient un spectable meurtrier & » très-varié. Je voyois sortir deux » Mouches, dont l'une étoit entraînée par l'autre, qui la saisissoit » par où elle pouvoit, & qui tendoit à lui monter sur le corps. » Quand elle y étoit parvenuë, » bien-tôt celle qui avoit du dessous » étoit égorgée, je dis égorgée, & » peut-être le puis-je dire dans son » sens propre; la mouche supérieure saisissoit l'autre & la serroit a» vec ses dents près de la tête, & » je ne sçais si ce n'étoit pas au col » ou au corcelet. Il m'a paru que » quelquefois c'étoit auprès des » stigmates. Ce qui est certain, » c'est que dès que la mouche » vaincuë avoit été serrée près de » sa partie anterieure, elle étoit » morte ou mourante. La victorieuse » se la laissoit sans vie sur la poussiere ou prête d'y expirer : elle » l'abandonnoit alors, mais elle

» restoit posée auprès d'elle com- » me pour joüir de sa victoire ou » pour se délasser de ses fatigues. » Les Mouches victorieuses fai- » soient constamment la même » manœuvre. Dès que le combat » étoit fini par la mort de leur en- » nemie, posées sur leurs quatre pre- » mieres jambes, elles frottoient » les deux posterieures l'une con- » tre l'autre. Quelquefois l'affaire » étoit décidée dès l'interieur de la » ruche, quelquefois c'étoit en de- » hors à quelque distance qu'elle » se terminoit. Dans le premier » cas une mouche sortoit triom- » phante de la ruche tenant sous » son ventre & entre ses jambes » celle à laquelle elle avoit ôté la » vie & sortoit en volant. Elle pre- » noit, tantôt un plus grand & » tantôt un plus petit essor; quel- » quefois ce n'étoit qu'à quelques » pieds de la ruche qu'elle alloit » s'appuyer à terre & y déposer le » cadavre dont elle étoit chargée, » quelquefois elle s'élevoit à perte » de vûë. Souvent je remarquois » l'endroit où alloient se poser cel- » les que je pouvois suivre des » yeux, & lorsque je me rendois » où j'en avois vû une s'arrêter, si » l'Abeille pleine de vie & de vi- » gueur en étoit partie, j'y trou- » vois au moins la morte. Dans le » second cas, dans celui où l'Abeil- » le n'avoit pas encore mis à mort » l'Abeille qu'elle tenoit saisie & » qu'elle portoit en volant hors de » la ruche, elle ne la portoit qu'à » quelques pas & achevoit de la » tuer. Nous ne viendrions pas aus- » si vîte à bout de tuer une mou- » che, si nous ne voulions pas » l'écraser, que chaque Abeille ve- » noit à bout de tuer celle qu'elle » avoit transportée hors de la ru- » che. Elles sçavent mieux que » nous où les coups mortels doi- » vent être portés. Je ne les voiois » pas se servir alors de leur aiguil- » lon, mais il y a apparence que les » blessures empoisonnées faites à » la mouche vaincuë avoient valu » la supériorité à la victorieuse. Il » ne restoit plus à celle-ci qu'à don- » ner pour ainsi dire le coup de » grace, & elle le faisoit avec ses » dents. Hors de la ruche tous les » combats à mort n'étoient que de » seule à seule, peut-être que tout » ne se passoit pas aussi généreuse- » ment dans l'interieur. Celles qui » étoient massacrées en dehors a- » voient déja été mises hors de » combat dans la ruche même.

M. de Réaumur ramassa plus de 150 des Abeilles qui périrent dans ce combat, & il auroit pû en ramasser beaucoup davantage s'il en avoit eu besoin.

La mere Abeille a un aiguillon plus grand que celle des autres Mouches, quoique quelques anciens ayent assuré le contraire, & que quelques devises les en supposent privées, mais cette reine a en cela le modéle des rois avec plus de pouvoir que les autres Abeilles, a en même tems plus de modération, elle est née avec un naturel pacifique, on peut même la tenir entre ses doigts sans qu'elle cherche à piquer.

Huitiéme Mémoire.

Dans le huitiéme Mémoire il est question de gâteaux de cire, M. de R y explique comment les Abeilles parviennent à les construire & changent en véritable cire les poussieres des étamines, il y parle de la récolte que les Abeilles font de la propolis; enfin de la façon dont elles remplissent les alvéoles de miel & l'y conservent.

Chaque gâteau de cire est composé de deux rangs de cellules exagones opposés l'un à l'autre, l'un étant sur une face & l'autre sur le revers. De toutes les cellules de capacité égale, qui peuvent être ajustées les unes contre les autres sans laisser de vuide entre elles, les exagones sont celles qui peuvent être faites avec le moins de matiere; par cette raison Pappus Géometre célébre parmi les anciens regardoit les Abeilles comme de grands Géometres, mais il eût eu, dit M. de R. une bien plus haute idée de leur Géometrie, s'il eût sçu que la construction du fond de chacune de leurs cellules sembloit supposer qu'elles avoient résolu un problême qu'il n'auroit pas sçu résoudre lui-même, sa solution dépendant de l'Analyse des infinimens-petits, inconnuë du tems de Pappus. Le fond de chaque cellule n'est pas plat, il est pyramidal & formé par trois petits lozanges ou rhombes de cire semblables & égaux. Cette figure pyramidale permet au fond des cellules des deux faces opposées de s'ajuster les uns contre les autres aussi exactement que les corps des cellules s'ajustent, c'est à-dire sans laisser de vuide, mais les Abeilles avoient à choisir entre une infinité de rhombes differents qui peuvent former des pyramides plus écrasées ou plus allongées, & également propres à s'appliquer les unes contre les autres sans laisser de vuide. Les rhombes pour lesquels elles se sont déterminées, ont deux angles opposés chacun d'environ 110 degrés & les deux autres chacun d'environ 70. Quelles sont, dit M. de R. les raisons de la préférence donnée à ces rhombes? J'ai soupçonné, répond-t-il, que l'épargne de la cire en pouvoit être une, & j'ai proposé à M. Kœnig, capable de résoudre les problêmes les plus difficiles, de déterminer entre les cellules exagones de même capacité & à fond pyramidal composé de trois rhombes égaux & semblables, quels devoient être les angles des rhombes au moyen desquels la quantité de matiere ou de cire employée seroit la plus petite qu'il est possible, & il a trouvé que les rhombes demandés sont précisément ceux que les Abeilles ont choisis.

Les gâteaux que font les Abeilles sont de cire; mais cette cire la trouvent-elles toute faite sur les plantes, ne font-elles que l'y recueillir, ou bien n'y recueillent-elles qu'une matiere propre à devenir de la cire? certaines parties des plantes & des arbres donnent de la résine toute faite, d'autres

fournissent de la gomme, enfin nous connoissons un arbrisseau commun au Missisipi des graines duquel on tire de la cire au moyen de l'eau boüillante. M. de R. fait voir par un grand nombre d'expériences, que les poussieres des étamines dont se chargent les Abeilles ne sont point une cire toute faite, mais seulement une matiere propre à le devenir. Il rapporte d'autres expériences par lesquelles il a tenté de convertir ces poussieres en cire ou du moins de l'en extraire, ce seroit une opération très-utile, la cire que les Abeilles nous font ne nous coûte rien, à la vérité, ce sont des ouvrieres que nous n'avons pas la peine de nourrir, mais leur nombre n'est pas assez grand, & il seroit heureux qu'on pût y suppléer; les expériences de M. de R. prouvent qu'il ne nous est pas plus aisé de convertir la poussiere des étamines en cire, qu'il nous le seroit de convertir nos alimens en chile sans le secours de la digestion. En effet, il ne suffit pas aux Abeilles de pétrir ces poussieres avec leurs jambes après les avoir humectées de quelque liqueur, comme Swammerdam & M. Maraldy ont paru disposés à le croire, il faut qu'elles passent dans les intestins des Abeilles & dans un de leurs estomacs, car elles en ont deux, c'est-là que se forme la cire. M. de R. s'est assuré par des observations certaines que les Abeilles mangent ces poussieres après les avoir paîtries, que lorsqu'elles les ont digerées, elles font retourner vers leur bouche la véritable cire qui en a été extraite, elle en sort en forme & consistance d'une boüillie claire & quelquefois mousseuse : la langue de l'Abeille aide à la conduire hors de la bouche & à la placer où elle doit être mise en œuvre par les dents pour former une partie du gâteau. Cette boüillie de cire se durcit en un instant.

L'habitation des Abeilles ne doit avoir d'ouvertures que celles qui leur permettent d'entrer & de sortir librement. D'ailleurs elle ne sçauroit être trop bien close; les Abeilles employent à la boucher une espece de résine qu'elles trouvent toute faite sur certains arbres, & qui a plus de ténacité que la cire; cette résine, qui n'a besoin d'aucune préparation, a une odeur aromatique assez agréable; les anciens lui ont donné le nom de *Propolis*, elle est molle lorsque les Abeilles l'emploient, mais elle prend de jour en jour plus de consistance. Les Abeilles en font encore un usage. Il s'introduit quelquefois dans les ruches des limaces, des limaçons, ces insectes ne sont pas difficiles à détruire, mais il ne seroit pas aisé de les transporter hors de la ruche; pour prévenir les effets de la corruption de ces Insectes les Abeilles les embaument de propolis. A l'égard du miel que les Abeilles recueillent, il est déposé dans les cellules destinées à le recevoir, partie est consommée journellement, partie est réservée pour les tems de famine, des cellules couvertes en sont les magasins. Nous donnerons dans la suite l'Extrait des Mémoires 9, 10, 11, 12 & 13.

ESSAIS ET OBSERVATIONS DE MEDECINE DE LA Societé d'Edinbourg. Ouvrage traduit de l'Anglois & augmenté par le Traducteur d'Observations concernant l'Histoire Naturelle & les Maladies des yeux. Par Monsieur P. de Mours Médecin de Paris, Tome premier. A Paris, chez *Hypolite Louis* Guerin, *Libraire rue S. Jacques, vis à-vis la rue des Mathurins, à saint Thomas d'Aquin*, 1740. *avec Approbation & Privilége, pag.* 431. *sans l'Avertissement du traducteur, la Préface, la Table des Matieres, plusieurs Planches & les Observations concernant l'Histoire Naturelle & les Maladies des yeux.*

MONSIEUR de Mours à qui le public est redevable de cette traduction, étoit déja connu par un autre Ouvrage de ce genre. On sçait qu'il est éleve du célebre M. *Duverney*, & qu'il a rempli long-tems, la place de Garde & Démonstrateur du Cabinet d'Histoire Naturelle du Jardin du Roi.

Dans un Avertissement que M. *de Mours* a mis à la tète de sa traduction, il nous apprend d'abord, comment la Societé d'*Edinbourg* est composée. » La place de Secretaire » est remplie par le sçavant & l'ingé- » nieux M. *Monro* Professeur d'Ana- » tomie dans l'Université d'*Edin-* » *bourg* & membre de la Societé » Royale de Londres.

M. de Mours parle ensuite de l'objet principal que la Societé d'*Edinbourg* se propose dans la collection des Mémoires dont elle a déja donné 4 volumes. Ce n'est ici que la traduction du premier, mais le zélé Traducteur annonce qu'il donnera successivement la Traduction des trois autres; & celle des Recueils que cette Societé publiera dans la suite.

Il avertit encore qu'ayant fait cette Traduction-ci sur la premiere édition qui a paru de ces mêmes Essais; comme il vient récemment d'en être imprimée en Angleterre une nouvelle, il a eu lieu de retoucher cette même Traduction & d'y faire quelques additions qu'il indique.

A cette Traduction, qu'il s'est attaché sur-tout à rendre fidéle, il a joint quelques Observations dont il est l'Auteur, sur l'Histoire Naturelle, & sur les maladies des yeux: les connoissances qu'il marque lui avoir été communiquées par Monsieur *Petit* le Médecin, concernant ces mêmes Maladies: l'habitude où il est depuis quelques années de traiter ces Maladies: toutes ces circonstances qu'il expose, l'ont mis à portée de faire des recherches Anatomiques très-curieuses, sur certains organes de la vûe: la structure & le méchanisme de ces organes donneront lieu dit il, à une Description du Globe de l'œil très-détaillée, & qu'il compte de publier lorsqu'il la jugera digne de paroître.

Nous ne devons point passer sous silence le caractere de modestie qui

ſe découvre dans tout ce que M. *de Mours*, dit de ſes propres Ouvrages ; ni la reconnoiſſance qu'il marque des lumieres que quelques perſonnes lui ont communiquées.

A la ſuite de l'Avertiſſement du Traducteur, on trouve la Préface traduite de l'Anglois. Ce ſont d'abord des Réfléxions ſur l'utilité de recueillir les Obſervations de Médecine qui ſe font journellement: il s'en faut bien, ſelon le ſentiment de la Societé d'*Edinbourg*, que d'anciennes Obſervations puiſſent être auſſi inſtructives à l'égard des maladies actuelles, que le ſeroient des obſervations plus récentes. 1°. Parce que le nom des maladies & celui des remedes changent. 2°. Parce qu'il naît de nouvelles maladies. 3°. Parce que la difference des climats & des alimens, donnent lieu à des differentes manieres de traiter les maladies. L'Auteur fait enſuite des remarques très-judicieuſes, ſur la néceſſité & ſur les moyens de bien obſerver les maladies. Il examine quelle eſt la meilleure forme qu'on puiſſe donner à une Collection de Mémoires qui contiendroient de telles obſervations : il parcourt à cet effet, les Mémoires des differentes Académies & Societés des Sciences de l'Europe : ce qui le mene à expliquer quelles matieres la Societé d'*Edinbourg* a jugé devoir entrer dans ſes Recueils : il rend compte des motifs qui ont déterminé cette Societé à cet égard ; & les avantages qui doivent naître des travaux dont elle s'occupe dans la vûe du bien public : détails remplis de vûes très-étendues, très-réfléchies & qui demandent d'être lûs dans la Préface même.

Voici quels ſont les Mémoires contenus dans ce premier volume au nombre de quarante ; le choix des matieres ſert à faire connoître l'eſprit dans lequel la Societé d'*Edinbourg* dirige ſes travaux & profite des Mémoires que des Auteurs étrangers lui envoyent. Nous ne rapporterons ici que les noms des Auteurs, ſuprimant leurs qualités qui tiendroient trop de place dans ces Extraits.

Les cinq premiers Mémoires ont pour objet d'éclaircir ſi les maladies épidemiques, ou celles qui ont été les plus fréquentes ; ſont cauſées par les variations ſenſibles de l'air ; la diſpoſition des lieux ; la nature des alimens, &c. Dans cette vûe on donne une Deſcription d'*Edinbourg* ; une Deſcription des inſtrumens qui ſervent aux Obſervations Météorologiques : une expoſition des maladies qui ont été plus fréquentes à *Edinbourg* pendant l'année qui a précedé celle où ce Recueil a été imprimé ; & un Extrait des Regiſtres publics des enterremens d'*Edinbourg*.

Les Mémoires qui viennent enſuite ſont :

Remede Mercurial altérant par M. *A. Plummer*.

Proprieté & uſage des Eaux Minerales de *Moffat*, par M. G. *Milligen*.

Expériences ſur les Eaux Minerales de *Moffat* par M. *Plummer*.

Eſſai ſur l'Art d'injecter les vaiſ-

ſeaux des animaux par M. *Alexandre Monro.*

Démonſtration de la force qu'ont les os pour réſiſter aux Agens qui tendent à les rompre tranſverſalement par M *Guil. Poterfield.*

Remarques ſur l'articulation, les muſcles & la luxation de la machoire inferieure par M. *A. Monro.*

Eſſai ſur le mouvement altérnatif du Thorax & des Poumons dans la reſpiration, par Monſieur *Georges Martin.*

Eſſai ſur la Nutrition du Fœtus dans la Matrice, par M. *Joſeph Gibſon.*

Deux Obſervations ſur des enfans nés avec des conformations contre nature, des inteſtins, par M. *Jac. Calder le jeune.*

Obſervation ſur une playe au col accompagnée de ſimptômes peu ordinaires, par Monſieur *Jean Kénedy.*

Obſervation ſur un os conſidérable tiré de la partie interieure de l'œſophage, par Monſieur *Jean Stedeman.*

Obſervation ſur une tumeur rare à la mammelle, par Monſieur *P. Paron.*

Refléxion ſur l'opération de la Paracentheſe, par M. *Monro*

Obſervation ſur des vers ſortis d'un ulcere dans l'aine, par M. *Jac. Douglas.*

Obſervation ſur une mortification des inteſtins dans une hernie guérie, par M. *Jac. Jamieſon.*

Obſervation ſur des Pierres trouvées dans le Rein, avec des remarques ſur l'opération de la Nephrotomie, par M. *Douglas.*

Obſervation ſur une Tumeur Anomale de la jambe, traitée ſans ſuccès, par M ***

Obſervation ſur une grande partie du Tibia enlevée & réparée enſuite par le Cal, par Monſieur *David Laing.*

Remarque concernant M. Garangeot par *un Anonyme.*

Eſſai ſur les moyens de perfectionner la Médecine, par M. J. *Drumond l'aîné.*

Obſervation ſur un ulcere des poumons qui avoit percé le Diaphragme, & qui s'étendoit juſques dans le foye, par M. *Edoward.*

Obſervation ſur une Tumeur dans l'œſophage & provenante d'une cauſe extraordinaire, par M. *G. Waugh.*

Obſervation ſur des mouvemens convulſifs de l'œſophage, par M. J. *Aird.*

Obſervation ſur une inflammation d'eſtomac accompagnée d'ydrophobie, & d'autres ſimptômes extraordinaires, par Monſieur *Jean Innes.*

Obſervation ſur un dégoût & ſur une atrophie cauſée par le déplacement de l'eſtomac, par M. *Robert Lowis.*

Obſervation ſur une Timpanite, par M. *Monro.*

Obſervation ſur une colique de ſix ans cauſée par une concrétion formée ſur un noyau de prune qui s'étoit arrêté dans les inteſtins, par M. *Thomas Simſon.*

Eſſai ſur la Jauniſſe, par M. * * *

Obſervation ſur une veſſie devenue

nue squirreuse, par Monsieur *Ed. Barry.*

Observation sur une rétenrion de la liqueur séminale dans l'acte venerien, par M. *Guillaume Cockburn.*

Observation sur une paralysie des extremités inférieures accompagnée de mortifications, par Monsieur *Drummond.*

Exposition des découvertes les plus remarquables, & des progrès faits en Médecine ou proposés depuis l'année 1731.

Liste des Ouvrages de Médecine publiés, depuis le commencement de l'année 1731.

Livres annoncés & qui doivent bien-tôt paroître.

Societés nouvellement établies pour le progrès de la Médecine.

Ne pouvant dans un Extrait nous étendre sur chacun de ces Mémoires, nous allons en choisir deux seulement dont nous donnerons le précis.

M. *Drummont l'aîné*, ci-devant Président du Collége Royal des Médecins à *Edinbourg* dans *un essai sur le moyen de perfectionner la Médecine*, propose ainsi ses vûes.

Il seroit utile pour les étudians en Médecine & pour les jeunes Praticiens, de s'attacher d'abord, non à retenir comme les Livres l'enseignent, les noms & les distinctions subtiles & multipliées, presque gratuitement, pour chaque maladie, mais à se former des idées distinctes de ce que les maladies ont de plus général. L'hémorragie, (c'est l'exemple qu'il donne) est divisée par les Auteurs en un nombre d'Especes dont la distinction est peu importante (1). Il seroit bien plus avantageux, dit-il, pour les commençans, de considerer simplement l'hémorragie comme un écoulement de sang contre nature, & de rassembler en une même classe les hémorragies qui dépendent de la même cause; telles que l'hémorragie par le nez, le vomissement de sang, &c.

Les fiévres sont dans le même cas; » la considération de ce qui constitue la fiévre avec ses vraies causes & ses effets naturels, peut » donner une idée plus juste & » plus claire de la maladie, & suggerer une pratique plus méthodique, que tout ce qui a été écrit » fort au long sur les distinctions » subtiles & peu nécessaires que » *Riviere* & *Sidenham* (ce sont les termes de l'Auteur) ont reconnues.

M. Drummont fait encore l'application de son principe à plusieurs autres maladies qu'il regarde comme appartenant à la même cause: Il prescrit en même tems, les bornes qu'il convient de donner à ce même principe dans le traitement des maladies; il employe à ce sujet, plusieurs exemples de maladies communes, qui, en général, demandent un traitement particulier; soit à cause de la conduite opposée qu'auront gardé en santé deux personnes qui se trouvent attaquées de la même maladie; soit à cause de la difference

(1) Telles que Anastomosis, Diairesis, Diapedesis, Rixis & Diabrosis.

d'âge, de sexe, &c. Un grand nombre de reflexions que nous sommes obligés de passer sous silence, concourent très-heureusement à faire valoir les opinions de M. Drummont. Nous renvoyons donc les lecteurs au mémoire même.

Le second Mémoire, dont nous parlerons en particulier, contient *l'exposition des Découvertes les plus remarquables, & des progrès faits en Médecine, ou proposés depuis le commencement de l'année* 1731. donnons-en l'énumération.

Une Description exacte de la plante dont on tire le *Contragerva*, &c. par M. *Houston*.

Expérience faite par M. Jussieu des bons effets que produit dans la dyssenterie le *Simarouba*.

Accidens causés par l'eau de laurier distillée, & par la seule infusion de laurier.

Préparation d'un sel de lait faite par M. *Gaubius* differente de celle que *Valencini* (2) dit être le célebre *suc de lait* si fort vanté par Ludovicus *Testi*. (3) & recommandé par d'autres comme un remede infaillible pour la goûte.

Les nouvelles expériences Chimiques de M. *Sthal*, &c.

Remarques sur les proprietés de l'eau-de-vie de grain pour conserver les préparations Anatomiques, mieux que ne le fait l'eau-de-vie tirée du vin, par M. *Trew*.

Remarques sur les vaisseaux de l'humeur crystaline de l'œil, &c.

Observations curieuses sur la vessie par M. *Albrecht*.

Conjectures sur ce que la cire passe à travers les Tuniques des arteres & des veines, lorsqu'on les injecte, &c. par M. J. H. *Schulze*.

Nouvelle Description de la structure du Diaphragme & remarques très-ingénieuses & très instructives sur l'action de ce muscle par M. *Senac*.

Additions considérables au traité des os & des nerfs, par Monsieur *Monro*, &c.

Additions très-importantes faites par M. *Winslow*, à son Traité de *l'Exposition Anatomique de la structure du corps humain*.

Réfutation des opinions de M. *Newton* touchant les differentes parties de l'œconomie animale, par le Docteur *B. Robinson*.

Moyens de perfectionner la méthode ordinaire pour le traitement de certaines *Hernies* par Monsieur *Winslow*.

L'opération de *l'appareil lateral* pratiquée & perfectionnée, par M. *Chéselden*.

Augmentations considérables dans le Traité des Observations Chirurgiques, par M. *Garangeot*.

Remarques sur l'inoculation *de la petite verole* pratiquée à la *Chine* long-tems avant qu'elle l'ait été en Europe; Extrait d'une Lettre du P. *Dentrecolle* Jesuite Missionnaire.

Que l'humeur de la *Goûte* est plutôt d'une nature *Alkaline* que d'une nature *Acide*, par *le Docteur Steveno*.

Description & recherches sur les causes d'une espece de *Colique*

(2) Medicina Nov. Antiq.
(3) In Epistol.

dangereuse, & qui est commune à *Amsterdam* pendant l'hyver, par un Anonyme.

Traité de la petite verole, où l'Auteur desaprouve la saignée hors dans un seul cas, &c. par le Docteur *Lobb*, avec des remarques sur ce qu'on peut prévenir ou guérir cette maladie sans éruption.

Les fréquentes saignées recommandées dans le traitement de la petite verole, par M. *Loeber.*

Il nous reste à rendre compte des Observations de M. de *Mours*, concernant l'Histoire naturelle & les maladies des yeux.

Son premier Mémoire a pour objet des recherches » qui peuvent » servir d'éclaircissemens au phé» nomene de la propagation des » animaux. « Il s'agit de la fécondation de la *Salamandre femelle.* Il avertit d'abord, qu'il ne parle point de la Salamandre de terre qu'on appelle communément aujourd'hui le *Sourd*, ou le *Mouron*, mais de cette espece de Salamandre qu'on trouve communément autour de *Paris* dans des bassins négligés & dans les Marres de la Campagne, animal à quatre pieds, dont le mâle est distingué par une crête ou membrâne flotante, découpée en dent de scie; & qui s'étend sur le dos, depuis le milieu de la tête jusqu'au commencement de la queue. M. *de Mours*, quand à la Description des differentes especes de Salamandres, & à quelques autres particularités qui ne rentrent point dans l'objet de son Mémoire, renvoye à celui de M. *Dufay* qu'on trouve dans le Recueil de l'Académie des Sciences de l'année 1729.

Voici ce qui se passe entre les Salamandres, c'est dans un bassin du Jardin du Roi que M. *de Mours* a fait cette observation. Le mâle, après avoir poursuivi quelque tems la femelle, passe au-devant d'elle & lui barre le chemin. Alors sa crête relevée, il se soutient sur deux pattes d'un même côté seulement; il courbe son corps en relevant le dos, & forme ainsi une espece d'arcade sous laquelle la femelle passe, continuant son chemin: le mâle se remet & les yeux tournés du côté de la femelle, dès qu'il la voit s'arrêter, il court vers elle, il vient la regarder fixément de très-près & reprend la même posture qu'auparavant; ce qu'ils répetent plusieurs fois de suite. Tout ce jeu, remarque l'observateur, n'est point encore ce qui doit procurer la fécondation de la femelle.

Ce manége fini, la femelle reste sur la vase, & le mâle se tient audessus à un pouce environ de distance d'elle, & de la vase .... C'est dans cette situation que sa crête flottant nonchalamment, il frappe de tems en tems la femelle de sa queue, & c'est dans cet éloignement que ce qui sert à féconder la femelle s'échappant du mâle, se mêle avec l'eau & se répand sur les flancs de la femelle qui est alors immobile. Pour éclaircir, si la femelle, après ce qui vient d'être décrit, étoit fécondée, l'observateur

l'ayant mise seule dans une cuvette de fayance, elle y pondit du frai dont les embryons subirent divers changemens avant que de prendre la forme de Salamandre.

Seroit-il permis de conjecturer de cette observation, ajoute M. *de Mours*, » que l'esprit séminal » passant à travers les pores de la » peau de la femelle, porte la vie » & le mouvement aux embryons » contenus dans le bas ventre.

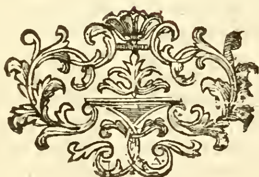
Dans l'observation qui suit, M. *de Mours*, rend compte d'une maladie des yeux au traitement & à la guérison de laquelle il a concouru, ayant été appellé par M. *Silva*; c'étoit une dilatation de la prunelle accompagnée de circonstances singulieres. Après une explication très-curieuse de l'état, des causes & des effets de cette maladie, notre Auteur remarque entr'autres singularités que la personne malade, voyoit » les objets beaucoup » plus petits lorsqu'elle les regar» doit avec l'œil affecté, quoi» que la prunelle en fût très-dila» tée, que lorsqu'elle les regar» doit avec l'œil sain dont la pru» nelle étoit bien plus rétrecie : » simptôme contraire, ajoute-t-il, » à ce qu'on connoît des loix de » de la vision.

Quoique les Observations de M. *de Mours* sur cette circonstance & sur toutes celles qui lui paroissent remarquables, soient très-dignes d'être rapportées ici ; pour ne point étendre les bornes d'un Extrait, nous passerons aux moyens employés pour la curation de cette maladie. Notre Auteur rapelle d'abord avec une fidélité qui doit donner plus de confiance encore en ses lumieres, une précaution qu'il auroit dû prendre & dont il n'apperçut l'utilité qu'après la guérison du malade ; c'étoit de le faire coucher sur le côté opposé à celui de l'œil affecté. Aux secours des saignées employées précedemment, M. Silva joignit l'usage du petit lait avec du fumeterre & du sel sedatif ; & cela dans une quantité differente, selon que l'état du malade le requeroit : on y joignit les Eaux dépurées de Passi : auxquelles on substitua ensuite, une légere tisanne d'esquine dont on continua l'usage pendant tout le reste du traitement, & le malade fut purgé mollement de loin à loin.

Quand aux remedes externes, M. *de Mours* fut d'avis d'employer des douches d'eau commune, de décoction de pavot, on mit aussi en usage des douches d'infusion de racine de Guimauve ou de semence de coing comme remedes adoucissans. Lorsqu'il fut tems d'user des douches résolutives & astringentes, on eut recours à la décoction d'hyssope, à laquelle on ajouta par dégrés, les fleurs de Camomille & de Mélilot, l'Eau-de-vie & les Roses rouges. On faisoit encore couler dans l'œil du malade, plusieurs fois le jour, une goûte d'un Collyre adoucissant fait avec le mucilage de semence de coing & une préparation de *croute de sucre*, c'est le terme dont on se sert dans les raffineries.

Cette conduite opera la guérison complette, mais c'est dans le Mémoire même de M. *de Mours* qu'il faut lire les differentes circonstances de cette curation; & sur-tout les remarques qu'il fait sur les remedes qui produisirent un mauvais effet, tels que celui des collyres astringens qui ne réussirent jamais en aucun tems de cette maladie : aveu d'autant plus louable dans M. *de Mours*, qu'il ne cherche pas même à se faire honneur de sa sincerité. J'agis ainsi, dit-il, » persuadé avec les sçavans Editeurs des Essais & Observations » de Médecine de la Societé d'*Edinbourg*; qu'on retire souvent » plus d'avantage des erreurs qui » se commettent dans la pratique » de la Médecine, que des observations où l'on ne rapporte que » des guérisons des plus heureuses; » guérisons quelquefois équivoques » ou dont l'Histoire devient souvent inutile, par ce que leurs » Auteurs écrivant moins pour le » public que pour eux, négligent » les circonstances nécessaires pour » instruire les autres; où se réservent la connoissance des remédes » qu'ils ont employés.

Monsieur *de Mours* comme nous l'avons dit, annonce qu'il continuera la traduction des Recueils que la Societé d'*Edinbourg* a donnés, & de ceux qu'elle fera paroître dans la suite. Il promet aussi de faire part de ses observations sur l'Histoire naturelle & sur les maladies des yeux : on a d'autant plus lieu de croire qu'il sera fidéle à cet engagement, qu'il trouvera de nouveaux motifs de le remplir dans le jugement que les personnes instruites ont porté de ce premier Recueil.



ANTIQUA NUMISMATA MAXIMI MODULI, AUREA, argentea, ærea, ex Museo Alexandri S. R. E. Card. Albani in Vaticanam Bibliothecam, à Clemente XII. Pont. Opt. Max. translata, & à Rodulphino Venuto Cortonensi notis illustrata. Volumen I. Romæ, impensis Calcographei Cameratis. Typis Bernabò. 1739.

C'est-à-dire : *Médailles Antiques, d'or, d'argent, & de bronze; qui, du Cabinet du Cardinal Alexandre Albani, ont passé dans la Bibliothéque du Vatican, par ordre du Pape Clément XII. avec les Remarques de M. l'Abbé Rodulphino Venuti de Cortone.* A Rome, chez *Bernabò*, 1739. Ier vol. *in-fol.* pag. 125 pour les Remarques; 12 pour le titre, la Préface & les Approbations, & 62 pour les planches.

Les Médaillons sont des Pieces de métal d'un plus grand module, ou d'une épaisseur plus considerable que les Médailles ordinaires, & les Antiquaires croient communément qu'elles ont été frappées, non pour avoir cours dans le commerce ordinaire, comme monnoyes, mais pour être distribuées gratuitement dans certaines occasions d'éclat, & pour conserver la mémoire des événemens les plus remarquables. De-là il est aisé de conclure que ces Pieces sont & plus rares & frappées encore avec plus de soin que toutes les autres Médailles antiques. Peu de particuliers ont osé jusqu'à present entreprendre d'en former des suites. C'est un dessein, pour l'ordinaire, au-dessus de leurs forces, & qui ne peut guéres convenir qu'à des Souverains ou à des grands Seigneurs. Mais plus il est difficile d'assembler un certain nombre de Médaillons, plus aussi doit-on être obligé à ceux qui veulent bien prendre la peine de faire part au public des Collections que les grands Cabinets nous offrent en ce genre.

Le sçavant Auteur des Remarques sur *la Science des Médailles du P. Jobert*, a fait mention de la plûpart des Recueils de Médaillons qui ont paru jusqu'à present: & si l'Ouvrage, dont nous avons à rendre compte, avoit été publié lorsque cet Antiquaire écrivoit ses Remarques, on ne peut douter qu'il ne lui eût donné une place distingué dans son Catalogue.

Le Recueil de Médaillons dont M. l'Abbé Venuti donne le premier Volume, a été formé avec beaucoup de soin & de dépense par le Cardinal Albani. Le feu Pape Clément XII, toûjours persuadé que l'attention qu'il donnoit aux Lettres, faisoit partie de celle qu'il devoit au bien public, acquit ce précieux Recueil, le fit passer dans la Bibliothéque du Vatican, dont il fait aujourd'hui un des ornemens le plus considerable.

Ce premier Volume contient cent cinquante-sept Médaillons,

dont le dernier eſt celui d'Annia-Fauſtina, femme d'Elagabale. Le ſecond Volume comprendra tous les autres Médaillons juſqu'au bas Empire, ce qui en tout forme une ſuite d'un peu plus de 300. Ce nombre eſt, à la vérité, très-conſiderable en ce genre; mais qu'il nous ſoit permis de dire que M. l'Abbé Venuti n'a pas été bien informé, lorſqu'il a dit dans ſa Préface, qu'il n'y a en Europe ni Prince, ni particulier qui en poſſede une ſuite plus nombreuſe. On en compte près de mille dans le Cabinet du Roi, ce qui donne à la Collection qu'il renferme une ſuperiorité qui la met hors de toute comparaiſon.

Le principal avantage du Recueil formé par le Cardinal Albani, conſiſte dans la parfaite conſervation de toutes les Pieces qui le compoſent. Il s'y en trouve bien peu qui ne ſoient à fleur de coin. Ce qui doit particulierement faire eſtimer l'Edition de M. l'Abbé Venuti, c'eſt qu'il nous aſſure qu'on n'y a fait entrer aucun Médaillon qui n'ait été plus d'une fois examiné par les plus fins connoiſſeurs, & dont l'Antiquité n'ait été unanimement reconnuë. On ſçait qu'il eſt auſſi commun dans ce genre d'érudition de voir des gens qui cherchent à tromper les autres que d'en trouver qui veuillent ſe tromper eux-mêmes.

L'ordre dans lequel on a fait graver ces Médaillons eſt l'ordre chronologique des Empereurs, des Imperatrices, & des Céſars. Cet ordre a été communément ſuivi par tous ceux qui nous ont donné des ſuites de Médailles Imperiales. Nous ſommes perſuadés que c'eſt par une ſimple inadvertance du Graveur, qu'on y trouve un Médaillon d'Ælius-Cæſar après ceux de Fauſtine la mere, & immédiatement avant M. Aurele. La place de ce Médaillon auroit dû être entre Sabine & Antinoüs, ou du moins immédiatement avant Antonin-Pie.

Les Médaillons ſont tous gravés de la grandeur de l'original, on ne peut s'empêcher de rendre juſtice à la beauté des gravures, & en général à leur exactitude. On auroit ſeulement pû ſouhaiter, qu'on eût laiſſé moins de contours vuides de Médailles dans les planches, & qu'on eût plûtôt emploïé dans les vignettes, qui terminent les remarques, des deſſeins de differens Monumens Antiques qui euſſent quelque rapport au deſſein de l'Ouvrage, que des payſages, des marines & autres ſujets de pure imagination. C'eſt ſur-tout dans ces ſortes d'Ouvrages qu'on peut dire que tout ornement, qui n'eſt préciſément qu'ornement, eſt de trop. Le Sénateur Buonaroti, ſur les Médailles du Cardinal Carpegna, a donné là-deſſus un modéle qui devroit être ſuivi par tous ceux qui publient des Livres de Médailles & d'Antiquité. Il a été effectivement imité plus d'une fois en Italie, & en particulier dans le Recuëil des Pierres gravées du Cabinet du grand Duc, dont

nous avons donné l'Extrait dans notre Journal du mois de Juillet, 1733.

M. l'Abbé Venuti, dont les remarques occupent plus de la moitié de ce Volume, expose dans une Préface judicieuse & modeste, l'arrangement qu'il a cru devoir donner aux Médaillons, & la méthode qu'il a suivie dans ses notes. Quoiqu'il soit persuadé que les Grecs n'ont frappé de Médaillons que sous les Empereurs, l' xemple des Antiquaires qui l'ont précedé, l'a déterminé à mettre au nombre des Médaillons quelques Monnoyes d'or d'Alexandre le Grand, de Lysimachus & de Ptolémée, dont le volume & le poids excedent de beaucoup celui des Pieces ordinaires.

C'est encore, pour s'assujettir à l'usage, qu'il a fait entrer dans cette Collection les Tétradragmes d'argent, qui n'étoient cependant que des Monnoyes, & qui avoient un libre cours dans le commerce.

Quant aux Médaillons de bronze, M. l'Abbé Venuti, après s'être plaint des abus que la vanité, ou l'avarice ont introduit dans la Science des Médailles, dit que les Antiquaires desesperant de pouvoir jamais faire des suites complettes de Médaillons, se sont avisés d'y faire entrer des Médailles de grand & de moyen bronze des premiers Césars, & que cet usage est devenu si général, qu'il a été forcé de le suivre. Il ne l'a fait cependant que rarement, & seulement, lorsque ces Médailles se trouvoient entourées d'un cercle d'autre métal, ou quand elles étoient d'une épaisseur considerable.

Une remarque importante, c'est que l'Editeur assure qu'il a reconnu par une longue experience, qu'il n'y avoit point de véritable Médaillon antique Latin, frappé avant Hadrien, & que s'il s'en trouve quelques-uns qui paroissent avoir été frappés à Rome avant ce tems-la, pour peu qu'on y fasse attention, on s'appercevra que ce sont des Médailles de grand bronze desquelles on a eu soin d'effacer, avec le burin, les lettres S.C. qui ne manquent jamais de s'y trouver, lorsque la Piece n'a pas été retouchée.

M. l'Abbé Venuti retranche encore du nombre des Médaillons ces Médailles de Trajan, de Déce, d'Etruscille, & de quelques autres Princes, où l'on trouve les mêmes lettres S. C.; il croit qu'elles sont de même fabrique que le grand bronze des mêmes Empereurs, & qu'elles ont eu la même valeur dans le commerce. Mais il reconnoît pour vrais Médaillons ces Pieces qui n'ont pas la marque de l'autorité du Sénat, & dont la fabrique ne ressemble point à celle des monnoyes ordinaires, quoiqu'elles ne paroissent être que de la seconde grandeur. Il y a beaucoup de ces Médaillons, la plûpart en deux métaux dans le Cabinet de M. le Cardinal Albani, & suivant le docte Editeur, la mode de fabriquer des especes de deux métaux,

métaux, c'eſt-à-dire, dont le champ eſt de cuivre jaune, & le cercle ou les bords de cuivre rouge n'a commencé que ſous Commode.

Pluſieurs Antiquaires avoient cru devoir mettre les Contorniates au rang des Médaillons. Mais comme les Sçavans conviennent aujourd'hui que ces Pieces, loin d'avoir été frappées du tems de ceux dont elles portent le nom ou l'image, ne ſont que des productions groſſieres du ſiecle de Théodoſe, & de celui d'Honorius. M. l'Abbé Venuti a jugé à propos de ne les point admettre dans ſon Ouvrage.

A l'égard des notes, l'Editeur a ſuivi l'exemple de M. Vaillant, dans le Livre qu'il a publié ſur les Médailles frappées dans les Colonies, & de M. Havercamp ſur les Médailles des Familles Romaines. Les notes dont il accompagne chaque Médaillon ſont courtes, & il ne leur a donné un peu plus d'étenduë que lorſqu'il s'agiſſoit d'une Piece entierement nouvelle. Une attention dont on doit ſçavoir gré à M. l'Abbé Venuti, c'eſt qu'il a marqué très-exactement le poids de chacun des Médaillons, & qu'il a eu ſoin d'indiquer ceux qui avoient déja été publiés, & les Livres où ils avoient paru.

Nous paſſerions les bornes d'un Extrait, quand même nous nous contenterions de rendre compte ſeulement de ce qu'il y a de rare parmi ces Médaillons, & de curieux dans les remarques. Nous ne ferons qu'indiquer en paſſant ce qui nous y a paru le plus digne d'attention.

Le premier Médaillon de toute la Collection eſt un Alexandre en or, & M. l'Abbé Venuti obſerve que ſon poids excede celui du Stater Attique, des Dariques, des Philippes d'or. C'eſt cette ſeule ſingularité qui lui a fait donner place dans ce Recueil, car du reſte il n'a rien qui mérite l'attention des connoiſſeurs.

Le Médaillon de Néron en bronze, qui eſt gravé à la ſixieme planche, au revers duquel l'Empereur paroît en *Toge* ſur un petit Tribunal, accompagné de ſes Officiers, haranguant les Cohortes Prétoriennes, avec la légende (ADLOCUT. COH.), donne lieu au ſçavant Editeur d'obſerver les varietez qui ſe trouvent dans les deſcriptions que divers Antiquaires en avoient données, ſoit pour le type, ſoit pour la légende.

Pour donner une idée des remarques de M. l'Abbé Venuti, nous traduirons celle qu'il a jointe au Medaillon dont il s'agit ici. » On rapporte, *dit-il*, que Néron » harangua deux fois ſes Soldats, » la premiere, lorſqu'accompagné » de Burrhus, il fut ſalué Empe- » reur, & qu'il reçut encore d'au- » tres honneurs, outre le titre de » pere de la patrie, dont il eſt qua- » lifié ſur notre Medaillon; titre » qu'il prit avant la fin de la pre- » miere ou de la ſeconde année de » ſon regne, l'autre après avoir » découvert & puni de mort diver-

» ses personnes qui avoient conspiré contre sa vie, comme le » prouve un passage de Tacite. Je » n'ometrai point encore la harangue qu'il fit aux Soldats Prétoriens pour les engager à travailler à l'Isthme de Corinthe, qu'il avoit entrepris de couper. Pour » moi, *dit-il*, je ne déterminerai » point à laquelle de ces différentes occasions cette Medaille a » rapport, quoique j'eusse beaucoup à dire sur ce sujet, parce » que je suis persuadé qu'il est trop » peu connu, pour me flatter de » pouvoir bien l'éclaircir.

On connoissoit déja des Médailles avec les têtes de Domitien, & de sa femme Domitia, mais on en voit ici une (planche 9), où on lit du côté de la tête de cette Imperatrice (DOMIT. DOMITIAN. AUG. P. M. COS. VII.), & c'est la seule Médaille avec la tête de Domitia, sur laquelle il soit fait mention du septiéme Consulat de Domitien. L'Editeur, dans sa note sur cette Médaille, adopte le sentiment de Mezzabarba & de Grævius, qui ont placé ce Consulat en l'an de Rome 833, de J. C. 80. contre le sentiment de M. de Tillemont & du P. Pagi, qui trompés par un passage de Suétone, plaçoient en cette même année le second Consulat de cet Empereur.

Au revers d'un Médaillon d'Hadrien (planche 12, n° 3) on voit Apollon avec sa lyre, & Bacchus avec son Thyrse dans un char tiré par une Panthére & une Chevre sauvage. Cupidon joüant de la flûte est monté sur la Chevre. Le revers d'un Médaillon d'Antonin-Pie pour faire sans doute allusion à la paix & à la tranquillité que ce Prince faisoit regner dans son Empire, nous represente Hercule vainqueur de Cacus, environné de peuples, qui paroissent lui témoigner leur reconnoissance de ce qu'il les avoit delivrés des brigandages de ce monstre. C'est sans doute encore par le même motif que sur un Médaillon de ce même Prince, on voit Jupiter dans un char traîné par quatre chevaux, qui paroît foudroyer un homme dont les deux cuisses se terminent en deux serpens.

On met au rang des Médaillons qui n'ont jamais été publiés le second de la planche 23, le premier de la planche 24, le second de la planche 25, *&c.* Nous nous contenterons de les indiquer ici, parce qu'ils n'ont guéres d'autre mérite que celui d'être uniques, d'avoir jusqu'ici échappé aux recherches des curieux, & qu'il faut l'être réellement pour en sentir le prix.

Nous ne finirions point, si nous voulions marquer toutes les singularitez qui rendent plusieurs de ces Médaillons dignes de la curiosité des Antiquaires, & principalement toutes les lumieres qu'on en peut tirer pour la correction de ceux qui ont été décrits peu exactement dans les précedentes Collections. Nous ne doutons point que tous les amateurs de cette partie de la belle Antiquité, n'attendent

avec impatience le second Volume de cet Ouvrage, & que la maniere dont celui-ci est reçu du public, n'engage le sçavant Editeur à satisfaire bien-tôt à l'espéce d'engagement qu'il a pris avec lui en publiant ce premier Volume.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE VENISE.

JEAN-BAPTISTE *Albrizzi*, Imprimeur-Libraire, a achevé d'imprimer & débite actuellement le 9me. vol. de la *Traduction Italienne de l'Histoire Ancienne de M. Rollin*, 1740 *in*-12.

Simon *Archi* vient aussi d'imprimer en un vol. *in*-8°. un *Recueil d'Observations Critiques sur la Langue Latine moderne*, composé par M. Paul *Zambaldi*, Gentilhomme Feltrin. Cet Ouvrage porte pour titre : *Osservazioni Critiche intorno la moderna Lingua Latina dal Sign. Paolo Zambaldi, Gentiluomo Feltrino*, 1740.

DE FLORENCE.

Voici une Dissertation qui, quoique fort courte, a été bien reçuë du Public ; l'Auteur s'y est proposé de déterminer le tems où a commencé l'Université de Pise, & il le fixe à l'année 1340. environ : elle est intitulée : *Stephani-Mariæ Fabruccii Florentini in Pisana Academiâ Civilium Legum Professoris Dissertatio Historico Critica, quâ certius quam anteà Pisanæ Universitatis initium constituitur*. 1739. *in*-12. Il paroît que ce petit Ouvrage est le prélude de l'Histoire de cette Université que l'Auteur nous prepare.

On a donné ici depuis peu de tems une nouvelle Edition du *Recueil des Conférences Ecclesiastiques*, composées par M. le Cardinal Jean-Casimir *Denhoff*, Evêque de Cesena, pour l'usage des Ecclesiastiques de son Diocèse. L'Ouvrage porte pour titre : *Ragionamenti agli Ecclesiastici adattatissimi a far loro comprendere la dignita del loro stato e a dimonstrar ne le obligazioni*, &c. Ces Conférences, qui respirent l'esprit de l'état Ecclesiastique, & qui sont destinées à servir de sujet de méditation & de conferences spirituelles aux Ecclesiastiques de ce Diocèse pour tous les mois de l'année, sont au nombre d'onze ; ausquelles on a ajoûté, pour tenir lieu d'une douziéme, une Lettre de S. Vincent de Paul, Fondateur de la Congrégation de la Mission, à un Ecclesiastique de ses amis, qui l'avoit consulté sur le dessein qu'il avoit de donner l'habit ecclesiastique à son neveu.

DE PALERME.

Il s'étoit élevé ici une dispute,

il y a quelques années, sur la question de sçavoir en quel tems on a commencé d'annoncer la Foi en Sicile, & à Palerme en particulier. Dom François Zenio - *Mongitore* vient de donner un Ouvrage solide & étendu sur ce sujet : en voici le titre : *Dissertazioni Istoriche, Apologetiche, e critiche, in difesa della dottissima apologia del canonico Decano e Dottore Dom Antonio Mongitore, scritta à favore dell'antiche glorie si sacre come profane della Citta di Palermo*, &c. *In Palermo*, 1739. *in fol.*

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Mémoires de Maximilien Emmanuel, Duc de Wirtemberg, Colonel d'un Régiment de Dragons au service du Roi de Suede, contenant plusieurs particularitez de la Vie de Charles XII. Roi de Suede, depuis 1703. jusqu'en 1709. après la Bataille de Pultowa. Par M. F. P. Amsterdam, 1740. *in*-12. Cet Ouvrage, outre l'abrégé de la Vie & des principales actions du Duc de Wirtemberg, contient plusieurs Anecdotes curieuses & interessantes touchant la Vie de Charles XII : & ce n'est pas ce que le Lecteur y trouvera de moins digne de son attention.

Cet Ouvrage se trouve aussi à Leipsig.

SUISSE.

DE GENEVE.

On prepare ici une nouvelle Edition Latine des *Origines & Antiquitez Ecclesiastiques de M Joseph Bingham*, revûë & corrigée sur l'original Anglois. *Cramer* & *Philibert*, Libraires, qui ont entrepris de l'imprimer, l'enrichiront encore de nouvelles remarques & observations critiques de quelque Sçavant : *in*-4°. 10 vol.

On trouve encore ici un Ouvrage nouveau, intitulé : *Ecclaircissemens & réfléxions sur les Prophéties & Avertissemens de N. S. J. contenus dans les Chapitres XXIVme de S. Mathieu, XIIIme de S. Marc, & XXIme de S. Luc.*

FRANCE.

DE LYON.

Essais sur l'Histoire des Belles-Lettres, des Sciences & des Arts. Par M. Juvenel de Carlencas. Chez *Duplain*, pere & fils, 1740. *in*-12. On rendra compte de cet Ouvrage dans un des Journaux suivans.

Décisions du Droit Civil, Canonique & François, par ordre alphabetique, avec des Observations sur l'ancienne & la nouvelle Jurisprudence des Pays qui se régissent par le Droit-Ecrit. Par M Gabriel Berthon, Seigneur de Fromental, Conseiller du Roi & son Procureur au Sénéchal & Présidial du Puy. Chez

le même *Duplain*, pere & fils, 1740. *in folio.*

L'Auteur nous apprend, dans une courte Préface, qui est à la tête de son Ouvrage, que le plan qu'il s'y est proposé a été de donner dans un Volume *in-folio*, rédigé par ordre alphabétique, une petite Bibliothéque où l'on trouveroit les principaux Textes du Droit Civil, Canonique, & François, les sentimens des Auteurs, les changemens qu'il y a eu dans la Jurisprudence des Parlemens qui se régissent par le Droit-Ecrit, & quelle est celle qui doit à present y être observée. *Les Juges Laïques & Ecclesiastiques, les Avocats & Gens d'affaires y trouveront des ressources pour décider ou pour consulter; les Seigneurs Hauts-Justiciers, les Bénéficiers, & même les Chefs de Famille y apprendront à prévenir ou à terminer de mauvais procès.* C'est ce qui a engagé l'Auteur à se servir de la Langue Françoise, non seulement parce qu'elle *est la plus noble*, dit-il, *mais encore parce qu'elle est de la Nation à qui il fait part du fruit de ses veilles; trop heureux*, ajoûte-t-il, *si le public, ayant égard aux difficultez infinies de son entreprise & à l'utilité de son dessein, veut bien excuser les défauts dont il peut être susceptible.*

DE MARSEILLE.

On trouve chez la Veuve J. P. *Brebion*, Imprimeur du Roi, de M. l'Evêque, de la Ville, & du Collége de Belzunce, une Piece de Théatre intitulée : *Absalon*, composée par le R. P. Pierre-Xavier *Marion*, de la Compagnie de Jesus, 1740. *in*-8°.

DE MENDE.

Statuts Synodaux publiés dans le Synode général tenu à Mende les 22 & 23 Octobre 1738. par Monseigneur Gabriel Florent de Choiseuil-Beaupré, Evêque de Mende. Chez F. *Bergeron*, Imprimeur de M. l'Evêque, du Clergé & du Collége, 1739. *in*-8°.

Cet Ouvrage si utile pour l'instruction des Ministres de l'Eglise, & pour l'uniformité & la conservation de la Discipline Ecclesiastique, que M. *de Mende* vient de publier, contient les Régles que chaque Ministre est obligé de suivre, les sources d'où elles ont été puisées, & les fondemens sur lesquels elles sont appuyées, mais ce qu'on doit encore priser davantage, ces régles sont accompagnées d'Instructions courtes, solides & pleines d'onction qui en ôtent la secheresse qui leur est ordinaire, & les persuade bien mieux.

DE TOURNAY.

L'Accord de la Grace & de la Liberté, Poëme accompagné de Remarques-Critiques & Historiques, par le R. P. *le Vaillant de la Bassadries*, de la Compagnie de Jesus, Théologien de son Excellence le Comte de Salme, Evêque-

de Tournay & Examinateur Synodal du Diocèse. Chez Louis *Varlé*, Imprimeur Juré, au Marché aux Poteries, à l'Enseigne de la Bibliothéque Royale, avec approbation de M. l'Evêque de Tournay, du Pere Provincial des Jesuites, & la permission de M. *le Couvreur Delville*, Conseiller, Procureur Général de Sa Majesté I. & C. Cet Ouvrage est composé de XII Chants, l'Auteur a mis des Sommaires a la tête de chacun de ces Chants, & une Dédicace à M. l'Evêque au commencement de l'Ouvrage.

DE PARIS.

Description des Fêtes données par la Ville de Paris à l'occasion du Mariage de Madame Louise-Elisabeth de France & de Don Philippe Infant & grand Amiral d'Espagne, les 29 & 30 Aoust 1739. De l'Imprimerie de P. G. *le Mercier*, Imprimeur-Libraire de la Ville, ruë S. Jacques, au Livre d'or.

Les Fêtes que la Ville de Paris a données à l'occasion du Mariage de Madame Louise - Elisabeth de France avec l'Infant Dom Philippe méritoient qu'on en conservât la mémoire. Le zéle & le bon goût de M. *Turgot* s'y sont signalés, & on peut dire que par l'un & par l'autre il a fait autant d'honneur à la Ville, qu'il lui a d'ailleurs procuré d'avantages par l'utilité des ouvrages qu'il y a fait faire pendant sa Prévôté : c'est renouveller le plaisir de ceux qui ont vû ces Fêtes que d'en faire la description, & elle fera connoître à ceux qui n'y ont pas assisté que les applaudissemens qu'elles ont eu ont été aussi justes qu'ils étoient unanimes; cette Description, outre deux vignetes qui sont au commencement, & dont le dessein de la premiere est de *Bouchardon*, est suivie de treize planches où l'on a parfaitement exposé aux yeux ce que la Description n'exposoit pas moins bien à l'esprit. Il paroît qu'il y a eu dans ces Fêtes plusieurs choses de l'invention de M. *Salley*, Sécrétaire de M. le Comte *de Maurepas*; telle est, entr'autres, la Salle du Bal dont tout le monde a admiré la disposition, l'élégance & la noblesse.

Le troisiéme Volume de la grande *Collection des Historiens de France* paroît depuis peu.

Le *Dictionnaire de l'Académie Françoise* paroît aussi avec des augmentations & des changemens considerables. On rendra compte au Public, dans un des Journaux suivans, de l'un & de l'autre de ces Ouvrages.

On a mis en vente depuis peu de jours chez *Cavelier*, rue S. Jacq. *Giffey*, ruë de la Vieille Bouclerie, & *David* fils, ruë S. Jacques, à la Plume d'or, une nouvelle Edition de l'*Histoire Militaire de Charles XII Roi de Suede*, depuis l'an 1700. jusqu'à la Bataille de Pultowa en 1709. écrite par ordre exprès de Sa Majesté: par M. *Gustave Adlerfeld*, Chambellan du Roi. On y a joint une Relation exacte de la Bataille

de Pultowa, avec un Journal de la retraite du Roi à Bender. Trois vol. *in*-12.

Cet Ouvrage eſt enrichi d'un nombre de planches, & du portrait de Charles XII. Il nous a paru que les Libraires n'ont rien épargné pour faire une belle Edition, tant pour le papier que pour l'impreſſion.

On trouve ici, chez *Montalant*, Quai des Auguſtins, des exemplaires d'un Ouvrage important, imprimé cette année à la Haye chez la veuve *Levier* & Pierre *Paupie*, intitulé : *Hiſtoire de l'origine & des premiers progrès de l'Imprimerie*, in-4°.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DE SEPTEMBRE, 1740.

Fin de la Table.

LE

JOURNAL
DES
SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XL.

OCTOBRE.

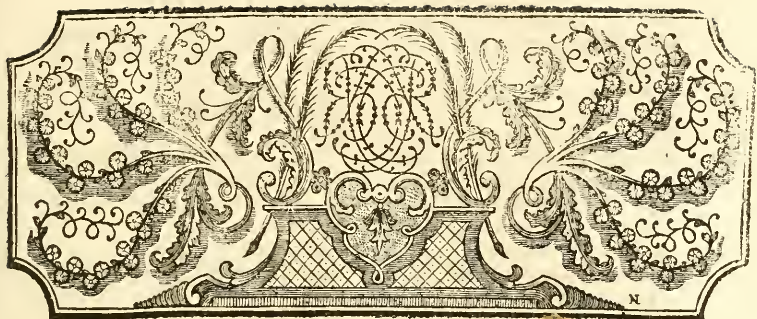


A PARIS;

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XL.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SCAVANS

OCTOB. M. DCC. XL.

DICTIONNAIRE DE L'ACADEMIE FRANÇOISE. Troisiéme Edition. Tome I. contenant A. K. *pag.* 90. *Tome II. contenant* L. Z. *pag.* 898. *in-fol.* A Paris, chez Jean-Baptiste *Coignard*, Imprimeur du Roi & de l'Académie Françoise. *Avec Privilége de Sa Majesté*, 1740.

LE Dictionnaire d'une Langue vivante n'est guéres moins nécessaire aux personnes qui veulent la sçavoir parfaitement, que le Dictionnaire d'une Langue morte le peut être à ceux qui la veulent apprendre. Sans ce secours il est comme impossible de connoître jamais précisément les diverses significations des termes,

quels sont les mots qui peuvent entrer dans le style soûtenu, quels sont ceux qu'il faut se contenter d'employer dans le langage familier, & quels sont enfin ceux qui doivent demeurer relegués dans la bouche du bas peuple. Voila pourquoi le Cardinal de Richelieu, dont les vûes s'étendoient à tout, engagea l'Académie Françoise, aussi-tôt apres son établissement, à travailler à un nouveau Dictionnaire de notre Langue comme à l'ouvrage le plus utile au public qu'elle pût exécuter. Voilà aussi pourquoi la Compagnie entra avec zéle dans les desseins de son premier Protecteur. Les raisons qui les lui avoient fait concevoir & qui déterminerent l'Académie Françoise à se charger de l'exécution, sont véritablement si solides. Elles sont si sensibles, qu'elles avoient déja engagé l'Académie de la Crusca d'employer une partie de ses premiers travaux à la composition d'un Dictionnaire Italien, & qu'elles ont encore dans la suite porté l'Académie Castillane, établie à Madrid par les soins du Roi Catholique Philippe V, à donner incessamment un Dictionnaire de la Langue Espagnole plus parfait que ceux que l'on avoit déja. Le premier Livre qui est sorti de l'Imprimerie que le Grand Seigneur établit, il y a quinze ans, dans la Capitale de ses Etats, où l'on n'avoit point souffert jusqu'alors l'Art de l'Impression, c'est un Dictionnaire Turc. Il est à souhaiter qu'il se trouve dans tous les Pays des Compagnies de Gens de Lettres qui veuillent bien prendre la peine nécessaire pour nous donner des Dictionnaires de leur Langue.

En effet, comme le dit l'Académie, en commençant la Préface du Livre dont nous rendons compte au Public, » s'il est un Ouvrage » qui demande d'être exécuté par » une Compagnie, c'est le Dictionnaire d'une Langue vivante. » Comme il doit donner l'explication des sens differens des mots » qui sont en usage, il faut que » ceux qui entreprennent d'y travailler ayent une multitude & » une varieté de connoissances, » qu'il est comme impossible de » trouver rassemblées dans une » même personne. L'Académie a » donc pensé dans tous les tems » que le plus grand service qu'elle » pût rendre au Public, c'étoit de » composer & de perfectionner un » Dictionnaire de la Langue Françoise. Elle s'en est occupée sans » discontinuation depuis son établissement, & toutes les personnes qui ont été successivement » Membres de la Compagnie, ont » eu part à cet Ouvrage. Les Poëtes, les Orateurs & les autres » Ecrivains célébres qui ont vécu » dans le dix-septiéme siécle & » dans le dix-huitiéme, tems où » les Lettres Françoises ont fleuri » davantage & donné les meilleurs » fruits, en sont les Auteurs.

La Préface donne ensuite un crayon du plan que l'Académie s'est proposé de suivre dans tous

les tems où elle a travaillé, soit à la composition, soit à la perfection de son Dictionnaire. Dans cette vûe, elle nous informe en premier lieu qu'elle s'est restrainte à la Langue commune, telle qu'on la parle dans le monde, & telle que les Poetes & les Orateurs l'employent. Si l'on a introduit dans le Dictionnaire quelques vieux mots qui peuvent être encore de quelqu'usage, ou qui se trouvent dans des Livres qui se lisent encore, ce n'a été qu'avec la précaution de les qualifier de termes vieux ou qui vieillissent.

» A l'égard des expressions de » la Langue commune, *ajoûte la » Préface*, qui paroissent affectées » à un certain genre de style, on a » eu soin de dire auquel elles sont » propres, si c'est au style poetique, au style soûtenu, ou bien » au style familier........Comme les honnêtes gens évitent de » se servir des termes que dicte » l'emportement ou qui blessent la » pudeur, on les a exclus du Dictionnaire. L'Académie a jugé encore à propos de n'y faire entrer que ceux des termes d'art & » de science que l'usage a introduits dans la Langue commune, » ou ceux qui sont amenés par » quelque mot de cette même » Langue. Ainsi à la suite de *parabole*, qui signifie une allégorie, » sous laquelle on cache quelque » vérité importante; on trouve la » *parabole*, qui signifie une certaine ligne courbe.

En second lieu, l'Académie instruit avec netteté comme avec exactitude de toutes les précautions & de tous les soins qu'elle a pris pour donner une idée distincte de la signification propre de chaque mot, & des sens métaphoriques que plusieurs termes reçoivent en vertu d'un usage généralement établi, mais sans faire mention des sens figurés que les Poëtes & les Orateurs leur donnent quelquefois, & qui ne sont point autorisés par un pareil usage. L'Académie rend compte ensuite des instructions qu'elle donne, dans le cours du Livre, concernant les verbes.

Elle auroit bien souhaité de pouvoir donner les régles de la prononciation en faveur des étrangers, mais elle a jugé plus convenable de s'en dispenser sur la réfléxion, qu'il faudroit entrer à ce sujet dans des détails très-longs & qui n'auroient point encore été suffisans. » Véritablement, quiconque veut sçavoir la prononciation d'une Langue étrangére, » doit l'apprendre dans le commerce de ceux dont elle est la » Langue naturelle, toute autre » voye égare trop souvent.

La premiere Edition du Dictionnaire dont nous parlons vit le jour en mil six cens quatre-vingt-quatorze. L'Académie crut, lorsqu'elle y travailloit, qu'il seroit instructif d'y ranger les mots par racines, c'est-à-dire, de placer les mots dérivés ou composés à la suite des mots primitifs d'où ils viennent. Elle crut encore devoir

s'attacher à l'ortographe, qui pour lors étoit généralement reçuë, & qui servoit beaucoup à faire reconnoître l'étymologie des mots. Mais en travaillant à la seconde Edition, à celle qui parut en mil sept cens dix-huit, elle jugea convenable de changer plusieurs choses à son premier plan. L'arrangement des mots par racines, qui, dans la spéculation, avoit paru le meilleur ordre, suivant lequel on pût les placer, s'étoit trouvé fort incommode dans l'usage. Les mots furent donc rangés, suivant l'ordre alphabétique, dans la seconde Edition, en sorte qu'il n'y en eut aucun qu'on ne pût trouver sans peine : ce qui n'étoit point lorsqu'ils étoient rangés par racines. L'on y changea aussi quelque chose à l'ortographe, où l'on supprima plusieurs lettres devenuës inutiles.

» Les changemens, *dit la Préface*, faits dans la troisiéme que » nous donnons aujourd'hui, ne » sont guéres moins importans. » Nous y avons perfectionné les » définitions des mots, & nous » avons tâché de marquer encore » plus précisément l'étendue de » leur signification, en ajoûtant de » nouveaux exemples. Quant à » l'ordre alphabétique, il y a été » observé comme dans la précé» dente ; & si quelques mots ont » changé de place, c'est que la ma» niere de les écrire ayant été » changée, il étoit devenu nécessai» re de les tirer du rang où ils » étoient pour les mettre dans un » autre.

L'Académie ayant toûjours fait profession de se conformer à l'usage généralement reçu, aussi-bien en écrivant les mots qu'en les qualifiant, elle s'est vûë comme forcée d'admettre dans son ortographe les changemens que le public avoit déja faits dans la sienne. Il faut être uniforme avec lui. Or, comme le dit la Préface :

» On entreprendroit en vain » de l'assujettir à une ortographe » systématique, & dont les régles, » fondées sur des principes inva» riables, demeurassent toûjours » les mêmes. L'usage, qui, en ma» tiere de Langue, est plus fort » que la raison, auroit bien-tôt » transgressé ces loix. Il est comme » impossible que, dans une Lan» gue vivante, la prononciation » des mots reste toûjours la même. » Cependant le changement qui » survient dans la prononciation » d'un terme, en opere un autre » dans la maniere de l'écrire ; par » exemple, après avoir cessé de » prononcer le (*b*) dans *obmettre*, » & le (*d*) dans *adjoûter*, on les a » supprimés en écrivant. En effet » l'on ne pourroit apprendre qu'a» vec peine à lire dans les Livres » écrits dans sa Langue naturelle, si » l'usage ne changeoit pas quelque » chose dans l'ortographe des mots, » dont il a changé la prononciation. » Toute variable qu'elle est, elle » ne laisse donc pas de donner, en » quelques rencontres, la loi à » l'ortographe. Il est vrai que cela » n'arrive que par degrez. Voici, » suivant les apparences, la cause

» de la lenteur du progrès dont » nous parlons.

» Dès qu'une nouvelle maniere » de prononcer un mot s'est géné» ralement établie, on est obligé » de se conformer, en le pronon» çant, à l'usage reçu dans le mon» de. On auroit l'air antique, on » s'exposeroit à de fréquens re» proches, si l'on s'obstinoit à con» server la prononciation qui a » vieilli. Il n'en est pas de même » des changemens que l'usage in» troduit dans l'ortographe. On » peut garder l'ancienne sans de » grands inconvéniens, & les » hommes faits ont de la repu» gnance à changer quelque chose » dans celle qu'ils se sont formée » dès leur premiere jeunesse, soit » sur les leçons d'un maître plus » âgé qu'eux, soit par la lecture » de Livres imprimés depuis plu» sieurs années. D'ailleurs, il leur » en coûteroit une attention péni» ble, pour être toûjours confor» mes aux régles d'une orthogra» phe qu'ils n'auroient adoptée que » dans un âge avancé. Ils pren» nent donc le parti de conserver » celle à laquelle ils sont accoûtu» més, & ils la gardent, quoique » la génération qui vient après eux » en suive déja une differente. Ce » n'est qu'après qu'ils ne sont plus » que les changemens dont nous » parlons, & qu'ils avoient réfusé » d'adopter, se trouvent généralement reçus.

» D'autres motifs introduisent » aussi divers changemens dans » l'ortographe. Si l'ignorance & la » paresse mettent en vogue quel» quefois certaines manieres d'é» crire, quelquefois c'est la raison » qui les établit. On les admet, » soit pour adoucir la prononcia» tion de quelques mots, soit afin » de n'être pas réduit à se servir » d'un même caractére pour ex» primer des sons differens, ou de » caractéres differens pour expri» mer le même son.

Voilà ce qui a contraint l'Académie à faire à son ortographe, dans cette nouvelle Edition de son Dictionnaire, plusieurs changemens qu'elle ne jugea point à propos d'adopter, lorsqu'elle donna l'Edition précédente. Il n'y a guéres moins d'inconvéniens à retenir obstinément l'ancienne ortographe qu'à l'abandonner légérement pour suivre de nouvelles manieres d'écrire, qui ne sont encore que commencer à s'introduire. En effet si l'Académie avoit persévéré dans sa premiere résolution, les étrangers & même les François auroient-ils pû se servir commodément d'un Dictionnaire, où plusieurs mots auroient été écrits autrement qu'ils ne s'écrivent communément aujourd'hui, & par conséquent placés ailleurs que dans les endroits où l'on iroit naturellement les chercher. Nous renvoyons à la Préface même ceux qui voudront apprendre en quoi consistent ces changemens.

Si l'on ne trouve pas une entiere uniformité dans ces changemens, par exemple, si l'on a conservé dans *Méchanique* l'*h* inutile que l'on a ô-

tée de *Monacal*, c'est que l'usage le plus commun l'a laissée dans *Méchanique*, en l'ôtant de *Monacal*.

On a ajoûté dans la nouvelle Edition du Dictionnaire les tems des verbes irréguliers qui sont en usage, afin d'épargner, à ceux qui se serviront du Livre, la peine d'aller les chercher dans les Grammaires.

Quoique, dans cette troisiéme Edition, il se trouve un bien plus grand nombre de termes d'art & de science que dans les deux précédentes; l'Académie ne s'est point, pour cela, écartée de la régle qu'elle s'est toûjours faite de n'admettre, comme elle dit elle-même: » Que ceux de ces termes, » qui sont d'un usage si général, » qu'ils peuvent être regardés com- » me faisant partie de la Langue » commune, ou qui sont amenés » par un mot de cette Langue. » Mais depuis environ soixante ans » qu'il est ordinaire d'écrire en » François sur les Arts & sur les » Sciences, plusieurs termes qui » leur sont propres, & qui n'é- » toient connus autrefois que d'un » petit nombre de personnes, ont » passé dans la Langue commune. » Auroit-il été raisonnable de re- » fuser place, dans notre Diction- » naire, à des mots qui sont au- » jourd'hui dans la bouche de tout » le monde?

L'Académie, qui avoit dédié la premiere Edition de son Dictionnaire à Louis XIV. son *Protecteur*, & qui dédia, il y a vingt-deux ans, la seconde Edition au Roi régnant, lui a encore dédié la troisiéme. Si les vœux des Nations sont exaucés, ce Prince recevra encore bien des fois le même hommage.

PARALLELE DES ROMAINS ET DES FRANÇOIS, par rapport au Gouvernement. A Paris, chez *Didot*, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, à la Bible d'or. 1740. deux Volumes *in*-12. le premier pp. 346. sans la Préface de 10 pag. le second vol. pp. 369.

SECOND EXTRAIT.

SECONDE PARTIE.

IL est indipensable que les Loix lient les Citoyens les uns aux autres, & les mettent en sûreté contre les violences mutuelles qu'ils peuvent se faire, mais il n'est pas moins nécessaire qu'un peuple soit à l'abri des insultes des Etrangers: ces deux grands objets de la politique sont comme nous l'avons déja dit, la matiere du Livre dont nous rendons compte; l'Auteur s'est attaché dans sa premiere Partie, à comparer les Loix des Romains & des François par rapport à l'interieur de ces deux Etats; dans sa seconde Partie il examine la conduite de ces deux Peuples, par rapport à ceux avec qui ils ont eu la guerre. Il y traite fort au long du génie guerrier & de la discipline Militaire en vigueur

gueur chez les Romains & chez les François dans les differens siécles. Il rappelle toutes les guerres que ces deux Nations ont eues à soutenir, & il parle des ennemis qu'ils ont eus à combattre en particulier, des Carthaginois & des Anglois, des Saxons, des Grecs, des Italiens, &c. Il examine la forme du Gouvernement de tous ces Peuples, & fait sans cesse des paralléles, opposant Etats à Etats, & par toutes ces comparaisons, il découvre les causes qui ont rendu successivement les uns supérieurs aux autres.

Dans les trois derniers Livres qui composent cette seconde Partie, les idées ne sont pas aussi liées qu'elles le sont dans les trois premiers, c'est pourquoi nous ne nous attacherons pas à suivre exactement notre Auteur, nous choisirons plûtôt dans son Livre quelques endroits qui nous paroîtront mériter l'attention de nos Lecteurs, & être plus propres à leur donner une juste idée de l'Ouvrage.

Nous ferons remarquer d'abord qu'on retrouve souvent dans cette seconde Partie des preuves de ce qui est avancé dans la premiere. Par exemple quand l'Auteur au commencement du quatriéme Livre explique son sentiment sur la Police Militaire des Romains & des François, ou qu'il établit quelques principes sur la distribution des Citoyens en differentes classes, il le fait de sorte qu'il en tire une nouvelle preuve de la préférence qu'on doit donner à notre police présente sur celle des premiers Romains. Si l'Auteur dans le paralléle qu'il fait des Romains & des Carthaginois, prouve que la République de ces derniers ne pouvoit avoir toutes les parties nécessaires à une Societé pour se soutenir, les raisons qu'il employe prouvent en même tems que le Gouvernement Monarchique a par sa nature de grands avantages sur le Gouvernement libre. Enfin pour n'en plus donner qu'un exemple, lorsque l'Auteur en finissant son Ouvrage demande, si en rendant aujourd'hui l'Italie à la République Romaine, on devroit s'attendre qu'elle fît un rolle considérable parmi les Puissances de l'Europe, il confirme de nouveau ce qu'il avoit déja établi sur la distinction d'une bonté absoluë & d'une bonté relative, qu'on doit reconnoître dans tout Gouvernement.

En second lieu, l'Auteur parlant de la discipline Militaire des Romains, voudroit qu'à leur exemple nos Soldats fussent mariés; comme ce sentiment pouroit avoir l'air d'un paradoxe pour bien des gens, nous avons cru devoir transcrire ici les raisons sur lesquelles on l'appuie.

» Si le Soldat, dit notre Auteur, » pag. 44. n'est pas interessé au » bien de l'Etat par sa fortune do» mestique, on peut dans une na» tion, à qui la nature d'ailleurs a » donné les qualités propres à la » guerre, trouver de nouveaux rap» ports qui le lient à sa patrie. C'est » une erreur que de croire que le

» mariage amortiſſe le courage, on » voit au contraire que les armées » de l'Antiquité étoient compoſées » de peres de familles. *Vous ne dé-» fendés pas ſeulement*, leur diſoient » leurs Généraux, *votre liberté, vos » Loix & votre fortune; mais vos » femmes & vos enfans, à qui l'en-» nemi prépare des chaînes, & que » la victoire ſeule peut vous conſer-» ver.* Pourquoi la politique n'em-» ploiroit elle plus le même reſſort? » La nature & le cœur de l'hom-» me ſont-ils changés? Où ne ſçait-» on plus que la Patrie, n'eſt plus » ou moins chere, que par le nom-» bre inégal des liens par leſquels » on lui eſt attaché.

» Outre que le mariage donne-» roit une nouvelle force à la diſ-» cipline en rendant la Patrie plus » chere au ſoldat, & empêcheroit par » conſéquent, ou rendroit du moins » plus rares ces déſertions nom-» breuſes, qui ont quelquefois obli-» gé les Princes à accorder des am-» niſties qui les rendent encore plus » fréquentes; il ſe formeroit dans » les armées mêmes de nouvelles » générations, & ſans qu'on fût » obligé de faire languir l'agricul-» ture, qu'on doit regarder comme » une partie ſacrée dans la politi-» que, & d'effrayer les habitans de » la campagne par la levée des mi-» lices, les armées ſe recruteroient » elles-mêmes. Les fils des ſoldats » deſtinés par leur naiſſance à la » guerre, recevroient une éducation » Militaire comme les Romains. » L'état qui y gagneroit des Ci-» toyens & des ſoldats dont la » condition ſeroit plus heureuſe, y » trouveroit un double avantage » & pour faire réuſſir ce deſſein, il » ne faudroit que former en fa-» veur de la jeuneſſe militaire quel-» qu'établiſſement, à peu près ſem-» blable à celui que la ſageſſe du » feu Roi, a fait pour les ſoldats à » qui la vieilleſſe ou les malheurs » de la guerre n'ont laiſſé qu'un » courage inutile.

» On verroit bien-tôt une mili-» ce auſſi invincible dans les fati-» gues de la guerre que dans les » dangers: que ne peuvent point » l'habitude & l'éducation ſur l'eſ-» prit de l'homme: Le ſoldat au-» roit naturellement & ſans effort » cette obéiſſance & ce courage, » auquel l'Art le plus profond, ne » peut point accoutumer des hom-» mes élevés dans les villes, & que » leur profeſſion a ſouvent amolis. » On les ménage par une fauſſe » pitié pendant la paix, l'on y eſt » même forcé; ils ſuccombent en-» ſuite ſous les fatigues indiſpen-» ſables de la guerre, une armée eſt » ruinée ſans avoir reçu d'échec.

» Les déſertions quelquefois ſi » dangereuſes pour une armée de-» viendroient plus rares, ce n'eſt » jamais ſans quelque regret & » ſans crainte qu'un ſoldat paſſe » chez l'ennemi: mais comme ce » n'eſt jamais que par débauche ou » par laſſitude de ſon premier mé-» tier, qu'il prend le parti des ar-» mes, qui eſt beaucoup plus péni-» ble, il ſe laiſſe bien tôt aveugler » par ſon deſeſpoir, ſur une démar-» che périlleuſe qui ne change point » ſa ſituation.

Annibal a toujours été regardé comme un des plus grands Capitaines de l'Antiquité, notre Auteur nous le représente encore comme le Politique dont les pensées ont été les plus profondes. ,, Carthage, dit-il ou plutôt Annibal, ,, forme des desseins, dignes du ,, courage & de la grandeur des ,, Romains. Ce Capitaine ne se laisse ,, point effrayer par la puissance de ,, ses ennemis, il ose sagement porter la guerre en Italie ; la marche ,, d'Annibal depuis Carthagéne jusques dans l'Insubrie, aujourd'hui ,, appellée le Milanez, fait connoître quel terrible ennemi s'avançoit aux portes de Rome. Jamais Rome même ne médita de ,, plus grands projets. Ce grand ,, homme fait trois cent lieües ,, dans des pays couverts d'ennemis; traverse des rivieres rapides ,, & profondes ; passe des défilés ,, dangereux ; achete le passage par ,, des combats continuels, par des ,, ruses toujours nouvelles ou par ,, des travaux immenses. Il se rend ,, enfin malgré les saisons, & avec ,, une armée de soldats sans Patrie, ,, dans une Province pleine du ,, nom Romain, & où il faut ,, vaincre sans cesse, pour retirer les ,, Peuples de l'Italie de leur aveuglement, & leur apprendre ,, leurs vrais intérêts.

Ce projet d'Annibal a souvent été traité de téméraire, notre Auteur en fait voir au contraire la sagesse, en prouvant combien la puissance des Romains étoit établie peu solidement sur leurs Conquêtes; le Gouvernement populaire de la République Romaine, ne lui permettoit pas d'incorporer les vaincus, à la Nation victorieuse sans perdre toute son autorité. Par là les Romains, quelle que fût leur conduite avec les Peuples d'Italie, ne composoient point un seul corps avec eux. Annibal eut donc raison de compter sur le peu d'attachement de ces peuples, pour les intérêts de Rome, il dut même se flatter qu'il pouroit aisément leur persuader, que leur salut étoit attaché à la ruine de cette République ambitieuse ; il comprit d'ailleurs, que toutes les forces de Rome étoient renfermées dans cette seule Ville, & que Rome détruite il n'y avoit plus de République Romaine; au lieu qu'en n'attaquant que ses Conquêtes ou ses Alliés, on ne l'affoiblissoit que bien peu, & on lui laissoit toujours mille ressources.

Il n'en est pas de même aujourd'hui, une Ville conquise par la France, devient dès le moment même une Ville Françoise, & qui a le même interêt que toutes les autres Villes du Royaume; & le salut de l'Etat ne dépend de la conservation d'aucune Ville en particulier.

Notre Auteur prétend justifier Annibal, de ce qu'après la bataille de Cannes, il n'alla pas droit à Rome. » Annibal, » *dit-il*, auroit conduit son armée » des Champs de Cannes aux portes de Rome, sans avoir le même bonheur que les Gaulois, a-

» près la Bataille d'Allia. Les Romains avoient pris d'autres sentimens en augmentant leurs forces. Rome étoit une place forte dont l'armée Carthaginoise n'auroit pû former l'enceinte, & elle n'étoit point vuide d'habitans, ni par conséquent de soldats. Annibal manquoit de toutes les machines nécessaires à un siège; après la Bataille de Trasimene, il avoit échoué devant une place de peu d'importance; en un mot le Sénat qui félicite Varron de n'avoir pas desesperé du salut de la République, n'a pas perdu lui même toute espérance. Après l'abaissement de Carthage & de Philippe, Annibal, ne montra pas moins de fermeté, il publia que les Romains ne régnoient que par une espece de prestige. Quand toute la terre desespéroit de son salut, lui seul observe, que jamais les circonstances ne pouvoient être plus favorables pour abaisser les Romains, il va communiquer ses pensées à la Cour d'Antiochus, mais c'est inutilement, si ce Prince avoit pû suivre les conseils d'Annibal, les Romains auroient vû toutes les nations se soulever contre eux : les raisons qu'en apporte l'Auteur sont trop étenduës pour pouvoir être rapportées dans un Extrait. Que Mithridate, ajoute-t-il, en finissant cet article eut regné en la place d'Antiochus, les Romains étoient détruits. Qu'il eut été beau de voir un Mithridate & un Annibal unis ensemble. La Republique Romaine ne craignit jamais que ces deux hommes. Mais Annibal naquit dans une Republique qui trahit ses esperances, & Mithridate regna dans un tems où les peuples, gouvernés par des Officiers Romains, étoient déja accoûtumés a obéir.

Notre Auteur a encore répandu dans ce second Volume un grand nombre de portraits qui jettent une varieté agréable dans son Livre Voici celui de Charles-Cinq dit *le Sage* » Charles le Sage ne parut point à la tête de ses armées, & força cependant son ennemi à le regarder comme un grand Capitaine. Il en avoit en effet les principales parties, jamais Général n'établit avec plus de précision l'état de la guerre. De son Palais il en régloit toutes les operations, il étoit l'ami du fameux du Guesclin, qui n'agissoit que par ses ordres. Ses projets étoient formés sur une connoissance exacte de ses forces & de celles de ses ennemis, & malgré l'ignorance où l'on étoit encore de la Science militaire, les guerres qu'il fit presentent un spectacle aussi instructif qu'interessant.

» Charles avoit un génie vaste & intrépide, conduit, mais jamais borné par la prudence. Inébranlable dans ses résolutions, après avoir été sage dans ses conseils, moderé dans ses esperances, plein du passé, attentif à toutes les démarches de ses ennemis, & pour ainsi dire, present dans l'avenir, il se défia toûjours de la fortune pour l'attacher plus sûrement à ses armes.

» Il avoit temperé l'impétuosité de » la valeur Françoise. Comme un » autre Fabius, il voyoit sans » émotion les incursions de ses en- » nemis, & les armées nombreu- » ses des Anglois, qui se répandant » dans la France par la Picardie, y » étoient, pour ainsi dire, assié- » gées ; elles n'osoient insulter une » seule forteresse, ou se répandre » dans un autre pays, que celui que » Charles leur avoit abandonné, & » elles fuyoient à Bordeaux, plus » ruinées par leurs marches & par » la disette qui les avoit suivies, » que nos Soldats ne le furent » après les batailles du Créci & de » Maupertuis.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cet Ouvrage, c'est l'immensité même de la matiere, & le nombre infini des questions qui y sont traitées, qui nous force à nous borner à ce que nous en avons dit. On ne sçauroit nier que ce ne soit la production d'un homme de beaucoup d'esprit, qui n'a point étudié l'Histoire seulement pour se mettre dans la tête des noms & des dates, mais qui a cherché à remonter en Philosophe aux causes des évenemens, à dévoiler les caracteres & les passions des principaux Acteurs qui ont paru sur la Scéne du monde, & à démêler les véritables motifs de leur conduite, & les raisons de leurs prosperitez ou de leurs chûtes. Ce Livre, d'ailleurs, est écrit noblement ; on pourroit peut-être y souhaiter un peu plus d'ordre & de liaison dans les matieres & plus de précision dans le style. Au reste, ce n'est qu'un coup d'essai, & on ne peut que concevoir de très-grandes esperances d'un homme qui débute aussi-bien & qui montre tant de talens.

LA MYTHOLOGIE, OU *LES FABLES EXPLIQUÉES PAR l'Histoire* : *par M. l'Abbé Banier, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. Tome II.* A Paris, chez *Briasson*, Libraire, rue Saint Jacq. à la Science : vol. *in*-4°. 1739. *Second Extrait.*

M. L'Abbé Banier, dans les 5 premiers Livres de son second Volume, a traité des Dieux des Grecs & des Romains, dans son sixiéme & dans son septiéme Livre, il traite des Dieux des autres Peuples de l'Europe, il commence par les Gaulois.

Pour donner une idée exacte de la Religion de ces Peuples, il faut la considerer dans deux tems differens, c'est-à-dire, il faut examiner ce qu'elle étoit avant la conquête des Gaules par les Romains, & ce qu'elle devint après que les Romains les eurent soûmises à leur Empire.

On peut assurer que les Gaules ont été fort peu connues avant Jules-César : ce n'est pas qu'avant ce tems-là les Gaulois n'eussent fait plusieurs expéditions fameuses, ils avoient traversé & saccagé la Gréce, ils s'étoient même une fois

rendu maîtres de Rome : mais comme ces expéditions avoient été ſubites & paſſageres, & qu'elles ne leur avoient produit aucun établiſſement fixe, on ne les regardoit que comme des Barbares formidables par leur férocité, ou ſi l'on veut, par leur bravoure, mais peu conſiderables d'ailleurs, & qui ne méritoient pas qu'on ſe mît en peine de les connoître à fond.

Jules-Céſar les ayant conquis,& ayant fait un long ſéjour parmi eux, a pû ſçavoir mieux que tout autre, quels étoient, de toute antiquité, leurs mœurs & leur Religion. Voici de quelle maniere il en parle.

» Les Gaulois, *dit-il*, ſont fort » ſuperſtitieux, ceux qui ſont dangereuſement malades, ceux qui » ſe trouvent en péril immolent » des victimes (*), ou font vœu » d'en immoler, & ſe ſervent, pour » s'en acquitter, du miniſtère des » Druydes. Perſuadés qu'on ne » peut obtenir des Dieux la vie » d'un homme, qu'en en immolant » un autre à ſa place, voici de quelle » maniere ils font leurs Sacrifices » publics. Ils font des répreſentations humaines d'une grandeur » énorme avec de l'oſier, ils les » rempliſſent d'hommes vivans, » qu'ils font brûler enſemble. » Comme ils croyent que le ſupplice des voleurs & des autres » ſcélérats, eſt agréable aux Dieux, » c'eſt parmi eux qu'ils choiſiſſent » leurs victimes, mais quand ils » n'ont point de coupables, ils immolent des innocens.

» De tous les Dieux, celui qu'ils » honorent le plus particulierement, & dont ils ont le plus de » Statues, c'eſt Mercure, qu'ils » croyent être l'inventeur de tous » les Arts, le guide des Voiageurs, » & celui qui aide le plus à négocier heureuſement, & à amaſſer » par-là des richeſſes. A Mercure » ils joignent encore d'autres » Dieux, tels qu'Apollon, Mars, » Jupiter & Minerve, dont ils » ont preſque la même opinion » que les autres peuples : ils » croient, par exemple, qu'Apollon éloigne les maladies ; que » Minerve a donné naiſſance aux » Manufactures & aux Arts ; que » Jupiter a pour ſon partage l'Empire du Ciel ; que Mars fait la » guerre : d'où vient que quand ils » vont au combat, ils font vœu de » lui offrir tout ce qu'ils pourront » prendre. Tous les Gaulois ſe vantent de deſcendre de Pluton ; ce » qu'ils ont, diſent-ils, appris des » Druydes.

Il s'en faut bien que Céſar ait nommé tous les Dieux des Gaulois, il en a omis dont les autres Hiſtoriens font mention. Selon Clément d'Alexandrie, la Religion des Gaulois étoit une Religion de Philoſophes comme celle des Perſes des premiers tems ; ce qui fait dire à Pline, que nonobſtant l'éloignement des Pays & l'impoſſibilité de ſe connoître, les Perſes & les Gaulois, pratiquoient ſi bien les mêmes cérémonies, qu'on eût dit que les uns les avoient pris des autres

(*) De Béll. Gal. Lib. 6.

Voici le paralléle que M. l'Ab. B. fait des Mages & des Druydes. » Ils étoient les uns & les autres en » grande estime dans leurs Pays, » on les consultoit dans toutes les » occasions importantes. Seuls » Ministres de la Religion, il étoit » défendu à toute autre personne » de s'en mêler. Enfin les uns & les » autres menoient une vie fort au- » stère & fort retirée.

» Les Mages s'opposoient de » tout leur pouvoir à l'opinion qui » donnoit aux Dieux une origine » humaine; & qui les partageoit » en Dieux mâles & en Dieux fe- » melles; il en étoit de même des » Druydes, sur-tout dans les com- » mencemens les uns & les autres » gouvernoient l'Etat. Habillés de » même, c'est-à-dire, de blanc, » du moins dans les cérémonies ré- » ligieuses: les ornemens d'or leur » étoient interdits. Grands ama- » teurs de la justice, ils la ren- » doient eux-mêmes, ou veilloient » sur la conduite de ceux qui » étoient chargés de la rendre. » L'immortalité de l'ame faisoit un » des points de leur croyance. An- » ciennement les uns & les autres » n'avoient ni Temples ni Statuës; » & on croit même que cet usage, » duroit encore parmi les Gaulois, » lorsque César en fit la conquête, » & que les Temples, dont il reste » encore quelques vestiges en plu- » sieurs endroits, ne sont que du » second tems de la Religion des » Gaulois. Les Gaulois n'avoient » donc d'autres Temples que les » bois & les forêts. Les Perses » honoroient le Feu comme le » symbole de leur premiere Divi- » nité. Les Gaulois, au rapport » de Polyhistor, cité par Solin, » entretenoient sur leurs Autels » un feu éternel; & Mithras étoit » un Dieu également respecté chez » les uns & chez les autres: les » Perses rendoient un culte par- » ticulier a l'Eau, les Gaulois ren- » doient les mêmes honneurs à cet » Elément.

M. l'Ab. B. recherche la cause de toutes ces conformitez entre la Religion des Gaulois & la Religion des Persans; il est persuadé qu'elles venoient l'une & l'autre de la même origine. » Au com- » mencement, *dit-il*, le monde » étoit réduit à une seule famille & » à une seule croyance. Tous les » cultes qui ont eu cours dans la » suite ne sont qu'une corruption » du véritable. Les hommes se » sont éloignés peu à peu du lieu » de leur origine, les uns sont » venus par terre du côté du nord, » & sous le nom de Scythes, de » Celto-Scythes & de Celtes ont » peuplé ces vastes Contrées, qui » nous séparent de l'Asie: les au- » tres plus hardis ont tenté les pé- » rils de la mer, & nous avons » cent preuves qui attestent, que » les Phéniciens & ensuite les Car- » thaginois, ont pénétré jusqu'au » fond de l'Occident. De-là, sans » doute, cette ressemblance de » culte & de cérémonies réligieu- » ses, entre des peuples séparés » par tant de mers & par tant de » terres.

Cette ancienne Religion des Gaulois étoit d'abord assez pure, mais cette premiere simplicité ne dura pas long-tems, & les Gaulois, avant que d'être soûmis aux Romains, avoient beaucoup alteré leur Religion : les Druydes, ces Sages si rénommés, s'étoient adonnés à la Divination, à la Magie & à mille autres Pratiques superstitieuses, dont la plus abominable, sans doute, est la coûtume qui s'étoit introduite parmi eux d'immoler des hommes à leurs Dieux Esus, Teutates & Saturne.

Le second tems de la Religion Gauloise, est celui qui s'écoula depuis la conquête de Jules-César, jusqu'à l'établissement du Christianisme dans les Gaules, d'abord les Gaulois adopterent la plûpart des Dieux des Romains, comme Vulcain, Jupiter, Hercule, Castor & Pollux : ce fut alors qu'ils commencerent à bâtir des Temples, à élever des Statues, & à se conformer presque en tout aux Pratiques réligieuses de leurs vainqueurs.

M. l'Ab. B. après avoir donné une idée générale de la Religion des Gaulois, avant & après César, entre dans un plus grand détail. Il parle dans des Chapitres differens & assez au long de leurs Temples, des Ministres de la Religion & de leurs Dieux. Nous allons parcourir, après lui, tous ces objets, disant de chacun, en peu de mots ce que nous croirons mériter davantage l'attention de nos Lecteurs.

Les Gaulois n'avoient anciennement d'autres Temples que les bois & les forêts, ni d'autres Statues de leurs Dieux, ni d'autres Autels que les arbres ; rien n'égale le respect qu'ils portoient à ces arbres consacrés, il n'étoit pas permis de les abattre, & on n'en n'approchoit que pour les orner de fleurs & de trophées, & y suspendre les restes des victimes immolées aux Dieux qu'ils representoient. C'étoit au milieu de ces bois qu'on offroit les Sacrifices & que se faisoient toutes les assemblées, soit réligieuses, soit politiques. Ce ne fut que fort tard & après qu'ils eurent été conquis par les Romains que les Gaulois commencerent à batir des Temples ; ainsi lorsque nous lisons dans Suétone & dans d'autres Auteurs, que César pilla les Temples des Gaulois, il faut supposer que ces Auteurs s'expriment, suivant leurs usages & non pas suivant l'exacte vérité, & que ces Temples que César pilla n'étoient autre chose que des Bois consacrés, dans lesquels en effet les Gaulois déposoient de grandes richesses.

Rien n'est si célebre dans leur Histoire que les Bois du Pays Chartrain, où se faisoient régulierement les assemblées de toute la Nation ; après qu'ils eurent été conquis & qu'ils se furent soûmis à la Religion aussi-bien qu'à l'Empire des Romains, ils bâtirent des Temples en grand nombre & y éleverent les Statuës de leurs Dieux, tant anciens que nouveaux:

on

on peut voir dans les Antiquaires, & sur-tout dans le Livre du P. de Montfaucon, les desseins de plusieurs de ces Temples: on remarque qu'ils sont presque tous de figure ronde ou octogone. Ces Temples n'empêcherent pas que le culte rendu aux arbres ne continuât: la Religion Chrétienne même ne l'abolit pas d'abord. L'Histoire Ecclesiastique fait souvent mention d'arbres qui étoient l'objet de la vénération publique, & que de Saints Evêques faisoient abatre; S. Séver de Vienne en fit déraciner un qui representoit cent Dieux tout à la fois. Quelques Sçavans ont cru que le Chêne de Mambré, sous lequel Abraham avoit invoqué le Nom du Seigneur, & qui a été depuis très-révéré, pouvoit bien avoir fait regarder cette espece d'arbre comme quelque chose de sacré. M. l'Ab. B. n'est pas de ce sentiment, & il pense que les premiers hommes, ayant habité les forêts, & ayant fait d'abord tous leurs actes de Religion sous des arbres, cette coûtume a passé a leur posterité comme une pratique réligieuse, de laquelle on ne devoit point se dispenser.

Les Ministres de la Religion des Gaulois étoient les Bardes, les Sarronides, les Eubages, les Vates & les Druydes. Les Bardes, dont le nom, en Langue Celtique, veut dire un Chantre; célébroient en vers les actions des grands Hommes, & les chantoient en accompagnant leurs chants de quelque Instrument: ils se mêloient aussi de censurer & de reprendre les particuliers qui se conduisoient mal. Les Sarronides instruisoient la jeunesse, & s'étudioient à lui inspirer la vertu. Les Vates ou Eubages avoient soin des Sacrifices, & s'appliquoient à la recherche des choses naturelles, mais tous ces differens Ministres étoient inférieurs en tout & soûmis aux Druydes. Ce nom, suivant M. l'Ab. B. vient du mot Celtique *Deru*, qui signifie un Chêne. Les Druydes menoient une vie fort retirée & fort austere, du moins en apparence. Cachés dans le fond des forêts, ils n'en sortoient que rarement, & c'étoit là que la Nation alloit les consulter; ils avoient une autorité infinie, on n'entreprenoit aucune affaire importante sans leurs avis; ils avoient le droit de créer tous les ans dans chaque Cité, le Magistrat qui devoit la gouverner, ce Magistrat ne pouvoit rien faire que par leurs conseils, ils veilloient à l'observation des Loix, ils en établissoient de nouvelles, ils rendoient la justice, & ils excommunioient ceux qui ne vouloient pas se soûmettre a leurs décisions. Mais leur principal emploi étoit la Religion, c'étoient eux qui offroient les Sacrifices, qui consultoient les Dieux & qui prédisoient l'avenir. Ils étoient dispensés d'aller à la guerre, & exempts de toute sorte de tributs, ils faisoient un noviciat très-long, pendant lequel ils apprenoient un nombre infini de vers, qui contenoient toute leur Religion & leur

politique ; ils n'écrivoient rien, de peur que leur doctrine ne se divulgat, & ne devînt par-là moins respectée. Cette doctrine se réduisoit à trois points principaux, à adorer les Dieux, à ne faire tort à personne, & à être braves & courageux. Ils croyoient les ames immortelles.

Outre la Science de la Religion & celle de la Philosophie, les Druydes cultivoient encore la Medecine, mais c'étoit une Medecine qui ne consistoit presque qu'en pratiques superstitieuses, & s'ils faisoient quelque usage de la Botanique, ils l'accompagnoient toûjours d'une infinité de cérémonies mistérieuses, ausquelles ils attribuoient l'efficacité des remédes, encore plus qu'à la vertu des simples. M. l'Ab. B. rapporte plusieurs de leurs Superstitions, il s'étend beaucoup sur l'œuf qu'ils nommoient *Anguinum*, qu'ils disoient formé de la bave des Serpens & auquel ils attribuoient un grand pouvoir. Il parle aussi fort au long de la plus solemnelle & de la plus célébre de toutes leurs Cérémonies, qui étoit celle du Guy de Chêne. Voici comment il la décrit.

» Le tems de cueillir le Guy de » chêne n'étoit pas indifferent, il » n'y avoit qu'au mois de Décem» bre, qui étoit parmi eux un mois » sacré, & au sixiéme de la Lune, » qu'il fût permis de l'arracher. » Lorsqu'on avoit découvert cette » plante avec toutes les qualitez » requises : ce qui n'étoit pas aisé, » on alloit la chercher en grande » pompe : les Devins marchoient » les premiers, chantans des Hym» nes & des Cantiques en l'hon» neur des Dieux, un Heraut mar» choit ensuite le Caducée en » main, suivi de trois Druydes, » portant les choses nécessaires » pour le Sacrifice ; enfin paroissoit » le chef de ces Prêtres, vêtu d'u» ne robbe blanche, & suivi d'une » foule de peuple. Lorsqu'on étoit » arrivé à l'endroit marqué, le » chef des Druydes montoit sur le » Chêne & coupoit le Guy avec » une faucille d'or, les autres » Druydes le recevoient avec grand » respect dans le *Sagum* ou une » saye blanche. On faisoit ensuite » le Sacrifice de deux Taureaux » blancs, qui étoit suivi d'un fe» stin ; on prioit les Dieux d'atta» cher à cette plante un bonheur » qui suivît ceux à qui on la distri» buoit. Au premier jour de l'an, » après avoir beni & sacré ce Guy, » on en faisoit la distribution au » peuple, en lui annonçant la nou» velle année & en la lui souhai» tant heureuse.

Les femmes des Druydes partageoient avec leurs maris l'autorité & les fonctions de la Prêtrise. Comme il y avoit dans les Gaules des Temples dont l'entrée étoit interdite aux hommes, c'étoient les *Druydesses* qui y ordonnoient & y régloient tout ce qui concernoit les Sacrifices & les autres cérémonies de la Religion. Mais leur principal emploi étoit de prédire l'avenir. M. l'Ab. B. rapporte de ces Prêtresses quelques prédictions

que leur accomplissement a rendus célébres. Outre les *Druydesses* mariées il y en avoit d'autres qui vivoient dans le célibat comme celles de l'Isle de Sain. Les Druydes ont subsisté dans les Gaules, selon M. l'Ab. B. non-seulement longtems après la conquête des Romains, mais encore après l'établissement du Christianisme; il y en avoit encore du tems d'Eusébe de Césarée & du tems d'Ausone, qui en loüe quelques-uns qui étoient ses contemporains : enfin on peut prouver qu'il s'en trouvoit encore, du moins dans le Pays Chartrain, vers le milieu du cinquiéme siécle, & il y a bien de l'apparence que leur Ordre ne fut entierement aboli, que lorsque le Christianisme triompha entierement dans les Gaules du Paganisme, ce qui n'arriva que tard, au moins dans quelques Provinces.

Quoique le Paganisme fût entierement détruit, quoiqu'il n'y eût plus de Druydes, les Gaulois conserverent encore long-tems un grand nombre de leurs Superstitions. Plusieurs Conciles tenus dans les Gaules & les Historiens Ecclesiastiques nous apprennent que les Gaulois, après avoir embrassé le Christianisme, étoient encore fort entêtés de la Magie & de ses prestiges: qu'ils consultoient encore les Augures, qu'ils étoient attentifs à observer le vol des oiseaux, & les jours heureux & malheureux; ils se masquoient encore au premier jour de Janvier, se revêtoient de la peau de quelque animal, & le contrefaisoient dans des courses extravagantes, ils chantoient aux Solstices, des Chansons dissolues, & invoquoient les noms de quelques Divinitez Payennes, ils chômoient les jours de la dédicace des Villes, ils juroient par les noms & les surnoms du Soleil & de la Lune, qu'ils appelloient le Seigneur & la Dame, & dans les maladies ils avoient moins de foi aux Medecins qu'aux Sortiléges & aux Talismans.

M. l'Ab. B. après avoir parlé en général de la Religion des Gaulois, de leurs Temples, de leurs Prêtres & de leurs Superstitions, traite en particulier des Dieux qu'ils adoroient. Le passage de César que nous avons rapporté d'abord, aussi-bien que les bas-reliefs qu'on déterra en 1711, lorsqu'on travailloit à l'Autel de l'Eglise de Paris, sont ici d'un grand secours à M. l'Ab. B. Ce sont comme deux textes qu'il développe & qu'il explique avec beaucoup de sagacité & d'érudition, il les compare avec tous les autres Monumens connus qui peuvent avoir quelque rapport à son sujet. Médailles, Inscriptions, Statues, Bas-reliefs, passages détournés des anciens Auteurs, Dissertations des plus sçavans modernes, rien n'est oublié pour donner à une matiere, si obscure aujourd'hui, toute la clarté dont elle est susceptible. Il ne nous est pas possible de suivre M. l'Ab. B. dans tous les détails dans lesquels il entre au sujet de chaque Dieu. Nous renvoyerons au Li-

vre même, ou aux Auteurs qui s'y trouvent compilés ou extraits, ceux qui voudront s'instruire un peu sérieusement; nous nous contenterons de rapporter ici les noms des Dieux que les Gaulois adoroient, & qui ont été l'objet des recherches de M. l'Ab. B. Ces Dieux, selon César, étoient, comme nous l'avons déja dit, Mercure, Apollon, Mars, Jupiter, & Minerve; sur des bas-reliefs trouvés dans l'Eglise de Paris, qui sont du tems de Tibére, on voit les Dieux Jupiter, Vulcain, Castor, & Pollux: Hésus, que M. l'Ab. B. croit être le même que le Dieu Mars, Cernunnos, & Hercule. M. l'Ab. B. appuyé de l'autorité des anciens Auteurs, & des Monumens particuliers trouvés en differens tems & en differens lieux, compte encore parmi les Dieux des Gaulois, Penin, Abelio, Dolichenius & Mythras, Bérécynthie, Saturne, Pluton, Proserpine, Bacchus, Cérès, Diane, Isis, & Thélesphore: il parle ensuite des Villes déifiées, & finit tout ce qu'il avoit à dire sur la Religion des Gaulois par les Déesses meres; il avoit déja fait sur ces Déesses, une Dissertation très-sçavante imprimée dans le septiéme Volume des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

Religion des Espagnols.

Soit par le défaut d'Historiens anciens, soit par le peu de curiosité des Espagnols, il y a peu de Pays au monde, dont la Religion nous soit moins connue que celle des anciens habitans de l'Espagne; aussi tout ce que nous en dit M. l'Ab. B. se réduit à fort peu de chose; il observe d'abord, que les anciens Espagnols tenoient leur Religion des Phéniciens & des Carthaginois, & que de-là leur venoit, sans doute, leur Hercule Phénicien, qui avoit un Temple très-célebre a Gades ou Cadis. Les Sçavans tombent tous d'accord qu'Endovelicus a été un Dieu particulier à l'Espagne, mais étoit-il le même qu'Hercule? étoit-ce le Dieu Mars ou quelqu'autre Dieu? C'est sur quoi il y a une grande diversité d'opinions: les Espagnols honoroient Pluton, ou plûtôt Mouth ou la mort, ainsi que les Phéniciens. Mercure, ou Teutates étoit, en Espagne comme dans les Gaules, un Dieu fort respecté. C'est-là à peu-près tout ce que l'on sçait de la Religion des anciens Espagnols.

Religion des Germains.

Soit que les Gaulois ayent peuplé la Germanie, soit que les Germains, venus du nord, se soient étendus peu à peu du côté du Midi, & se soient répandus dans les Gaules & dans l'Espagne; il est sûr que ces deux Peuples étoient Celtes & qu'ils avoient la même origine, & de-là vient, sans doute, la conformité qui se trouve entre la Religion des uns & des autres.

Strabon & Méla, ainsi que la

plûpart des Auteurs anciens qui traitent des Germains, ne nous disent rien de leur Religion, César en parle aussi fort succinctement: Tacite, dans son Livre *des mœurs des Germains*, nous fait un peu mieux connoître ces peuples : de tout ce que cet Historien nous apprend, & de tout ce que M. l'Ab. B. a pû ramasser d'ailleurs : il résulte, 1°. que les Germains, surtout dans les premiers tems, adoroient d'abord le Soleil, la Lune, la Terre & tous les Etres Physiques, qui furent les premiers Dieux de tous les Peuples Idolâtres. 2°. Qu'ils n'écrivoient rien, se contentant de faire apprendre par cœur à leurs Prêtres une grande quantité de vers, qui contenoit leur Religion & leur Histoire. 3°. Qu'ils n'avoient, non plus que les Gaulois, aucun Temple, ni aucune representation des Dieux, mais que les bois leur en tenoient lieu. 4°. Que dans leurs Sacrifices ils offroient des victimes & des animaux, & que dans leurs assemblées ils immoloient des victimes humaines, sur-tout à Mercure. 5°. Que leurs principaux Dieux, outre le Soleil & la Lune, étoient Mercure ou plûtôt Teutates, Vulcain, Tuiston fils de la Terre, Mars ou le Dieu de la Guerre, Cybéle ou plûtôt la Terre, Isis, Hercule, Castor & Pollux, *&c.* 6°. Qu'ils étoient très-adonnés à la Science des Augures, à la Divination & à plusieurs autres Superstitions qui leur étoient particulieres. 7°. Que les Germains n'avoient point de Druydes ainsi que les Gaulois, mais qu'ils avoient des Prêtres ausquels ils portoient un grand respect. Selon Tacite, il n'étoit permis qu'à ces seuls Prêtres de reprendre quelqu'un, de le lier, & de le battre: il n'étoit pas même nécessaire que quelqu'un fût coupable, pour qu'ils pussent le traiter de la sorte, il leur suffisoit de déclarer que telle étoit la volonté des Dieux. C'étoit ces Prêtres qui tiroient des Bois sacrés les representations des Dieux qu'ils portoient dans les combats : ces representations étoient apparemment quelques symboles informes ; tels que l'Epée qui, chez les Scythes, representoit le Dieu Mars.

M. l'Ab. B. observe encore que les Germains, ainsi que les Gaulois, avoient une considération infinie pour leurs femmes, dans lesquelles ils croyoient appercevoir quelque chose de saint & de divin. Ils leur communiquoient leurs affaires les plus importantes & les plus sécretes.

M. l'Ab. B. traite, dans un Chapitre particulier, des Pratiques Superstitieuses des Germains ; il s'étend sur-tout sur ces petites Images magiques, qu'ils appelloient *Alrunes*, & ausquelles ils attribuoient de grandes vertus : il rappelle à ce sujet une infinité de choses, que nous nous ferions un grand plaisir de pouvoir copier ici, aussi-bien que ce qu'il dit d'*Irminsul*, Déesse des Saxons ; de la Déesse *Nehalennia*, de l'*Isis* adorée chez les Suéves, de *Tuiston*, &c.

Mais les bornes prescrites à nos Extraits nous obligent de finir, nous avertirons seulement nos lecteurs que le Livre de M. l'Ab. B. renferme, presque tout ce que les differens Auteurs ont dit de plus curieux & de plus sensé sur ces matieres, & que par-tout l'érudition y est accompagnée d'une saine & judicieuse critique.

METHODE POUR APPRENDRE LA LANGUE & l'Ortographe Françoise, à la portée de toutes personnes de l'un & de l'autre sexe. Par M. Jaquier A Paris, chez la Veuve *Pissot* (*), Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf: *in-8°.* pag. 400. *Avec Approbation & Privilége.*

SECOND EXTRAIT.

DANS le Journal du mois de Mai dernier nous avons parlé de la premiere Partie de cet Ouvrage, c'est-à-dire, de celle qui concerne l'Ortographe; il nous reste à rendre compte des Régles que l'Auteur propose pour apprendre la Langue Françoise.

Avant de passer à ces Régles, M. Jaquier donne une Méthode pour lire comme on parle: il explique, par exemple, ce que c'est que l'Elision: il distingue les *Elisions* négligées qui sont souffertes, ou plûtôt qui sont du commun usage dans la conversation, & celles qui sont de nécessité dans le discours soûtenu, & dans la Poësie: Il ajoûte d'autres principes qui peuvent être extrêmement utiles, particulierement aux étrangers, quand même quelques-uns de ces principes n'auroient pas toute la justesse que l'Auteur leur attribue.

Quand aux Régles générales de la Langue, M. J. expose d'abord l'usage des *Articles*. Il définit ensuite les *Noms*: il parle de leur genre, de leur nombre, de leur déclinaison, de leur terminaison, des rapports qu'ils ont entr'eux, des exceptions concernant ces rapports: appliquant toûjours à chaque explication qu'il donne, les principes qu'il a précédemment posés concernant la prononciation & l'ortographe.

Il s'agit ensuite des *Pronoms*: on voit ce qu'ils sont en eux-mêmes, ce qu'ils ont de commun avec les articles: l'Auteur les divise, les définit & remarque les distinctions particulieres dont ils sont susceptibles, & enfin la differente position où ils peuvent alors se trouver.

L'article des *Verbes* est aussi très-étendu & rempli de réfléxions ingénieuses: M. J. après avoir exposé ce qu'il entend par le mot *Verbe*, fait connoître combien la conjugaison d'un Verbe François a

(*) Ce Livre se vend aussi chez le Clerc, ruë de la Vieille Bouclerie, près le Pont S. Michel: chez le Gras, Grand'Salle du Palais, à l'L couronnée; & chez Briasson, ruë S. Jacques, à la Science.

un objet different de celle d'un Verbe Latin. Il propose une maniere de prononcer le verbe pour le bien orrographier. » Quand on » a, *dit-il*, écrit du verbe rout ce » qui sonne, il faut, pour bien » ortographier le reste, avoir re» cours à l'*origine*, à la *terminaison*, » & à la *personne*. « Employons ici un de ses exemples.

» Je diminu... sans e... c'est ce » qui sonne.
» Diminuer ..... c'est l'origine.
» Je diminu... avec un e .. c'est » la terminaison.
» Tu diminue .. avec une s.. c'est » la personne. «

D'où l'on conclud, avec le secours des autres principes déja proposés par l'Auteur, que (diminuer) doit faire au present de l'indicatif (diminue), & ainsi des autres tems.

On trouve ensuite une formule qui peut être emploiée à la conjugaison de tous les verbes. Cette méthode consiste en des mots qui amenent les *modes* & les *tems* d'un verbe dont l'infinitif & le participe sont donnés. Les *Modes*, c'est-à-dire, les differentes manieres d'être conjugué qui sont propres à un verbe sont divisés en quatre; & ces divisions que l'Auteur appelle *tems*, sont encore subdivisées. L'indicatif, par exemple, qui est le second mode du verbe, se trouve, selon M. J. avoir dix tems, & c'est pour trouver tous ces tems qu'il employe la Méthode dont nous venons de parler. C'est, comme nous l'avons dit, certains mots qui déterminent la Conjugaison. Voici quels ils sont, & comment il en fait usage.

Pour trouver dans le Verbe *lire* le tems que M. J. appelle *le passé éloigné*, qui est, *je lûs*; il met ces mots : *ce matin-là*. Le sens de ces mots amene naturellement, *je lûs*, qui est le tems qu'on cherche.

Pour le tems qu'il appelle le *passé anterieur*, qui est, *j'eus lû*; il met, *si-tôt que* : ce qui conduit à penser que le tems qu'on cherche est, *j'eus lû*. Au surplus on ne sçauroit bien juger du mérite de ces observations que par les observations-mêmes, à cause des relations qu'elles ont entr'elles; ainsi nous y renvoyons les Lecteurs.

Quant aux differentes sortes de *Verbes*, M. J. en reconnoît cinq. L'*Actif*, le *Passif*, le *Neutre*, le *Réciproque*, & l'*Impersonel*. Il examine les proprietez de chacun de ces Verbes, & les détails où il entre sont très-réfléchis. Ce qu'il dit de l'*Adverbe*, des *Propositions*, &c. la méthode qu'il donne ensuite pour connoître les differens *que* qui, selon lui, sont ou *Nom* ou *Pronom*, ou *Adverbe*, ou *Conjonction*; tous ces Chapitres ne méritent pas moins que les précédens l'attention des Lecteurs.

A la suite des Chapitres que M. J. intitule, *Régles generales de la Langue Françoise*. Il donne une Syntaxe propre à instruire ceux qui voudront apprendre la Langue Françoise, soit qu'ils ayent fait une partie de leurs classes, soit qu'ils n'ayent aucune idée de la-

Grammaire. Il propose cette Méthode aux Maîtres-mêmes, & sur-tout aux parens qui voudront enseigner la Langue Françoise sans avoir recours aux Méthodes employées pour la Langue Latine. Comme en décomposant cette Syntaxe pour la resserrer dans les bornes d'un Extrait, nous craindrions d'en donner une trop foible idée; nous nous contenterons ici d'exhorter les Lecteurs à consulter la Syntaxe-même, mais avant de finir, nous rendrons du moins cette justice à M. Jaquier: Son Ouvrage renferme un travail qui doit faire honneur à l'Auteur dans l'esprit de ceux mêmes qui pourroient ne pas admettre quelques-uns de ses Principes.

ASTRONOMIE PHYSIQUE, OU *PRINCIPES GE'NE'RAUX de la Nature, appliqués au Méchanisme Astronomique, & comparés aux principes de la Philosophie de M. Newton. Par M. de Gamaches, Chanoine Régulier de Sainte Croix de la Bretonnerie, de l'Académie Royale des Sciences.* A Paris, chez Charles-Antoine *Jombert*, ruë S. Jacques, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, à l'Image Nôtre-Dame: 1740. vol. *in*-4°. pag. 410. & 22 planches.

NOUS avons laissé M. de Gamaches à la septiéme Dissertation, qui traite de la Théorie générale des Planétes. Cette partie est purement géométrique, elle n'en est ni moins belle, ni moins curieuse. Nous allons énoncer les principales véritez que notre Physicien a démontrées. M. de G. a mis tant d'ordre dans son Ouvrage qu'il n'a point voulu laisser à son Lecteur la peine de chercher quelques théorêmes qui auroient pû être trop difficiles; il a mis tous ses soins à éviter cette obscurité dont les plus célébres Auteurs ne sont pas toûjours exempts. Il a démontré ces propositions avec une clarté qui fera plaisir à tous ceux qui aiment une Géométrie claire & élégante, car la Géométrie a ses délicatesses: c'est dans cette vûë qu'il a placé plusieurs théorêmes dont il a besoin pour la suite. Nous les passons sous silence, quoique nous les ayons trouvés démontrés par des voyes simples & nouvelles. Il cherche l'expression algébrique de plusieurs lignes dont on a besoin pour en déterminer les rapports & les valeurs. Par ces détails on découvre, par exemple, que les lignes menées du foyer d'une courbe perpendiculairement sur les tangentes sont dans la parabole à tous les points dans le même rapport que les racines des rayons vecteurs; que dans l'ellipse elles croissent dans un moindre rapport, & que dans l'hyperbole elles augmentent davantage.

Nous avons trouvé une méthode génerale pour avoir la développée de toutes les sections coniques qui nous a paru fort aisée & nou-

me distance, & la direction de son mouvement.

Cette septiéme Dissertation renferme encore le moyen de déterminer le lieu géométrique d'où il faudroit qu'un corps tombât pour avoir dans tous les points d'une courbe la même vîtesse que celle qu'il auroit en tombant le long d'une ligne droite à chaque point correspondant de la courbe & de la ligne droite, d'où se tire la loi de Galilée, c'est-à-dire, la pesanteur uniforme. C'est par où M. de G. termine cette théorie des Planétes. On ne peut trop exciter ceux qui voudront se rendre profonds dans l'Astronomie-Physique & *géométrisée*, à méditer cette Dissertation. Quiconque prendra la peine de comparer les résolutions de ces problêmes avec celles qu'ont employé de célébres Géométres sera également satisfait du travail de l'Auteur, & de l'avantage qu'il lui procure, en lui épargnant bien des peines & des calculs qu'il n'auroit pû éviter dans la lecture des autres.

HUITIÉME DISSERTATION.

Figure des Planétes.

Le morceau que nous allons rapporter est encore aussi sçavant que profond. Il est des questions de Physique où il faut que la Géométrie déploye toutes ses richesses. C'est par nécessité & non pour un pompeux étalage. Notre Auteur commence dans un petit nombre d'articles par déduire plusieurs propositions dont il avoit posé les fondemens dans la sixiéme & la septiéme Dissertation, elles sont fécondes (quoiqu'exprimées assez briévement) pour l'explication de plusieurs questions, ou effets physiques. Une des plus remarquables consiste à examiner quel est le choc des particules hétérogènes qui se rencontrent vers le centre d'un tourbillon, & à établir que celles qui se rassemblent autour du centre d'un tourbillon subalterne ont bien moins de vîtesse que celles qui en forment un plus grand. M. de G. prouve, par exemple, que les molécules qui se sont rassemblées autour du corps du Soleil ont bien plus de vîtesse que ceux qui auront servi à composer la masse de Saturne, de Jupiter, & des autres Planétes. La resolution de cette question sert à notre Auteur à répondre à une objection qu'on a coûtume de proposer contre le Systême de Copernic, sçavoir, qu'admettant le mouvement de la Terre autour du Soleil, le diamétre de son orbite, quoique fort grand, n'est pas suffisant néanmoins pour déterminer la paralaxe des Etoiles fixes; il paroît donc que les espaces immenses qui séparent le Soleil, & les Planétes les plus éloignées, sont insensibles. Or quelle est cette nécessité & quelle est l'utilité que l'Auteur de la Nature a prétendu nous en faire retirer, car rien d'inutile dans ses Ouvrages. On répond à l'objection, en faisant voir que si le tourbillon,

du Soleil eût eu moins d'étendue qu'il n'en a, le choc des corpuscules qui ont servi à former la masse du Soleil eût été moins violent, par conséquent moins d'action, moins de chaleur, moins de lumiere qu'il ne seroit convenu pour le besoin des Planétes.

Comme il s'agit dans cette section principalement de la figure de la Terre ; nous poserons avec notre Auteur les principes nécessaires pour faire sentir comment il s'y est pris pour déterminer cette figure. Rappellons-nous que la force centripéte est l'action d'un corps qui tend vers un certain point, & la force centrifuge l'effort que ce même corps fait pour s'en éloigner. Tout corps qui circule autour d'un point satisfait nécessairement à ces deux impressions. Mais lorsque ces parties circulent, on n'a pas la pesanteur réelle de ce corps, cet effort qu'ils font pour s'échapper par la tangente leur en enléve une partie, ainsi pour avoir cette pesanteur réelle telle qu'elle existe, ou telle que nous la connoissons, il faut soustraire la force centrifuge de la force centripéte ; ce n'est que la difference de ces deux forces qui se trouve dans les corps qui sont sur notre horizon, & par la raison contraire on a la pesanteur absolue en prenant la somme de cette pesanteur réduite & de la force centrifuge. Si la chûte des corps devient importante dans cet examen, la longueur du Pendule a avec elle une affinité qui ne peut en être séparée. Ces longueurs sont toûjours comme les chûtes réelles ; ce rapport mutuel a donc fait chercher les longueurs qu'il falloit donner à un Pendule pour faire une vibration entiere dans une seconde. Personne n'a fait avec plus de soin un si grand nombre d'experiences sur cette matiere que M. de Mairan ; c'est d'après cet illustre Académicien que M. de G. prend la longueur du Pendule de 440 lignes & $\frac{17}{100}$, cette longueur une fois connue, une fort belle démonstration nous apprend de quelle hauteur il faut qu'un corps tombe pour parcourir une ligne ou une chûte verticale dans le même tems que le Pendule est à faire une de ses vibrations toûjours isochrones, & il est prouvé que les longueurs des pendules suivent toûjours la proportion ou le même rapport que celui des chûtes verticales. Or ces chûtes ou ces espaces sont comme les pesanteurs réduites (en supposant les tems les mêmes), de maniere que les longueurs des Pendules suivent l'inégalité des pesanteurs, si donc les pesanteurs deviennent inégales aux differentes latitudes de la Terre, les longueurs des Pendules deviendront inégales ; ou par la converse, si un Pendule ne fait pas la même quantité de vibrations dans le même tems déterminé à deux latitudes differentes, les longueurs des Pendules doivent être changées, donc les chûtes verticales varieront, donc les pesanteurs ne sont pas constantes.

velle : à cela succede un problême important, c'est que si l'on donne le rayon d'une section conique avec l'angle qu'il forme avec la tangente & le paramétre, on peut toûjours déterminer à quelle section appartiendra ce paramétre. L'expression de la développée qu'a trouvée M. de G. lui a servi à donner une formule générale pour les differentes pesanteurs d'un corps qui parcourt une courbe quelconque, en pesant toûjours vers un certain point déterminé. Lorsqu'on a une fois cette formule, il est aisé d'examiner quelles doivent être les differentes forces, c'est-à-dire quel doit être leur rapport en supposant qu'elles changent de détermination ou de nouveau centre des tendances. C'est par ce moyen qu'on démontre que les forces centripétes doivent être en raison renversée des quarrés des distances, si le centre des tendances est le foyer d'une des sections coniques. D'un autre côté on est certain que les Planétes décrivent des ellipses ; on peut donc assurer que leurs pesanteurs sont en raison inverse des quarrés des distances à ce foyer. Si au contraire les forces centrales sont données, & qu'il faille chercher la courbe que décrit le mobile, on les trouvera avec la même facilité.

Mais il ne suffisoit pas de déterminer le rapport de ces pesanteurs, il falloit encore avoir la pesanteur même, ou la pesanteur absolue ; aussi est-il démontré que dans toutes les sections coniques, elle est égale au quarré de la vîtesse divisée par le paramétre de la section que le mobile décrit. M. de G. n'a pas oublié la démonstration de la fameuse régle de Kepler, sçavoir que si deux ou plusieurs Planétes décrivent des ellipses autour d'un foyer commun, les quarrés des tems de leurs révolutions sont entr'eux comme les cubes des grands diamétres de l'ellipse, ou comme les cubes des distances moyennes moitiés de ces grands diamétres, d'où il est aisé d'appercevoir que si une Planéte décrivoit un cercle qui eût pour rayon cette moyenne distance, le tems de la circulation seroit égal à celui qu'elle mettroit à parcourir son orbite elliptique, puisque les quarrés des tems de leurs circulations dans ces cercles, seroient aussi comme les cubes de leurs rayons qui sont ici les moyennes distances.

L'esprit exact est toûjours révolté contre l'arbitraire, & il ne paroît satisfait que lorsqu'il se trouve resserré dans les limites que lui prescrit sa propre exactitude. En voici un exemple bien sensible. Les quarrés des tems étant comme les cubes des distances, il est nécessaire par la même loi qu'elles tendent à un même point, ce même point est le foyer d'une courbe qui n'est plus arbitraire, si au contraire on veut changer le rapport des pesanteurs, comme supposer qu'elles soient proportionnelles aux distances, on détermine les courbes & le centre des tendances, mais on trouvera un rapport

entre les tems & les distances different de celui que la nature ellemême nous a indiqué.

Si avec ces démonstrations rigoureuses, on veut trouver les différentes vîtesses des Planétes dans tous les points de leurs orbites, on en donne facilement la méthode; car on a les vîtesses absolues aux moyennes distances, donc elles sont connuës aux autres points; on fait plus, on cherche quelles doivent être les vîtesses d'une Planéte à laquelle on voudroit faire décrire quelques-unes des sections coniques relativement à sa force qui lui seroit nécessaire pour décrire un cercle. Lorsqu'on a ainsi établi le rapport convenable pour faire parcourir à une Planéte telle ou telle courbe, on peut aisément examiner quel sera le rapport de la vîtesse d'une Planéte prise à un point quelconque de la courbe dans laquelle elle se meut, pour la comparer avec celle qu'elle auroit à la même distance du foyer si elle décrivoit des cercles. On apperçoit, par exemple, qu'une Planéte, décrivant une parabole, a une vîtesse dans tous ses points qui est dans la même raison que celle des cercles pris à la même distance, de sorte qu'elles sont toûjours dans un rapport constant: Mais dans l'ellipse ces vîtesses varient continuellement, elles approchent plus de celles des cercles à mesure qu'elles s'éloignent de l'aphélie, en sorte même qu'elles deviennent égales à celles des cercles, lorsque la Planéte arrive à un certain point, d'où tirant un rayon au foyer, il est moyen proportionnel entre la moitié du petit axe & du grand axe, comme nous l'avons dit dans notre premier Extrait.

On déduira de tous ces rapports que la vîtesse dans la parabole est égale à la vîtesse dans le cercle à la moitié de sa distance, ou qui a pour rayon la moitié de sa distance du centre à la Planéte. Mais puisque dans l'ellipse la Planéte a une moindre vîtesse que celle qu'il lui faudroit pour parcourir une parabole, il faudra que la vîtesse dans le cercle qui lui sera égale, soit à une plus grande distance que cette moitié, & comme il faut une plus grande vîtesse à la Planéte pour décrire une hyperbole, celle qui lui sera égale dans le cercle sera à une distance moindre que la moitié du rayon du cercle. Qu'on se rappelle que celles du cercle sont plus grandes à mesure qu'elles approchent du centre, étant toûjours en raison inverse des racines des distances. Nous avons déja dit que les Planétes décrivoient necessairement quelques-unes des sections coniques dans la supposition que les chûtes initiales tendissent vers un certain point déterminé, & qu'elles fussent par-tout en raison renversée des quarrés des distances, mais on peut déterminer quelle espece de section la Planéte doit décrire, pourvû qu'on connoisse la vîtesse de la matiere à un point quelconque, celle de la Planéte a la mê-

l'Auteur de voir quelle figure naîtroit de l'impreſſion de la force attractive. C'eſt ce que fait notre Phyſicien. Nous avons dit dans notre premier Extrait que cette force agit en raiſon directe des maſſes & en raiſon inverſe des quarrés des diſtances. Voyons quelle figure il faudroit donner à la Terre, en ſuppoſant que la peſanteur fût une dépendance de l'attraction mutuelle. Dans cette Hypothéſe M. Newton a trouvé que le diamétre de l'Equateur ſeroit à l'axe comme 230 à 229. Or les peſanteurs abſolues priſes dans un même rayon, étant comme les diſtances, ainſi que les forces centrifuges; les peſanteurs réduites ſuivront le même rapport. Mais comme il faut qu'il y ait équilibre elles doivent être en raiſon renverſée des diſtances au centre, ce qui donnera, comme M. Newton l'a démontré, & après lui M. de G. les augmentations de ces peſanteurs réduites dans le même rapport que celui des quarrés des ſinus des latitudes. C'eſt par cette proportion que M. Newton a déterminé les differens diamétres de la Terre. Mais on a vû qu'on avoit établi une analogie néceſſaire entre les differentes longueurs du Pendule & les chûtes réelles qui ſont dans la raiſon renverſée des rayons; donc la longueur du Pendule au póle ſera à la longueur du Pendule pris à l'Equateur comme 230 à 229.

Par le même principe la longueur du Pendule à l'Equateur comparée à celle de notre latitude ſe trouve plus longue que les obſervations n'indiquent. C'eſt pour rémédier à cet inconvénient que M. Newton croit que la matiere qui forme la Terre eſt plus denſe vers le centre que vers la ſuperficie. C'eſt ici que M. de G. dit qu'un Syſtême qui a recours à tant de ſuppoſitions n'eſt pas avantageux. Au contraire ces mêmes obſervations juſtifient la formule que notre Auteur a trouvée par les principes de l'impulſion.

Nous ajoûterons que le rapport de la peſanteur dans deux endroits differens eſt toûjours exprimé par les quarrés du nombre des oſcillations d'un Pendule qui marque en ces deux lieux une révolution des fixes, d'où, ſi l'on veut avoir la longueur d'un Pendule à ſeconde pour un certain lieu, il n'y aura qu'à comparer les quarrés des nombres d'oſcillations faites en même tems dans les deux régions.

M. de G. finit cette Diſſertation par comparer le rapport des deux diamétres dans Jupiter. Son axe eſt ſenſiblement plus petit que le diamétre de ſon Equateur. L'Auteur ſubſtitue dans la formule de M. Newton les grandeurs qui doivent donner le rapport de ſes diamétres, mais il en réſulte un bien different de celui que donnent les obſervations, & le contraire arrive dans les principes de notre Auteur.

Neuviéme & derniere Dissertation.

Dans les explications que M. de Gamaches a données des Phénoménes généraux, il a fait trois suppositions qu'il est essentiel de limiter; le Lecteur sera surpris avec plaisir de voir que c'est de ces limitations que se déduisent les explications des autres Phénoménes particuliers, toûjours plus embarrassans à mesure que nous en connoissons plus les irrégularitez. Ces suppositions consistoient a regarder l'*Ether parfaitement fluide*, *les Tourbillons infiniment grands*, *& ces mêmes Tourbillons parfaitement sphériques* Au reste si la nature se comportoit d'une maniere toûjours réguliere, ses démarches n'échaperoient pas si aisément, & l'habile Physicien en développeroit bien-tôt le méchanisme; il n'est difficile que de connoître jusqu'à quels degrez se terminent ces especes d'imperfections; reconnoissons donc que l'Ether n'est pas d'une infinie fluidité, mais d'une fluidité assez sensible. Donc en supposant que le tourbillon d'une Planéte aille moins vîte que la matiere éthérée, l'hémisphére inférieur de ce tourbillon sera plus frappé que l'hémisphére superieur, au contraire si la Planéte va plus vîte que les couches du tourbillon du Soleil, l'hémisphére superieur de la Planéte ou de son tourbillon, éprouvera la plus grande resistance; ainsi dans l'un & dans l'autre cas, la masse totale sera obligée de tourner contre l'ordre des Signes sur un axe perpendiculaire au rayon vecteur de la Planére; donc les nœuds communs de l'Equateur de la Planéte, & de l'orbite qu'elle décrira auront alors un mouvement rétrograde, d'où naîtra la précession des équinoxes connue & observée depuis long-tems par les Astronomes.

De cette fluidité non infinie notre Auteur tire l'explication d'un effet encore bien plus compliqué, c'est le mouvement des pôles autour de l'Ecliptique, ou plûtôt comment il peut arriver que les pôles de la Terre tournent successivement autour de differens points pris dans le Ciel, ce qui fait que son mouvement annuel doit la faire balancer tantôt d'un côté tantôt d'un autre. Expliquons plus en détail ce mouvement, qui par lui-même peut faire quelque difficulté au commun des Lecteurs. La couche sphérique a un pôle. L'Ecliptique a son axe perpendiculaire au plan de l'orbite que décrit la Terre. Toute la masse entiere tourne lentement autour de differens axes, dont les extrémitez décrivent la périférie d'une ellipse étroite, qui a pour grand diamétre la distance du pôle de la couche au pôle de l'Ecliptique, & cela parce qu'il est démontré que l'axe changeant, autour duquel la Terre, conjointement avec ses pôles, tourne d'orient en occident, est toûjours perpendiculaire au rayon vecteur de la Planéte qui forme continuellement

L'experience a justifié toutes ces inégalitez, mais le calcul doit venir aux secours, & notre Auteur nous donne la méthode de trouver la force centrifuge d'un point quelconque, pris dans une masse centrale qui circule sur un axe, soit qu'on cherche cette force par rapport à son centre particulier de circulation, ou à celui du centre de la masse totale. Il n'est pas plus difficile d'arriver à avoir la somme des forces centrifuges d'un rayon pris dans sa totalité. Si l'on fait attention à ces forces centrifuges, elles doivent non seulement alterer les pesanteurs, elles doivent encore en changer la direction, puisque par la tendance supposée toûjours vers le même point, il résulte une premiere direction, & par la force centrifuge le corps en acquere une autre. Voilà deux causes qui agissent en même tems sur le même molécule, il faut donc qu'il prenne une ligne moyenne qui sera nommée la déviation, ou la vraye ligne de direction que le corps suivroit s'il étoit abandonné à lui-même. Au reste ce lieu doit changer selon les differentes latitudes, & c'est toûjours, suivant la direction des rayons, des développées de chacun de ces petits arcs parcourus que le corps a sa tendance ; par conséquent on voit, qu'en supposant la Terre sphérique, les corps ne peuvent tomber perpendiculairement sur la superficie, excepté aux pôles & à l'Equateur ; sur le dernier la force centrifuge agit en son entier, & sur l'autre elle s'évanoüit ; car à ces deux points ces deux actions ne font plus d'angle, les corps étant perpendiculaires à l'horizon, ou bien les développées tombent sur les axes mêmes.

Il est nécessaire que la Terre prenne la figure d'un sphéroide, mais de quelle espece ? ce ne peut être celle d'un sphéroide allongé ; car l'obliquité des chûtes sur les tangentes aux differens points de la masse, seroit encore plus grande ; il ne restera plus que la figure d'un sphéroïde applati vers les pôles pour que les pesanteurs réduites soient perpendiculaires à la surface de la Terre, en supposant cependant que les pesanteurs absoluës soient toûjours dirigées vers le centre de la masse qui tourne sur son axe.

Après toutes ces préparations, M. de G. considere un méridien d'une masse applatie dont les pesanteurs soient dirigées vers le centre, & il démontre quel rapport doit avoir la pesanteur absolue & la force centrifuge pour que les directions des pesanteurs réduites soient toûjours perpendiculaires à chaque surface. Cette figure a été examinée dans toutes les suppositions, en sorte que quand la masse deviendroit entierement fluide, la masse centrale ne changeroit point de figure, pourvû que les pesanteurs absoluës prises à égale distance du centre fussent égales. La généralité a cet avantage qu'on y apperçoit tous les cas possibles. On est libre de supposer que les

densitez ne soient pas par-tout les mêmes, mais les pesanteurs absoluës des rayons égaux, ne seront plus égales, & alors les directions des pesanteurs réduites ne se trouveroient plus perpendiculaires. Il en seroit de même, si, supposant la matiere également dense, on vouloit que les pesanteurs absoluës fussent inégales dans les raions également éloignés du centre de la Terre. C'est pour toutes ces raisons qu'il faut que la forme de la Terre soit celle qu'elle auroit prise si elle étoit entierement fluide, & que les densitez fussent égales aux mêmes distances du centre.

Notre Auteur, ainsi que plusieurs Géométres, recherche quel sera le rapport des axes d'une masse centrale dans la supposition que les pesanteurs absolues augmentent, ou diminuent suivant tel rapport desiré. L'Algébre seule est susceptible de toutes ces expressions, elle renferme dans ses équations la nature des courbes qui satisfont à ce que l'on cherche; ce sont elles qui conduisent jusqu'aux cas impossibles, & imaginaires, c'est ce dont les Lecteurs pourront s'appercevoir en méditant la nature de la courbe que M. de G. nous donne ici (*). Il est beaucoup plus naturel de supposer que les pesanteurs agissent dans la raison renversée des quarrés des distances au foyer. Comme il a été dit que les Planétes suivoient ce même rapport dans leurs chûtes initiales, la loi deviendra universelle, & n'aura pour cause que l'impulsion. C'est dans cette supposition que notre Auteur trouve quelle est la longueur du diamétre de l'Equateur comparée à celle de l'axe, ainsi qu'a celle du rayon qui aboutit à notre latitude, il s'est réglé dans sa formule sur le degré de M. Picard pour déterminer ces trois lignes principales. Enfin par les mêmes analogies que donne la formule, on peut trouver la valeur de tout autre rayon pris à differentes latitudes, ainsi que les développées à ces mêmes points, en regardant cependant la courbure des méridiens comme approchant de celle de l'ellipse, & dont M. de G. a soin d'avertir.

Après avoir consideré tout ce qu'on pouvoit déduire du Systême de l'impulsion, & en avoir tiré tout l'avantage qu'on pouvoit desirer, comme l'explication des mouvemens des Planétes, & celle de la pesanteur; après avoir trouvé que les observations justifioient la formule d'où l'on a déduit la figure de la Terre, il étoit de l'équité de

(*) On pourra lire un Problême curieux qui se trouve à la fin de cet Ouvrage, résolu par M. de Gamaches, frere de l'Auteur; nous en avons été fort satisfaits. On verra que le sang a uni la Géométrie avec la Physique. La détermination des differentes branches de la courbe se trouve à la suite, donnée par une autre personne qui paroît versée dans la fine Géométrie. On ne doit point lui imputer quelques erreurs qui s'y sont glissées, si nous en prevenons le Lecteur, ce n'est que pour l'avertir que cette meme personne a fait les corrections nécessaires.

continuellement des angles differens avec le plan de l'Equateur de la couche ſphérique, dans l'épaiſſeur de laquelle la Terre a ſon aphélie & ſon périhélie.

Nous avons expliqué dans l'Extrait que nous avons fait de la ſixiéme Diſſertation, pourquoi les Planétes décrivoient de grands cercles, & peu inclinées à l'Equateur. Il ne s'agit plus que du mouvement de leurs nœuds, c'eſt une ſuite néceſſaire des principes que notre Auteur dérive de la correction qu'il a faite à ſa premiere ſuppoſition. Il faut ſçavoir que les nœuds des Planétes ſuperieures ſont toûjours directs, c'eſt-a-dire que les cercles ou les ellipſes qu'elles décrivent ne coupent pas l'Ecliptique toûjours dans les mêmes points; elles le coupent en avançant ſuivant l'ordre des Signes; or on a vû que pour peu que la maſſe d'un tourbillon particulier ſe trouvât abaiſſée ou élevée au-deſſus de l'Equateur du grand Tourbillon, les filets tangents de la matiere étoient fort inégaux, & à cauſe de cette difference de force procurée par les filets plus longs, une moitié de l'hémiſphére la plus voiſine de l'Equateur ſera toûjours plus frappée que l'autre qui en eſt plus éloignée. Le centre des forces qui ne peut être alors au centre de volume obligera la Planéte à s'élever au-deſſus du plan de ſon orbite, & à ſortir du côté oppoſé au plan de l'Equateur; ainſi le nœud de la Planéte avancera, ſoit que la Planéte s'éloigne ou qu'elle s'approche de l'Equateur. De-là il eſt aiſé de remarquer que plus la Planéte s'élevera au-deſſus du plan de l'Equateur, plus ſes nœuds doivent avancer, ou doivent s'écarter du plan qu'elle parcourt, puiſque dans ce cas les impreſſions que reçoivent les deux moitiés de chaque hémiſphére ſont plus inégales, & ce ſera toûjours du côté oppoſé à celui qui regarde l'Equateur du tourbillon que s'élevera la Planéte. Il ne reſte plus que la variation de l'inclinaiſon des plans dans leurs orbites, car il y a une plus grande & une moindre latitude dans ces orbites déterminés par rapport à l'Ecliptique, mais entre l'une & l'autre il y a des points intermédiaires, & c'eſt ce qu'on appelle la variation de l'inclinaiſon. Or le même méchaniſme qui faiſoit ſortir la Planéte de ſon orbite du côté oppoſé à l'Equateur du tourbillon, lui fera tantôt plus ouvrir, tantôt plus reſſerrer l'angle que forment les deux plans, ſuivant que la Planéte s'approchera de ſon nœud, ou qu'elle s'en éloignera.

On vient de voir que c'eſt en limitant la premiere ſuppoſition, c'eſt-à-dire en ſuppoſant la fluidité de l'Ether non infinie que nous avons dit avec M. de G. que la matiere doit faire varier la poſition des axes, & celles des plans de leurs orbites; on va découvrir qu'en reſtraignant les bornes du tourbillon au lieu de le conſiderer infini, la proportion des tems & des aires que décrivent les rayons

vecteurs des Planétes eſt alterée. Par cette limitation qu'on donne au tourbillon, on doit appercevoir qu'il n'a plus (quelque grand qu'il ſoit) qu'un rapport fini avec les tourbillons particuliers auſquels il donne la loi, & cela ſuppoſé, les Planétes ne peuvent recevoir toute la vîteſſe réactive des colonnes qui les pouſſent vers le centre commun des tendances; donc il ſuit de-là que le rapport des differentes peſanteurs d'une même planéte en s'approchant ou en s'éloignant du centre vers lequel elle eſt pouſſée, eſt toûjours plus grand que le rapport renverſé des quarrés des diſtances, ce qui déroge au principe de la ſeconde partie de la loi de Kepler; de ce que les chûtes initiales d'une Planéte ne ſont point en raiſon renverſée des quarrés des diſtances au centre commun des circulations, il ſuit que la Planéte eſt continuellement ſollicitée à décrire des ſections differentes dont on peut même trouver par le calcul les paramétres: il eſt donc impoſſible que les apſides des orbites qu'elles décrivent ne ſe meuvent pas, en avançant ſuivant l'ordre des Signes, puiſque les colonnes s'allongent continuellement en allant depuis l'aphélie juſqu'au périhélie, & par une conſéquence mutuelle les apſides tourneroient dans un ſens contraire à l'ordre des Signes ſi le rapport des differentes peſanteurs étoit plus petit que le rapport renverſé des quarrés des diſtances.

Les mouvemens de ces apſides ſont plus ou moins grands dans le tems d'une révolution entiere de la Planéte à meſure que les colonnes qui s'appuyent ſur differens points de l'orbite que décrit la Planéte s'éloignent plus ou moins du rapport d'égalité, comme il arrive dans Saturne & Mercure, l'une fort diſtante du Soleil, & l'autre fort près. Les apſides de l'orbite de la Lune doivent beaucoup avancer à cauſe de ſon excentricité conſiderable à la Terre qui fera que les colonnes ſeront fort inégales. De ce rapport fini que les colonnes ont avec les maſſes des tourbillons particuliers des Planétes, l'Auteur fait voir que les tems de leurs révolutions ſeront plus longs que ceux de la matiere. Le même calcul qui prouve cette alteration des tems, ſur-tout pour les Planétes qui ſont éloignées du centre commun, prouve encore que les tems des révolutions de celles qui ſont plus voiſines du Soleil doivent moins differer, & ſe rapprocher du rapport de l'égalité des révolutions de la matiere qui ſuivent exactement la loi de Kepler. La voye la plus ſûre dans la Phyſique eſt l'experience, cela eſt ſans difficulté, mais il y a des ſujets qui n'en ſont pas ſuſceptibles; ils ont leurs vérifications d'un autre genre. Les Phénoménes ſont dans l'Aſtronomie ce que les experiences ſont dans la Phyſique experimentale: quelle eſt donc la reſſource d'un habile Phyſicien, toûjours ſoûtenu par le calcul, pour

reconnoître la vérité de ses Hypothéses, c'est lorsque son calcul, qui a été son guide, se trouve d'accord avec les observations. Telle est la maniere dont M. de G. a procedé dans ses opérations. Par exemple, la colonne qui pese sur Mercure est la plus élevée, on pourra donc supposer que les chûtes initiales de ce tourbillon sont égales aux réactions de la matiere; ainsi le tems de la révolution de la matiere, & celui de la Planéte doivent être presque le même, comme il est prouvé par la loi de Kepler, dont l'exacte application ne convient qu'aux tems des révolutions de la matiere.

Ces preuves ne sont pas indifférentes dans le Systême de notre Auteur. Car dans l'Hypothése de l'attraction mutuelle, les tems qu'employeroient les Planétes supérieures à décrire leurs orbites, devroient suivre au moins le rapport des racines cubes des distances, puisque les pesanteurs sont toûjours en raison renversée des quarrés des distances. Cependant, en supposant l'attraction, le calcul qui suit de cette théorie fait arriver à un tems beaucoup plus court; mais on fait une autre comparaison qui doit paroître, dit M. de G. bien plus désavantageuse aux Newtoniens : la voici : l'Auteur compare le tems de la révolution de la Lune avec celui de la matiere. On se servoit ordinairement du tems de la révolution de cette Planéte pour démontrer que les pesanteurs agissoient en raison renversée des quarrés des distances, parce qu'on prétendoit trouver que la chûte initiale de la Lune étoit précisément celle qu'elle devoit avoir pour être soûtenue dans son orbite, jointe à sa force centrifuge. Néanmoins le calcul de notre Physicien fait voir que le tems de la révolution de la matiere est plus court que le tems de la révolution de la Lune, donc les chûtes initiales ou le sinus verse de la Lune est plus petit que le sinus verse de la matiere. La Lune ne recevra donc qu'une partie de la réaction de la matiere à la même distance, donc les chûtes des corps qui sont voisins de nous sont aux chûtes de la Lune dans un plus grand rapport que le rapport renversé des quarrés de leurs distances au centre de la Terre. De plus, s'il étoit vrai que les chûtes des corps proche la surface de la Terre répondissent à celle de la Lune, on trouveroit qu'à notre latitude le Pendule qu'on sçait être de 3 piés 8 l. devroit être raccourci de 8 lignes, ce qu'on vérifie par le calcul, fondé sur ce que nous avons dit plusieurs fois, que nous connoissons ici quelle doit être la pesanteur réduite, & on sçait son rapport à la longueur du Pendule. M. de G. donne dans cet endroit un calcul où il examine celui de M. Newton, par lequel ce célébre Géométre a admis l'attraction mutuelle de ces deux Planétes, nous voulons dire la Terre & la Lune. Notre Auteur en a senti toute la force, aussi l'a-t-il examiné avec soin, on en conclut ce

que nous avons rapporté. Cela lui a occaſionné quatre Problêmes, qui ſont autant de formules tout-a-fait faciles pour découvrir ce qu'on peut deſirer ſur ces ſortes de queſtions. Nous allons les rapporter, c'eſt-à-dire, en donner l'énoncé avec les réſultats, tel qu'il ſe trouve dans le Livre même.

» La loi de Kepler, & la lon-» gueur du Pendule ſuppoſés, trou-» ver quelle devroit être la moyen-» ne diſtance de la Lune = 60 : 15 » demi diamétres de la Terre.

» L'attraction & la longueur du » Pendule ſuppoſées, trouver » quelle devroit être la moyenne » diſtance de la Lune = 60 : 54 » demi diamétres de la Terre.

» La loi de Kepler, la peſanteur » totale, & la moyenne diſtance » de la Lune étant ſuppoſées, trou-» ver quel devroit être le tems » de la révolution de la Planéte = » 27 jours 1 heure plus court que » le tems réel.

» L'attraction mutuelle, la pe-» ſanteur totale, & la diſtance de » la Lune étant ſuppoſées, trouver » quel devroit être le tems de la » révolution de la Planéte = 26 » jours 19 heures plus court que le » tems réel.

L'Auteur a mis ces formules pour faire ſentir tout d'un coup à quoi tendent les concluſions qu'il a déduites ſur l'attraction, car veut-on recevoir la loi de Kepler, & la longueur du Pendule, on trouve qu'il faudroit donner 60 : 15 demi diamétres de la Terre, à la moyenne diſtance de la Lune. Cela conviendroit à M. Newton, mais cette diſtance eſt déclarée trop grande par les obſervations. Veut-on avoir égard à l'attraction, cette diſtance égalera 60 : 54 demi diamétres de la Terre, diſtance qui s'éloignera encore plus de celle qu'ont déterminée les Aſtronomes. Par le quatriéme on veut montrer qu'on ne peut admettre l'attraction, puiſqu'elle fait trouver le tems plus court que le réel, & par le troiſiéme, il ſuit que les peſanteurs ne ſont pas exactement dans la raiſon renverſée des quarrés des diſtances.

Les irrégularités de la Lune ſont en grand nombre, c'eſt une operation conſiderable dans l'Aſtronomie que de les connoître toutes. Rappellons quelques-uns de ces Phénoménes que nous allons tirer de notre Auteur. La Lune va plus vîte dans ſon périgée que dans ſon apogée. Son mouvement (toutes choſes ſuppoſées égales) s'accelere des quadratures aux ſizigies, & ſe ralentit des ſizigies aux quadratures. Les nœuds & les apſides changeant promptement de poſition, peuvent être ſuppoſées avoir leurs ſizigies propres & leurs quadratures propres. Les nœuds de l'orbite rétrogradent plus dans leurs quadratures que dans leurs ſizigies, ſes apſides avancent plus dans leurs ſizigies que dans leurs quadratures. Plus la Lune s'approche des ſizigies, plus (toutes choſes égales) les mouvemens des nœuds & des apſides de ſon orbite s'accelerent. L'orbite de la Lune a ſa

plus grande inclinaiſon lorſque ſes nœuds ſont dans les ſizigies & que la Planéte eſt dans les quadratures, & cet orbite a ſa moindre inclinaiſon, lorſque ſes nœuds étant dans les quadratures, la Planéte ſe trouve dans les ſizigies: montrons en peu de mots d'où dépend l'explication de ces Phénoménes en conſervant la ſubſtance & les principes de l'Auteur.

M. de G. explique ces variations par la correction qu'il apporte à ſa troiſiéme ſuppoſition, c'eſt-à-dire, il laiſſe le tourbillon du Soleil ſphérique, ainſi que ceux des Etoiles fixes; ſuppoſition qu'il a juſtifiée en démontrant par la loi de l'équilibre que les tourbillons qui ſe touchent ont tous des forces égales, mais il applatit les tourbillons des Planétes, ils prennent à peu-près la forme d'un ſphéroïde applati; il attribue cet applatiſſement aux rayons du Soleil, qui ayant une force impulſive, oppoſée à celle des colonnes auſquelles l'hémiſphére ſuperieur du tourbillon de la Planéte ſert d'appui, doivent faire ceder ou comprimer les colonnes environnantes, cette nouvelle compreſſion rompra néceſſairement l'équilibre, & fera prendre la figure applatie au tourbillon planétaire. On ſent bien que dans cette figure ſphéroïdale les directions des peſanteurs ne peuvent concourir, comme elles concoureroient dans un tourbillon ſphérique, elles formeroient, en ſe rencontrant, une nouvelle courbe qui ſeroit la développée, les vîteſſes de la matiere ſuivront le rapport renverſé des rayons, les forces réactives aux extrémités de ces rayons ſeront au contraire dans le rapport direct de ces mêmes rayons. Les differentes couches devront être en équilibre, & leurs forces centrifuges ou réactives des tranches entieres, ſeront en raiſon renverſée des quarrés des rayons. C'eſt avec ces ſuppoſitions qui naiſſent de la figure ſphéroïdale que notre Auteur fait voir que toutes les irrégularités que nous avons rapportées ſont des ſuites néceſſaires de l'applatiſſement du tourbillon de la Terre.

L'Auteur termine ſon Ouvrage par l'explication du flux & reflux de la mer, en voici l'abrégé. La Lune compriſe dans le tourbillon terreſtre reçoit ou intercepte une partie de l'action de la colonne agiſſante ſur le Globe terreſtre, & cela parce qu'en ſuppoſant la loi de la communication du mouvement, la Lune, dont la maſſe a un rapport fini avec celle de la colonne à laquelle elle ſert d'appui, ne doit recevoir qu'une partie de la vîteſſe réactive de cette colonne. Les colonnes latérales qu'on regarde comme des piramides, conſervant alors leurs forces, & celle qui ſe trouve entre la Lune & la Terre, étant plus foible, eſt obligée de ceder, par conſéquent les eaux ſont contraintes de s'élever pour mettre le tout en équilibre. A l'égard des eaux qui ſe trouveront vers la partie oppoſée, l'action des mêmes colonnes latérales

les empêchera de s'élever autant que la Terre, il se formera donc deux promontoires d'eaux des deux côtez qui donneront à la mer une figure approchant de la figure d'un sphéroïde allongé. Dès-là on appercevra que quand les deux promontoires, en tournant conjointement avec la Terre, viendront à s'écarter du méridien où se trouve la Lune, leurs eaux doivent nécessairement retomber par leurs propres poids : c'est pour cela que les marées suivent le retour de la Lune dans un même méridien, & que la mer flue & reflue deux fois dans l'espace de 24 h. 49' environ. Si l'on joint à cette explication les variations qui doivent être procurées par l'applatissement du tourbillon, on verra naître les raisons des plus grandes & des moindres marées avec toutes les circonstances, & inégalités qui ont coûtume de les accompagner.

Qu'il nous soit permis, en finissant l'analyse de cet Ouvrage, de dire que M. de Gamaches vient de rendre un vrai service aux amateurs de la belle Physique. On trouve par-tout un Auteur clair & net, scrupuleux dans ses calculs, cherchant la vérité pour l'amour de la vérité, & modeste, quand il paroît l'avoir trouvée. Son Livre, imdépendamment des excellentes choses qu'il contient, deviendra la meilleure route qu'on puisse tenir pour étudier son célébre antagoniste. Nous nous sommes fait un devoir de parler le même langage que cet Académicien pour ne point affoiblir ses raisons; malgré les coups redoublés qu'il a portés à la mutualité de l'attraction, ses adversaires ne pourront s'empêcher de lui accorder une mutualité d'estime & de le regarder comme un homme aussi profond que sçavant.



DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DE LA haute Normandie, divisée en deux Parties, dont la premiere comprend le Pays de Caux, & la seconde le Vexin. On y a joint un Dictionnaire Géographique complet, & les Cartes Géographiques de ces deux Provinces. 2 vol. in 4°. Tom. I. pag. 752. Tom. II. pag. 825. A Paris chez *Nyon* pere, Place de Conty, à Sainte Monique; chez *Didot*, Quay des Auguſtins, à la Bible d'or; chez *Giffart*, ruë S. Jacques, à Sainte Thérése; chez *Nyon* fils, Quay des Auguſtins, près le Pont S. Michel, 1740.

RIEN ne ſeroit plus utile qu'une Notice exacte de la France, à remonter depuis les premiers tems où l'Hiſtoire commence à parler des Gaulois juſqu'au ſiécle où nous ſommes. Un pareil Ouvrage répandroit ſans doute de grandes lumieres ſur toutes les parties de notre Hiſtoire. Adrien le Valois l'avoit entrepris. Après avoir publié en 1658. le troiſiéme Volume de l'excellent Ouvrage intitulé *Res Franciæ*, il s'appliqua à compoſer une Notice qu'il fit imprimer en 1676. » Cet Homme » Illuſtre, *dit notre Auteur*, le » premier qui ait débroüillé le cahos de nos Antiquitez, étoit, » ſans contredit, le ſeul de ſon » ſiécle qui pût remplir avec hon» neur le Projet d'une Notice des » Gaules. Quel tréſor pour les » Géographes que ſa précieuſe No» tice! Néanmoins outre les omiſ» ſions, qui compoſeroient plus » d'un juſte Volume, combien de » fautes réelles n'y rencontre-t-on » pas, malgré le ſçavoir & la ſaga» cité de l'Auteur? Si l'Ouvrage de » M. de Valois eſt un prodige pour » le ſiécle où il a paru, il faut a» voüer que de ſon tems l'ancienne » Géographie de la France n'étoit » point encore aſſez éclaircie pour » qu'il lui fût poſſible de ſatisfaire » pleinement l'attente de ſon lec» teur.

Nous avons d'ailleurs aujourd'hui une infinité de materiaux qui lui manquoient, les laborieuſes recherches de pluſieurs ſçavans Compilateurs ont tiré de l'obſcurité un grand nombre de Monumens Hiſtoriques, on en découvre même tous les jours de nouveaux, & les ſources où on peut les puiſer n'ont jamais été ſi ouvertes qu'elles le ſont à preſent. On eſt donc aujourd'hui beaucoup plus à portée de remplir le projet de M. de Valois, qu'il ne pouvoit l'être lorſqu'il en conçut l'idée, mais néanmoins cette entrepriſe qui demanderoit des recherches immenſes, un travail infatigable, ſouvent ſec & rebutant, un diſcernement juſte, une critique ſure, eſt peut-être au-deſſus des forces & de la vie d'un ſeul homme. Il ſeroit à ſouhaiter que pluſieurs Sçavans ſe partageaſſent l'Ouvrage & fiſſent en particulier, pour les

differentes Provinces de la France, ce que notre Auteur vient de faire pour la haute Normandie. De toutes ces Notices particulieres on en formeroit une Notice générale d'autant plus parfaite que chacun de ceux qui y auroient travaillé, ayant embrassé un plan moins étendu, auroit été d'autant plus en état de le remplir.

Notre Auteur dit qu'en donnant son Ouvrage, il a eu en vûe d'animer les gens de Lettres au même genre de travail, & il ajoûte (ce qui n'est qu'une modestie de sa part) que l'on doit d'autant plus s'empresser de le suivre qu'il paroîtra plus aisé de le surpasser.

Cet Ouvrage est divisé en deux parties. La premiere contient la Description du Pays de Caux, la seconde contient la Description du Vexin.

Le Pays de Caux étoit anciennement occupé par les peuples des Gaules que César nomme *Caleti* ou *Caletes*, il est à l'extrémité septentrionale de la partie la plus orientale de la Normandie, entre la petite riviere de Brêle qui sépare cette Province de la Picardie vers l'Orient, & l'embouchure de la Seine vers l'Occident. Le nom de *Caux*, que ce Pays porte à present, doit par conséquent son origine à celui de *Caleti* ou *Caletes*; & celui-ci vient, suivant notre Auteur, du mot Celtique *Calt* ou *Kelt*, qui s'est conservé dans la Langue Tudesque, dans laquelle il signifie *froid* ou *durci par le froid*. Lorsque César entreprit la conquête des Gaules, le Pays de Caux étoit sous la domination des Belges, & faisoit partie de la *Belgique*, il continua d'en faire partie jusqu'à la mort de César, mais Auguste l'en détacha pour l'unir à la *Celtique*. La *Celtique* perdit alors son ancien nom pour prendre ceux de *Lyonnoise premiere* & de *Lyonnoise seconde*, deux parties dont l'Empereur la composa. Le Pays de Caux fut renfermé dans la Lyonnoise seconde, & il en a toûjours fait partie jusqu'au tems où il a passé sous la domination Françoise. Ce ne fut qu'au commencement de l'an 497, lorsqu'après le baptême de Clovis, les Provinces Armoriques des Gaules dont la seconde Lyonnoise faisoit partie, se soûmirent de plein gré à l'autorité de ce Prince. Les François distinguerent bien-tôt par de nouveaux noms les differentes parties qui composoient leur nouvel Empire. Pendant que l'Aquitaine retint son ancien nom, & que la Bourgogne conserva celui qu'elle venoit d'acquerir depuis assez peu de tems, les autres Provinces qui obéissoient aux François prirent les noms d'*Austrasie* & de *Neustrie*. On appella *Austrie* ou *Austrasie* tout le Pays qui étoit en deçà & au-delà du Rhin jusqu'à la Meuse, & *Neustrie* tout celui qui se trouvoit renfermé entre la Meuse & la Loire. Le Pays de Caux se trouva compris par conséquent dans la *Neustrie*, & ce nom subsista à son égard depuis le regne des quatre fils de Clovis jusqu'à celui de Charles

Charles le Simple. Alors les Normands ayant ſçu ſe fixer dans une partie conſiderable de la *Neuſtrie*, toutes les terres que les François furent obligés de leur abandonner prirent le nom de Normandie, & le Pays de Caux fut de ce nombre.

A l'égard du Vexin, notre Auteur remarque qu'au midi du Pays de Caux étoient anciennement ſitués les peuples que Céſar appelle *Vélocaſſes* ou *Bellocaſſes* Ils s'étendoient premierement ſur les deux rives de la Seine juſqu'à la riviere de Rîle, mais enſuite en remontant ce fleuve depuis le lieu qui a pris dans la ſuite le nom d'Elbeuf, ils n'en tenoient plus que la rive droite juſqu'à la riviere d'Oiſe. Du mot *Vélocaſſes* s'eſt formé inſenſiblement celui de *Vulcaſſinum*, uſité ſous la premiere & ſous la ſeconde Race de nos Rois & de *Vulcaſſinum* eſt né l'ancien mot François *Veulgueſſin* ou *Veulqueſſin*, auquel a ſuccedé par adouciſſement celui de *Vexin*, dont nous nous ſervons aujourd'hui. Le Vexin a ſuivi la fortune du Pays de Caux: lors de la conquête des Gaules par Céſar, il faiſoit partie de la Belgique; Auguſte ayant fait une nouvelle diviſion des Gaules, renferma le Vexin dans la Lyonnoiſe, dans la ſuite la Lyonnoiſe ayant été partagée en deux, le Vexin fit partie de la ſeconde, & cette ſeconde Lyonnoiſe ayant encore été partagée en deux, le Vexin demeura attaché à celle qui continua de porter le nom de *Seconde*. Depuis le regne de Clovis I. juſqu'à celui de Charles le Simple le Vexin a fait partie de la Neuſtrie, alors la portion du Vexin, qui eſt à la droite de l'Epte, ayant été cedée aux Normands, prit le nom de *Vexin-Normand*, tandis que celle qui demeura aux François, à la gauche de cette même riviere, eut le nom de *Vexin-François*: quoique ce dernier n'ait jamais appartenu à la Normandie. L'Auteur le comprend néanmoins dans la deſcription qu'il donne du Vexin qui renferme ainſi tout le terrein qu'habitoient les peuples nommés *Velocaſſes*.

L'Auteur a diſtingué les pays dont il donne la deſcription ſuivant trois âges, ſçavoir ſous les Gaulois, ſous les Romains & ſous les François, il y développe à tous égards les changemens ſucceſſifs qui s'y ſont faits ſous ces differentes époques; quoique la matiere ſoit ſeche par elle-même, il la rend ſouvent intereſſante, en y mêlant des traits hiſtoriques, ſurtout par rapport à l'origine & à la fondation du lieu dont il parle. Nous choiſirons l'article qui regarde le prétendu Royaume d'Ivetot, pour donner à nos Lecteurs une idée plus particuliere de cet Ouvrage. M[rs] de la Roque, de Vertot, & des Thuilleries ont travaillé ſur ce ſujet, mais quoiqu'ils l'ayent traité avec le plus d'exactitude, ils n'ont pourtant pas, ſuivant notre Auteur, épuiſé la matiere, il a profité de leurs recherches, & quelques Mémoires Mſſ. de la Maiſon du Bellai qui ſont

tombés entre ses mains, l'ont, dit-il, mis en état d'y ajoûter de nouveaux traits, qui peut-être ne seront pas indignes de la curiosité du public. Il paroît par un endroit de ces Mémoires que celui qui les a dressés y travailloit en 1643. « On » ne peut douter, dit notre Auteur, » qu'il ne travaillât sur les Actes » originaux ; il en parle toûjours » comme les ayant entre les mains; » tantôt il les transcrit en entier, » tantôt il se contente d'en donner » de longs extraits, mais je n'ai pû » les consulter, faute de sçavoir en » quel dépôt on les conserve.

Le Bourg ou le prétendu Roïaume d'Ivetot est situé à trois petites lieuës de Caudebec vers le nord. Tout le monde connoît ces vers d'un de nos Poëtes du 15me ou du 16me siécle.

Au noble Pays de Caux
Y a quatre Abbayes Royaux;
Six Prieurés conventuaux,
Et six Barons de grand arroy,
Quatre Comtes, trois Ducs, un Roy.

Ce n'est, dit notre Auteur, qu'une Terre Seigneuriale tenuë aujourd'hui en franc-alleu, & Robert Guaguin fondé sur un Roman dont voici le précis, est le premier de nos Historiens qui ait donné à cette Seigneurie le nom de Royaume.

» Gautier, Seigneur d'Ivetot & » Chambellan de Clotaire I. ayant, » *dit-il*, perdu les bonnes graces » du Roi son maître, s'exila vo» lontairement & passa dans les » climats étrangers où il fit la » guerre pendant dix ans aux en» nemis de la foi. Au bout de ce » terme s'étant flatté que la colere » du Roi seroit ralentie, il reprit » le chemin de la France & vint à » Rome, où le Pape Agapet lui » donna des Lettres de recom» mandation pour le Roi. Clotaire » étoit alors à Soissons, le Sei» gneur d'Ivetot s'y rendit le jour » du Vendredi Saint, ayant ap» pris que ce Prince étoit à l'Egli» se, il alla l'y trouver, se jetta à » ses pieds, & le pria de lui accor» der sa grace ; mais Clotaire, » sans égards pour la sainteté ni » du jour, ni du lieu, lui plongea » son épée au travers du corps. » Agapet informé d'une action si » indigne, menaça le Roi des » foudres de l'Eglise s'il ne répa» roit sa faute, & le Roi intimidé » érigea la terre d'Ivetot en Roïau» me en faveur des héritiers de » Gautier.

On trouve le même fait dans les Chroniques de Nicole-Gilles, imprimées en 1492. cinq ans avant celle de Guaguin ; mais Nicole-Giles ne dit point que le Roi érigea la terre d'Ivetot en Royaume, il dit seulement qu'il affranchit les Seigneurs d'Ivetot & leurs successeurs *de homagio servitio & servitute ratione terræ totalis de Ivetot Regi debitis*. Nicole-Gilles & Guaguin ne sont pas non plus d'accord sur l'époque du meurtre de Gautier ; Nicole-Gilles le place en l'an 533. ou environ, au lieu que Guaguin le fixe à l'an 536. Ce der-

nier se fonde sur une enquête qui fut employée dans un procès-verbal de la Terre d'Ivetot dressé en 1428. Cette enquête renferme l'Histoire fabuleuse que nous venons de rapporter & dont on ne voit jusques-là aucune trace. Cette enquête, suivant notre Auteur, est une piece composée vers le commencement du 14me siécle au plus tard. On la trouve dans un manuscrit de la Bibliothéque de S. Victor avec ce titre : *Historia unde processit regnum de Ivetot.*

Cette Histoire de l'érection d'Ivetot en Royaume est une fable qui a été solidement réfutée par plusieurs Sçavans; parmi les raisons dont M. de Vertot l'a combattue, il y en a quelques-unes qui ne paroissent pas à notre Auteur entierement convainquantes; mais il y en a d'autres qui, selon lui, ne souffrent point de replique. Telles sont les suivantes : 1°. Aucun des Historiens contemporains n'a fait mention d'un évenement si singulier : 2°. Le nom d'Ivetot ne paroît dans les Monumens Historiques qu'un peu avant la fin du XIme siécle : 3°. Clotaire étoit trop ambitieux pour ériger au milieu des Provinces de son Empire une Souveraineté qui en eût été indépendante : 4°. Ce Prince n'a regné sur la Neustrie, où est située la Seigneurie d'Ivetot, qu'après la mort de Childebert son frere à qui elle appartenoit, c'est-à-dire, après l'an 558. d'où il suit que le meurtre de Gautier d'Ivetot n'a pû arriver que sous le Pontificat de Pélage, si c'est Clotaire I. qui l'a commis, ou que s'il est du tems du Pape Agapet, il faut le rejetter sur Childebert & non sur Clotaire. Nous omettons quelques autres raisons également fortes & décisives.

M. l'Abbé des Thuilleries a donné une Dissertation sur la même matiere, où il a fait plusieurs remarques qui avoient échappé à M. de Vertot. Celui-ci, par exemple, avoit prétendu que jusqu'en 1370. les Seigneurs d'Ivetot avoient été vassaux & feudataires, soit des Ducs de Normandie leurs Seigneurs Suzerains, soit des Rois de France, Souverains de toute la Monarchie; M. des Thuilleries a fait voir, suivant notre Auteur, qu'en 1203. au plus tard, & par conséquent long-tems avant l'an 1370. le fief d'Ivetot étoit quitte de tout hommage & de toute servitude. C'est ce qui paroît par une Transaction passée entre le Seigneur d'Ivetot & l'Abbaye de S. Vandrille l'an 1203. où en remettant aux Religieux differens droits, il en excepte un en ces termes : *excepto passagio de Candebecco sibi & hominibus ipsius de* LIBERO FEODO *de Ivetot.*

Il résulte encore deux choses des observations de M. des Thuilleries, la premiere que vers le milieu du 11me siécle le fief d'Ivetot relevoit des Ducs de Normandie; on voit en effet que Guillaume le Conquerant a donné à l'Abbaye de S. Vandrille une Terre située à Ivetot, *apud Ivetot mansum*

unum; la seconde, que le Domaine d'Ivetot, dans l'étendue qu'il a aujourd'hui, est composé de plusieurs Fiefs de differente nature, en sorte qu'à la fin du 12me siécle encore, si le chef-lieu de ce Domaine étoit franc & tenu en alleu, il n'en étoit pas de même des autres Fiefs dont il s'étoit accru ou qui lui étoient unis.

Il s'agiroit donc maintenant de sçavoir, dit notre Auteur, en quel tems le principal Fief d'Ivetot a été affranchi, de quelle maniere les autres Fiefs unis à ce franc-fief ont été affranchis comme lui; enfin comment ce nouvel alleu a pû acquerir dans la suite des tems le nom de Royaume.

Quant au premier point il est très-probable que les Seigneurs d'Ivetot sont redevables de cet affranchissement à la liberalité de Henri II. Roi d'Angleterre. Si le Roman suppose un faux Gautier d'Ivetot qui fit la guerre aux Infidéles, & en faveur de qui Clotaire I. érigea Ivetot en Royaume, l'Histoire nous donne un véritable Gautier d'Ivetot qui vivoit du tems de Roger, Abbé de S. Vandrille, par conséquent sous Henri II. Roi d'Angleterre, & du tems des Croisades, où l'on peut croire qu'il s'est signalé; ce sera donc pour reconnoître les services de celui-ci que le Roi aura illustré sa terre, non en l'érigeant en Royaume, mais en l'affranchissant de tout hommage & de toute servitude.

Le second point n'est pas, suivant notre Auteur, si aisé à éclaircir; peut-être, dit-il, n'y a-t-il jamais eu d'affranchissement en forme des differens Fiefs qui composoient l'accroissement d'Ivetot; l'un a bien pû entraîner l'autre, en sorte que le Domaine entier se sera trouvé affranchi par l'usage.

Mais comment cette Terre, après avoir été affranchie, est-elle parvenue à acquerir le nom de Royaume: l'Auteur, avant que de s'expliquer sur ce point, entre dans le détail des principaux faits que l'Histoire presente à cet égard & des priviléges dont cette Terre a été honorée. Le premier des Seigneurs d'Ivetot qui paroisse avoir affecté la Royauté s'appelloit Jean; il prit, dans un Acte du 11 Janvier 1381, le titre de *Sire d'Ivetot, par la Grace de Dieu*: dans la suite il se qualifia tantôt *Roi*, tantôt *Prince*: c'est à lui probablement, dit notre Auteur, qu'un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1392. a donné le nom de Roi. Son fils Martin vendit la Terre d'Ivetot à Pierre de Vilaines dit le Begue. Dans le contrat de vente qui fut ratifié le 21 Août 1401. par Charles VI. Martin ne prit que le nom de *Prince*, mais il donne à sa Seigneurie le nom de *Royauté*. Les Anglois étant descendus à Touques en 1417. occuperent la Normandie, & Pierre de Vilaines, fils de l'acquereur, fut obligé d'abandonner sa terre.

Henri V. Roi d'Angleterre, confisqua les biens de Pierre de Vilaines & donna à prendre sur eux 800 livres de rente à un Chevalier Anglois nommé Jean Holland

Maire de Bordeaux, pour les tenir de lui à foi & hommage dans la mouvance du Château de Roüen, au devoir d'une épée avec son fourreau par an, sous la reserve de la haute & souveraine Justice. Dans les Lettres de ce Prince qui sont du 22 Fevrier 1419. il n'est pas fait mention de la Terre d'Ivetot; mais comme c'étoit là, dit notre Auteur, le seul bien que le Begue de Vilaines possedoit en Normandie, Jean Holland s'en mit en possession, après avoir fait vérifier ses Lettres à la Chambre des Comptes de cette Province, où il fit la foi & hommage le 20 Mars 1418. c'est-à-dire 1419. vingt-six jours après la concession de Henri. Jean Holland ayant reconnu, au bout de quelque tems, que la terre d'Ivetot ne valoit pas les 800 livres de rente que le Roi d'Angleterre lui avoit données à prendre sur les biens de Pierre de Vilaines, se pourvut à la Chambre des Comptes de Paris, où il fut ordonné le 7me de Juillet 1428. *qu'appréciation seroit faite de la Terre d'Ivetot, & que pour cet effet seroit délivrée commission adressante au Bailli & Procureur du Roi.* C'est du procès verbal de cette enquête qui étoit tombé entre les mains de Guaguin, que cet Historien a tiré le Roman de l'érection de la Terre d'Ivetot en Royaume. Pierre de Vilaines le jeune mourut avant que la Normandie rentrât sous l'obéissance du Roi. Ses héritiers, Pierre de Graville, Pierre d'Olonne, & Guillaume de Montrolier vendirent, quelques années après, la Terre d'Ivetot à Guillaume Chenu Chevalier, Chambellan du Roi Louis XI, Capitaine d'Harfleur & de Pontoise ensuite. Chenu ayant trouvé cette Terre considerablement déchûë, obtint au mois de Mars 1461. des Lettres de Louis XI, par lesquelles ce Prince lui accorda *de joüir dorénavant à toûjours de toutes & chacune les franchises, libertez, droitures, prérogatives & prééminences qui y appartiennent & dont il apparoissoit que ses prédecesseurs Seigneurs d'Ivetot joüissoient au tems & auparavant la descente des Anglois à Touques.* Et parce que tous les titres qui pouvoient justifier de ces droits s'étoient perdus pendant que le Roi d'Angleterre avoit possedé la Normandie, il lui fut permis par les mêmes Lettres, d'en informer par témoins. Trente-sept témoins âgés depuis 70 ans jusqu'à 92 déposerent unanimement que *la Terre d'Ivetot étoit franche de foi & hommage & de toute autre servitude; que cet affranchissement avoit autrefois été donné à cause des excès qu'un Roi de France avoit commis à l'endroit d'un Seigneur d'Ivetot, que c'étoit la créance commune du Pays pour l'avoir ainsi oüi dire à leurs peres.* Quelques-uns entrant dans un plus grand détail dirent que *la Justice d'Ivetot n'étoit en rien sujette de la Souveraineté du Roi de France, pour ce que le Seigneur avoit droit de haut jours où les causes prenoient fin; que les Sergens du Roi*

n'y venoient point exploiter. Qu'avant la descente des Anglois à Touques celà s'observoit ainsi & n'y levoit le Roi de France aucuns aides, taille, subside, ne quatriéme. Que les Marchands d'Espagne & d'ailleurs qui descendoient leurs marchandises à Harfleur, les amenoient en la Ville d'Ivetot pour les vendre aux Marchands de France qui en apportoient aussi d'autres pour les leur vendre, sans que les uns ni les autres payassent aucun droit, fors la coûtume au Seigneur d'Ivetot, laquelle étoit affermée en ce tems-là 400 *livres &* 60 *livres le minage; & déposent que quelques uns en avoient été fermiers. Aucuns disent avoir connu Jean & Martin d'Ivetot pere & fils qui prenoient la qualité de* Prince. *Que Pierre de Vilaines, lorsqu'il acquit cette Terre, donna Lettres de remission à un criminel.* (Ces Lettres sont de l'an 1417. & le criminel s'appelloit Jean Tourville). *Qu'autrefois les Seigneurs d'Ivetot avoient battu monnoye. Qu'un certain jour le Roi de France ayant entré dans la Terre d'Ivetot, avoit dit qu'il n'y avoit plus de Roi en France*, &c. En conséquence de cette enquête Louis XI. confirma les franchises & priviléges de la Terre d'Ivetot, & dans les Lettres qu'il fit expedier à ce sujet au mois d'Octobre 1464. il donna au Seigneur d'Ivetot le nom de *Prince*. Il paroît que depuis les Seigneurs d'Ivetot ont encore pris le nom de *Roi*. Cela est porté dans les Mémoires manuscrits de la Maison du Bellay dont l'Auteur a fait usage; on voit d'ailleurs dans un Rôle des gages des cent Gentilshommes de l'Hôtel du Roi, qu'il fut payé en 1491. *à Mre Jean Beaucher, Chevalier*, Roi d'Ivetot, *Lieutenant, la somme de* 400 *liv.* & dans les additions à l'Histoire de Monstrelet, que le *Roi d'Ivetot* mourut a Lyon le 26 Juillet 1500, mais depuis le regne de Henri II. les noms de *Roi* & de *Royaume* d'Ivetot ont disparu totalement. Il y a même des Lettres de Henri II. en date du 26me Décembre 1553, qui en renouvellant tous les priviléges de la Terre d'Ivetot, en excepte nommément la Souveraineté en dernier ressort. Cette Terre a passé dans le 16me siécle de la Maison de Chenu dans celle du Bellay, de la Maison du Bellay dans celle de Crévant, & enfin par le mariage de Julie-Françoise de Crévant, avec Camille Marquis d'Albon, elle est entrée dans la Maison d'Albon qui la possede aujourd'hui. » Tous ces Seigneurs, *dit » notre Auteur*, autorisés par de » nouvelles Lettres du mois d'A» vril 1551. avant Pâques, c'est» à-dire 1551. & par deux autres » Lettres des Rois Charles IX. » & Henri III. du 10 Mai 1569. & » du mois de Décembre 1577. les» quels font l'honneur à Isabeau » Chenu, Dame d'Ivetot, de l'ap» peller leur *cousine*, ont substitué » aux titres chimériques de *Roi*, » *Reine, Royaume* ceux de *Prince*, » *Princesse, Principauté* dont ils » se servent encore aujourd'hui.

» On rapporte néanmoins d'Hen-

» ri IV. Roi de France, *continue » notre Auteur*, que ce Prince assi- » stant au couronnement de la » Reine Marie de Médicis son » épouse, & s'appercevant que » Martin du Bellay, Seigneur d'I- » vetot, n'avoit point de place, » appella le grand Maître des cé- » rémonies & lui dit: *Je veux que » l'on donne place honorable à mon » petit Roi d'Ivetot, selon sa qualité » & le rang qu'il doit tenir.* On ra- » conte encore qu'un jour ce Prin- » ce, sur le point de donner une ba- » taille décisive, s'étant retiré dans » un moulin de la dépendance d'I- » vetot, dit à quelques Seigneurs » qui l'accompagnoient, que s'il » perdoit le Royaume de France, » il étoit assuré d'avoir au moins ce- » lui d'Ivetot, dont il prenoit déja » possession; mais on reconnoît à » ces traits l'esprit de plaisanterie » d'un Prince naturellement en- » joüé, & l'on sent bien que l'on » n'en sçauroit tirer aucune induc- » tion historique.

Pour revenir à present à l'origine de ce titre de *Roi* dans la personne des Seigneurs d'Ivetot; M. l'Abbé de Vertot conjecture que c'est une concession des Rois Charles V. ou Charles VI. Quoique l'Histoire & les titres ne nous en apprennent rien; il seroit dangereux, ajoûte-t-il, de vouloir deviner quel en fut le motif. S'il y en avoit un réel, dit notre Auteur, nous nous exposerions volontiers au danger de la recherche, mais nous sommes bien persuadés qu'il n'y en a point, parce qu'en effet il n'y a jamais eu de pareille concession.

A l'égard de M. l'Abbé des Thuilleries, il soûtient que ce titre de Roi pris par les Seigneurs d'Ivetot est une usurpation formelle de leur part. *Il ne faut que voir*, dit-il, *la variation des Seigneurs d'Ivetot dans les qualitez qu'ils prennent pour être certains qu'ils ne les devoient qu'à eux-mêmes; ils ne se contenterent pas d'avoir seulement un franc-fief*, liberum feodum, *ils l'érigerent en* PRINCIPAUTÉ, *puis en* ROYAUME, *& allerent jusqu'à prendre le titre de* ROY. *S'ils les avoient tenues des Rois par de bonnes Lettres-Patentes, ils se seroient toûjours fait honneur de celle de* ROY *depuis qu'elle leur auroit été accordée. Après tout ils n'auroient pas été les seuls qui auroient de la sorte réhaussé l'état de leurs Fiefs sans l'intervention de l'autorité suprême, puisque cela est même assez ordinaire aux moindres Seigneurs qui sont sans cesse appliqués à perfectionner eux-mêmes les leurs. Au quatorziéme siécle le Dauphin de Viennois, alors Vassal de l'Empereur, se qualifia de son propre mouvement,* DUC DE CHAMPSAUR; *au même siécle le Comte de Bar relevant de nos Rois se transforma aussi de lui-même en* DUC. *Deux siécles après le Baron de Montgommeri devint Comte de la même maniere, & fut reconnu pour tel à la Chambre des Comptes de Normandie*, &c..

Malgré ces exemples notre Auteur n'est pas du sentiment de M. l'Abbé des Thuilleries; c'est, dit-

il, une choſe inouie qu'un Gentilhomme ait eu aſſez de hardieſſe pour uſurper impunément ſous les yeux de ſon Prince le titre de Roi; les Seigneurs d'Ivetot l'ont néanmoins porté ſans que nos Rois en ayent paru jaloux : il n'eſt pas croyable qu'ils ayent oſé ſe le donner eux - mêmes ; nous ne voyons pas qu'ils l'ayent reçu de la main de nos Rois; ils n'ont donc pû le tenir que de l'uſage. Voici ce que notre Auteur conjecture y avoir donné lieu.

» On ſçait, *dit-il*, que Jean » Bailleul, Roi d'Ecoſſe, détrôné, » vint finir ſes jours dans ſes ter- » res de Normandie, après avoir » été élargi des priſons d'Angleter- » re au commencement du 14me » ſiécle. Ivetot ne lui auroit-il pas » appartenu, ſoit par héritage, » ſoit par ſucceſſion ou autrement, » du moins après la mort d'un Jean » d'Ivetot, qui vivoit en 1313 : ſi » cependant la Terre d'Ivetot, » dont celui-ci portoit le nom, lui » appartenoit en effet : nous ver- » rons plus bas que le Seigneur de » Maulevrier, ſur Caudebec, n'a » été inſenſiblement appellé *Com-* » *te* de Maulevrier que parce que » cette Terre a été poſſedée long- » tems par les Comptes de Sa- » voye. Après tout, il ſuffiroit » que Jean de Bailleul eût fait ſon » ſéjour à Ivetot pendant quelque » tems pour qu'on l'eût appellé » par dériſion *le Roi d'Ivetot.* » L'Hiſtoire marque qu'il étoit » tombé dans le mépris des peu- » ples, & il n'en falloit pas da- » vantage pour donner lieu à un » pareil ſobriquet. Nous nous ſou- » venons, avec indignation, que » dans le ſiécle ſuivant Charles VII » fut traité de *petit Roi de Bourges.* » Mais Philippe le Bel, qui avoit » agi efficacement auprès d'E- » doüard IV. en faveur de ce Prin- » ce malheureux, & qui lui avoit » tendu les bras, le traita ſans dou- » te avec les égards dûs à ſon ca- » ractere, la Seigneurie d'Ivetot » y gagna peut-être du côté des » tailles, des impoſitions & des » ſubſides, & à l'égard des autres » prérogatives qui y ſont atta- » chées, il ne fut pas difficile au » Seigneur, en revendiquant peu » à peu celles qu'il avoit perdues » ſous la domination Angloiſe de » retenir comme par ſucceſſion » légitime le nom de *Roi* qu'un » de ſes prédéceſſeurs avoit porté » en proverbe parmi le peuple. Je » propoſerois cette conjecture » avec plus de confiance, *ajoûte* » *notre Auteur*, ſi j'avois trouvé » dans les Monumens Hiſtoriques » de quoi montrer que Jean Bail- » leul poſſeda réellement Ivetot, » ou du moins y ſéjourna, mais je » ne dois pas diſſimuler que c'eſt » de ma part une ſuppoſition pu- » rement gratuite qui n'a tout au » plus que le mérite de la vrai- » ſemblance.

Nous nous ſommes étendus ſur cet article parce qu'il nous a paru curieux, & qu'il eſt propre à faire connoître le goût dans lequel eſt compoſé l'Ouvrage dont nous rendons compte au public. Il y a

beaucoup

beaucoup d'autres articles interessans, & que l'Auteur nous paroît avoir bien traités : tels sont, par exemple, celui du Tombeau des énervés, qui est dans l'Eglise de S. Pierre à Jumiege, celui du privilége de la fierte à Roüen, *&c.*

La description du Pays de Caux dans le premier Volume, & celle du Vexin dans le second sont suivies d'un Dictionnaire Géographique, où l'Auteur met en titre non seulement les noms des Cantons, des Villes, des Bourgs, des Abbayes, des Prieurez, des Collégiales, des Paroisses ou des Cures, des Rivieres, des Forêts, mais encore ceux des Succursales, des Hameaux, des Chapelles, des Fiefs qui méritent une attention particuliere. Quelques-uns de ces noms sont Latins ou Celtiques : il semble, dit l'Auteur, que ceux-ci ne devoient point trouver place dans un Dictionnaire François, mais les amateurs de l'ancienne Géographie m'auroient sçu mauvais gré de les avoir retranchés. Nous finirons notre Extrait par dire que cet Ouvrage, en total, nous a paru très-bien fait, & qu'il seroit à souhaiter que nous en eussions de pareils sur toutes les Provinces de la France.

DISSERTATION SUR LES ARCS DE TRIOMPHE DE LA Ville de Reims. A Reims, chez Regnaut *Florentin*, 1739. & 1740. Broch. *in*-12. pag. 80.

CETTE Dissertation a trois Parties, la premiere n'est qu'une espece d'Avant-Propos où l'Auteur disserte sur les Trophées, les Arcs de Triomphe & les autres Monumens que les peuples, & sur-tout les Romains, ont élevés pour immortaliser les Victoires, ou les bien-faits de quelques grands Hommes. L'Auteur prétend que la coûtume d'appendre aux Portes des Villes les dépoüilles des ennemis, a été la premiere origine des Arcs de Triomphe. Dans les premiers tems, lorsqu'un Prince ou un Général avoit remporté une victoire, ou avoit tué en combat singulier le chef de l'armée ennemie, on coupoit les branches d'un arbre à l'endroit même du champ de bataille, & on suspendoit au tronc les dépouilles des vaincus, c'est ainsi qu'Ænée éleva un Trophée des armes de Mezence.

Ingentem quercum, decisis undique ramis
Constituit Tumulo, fulgentiaque induit arma
Mezenti Ducis exuvias, tibi Magne Trophæum
Bellipotens, &c. Virg. Lib. II. Æneid. XI. 5.

Ces Trophées étoient élevés sur le champ de bataille, pour une marque presente de la victoire; c'est pourquoi on ne les bâtissoit pas d'une matiere solide & durable, on n'osoit les renverser, étant regardés comme sacrés, parce

qu'on les dédioit à quelque Divinité, comme celui d'Ænée dont on vient de parler, que ce Prince consacra au Dieu Mars. Mais aussi il n'etoit pas permis de les rétablir quand ils tomboient par vétusté. Plutarque en donne cette raison; *C'est*, dit-il, *qu'il y a quelque chose d'odieux à vouloir perpetuer les haines* (*), *en rétablissant & en remettant sur pied les Monumens, des anciennes disputes avec les ennemis, que le bénéfice des tems a ruinés.* C'est pourquoi, au rapport de Ciceron, *les Thébains ayant vaincu les Lacédémoniens, & ayant dressé un Trophée d'une maniere plus solide que celle dont ils étoient ordinairement composés, furent accusés dans le Conseil général des Grecs, de ce que contre l'usage, ils éternisoient la mémoire de leurs guerres & de leurs differends.*

Quelquefois aussi on suspendoit à la principale porte de la Ville, ou à l'entrée du Palais du Prince, les dépoüilles qu'on avoit enlevées aux ennemis; c'est ce que virent les Députez d'Ænée chez le Roi Latinus.

Multaque præterea sacris in postibus arma,
Captivi pendent currus, curvæque secures,
Et Cristæ capitum, & portarum ingentia claustra
Spiculaque, Clipeique, ereptaque rostra carinis. Virgil. Æn. L. 7.

Romulus ayant tué dans un combat le Roi des Céniniens, monta au Capitole, consacra les armes de ce Roi à Jupiter, & y batir un Temple à ce Dieu, où on devoit lui offrir dans la suite, les armes des Rois & des Chefs ennemis, que les Romains tueroient ou dans un combat singulier, ou dans une bataille. Pour les autres dépoüilles des vaincus, à l'exemple des Latins, les Romains les suspendirent aux portes de leur Ville, par où passoient ceux qui triomphoient, & en érigerent des Trophées.

(*) Plut. in Quest. Rom.

Dans la suite on grava les Trophées sur la pierre & sur le marbre, on les orna de Statuës d'hommes, de chariots tirés à deux ou à quatre chevaux de front, de victoires aîlées, & on y ajoûta des Inscriptions composées en l'honneur des vainqueurs. Sous les Empereurs, les Romains éleverent des Arcs de Triomphe, non seulement en mémoire des Victoires remportées, mais encore pour servir de Monumens aux bien-faits & aux graces qu'ils avoient reçues de leurs Princes. Telle a été, selon notre Auteur, l'origine des Arcs de Triomphe.

Dans la seconde Partie l'Auteur entre en matiere & traite des deux Arcs de Triomphe de la Ville de Reims, il rapporte d'abord les differentes opinions des Auteurs, sur le tems auquel ces Monumens ont été élevés. Le premier de ces Arcs a servi autrefois de porte à la Ville, on l'appelloit la *Porte de Mars*, elle regardoit le Nord. Dans la suite il a été enterré sous le Rem-

part, & on a bâti à côté une autre porte à qui on a conservé le même nom de *Porte de Mars* L'autre se voit au milieu de la Ville, il a aussi servi de porte, on la nommoit, *Porte Basilicaire*, & par corruption on l'appelle aujourd'hui *Porte-Basée*.

Les Sçavans n'ont guéres connu jusqu'aujourd'hui, & n'ont parlé que de l'Arc de Triomphe de la Porte de Mars; ils ont été extrêmement embarrassés à déterminer sous quel Prince il a été construit. Il n'y a point d'Inscriptions qui puisse les éclairer; l'Attique, qui est le lieu où l'on plaçoit ordinairement les Inscriptions, étant entierement ruinée.

Ceux qui croyent que Jules-Cæsar, a fait bâtir cet Arc de Triomphe, pendant son séjour dans les Gaules, disent que l'amitié que les Rémois avoient pour les Romains, *Remi Romanorum amicissimi*, fit que Cæsar préfera leur Ville, pour y laisser des marques de sa magnificence, & des Monumens de ses victoires. Notre Auteur réfute cette opinion, en rapportant d'après Suétone, ce qui se passa dans les Gaules, pendant le gouvernement de Cæsar. Il paroît en effet par ce récit 1°. que Cæsar étoit dès lors très-suspect au Sénat, & que l'on observoit jusqu'à ses moindres démarches; un particulier, dans cette situation, eut-il osé exciter encore l'envie & la jalousie de ses ennemis en consacrant ses victoires par des Monumens publics. 2°. L'usage des Romains étoit de n'élever aucun Arc de Triomphe en l'honneur des victorieux, qu'après qu'ils avoient joüi des honneurs du triomphe. Or Cæsar ne triompha pas pendant son gouvernement des Gaules, il ne triompha des Gaulois & des autres peuples qu'il avoit vaincus, qu'après avoir terminé les guerres civiles. En troisiéme lieu, les Trophées de cet Arc composés d'Armes Romaines, désignent indubitablement des Victoires remportées sur les Romains mêmes, & c'est ce qui ne peut convenir à Cæsar dans le tems qu'il étoit Gouverneur des Gaules.

D'autres Antiquaires prétendent que cet Arc de Triomphe a été élevé en l'honneur de Julien l'Apostat, & ils en donnent pour preuve, l'architecture de ce Monument qui se ressent du mauvais goût du siécle de cet Empereur. Ils disent qu'il est probable, qu'il le fit construire lorsqu'il passa par Reims, pour venir à Paris au retour de ses conquêtes d'Allemagne. Selon notre Auteur, cette opinion ne peut se concilier avec ce que l'on lit dans l'Histoire de Julien: 1°. Il est incertain qu'il ait passé par Reims à son retour d'Allemagne: 2°. il avoit bien d'autres affaires pour lors que de se faire construire un Arc de Triomphe: 3°. Ammien fait mention dans son Histoire des Monumens élevés en l'honneur des Empereurs. Cet Auteur ne nous auroit-il pas parlé d'un Arc de Triomphe élevé en l'honneur de Julien, lui qui n'é-

chappoit aucune occasion de loüer ce Prince son Héros. Notre Auteur ajoûte que non seulement Julien n'a point fait construire un Monument, mais que si l'Armée Romaine & les Rémois eussent voulu lui faire cet honneur, il les en eût empêché de tout son pouvoir : la preuve s'en tire du caractere de Constance & de sa conduite à la guerre de Julien ; Julien étoit trop politique pour donner lui-même un prétexte à Constance, Prince extrêmement ombrageux, de le sacrifier à sa jalousie. J'abrege extrêmement tout cet endroit de la Dissertation où notre Auteur met toutes ses preuves dans un très-grand jour.

Laurent Echard & quelques autres Auteurs disent que Probus remporta de grandes victoires dans les Gaules, que cet Empereur fit faire les grands chemins qui passent sous la Porte de Mars, & que par reconnoissance les Rémois lui érigerent ce Monument.

Notre Auteur prétend que cette opinion n'est pas mieux fondée que les précédentes. Il en rapporte un grand nombre de raisons très-fortes. Celles-ci nous ont paru les principales : 1°. l'architecture de cet Arc de Triomphe, est beaucoup plus ancienne, que le tems de Probus & de Julien : 2°. Quelle apparence qu'on eût érigé à Probus un Monument, si loin du Pays, où il avoit remporté ses victoires ? où est la preuve qu'il ait jamais été à Reims? Il n'est pas mieux prouvé que cet Empereur ait fait faire les grands chemins dont il est ici question.

Dans la troisiéme Partie l'Auteur établit son sentiment, il croit que l'Arc de Triomphe de la Porte de Mars, a été élevé en l'honneur de Cæsar & d'Auguste par les Rémois, lorsqu'Agrippa fit faire les grands chemins militaires qui passent par leur Ville, & que l'Arc de la Porte Bazée, fut aussi érigé dans le même tems à la gloire de ces deux Empereurs.

Notre Auteur, pour donner à son opinion toute la probabilité possible, rappelle tous les bienfaits dont Jules-Cæsar, & après lui Auguste, comblerent les Rémois ; bien-faits qui ont dû exciter la reconnoissance de ces peuples & les engager à en donner des marques publiques & durables, puis il ajoûte : » Agrippa, » qu'Auguste avoit nommé Gouverneur Général des Gaules, avec » une autorité presque égale à la » sienne, soit pour faire sa cour à » l'Empereur, soit pour contenter » son propre goût, éleva plusieurs » Edifices publics, il fit faire aussi » quatre grands chemins, dont » parle Strabon, & continua celui d'Auguste, qui finissoit à Lyon » & le conduisit jusqu'à l'Ocean.

» Comme la Ville & Cité de » Reims, Capitale de la Belgique ; » étoit une des plus puissantes des » Gaules, une des plus fideles al» liées de l'Empire, & qu'Agrip» pa sçavoit les services considera» bles qu'elle avoit rendus aux Ro» mains, l'estime qu'en faisoit Ju-

» ses-Cæsar, & que lui continuoit » l'Empereur Auguste, il choisit » cette Ville pour être dans les » Gaules, ce que Rome étoit en » Italie, le centre où viendroit » aboutir une partie des chemins » qu'il feroit faire, & ceux qui se» roient construits dans la suite.

» C'est à ce tems, lorsque ce » Gouverneur fit faire ces deux » chemins militaires, dont l'un » conduisoit de Reims à Lyon, & » l'autre de Reims à l'Océan, » qu'on peut fixer, à ce que croit » notre Auteur, l'époque de la » construction de ces deux Monu» mens; on peut probablement » conjecturer que les Rémois, » touchés de tant de bien-faits, » érigérent alors sur ces chemins » les deux Arcs de Triomphe des » *Portes de Mars* & *Bazée* en » l'honneur de César & d'Auguste, » & qu'ils les dédierent aux Divi» nitez Tutélaires & protectrices » de ces deux Empereurs, le pre» mier du côté du Septentrion, au » Dieu Mars, & l'autre opposé à » la Déesse Vénus, dont Cæsar & » Auguste descendoient. Aussi re» connoit-on dans ces Arcs les » symboles qui caractérisent ces » deux Empereurs, & les bas-re» liefs dont ils sont ornés peuvent » s'expliquer également de l'un » & de l'autre.

Notre Auteur qui, pour le dire en passant, fait voir beaucoup de zéle pour la gloire de sa patrie, place ici la description détaillée de l'Arc de Triomphe de la *Porte de Mars*, & l'accompagne d'explications, qui toutes favorisent le sentiment qu'il a embrassé, c'est-là la partie essentielle de son Ouvrage, nous y renvoyons nos Lecteurs.

Nous apprenons que cette Dissertation est de M. l'Abbé Carbon, Prieur de Belval, d'une famille distinguée de la Ville de Reims. Cet Ouvrage, qu'il a composé en Province & sans les secours nécessaires, montre de l'esprit & du goût, & donne des esperances qui doivent animer l'Auteur à cultiver ses talens.



ELEMENS DE LA GEOMETRIE D'EUCLIDE, REDUITS à l'essentiel de ses principes, pour appliquer facilement la Théorie de cette Science à la pratique. Par M Freard du Castel A Paris, chez Jean-Baptiste *Samson*, Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à S. Maur. vol. *in*-12. pag. 302, & 20 planches.

EUCLIDE est proprement le Législateur de la Géométrie: on connoissoit bien quelques théorêmes, ou quelques-unes de ces vérités avant lui; mais elles étoient, pour ainsi dire, éparses çà & là, & les Géométres, alors en petit nombre, en étoient les seuls possesseurs; ils conservoient leurs richesses sans les communiquer, ou ne les partageoient qu'avec un petit nombre de Disciples. C'est donc Euclide qui a formé de ces propositions une espéce de Code, ou un corps d'Ouvrage, il y a mis la forme & l'arrangement nécessaires, afin que ces propositions fussent démontrées conséquemment, ou dépendamment les unes des autres, sans admettre de nouveaux principes, & de nouvelles demandes que celles qu'il avoit premierement posées. Ses principes sont quelques axiomes dont le Pyrrhonien ne peut douter, & quelques définitions; il part de-là, & par un enchaînement admirable, il arrive a démontrer ce que les sens semblent quelquefois démentir, ou ne peuvent plus appercevoir. La méthode qu'il a observée est d'appuyer ce qu'il démontre sur les démonstrations précédentes. Si une proposition ne suppose pas toutes les propositions antérieures, du moins elle suppose quelques-unes de celles qui ont été prouvées, par conséquent il faut ou l'accorder, ou se refuser à celles qui ont précédé; celles-ci, par le même enchaînement, remontent à la premiere qui n'aura plus d'autre source que les définitions & les axiomes. Les problêmes se trouvent préparés par les théorêmes, & les théorêmes par les problêmes. Ce n'est point la main qui opere, c'est à l'esprit seul qu'il parle, & c'est à lui qu'appartiennent toutes les operations qu'il prescrit sans que les sens soient obligés d'y participer. C'est ainsi qu'Euclide a procedé, & on peut dire que s'il a été le premier à enfanter cet ordre, & à mettre cet enchaînement dans la suite de ses théorêmes, il a été d'autant plus admirable qu'il falloit le concevoir d'une vûe générale pour l'embrasser dans son entier & le mettre en exécution.

L'Ouvrage qu'il nous a laissé est distribué en quinze Livres, il a lui-même donné les démonstrations des propositions qu'il nous a transmises. Il s'est trouvé plusieurs de ses Commentateurs qui l'ont expliqué avec plus ou moins de facilité. On s'étoit contenté jusques vers le milieu du siécle dernier de la

lecture de ses Commentateurs, & on ne songeoit point à commencer l'étude de la Géométrie par un ordre different de celui qu'Euclide nous avoit dicté. Enfin on a cru y trouver quelques défauts, tant à cause de plusieurs propositions qu'on regardoit comme inutiles, ou dont on ne faisoit point d'usage qu'a cause de la méthode qu'il avoit observée. On lui reprochoit principalement le défaut d'ordre, de netteté, & que la liaison des idées n'y étoit pas conservée. Ces chefs d'accusations étoient appuyés sur ce qu'il avoit mêlé les propositions qui regardoient les surfaces avec celles des lignes, sur ce qu'il avoit voulu démontrer des choses qui avoient peu besoin de démonstrations. On l'accusoit encore de n'avoir point donné une idée assez exacte des proportions, & de les avoir démontrées par une voye trop embarrassante ou trop compliquée. On ajoûtoit que les maximes qu'il avoit suivies dans l'explication des solides, pouvoient se donner d'une maniere plus aisée & plus convenable à la génération de ces corps, qu'il falloit de plus y en joindre plusieurs autres nécessaires, & qu'on avoit trouvées depuis ce tems-là.

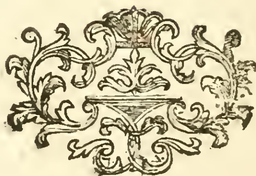
Effectivement, soit que l'ordre d'Euclide n'ait pas été bien conçu par quelques Géométres mêmes, soit qu'on y ait trouvé des défauts réels, il est certain que la face de la Géométrie élémentaire a totalement changé depuis cinquante ans ou environ, & jamais il n'a paru tant d'Elémens de Géométrie, quoiqu'on puisse les considerer tous sous deux classes seulement.

M. Freard du Castel, étonné avec raison de cette multitude d'Elémens, & fâché de ce qu'on paroît avoir abandonné, peut-être un peu trop légérement, l'ordre d'Euclide que ses adversaires n'ont pas bien saisi, vient d'entreprendre de le rétablir, quant à certains chefs. Nous allons marquer en peu de mots comment il a distribué son Ouvrage.

Ce Volume est partagé en 8 Livres, c'est-à-dire, les six premiers Livres d'Euclide, excepté le second, avec l'onziéme & le douziéme. Il nous a paru que c'est plus par cette division de Livres, que par l'arrangement des propositions qu'il s'est rapproché d'Euclide ; car il en omet un grand nombre, & en substitue d'autres ; quant au fonds des démonstrations, il employe souvent celles des nouveaux Elémentaires, sans se mettre en peine si elles supposent d'autres principes que ceux qu'a admis celui qu'il a pris pour guide, en s'en rapprochant néanmoins le plus qu'il lui a été possible. Euclide a négligé, ou plûtôt abandonné une simplicité apparente dans quelques-unes de ses démonstrations ; il a tourné toutes ses vûës du côté de la solidité & de l'exactitude de la démonstration ; il a préféré la liaison des propositions à celle des idées qui lui a paru plus arbitraire & plus sujette à dispute. Il a voulu de plus que l'es-

prit, pour se rendre plus géométrique, s'accoûtumât a l'enchaînement des propositions qui est la seule chose par laquelle il peut parvenir a l'ordre, & acquerir de la force.

M. Freard du Castel a mis quelques usages des differens théorêmes. On auroit pû soupçonner que ç'auroit été une application faite à la pratique, comme quelques autres Auteurs, mais sans doute que M. du Castel a senti que cela étoit impraticable ou inutile, puisque la plûpart de ces mêmes pratiques supposent presque toûjours des connoissances qu'on n'a pas encore acquises. Ces usages sont des especes de notes qui avertissent que ces propositions sont utiles pour celles qui suivent, ou pour les differentes parties dans les Mathémaques où elles se trouvent employées. En effet, nous ne croions pas qu'aucun Lecteur ait jamais douté de l'avantage qu'on retire de la Géométrie. On est aujourd'hui plus que jamais bien prévenu en faveur des Mathématiques, on en connoît toute l'utilité. Au reste, ces Elémens sont clairs & les démonstrations courtes, avantage considerable pour les Commençans. L'Auteur y a joint un petit Abrégé de Trigonométrie rectiligne.



NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE FLORENCE.

MONSIEUR le Docteur Pierre-François *Foggini*, Professeur de Belles-Lettres dans le Séminaire de Florence, donne avis à tous les Amateurs des beaux Arts, qu'il va faire imprimer & donner au Public le *Manuscrit si vanté des Œuvres de Virgile*, de la Bibliothéque du Grand Duc de Toscane, le plus ancien de tous les Manuscrits des *Œuvres de Virgile* au jugement de N. *Heinsius* : en conservant avec la plus exacte & la plus scrupuleuse attention la forme des caracteres, le nombre & l'ordre des vers qui se trouvent dans chaque page, les fautes mêmes, les ratures & les corrections, de telle sorte que celui qui aura un exemplaire de cette Edition, pourra se flatter de posseder une copie fidéle de ce fameux Manuscrit, ou plûtôt ce Manuscrit même.

Le Volume où seront contenuës les Œuvres de Virgile, & qui representera, comme il a été dit, le Manuscrit même, sera accompagné d'un autre Volume en même forme, contenant premierement les conjectures de M. *Foggini*, sur quelques endroits du Manuscrit qui lui ont paru suspects, secondement des Dissertations sur l'antiquité & l'ortographe de ce même Manuscrit, sur la maniere d'écrire les Livres usitée chez les anciens, sur les plus anciens Manuscrits de Virgile, & principalement sur tous ceux que l'on conserve dans les Bibliothéques de Florence. On y ajoûtera à la fin quelques planches gravées en cuivre avec soin, representant les differentes formes des anciennes Lettres, & entre ces planches il y en aura deux, dont l'une representera une page entiere du Manuscrit de Virgile, & l'autre les liaisons des Lettres qui se rencontrent quelquefois dans le même Manuscrit.

Cette Edition sera en beaux caracteres & en beau papier. L'exemplaire complet coûtera 24 Jules Romains en papier ordinaire, & 30 en grand papier, dont on ne donnera que cent exemplaires. Ceux qui voudront souscrire presentement auront l'exemplaire en petit papier à 18 Jules, & en grand papier à 24, observant néanmoins de payer la moitié de la Souscription d'avance, & l'autre moitié en recevant cet exemplaire complet. On en tirera douze exemplaires en vélin, dont on n'a pû encore fixer le prix ; l'Editeur avertit que le premier exemplaire vendu coûtera moins que le second, & le second moins que le troisiéme, & ainsi des autres.

Le même M. *Foggini* fait encore

imprimer ici un Recueil considerable de *Dissertations sur l'Histoire de S. Pierre*, & sur un grand nombre de faits qui ont rapport à cette Histoire. Les unes regardent le voyage de S. Pierre à Rome (*de Romano B. Petri Itinere*), & son Episcopat dans cette Ville, dans d'autres l'Auteur traite avec beaucoup d'étendue du lieu où S. Marc a écrit son Evangile, & de la Langue dans laquelle il l'a écrit, de la demeure de Simon le Magicien à Rome, de la Statue qu'on lui érigea, selon quelques Auteurs anciens, & de ses disputes avec S. Pierre; des plus anciennes representations de S. Pierre, soit en peinture, soit en sculpture. De-là l'Auteur passe aux Disciples de cet Apôtre, & en particulier à Saint Romolo Apôtre de la Toscane & Evêque de Fiesoles. C'est à l'occasion de ce saint Martyr qu'il fait plusieurs nouvelles recherches considérables & importantes pour cette partie de l'Histoire Ecclesiastique. L'Ouvrage que nous annonçons, qui contient 20 Dissertations, sera encore enrichi de diverses Inscriptions qui n'ont jamais paru, & d'autres Opuscules, *&c.*

DE PADOUE.

Il a paru ici sur la fin de l'année derniere un Livre touchant les *Vies des Souverains Pontifes*, recueillies sur d'anciens Monumens par les soins de M. Antoine *Sandini*, Garde de la Bibliothéque du Séminaire de Pavie. L'Ouvrage est intitulé : *Vitæ Pontificum Romanorum ex antiquis Monumentis collectæ, opera & studio Antonii Sandini S. T. P. & in Seminario Patavino Bibliothecæ Custodis.* Patavii, 1739.

DE LUCQUES.

Le Pere Sebastien *Paoli*, dont le nom est connu des gens de Lettres, a donné ici en deux Volumes un *Recueil de Pieces Originales & nombreuses*, qui n'avoient jamais été imprimées, concernant l'Histoire de l'Ordre Militaire de Saint Jean de Jerusalem. Ce Recueil est accompagné d'Observations Critiques, Historiques, Géographiques & Généalogiques. Cet Ouvrage, qui est tout entier en Italien, ainsi que l'a ordonné le Grand Maître, est intitulé : *Codice Diplomatico del sacro Militare ordine Gerosolimitano Oggidì Malta.*

DE MODENE.

Les fievres aiguës qui infecterent diverses Provinces d'Italie, depuis 1731. jusqu'en 1736. ont engagé M. *Moreali*, Docteur en Medecine, à composer un Ouvrage sur ce sujet, dont le titre est : *Delle febri maligne e contagiose, nuovo sistema teorico-pratico; scoperta fatta nella Medecina da Giambatista Moreali, sassolese Medico e Cittadino di Reggio di Lombardia a l'ill^mo e Rev^mo Monsignor*

Lodovico Forri Vescovo di Reggio, e principe : in Modena, 1739. *in*-4°. per Francesco *Torri.*

DE MILAN.

P. C. Ansaldi O. P. de caussis inopiæ veterum Monumentorum pro copia Martyrum dignoscenda adversus Doduvellum Dissertatio: Mediolani 1740. *apud Josephum Richinum Malatessan Regium, Ducalemque Typographum.* in-8°. C'est-à-dire : *Dissertation de P C. Ansaldi, touchant les Causes de la disette des anciens Monumens, pour connoître le grand nombre des Martyrs des premiers siécles contre Dodwell, &c.* Dodwell, dans sa onziéme Dissertation sur les Œuvres de Saint Cyprien, ne s'est pas contenté de révoquer en doute le grand nombre de Martyrs des premiers siécles de l'Eglise, il a encore accusé d'infidélité & d'impostures les Auteurs des Ménologes, & des Martyrologes, comme s'ils avoient pris plaisir à enfler leurs Livres par le grand nombre des Martyrs qui n'avoient jamais existé. Cet Auteur a suivi en cela l'opinion d'Onuphrius-Panvinus qui n'avoit pas craint, quelque tems auparavant, d'avancer le même paradoxe. Dom Thierry Ruinart a combattu avec autant d'érudition que de force, l'opinion de ces deux Auteurs dans l'excellente Préface qu'il a mise à la tête de ses *Acta sincera Martyrum.* M. *Ansaldi* a composé cette Dissertation dans le même esprit, il y rapporte avec soin & avec exactitude les causes du peu de Monumens que l'on trouve dans ces premiers siécles, pour justifier la multitude des Martyrs de ces mêmes tems. Cet Ouvrage paroît tel que Dom Thierry Ruinart auroit reçu volontiers le secours qu'il présente pour la défense des Martyrs.

HOLLANDE.

DE LA HAYE.

On trouve chez Pierre de *Hondt,* Imprimeur - Libraire, le *Recueil des Médailles de grand & moyen bronze du Cabinet de la Reine Christine,* gravées d'après les originaux par le célébre *Pietro Santi Bartolo* en soixante & treize planches, avec le Commentaire de M. *Sigebert Havercamp*, Professeur dans l'Académie de Leide. Cet Ouvrage est intitulé : *Nummophilacium Reginæ Christinæ quod comprehendit Numismata ærea Imperatorum Romanorum, Latina Græca atque in Coloniis cusa quondam à Petro Santi-Bartolo Summo Artificio summaque fide æri incisa, nunc primum prodeunt, cum Commentario Sigeberti Havercampi, in Universitate Lugduno Batava Professoris, Latinè & Gallicè.* Hagæ Com. 1740. *in-folio*, cum LXIII. Tabulis Numismatum. Le même Ouvrage en grand papier.

On trouve encore chez le même Imprimeur un Ouvrage intitulé : *Accuratissima Orbis delineatio, sive*

Geographia vetus Sacra & Profana, exhibens quidquid Imperiorum, Regnorum, Principatuum, rerum publicarum, ab initio rerum, ad præsentem usque mundi statum fuit. Præmissa est introductio ad Geographiam antiquam quâ orbis vetus, Gentium migrationes, populorum origines, & quidquid Historias illustrare potest, breviter refertur. Hagæ Comitum, 1740. *Cum sexaginta tribus Tabulis Geographicis, forma athlantica*, in-fol. C'est-à-dire : *Description exacte de l'Univers*, ou *Géographie ancienne, Sacrée & Profane*, &c.

L'Art de monter à cheval, ou *Description du Manége dans sa perfection.* Par M. le Baron d'*Eisemberg*, 1740 *in-fol obl.* avec 60 belles planches gravées par *Picard.*

Histoire de la Fondation de Rome, l'établissement de la République, son origine, ses progrès, les mœurs de ses premiers habitans, & son Gouvernement politique militaire, augmentée de Remarques par M. *de Beaumarchais* & enrichie de figures. Chez Jean *Van-Duren*, 1740. *in-12.* 4 vol.

D'ANVERS.

Observationes Apologeticæ pro Episcopatu Trajectensi ad Mosam, &c. c'est-à-dire : *Observations Apologetiques en faveur de l'Evêché de Mastricht.* Par le R. P. *Dolmans* Jesuite. Chez Alexandre *Everaerts*, 1740. Cet Ouvrage a été composé à l'occasion d'un Ecrit du Baron de *Crassier* de Liege, qui porte pour titre *Brevis elucidatio quæstionis Jesuiticæ de pretenso Episcopatu Trajectensi ad Mosam.* Toute cette question consiste à sçavoir si l'Evêché de Liege, etabli d'abord à Tongres, a passé ensuite à Mastricht & de-là à Liege, où il est maintenant fixé. Cette question paroissoit décidée par les Ecrits du P. *Henschenius*, & depuis par ceux de D. Thierry Ruinart faits à ce sujet, & par les derniers Editeurs du *Gallia Christiana*, mais M. le Baron de *Crassier* rentre de nouveau dans la dispute, & prétend qu'il n'y a jamais eu d'Evêché à Mastricht. C'est pour combattre ce dernier sentiment que le P. *Dolmans* a composé son Ouvrage.

FRANCE.

DE BESANÇON.

M. *Dunod de Charnage*, Ecuyer, ancien Avocat au Parlement, & Professeur Royal en l'Université, qui a donné l'*Histoire du Comté de Bourgogne*, en deux vol. *in-4°.* le premier sous ce titre : *Histoire des Séquanois & de la Province Séquanoise des Bourgnignons*, &c. Dijon, 1735. & le second vol. sous cet autre titre : *Histoire du second Royaume de Bourgogne, du Comté de Bourgogne sous les Rois Carlovingiens*, &c. Dijon, 1737. vient encore de nous donner un autre Ouvrage à peu-près sur le même sujet, plein de sçavantes & de curieuses recherches, cet Ouvrage est intitulé : *Mémoi-*

res pour servir à l'Histoire du Comté de Bourgogne, contenant l'idée générale de la Noblesse & le Nobiliaire dudit Comté; l'Histoire des Comtes de Bourgogne, des Maisons de Valois & d'Autriche; de l'administration de la Justice, de son Parlement, & de sa réunion au Royaume de France; l'Histoire de toutes les Révolutions & des faits arrivés en cette Province jusqu'au tems present, avec des figures en taille-douce. Chez J. B. *Charmet*, Libraire, grande ruë, à la Science, 1740. *in*-4°.

DE PARIS.

Dissertation, dans laquelle on recherche depuis quel tems le nom de France a été en usage pour désigner une portion des Gaules, l'étendue de cette portion ainsi dénommée, ses accroissemens & ses plus anciennes divisions depuis l'établissement de la Monarchie Françoise, qui a remporté le prix dans l'Académie Françoise de Soissons: par M. *le Beuf*, Chanoine & Sous-Chantre de l'Eglise d'Auxerre. Chez J. B. *Delespine*, Imprimeur-Libraire ordinaire du Roi, & de l'Académie de Soissons, ruë S. Jacques, à la Victoire & au Palmier, 1740. *in*-12. L'Auteur a mis à la fin de cette Dissertation un Avis au Public, portant que » les personnes qui » seront curieuses de voir sur la » Carte de l'ancienne France, le » partage du Royaume tel qu'il » fut fait, selon le sentiment de » l'Auteur de cette Dissertation, » trouveront cette Carte nouvelle» ment gravée, chez le Sieur *Ro*» *bert*, Géographe du Roi, à Pa» ris, Quai de l'Horloge.

De la maniere d'enseigner & d'étudier les Belles-Lettres par rapport à l'esprit & au cœur: par M. *Rollin*, ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au Collége Royal, & Associé à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Chez la veuve *Etienne*, Libraire, rue S. Jacques à la Vertu, 1740. deux vol. *in*-4°.

Cet excellent Ouvrage, où l'Auteur a réuni le goût, le sçavoir, & la vertu, a été donné au public en quatre Volumes *in*-12. dans l'année 1726; nous lui en avons alors rendu compte, c'est pourquoi nous n'en dirons rien aujourd'hui, d'autant plus qu'il est aussi généralement connu qu'estimé. Nous nous contenterons de remarquer que cette Edition *in*-4°. est parfaitement belle. M. Rollin a joint à l'Epître Dédicatoire, qui est écrite en Latin & adressée au Recteur de l'Université; la Traduction de cette même Epître, qui n'étoit pas dans l'Edition *in*-12. On trouve aussi dans cette nouvelle Edition *in*-4°. des Extraits de quelques conclusions de l'Université au sujet du Traité des Etudes: *La modestie*, dit M. Rollin, *demanderoit peut être que je supprimasse des témoignages qui me sont trop avantageux, mais plusieurs amis m'ayant pressé de les rendre publics, je me suis cru obligé de me*

rendre à leurs desirs. Je prie le Lecteur de me pardonner cette faute. Je compte bien qu'on rabattra beaucoup des loüanges qu'une mere affectionnée donne à un de ses enfans, qu'elle a formé elle-même avec un grand soin & une bonté particuliere. M. Rollin est de ces enfans qui n'ont pas besoin de l'indulgence de leur mere, & le public qui ne juge point en pere, a consacré par son suffrage celui de l'Université. M. Rollin donna en 1734. un Supplément à son Traité de la maniere d'enseigner & d'étudier les Belles-Lettres, & il annonça dès lors que son dessein étoit de l'inserer à la tête du premier Volume de son Ouvrage, lorsqu'on l'imprimeroit *in*-4°. C'est en effet par ce Supplément que commence le Traité des Etudes dans le premier Volume de cette Edition. Ce sont d'excellentes réfléxions sur ce que l'on doit faire apprendre aux enfans dans les premieres années, & *même sur les études qui peuvent convenir aux jeunes personnes de l'autre sexe jusqu'à un âge plus avancé.* Le public qui voit avec plaisir les portraits des Hommes Illustres, trouvera celui de M. Rollin à la tête de cette Edition.

Prault fils, Libraire, Quai de Conty, vis-à-vis la descente du Pont-Neuf, à la Charité, vent *la Jalousie imprévûë, Comédie en un Acte & en prose.* Cette Piece qui a été representée par les Comédiens Italiens est de M. *Fagan*, Auteur de la *Pupille* & de plusieurs autres Pieces que le Public a vûes avec plaisir.

Histoire des Amazones anciennes & modernes, avec figures, par M. l'Abbé *Guyon.* Chez *Vilette*, rue S. Jacques, à S. Bernard. 1740. *in*-12. 2 vol. Le prix des deux Volumes brochés est de 2 liv. 8 s.

Montalant, Libraire, Quai des Augustins, débite deux Ouvrages qu'il a fait venir depuis peu d'Allemagne. Le premier consiste dans une Collection de Traitez de Morale & de Pieté, partie anciens, partie modernes, & qui n'avoient jamais été imprimés. Cet Ouvrage est intitulé : *R P. Bernardi Pezii Benedictini Bibliotheca Ascetica antiqua nova, hoc est, Collectio veterum quorumdam & recentiorum Opusculorum Asceticorum quæ huc usque in variis MSS. Codicibus & Bibliothecis delituerunt.* Ratisbonæ, *in*-8°. 12 vol. On ne doit pas moins sçavoir gré au P. *Pez* d'avoir consacré ses veilles à la recherche d'un grand nombre de Traitez de Morale propres à conserver l'esprit de la Religion & à nourir la pieté, qu'à ceux qui s'appliquent à enrichir le public d'Anecdotes & de Monumens Historiques. Le 2me, une nouvelle Edition de tous les Ouvrages du Pere *Gretser* Jesuite, dont la vaste & profonde érudition est connuë de tous les Sçavans, sous ce titre : *Jacobi Gretseri Societatis Jesu Theologi, Opera omnia Antehac ab ipsomet Auctore accuratè recognita*, &c. Ratisbonæ, *in-fol.* 17. vol.

Essais sur la fortification, par M. de Vauban, à Paris, chez *Valleyre*, ruë S. Severin, vis-à-vis le

Portail de l'Eglise, à l'Annonciation, 1740. *in*-12.

Ce n'est point ici un Traité en forme sur les Fortifications ni l'explication des constructions ; c'est une espece de Formulaire pour servir à ceux qui feront les toisées, les devis, les estimations & les projets de dépense pour les Ouvrages de Fortification, avec quelques avis généraux, qui peuvent avoir leur utilité pour quelqu'un qui se destine au service, & pour les personnes nouvellement employées à la Fortification. Nous avons remarqué qu'effectivement la plûpart des préceptes qui sont donnés dans ce petit Traité sont tirés de M. le Maréchal de Vauban, qui a acquis, à juste titre, une si grande réputation dans ces matieres, qui demanderont toûjours un homme consommé dans la pratique, comme il l'étoit.

Fautes à corriger dans le Journal des Sçavans du mois d'Août, 1740.

PAge 505. col. 1. ligne 27. 1721. *lisez* 1712. Pag. 510. col. 1. lig. 39. 1724. *lis.* 1726. Dans la Table, Examen du Livre : Réfléxions, &c. *lisez* Examen du Livre intitulé : Réfléxions, &c.

Comme il s'est trouvé, dans le Journal de Sept. in-4°. *que quelques caractéres & quelques lettres algébriques qui n'ont pas été marqués assez sensiblement, on a jugé à propos de les corriger dans celui-ci, pour la facilité du Lecteur.*

Page 562. col. 1. ligne 16. $(v p r^{3} \kappa)$, *lisez* $(v p r^{3} \times r \kappa)$.

Ibidem, col. 2. ligne 32. $\left(\frac{\overline{x}^{\,2}}{\overline{\;\;}}\right)$, *lisez* $\left(\frac{\overline{x}^{\,2}}{\overline{\;\;}^{\,2}}\right)$.

Page 563. col. 1. ligne 12. $(-\overline{x}^{\,2} + r^{2})$, *lisez* $(-\overline{x}^{\,2} + \overline{r}^{\,2}$.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL d'Octobre, 1740.

Fin de la Table.

LE

JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XL.

NOVEMBRE.

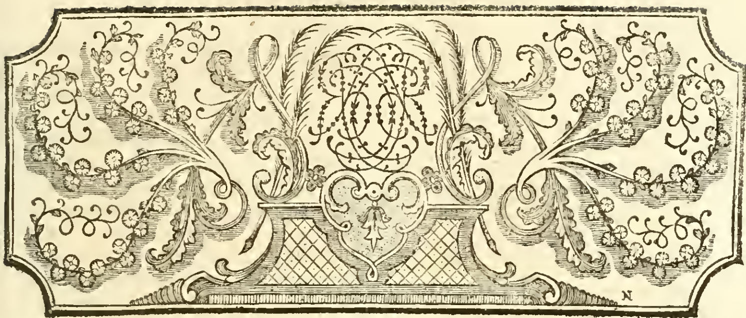


A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XL.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



LE JOURNAL DES SÇAVANS



NOVEMB. M. DCC. XL.

MEMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES INSECTES. Par M. de Réaumur, de l'Académie R. des Sciences, de la Societé R. de Londres & des Acad. de Peterſbourg, & de l'Inſtit. de Bologne, Commandeur & Intendant de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Loüis. Tome V. Suite de l'Hiſtoire des Mouches à deux aîles, & l'Hiſtoire de pluſieurs Mouches à quatre aîles, ſçavoir des Mouches à ſcie, des Cigales, & des Abeilles. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1740. *in*-4°. pp. 728. ſans une Préface, planches détach. 38. *Et ſe vend chez Lambert, ruë S. Jacq. vis-à-vis la ruë de la Parcheminerie.*

Troisiéme & dernier Extrait.

NOUS avons rendu compte, dans nos deux précédens Extraits, des huit premiers Mémoires du nouveau Volume des Insectes, il en reste cinq qui feront la matiere de ce dernier Extrait.

NEUVIÉME MÉMOIRE.

On a vû qu'il y avoit dans chaque ruche une Abeille unique, que les anciens ont appellée le Roi des Abeilles; le titre de Reine est celui qui convient à son sexe, & cette Reine est au pied de la lettre la mere de son peuple, puisqu'il n'appartient qu'à elle de le perpétuer. Les anciens ont eu differens sentimens sur la génération des Abeilles. Plusieurs ont cru qu'elles naissoient de corruption & qu'elles avoient des qualitez relatives à celles qui dominoient dans l'animal dont elles provenoient. Ainsi, par exemple, le Roi des Abeilles sortoit, selon eux, de la tête d'un Lion; d'autres ont pensé que les Abeilles recueilloient leurs petits sur des plantes, qu'elles trouvoient sur les fleurs une matiere d'où il sortoit un ver qui devenoit ensuite une Abeille : ce sentiment qui, suivant Aristote, étoit fort suivi de son tems, a été adopté par Virgile. Ce grand Poëte assure que les Abeilles ignorent également les plaisirs de l'amour & les douleurs de l'enfantement. Ceux qui ont embrassé comme lui ce sentiment étrange, ont été partagés sur l'espece de plante d'où les Abeilles tiroient leur postérité; les uns ont voulu que ce fût sur les fleurs du Cérinté, d'autres sur celles de l'Olivier, d'autres enfin sur celles du Roseau. Nous ne rapporterons pas d'autres sentimens également absurdes sur la génération des Abeilles, la difficulté de voir ce qui se passe dans l'intérieur des ruches a laissé long-tems ignorer la vérité, & une mauvaise Physique jointe à des Observations peu exactes, a produit ces opinions qui nous paroissent si bizarres, aujourd'hui qu'éclairés par la méthode de Descartes, nous avons appris à ne raisonner que sur des idées claires. La dissection offre un moyen sûr de connoître au moins le sexe des Abeilles. Swammerdam l'a employée. Quoique les parties interieures des Abeilles soient extrêmement petites, celles qui sont destinées à en perpétuer l'espece ne sont pas difficiles à reconnoître, elles tiennent beaucoup de place dans la capacité du corps de l'Insecte & souvent plus elles seules que le canal des alimens & toutes les autres parties ensemble. Si donc on a recours à la dissection, il est aisé de s'assurer qu'il y a trois especes d'Abeilles, des femelles dont ordinairement il n'y a qu'une seule dans chaque ruche, des mâles qui y sont pendant un certain tems en assez grand nombre, mais beaucoup moindre que celui des Abeilles ordinaires qui n'ont aucun sexe

& qui forment la troisiéme espece & la plus nombreuse. En effet si on ouvre dans un tems favorable le corps de cette Abeille unique qu'on trouve dans chaque ruche & qui surpasse beaucoup en longueur le corps des Abeilles ordinaires, on lui trouvera des grains oblongs très-sensibles à la simple vûë & qu'on ne sçauroit méconnoître pour des œufs, on voit en même tems beaucoup d'autres grains de moins en moins gros que les premiers, enfin on en apperçoit un nombre prodigieux de plus petits & qui ne peuvent être bien vûs qu'avec le secours d'une loupe. L'interieur de cette Abeille apprend donc qu'elle est une mere & une mere en état de mettre au jour une nombreuse posterité. Les œufs de la mere Abeille, comme ceux de beaucoup d'autres Mouches, & ceux des Papillons, sont distribués en deux ovaires dont l'un est à droite & l'autre est à gauche, il faut en voir la description dans l'Auteur. Ce que chacun de ces ovaires a de plus remarquable, c'est le nombre de vaisseaux à œufs dont il est composé. Swammerdam, quoiqu'il ait vainement tenté de les séparer à cause de la quantité prodigieuse de ramifications qui les tiennent liés, n'a pas craint néanmoins d'assurer que chaque ovaire avoit plus de 150 vaisseaux destinés à contenir des œufs. Swammerdam a compté dans chacun 17 œufs. Les deux ovaires en renfermoient donc 5100 de visibles, & on juge aisément que ceux que leur petitesse empêchoit de distinguer, devoient beaucoup surpasser ce nombre. M. de R. remarque que pour bien observer une mere Abeille, il faut choisir le tems qu'elle est en pleine ponte. C'est une Reine, & une Reine dont la perte emporte celle de tout son peuple, il est important de ne la pas sacrifier légérement. La vie des Faux-Bourdons est moins précieuse. Si on ouvre leur corps, on le trouve presque rempli par de gros vaisseaux blancs & des parties analogues à celles des Insectes mâles. A l'égard des Abeilles ordinaires, en quelque tems qu'on les ouvre, on trouve le canal des alimens tantôt plus ou moins rempli de miel & de cire brute, mais on ne découvre rien qui caracterise aucun sexe, elles n'ont ni ovaire, ni parties analogues à celles des Insectes mâles.

Lorsque la mere Abeille fait sa ponte, plusieurs Mouches disposées en cercle autour d'elle, l'accompagnent; sa marche est grave, elle met sa tête dans les cellules, par où elle passe, & lorsqu'elle a reconnu qu'elles sont vuides & propres à recevoir un œuf, elle se retourne & s'enfonce dans la cellule autant qu'il est nécessaire, pour que l'œuf puisse y être appliqué par un bout; il sort enduit d'une matiere visqueuse qui sert à l'y coller. Un œuf est pondu dans un instant, & la mere Abeille va ainsi successivement de cellule en cellule déposant dans chacune un œuf. Dans la saison rigoureuse la

mere Abeille passe beaucoup de jours sans faire des œufs, mais dans le Printems elle en passe peu sans en faire ; c'est alors le fort de la ponte, l'Auteur fait un calcul duquel il résulte que pendant les deux premiers mois du Printems la mere Abeille pond 200 œufs par jour l'un portant l'autre. Cela doit peu surprendre, après la quantité d'œufs qu'on sçait être contenus dans les ovaires d'une mere Abeille. On a vû qu'il y avoit trois sortes d'Abeilles, il y a aussi trois sortes d'œufs. Ceux d'où doivent naître les Abeilles ouvrieres sont dans des cellules moins grandes que celles qui sont destinées aux œufs des mâles, la raison est que ceux-ci sont plus gros. A l'égard des œufs d'où les femelles doivent sortir, non seulement les Abeilles leur preparent des cellules plus grandes que toutes les autres, mais elles abandonnent leur architecture ordinaire. La figure qu'elles leur donnent n'est point exagone, elle est arrondie & oblongue, plus grosse à une extrémité qu'a l'autre. La surface exterieure en est remplie de petites cavitez. La cire n'est point épargnée à la construction de ces cellules, les Abeilles paroissent sacrifier alors l'élégance à la solidité, M. de R. remarque qu'il y a telle de ces cellules où il entre autant de matiere que dans 150 ordinaires ; après tout, ce n'est pas trop, dit-il, que la dépense faite pour bâtir une espece de Louvre, ou au moins une maison royale, surpasse 100 ou 150 fois celle que demande la construction d'un simple logement de particulier. Ce seroit en vain que les Abeilles prépareroient des logemens de differente grandeur, si la mere Abeille pondoit au hazard, & qu'elle ne sçût point quelle espece d'œuf elle va mettre au jour, aussi le sçait-elle, ou du moins paroît-elle le sçavoir, chaque œuf est placé dans la cellule qui lui convient, sans que jamais elle se méprenne. Combien de Dames lui envieroient une pareille connoissance ; mais la nature a donné aux Abeilles un instinct qui leur étoit nécessaire, elle nous a refusé une connoissance inutile à ses fins & qui ne pouvoit que satisfaire une vaine curiosité.

Toutes les Abeilles mâles, femelles, ouvrieres, naissent des œufs d'une seule & même Abeille, ces œufs sont fécondés par les Faux-Bourdons, mais comment le sont-ils ? Plusieurs ont pensé qu'ils l'étoient, comme on croit communément, que le sont ceux des poissons ; mais ce sentiment, qu'on soûtenoit du tems d'Aristote, est détruit par un fait certain, c'est qu'il y a des tems où il n'y a pas un mâle dans les ruches, il s'en est fait un carnage universel, & cependant la mere Abeille ne laisse pas que de pondre des œufs féconds & en très-grande quantité. Ces œufs ont donc été fécondés avant que d'être mis au jour. Le sentiment de Swammerdam, à ce sujet, est fort singulier. » Obligés, comme nous le sommes,

» (*dit M. de R.*), de le rapporter, nous craignons qu'il ne paroisse trop ridicule à ceux qui n'ont pas assez médité les profonds mystéres de la génération des animaux; Swammerdam a donc cru qu'il suffisoit à la mere Abeille de se trouver auprès des mâles pour être fécondée, que les vapeurs, que les esprits qui s'exhaloient du corps des mâles, pouvoient vivifier les œufs qui sont dans le corps de la femelle; enfin il a dit, & il faut bien le redire après lui, que la femelle peut être fécondée par l'odorat. Ce sentiment ne peut que paroître d'abord fort extraordinaire, s'il étoit vrai néanmoins, nous ne devrions peut-être pas, suivant M. de R. en être si étonnés. » Il s'en faut bien que nous sçachions assez en quoi & comment chaque sexe contribue à l'œuvre de la génération. Les œufs des femelles renferment-ils des embrions qui n'ayent besoin que d'être fécondés pour produire, en se développant, des animaux parfaits, ou ces œufs ne font-ils que développer les embrions qu'ils reçoivent des mâles ? Swammerdam veut que l'embrion ait toûjours été renfermé dans l'œuf de la femelle, mais qu'il n'y puisse croître qu'après avoir été vivifié par le mâle. » Ce grand Anatomiste, qui avoit beaucoup étudié la structure admirable des parties de la génération, sçavoit qu'il n'étoit guéres possible d'imaginer qu'une portion même très-petite de la liqueur laiteuse du mâle pût être portée jusqu'aux œufs d'une femelle de quelque espece d'animaux que ce soit, d'où il lui sembloit qu'on devoit conclure que les œufs ne pouvoient être fécondés que par la vapeur, que par l'esprit de cette liqueur, & c'est ce qu'il a tâché de prouver par des exemples qui lui ont été fournis par les accouplemens d'animaux de beaucoup d'especes. Dès lors au moins le sentiment de Swammerdam par rapport à la fécondation de la mere Abeille n'a plus tout le ridicule qu'on a cru lui trouver d'abord. Il faudroit néanmoins, pour l'embrasser, y être forcé par des preuves extrêmement pressantes, M. de R. fait voir que celles de Swammerdam sont très-foibles. La description qu'il donne ensuite des parties exterieures des Faux-Bourdons & differentes experiences qu'il rapporte ne permettent pas de douter que les œufs de la mere Abeille ne soient fécondés par une union des mâles, analogue à celle de la plûpart des oiseaux qui ne dure qu'un instant. Ce sentiment est encore fortifié par l'exemple des Guêpes. Elles sont comme les Abeilles de trois especes, il y a des Guêpes femelles, des Guêpes mâles, & des Guêpes ouvrieres. Quoiqu'on y trouve en certain tems plusieurs meres, leur nombre est toûjours petit, le nombre des mâles est inférieur à celui des Guêpes ouvrieres, quoiqu'il surpasse beaucoup le nombre des me-

res : or M. de R. a vû les mâles s'accoupler avec les femelles, il a vû la même chose dans une espece de Mouches qui appartient au genre des Abeilles, & qu'il fera connoître dans la suite sous le nom de *Bourdons vélus*. L'analogie veut qu'il en soit de même des Abeilles. Au reste, le grand nombre de mâles destinés à une mere Abeille doit moins surprendre lorsqu'on sçaura qu'ils joignent peu de forces à beaucoup de froideur. L'Auteur en ayant enfermé un pendant 24 heures avec une mere Abeille, elle fut obligée de lui faire des avances, ausquelles il parut d'abord peu sensible, mais ausquelles ensuite il répondit trop, quoique fort peu, puisqu'il lui en coûta la vie. Un autre, pareillement enfermé, eut le même sort.

Comme les poules d'une basse-cour pondent journellement, la mere Abeille, pond aussi dans tous les mois de l'année, si l'on en excepte ceux où la saison est trop rude, mais les poules ne feroient que des œufs stériles, si elles n'avoient point de cocq, au lieu que la mere Abeille pond des œufs féconds, quoiqu'elle ait cessé de vivre avec des mâles ; il lui suffit d'avoir vécu quelques semaines avec eux. On a vû qu'il venoit un tems où les Abeilles ouvrieres détruisoient tous les mâles. Cependant la mere Abeille, qui en a été privée dès le mois de Juin, ne laissera pas que de pondre beaucoup d'œufs féconds dans le reste de l'été & au commencement de l'Automne. Ce sera, sur-tout, au Printems suivant qu'elle pondra assez d'œufs pour fournir un essaim très-considerable. Ces derniers œufs ont donc été fécondés 9 à 10 mois avant qu'ils ayent été pondus, c'est-à-dire dans un tems où ils étoient d'une petitesse extrême. Il n'est donc pas nécessaire qu'ils soient d'une certaine grosseur pour pouvoir être fécondés ; tous le sont, mais le tems où ils doivent sortir est plus ou moins éloigné, suivant qu'ils ont plus ou moins à croître. »Quoiqu'il en soit, » il est fort singulier (*dit M. de R.*) » que pendant que des œufs ne » sortent avec l'embrion qu'ils » renferment que 9 à 10 mois » après qu'ils ont été fécondés, » d'autres sortent parfaits au bout » de quelques semaines & d'autres » dans tous les tems intermédiai- » res.

DIXIÉME MÉMOIRE.

Le dixiéme Mémoire sert, pour ainsi dire, de preuve aux autres ; M. de R. y enseigne les moyens par lesquels il s'est assuré de la vérité des faits dont nous avons rendu compte. La premiere partie de ce Mémoire, est également utile au Philosophe qui veut observer des Abeilles, & à l'homme de campagne qui veut en tirer du profit. Il y a plusieurs Pays où, en s'emparant de la récolte des Abeilles, on les fait périr elles-mêmes en les étouffant dans leur habitation. M. de R. enseigne un moyen plus

plus doux & plus utile de s'approprier leur cire & leur miel, c'est de les faire passer d'une ruche, qui en est bien remplie, dans une ruche qui est vuide. Il en donne plusieurs méthodes que les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de rapporter, nous nous contenterons de rendre compte du secret qu'il a imaginé pour pouvoir examiner les Abeilles une à une.

On sçait que la plûpart des Mouches qui ont été quelque tems dans l'eau paroissent noyées, quoique réellement elles ne le soient pas encore. Qu'on les essuye, qu'on les réchauffe, elles se raniment & se portent bien-tôt aussi-bien qu'elles ayent jamais fait. Il y a peu de connoissances qui soient steriles pour un homme de beaucoup d'esprit; M. de R. imagina de plonger des Abeilles dans l'eau jusqu'à ce qu'elles eussent perdu tout mouvement, mais avant qu'elles fussent mortes, de les observer tout à son aise & de les ranimer ensuite. Il commença par faire à ce sujet des experiences en petit qui lui réussirent fort bien, & par lesquelles il se convainquit, que non seulement les Abeilles n'étoient pas mortes aussi-tôt qu'elles paroissoient noyées, mais qu'il y en avoit qui ne l'étoient pas même après avoir passé jusqu'à neuf heures dans l'eau. M. de R. fit ensuite les mêmes experiences en grand. Il plongea les ruches entieres dans l'eau, bien-tôt elles n'offrirent plus que la triste image d'une cité nombreuse dont tous les habitans auroient été submergés. Tout le peuple des Abeilles si actif un moment auparavant, parut mort. M. de R. les étendit sur une table. Il les examina ensuite une à une, & après les avoir bien observées il fit changer la scéne, les Abeilles qui sur cette table ressembloient à plusieurs milliers de corps morts étendus sur un champ de bataille, furent essuyées, & transportées ensuite dans differens vases ausquels l'Auteur a donné le nom de *Séchoirs*. Une chaleur douce les ranima petit à petit, elles furent bien-tôt en état de reprendre leurs travaux ordinaires. C'est par ces experiences réiterées un grand nombre de fois, que M. de R. s'est assuré des differens faits dont nous avons rendu compte. Au reste, ces experiences n'ont pas toujours eu un égal succès, elles sont sujettes à des inconvéniens dont M. de R. apprend à se garantir. Avant que de passer au Mémoire suivant, nous finirons ce qui regarde celui-ci par une observation extrêmement interessante. Le fait des Mouches qui paroissent noyées sans l'être y a donné lieu. » Des Lettres imprimées en differentes années * du Mercure Suisse, » & qui ont été dictées par un vrai » amour pour le genre humain, » nous ont confirmé, dit M. de R. » une vérité de l'espece de celle » dont nous venons de parler, » mais bien autrement importante » & qui ne devroit être ignorée » dans aucun Pays; c'est que les

* 1733. 1734. & 1735.

» hommes mêmes ne perdent pas » la vie ſous l'eau auſſi vîte qu'on » le croit communément, qu'en- » tre ceux qu'on retire de l'eau, » ſous laquelle ils ont été retenus » pendant pluſieurs heures, il y » en a qui, quoiqu'ils paroiſſent » parfaitement morts, pourroient » être ſauvés ſi on tentoit, pour » leur redonner la vie, tout ce » que l'amour que nous nous de- » vons mutuellement voudroit » qu'on tentât ; c'eſt-à-dire, ſi on » les ſoignoit, ſi on les chauffoit, » ſi on les agitoit, ſi on leur fai- » ſoit prendre des liqueurs ſpiri- » tueuſes, ſi on introduiſoit dans » leurs inteſtins, ſoit de l'air, ſoit » de la fumée de tabac, ſoit cer- » taines liqueurs chaudes, *&c.* » C'eſt ce qui eſt prouvé par des » faits qu'on doit lire avec plaiſir, » & dont on devroit chercher à » inſtruire les habitans de tous les » lieux ſitués ſur les bords des ri- » vieres, des lacs & des mers.

Onzième Mémoire.

L'Auteur rend compte dans ce Mémoire de ce qui ſe paſſe dans chaque alvéole d'une ruche depuis qu'un œuf y a été dépoſé, juſqu'à ce que le ver ſorti de cet œuf, parvienne à être une Abeille.

Il ne doit y avoir qu'un ſeul œuf dans chaque cellule, & il n'y en a ordinairement qu'un. Le ſeul cas où il y en ait pluſieurs eſt un cas de néceſſité, lorſque les Abeilles ouvrieres n'ont pas eu le tems de conſtruire autant de cellules que la mere Abeille pond d'œufs ; elle eſt alors forcée d'en dépoſer pluſieurs dans une même cellule, mais il n'en reſte qu'un, celui qui eſt collé par ſon petit bout contre le fond, les Abeilles ouvrieres enlevent tous les autres qui, ſans doute, nuiroient à celui qui reſte ſans pouvoir eux-mêmes venir à bien. La plûpart des Auteurs qui ont écrit ſur les Abeilles ont prétendu qu'elles couvoient leurs œufs comme les oiſeaux couvent les leurs, il y en a qui ont chargé les mâles de cette fonction, d'autres qui l'ont attribuée aux Abeilles ordinaires. M. de Maraldi a eu ſur ce ſujet un ſentiment particulier ; il a cru que les Abeilles couvoient leurs œufs en allant ſe poſer ſur le bord des cellules, ou en agitant leurs aîles avec vîteſſe, elles produiſoient une chaleur propre à faire éclorre les vers. M. de R. prouve que les Abeilles ne couvent point leurs œufs. Il a remarqué que les cellules où ils ſont dépoſés ſont preſque toûjours les plus abandonnées, & que les Abeilles ne paſſent par deſſus que quand elles ſe trouvent ſur leur route. Selon lui, la chaleur qui eſt répanduë dans la ruche ſuffit pour faire éclorre les œufs ; cette chaleur approche fort, dit-il, de celle qu'une poule peut donner aux œufs ſur leſquels elle reſte conſtamment poſée, & quelquefois même la ſurpaſſe. Un jour ou deux après que l'œuf a été dépoſé il en ſort un ver auquel les Abeilles ouvrieres ont ſoin de fournir l'ali-

ment qui lui eſt convenable. C'eſt une eſpece de bouillie blanche, elle couvre le fond de la cellule & le ver qui s'en nourrit s'en fait en même tems un lit mollet ſur lequel il repoſe roulé en anneau. Cette bouillie eſt differente, ſuivant l'âge du ver. M. de R. qui en a goûté, dit qu'elle eſt d'abord inſipide, elle le devient enſuite moins, elle forme enfin une eſpece de gelée qui a un goût très-ſucré. Les Abeilles ſemblent ainſi conduire les vers par degrez au miel qui, après leur derniere transformation, fera en grande partie leur nourriture. Dans moins de ſix à ſept jours le ver parvient à ſon dernier terme d'accroiſſement. Il n'a plus beſoin alors de nourriture, mais ſa cellule doit être fermée, c'eſt un dernier ſervice que lui rendent les Abeilles ouvrieres, alors ce ver qui étoit reſté dans l'inaction tapiſſe de ſoye les parois de ſa cellule & ſe métamorphoſe enſuite en Nimphe; on trouve quelquefois dans une même cellule cinq ou ſix couches de ſoye l'une ſur l'autre qui la tapiſſent, c'eſt une marque qu'il y a eu ſucceſſivement autant de vers dans cette cellule : 20 à 21 jours après la ponte, l'Abeille quitte ſon enveloppe de Nimphe & ſe fait avec ſes dents une ouverture par laquelle elle ſort encore toute humide; auſſi-tôt des Mouches officieuſes l'eſſuyent & dès le même jour elle eſt en état de ſortir & de travailler. Les Abeilles nouvellement nées ſont aiſées à diſtinguer des autres par leur couleur qui eſt plus griſâtre; à meſure qu'elles vieilliſſent leurs poils deviennent roux, & le brun de leurs anneaux s'éclaircit, en ſorte que quelqu'un qui eſt dans une grande habitude de voir des Abeilles eſt en état de connoître la difference de leurs âges par les differentes nuances de leurs couleurs. Quand des Abeilles ont commencé à naître dans une ruche, il n'en naît pas pour une chaque jour, il y en a tel où il en naît plus de cent, le nombre des habitans de la ruche devient en peu de tems ſi conſiderable qu'elle peut à peine les contenir; c'eſt ce qui donne lieu aux eſſaims qui ſont la matiere du Mémoire ſuivant.

DOUZIE'ME ME'MOIRE.

Lorſque la ſaiſon devenue plus douce, a permis à une mere Abeille de recommencer ſa ponte qui avoit été interrompue pendant l'hiver, les œufs qu'elle donne les premiers ſont ceux qui doivent produire des Abeilles ouvrieres, ceux qui produiſent des mâles viennent après en plus petit nombre, ce n'eſt que lorſqu'il y a des uns & des autres qu'elle pond les œufs, d'où doivent ſortir une ou deux femelles, il ne laiſſe pas que de naître encore après des Abeilles ouvrieres : quand la ruche ne ſçauroit plus contenir le nombre de ſes habitans, elle envoye des colonies au dehors; mais il ne ſuffit pas qu'une ruche ſoit très-peuplée pour qu'une partie des Abeilles qui la

compoſent ſe détermine à chercher un nouvel établiſſement ; & les Abeilles ne quittent point leur habitation qu'une mere Abeille ne la quitte avec elle ; c'eſt de quoi M. de R. s'eſt aſſuré par pluſieurs experiences. Un des ſignes les plus ſûrs qu'un eſſaim ſe prépare a partir, c'eſt lorſque le matin, à des heures où le Soleil brille & où le tems eſt favorable au travail, les Abeilles ſortent en petit nombre d'une ruche dont elles ſortoient en grande quantité les jours précedens, & qu'elles y rapportent peu de cire brute. Alors on peut être ſûr qu'une mere Abeille a formé le projet d'aller fonder un nouvel empire, les Abeilles qui doivent la ſuivre & qui attendent l'ordre du départ, qu'elles ſemblent prévoir, ne ſe donnent plus des ſoins dont elles ne doivent pas profiter. » C'eſt une Hiſtoire très-connuë (*dit M de R.*) que celle de ce vieux Grenadier, qui étant dans un repos parfait pendant que ſes camarades étoient occupés à établir leurs tentes, répondit à ſon Général, M. de Turenne, qui le queſtionna ſur ſa tranquillité, qu'il ſçavoit bien que l'armée ne devoit pas reſter dans le camp où elle étoit. Toutes nos Mouches ou preſque toutes nos Mouches ſemblent avoir prévû la marche que leur Reine veut leur faire faire, comme le vieux Soldat avoit prévû celle que le Général devoit faire faire a l'armée. « Quelquefois, au lieu d'une ſeule Reine, l'eſſaim en a pluſieurs, il ſe partage alors en deux, dont l'un eſt ordinairement plus foible que l'autre, quelques Abeilles ſe débandent continuellement de celui-ci. La Reine qui ſe trouve bien-tôt ſeule, va elle-même ſe rejoindre au gros, où elle eſt impitoyablement maſſacrée. La même choſe arrive dans les anciennes ruches, c'eſt-à-dire, que s'il y a deux meres Abeilles, & que l'une des deux ne ſorte pas avec un eſſaim, elle eſt miſe à mort. La plûpart des Auteurs ont prétendu que la mere Abeille qui étoit conſervée étoit le véritable Roi des Abeilles, que celle qu'on faiſoit périr étoit un uſurpateur dont la rébellion étoit juſtement punie de mort, ils ont donné à la premiere un extérieur agréable, tandis qu'ils ont peint la ſeconde ſous une forme hideuſe, celle-ci a les qualitez d'un tyran, l'autre a toutes les qualitez d'un bon Roi, c'eſt ainſi que Virgile a parlé de ces deux Abeilles, & il faut avoüer que ſi cette idée n'eſt pas juſte, elle eſt du moins très-poëtique ; mais pourquoi donc les Abeilles ne ſouffrent-elles qu'une ſeule mere dans la ruche, quels ſont les motifs qui les déterminent à en prendre une pour Reine, à l'excluſion des autres qui ſont cruellement maſſacrées. » Il y a grande » apparence (*dit M de R.*) que » celle qui parvient à ce haut rang » en eſt la plus digne, ce n'eſt » pourtant pas, & il n'eſt pas be» ſoin de le dire ſérieuſement, par» ce qu'elle eſt doüée de toutes les

» vertus morales qu'on lui a cru » néceſſaires, nous ne devons pas » craindre non plus qu'on croye » que les meres qui ont été miſes » à mort méritoient une ſi triſte » fin, parce qu'elles avoient la » noirceur d'ame propre aux uſur- » pateurs & aux tyrans, & de » plus tous les vices auſquels A- » lexandre de Montfort a aſſuré » qu'elles étoient ſujettes. Proba- » blement la Reine qui eſt conſer- » vée a dans le plus haut degré la » vertu qui intereſſe les Abeilles, » mais une vertu phyſique, celle » de mettre beaucoup d'œufs au » jour, d'y en mettre plus que n'y » en euſſent mis les femelles qui » ont été immolées au bien public. » Lorſqu'il y en a pluſieurs de nées » dans une ruche, il n'eſt pas né- » ceſſaire que les Mouches qui doi- » vent compoſer l'eſſaim prêt à en » ſortir, en viennent à une élec- » tion pour ſe donner une Souve- » raine. Souvent, ſans doute, el- » les acceptent pour Reine celle » qui s'eſt offerte à l'être, je veux » dire (c'eſt l'Auteur qui parle) » qu'entre les femelles nouvelle- » ment nées, celle qui eſt aſſez ac- » tive, aſſez inquiete pour ſortir » la premiere de la ruche, peut dé- » terminer les Abeilles qui ſe trou- » voient mal de leur ancienne ha- » bitation à ſe mettre à ſa ſuite » pour chercher un nouveau loge- » ment. Si encore un rayon de So- » leil fait partir bruſquement une » troupe de Mouches de la ruche, » & qu'une femelle parte avec el- » les, beaucoup d'autres Mouches » ſont déterminées à en ſortir en » même tems. Toutes de concert » doivent accepter pour Reine la » femelle qui eſt parmi elles ſans » l'avoir choiſie autrement. Mal- » gré l'eſpece de hazard qui décide » alors de la Souveraineté, peut- » être eſt-elle accordée comme » dans les plus fameuſes Monar- » chies, à la Mouche qui y a le » plus de droit par ſa naiſſance. La » premiere née eſt probablement » celle qui a acquis le plus de vi- » gueur, qui a été fécondée, qui » eſt la plus prête à pondre des » œufs, & celle qui a eu le plus » d'impatience à prendre l'eſſort. » S'il eſt arrivé qu'elle ait été plus » pareſſeuſe, ſi une de ſes cadet- » tes eſt ſortie la premiere, alors » au moins c'eſt la plus digne qui a » été priſe pour Reine.

Le ſentiment de M. de R. eſt appuyé par l'experience, 1°. celles qui ſont tuées ſont d'une couleur moins rouſſe que celles qui ſont conſervées, ce qui prouve qu'elles ſont plus jeunes : 2°. M. de R. même avec le ſecours des plus fortes loupes, n'a pas pû découvrir des œufs dans celles qui avoient été tuées, au lieu que celles qui avoient été conſervées ont ordinairement pondu au bout de 24 heures.

Un eſſaim n'eſt pas ſeulement compoſé de jeunes Abeilles, il eſt mêlé de jeunes & de vieilles, mais c'eſt toûjours une mere nouvellement née qui eſt à la tête. M. de R. explique differens moyens de faire entrer les eſſaims dans des

ruches, c'eſt ce qu'il faut voir dans le Mémoire auſſi-bien que la façon dont il s'y eſt pris pour peſer un eſſaim qui par le réſultat de ſon calcul s'eſt trouvé être composé de 40 mille Abeilles.

TREIZIE'ME ME'MOIRE.

Dans les précédens Mémoires, M. de R. n'a obſervé les Abeilles qu'en Philoſophe, dans celui-ci il les conſidere en politique. Après avoir ſatisfait notre curioſité, il joint l'utile à l'agréable, & traite des ſoins qu'on doit prendre des Abeilles pour les conſerver, les faire multiplier & profiter de leurs travaux.

Il eſt étonnant, dit M. de R. combien il y a peu d'Abeilles dans divers Cantons du Royaume où elles ſe trouvent très-bien. La plûpart des Métairies n'ont point de ruche, & ſelon lui, il ne devroit pas y avoir un jardin de Payſan qui n'en eût. La conſommation de la cire eſt très-conſiderable, elle le devient tous les jours de plus en plus, & nous ſommes reduits à la tirer en grande partie du Pays étranger, nous avons cependant la matiere premiere, les fleurs ne manquent pas aux Abeilles, ce ſont les Abeilles qui manquent aux fleurs, & en multipliant ces habiles ouvrieres qui ne nous coûtent rien, nous ſerions ſans doute en état de faire une récolte de cire aſſez abondante pour tout le Royaume. » Le gouvernement » ſi attentif aujourd'hui au bien » public pourroit (*dit M. de R.*) » tirer les gens de la campagne » de l'indolence où ils ſont ſur cet » article, en leur donnant des aſ- » ſurances que non ſeulement leur » taille ne ſeroit point augmentée » à cauſe des produits qui leur » pourroient venir des Abeilles, » mais en accordant même chaque » année une petite diminution de » taxe à celui qui auroit un cer- » tain nombre de ruches.

Les moyens de multiplier les Abeilles qui ſont dans le Royaume ſe reduiſent à empêcher qu'il n'y périſſe autant de ruches qu'il y en périt chaque année. Nous avons déja obſervé qu'il y avoit pluſieurs Provinces où l'on étoit dans l'uſage barbare d'étouffer les Abeilles pour ſe rendre maître de leur cire & de leur miel; M. de R. fait voir que cette pratique eſt très-mauvaiſe, & qu'il ſeroit fort aiſé de recueillir le fruit du travail des Abeilles ſans les perdre elles-mêmes, & en effet dans beaucoup de Païs on les conſerve avec ſoin. Alexandre de Montfort, dans ſon Printems des Abeilles, cite une Loi faite par un Grand Duc de Toſcane, qui défend de faire ainſi mourir les Abeilles, ſous peine de punition arbitraire. Une pareille Loi, dit M. de R. devroit être établie dans tous les Pays policés, & ſi elle l'eût été en France, nous y aurions apparemment beaucoup d'Abeilles qu'une avidité mal entenduë nous a fait perdre.

Indépendamment de cette pratique barbare les Abeilles ont deux

grands fleaux qui en font périr beaucoup pendant l'hiver. C'eſt le froid & la faim. Un certain froid tient les Abeilles dans un engourdiſſement où la nourriture ceſſe de leur être néceſſaire. Si ce froid eſt plus grand il les tue, s'il eſt moindre les Abeilles ont beſoin de manger; & la campagne ne pouvant plus leur fournir d'alimens, elles ont recours au miel & à la cire brute dont elles ont fait des proviſions, mais ſi le tems eſt trop long-tems doux, ces proviſions ne ſuffiſent pas, & elles périſſent de faim. Ainſi dans les rudes hivers, les Abeilles courent riſque de mourir de froid, & dans les hivers doux elles ſont expoſées à mourir de faim. Nous ne rapporterons pas differentes experiences que M. de R. a faites à ce ſujet, ni tous les moyens qu'il a imaginés pour garantir les Abeilles du froid & de la faim, non plus que les réfléxions qu'il fait ſur ceux qui ſont en uſage; il faut les voir dans le Mémoire même, nous nous contenterons de dire que l'expédient qui lui a le mieux réuſſi a été de mettre ſes ruches dans un tonneau, où les unes étoient entourrées de terre & les autres de menu foin. » Toute matiere qui arrêtera » l'action de l'air froid & qui ne » ſera pas trop humide, peut être » employée avec ſuccès; « il eſt à remarquer, & cela eſt eſſentiel, que notre Auteur avoit pratiqué un tuyau dans chaque tonneau, par lequel les Abeilles pouvoient ſortir, ce qui les mettoit en état de profiter des beaux jours, & de prendre de tems en tems l'eſſort. Elles en étoient moins ſujettes aux maladies qui les attaquent ſouvent quand elles demeurent trop long-tems renfermées dans un air qui ne ſe renouvelle plus. Quand la belle ſaiſon eſt venue, il faut mettre les Abeilles à portée de faire les meilleures récoltes; dans pluſieurs Pays de plaines, dès que les bleds ſont enlevés, les Abeilles ne trouvent preſque plus de fleurs, pendant que d'autres Pays, ſouvent voiſins, arroſés de ruiſſeaux & couverts de bois, ont en abondance des fleurs de toute eſpece, il faudroit y tranſporter ſes ruches. » En Egypte, vers la fin d'Octobre, lorſque » le Nil en baiſſant, a laiſſé aux » laboureurs le tems d'enſemencer » les terres, la graine de ſainfoin » eſt une de celles qu'on ſeme des » premieres, & qui rapporte le » plus de profit. Comme la haute » Egypte eſt plus chaude que la » baſſe, & que les terres y ſont » de même plûtôt découvertes de » l'inondation, le ſainfoin y croît » auſſi plûtôt. La connoiſſance que » l'on en a fait qu'on y envoye » de toutes les parties de l'Egypte » les ruches à miel qui s'y trou» vent, afin que les Abeilles jouiſ» ſent de meilleure heure de la ri» cheſſe des fleurs qui naiſſent dans » ces contrées, plûtôt qu'en aucun » autre endroit du Royaume. Ces » ruches, parvenuës à cette extré» mité de l'Egypte, y ſont entaſ» ſées en pyramides ſur des ba-

» teaux préparés pour les recevoir, » après avoir été toutes numérotées » par les particuliers qui les y dé- » posent. Là ces Mouches a miel » paissent dans les campagnes pen- » dant quelques jours ; ensuite » lorsqu'on juge qu'elles ont à peu » près moissonné le miel & la cire » qui se trouvent dans les environs, » a deux ou trois lieues à la ronde, » on fait descendre les bateaux » qui les portent deux ou trois » lieuës plus bas, & on les y lais- » se de même à proportion autant » de tems qu'il est nécessaire pour » moissonner les richesses de ce » Canton. Enfin vers le commen- » cement de Fevrier, après avoir » parcouru toute l'Egypte, elles » arrivent à la mer, d'où l'on re- » part pour les conduire chacune » dans le lieu de leur domicile or- » dinaire : car on a soin de mar- » quer exactement sur un regîstre » chaque quartier, d'où partent » les Mouches au commencement » de la saison, leur nombre & les » noms des particuliers qui les en- » voyent, aussi-bien que les nu- » méros des bateaux où elles ont » été arrangées relativement à leur » habitation.

Nous apprenons dans Columelle, que les Grecs transportoient chaque année leurs Abeilles de l'Achaie dans l'Attique ; Alexandre de Montfort dit que c'étoit aussi l'usage dans le Pays de Juliers. M. Prouteau, maître d'une blanchisserie établie à quelques lieues de Petiviers en Beauce, le pratique avec succès. Quand les Abeilles de six à sept cens ruches qu'il a en sa possession ne trouvent plus de quoi s'occuper utilement autour de la blanchisserie, il les fait transporter, soit en Beauce, soit sur les liziéres de la forêt d'Orléans, soit en Sologne, selon que l'année a été pluvieuse & séche. Ce M. Prouteau n'a garde de faire périr ses Abeilles pour s'enrichir de leur dépouille, mais quand une ruche est bien remplie de cire & de miel, il les fait passer dans une ruche vuide, avec l'attention néanmoins de le faire dans un tems où la campagne permet aux Abeilles de reparer leurs pertes.

M. de R. parle ensuite des differentes qualitez du miel, il y a grande apparence que cette difference vient de celle des plantes, la cire de differentes Abeilles n'est pas non plus également bonne. Il y en a qui devient beaucoup moins blanche que d'autre. M. de R. finit son Mémoire par examiner le produit qu'on peut esperer chaque année de chaque ruche ; ce produit, dit-il, doit extrêmement varier suivant les Pays & même suivant les années. » Mais, pour donner » quelque idée de ce qu'on en peut » attendre dans des endroits du » Royaume dont la situation n'est » pas des plus favorables aux » Mouches, nous dirons (c'est » l'Auteur qui parle) qu'à la Blan- » chisserie d'Yevre près de Peti- » viers, où la pratique n'est point » de chatrer les Abeilles, mais » de les changer de panier & de » profiter ainsi de tout ce qu'elles » ont

» ont fait jusqu'alors, qu'à Yevre, » *dis-je*, suivant les Mémoires que » j'en ai eu de M. Duhamel, un » bon essaim de deux ans peut » donner deux livres & demie de « cire & vingt-cinq à trente livres » de miel. « M. de R. ajoûte qu'à Charenton les ruches ne lui ont jamais donné plus de deux livres de cire & qu'une livre & demie, ou cinq quarterons de miel, mais les Abeilles, continue-t-il, donnent bien d'autres produits dans les Païs où elles trouvent pendant la plus grande partie de l'année, des fleurs en abondance.

LA MYTHOLOGIE ET LES FABLES, EXPLIQUE'ES PAR l'Histoire. Par M. l'Abbé Banier, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. Troisiéme Volume, in-4°. A Paris, chez *Briasson*, Libraire, ruë S. Jacques, à la Science, 1740.

ON doit, dit Censorin d'après Varron, distinguer l'Histoire Ancienne en trois tems. Le premier renferme ce qui s'est passé depuis le commencement du monde jusqu'au premier Déluge, il entend le Déluge d'Ogygès, & ce tems s'appelle le tems caché ou inconnu, ἄδηλον. Le second contient ce qui est arrivé depuis ce Déluge jusqu'aux Olympiades ; & comme il se trouve embarrassé d'une infinité de fables, il a été nommé *fabuleux*, μυθικὸν. Enfin, le tems qui s'est écoulé depuis les Olympiades, étant plus connu & plus certain, a été nommé *historique*, ἱστορικὸν.

L'objet de tout l'Ouvrage de M. l'Ab. B. a été les deux premiers tems de cette division. Dans les deux premiers Tomes dont nous avons rendu compte, il a expliqué les tems inconnus, c'est-à-dire, tout ce qui regarde les Dieux & les Déesses; il lui restoit à traiter des tems fabuleux, & à nous parler des Héros ou des Demi-Dieux, pour lesquels la superstition avoit aussi établi un culte Religieux, & c'est ce qu'il a exécuté dans son troisiéme Volume. Comme, selon Hérodote, les Egyptiens ne connoissoient ni Héros, ni Demi-Dieux, que par conséquent ils ne leur rendoient aucun culte & que tous les Héros sont nés dans la Gréce, c'est dans l'Histoire des Grecs que M. l'Ab. B. cherche l'origine & les progrès de l'*Héroïsme*. Il détermine d'abord l'espace de tems dans lequel ont vécu tous les Héros dont il va parler.

Tous les Auteurs, tant anciens que modernes, conviennent que les tems héroïques ou fabuleux s'étendent depuis Ogygès jusqu'à l'établissement des Olympiades où commencent les tems Historiques. Mais on n'est pas d'accord sur la durée de cet espace, presque tous les Sçavans la fixent à seize cens ans : comptant quatre cens ans depuis Ogygès jusqu'à Inachus : quatre cens ans depuis Inachus jusqu'à Cécrops, encore

quatre cens ans depuis Cécrops jusqu'à la prise de Troye, & un peu plus depuis cette derniere époque jusqu'au rétablissement des Olympiades. M. l'Ab. B. ne peut accorder à Ogygès une si grande antiquité : en voici la raison. La prise de Troye, qui est l'époque de tous ces tems fabuleux la mieux établie, tombe, suivant les meilleurs Chronologues, à l'an 1183. ou 1184. avant l'Ere Chrétienne. Si Ogygès regnoit douze cens ans avant la prise de Troye, il vivoit donc 2383 ans avant J.C. & par conséquent presque au tems même du Déluge de Noé : ce qui est insoûtenable : à moins que de dire qu'il étoit le même que ce Patriarche, & que le Déluge qui arriva sous son regne, est le Déluge universel.

M. l'Ab. B. aime mieux retrancher d'abord quatre cens ans, & faire vivre Ogygès du tems d'Inachus, ou de Phoronée son fils, & ainsi il reduit tous les tems fabuleux à douze cens ans. Mais comme les fables finissent presque au retour des Héraclides dans le Péloponése, quatre-vingt ans environ après la prise de Troye, il abrége encore de plus de 300 ans l'espace de tems qu'embrassent ces recherches : & ces neuf cens ans mêmes qui lui restent, se trouvent encore reduits à moins, parce qu'il croit, qu'on ne doit point compter quatre cens ans, entre Cécrops & la guerre de Troye, puisque Mnesthée, qui s'y trouva, n'étoit que le onziéme Roi d'Athènes, & qu'ordinairement onze regnes ne vont point a quatre cens ans.

Toute cette Histoire des Héros est donc renfermée dans l'espace de moins de neuf cens ans. Elle est divisée en deux Parties ; la premiere contient par ordre l'Histoire de tous les Héros Grecs depuis Ogygès jusqu'au retour des Héraclides dans le Péloponése. Dans la seconde, on explique les Fables qui n'ont pû naturellement trouver place dans la premiere Partie, parce qu'elles n'avoient aucune liaison avec les évenemens qu'on y raconte, on y a joint ce qui regarde les Jeux qu'on célébroit en differens endroits de la Gréce avec tant de solemnité.

PREMIERE PARTIE.

Cette premiere Partie contient six Livres, dans le premier Livre, M. l'Ab. B. remonte aux tems les plus reculés de la Gréce, & éclaircit autant qu'il est possible une Histoire si obscure & mêlée de tant de traditions fabuleuses, il y traite des premiers habitans de la Gréce & des premiers Royaumes qui y furent fondés par les Colonies qui y arriverent, sçavoir, du Royaume d'Argos fondé par Inachus, du Royaume de Sicyone fondé par Egialée, du Royaume d'Athènes, fondé par Cécrops. Il raconte l'arrivée & l'etablissement de Danaüs, de Deucalion, de Lélex, de Cadmus, de Pélops ; il suit la postérité de ces Princes, & n'oublie

point les Déluges d'Ogygès & de Deucalion. Dans le second Livre il parle des Héros en général, & recherche en quel tems & de quelle maniere leur culte s'introduisit. Il fait une énumération exacte de tous ceux & de toutes celles qui mériterent le nom de Héros & de Héroïnes, & parle des honneurs publics & réligieux qu'on leur rendoit : il descend ensuite à l'Histoire particuliere de chacun de ces Héros & de ces Héroïnes, & donne l'explication des Fables de Persée, d'Androméde, des Gorgones, de Bellérophon, des deux Minos, du Minotaure, de Dédale, de Théfée, de Phédre, des Centaures & des Lapithes, de Chiron, & de Pirithoüs, *&c.*

Le troisiéme Livre contient toute la suite & toutes les circonstances du voyage des Argonautes, de la conquête de la Toison d'or & des avantures de ceux qui eurent part à cette entreprise, comme de Jason & de Médée, d'Hercule, de Théfée, de Castor, de Pollux, & d'Orphée.

Le quatriéme Livre comprend la Chasse de Cælydon, & les deux guerres de Thébes, & renferme tout ce qu'on a dit des Chefs de ces expéditions, d'Œdipe & de ses enfans, d'Amphiaraüs, d'Adraste, d'Antigone de Capanée, de Tiréfias.

M. l'Ab. B. expose dans le cinquiéme Livre tout ce qui regarde la guerre de Troye, le Siége & la prise de cette Ville.

Dans le sixiéme enfin, il parle de tous les Héros, Grecs & Troyens, qui se trouverent à cette fameuse guerre; d'Agamemnon, d'Achille, des deux Ajax, de Dioméde, d'Ulisse, d'Anténor, d'Ænée, de Memnon, d'Erypile, de Laocoon, de Pâris, d'Héléne, de Ménélas, d'Œnone, de Protéfilas, de Calchas, de Philoctéte, d'Idoménée, & de Mérion. Dans ce dernier Livre aussi-bien que dans les précedens : il entre dans un très-grand détail, par rapport à chacun de ces Héros, il remonte à leur premiere origine, & suit leur postérité.

Tel est en abrégé tout l'objet des six Livres, dont M. l'Ab. B. a composé la premiere Partie, de son Histoire des tems Héroïques. Après en avoir ainsi donné une idée sommaire & générale, nous allons, selon la méthode que nous avons suivie dans nos Extraits précédens, entrer dans le détail d'un article en particulier, & nous tâcherons de le faire de sorte, que nos Lecteurs puissent être en état, de juger du mérite du reste de l'Ouvrage.

Histoire des Argonautes & de la Conquête de la Toison d'or.

Cet évenement est un des plus intéressans de l'Histoire fabuleuse, & bien entendu, il peut beaucoup servir à débrouiller le cahos des siécles héroïques : aussi M. l'Ab. B. l'a-t-il fort approfondi, il a rassemblé ici, tout ce qu'il en avoit dit, dans plusieurs sçavantes Dissertations, dont il a enrichi les Mémoi-

res de l'Académie des Belles-Lettres ; & y a joint tout ce qu'il a pû depuis ramasser de curieux sur le même sujet.

Après avoir indiqué toutes les sources où il a puisé, il entre ainsi en matiere, en reprenant la chose dès sa premiere origine.

Athamas, fils d'Eolus, petit fils d'Hellen & arriere petit-fils de Deucalion, étoit Roi de Thèbes dans la Béotie, ou seulement d'Orchomène, selon Pausanias. Ce Prince eut deux femmes ; Ino fille de Cadmus, qu'il répudia quelque tems après, pour épouser Néphélé, dont il eut Phryxus & Hellé. Comme elle étoit sujette à quelques accès de folie, il en fut bien-tôt dégoûté, & reprit Ino qui lui donna deux fils, Léarque & Mélicerte. Ino, qui prit alors beaucoup d'empire sur l'esprit de son mari, haïssoit mortellement les enfans de sa rivale, qui étant les aînés, devoient succeder à leur pere ; ainsi elle chercha tous les moyens de les faire périr. La Ville de Thébes étoit alors désolée par une cruelle famine. On ne manquoit jamais, dans les calamitez publiques, d'aller à l'Oracle ; les Prêtres, gagnés par la Reine, dirent que pour faire cesser la disette, il falloit immoler aux Dieux, les enfans de Néphélé; ces barbares sacrifices n'étoient pas inconnus dans un Pays où Cadmus avoit apporté le culte réligieux des Phéniciens, qui offroient avec tant d'appareils de semblables victimes à Moloch..

Phryxus averti des desseins d'Ino, enleva une partie des trésors de son pere, & s'embarqua avec sa sœur Hellé, pour aller chercher un azile chez Ætes son parent, qui regnoit dans la Colchide; la jeune Hellé, fatiguée des incommoditez du voyage, mourut en chemin, ou, comme le raconte Diodore, étant montée sur le tillac, elle tomba dans la mer & s'y noya. On croit que c'est elle qui donna son nom a cette partie de l'Archipel, qu'on appella après cette avanture, l'*Hellespont* ou *la Mer d'Hellé*. Phryxus arriva heureusement dans la Colchide, où Ætes le reçut avec amitié, & lui donna quelque tems après en mariage sa fille Calciope.

Pour embellir cette Histoire, on dit qu'un Bélier à la Toison d'or, qui avoit des aîles, & qui possédoit le don de la parole, avoit averti Phryxus & Hellé des mauvais desseins de leur belle-mere ; ou, selon une autre tradition, que les voyant près de l'Autel, où on les alloit immoler, il les avoit chargés sur son dos, & les avoit enlevés : que Phryxus à son arrivée dans la Colchide, l'avoit immolé à Jupiter, & en avoit consacré la peau dans le Temple de ce Dieu : & que ce fut cette précieuse Toison, l'objet de la cupidité des Grecs, qui avoit donné lieu dans la suite au voyage des Argonautes.

Pour expliquer des circonstances si visiblement fausses, on a dit que le Gouverneur de Phryxus se-

nommoit Κριὸς, *le Mouton*, ou Χρυσόμαλλος, *celui qui a une Toison d'or* M. l'Ab. B. croit plûtôt avec Diodore, Eusébe, & l'ancien Scoliaste d'Apollonius, que le vaisseau que monta Phryxus se nommoit le *Bélier*, ou *la Toison d'or*, parce qu'il en portoit la représentation. Ce vaisseau étoit fort léger, & avoit volé, pour ainsi dire, de la Gréce dans la Colchide ; voilà pourquoi on donna des aîles au Bélier. Phryxus, selon la coûtume de ces tems-là, consacra la proüe de son vaisseau à Jupiter, ou à quelqu'autre Dieu. On voit par cette explication pourquoi quelques-uns ont dit que le Bélier à la Toison d'or étoit fils de Neptune ; c'est que tout bon vaisseau a pû passer pour être le fils, ou plûtôt l'ouvrage du Dieu de la Mer.

Les premieres années du mariage de Phryxus & de Calciope furent fort heureuses, & il en eut quatre fils, Argos, Phrontis, Mélas, & Cylindus ; mais Ætes le fit mourir pour avoir son thrésor. Calcioppe voulant dérober ses enfans à la fureur de leur ayeul, les fit embarquer sécrétement pour la Gréce, où elle esperoit qu'ils trouveroient un azile auprès d'Athamas, parce qu'elle sçavoit qu'Ino étoit morte. Ils firent naufrage, & aborderent dans une Isle, où ils demeurerent, jusqu'à ce que Jason les ramenât à leur mere, qui, touchée de ce bienfait, servit ce Prince dans sa passion pour Médée.

Tyro, fille du célébre Salmonée, eut de Neptune deux fils, Nélée & Pélias. Elle épousa ensuite Créthéus de la race des Eolides, & elle en eut trois fils, Eson, Pheres & Amithaon. Créthéus avoit bâti dans la Thessalie la Ville d'Iolcos, qu'il avoit faite Capitale de ses Etats, en mourant il laissa son Royaume à Eson son aîné, donnant d'autres établissemens à Phéres & à Amithaon. Il ne donna rien à Pélias qui ne lui appartenoit pas : celui-ci, après la mort de Créthéus, détrôna Eson, & chercha à faire périr Jason, mais on porta sécrétement ce jeune Prince sur le mont Pélion, où le Centaure Chiron prit soin de l'élever.

Jason, âgé d'environ vingt ans, alla consulter l'Oracle qui lui ordonna de se vêtir à la maniere des Magnésiens, d'y joindre une peau de Léopard, de se munir de deux lances, & d'aller dans cet équipage à la Cour d'Iolcos. Pour aller du mont Pélion à cette Ville il falloit passer l'Anaure, ce fleuve, ou plûtôt ce torrent, se trouvant alors débordé, Jason rencontra sur le bord une vieille femme, c'étoit Junon, qui lui offrit de le porter sur ses épaules ; dans le trajet, le jeune Prince perdit un de ses souliers. Diodore de Sicile, qui rapporte cette circonstance, dit que l'Oracle qui avoit prédit à Pélias, qu'il seroit détrôné, par un Prince du sang des Eolides, avoit ajoûté, qu'il se donnât de garde d'un homme, qui paroîtroit devant lui, un pied nud, l'autre chaussé. Jason étant arrivé à Iolcos, attira-

l'attention de toute la Ville : Pélias lui-même voulut le voir, & remarquant qu'il n'avoit qu'un soulier, il ne douta point que ce ne fût là celui, dont l'Oracle l'avoit ménacé : Jason se fit reconnoître par Eson son pere. Et ses oncles, Phéres & Amithaon, le premier Roi d'une partie de la Thessalie & l'autre établi dans la Messénie, s'étant rendus à Iolcos, pour appuyer les justes prétentions de leur neveu, Jason se presenta à Pélias & lui redemanda la Couronne.

Pélias, pour éluder cette demande, lui dit : *Fatigué par des songes effrayans, j'ai fait consulter l'Oracle d'Apollon, & j'ai appris qu'il falloit nécessairement, appaiser les Mânes de Phryxus, & les ramener dans la Gréce : mais mon grand âge, est un obstacle à un si long voyage. Vous qui êtes dans la fleur de la jeunesse, êtes en état de l'entreprendre, vous êtes parent de Phryxus, ainsi que moi, puisque nous descendons d'Eolus : je jure que dès que vous serez de retour, je vous placerai sur le Trône qui vous appartient;* il ajoûta que *Phryxus, obligé d'abandonner Thébes, avoit emporté avec lui, en Colchide, une Toison d'un prix inestimable, dont la conquête l'enrichiroit en même tems qu'elle le combleroit de gloire.*

Cette proposition plut à Jason, & en ayant conferé avec son pere & ses oncles, ils convinrent qu'il inviteroit toute la jeunesse Gréque, à se joindre à lui, dans une expédition si glorieuse & si utile.

Tandis que l'élite de la Gréce s'assembla dans la Thessalie, on bâtit un vaisseau propre à un voyage de si long cours, c'est la célébre Navire Argo. Elle fut construite de bois coupé sur le mont Pélion ; ce qui lui fit donner l'épithéte de Πελίας, & en Latin, *Peliaca.* On y employa aussi un chêne de la forêt de Dodone, qu'on mit a la proüe ; & c'est de-là, sans doute, qu'est venuë la tradition, qui portoit que la Navire Argo rendoit des Oracles, d'où elle fut appellée *Loquax & Sacra.* Les vaisseaux dont les Grecs s'étoient servis jusqu'alors étoient ronds, la Navire Argo étoit longue & à peu-près de la figure de nos Galéres, ce qui a fait dire à Pline : *Longâ Nave Jasonem primùm navigasse, Philo Stephanus autor est* C'est de sa forme, suivant Bochard, qu'elle prit sa dénomination ; car en Phénicien *Arco* vouloit dire un vaisseau long, d'où les Grecs, en changeant le *c* en *g*, ont prononcé & écrit *Argo,* ainsi ce n'est ni de sa légéreté, ni de sa vîtesse, ni parce qu'elle avoit été construite par Argus, ni parce qu'elle devoit porter les Grecs ou Argiens, que cette Galére fut nommée *Argo,* mais à cause de sa figure longue.

L'opinion la plus commune, est que les Argonautes, étoient en tout au nombre de cinquante, & qu'ils eurent Jason pour Chef, parce qu'Hercule lui défera cet honneur, comme à celui que cette expédition regardoit de plus près. On choisit aussi un Pilote, cet emploi fut donné à Typhis, qui passoit

pour être fils de Neptune, c'est-à-dire, qui étoit bon homme de mer. M. l'Ab. B. nomme ici les uns après les autres, tous les Argonautes, & les fait connoître en peu de mots, il nous suffira de remarquer, qu'on voit parmi ces Héros, tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans la Gréce, soit par la valeur, soit par la naissance; parce que dans ce tems-là toute la Gréce, excepté une partie du Péloponése, étoit peuplée des descendans de Deucalion, dont Jason tiroit son origine. Chiron, à ce que l'on dit, réforma alors le Calendrier, & en fit exprès un, propre à diriger la navigation de ces Princes. M. l'Ab. B. a fait de cet article un Chapitre particulier. Les Argonautes s'embarquerent à un port de la Magnésie, qui fut depuis appellé *Aphetæ*, assez près de l'endroit où leur Navire avoit été construit.

Leur navigation fut d'abord assez heureuse, mais une tempête les obligea à relâcher dans l'Isle de Lemnos. Les femmes de cette Isle s'étoient attirées la colére de Vénus. Cette Déesse, pour les punir, les avoit renduës d'une odeur si insupportable, que leurs maris les avoient abandonnées, pour des esclaves qu'ils avoient prises sur les Thraces, avec qui ils étoient en guerre; les Lemniennes, piquées de ce mépris, firent un complot contre tous les hommes qui se trouverent alors à Lemnos, & les tuerent pendant qu'ils dormoient. La seule Hypsipile conserva la vie à son pere Thoas, qui étoit Roi de l'Isle. Quelqu'extraordinaire que paroisse ce fait, il est cependant généralement attesté par tous les anciens; & à la colére de Vénus près, on doit le regarder comme une Histoire véritable. Ce fut dans ces circonstances que les Argonautes arriverent à Lemnos, ils y furent reçus agréablement, & n'y trouvant pas les femmes aussi dégoûtantes qu'elles avoient paru à leurs maris, ils y firent un séjour de deux ans, & y furent les peres d'un grand nombre d'enfans, fort connus dans la suite sous le nom de *Myniens*; Hypsipile eut deux fils de Jason, dont l'un fut appellé *Thoas*, comme son grand pere, l'autre fut nommé *Eunéus*, & commandoit les Lemniens au Siége de Troye.

Au sortir de Lemnos, les Argonautes furent attaqués par les Tyrrhéniens, & furent tous blessés, excepté Glaucus, qui disparut, & fut mis au nombre des Dieux de la mer; de-là ils entrerent dans l'Hellespont, du côté de l'Asie, & aborderent sur les côtes de la petite Mysie, au-dessus de la Troade: ce fut là qu'Hercule, Télamon & Hylas les abandonnerent. Ils aborderent ensuite à Cyzique, Ville située au pied du mont Dyndime, dont Cyzicus étoit Roi. Outre les Molions qui habitoient cette Ville, il s'y trouva des Géans, que Junon avoit fait sortir de la terre, pour faire périr Hercule, & qui avoient six bras & six jambes; c'est-à-dire, selon M. l'Ab. B. que les Argonautes y

rencontrerent quelques Pirates, avec six vaisseaux. Le Roi Cyzicus reçut fort bien ces Héros, & les combla de presens, mais s'étant rembarqués, & un vent contraire les ayant obligés de relâcher pendant la nuit dans le même port de Cyzique, le Roi croyant que c'étoit les Pélasges ses ennemis qui le venoient attaquer, alla pour les combattre & fut tué dans la mêlée; Jason, pour expier ce meurtre, quoiqu'involontaire, après avoir fait à ce Prince de magnifiques funérailles, offrit un Sacrifice à la Mere des Dieux, & lui fit bâtir un Temple sur le mont Dyndime, en se servant de l'eau d'une fontaine que la Déesse avoit fait sortir de terre, c'est-à-dire, d'une fontaine inconnue auparavant.

Au sortir de Cyzique, nos Navigateurs s'arrêterent dans la Bébrycie, qui étoit l'ancien nom de la Bithynie; ce fut là que Pollux tua dans le combat du Ceste, Amycus, Roi du Pays, qui l'avoit défié.

Un coup de vent jetta ensuite les Argonautes sur les Côtes de Thrace, ils prirent terre à Salmydeste où regnoit Phinée, fils de Phænix, Prince vieux & aveugle, qui étoit sans cesse tourmenté par les Harpies. Ces Harpies étoient au nombre de trois, & s'appelloient Céléno, Ocypéte & Aello; ces monstres, avec un visage de femme, avoient un bec & des ongles crochus, & un ventre prodigieusement gros, elles causoient la famine par-tout où elles passoient, enlevoient les viandes sur la table de Phinée, infectoient ce qu'elles touchoient & prédisoient l'avenir. Calais & Zéthes, enfans de Borée, qui avoient des aîles, les poursuivirent sans relâche jusqu'aux Isles nommées alors *Plotæ*, & depuis les Strophades. En recompense Phinée, donna un guide pour conduire la Navire Argo, à travers les roches Cyanées ou les Symplegades, dont le passage étoit alors regardé comme extrêmement dangereux.

Paléphate prétend que les Harpies étoient les filles mêmes de Phinée, qui le ruinoient par leurs débauches. Selon Servius, c'étoient les Furies qui reprochoient sans cesse à ce Prince sa cruauté à l'égard de ses enfans. M. le Clerc a prétendu, que les Harpies n'étoient rien autre chose, qu'un amas de Sauterelles, qui après avoir ravagé la Bithynie & la Paphlagonie, y causerent la famine, & comme le vent du nord en délivra le Pays, en les poussant vers la mer d'Ionie, on publia que les enfans de Borée leur avoient donné la chasse.

M. l'Ab. B. croit que par les Harpies les Poëtes ont voulu désigner quelques voisins inquiets & remuans, ou plûtôt quelques Corsaires, qui faisoient de fréquentes descentes dans les Etats de Phinée; il rend raison de la préference qu'il donne à ce sentiment sur les autres qu'il a rapportés.

Les Cyanées, sont deux amas de Rochers, à l'entrée du Pont-Euxin, dont

dont l'un regarde l'Asie, l'autre l'Europe, & qui ne laissent entre eux qu'un espace de vingt stades, en sorte que les flots de la mer qui viennent s'y briser avec bruit, font élever une fumée qui obscurcit l'air, & rendent ce passage assez difficile; comme à mesure qu'on s'éloigne ou qu'on s'approche de deux montagnes, leurs sommets paroissent aussi s'approcher ou s'éloigner; on croyoit, quand on voyoit de loin ces Rochers, qu'ils étoient mobiles, & qu'ils se rapprochoient pour engloutir les vaisseaux, ce qui leur fit donner le nom de *Symplegades*, qui signifie qu'ils s'entrechoquoient.

Effrayés à la vûe de ce détroit, les Argonautes lâcherent une Colombe qui le traversa heureusement; ensuite de quoi ils tenterent eux-mêmes le passage. Cette Colombe, dont parlent les Poetes, fut le Bâtiment léger, que leur avoit donné Phinée pour les guider. Homére prétend que Junon les favorisa dans cette occasion, ce qui veut dire que l'air dont cette Déesse étoit le symbole, fut tranquille & sérein, & si on a ajoûté que la Colombe y perdit sa queue, & la Navire Argo un morceau de sa poupe, c'est que ces deux Bâtimens heutterent contre un de ces Rochers, & que le premier brisa son gouvernail. On dit encore que depuis ce jour-là, Neptune fixa ces Rochers; c'est parce que ce passage une fois bien connu, on ne fit plus tant de difficulté de le tenter, & le commerce fut dès lors libre dans cette mer. En effet, si nous en croyons Plutarque, ce fut dans ce voyage des Argonautes que s'établit le commerce des Grecs dans le Pont-Euxin.

Au sortir de ce passage, les Argonautes aborderent au Pays des Mariandiniens, où Lycus, Grec d'origine, qui en étoit Roi, les reçut favorablement. Pendant leur séjour dans ce Pays-là, ils perdirent deux de leurs Compagnons, Idmon fils d'Abas & le Pilote Tiphis; on leur fit de magnifiques funérailles, & après qu'on eût mis Ancée à la place de Tiphis, on se rembarqua, & une tempête ayant contraint nos Héros d'aborder à l'Isle d'Arécie, ils y trouverent & prirent avec eux les enfans de Phryxus; après un rude combat qu'ils eurent à essuyer contre certains oiseaux qui lançoient de loin des plumes meurtrieres, c'est-à-dire, contre les habitans du Pays, qui les poursuivoient à coup de fléches, ils arriverent heureusement à Æea, Capitale de la Colchide.

Æetes, averti de leur arrivée, & du motif de leur voyage, cherchoit les moyens de les faire périr, ou du moins leur Chef, comme le plus interessé dans cette affaire; ainsi quand les Argonautes parurent devant lui, ce Prince prescrivit à Jason, des conditions si dures, qu'il crut ou qu'il se désisteroit, ou qu'il y succomberoit; ce jeune Héros devoit d'abord mettre sous le joug deux tau-

reaux, present de Vulcain, qui avoient les pieds & les cornes d'airain, & qui vomissoient des tourbillons de feu & de flammes; il devoit les attacher à une charrue de diamans, leur faire défricher quatre arpens d'un champ consacré à Mars, qui n'avoit jamais été labouré; y semer les dents d'un Dragon, d'où devoient sortir des hommes armés, qu'il falloit exterminer. Il falloit enfin tuer le monstre qui veilloit à la conservation de la Toison, & exécuter tous ces travaux en un jour.

Jason, sûr du secours de Médée, qui avoit conçu pour lui la plus forte passion, & qui d'ailleurs étoit une Magicienne consommée, accepta ces conditions, & se trouva dès le lendemain dans l'endroit indiqué, à la vûe du Roi & de sa Cour, des Argonautes & du peuple assemblé; on lâche les Taureaux, Jason les apprivoise, les met sous le joug, laboure le champ & y séme les dents du Dragon, & lorsqu'il en voit sortir des combattans, il lance une pierre au milieu d'eux, qui les met si fort en fureur qu'ils s'entretuent les uns les autres. Il va chercher ensuite le Monstre qui gardoit la Toison; par le moyen d'herbes enchantées, & d'un breuvage préparé par Médée, il l'assoupit, le tue, & enléve la Toison, retourne victorieux à son vaisseau; Médée le va trouver la nuit, il met à la voile & part avec elle.

On pourroit dire que toutes ces Fables n'ont aucun fondement, & ne sont que de pures imaginations des Poëtes, qui ont voulu embellir par le merveilleux, les événemens les plus ordinaires. Bochart a prétendu trouver dans la Langue des Phéniciens l'explication naturelle de toutes ces fictions, il croit que cette expédition fut écrite dans l'ancien langage de la Gréce, qui étoit presque le même que celui que Cadmus y avoit apporté, c'est-à-dire, le Phénicien; & que ceux qui dans la suite lûrent cette Relation, y trouvant beaucoup d'expressions qu'ils n'entendoient plus, & qui presentoient plusieurs sens, prirent celui qui paroissoit le plus merveilleux, & debiterent, au sujet d'une avanture toute simple, des Fables aussi extraordinaires que difficiles à expliquer; & en effet ce Sçavant ayant traduit ce recit en Phénicien, il se trouve, par l'équivoque des termes, que ce Texte, au lieu de ce qu'on lui a fait signifier, peut fort bien se réduire à peu-près à cette interprétation, sçavoir, que Médée aida Jason son amant a voler les thrésors de son pere, en lui donnant une fausse clef, & que Jason avoit assemblé une troupe de Soldats armés de piques d'airain, & prêts à combattre. Il faut que les curieux consultent Bochart lui-même, pour voir en détail comment l'équivoque de chaque terme a produit un récit si absurde.

Nos Lecteurs peuvent aisément présumer, que nous avons été obligés de simplifier extrêmement cette narration: en effet M. l'Ab. B. n'a

omis aucune des differentes traditions, dont chaque circonstance se trouve accompagnée : il expose avec beaucoup d'exactitude, toutes les explications que les Sçavans, tant anciens que modernes, ont données à toutes ces fictions poëtiques ou populaires ; il ne manque point non plus de donner les raisons, pourquoi il préfere une explication à l'autre, souvent il en imagine lui-même de très-probables. Mais nous aurions trop embarrassé notre Extrait, si nous l'avions chargé de toutes ces discussions : nous esperons que ce que nous en avons rapporté, quoique fort en abrégé, suffira pour faire sentir que M. l'Ab. B. n'a rien négligé, pour donner à ses Lecteurs une parfaite connoissance du fond des Fables, & de leur véritable sens.

ESSAIS SUR L'HISTOIRE DES BELLES-LETTRES; des Sciences & des Arts. Par M. Juvenel. A Lyon, chez *Duplain* pere & fils, ruë Merciere. *Avec Approbation & Privilége*, 1740. *in*-12. pag. 443, sans la Préface. *Et à Paris, chez* Prault *le fils, Quai de Conty, à la descente du Pont-neuf, à l'Enseigne de la Charité.*

LES motifs qui ont engagé M. Juvenel à composer ces Essais, sont expliqués dans la Préface qui les précede. Il fait remarquer d'abord l'utilité de l'Histoire des Sciences : » On y suit pas à » pas, *dit-il*, toutes les démarches » de l'esprit humain dans l'inven- » tion des Arts, dans leurs pro- » grès & dans leur perfection : on » y observe les ténébres où l'esprit » retombe quelquefois ; les foibles » lueurs qui s'échappent à travers » ces nuages, & qui recueillies » avec soin, répandent une vive » lumiere. « Telle est, continue-t-il, l'Histoire des Sciences, » elle » embrasse tous les siécles, elle » étend ses droits sur tous les Peu- » ples qui ont sçu faire usage de » leur raison : elle fait remarquer » les causes du bon & du mauvais » goût : la difference presque infi- » nie qui se rencontre dans les » esprits : combien peu se réunis- » sent dans la véritable idée du » vrai & du beau ; & quelles rou- » tes ils tiennent pour arriver au » même but.

L'Auteur compare ensuite l'Histoire des Sciences avec celle des Nations ; il défend la premiere contre l'opinion de ceux qui pensent qu'elle est peu utile : il remarque la liaison que l'une & l'autre ont naturellement entre elles par le secours mutuel qu'elles se prêtent ; liaison qui n'a point échappé aux bons Historiens de l'Antiquité.

C'est simplement une Introduction à cette Histoire que M. Juvenel annonce pour l'instruction des jeunes gens qui entrent dans le monde. Il avertit que ce ne sont point ses propres jugemens qu'il donne, mais ceux des Sçavans, ceux du public, & qu'il adopte

même jusqu'aux termes dont se sont servi les Auteurs. Nous ajoûterons que quand cet aveu que fait M. J. seroit entierement fondé ; la maniere dont il saisit des differentes matieres ; la forme heureuse qu'il donne à ce qu'il en expose, le bon choix de presque tous ces mêmes jugemens qu'il emprunte, toutes ces circonstances qui lui appartiennent lui laisseroient la plus grande partie du mérite de l'Ouvrage.

M. J. partage son Traité en trois classes. La premiere concerne *les Belles-Letures* ; & voici les genres d'Ecrits dont il parle. *Grammaire. Langue Poësie. Poëme Lyrique: Poëme Epique. Poëme Dramatique. Tragédie. Comédie. Opera. Poëme Bucolique. Poëme Satyrique. Apologue. Elégie. Epigramme. Madrigal. Chansons Sonnet. Rondéau Poëtique. Eloquence. Eloquence du Barreau François. Eloquence de la Chaire Rhétorique. Histoire. Art Historique. Inscriptions. Dévises. Blazon.*

Par le peu d'étendue que M. J. donne à ses Essais, on conçoit que les matieres dont on vient de lire l'énumération, ainsi que les recherches qui forment les deux autres classes, sont extrêmement abrégées: il est vrai que l'Extrait le plus sommaire que nous en pourrions donner, seroit le plus souvent presque aussi long que l'Ouvrage même. Nous nous contenterons donc, en parcourant tous les Chapitres, de rendre compte des principaux : & pour suivre le même esprit dans lequel l'Auteur s'est proposé d'écrire, c'est-a-dire, le dessein d'instruire les jeunes gens: nous remarquerons quelques fairs & quelques réfléxions, où M. J. ayant vraisemblablement adopté purement ce que des Auteurs ont rapporté, ne donne pas des notions assez étenduës, ou peut-être même assez justes des choses dont il traite (1).

Ce que notre Historien expose des *Langues anciennes* est très-digne de la curiosité des Lecteurs, & sur-tout de ceux dont il a en vûë l'instruction, soit a l'occasion des changemens arrivés dans la maniere d'écrire ces Langues, soit par rapport aux méthodes pour les enseigner, soit enfin sur les connoissances accessoires qui sont nécessaires pour les bien entendre: Ses remarques sur la *Langue Françoise*, quant à son origine & à ses progrès, nous paroissent ne mériter pas moins d'attention. A l'égard de ses décisions sur ce qui caractérise quelques Auteurs François en réputation ; de son sentiment sur le style qui lui paroît à present le moins employé, quoiqu'il dût l'être davantage; c'est aux Lecteurs éclairés que nous en remettons le jugement. Ainsi que des remarques de l'Auteur sur les dé-

(1) Nous croyons devoir avertir que ces endroits sont rares. L'Auteur puise presque toûjours dans les meilleures sources, telles que les Ecrits de M. de Fontenelle, du Pere Bouhours, de M. l'Abbé du Bos, de M. l'Ab. d'Olivet, de M. Fréret, de M. Rollin & autres.

fauts qu'il attribue à la *Langue Espagnole* & à quelques autres Langues de l'Europe ; défauts qui peut-être sont moins dans la nature de ces mêmes Langues que dans le caractére d'esprit de quelques-uns de ceux qui les ont employées.

Le Chapitre de la Poësie renferme entre autres réfléxions, des jugemens très - éclairés sur quelques Poëtes François. M. J. s'arrête à M. *Godeau*, dont le portrait assez complet, quant aux défauts de cet Auteur, peut ne le paroître pas assez par rapport au mérite.

Une critique plus sévére, & que tous les Lecteurs n'adopteront pas entierement, c'est celle de l'Ouvrage du *Camoëns*, dont l'obscurité, dit M. J. fait tout le mérite. Mais combien lira-t-on avec satisfaction les éclaircissemens qu'il donne sur le *Poëme Epique* & sur le *Poëme Dramatique*, particulierement au sujet des Ouvrages de l'Antiquité. A l'égard des *Théâtres Espagnol*, *Italien*, *Anglois & Hollandois*, des recherches plus étenduës auroient donné une idée plus juste de ces mêmes Théâtres, ajoûtez que celui d'*Allemagne* dont l'Auteur ne parle point, mérite (sur-tout depuis ce siécle-ci) de n'être pas ignoré (2). On desireroit encore que M. J. eut moins resserré l'Histoire du *Théâtre François* ; on voit avec quelque étonnement que tout ce qu'il rapporte de la naissance & du progres de ce Théatre : des premiers Auteurs, de ceux qui sont contempoiains de *Corneille* & de *Corneille* même (que bien des Lecteurs trouveront qu'il juge avec partialité), on trouve, comme nous venons de le remarquer que tous ces détails tiennent moins de place dans ce Chapitre que l'Eloge de M. *Racine*, qu'on lit à la vérité avec plaisir ; difference qui donne lieu de penser qu'on ne se plaint de l'Auteur, quand il abrége, que parce qu'il plaît quand il s'explique davantage. *Racine* est le dernier Poëte dont il parle, donnant lieu de penser qu'aucun de ses successeurs n'est digne d'être cité ; il en est cependant dont les jeunes gens que M. J. a dessein d'instruire ne pourroient, sans honte, paroître ignorer les Ouvrages. Il passe aussi rapidement à l'égard de la *Comédie* sur ce qui concerne les Théâtres de l'Europe, & particulierement la Comédie Françoise, ainsi que l'Opera; mais ses Remarques sur la Comédie des anciens sont très-judicieuses, soit par exemple à l'égard de l'excessive liberté du Théatre *Grec*, soit sur la difference de l'ancienne Comédie Gréque, à la moderne.

En parlant de la *Poësie Pastorale*, notre Historien donne une idée générale de nos *grands Romans*, très-digne d'être remarquée. » M. » *Durfé* (dit-il dans son Astrée) » peut-être regardé comme origi-

(2) Voyez dans le Journal du mois d'Octob. 1739. l'Extrait que nous avons donné du Livre intitulé : REFLEXIONS HISTORIQUES ET CRITIQUES SUR LES DIFFERENS THE'ATRES DE L'EUROPE: Ce Traité se vend chez Guerin, Quay des Augustins.

» nal. Ce Poëme en prose est un » tableau de toutes les conditions » de la vie humaine, qui laisse » peu à desiret du côté de l'inven- » tion, des mœurs & des caractéres. » Tableau qui n'est pas fait a plai- » sir, & dont toutes les Histoires » couvertes d'un voile très-ingé- » nieux, ont un fondement véri- » table. « On n'est pas moins satisfait de ce que M. J. dit de la *Satyre*, de la *Fable*, ainsi que de l'*Elégie* ; quoique peut-être les Eloges qu'il donne à M. *Ménage* sur ce dernier genre d'Ouvrage ne sont pas entierement mérités, mais ce seroit une injustice (sur-tout dans ce siécle-ci) de reprocher à un homme d'esprit qui juge un Auteur célébre, le penchant à ne trouver que des motifs de l'applaudir. M. J. traite ensuite des autres petites Pieces de Poesie, & voici la définition qu'il donne des *Chansons :* » Les Chansons tiennent de » l'Epigramme, & ont en même » tems quelque chose de l'Ode, » sans être précisément ni l'une ni » l'autre ; ce qui les distingue des » vers que les anciens chantoient » à table; nos Chansons n'ont rien » d'affecté ni pour la matiere, ni » pour le tour qu'on peut varier » à l'infini.

Dans les recherches de notre Auteur concernant la *Poëtique*, dans celles qui ont rapport à l'*Eloquence*, ainsi que dans ce qu'il expose sur la *Rhétorique* : toutes ces matieres, dont il donne une idée générale, sont presentées d'une maniere propre à inspirer le desir de les approfondir plus qu'elles n'ont pû l'être ici.

Comme l'*Histoire* est le sujet même que l'Auteur traite, il entre dans un peu plus de détails sur son origine, sur ce qui la constitue, sur sa méthode, & sur les Auteurs qui se sont appliqués à ce genre d'Ouvrage. Il fait passer les faits à la postérité par trois moiens: les monumens, les usages consacrés & l'Ecriture; c'est-à-dire, les Temples, les Fêtes, les Trophées, les noms & les sur-noms, les Vers mis en Chansons, & enfin les Ecrits; il propose ensuite une espéce de Problême sur les Inscriptions, en Latin ou en Langue vulgaire.

Nous en sommes à la seconde division de ces Essais. L'Auteur y traite des *Sciences* : il les distribue dans l'ordre suivant. *Philosophie. Logique. Morale. Méthaphysique. Physique. Histoire Naturelle. Médecine. Anatomie. Botanique. Chimie. Mathématiques. Arithmétique & Algébre. Géométrie. Cosmographie & Astronomie. Géographie. Navigation. Optique, Catoptrique, Dioptrique. Gnomonique. Méchanique-Hydrostatique. Musique. Fortification. Architecture. Jurisprudence. Droit Civil. Droit Ecclésiastique. Théologie.*

En parlant de la *Philosophie des Egyptiens*, notre Historien fait une réfléxion qui donne une idée du bon esprit de cette Nation. » Les » régles de la Morale nécessaires » à tous les Etats étoient exposées » avec une netteté admirable ;

» mais les Sciences purement » curieuses, & qui n'influoient » pas sur les mœurs, ils les » voilérent sous les *hyeroglyphes*, » ils en firent un grand mystére au » peuple, & aux étrangers. Cette » conduite si bisarre en apparence, » avoit son utilité : il en résultoit » une grande vénération pour les » Prêtres & pour les Initiés. Le » Soldat, l'Artisan, le Laboureur, » le Négociant n'étoit point tenté » de philosopher & de mépriser la » profession de ses peres; les Scien- » ces maniées par un petit nombre » de personnes,& par-là à l'abri de » la diversité des sentimens,étoient » plus sûrement appliquées à l'uti- » lité publique.

Nous observerons que les recherches de M. J. sur la *Philosophie*, pour être renfermées dans un petit nombre de pages n'en sont pas moins instructives à cause des différentes routes qu'elles ouvrent à l'esprit : ces recherches conduisent notre Auteur jusqu'au siécle de *Descartes*, c'est ainsi qu'il dépeint ce grand Homme. » Il ouvrit » une nouvelle carriere, il se fit » suivre dans des routes jusqu'a- » lors inconnues : son Systême » bien conduit, ouvrage d'un es- » prit fertile, & d'une méditation » profonde, fut tour à tour & » contredit & admiré: il devint uti- » le à ses adversaires autant qu'à ses » défenseurs ; & par les nouvelles » vûes qu'il donna aux uns & aux » autres, il servit à porter les dif- » férentes parties de la Philoso- » phie au point où nous la voions » aujourd'hui.

Nous voudrions pouvoir suivre M. J. dans les autres Chapitres de cette seconde classe, & sur-tout à l'égard de la *Médecine*, de l'*Anatomie*, de la *Botanique*, de l'*Astronomie*, mais les bornes d'un Extrait nous obligent de renvoyer à l'Ouvrage même, particulierement sur ce que l'Auteur dit de l'*Académie des Sciences*, à laquelle il donne de justes éloges, & sur les observations qu'il fait concernant la structure, la génération & la nourriture des *Plantes*.

Il est vrai que pour l'instruction de ceux que M. J. a en vûë, le Chapitre de l'*Histoire Naturelle* demanderoit plus de recherches, sur-tout par rapport aux dernieres découvertes en ce genre.

La troisiéme classe renferme, comme nous l'avons dit, les *Arts*. Voici l'énumération qu'en fait notre Auteur. *Sculpture. Peinture. Gravûre. Imprimerie. Bibliographie. Auteurs de l'Histoire Litteraire. Agriculture & Jardinage. Chasse & Pêche. Equitation. Art Gymnastique des anciens.*

Au sujet de la *Sculpture*, de la *Peinture* & de la *Gravûre*, tout ce que les meilleurs Ecrivains ont donné sur ces Arts ; origine, progrès, finesses, chef-d'œuvres de l'Art, tant anciens que modernes, M. J. sçait fondre toutes ces particularités d'une maniere très-satisfaisante : on regrette seulement quelques autres éclaircissemens où il auroit pû entrer, & qui n'auroient pas été les moins curieux ;

c'eſt au ſujet de pluſieurs Hommes Illuſtres dans quelqu'un de ces Arts, & qui, tels que ceux qu'il cite, ont mérité de rendre l'Italie jalouſe de la France à cet égard.

Après avoir touché quelques circonſtances hiſtoriques ſur l'*Imprimerie*, M. J. paſſe à la *connoiſſance des Livres* Il regarde comme un excellent moyen d'y parvenir la lecture des bons Catalogues: il en indique un qui commence à paroître, & qu'une main habile a conduit: » celui-ci (3), dit-il, fe» ra négliger tous les autres, & » épargnera bien des recherches. « C'eſt le Catalogue de la Bibliothéque du Roi.

De la connoiſſance des Livres M. J. eſt conduit à traiter des Auteurs de l'*Hiſtoire Litteraire*, & c'eſt dans cette derniere des trois parties de ſon Ouvrage qu'il s'applique davantage à faire remarquer une liaiſon entre les matieres qu'il diſtribue par Chapitres. Dans celui-ci il indique les ſources les plus connuës de l'Hiſtoire Litteraire, » afin que les jeunes gens qui » ne ſont pas initiés dans cette ſor» te d'étude, ſçachent où recourir, » & puiſſent mettre quelque ordre » dans leur lecture. « Il propoſe donc non ſeulement la lecture des principaux Hiſtoriens dans chaque genre de Litterature, mais il enſeigne encore d'autres voyes qui ſe preſentent moins à l'eſprit & qui ſont très-ſécourables : ce ſont les Vies de ceux qui ſe ſont fait un nom dans l'étude des Belles-Lettres: les Vies qui ſont à la tête des meilleures Editions & des Traductions Françoiſes de chaque Poete. Il recommande ſur-tout la lecture des Hiſtoriens des Compagnies ſçavantes : telles que l'Académie Françoiſe, l'Académie des Belles-Lettres & Inſcriptions, & l'Académie des Sciences, ſans oublier les Mémoires des Académies étrangeres, le Journal des Sçavans & les autres Journaux Litteraires qui ſe font en differens endroits de l'Europe.

Le Chapitre de l'*Agriculture* & du *Jardinage* eſt un des plus étendus, & perdroit à n'être pas lû entierement. Il eſt aiſé de démêler dans le cours de l'Ouvrage que les ſujets qui plaiſent davantage à l'Hiſtorien lui paroiſſent les plus abondans: avec le bon uſage qu'il en ſçait faire, il ſeroit à ſouhaiter que toutes les matieres lui euſſent plû également. Nous ajoûterons ſeulement ici une obſervation concernant l'Agriculture. M. J. en parlant des Nations vivantes où cet Art ennoblit ceux qui le cultivent ne parle point des *Indiens* qui ſont ſous la domination du *Mogol*. C'eſt principalement aux bords du Gange que le labourage donne un rang ſupérieur. Ceux qui naiſſent dans la Caſte des Laboureurs ne voyent au-deſſus d'eux que les *Rajas*, c'eſt-à-dire, les Souverains, & les *Brames* qui ſont les dépoſitaires des Livres de la Religion.

Nous nous arrêterons un peu davantage

(3) M. l'Abbé Sévin, Garde des Livres de la Bibliothéque du Roi, & Académicien des Belles-Lettres.

davantage sur les recherches curieuses que l'Auteur a faites concernant la *Chass* & la *Pêche*. La Chasse qui n'est devenuë qu'un exercice, avoit commencé par être une guerre indispensable : » l'homme ayant perdu par sa chûte » l'empire qu'il avoit sur les animaux, eut besoin de toute son » industrie pour les détruire. « Notre Auteur, sur la foi d'un *Historien Phénicien* (4), fixe la naissance de cet Art sous la sixiéme génération, & sa perfection sous la septiéme. La Pêche ne commence que du tems de *Noé* ; mais dès le tems de *Jacob*, contemporain de *Joseph*. Les *Iduméens* s'occupoient de la pêche des Baleines. On voit ensuite la chasse chez les *Chaldéens* concilier à *Nemrod*, petit-fils de *Noé*, & qui régna le premier à *Babylone*, l'affection des peuples, qu'il délivroit de l'attaque des bêtes. Cet Art sert encore à sa politique : ses Compagnons, de Chasseurs deviennent Soldats & le mettent en état de faire des conquêtes : les Chasses de *Ninus* & de *Sémiramis* contre des Lions & des Léopards réprésentées dans les sculptures des deux Palais de *Babylone* prouvent que les Successeurs de *Nemrod* suivirent son exemple.

Chez les *Perses*, la chasse fut regardée comme une excellente préparation à la guerre. Les deux *Cyrus* en faisoient leurs délices : *Artaxerxe longue-main* donna des Maîtres à ses enfans pout les former à cet Art ; & les Rois des *Parthes* qui vinrent à succeder à la puissance des Roïs de *Perse* le cultiverent également.

La chasse étoit l'exercice le plus ordinaire des enfans qu'on élevoit auprès de *Sésostris*, dans le tems même où la douceur & la politesse regnoient le plus dans les mœurs des *Egyptiens* (5).

Les *Grecs*, pour honorer les Arts, leur donnerent, comme on le sçait, une origine Céleste, ce fut à deux de leurs principales Divinitez, *Apollon* & *Diane*, qu'ils attribuerent l'invention de la chasse : & c'est comme un Art transmis par ces Divinitez mêmes à *Chiron*, que ses éleves, » après avoir » détruit les bêtes féroces qui in» festoïent la Gréce, sçurent vain» cre les Tyrans qui l'opprimoient. La chasse fut donc en regne chez les *Lacédémoniens*, cet Art chez les *Athéniens* eut de plus l'avantage de paroître à leurs Historiens un objet digne de leur étude : » *Xéno*» *phon*, Disciple de *Socrate*, fait » une admirable peinture des chas» ses au Lievre, au Cerf, au San» glier; il parle des chiens courans, » de leurs differentes espéces & » des noms qu'on leur donnoit, il » décrit les laqs, les toiles ou les » rets dont les Chasseurs faisoient » usage, les armes dont ils se » servoient, les piéges qu'ils ten-

(4) Sanchoniathon, cité par Eusébe.

(5) La pêche, selon notre Auteur, étoit aussi d'un usage commun en Egypte, puisque celle du Lac de Mæris rapportoit quelquefois au Roi un talent d'argent par jour.

» doient aux bêtes, les amorces » empoisonnées qu'ils leur présen- » toient; tout cela dans le dernier » detail, en sorte que l'on voit » qu'il en étoit parfaitement in- » struit.

La Chasse n'étoit pas moins un objet d'émulation chez les *Romains* & sous le regne d'*Auguste* même. Ce fut enfin les délices de la plûpart des *Empereurs*, & on trouve encore que les Ecrivains célébres, *Horace* (6), *Pline le Jeune* (7), en firent un grand éloge.

Après avoir vû la Chasse faire les délices d'un peuple comme les *Romains*, dont les Jeux, les Spectacles, les Fêtes pouvoient assez remplir le loisir, on n'est pas étonné de la retrouver chez des Nations qui habitoient les Forêts, & dont elle étoit vraisemblablement l'occupation la plus agréable dans les *Gaules*. » Il y avoit au milieu de » chaque Bourg un Arbre Sacré où » les Chasseurs suspendoient quel- » que partie des animaux qu'ils » avoient pris & qu'ils consa- » croient à leur Déesse *Arduina* ou » *Arduenna* (8)..... Les *Ger-* » *mains*, du tems de *Jules-César*, » & les *Suéves*, qui étoient les » plus puissans & les plus belli- » queux de la *Germanie*.... Les » *Francs* qui s'établirent dans les » *Gaules*, tous s'occuperent de la » Chasse.... Ceux qui sont ver- » sés dans nos Antiquitez n'igno- » rent pas que la Chasse terminoit » ces grandes assemblées que nos » Rois tenoient autrefois sous le » nom de Parlemens.

Quant aux *Auteurs anciens*, qui ont traité en François de l'Art de la Chasse, on en trouve parmi les Souverains. » *Gaston Phœbus, Com-* » *te de Foix & le Roi Charles IX.* » voulurent bien lui prêter leur » plume.... Les Traitez plus modernes sont, comme on le sçait, ceux de *Dufouilloux*, de *Salnove*, de *Savari*, qui a écrit en vers Latins, & enfin le Poëme intitulé: *Diane*, ou *les Loix de la Chasse du Cerf*, Ouvrage où les fictions ingénieuses & le langage de la Poësie sont très-heureusement employés (9).

Les deux Chapitres suivans, qui sont très-courts, terminent cet Ouvrage; ils concernent l'*Art de l'Equitation & l'Art Gymnastique.* Nous finirons notre Extrait par une derniere observation: l'Auteur, en disposant comme il a fait, les differentes matieres qu'il embrasse, n'explique pas s'il s'est réglé pour l'ordre dans lequel il

(6) Lib. I. Ep. 18.

(7) Lib. I. Epist. 6. de la Traduction de M. de Saci. Pline traite aussi de la Pêche, Lib. II. Epist. 8.

OPPIEN D'ANAZARBE a composé sur la Chasse un Poëme en 5 Livres, qu'il dédia à l'Empereur Caracalla.

Némésianus, qui vivoit sous les Empereurs Carin & Numérien, a fait un Poëme sur le même sujet.

(8) De Perrin, Elog. Histor. de la Chasse.

(9) Ce Poëme est de M. de Seré, qui a donné depuis les Maximes & Réfléxions morales, traduites de l'Anglois, avec une Traduction nouvelle en vers de l'Essai sur l'Homme de M. Pope.

les place, ou sur le plus d'utilité & d'agrément dont ces mêmes matieres sont à la Societé, ou sur l'étendue d'esprit que chacune d'elles semble exiger de ceux qui les traitent, ou sur le tems de leur origine, ou enfin sur les rapports qu'elles peuvent avoir entr'elles. Il seroit à souhaiter cependant qu'il eût communiqué ses idées sur cette distribution : approfondir & déterminer quel rang les differentes parties des Belles-Lettres, des Sciences & des Arts doivent avoir dans leur Histoire, seroit un Ouvrage aussi interessant pour l'esprit, & plus ingénieux de la part de l'Auteur que ne seroit cette Histoire même.

HISTOIRE DES EMPIRES ET DES REPUBLIQUES; depuis le Déluge jusqu'à J. C. où l'on voit dans celle d'Egypte & d'Asie la liaison de l'Histoire Sainte avec la Profane, & dans celle de la Gréce le rapport de la Fable avec l'Histoire. Par M. l'Abbé Guyon. Tome V. Macédoniens, séconde Partie. A Paris, chez Hypolite-Louis *Guerin* &autres Libraires. *in*-12. pag. *662*. non compris la Table des Matieres, 1740.

NOUS avons rendu compte du quatriéme Tome de cette Histoire dans notre Journal du mois de Décembre 1736. le cinquiéme que nous annonçons aujourd'hui est partagé en deux Volumes; le premier, dont nous allons parler, est divisé en trois Livres. Nous ne pouvons mieux faire connoître les matieres que l'Auteur se propose d'y traiter, qu'en rapportant le commencement même de son Ouvrage, où il en donne comme le plan.

» Alexandre, après avoir surpassé, *dit M. l'Abbé Guyon*, tous » les Héros de l'Antiquité, même » fabuleux, après avoir rendu » ses Capitaines vainqueurs de » tous les Rois de l'Asie, après les » avoir illustrés & enrichis, devint » par sa mort la ruine de plusieurs » d'entre eux, & fit éclater le bruit » de ses armes, que sa chûte & la » leur exciterent de toutes parts. » Le vuide qu'il laissa ne put se » remplir, lui seul avoit été capa- » ble de faire tant de conquêtes, & » nul autre n'auroit été capable de » les conserver. Il étoit écrit que » ce Colosse seroit brisé & divisé » entre plusieurs Souverains. Mais » le partage ne devoit se faire que » par l'effusion du sang, & après » une cruelle guerre de plusieurs » années, où l'ambition renverse- » roit les uns sur les autres les » principaux compétiteurs.

M. l'Abbé Guyon entrant ensuite en matiere, raconte de quelle maniere, après bien des contestations, les Généraux d'Alexandre convinrent enfin de nommer pour son Successeur Philippe Aridée que Philippe pere d'Alexandre avoit eu d'une Courtisane; & comme Ro-

xane, femme de ce Conquérant, étoit grosse, il fut arrêté que si elle accouchoit d'un garçon il seroit aussi déclaré Roi, ce qui étant arrivé trois mois après, ce Prince qu'on nomma Alexandre-Aigus, & Philippe-Aridée regnerent ensemble. Mais ces deux Princes étant incapables de gouverner par eux-mêmes une si vaste Monarchie, le second à cause de son bas âge, & le premier parce qu'il étoit presque imbécile; Perdiccas, un des plus fameux Capitaines d'Alexandre, fut nommé Régent de l'Empire Macédonien, & ses diverses Provinces qui le composoient furent partagées en trente-sept Gouvernemens.

Les projets ambitieux que formoient les principaux d'entre les Gouverneurs, & la jalousie dont ils brûloient les uns contre les autres, les avoient tellement occupés qu'aucun d'eux n'avoit pensé au corps de son maître, ou du moins ne s'étoit cru en droit de donner les ordres nécessaires en pareille occasion; sept jours s'étoient écoulés depuis sa mort, qu'il étoit encore sur son lit de parade, dans le même état que ses Gardes l'avoient apporté, aussi-tôt qu'il eut rendu les derniers soupirs. Quoiqu'on n'eût pris aucune précaution pour le conserver, & que les chaleurs du Pays fussent excessives, ses Historiens, dit M. l'Abbé Guyon, ont avancé qu'on trouva son corps aussi sain & aussi entier qu'au moment de sa mort, d'où ils ont conclu qu'on ne devoit l'attribuer qu'à l'excès du vin.

Mais Perdiccas ne fut pas plûtôt nommé Régent de l'Empire qu'il fit venir des Egyptiens & des Chaldéens pour l'embaumer, & qu'il n'épargna rien pour lui faire une pompe funébre, digne, dit l'Auteur, du plus grand & du plus magnifique des Héros; on employa deux ans à la préparer; on fit élargir & réparer plus de 300 lieues de Pays qu'on comptoit depuis Babylone jusqu'en Egypte, où le corps du Conquérant de l'Asie devoit être transporté.

Il faut voir dans l'Auteur la description de cette pompe funébre, la plus magnifique, selon lui, qui eût jamais été, & peut-être qu'on ait vûë depuis: quoique la singularité & la multitude des décorations en rendent la description très-difficile, il a cru qu'il ne pouvoit l'omettre sans ôter à l'Histoire un de ses plus beaux endroits.

Il s'attache principalement à nous donner une idée du Char qui portoit le corps d'Alexandre, & dont l'invention & le dessein se faisoient autant admirer que les richesses immenses dont il étoit couvert. » Ce Char avoit quatre timons, à chacun étoit attaché » quatre rangs de quatre mulets, » ce qui en faisoit 64 en tout, » chacun avoit une couronne & » un collier d'or enrichi de pierres » précieuses avec des sonnettes » d'or.... des deux côtez du Char, » & un peu derriere le Cercueil, » qui étoit rempli d'aromates & » de parfums, qui embaumoient

» l'air, s'élevoit un Arc de triom-» phe de douze coudées de haut » sur huit de large, au haut du-» quel étoit une Coquille ornée » de toutes sortes de pierreries, » qui couvroit un Trône tout res-» plendissant d'or & de pierres pré-» cieuses. Celui-ci avoit pour base » quatre têtes d'animaux avec des » cornes qui ressembloient à des » têtes de Cerf ou de Bouc, cha-» cun avoit un collier d'or large » environ d'un demi pied, & une » couronne ou guirlande de même » métal, mais peinte d'après natu-» re .... à chaque côté de l'Arc » de Triomphe étoit une Victoire » avec des Trophées d'armes d'or » massif, & des Lions de la même » richesse, qui sembloient la gar-» der.

Le reste du Char que M. l'Abbé Guyon continue de décrire, étoit chargé de figures en relief & d'autres ornemens qui avoient rapport aux actions d'Alexandre, & qui devoient rendre toute la Machine d'une pesanteur si énorme, qu'il ne falloit pas moins que l'atélage dont nous avons parlé, pour la mettre en mouvement.

Pour peu qu'on soit instruit de la partie de l'Histoire qui fait l'objet de cet Ouvrage, on sent assez qu'il n'est pas susceptible d'Extrait, nous nous contenterons simplement d'indiquer en passant ce qui nous a paru de plus propre à faire connoître le caractére de l'Auteur & la maniere dont il a traité un des morceaux de l'Histoire ancienne, à la vérité le plus curieux, mais en même tems le plus difficile à développer, soit par le défaut d'Historiens dont la plûpart ont été perdus, soit par le nombre & la diversité des grands personnages qu'il faut faire paroître tout à la fois sur la Scéne.

On verra dans ce Volume que la discorde se mit bien-tôt & regna continuellement parmi les plus puissans des anciens Capitaines d'Alexandre, qui, après sa mort, commanderent dans les plus grandes Provinces de son Empire; bien moins occupés de l'interêt général des peuples qui leur étoient soûmis, qu'à trouver les moyens de s'aggrandir les uns aux dépens des autres, ils ne chercherent qu'à se détruire réciproquement, & se réunirent tous pour supplanter le Régent de l'Empire.

Ptolémée Gouverneur d'Egypte, Antipater, Cratére, & Antigone, les plus puissans d'entre ces Gouverneurs se liguérent contre Perdiccas, qu'ils accusoient d'abuser de l'autorité que lui donnoit sa qualité de Régent. Il avoit de grandes qualitez, mais fier du rang qu'il occupoit, il le soûtenoit avec autant de hauteur que de dureté; il commandoit, dit notre Auteur, en Souverain, & se faisoit obéir en Tyran. Mais ses violences & ses cruautez l'ayant rendu odieux aux siens mêmes, il fut massacré dans son camp par ses propres Soldats.

Il avoit attiré à son parti un des anciens Généraux d'Alexandre, nommé Euménès, qui ne leur cé-

doit en rien pour le courage & pour l'experience, mais qui les surpassoit tous par sa prudence, son zele pour la Couronne & sa capacité pour les armes. C'est presque le seul personnage vertueux qu'on voye paroître dans cette Histoire, & dont les belles actions n'ayent point été ternies par ces traits de perfidie & d'ambition si ordinaires dans la Vie des Hommes Illustres de ce tems-là.

Comme son attachement à la Famille d'Alexandre lui avoit fait donner le commandement des Troupes de la Macédoine, & qu'il voyoit que les principaux Officiers avoient quelque peine à lui obéir, parce qu'il étoit étranger, & qu'ils témoignoient sur-tout une extrême repugnance pour tenir le conseil chez lui, il imagina, pour ménager leur délicatesse sur ce point, un stratagême capable d'en imposer à la superstition qu'il leur connoissoit. Il dit qu'il avoit vû en songe Alexandre dans une tente richement ornée, & assis sur un Trône d'or, & que ce Prince lui avoit déclaré, que si on lui en faisoit une semblable, il présideroit à leurs conseils, il les inspireroit dans leurs résolutions & les conduiroit dans toutes leurs entreprises. Cette vision prétendue fut regardée comme un oracle & un prodige auquel on n'osoit se refuser : » on fit aussi-tôt une tente » superbe, un Trône d'or sur le- » quel étoient le manteau de pour- » pre, le Sceptre & la Couronne, » & autour plusieurs siéges cou- » verts de lames d'argent pour les » Officiers, qui avoient droit » d'assister au Conseil. Persuadé » que l'esprit d'Alexandre rési- » doit sur son Trône, on mit au » pied un brazier ardent, & à cô- » té des boetes d'or remplies des » parfums les plus exquis, dont » les Officiers répandoient tour à » tour sur les charbons pour sacri- » fier au Dieu qui les inspiroit, & » qu'ils regardoient comme pre- » sent. Ce lieu fut appellé la *Tente* » *d'Alexandre*, on la dressa désor- » mais au milieu du Camp chaque » fois que l'Armée passoit d'un en- » droit à l'autre, « & dans la suite Euménès fit valoir habilement cet innocent artifice pour retenir ses Troupes dans leur devoir, & sur-tout lorsque Cassandre, qui méditoit dès-lors de se faire Roi de Macédoine, entreprit de les débaucher pour les attirer à son service.

Mais depuis qu'Olympias mere d'Alexandre eut cruellement abrégé les jours de Philippe-Aridée & de la Princesse Eurydice sa femme, & que Cassandre, sous prétexte de venger leur mort, mais dans le fonds, pour se frayer le chemin au Trône, eût fait périr Olympias même, & renfermé dans une étroite prison le jeune Roi Alexandre, Roxane sa mere, Tessalonice sœur d'Alexandre le Grand, Déidamie fille d'Eacide Roi d'Epire, après tous ces attentats, que l'Auteur décrit d'une maniere interessante, le titre de vengeur & de défenseur de la Famille Royale,

donna aux armes d'Euménès un poids & une autorité, qu'elles n'avoient pû encore lui acquerir jusqu'alors.

Cependant après s'être signalé par une infinité de belles actions qui l'égalent aux plus grands Hommes de l'Antiquité, après avoir été constamment le seul de tous les anciens Généraux d'Alexandre, qui parut toûjours n'avoir eu en vûe que le bien commun de l'Etat, & les droits des Successeurs légitimes d'Alexandre, il fut livré par ses propres Soldats entre les mains d'Antigone, qui malgré les prieres de ses principaux Officiers & celles mêmes de son fils Démétrius, qui vouloient sauver un homme si respectable, se détermina enfin à le faire mourir.

Ce Déméttius est le fameux Poliorcéte qui joüe un si grand rôle dans cette Histoire, on en trouvera ici un portrait assez étendu, nous le rapporterons d'autant plus volontiers qu'il servira à donner quelque idée des autres portraits que l'Auteur a répandus assez fréquemment dans ce Volume.

» On voyoit déja, *dit-il*, en la » personne de ce jeune guerrier un » de ces hommes rares & inconcevables, qui ne paroissent qu'avec les phénomenes, & qui en » sont eux-mêmes dans l'humanité. Démétrius sçut assortir le dernier degré des vices & des vertus contraires. Il se donnoit tout » à son plaisir sans rien ôter à ses » devoirs ; à table il paroissoit » n'avoir d inclination, de goût, » d'attraits que pour le vin & la » bonne chére ; dans les marches » & dans les campemens, personne n'étoit plus dur, plus détaché, » plus insensible aux besoins, à la » disette, aux injures de l'air. » Toutes les graces, la douceur » & la politesse de la Cour assaisonnoient ses manieres, son » abord, ses conversations. Falloit-il attaquer une Armée, faire » un Siége, punir une Ville, se » venger de ses ennemis, c'étoit » moins un homme qu'un Lion, qui » sembloit altéré de sang humain, » & n'avoir d'autre plaisir que celui de le faire couler par torrens. » Né avec le temperamment de la » volupté même, il se livroit sans » pudeur aux débauches les plus » sales & les plus honteuses. Ses » soupers étoient des assemblées » de Courtisannes ; ses amis, de » jeunes libertins, sans respect » pour la nature ; sa tente, un » lieu de prostitution. . . . Cependant après avoir passé la nuit » dans toutes sortes d'excès, il » étoit le premier dès le lever du » Soleil à la tête de ses Troupes ; » il donnoit ses ordres, il agissoit » avec autant de gravité, de presence d'esprit, & de fraîcheur, » que s'il fût sorti du plus grand » repos. Prodigue & dissipateur » sans modération, lorsqu'il s'agissoit de sa table, de son luxe, » de ses équipages, de ses plaisirs, » de tout ce qui flatte les Grands, » quand ils se livrent au faste, il » avoit une autre qualité rare par-

» mi eux, & presque incompati- » ble, c'étoit d'être magnifique » dans ses recompenses, pour re- » connoître un bienfait, une belle » action, une découverte dans les » Arts & les Sciences. L'esprit ne » se ressentoit point des dissipa- » tions de la vie; du plaisir il passoit » à l'application la plus sérieuse. » Il inventoit aisément les choses » les plus difficiles, il les perfec- » tionnoit de même, il effaçoit les » Maîtres, il étonnoit ses enne- » mis même dans ses productions. (L'Auteur rapporte cela, sans doute, à la fameuse Hélépole, ou Machine à prendre des Villes, dont Démétrius fut l'inventeur, & dont on trouvera la description dans cet Ouvrage). » Les Mécha- » niques sur-tout sembloient être » plus faites pour lui que lui pour » les Méchaniques. On admiroit ses » ouvrages en ce genre, & sur- » tout la légéreté des Galéres qu'il » avoit imaginées. Démétrius étoit » homme de plaisir, & homme » de guerre, doux & cruel, sui- » vant l'occasion; intempérant & » le plus sobre de son Armée, vo- » luptueux & austére, prodigue » dans son luxe, & généreux en- » vers les autres. En apparence » sans cesse dissipé, & cependant » toûjours occupé de choses sérieu- » ses, d'un nouveau projet, ou » de quelque découverte. Chacun » de ses objets faisoit dans son » ame une impression si forte, » qu'on voyoit toutes les passions » peintes sur son visage, quoiqu'il » en eût tous les traits beaux & » réguliers, jamais les plus grands » Maîtres ne purent réussir à son » portrait, ni à ses statuës, tant il » y avoit de choses à exprimer » dans sa phisionomie.

A l'occasion du projet que Démétrius forma pour se rendre maître de la pêche de bitume qui se faisoit principalement sur le Lac Asphaltide; projet qu'il fut contraint d'abandonner, parce que les Arabes brûlerent les vaisseaux qu'il avoit préparés pour cette entreprise. M. l'Ab. G. fait une note dont nous dirons quelque chose, en avertissant qu'il en a usé de même dans tous les endroits où il s'agissoit de certains points de Géographie, de Chronologie, & de Critique, dont la discussion auroit pû interrompre le fil de sa narration.

Ce Lac, dit-il, est le même qui est appellé quelquefois, *la Mer de Sodome*, par d'autres *la Mer morte* ou *la Mer salée*, il en donne les raisons...... il ajoûte » qu'on y » voit flotter des morceaux de bi- » tume de la grosseur d'un Taureau » & quelquefois de plus considera- » bles, qu'on prendroit pour des » Isles flottantes. L'odeur s'en ré- » pand au loin, & souvent infecte » l'air. Ce bitume est, à ce qu'on » prétend, le plus parfait que l'on » puisse trouver. Il sert à diverses » compositions de la Pharmacie, » & les Egyptiens le viennent en- » lever pour embaumer leurs » morts; ils n'ont pas besoin de le » mêler avec d'autres aromates. » Les Voyageurs donnent au Lac

» Asphaltide

» Aſphaltide environ 35 de nos « lieuës de nord au ſud, & près » de 8 dans ſa plus grande lar» geur. Il n'a point d'iſſue non plus » que la Mer Caſpienne, & toutes » les eaux qui y entrent ſe per» dent dans des abîmes ſoûter» rains. « Notre Auteur avertit qu'il parle d'après Diodore de Sicile, Prideaux, le Pere Calmet, & la Martiniere.

Après avoir expoſé les differentes révolutions par leſquelles tous ceux qui compoſoient la famille d'Alexandre, Princes ou Princeſſes, furent tour à tour le joüet & la victime des quatre principaux Gouverneurs de ce grand Empire, M. l'Ab. G. termine ce premier Livre en montrant, ſuivant le but de ſon Ouvrage, l'accompliſſement des Prophéties dans le démembrement qui ſe fit des Etats d'Alexandre, & dans la maniere dont ils furent partagés entre Caſſandre, qui prit le titre de Roi de Macédoine, Lyſimaque celui de Roi de Bythinie, Séleucus celui de Syrie, & Ptolémée celui d'Egypte.

» Par ce partage fut accompli » l'Oracle de Daniel, à qui le Sei» gneur avoit révélé ces grandes » révolutions 233 ans auparavant; » l'eſprit eſt enlevé, *ajoûte t il*, » quand on met la Prophétie à » côté des évenemens qu'elle an» nonce. « Il rapporte enſuite en entier les deux endroits du Prophete, qui, ſans autre explication, ſuffiſent, ſelon lui, pour en conclure: » qu'on ne pouvoit déſigner » plus diſtinctement, & ſous de » plus ſublimes emblêmes le vain» queur de Darius & le ſort de ſes » conquêtes.

L'Auteur, dans le ſecond Livre, continue l'Hiſtoire des Rois de Macédoine, l'on y voit une ſuite de révolutions d'autant moins étonnantes, qu'il nous repreſente les Princes de ce ſiécle comme des hommes ſans foi & ſans probité, qui, ennemis les uns des autres par l'effet de leur jalouſie & de leur ambition, ne connoiſſoient aucun principe de l'équité naturelle; l'envie deſordonnée de s'agrandir faiſoit toute la régle de leur conduite, il ſuffiſoit qu'une Place, une Province fût à leur bienſéance pour les déterminer à tenter auſſi-tôt toutes les voyes poſſibles de s'en rendre les maîtres, & pour employer indifféremment le fer ou le poiſon contre tout ce qui faiſoit obſtacle à leur ambition. C'eſt en partie à la multitude & à la promptitude de ces révolutions, qu'il faut attribuer les obſcuritez qui ſe trouvent dans la ſuite des Rois de Macédoine, ſoit par rapport à la durée de leur regne, ſoit ſur les principales circonſtances de leur vie.

Ainſi Ptolémée-Céraunus ayant été tué dans un combat que les Gaulois lui livrerent, les Macédoniens lui donnerent pour Succeſſeur Méléagre ſon frere; mais deux mois après ayant reconnu que ce Prince étoit indigne de porter la Couronne, ils la lui ôterent pour la mettre ſur la tête d'Antipater, neveu de Caſſandre.

On ne ſçait par quelle raiſon, dit l'Auteur, Antipater n'en joüit que 45 jours; ce qui lui fit donner le nom d'*Etésien*, par alluſion a ce vent du nord, que l'on diſoit ne regner tous les ans que ce même nombre de jours. Il en eſt de même de Soſthènes qui lui ſucceda; M. l'Ab. G. avoüe qu'on ignore combien il regna, & de quelle maniere il termina ſes jours; on ſçait ſeulement qu'il remporta deux victoires contre les Gaulois..

Il montre auſſi que Scaliger, Gronovius, & tous les Auteurs qu'il a lûs, ſe ſont trompés après Euſébe, ſur la durée du regne d'Antigone-Gonatas, parce qu'ils l'ont confondu avec Antigone-Doſon ſon ſecond Succeſſeur: » Auſſi faut-il reconnoître, *dit-il*, » que ces trois regnes de Gonatas, » de Démétrius ſon fils, & de Do- » ſon ſont extrêmement difficiles à » débroüiller, par la faute des an- » ciens qui n'en ont dit que très- » peu de choſes, preſque toûjours » contradictoires, & qu'il eſt im- » poſſible de concilier. M. Pri- » deaux, *continue-t-il*, qui a ſenti » ces difficultez, a paſſé ſous ſi- » lence le détail de ces regnes con- » tre ſon ordinaire & ſon objet. » Peut-être ne s'en eſt-il pas ap- » perçu, n'en voyant rien dans » Uſſérius qu'il ſuit pas à pas.

Nous obſerverons en paſſant qu'il s'eſt gliſſé une petite inadvertence dans l'endroit où l'Auteur raconte que Lutarius, un des chefs de ces peuples ayant fait alliance avec Nicoméde Roi de Bythinie, l'avoit aidé à détrôner Zipétes, ou plûtôt Ziboëtes, qui regnoit ſur une partie de cet Etat. Ziboëtes étoit pere de Nicoméde, & par conſéquent ce ne fut point lui, mais Ziboëas qui fut chaſſé de la Bythinie par le ſecours des Gaulois.

En parlant de la célébre défaite de Brennus arrivée au pied de la montagne ſur laquelle le Temple de Delphe étoit bâti, & de la perſuaſion où les Grecs furent qu'Apollon avoit combattu en leur faveur, & fait ſervir tous les élémens à la défenſe de ſon Temple que les Gaulois vouloient mettre au pillage, notre Auteur penſe avec un Moderne que le merveilleux qu'on a mis dans le recit de quelques-unes des circonſtances de cet évenement, & » principale- » ment dans ce que les Payens ont » dit de l'orage ſurvenu tout à » coup à l'approche du Temple, » & des gros quartiers de rochers » détachés miraculeuſement des » montagnes pour écraſer ces » Troupes ſacriléges, doit ſe ré- » duire à une grêle de traits lancés » contre les ennemis, & à de groſ- » ſes pierres roulées du haut des » montagnes ſur eux; évenemens » tous naturels & ordinaires dans » ces ſortes d'attaques, auſquels » les Prêtres intéreſſés à faire va- » loir le pouvoir de leur Dieu, au- » ront donné un air de prodige » & de miracle, & que la crédu- » lité des peuples, fort portés à » donner dans le merveilleux, au- » ra reçus & crus ſans examen.

Les exploits des Gaulois dans

la Macédoine & dans la Thessalie avec leur établissement dans une partie de l'Asie, ne sont pas un des endroits les moins curieux de ce Livre.

Dans le troisiéme & dernier où il est principalement question des guerres que les Romains eurent avec Philippe pere de Persée, & avec Persée lui-même, M. l'Ab. G. reléve dans ses notes differentes erreurs de Tite-Live. La premiere roule sur l'année où les Romains déclarerent pour la seconde fois la guerre à Philippe. Tite-Live place cet évenement l'an 544. de la fondation de Rome, mais M. l'Ab. G. le recule de huit ans, il avoüe en même tems que cette date lui a donné beaucoup d'embarras; la difficulté est de la faire concourir avec les années de la fondation de Rome, la suite des Consuls, & les années avant J.C. & il regarde cette date comme un problême qui mérite toute l'attention de ceux qui s'interessent à l'Histoire Romaine. L'autre endroit attaque plus directement Tite-Live, il lui reproche une partialité manifeste contre Persée, c'est au sujet des plaintes que ce Prince fit contre Démétrius son frere, qu'il accusoit faussement d'avoir attenté à sa vie.

» J'ennuierois certainement, » *dit notre Auteur*, si je rapportois » ces longs discours directs, que » Tite-Live fait tenir ici à Philip- » pe & à ses deux fils. C'est un » Episode plus digne du Théatre & » du Roman que de l'Histoire. Il » faut être Tite-Live, & aimer » autant le style diffus & emporté, » pour adopter des discours que » lui-même appelle, *d'une heure*, » qui sont entierement de l'Ecri- » vain, & qui n'ont d'autre fon- » dement ou vraisemblance que » la conjecture. Tout se passe, » dit-on, dans le secret, & on le » rapporte mot à mot. Démétrius » avoit plu aux Romains, c'en » étoit assez pour le combler des » plus grandes loüanges. Philippe » au contraire & Persée furent » toûjours leurs ennemis; il fal- » loit donc charger leur portrait, » leurs discours & leur conduite. » Telle est la maxime de cet Au- » teur continuellement partial, » qui ne cherchoit qu'à faire bril- » ler son éloquence & sa nation. » La noble simplicité de l'Histoire » doit éviter l'un & l'autre. « Nous laissons au lecteur le soin d'apprécier cette critique.

Il l'accuse encore dans un autre endroit *de ne pas garder la vraisemblance ni la possibilité, par l'envie qu'il a de répandre la honte, la foiblesse, & le ridicule sur toute la conduite de Persée.* Parmi un grand nombre de traits qu'il en pourroit citer; il dit, pour en donner un exemple, que si on en croit Tite-Live, Persée étoit à Dium, tandis qu'Hippias & le Consul disputoient le passage d'Octolophe, que ce Roi entendoit les cris des Macédoniens, & que par ignorance, par lâcheté, ou par aveuglement, il négligea d'envoyer du secours aux siens. Mais, suivant notre

Auteur, ce reproche n'est fondé que sur une grossiere ignorance de Géographie. Il n'y a qu'une Octolophe & qu'une Dium, & ces deux Villes sont éloignées entre elles d'environ 50 lieues, suivant les positions des meilleurs Géographes, & en particulier de M. de l'Isle. Or quelle possibilité d'entendre des cris à une telle distance, ou même de sçavoir ce qui s'y passoit. » Cependant, *poursuit-» il*, un Ecrivain moderne a adop-» té toutes ces fictions imaginai-» res de l'Historien déclamateur, » & elles lui ont servi de fonde-» ment à de grandes réfléxions, » d'ailleurs fort sensées, mais qui » pêchent dans l'application. Les » premieres régles de la critique » donnent au moins lieu de le pré-» sumer. « Notre Auteur insiste ensuite sur quatre considerations principales, qui doivent, selon lui, rendre très-suspecte la face sous laquelle Tite-Live fait envisager ce Prince, & nous faire extrêmement regretter la perte des Ouvrages de Polybe dont il prétend que la modération nous auroit appris la vérité.

Il ne trouve pas non plus que Plutarque ait été plus équitable au sujet de Persée : cet Historien raconte que ce Prince, dans le commencement de la fameuse bataille dont la perte entraîna celle de sa Couronne & de ses Etats, au lieu de soûtenir ses Troupes par sa presence, se retira dans un Temple d'Hercule, comme si, dit cet Historien, Hercule étoit un Dieu à recevoir les offrandes des lâches ; mais outre *qu'il est prouvé*, dit M. l'Ab. G. *que cet Ecrivain en imposoit, & qu'il n'a vécu que longtems après* cette guerre, Possidonius qui dit s'être trouvé à cette bataille, & qui a écrit la Vie de Persée, assure que ce Roi, loin de s'en être absenté, s'y comporta avec beaucoup de bravoure, & qu'il y fut même blessé.

Quoiqu'il en soit, nous avoüerons qu'en ne consultant même que ce que notre Auteur rapporte des dernieres actions de Persée, du découragement dans lequel il tomba après sa défaite, & de la maniere dont il se livra lui-même à Paul-Emile son vainqueur, il est difficile de concevoir une opinion avantageuse du courage & de la constance de ce Prince.

Avec lui finit le Royaume de Macédoine, les Romains la mirent au nombre des autres Provinces que le sort des armes avoit déja subjuguées : » Et voilà, *dit M. » l'Ab. G.* le terme où aboutirent » enfin la force, la bravoure, l'in-» trépidité, les projets, l'ambi-» tion, les conquêtes & la puissan-» ce de la plus florissante, la plus » rédoutable, & la plus vaste Mo-» narchie qui ait jamais paru.

C'est par cette grande révolution que finit le troisiéme & dernier Livre de ce cinquiéme Volume ; nous donnerons l'Extrait du sixiéme dans le Journal suivant.

PANEGYRIQUES, SERMONS, HARANGUES ET AUTRES Pieces d'Eloquence : par feu M. de la Parisiere, Evêque de Nîmes. A Paris, chez *Gissey*, rue de la vieille Bouclerie ; chez *Bordelet*, *Lambert*, & *Durand*, rue S. Jacques, 1740. deux vol. *in*-12. Tom. I. pag. 438. sans un Avertissement, Tom. II. pag. 355. *Avec Approbation & Privilége.*

CE sont des Ouvrages Posthumes que contient le Recueil dont nous allons rendre compte. M. *de la Parisiere*, né en 1667, nommé à l'Evêché de *Nîmes* en 1710, mourut en 1736. Plusieurs autres particularitez qui concernent ses mœurs, son caractére & ses talens se trouvent dans l'Avertissement que l'Editeur a mis à la tête du premier Volume, c'est-là qu'il faut lire encore l'Eloge de ce Prélat tiré de l'Histoire des Evêques de *Nîmes* (1), ainsi que quelques réfléxions de l'Editeur sur le genre d'éloquence le plus convenable, selon lui, aux Prédicateurs ; principes qu'il propose avec d'autant plus de confiance, qu'il trouve dans leur assemblage le portrait de l'Orateur dont il fait en même tems l'éloge.

Le premier Volume de ce Recueil renferme *deux Panégyriques de Saints*, *six Sermons*, *une Exhortation sur l'Aumône*, & *un Discours prononcé dans la Cathédrale de* NÎMES, *aux approches de la contagion.*

Réduits, comme nous le sommes, à ne pouvoir parler que sommairement de ce nombre de Pieces, nous choisirons du moins les endroits qui pourront le mieux caractériser l'Auteur.

Nous remarquerons d'abord qu'en général les Textes sur lesquels M. l'Evêque de Nîmes fonde presque tous ses Discours, sont simples, & ne presentent pas du premier coup d'œil à l'esprit, toute la fécondité qu'on leur trouve dans la suite, par l'abondance avec laquelle l'Orateur employe les autoritez prises dans l'Ecriture ; les réfléxions nombreuses que lui fournissent les propositions qu'il avance, & les applications qu'il en fait aux mœurs communes du siécle. Dans le Panégyrique de *S. Ignace*, par exemple, voici quel est son Texte : » Le Seigneur a ré» glé la charité en moi (2). « Ce portrait, qui se trouve être en abrégé celui du Saint dont il commence l'Eloge, produit d'abord deux réfléxions applicables, particulierement à deux sortes de devots qui sont loin encore de la perfection de leur état. A ceux qui l'étant devenus de bonne foi, conservent encore dans la pratique des bonnes œuvres, une certaine singularité, un manque de suite, qui leur étoit ordinaire, quand ils

(1) Cet Ouvrage est de M. Ménard, Associé de l'Académie de Marseille.

(2) Ordinavit in me Charitatem. Cant. II.

n'avoient que des vûës, que des occupations purement humaines. Et aux devots qui n'ayant pas les inclinations qui empêchent de l'être, mais qui manquant d'une certaine ferveur, sont gens de bien, plûtôt, pour ainsi dire, par indifference pour le crime que par attachement pour la vertu. L'Orateur expose donc: »Que s'il est rare » de trouver une véritable charité » parmi les hommes, il est bien » plus rare encore d'y trouver une » charité parfaitement réglée. « Quelle est la charité qui anime *S. Ignace*? » Un grand amour de Dieu » toûjours utile au prochain, un » grand amour du prochain toû- » jours glorieux à Dieu. « C'est de ces deux sources que l'Orateur fait naître toutes les vertus reconnues dans ce Saint; vertus prouvées par des travaux de tous genres; plus admirables à mesure qu'ils se multiplient, & toûjours ayant pour unique objet la gloire de Dieu & le bonheur des hommes. » La crainte, *dit le Panégyri- » ste*, qui est d'ordinaire le pre- » mier motif de notre retour vers » Dieu; & qui peut-être, hélas, » est quelquefois le seul mo- » bile de plusieurs Chrétiens, » n'eût plus de place dans son cœur » qu'autant qu'il en falloit pour le » préserver de l'illusion : l'amour » seul & le plus pur amour ani- » ma tous ses desirs : « mais cet amour pur, & c'est-là ce qui le caractérise davantage, ne diminue jamais dans *S. Ignace*, au milieu même des ravissemens & des extâses, l'esprit d'humilité qui naît de la vûë de notre foiblesse. » Sça- » chant faire le discernement des » dons de Dieu, toûjours en gar- » de contre les révélations; il les » tint presque toutes pour suspec- » tes & estima les plus avérées » bien moins que l'obéissance & » l'humilité.

Pour donner la véritable idée du zéle de *saint Ignace*, l'Orateur le peint *tout à tous*; bien different de ces hommes pieux dont la charité délicate choisissant les objets qui doivent occuper leur zéle, ne s'appliquent qu'aux travaux qui flattent en secret leur goût, leur caractére; indifferens & peu propres à tout ce qui n'est pas selon leur sens : mais actifs, ingénieux quand il s'agit du genre de bien qu'ils aiment à faire, leur zéle bien approfondi a tout le caractere des passions.

Dans un Sermon *sur les plaisirs* M. l'Evêque de Nîmes n'établit pas seulement par les autoritez qu'il tire de l'*Ecriture* ce qu'il a dessein de persuader à ses auditeurs : c'est aussi dans leur raison même, c'est dans leur propre expérience qu'il puise les moyens de les convaincre. » Je ne veux (leur » dit-il) contre vous, que votre » propre aveu, & prenant ces » plaisirs pour ce que vous voulez » qu'ils soient; je dis en premier » lieu, que le Chrétien est infidéle, » de rechercher les plaisirs sus- » pects : je dis en second lieu, que » le pécheur est injuste de se per- » mettre des plaisirs légitimes.

Pour fonder ces deux propositions, il fait d'abord un portrait des engagemens de la vie Chrétienne, qu'il oppose à la recherche de ces plaisirs » qui ne nous » paroissent suspects & coupables » qu'à demi, que nous ne voulons » pas qu'on condamne, mais que » nous n'osons justifier pleinement. Il déméle les subterfuges par lesquels les uns se font eux-mêmes illusion pour ne point voir les dangers ausquels ils s'exposent. Les fausses conciliations que d'autres conçoivent entre ces usages dangereux, & la sévérité du Christianisme : » osez-» vous, *leur dit-il*, vous permet-» tre de dessein prémédité ce que » vous voulez qui puisse être ex-» cusé, mais que vous ne sçauriez » disconvenir qui n'ait besoin de » l'être. Quand vous aimez mieux » hazarder une transgression capi-» tale que de vous refuser un plai-» sir qui en est pour le moins une » légére.... Quand vous êtes toû-» jours d'accord avec l'ennemi de » votre Dieu, & que vous ne vou-» lez rompre avec lui qu'à l'extré-» mité.... Quand disposant, pour » ainsi dire, de votre autorité du » degré d'amour qui est dû à l'Etre » Suprême, vous décidez par vo-» tre conduite qu'il est permis de » le servir mal, & qu'il n'est dé-» fendu que de le trahir.

Il trace ensuite une image des plaisirs convenables à l'état de Chrétien, & cette peinture prescrit un genre de vie dont la douceur, l'égalité & d'autres avantages encore se presentent si naturellement à un bon esprit, qu'on voit des gens du monde l'embrasser presque entierement, guidés seulement par les vûes de la Sagesse humaine.

La seconde partie est employée à prouver que le pécheur est injuste » de se permettre les plaisirs » légitimes. « La nécessité de la pénitence établie ensuite, M. l'Evêque de Nîmes explique comment elle doit influer sur toute notre vie. Il fait voir que quand notre jeunesse est passée, ou lors même que dans la jeunesse nous manquons de ce qui fait réussir dans le monde ; notre éloignement pour les plaisirs au lieu d'être un sacrifice n'est souvent qu'une sécrete inspiration de notre amour propre qui nous fait sentir que ces plaisirs nous fuyent, & que les quitter ce n'est que s'épargner des dégoûts. L'Orateur fait connoître encore que dans cette situation, la vie pénitente dont on se pare sans fausseté, mais qui n'a pour premiere cause que le découragement de courir sans fruit, après les dissipations, après les erreurs du monde n'est qu'un autre rôle qu'on joüe sur le même théatre, & qu'attendu la malignité humaine, comme les motifs secrets de notre conduite sont presque toûjours pénétrés, il arrive qu'après avoir scandalisé le monde nous sommes bien loin de l'édifier.

Encore une des Pieces principales de ce Volume, c'est *un Sermon pour le jour de la Pentecôte*, prêché

devant le feu Roi. M. l'Evêque de Nîmes commence ainsi à donner une grande idée de cette Fête. » Les autres Solennitez ne sont » que le simple souvenir du Mysté- » re passé, celle-ci en est le renou- » vellement. « Ensuite, après avoir fait remarquer combien les dispositions dans lesquelles les Chrétiens d'aujourd'hui attendent le *saint Esprit*, different de celles des premiers Chrétiens ; il passe à ces deux propositions qui deviennent l'ame de tout son Discours : la premiere, »Que l'esprit de Dieu » a triomphé de l'esprit du monde, » dans le tems que le Christianis- » me n'étoit encore que dans ses » commencemens : « La seconde, » Que l'esprit du monde triomphe » de l'Esprit de Dieu dans le tems » que le Christianisme devroit être » dans sa perfection.

Pour mettre d'abord sous les yeux tout ce qui concourut à combattre l'établissement du Christianisme, obstacles que la descente du *saint Esprit* dissipa successivement : » Souvenez-vous, *dit l'O-* » *rateur*, de l'état de l'*Empire Ro-* » *main* à la naissance du Christia- » nisme. . . . Quelle juste préven- » tion ne regne pas parmi nous en » faveur de ce peuple si grand, si » sage, de ce Peuple Législateur ; » &, si j'ose m'expliquer ainsi, de » ce peuple de Héros, de ce peu- » ple Roi ! Quelles armées ! Quel- » les richesses ! Quelle splendeur ! » Quelle Majesté ! Quels Hommes » illustres dans tous les caractéres ! » Quels modéles pour tous les sié- » cles, de tout ce que la gloire & » la sagesse humaine ont de plus » éclatant ! Mais en méme tems » quel étoit l'attachement de ces » hommes pour leurs Dieux, aus- » quels ils se croyoient redevables » de l'empire du monde ! . . . . « Cependant, continue-t-il plus loin, » le Christianisme est reçu » par toute la Terre. . . . La Reli- » gion pénétre chez les peuples » où la raison & l'humanité, » étoient jusqu'alors inconnuës, » le *Scythe* féroce porte le joug du » Seigneur : la chasteté est reçuë » chez les *Corinthiens*, où la vo- » lupté avoit établi son empire. La » foi aveugle souvent les esprits » curieux d'*Athènes*. L'*Egypte* » peuple de Solitaires, ou plûtôt » d'Anges terrestres, ces cavernes » où elle alloit chercher des bêtes » pour les adorer. Les puissances » se soulevent en vain contre les » Chrétiens, irritées de leur culte, » & plus encore de leur vertu.... » Ceux qui les persécutent, qui les » martyrisent, ne peuvent avoir » seulement l'avantage de s'en fai- » re haïr : « Dans ces heureux tems, c'est encore l'Orateur qui parle : » On étoit sûr de trouver la » vérité dans la conduite des Fidé- » les ; sçavoir, leur Vie ; c'étoit » avoir, sans interruption, une » tradition de sainteté presqu'aussi » constante, presqu'aussi sûre que » l'est celle des Dogmes. Mais au- » jourd'hui . . . . si le monde n'a pas » décidé contre toutes les maximes » de l'Evangile par des principes » opposés, comme il en a établi » sur

» sur la vengeance, l'ambition, la » vanité. . . . n'a-t-il pas du moins » donné à tant de vices des noms » qui adoucissent, qui font dispa- » roître l'horreur qu'ils devroient » inspirer. On accorde des éloges » aux vertus Chrétiennes, mais c'est » tout ce qu'on fait pour elles, on » ne veut pas même vivre avec ceux » qui les pratiquent. Ne s'accom- » mode-t-on pas mieux dans le com- » merce, d'un homme qu'on voit en- » tierement livré aux usages, aux » plaisirs du monde, au faste, aux » excès? mais qu'on reconnoît in- » consideré, présomptueux, parce » qu'il a l'esprit borné & frivole : » critique & méprisant par grossiere » ignorance, & plus souvent par pu- » re malignité : envieux sans autre » sujet de l'être, qu'une peine sécréte » que lui cause la satisfaction d'au- » trui : faux pour cacher seulement » les défauts qui diminueroient de sa » consideration, de son crédit, sans » songer à dissimuler ceux qui lui » ôtent toute estime : & enfin impie » peut-être, ou plûtôt qui s'étudie à » le paroître par la fausse idée qu'il » s'est faite d'un *esprit fort* : ne le » recherche-t-on pas ce même hom- » me, par préférence à celui qui » n'ayant pas le langage des passions, » ne met dans la societé que la dou- » ceur, l'égalité, l'équité, la discré- » tion, le zéle à rendre service, l'in- » dulgence pour les défauts d'autrui, » la gaïeté décente, le goût des plai- » sirs qui n'ont rien de dangereux, » enfin toutes les qualitez de l'hom- » me véritablement Chrétien?

Dans son *Exhortation sur l'Aumône*, M. l'Evêque de Nîmes remarque avec un juste discernement une sorte d'avantage que cet acte de pieté a sur tous les autres : » Graces à la Divine Providence, » *dit-il*, les ames charitables sont » respectées du siécle le plus cor- » rompu ; & le libertin critique, à » qui les gens de bien sont un sujet » de dérision & de scandale, & dont » la censure n'épargne pas les plus » héroïques vertus, n'a encore » osé attacher à l'*Aumône* ni honte » ni ridicule.

Nous terminerons cet Extrait en rapportant un fragment du *Sermon sur la Paix*, morceau bien digne de l'attention des Lecteurs. M. l'Evêque de Nîmes y considere les malheurs que la France venoit d'essuyer comme des épreuves utiles au salut de son Roi (3). » Si c'est, continue-t-il, parce que » vous l'aimez ce digne Monarque, » que vous avez voulu nous affli- » ger, nous vous en bénissons, Sei- » gneur, heureux de pouvoir ser- » vir à son bonheur éternel, com- » me nous nous flattons d'ajoûter » quelque chose, par notre amour » à sa félicité temporelle . . . . Il a » fallu que la tentation l'éprouvât, » elle l'a éprouvé, & son cœur » toûjours inébranlable, n'a con- » nu ni découragement ni murmu- » re. Il ne s'est point élevé contre » vous, & il ne s'est humilié que de- » vant vous seul. Jamais il n'a été plus » juste, ni plus Roi. Mais après cette » épreuve qui a mis sa soûmission » & son courage dans un si grand

(3) Louis XIV.

» jour, & l'a garanti du piége de » ses propres vertus ; vous avez » fait revivre toute sa fortune.... » Ah s'il est de l'ordre de votre ju- » stice que les peuples se ressen- » tent des vertus de leurs Rois, » nous ne sommes pas dignes de » toute sa prospérité qui a réjailli » sur nous, & nous méritons bien » plus que ses disgraces dont nous » avons été les victimes.

Nous donnerons dans un des Journaux suivans l'Extrait du second Volume.

CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE SAINTE ET DES Histoires étrangeres qui la concernent, depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la Captivité de Babylone : par Alphonse de Vignoles. 1738. A Berlin, chez Ambroise *Haude. in-4°.* 2 vol. Tom. I. pag. 790. Tom. II. pp. 866. non compris la Table des matieres.

CE grand Ouvrage est dédié à la Reine de Prusse, aujourd'hui Douairiere, Princesse qui releve l'éclat de son rang par ses qualitez vraiment Royales, & qui par le goût qu'elle a pour les Lettres, & par la protection qu'elle accorde à ceux qui les cultivent, mérite parfaitement tous les éloges que Monsieur de Vignoles lui donne dans l'Epître Dédicatoire qu'il lui adresse. Il nous y apprend qu'elle daigne admettre les Sçavans à sa table, qu'elle se plaît avec eux, parce qu'elle est a portée de les entretenir des matieres qui conviennent le plus au genre d'étude auquel ils se sont appliqués.

Il rapporte à cette occasion, qu'ayant un jour l'honneur de dîner avec cette Princesse, la conversation roula sur la morale des Chinois, sur la Philosophie du célébre Wolf, que la France, dit-il, commence à connoître, sur divers traits de l'Histoire Sacrée & Profane, sur quelques Livres de son Cabinet, qui, pour le dire en passant, vont à plus de 4000, tous écrits en François, sur les curiositez de la Nature, sur les richesses de la mer & des mines, & semblables sujets : conversation, ajoûte M. de Vignoles, bien differente de celles qu'on tient ordinairement à la table des Grands.

Mais ce qu'il y eut de plus interessant pour M. de Vignoles, c'est que cette Reine lui témoigna tant d'empressement de voir l'Ouvrage dont il est ici question, qu'animé par ses sollicitations, il ne tarda pas long tems à le donner au public. Il est à remarquer que M. de Vignoles étoit pour lors âgé de 88 ans, qu'il joüissoit d'une santé parfaite, & qu'il sembloit que les années eussent moins diminué les forces de son corps qu'augmenté celles de son esprit.

Un homme dans un âge si avancé, encore capable de travailler sur la Chonologie Sacrée, c'est-à-dire, sur ce qu'il y a de plus épineux dans la plus épineuse de tou-

tes les Sciences, & une Reine qui se plaît à animer & à encourager un Sçavant de cet âge & de ce caractére, sont deux choses si rares & si extraordinaires, que nous avons cru qu'on ne nous sçauroit pas mauvais gré, de nous y être un peu arrêtés.

Venons maintenant à l'Ouvrage même. M. de Vignoles nous apprend dans sa Préface, qu'il n'avoit guéres que 30 ans lorsqu'il commença à y travailler, il étoit pour lors en France, qui est sa patrie, & il y exerçoit les fonctions de Ministre dans une Eglise Calviniste près de Nîmes, dont sa famille est originaire. Frappé d'avoir vû dans l'Histoire du Vieux Testament de M. Simon differens endroits où ce Sçavant assuroit qu'il étoit impossible de faire une Chronologie exacte & certaine sur les Livres de l'Ecriture Sainte, tels qu'ils sont aujourd'hui, ce qu'il appuyoit même de l'autorité de Saint Jerôme, M. de Vignoles résolut d'étudier à fond cette matiere, & après avoir lû tous les Chronologistes qui lui tombérent sous la main, il crut trouver presque dans tous trois grands défauts.

1°. Il remarqua qu'ils ne s'accordoient point entr'eux, ni sur la Chronologie générale de l'Ecriture, ni sur les endroits particuliers où il y avoit quelque difficulté.

2°. Qu'il n'y avoit aucune uniformité entre eux dans la disposition des differens intervalles où commençoient & finissoient leurs époques, ni même aucune régle sur laquelle on pût établir aucune époque fixe.

3°. Enfin il se persuada qu'au lieu de suivre naturellement la Chronologie Sainte, telle qu'elle est rapportée dans le Vieux Testament, ils ont tous, & en particulier Usserius, commencé par se faire, ou un Systême général pour toute la Chronologie Sainte, ou des Systêmes particuliers pour quelques intervalles particuliers de cette même Chronologie, après quoi ils ont allongé ou raccourci les tems le mieux qu'ils ont pû, pour les accommoder à leurs Systêmes déja formés.

Ainsi il montre que la plûpart des Chronologistes fondés sur un passage célébre du premier Livre des Rois, Chap. 6, ont supposé qu'il y a eu précisément 480 ans depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la fondation du Temple de Salomon, & que de même ils ont supposé en vertu d'une vision du Prophete Ezéchiel, qu'il falloit absolument trouver 390 ans depuis la division des deux Royaumes de Juda & d'Israël.

Or M. de Vignoles prétend, & il se propose de le prouver dans le cours de cet Ouvrage, que quand on examine avec quelque soin la Chronologie de l'Ecriture Sainte, on trouve que le premier intervalle doit avoir été beaucoup plus long, & le second beaucoup moindre qu'on ne le croit communément. Mais comme les Chronologistes n'avoient point de régle certaine pour se conduire dans les re-

tranchemens, ou les additions qu'ils ont faites à ces deux intervalles, il ne feint point d'assurer qu'ils ont eu recours à l'un ou à l'autre de ces deux expédiens sans autre raison que le plus ou le moins de facilité qu'ils leur fournissoient pour soûtenir le Systême qu'ils avoient imaginé.

» Des libertez si fréquentes, si » peu uniformes, & si peu fon- » dées ne paroissant à notre Au- » teur propres qu'à rendre incer- » taine la Chronologie de l'Ecri- » ture Sainte, & même qu'à » ébranler l'autorité des Livres » Sacrés, il crut devoir travailler » à leur Chronologie, comme il » auroit travaillé à celle d'Héro- » dote, de Thucydide, ou de tel » autre Historien qu'on suppose- » roit exact & judicieux. « Dans cette vûë il recueillit avec soin tous les passages de l'Ecriture qui avoient rapport à la Chronologie, persuadé qu'il n'en falloit négliger aucun, ni y rien ajoûter par conjecture, à moins qu'on n'y fût en quelque façon forcé par la liaison de l'Histoire, deux points qui, selon lui, ont été mal observés par plusieurs Sçavans.

Il a cru seulement devoir joindre à l'Histoire Sainte l'Historien Joseph, tant parce qu'il a suppléé les deux vuides dont nous venons de parler, que parce qu'après les Auteurs de l'Ancien Testament, nous n'avons point d'Ecrivain plus ancien, ni qui ait pû être mieux instruit que lui de tout ce qui regarde l'Histoire des Juifs.

C'est sur de tels principes que M. de Vignoles commença à travailler, & à rassembler ses idées sur de simples feuilles volantes, mais ayant été impliqué dans un jugement qui fut rendu contre plusieurs Ministres du bas Languedoc, & tous ses papiers ayant été saisis, il ne put sauver du naufrage, que ce qu'il avoit écrit sur la Chronologie des Rois de Juda & d'Israël. Une longue suite de contretems qu'on peut voir dans sa Préface, l'ayant obligé d'interrompre ses études, ce ne fut qu'en 1720. qu'il se trouva en état de donner le plan de son Ouvrage, tant pour l'annoncer aux Sçavans que pour profiter de leurs avis.

Ce plan fut si bien reçu que M. de Vignoles ne balança plus à publier l'Ouvrage même, mais il lui a donné une forme plus réguliere, & il en a disposé toutes les parties d'une maniere un peu différente de celle qu'il avoit d'abord proposée au public.

Tout l'Ouvrage est partagé en deux Parties générales, dont chacune est divisée en plusieurs Livres. La premiere regarde uniquement la Chronologie de l'Histoire Sainte, qui a été le principal objet de ses recherches; il y fait voir qu'elle n'est pas si embarrassée qu'on le croit communément, & il entreprend de montrer qu'elle renferme un Systême régulier, dont les parties sont très-liées entre elles. La seconde Partie roule sur les Histoires étrangeres; M. de Vignoles se propose d'y montrer qu'elles

ſont parfaitement d'accord avec celles que nous liſons dans les Livres Saints.

Il obſerve 1°. que l'époque de la Création du monde eſt très-difficile à déterminer ; on ſçait qu'il y a une difference de 14 à 15 ſiécles entre la Chronologie du Texte Hébreu & celle des Septantes, qui a été ſuivie par les anciens Peres de l'Egliſe, & pour laquelle quelques modernes, Iſaac Voſſius & le Pere Pezron entre autres, ſe ſont déclarés, parce qu'ils la jugeoient néceſſaire pour concilier l'Hiſtoire Sainte, avec ce qu'il y a de moins douteux dans les autres Hiſtoires du monde, & en particulier dans celle des Chinois, 2°. que cette diverſité de ſentimens ſur l'époque de la Création du monde en a produit encore une plus grande ſur la durée du monde juſqu'à J. C. Le ſçavant Pere Tournemine dans ſes Tables Chronologiques ajoûtées au Ménochius, indique près de cent calculs differens ſur ce point de Chronologie, & notre Auteur aſſure qu'il en a recueilli près de deux cens, dont les deux qui ſont les plus éloignés l'un de l'autre, le ſont d'environ 35 ſiécles.

Quelque ſurprenante que ſoit cette diverſité d'opinions ; il prétend qu'elle auroit pû être plus grande, ſi les Chronologiſtes dont les Ecrits ſont venus à ſa connoiſſance, avoient eu égard à deux choſes. La premiere eſt, comme il entreprend de le prouver dans la ſuite de cet Ouvrage, que, ſelon toutes les apparences, dans les premieres années du monde, les années civiles n'étoient compoſées que de 360 jours, au lieu qu'on ſuppoſe ordinairement qu'elles étoient ſemblables à nos années Solaires, ou qu'on les y reduiſoit de tems en tems par des intercalations. La ſeconde eſt, que tandis que pour déterminer la ſaiſon de l'année dans laquelle le monde a été créé, les Chronologiſtes ne ſe partagent que pour l'équinoxe du Printems, ou pour celui de l'Automne, M. de Vignoles aſſure qu'on peut ſoûtenir avec les anciens Egyptiens, les Arabes, & quelques modernes, comme Mercator, Kepler, & pluſieurs autres, que le monde a commencé au Solſtice d'été.

Croyant donc qu'il ſeroit inutile & peut-être même impoſſible de ſortir de toutes les difficultez qu'on peut former ſur l'époque de la Création du monde, notre Auteur s'attache à celle de la ſortie des Iſraëlites du Pays d'Egypte ; mais quoique cette époque, comme étant moins éloignée, ſoit beaucoup plus ſûre que celle de la Création du monde, il montre qu'elle ne laiſſe pas d'avoir d'aſſez grandes obſcuritez, ſur leſquelles il ſe flatte cependant de répandre la lumiere.

Il prend donc ce grand événement pour l'époque générale de ſes deux premiers Livres, dont le ſecond finit à la Captivité de Babylone, deux termes dans leſquels il a jugé à propos de ſe renfermer.

Outre que la ſortie d'Egypte a été employée pour époque ſous le regne de Salomon, c'eſt le premier événement de l'Hiſtoire Sainte où l'on trouve des caractéres Chronologiques, & pour ce qui regarde la Captivité de Babylone, il fait voir qu'elle eſt arrivée dans un tems fixe & déterminé.

Pour parvenir à trouver la vraïe époque de la ſortie des Hébreux de la terre d'Egypte, M. de Vignoles dans ſon premier Livre a recueilli les uns après les autres, & lié enſemble tous les endroits de l'Ecriture, qui ont rapport à la Chronologie, & dont les uns par l'ordre de la narration paroiſſent être viſiblement la ſuite des autres; mais comme le Texte de la Bible, tel que nous l'avons aujourd'hui, n'exprime la durée, ni du gouvernement de Joſué & des *Anciens* qui lui ſurvêcurent, ni de celui de Samuel qui fut le dernier des Juges, & que c'eſt très-inutilement, ſelon lui, que les plus fameux Chronologiſtes anciens & modernes ſe ſont donné la torture pour remplir ce vuide, il a cru qu'il ne reſtoit pour cela d'autre reſſource, que celle de recourir à Joſephe, celui de tous les Hiſtoriens, après les Ecrivains Sacrés, qui a dû être le mieux informé, parce qu'il a pû fouiller dans les Archives que les Juifs avoient conſervées avant leur derniere ruine.

Ayant donc ſuppléé par Joſephe aux omiſſions des Livres Saints ſur la durée de Joſué & des autres Juges & ayant fait un total de tous les intervalles qui ſe trouvent entre la ſortie d'Egypte juſqu'à la fondation du Temple, M. de Vignoles a trouvé qu'il s'étoit écoulé 648 ans, & qu'a un an près cette ſomme s'accorde avec celle de Joſephe, qui eſt de 649 années; légére difference qui, ſelon M. de Vignoles, vient uniquement de ce que l'Hiſtorien des Juifs a compté comme complette la quarantiéme année de David, au lieu qu'elle eſt la même que la premiere de Salomon.

Mais cette ſomme de 648 ans excéde de 168, celle de 480 qui eſt l'intervalle que le premier Livre des Rois met depuis la ſortie d'Egypte juſqu'à la fondation du Temple.

M. de Vignoles ſent bien que cette difference eſt trop grande, pour ne pas prévenir les Lecteurs contre ſa Chronologie, & contre celle de Joſephe. Mais après y avoir murement penſé, il s'eſt rangé, dit-il, dans le parti de ceux qui ſoupçonnent depuis long-tems que les Nombres ont été altérés par les Copiſtes dans le paſſage du Livre des Rois dont il s'agit ici. Il convient que ce dénouement pourra paroître un peu trop hardi, & en effet il a paru tel non ſeulement aux Journaliſtes de Trevoux, mais même a quelques Proteſtans, qui l'attaquerent lorſque, comme nous l'avons dit, il donna en 1720. le plan de ſon Ouvrage. En vain lui a-t-on fait voir qu'il étoit d'une dangereuſe conſéquence d'admet-

tre de pareilles altérations dans le Texte Sacré, il persiste à soûtenir que celle dont il est ici question, n'en est pas moins réelle. Si on l'en croit, le fameux passage du Livre des Rois portoit autrefois 648, mais le premier chiffre ayant disparu par quelque accident, les Copistes qui seront venus après auront ajoûté un zéro à la suite des deux chiffres qui par la suppression du premier, ne formoient plus que la somme de 48; ainsi l'addition de ce zéro aura donné le nombre de 480.

Pour assurer, ajoûte-t-il, comme l'ont fait entr'autres les Journalistes de Trevoux, qu'une semblable altération est impossible, notre Auteur soûtient, » qu'il faudroit regarder tous les Copistes de l'E» criture Sainte comme continuel» lement inspirés, & incapables » d'avoir des distractions, mais je » ne puis, *continue-t-il*, renoncer » à la raison qui m'enseigne que » les Copistes, étant des hommes, » ont pû par inadvertance omet» tre des mots, ou des chiffres, » ou écrire les uns pour les autres, » ni me fermer volontairement » les yeux, pour m'empêcher de » voir que cela est fréquemment » arrivé aux Copistes de l'Ecriture » Sainte. « Il se flatte d'en avoir donné beaucoup d'exemples dans son Ouvrage; mais il insiste surtout sur un endroit d'Esdras, où cet Auteur rapportant comme Néhémias, & à peu-près dans les mêmes termes, la Liste des familles qui revinrent de la Captivité de Babylone, en compte tantôt plus, tantôt moins, & en omet entierement quelques-unes, en sorte qu'il y a une difference de plusieurs milliers de personnes entre son calcul, & celui de Néhémie. Il renvoye à la Critique Sacrée de Louis Cappel, qui a mis, selon lui, cette preuve dans tout son jour.

Telle est en général la matiere du premier Livre; dans le second M. de Vignoles se propose de concilier les tems des Rois de Juda & d'Israël, sujet, dit le Pere Pétau après Isaac Vossius, rempli de tant d'obscuritez qu'il n'est pas surprenant que personne n'ait pû jusqu'ici les dissiper pleinement. Scaliger le plus décisif de tous les Sçavans, en a si bien senti la difficulté, qu'il avoüe que sur cet endroit de la Chronologie Sacrée, il dira, non ce qui lui paroît certain, mais de moins incertain. M. de Vignoles assure que des aveux de cette nature l'auroient détourné de ce travail, s'il ne s'agissoit pas de l'honneur des Ecritures; mais plus les difficultez lui ont paru grandes, plus il a cru devoir faire d'efforts pour les surmonter.

Pour lever ces difficultez, les Chronologistes des deux derniers siécles ont imaginé plusieurs régles particulieres, ausquelles il prétend, qu'ils ont eu plus ou moins recours, selon que les unes ou les autres de ces régles s'accommodoient plus ou moins avec le Systême qu'ils avoient embrassé, & suivant qu'ils le jugeoient à propos

pour arrondir leur calcul. Ils ont 1°. imaginé des interregnes : 2°. Des associations de fils à la Royauté de leurs peres : 3°. Des années que l'on compte tantôt comme n'étant que commencées, tantôt comme finissant. Il essaye de montrer en détail contre chacun de ceux qui les ont employées, que ces prétendues régles sont fausses, ou trompeuses, qu'elles sont arbitraires & nullement fondées, il les rejette donc toutes à l'exception de la derniere, dont il se sert non quelquefois, comme ont fait certains Chronologistes, mais constamment dans l'Histoire générale des Rois de Juda & d'Israel.

Avant que de faire usage de cette régle, il en montre la justesse, & se flatte de lui avoir donné un degré d'évidence, qui la met bien au-dessus de tout ce qui s'appelle Hypothése ou conjecture. Il s'en sert ensuite pour expliquer les difficultez générales qui se presentent dans la Chronologie des Rois de Juda & d'Israel ; à l'égard des difficultez particulieres qu'on y rencontre en chemin faisant, il tâche d'y satisfaire par des solutions qui lui sont propres, mais cependant sans rejetter absolument celles qu'on trouve dans les autres Auteurs qui ont écrit sur la même matiere.

Ce Livre finit à la Captivité de Babylone. On y suit durant l'espace de 1085 ans sans interruption l'époque de l'Exode ; les Tables Chronologiques dont il est rempli vont depuis le Schisme des deux Royaumes jusqu'au rétablissement du Temple sous Darius ; outre les années de l'Exode, on y a encore marqué d'un côté celles de la Période Julienne, & de l'autre les années avant J. C. avec celles des Egyptiens, dont on se sert dans les Livres suivans. Ces Tables peuvent suffire pour mettre parfaitement au fait du Systême de M. de Vignoles, & font sentir combien il est lié dans toutes ses parties. Il avertit qu'il est impossible de faire aucun usage de son Livre, si à chaque article on n'a sous les yeux celles de ces Tables qui y ont rapport.

L'Auteur jugeant que son Systême ne pourroit être favorablement reçu, qu'autant qu'il seroit facile de l'accorder avec *les Caractéres Chronologiques*, c'est-à-dire, avec les années Astronomiques, les années Sabbatiques & de Jubilé, *&c.* qu'on a cru trouver dans quelques endroits de l'Ecriture Sainte, il employe le troisiéme Livre a faire voir que tous ces caractéres concourent à établir, selon le plan qu'il s'est formé, que les Hébreux sortirent d'Egypte l'an 3069 de la Période Julienne, qui est l'année 1645 avant l'Ere Chrétienne.

Il n'a pas, dit-il, assez de présomption pour croire qu'il puisse démontrer cette proposition dans une rigueur mathématique.

» Quand je ne me connoîtrois pas » assez moi-même, *ajoûte-t-il*, je » serois suffisamment retenu par » l'exemple de Scaliger & de tant

» d'autres

» d'autres Sçavans, dont les prétendues démonstrations ont été » souvent convaincues de paralogismes par ceux qui sont venus » après eux. Mais j'espere de donner tant de vraisemblance à mes » conjectures, qu'on ne sera pas » fâché, si je ne me trompe, que » je les donne au public.

Il s'efforce en effet de montrer que les divers caractéres par lesquels les Chronologistes ont cru que l'année de l'Exode devoit être reconnuë, tombent à celle qu'il a donnée pour le commencement de cette célébre époque, avec plus de précision qu'à aucunes de celles sur lesquelles ils les avoient fait tomber jusqu'à present. A ces caractéres Chronologiques, qui sont généralement connus, M. de V. en ajoûte un, qu'Edouard Simson, & peut-être d'autres avoient aussi apperçu, mais dont personne, autant qu'il peut le sçavoir, n'avoit fait ou cru pouvoir faire aucun usage, c'est que le jour même de l'Exode commence l'année ordinaire des Egyptiens; circonstance, dit-il, clairement marquée par Moyse, mais obscurcie par la Glose des Interprétes.

Mais ce qui, dans ce Livre, nous a paru de plus curieux & de plus intéressant pour le plus grand nombre des Lecteurs, & l'endroit de tout son Ouvrage pour lequel notre Auteur auroit le plus souhaité l'approbation du public, est celui où il parle de la sortie des Israëlites de l'Egypte. Il commence par exposer les sentimens des Peres Calmet, Siccard, Quaresme, de M. le Clerc, *&c.* sur la route que tinrent les Israëlites. Il y joint même les differentes Cartes que ces Auteurs ont données pour mieux faire sentir leurs Systêmes, après quoi il nous en donne une de son invention, dans laquelle il se flatte d'avoir marqué la véritable route que prirent les Israëlites en sortant de ce Pays; il fixe la situation de la Ville de Ramessés, dont ils partirent, celle de Succoth & d'Ethan, lieux où ils camperent les deux premiers jours après leur évasion, & enfin l'endroit même de la Mer-rouge par où ils passerent.

Mais il remarque que comme de toutes les merveilles que Dieu opera en faveur du peuple Juif, il n'y en a point dont les Ecrivains Sacrés fassent plus souvent mention, ni en termes plus magnifiques, il n'y en a point aussi, malgré le témoignage même des Auteurs Payens qui en ont conservé la mémoire, dont la vérité ait été plus attaquée par les incrédules; il s'est même trouvé des Juifs & des Chrétiens qui semblent en avoir voulu affoiblir la croyance, les uns, comme Josephe, en le comparant au passage de la mer de Pamphilie par Alexandre, & les autres, comme S. Epiphanes, Origènes, Paul-Orose, *&c.* en l'accompagnant de circonstances fabuleuses, & quelques-uns en l'expliquant d'une maniere peu vraisemblable. Il entre là-dessus dans un détail qui mérite d'être lû, &

profitant ensuite de la Dissertation de M. le Clerc *sur le passage de la Mer Rouge*, il entreprend de le justifier contre le P. Calmet, qui accuse ce Sçavant d'avoir voulu, pour se mettre au-dessus de la crédulité populaire, concilier ceux qui croyent que les Israëlites passerent la Mer Rouge pendant son réflux, avec ceux, qui regardent ce passage comme un prodige de la Toute-puissance divine. M. de Vignoles prétend donc, qu'on peut, en conservant tout ce que ce prodige a de divin, dire que dans le passage de la Mer Rouge, Dieu employa les causes secondes, le réflux, un vent violent, mais qu'en leur donnant une vertu, & une force qu'elles n'ont point dans le cours de la nature, & en augmentant considerablement leur mouvement, il avoit tellement ménagé leur action qu'elles furent favorables aux Israëlites, & pernicieuses aux Egyptiens.

Puis de Critique redevenant Chronologiste, il montre par le Texte même de l'Ecriture & par des calculs qui ne sont pas susceptibles d'extrait, que tout concourt à placer le passage de la Mer Rouge dans le tems précis qu'il lui a assigné.

Il en est de même du second & dernier Chapitre de ce 3me Livre, il est, comme presque tous les autres, rempli de calculs, il y est question des années Sabathiques, & de Jubilé, qu'on a mises avec raison parmi les caractéres Chronologiques. On comptoit deux sortes d'années Sabathiques; la premiere étoit une révolution de sept années, dont la derniere s'appelloit par excellence l'année de Sabath, il falloit pour la seconde une révolution de sept fois sept années, qui, à ce qu'on croit, étoient terminées par une année de Jubilé. Selon notre Auteur, les années Sabathiques sont marquées très-exactement par les Ecrivains Sacrés; il en donne même une Table, qui montre que leur retour s'accorde naturellement avec le Systême Chronologique qu'il a établi dans tout cet Ouvrage, & servent même à la confirmer.

Mais il y a plus d'obscurité sur ce qui regarde les années de Jubilé, les Auteurs qui parlent des années Sabathiques ne rapportent aucun exemple des années de Jubilé. Comme les Juifs dispersés ne les ont jamais célébrées, ni renfermées dans leur Calendrier, on n'en peut parler que par conjecture. On n'est pas même d'accord de leur véritable révolution, les uns la placent la 49me & d'autres la 50me année. Quoique la Loi du Lévitique, qui en ordonne l'observation, paroisse d'abord assez claire, M. de Vignoles trouve néanmoins que les Chronologistes en parlent d'une maniere fort confuse. Il leur propose ses conjectures, & rapporte ces années de Jubilé à divers événemens célébres arrivés sous les regnes de Josué, de Jéroboam, d'Ezéchias, de Manassés, & de Sédécias. Après quoi il réduit toute sa doctrine sur cet article à

ces 3 points : 1°. que la premiere année de Josué doit être une année de Jubilé, ou, pour parler exactement, la racine des Jubilez : 2°. l'année qu'Hérode prit Jérusalem fut une année de Jubilé, suivant l'Ere commune des Juifs : 3°. que l'année 1189, où les Juifs furent massacrés en Angleterre, a été expressément appellée, par Mathieu Paris, une année de Jubilé. Mais tandis que, suivant les Chronologies de Calvisius, de Jacques Cappel, d'Usserius, & plusieurs autres, aucune de ces années ne peut être une année de Jubilé, M. de Vignoles montre qu'elles le deviennent toutes & très-naturellement, en suivant les principes qu'il a établis dans ce premier Tome.

Son premier dessein étoit de finir là son Ouvrage, mais il a cru avec raison, qu'il donneroit plus de force à son Systême, s'il pouvoit faire voir qu'il est parfaitement d'accord avec ce que l'Histoire Profane nous apprend des Princes & des Etats qui ont eu quelque rapport avec les Israëlites, & tel est l'objet de son second Tome.

Il y recherche principalement tout ce qui a rapport à la Chronologie des divers Rois étrangers qui ont quelque liaison avec l'Histoire Sainte, tels que sont ceux de Tyr, de Syrie, d'Egypte, d'Assyrie, des Médes, & de Babylone. Or comme dans son premier Volume il avoit établi la Chronologie de l'Histoire Sainte indépendamment des Histoires étrangéres, & sans y avoir égard, il a aussi fixé la Chronologie des Rois étrangers indépendamment de celle de l'Histoire Sainte.

Au reste, quand les Auteurs Profanes sont directement opposés à l'Ecriture, il les abandonne sans balancer ; s'ils sont contraires entre eux, il se déclare pour celui qu'il trouve le mieux fondé, mais lorsqu'il est possible de les accorder entre eux & avec l'Ecriture Sainte, il n'a garde, dit-il, d'imiter la méthode de certaines gens, quoique très-commune, & dont en effet il rapporte quelques exemples, qui sans autre examen rejettent le témoignage & les traditions des Payens pour peu qu'ils leur paroissent opposés au Systême qu'ils se sont fait ; il proteste au contraire, qu'il croiroit faire tort à la vérité, & se faire tort à lui-même, si pour les concilier avec le Texte Sacré, il n'employoit pas tous les temperammens qui lui paroissent raisonnables.

Nous n'entrerons point dans le détail de ce grand nombre de differentes matieres qui sont renfermées dans le 2me Tome. On voit par l'idée que nous venons d'en donner, que l'Auteur s'y propose courageusement d'éclaircir tout ce que l'Histoire & la Chronologie ont de plus obscur, & de plus profond. Nous avertirons seulement qu'il a pris toutes les précautions possibles pour épargner à ses Lecteurs une partie de la peine qu'il faut nécessairement prendre, pour tirer quelque fruit de cet Ouvrage.

Il y presente toutes faites les operations Arithmétiques qui servent de preuve à ses découvertes, de même afin d'éviter la confusion que pourroit produire cette multitude de faits qu'il a été obligé de faire entrer dans ces deux Volumes, & rendre plus sensibles les synchronismes, ou rapports Chronologiques, que ces faits ont ensemble, il a eu soin de les réduire dans differentes Tables qui en facilitent extrêmement l'intelligence. Mais comme d'un côté il nous est impossible de les mettre sous les yeux du Lecteur, & plus encore d'y joindre les longs calculs qui y répondent, il faudra les chercher dans l'Ouvrage même.

Il nous suffira d'observer que dans la Chronologie des Rois d'Assyrie, il assure qu'il est le premier qui ait reconnu Cyaxare pénultiéme Roi des Médes, pour avoir été le même que l'Assuérus mari d'Esther. Il prouve aussi que le fils de ce même Cyaxare n'est autre chose que Darius le Méde, découverte que personne n'avoit faite avant lui, & qu'il croit très-importante pour l'éclaircissement de plusieurs endroits de la Sainte Ecriture.

M. de Vignoles prétend encore, pour me servir de ses termes, n'avoir marché sur les traces de personne, lorsqu'il est parvenu à découvrir que le Darius dont il est parlé dans le Prophéte Daniel, étoit frere puîné d'Astiage Roi des Médes, & fils d'Assuérus ou Cyaxare, & de la Reine Vasthi sa premiere femme; il croit que ce Darius regna après Nabonnide le dernier Roi dont il est parlé dans le Canon Astronomique, & que, s'il n'y en est point fait mention, c'est parce que Nabonnide étoit encore censé regner dans la Ville où il s'étoit retiré après sa défaite, ou parce que Darius ne regna pas un an entier, la méthode de l'Auteur du Canon étant de n'y comprendre que ceux dont le regne a eu cette durée.

M. de Vignoles a fait imprimer à la fin de tout l'Ouvrage une Dissertation très-étenduë sur l'*ancienne année*. On peut d'autant plus la regarder comme une suite naturelle de son Ouvrage, qu'on y trouve beaucoup de choses qui regardent la Chronologie de l'Histoire Sainte, sur-tout par rapport à la sortie du Peuple Juif d'Egypte. Il entreprend d'y prouver qu'au tems où commença cette fameuse époque, l'année civile n'avoit précisément que 360 jours par tout le monde, qui étoit alors connu, que cet usage dura encore 300 ans ou environ en Egypte, & qu'il s'écoula bien des siécles avant qu'il fût entierement aboli parmi les Grecs & les Latins.

Supposé que Troye ait été véritablement prise & brûlée par les Grecs, car il montre qu'il y a d'autant plus lieu d'en douter, qu'Héléne ne devoit pas avoir moins de 80 ans, lorsqu'on prétend qu'elle fût enlevée par Ménélas, il croit qu'en admettant le principe dont nous venons de parler, il est

aisé de fixer l'époque de la prise de cette Ville, celle de la premiere Olympiade, celle de la fondation de Rome, & plusieurs autres points de Chronologie sur lesquels les Sçavans sont partagés.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE VENISE.

JEan-Baptiste *Albrizzi*, Imprimeur-Libraire, qui a déja fait traduire en Italien, & a imprimé les 9 premiers Vol. de l'*Histoire Ancienne de M. Rollin*, fait continuer la traduction des derniers, qui ne tarderont guéres à paroître. Cet Imprimeur fera aussi traduire l'*Histoire Romaine* du même Auteur, dont il a dessein de publier en Italien tous les Ouvrages.

Il a aussi imprimé & il débite les *Lettres* de M. *Ant Ferratius* sous ce titre : *M. Ant. Ferratii Epistolarum Libri sex, in quibus omnia ferè, quæ in Orationibus M. Tullii dubia occurrunt, polemicè illustrantur.* 1740. *in*-4°.

On trouve encore chez le même Libraire : *Compendio dall'Architettura generale da Vitruvio Opera di M. Parraval.* 1740. *in*-8°. fig.

Il a aussi publié depuis quelque tems l'*Histoire de la Religion de Malthe* en Italien, composée par M. Barthelemi *Pozzo*, c'est la continuation de celle de Jacques *Bosius*, depuis l'année 1571. jusqu'en l'année 1688. *in*-4°. 2 vol.

Cette continuation de l'*Histoire de Malthe* se trouve aussi à Vérone dans la même forme.

DE FLORENCE.

Dominique-Marie *Marni*, Imprimeur-Libraire, a achevé d'imprimer, & débite depuis peu un *Abrégé* de la derniere Edition du *Dictionnaire de la Crusca*, en cinq vol. *in*-4°. Cet Imprimeur voyant l'utilité que l'on a retirée de l'*Abrégé* qui avoit été fait de la 3me Edition du *Vocabulaire de la Crusca*, par un sçavant Vénitien, a apporté tous les soins & toute la diligence qui pouvoient dépendre de lui à donner aussi un *Abrégé* de la 4me Edition de ce célébre *Dictionnaire.* C'est l'Ouvrage qu'il a publié depuis quelque tems sous ce titre : *Compendio del Vocabolario de gli Academici della Crusca formato sulla quarta Editione del Medesimo. In Firenze.* 1740. *in*-4°. 5 vol.

Il a paru ici dans le courant de l'année derniere un Ouvrage de pieté intitulé : *Firenze Sacra, ovvero feste, devozioni e indulgenze, che Sono nelle Chiese della Citta di Firenze, distribuite in Ciaschedun giorno del anno : dal P. Maurisio Francesconi Clerico regolare delle Scuole pie, dedicata a l'illustrissim. Signora Ortenzia Caccini Vernaccia nella Stamperia Granducale*, 1739. *in*-4°.

Voici encore un Ouvrage qui a paru dans le même tems en faveur

des enfans qui commencent à apprendre la Langue Latine ; c'eſt une nouvelle Edition des *Fables de Phédre* , ſous ce titre : *Phædri Auguſti Liberti Fabularum Æſopicarum Libri quinque , nunc denuò editi in uſum Scholarum piarum , cum notis. Ex Typographia Petri Cajetani Viviani* , 1759 *in-1*. Le P. Léonard *Targioni* , Supérieur *di eſſe Scuole pie* y a ajoûté une Préface , des Remarques Grammaticales & une interprétation Italienne des mots les plus difficiles qui s'y rencontrent , pour faciliter à la jeuneſſe l'intelligence de cet Auteur.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Henri *du Sauzet* , Imprimeur-Libraire , ſe propoſe d'imprimer par Souſcription les *Lettres de Critique , d'Hiſtoire & de Litterature*, écrites à divers Sçavans de l'Europe par feu M. *Giſbert Cuper*, Bourguemeſtre de la Ville de Deventer, Député des Etats de la Province d'Over-Yſſel, à l'Aſſemblée des Etats Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas , enſuite Conſeiller Député de la même Province , & enfin Député de leurs Hautes Puiſſances à l'Armée des Alliés en Brabant & en Flandres en 1706. Recueillies par M. de B. L'Editeur de ce Recueil de *Lettres* avoit fort ſouhaité d'y ajoûter les *Réponſes* de M. *la Croze* , mais il ne lui a pas été poſſible de les recouvrer. Comme il reſte encore beaucoup de *Lettres* & d'autres Ouvrages de M. *Cuper* , qui n'ont point encore été imprimées, le deſſein de l'Editeur étoit de les donner en même tems au public , mais il n'a pû obtenir de la famille de M. *Cuper* de faire ce preſent a la République des Lettres. Celles qu'il entreprend de donner preſentement ne roulent pas ſeulement ſur l'étude des Antiquitez & des Médailles , mais encore ſur les matieres de Théologie , d'Hiſtoire , tant Sacrée que Profane , ſur la Philoſophie , ſur la Phyſique, & en général ſur tous les genres de Litterature. Les connoiſſances de M. *Cuper* étoient , ſi on peut ainſi parler , univerſelles, & répondoient à la ſupériorité de ſes talens , c'eſt ce qui paroît dans tous les Ouvrages qui ſont ſortis de ſes mains.

Henri *du Sauzet* , qui a deſſein de donner au Public une belle Edition des *Lettres* de M. *Cuper* , ſur de beau papier , & avec de beaux caracteres , promet de n'en imprimer que 500 exemplaires, à moins que le nombre des Souſcriptions ne l'oblige à en tirer une plus grande quantité , & en ce cas on peut compter qu'il n'imprimera pas un ſeul exemplaire au-delà du nombre des Souſcriptions. Il eſpere que les gens de Lettres , à qui ce Recueil peut être utile , voudront bien l'encourager dans une entrepriſe qui les intereſſe particulierement. Ce Volume *in-4°*. contiendra environ cent feuilles d'impreſſion, & ſera enrichi d'une vignette , de 12 Médailles gravées, & 11 figures gravées , le prix ſera de 6. fl. 10. on payera la moitié de la ſomme en ſouſcrivant , & le

reste en recevant l'exemplaire.

On n'imprimera sur du grand papier Royal que le nombre précis qui aura été souscrit, & dont le prix sera de 10 florins.

Si l'Ouvrage a plus ou moins de 100 feuilles d'impression, on ajoûtera ou l'on rabattra un sol pour chaque feuille.

La Souscription sera ouverte depuis le 10 Nov. 1740. jusqu'au 1 Avril 1741. auquel tems on commencera l'impression. Les personnes qui n'auront pas souscrit ne pourront avoir le Livre à moins de fl. 8. 10. supposé qu'il en reste des exemplaires. Au reste *du Sauzet* promet qu'il aura une attention particuliere à remplir exactement les conditions qu'il propose.

On pourra souscrire à Amsterdam chez *du Sauzet*, & chez les principaux Libraires tant des Provinces que des Pays étrangers.

FRANCE.

DE TOULOUSE.

Recueil de plusieurs Pieces de Poësies & d'Eloquence, presentées à l'Académie des Jeux Floraux pour les prix des années 1739. *&* 1740. *avec les Discours prononcés lesdites années dans les Assemblées publiques de l'Académie.* Chez Claude-Gilles *Lecamus*, seul Imprimeur du Roi & de l'Académie des Jeux Floraux. *in*-8°.

L'*Avertissement* que l'on a mis à la tête de ce Volume nous apprend que l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse a renfermé dans un seul Volume les Pieces de Poësie & d'Eloquence des années 1739. & 1740. qu'elle a jugées digne de l'impression. Cette Compagnie, jalouse de son honneur, n'admet dans ce Recueil que des morceaux choisis; son goût & sa délicatesse en rendent le nombre petit. Mais si elle est très-réservée dans le choix des Pieces qu'elle fait imprimer toutes les années, elle l'est encore beaucoup plus à l'égard de celles qu'elle couronne. Toutes ses considerations font qu'elle aura à distribuer au mois de Mai prochain, outre les 5 prix ordinaires de l'année 1741, 7 autres prix des années précédentes, & elle souhaite que cette abondante moisson réveille l'émulation des Auteurs. Les Recueils des Pieces de Poësie & d'Eloquence qui ont été présentées à cette Académie pour la distribution des prix de chaque année depuis 1710. jusqu'à present se trouvent ici chez *Lecamus*, Libraire.

Les mêmes *Recueils* se débitent aussi à Paris chez *Prault* le pere, Quai de Gêvres, au Paradis.

DE PARIS.

Prault le pere vient d'imprimer le *Discours* qui a remporté le prix d'*Eloquence* à l'Académie de Marseille en l'année 1740. composé par M. *Nicolas*, Avocat au Parlement: le sujet du *Discours* qui avoit été proposé est que l'*idée que les autres ont de nous, entre plus que nous ne pensons dans celle que nous avons d'eux.*

Institutions de Physique. Chez *Prault* fils, Quai de Conti, vis-à-vis la descente du Pont-Neuf, à la Charité. *in*-8°. 1740. Cet Ouvrage

est orné de XI planch. détach. de vignettes à la tête de tous les Chapitres, on en rendra compte au Public dans le Journal suivant.

Il paroît ici depuis peu une nouvelle Edition de l'Ouvrage de M. le Marquis *de Quincy*, Lieutenant Général d'Artillerie, intitulé: *l'Art de la Guerre*, ou *Maximes & Instructions sur l'Art Militaire*, auquel on a joint un *Traité des Mines*, & des Tables pour l'approvisionnement des Places de guerre, soit par rapport aux munitions de bouche, soit par rapport à celles d'Artillerie, à proportion de la Garnison, de l'étendue des Places, & du tems qu'elles peuvent se défendre. Par M. le Maréchal de *Vauban*, chez J. B. *Coignard*, Imprimeur du Roi. P. J. *Mariette* fils. Charles J. B. *de l'Espine*, & Jean-Thomas *Herissant*, 1740. *in*-12. 2 vol. Cet Ouvrage avoit paru pour la premiere fois en 1726. M. le Marquis *de Quincy* l'avoit donné en même tems que son *Histoire Militaire de Louis XIV*, & il avoit été bien reçu du Public; il y a lieu de croire que cette 2[me] Edition, qui est correcte & bien imprimée, n'aura pas un moins bon succès que la 1[re].

On a mis en vente chez *Giffey* ruë de la vieille Boucleric, les *Etrennes Historiques* ou *Mélanges Curieux*, pour l'année 1741. contenant plusieurs Remarques de Chronologie & d'Histoire. Ensemble les Naissances & Morts des Rois, Reines, Princes & Princesses de l'Europe, accompagnées d'Epoques & de Remarques *que l'on ne trouve point dans les autres Calendriers.* Avec un Recueil de diverses matieres *variées, utiles, curieuses & amusantes.*

Faute à corriger.

PAge 708. col. 2. lig. 34. sçavoir, leur vie; *lis.* sçavoir leur vie,

---

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DE NOVEMBRE, 1740.

Fin de la Table.

LE

JOURNAL

DES

SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XL.

DECEMBRE.

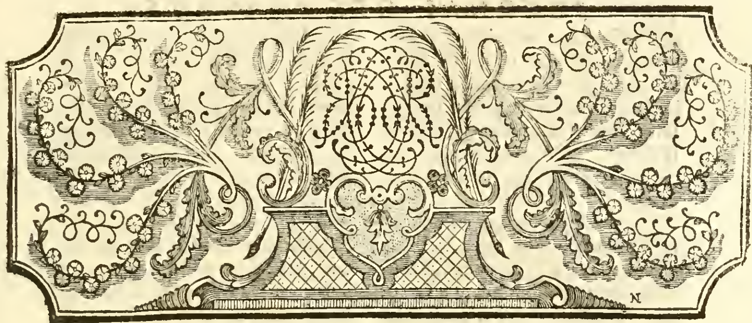


A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XL.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.



DECEMB. M. DCC. XL.

DEL PALAZZO DE CESARI, OPERA POSTUMA DI Monsignor Francesco BIANCHINI *Veronese In Verona* 1738. *Per Pierantonio-Berno Stampatore, e Libraio della Via de Leoni.*

C'est-à-dire : DESCRIPTION DU PALAIS DES CE'SARS, *Ouvrage Posthume de M. François* BIANCHINI *de Vérone. A Vérone, chez Pierre-Antoine Berni, Imprimeur & Libraire, rue des Lions*, 1738. *Grand* in-fol. *de* 300 *pages, sans compter la Table des Chapitres, la Dédicace, l'Avertissement, & les Planches, qui sont au nombre de* 20.

CET Ouvrage Posthume du célébre M. Bianchini, ne dément point la réputation que lui ont acquise ceux qu'il a publiez pendant sa vie. Physicien, Géométre, Astronome & Antiquaire,

ces différentes connoiſſances rarement réunies dans un même ſujet, ſemblent avoir également contribué à cette derniére production de ſon Eſprit ; & quoiqu'il n'ait pû la revoir, ni même l'achever, ce qu'il en a laiſſé ſera toûjours précieux.

Le titre de l'Ouvrage en annonce ſuffiſamment le ſujet, c'eſt la deſcription du Palais des Céſars ; mais avant que de nous y engager avec l'Auteur, il eſt à propos de rapporter ce qui l'a déterminé à l'entreprendre.

On n'avoit jamais douté que l'ancienne Rome ne fût preſque toute renfermée dans l'étendue du Mont Palatin, & que ce ne fût en ce lieu-là que Romulus avoit établi ſa demeure. On n'ignoroit pas non plus qu'Auguſte ſe voyant paiſible poſſeſſeur de l'Empire, avoit fait pour lui, pour ſa famille & pour ſes Officiers un établiſſement conſidérable ſur le même Mont Palatin, d'où nous eſt venu le nom de Palais : Que Tibére & Caligula avoient fort augmenté les Bâtimens commencez par Auguſte ; Que Néron y en avoit encore ajoûté, & que la dégradation qu'ils avoient ſoufferte par divers incendies, avoit été avantageuſement réparée par Domitien. On ſçavoit enfin que le tout avoit ſubſiſté juſqu'au tems des irruptions, des pillages & des ſacagemens faits par les Huns, les Goths & les Vandales, qui s'efforcérent comme à l'envi, de détruire Rome juſques dans ſes fondemens.

Le Palais des Céſars fut toûjours le premier objet de la fureur de ces Barbares. Bien-tôt, on ne le reconnut plus qu'à quelques reſtes des murs prodigieux qui formoient ſon enceinte, & aux immenſes débris qui couvroient ſon emplacement : mais ce qui étonnera peut-être davantage, c'eſt que dans l'eſpace de mille à douze cens ans qui ſe ſont écoulez depuis, il ne ſe ſoit trouvé aucun Prince qui ait voulu hazarder la dépenſe de faire foüiller ſous ces ruines, dans l'eſpérance preſque certaine de recouvrer des morceaux de peinture & de ſculpture, ou d'autres monumens dignes de revoir le jour. Cet honneur étoit reſervé aux derniers Ducs de Parme de la Maiſon Farnèſe, & ils le méritoient par le goût déclaré qu'ils ont toûjours eu pour les Lettres & les Beaux Arts. Le Pape Paul III que l'on peut regarder comme le Chef de cette Maiſon, & qui étoit lui-même homme de Lettres, leur rendit un ſervice ſignalé, en faiſant dépoſer au Capitole les Faſtes Conſulaires inſcrits ſur le marbre, qui de ſon tems furent découverts à Rome dans la Vigne Matthéi, & qui nous ſervent aujourd'hui à fixer l'Epoque des principaux points de l'Hiſtoire Romaine. Les Ducs de Parme ſes Succeſſeurs, ont tous marqué une eſtime infinie pour les Sçavans, ils ont formé d'amples Bibliothéques & des Collections d'Antiques, qui ne le cédoient qu'à celles des Médicis.

Comme la *Vigne Farnèſe* occupe

une grande partie du Mont Palatin, le feu Duc François ordonna en 1720 au Marquis Ignace dé Santi son Résident à Rome, de faire faire aux endroits de ses Jardins qu'il lui indiqua, des excavations profondes, & de ne rien épargner pour découvrir ce qui pouvoit être enseveli sous les ruines : le Marquis dé Santi commença l'opération qui, après son rappel, fut continuée avec plus de vivacité & de succès par le Comte Suzzani, dont les recherches obstinées produisirent enfin plus qu'il n'avoit espéré ; on découvrit d'abord trois grandes Salles du Palais des Césars, & ensuite quelques autres Piéces, qui par la majesté de l'Architecture, & la richesse des ornemens, formérent un coup d'œil si éblouissant, qu'il auroit suffi pour juger de la magnificence des premiers Empereurs Romains, & du point de perfection où les Arts avoient été portez de leur tems.

M. Bianchini avoit un titre particulier pour être appellé à ces sortes de découvertes ; Clément XI l'avoit établi Inspecteur, Garde & Conservateur de toutes les Antiquitez qui se découvroient à Rome ou aux environs, & on l'y appelloit toûjours à un autre titre plus respectable encore, si on ose le dire ; c'est qu'il joignoit à une parfaite connoissance de l'Antique, une érudition facile, des mœurs douces, & la plus grande envie d'obliger ceux qui avoient recours à lui ; il y vint donc, & tout Philosophe qu'il étoit, il fut frappé d'admiration, mais non de cette admiration stérile qui est le partage du vulgaire. Il conçut dans le moment, le dessein de consacrer cette découverte à l'utilité publique ; de ranimer les Arts, en leur présentant de nouveaux modéles ; de restituer en quelque sorte ces bâtimens superbes en leur entier, par les mesures exactes & le rapport nécessaire des parties connuës avec celles qui ne l'étoient pas ; enfin de répandre un grand jour sur tous les endroits de l'Histoire Auguste, dont l'intelligence peut dépendre de la connoissance de l'intérieur du Palais des Empereurs Romains.

Voilà ce qui a donné lieu à l'ouvrage dont nous allons rendre compte, après avoir observé que M. Bianchini ne commença à jetter ses idées sur le papier, que lorsqu'il eût pris lui-même les dimensions de tout ce qui existoit, qu'il eût suivi avec une sagacité merveilleuse les contours de ce qui n'existoit plus, ou qu'on ne voyoit pas encore, qu'il se fût assuré de tous les points de direction, qu'il en eût tracé des plans généraux & particuliers, & qu'il les eût fait graver ; car il y renvoye souvent, & quelques-unes de ces opérations sont dattées de 1725.

Il a divisé son sujet en onze Chapitres, dont il employe les cinq premiers à donner une notion précise de l'emplacement du Palais des Césars, & de ses divers accroissemens depuis Auguste jusqu'à

Domitien : le ſixiéme & les ſuivans, ſont deſtinez à en expliquer le plan général, à en déterminer les aſpects, les profils, l'élévation & les ornemens.

On ne s'attend pas que nous ſuivions l'Auteur dans la plûpart de ces détails, qui demanderoient qu'on eût continuellement ſous les yeux les planches qui accompagnent ſon Ouvrage, & que nous ne pouvons joindre de même à cet Extrait; nous ne nous arrêterons qu'à ceux qu'une ſimple narration peut rendre intelligibles, & nous commencerons par le troiſiéme Chapitre, parce que les deux premiers qui lui ſervent d'introduction, ne contiennent que les préliminaires que nous avons déja expoſez.

Le Mont Palatin, dit M. Bianchini, eſt une des ſept Collines de Rome, placée preſqu'au centre des ſix autres, qui ſemblent former autour d'elle une eſpéce de Couronne. Il a au Levant le Mont Cœlius; au Midi c'eſt le grand Cirque qui le ſépare du Mont Aventin; le *Forum Romanum*, ou Marché Romain, & le Capitole ſont à ſon Couchant; & au Septentrion, c'eſt la Voye Sacrée, qui s'étend juſqu'au Mont Eſquilin. La Maiſon, ou le Palais que Romulus batit ſur cette Colline, qui contenoit en même tems toute la Ville de Rome, ne fut pas conſtamment habité par les Rois qui lui ſuccédérent, mais il en fut toûjours reſpecté; & du tems même de la République, il paroît n'avoir jamais ſervi qu'à des aſſemblées de Juſtice, de Politique, ou de Religion. Auguſte fut le premier, qui après avoir occupé longtems la Maiſon de l'Orateur Hortenſius, qu'il s'étoit contenté d'orner un peu & de rendre beaucoup plus commode, s'établit enfin ſur le Mont Palatin, & y commença ce grand Edifice que Tibére, Caligula, Néron, Tite & Domitien embellirent & augmentérent ſi conſidérablement, qu'il mérita d'être nommé par excellence, le Palais des Céſars.

La figure du Mont Palatin, continue l'Auteur, eſt un Trapèſe qui approche fort du quarré parfait : ſon côté méridional qui donne ſur le grand Cirque, eſt de 1400 pieds Romains; le côté Oriental en a 1450, & les deux autres chacun 1300. M. Bianchini a déterminé ces meſures avec une grande préciſion, non ſeulement par les veſtiges des Arcades qui regnoient dans le Pourtour, mais encore par la ſurface même du Mont, qui eſt de niveau dans toute cette étendue, excepté vers le Nord, où le terrain s'abbaiſſe inſenſiblement : ſa hauteur eſt de 100 pieds, quoique du tems de l'ancienne Rome, elle fût de 120, & par-là, à peuprès égale à la hauteur du Mont Cœlius, & à celle du Mont Aventin.

Les Architectes d'Auguſte tracérent dans ce Trapèſe un parallélogramme rectangle, dont le plus grand côté, eſt le côté Méridional, & par conſéquent de 1400 pieds

de longueur, & ils lui en donnérent 900 de largeur. Ce Prince ne prit pour l'emplacement de son Palais que la moitié Orientale de ce parallélogramme; Tibére & Caligula employérent l'autre moitié, c'est-à-dire, la moitié Occidentale, aux bâtimens qu'ils élevérent après la mort d'Auguste, en suivant son même plan; Néron les embellit, Domitien répara les disgraces que leur avoient causées trois incendies consécutifs, & perfectionna tellement le rapport intérieur & extérieur de toutes les parties de l'Edifice, que les Empereurs qui vinrent après lui, ne trouvérent rien de considérable à y ajoûter.

Comme il suffit de connoître la direction d'un des côtez de ce parallélogramme, pour avoir celle des trois autres, M. Bianchini s'attache à démontrer que le côté Méridional faisoit avec le premier Azimut un angle de 45 degrez, c'est-à-dire, qu'il étoit dans la ligne du Sud-Est au Nord-Ouest, conformément aux régles établies par Vitruve, qui lorsqu'il est question de tracer des allignemens de rues, & par conséquent ceux des Bâtimens paralléles à ces rues, recommande sur-tout d'éviter les quatre Vents Cardinaux.

Dans le quatriéme Chapitre l'Auteur examine, par rapport au Mont Palatin & au Palais des Césars, les Plans de l'ancienne Rome publiez, l'un par Léonard Bufalini, sous le Pontificat de Jules III, l'autre par le docte Panvini, dans son Livre des Jeux du Cirque. Il trouve que celui de Bufalini ne rend pas assez distinctement les Edifices en question, & qu'il en a trop grossiérement confondu les parties de figure rectiligne avec celles qui sont de figure circulaire. Il seroit bien plus content de celui de Panvini, s'il y avoit marqué au moins, la trace des trois Salles qui en dernier lieu ont été entiérement découvertes, & si cet Auteur, très-habile d'ailleurs, ne s'étoit trompé sur l'emplacement du Temple qu'Auguste éleva en l'honneur d'Apollon dans l'enceinte de son Palais. Auguste, comme on l'a déja remarqué, n'avoit bâti que dans la partie Orientale, & Panvini place le Temple d'Apollon dans la partie Occidentale, précisément à l'endroit où on a découvert depuis les vestiges d'un bâtiment circulaire, élevé après coup sur des Bains d'autant plus aisez à reconnoître, qu'on y voyoit encore les petits Siéges de marbre disposez en rond, & les tuyaux de plomb qui y conduisoient l'eau. M. Bianchini soupçonne que ce Bâtiment circulaire, que Panvini a pris pour le Temple d'Apollon, étoit celui qu'Elagabale éleva dans la Cour des Bains, en l'honneur du Soleil qu'il adoroit sous une dénomination & une figure singuliéres.

L'Auteur décrit dans le cinquiéme Chapitre les trois Salles, & quelques autres Piéces du Palais des Césars, qui furent découvertes sous ses yeux. On remarquoit, dit-

il, dans la partie du Mont Palatin qu'occupent les Jardins Farnèses, des restes d'épaisses murailles, qui paroissoient avoir soûtenu un Edifice extrémement élevé, & bâti sur une ligne de 250 pieds Romains; on n'y avoit jamais fouillé, & tout l'intervale étoit encore rempli des décombres des voutes, qui s'étant rompuës, entraînerent avec elles une partie des murs qui les soûtenoient. Après avoir enlevé ces décombres avec un tems & des peines incroyables, on découvrit trois Salles, dont la principale qui étoit celle du milieu, avoit 150 pieds de long sur 100 de large, & étoit par conséquent plus grande que la Nef de l'Eglise de Saint Pierre : cette Salle étoit ornée dans toute son étendue par des Niches creusées dans l'épaisseur du mur, & séparées les unes des autres par des Colonnes du plus beau Marbre.

La principale entrée de cette Salle se trouva au milieu de la façade qui regarde le Nord; elle étoit séparée des Niches d'à côté par deux colonnes de Marbre jaune, canelées, hautes de 28 palmes depuis la base jusqu'à la Cymaise, & grosses à proportion, c'est-à-dire, de 3 palmes & $\frac{1}{4}$. Les bases de ces Colonnes étoient d'un Marbre Grec, que les Italiens nomment *Saligno*; elles étoient travaillées & sculptées avec beaucoup d'art & de délicatesse : la beauté des Chapiteaux, des Architraves & des Corniches égaloit celle des Bases. Des figures colossales de 20 pieds de hauteur, remplissoient anciennement ces Niches; on en trouva encore deux entiéres, l'une représentant Bacchus, l'autre un jeune Hercule; & ce qui en reléve infiniment le prix, c'est qu'elles sont de Basalte, sorte de marbre d'Egypte, dont il étoit si difficile d'avoir de grands blocs, qu'après les figures du Palais des Césars, Pline ne connoissoit que celle du Nil, que Vespasien fit mettre dans le Temple de la Paix.

Outre la Porte qui formoit la principale entrée, il y en avoit six autres plus petites, mais toûjours proportionnées à la grandeur de l'Edifice, pour faciliter la communication de la grande Salle avec celles d'à côté, & les autres Piéces intérieures. On voyoit encore çà & là les grands Morceaux de Marbre qui avoient servi à l'incrustation générale des murs composez de brique, sur plusieurs desquelles on lisoit cette Inscription :

FELICIS FLAVIAES DOMITILLAES.

De Félix Esclave de Flavia-Domitilla.

L'Histoire Romaine fait mention de quatre Princesses de ce nom; & comme elles étoient toutes parentes & contemporaines de Domitien, M. Bianchini ne manque pas d'en conclurre que c'est sous son regne & par ses ordres, que cette partie de l'Edifice a été construite, & il ajoûte à cette preuve celle d'un Bas-relief trouvé au

au même lieu, qui repréſente un Sacrifice fait par Tite frere de Domitien.

Les deux Salles latérales étoient de deux tiers moins longues que celle du milieu, exhauſſées à proportion. La Salle à main gauche avoit en face de ſa porte d'entrée, une Tribune ceintrée, & un Coridor de même figure qui communiquoit aux apartemens. Selon M. Bianchini, ces Tribunes ſervoient à tenir le Conſeil du Prince ou les Aſſemblées du Sénat. La Salle à main droite avoit en face de ſa porte d'entrée un Autel aſſez élevé, où l'on arrivoit des deux côtez par un eſcalier pratiqué dans l'épaiſſeur du mur, & l'Auteur obſerve que les dimenſions de cet Autel, & la diſpoſition des deux petits eſcaliers reſſembloient parfaitement à celles du Temple de Salomon. Derriere cet Autel, étoit un autre eſcalier qui ſe partageoit en deux branches, dont l'une menoit aux Jardins d'Adonis, & l'autre conduiſoit dans des eſpéces de grottes ſouterraines où l'on trouva encore des Cruches terminées en pointe, & piquées dans la terre pour conſerver plus fraîchement la liqueur qu'elles renfermoient.

En creuſant ſous la premiére de ces Salles latérales, on en découvrit une plus baſſe, qui avoit de même une Tribune & un Coridor ceintrez: elle étoit peinte en Groteſques de vingt-cinq pieds de haut; & comme cette ſorte de peinture ne s'introduiſit à Rome que vers la fin du regne d'Auguſte, & qu'elle y devint d'un grand uſage ſous Tibére & ſous Caligula, M. Bianchini en conclud que ce fut l'un de ces deux Empereurs qui fit bâtir cette Salle baſſe dans la partie occidentale, de niveau avec la Cour des Bains, & que Néron ou Domitien bâtirent les trois Salles ſupérieures, pour reprendre le plein pied du Palais d'Auguſte, & former du tout un corps plus régulier. L'Auteur termine ce Chapitre important, par le détail des opérations qui le conduiſirent à fixer le milieu de chaque façade, & à déterminer en conſéquence la ſituation des diférentes parties qui devoient répondre les unes aux autres.

M. Bianchini remarque dans le Chapitre ſuivant, qu'il ſeroit à ſouhaiter que l'on pût donner trois Plans du Palais des Céſars, l'un pour le tems d'Auguſte, l'autre pour le tems de Tibére & de Caligula, & le troiſiéme pour le tems de Domitien, mais qu'il faut s'en tenir à ce dernier, parce qu'à l'emplacement près, les changemens arrivez dans les deux autres ne permettent plus de diſtinguer ce qui leur appartenoit en propre.

Qu'il ſuffiſe donc de ſçavoir qu'Auguſte né ſimple & modeſte dans tout ce qui le regardoit perſonnellement, ne ménageoit rien pour les ouvrages publics, où il croyoit qu'étoit attachée une portion de la gloire de l'Empire; Que Tibére & Caligula furent encore plus ſomptueux, mais par un principe fort diférent; & queDomitien

en restituant le Palais de ses Prédécesseurs, porta la magnificence à un excès qui parut blamable même dans un Empereur Romain.

Ce n'est que par la vûe des figures, & par une grande attention aux renvois dont elles sont chargées, que l'on peut se former une juste idée de l'état de ce Palais des Césars sous Domitien, & juger de la situation, de l'usage & du rapport de toutes les parties: Peut-être même qu'avec ce secours, on aura encore peine à se défendre d'un premier mouvement qui porte à croire que l'imagination vive & féconde de M. Bianchini y a remplacé plus d'une fois le génie & l'habileté des Architectes. Ce détail, qui ne passeroit jamais qu'imparfaitement dans un Extrait, remplit les Chapitres VI, VII, VIII, & une partie du IXme, où l'Auteur décrit le quartier des gens de guerre destinez à la garde du Palais : il les établit près de l'entrée principale, sur un terrain de 300 pieds de long, & de 200 pieds de large ; il leur assigne tout autour de cet espace, de petits Portiques, à l'aide desquels ils faisoient plus commodément leur ronde, & il place au milieu de cette enceinte un petit Temple consacré aux Divinitez de leur Etat. Ce Quartier au reste n'avoit rien de commun avec celui qu'on nommoit *Roma Quadrata*, & qu'occupoit le corps des Prétoriens.

M. Bianchini s'étoit proposé de faire dans le Chapitre suivant une description particuliére de l'appartement des Bains, dont jusques-là il n'avoit parlé qu'en général, & comme d'un Ouvrage de Tibére : cependant ce Chapitre est réduit au simple titre, & à une note de l'Editeur, qui assure que quelque recherche que l'on ait faite dans les papiers de l'Auteur, dans ses desseins & dans ses planches, souvent doubles & triples, on n'a rien trouvé qui ait rapport à cet article. Les Curieux pourront y suppléer par ce qu'en a dit le Pere de Montfaucon au Tome troisiéme du Supplément de l'Antiquité expliquée. Il y a fait graver le dessein de ces mêmes Bains qu'on lui avoit communiqué dans le tems de leur découverte, il les a distribuez en quatre planches, & décrit en autant de pages. M. le Marquis Maffei a aussi donné tout nouvellement dans le VIme Volume de ses Observations Littéraires, la façade intérieure de ces Bains, & cette derniére planche est un peu plus étendue que celle que le sçavant Bénédictin a publiée sous le N°. LVII. A cela près, il n'y a guéres d'autre diférence entr'elles, si ce n'est que les petites colonnes sont d'ordre composite dans le P. de Montfaucon, & d'ordre Corinthien dans M. le Marquis Maffei.

Il y a grande apparence que M. Bianchini, content d'avoir fait mention dans le cours de son Ouvrage, de l'appartement des Bains, du Palais des Césars, n'avoit pas eu d'abord la pensée d'en faire un article plus particulier, mais que

s'étant apperçu dans la suite que le sujet le méritoit, il écrivit, pour s'en mieux ressouvenir, le titre du nouveau Chapitre qu'il y destinoit, & qu'il n'a pas eu le tems de remplir.

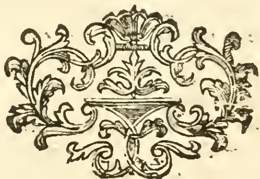
On doit y avoir d'autant plus de regret, que c'étoit le lieu de répondre à une dificulté qui nous paroît à cet égard, naître de son propre Systême. Il attribue la construction de ces Bains à Tibére ou à Caligula, uniquement parce qu'ils sont placez dans la partie occidentale du Palais, & que selon lui, Auguste n'a bâti que dans la partie orientale : cependant, lorsqu'il a décrit sommairement ces mêmes Bains, les petits Siéges de marbre qui y étoient disposez en rond, & les tuyaux de plomb qui y conduisoient l'eau, il a remarqué, de même que le Pere de Montfaucon, que le nom d'Auguste, AUGUSTUS, étoit écrit sur ces tuyaux. Il est bien vrai que Tibére, que Caligula & leurs Successeurs ont aussi été appellez Augustes, mais ce n'étoit pour eux qu'un titre de dignité, toûjours précédé de leur nom propre, TI*berius* CÆSAR-AVGVSTVS, C*aius* CÆSAR-AVGVSTVS, au lieu que AVGVSTVS seul, étoit tellement devenu le nom propre d'Auguste, que nul autre Empereur n'a jamais été designé par ce nom unique, & que Caius & Lucius petits fils d'Auguste, ne l'ont jamais porté, parce qu'ils n'avoient encore que le titre de Césars lorsqu'ils moururent. M. Bianchini auroit peut-être répondu que les tuyaux en question pouvoient avoir été faits dès le tems d'Auguste, & porter encore son nom, quoiqu'ils eussent été employez depuis à des Ouvrages de Tibére ou de Caligula ; mais il se seroit trouvé des gens dificiles, qui auroient regardé cette réponse plûtôt comme une défaite que comme une solution.

Le onziéme Chapitre de l'Ouvrage de M. Bianchini n'est pas comme le précédent, réduit à son simple titre, mais il en manque au moins la moitié. L'Auteur l'avoit destiné à décrire cette partie du Palais des Césars que Néron étendit jusques sur le Mont Esquilin, & qui fut nommée par excellence la Maison d'or, *Domus Aurea.* Il joignit ces deux Palais l'un à l'autre par un Bâtiment plus étroit, que l'on appelloit communément, *Domus Transitoria*, Maison de passage. C'est à l'entrée de ce nouveau Palais que fut placée la Statuë Colossale de Néron, qui étoit de 120 pieds de haut, & qui répondoit à l'endroit où a été bâti depuis le Colisée qui en a tiré son nom, & que les Italiens appellent encore *Colosseo.*

Nous ne sçaurions nous persuader que ce XIme Chapitre dût être le dernier de l'Ouvrage de M. Bianchini ; trop de matiéres intéressantes s'offroient encore à ses recherches pour le terminer si brusquement ; il nous devoit entr'autres l'Histoire des Révolutions du Palais des Césars depuis son origine ou son parfait rétablisse-

ment jusqu'à sa destruction totale. Mais la mort l'a surpris avant qu'il eût fourni cette carriére, quoiqu'il la parcourût très-rapidement, comme on le reconnoît à de fréquentes répétitions & à des négligences de style qui ne lui étoient pas ordinaires; & plus encore à un grand nombre de lacunes, qui pour la plûpart tombent sur des résultats de calcul qu'il renvoyoit sans doute à des momens plus tranquiles: en un mot, ce n'étoit de sa part qu'une simple ébauche, mais une ébauche qui, comme la premiére esquisse d'un grand Peintre l'emporte sans peine sur le Tableau le plus travaillé d'un médiocre Dessinateur.

Le P. Joseph Bianchini de la Congrégation de l'Oratoire à Rome, & neveu de l'Auteur, a mis une Version Latine de cet Ouvrage à côté de l'original, en faveur des personnes qui n'entendent pas assez l'Italien, & il l'a dédié au Roi, à la libéralité de qui la République des Lettres est particuliérement redevable de son impression.



INSTITUTIONS DE PHYSIQUE. A Paris, chez *Prault* fils, Quai de Conty, vis-à-vis la descente du Pont-Neuf, à la Charité, 1740. *in*-8°. pag. 450. sans une Table des Matieres, Planch. détach. XI. L'Ouvrage est orné de vignettes à la tête de tous les Chapitres.

L'Esprit Philosophique, toûjours fort rare, se trouve néanmoins plus communément parmi les hommes que parmi les femmes. Les graces sont le partage de ce sexe aimable ; & les graces, comme on sçait, ont peu de commerce avec la Philosophie ; on seroit même tenté de croire que la Philosophie & les Graces se donnent une exclusion réciproque, si quelques génies d'un ordre supérieur ne les avoient quelquefois réunies. Ces *Institutions Philosophiques* en sont un nouvel exemple. On sçait qu'elles sont l'Ouvrage d'une Dame illustre qui, en voulant se cacher au public, n'a réussi qu'à lui faire connoître sa modestie. Les Sciences lui auront ainsi la double obligation de contribuer à leur avancement par ses lumieres & par son exemple. Quel encouragement pour ceux qui les cultivent, de voir une Dame qui pouvant plaire dans le monde, a mieux aimé s'instruire dans la retraite, qui dans un âge où les plaisirs s'offrent en foule, préfere à leur erreur malheureusement si douce, la recherche de la vérité toûjours si pénible, qui alliant enfin la force aux graces de l'esprit & de la figure, n'est point arrêtée par ce que les Sciences ont de plus abstrait ? Que cette Dame nous pardonne un si foible éloge. Notre dessein n'est pas de lui offrir un encens qu'une ame vraiment philosophe se contente de mériter ; c'est l'honneur des Sciences, c'est leur progrès seul que nous avons en vûë.

On trouve à la tête de cet Ouvrage un Avant-propos qui prouve bien que la Philosophie n'a rien fait perdre aux graces. Madame *** l'a adressé à M. son fils. Ce qui rend les veilles de cette Dame plus estimables, & ce qui en est en même tems le plus doux fruit, un fils en est l'objet. Mere aussi tendre qu'éclairée, elle forme la raison de ce fils à mesure qu'elle se développe, elle ne se contente pas de lui inspirer le goût des Sciences par son exemple, elle lui en applanit la route en marchant devant lui & mesurant ses pas sur ceux de ce fils foibles encore, elle a soin d'écarter, comme elle le dit elle-même, les épines qui pourroient blesser ses mains délicates. C'est pour lui qu'a été composé cet Ouvrage, c'est à lui qu'il est adressé. » J'ai toûjours pensé, *lui dit-* » *elle*, que le devoir le plus sacré » des hommes étoit de donner à » leurs enfans une éducation qui » les empêchât dans un âge plus

» avancé de regretter leur jeunesse, » qui est le seul tems où l'on » puisse véritablement s'instruire ; » vous êtes, mon cher fils, dans » cet âge heureux où l'esprit com- » mence à penser, & dans lequel » le cœur n'a pas encore des pas- » sions assez vives pour le troubler: » c'est peut-être à present le seul » tems de votte vie que vous pou- » vez donner à l'étude de la nature, » bien-tôt les passions & les plai- » sirs de votre âge emporteront » tous vos momens & lorsque cet- » te fougue de la jeunesse sera » passée & que vous aurez payé à » l'ivresse du monde le tribut de » votre âge & de votre état, l'am- » bition s'emparera de votre ame, » & quand même dans cet âge » plus avancé & qui souvent n'en » est pas plus mur, vous voudriez » vous appliquer à l'étude des véri- » tables Sciences, votre esprit » n'ayant plus alors cette fléxibi- » lité qui est le partage des beaux » ans, il vous faudroit acheter par » une étude pénible ce que vous » pouvez apprendre aujourd'hui » avec une extrême facilité. Je » veux donc vous faire mettre à » profit l'aurore de votre raison & » tâcher de vous garantir de l'i- » gnorance qui n'est encore que » trop commune parmi les gens » de votre rang, & qui est toûjours » un défaut de plus & un mérite » de moins.

» Il faut accoûtumer de bonne » heure votre esprit à penser & à » pouvoir se suffire à lui-même, » vous sentirez dans tous les tems » de votre vie quelles ressources & » quelles consolations on trouve » dans l'étude, & vous verrez » qu'elle peut même fournir des » agrémens & des plaisirs.

» Quoique l'Ouvrage que j'en- » treprens (dit-elle plus bas) de- » mande bien du tems & du tra- » vail je ne regretterai point la pei- » ne qu'il pourra me coûter & je » la croirai bien employée s'il peut » vous inspirer l'amour des Scien- » ces & le desir de cultiver votre » raison. Quelles peines & quels » soins ne se donne-t-on pas tous » les jours dans l'esperance incer- » taine de procurer des honneurs » & d'augmenter la fortune de ses » enfans ! La connoissance de la » vérité, & l'habitude de la recher- » cher & de la suivre, est-elle » un objet moins digne de mes » soins ! sur-tout dans un siécle » où le goût de la Physique entre » dans tous les rangs, & com- » mence à faire une partie de la » science du monde.

C'est donc M. son fils que Mad... a eu principalement en vûë dans ces Institutions Physiques, & pour les mettre à sa portée elle n'y a fait entrer que la Géométrie commune dont il est instruit, on sçait que la Géométrie la plus hau- te & la plus profonde est familie- re à cette Dame, elle en recom- mande l'étude à M. son fils.

» C'est, *lui dit-elle*, la clef de » toutes les découvertes, & s'il y » a encore plusieurs choses inex- » plicables en Physique, c'est qu'on » ne s'est point assez appliqué à les

» rechercher par la Géométrie, & » qu'on n'a peut-être pas encore » été assez loin dans cette Science.

Mad...... donne ensuite une idée générale de l'état des Sciences avant Descartes.

» Jusqu'au dernier siécle les » Sciences ont été un secret impé- » nétrable auquel les prétendus » Sçavans étoient seuls initiés, c'é- » toit une espéce de cabale dont » le chiffre consistoit en des mots » barbares qui sembloient inven- » tés pour obscurcir l'esprit & » pour le rebuter.

» Descartes parut dans cette » nuit profonde comme un Astre » qui venoit éclairer l'Univers ; la » révolution que ce grand Homme » a causé dans les Sciences est su- » rement plus utile, & est peut- » être même plus mémorable que » celle des plus grands Empires, » & l'on peut dire que c'est à Des- » cartes que la raison humaine » doit le plus. Car il est bien plus » aisé de trouver la vérité quand » on est une fois sur ses traces que » de quitter celles de l'erreur. La » Géométrie de ce grand Homme, » sa Dioptrique, sa Méthode sont » des chefs-d'œuvres de sagacité » qui rendront son nom immortel, » & s'il s'est trompé sur quelques » points de Physique, c'est qu'il » étoit homme, & qu'il n'est pas » donné à un seul homme ni à un » seul siécle de tout connoître.

En effet nous devons non seulement à Descartes les lumieres qu'il a répanduës sur toutes les Sciences, mais celles mêmes peut-être des grands Hommes qui sont venus après lui : c'est avec ses armes qu'on l'a combattu. » Nous nous » élevons (dit Mad....) à la con- » noissance de la vérité comme ces » Géans qui escaladoient les Cieux » en montant sur les épaules les » uns des autres.

Il ne faudroit donc pas, en s'élevant ainsi, croire être grand de sa propre grandeur, & fouler avec mépris, comme cela n'arrive que trop, les épaules sur lesquelles on est monté.

Mad.... donne ensuite à Monsieur son fils differens avis excellens ; l'orgueil des hommes met souvent l'esprit de parti à la place de l'amour de la verité, c'est un défaut contre lequel elle l'avertit qu'il ne sçauroit trop être en garde, elle lui apprend en même tems que le respect pour les grands Hommes ne doit point être aveugle, parce que l'infaillibilité n'est le partage d'aucun Philosophe.

» Quand je lis, *dit-elle*, Aristo- » te, ce Philosophe qui a essuyé » des fortunes si diverses & si in- » justes, je suis étonnée de lui » trouver quelquefois des idées si » saines sur plusieurs points de » Physique generale à côté des » plus grandes absurditez, & » quand je lis quelques-unes des » questions que M. Newton a mises » à la fin de son Optique, je suis » frappée d'un étonnement bien » different. Cet exemple des deux » plus grands Hommes de leur sié- » cle doit vous faire voir que lors- » qu'on a l'usage de la raison, il ne

» faut en croire personne sur sa » parole, mais qu'il faut toûjours » examiner par soi-même en mettant à part la consideration qu'un » nom fameux emporte toûjours » avec lui.

C'est une des raisons pour lesquelles Mad..... dit qu'elle n'a point chargé son Livre de citations, ne voulant point séduire par des autoritez ; de plus, ajoûte-t-elle, il y en auroit trop eu. » La » Physique est un bâtiment im- » mense qui surpasse les forces » d'un seul homme, les uns y » mettent une pierre tandis que » d'autres bâtissent des aîles entie- » res, mais tous doivent travail- » ler sur les fondemens solides » qu'on a donnés à cet édifice dans » le dernier siécle par le moyen de » la Géométrie & des Observa- » tions : il y en a d'autres qui le- » vent le plan du bâtiment, & je » suis du nombre des derniers.

Nous laissons juger à ceux qui liront l'Ouvrage, si l'idée que Mad.. en donne n'est pas trop modeste. Il est composé de 21 Chapitres, dont plusieurs sont destinés à expliquer les principales opinions de M. Leibnitz sur la Métaphysique. C'est par où commence l'Ouvrage. » Plusieurs veritez de Physique, de » Métaphysique & de Géométrie » sont évidemment liées entr'elles. » La Métaphysique est le faîte de » l'édifice, mais ce faîte est si élevé » que la vûë en devient souvent un » peu confuse. J'ai donc cru devoir » (dit Mad...... à M. son fils) » commencer par le rapprocher de » votre vûë afin qu'aucun nuage » n'obscurcissant votre esprit vous » puissiez voir d'une vûë nette & » assurée les veritez dont je veux » vous instruire.

M. Volf, qu'on peut appeller le Philosophe du Nord, Disciple illustre du célébre M. Leibnitz, a fait plusieurs Ouvrages, dans lesquels il a entrepris d'établir les opinions de ce grand Homme sur la Métaphysique. C'est un enchaînement de propositions qu'il a prétendu rigoureusement démontrer suivant la méthode d'Euclide. Cette méthode a de grands avantages du côté de la solidité, il n'y en a point qui mene à la verité par un chemin plus sûr, mais il est en même tems si difficile que peu de Lecteurs ont le courage de le suivre. Mad.... n'en a point été effrayée ; les grandes passions surmontent les grands obstacles; c'est dans les Ouvrages de M. Volf qu'elle a puisé les idées de M. Leibnitz sur la Métaphysique. Ces idées sont, dit-elle, encore peu connuës en France, mais elles méritent assurément de l'être.

CHAPITRE PREMIER.

Des Principes de nos connoissances.

Le premier principe de nos connoissances est, suivant Mad..... celui qu'elle appelle le principe de contradiction. C'est qu'une même chose ne peut pas en même tems être & n'être pas.

» Cet axiome est le fondement » de toute certitude dans les con- » noissances humaines, car si on

» accordoit

» accordoit une fois que quelque » chose pût exister & n'exister pas » en même tems, il n'y auroit plus » aucune vérité même dans les » nombres, & chaque chose pour- » roit être ou n'être pas, selon la » fantaisie de chacun, ainsi 2 & 2 » pourroient faire 4 ou 6 égale- » ment & même à la fois.

Le principe de contradiction suffit pour toutes les véritez nécessaires, c'est-à-dire, pour les véritez qui ne sont déterminables que d'une seule maniere. Dans la Géométrie, où toutes les véritez sont de ce genre, on n'en employe pas d'autre, car, par exemple, dans un triangle la somme des angles n'est déterminable que d'une seule maniere, ils sont nécessairement égaux à deux droits, mais il n'en est pas de même des véritez contingentes, c'est-à-dire, par rapport aux choses dont l'état n'est pas fixe & déterminé par leur nature, par exemple, une table peut être ronde ou quarrée, le principe de contradiction ne peut pas apprendre pourquoi elle est ronde ou quarrée, parce qu'il y a une égale possibilité à l'un & à l'autre, il faut donc avoir recours à un autre principe, & ce principe est *celui de la raison suffisante*, c'est-à-dire, une raison qui fasse comprendre pourquoi & comment une chose qui peut differemment exister, existe d'une façon plûtôt que d'une autre.

» Si on vouloit nier ce grand » principe on tomberoit dans d'é- » tranges contradictions, car dès » que l'on admet qu'il peut arriver » quelque chose sans raison suffi- » sante, on ne peut assurer d'au- » cune chose qu'elle est la même » qu'elle étoit le moment d'aupa- » ravant, puisque cette chose » pourroit se changer à tout mo- » ment dans une autre d'une autre » espece. Ainsi il n'y auroit pour » nous de veritez que pour un in- » stant.

» Sans le principe de la raison » suffisante on ne pourroit plus di- » re que cet Univers dont toutes » les parties sont si bien liées en- » tre elles, n'a pû être produit que » par une Sagesse Suprême, car » s'il peut y avoir des effets sans » raison suffisante, tout cela eût » pû être produit par le hazard, » c'est-à-dire, par rien.

C'est par ce principe qu'Archiméde a démontré qu'une balance à bras égaux chargée de poids égaux demeureroit en équilibre, parce qu'il n'y auroit pas de raison suffisante pourquoi l'un des bras descendroit plûtôt que l'autre. Mais M. Leibnitz est, suivant Mad.... le premier qui a énoncé distinctement ce principe, & l'a introduit dans les Sciences en quoi elle prétend qu'il leur a rendu un grand service; ce principe étant, dit-elle, le seul fil qui puisse nous conduire dans ces labirinthes d'erreurs que l'esprit humain s'est bâtis pour avoir le plaisir de s'y égarer.

Ce principe bannit de la Philosophie toutes ces causes qui n'étant que des mots vuides de sens, ne peuvent faire comprendre com-

ment & pourquoi un tel effet s'opere par elles. Telle eſt, par exemple, l'ame végétative qu'on donnoit autrefois aux Plantes, telle eſt de nos jours l'attraction, ſi on prétend la donner pour cauſe.

Du principe de la raiſon ſuffiſante naiſſent deux autres principes. Le premier eſt celui que M. de Leibnitz appelle le principe des *indiſcernables.* » Ce Principe bannit de l'Univers toute matiere ſimilaire, car s'il y avoit deux » parties de matiere abſolument ſimilaires, en ſorte qu'on pût » mettre l'une à la place de l'autre » ſans qu'il arrivât le moindre » changement (car c'eſt ce qu'on » entend par entierement ſemblable) il n'y auroit point de raiſon » ſuffiſante pourquoi l'une des » particules ſeroit placée dans la » Lune, par exemple, & l'autre » ſur la terre, puiſqu'en les changeant & mettant celle qui eſt » dans la Lune ſur la Terre, & » celle qui eſt ſur la Terre dans la » Lune, toutes choſes demeureroient les mêmes. On eſt donc » obligé de reconnoître que les » moindres parties de matiere ſont » diſcernables ou chacune infiniment differente de toute autre » & qu'elle ne pourroit être employée dans une autre place que » celle qu'elle occupe ſans déranger tout l'Univers. Ainſi chaque » particule de matiere eſt deſtinée » à faire l'effet qu'elle produit, & » c'eſt de-là que naît la diverſité » qui ſe trouve entre deux grains » de ſable: comme entre notre » Globe & celui de Saturne, laquelle nous fait voir que la Sageſſe du Créateur n'eſt pas moins » admirable dans le plus petit être » que dans le plus grand.

Mad.... dit que M. de Leibnitz eut le plaiſir de voir confirmer cette vérité par les yeux même de ceux qui la nioient. Madame l'Electrice d'Hanover & ce grand Philoſophe ſe promenoient enſemble dans les Jardins d'Heurenauſen, & il ſeroit difficile de décider à qui de la Princeſſe ou du Philoſophe cette promenade faiſoit le plus d'honneur. M. Leibnitz aſſura qu'on ne trouveroit pas deux feuilles ſemblables, pluſieurs Courtiſans paſſerent inutilement la journée à en chercher qui le fuſſent.

Le ſecond principe qui découle de celui de la raiſon ſuffiſante, & qui eſt d'une très-grande fécondité dans la Phyſique, c'eſt *la Loi de continuité.* Rien ne ſe fait par ſault dans la nature, & un être ne paſſe d'un état à un autre qu'après avoir parcouru tous les états intermédiaires. » En effet, chaque » état dans lequel un être ſe trouve » doit avoir ſa raiſon ſuffiſante » pourquoi cet être ſe trouve dans » cet état plûtôt que dans tout autre, & cette raiſon ne peut ſe » trouver que dans l'état antécédent. Cet état antécedent contenoit donc quelque choſe qui a » fait naître l'état actuel qui l'a » ſuivi, en ſorte que ces deux » états ſont tellement liés enſemble qu'il eſt impoſſible de mettre » un autre état entre deux, car

» s'il y avoit un état possible entre » l'état actuel & celui qui l'a pré- » cedé immédiatement la nature » auroit quitté le premier état sans » être encore déterminée par le se- » cond à abandonner le premier. » Il n'y auroit donc point de rai- » son suffisante pourquoi elle pas- » seroit plûtôt à cet état qu'à tout » autre état possible, ainsi aucun » être ne passe d'un état à un autre » sans passer par les états inter- » médiaires, de même que l'on » ne va point d'une Ville à une » autre sans parcourir le chemin » qui est entre deux.

Mad.... donne plusieurs exemples de l'observation de cette Loi dans la nature, & fait voir qu'elle a lieu dans les cas où l'on croiroit le plus qu'elle est violée.

CHAPITRE SECOND.

De l'Existence de Dieu.

Voici la démonstration que Mad.... en donne.

» 1°. Quelque chose existe, puis- » que j'existe.

» 2°. Puisque quelque chose » existe, il faut que quelque chose » ait existé de toute éternité; sans » cela il faudroit que le néant, qui » n'est qu'une négation, eût pro- » duit tout ce qui existe, ce qui est » une contradiction dans les ter- » mes, car c'est dire qu'une chose » a été produite, & ne reconnoître » cependant aucune cause de son » existence.

» 3°. L'Etre qui a existé de tou- » te éternité doit exister nécessai- » rement, & ne tenir son existen- » ce d'aucune cause, car s'il avoit » reçu son existence d'un autre » être, il faudroit que cet autre » être existât par lui-même, & » alors c'est lui dont je parle, & » c'est Dieu, ou bien il tiendroit » son existence d'un autre; on » voit aisément qu'en remontant » ainsi à l'infini, il faut arriver à » un être nécessaire qui existe par » lui-même, ou bien admettre une » chaîne infinie d'êtres, lesquels » pris tous ensemble n'auront au- » cune cause externe de leur exi- » stence (puisque tous les êtres en- » trent dans cette chaîne infinie) » & qui, chacun en particulier, » n'en auront aucune cause inter- » ne, puisqu'aucun n'existe par lui- » même, & qu'ils tiennent tous » l'existence les uns des autres » dans une gradation à l'infini. » Ainsi c'est supposer une chaîne » d'êtres qui séparément ont été » produits par une cause, & qui » tous ensemble n'ont été pro- » duits par rien, ce qui est une » contradiction dans les termes. Il » y a donc un être qui existe né- » cessairement, puisqu'il implique » contradiction qu'un tel être n'e- » xiste pas.

» 4°. Tout ce qui nous environ- » ne naît & périt successivement, » rien ne joüit d'un état nécessaire, » tout se succede, & nous nous » succedons nous-mêmes les uns » aux autres. Il n'y a donc que de la » contingence dans tous les êtres » qui nous environnent, c'est-à-

» dire, que le contraire est également possible, & n'implique point contradiction (car c'est ce qui distingue un être contingent d'un être nécessaire).

» 5°. Tout ce qui existe a une raison suffisante de son existence, ainsi il faut que la raison suffisante de l'existence d'un être soit dans lui ou hors de lui. Or la raison de l'existence d'un être contingent ne peut être dans lui, car s'il portoit la raison suffisante de son existence en lui, il seroit impossible qu'il n'existât pas ce qui est contradictoire à la définition d'un être contingent. La raison suffisante de l'existence d'un être contingent doit donc nécessairement être hors de lui, puisqu'il ne sçauroit l'avoir en lui-même.

» 6°. Cette raison suffisante ne peut se trouver dans un autre être contingent, ni dans une suite de ces êtres, puisque la même question se retrouvera toûjours au bout de cette chaîne quelque loin qu'on la puisse étendre. Il faut donc en venir à un être nécessaire qui contienne la raison suffisante de l'existence de tous les êtres contingens & de la sienne propre, & cet Etre c'est Dieu.

Mad.... fait voir ensuite que les attributs de cet Etre Suprême sont une suite de la nécessité de son existence, elle les en déduit successivement. Elle embrasse l'opinion de M. Leibnitz au sujet de ce monde. Il pensoit ainsi que le P. Malbranche, que ce monde-ci étoit le meilleur de tous les mondes possibles, celui où il regne le plus de varieté avec le plus d'ordre & où le plus d'effets sont produits par les loix les plus simples. Cette idée qui est grande répond aux objections tirées des maux qui arrivent dans le monde, objections qui ne prouvent que les bornes de notre esprit.

» Il est vrai que nous ne pouvons voir tout ce grand tableau de l'Univers, ni montrer en détail comment la perfection du tout résulte des imperfections apparentes que nous croyons voir dans quelques parties; mais c'est qu'il faudroit pour cela se representer l'Univers entier & pouvoir le comparer avec tous les autres Univers possibles, ce qui est un attribut de la Divinité.

CHAPITRE IIIme.

De l'Essence, des Attributs & des Modes.

Nous observons dans les êtres qui nous environnent des déterminations constantes & des déterminations variables. Ils ont des qualitez permanentes, ils en ont d'autres qui changent. Parmi les déterminations constantes il y en a quelques-unes qui dépendent tellement des autres qu'elles en sont une suite nécessaire & que celles-là posées, celles-ci le sont aussi. A l'égard des déterminations variables, elles ne sont point nécessai-

rement liées aux déterminations constantes, autrement elles ne seroient pas variables, mais elles n'ont rien qui repugne aux déterminations constantes, en sorte qu'elles peuvent subsister ensemble, n'ayant rien qui s'entredétruise.

Quand on veut examiner ce qui constitue un être, ce n'est point les déterminations variables qu'il faut considerer, son essence ne pouvant consister dans ce qui peut se trouver dans l'être ou ne s'y trouver pas sans que l'être cesse d'exister. Il ne faut pas s'arrêter non plus aux déterminations constantes qui sont elles-mêmes déterminées par d'autres déterminations primitives, mais il faut remonter aux déterminations constantes qui n'en supposent point d'autres dont elles soient une dérivation, ce sont elles qui constituent l'essence d'un être, ses attributs sont toutes les déterminations qui sont une suite nécessaire de son essence, celles qui ne sont pas une suite de l'essence, mais qui n'y repugnent point, sont ses modes.

Ainsi la possibilité des modes a sa raison suffisante dans l'essence de l'être, mais les attributs y ont de plus la raison suffisante de leur actualité. On ne peut donc supposer d'attributs à un être que ceux qui sont nécessairement liés à son essence, parce qu'autrement on ne pourroit concevoir comment cet attribut s'y trouveroit, & qu'il n'auroit par conséquent pas de raison suffisante de son actualité, c'est par cette raison que M. Loke avoüant que la pensée n'est point fondée dans l'essence de la matiere, n'a pas dû dire que *Dieu a peut-être donné à la matiere l'attribut de la pensée.*

Mad.... fait voir ensuite que les essences des choses ne sont point arbitraires & ne dépendent point de Dieu, ce qui est dire simplement que Dieu ne peut pas les contradictoires. » On doit donc » dire que l'actualité des choses » dépend de Dieu, car ayant don- » né l'existence à ce monde plû- » tôt qu'à tout autre monde possi- » ble, le monde existe parce que » Dieu l'a voulu & un autre exi- » steroit s'il l'avoit voulu autre- » ment, mais la possibilité des » choses a sa source dans l'enten- » dement de Dieu qui a conçu né- » cessairement tout ce qui est pos- » sible de toute éternité, mais non » pas dans sa volonté qui ne peut » se déterminer que conséquem- » ment à ce que son entendement » se represente. Ainsi on ne doit » rien admettre comme vrai en » Philosophie quand on ne peut » donner d'autre raison de sa possi- » bilité que la volonté de Dieu, » car cette volonté ne fait point » comprendre comment une chose » est possible.

Mad.... examine à la fin de ce Chapitre les differentes définitions que les Scolastiques, Descartes & Locke ont données de la substance, elle ne les trouve pas satisfaisantes : voici celle qu'elle en donne elle-même. » On peut, *dit-elle*, » la définir ce qui conserve des dé-

» terminations essentielles & des » attributs constans, pendant que » les modes y varient & se succe- » dent, c'est-à-dire, un sujet du- » rable & modifiable, car entant » qu'il a une essence & des pro- » prietez qui en découlent il dure » & continue d'être le même, & » en tant que ses modes varient il » est modifiable.

CHAPITRE IV.

Des Hypothéses.

Mad.... établit dans ce Chapitre la nécessité des Hypothéses, ce sont des échaffauts inutiles lorsque le bâtiment est fini, mais sans lesquelles on n'auroit pû l'élever; elle fait voir par differens exemples combien elles ont servi au progrès des Sciences & de l'Astronomie singulierement, elle convient qu'on peut en abuser & elle marque les bornes qu'on doit s'y prescrire, mais quand on en fait un bon usage elle prétend que c'est un des grands moiens de l'Art d'inventer. Ce Chapitre nous a paru très-bien fait, mais nous ne nous y arrêterons pas, le peu d'étendue qu'il faut donner à un Extrait nous forçant de choisir ce qu'il y a de plus singulier dans l'Ouvrage.

CHAPITRE V.

De l'Espace.

L'espace est-il un être absolu & distinct des corps qui y sont placés, ou l'espace n'est-il rien que l'ordre même des choses entant qu'elles coexistent? Le premier sentiment a été soûtenu par Epicure, Démocrite & Leucippe, Gassendi l'a renouvellé, Locke l'a suivi. M. Keil & les autres Disciples de Locke ont prétendu que la matiere étoit parsemée de petits espaces absolument vuides. L'autorité de M. Newton n'a pas peu servi à accréditer cette opinion, & M. Clarke l'a soûtenue contre M. de Leibnitz qui pensoit que l'espace n'étoit que l'ordre des choses coexistantes.

» Il est certain (dit Mad....) » que si on consulte le principe de » la raison suffisante que j'ai établi » dans le premier Chapitre on ne » peut pas se dispenser d'avoüer » que M. de Leibnitz avoit raison » de bannir l'espace absolu de l'U- » nivers & de regarder l'idée que » quelques Philosophes croyent » en avoir comme une illusion de » l'imagination : car non seule- » ment il n'y auroit aucune raison » de la limitation de l'étendue, » mais si l'espace est un être réel » & subsistant sans les corps & » qu'on puisse les y placer, il est » indifferent dans quel endroit de » cet espace similiaire on les place, » pourvû qu'ils conservent le mê- » me ordre entre eux; ainsi il n'y » auroit point eu de raison suffi- » sante pourquoi Dieu auroit pla- » cé l'Univers dans la place où il » est maintenant plûtôt que dans » tout autre, puisqu'il pouvoit le

» placer dix mille lieuës plus loin, » mettre l'Orient où est l'Occident, » ou bien il pouvoit le renverser, » faisant garder aux choses la mê- » me situation entr'elles.

» M. Clarcke sentit bien la for- » ce de ce raisonnement, & il ne » put y opposer autre chose si-non » que la simple volonté de Dieu » étoit la raison suffisante de la » place de l'Univers dans l'espace, » & qu'il n'y en avoit point d'au- » tre; mais on sent bien que cet » aveu fait crouler son opinion & » découvre le foible de sa cause; » car Dieu ne sçauroit agir sans des » raisons prises dans son entende- » ment & sa volonté doit toûjours » se déterminer avec raison. Ainsi » être obligé de recourir à une » volonté arbitraire de Dieu la- » quelle n'est point fondée sur une » raison suffisante, c'est être reduit » à l'absurde. Ainsi la raison de la » place de l'Univers dans l'espace » & celle des limites de l'étendue » n'étant ni dans les choses mêmes » ni dans la volonté de Dieu on » doit conclurre que l'Hypothése » du vuide est fausse & qu'il n'y en » a point dans la nature.

Mad.... répond ensuite aux principales objections qu'on fait contre le plein. Elle admet une matiere très-fine & muë en tout sens avec une telle rapidité qu'elle n'apporte aucune resistance sensible au mouvement des corps placés dans cette matiere. Ainsi, dit-elle, on aura un vuide physique qui est tout ce que prouvent les experiences dont on fait des objections invincibles contre le plein.

Il n'y a donc point de vuide réel & l'idée que nous croyons avoir d'un espace absolu & distinct des corps est une illusion de notre esprit. Voici comme Mad.... prétend que cette idée se forme.

» Nous sentons que lorsque » nous considerons deux choses » comme differentes & que nous les » distinguons l'une de l'autre, nous » les plaçons dans notre esprit l'u- » ne hors de l'autre. Ainsi nous » voyons comme hors de nous » tout ce que nous regardons com- » me different de nous. Les exem- » ples s'en presentent en foule. Si » nous nous representons dans no- » tre imagination un édifice que » nous n'avons jamais vû, nous » nous le representons comme » hors de nous quoique nous sça- » chions bien que l'idée que nous » en avons existe en nous, & qu'il » n'y a peut-être rien d'existant de » cet édifice hors de notre idée: » mais nous nous le representons » comme hors de nous, parce que » nous sçavons qu'il est different » de nous, de même si nous nous » representons idéalement deux » hommes ou que nous répétions » dans notre esprit la representa- » tion du même homme deux fois, » nous les plaçons l'un hors de » l'autre, parce que nous ne pou- » vons point forcer notre esprit à » imaginer qu'ils sont deux & un » en même tems.

» Il suit de-là que nous ne pou- » vons point nous representer plu- » sieurs choses differentes comme

» faiſant un, ſans qu'il en réſulte » une notion attachée à cette di- » verſité & à cette union des cho- » ſes, & cette union nous la nom- » mons étenduë : ainſi nous don- » nons de l'étenduë à une ligne » entant que nous faiſons atten- » tion à pluſieurs parties diverſes » que nous voyons comme exiſtant » les unes hors des autres, qui ſont » unies enſemble & qui font par » cette raiſon un ſeul tout.

Nous nous formons donc l'idée de l'étendue, ſuivant Mad.... en conſiderant la pluralité des choſes & leur union ſans faire attention aux autres qualitez qu'elles peuvent avoir.

» Lorſque nous nous ſommes » ainſi formé dans notre imagi- » nation un être de la diverſité de » l'exiſtence de pluſieurs choſes & » de leur union, l'étendue qui eſt » cet être imaginaire nous paroît » diſtincte du tout réel dont nous » l'avons ſéparée par abſtraction, » & nous nous figurons qu'elle » peut ſubſiſter par elle-même, » parce que nous n'avons point » beſoin pour la concevoir des » autres déterminations que les » êtres que l'on ne conſidere qu'- » entant qu'ils ſont divers & unis » peuvent renfermer : car notre » eſprit appercevant à part les » déterminations qui conſtituent » cet être idéal que nous nommons » étendue, & concevant enſuite » les autres qualitez que nous en » avons ſéparées mentalement & » qui ne font plus partie de l'idée » que nous avons de cet être, il » nous ſemble que nous portons » toutes ces choſes dans cet être » idéal, que nous les y logeons & » que l'étendue les reçoit & les » contient comme un vaſe reçoit » la liqueur qu'on y verſe. Ainſi » entant que nous conſiderons la » poſſibilité qu'il y a que pluſieurs » choſes differentes puiſſent exiſter » enſemble dans cet être abſtrait » que nous nommons étenduë, » nous nous formons la notion » de l'eſpace qui n'eſt en effet que » celle de l'étendue jointe a la poſ- » ſibilité de rendre aux êtres coexi- » ſtans & unis dont elle eſt formée » les déterminations dont on les » avoit dépoüillés par abſtraction.

On voit que comme les parties de l'étenduë nous paroiſſent ſimilaires, l'eſpace doit nous paroître auſſi ſimilaire & indiſcernable.

» Ainſi l'on a raiſon (conclut » Mad.....) de définir l'eſpace » l'ordre des coexiſtans, c'eſt-à- » dire, la reſſemblance dans la ma- » niere de coexiſter des êtres, car » l'idée de l'eſpace naît de ce que » l'on ne fait uniquement atten- » tion qu'à leur maniere d'exiſter » l'une hors de l'autre, & que l'on » ſe repreſente que cette coexi- » ſtance de pluſieurs êtres produit » un certain ordre ou reſſemblan- » ce dans leur maniere d'exiſter.

Nous renvoyons à l'Ouvrage même ceux qui voudront approfondir cette idée qui eſt fort abſtraite, elle y eſt beaucoup plus développée qu'elle ne peut l'être ici.

Les

CHAPITRE VI.

Du Tems.

Les notions du tems & de l'espace ont, dit Mad.... beaucoup d'analogie entr'elles. Dans l'espace on considere simplement l'ordre des coexistans entant qu'ils coexistent, & dans la durée l'ordre des choses successives entant qu'elles se succedent en faisant abstraction de toute autre qualité interne que de la simple succession.

Mad.... fait voir d'abord qu'on ne peut regarder le tems comme un être absolu sans tomber dans les mêmes difficultez qui ne permettent pas de faire un être absolu de l'espace. Il n'y auroit pas de raison suffisaute pourquoi Dieu auroit créé le monde dans un tems plûtôt que dans un autre. Elle explique ensuite comment nous nous formons l'idée du tems.

» Lorsque nous faisons attention à la succession continue de plusieurs êtres, & que nous nous representons l'existence du premier A distincte de celle du second B, & celle du second B distincte de celle du troisiéme C, & ainsi de suite, & que nous remarquons que deux n'existent jamais ensemble, mais que A ayant cessé d'exister B lui succede aussi-tôt, que B ayant cessé C lui succede, *&c.* Nous nous formons une notion d'un être que nous appellons Tems; & entant que nous rapportons l'existence permanente d'un être à ces êtres successifs, nous disons qu'il *a duré un certain tems* entant qu'on se represente que cet être qu'on considere coexiste à plusieurs autres qui se succedent.

» On dit donc qu'un être dure lorsqu'il coexiste à plusieurs autres êtres successifs dans une suite continue, *&c.*

Ainsi, suivant Mad.... l'esprit ne considere dans la notion du tems que les êtres en général, il fait abstraction de toutes les déterminations qu'ils peuvent avoir & se les represente seulement comme non coexistans, c'est-à-dire, comme ayant une existence successive, en sorte que l'un n'existe pas avec l'autre.

» De cette maniere on se forme un être idéal que l'on fait consister dans un flux uniforme & qui doit être semblable dans toutes ses parties, puisque pour le former on employe pour chaque être la même notion arbitraire, sans rien déterminer de sa nature, & que l'on ne considere dans tous ces êtres que leur existence successive sans se mettre en peine comment l'existence de l'un fait naître celle du suivant.

La notion du tems naît, suivant Mad.... de la succession de nos idées & non du mouvement des corps exterieurs, comme l'ont prétendu quelques Philosophes. Car certainement, dit-elle, je pourrois ne jamais remuer de ma place & avoir des idées successives, or j'existerois pendant un certain

tems, & j'aurois une idée de la durée de mon être par la succession de mes idées, quand même je ne me serois jamais mué, & que je n'aurois jamais vû de corps en mouvement. Elle prétend qu'au contraire c'est la succession de nos idées qui nous donne l'idée du mouvement, & voilà pourquoi nous n'avons point l'idée du mouvement, en regardant la Lune ou l'aiguille d'une montre, la lenteur du mobile le faisant paroître dans le même point pendant que nous avons une longue succession d'idées.

On a confondu le tems avec le mouvement, parce qu'on ne l'a pas assez distingué de ses mesures; mais on devoit d'autant moins l'y confondre qu'il n'y a & qu'il ne peut point y avoir de mesures du tems exactement justes. » Car on » ne peut appliquer une partie du » tems à lui-même pour le mesurer, » comme on mesure l'étendue par » des pieds & des toises qui sont » elles-mêmes de l'étenduë. Cha- » cun a sa mesure propre du tems » dans la promptitude ou la len- » teur avec laquelle ses idées se » succedent, & c'est de ces diffe- » rentes vîtesses dont les idées se » succedent en differentes person- » nes & dans la même personne » en differens tems que sont ve- » nuës plusieurs façons de s'expri- » mer comme celle-ci, par exem- » ple, *j'ai trouvé le tems bien long*, » car le tems nous paroît long lors- » que les idées se succedent lente- » ment dans notre esprit.

CHAPITRE VII.

Des Elémens de la Matiere.

Nous voici arrivés aux fameuses *Monades* de M. Leibnitz, c'est-à-dire, aux êtres simples dont il prétend que tous les autres sont composés.

» Tous les corps sont étendus en » longueur, largeur & profondeur, » or comme rien n'existe sans une » raison suffisante, il faut que cet- » te étenduë ait sa raison suffisante » par laquelle on puisse compren- » dre comment & pourquoi elle » est possible, car de dire qu'il y a » de l'étenduë parce qu'il y a de » petites parties étendues, ce n'est » rien dire, puisqu'on fera la mê- » me question sur ces petites par- » ties que sur le tout, & que l'on » demandera la raison suffisante de » leur étenduë. Or comme la rai- » son suffisante oblige d'alléguer » quelque chose qui ne soit pas la » même que celle dont on deman- » de la raison, puisque sans cela » on ne donne point de raison suf- » fisante, & que la question de- » meure toûjours la même, si l'on » veut satisfaire à ce principe sur » l'origine de l'étenduë, il faut en » venir enfin à quelque chose de » non étendu, & qui n'ait point » de parties pour rendre raison de » ce qui est étendu & qui a des » parties, or un être non étendu & » sans parties est un être simple. » Donc les composés, les êtres » étendus existent parce qu'il y a

» des êtres ſimples.

Il faut avoüer, dit M.... que cette concluſion étonne l'imagination, & elle a raiſon ſans doute, car comment concevoir que des êtres non étendus forment de l'étenduë? cependant les êtres étendus & compoſés doivent trouver leur raiſon ſuffiſante dans les êtres ſimples. Cette raiſon ſuffiſante s'y trouve en effet, ſuivant M. de Leibnitz. Pour comprendre qu'elle elle eſt il faut ſe rappeller la façon dont nous avons expliqué dans le Ch. 5. que ſe formoit en nous l'idée de l'étenduë. » En examinant cette » idée avec les yeux de l'entende- » ment nous ſerons obligés de re- » connoître qu'elle n'eſt qu'un phé- » noméne, une abſtraction de plu- » ſieurs choſes réelles par la confu- » ſion deſquelles nous formons » cette idée d'étenduë. C'eſt de cet- » te confuſion que naiſſent preſque » tous les objets qui tombent ſous » nos ſens & dont les réalitez ſont » ſouvent infiniment differentes » des apparences. Ainſi ſi nous » pouvions voir diſtinctement tout » ce qui compoſe l'étenduë, cette » apparence d'étenduë qui tombe » ſous nos ſens diſparoîtroit, & » notre ame n'appercevroit que » des êtres ſimples exiſtans les uns » hors des autres, de même que » ſi nous diſtinguions toutes les » petites portions de matiere dif- » feremment muë qui compoſent » un portrait, ce portrait qui n'eſt » qu'un phénoméne diſparoîtroit » pour nous. Ainſi la même confu- » ſion qui eſt dans nos organes & » qui fait que de la reſſemblance » d'un viſage humain réſulte l'aſ- » ſemblage de pluſieurs portions » de matiere differemment muës » dont aucune n'a de rapport au » phénoméne qui en réſulte pour » moi, cette même confuſion fait » que le phénoméne de l'étenduë » réſulte pour nous de l'aſſemblage » des êtres ſimples & de leurs dif- » ferences internes, mais comme » il eſt impoſſible que nous nous » repreſentions l'état interne de » tous les êtres ſimples duquel ce- » pendant le phénoméne de l'éten- » duë dépend, toute perception » des réalitez nous doit échapper » par notre nature, & il ne nous » reſte des idées confuſes que nous » avons de chacun de ces êtres » ſimples qu'une idée de pluſieurs » choſes coexiſtantes & liées en- » ſemble ſans que nous ſçachions » diſtinctement comment elles » ſont liées, & c'eſt cette idée con- » fuſe qui fait naître le phénomé- » ne de l'étenduë.

Les êtres ſimples n'ont point de parties, ils ſont par conſéquent indiviſibles, ils n'ont point non plus de figure, la figure étant l'étenduë limitée. Les êtres ſimples ſont encore infiniment differens les uns des autres, c'eſt une conſéquence du principe des indiſcernables que nous avons établi dans le premier Chapitre: on doit trouver dans les êtres ſimples la raiſon ſuffiſante de tout ce qui ſe paſſe dans les êtres compoſés, or il ſe fait dans ceux-ci un changement continuel, il y a donc une ac-

tion qui opere changement & une force quelconque qui est le principe de cette action. Mais ce principe doit être dans les êtres simples; les êtres simples sont donc doüés d'une force par laquelle ils tendent continuellement à agir & ils agissent réellement lorsqu'il n'y a point de resistance. » Or comme » l'experience prouve que la for- » ce des êtres simples se déploïe » continuellement, puisqu'elle » produit des changemens sensi- » bles à chaque instant dans les » composés, il s'ensuit que chaque » être simple est en vertu de sa na- » ture & par sa force interne dans » un mouvement qui produit en » lui des changemens perpétuels & » une succession continuë, & que » son état interne & la suite des » successions qu'il éprouve diffe- » rent de l'état interne & des suc- » cessions qu'éprouve tout autre » être simple dans l'Univers en- » tier.

Tout change, mais rien ne perit, les êtres simples dont les composés résultent ont donc des déterminations constantes pendant qu'ils en ont d'autres qui varient continuellement. Ce sont donc des substances ou plûtôt ce sont les seules substances qu'il y ait, on a vû que par leur nature il y avoit dans les êtres simples une force active, un principe interne de mouvement, & voilà pourquoi M. de Leibnitz disoit que le véritable caractére de la substance est d'agir, qu'elle se distingue des accidens par l'action & qu'il est impossible de la concevoir sans force.

Par le principe des indiscernables chaque être simple est different l'un de l'autre, & la place que chacun d'eux occupe dans l'Univers est liée nécessairement à celle des autres, en sorte que dans l'Univers tout est dans une dépendance mutuelle, c'est une machine dont toutes les parties ont un rapport nécessaire entr'elles. M. de Leibnitz en concluoit que tout étant plein, notre Ame devoit avoir continuellement une répresentation de tout l'Univers & de tous les changemens qui y arrivent, répresentation à la vérité extrêmement obscure; en effet tout étant plein, nous devons recevoir des impressions plus ou moins foibles de toutes les parties de l'Univers, & recevoir en conséquence des idées plus ou moins sensibles des effets qui s'y operent. C'est ainsi qu'une pierre jettée dans l'Océan y produit des ondes décroissantes à l'infini, mais qui ne sont plus sensibles à une certaine distance. Cette idée est extrêmement bien développée par Mad.....

CHAPITRE VIII.

De la nature des Corps.

Descartes, le P. Malbranche & tous leurs Sectateurs ont fait consister l'essence du corps dans l'étenduë; la matiere n'étoit, selon eux, que l'étenduë differemment combinée dont ils faisoient une substance uniquement passive. La ma-

tiere par sa nature n'avoit aucun principe d'action, Dieu seul agissoit suivant des Loix générales qu'il s'étoit prescrites, & les corps n'étoient que des causes occasionnelles des changemens qui arrivoient en eux.

Suivant Mad.... ce Systême est renversé par le principe de la raison suffisante. » Car si l'essence du » corps consiste dans la simple » étenduë, & qu'il n'y ait point de » differences internes dans les par» ties de la matiere qui les distin» guent réellement, la matiere est » similaire & une de ses parties ne » differe de l'autre que par la posi» tion, comme les Cartésiens l'a» voüent eux mêmes. Or nous » avons vû que le principe de la » raison suffisante ne souffre point » dans l'Univers de matiere simi» laire & qui ne soit pas distinguée » par des qualitez internes; Ainsi » l'essence du corps ne peut consi» ster dans la simple étendue, puis» qu'il est nécessaire pour satisfai» re au principe de la raison suffi» sante d'accorder une difference » originaire dans les parties de la » matiere qui lui soit aussi essentiel» le que l'étenduë même.

» Il faut donc qu'il y ait quelque » chose dans la matiere d'où cette » difference interne tire son origi» ne, mais elle n'en peut point » avoir d'autre que la force interne » ou tendante au mouvement qui » est dans toute la nature, & qui » se diversifiant à l'infini met une » difference réelle entre toutes les » parties de la matiere, en sorte » qu'il est impossible de mettre l'u» ne à la place de l'autre, parce » qu'il n'y en a pas deux qui ayent » la même force & le même mou» vement, & par conséquent la » même forme, car toute forme » suppose du mouvement, & par » conséquent de la force. La force » est donc aussi nécessaire à l'essen» ce du corps que l'étenduë.

Voici donc, suivant Mad.... deux proprietez du corps, l'étenduë & le pouvoir d'agir, elle prétend qu'il faut y en ajoûter une troisiéme qui est la force d'inertie.

» La raison nous montre, *dit-» elle*, & l'experience nous con» firme une autre proprieté des » corps, c'est celle de résister ou » la force passive, car en raison» nant d'après la force active qui » est dans les corps, on ne voit » pas sur quoi elle agiroit si les » corps n'étoient pas resistans, » puisqu'il n'y auroit point alors » de raison suffisante de leur ac» tion.

Mad.... rapporte encore differentes raisons pour établir la force passive ou d'inertie. » Sans cette » force aucune des loix du mouve» ment ne pourroit subsister, & » tous les mouvemens se feroient » sans raison suffisante, car dès » qu'on admettroit que la matiere » fût sans resistance ou force d'iner» tie il n'y auroit plus de proportion » entre la cause & l'effet, & l'on » ne pourroit point juger de ce » qu'un corps a une telle quantité » de mouvement & une telle masse » qu'il a fallu une telle force pour

» le lui communiquer. Car le plus » grand corps & le plus petit pour- » roient être mûs par la même for- » ce avec la même vîtesse & la mê- » me facilité s'ils étoient sans in- » ertie, *&c.*

La nature du corps ou la matiere a donc trois principes qui constituent son essence, sçavoir, l'étendue, la force active & la force d'inertie; Mad.... fait voir comment ces trois principes sont la raison suffisante des differens changemens qui arrivent dans les corps, mais cela ne suffit pas, il faut trouver la raison suffisante de ces trois principes dans les êtres simples; Mad.... prétend que comme l'étendue n'est qu'une apparence résultante de la pluralité & de l'union des êtres simples qu'on considere simplement en faisant abstraction de toute autre détermination, de même la force motrice & la force d'inertie ne sont que des phénoménes résultans de la confusion des mêmes êtres simples.

» Chaque être simple étant con- » tinuellement en action, & cette » action ayant une relation, une » harmonie avec les actions de » tous les êtres simples, toutes » ces actions qui conspirent en- » semble doivent paroître aux sens » une seule & même action. Ainsi » il est impossible que nous puis- » sions nous representer distincte- » ment la force motrice: on la » concevroit distinctement si on » pouvoit se representer de quelle » façon la force reside dans un » être simple pour engendrer, en- » fin dans le composé que tous ces » êtres forment par leur aggrégat, » cette force motrice dont les ef- » fets tombent sous nos sens: or » comme nous ne pouvons point » distinguer ces choses les unes des » autres, nous appercevons dans » la force une infinité de choses à » la fois que nous ne distinguons » point, & que par cette raison » nous confondons en une seule, » & nous ne nous representons » que ce qui résulte de cette con- » fusion, qui est une image infini- » ment differente des réalitez qui » y entrent. Ainsi on voit que la » force motrice telle que nous » nous la figurons & qu'elle tom- » be sous nos sens n'est qu'un phé- » noméne qui ne naît dans nous, » que parce que nous voyons de » très-loin les réalitez qui la con- » stituent, c'est une apparence » comme l'étendue.

» La force passive ou la force » d'inertie est aussi un phénoméne, » parce que nous ne voyons point » distinctement le principe passif » qui se trouve dans chaque élé- » ment, ni la façon dont par la » multiplication & la confusion » de toutes leurs resistances relati- » ves & conspirantes, la force » d'inertie peut résulter dans les » composés.

C'est ici que se termine la partie Métaphysique de cet Ouvrage, & c'est ici aussi que nous terminerons notre premier Extrait, peut-être y trouvera-t-on des endroits obscurs; on ne doit pas les imputer

à l'Ouvrage, il est écrit avec beaucoup de clarté & de précision, mais la matiere est abstraite & un Extrait a des bornes.

PANEGYRIQUES, SERMONS, HARANGUÉS ET AUTRES Pieces d'Eloquence : par feu M. de la Parisiere, Evêque de Nîmes. A Paris, chez *Gissey*, ruë de la vieille Bouclerie ; chez *Bordelet*, *Lambert*, & *Durand*, ruë S. Jacques, 1740. deux vol. *in*-12. Tom. I. pag. 438. sans un Avertissement, Tom. II. pag. 355. *Avec Approbation & Privilége.*

Second Extrait.

NOUS avons rendu compte, dans le Journal de Novembre dernier, des Pieces qui forment le premier Tome de ce Recueil, le second Tome dont nous allons parler contient d'abord l'Oraison Funébre de *Madame Marie-Louise de Savoye*, *Reine d'Espagne.* L'Auteur, après avoir emprunté de l'Ecriture le portrait de la femme forte, remarque avec le Sage, combien il est rare de pouvoir faire l'application de ce portrait aux femmes du siécle,& combien cependant cet éloge devient naturellement le Panégyrique de celle dont il va peindre les vertus, en rappellant les grands évenemens qui traverserent le bonheur de sa vie. Une circonstance de cet éloge que l'Auteur (avec justice) fait valoir davantage, c'est que toutes les grandes qualitez qu'on reconnoît dans cette Reine sont toûjours étroitement liées avec ses devoirs de Reine & d'Epouse.

» L'attachement reciproque (c'est » le Panégyriste qui parle) est » pour deux Epoux un indispensa» ble devoir, la confiance sans bor» ne n'en est pas toûjours un, sur» tout pour les Rois dont la con» fiance aveugle porteroit sur de » trop grands objets : mais *Marie*» *Louise* exposée aux regards d'u» ne nation vertueuse & rigide » qui approuve rarement & qui » n'admire jamais acquit bien» tôt l'ascendant sur les esprits ou » plûtôt sur les ames. Des lumieres » & une raison superieures, une » tranquilité d'ame qui n'étoit » troublée par aucune passion & » sur qui l'humeur n'avoit nul em» pire ; une retenue qui ne lui coû» toit pas la moindre réfléxion.... » Une connoissance parfaite de » tous les interêts.... Une équité » à laquelle tous les hommes au» roient pû s'en rapporter s'ils » avoient été sages, & sur-tout » une Religion sincére : ce sont là les vertus qui lui concilierent, à un degré éminent l'amour & l'estime des Sujets. Le Roi pouvoit-il lui refuser une confiance dont tous ses peuples lui donnoient l'exemple ? aussi cette même confiance servit bien-tôt à lui faire acquerir davantage ce qui fait la véritable félicité des Rois, l'amour de leurs sujets. Persuadé par les conseils de la Reine autant que par son

propre penchant, » que la vénération des sujets ne se fortifie » jamais mieux que par l'amour, il ne craignit point de renverser, pour se rendre plus accessible des usages jusqu'alors rigoureusement observés.

Mais cette Reine n'étoit pas seulement destinée à partager avec son époux les travaux du gouvernement : » dès l'âge de quatorze » ans presqu'aussi-tôt séparée du » Roi qu'unie à lui ; à peine Reine » & déja Régente ; elle parut » seule à la tête des Conseils.... » On vit les *Grands* étonnés de la » sagesse de ses vûës.... faire dé» pendre d'elle leurs délibérations: » .... Reconnoître que les ames » vraïement royales.... éclairées » d'enhaut sur leurs interêts, pen» sent & exécutent naturellement » ce qui dans les autres n'est que » le fruit des profondes médita» tions.

L'Orateur entre les differentes révolutions qui éprouverent la vertu de cette Reine, rappelle ainsi le moment où elle apprit » qu'elle devoit compter parmi ses » ennemis ce qu'elle avoit de plus » cher : fille respectueuse, *dit il*, » Epouse fidéle & tendre, que ne » ressentit donc point *Marie-Loui* » *se* ! Mais que ressentit-elle..... » qui ne dût flatter le pere & plai» re à l'époux, bien plus rassuré » par une sensibilité si juste & si » mesurée qu'il n'auroit dû l'être » par son indifférence : mais c'est dans l'Ouvrage même qu'il faut lire cet enchaînement de révolutions qu'elle eut à supporter, & connoître l'égalité de courage & de sagesse qu'elle montra dans les revers & dans les succès : » le Roi n'avoit point a la » ménager sur les résolutions ex» trêmes, elle étoit elle-même ca» pable de les prendre & de les » inspirer. Loin de vouloir être » environnée de Troupes pour la » sûreté de sa personne, elle ré» pond des peuples à qui on la con» fie, & par sa seule presence les » aziles qu'elle choisit deviennent » des forteresses. Après des victoires qui l'affermissoient sur le Trône, » elle vit toûjours, ou les ré» volutions qu'elle pouvoit crain» dre, ou les maux passés qu'elle » devoit guerir. Elle ne connut » point de tems heureux tant qu'el» le devoit avoir des sujets mise» rables.... Elle vouloit pouvoir » donner un jour au soulagement » des peuples, le secours qu'elle » ne donneroit plus à leur défen» se : l'œconomie ne fut pas en elle » d'une moindre ressource que sa » constance.

C'est après tant de travaux, c'est dans ces momens où quand on joüit d'un bonheur long-tems traversé, on est si naturellement plus attaché à la vie, que cette Reine voit finir la sienne, & c'est dans ce point de vûë que ses vertus paroissent dans tout leur éclat. Mais ce recit perdroit à n'être pas lû dans l'Ouvrage même.

On trouve ensuite l'Oraison Funébre de M. le *Dauphin* (1) & de

(1) Auparavant Duc de Bourgogne.

Madame

Madame la Dauphine (2).

Voici quelques - uns des traits dont l'Orateur peint *M. le Dauphin* : » A peine le vîmes - nous » naître que nous découvrîmes » tout le fondement de sa gloire & » de notre bonheur. Au milieu des » traits de l'enfance, se développa » d'abord une ame supérieure qui » les faisoit oublier : ses premieres » paroles étoient pleines de sens.... » Jamais l'éducation n'a travaillé » sur un plus riche fonds, & il » n'étoit pas à craindre qu'elle » échoüât dans les mains qui en » furent dépositaires. Par les se- » cours de tels maîtres si propres à » former l'esprit & le cœur, les » talens que les autres auroient ou » ignorés ou négligés furent pous- » sés au plus haut point de perfec- » tion, & les difficultez que sem- » bloit y apporter un naturel trop » vif, leur parurent bien moins » des obstacles que des ressources. » Ils eurent à fixer cette activité » qui empêchoit le jeune Prince de » s'assujettir aux régles, & le soin » qu'ils prirent de l'occuper à l'ex- » terieur pendant qu'ils l'instrui- » soient se reduisit à l'enrichir de » plusieurs connoissances à la fois... » la vertu se montroit à lui sous » les images les plus riantes, les » principes les plus élevés dépoüil- » lés de sécheresse s'imprimoient » profondement dans son cœur..... » Il apprenoit à nous faire sure- » ment la loi en s'imposant celle » de nous aimer.

[2] Marie Adélaide de Savoye.

Cet autre endroit donne une idée des grandes qualitez dont *Madame la Dauphine* étoit ornée : » Elle ne connoissoit point de vrai » bonheur (dit M. l'Ev. de *Nî- » mes*) si les peuples n'étoient heu- » reux : elle formoit sa joye de la » tranquilité & de l'esperance » qu'elle recueilloit dans leurs » yeux : la seule idée de l'indigence » faisoit évanoüir tous ses propres » desirs, & ce que les personnes » de son rang appellent de vrais » besoins.

Dans le reste de ce Tome on lit plusieurs Harangues faites par M. l'Evêque de *Nîmes* en qualité de Député des Etats de Languedoc au Roi, aux Princes & aux Ministres. Toutes ces Pieces renfermées dans des bornes étroites pour la plûpart, se trouveroient trop réduites si elles étoient exposées en extrait. Quelques Mandemens & quelques Lettres Pastorales qu'on trouve ensuite pourroient nous fournir davantage, mais ces sortes d'Ouvrages perdent toûjours à n'être pas lûs dans leur entier.

HISTOIRE LITERAIRE DE LA FRANCE, OU L'ON traite de l'origine & du progrès, de la décadence & du rétablissement des Sciences parmi les Gaulois & parmi les François : du goût & du génie des uns & des autres pour les Lettres en chaque siécle ; de leurs anciennes Ecoles ; de l'établissement des Universitez en France ; des principaux Collèges ; des Académies des Sciences & des Belles Lettres ; des

meilleures Bibliothéques anciennes & modernes; des plus célébres Imprimeries, & de tout ce qui a un rapport particulier à la Litterature. Avec les Eloges Historiques des Gaulois & des François qui s'y sont fait quelque réputation; le Catalogue & la Chronologie de leurs Ecrits; des Remarques Historiques & Critiques sur les principaux Ouvrages; le dénombrement des principales Editions; le tout justifié par les citations des Auteurs originaux. Par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. Tome V. qui comprend la suite du neuviéme siécle jusqu'à la fin. A Paris, chez CHAUBERT, Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Rénommée & à la Prudence, & Compagnie. 1740. *in-4°.* pag. 717. y compris la Table Chronologique, sans l'Avertissement qui est de 39 pag. en y comprenant la Table des citations, & sans une troisiéme Table fort ample des Auteurs & des Matieres qui finit le Volume.

QUELQUE diligence qu'ayent apporté nos sçavans & laborieux Auteurs pour ne rien omettre jusqu'ici de tout ce qui appartenoit à leur sujet, il n'a pas été possible qu'il n'échapât bien des choses à leur exactitude, & qu'en poussant leurs recherches sur des siécles posterieurs, ils ne fissent quelques découvertes, qui appartinssent aux siécles dont ils ont déja traité. En effet, ils avoient passé sous silence quelques Auteurs qu'ils ont connus depuis: quelquefois en parlant des differens Ouvrages d'un Ecrivain, ils en avoient omis qu'ils ont déterrés dans la suite; enfin en rendant compte des differentes Editions d'un Livre, ils n'avoient rien dit de quelques-unes, ou parce qu'elles leur étoient inconnues, ou parce qu'elles n'étoient pas encore publiées. C'est pour suppléer à toutes ces omissions, qu'ils ont mis à la tête de ce Volume, un Avertissement, dans lequel ils donnent de nouvelles preuves de leur scrupuleuse attention, pour tout ce qui peut interesser la curiosité de toutes sortes de Lecteurs. On y trouve les additions rangées sous le numero du siécle auquel chacune appartient. En voici quelques-unes qui donneront une idée des autres.

VIIme SIE'CLE.

Page 447 *de leur troisiéme Vol.*] Nos Auteurs avoient dit peu de chose de Félix Evêque François, ce qu'ils ajoûtent ici au sujet de ce saint Prélat, est curieux & honorable à notre Nation. Ils remarquent que la France en sa personne, donna à l'Angleterre un Docteur & un Apôtre. Félix étoit né en Bourgogne, & y avoit été ordonné Evêque. Sigebert Roi d'Estangle ou des Anglois Orientaux, l'emmena dans ses Etats. Non seulement il fut d'un grand secours à ce Prince, dans l'établissement des Ecoles qu'il ouvrit,

pour l'instruction de ses sujets, mais il devint encore l'Apôtre du Pays d'Estangle. Quelques Ecrivains ont dit que ce fut à Cambrige, que le Roi Sigebert établit par le moyen de Félix, l'Ecole publique dont parle le vénérable Béde : & que c'est de cette Ecole, que l'Université de Cambrige a tiré son origine. Mais c'est un fait contesté par d'autres, qui soûtiennent avec plus de vraisemblance, que cette Université n'a été établie, qu'après la conquête de l'Angleterre par les Normands, & tout au plûtôt vers la fin du XIme siécle. Félix fixa son Siége Episcopal à Dummok, & y mourut vers l'an 647. après avoir annoncé l'Evangile aux Anglois pendant dix-sept années.

VIIIme SIECLE.

Addit. au IV. Vol. pag ix.

On trouve sous ce siécle l'Histoire abrégée d'un Kéron, Moine de S. Gal, avec une Notice de ses Ouvrages ; il avoit écrit en sa Langue naturelle, qui étoit le Tudesque, ou Théotisque. On observe qu'il composa en ce langage des Gloses sur l'Oraison Dominicale, sur le Symbole des Apôtres, & sur la Régle de S. Benoît. On s'étend sur ce dernier Ouvrage, & l'on dit de quelle maniere, il a été retrouvé & donné au public ; ce qui peut-être interessant, sur-tout pour des Allemands, qui seroient curieux de s'instruire, des progrès qu'a fait depuis le huitiéme siécle, la Langue qu'ils parlent aujourd'hui.

[1] On y lit aussi l'Histoire d'un Halain ou Alanis, natif d'Aquitaine & Abbé de Farfe : elle fait d'autant plus de plaisir qu'elle étoit peu connuë jusqu'ici. Cet Abbé, a laissé à la posterité, un Ouvrage qui suppose une lecture infinie. C'est un *Homiliaire* plus ancien, comme l'on voit, que celui de Paul Warnefride, qu'on cite souvent sous le nom d'Alcuin. L'Auteur y a recueilli avec choix, & par ordre, ce qui lui a paru de plus instructif, & de plus édifiant dans l'Ecriture, les Peres de l'Eglise, & les autres Ecrivains Ecclesiastiques, & en a formé des Discours, pour être lûs aux Fêtes des Mysteres du Seigneur, & pendant le Carême, *&c.* De tout ce grand Ouvrage, qu'un Manuscrit du IXme siécle a fourni à Dom Bernard Pez, cet Editeur n'a jugé à propos de faire imprimer; que la seule Préface qui, dit-on ici, a des beautez pour le fonds des choses, mais dont le style est embarrassé & trop diffus.

[2] M. l'Ab. le Bœuf a avancé, que le petit Traité *de Deorum Imaginibus*, qui fut imprimé pour la premiere fois à Basle en 1543. sous le nom d'Albric, appartient à l'Evêque d'Utrecht dont on lit ici l'Eloge. Nos Auteurs, qui ont examiné la chose avec attention, n'y trouvent ni le style ni le génie d'un Auteur de la fin du VIIIme siécle. Ils le croyent plus ancien au moins de trois cens ans, il leur paroît que cet Ecrivain, étoit extrêmement au fait de la Mythologie, &

[1] Pag. 10.

[2] Pag. 11.

des Auteurs qui en avoient traité avant lui, Auteurs qui n'étoient peut-être plus connus au tems d'Alcuin.

[3] On avoit oublié de parler, d'un Disciple d'Alcuin, nommé Joseph ou Joseppe, qui eut quelque part au renouvellement des Etudes vers la fin du VIIIme siécle, on le fait connoître ici.

IXme SIE'CLE.

[4] Aux differentes Editions des Opuscules d'Alcuin, notées dans le quatriéme Volume, on ajoûte ici ce qui suit : *Son Manuel*, ou *pieuse & courte explication des sept Pseaumes de la Pénitence*, fut réimprimé *in*-8°. à Paris chez Barthélemi Macé en 1589, avec les Commentaires de Drogon Evêque d'Ostie, sur le Mystere de la Passion de Notre-Seigneur. Le Traité du même Auteur, sur la Foi de la Ste Trinité, parut séparément *in*-4°. à Constance en 1598, avec ce titre: *Libellus de Sanctâ Trinitate*, qui est un peu different de celui qu'il porte dans le Recueil. Nicolas Kalt, qui en fut l'Editeur & l'Imprimeur, le donne pour un Ecrit, nouvellement trouvé, dans un ancien Manuscrit de l'Abbaye de Richenou. Il ignoroit apparemment les Editions de Basle, & de Francfort, qui avoient précédé la sienne: ou peut-être vouloit-il donner à celle-ci le mérite de la nouveauté.

On fait ensuite des Observations interessantes, sur un Poëme Anonyme, qui concerne l'Histoire de France. Comme on l'attribue à un Lothaire, Moine de S. Amand, on en prend occasion, de parler de cet Auteur, & de donner une Notice de ses autres Ouvrages: Enfin on y fait connoître sept Poëmes, que l'on croit être de Jean Scot Erigéne, & dont on n'avoit point encore oui parler ; on en est redevable à M. de la Curne de Saint Palais qui les a découverts en Italie.

Nous croyons que ce peu d'articles pris au hazard, parmi un grand nombre d'autres, suffiront à nos Lecteurs, pour leur faire juger de l'importance, de toutes les Additions, dont nos sçavans Auteurs ont composé leur Avertissement. Ils le finissent en invitant de nouveau les gens de Lettres, à leur envoyer des Mémoires.

Le ton de reconnoissance & de politesse, dont ils parlent de ceux, à qui ils sont redevables, de quelque découverte, est un nouveau motif, qui doit engager les Sçavans, à concourir de bonne grace, à la perfection d'un Ouvrage si utile, & en même tems si honorable à notre Nation.

Après cet Avertissement, on trouve quelques observations, qui sont la suite de celles, que l'on a faites dans le Volume précedent, sur l'état des Lettres & des Sciences pendant le neuviéme siécle ; » le génie » dominant de ce siécle, par rap» port à la Litterature, *disent nos » sçavans Auteurs*, étoit une éru» dition brûte, mal digérée, sans » choix, sans arrangement, où » l'on ne voyoit qu'un amas con-

[3] Pag. 12.
[4] Pag. 14.

» sus d'extraits, & de passages des » anciens. On se bornoit à copier » leurs Ecrits, on les mettoit en » pieces, pour les rapporter à cer- » tains chefs, que l'on se proposoit » de discuter, mais sans tâcher, » sans penser même pour l'ordinai- » re, à imiter leur maniere d'é- » crire, leur justesse dans les pen- » sées, leur choix dans les termes, » leur bel ordre dans les preuves, » leur solidité dans le raisonne- » ment. C'étoit un style dur, em- » barrassé, obscur, grossier, quel- » quefois rampant jusques dans la » poussiere. Tels étoient les dé- » fauts communs à la prose du gros » de ces Ecrivains. Leur Poësie » n'en n'avoit pas moins, & ceux- » ci étoient encore plus sensibles, » *&c.* .... Le mal ne fut pas ce- » pendant si général, qu'il n'y eût » plusieurs Sçavans, qui se préser- » verent de la contagion, si non » en tout au moins en partie. C'est ce que nos Auteurs justifient, en parcourant les Ouvrages, de plusieurs de ces Ecrivains. Ils parlent avec éloge, de quelques Commentaires sur l'Ecriture, aussi - bien que de quelques Ouvrages Dogmatiques & Polémiques. » Ils pen- » sent que les Légendes ou Vies » des Saints, étoient le genre de » Litterature, dans lequel on réus- » sissoit ordinairement le plus mal, » mais qu'il ne laisse pas cependant » d'y en voir, qui sont estimables, » non seulement par la candeur, & » la simplicité avec lesquelles elles » sont écrites, mais aussi pour la » solidité du raisonnement, l'or- » dre, le choix, l'érudition, la » gravité, & même une espece de » politesse de style. Ils ont trouvé » aussi certaines Pieces de Poësie, » qui contiennent des beautez, que » les meilleurs Poëtes, ne feroient » pas difficulté d'adopter. On y ap- » perçoit du feu, de l'élevation, » de la noblesse, du naturel. Il est » vrai que cela n'est pas soûtenu, » & ne regarde le plus souvent, » que quelques vers mêlés parmi » d'autres, qui sont sans mérite. « Nos Auteurs ne laissent aucune de ces Observations, sans les accompagner d'exemples, & de citations, qui sont les preuves de ce qu'ils avancent.

On vient ensuite au corps de l'Ouvrage, il comprend les soixante dernieres années du IXme siécle, & contient l'Histoire de plus de 250 Auteurs, & celle de leurs Ecrits. Et ce qui mérite d'être observé, c'est que parmi un si grand nombre d'Auteurs, il n'y en a presque aucun, qui ne traite ou de devotion ou de matiere Ecclesiastique : c'est qu'il n'y avoit presque que des gens d'Eglise, des Moines, des Prêtres, & des Evêques, qui eussent quelque teinture des Sciences, & qui eussent quelqu'usage d'écrire. Les choses étoient sur ce pied-la il y avoit déja long-tems, & ont continué à peu-près de la même maniere jusqu'à la renaissance des Lettres. On a déja dit, & on peut aisément croire, que tous ces Ecrivains ne sont pas de même mérite. Il y en a plusieurs, qu'on peut regarder comme des Sçavans du premier ordre, eu-

égard au siécle où ils ont fleuri. Tels sont Walafride - Strabon, Haimon Evêque d'Alberstat, Raban Archevêque de Mayence, Flore Diacre, puis Prêtre de l'Eglise de Lyon, Saint Prudence Evêque de Troyes, Loup Abbé de Ferrieres, Pascase - Radbert Abbé de Corbie, Ratramne Moine du même endroit, Remi Archevêque de Lyon, Adon de Vienne, Hincmar de Reims, Héiric Moine de S. Germain d'Auxerre.

Parmi les autres Auteurs, il y en a plusieurs, qui bien qu'ils ne soient pas aussi estimables que ceux qu'on vient de nommer, ne laissent pas de mériter beaucoup d'attention. De ce nombre sont Candide Moine de Fulde, Jonas Evêque d'Orleans, Fréculfe Evêque de Lisieux, Chrétien Druthmar, Amolon Archevêque de Lyon, Angélome Moine de Luxeux, S. Anscaire Archevêque de Hambourg, Isson Moine de S. Gal, Milon de S. Amand, Adrevald de Fleuri, S. Lambert Archevêque d'Hambourg, Aimoin Moine de S. Germain des Prez.

Comme tous ceux que l'on vient de nommer, ont beaucoup écrit, on s'est plus étendu sur leur article, que sur celui des autres. Cependant dans tout ce qu'on dit de l'Histoire de leur vie, & de celle de leurs Ecrits, il n'y a rien de superflu, rien qui ne puisse interesser quelque Lecteur. L'on y trouve un grand nombre de choses nouvelles, sur-tout dans la discussion de plusieurs de leurs Ouvrages découverts depuis peu, & dont les Bibliographes n'avoient encore rien dit. Dans l'Histoire de leurs personnes, on s'est borné aux faits les plus interessans, qu'on a tirés, ou de leurs propres Ecrits, ou de ceux de leurs contemporains. On s'est attaché davantage, aux Ecrivains dont on sçavoit moins de choses, comme Walafride Strabon & Flore de Lyon, de qui on donne des Histoires fort curieuses; leurs Ouvrages ont beaucoup coûté à rassembler, parce qu'ils étoient extrêmement dispersés.

En général, on peut assurer que nos Auteurs, n'ont rien négligé pour donner une idée exacte, & suffisante de tous ceux dont ils ont parlé, de quelque mérite qu'ils fussent. Par rapport aux Ecrivains de peu d'importance, ils se sont contenté de dire sous un seul article, ce que l'on sçavoit de leurs personnes, & de leurs Ouvrages. Mais pour les Ecrivains, d'un ordre distingué, on donne d'abord l'Histoire de leurs Vies, & ensuite séparément, le Catalogue raisonné de leurs Ouvrages. Dans ces Catalogues, on voit en peu de mots, à quelle occasion, & le plus souvent en quel tems, un Ouvrage a été composé, de quelle maniere les sujets y sont traités, & quels sont les principaux points de doctrine, ou d'Histoire qu'il renferme. Quoiqu'on y fasse connoître le génie des Auteurs, leur érudition, leur doctrine, leur maniere d'écrire, on ne laisse pas, lorsque le sujet le mérite, de discuter tous ces points dans des articles parti-

culiers. C'est ce que l'on a exécuté à l'égard de Raban, de Flore, de Pascase - Radbert & d'Hincmar de Reims. Ces endroits sont extrêmement curieux & bien travaillés. Il n'est pas jusqu'aux Légendaires, qu'on n'ait pris soin de faire bien connoître, & dont on n'ait apprécié les Ecrits, en montrant en peu de mots, l'utilité qu'on en peut tirer pour l'Histoire Civile ou Ecclesiastique.

Les endroits de Critique, qui nous ont paru les plus importans, regardent la premiere Vie (5) de S. Maximin de Mici, (6) Candide de Fulde, à qui l'on rend des Ecrits, qu'on attribuoit mal à propos à d'autres. (7) Chrétien Druthmar que l'on revendique pour le IX[me] siécle, contre M. Fabricius, qui ne le place que sur la fin du XI[me]. (8) Aurélien, Moine de Réomé, dont la plûpart des modernes, font par erreur un Clerc de l'Eglise de Reims. (9) L'Edition des Œuvres de Raban. (10) La naissance de Loup de Ferrieres. (11) La distinction qu'on doit faire d'Adrevel & d'Adelbert. (12) La derniere partie des Annales dites de S. Bertin, qu'on attribue faussement à Hincmar de Reims.

Nous avons aussi remarqué, ce que nos Auteurs nous disent, de S. Pascase - Radbert (13); il nous a paru, qu'ils justifioient fort bien ce Saint, contre les imputations de quelques Protestans, qui l'ont accusé, d'avoir enseigné une Doctrine nouvelle, dans son Traité du S. Sacrement de l'Autel, ou du Corps de J. C. ils ont encore fort bien relevé la méprise, où l'on est souvent tombé, en confondant Jean Scot-Erigéne, avec un autre Jean, né en Saxe, mené de France en Angleterre par le Roi Alfrede, ensuite Abbé d'Altenay, & enfin cruellement mis à mort, & honoré par l'Eglise comme Martyr. Nos Auteurs démontrent, que ces deux hommes n'ont rien de commun que le nom. Ce point de critique étoit de quelqu'importance. Jean Scot-Erigéne, avoit composé sur l'Eucharistie, un Ouvrage rempli d'erreurs, & qui a été combattu & proscrit, du vivant même de l'Auteur; quelques Protestans, supposant que cet Ecrivain étoit le même, que Jean le Martyr & le Saint, en avoient tiré avantage, & s'étoient plû à nous objecter, qu'un homme que nous reconnoissons pour Saint, avoit favorisé leur Doctrine.

Quant aux nouvelles découvertes, elles sont en très-grand nombre; on en trouve presque dans tous les articles, mais sur - tout dans ceux qui traitent des Ecrits perdus des Auteurs. Celles qui nous ont le plus frappés sont (pag. 25) où l'on parle des Editions de l'*Institution des Laïcs* par Jonas. (Pag. 89) sur un endroit de Chrestien

(5) Pag. 8, 9.
(6) Pag. 11, 13.
(7) Pag. 85, 86.
(8) Pag. 98, 99.
(9) Pag. 201, 202.
(10) Pag. 255.
(11) Pag. 515, 516, 517.
(12) Pag. 578, 579.
(13) Pag. 312 & 313.

Druthmar. (Pag. 144 & 149) sur les Actes des Evêques du Mans. (Pag. 179, 181, n° 39 & 40) sur deux Ecrits de Raban. (Pag. 263, 265) sur les Editions d'un Ouvrage de Loup de Ferrieres. (Pag. 335, 339) sur le fameux Traité de l'Eucharistie par Ratramne. (Pag. 642) sur la confusion des deux Aimoins. (Pag. 653, 654) sur l'explication de l'Apocalypse, qui porte le nom de Bérengandus, on prouve qu'elle est de Bernegaud Moine de Ferrieres. (Pag. 685 & 686) on donne de nouvelles preuves que Grim Laïc étoit François. Nous ne devons pas oublier non plus, ce que nos Auteurs nous disent des Lettres qui portent le nom de Charles le Chauve. L'Histoire de Jean Scot - Erigéne est encore un morceau fort curieux. Mais ils nous faudroit citer, toutes les pages du Livre, si nous voulions faire mention, de tout ce qui mérite d'être remarqué, soit parce que ce sont des choses qui n'avoient point encore été dites, soit parce qu'elles y sont traitées avec plus d'exactitude, & plus de critique, qu'elles ne l'avoient encore été. On doit sur-tout loüer nos Auteurs, d'avoir prouvé tout ce qu'ils avancent, par des citations originales, elles sont dans ce Volume au nombre de quatre à cinq mille. On leur est encore redevable, de trois Tables fort amples, l'une des citations, une autre Chronologique, & une troisiéme des Auteurs & des matieres. Le 6me vol. est sous Presse, & paroîtra incessamment.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE FLORENCE.

JOSEPH *Rigaccius*, Libraire de Florence; se propose d'imprimer par Souscription une *Collection* considerable de *Lettres* écrites par divers Auteurs du XVme siécle. La plûpart de ces Lettres n'avoient pas encore été imprimées, & celles qui l'avoient été, outre qu'elles sont devenues rares, sont si pleines de fautes, qu'il n'est presque pas possible de les entendre. Le sçavant M. Laur. Méheus s'est chargé de l'Edition de cet Ouvrage. En conséquence il vient de tirer des Bibliothéques de Florence, très-riches en ce genre de Litterature, les *Lettres* de ces Auteurs, qui n'avoient jamais paru, & à l'égard de celles qui avoient été publiées ci-devant, il les a revûës & corrigées sur les Manuscrits, pour former un corps entier des unes & des autres. M. Meheus mettra à la tête du *Recueil* de *Lettres* de chaque Auteur un abrégé de la Vie du même Auteur, tirée de ses Ecrits & des Auteurs contemporains. Il ajoûtera de courtes remarques pour faire connoître, autant qu'il est possible, l'Histoire de ceux à qui ces *Lettres* ont été écrites. L'Imprimeur en donnera de trois mois en trois mois un vol. imprimé en beaux caractéres & sur

de beau papier en grand *in*-8°. Le premier vol. qu'il compte de donner dans le courant du mois de Janvier 1741. contiendra le Recueil des Lettres de Leonard Arétin, revûës sur huit manuscrits, & augmentées de plus de 90 Lettres, qui manquent dans l'Edition de Fabricius de 1724. La Souscription est de 4 Jules par Volume payables trois mois avant l'Edition de chacun des Volumes, en commençant au plus tard à payer au mois de Décembre 1740. Ceux qui n'auront pas souscrit, ou qui ayant souscrit, négligeront de satisfaire à leur engagement trois mois d'avance, payeront 6 Jules chaque Volume. Nous ajoûterons ici les noms des Auteurs dont M. Méheus fera entrer les Lettres dans sa Collection, afin que si quelques-uns possedoient des Lettres ou d'autres Ecrits de ces Auteurs, ils pussent les envoyer à l'Editeur.

EPISTOLÆ

Leonardi Aretini, *Colucii Salutati*, *Petri Delphini*, *Poggii*, *Francisci Philelphi*, *Pauli Hyvani*, *Ambrosii Camaldulensis*, *Jannotii Manetti*, *Æneæ Sylvii*, *Jacobi Picolominei*, *Francisci Barbari*, *Matthæi Palmerii*, *Matthæi Bossii*, *Ant. Panormitæ*, *Candidi Decembrii*, *Leonardi Dati*, *Bartholomæi Scalæ*. *Ant. Campani*, *Gasparini Barzizii*, *Guiniforti Barzizii*, *Angeli Politiani*, *Marsilii Ficini*, *P. Pauli Vergerii*, *Maphæi Vegii*, *Marrasii Siculi*, *Jacobi Angeli*, *Kyriaci Anconitani*, *Nicolai de Leonardis*, *Gurini Veronensis*, *Leonardi Justiniani*, *Philippi Redditi*, *Jo. Aurispæ*, *Saxoli Pratensis*, *Francisci Ocæ*, *Alphonsi Regis*, *Lauri Quirini*, *Caroli Aretini*, *Flavii Blondi*, *Andreæ Contrarii*, *Jo. Lamolæ*, *Francisci de Fiano*, *Bartholomæi Fontii*, *Ant. Cremonensis*.

DE MILAN.

Le 19me & le 20me vol. du *Recueil des anciens Poëtes Latins* paroissent sous le même titre que les précédens: *Corpus veterum Poëtarum Latinorum, cum eorumdem Italicâ versione.* Tom. XIX & XX, *&c.* Ces deux vol. contiennent les six Comédies de Térence, avec la Traduction Italienne en vers de M. *Nicol. Fortiguerra*, laquelle accompagne par-tout le Texte Latin, 1740. deux vol.

FRANCE.

DE PARIS.

Traité des Matieres Criminelles, suivant l'Ordonnance du mois d'Août 1670, & les Edits, Déclarations du Roi; Arrêts & Réglemens intervenus jusqu'à present, divisé en quatre parties : la premiere, de la nature des crimes & des peines; la seconde, de la compétence des Juges, sur les délits commis tant par les Laïcs que par les Ecclesiastiques, des récusa-

tions, prises à partie, *&c.* la troisiéme, de la maniere d'instruire les procès, avec le style ou modéle des procédures; la quatriéme contient les Edits, Déclarations, Arrêts & Réglemens intervenus depuis l'Ordonnance: nouvelle édition. Par M. *Gui du Rousseau de la Combe*, Avocat au Parlement: au Palais, chez Théodore *le Gras*, au troisiéme Pilier de la Grande Salle, à l'L couronnée, 1741.

Jean *Nulli*, Libraire au Palais, à l'Ecu de France & à la Palme, débite une 14me Edition de la *Nouvelle Pratique Françoise, Civile, Criminelle & Bénéficiale*, ou *nouveau Praticien François de feu M. Lange*, ancien Avocat au Parlement.

Le public est redevable de cette nouvelle Edition aux soins de M. *de la Combe*, ancien Avocat au Parlement, Auteur du Recueil de Jurisprudence du Pays de Droit-Ecrit & Coûtumier qui a paru en 1736. Non seulement il s'étoit glissé beaucoup de fautes dans les Editions précedentes, mais ceux qui s'en étoient chargés avoient inseré dans le Texte plusieurs additions, dont les unes étoient déplacées, & les autres étoient capables d'induire en erreur. M. de la Combe a corrigé les fautes, il a retranché les additions, & il en a fait lui-même qui étoient nécessaires, les décisions de l'Auteur, ayant quelquefois besoin d'être éclaircies, & n'étant pas toûjours conformes à l'usage present. M. de la Combe a encore supprimé dans la nouvelle Edition un Traité des Subrogations & Novations qu'on avoit ajoûté à la fin des Editions précédentes, & qui étoit extrêmement imparfait. Il y a mis à la place deux Traitez de sa façon; l'un des *Subrogations* l'autre de la *Novation* & de la *Délégation*, qui composent le 5me & le 6me Chap. du IIIme Livre du premier Tome. M. de la Combe a corrigé les fausses citations, qui se trouvoient en grand nombre dans le Traité des Lods & ventes. Il a aussi corrigé le Réglement pour la taxe des dépens suivant l'usage qui se pratique aujourd'hui. Enfin il a ajoûté un Traité de la procédure criminelle contre les Ecclesiastiques, & un autre du titre Clérical. On a mis a la fin du premier Volume de cette Edition les Edits, Déclarations, Arrêts, & Réglemens concernans les matieres civiles, avec les nouvelles Ordonnances du Roi sur les Donations, Testamens & autres. On trouvera à la fin du second les Edits, Déclarations, Arrêts, & Réglemens concernans les matieres criminelles & bénéficiales; le tout dans un ordre chronologique.

Me Jean-Pierre *Quartier*, ancien Docteur en Droit & Avocat au Parlement, vient de donner au public un nouvel *Arbre de Filiation*, où il presente un tableau des degrez d'alliance & de parenté, suivant les Droit Canon & Civil. Cette Carte, qui est en Latin & en François, est accompagnée d'une explication. Elle se

vend à Paris chez l'Auteur. On en trouve auſſi chez Philippe N. *Lottin*, ruë S. Jacq. à la Verité.

Réfléxions Critiques ſur la Poëſie & ſur la Peinture : par M. l'Abbé *du Bos*, l'un des Quarante, & Secretaire perpétuel de l'Académie Françoiſe. Quatriéme Edition, revûë, corrigée & augmentée par l'Auteur. Chez Pierre-Jean *Mariette*, ruë S. Jacq. aux Colonnes d'Hercules. 1740. *in*-12. 3 vol. On ne manquera pas de rendre compte de cet Ouvrage au public dans le Journal ſuivant.

Recueil de Pieces d'Hiſtoire & de Litterature : Tome IVme, chez *Chaubert*, à l'entrée du Quai des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence, 1741. *in*-12. Cet Ouvrage, qui ſert de ſuite à la *Continuation des Mémoires de Litterature de Salingre*, avoit été interrompu pendant quelque tems; mais on aſſure » qu'on en donnera à l'avenir » un nouveau Tome tous les trois » mois, & qu'on n'y inſérera que » des Ecrits annoncés dans la Pré- » face du premier; « à l'égard des Pieces qu'on a fait entrer dans celui-ci, elles ſont au nombre de 9, toutes curieuſes & utiles. Comme elles ſont détachées & qu'elles n'ont rien de commun entre elles, nous avons cru que pour les annoncer ſuffiſamment, il étoit indiſpenſable d'en donner ici les titres :

1°. *Recherches ſur les Ambrons, ancien peuple de la Gaule Celtique.* Par le P. *Oudin* Jéſuite.

2°. *Conſiderations ſur la Vie de Ciceron*, traduites de l'Anglois.

3°. *Lettre de M* * * *, pour juſtifier Pomponius-Atticus de la cenſure d'un Auteur moderne déguiſé ſous le nom de Céſarion.

4°. *Ill^mi & Cl^mi Viri Franciſci Atterburi Roffenſis Epiſcopi Epiſtola quædam.*

5°. *Diſcours d'Iſocrate à Démonique ſur la conduite d'un honnête homme pendant le cours de ſa vie*, traduit du Grec par M. l'Abbé *Regnier Deſmarais*.

6°. *Lettre à M. D* *** *touchant la Préface de ſon Ode ſur la priſe de Namur.*

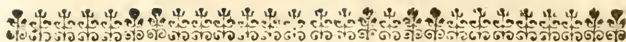
7°. *Lettre de M. P****, ou l'*Ode de M. D*** eſt comparée avec l'Ode que M. Chapelain fit autrefois pour le Cardinal de Richelieu.*

8°. *Compliment à Meſſieurs de l'Académie des Belles-Lettres de la Rochelle* : par M. *Deſlandes*, Commiſſaire général de la Marine.

9°. *Diſſertation ſur l'Hiſtoire de Sainte Urſule & des onze mille Vierges.*

Faute à corriger dans le Journal de Novembre, 1740.

PAge 708. col. 2. l. 18. la foi aveugle ſouvent les eſprits, *liſez* la foi aveugle ſoûmet.



BIBLIOGRAPHIE,

OU

CATALOGUE

DES LIVRES DONT IL EST PARLE' DANS LES Journaux de l'Année 1740.

BIBLIA SACRA: INTERPRETES: CONCILIA.

L'Histoire Sacre'e de la Providence & de la Conduire de Dieu sur les Hommes, depuis le commencement du monde jusqu'aux tems prédits dans l'Apocalypse, representée en cinq cens Tableaux gravés d'après Raphaël & autres Maîtres, & expliquée en Latin & en François, par les paroles mêmes de l'Ecriture Sainte, suivant le Texte de l'Ancien & du Nouveau Testament. Par le Sieur de Marne, Fev. *pag.* 125.

Paulus elucidatus, par le Pere Antoine Remy, Mars, 187.

Danielis Gerdesii Exercitationum Academicarum Libri tres, &c. Dissertations Académiques, divisées en trois Livres, où l'on éclaircit plusieurs choses qui regardent ou l'Histoire des Patriarches, ou les Antiquirez Judaïques, ou l'Histoire de J. C, des Apôtres & de l'Eglise, & l'on explique divers passages Historiques, Prophétiques, & Dogmatiques de l'Ecriture S^te^, & des morceaux entiers de quelques endroits de la Bible, Mars, 189.

Discours Historiques, Critiques, Théologiques & Moraux sur les évenemens les plus mémorables du Vieux & du Nouveau Testament. Par MM. Saurin, Roques, & de Beausobre, avec de belles figures, Mai, 313.

A new History of the Bible, &c. Nouvelle Histoire de la Bible depuis le commencement du monde jusqu'à l'établissement du Christianisme, *&c.* Par M. T. Stackhouse, Mai, 315.

Commentaire Litteral sur la Ste Bible, contenant l'Ancien & le Nouveau Testament, inséré dans la Traduction Françoise. Par le R. P. de Carrieres, Mai, 317.

Histoire suivie des Voyages de Jesus-Christ, avec des Remarques pour en faciliter l'intelligence. Par M. Picard de S. Adon, Mai, 318.

Biblia Hebraica, cum notis Massorethicis & numeris distinctionum in Paraschas & Capita & versus. Accurante Christiano Reineccio, Juin, 379.

Berashith; or the first book of

Moses Called Genesis, translated from the original, &c. Le premier Livre de Moyse appellé la Genése, traduit sur l'original, *&c.* Par Jean Lookup, Juin, 380.

Biblia Gregoriana, *seu* Commentaria Textuum Scripturæ Sacræ S[ti] Gregorii Papæ I. Cognomento Magni, collecta ex omnibus ejusdem operibus anno 1705. impressis studio Monachorum Ordinis S[ti] Benedicti è Congregatione Sancti Mauri.... in quibus partim mystica, partim litteralis Sacræ paginæ hujus sacri Doctoris continetur explanatio, *&c.* Labore Fr. Tobiæ à Nativitate B. V. Mariæ Augustiniani discalceati, Juin, 382.

Beati Simonis fidati de Cassiâ Ordinis Erem. S. Aug. Gesta Salvatoris D. N. J. C. *seu* Commentaria super quatuor Evangelia in quindecim Libros in duobus Tomis distributa, Juin, 385.

Biblia Hebraica secundum Editionem Belgicam Everardi Van-Hooght, collatis aliis bonæ notæ Codicibus, una cum versione Latina Sebast. Schmidii, Juillet, 463.

Codex veterum Canonum Ecclesiæ Hispanæ, & de Antiquitate Ecclesiæ, præsertim occidentalis, Aoust, 520.

Eclaircissemens & réfléxions sur les Propheties & avertissemens de N. S. J. contenus dans les Chapitres XXIV[me] de S. Mathieu, XIII[me] de S. Marc & XXI[me] de S. Luc, Septemb. 592.

Statuts Synodaux publiés dans le Synode général tenu à Mende les 22[me] & 23[me] Octobre 1738. par Monseigneur Gabriel Florent de Choiseuil - Beaupré, Evêque de Mende, Septemb. 593.

PATRES: THEOLOGI: ASCETICI: LITURGICI: SCRIPTORES ECCLESIASTICI, &c. HETERODOXI.

Explication de divers Monumens singuliers qui ont rapport à la Religion des plus anciens peuples; avec l'examen de la derniere Edition des Ouvrages de S. Jerôme, & un Traité sur l'Astrologie Judiciaire. Par le R. P. Dom Jacques Martin, Janv. 4, Mars 141.

Panégyriques des Saints: Par le Pere de la Rue de la Compagnie de Jesus, avec quelques autres Sermons du même Auteur sur divers sujets, Janv. 20.

The Genealogies of our lord and Saviour Jesus Christ: Traité dans lequel on examine en Critique, on explique, on défend, & on concilie les deux Généalogies de N. Seigneur & Sauveur J. C. Par M. Edouard Vadley, Janv. 60.

Lezioni sopra la Passione del Signore, *&c.* Par M. Averani, Fev. 122.

Selectæ Assertiones Théologicæ in Compendium redactæ in quibus variorum Hæreticorum errores refelluntur, Fev. 123.

Grotius de veritate Religionis Christianæ, Fev. *ibid.*

The necessity of revelation, &c. La nécessité de la révélation, *ou* Examen de l'étendue des Facultez

de l'homme par rapport aux matieres de Religion, particulierement par rapport à ces deux articles fondamentaux : l'existence de Dieu & l'immortalité de l'ame, *&c.* Par M. Archibald-Champbell, Fev. 123.

The great Duties of life ; &c. C'est-à-dire : les Grands devoirs de la vie par rapport à l'Etre Suprême, aux Loix de la Morale & à la Loi de Jesus-Christ contre les Déistes, *&c.* Fev. 124.

Epître sur la pureté des mœurs Ecclesiastiques, par M. l'Abbé Nadal, Fev. 124.

Avis salutaires d'un Philosophe Chrétien, distribués pour chaque jour du mois, & traduits d'un manuscrit Latin qui a pour titre : *Christianæ Philosophiæ Medulla, opus asceticum, Autore Theophilo Rauraco*, Mars, 159.

Sancti Paulini Patriarchæ Aquileiensis opera, &c. Les Œuvres de S. Paulin, Patriarche d'Aquilée, imprimées pour la premiere fois dans un seul corps, tant sur les anciennes Editions que sur les manuscrits, enrichies de notes & de Dissertations, avec deux Appendices d'Actes anciens. Par Jean-François Madrisius d'Udine, Mars, 172.

Recueil de Sermons du Pere François-Xavier Bréan, Mars, 187.

Sermons sur divers Textes de l'Ecriture Sainte. Par M. Formey, Mars, 187.

Traité de l'amour de Dieu à l'égard des hommes & de l'amour du prochain. Par le Pere Avrillon, Mars, 191.

De l'éducation des filles, Ouvrage distribué en plusieurs instructions sur les sujets les plus importans de la morale, Mars, 191 ; Mai, 279.

La Religion Chrétienne prouvée par les faits. Par M. l'Abbé Houtteville. Nouvelle Edition, Avril, 236 ; Mai, 296 ; Juil. 418.

Les Œuvres Spirituelles du Pere François Arias, traduites de l'Espagnol : Avril, 246.

Jo. Nicolai Libellus de luctu Christianorum, *seu* de Ritibus ad sepulturam pertinentibus, nuncprimùm editus ex Bibliothecâ Sigeberti : Avril, 254.

C. Jul. Cæsaris, Hirtii & aliorum, de Civili, Alexandrino, Africano, & Hispaniensi bello ad vetustissimarum membranarum fidem denuò castigati à Francisco Oudendorpio : Avril, 254.

Œuvres Spirituelles de feu M. François de Salignac de la Mothe Fenelon, *&c.* Mai, 304 ; Juillet, 418.

Les Œuvres Théologiques du Docteur Pocock : *The Theological Works of the late Learned Dr. Pocock*, &c. Mai, 314.

Sancti Francisci Assisiatis, Minorum Patriarchæ, nec-non S^ti Antonii Paduani, ejusdem Ordinis, Opera omnia, postillis. . . . illustrata : operâ & labore R. P. J. de la Haye, *&c.* Juin, 382.

Scolasticum personæ Ecclesiasticæ pro foro poli & soli Breviarium, exhibens universam Theologiam moralem controversiis fidei & Juris Canonici permixtam, *&c.* Au

tore Francisco Abbate Majoraugiense : Juin, 363.

Tuba Catechetica, id est, explicatio Doctrinæ Christianæ à R. P. Ardia Soc. J. italicè primùm edita, & in tres partes divisa. . . . à quodam Religioso Cisterciensi in latinum sermonem versa : Juin, 363.

Viridarium Sacrarum Meditationum, in quo ex floribus Scripturæ Sacræ & Sanctorum Patrum, decerptæ veritates proponuntur, *&c.* in lucem datum à P. Alphonso Wenzel : Juin, 363.

Compendium Alphabetico-Scotisticum Tractatuum Theologico-polemicorum de Sacramentis, *&c.* Auctore M. V. P. Hackhoffer : Juin, 363.

Défense du Christianisme, *ou* Préservatif contre un Ouvrage *intitulé :* Lettres sur la Religion essentielle à l'homme. Juil. 465.

De priscis Hymnographis Græcæ Ecclesiæ diatriba post Romanam editionem anni 1722. nuperrimè aucta ; adjectoque ad calcem Græcorum Enchiridio, *&c.* Août, 520.

Annotazioni sopra le Feste di nostro Signore, della B. Virgine : Août, 520.

Annotazioni sopra gli Atti d'alcuni Santi di Bologna, e sopra il Sacrifizio della Missa : Août, 520.

Delle notificazioni, editti, e instruzioni dal Signor Cardinale Lambertini : Août, 521.

De Servorum Dei beatificatione & Beatorum Canonizatione : Août, *ibidem.*

Traduction en Italien du Livre des Caractéres de la Charité. Par M. l'Abbé du Guet, sous ce titre : *Spiegazione delle qualita, o de i caratteri che S. Paolo attribuisce alla Carita* : Août, 521.

Sermons du Docteur Shorp, Archevêque d'York : Août, 522.

Mater amoris & doloris, quam Christus in Cruce moriens omnibus ac singulis suis fidelibus in Matrem legavit, *&c.* Août, 528.

Locupletissima Bibliotheca moralis prædicabilis, *&c.* Août, 528.

Monita ad continendos Sacerdotum mores ex sacris Conciliis, & Ecclesiæ Patribus : Août, 528.

Resolutiones Morales de Matrimonio, hujus impedimentis & istorum dispensatione : Août, 529.

Tuba magna Ecclesiæ Romano-Catholicæ antiquissima, ad Heterodoxos clangens sonum, *&c.* 529.

Libri quatuor de Imitatione Christi, Joannis Gersenii de Canabaio Abbatis Vercellensis in versus distributi, unà cum novis concordantiis : Août, 529.

Modus utiliter concionandi : Août, 530.

Verba vitæ æternæ ex quatuor Evangelistis deprompta, atque in argumenta quotidianæ meditationis digesta : Août, 530.

De humanis affectibus ciendis & coercendis ad hominem de eorumdem servitute manumittendum : Août, *ibid.*

Francisci-Mariæ de Aretio Ord. Capucinorum Em. S. R. E. tituli S. Priscæ Cardinalis Opera omnia, ex Italico in Latinum sermonem

translata, &c. Août, *ibid.*

Thesaurus Parochorum, *seu* Vitæ ac Monumenta Parochorum qui sanctitate, Martyrio, Scriptis, Catholicam illustrarunt Ecclesiam. Tomus I. in quo agitur de origine, dignitate, nobilitate ac variis titulis Parochorum, &c. Août, 531. *Bis.*

Ragionamenti agli Ecclesiastici, &c. Recueil des Conférences Ecclesiastiques, composées par M. le Cardinal Jean Casimir Denhoff: Sept. 591.

L'Accord de la Grace & de la liberté, Poëme accompagné de Remarques Critiques & Historiques, par le Révérend Pere le Vaillant de la Bassadries: Sept. 593.

R. P. Bernardi Pezii Benedictini Bibliotheca Ascetica antiqua nova, *hoc est*, Collectio veterum quorumdam & recentiorum Opusculorum Asceticorum quæ huc usque in variis Manuscriptis Codicibus & Bibliothecis delituerunt: Octob. 658.

Sermons de M. de la Parisiere, Evêque de Nîmes: Novemb. 705. Décemb. 755.

Firenze Sacra, ovvero feste, devozioni e indulgenze, che sono nelle Chiese della Citta di Firense, distribuete in ciaschedun giorno del anno: dal P. Maurisio Franceschoni: Novemb. 721.

HISTORICI SACRI ET PROPHANI.

Explication de divers Monumens singuliers, qui ont rapport à la Religion des plus anciens Peuples, &c. Par Dom Jac. Martin: Janv. 4; Mars, 141.

Histoire Militaire de Charles XII. Roi de Suede, depuis l'an 1700. jusqu'a la bataille de Pultowa en 1709. écrite par ordre exprès de Sa Majesté: par M. Gustave Adlerfeld, &c. Janv. 28; Sept. 594.

La Science des Médailles du P. Jobert, avec des Remarques Historiques & Critiques. Par M. le Baron de la Bastie: Janv. 50.

Abrégé de l'Histoire Ecclesiastique, par feu M. l'Abbé Schmidt, avec le Supplément de M. Joecher: Janv. 58.

Selectus Diplomatum & Numismatum Scotiæ Thesaurus in duas partes distributus, &c. Thrésor choisi des Diplomes & des Médailles ou des Monnoyes d'Ecosse: Janv. 59.

Histoire des Révolutions de Hongrie, où l'on donne une idée juste de son Gouvernement: Janv. 60.

Genealogia Diplomatica Augustæ Gentis Habsburgicæ, &c. Généalogie Diplomatique de la Maison d'Habsbourg. Par le R. P. Marquard Herrgott: Janv. 61; Mars, 131; Avril, 209; Juin, 323.

Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclesiastiques, &c. Par le R. P. Dom Remy Ceillier: Janv. 63.

Bibliothéque Françoise, *ou* Histoire de la Litterature Françoise. Par M. l'Abbé Goujet: Fev. 67; Avril, 202.

Géographie

Geographie des enfans, *ou* Méthode abrégée de la Géographie, divisée par Leçons, avec la Liste des principales Cartes nécessaires aux jeunes gens : Quatriéme Edition, augmentée du plan de l'ancienne Géographie & des Systêmes du Monde, avec plusieurs Cartes & figures : par M. Langlet du Fresnoy : Fév. 86.

Histoire de Philippe de Macédoine, pere d'Alexandre, pour servir de suite aux Hommes Illustres de Plutarque : par M. l'Abbé Seran de la Tour : Fev. 116.

Histoire de Philippe, Roi de Macédoine : par M. Olivier : Mai, 316 ; Juin, 360.

Breviarium Antiquitatum Romanarum Christ. Cellarii : Fev. 123.

Recherches sur la nature & l'étendue d'un ancien Ouvrage des Romains, appellé communément *Briquetage de Marsal*, avec un abrégé de l'Histoire de cette Ville, & une Description de quelques Antiquitez qui se trouvent à Tarquimpole : par M. d'Artezé de la Sauvagere, Fév. 126.

Mémoires de M. du Guay-Trouin, Lieutenant Général des Armées Navales de France & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis : Fev. 126 ; Avril, 228.

Histoire du Royaume Grec des Bactriens, &c. *Historia Regni Græcorum Bactriani, in quâ simul Græcorum in Indiâ Coloniarum vetus memoria excolitur. Autore Theophilo Sigebrido Bayero*, &c. Mars, 187.

Vies de Messieurs David Hœschelius & Jerôme Wolfius : Mars, 187.

Bibliotheca Belgica, *sive* Virorum in Belgio Vita Scriptisque illustrium Catalogus, Librorumque Nomenclatura, continens Scriptores à Clarissimis Viris Valerio Andreâ, Auberto-Miræo, Francisco Swertio, aliisque recensitos usque ad annum 1680. Curâ & studio Jo. Fr. Foppens : Mars, 189.

Herrn Heinrichs von Bunau Gerave und umstand'iche Teutsche-Kayser, und Reichs Historie : Histoire exacte & circonstanciée des Empereurs & de l'Empire d'Allemagne, tirée des meilleurs Historiens & des Monumens anciens : par M. Henry de Bunau : Avril, 250.

Vita, Fata, & Scripta Christiani Wolfii Philosophi : Avril, 250.

Fr. Godwini Episcopi de præsulibus Angliæ Commentarius...... quem ad fidem Monumentorum in Archivis Regiis & Lambethanis recognovit, plurimis in locis ad veritatem reduxit, & perpetuâ demùm serie ad præsens usque sæculum continuavit Guillelmus Richardson : Avril, 251.

Recueil de Papiers d'Etat de Jean Thurloe. *A Collection of the State papers of John Turloe Esq*[r]. *Secretary first to the Concil of state and afterwards to the two protectors Oliver and Richard Cromwel.* Avril, 251.

A Short critical review of the political life of Oliver Cromwel, &c. Courte revûë critique de la vie politique d'Olivier Cromwel-Lord,

Antiquitates Italiæ medii ævi, &c. Antiquitez d'Italie du moyen âge : par M. Muratori. Tom. II. Juin, 379.

Novus Thesaurus veterum Inscriptionum in præcipuis eorumdem Collectionibus hactenus prætermissarum, Collectore L. Ant. Muratorio. Nouveau Thrésor des Inscriptions ci-devant omises dans les principales Collections qui en ont été faites. Tom. II. Juin, 379.

Gesta & vestigia Danorum extra Daniam, præcipuè in Oriente, Italiâ, Hispaniâ, Galliâ, Scotiâ, Hiberniâ, Belgio, Germaniâ & Sclavoniâ. Juin, 380.

Histoire de la Vie & du regne de Louis XIV. Roi de France & de Navarre, enrichie de Médailles, rédigée sur les Mémoires de feu M. le Comte de ***, publiée par M. Bruzen de la Martiniere. Juin, 381.

Reliquiæ Manuscriptorum omnis ævi Diplomatum, ac Monumentorum ineditorum adhuc. Ex Musæo Joannis-Petri Ludewig. Juin, 383.

The Life and glorious actions of Edward, &c. La Vie & les actions glorieuses d'Edouard Prince de Gales, surnommé le *Prince noir*, fils aîné d'Edouard III. Roi d'Angleterre, *&c.* Juil. 464.

The History of John of Gaunt, &c. Histoire de Jean de Gand, frere du Prince Edouard & Roi de Castille & de Léon, Duc de Lancastre & frere de Henri IV. Roi d'Angleterre. Juil. 464.

Memoirs of the Life and actions of Oliver Cromwel. Mémoires de la Vie & des actions d'Olivier Cromwel, *&c.* Juil. 464.

Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, depuis son établissement; avec les éloges des Académiciens morts depuis son renouvellement, *&c.* Juil. 466. Août, 513.

Joannis Vincentii Luchesini Patricii luccensis Pontificis Maximi à brevibus ad Principes Historiarum sui temporis. Tom. III. Août, 520.

Dissertatio Glyptographica, *sive* Gemmæ duæ Græco artificis nomine insignitæ, quæ extant Romæ in Musæo Victorio, explicatæ & illustratæ. Août, 520.

Capitulum generale LI. Ordinis Minorum, *&c.* Août, 521.

L'Histoire d'Aquilée : par le R. P. Bernard de Rubeis. Août, 521.

La Relazione di una nuova Isola scoperta nel nuovo Mondo sopra le coste dell'Isole Caribdi in America, tradotta dallo Spanolo. Août, 521.

Joh. Georg. Wachteri Archæologia Nummaria, continens præcognita nobilissimæ artis, quæ Nummos antiquos interpretatur. Août, 522.

Sacramentorum in veteris Romæ judiciis solemnium Antiquitates. Auctore Joanne-Friderico Schreiter. Août, 522.

A Colection of State papers, &c. Une Collection de Mémoires d'Etat, qui ont rapport aux affaires arrivées sous le regne de Henri VIII. d'Edouard VI. de la Reine

Marie, & de la Reine Elisabeth, depuis l'année 1542. jusqu'à l'année 1570. tirés des Manuscrits originaux laissés par Guillaume Cecil Lord Burghley, qui n'ont jamais été publiés, & que l'on conserve dans la Bibliothéque du présent Comte de Salisbury, &c. par M. Samuel Haynes. Août, 522.

Histoire de la Pairie de France & du Parlement de Paris, où l'on traite aussi des Electeurs de l'Empire & du Cardinalat. Août, 522.

The Negotiations of Sir Thomas Roe, &c. Les Négociations du Chevalier Thomas Roe pendant son ambassade à la Porte, depuis l'an 1621. jusqu'à l'année 1628. inclusivement, &c. Août, 523.

Histoire de Thamas Kouli-Kan, Sophi de Perse. Août, 523.

Mémoires, *ou* Essai pour servir à l'Histoire de M. le Tellier, Marquis de Louvois, Ministre & Secretaire d'Etat de la Guerre sous le regne de Louis XIV. Août, 523.

Histoire de l'origine & des premiers progrès de l'Imprimerie: par M. Prosper Marchand. Août, 524. Septemb. 595.

Description Géographique & Historique de la haute Normandie, divisée en deux parties, dont la premiere comprend le Pays de Caux, & la seconde le Vexin, &c. Août, 525. Octob. 635.

Mundi Miraculum, *seu* Sanctus Otto Episcopus Bambergensis, Pomeraniæ Apostolus, & Monasterii Ensdorfensis præcipuus dotator cum ejusdem Monasterii Fundatorum Ottonis Com. Palat. de Wittelpach ac Helciæ conjugum, eorumque filiorum Historia, cum Abbatum serie & actis, Pontificum Bullis, Imperatorum, Regum, &c. Diplomatibus. Août, 528.

Origines, *sive* Antiquitates Ecclesiæ ex Linguâ Anglicanâ in Latinum vertit Joannes - Henricus Grischovius Halberstadensis. Août, 531. Sept. 592.

Histoire Romaine, depuis la Fondation de Rome jusqu'à la Bataille d'Actium, c'est-à-dire, jusqu'à la fin de la République: par M. Rollin. Tom. IV. Septembre, 535.

Antiqua Numismata maximi moduli, aurea, argentea, ænea, &c. Médailles antiques d'or, d'argent & de bronze, qui, du Cabinet du Cardinal Alexandre Albani, ont passé dans la Bibliothéque du Vatican par ordre du Pape Clément XII. avec les Remarques de M. l'Abbé Rodulphino - Venuti de Cortone. Sept. 586.

Traduction Italienne de l'Histoire ancienne de M. Rollin. Sept. 591. Novemb. 721.

Stephani - Mariæ Fabruccii Florentini in Pisana Academia Civilium Legum Professoris Dissertatio Historico-critica, quâ certiùs quam anteà Pisanæ Universitatis initium constituitur. Septembre, 591.

Dissertazioni Istoriche, apologetiche, e critiche, in difesa della dottissima apologia del canonico Decano e Dottore Dom Antonio Mangitore, scritta à favore dell' antiche glorie si Sacre come Pro-

phane della Citta di Palermo, &c. Septemb. 592.

Mémoires de Maximilien Emmanuel Duc de Virtemberg, Colonel d'un Régiment de Dragons au Service du Roi de Suéde, contenant plusieurs particularitez de la Vie de Charles XII. Roi Suéde, depuis 1703. jusqu'en 1709. après la bataille de Pultowa. Septembre, 592.

Description des Fêtes données par la Ville de Paris, à l'occasion du mariage de Marie-Louise-Elisabeth de France & de Dom Philippe Infant & Grand Amiral d'Espagne, les 29 & 30 Août, 1739. Septemb. 594.

Le troisiéme Volume de la grande Collection des Historiens de France. Sept. 594.

Dissertation sur les Arcs de Triomphe de la Ville de Reims. Octob. 645.

Dissertations sur l'Histoire de S. Pierre: par M. Foggini. Octobre, 654.

Vitæ Pontificum Romanorum ex antiquis Monumentis collectæ, operâ & studio Antonii Sandini. Octob. 654.

Codice Diplomatico del Sacro Militare ordine Gerosolimitano Oggidi Malta. Octob. 654.

P. C. Ansaldi O. P. de Causis inopiæ veterum Monumentorum pro copia Martyrum dignoscenda adversus Dodwellum Dissertatio. Octob. 655.

Nummophilacium Reginæ Christinæ quod comprehendit Numismata ærea Imperatorum Romanorum, Latina, Græca atque in Coloniis cusa quondam à Petro Sancti-Barrolo summo artificio summaque fide æri incisa, nunc-primùm prodeunt cum Commentario Sigeberti Havercampi. Oct. 655.

Accuratissima orbis delineatio, *sive* Geographia vetus, sacra & profana, exhibens quidquid Imperiorum, Regnorum, Principatuum Rerumpublicarum, ab initio rerum ad présentem usque mundi statum fuit, &c. Octob. 655.

Histoire de la Fondation de Rome, l'établissement de la République, son origine, ses progrès, les mœurs de ses premiers habitans, & son gouvernement politique-militaire, augmentée de Remarques par M. de Beaumarchais. Oct. 656.

Observationes Apologeticæ pro Episcopatu Trajectensi ad Mosam, &c. Observations apologétiques en faveur de l'Evêché de Mastricht: par le R. P. Dolmans. Oct. 656.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Comté de Bourgogne, contenant l'idée générale de la Noblesse & le Nobiliaire dudit Comté; l'Histoire des Comtes de Bourgogne, des Maisons de Valois & d'Autriche; de l'administration de la Justice, de son Parlement & de sa réunion au Royaume de France; l'Histoire de toutes les Révolutions & des faits arrivés en cette Province jusqu'au tems present: par M. Dunod de Charnage. Oct. 656.

Dissertation, dans laquelle on recherche depuis quel tems le nom de France a été en usage pour désigner une portion des Gaules, l'é-

tendue de cette portion ainsi dénommée, ses accroissemens & ses plus anciennes divisions depuis l'établissement de la Monarchie Françoise, qui a remporté le prix dans l'Académie Françoise de Soissons: par M. le Beuf. Octob. 657.

Histoire des Amazones, anciennes & modernes: par M. l'Abbé Guyon. Octob. 658.

Essais sur l'Histoire des Belles-Lettres, des Sciences & des Arts: par M. Juvenel. Novemb. 687.

Histoire des Empires & des Républiques, depuis le Déluge jusqu'à J. C. où l'on voit dans celle d'Egypte & d'Asie la liaison de l'Histoire Sainte avec la profane, & dans celle de la Gréce le rapport de la Fable avec l'Histoire: par M. l'Abbé Guyon. Juil. 466. Nov. 695.

Chronologie de l'Histoire Sainte & des Histoires étrangeres qui la concernent depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la captivité de Babylone, par Alphonse de Vignoles. Novemb. 710.

Histoire de la Religion de Malthe en Italien: par M. Barthélemi Pozzo, pour servir de continuation à celle de Jacques Bozius. Novemb. 721.

Lettres de Critique, d'Histoire & de Litterature, écrites à divers Sçavans de l'Europe par feu M. Gilbert Cuper. Novemb. 722.

Del Palazzo de Cæsari. Description du Palais des Cæsars, Ouvrage posthume de M. François Bianchini. Décemb. 727.

Histoire Litteraire de la France, où l'on traite de l'origine & du progrès, de la décadence & du rétablissement des Sciences parmi les Gaulois & parmi les François; du goût & du génie des uns & des autres pour les Lettres en chaque siécle: de leurs anciennes Ecoles, de l'établissement des Universitez en France, des principaux Collèges, des Académies des Sciences, & des Belles Lettres, des meilleures Bibliothéques anciennes & modernes, des plus célébres Imprimeries, & de tout ce qui a un rapport particulier à la Litterature, *&c.* Décemb. 757.

ORATORES: POETÆ: FACETIARUM ET JOCORUM, NARRATIONUM ET NOVELLARUM, NECNON HISTORIARUM EROTICARUM SCRIPTORES: GRAMMATICI.

Panégyriques des Saints, par le P. de la Rue de la Compagnie de Jesus, *&c* Janv. 20.

An Essay on the usefulness of Oriental Learning Essai sur l'utilité de la Litterature Orientale. Janv. 60.

Dictionnaire universel des Arts & des Sciences de M. Chambers, avec des additions. Janv. 60.

Le Marié sans le sçavoir, Comédie en un Acte en prose: par M. Fagan. Janv. 62.

Plaidoiers en faveur de la Poësie & de la Peinture devant le public. Janv. 63.

Prose e Poesie del Signor Abate Antonio Conti, Patrizio Veneto: Les Ouvrages en prose & en vers

des Ouvrages poëtiques de M. Jean Milton, *&c.* Juil. 464.

Heures de récréation, contenant les Poësies amusantes, sérieuses & badines, critiques & morales de M. Dreux Duradier. Juillet, 465.

Mulierum Græcarum, quæ Oratione prosa usæ sunt fragmenta & Elogia Græcè & Latinè. Août, 522.

Ludi Epigrammatici Festivis Salibus è rupe Parnassi deciduis ad jocum aspersi...... & in gratiam studiosæ potissimum juventutis luce publicà donati. Août, 528.

Favus mellis, composita verba, id est, Rhetorica major & minor, *&c.* Août, 530.

Osservazioni Critiche intorno la moderna Lingua Latina, &c. Recueil d'Observations critiques sur la Langue Latine moderne, composées par M. Paul Zambaldi. Septembre, 591.

Absalon, Piéce de Théatre composée par R. P. Pierre-Xavier Marion, de la Compagnie de Jesus. Septemb. 593.

Dictionnaire de l'Académie Françoise, 3me Edition. Oct. 599.

Projet de l'impression du Manuscrit des Œuvres de Virgile de la Bibliothéque du Grand Duc de Toscane, promise par le Docteur Pierre-François Foggini. Octob. 653.

Edition *in*-4°. de la maniere d'enseigner & d'étudier les Belles-Lettres par rapport à l'esprit & au cœur: par M. Rollin. Oct. 657.

La jalousie imprévûë, Comédie en un Acte & en prose: par M. Fagan. Octob. 658.

Panégyriques, Sermons, Harangues & autres Piéces d'Eloquence: par feu M. de la Parisiere, Evêque de Nîmes. Nov. 705. Décemb. 755.

M. Antonii Ferratii Epistolarum Libri sex, in quibus omnia ferè quæ in Orationibus M. Tullii dubia occurrunt, polemicè illustrantur. Novemb. 721.

Abrégé du Dictionnaire de la Crusca: *Compendio del Vocabolario de Gli Academici della Crusca formato sul la quarta Edizione del Medesimo.* Novemb. 721.

Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsopicarum Libri quinque, nunc denuò editi in usum Scolarum piarum, cum notis. Nov. 722.

Recueil de plusieurs Piéces de Poësie & d'Eloquence, presentées à l'Académie des Jeux Floraux, pour les prix des années 1739. & 1740. avec les Discours prononcés lesdites années dans les assemblées publiques de l'Académie. Nov. 723.

Discours qui a remporté le prix de l'Académie de Marseille en l'année 1740. composé par M. Nicolas, dont le sujet est: *l'idée que les autres ont de Nous, entre plus que nous ne pensons dans celle que nous avons d'eux.* Nov. 723.

Nouvelle Edition des réfléxions critiques sur la Poësie & sur la Peinture: par M. l'Abbé du Bos. Décemb. 767.

Jo.

JURIDICI ET POLITICI.

Jo. Georgii Crameri J.V.D. Commentarii de Juribus & prærogativis Nobilitatis avitæ, &c. Traité des Droits & des prérogatives de l'ancienne Noblesse & de ses preuves, suivant les usages, tant anciens que modernes, des Allemands : par M. Cramer. Janv. 58.

Selectus Diplomatum & Numismatum Scotiæ Thesaurus, &c. Trésor choisi des Diplomes & des Médailles ou des Monnoyes d'Ecosse. Janv. 59.

Discours Historiques & Politiques sur les Loix & le Gouvernement d'Angleterre de M. Jean Selden, recueillis des notes manuscrites de l'Auteur : par M. Nathanaël Bacon. Janv. 60.

Recueil d'Ordonnances du Roi & Réglémens du Conseil Souverain d'Alsace, depuis sa création jusqu'à present. Janv. 61.

Régles pour former un Avocat, tirées des plus fameux Auteurs, tant anciens que modernes, avec un Index des Livres de Jurisprudence les plus nécessaires à un Avocat. Janv. 62.

Magnum Bullarium Romanum. Fev. 123.

Traité des Monitoires, dans lequel on rapporte leur origine, leurs effets, les formalitez qui doivent y être observées & les cas dans lesquels on est obligé ou exempt de venir à révélation : par M. Rouault. Mars, 181.

Traité des Finances & de la fausse monnoye des Romains, auquel on a joint une Dissertation sur la maniere de discerner les Médailles antiques d'avec les contrefaites. Avril, 231.

Traité des Lettres d'Investiture : par le D^r. Jean Gottlieb - Siegel. Avril, 249.

De Regali Monetâ, &c Du droit de battre monnoye, possedé & exercé par les Evêques d'Allemagne, & de la Mitre a deux pointes qui marquent ce droit sur quelques monnoyes. Avril, 250.

L'Abbé Régulier sacré Evêque in partibus infidelium, *ou* Traité dans lequel on examine l'état d'un Abbé Régulier après sa consécration Episcopale : par le R. P. Albert Marion. Avril, 250.

Jani Verrii examen Juris Canonici & praxis fori Ecclesiastici Protestantium in causâ raptûs & affinibus. Avril, 253.

Journal des Audiences & Arrêts du Parlement de Bretagne rendus sur les Questions les plus importantes du Droit Civil, de Coûtume, de Matieres criminelles, bénéficiales, & de Droit public. Tom. IIme. Mai, 316.

Samuëlis Cocceii Jus Civile controversum, editio altera. Juin, 379.

Coûtume des Duché, Baillage, & Prévôté d'Orléans, avec les notes de M. Henri Fornier, Conseiller au Présidial d'Orléans : les notes de Dumoulin sur l'ancienne Coûtume d'Orléans, & des Observations nouvelles, où l'on a

renfermé tout ce qui a paru nécessaire pour faire connoître le sens & l'application des articles, les maximes autorisées par l'usage du Palais & les derniers progrès de la Jurisprudence. On y a joint un Discours préliminaire sur la Coûtume d'Orléans, un Traité des profits & droits Seigneuriaux, l'éloge de M. de la Lande & des Observations sur son Commentaire. Juil. 397.

Paralléle des Romains & des François, par rapport au Gouvernement. Juil. 448. Oct. 604.

Le procès entre la Grande Bretagne & l'Espagne, *ou* Recueil des Traitez, Conventions, Mémoires & autres Pieces touchant les démêlez entre ces deux Couronnes : par M. Rousset. Juil. 464.

Examen du Livre intitulé : Réfléxions politiques sur les Finances & le Commerce. Août, 502.

Causes célébres. Tom. XV. & XVI. Août, 526.

R. P. Justi Redn Ord. Min. reformati Provinciæ Tyrolis Opus Canonico - politicum de electione & electionis principe, ex principiis Juris Canonico-Civilis, Regularis, publici, statuarii & consuetudinarii compositum. Août, 528.

Jurisprudentia practico-consiliaria; opus materiis diversis difficillimis & intricatis repletum, Canonum legumque autoritate munitum. Août, 529.

Annus politicus per duodecim discursus, tum critico-politicos, tum politico-historicos evolutus quibus explicantur principia Principi regnum auspicaturo necessaria. Août, 529.

Candidatus Jurisprudentiæ Sacræ, *seu* Juris Can. secundum Gregorii IX. Papæ Decretalium titulos explanati Liber I. exhibens brevi, clara & solida methodo copiosam Sanctorum Canonum Doctrinam Candidatis.... perspicuam. Août, 530.

Justi Henning Boehmeri Jus Ecclesiasticum Protestantium, usum hodiernum Juris Canonici juxta seriem Libri tertii Decretalium quo Jura Capitulorum traduntur, ostendens, & argumentis illustrans. Août, 531.

Décisions du Droit Civil, Canonique & François, par ordre alphabétique, avec des observations sur l'ancienne & la nouvelle Jurisprudence des Pays qui se régissent par le Droit-Ecrit : par M. Gabriel Berthon. Sept. 592.

Traité des matieres criminelles, suivant l'Ordonnance du mois d'Août 1670. & les Edits, Déclarations du Roi, Arrêts & Réglemens intervenus jusqu'à present, *&c* par M. Gui du Rousseau de la Combe. Déc. 765.

Nouvelle Edition de la nouvelle Pratique Françoise, Civile, Criminelle & Bénéficiale, *ou* nouveau Praticien François de feu M. Lange, procurée par les soins de M. de la Combe. Décemb. 766.

Nouvel Arbre de filiation, où l'on presente un tableau des degrez d'alliance & de parenté, suivant le Droit Canon & Civil : par M. Jean-Pierre Quartier. Déc. 766.

PHILOSOPHIA, SCIENTIÆ ET ARTES.

miani ingeniosa in mores suæ gentis quæstio & animadversio, *&c.* Août, 527.

Astronomie Physique, *ou* Principes généraux de la Nature, appliqués au Méchanisme Astronomique & comparés aux Principes de la Philosophie de M. Newton: par M. de Gamaches. Sept. 547. Octob. 620.

Elémens de la Géométrie d'Euclide, réduits à l'essentiel de ses principes, pour appliquer facilement la Théorie de cette Science à la pratique: par M. Freard du Castel. Octob. 650.

L'art de monter à cheval, *ou* Description du manége dans sa perfection: par M. le Baron d'Eisemberg. Octob. 656.

Essais sur la Fortification: par M. de Vauban. Octob. 658.

Compendio dall'Architettura generale da Vitruvio Opera di M. Parraval. Novemb. 721.

L'Art de la Guerre, par M. le Marquis de Quincy, *ou* Maximes & Instructions sur l'art militaire, auquel on a joint un Traité des Mines & des Tables pour l'approvisionnement des places de guerre, soit par rapport aux munitions de bouche, soit par rapport à celles d'artillerie, à proportion de la garnison, de l'étendue des places, & du tems qu'elles peuvent se défendre: par M. le Maréchal de Vauban. Novemb. 724.

Institutions de Physique: par Madame la Marquise du Châtelet. Décemb. 737.

MEDICI.

Traité des maladies Vénériennes, traduit du Latin de M. Astruc. Janv. 23.

De Morbis Venereis, Autore Joanne Astruc. Editio altera: nouvelle Edition du Traité des Maladies Vénériennes de M. Astruc. Juin, 371. Août, 489.

Examen plus rigoureux des vertus qu'on avoit ci-devant attribuées gratuitement à certains remédes, par lequel on fait voir en même tems avec évidence la fausseté & la vanité d'un grand nombre de Traditions-pratiques, & on montre la route qui conduit à faire un choix plus raisonnable des drogues, & à procurer la guérison de diverses maladies, en suivant les nouveaux principes de l'art: par M. Tralles; *Virium quæ variis remediis gratis hactenus ascriptæ sunt examen rigorosius*, &c. Janv. 58.

Physiologia Medica, &c. Traité de la Physiologie appartenant a la Médecine, ou de la nature humaine: par M. J. Goth. de Berger. Janv. 59.

A Treatise of Dissolvents of the Stone, &c. Traité des Dissolvans propres contre la pierre, & sur la maniere de guerir la pierre & la goûte par le moyen des alimens: par Théophile Lobb. Fev. 123.

Splanchnologie, suivie de l'Angiologie & de la Névrologie. Fev. 125.

Jo. Mariæ Lancisii de motu cor-

dis & anevrismatibus ; Opus posthumum, in duas partes divisum. Avril, 254.

Recueil d'Expériences & de Recherches Physiques sur la pierre, & en particulier sur les effets du reméde de M.lle Stéphens pour dissoudre la pierre : par Mrs Morand & de Brémond. Avril, 254. Juin, 341.

La Médecine, la Chirurgie & la Pharmacie des pauvres : par M. Hecquet. Mai, 318.

Hermanni Boerhaave Prælectiones Academicæ in proprias institutiones rei Medicæ. Edidit & notas addidit D. Albertus Halles. Août, 521.

Essais & Observations de Medecine de la Societé d'Edimbourg. Ouvrage traduit de l'Anglois, & augmenté par le Traducteur d'observations concernant l'Histoire naturelle & les maladies des yeux: par M. de Mours. Sept. 578.

Delle febri maligne e contagiose, nuovo Sistema Teorico - pratice ; scoperta nella Medecina da Giam-Batista Moreali, *&c.* Oct. 654.

MISCELLANEI ET POLYGRAPHI.

Nouvelle Edition des Œuvres de M. Locke. Janv. 60.

Werenfelsii Opuscula Theologica Philosophica & Philologica. Janv. 61.

Prose e Poësie del Signor Abate Conti, *&c.* Fev. 75. Mars, 164. Avril, 247.

Les Œuvres du Duc de Buckingham. Mars, 188.

Libanii Sophistæ Epistolæ, *&c.* Mars, 189.

Catalogue des Livres de la Bibliothéque de M. le Maréchal Duc d'Etrées. Mai, 319.

The Works of Francis Bacon : les Œuvres de François Bacon, Baron de Vérulam, Vicomte de S. Alban, & grand Chancelier d'Angleterre, contenant plusieurs Pieces qui ne se trouvent dans aucune Edition précédente de ses Œuvres, avec une nouvelle Vie de l'Auteur : par M. Mallet. Juin, 380.

Sancti Francisci Assisiatis Minorum Patriarchæ, nec-non Sancti Antonii Paduani, ejusdem Ordinis, Opera omnia, postillis . . . . illustrata operâ & labore R. P. Joannis de la Haye, *&c.* Juin, 382.

Græca D. Marci Bibliotheca Codicum manuscriptorum per titulos Digesta, Præside & moderatore Laurentio Teupolo Equite ac D. Marci Procuratore ; jussu Senatus. Juil. 462.

Catalogue des Livres de feu M. Bellanger, Thrésorier général du Sceau de France. Juil. 467.

Specimen variæ Litteraturæ quæ in urbe Brixiâ ejusque ditione paulo post Typographiæ incunabula florebat, &c. Etat des Belles-Lettres dans la Ville de Bresse & dans son territoire, à la fin du quinziéme siécle & au commencement du seiziéme, tems qui suivit immédiatement celui où l'Art de l'Imprimerie avoit été inventé. L'on trouvera, dans cet Ouvrage, outre

le Catalogue des Livres sortis de la presse de Bresse, l'Histoire Litteraire de l'age où l'on vit renaître les Arts & les Sciences, &c. Août, 482.

Trattato de Gli studii delle donne in due parti diviso. Août, 521.

Supplément aux Essais de Montagne, contenant la Vie de Montagne, par le Président Bouhier, avec le caractere & la comparaison d'Epictéte & de Montagne, par Pascal & plusieurs autres Pieces. Août, 522.

Recueil de toutes les Dissertations de ceux qui ont remporté les prix proposés par l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, depuis l'établissement de cette Académie. Août, 524.

Le XIIme Volume de l'Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Litterature, tirés des Régistres de cette Académie, depuis l'année 1734. jusques & compris 1737 &c. Août, 525.

Raimundi Duellii Regul. S. Aug. Canon. & Bibliothecarii Sand Hippolytensis Miscellaneorum, quæ ex Codicibus MSS. collegit, Liber I. Août, 527.

Jacobi Gretseri Societatis Jesu Theologi, Opera omnia antehac ab ipsomet Autore accuratè recognita. Octob. 658.

Projet de Souscription pour l'impression d'une Collection considerable de Lettres par divers Auteurs du XVme siécle, &c. Décembre, 764.

Recueil de Pieces, d'Histoire & de Litterature. Tome quatriéme. Décemb. 767.

Fin de la Bibliographie.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL DE DE'CEMBRE, 1740.

Fin de la Table.





